Digitized by the Internet Archive
in 2014

https://archive.org/details/traitedesmonnaie03babe

TRAITÉ

DES

MONNAIES GRECQUES ET ROMAINES

DEUXIÈME PARTIE

DESCRIPTION HISTORIQUE

TOME TROISIÈME

TRAITÉ

DES

MONNAIES GRECQUES ET ROMAINES

PAR

ERNEST BABELON

MEMBRE DE L'INSTITUT

DEUXIÈME PARTIE

DESCRIPTION HISTORIQUE

TOME TROISIÈME

COMPRENANT LES MONNAIES DE LA GRÈCE CENTRALE ET MÉRIDIONALE
AUX Ve ET IVe SIÈCLES AVANT J.-C.

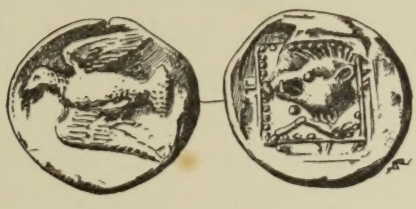

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, 28

—

1914

Tous droits réservés.

THE J. PAUL GETTY MUSEUM LIBRARY

AVANT-PROPOS

Dans le Tome premier *de cette* Description historique, *paru en 1907, nous avons décrit l'ensemble des monnaies grecques qui ont été frappées depuis les origines de la monnaie jusqu'aux défaites des Perses à Salamine, Platées et Mycale en 480 et 479 avant J.-C. Nous nous sommes arrêtés au moment où Athènes, à la suite de ses retentissantes victoires, va se mettre à la tête de la Ligue maritime qui fera d'elle, pour trois quarts de siècle, la maîtresse des destinées du monde hellénique tout entier.*

Notre Tome deuxième, *publié en 1910, a été exclusivement consacré aux monnaies de* l'Orient hellénique et sémitique, *à partir des désastres de Xerxès en 480-479 jusqu'à la chute de l'empire achéménide déterminée par l'invasion d'Alexandre en Asie. Ce volume a donc été pour l'Asie-mineure et la Phénicie durant les Ve et IVe siècles avant notre ère, la continuation du tome premier.*

Le volume que nous offrons aujourd'hui au public remplit le même programme pour la Grèce centrale et la Grèce méridionale. *Il reprend, pour Athènes, l'Eubée, la Béotie, la Phocide et la Locride, Corinthe et le Péloponnèse, Égine et les Cyclades, la Crète et la Cyrénaïque, la description des monnaies et l'histoire monétaire de chaque ville, depuis la constitution de la Ligue maritime hellénique sous l'hégémonie d'Athènes, jusqu'au partage de l'empire d'Alexandre entre ses lieutenants dans le dernier quart du IVe siècle avant notre ère.*

Comme dans les volumes précédents, l'ordre que nous avons adopté dans ce vaste tableau de l'histoire monétaire de la Grèce d'Europe durant environ 175 ans, est l'ordre géographique des provinces et des villes. Nous ne nous dissimulons point

que ce système de classement offre des difficultés pour la consultation de l'ouvrage, et qu'il peut être une entrave à la rapidité des recherches parce qu'il oblige à recourir à la Table, *quiconque n'a pas présente à l'esprit la position géographique de toutes les villes monétaires d'une contrée, les unes par rapport aux autres. Mais d'autre part, la marche géographique offre de tels avantages au point de vue scientifique, historique, artistique même, qu'elle doit être préférée dans un livre qui a la prétention d'être autre chose qu'un Dictionnaire et de s'élever jusqu'à la Doctrine. Avec l'ordre géographique, on n'est pas transporté aux quatre coins d'une province, empiriquement, brusquement et suivant le hasard de la première lettre d'un nom de ville. Les ateliers voisins sont rapprochés les uns des autres ; on les voit adoptant le même système de taille, des types pareils ou rivaux, faisant travailler parfois les mêmes artistes ; on saisit les manifestations des affinités de race et de traditions mythiques, des alliances politiques ou des rivalités de clochers ; on suit les traces des imitations monétaires, la similitude de l'organisation administrative et de la vie intérieure, les rapports commerciaux, la marche envahissante ou la retraite graduelle des étalons pondéraux, en un mot tout le jeu des influences religieuses, ethniques, politiques et économiques.*

Que l'on constate des analogies ou des dissemblances entre villes voisines, ces constatations sont par elles-mêmes le plus précieux des enseignements. Nous devions adopter le seul système de classement qui put les faire ressortir rien qu'à l'examen de nos planches. La peine que nous imposons au Numismate qui fait à cet ouvrage l'honneur de le consulter, se trouve donc largement compensée.

E. B.

Paris, 1er mai 1914.

LES MONNAIES

DE LA

GRÈCE CENTRALE ET MÉRIDIONALE

AUX Ve ET IVe SIÈCLES AVANT J.-C.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Le domaine géographique du présent volume englobe les contrées de la Grèce centrale et méridionale : nous entendons par là, outre l'Attique, l'Eubée et le Péloponnèse : la Béotie, la Phocide et la Locride, au nord ; les îles de l'Archipel ; la Crète et la Cyrénaïque, au sud.

Dans ces pays qui sont comme le cerveau et le cœur du monde hellénique, le grand fait économique et monétaire qui se produit aux ve et ive siècles, et doit retenir notre attention d'une manière permanente, c'est la lutte des étalons pondéraux dans la taille des espèces. Au ve siècle d'abord, les deux protagonistes sont le statère éginétique de 12 gr. 25 à 12 gr., et le tétradrachme athénien de 17 gr. 46. Dans les villes baignées par la mer Égée, cette lutte fut inégale dès le début de la période que nous embrassons, par suite de la prépondérance maritime et politique que les victoires de Salamine, Platées et Mycale, en 480 et 479, assurèrent à Athènes ; l'étalon éginétique devait succomber rapidement, comme Égine elle-même. Mais dans les pays plus éloignés ou dans l'intérieur des terres, c'est-à-dire là où l'action dominatrice d'Athènes ne put pénétrer ou se fit sentir d'une manière moins immédiate, en Crète, dans tout le Péloponnèse, à Delphes, en Béotie, l'étalon éginétique résista avec succès aux prétentions envahissantes de son rival : il ne fallut rien de moins que le prestige des armes d'Alexandre pour le faire disparaître de ces contrées. C'est à ce duel économique et métrologique que nous allons d'abord assister, car d'autres systèmes de taille comme celui de Corinthe (statère de 8 gr. 72 à 8 gr. 60 ; drachme de 2 gr. 90) et celui de Milet (tétradrachme de 14 gr. 56) ne figurent dans la mêlée que sporadiquement et ne sont guère en cause, du moins au ve siècle, dans le champ géographique que nous avons à parcourir.

Au ive siècle nous verrons intervenir un nouveau facteur, c'est l'étalon rhodien (tétradrachme de 15 gr. 50 à 14 gr. 20), dérivé intermédiaire de ceux de Milet (14 gr. 56) et de Chios (15 gr. 88) et qui, répandu au ive siècle, en concurrence avec l'étalon persique, dans tout l'Orient maritime, se trouve en lutte avec les étalons attique et éginétique qu'il finit par supplanter dans un grand nombre des villes commerçantes du bassin de la mer Égée, et jusqu'en Égypte et en Cyrénaïque.

I. *La ligue attico-délienne* [1].

Après le départ des Perses vaincus à Salamine en 480, la population d'Athènes se hâta de rentrer dans la ville dévastée et incendiée. Tout fut vite restauré, jusqu'aux remparts qui, le cas échéant, auraient mis Athènes à l'abri d'un nouveau coup de main de la part des Asiatiques. Les mines du Laurion procurèrent l'argent nécessaire à ces dépenses. Les Athéniens songèrent ensuite à poursuivre les Perses sur mer, de concert avec les autres Grecs [2].

Au printemps de 478, une flotte fédérale sous les ordres du roi de Sparte Pausanias prit la mer : elle se composait de 50 trières péloponnésiennes, de 30 navires athéniens et d'autres vaisseaux fournis par les Insulaires et les Ioniens d'Asie-mineure. Après avoir essayé ses forces dans une démonstration contre Chypre, Pausanias cingla vers les mers du nord, s'engagea dans l'Hellespont et la Propontide et s'empara de Byzance, dans l'hiver de 478-477 [1].

Mais l'arrogance des Lacédémoniens indisposa leurs alliés; Uliadès de Samos et Antagoras de Chios provoquèrent le refus d'obéissance, proposèrent de remettre le commandement de la flotte fédérale aux stratèges athéniens, Cimon, fils de Miltiade et Aristide. Dès lors, les Lacédémoniens irrités se désintéressèrent des opérations maritimes (printemps de 477) [2].

Les chefs athéniens se préoccupèrent aussitôt de donner une organisation cohérente et durable à ce concours des flottes des villes grecques, en liant les participants par un contrat. Ils fixèrent à ceux-ci un lieu de réunion, — non point à Athènes, ce qui eut risqué d'éveiller les susceptibilités et la jalousie, — mais à Délos, « l'île sacrée dont les panégyries printanières n'avaient jamais cessé d'être un point de ralliement pour les Grecs de l'Archipel. Au printemps de 476, s'y tint la première assemblée régulière de la symmachie nouvelle, dont Aristide fut chargé d'assurer les ressources, en vue de la guerre de représailles » [3].

Centre religieux et géographique, Délos donnait à la confédération un caractère amphictyonique permettant de ménager l'amour-propre des petits États qui, s'ils consentaient à se grouper autour d'Athènes, ne voulaient pas qu'aucune atteinte

1. Nous avons déjà traité de cette Ligue et de son action au point de vue monétaire, en ce qui concerne les villes grecques des côtes d'Asie-mineure, dans l'Introduction générale de notre tome deuxième (*Descr. hist.*, t. II, p. 19 et suiv.). Nous reprenons ici le même sujet en le complétant d'après des travaux plus récents des épigraphistes et en l'envisageant surtout au point de vue des îles de la mer Égée. Cf. notre mémoire plus complet, dans la *Revue numismatique*, 1913, p. 457 à 485. Rud. Weil, *Zeit. für Numism.*, t. XXVIII (1910), p. 351 et suiv. Théod. Reinach, *L'anarchie monétaire et ses remèdes*, in-4°, 1911, p. 1 à 14 (Extrait du t. XXXVIII, 2e partie, des *Mémoires de l'Académie des Inscript. et Belles-Lettres*) ; Percy Gardner, *Coinage of the Athenian Empire*, dans le *Journal of Hellenic Studies*, t. XXXIII (1913), p. 147 à 188.

2. Hérodote, VII, 176; Diod. Sic., XI, 4, 1; cf. Eug. Cavaignac, *Hist. de l'Antiquité*, t. II, *Athènes*, p. 40.

1. Eug. Cavaignac, *Hist. de l'antiq.*, t. II, *Athènes*, p. 42.

2. Nous suivons l'excellent résumé des événements, présenté par M. Cavaignac, *op. cit.*, p. 42.

3. E. Cavaignac, *op. cit.*, p. 43 ; cf. E. Curtius, *Hist. grecq.*, trad. Bouché-Leclercq, t. II, p. 369.

fut portée à leur autonomie. Les stratèges athéniens, habilement conseillés par Aristide, comprirent que, tout en assurant à la Ligue les organes nécessaires à sa vitalité, ils devaient surtout éviter de paraître vouloir instaurer la domination d'Athènes.

Après la défection et la fuite de Thémistocle, en 476 [1], Aristide demeura le seul homme de confiance des ligueurs. Son prestige était immense; il en usa pour faire accepter aux îles de l'Archipel et aux villes des côtes égéennes les conditions dans lesquelles chacune d'elles devait coopérer à la défense commune et à l'entretien de la flotte fédérale. Il représenta qu'il fallait pourvoir à la construction, l'équipage et l'entretien d'une flotte d'au moins 200 trières montées par 40,000 matelots; la solde des matelots était alors de 2 oboles par jour.

Quelques grandes villes comme Mytilène de Lesbos, Chios et Samos pouvaient fournir ensemble une flotte presque aussi nombreuse que celle d'Athènes. Mais la plupart des autres, surtout les îles égéennes, ayant peu de vaisseaux furent invitées à fournir à la Ligue une contribution en argent. La somme annuellement nécessaire fut fixée à 460 talents (2,500,000 francs environ) [2]. Aristide chargé de répartir cette contribution entre les États confédérés, proportionnellement à leur importance et à leurs revenus, s'en acquitta si bien qu'il reçut le surnom de Juste.

Dans les années suivantes, le budget de la Ligue s'accrut de l'annexion de villes nouvelles délivrées du joug des Perses par les campagnes de Cimon. Le tribut total passa ainsi à 500, puis à 600 talents.

Tout alla bien dans les premières années. Cimon, à la tête de la flotte fédérale, débusqua de la Macédoine et de la Thrace les dernières garnisons perses. Il prit Eion dès 476, réoccupa Byzance en 472, purgea l'Archipel des pirates qui avaient leur repaire à Carystos et dans l'île de Skyros. En 466, avec 250 trières, il prit Phasélis et remporta la grande victoire de l'Eurymédon; l'année suivante il acheva la délivrance de la Chersonnèse de Thrace.

Dès lors, le péril asiatique était conjuré; on pouvait songer à porter l'offensive en Asie, au cœur même de l'empire perse.

Mais ces heureuses campagnes eurent pour effet d'amener un changement dans l'état des esprits. Les alliés et les tributaires d'Athènes considérant que le danger d'une nouvelle invasion était écarté, estimèrent que la prolongation de l'hégémonie athénienne n'était plus nécessaire. En fin de compte les victoires de Cimon, remportées en partie avec leur argent, leurs marins et leurs vaisseaux, profitaient à Athènes seule. Ils voyaient avec dépit les Athéniens garder l'argent du butin fait sur l'ennemi, pour embellir leur capitale, thésauriser et projeter de bâtir un temple grandiose, le Parthénon, à leur déesse Poliade, Athéna. On disait qu'à une συμμαχία, les Athéniens substituaient progressivement une ἀρχή, c'est-à-dire leur thalassocratie [1]. Quels ne furent pas les murmures lorsqu'Athènes mit en mouvement les forces fédérales pour faire, à son profit exclusif, la conquête des mines d'or et d'argent de l'Epi-Thrace et du mont Pangée! Par la descrip-

1. Voyez ci-dessus, *Descr. hist.*, t. II, p. 74; cf. Cavaignac, *op. cit.*, p. 46.
2. Thucydide, I, 96.

1. Cf. *Descr. hist.*, t. II, p. 19 à 22.

tion que fait Eschyle de cette région minière dans sa tragédie des *Perses*, représentée pour la première fois en 472 (vers 494 et 877 et s.), on voit que les imaginations grecques furent aussi surexcitées au sujet des mines d'or du Pangée, que le furent les esprits à l'époque moderne, lors de la découverte des mines d'or de l'Eldorado, de la Californie ou du Transwaal. Ces expéditions dans la région du bas Strymon en 465-464, furent extrêmement meurtrières, et si les confédérés les payèrent de leur sang et de leur argent, les Athéniens seuls en recueillirent le bénéfice.

Par surcroît, les Athéniens affichaient la prétention de s'immiscer dans les affaires intérieures de leurs alliés. Ils leur imposaient partout une constitution démocratique à l'imitation de celle d'Athènes.

Bref, le mécontentement devint général; alliés et tributaires refusant désormais de payer leur contribution fédérale, on vit la flotte placée sous les ordres des amiraux athéniens surtout occupée, comme le dit M. E. Cavaignac, à des tournées de perceptions, depuis le Pont Euxin, Byzance et Calchédon, jusqu'à Rhodes et aux côtes de Carie, pour contraindre les villes récalcitrantes à verser le tribut consenti par elles au temps d'Aristide.

Le signal de la révolte partit de l'île de Naxos : c'était peu après 470. Cimon vint forcer l'île à rentrer dans le devoir. Une partie des habitants furent exilés et remplacés par des clérouques athéniens [1]. En 465, Thasos, à son tour, s'insurgea. Cimon accourut, détruisit les 33 vaisseaux des Thasiens. La capitale de l'île, bloquée, finit par se rendre en 463 [2]. Malgré, ou peut-être à cause de ces châtiments exemplaires, le malaise ne fit que s'accroître. En 454, on crut y remédier par une révision générale des tarifs. L'apaisement apparent qui résulta de cette mesure fut mis à profit par les Athéniens défiants et avisés, pour transporter la caisse fédérale de Délos à Athènes, sous prétexte de la mettre mieux à l'abri d'une surprise, parce qu'on venait de subir un léger échec en Egypte en voulant soutenir la révolte d'Inaros contre les Perses [1]. La réserve était alors de 3000 talents (18 millions de drachmes).

Cette caisse fut déposée au Parthénon sous la garde d'Athéna, et en retour de cette protection morale, Athéna perçut désormais annuellement sur le Trésor fédéral, le soixantième du tribut annuel, c'est-à-dire environ sept ou huit talents, qui furent versés dans le Trésor de la déesse et destinés à la reconstruction de son temple [2]. Bien mieux encore, on vit Périclès employer une partie du trésor fédéral, — la réserve était de 6000 talents en 443 (36 millions de drachmes) — à payer les constructions et les sculptures du Parthénon où la statue d'Athéna devait être solennellement installée le 15 septembre 438 [3].

Outrées de tant d'audace, bien des villes allaient jusqu'à regretter le protectorat perse qui les avait laissées libres dans leur droit de monnaie [4], leurs tribunaux, leur administration intérieure; tandis qu'Athènes tracassière leur dictait des constitutions politiques comme celle qu'elle imposa en 450 à Erythrées d'Ionie [5], réclamait l'impôt

1. Thucydide, I, 98; Cavaignac, *op. cit.*, p. 51.
2. Cavaignac, p. 52.

1. E. Cavaignac, p. 72; cf. *Descr. hist.*, t. II, p. 21.
2. Cavaignac, *op. cit.*, p. 72.
3. Cavaignac, *op. cit.*, p. 109; Percy Gardner, *Journal of Hellenic Studies*, t. XXXIII, 1913, p. 152.
4. Voyez notre *Descr. hist.*, t. II, p. 15 et suiv.
5. *C. I. Att.*, I, 9.

du sang avec de lourdes contributions pécuniaires qui même étaient détournées de leur véritable but. Les Athéniens, émus de ce mouvement, crurent de bonne politique, même sous Périclès, de fermer les yeux sur des retards de paiements, de se contenter d'acomptes et de consentir des dégrèvements, ce qui ne les empêchait point de se montrer cruels et sans merci là où ils dominaient par la force. Thasos, par exemple, vit en 446, son tribut porté arbitrairement de 3 talents à 30 talents (180,000 drachmes) [1].

Mégare massacra la garnison athénienne mais fut bien vite châtiée. L'Eubée, aussi, à la porte d'Athènes, se souleva toute entière. Périclès y dirigea une répression sanglante à la suite de laquelle des clérouques athéniens furent installés dans l'île à la place des indigènes expulsés.

Cependant, Périclès, le premier, sentait bien que des réformes s'imposaient. En 443 on admit le principe de la révision périodique des tarifs, tous les quatre ans, par des commissaires financiers spéciaux. Une commission dont Sophocle fit partie, partagea les villes tributaires en cinq districts ou cercles financiers (φόροι) : Iles égéennes, Ionie, Carie, Hellespont, Thrace [2].

Rien n'y fit. La révolte la plus terrible qu'Athènes eut à réprimer fut celle de Samos, en 440. Cette île qui était avec Lesbos et Chios, la plus importante de la Confédération attico-délienne, fournissait 100 trières montées par 20.000 matelots. Il ne fallait pas laisser à l'insurrection le temps de s'organiser et de se propager. Périclès en personne, comme en Eubée, dirigea les représailles. Samos succomba après un siège de neuf mois (439); ses murailles furent rasées, sa flotte confisquée; ce qui restait des habitants dut payer une indemnité de guerre de 1.500 talents (9 millions de drachmes) [1].

Les villes qui avaient sympathisé avec les révoltés furent aussi traitées sans merci. Milet dut consentir à payer annuellement 10 talents; Byzance fut tarifée à 21 talents (126.000 drachmes). Potidée passe, en 435, de 6 talents à 15 talents. En revanche, la plupart des Cyclades sont dégrevées. Parfois, pour légitimer une augmentation de tribut, Athènes argue du développement commercial de telle ou telle ville ou de besoins pressants, comme lors du fameux siège de Potidée en 431, ou en 428, lors de la défection de Lesbos, ou encore en 425, lors de l'expédition de Pylos et de Sphactérie et du coup de main audacieux des Péloponnésiens en Attique.

Ce n'est pas exclusivement par abus de situation et rapacité égoïste que les Athéniens furent portés à ces excès. Les expéditions qu'ils étaient amenés à entreprendre de tous côtés, depuis le Pont Euxin jusqu'en Égypte, surtout dans le but de protéger la route maritime qui convoyait en Attique les céréales de la Chersonnèse Taurique, de la Thrace, même de la vallée du Nil; l'obligation où ils se trouvaient de faire partout la police des mers et de maintenir dans le devoir les villes tributaires disséminées sur toutes les côtes : telles sont les raisons légitimes qui nécessitaient l'entretien d'une flotte sur le pied de guerre.

1. Cavaignac, *op. cit.*, p. 81.
2. Cavaignac, *op. cit.*, p. 94; Curtius, *Hist. grecq.*, t. II, p. 524.

1. Cavaignac, *op. cit.*, t. II, p. 94. Cf. notre *Descr. hist.*, t. II, p. 1067.

Elle fut portée de 200 à 300 trières alors que, dans le même temps, le prix de toutes choses ayant renchéri, il fallut fixer la solde normale des marins à 3 oboles ou une demi-drachme par jour, au lieu de 2 oboles.

Les ressources des villes tributaires s'étaient d'ailleurs modifiées avec le temps, et, le plus ordinairement, augmentées dans des proportions considérables. Celles qui se trouvaient sur la route du Pont Euxin, en rapport d'affaires avec Sinope, Panticapée, Olbia, étaient dans un état de grande prospérité, à cause du commerce des céréales, des pelleteries, du poisson, de l'or de l'Oural, dont elles étaient les entrepôts. Il en était de même des villes côtières de la Thrace et de la Macédoine. L'industrie et le commerce s'étaient développés dans les mêmes proportions dans des villes comme Chios, Milet, Rhodes [1].

« Le mouvement du Pirée, dit M. Cavaignac, était de plus de 2,000 talents (1.200.000 drachmes); le mouvement de tous les ports égéens de 30.000 à 40.000 talents (240 millions) et les droits de douane devenaient la principale ressource des villes. En 413, Athènes songea en conséquence, à remplacer le tribut par un droit uniforme de 20 0/0 sur les marchandises » qui accostaient dans les ports de la mer Egée. Mais cette mesure même fut considérée comme une nouvelle affirmation de l'impérialisme athénien sur tous les ports, et elle ne fit qu'accentuer le mécontentement général.

Les villes ne voulaient rien entendre des nécessités nouvelles. Elles comparaient le tribut qu'elles avaient consenti au temps d'Aristide avec celui qu'on exigeait d'elles à présent, et même, contestant l'utilité de de la Ligue, elles revendiquaient leur complète autonomie. On vit les plus éloignées, comme celles de Carie, ne plus rien payer, bien qu'Athènes persistât à maintenir leurs noms sur les listes des tributaires.

Parmi les îles de l'Archipel, il en est deux qui, au milieu de tous ces événements, avaient réussi à sauvegarder leur indépendance, ce sont les doriennes Mélos et Théra. Cette dernière fut obligée de s'incliner devant la force, en 426. Quant à Mélos, elle eut l'audace de résister aux sommations athéniennes. La fragile Paix de Nicias, en avril 421, la sauva momentanément; mais, en 416, Athènes envoya contre elle une grande expédition; les Méliens finirent par succomber dans l'hiver de 416-415; la population fut égorgée et remplacée par des clérouques athéniens.

C'était de plus en plus dominer par la terreur et s'aliéner tous les Grecs. Aussi dès la première nouvelle des désastres de l'expédition des Athéniens en Sicile, en octobre 413, une défection générale éclata. Au printemps de 412, Chios, Erythrées, Clazomène, puis Lesbos, se déclarèrent contre Athènes et leur exemple fut suivi par toutes les villes de la côte asiatique. On peut dire qu'à partir de ce moment, les jours de l'empire attico-délien sont comptés; les succès partiels d'Alcibiade, de Thrasybule et de Conon ne réussirent pas à la sauvegarder. Le désastre final de la flotte athénienne à Aegos Potamos est du mois d'août 405 et la prise d'Athènes par les Lacédémoniens, du 25 avril 404 [1].

1. Paul Guiraud, *La main d'œuvre industrielle en Grèce*, p. 34 et s.; Cavaignac, *op. cit.*, t. II, p. 138.

1. *Descr. hist.*, t. II, p. 22.

II. *Le tétradrachme athénien, monnaie internationale de la Ligue attico-délienne. La monnaie d'or et de bronze.*

Les États, qui en 478, s'étaient groupés autour des Athéniens pour prévenir un retour éventuel des Asiatiques, entendaient bien, alors, garder leur autonomie politique et les droits monétaires qui en sont le symbole. Ils s'inclinèrent toutefois devant des nécessités d'ordre pratique qui devaient, fatalement, assurer la diffusion et la prédominance rapide de la monnaie athénienne au détriment de la leur propre. Athènes était l'âme de la confédération et les stratèges athéniens, les chefs reconnus des forces alliées. Bien que la caisse fédérale fût, au début, placée dans le sanctuaire panhellénique de Délos, l'administration en fut réservée à des *hellénotames* recrutés exclusivement à Athènes. Dès le premier jour, on sentit la nécessité d'adopter une monnaie commune, internationale, qui fût la *monnaie de la Ligue*, et en laquelle les comptes fédéraux dussent être établis. Du consentement de toutes les villes fédérées, cette monnaie fut la monnaie athénienne. Les tributs fixés par l'Athénien Aristide, sont, dès l'origine, partout évalués en argent attique. Les travaux de construction de la flotte, la solde des matelots et des équipages sont payés en monnaie d'Athènes ou comptés en monnaie attique.

Il n'était pas possible qu'il en fût autrement, à moins de multiplier, jusque dans le détail des menus comptes, les causes de réclamations individuelles et de conflits. Les équipages étaient recrutés dans tous les pays : il y avait des matelots de Milet, de Phasélis, de Phocée, de Chios, de Samos, aussi bien que d'Athènes, d'Égine, des Cyclades, de Cyzique, de Maronée, de Byzance. Si l'on eût dû payer ces contingents en monnaies de leurs pays respectifs, en pièces de valeur diverse et de toute provenance, évaluer leur solde, pour tel groupe en monnaie éginétique, pour tel autre en monnaie attique, milésiaque, phocaïque, persique, etc., on n'en fût, pour ainsi parler, jamais sorti. C'eût été, pour la flotte fédérale, une confusion générale dont peut nous donner quelque idée, suivant l'observation de M. Th. Reinach, le poète comique Diphile, mettant en scène, à la fin du IVe siècle, des gens qui discutent pour établir en monnaie attique ou en monnaie éginétique le prix du poisson sur le marché d'Athènes [1].

« Combien ce poisson? demande un acheteur à un marchand. — C'est *dix oboles*, répond celui-ci, sans préciser de quelle espèce d'oboles il s'agit. C'était là une restriction mentale. L'acheteur accepte ; le marché est conclu. Lorsqu'il s'agit de régler, l'acheteur veut payer la dette qu'il a contractée *en monnaie attique* : il compte *dix oboles*. Mais le marchand se récrie et prétend qu'il a voulu dire *dix oboles éginétiques* et non pas *dix oboles attiques*. Or, l'obole attique n'était que les 7/10 de l'obole éginétique.

Il n'est pas besoin d'insister sur les ennuis et les frais du change, sur les désagré-

1. Diphilos, *Fragm.*, 66, éd. Keil, *Comici attici*, t. II, p. 563 : cf. Th. Reinach, *L'anarchie monétaire et ses remèdes chez les anciens Grecs*, p. 2.

ments que tout acheteur ou vendeur devait éprouver à chaque instant [1]. On était, sur tous les marchés, dans la situation où nous nous trouverions si nous voulions, étant à l'étranger, payer tous nos achats jusqu'aux plus petits, avec de la monnaie française.

En un mot, l'unification de la solde des matelots de la flotte fédérale s'imposait, de la même manière qu'elle fut toujours nécessaire aux armées dans toutes les expéditions, et voilà pourquoi, satrapes perses, généraux grecs ou rois à la tête de leurs contingents, plus tard aussi les généraux romains de la République, sont investis du droit de monnaie et frappent souvent les espèces uniformes destinées à leurs soldats en campagne. A des hommes travaillant en commun, embarqués à bord de navires qui coopéraient à une action commune et obéissaient à un chef unique, accomplissant une besogne journalière collective, il fallait une solde établie dans un système monétaire unique, payée en une seule espèce de monnaie ou en pièces interchangeables. C'était l'intérêt de tous.

Pour remédier aux inconvénients quotidiens des opérations du change entre des monnaies de différents systèmes circulant sur le même marché, les Anciens ont eu recours à divers procédés. Parfois, ils ont émis en abondance, dans chacun des systèmes, les divisions qui correspondaient exactement les unes avec les autres. On savait, par exemple, dans le sanctuaire panhellénique de Delphes, où les pèlerins apportaient leurs offrandes en argent de toutes les tailles, que le tétrobole éginétique (4 gr. 25) était presque l'équivalent de la drachme attique (4 gr. 36); que le diobole éginétique (2 gr. 12) pouvait passer pour un triobole attique (2 gr. 18) et l'obole éginétique (1 gr. 06) pour un trihémiobole attique (1 gr. 09); qu'il y avait égalité entre le tritémorion attique (0 gr. 54) et l'hémiobole éginétique (0 gr. 53). On savait aussi que le trihémiobole corinthien était l'équivalent de l'obole attique (0 gr. 72); que la drachme corinthienne correspondait au tétrobole attique (2 gr. 90); le triobole corinthien au diobole attique (1 gr. 45); le diobole persique au triobole milésiaque, etc.

D'autres fois, les Anciens constituèrent des Unions monétaires. Au début du IVe siècle, Phocée et Mytilène contractent un arrangement par lequel il est décidé que les hectés d'électrum des deux villes circuleront librement dans chacune d'elles, mais qu'elles frapperont alternativement pendant un an, ce numéraire commun. Durant une année, l'émission a lieu à Phocée et les hectés frappées dans cette ville portent comme symbole adjoint, un petit *phoque*; l'année suivante, l'atelier de Phocée doit chômer; c'est au tour de celui de Mytilène de fonctionner, et ses produits se distinguent par un petit *coq* en symbole [1].

Les monnaies fédérales de la Confédération béotienne au type du bouclier échancré, présentent un autre arrangement. Les pièces de toutes les villes de la confédération sont semblables de types, de poids et d'aloi; elles ne se distinguent que par la présence au revers, de l'initiale de chaque atelier. Les ligues arcadienne et achéenne ont un monnayage fédéral qui a des particularités analogues. Citons encore les *cistophores* de la province d'Asie aux IIe et

1. *Descr. hist.*, t. II, p. 22-23.

1. Cf. notre *Descr. hist.*, t. II, p. 1198.

Ier siècle avant notre ère ; les *citharéphores* (κιθαρηφόροι) de la confédération lycienne ; les monnaies de Philippe et d'Alexandre le Grand dont la frappe fut continuée durant les IIIe et IIe siècles, avec les mêmes types et le même poids, non seulement dans la Grèce d'Europe, mais dans la plus grande partie de l'Orient, furent aussi comme les chouettes athéniennes, un numéraire international qui demeura séculairement le principal véhicule du commerce des villes helléniques et même des barbares.

Souvent les opérations du change étaient réglées par des tarifs légaux affichés sur le marché par l'autorité urbaine. On a trouvé à Delphes un décret de ce genre qui se rapporte à l'an 96 avant J.-C. [1]. Des règlements analogues furent constamment publiés et affichés dans nos villes du moyen âge, également encombrées de pièces de toute provenance, de tout poids, de tout aloi.

L'application de tous ces remèdes à la multiplicité des monnaies entraînait, malgré tout, des difficultés, des délais, des discussions que supprimait l'adoption d'une monnaie unique. Dans la pratique, Athènes, en tant que maîtresse de la Ligue attico-délienne répondait donc au vœu du commerce et de tous les individus en substituant sa propre monnaie aux espèces locales.

La monnaie à la chouette était connue sur tous les marchés depuis la réforme qui suivit la bataille de Marathon et qui en avait régularisé les émissions ; depuis surtout la découverte, en 483, des nouveaux gisements du bourg de Maronée dans le Laurion, qui avaient permis d'en développer la frappe et d'équiper avec cet argent, sur les conseils de Thémistocle, la flotte qui vainquit à Salamine, en 480. Le *tétradrachme* à la chouette était populaire dans les villes maritimes du bassin de la mer Egée, dès avant la constitution de la Ligue de 478. Il avait une excellente réputation, était jugé la meilleure monnaie pour son titre élevé et régulier, bien supérieure sous ce rapport au statère d'Égine à la tortue qui est d'aloi incertain, et dont le poids est peu régulier [1].

La valeur relative de l'or à l'argent à Athènes, au temps de Périclès, était comme 1 à 14 [2].

Ainsi, Athènes conquit l'hégémonie monétaire, corollaire de l'hégémonie politique et de la domination sur toutes les mers. C'était la fortune d'Athènes, puisque l'approvisionnement presque inépuisable en *chouettes*, se trouvait dans l'exploitation des mines du Laurion qui était exclusivement aux mains des Athéniens. Aussi, la frappe des tétradrachmes à la chouette fut-elle poussée avec une activité fébrile.

Tels sont les faits et la situation économique qui, durant la plus grande partie du Ve siècle, amenèrent l'extraordinaire diffusion de la monnaie athénienne dans tout le bassin oriental de la Méditerranée.

La flotte fédérale, ainsi que les navires de commerce d'Athènes, transporte les chouettes sur toutes les côtes : en Égypte, à Chypre, en Phénicie ; à Sinope, à Panticapée, à Olbia ; à Corcyre, à Cyrène, à Tarente, à Syracuse : aussi, on les trouve partout, associées à tous les trésors monétaires.

Par contre, si l'on passe en revue, une à une, les villes monétaires auxquelles Athè-

1. Th. Reinach, *L'anarchie monétaire*, p. 7 et suiv.

1. Aristophane, *Les Grenouilles*, vers 730 ; cf. notre *Descr. hist.*, t. I, p. 662 et 778.
2. Th. Reinach, *L'histoire par les monnaies*, p. 50.

nes imposait son protectorat, on constate que presque toutes cessent de battre monnaie a partir du moment où elles entrent, de plein gré ou de force, dans la Ligue; ou bien, que leur numéraire autonome consiste, dès lors, exclusivement en menue monnaie locale, — la drachme et ses divisions, — dont le cours était restreint à la ville et à sa banlieue. C'est la déchéance de tous les monnayages autonomes.

Dès le jour où Égine est contrainte de devenir tributaire, en 456, Athènes lui impose de cesser la frappe de ses statères à la tortue. Les tétradrachmes athéniens les remplacent, même à Égine, pour le commerce extérieur de l'île. Les Éginètes gardent seulement le droit d'émettre la *drachme* à la tortue et ses subdivisions, pour alimenter le petit commerce du marché intérieur et de la vie journalière des habitants. C'est ainsi que le *statère* d'Égine qui avait si longtemps dominé dans le commerce des îles et des côtes occidentales de la mer Égée fut, du jour au lendemain, banni de la circulation internationale et vit sa source tarie pour de longues années.

En Eubée, les seules villes qui aient un atelier monétaire au ve siècle, après le départ des Perses en 479, sont Carystos et Érétrie. La première n'a pas de monnaie au-dessus de la drachme durant l'hégémonie d'Athènes qui lui est imposée à partir de 470. Quant à Érétrie, elle ferme complètement son atelier pour ne le rouvrir qu'à l'automne de 411, c'est-à-dire lorsqu'à la faveur des revers des Athéniens en Sicile, les villes grecques commencent à reprendre leur indépendance [1].

Dans les Cyclades, Andros cesse tout monnayage au ve siècle ; de même, les trois villes de l'île de Céos, Carthæa, Coressia et Julis. Délos elle-même ne rouvre pas son atelier après la fuite des Perses en 479. Quant aux îles qui, après la retraite des Asiatiques, avaient réparé leurs ruines et recommencé à battre monnaie, — Ténos, Siphnos, Naxos, Paros, Théra, — elles se voient forcées de fermer de nouveau leur atelier, au fur et à mesure qu'elles entrent dans l'alliance athénienne, soit de leur plein gré, soit qu'elles y soient contraintes par les armes, comme Naxos en 469, ou Théra en 426. Elles ne rouvrent leur atelier qu'après les échecs des Athéniens en Sicile en 413, à l'appel des Lacédémoniens, ou à la suite de la chute d'Athènes en 404 ou, pour quelques-unes, seulement au début du IVe siècle. Mélos, au contraire, dira-t-on, a de beaux statères d'argent de poids milésiaque, qui se répartissent sur la plus grande partie du ve siècle. Mais l'existence de cette remarquable série de statères méliens, loin de contredire la règle, en est, au contraire, une éclatante confirmation, puisque Mélos opposa à l'hégémonie athénienne une résistance acharnée dont Athènes ne vint à bout qu'en 416. Aussi, à partir de cette date, les statères de Mélos cessent d'être frappés : la Mélos athénienne n'a plus de monnaie autonome. L'île ne reprend sa vie monétaire qu'après la chute d'Athènes en 404, lorsque l'harmoste lacédémonien Lysandre réinstalle dans leurs foyers les Méliens exilés [1].

1. P. Six a démontré (*Num. Chron.*, 1895, p. 183) que les monnaies d'Érétrie classées par B. Head entre 480 et 445, sont en réalité antérieures à la destruction d'Érétrie par les Perses. M. Rud. Weil a suivi, à tort, le classement chronologique de B. Head. Cf. E. Babelon, *Traité*, *Descr. hist.*, t. I, p. 686 et suiv.

1. Percy Gardner, *Journ. of Hellen. Studies*, t. XXXIII, p. 158.

Suivons à présent, avec la liste des tributs, les côtes d'Asie-mineure. Phaselis, le grand port de la côte lycienne, frappe des statères de poids persique (11 gr. 22) jusqu'en 466. Elle ferme son atelier à cette date qui est celle où, délivrée du joug perse, elle devient membre de la Confédération attico-délienne. Elle ne le rouvre qu'à la faveur des humiliations répétées d'Athènes, à partir de 413.

Cnide, dont le monnayage fut si abondant jusqu'en 480, cesse de frapper ses tétradrachmes autonomes et se borne à émettre des drachmes et des dioboles durant tout le temps qu'elle demeure affiliée à la Ligue; et encore, ce monnayage d'appoint, destiné à la circulation locale, est très pauvre et paraît avoir été intermittent. Ce n'est qu'après la chute d'Athènes qu'elle inaugure l'émission de ses beaux tétradrachmes de poids rhodien, aux types de la tête d'Aphrodite Euploia et de la protomé de lion.

Halicarnasse et Iasos n'ont point de monnaies tant qu'elles sont membres de la Ligue.

Dans l'île de Rhodes, les trois villes qui frappaient avant l'invasion perse de si remarquables statères d'argent, Lindos, Ialysos et Camiros, se contentent, tant qu'elles sont tributaires de la Ligue, d'émettre de la menue monnaie. Il y a pourtant, à Ialysos, un très rare statère de poids milésiaque (14 gr. 47), aux types de la protomé de sanglier et de la tête d'aigle, qui, par son style, paraît postérieur à la bataille de l'Eurymédon en 465; mais c'est là, pour Rhodes, une exception qu'expliqueraient, sans doute, des circonstances particulières.

La grande Milet cesse de battre monnaie durant tout le ve siècle. Il en est de même de la plupart des autres villes de l'Ionie méridionale. Il convient toutefois d'expliquer, pour cette région de la côte d'Asie-mineure, d'apparentes exceptions.

Cinq centres commerciaux importants, Cos, Samos, Chios, Éphèse et Téos poursuivent, au ve siècle, la frappe de leurs grandes pièces autonomes. Cos continue la frappe de ses tétradrachmes aux types du crabe et du discobole; mais ce sont, il importe de l'observer, des tétradrachmes taillés dans le système attique et ils ne furent frappés que par intervalles éloignés, seulement à l'occasion de la célébration des fêtes fédérales d'Apollon Triopien; ce sont des pièces agonistiques [1].

Samos, Lesbos et Chios étaient membres de la Ligue, mais sur le pied d'égalité avec Athènes; Samos fournissait à la Ligue 100 trières montées par 20.000 matelots. Ayant une flotte à part, qu'elle recrutait et soldait directement, et dont elle conservait la direction, on conçoit que Samos ait continué à émettre sa monnaie autonome. Elle a deux séries de pièces, des tétradrachmes de poids attique (17 gr. 20) et des statères du poids spécial de 13 gr. 28. Samos, alliée d'Athènes mais non sujette, ne tarda pas à trouver insupportable l'ingérence d'Athènes dans ses affaires. Nous avons rappelé sa révolte de 440 et la répression à la suite de laquelle Samos devint le principal point d'appui des armées athéniennes opérant sur les côtes d'Asie-mineure. Ces événements et ce rôle spécial de Samos expliquent donc aisément la persistance du monnayage samien au ve siècle [2].

1. E. Babelon, *Traité. Descr. hist.*, t. II, p. 1035; Percy Gardner, *Journal of Hellen. Studies*, t. XXXIII, p. 164.

2. Percy Gardner, *Journ. of Hellen. Studies*, t. XXXIII, p. 160.

Chios continua, elle aussi, la frappe de ses tétradrachmes au type du sphinx, qui pèsent 15 gr. 26; mais, ici encore, il ne faut pas perdre de vue que Chios, comme Samos, était alliée et non tributaire d'Athènes et qu'elle avait sa flotte autonome dont elle entendait régler à son gré l'équipement et la solde [1].

Éphèse dont la contribution est fixée à 45.000 drachmes en 454, avait, suivant M. Cavaignac, une population d'environ 30.000 habitants. Elle frappe, avant d'entrer dans l'alliance en 469, des statères d'argent de 13 gr. 60. Si, après cette date, ils continuent à être émis, c'est vraisemblablement en vertu d'une convention spéciale avec Athènes, pour payer les frais de la reconstruction du temple d'Artémis qui avait été incendié. On sait que le nouveau temple, beaucoup plus vaste et plus somptueux que l'ancien, fut achevé en 460. La frappe des statères de 13 gr. 60 paraît avoir cessé peu après. Ce n'est que lors des revers des Athéniens en Sicile en 413, qu'Éphèse, levant, des premières, l'étendard de la révolte, reprend l'émission de ses grandes pièces d'argent.

Quant à Téos dont le tribut est de 36.000 drachmes et la population d'environ 24.000 habitants, si elle continue sous l'hégémonie athénienne la frappe de ses statères éginétiques au type du griffon, c'est pour des raisons particulières que nous ignorons.

En présence de ces exceptions, il faut sans doute, pour les expliquer, faire intervenir le mauvais vouloir des villes à se plier aux exigences d'Athènes, sous ce rapport aussi bien qu'en ce qui concerne le versement du tribut annuel. En un mot, quand nous voyons se produire, exceptionnellement, le monnayage d'un statère autonome dans quelque ville de la Ligue attico-délienne, nous devons nous demander s'il n'est point un témoignage d'indépendance et d'insubordination vis-à-vis du protectorat athénien, ou si certaines villes ne seraient pas entrées dans la Ligue seulement en posant leurs conditions, c'est-à-dire en vertu de traités spéciaux qui réservaient formellement leurs droits monétaires, ou de conventions par lesquelles elles s'engageaient, par exemple, à fournir des vaisseaux armés et payés par elles, à la place de tout ou partie de leur contribution en argent.

Colophon n'avait pas d'atelier monétaire avant l'invasion perse en 480. Après la bataille de Mycale en 479, elle entre dans la Ligue et nous possédons le traité qu'elle conclut avec Athènes à cette occasion [1]. Aussi, sa monnaie au type d'Apollon Clarios et de la lyre ne comporte point de divisions supérieures à la drachme. Érythrée et Clazomène n'ont également, au ve siècle, que de la menue monnaie frappée pour les besoins du petit commerce qui ne dépassait pas leur enceinte ou leur banlieue [2].

Quant aux villes qui frappaient l'électrum, Athènes ne songea point à les contrarier dans l'exercice de leurs droits monétaires. Durant tout le ve siècle, Phocée et Mytilène émettent en abondance leurs fameuses hectés phocaïdes en électrum, et Cyzique, sa splendide série de statères de même métal. Mytilène de Lesbos s'étant révoltée en 428, fut tout de suite châtiée et

1. Percy Gardner, *loc. cit.*, p. 161.

1. *C. I. Att.*, I, n° 13.

2. Percy Gardner, *Journal of hellenic Studies*, t. XXXIII, p. 167.

traitée, comme Samos, en pays conquis. Mais sous le joug athénien comme auparavant, elle continua le monnayage de ses hectés d'électrum [1].

Ce monnayage d'électrum qui circulait à bord des vaisseaux de la flotte fédérale et dont les comptes athéniens font de si fréquentes mentions, remplaçait, pour les alliés, la monnaie d'or, et c'est là, sans doute, comme l'a pensé F. Lenormant, ce qui explique l'abondance de ses émissions et la faveur dont il jouissait même dans la capitale de l'Attique, à côté des *chouettes* d'argent. Athènes respecte le statère d'électrum de Cyzique dont elle se sert comme d'un supplément à sa monnaie nationale pour son commerce si développé dans la Propontide et le Pont Euxin. D'ailleurs, les statères de Cyzique donnaient lieu, à Athènes, de la part des banquiers et des changeurs, à un agiotage qu'on peut soupçonner d'avoir été tout au bénéfice des habitants de la capitale de l'Attique. Ils n'avaient donc point intérêt à contrarier l'émission de ces espèces étrangères qui étaient l'objet d'opérations avantageuses [2]. Au contraire, pour leurs monnaies d'argent, Cyzique, Phocée et Mytilène ne font pas exception à la règle et, durant tout le ve siècle, elles ne frappent, elles aussi, que de menues pièces pour la circulation urbaine.

A l'exception du beau statère d'argent d'Assos, au type du Palladium, connu seulement en deux exemplaires et qui dut n'être frappé que pour une circonstance déterminée, à titre de médaille commémorative, toutes les villes de la côte de l'Éolide, de la Mysie et de la Troade ne frappent, au ve siècle, que la drachme et ses divisions inférieures. Ainsi en est-il à Cymé, Cebren, Dardanos, Gargara, Abydos, Astacos, Parion, Lampsaque. Ténédos même ferme tout à fait son atelier pour ne le rouvrir qu'au IVe siècle.

Calchedon et Byzance, l'une sur la côte d'Asie, l'autre sur la côte d'Europe, n'ont pas de pièces supérieures à la drachme dans leurs séries du ve siècle. Il faut en dire autant d'Héraclée de Bithynie et de Sinope qui, malgré son éloignement, était cliente d'Athènes ; autant aussi, de Sélymbrie et de Chersonesos de Thrace.

Toutes ces villes du Nord, jalonnaient le chemin du commerce des céréales et des pêcheries du Pont Euxin et de Panticapée, route que gardaient avec soin les vaisseaux de la Ligue, au service d'Athènes : il fallait avant tout assurer le ravitaillement de l'Attique.

Nous allons toutefois constater dans les parages de la mer de Thrace de notables exceptions à la règle générale.

Plusieurs villes de la côte méridionale de la Thrace, bien que tributaires d'Athènes, ne paraissent pas avoir été contrariées dans l'émission de leurs tétradrachmes autonomes. Aenos continue l'émission de ses tétradrachmes aux types de la tête d'Hermès et du bouc. Maronée poursuit aussi l'émission des siens, aux types du cheval et de la grappe de raisin. Ce monnayage d'Aenos et de Maronée est taillé suivant l'étalon attique : c'est encore de l'ἀργύριον ἀττικόν. Mais Abdère a, au ve siècle, des tétradrachmes abondants au type du griffon, qui pèsent 14 à 15 grammes [1].

1. *Descr. hist.*, t. II, p. 1192 ; Percy Gardner, *Journal of hellen. Studies*, t. XXXIII, p. 163.
2. Percy Gardner, *Journ. of Hellen. Studies*, t. XXXIII, p. 156-157.

1. Percy Gardner, *Journ. of hellen. Studies*, t. XXXIII, p. 175.

Ces villes de la Thrace méridionale étaient chargées par Athènes de tenir en respect les Thraces Odryses qui faisaient des incursions sur leur territoire : c'est là, peut-être, ce qui explique ce numéraire autonome avec lequel elles recrutaient et entretenaient leurs milices de terre sur le pied de guerre.

Au temps de son indépendance, Thasos émet des statères dont le poids, très irrégulier, varie de 11 à 9 grammes [1]. Thasos est, alors, une révoltée : son monnayage s'explique. Si elle en continue l'émission après 463, c'est-à-dire sous la domination athénienne, c'est parce qu'elle fut, pour une période assez longue, exemptée de tribut, en échange de quoi elle céda à Athènes le mont Pangée et ses autres possessions continentales si riches en mines d'or et d'argent. N'ayant point de contribution annuelle à verser, elle était libre de monnayer pour son commerce comme elle l'entendait. Ce monnayage autonome paraît avoir cessé en 446, quand les Athéniens portent le tribut des Thasiens de 3 talents à 30 talents.

Pour quelque raison particulière que nous ignorons, Acanthe, sur la côte de la Chalcidique, poursuit la frappe de ses tétradrachmes attiques au type du lion dévorant le taureau. Cette ville était assez indépendante pour que, dès 424, elle n'hésitât point à contracter une alliance avec Sparte et à remplacer, à partir de ce moment, l'étalon attique de ses monnaies par l'étalon milésiaque de 14 gr. 52. C'est le temps de l'expédition de Brasidas et du commencement du monnayage d'Amphipolis qui s'explique par cette intervention des Lacédémoniens.

Quant aux autres villes de la côte macédonienne, Téroné, Olynthe, Potidée, etc., ainsi que l'île thessalienne de Péparéthos, elles suivent la loi commune imposée par Athènes, ferment leur atelier, ou restreignent leur monnayage autonome à *la drachme et ses divisions*, dès le jour où elles entrent dans la Ligue attico-délienne.

Dans cette revue sommaire qui pourrait être développée et précisée, nous avons laissé de côté, — il est à peine besoin de le faire remarquer, — les villes, extrêmement nombreuses, qui n'avaient pas encore ouvert d'atelier monétaire au moment de l'invasion des Perses et qui furent obligées, — conséquence de l'hégémonie athénienne, — d'attendre jusqu'après la chute d'Athènes en 404, pour inaugurer leur monnayage autonome.

Nous avons pris à tâche de citer seulement les villes qui frappaient déjà monnaie avant de devenir tributaires. On vient de le constater : presque toutes, elles émettent de grandes pièces d'argent, — tétradrachmes ou statères, — jusqu'au jour où elles sont membres de l'alliance ; une fois affiliées à cette confédération, elles ferment leur atelier ou elles n'émettent plus que la menue monnaie locale.

Cette pauvreté du monnayage des villes grecques tributaires d'Athènes au ve siècle, est plus frappante encore si on la met en parallèle avec le développement, à la même époque, du monnayage des villes qui ne faisaient pas partie de la Ligue.

Il suffira de rappeler l'abondance, la variété et la beauté artistique des statères, de poids éginétique, de Thèbes au ve siècle, ceux des grandes villes thessaliennes

1. Percy Gardner, *Journal of hellen. Studies*, t. XXXIII, p. 173 et 179.

comme Larisse et Phères; ceux d'Elis-Olympie, d'Argos, de Zacynthe; les statères de Corinthe et de ses colonies, sans parler des villes de Crète, de la Cyrénaïque, du monde grec occidental de l'Italie et de la Sicile, des villes grecques de la Cilicie, de la Pamphylie, de Chypre et de toutes les autres villes demeurées dans l'empire des Perses Achéménides, car jamais les Perses, plus libéraux qu'Athènes, ne contrarièrent le monnayage autonome des villes grecques englobées dans leur empire [1].

Ainsi, dans le commerce des villes du bassin de la mer Égée et même bien au delà, dès le début et tout le temps de la thalassocratie athénienne, les tétradrachmes à la tête d'Athéna et à la chouette, se substituent aux monnayages locaux indigènes. C'est dans cette diffusion qui persista trois quarts de siècle, que se trouve le secret de l'extrême abondance des tétradrachmes athéniens dits d'*ancien style*.

III. *Mesures de coercition prises par les Athéniens pour imposer les tétradrachmes à la chouette.*

Athènes était trop intéressée à la diffusion de ses chouettes pour ne pas chercher, dès le premier jour, à les imposer, même par des règlements ou par la force qui persuade mieux que tous les autres moyens, aux pays qu'elle avait réussi à englober dans cette Ligue qui était devenue rapidement un instrument de domination dans ses mains habiles.

Nous avons déjà signalé quelques-unes des mesures administratives auxquelles Athènes eut recours dans la dernière période de la guerre du Péloponnèse pour conserver le monopole monétaire [2]. Nous devons y revenir en nous éclairant des recherches récentes dont ces mesures ont été l'objet de la part de divers savants.

On a remarqué notamment qu'Aristophane y fait allusion. Dans sa Comédie des *Oiseaux*, représentée pour la première fois en 414, il met sur les lèvres d'un de ses personnages, des expressions qui rappellent le monopole monétaire qu'Athènes exerçait alors de plus en plus difficilement. Voici ce passage dans lequel il est question d'élaborer une constitution pour la cité aérienne des oiseaux :

Phisthétéros : « Quel est cet autre fâcheux, avec ses lois?
Le faiseur de lois : « Je suis un crieur des édits du peuple et je viens voir si tu veux acheter des lois.
Phisthétéros : « Que veux-tu dire?
Le faiseur de lois : « Pour que les Néphélococcygiens fassent usage des mêmes mesures, poids et monnaies [1] que les Olophyxiens.
Phisthétéros : « Je vais, en te rossant, te faire connaître les poids des Ototyxiens » [2].

Il est évidemment fait allusion dans ce passage, à quelque règlement qui ordonnait

1. Voyez sur ce point, *Descr. hist.*, t. II, p. 18.
2. Cf. notre *Descr. hist.*, t. II, p. 26.

1. Μέτροισι καὶ σταθμοῖσι καὶ νομίσμασι (ce dernier terme, νομίσμασι, est avec raison substitué par Rud. Weil à ψηφίσμασι).
2. Les *Néphélococcygiens* sont les habitants de la cité aérienne des Oiseaux; les *Olophyxiens* étaient les habitants d'un dème de l'Attique qui, sans doute, avait des lois spéciales dont les Athéniens plaisantaient. Sous prétexte d'avoir mal entendu le mot *Olophyxiens*, Phisthétéros dit en répondant, *Ototyxiens* (Ωτοτύξιοι au lieu de Ὀλοφύξιοι).

l'uniformisation des poids, mesures et monnaies [1]. On y reconnaît une mesure prise par Athènes pour imposer son système métrique et sa monnaie aux villes tributaires dont les réclamations étaient particulièrement âpres au temps où fut représentée la comédie des *Oiseaux*. Les Athéniens s'obstinaient à faire valoir les bienfaits d'une monnaie uniforme et commune à tous ; mais alliés et tributaires, au nom de leur autonomie perdue, demeuraient sourds à leurs remontrances. Des tentatives de monnayage de grosses pièces d'argent autonomes s'étant produites de divers côtés, Athènes résolut d'intervenir par la force pour les réprimer. Elle fit graver et exposer sur la place publique de toutes les villes tributaires, des décrets (ψηφίσματα) qui interdisaient le monnayage autonome sous les peines sévères.

Il nous est parvenu deux exemplaires de l'un de ces décrets prohibitifs, l'un de ces textes fut trouvé à Smyrne, l'autre dans l'île de Siphnos. Ces deux textes semblables, mais mutilés se complètent mutuellement, mais seulement en partie [2]. Ils se réfèrent à un décret antérieur sur la même matière, mais qui ne nous est point parvenu. Ce décret plus ancien, les Athéniens l'avaient rendu sur l'initiative d'un certain Cléarchos, pour interdire aux villes alliées le monnayage de l'argent (ἐάν τις κόπτῃ νόμισμα ἀργυρίο ἐν ταῖσι πόλεσιν), et de se servir de monnaies, poids et mesures autres que ceux d'Athènes. Des pénalités allant jusqu'à une amende de 10.000 drachmes y étaient prononcées contre les contrevenants.

Le second décret, — celui qui nous est parvenu en double exemplaire, — confirme les prescriptions du ψήφισμα de Cléarchos. Il ajoute que quiconque détient de l'argent non athénien (ξενικόν) est invité à le verser à l'hôtel des Monnaies de la localité, où les magistrats (ἐπιστάται) en feront le change en monnaie athénienne [1].

M. Th. Reinach place ce document entre

...εὐθυνόσθω μυρίαις δραχμαῖς · καταθεῖναι δὲ τὸ ψήφισμα τόδε τὸς ἄρχοντας ἐν ταῖσι πόλεσιν ἀναγράψαντας ἐν στήλῃι λιθίνῃι ἐν τῆι ἀγορᾶι ἑκάστης τῆς πόλεως καὶ τὸς ἐπιστάτας ἔμπροσθεν τὸ ἀργυροκοπίο · ταῦτα δὲ ἐπιτελεῖν Ἀθηναίος, ἐὰμ μὴ αὐτοὶ βόλωνται · δεηθῆναι δὲ αὐτων τὸγ κήρυκα τὸν ἰόντα ὅσα κελεύοσιν Ἀθηναῖοι · προσγράψαι δὲ πρὸς τὴν γνώμην τὴν τῆς βολῆς τὸν γραμματέα τὸν τῆς βολῆς, ἐάν τις κόπτηι νόμισμα ἀργυρίο ἐν ταῖσι πόλεσιν ἢ μὴ χρῆται νομίσμασιν τοῖς Ἀθηναίων ἢ σταθμοῖς ἢ μέτροις, ἀλλὰ ξενικοῖς νομίσμασιν καὶ σταθμοῖς καὶ μέτροις, τὴν τιμωρίαν (?) εἶναι κατὰ τὸ πρότερον ψήφισμα ὃ Κλεαρχος εἶπεν · τὸς δὲ ἰδιώτας ἀποδόναι τὸ ξενικὸν ἀργύριον — — ἕκαστον (?) ὅταμ βόληται, τὴν δὲ πόλιν καταλλάττειν (?) · ἀπογραψάντων δὲ τὰ αὐτὸ ἕκαστοι καὶ καταβαλόντων ἐς τὸ ἀργυροκόπιον, οἱ δὲ επιστάται παραδεξάμενοι ἐς λευκώματα ἀναγράψαντες καταθέντων — — εμπροσθεν το ἀργυροκοπίο σκοπεῖν τῶι βολομενωι, ἀναγράψαντες χωρὶς μὲν τὸ ξενικὸν, χωρὶς δε — — — ν ἀργύριον

1. Th. Reinach, *L'anarchie monétaire*, p. 4.

2. Le texte du ψήφισμα trouvé à Smyrne a été publié pour la première fois par A. Baumeister, dans les *Sitzungsberichte der Preussischen Akademie der Wissenschaften*, 1855, p. 197, nº 22. L'inscription de Siphnos a été publiée par Hiller von Gærtringen, dans les *Inscript. Insul. Maris Ægaei*, fasc. V, nº 480. Le mérite d'avoir rapproché les deux textes revient à M. Rudolf Weil, dans la *Zeit. für Numism.*, t. XXV, p. 52 à 62; le même, *Zeit. für Num.*, t. XXVIII, 1910, p. 356. Cf. Charles Michel, *Recueil d'Inscr. grecq. Supplément*, nº 1439; Eug. Cavaignac, *Histoire financière d'Athènes*, p. 186; Theod. Reinach, *L'anarchie monétaire et ses remèdes*, p. 4; Percy Gardner, *Journ of Hellenic Studies*, t. XXXIII, 1913, p. 150. Nous croyons devoir transcrire, ici, d'après ces savants, ce texte important auquel nous avons déjà fait allusion (*Descr. hist.*, t. II, p. 25).

1. Rud. Weil, *Zeit. für Num.*, t. XXV, p. 56 ; cf. Th. Reinach, *loc. cit.*, p. 5.

420 et 413 environ, c'est-à-dire vers le temps de l'expédition de Mélos (416) et avant la représentation des *Oiseaux* (414). Ces décrets, on le voit, sont les dernières manifestations de la politique d'intimidation et de coercition suivie par Athènes, tout le temps qu'elle se maintint à la tête de la Ligue attico-délienne.

Nous avons dit plus haut les raisons qui rendirent vaines ces mesures de rigueur : dès avant la fin de la guerre du Péloponnèse, le grand rôle commercial et économique des *chouettes* de l'ancien style est terminé. D'ailleurs une raison particulière vint rendre inefficaces les mesures coercitives des Athéniens et favorisa singulièrement la renaissance des monnaies locales : c'est que la source même des tétradrachmes athéniens se trouva tarie vers la fin de la guerre du Péloponnèse. L'occupation de Décélie par les Lacédémoniens, dès 413, obligea les Athéniens à suspendre l'exploitation des mines du Laurion [1]. Les esclaves eux-mêmes qui y travaillaient, provoqués à la révolte par les Lacédémoniens, désertèrent leurs chantiers dans la plus terrible des insurrections dont l'histoire ancienne ait gardé le souvenir. Pour longtemps le Laurion fut abandonné [2].

De là, la pénurie financière qui obligea les Athéniens, en 407, à épuiser leur réserve de l'Acropole et même à faire fondre les Victoires d'or qui décoraient les abords du Parthénon, puis en 406, à recourir pour la première fois au monnayage du bronze.

La monnaie d'or athénienne de l'an 407 n'est qu'une monnaie de nécessité qui fut retirée de la circulation aussitôt que les finances de la ville permirent de la remplacer par de la bonne monnaie d'argent [1]. Ce caractère de monnaie obsidionale doit être aussi reconnu aux premières monnaies de bronze. Nous racontons plus loin l'accueil défavorable qui fut fait à ces pièces de bronze ou de plomb, qu'on fut forcé d'émettre dès que l'accès aux mines d'argent du Laurion fut fermé et que les réserves métalliques du trésor d'Athéna eurent été épuisées.

Les vendeuses du marché d'Athènes, d'après un passage bien connu de l'*Assemblée des femmes* d'Aristophane, avaient l'habitude de loger dans leur bouche les minuscules divisions de la monnaie d'argent athénienne. Lorsqu'en 406 on émit, pour la première fois, de la monnaie de bronze, elles continuèrent de même et par habitude, à placer dans leur bouche les nouvelles espèces, bien qu'elles fussent plus encombrantes. L'une des commères que met en scène Aristophane, en 393, dit qu'elle avait la bouche pleine de pièces de cuivre lorsque le héraut public vint proclamer le décri de la monnaie de ce métal.

Cependant, ces pièces de bronze si méprisées présentaient un caractère plus pratique que les séries de petites pièces d'argent qui ne pesaient parfois que quelques centigrammes. S'il était plus incommode de les mettre dans la bouche, du moins on n'était pas exposé à les perdre aussi facilement; elles étaient plus maniables, plus aisément reconnaissables. Ces qualités ne trouvèrent pas grâce devant les usages routiniers et l'amour-propre des Athéniens.

1. Thucydide, VII, 91 ; cf. Percy Gardner, *Journ. of Hellen. Studies*, t. XXXIII, p. 153.

2. Ardaillon, *Les mines du Laurion*, p. 149 ; E. Babelon, *Traité. Théorie et Doctrine*, t. I, p. 796.

1. Percy Gardner, *Journ. of Hellen. Studies*, t. XXXIII, p. 185.

La monnaie de bronze succomba sous les sarcasmes des beaux esprits qui rimaillaient sur les πονηρὰ χαλκία; elle fut démonétisée en 393 [1].

Après une éclipse de 54 ans, le χαλκοῦς fit sa réapparition dans la capitale de l'Attique, en 339, sous l'empire des mêmes nécessités qui en avaient provoqué une première fois l'émission.

Hors d'Athènes on n'eut pas les mêmes préjugés. Le bronze est frappé dans tous les pays helléniques, au moins à partir du premier tiers du IVe siècle. Mais, partout aussi il est une monnaie de convention et non point, comme l'or et l'argent, une monnaie à valeur pleine. Les types ne garantissent plus la quantité de métal pur que contient la pièce; ils ne sont qu'une indication de sa valeur légale et conventionnelle. C'est ce que les Economistes appellent la monnaie-signe, par opposition avec la monnaie équivalent-réel.

IV. *Pays qui gardent l'étalon éginétique au* IVe *siècle. L'étalon rhodien, sa diffusion, son alliance avec l'étalon attique.*

La chute d'Athènes en 404 n'entraîna aucun changement monétaire dans les contrées du monde grec qui n'avaient pas fait partie de la Ligue attico-délienne. Corinthe, surtout à partir de l'an 400 environ, développe immensément la frappe de ses statères au Pégase (8 gr. 60), mais ces *poulains* se répandent surtout dans les pays occidentaux où ils sont imités dans toutes les colonies corinthiennes de l'Acarnanie, de l'Epire, de l'Italie méridionale et jusqu'en Sicile. Ils ne s'aventurent guère sur les marchés de la mer Egée.

Nous n'avons point à parler de Sparte, la victorieuse, qui n'a pas de monnaie avant Alexandre. Les autres villes du Péloponnèse, Argos, Phlionte, Sicyone, les villes d'Achaïe, Elis, Messène, Stymphale, Mantinée, Tégée, Mégalopolis après sa fondation sous l'impulsion d'Epaminondas, en 370, tout le Péloponnèse, en un mot, reste fidèle au système éginétique qu'il n'abandonnera qu'après Alexandre. La Crète aussi demeure entièrement éginétique. Mais ces monnaies péloponnésiennes et crétoises, même les statères, n'ont guère qu'une circulation locale; pas plus que les *poulains* de Corinthe elles ne pénètrent dans le commerce international égéen.

Le système éginétique continue à régner sans concurrent sur la Béotie, la Locride, la Phocide, durant le IVe siècle, jusqu'à Alexandre. A Delphes même, bien que dans les comptes du temple d'Apollon Pythien, l'argent de poids attique soit constamment cité en concurrence avec l'argent de poids éginétique, c'est l'éginétique qui reste l'étalon de la monnaie de Delphes, comme l'attestent les magnifiques statères (12 gr. 14) des Amphictyons, aux types de la tête de Déméter et d'Apollon sur l'omphalos.

Ainsi, au IVe siècle, jusqu'à Alexandre, l'étalon éginétique est, comme auparavant, maître de tout le Péloponnèse et de la plus grande partie de la Grèce centrale sans que l'étalon attique ait réussi à l'en évincer. L'action d'Athènes s'exerça donc surtout dans les îles et sur les villes des côtes

1. Aristophane, *Ranæ*, 725; cf. notre *Traité. Théorie et Doctrine*, t. I, p. 461, et ci-après, § *Athènes*.

égéennes. Il en fut de même, nous le verrons, de l'étalon rhodien.

A l'encontre du Péloponnèse et des villes du Nord, de grands bouleversements politiques agitèrent les villes grecques maritimes, à la suite de la chute d'Athènes en 404. Partout, ici, le particularisme local se réveille.

Athènes ne produisant plus de tétradrachmes d'argent, ne pouvait songer à les répandre comme autrefois sur toutes les côtes. Les villes qui avaient fait partie de son empire et avaient subi, sous ce rapport, ses exigences prohibitives, se trouvant manquer de numéraire, furent en quelque sorte, forcées par leurs besoins économiques, de rouvrir leurs ateliers pour l'émission d'un nouveau numéraire autonome.

Et en effet, on voit immédiatement le monnayage autonome de l'argent redevenir abondant, dans la plupart des villes où il était demeuré suspendu pendant plus de soixante ans.

Il suffit d'ouvrir un médaillier pour être frappé de l'extraordinaire floraison des grandes pièces d'argent, tétradrachmes ou statères, dans toutes ces villes, dès qu'elles sont délivrées du joug athénien. Les énumérer serait citer un à un tous les ateliers des côtes et des îles, non seulement ceux qui fonctionnaient déjà avant les grandes invasions perses et qui reprirent leurs émissions si longtemps suspendues, mais aussi, les villes, plus nombreuses encore, qui ouvrirent pour la première fois un atelier, soit dès les dernières années de la guerre du Péloponnèse, soit au commencement du IVe siècle.

Seulement, l'étalon éginétique qui avait été chassé des rives de la mer Egée par l'étalon attique, n'y reconquit pas son ancienne prépondérance. C'est un autre rival, l'étalon rhodien, que l'étalon attique va surtout désormais rencontrer devant lui.

Égine remet en fonction son atelier, en même temps que ses habitants exilés rentrent dans leurs foyers. Elle reprend naturellement l'émission de ses statères de poids éginétique qu'elle continuera, mais peu abondamment, jusqu'au milieu du IVe siècle. Délos, comme l'Eubée, chasse ses clérouques athéniens, Skyros, Imbros, Lemnos dont la population était athénienne, sont forcées de se soumettre au joug lacédémonien. Thasos déjà si éprouvée, subit une nouvelle révolution; de même Lesbos, Samos, Milet, Cyrène et jusqu'à Byzance où s'installe le lacédémonien Cléarque [1]. Des gouvernements oligarchiques remplacent partout les gouvernements démocratiques qu'Athènes avait imposés.

Dans l'île de Rhodes, les événements prirent une tournure qui nous intéresse particulièrement au point de vue numismatique. Du synœcisme des trois anciennes villes, Camiros, Ialysos et Lindos, naquit, au début de 407, la ville de Rhodes, installée à la pointe septentrionale de l'île. Dès le lendemain de sa fondation elle bat monnaie, choisissant pour emblèmes nationaux la tête de Hélios et la fleur de grenadier (ῥόδον, βαλαύστιον). Sous l'influence économique d'Athènes qui s'exerçait encore à cette date, les premières pièces de Rhodes sont des tétradrachmes de poids attique. Ils ne tardent pas à être remplacés par des pièces d'un étalon spécial, qui n'était qu'une variété du vieil étalon milésiaque. Rhodes crée le statère de 15 gr. 50 [2].

1. Cavaignac, *Hist. ancienne*, t. II, *Athènes*, p. 237 et 254.

2. Voyez notre *Descr. hist.*, t. II, p. 1014. Nous

Le système rhodien qui devait avoir un immense succès et se répandre non seulement en Orient, en Égypte, à Cyrène, mais dans la plupart des ports égéens et jusque dans le Pont Euxin et le bassin occidental de la Méditerranée, est loin d'avoir la fixité du système attique. Dans le tableau que nous en avons dressé [1], on remarquera qu'il oscille, suivant les villes, entre 15 gr. 50 et 14 gr 20.

Parmi ses divisions, au dessous du tétradrachme, vient le tridrachme de 11 gr. 61 à 10 gr. 65, division qui est frappée bien rarement dans les autres systèmes, mais que nous rencontrerons dans un assez grand nombre des villes qui ont adopté le pied rhodien, parce que ce tridrachme correspond exactement au statère de poids persique (11 gr. 20). Le tridrachme rhodien est donc, en réalité, un statère persique et cette rencontre voulue n'a pas peu contribué au succès et à la diffusion de l'étalon rhodien sur les côtes de l'Asie-mineure et de là, dans les Cyclades. La drachme rhodienne varie de 3 gr. 87 à 3 gr. 55; plus tard, elle ne dépasse guère 3 gr.

En 394, la victoire de Cnide remportée par Conon et Pharnabaze ayant paru restaurer la fortune et le prestige d'Athènes [2], une nouvelle Ligue politique se forma, mais les villes qui y adhérèrent furent les alliées, et non plus, comme autrefois, les tributaires d'Athènes. Nous avons raconté, à la suite de Waddington et de K. Regling [3], comment elles décidèrent d'adopter sur leurs monnaies, comme symbole et gage d'alliance, l'image d'Héraclès enfant étranglant les serpents, type accompagné parfois de la légende significative, Συνμαχικὸν ἀργύριον. Mais ce type présente des variétés et les monnaies qui le portent ne sont nullement taillées suivant un étalon commun. Thèbes qui fut peut être la protagoniste de ce mouvement contre les Lacédémoniens, applique à ses monnaies qui ont le type fédéral, le poids éginétique auquel elle demeura toujours fidèle; Byzance, Éphèse, Cnide, Rhodes, Iasos émettent des tridrachmes rhodiens (statères persiques); Samos frappe avec le même type d'Héraclès au berceau, à la fois un tétradrachme attique (17 gr.) et un tridrachme rhodien, témoignant ainsi des deux directions opposées qui se disputaient cette île si importante au point de vue stratégique et commercial [1].

Lampsaque arbore le même type sur ses statères d'or pur et Cyzique sur ses statères d'électrum. Des villes de l'occident adhèrent aussi à la Ligue; Zacynthe frappe au type fédéral des pièces de 11 gr. 61.

Ces émissions sont le reflet des commotions politiques provoquées par la victoire athénienne. Dès le printemps de 393, les flottes alliées de Conon et de Pharnabaze reprennent aux Lacédémoniens les villes de la côte asiatique, depuis Cnide et Rhodes jusqu'à l'Hellespont; elles parcourent les Cyclades, rétablissant partout les gouvernements démocratiques. Corinthe ayant massacré les chefs du parti lacédémonien appelle dans ses murs l'athénien Iphicrate. Pharnabaze fournit l'argent pour relever les Longs-Murs d'Athènes, la capitale de

rappelons que l'*étalon milésiaque* est le même que celui qui est appelé parfois *gréco-asiatique* et qu'Hérodote désigne sous le nom de *phénicien*.

1. *Descript. hist.*, t. II, p. 1014.

2. *Descr. hist.*, t. II, pp. 986 et 1018.

3. Voyez surtout : K. Regling, *Zeit für Num.*, t. XXV, 1906, p. 207 à 214. Cf. *Descr. hist.*, t. II, p. 27 et 986.

1. *Descr. hist.*, t. II, p. 1071, nos 1811 et 1812.

l'Attique aspire à redevenir maîtresse de la mer [1].

Mais, la diversité de poids et d'aloi dans le monnayage des villes qui se liguent avec Athènes après la bataille de Cnide en 394, est bien la preuve qu'il s'agit alors d'une symmachie politique et militaire, nullement d'une entente monétaire. Si chaque ville, en un mot, adopte l'emblème de la Ligue pour bien affirmer son adhésion politique, on ne crée ni on n'adopte point une monnaie commune à toute la Ligue.

Athènes, loin de songer, cette fois, à imposer ses *chouettes* à ses alliés et à les substituer aux monnaies autonomes, respecte scrupuleusement les droits monétaires locaux. Les monnayages urbains atteignent partout, à cette époque, à l'apogée de leur floraison indépendante, et nous pouvons ajouter aussi de leur floraison artistique.

On sait que, politiquement, ce mouvement de réaction en faveur d'Athènes fut de courte durée. Aidés des Argiens, les Lacédémoniens rentrent dans Corinthe et l'harmoste Teleutias barre la route de Chypre à la flotte athénienne. En vain, Thrasybule qui, en 390, avait réinstallé l'autorité d'Athènes à Byzance et rétabli la dîme sur les marchandises qui traversaient le Bosphore, entreprend de parcourir, au nom de la nouvelle Ligue, les côtes d'Asie-mineure : il est tué à Aspendos en 389 [2].

Rhodes retourne à l'alliance lacédémonienne. Après la paix négociée par Antalcidas en 387, l'influence de Rhodes ne fait que croître, grâce à son activité commerciale. Ses navires transportent partout sa monnaie au Soleil et à la rose. Comme Athènes n'est plus là pour imposer ses *chouettes*, les bienfaits et les commodités d'une monnaie commune, internationale, font adopter le pied de l'argent rhodien dans la taille des espèces autonomes d'une foule de villes, non seulement en Carie, à Chypre et en Asie-mineure, mais dans les Cyclades, à Cyrène et sur les rives européennes de la mer Égée et de la mer de Thrace [1].

Une seconde fois, à la suite du coup d'État de Pélopidas qui affranchit Thèbes en 379, et de la tentative du spartiate Sphodrias contre Athènes en 378, cette dernière comprit la nécessité de se ressaisir énergiquement. A la demande de l'archonte Nausinicos, les Athéniens consentirent de grands sacrifices financiers pour reconstruire une flotte de guerre. Iphicrate, Chabrias, Timothée, Callistrate unirent leurs efforts pour jeter les fondements d'un nouvel empire athénien en s'appuyant sur l'alliance avec Thèbes et en invitant les Iles égéennes et les États maritimes à secouer le joug odieux de Lacédémone [2]. Comme au lendemain de leur victoire de Cnide, les Athéniens offrirent spontanément des garanties, promirent de poursuivre une politique non plus personnelle comme autrefois, mais véritablement fédérale, de respecter les constitutions de chaque État, de ne plus exiger des tributs (φόροι), mais de se contenter de simples souscriptions volontaires (συντάξεις) pour l'entretien de la flotte fédérale. Ils s'engagèrent en outre à renoncer à toute installation de clérouchie dans les îles ou ailleurs [3].

La nouvelle guerre avec Lacédémone eut

1. E. Cavaignac, *Hist. de l'Ant.*, t. II, *Athènes*, p. 261.
2. Cavaignac, *op. cit.*, p. 262.

1. Fr. Lenormant, *La monnaie dans l'Antiquité*, t. II, p. 97; cf. notre *Descr. hist.*, t. II, p. 1014.
2. E. Curtius, *Hist. grecq.*, t. IV, p. 353 et suiv.
3. E. Curtius, *Hist. grecq.*, t. IV, p. 355.

pour théâtre les îles de l'Archipel; pendant deux ans on se borna à des escarmouches; enfin l'amiral athénien Chabrias rencontra la flotte lacédémonienne commandée par Pollis, dans le large canal qui sépare Naxos de Paros. Une grande bataille s'engagea le 9 septembre 376; les Lacédémoniens furent complètement défaits, leur flotte détruite; Chabrias rentra à Athènes avec un butin de 110 talents [1]. Athènes reprit alors l'hégémonie sur les Cyclades, qu'elle devait garder jusqu'à l'époque de Philippe de Macédoine. Ce fut, pour la capitale de l'Attique, une période de prospérité. Xénophon, au milieu du IVe siècle, nous dépeint l'exploitation des mines du Laurion redevenue assez active [2]. Mais les conseils que donne le traité des *Revenus* pour refaire du Laurion la source de la richesse de l'État et des particuliers, ne purent être mis bien longtemps en pratique. La lutte contre Philippe de Macédoine vint mettre un terme à cette renaissance. A la veille de succomber, Athènes fut, encore une fois, obligée de fabriquer de la monnaie d'or, avec les réserves du trésor d'Athéna.

La liberté grecque succomba à Chéronée en 338; Philippe, vainqueur des Athéniens et des Thébains, s'imposa comme généralissime des Grecs contre les Perses. Sur le marché international, la monnaie de Philippe (statère d'or attique de 8 gr. 61; tétradrachme rhodien de 14 gr. 51) fit, dès lors, une concurrence d'autant plus redoutable à la monnaie athénienne, que la production de l'atelier d'Athènes se trouva, à partir de cette époque, singulièrement réduite. Elle fut contrebalancée par les mines d'or et d'argent de Philippi et de l'Epi-Thrace que le roi de Macédoine mit en exploitation avec l'activité que l'on sait.

Après son avènement en 336, et une fois son hégémonie sur toute la Grèce universellement reconnue, à la diète de Corinthe, en 334, Alexandre n'eut point à se donner la peine d'interdire à Athènes de continuer à frapper des tétradrachmes à la chouette. Les mines du Laurion se trouvant presque épuisées, l'argent était devenu fort rare à Athènes, à tel point que le rapport de l'or à l'argent y était alors comme 1 à 10 [1]. Si la sage administration de Lycurgue, durant une période de douze ans (de 338 à 326), restaura les finances athéniennes, elle ne sauva pas la monnaie à la chouette.

Il se produisit pour Athènes le même phénomène que dans toutes les villes où pénétrèrent les armées macédoniennes, c'est-à-dire dans tout l'Orient hellénique : les tétradrachmes d'Alexandre se substituèrent sans peine aux tétradrachmes autonomes, parce que la monnaie d'Alexandre était, au point de vue économique et commercial, aussi avantageuse que celle d'Athènes. Déjà Philippe avait frappé, avec les produits des mines de la Thrace, de belles et bonnes pièces d'or et d'argent que l'on savait apprécier sur tous les marchés. Alexandre alla plus loin; pour faire tomber la monnaie athénienne, il adopta le poids attique avec lequel tout le monde grec était déjà familiarisé. Le poids des *Alexandres* d'argent est le même que celui des *chouettes*; la frappe était modernisée, moins archaïque, ce qui rendait le maniement des pièces plus commode; les *chouet-*

1. Diod. Sic., XV, 35; cf. E. Curtius, *Hist. grecq.*, t. IV, p. 358; E. Cavaignac, *Hist. de l'Antiquité*, t. II, *Athènes*, p. 302.
2. Ardaillon, *Les mines du Laurion*, p. 151.

1. Ardaillon, *Les mines du Laurion*, p. 115.

tes n'étaient plus neuves, mais déjà en grande partie usées par une circulation prolongée; les *Alexandres* étaient au contraire tout neufs et émis en grande abondance. La substitution de la monnaie d'Alexandre à la monnaie d'Athènes se fit donc aisément, sans secousse et sans la moindre protestation de la part du commerce. Elle fut favorisée encore par le dépérissement du mouvement commercial à Athènes et la ruine de son rayonnement politique à l'extérieur.

Cependant, il importe d'observer que pour l'époque d'Alexandre et de ses successeurs immédiats, la monnaie alexandrine se propagea surtout sur le continent européen et asiatique. Les ports demeurèrent fidèles à l'étalon rhodien durant tout le IIIe siècle, et même, dans certains pays, jusqu'à l'arrivée des Romains.

C'est ainsi qu'on trouve encore la drachme rhodienne de 3 gr. 25 parmi les espèces monétaires énumérées dans les comptes des hiéropes du temple d'Apollon à Delphes, en 279 [1]. Après Alexandre, nous trouvons l'étalon rhodien appliqué à la taille des monnaies d'Andros, de Ténos, de Délos, de Naxos, de Paros, de Mélos, c'est-à-dire de toutes les Cyclades qui ainsi avaient, dans le cours du IVe siècle, abandonné, les unes, le système éginétique, les autres, le système attique pour adopter une taille nouvelle mais commune, tout en conservant à leur numéraire son caractère autonome.

La drachme de la Confédération des Cyclades créée en 308, sous le protectorat de Ptolémée, devint très populaire sous le nom de drachme insulaire, δραχμὴ νησιωτική ou *nesiaca drachma* [1]; son poids qui varie suivant les ateliers, de 3 gr. 85 à 3 gr. 36, montre nettement qu'elle n'était qu'une variété de la drachme rhodienne.

La Crète, demeurée étrangère à tous ces événements, frappe même à la fin du IVe siècle toutes ses monnaies suivant l'étalon éginétique qu'elle avait adopté dès l'origine. La Cyrénaïque, plus éloignée encore que la Crète, paraît avoir subi politiquement le contre-coup des événements de la fin de la guerre du Péloponnèse, sans que la taille de ses espèces s'en ressentît. Avant les guerres Médiques, elle avait adopté le pied euboïque. Après 480, les villes cyrénéennes ont des séries autonomes d'argent qui comportent l'alliance du système attique avec le système milésiaque appelé, à partir du IVe siècle, le système rhodien.

Une semblable dualité de taille pour des pièces aux mêmes types se rencontre dans les créséides d'or, à Carthage [2] et ailleurs; nous l'avons signalée à Samos [3]; elle est constante dans les monnaies des premiers Lagides en Égypte.

1. Homolle, *Bull. corr. hell.*, t. VI, 1882, p. 132; cf. notre *Traité. Théorie et Doctrine*, t. I, p. 500.

1. Hultsch, *Metrol Scriptores*, I, 301; II, 143; notre *Traité. Théorie et Doctrine*, t. I, p. 501.
2. *Descr. hist.*, t. I, p. 231.
3. *Descr. hist.*, t. II, p. 1067.

V. — *Caractères généraux des types monétaires.*

Le rôle de numéraire international dont le tétradrachme athénien demeura investi si longtemps, entraîna l'immutabilité des types, du poids, de l'aloi et de l'aspect extérieur de cette espèce monétaire. Telle est la raison pour laquelle, durant les Ve et IVe siècles, les *chouettes* restèrent inchangées. On poussa le respect de la tradition jusqu'à ne placer dans le champ des pièces ni marque d'atelier, ni symbole, monogramme ou nom de magistrat : aucune autre suite numismatique ne présente une semblable uniformité, pendant un laps de temps aussi prolongé. Les séries des *tortues* et des *poulains*, elles-mêmes, sont loin de subir une telle rigueur dans leur fixité : le champ des pièces y est souvent occupé par des *différents* monétaires, dès qu'au début du IVe siècle, les symboles, monogrammes et noms de magistrats font leur apparition dans la numismatique grecque.

On sait qu'il y eut, dans le monde hellénique, bien d'autres groupements politiques que la ligue attico-délienne. Nous y avons déjà fait allusion [1], mais il importe d'insister sur ce point. Le caractère et le but de ces ligues provinciales est clairement défini par Fr. Lenormant :

« Dans différentes contrées de la Grèce et des pays grecs et à diverses époques, les dangers de tout genre qui résultaient du morcellement de la souveraineté jusque dans les plus petites localités, de l'isolement et de la rivalité des cités par rapport les unes aux autres, amenèrent à mettre en commun les forces militaires et les grands intérêts provinciaux, par la formation de ligues permanentes ayant, pour ces choses, un gouvernement fédéral et des institutions communes, mais où chacune des cités ou des tribus entrées librement dans la ligue, conservait ses lois particulières, avec la plénitude de sa souveraineté pour ses affaires intérieures [1]. »

Ces Unions ou fédérations politiques se constituèrent ordinairement entre cantons ou villes ayant la même origine ethnique, des traditions et des intérêts communs, un sanctuaire national, parlant le même dialecte, habitant une contrée qui comportait le même genre d'existence pour les habitants. Ainsi, les Doriens du Péloponnèse formèrent de bonne heure un groupement ethnique, religieux et commercial qui eut pour numéraire les statères Phidoniens à la tortue d'Egine, qualifiés νόμισμα Πελοποννησιακόν. Aux Ve et IVe siècles, dans notre domaine géographique, les pays où l'on trouve instituées des Ligues politiques qui eurent un numéraire collectif sont :

L'Eubée, avec ses monnaies à la légende EYBOIEΩN, frappées à Erétrie, aux types de la nymphe Euboia et de la vache Io.

La Béotie, dont les monnaies fédérales frappées pour la plupart à Thèbes, quelques-unes à Thespies, portent la légende BOIΩTΩN, avec le bouclier échancré et l'amphore; les villes béotiennes, membres de la Ligue, gardèrent aussi le bouclier

1. Voyez ci-dessus, p. 15.

1. Fr. Lenormant, *La monnaie dans l'antiquité*, t. II, p. 72.

échancré comme type principal de leurs espèces autonomes.

La Phocide : ses monnaies, frappées à Daulis, ont la légende ΦΟΚΙΚΟΝ ou ΦΩΚΕΩΝ et la tête de taureau pour type permanent. Delphes, enclavée dans la Phocide, mais indépendante, émit en 346 de magnifiques monnaies amphictyoniques avec l'effigie de l'antique Déméter d'Anthéla et Apollon assis sur l'omphalos.

La Locride, dont les monnaies fédérales, à la légende ΛΟΚΡΩΝ, ont été frappées à Oponte au type d'Ajax combattant.

Corinthe et ses colonies; les statères au Pégase et à la tête d'Athéna Chalinitis (les πῶλοι, *poulains*), portent les initiales de chaque atelier (les colonies de Corinthe sont hors du domaine du présent volume).

La Ligue achéenne, dont la capitale fut successivement Aegæ, Helicé et Aegion, a des monnaies à la légende ΑΧΑΙΩΝ ou avec le monogramme , accompagnant les images de Zeus Homagyrios et de Déméter Panachaia.

L'Arcadie, dont les abondants trioboles, à la légende ΑΡΚΑΔΙΚΟΝ, ont pour types le Zeus du mont Lycée et la tête de Despoina; après 370, la Ligue arcadienne frappe à Megalopolis un numéraire fédéral, aux types de Zeus Lycaios et de Pan, avec le monogramme (ΑΡΚ[αδων]).

La Confédération des Cyclades, constituée seulement en 308, émet dans la plupart des îles adhérentes, la δραχμὴ νησιωτική (*Nesiaca drachma*) qui n'est, au point de vue pondéral, qu'une variété de la drachme rhodienne [1].

La Cyrénaique a des monnaies fédérales frappées à Cyrène, avec la légende ΚΥΡΑΝΑΙΟΝ ou sans légende, dont les types sont le silphium et la tête de Zeus Ammon.

La Crète n'a pas de numéraire fédéral, mais pour investir de ce rôle les statères de certaines villes, en dépit de la variété de leurs types, un Conseil suprême les fit contremarquer d'un chaudron (λέβης) ou d'un trépied : seules, les monnaies portant cette contremarque étaient admises dans les relations officielles de ville à ville, ou pour le paiement des amendes prononcées par le tribunal du κοινὸν Κρητῶν.

Les monnaies fédérales que nous venons de définir, n'ont été émises que par intermittence, dans des moments de crise extérieure ou de nécessité, pour préparer une armée ou répondre à une agression contre l'indépendance de la nationalité commune. Parfois aussi ce monnayage a pour but, de la part de la ville qui l'ordonne, d'affirmer aux yeux de tous, ses prétentions à l'hégémonie sur les autres villes confédérées : ce fut le cas pour Thèbes, Heræa, Mantinée, Megalopolis et d'autres villes qui trouvaient ainsi un moyen de proclamer leur suprématie métropolitaine. Ce privilège de métropole, prétexte de tant de brigues et de luttes intestines, comportait, outre la frappe des monnaies fédérales, la présidence des réunions des délégués de toutes les villes associées, la primauté honorifique dans les fêtes religieuses, la direction des Jeux nationaux. Voilà pourquoi ces monnaies fédérales ont souvent, en même temps, un caractère agonistique, ayant été frappées à l'occasion de ces panégyries périodiques.

Citons comme exemples, les monnaies du κοινὸν Ἀρκάδων, émises pour les jeux Arcadiques du mont Lycée; celles des Phocidiens frappées pour les jeux célébrés à

1. Cf. le présent *Traité. Théorie et doctrine*, t. I, p. 502, et ci-dessus, p. 46.

Daulis en l'honneur du héros éponyme Phocos; celles de la Ligue achéenne émises lors des réunions des délégués de la Ligue au temple de Zeus Homagyrios.

Au premier rang des pièces agonistiques il faut placer l'abondante série des statères frappés pour la célébration quadriennale des jeux Olympiques, avec le nom des Eléens, FA ou FAΛEION, exceptionnellement OΛYNΓIKON. Les jeux Pythiques célébrés à Delphes, aussi tous les quatre ans, ont de même été l'occasion de la frappe des monnaies à la légende ΔAΛΦIKON.

Les bronzes d'Eleusis dont le caractère religieux est indéniable ont du être émises, à partir du milieu du IVe siècle, pour les fêtes périodiques qu'on appelait les Grandes Eleusinies. Les monnaies de Salamine paraissent, de leur côté, avoir une étroite relation avec les jeux organisés dans cette île en l'honneur d'Ajax, fils de Télamon. En Béotie, la plupart des monnaies de Coronée et d'Haliarte ont été frappées, les unes pour les fêtes d'Athéna Itonienne, les autres pour celles de Poseidon Onchestios.

A Pellène, Stymphale, Phénée, Tégée, les fêtes d'Apollon Théoxénios, d'Artémis Stymphalia, d'Hermès Cyllénien et d'Athéna Alea, ont été aussi l'occasion de l'émission des belles monnaies aux types de ces divinités locales. De même, les statères aux types de Déméter et de Zeus Ithomatas à Messène où l'on célébrait annuellement les Ἰθώμαια. Citons encore comme monnaies agonistiques, celles de Délos avec Apollon et la lyre, et celles de Ténos au type de Poseidon dont les panégyries sont demeurées si longtemps populaires et fréquentées par tous les insulaires.

Les frais souvent considérables qu'entraînaient ces jeux nationaux inséparables des fêtes religieuses et des réunions politiques, se traduisaient parfois par la frappe de médailles dont la beauté artistique exceptionnelle a été recherchée et mise intentionnellement en rapport, pour ainsi parler, avec l'éclat de ces réunions amphictyoniques et de ces concours populaires. Manifestement, on fait appel à des artistes en renom pour en graver les coins et faire de ces médailles de précieux souvenirs pour ceux qui avaient assisté à ces fêtes ou avaient pris part à ces jeux et à ces assises nationales. Elles jouaient le rôle de nos médailles artistiques et commémoratives.

Une autre circonstance de la vie publique des Grecs qui nécessitait l'émission d'un abondant numéraire, était la préparation des expéditions militaires, l'entretien des flottes et des armées. Nous l'avons vu pour Athènes; nous le constaterons de même dans nombre d'autres villes, chaque fois que notre information historique permettra de préciser les circonstances des émissions. Nous relèverons alors, dans les types choisis, des allusions directes aux événements qui ont provoqué ces émissions : ces pièces sont de véritables monuments de l'histoire contemporaine. C'est ainsi, pour citer quelques exemples, qu'à Thèbes, le type d'Héraclès enfant étouffant les serpents dans son berceau, rappelle la Ligue contre Sparte qui accompagna la victoire de Conon à Cnide, en 394. Des monnaies d'Orchomène en Béotie, de Thèbes et de Corinthe se rapportent aux événements qui aboutirent à la bataille d'Œnophyta en 456; des types d'Argos et d'Elis sanctionnent l'alliance entre les Argiens et les Eléens qui suivit la paix de Nicias en 421. L'histoire tragique des Pisates en 364 est attestée par de petites médailles à leur nom.

A Mantinée, Heræa, Mégalopolis et dans la plupart des villes arcadiennes, nous constaterons par les monnaies les conséquences de l'expédition d'Epaminondas et de l'intervention des Béotiens dans les affaires du Péloponnèse en 370. A Zacynthe, les statères au nom de Dion le Syracusain sont l'illustration de l'histoire de cet aventurier en 357. Bref, en maintes circonstances l'occasion se présentera de signaler le caractère historique de certains types monétaires.

Toutefois, les types mythologiques sont beaucoup plus nombreux. Chaque ville, dans toutes les parties du monde hellénique, et à toute époque, a tenu à honneur de rappeler sur des monnaies ses souvenirs mythiques et ses origines légendaires; elle s'en est parée comme d'un blason; la mythologie locale a été la source inépuisable de l'inspiration des graveurs.

A Athènes, c'est la déesse poliade Athéna; à Eleusis, Déméter et Triptolème; à Salamine, Ajax, fils de Télamon; à Corinthe, Bellérophon, Pégase, la nymphe Peirène; en Eubée, la Héra du mont Dirphys, Io, Artémis Amarynthienne, les nymphes Histiée et Aréthuse. En Béotie, nous signalerons la légende de l'Héraclès Thébain; à Thespies, Aphrodite la Noire; à Orchomène la Minyenne, des types séparatistes offusquant profondément Thèbes qui finit par imposer à sa rivale le bouclier béotien.

De quelque côté que nous tournions nos regards, les légendes locales interprétées par les types monétaires abondent. A Phlionte, c'est l'omphalos de cette ville et le taureau, emblème de l'Asopos; à Sicyone, c'est la Chimère et Bellérophon, la colombe et le devin Mélampos. A Argos, c'est Héra, Diomède enlevant le Palladium, le pilier-fontaine et la clef de l'Héraion avec le loup qui en était constitué le gardien. A Epidaure, c'est Asclépios, Epione, Apollon Maleatas; à Trézène, Apollon Théarios et Athéna Lemnaia; à Hermione, la Déméter chthonienne; à Mothoné, Héphæstos. Les villes de l'Achaïe tiennent aussi à rappeler les dieux et les héros qui présidaient à leurs destinées : Zeus Homagyrios, Athéna et Déméter Panachaia, Artémis Laphria sur les monnaies de la Ligue; Zeus enfant à Aegion; Poseidon Héliconios à Hélicé; Apollon Théoxénios à Pellène; la nymphe Dymé dans la ville à laquelle elle a donné son nom. De même en Arcadie, à côté des types fédéraux qui se rapportent à Poseidon Hippios, aux mythes d'Arcas et de Callisto, de Zeus Lycaios et de Despoina-Artémis, ou de Pan-Hélios, partout surgissent des types locaux : Artémis Stymphalienne et Héraclès combattant les oiseaux, à Stymphale; le dieu fleuve Erymanthe à Psophis; Artémis Heurippa, la nymphe Maia et Hermès portant Arcas à Phénée; Callisto, Arcas et Artémis à Orchomène; le cheval Erion, Déméter Erinys et Apollon Oncheiatès à Thelpusa; le héros Pallas à Pallantion; Cepheus, la Gorgone, Athéna Aléa à Tégée; Athéna Aléa à Alea; Zeus Lycaios à Parrhasia; Zeus Lycaios, Artémis, Despoina, Pan, le héros éponyme Héraios à Héræa; Poseidon Hippios, Lycaon, le tombeau d'Arcas, Ulysse, Podarès, et les légendes relatives à l'ours et aux Arcadiens mangeurs de glands, à Mantinée.

Déméter et Zeus Ithomatas représentent les légendes messéniennes sur les monnaies de Messène, comme Zeus Olympien et ses nombreux symboles rappellent les origines des jeux olympiques sur les statères Eléens. A Zacynthe, nous trouvons le héros éponyme et Héraclès enfant; dans

les villes de Céphallénie, ce sont les fables relatives à Céphale, à Procris et au chien Lælaps; enfin, nous avons l'effigie supposée d'Ulysse sur les bronzes d'Ithaque.

En parcourant les Cyclades nous constaterons la même variété de types empruntés à la mythologie locale; Apollon et Artémis à Délos, Dionysos Pogon à Naxos, à Paros, à Myconos; Poseidon à Ténos; Apollon Aegletès à Théra; l'aigle de Zeus à Siphnos; la grenade, le cabire Cadmilos, l'abeille d'Aristée et d'autres types variés à Mélos.

Chaque ville de Crète a aussi ses traditions mythiques traduites en des types particuliers. Celles qui concernent Zeus Dictaios et Zeus Idaios, Rhéa-Amalthée, les Curètes, Ariadne, Minos, le Minotaure, Europe enlevée par le taureau divin, Artémis-Dictynne ou Britomartis, sont communes à toute l'île. Itanos a en particulier, le géant anguipède Dagon, d'origine phénicienne, appelé par les Grecs Glaucos ou Triton [1]. Le Zeus du mont Dicté et ses attributs forment les types essentiels des villes de la partie orientale de l'île, telles que Præsos qui a aussi l'Héraclès Dorien venu du Péloponnèse; Hiérapytna et Lyttos, où l'on trouve encore la triskèle et le sanglier lyciens. A Chersonesos, c'est Zeus Dictaios, Britomartis et Apollon sur l'omphalos. Gortyne nous offre de multiples variétés de la légende d'Europe qui se confond parfois avec Britomartis et avec Ariadne. A Priansos, c'est Poseidon et Perséphone, hypostase de Britomartis.

Cnosse, la ville la plus importante de l'île, est le siège de la légende du roi Minos, du Minotaure, du labyrinthe, de Pasiphaé, d'Ariadne, de Thésée, qu'on trouve sur des types monétaires variés; des relations avec le Péloponnèse y introduisent aussi Zeus Olympien et Héra Argienne. Nous verrons pour quelles raisons ethniques on a, sur les monnaies de Rhaucos, le type de Poseidon Hippios, comme en Béotie et en Arcadie. A Tylisos, c'est Apollon tenant en main la tête de l'ibex crétois.

Les légendes du Zeus du mont Ida, au cœur de la Crète, ont été, à leur tour, particulièrement exploitées par les graveurs monétaires de cette région. A Phæstos, nous trouvons le type si curieux de Zeus Velchanos, peut-être l'ancêtre du Vulcain étrusco-latin; le géant Talos, gardien de l'île de Crète, apparenté au Minotaure; les mythes d'Europe, d'Hermès, d'Héraclès et du taureau crétois. A Eleutherne, c'est Apollon Styracitès ou l'Apollon des forêts de pins qui couvrent les pentes de l'Ida; c'est aussi l'Artémis Dictynna qui poursuit, comme Apollon, les chèvres crétoises aux longues cornes, signalées encore dans ces parages par les voyageurs de nos jours. A Sybritia, nous verrons des types remarquables de Dionysos Pogon et d'Hermès. A Rhithymna et dans d'autres ateliers on représente Apollon, une pierre à la main, comme le géant Talos. Les types particuliers de Cydonie sont Artémis Dictynna, l'archer crétois Cydon allaité par une chienne. A Aptéra, le héros Ptolioicos paraît comme un Corybante, prototype de ces archers danseurs qui ont rendu si populaire le nom des Crétois dans les armées grecques. A Polyrhénion, on a Artémis Dictynne, Zeus Κρηταγενής et le taureau de Crète; à Phalasarne, c'est la nymphe éponyme qui n'est qu'une variété d'Artémis Dictynne. La chèvre crétoise et l'abeille forment les types essentiels d'Elyros, de Tarrha et d'Hyrtacine. Enfin, en Cyrénaïque, le silphium, la nymphe Cy-

1. Adolphe Reinach, *Rev. de l'hist. des religions*, t. LX, 1909, pp. 161 et 309.

rène, Zeus Ammon, Aristée le dieu des troupeaux et des abeilles, sont des types dont le caractère local n'a pas besoin d'être mis en évidence.

VI. *La place des types monétaires dans l'histoire de l'art.*

La fixité des types monétaires dans certaines séries, comme Athènes, Égine, Corinthe, la Béotie, n'est pas exclusive de tout mérite artistique. Loin de là! Les tétradrachmes d'Athènes de l'époque de Périclès sont d'un style remarquable, en dépit de la rudesse de leurs contours. On peut regretter que la tête d'Athéna et la chouette n'aient pas été remplacées, comme dans d'autres villes, par des types empruntés aux œuvres d'art contemporaines, telles que les sculptures de Phidias qui se déroulaient autour du Parthénon; néanmoins on ne peut prétendre que la gravure des coins monétaires n'avait aucun contact avec le merveilleux épanouissement artistique de la capitale de l'Attique au milieu et dans la seconde moitié du ve siècle. Sans doute, il n'y a nulle concession à la grâce féminine dans le regard impressionnant de la déesse; dans cette bouche lippue et ce menton de galoche; dans ces énormes pendants d'oreilles tout ronds, dans ce triple bandeau de cheveux aplati sur les tempes, qui tempère pourtant la dureté guerrière du casque attique, au timbre lourd, au bas cimier, moins élégant que le casque corinthien, haut de forme et rejeté sur l'occiput. Et cependant, quelle impression de majesté dans la physionomie générale, quelle calme assurance, quelle force inébranlable! Voyez à présent la chouette aux yeux fascinateurs; son plumage duveté, la triple rangée de ses pennes, ses griffes si solidement soudées à des pattes trapues et nerveuses : étudiez tous ces détails et vous y constaterez mille variétés, où se trahit l'habileté technique du graveur, la finesse délicate en même temps que la hardiesse et la vigueur de son burin. Je connais un amateur de ces *chouettes* d'ancien style qui en a groupé près de mille variétés. Il ne faut donc point se laisser dominer par l'impression de lassitude que donnent les innombrables exemplaires plus ou moins frustes, rognés ou mal frappés.

Dans le cours du IVe siècle, la monnaie athénienne se dépouille lentement de son caractère artistique. Les vulgaires ouvriers qui fabriquent les coins des *chouettes* ne sont plus que les imitateurs industriels des artistes qui les ont précédés; ils n'ont aucune préoccupation d'art, pas le moindre contact avec les graveurs de gemmes, leurs contemporains, si merveilleusement habiles. A l'encontre d'autres villes, Athènes finit par laisser déchoir l'art monétaire à tel degré que ses tétradrachmes de l'époque de la guerre Lamiaque, après la mort d'Alexandre en 323, dénotent une fabrication hâtive dont les produits ne peuvent être que rangés parmi les plus médiocres de toutes les séries grecques.

A Égine, la tortue de mer ou *thalassite*, parfois si grossièrement figurée sur les monnaies de l'époque archaïque, est remplacée, après 480, par la tortue de terre (*testudo graeca*) dont la carapace, formée d'un triple rang d'écailles, est très étudiée et finement gravée.

A Corinthe, l'art monétaire atteint son apogée vers le début de la guerre du Péloponnèse. La tête d'Athéna Chalinitis est alors d'une grande beauté avec sa physionomie à la fois sévère et douce qui fait songer à l'Aphrodite guerrière. Après 400, les *poulains* émis en extrême abondance attestent par cette profusion même l'expansion économique et commerciale de Corinthe et de ses colonies. Pégase est représenté, comme le cheval tarentin ou thessalien, dans toutes les attitudes que l'imagination peut concevoir pour un cheval ailé : c'est la mise en gracieuses images monétaires des phases successives de la légende de Bellérophon et de la nymphe Peirène, au pied de l'Acro-Corinthe.

Le bouclier béotien n'offre guère de changements notables autres que l'ornementation du marli ; l'amphore elle-même est assez uniforme, bien qu'elle soit ornée d'élégantes cannelures et que des feuilles de lierre soient parfois disposées autour du col et des anses. Mais l'avènement du parti aristocratique, en 446, est soudain le signal d'un essor artistique dans la gravure des coins des monnaies thébaines, tant pour l'exécution technique que pour le choix des types. Nous y voyons l'Héraclès thébain dans toutes les attitudes, en athlète vigoureux, debout, agenouillé, au repos, bandant son arc, décochant une flèche, combattant pour arracher le trépied à Apollon, étranglant les serpents; puis c'est sa tête et celle de Dionysos Pogon, les nymphes Thébé et Harmonie : magnifique monnayage qui se prolonge jusqu'au traité négocié par Antalcidas en 387. Ces types, quand on les contemple à la loupe prennent des proportions sculpturales qui les rapprochent des majestueuses figures de Phidias au Parthénon. On ne sait ce qu'on doit le plus admirer de la souplesse et de l'élégance de ces nymphes enveloppées dans leurs draperies, de la vigoureuse musculature du héros fils d'Alcmène, de cette force sûre d'elle-même et qu'on sent si bien à l'aise dans ses multiples manifestations. Les plus belles peintures de vases, les gemmes les plus fines ne surpassent pas ces images monétaires. C'était l'époque de la floraison du grand sculpteur béotien Myron, l'émule de Polyclète et de Phidias. Si l'on compare les œuvres sculpturales qu'il a exécutées et dont on connaît des répliques célèbres, telles que le satyre Marsyas et le Discobole, avec nos types monétaires, notamment les têtes d'Héraclès, on constate entre les unes et les autres un lien si étroit qu'il est permis de penser qu'il ne s'agit point seulement d'une contemporanéité d'exécution. Myron n'aurait-il pas exercé une action directe sur la gravure de nos coins ? Malheureusement ces coins sont anonymes et la question doit demeurer à l'état de plausible conjecture.

La tête de la nymphe Euboia sur des monnaies d'Erétrie de la même époque mérite un pareil tribut d'admiration : on y devine, par la noblesse et l'ampleur du style, la copie de quelque chef-d'œuvre sculptural de l'école de Polyclète.

Que dire à présent des statères d'Olympie, cette succession de chefs-d'œuvre durant deux siècles ! Ici, c'est la Niké aux ailes éployées qui court au devant du vainqueur pour lui présenter la couronne ou le diadème; ou bien, qui se présente debout, majestueuse s'appuyant sur son sceptre fleuronné ; ou bien, qui est assise dans une attitude méditative, anxieuse du résultat du combat engagé. Là, c'est l'aigle de Zeus,

étonnant de vérité anatomique, dans vingt attitudes variées, luttant contre le serpent, planant, enlevant ou dépeçant sa proie, triomphant, piétinant sa victime, serpent, lièvre, faon, agneau, tortue. Observez encore les variétés du foudre, impossibles à décrire, ici, avec des ailes d'aigle comme l'oiseau de Zeus Olympien, là, avec des ailes de mouche rappelant le Zeus Apomyios ou Baalzeboub, « le dieu Mouche » oriental; le foudre *en berne*, avec la pointe voilée par une aile rabattue pour rappeler la violation de la trêve sacrée par les Lacédémoniens; le foudre sur un bouclier retourné, allusion à la supercherie du béotien Lichas, en 420.

Après 472, le Zeus Olympien qui figure sur ces médailles avec ses attributs variés nous conduit à l'étude du Zeus de Phidias, car il atteste que le grand sculpteur, en exécutant son chef-d'œuvre, s'est rapproché d'un type de Zeus préexistant auquel il a seulement apporté des modifications de détail. Le rare statère qui a, au droit, la tête de Zeus Olympien et au revers, celle de la nymphe Olympia, est une des plus belles médailles du monde.

Beaucoup de types monétaires sont précieux pour l'histoire de l'art non seulement par leur mérite artistique propre, mais en ce qu'ils reproduisent des chefs-d'œuvre de la sculpture antique ou en sont inspirés. C'est ainsi qu'on reconnaît à Argos et à Élis la tête de la Héra de Polyclète; à Platée, au IVe siècle, la tête de Héra Téleia, œuvre sculpturale exécutée par un ancêtre de Praxitèle; à Trézène on a l'Athéna Lemnienne de Phidias; à Messène, c'est le Zeus Ithomatas d'Agélaïdas; à Epidaure, l'Asclépios de Thrasymédès de Paros.

A Phénée, Hermès portant sur son bras le jeune Arcas, a été considéré comme l'image d'une statue exécutée par un des sculpteurs du nom d'Euchéir; c'est plutôt peut-être, étant donnée l'ampleur praxitélienne de ce type monétaire, l'image d'une statue de Praxitèle lui-même, digne pendant de l'Hermès d'Olympie qui tient sur son bras l'enfant Dionysos.

Le magnifique Hermès attachant ses talonnières sur des monnaies de Sybritia est pareil à la fameuse statue de Lysippe, dénommée Jason, qui est probablement, elle aussi, un Hermès. Enfin parmi les symboles si nombreux qu'on relève sur les statères de Corinthe au IVe siècle, on signale la reproduction d'un grand nombre des statues qui décoraient les places publiques et les carrefours de cette ville qui devait être, plus tard, dépouillée de ces chefs-d'œuvre par les Romains.

Outre les œuvres d'art dont les types monétaires nous ont ainsi conservé la précieuse reproduction, complétant ou contrôlant le témoignage des auteurs, facilitant l'identification de statues conservées dans nos musées, il y a le groupe non moins important des monnaies qui portent des signatures d'artistes. La signature ΕΥΘ, sans doute *Euthymos*, figure sur des monnaies d'Élis de l'an 432 environ; un peu plus tard, le même artiste devait être appelé à graver les médailles de Syracuse. A Élis également nous relèverons les initiales : ΑΛ, ΔΑ, ΠΟ, sur des monnaies tellement semblables qu'il faut en conclure que ces artistes se sont plagiés sans scrupule. Ces noms sont peut être ceux d'*Alcamène*, de *Daedalos* et de *Polyclète*; mais ce n'est là qu'une conjecture; à plus forte raison serait-il téméraire de voir dans ces noms ceux des grands sculpteurs qui les ont illustrés dans la statuaire. Sur les magni-

fiques statères de la Ligue arcadienne en 370, on lit les signatures ΟΛΥΜ et ΧΑΡΙ, au pied du beau type de Pan assis sur un rocher. Ces graveurs aussi (Ὀλύμπιος? Χαρικλῆς?) se sont servilement copiés, car les œuvres qui portent leurs noms ne diffèrent que par la signature. Nous citerons un troisième exemple d'une copie aussi rapprochée ; il est emprunté à la Crète. A Cydonie, des statères tout à fait semblables, qui représentent l'archer Cydon attachant la corde de son arc, sont signés, les uns, du nom de Neuantos, les autres du nom de Pythodoros. Des emprunts aussi audacieux, aussi contraires à nos idées modernes sur la propriété artistique, sont bien de nature à nous mettre en garde contre l'attribution à un graveur déterminé, de monnaies non signées où l'on croit reconnaître le style ou la manière de tel ou tel artiste. La signature de Pythodoros paraît en outre sur des statères d'Aptera et de Polyrhenion.

Sur une drachme de Phénée on a le nom abrégé ΘΗΡΙ ; s'agirait-il de Thériclès de Corinthe ? Signalons encore la lettre Φ, peut-être *Philistion*, et la lettre Η, peut être *Héracleidas*, sur des pièces d'Andros. Des artistes portant ces noms ont signé des types, justement admirés, de différentes villes de la Grande Grèce et de la Sicile.

On s'étonne parfois de voir que les belles compositions monétaires que nous venons de passer en revue, soient frappées souvent, sur des flans irréguliers, encadrées d'un informe retroussis métallique. Ce cadre épais et fendillé, si opposé à notre conception moderne d'arrangement géométrique, ne fait que mieux ressortir la beauté du tableau : les graveurs grecs ne s'y trompaient point. Toutefois, ils ont insensiblement modifié ce cadre avec le temps, et au point de vue technique on assiste, durant les Vᵉ et IVᵉ siècles à une transformation graduelle de la technique des ateliers. A Athènes, le carré creux, si vigoureusement enfoncé qu'il emprisonne la chouette entre quatre bourrelets, persiste jusqu'à la fin du Vᵉ siècle. Puis dans le siècle suivant, les tétradrachmes athéniens finissent par être pourvus seulement d'un vague carré creux conservé comme une routine de praticien ; la drachme et ses divisions n'en ont même plus trace. A Corinthe et en Béotie, comme dans toutes les contrées helléniques, le carré creux reste sensible jusqu'à la fin du Vᵉ siècle.

Celui d'Egine, si particulier avec ses compartiments inégaux séparés par des bandeaux plats, achève son évolution dans la période comprise entre 480 et 456. Il persiste sans changement, comme marque spéciale d'Egine, jusqu'à la fermeture de l'atelier en 348. Le carré creux, de forme si étrange, qu'on voit à Argos, à Mantinée, à Cléones, est le signe d'une alliance entre ces villes ; il y persiste jusque vers le début de la guerre du Péloponnèse. Dans quelques séries comme celle d'Élis-Olympie le carré creux est parfois remplacé, dès avant 450, par une aire creuse circulaire ; mais là également, en dépit de ces cas exceptionnels, la technique du monnayage reste fidèle au carré creux jusque vers l'an 400. Un siècle plus tard certains ateliers, comme Argos et Sicyone, restaurent par imitation et affectation d'archaïsme, un carré creux plat qui persiste jusqu'au IIᵉ siècle ; en Orient, il caractérise les drachmes légères de Rhodes, de Cos et de la confédération lycienne.

CHAPITRE PREMIER

ATHÈNES, ÉLEUSIS, SALAMINE, MÉGARE, ÉGINE

§ I. — Athènes.

Pour les monnaies de l'époque archaïque, voyez notre Description historique, t. I, p. 696 à 778; pl. XXXIII, XXXIV et XXXV.

Au VIe siècle, sous les Pisistratides et jusqu'au temps de la bataille de Marathon, en 490, l'exploitation des mines du Laurion procurait déjà à Athènes des revenus considérables : c'est avec l'argent extrait de ces mines que furent frappées les séries monétaires archaïques, aux types d'Athéna et de la chouette, qui ont été décrites dans la première partie de cet ouvrage [1]. Mais la découverte, sous l'archontat de Nicomédès (484-483 av. J.-C.), de nouveaux et importants gisements argentifères, au bourg de Maronée, dans le massif du Laurion, à proximité du village actuel de Camaréza, fut le point de départ et le véritable fondement de la richesse et de la puissance de l'État athénien au Ve siècle [2].

Sur les conseils de Thémistocle, cet argent fut employé à construire la flotte qui devait triompher à Salamine, trois ans plus tard. Une fois les Perses chassés, les Athéniens qui avaient compris le parti qu'ils pouvaient tirer du Laurion pour la défense et la prospérité de leur patrie, se mirent à en exploiter avec plus d'ardeur et de méthode les filons métallifères : ils y puisèrent la plus grande partie de l'argent qu'ils monnayèrent en si grande abondance durant tout le Ve siècle. L'État, dès lors, put équiper la flotte la plus considérable que le monde hellénique eut jamais possédée; il put aussi entreprendre les

1. *Descr. hist.*, t. I, p. 702 à 771 et pl. XXXIII à XXXV; sur l'antiquité de l'exploitation des mines du Laurion, v. Xénophon, *Revenus*, IV, 2; Ardaillon, *Les mines du Laurion dans l'antiquité*, p. 137.

2. Aristote, *Constitution d'Athènes*, § 22; Hérodote, VII, 144; Polyen, I, 30, 5; cf. Ardaillon, *Les mines du Laurion*, p. 190; aussi pp. 136 et 141; Eug. Cavaignac, *Histoire financière d'Athènes*, p. 8.

grands travaux d'art qui immortalisèrent le siècle de Périclès; et il constitua par surcroît une réserve métallique susceptible de sauvegarder l'avenir financier et de parer à toute éventualité extérieure.

D'après Thucydide, au début de la guerre du Péloponnèse, l'État athénien avait en réserve une somme d'environ 10,000 talents (261,600 kilogr.) en argent monnayé [1]. En lingots, ustensiles, vases, bijoux et objets de toute nature offerts en ex-votos à Athéna, la déesse Poliade, le trésor métallique était bien plus considérable encore.

Les particuliers s'enrichirent également. Des citoyens d'Athènes, firent au ve siècle, des fortunes énormes dans l'exploitation de gisements du Laurion qui leur appartenaient ou que l'État leur avait concédés. La fortune de Callias était évaluée à 200 talents (1,200,000 drachmes); son fils Hipponicos entretenait aux mines 600 esclaves qui lui rapportaient 100 drachmes par jour. Nicias, le chef de l'expédition de Sicile, avait jusqu'à 1,000 esclaves aux mines du Laurion [2].

Il paraît que les chouettes habitaient et peuplent encore aujourd'hui les creux des rochers du voisinage d'Athènes et du cap Sunion. Voilà pourquoi on appelait parfois les monnaies d'Athènes γλαῦκες λαυριωτικαί, « chouettes lauriotiques ». De là aussi, les propos des gens d'esprit sur « les chouettes qui faisaient leurs nids dans des bourses [1]. »

La chouette, oiseau d'Athéna, était ainsi naturellement un gage de richesse en même temps qu'un présage de victoire puisqu'Athéna est avant tout une déesse guerrière. On racontait qu'à la bataille de Salamine, en 480, on vit une chouette voler à la droite des généraux athéniens. Deux siècles plus tard, les propos populaires disaient que le roi de Sicile, Agathocle, voulant enflammer l'ardeur de ses soldats, fit lâcher des chouettes dans son camp. Il faut entendre par là qu'Agathocle fit distribuer à ses soldats des tétradrachmes athéniens qui étaient demeurés encore si répandus à cette époque [2].

Dès avant le milieu du ve siècle, Athènes avait aussi réussi, non sans avoir essuyé de terribles revers à Daton et à Drabescos (465), à mettre la main sur les mines de la basse vallée du Strymon, de l'Épi-Thrace et de Thasos, surtout après la soumission de cette île en 462 [3]. Enfin, elle percevait, pour l'entretien de ses flottes, les contributions annuelles consenties par les villes maritimes qu'elle avait enrôlées dans la ligue de Délos [4].

Telles sont, avec les revenus des impôts, du commerce et des douanes, les sources essentielles de la richesse d'Athènes au ve siècle et de son abondant numéraire.

1. Thucydide, II, 13 ; cf. Ardaillon, *Les mines du Laurion*, p. 115.

2. Xénophon. *Revenus*, IV, 14 et 15 ; Plutarque, *Aristide*, 25 ; *Nicias*, 4 ; *Alcibiade*, 8; Lysias, *Biens d'Aristophon*, 47 et 48 ; Andocide, I, 130. Cf. Ardaillon, *op. cit.*, p. 147. Un membre de la famille de Callias régna à Cition, en Chypre ; voyez notre *Descr. hist.*, t. II, p. 750.

1. Aristoph., *Aves*, vers 1106. Sur les noms populaires des monnaies d'Athènes : βοῦς et le dicton βοῦς ἐπὶ γλώσσῃ βεβηκεν, — γλαῦκες, πάρθενοι, παλλάδες, δραχμαὶ τοῦ Στεφανήφορου, — voyez notre *Traité, Première Partie, Théorie et Doctrine*, t. I, p. 504 à 508.

2. Beulé, *Les monnaies d'Athènes*, p. 19-20.

3. Eug. Cavaignac, *Histoire de l'Antiquité*, t. II, *Athènes*, p. 51-52.

4. Pour les développements, voyez ci-dessus, l'*Introduction générale* du présent volume.

Au Tome premier de cette *Description historique*, il a été exposé que, sur les monnaies d'Athènes, le type de la tête d'Athéna coiffée d'un casque *ceint de la couronne d'olivier* fut créé pour consacrer la victoire de Marathon sur les Perses en 490 [1].

On a vu aussi pour quelles raisons, après l'incendie d'Athènes en 480, les victoires athéniennes de Salamine, de Platées et de Mycale n'exercèrent aucune influence sur les types monétaires de la capitale de l'Attique [2]. Les préparatifs de guerre auxquels présida Thémistocle, avaient, dès avant 480, occasionné des émissions monétaires considérables : ces émissions fixèrent les types et leur conquirent la popularité qui devait s'opposer toujours à leur changement ou à leur modification. Ces types, — *tête d'Athéna* coiffée du casque *ceint de feuilles d'olivier*, et *chouette* avec le croissant et la pousse d'olivier formée d'une baie entre deux feuilles, — demeurèrent exclusifs, et, dans leur aspect général, immuables et tels qu'ils avaient été créés au lendemain de Marathon ; ils persistèrent jusqu'après Alexandre le Grand, formant cette grande série monétaire qu'on appelle *l'ancien style*. Durant cette période de deux siècles, les *chouettes* athéniennes restent toujours les mêmes, sauf des modifications de détail qui proviennent plutôt de la routine et du laisser aller dans la fabrication, que du souci de suivre la mode et de s'inspirer des progrès de l'art sculptural.

Comme nous l'avons fait ressortir dans l'*Introduction générale* qui précède, les Ve et IVe siècles sont la période de la grande expansion de la monnaie athénienne dite *d'ancien style*, non seulement sur les côtes de la Grèce d'Europe mais dans tous les pays du bassin oriental de la Méditerranée. Le tétradrachme à *la chouette* est la pièce essentielle du payement de la flotte internationale qui, durant la plus grande partie du Ve siècle, est au service de la thalassocratie d'Athènes. La capitale de l'Attique qui s'efforce de substituer partout ses *chouettes* aux monnaies locales, entre en lutte, tout d'abord, avec Egine.

La guerre entre Egine et Athènes que nous avons vue si acharnée déjà, avant les invasions perses [1], suspendue devant le péril commun, reprend presque aussitôt après Salamine. Il y avait entre les deux capitales qui représentaient la race ionienne et la race dorienne, un antagonisme irréductible, un conflit quotidien d'intérêts commerciaux

1. Voyez notre *Descr. hist.*, t. I, p. 768. La trouvaille de Tarente, en juin 1911, a mis au jour un trésor qui fut enfoui peu après la destruction de Sybaris en 510 ; il s'y trouvait des monnaies athéniennes primitives, *sans les feuilles d'olivier sur le casque d'Athéna*, ce qui confirme notre classification des séries primitives d'Athènes. E. Babelon, *Rev. Numism.*, 1912, p. 6 et pl. I, fig. 9 à 12 ; cf. nos *Mélanges numismatiques*, t. IV, p. 309, pl. XXII, 9 à 12. Comme complément à notre classement des séries archaïques d'Athènes, voir surtout Michel Cambanis, dans le *Bull. corr. hellén.*, t. XXX, 1906, p. 58 à 91.

2. Ci-dessus, *Descr. hist.*, t. I, p. 774. J'avais cru pouvoir admettre que *le croissant* qui accompagne la chouette, au revers des monnaies d'Athènes, paraît pour la première fois à la suite de la bataille de Marathon, en 490. Cette opinion doit être modifiée puisque le croissant existe sur les monnaies primitives d'Athènes qui figuraient dans la trouvaille de Tarente de 1911, dont il est question dans la note précédente : le croissant fait sporadiquement son apparition sur les tétradrachmes d'Athènes, au plus tard vers 510. Ce croissant lunaire des monnaies est évidemment en rapport avec la vie nocturne de la chouette, l'oiseau d'Athéna, et l'on sait le rôle qui est attribué à la lune dans la bataille de Salamine, en 480 (cf. E. Curtius, *Hist. grecq.*, trad. Bouché-Leclercq, t. II, p. 322 ; *Revue numism.*, 1912, p. 8, note 2).

1. *Descr. hist.*, t. I, p. 644.

et économiques ; elles étaient trop immédiatement voisines pour qu'un arrangement put intervenir entre elles et tailler à chacune son domaine et sa part d'influence. Dans ce conflit, Egine succomba, après avoir longtemps lutté, en 456. Au point de vue numismatique, on peut dire que les *chouettes* chassèrent les *tortues*, et nous savons comment Athènes, maîtresse de la mer, poursuivit l'étalon éginétique dans toutes les Cyclades et jusque dans l'Orient hellénique [1].

Devenus ainsi monnaie internationale et répandus au loin, les tétradrachmes athéniens avaient un intérêt immédiat à ne pas changer d'aspect. Aussi, non seulement leurs types conservent une fixité qui n'est dérangée que par de graduelles et lentes modifications de style et de technique, mais le titre des pièces reste très élevé, oscillant entre 986 et 975 millièmes de fin [2]. Et puis, Athènes garde sur ses monnaies, jusqu'à la main mise des Romains sur la Grèce, la forme primitive et abrégée de son nom, ΑΘΕ, (avec *epsilon*) ; cette forme a persisté comme si elle avait été maintenue par un respect religieux, alors même que la lettre Η (*hêta*) était depuis longtemps courante en épigraphie dans le mot ΑΘΗΝΑΙΩΝ. C'est de la même façon d'ailleurs, qu'à Thèbes se perpétue la légende ΘΕ au lieu de ΘΗ (ΘΗΒΑΙΩΝ) ; on a aussi, durant des siècles, le ϙ primitif sur les monnaies de Corinthe, et à Elis, la syllabe ϜΑ ou la légende complète ϜΑΛΕΙΟΝ, qui n'est remplacée par ΗΛΕΙΩΝ que sous la domination romaine.

Paléographiquement, la légende ΑΘΕ se présente sous des formes qui dans, les deux siècles que nous étudions, se groupent d'abord autour de ΑΘ𐊣, puis de ΑΘΕ, à partir de 440 environ [1].

En s'appuyant sur des considérations historiques et ces éléments assez incertains de critique, on peut partager chronologiquement l'histoire de la monnaie athénienne aux Ve et IVe siècles, en deux grandes périodes :

1. La monnaie d'Athènes depuis la bataille de Salamine en 480 jusqu'à l'épuisement financier d'Athènes en 407, trois ans avant la fin de la guerre du Péloponnèse.

2. La monnaie d'Athènes depuis l'an 407 jusqu'à la cessation de la frappe des monnaies athéniennes dites d'*ancien style*, au temps des Diadoques, successeurs d'Alexandre le Grand.

La première période ne comprend que des monnaies d'argent ; la seconde a des monnaies d'argent, de bronze et, exceptionnellement, des monnaies d'or.

Considérée dans l'ensemble de son histoire, jusqu'au IIIe siècle, la monnaie d'argent à Athènes comporte, au point de vue pondéral, les divisions suivantes qui, d'ailleurs, n'ont pas été toutes frappées simultanément :

1. Voyez ci-dessus, l'*Introduction générale* du présent volume.
2. Ardaillon, *Les mines du Laurion*, p. 113.

1. Voyez pour les formes les plus anciennes, notre *Descr. hist.*, t. I, p. 747.

Décadrachme (43gr. 60) : on n'en connaît que de rares specimens, qui appartiennent à l'époque de la bataille de Marathon [1].
Tétradrachme (17. 46), la plus commune de toutes les divisions.
Didrachme (8. 72), rare, frappé seulement au début du Ve siècle.
Drachme (4. 36), fréquente, surtout à partir du milieu du Ve siècle.
Pentobole (3. 62), division exceptionnelle, mentionnée comme monnaie de compte dans les textes de la fin du Ve siècle, mais dont on a des exemplaires seulement à l'époque d'Alexandre.
Tétrobole (2. 91), division exceptionnelle comme le pentobole et frappée dans la même période.
Triobole (2. 18), ou hémi-drachme; commune.
Diobole (1. 45).
Trihémiobole (1. 09).
Obole (0. 72), commune.
Heptachalcon (0. 63), division dont l'existence est contestable.
Tritémorion (0. 54), ou 3/4 d'obole.
Pentachalcon (0. 45), division dont l'existence est contestable.
Hémiobole (0. 36).
Trihémitétartémorion (0. 27).
Tétartémorion (0. 18), ou 1/4 d'obole.
Hémitétartémorion (0. 09), ou 1/8e d'obole.

Première Période.

De 480 à 407 av. J.-C.

1. — Tête d'Athéna à droite, l'œil de face et allongé en amande, les cheveux arrangés en un double bandeau sur le front et les tempes, et relevés en chignon sur la nuque; la déesse a des lèvres épaisses et retroussées, ses oreilles sont ornées de gros pendants ronds et son cou d'un collier; son casque est ceint d'une couronne de feuilles d'olivier dont trois seulement sont apparentes; à l'arrière du timbre, un ornement en forme de branche sinueuse terminée en fleuron.

℞. AΘE. Chouette à droite, regardant de face; dans le champ, à gauche, le croissant et la pousse d'olivier comprenant une baie entre deux feuilles. Carré creux.

1. Voyez *Descr. hist.*, t. I, p. 771, nos 1141 à 1143, pl. XXXV, 8 et 11.

Æ 25 ; tétradr. att., 17 gr. 46 à 16 gr. 80 (*P*) **Pl. CLXXXVI, fig. 1 à 12** [1].

Assez souvent ces tétradrachmes ont reçu dans l'antiquité des coups de cisaille, soit au droit, soit au revers, quelquefois sur les deux côtés (Pl. CCLXXXVI, fig. 12).

2. — Même description, mais d'un style plus avancé. L'œil d'Athéna est plus ouvert, les lèvres moins épaisses, le pli de la joue moins accentué; le travail est moins soigné, avec tendance à la routine. Dans la légende, la lettre *alpha* prend sa forme régulière A (et non plus A, avec traverse oblique); le style de la chouette est plus négligé, le carré creux moins profond.

Æ 25 ; tétradr. att. (*P*) **Pl. CLXXXVII, fig. 1 à 6.**

2 *bis*. — Variété. Au revers du tétradrachme reproduit **Pl. CLXXXVII, fig. 7**, on remarque, devant la chouette, une tête de taureau de profil à droite (marque de l'atelier de Samos).

L'atelier d'Athènes suffisait à alimenter en numéraire toutes les stations navales où se transportaient les navires qui partaient du Pirée, et Athènes ne paraît pas avoir fait installer officiellement des officines monétaires dans ses possessions extérieures. Il y a pourtant quelques exceptions à cette règle. Le tétradrachme de la collection de Luynes, que nous venons de décrire (n° 2 *bis*) est d'une fabrique particulière et il n'a sûrement pas eté frappé à Athènes, bien qu'il ait la légende AΘE. En effet, il porte, contrairement à l'usage athénien, dans le champ du revers un symbole, marque d'atelier : c'est la tête de taureau, emblème emprunté aux monnaies autonomes de Samos [2]. Beulé l'avait déjà soupçonné [3]. Ulrich Kœhler, en 1896, s'est efforcé par de nouveaux arguments, de démontrer que ce tétradrachme se rapporte à l'alliance conclue entre Athènes et Samos vers la fin du ve siècle, soit en 411, soit plutôt en 407, au temps où Alcibiade avait son quartier général à Samos, ou même après la bataille d'Aegos Potamos, en 405 [4].

Les Samiens furent considérés — des inscriptions nous l'attestent, — comme citoyens d'Athènes, c'est-à-dire comme des clérouques. Il se peut, donc que les Athéniens aient installé à Samos, où stationnait leur flotte, une succursale de leur atelier national. Mais l'existence de cette succursale n'eut qu'une durée éphémère, étant donnés les derniers événements de la guerre du Péloponnèse ; de là, l'extrême rareté de ses produits monétaires, difficiles d'ailleurs à distinguer de ceux de la métropole [5].

1. Cf. *Brit. Mus. Cat. Attica*, pl. VI, 1, 2, 3.
2. Voyez notre *Descr. hist.*, t. II, p. 1062.
3. Beulé, *Les monnaies d'Athènes*, p. 38.
4. U. Koehler, dans les *Berichte* de l'Acad. de Berlin, 1896, p. 1092; cf. notre *Descr. hist.*, t. II, p. 1070.
5. On a cité une pièce d'argent de Samos, aujourd'hui au British Museum, avec la double légende

3. — Même tête casquée d'Athéna.

℞. AΘE. Chouette à droite, regardant de face ; dans le champ à gauche, la pousse d'olivier (sans croissant). Carré creux.

Æ 20 ; didr. att., 8 gr. 55 (*Jameson*) **Pl. CLXXXVII, fig. 8** ; — 8 gr. 35 (*H*) [1].

Le didrachme, fort rare, paraît n'avoir été frappé qu'à l'époque voisine de 480 ; tous les exemplaires que je connais sont caractérisés par leur archaïsme et la position de la pousse d'olivier qui est en partie hors du carré creux [2].

4. — Même tête casquée d'Athéna.

℞. AΘE. Chouette, comme ci-dessus, avec pousse d'olivier (sans croissant).

Æ 18 ; drachme att., 4 gr. 36 à 4 gr. 15 (*P*) **Pl. CLXXXVII, fig. 9 à 17** [3].

5. — Même tête casquée d'Athéna.

℞. AΘE. Chouette de face, les ailes closes ; de chaque côté, une branche d'olivier pendante de haut en bas. Champ concave.

Æ 13 ; triob. att., 2 gr. 18 à 2 gr. (*P*) **Pl. CLXXXVIII, fig. 1 à 5** [4].

6. — Même tête casquée d'Athéna.

℞. AΘE. Double chouette, avec une seule tête de face, les deux corps opposés l'un à l'autre ; aire creuse.

Æ 12 ; diobole att., 1 gr. 36 (*Luynes*) **Pl. CLXXXVIII, fig. 6.**

ΣA et AΘEN, en considérant cette pièce comme un autre monument de l'étroite alliance qui unissait Samos et Athènes (Borrell, *Num. Chron.*, 1844, p. 74 ; Beulé, *Monn. d'Athènes*, p. 38 ; Fr. Lenormant, *La Monn. dans l'Antiq.*, t. II, p. 60 ; U. Kœhler, *Berichte der Berliner Akad.*, 1896, p. 1092) ; mais M. Percy Gardner a établi qu'il s'agit simplement d'un tétradrachme d'Athènes surfrappé à Samos (Percy Gardner, *Samos and Samian Coins*, p. 45) ; de l'ancienne légende AΘE, il ne reste, au surplus, que les lettres AΘ., et non AΘEN. — Une drachme du musée de Copenhague répond à la description suivante : Niké debout de face, tenant de la main droite le Palladium. ℞. AΘE. Chouette à droite. 4 gr. 27. Cette drachme que Beulé décore pompeusement du nom de *drachme de Conon* (Beulé, *Revue numism.*, 1858, p. 357 à 361), aurait été frappée par Conon au temps de sa grande victoire de Cnide, en 394. Il s'agit vraisemblablement d'une pièce d'origine asiatique qui rentre dans la catégorie des imitations que nous avons décrites dans notre *Descr. hist.*, t. II, p. 670 à 690.

1. *Catal. Jameson*, n° 1188 ; Macdonald, *Hunterian collection*, pl. XXXIII, 21 ; cf. notre *Descr. hist.*, t. I, p. 771, n° 1146 et pl. XXXV, 12 ; *Brit. Mus. Attica*, p. 8, n°s 72 et 73, pl. IV, 4 ; Head, *Hist. num.* (2e éd.), p. 371, fig. 210.

2. Nous ne parlons pas ici des pièces athéniennes dites du *nouveau style*, émises à partir de 229 av. J.-C. : le didrachme y est assez commun.

3. Cf. notre *Descr. hist.*, p. 759, n°s 1135 et 1136, pl. XXXV, fig. 5, 6 et 10 ; *Brit. Mus. Attica*, p. 9, n°s 74 à 81, pl. IV, 5 ; B. Head, *Hist. num.*, p. 372, fig. 211. La drachme athénienne est la pièce étalon ; on compte toujours en *drachmes*. Sur ce qu'on doit entendre par les drachmes du Stéphanéphore, δραχμαὶ τοῦ Στεφανηφόρου, voyez le présent *Traité*, *Théorie et Doctrine*, t. I, p. 507.

4. Pièce commune. *Brit. Mus. Cat.*, p. 9, n°s 82 à 89, pl. IV, 7 et 8 ; B. Head, *Hist. num.*, p. 372, fig. 212. Cf. notre *Traité*, *Théorie et doctrine*, t. I, p. 423 ; Svoronos, *Rivista ital. di Num.*, t. XI, 1898, p. 505 (sur le τριώβολον ἐκκλησιαστικόν, à Athènes).

7. — Même tête casquée d'Athéna.

℞. AΘE. Deux chouettes en regard, se faisant pendant et regardant de face; entre elles, une pousse de deux feuilles d'olivier.

Æ 11; diobole att., 1 gr. 45 à 1 gr. 30 (*P*) **Pl. CLXXXVIII, fig. 7 et 8** [1].

8. — Même tête casquée d'Athéna.

℞. AΘE. Chouette de face, les ailes éployées; au-dessus, une pousse de deux feuilles d'olivier.

Æ 10; trihémiob., 1 gr. 09 à 0 gr. 98 (*P*) **Pl. CLXXXVIII, fig. 9 et 10** [2].

9. — Même tête casquée d'Athéna.

℞. AΘE. Chouette à droite regardant de face; dans le champ à gauche une feuille d'olivier avec une baie.

Æ 9; obole att., 0 gr. 72 à 0 gr. 65 (*P*) **Pl. CLXXXVIII, fig. 11 à 15** [3].

10. — Même tête casquée d'Athéna.

℞. AΘE. Quatre croissants adossés deux à deux. Carré creux.

Æ 9; heptachalcon (?) 0 gr. 63 (*P*) **Pl. CLXXXVIII, fig. 16** [4].

L'*heptachalcon* (pièce d'argent valant 7 chalques) dont l'existence est affirmée par M. Earle Fox, était les 7/8 de l'obole; il équivalait à 7 hémitartémorions [5].

11. — Même tête casquée d'Athéna.

℞. AΘE. Trois croissants disposés en couronne autour de la légende.

Æ 7; tritartémorion, 0 gr. 54 (*P*) **Pl. CLXXXVIII, fig. 17** [6].

12. — Même tête casquée d'Athéna.

1. Des exemplaires aux mêmes types, pesant seulement 1 gr. environ, ont été considérés par M. Earle Fox comme des trihémioboles (*Rev. num.*, 1890, p. 55). Le diobole est une division commune, voyez *Brit. Mus. Cat. Attica*, p. 10, nº 90, pl. IV, 9. Sur la διωβελία, à Athènes, voyez notre *Traité, Théorie et Doctrine*, t. I, p. 425; E. Cavaignac, *Hist. financ. d'Athènes*, p. 152.

2. Autres : *Brit. Mus. Attica*, p. 10, nos 91 à 95, pl. IV, 10; *Catal. Jameson*, nº 1190. Le trihémiobole d'Athènes est mentionné par Pollux, d'après Aristophane. *Traité, Théorie et Doctrine*, t. I, p. 426.

3. Pièce commune. Cf. notre *Descr. hist.*, t. I, p. 759, nos 1137 et 1138, et pl. XXXV, fig. 3 et 4; *Brit. Mus. Attica*, p. 10, nos 96 à 111, pl. IV, 11; *Rev. numism.*, 1887, p. 210.

4. Autres : *Rev. numism.*, 1887, p. 211 (0 gr. 615 à 0 gr. 593); voyez aussi ci-après, nº 30.

5. B. Keil, dans l'*Hermès*, t. XXVII, 1892, p. 446, a entrepris de démontrer que la pièce aux quatre croissants est une *obole*, puisque le *quart d'obole*, dans les inscriptions, est représenté par *un croissant*. B. Head (*Hist. num.*, 2e éd. p. 374) paraît partager cette opinion qu'on ne peut vérifier que par des pesées nombreuses. Cf. notre *Traité, Théorie et doctrine*, t. I, p. 427.

6. Autres : *Rev. num.*, 1887, p. 211 (0 gr. 535 à 0 gr. 505).

℞. AΘE. Chouette presque de face ; dans le champ, à gauche, une pousse d'olivier. Carré creux.

Æ 6 ; pentachalcon (?) 0 gr. 45 (*P*) **Pl. CLXXXVIII, fig. 18** [1].

13. — Même tête casquée d'Athéna.

℞. AΘE. Chouette à droite, regardant de face ; dans le champ, à gauche, une feuille d'olivier. Carré creux.

Æ 6 ; pentachalcon (?) 0 gr. 45 (*Luynes*) **Pl. CLXXXVIII, fig. 32.**

14. — Même tête casquée d'Athéna.

℞. AΘE. Chouette à droite, regardant de face ; dans le champ, à gauche, une feuille d'olivier. Carré creux.

Æ 7 ; hémiobole att., 0 gr. 36 à 0 gr. 30 (*P*) **Pl. CLXXXVIII, fig. 19 à 31** [2].

15. — Même tête casquée d'Athéna.

℞. ƎΘA ou ΘA (rétrograde). Croissant ; carré creux.

Æ 6 ; tétartémorion, 0 gr. 18 (*P*) **Pl. CLXXXVIII, fig. 33.** [3].

16. — Variété, avec AΘ ou AΘE (non rétrograde).

Æ 5 ; tétartémorion, 0 gr. 18 (*P*) **Pl. CLXXXVIII, fig. 34** [4].

17. — Flan lisse (sans type).

℞. AΘE. Chouette à droite, regardant de face ; dans le champ à gauche, une feuille d'olivier.

Æ 10 (monnaie ?) 0 gr. 78 (*P*) **Pl. CLXXXVIII, fig. 35.**

Envisagées au point de vue du style, les monnaies reproduites sur nos planches CLXXXVI, CLXXXVII et CLXXXVIII, sont la vérification directe des règles formulées plus haut. Ce style ne subit qu'une modification lente à travers tout le ve siècle, sensible toutefois lorsqu'on compare les tétradrachmes du temps de la bataille de Salamine, en 480, à ceux qui sont voisins de la chute d'Athènes, en avril 404. Ces transformations graduelles s'observent notamment dans la forme de l'œil de la déesse, bien qu'il reste toujours de face. Les bandeaux des cheveux d'Athéna, sur le front et les tempes, sont, à la fin, plus lourds, moins soyeux, moins délicatement gravés ; ceux

1. Autres : *Rev. num.*, 1887, p. 211 (0 gr. 453 ; 0 gr. 425). Il est impossible, remarque M. Earle Fox (*loc. cit.*) de faire de ces pièces, qui pèsent 0 gr. 45, des hémioboles puisque le poids théorique de l'hémiobole est 0 gr. 36.

2. Division très commune. Cf. notre *Descr. hist.*, t. I, 759, nos 1139 et 1140 et pl. XXXV, fig. 7 et 9 ; *Brit. Mus. Attica*, p. 11, nos 112 à 128, pl. IV, fig. 12 et 13.

3. Autres, *Brit. Mus. Attica*, p. 19, nos 205 et 206.

4. Autres, *Brit. Mus. Attica*, p. 19, nos 197 et suiv.

qui forment retroussis sur la nuque sont figurés par un grènetis plus grossier; la tige fleuronnée qui décore le timbre du casque présente des variétés inspirées par les caprices des graveurs. Le carré creux du revers persiste, tout en devenant de moins en moins accentué, moins enfoncé.

Au milieu du ve siècle, au temps de Périclès, se placent les plus beaux tétradrachmes qu'Athènes ait jamais produits et l'appréciation que Beulé en a faite est justifiée par l'examen de nos planches : « La chouette, a-t-il écrit, est rendue avec une exquise précision, sans s'éloigner cependant d'un type purement conventionnel. Les lettres sont plus régulières, les pattes de l'oiseau et les feuilles d'olivier sont plus fines; quelquefois même elles tombent par une courbe élégante ; d'abondants rangs de perles courent du casque sur les épaules de la déesse et figurent les flots de sa chevelure. Par là, le beau siècle reste plus naïf que l'archaïsme lui-même » [1].

En dépit de ces qualités de style et de technique, on ne peut s'empêcher de reconnaître que la gravure des coins monétaires à Athènes pendant le ve siècle, ne participe que médiocrement et par un contre-coup lointain au grand mouvement artistique qui emporte les autres arts, dans la capitale de l'Attique. Les sculptures de Phidias restent sans influence sur la gravure des coins monétaires contemporains [2].

Comme nous l'avons dit plus haut, des nécessités d'ordre commercial et politique imposèrent à la monnaie athénienne cette immobilité des types, comme aussi la fixité du poids et de l'aloi. La prétention, de la part des Athéniens, de fournir à leurs alliés et tributaires un numéraire international, unifié, destiné à la solde de la flotte fédérale, dura aussi longtemps que l'hégémonie d'Athènes sur les Cyclades et les côtes de l'Asie-mineure [1].

Les Athéniens constataient avec joie la diffusion et la bonne renommée de leurs *chouettes*. Ces vieilles monnaies d'argent, dit Aristophane, qui sont sans alliage et les plus belles de toutes; ces pièces qui sont les mieux frappées et qui, partout, chez les Grecs comme chez les barbares, sont jugées, rien qu'au son, les meilleures » [2].

Les premieres atteintes à cette prospérité et à cette abondance d'émissions vinrent de l'invasion de l'Attique par les Lacédémoniens durant la guerre de Péloponnèse. Une première fois, en 430, ceux-ci, sous la conduite d'Archidamos, ravagèrent la région des mines et détruisirent les chantiers d'exploitation; de pareils dommages furent renouvelés dans les années suivantes [3]. Néanmoins, de 425 à 413, les Athéniens purent les réparer et donner même une impulsion particulièrement intensive aux travaux d'exploitation, afin de combler les déficits du budget de l'Etat. Aristophane et Xénophon nous donnent quelque idée de la fièvre d'argent qui s'empara alors des Athé-

1. Beulé, *Monnaies d'Athènes*, p. 39. Le philosophe Zénon (362-264 av. J.-C.) qualifie les monnaies athéniennes de l'ancien style de pièces *frappées au hasard et grossièrement* (εἰκῇ καὶ σολοίκως) : ceci rappelle Fénelon trouvant ridicule l'art gothique de nos cathédrales.

2. Cf. les observations que nous avons présentées dans notre *Descr. hist.*, t. I, p. 773 à 778.

1. Voyez sur ce point, notre *Descr. hist.*, t. II, p. 20 et s., et surtout l'*Introduction générale* du présent volume.

2. Aristophane, *Grenouilles*, 721 et suiv. Nous citons plus loin tout le passage, important à d'autres points de vue.

3. Ardaillon, *Les mines du Laurion*, p. 147-148.

niens [1]. Mais survint l'occupation de Décélie par le roi de Sparte Agis, au printemps de 413; elle arrêta brusquement l'exploitation des mines et par contre-coup ruina Athènes [2]. Vingt mille esclaves qui travaillaient au Laurion s'enfuirent et passèrent au camp des Lacédémoniens. De là, la terrible crise financière qui força les Athéniens, en 407, à fabriquer de la monnaie d'or, puis en 406, de la monnaie de bronze.

Deuxième période.

De 407 à 300 environ.

Dans cette deuxième période qui comprend des monnaies d'or, d'argent et de bronze, plusieurs groupes doivent être constitués :

A. — La monnaie d'or, de 407-406.
B. — La monnaie de bronze, de 406 à 393.
C. — La monnaie d'argent, de 393 à 338.
D. — La monnaie d'or, de 339-338.
E. — La monnaie d'argent, de 338 à 229.
F. — La monnaie de bronze, de 339 à 300 environ.

A. — *La monnaie d'or en 407-406.*

Les anciens numismates ont longtemps discuté la question de savoir si Athènes avait frappé des monnaies d'or et, dans l'affirmative, au cours de quelles périodes de son histoire on devait classer ces pièces d'or [3]. Le problème est aujourd'hui résolu et le mémoire que M. Ulrich Kœhler lui a consacré, en constituant en même temps un recueil complet de toutes les monnaies d'or d'Athènes, à mis le sceau aux recherches antérieures.

Athènes, quoi qu'on en ait dit, n'a jamais frappé de monnaies d'électrum [4]. Il faut également écarter des séries monétaires athéniennes de petites bractéates d'or, estampées au type de la tête d'Athéna ou au

1. Aristoph., *Chevaliers*, 362; *Oiseaux*, 1106; Xénophon, *Revenus*, IV, 25.

2. Ardaillon, *op. cit.*, p. 149.

3. Eckhel (*Doctr.* t. II, p. 206) ne croyait pas à la monnaie d'or d'Athènes; Charles Lenormant, Beulé (*Monn. d'Athènes*, p. 59 à 72), François Lenormant (*La monn. dans l'Antiquité*, t. I, p. 178), Mommsen (*Hist. de la monn. rom.*, trad. Blacas, t. I, p. 78); B. Head (*Catal. Attica*, Introd., p. xxvi), qui admettent l'existence de monnaies d'or et même, — mais à tort, — de monnaies d'électrum athéniennes, discutent sur l'époque de l'histoire d'Athènes où l'on doit classer ces monnaies. J'ai moi-même repris la question dans la *Rev. des Études grecques*, t. II, 1889, p. 124 à 148 (*Mélanges numism.*, 1re série, p. 177 à 201); elle a été enfin tout à fait éclaircie à l'aide d'éléments nouveaux, par H. von Fritze dans la *Zeit. für Numism.*, t. XX, p. 142 et par Ulrich Kœhler, dans le même recueil, t. XXI, p. 5.

4. Voyez sur ce point, notre *Desc. hist.*, t. I, p. 138, n° 208 à 210.

type de la chouette, qu'on trouve assez fréquemment dans les tombeaux de l'Attique. Telle en est la fragilité qu'avec un module de 15 millim. elles ne pèsent que 30 ou même 15 centigr. ou moins encore [1]. Ces pellicules, rondes comme des monnaies, parfois carrées et avec des bords troués, étaient cousues ou appliquées sur les vêtements des morts : ce sont des ornements funéraires, occasionnellement peut-être des oboles à Charon, c'est-à-dire des monnaies fictives qui n'ont jamais pu être utilisés par les vivants [2].

Les circonstances dans lesquelles Athènes frappa, pour la première fois, des monnaies d'or, sont connues [3]. C'était vers la fin de la désastreuse guerre du Péloponnèse, dans l'été de l'an 407, sous l'archontat d'Antigène, lorsqu'Athènes vaincue, n'ayant plus ni vaisseaux ni soldats pour résister aux Lacédémoniens, fut réduite aux expédients de la lutte suprême. Pour construire en toute hâte une nouvelle flotte et compléter les fortifications de la ville, on eut recours aux dernières ressources de l'Etat; on n'hésita pas à puiser dans le trésor d'Athéna elle-même; puis, on résolut de faire fondre, pour les convertir en monnaie, les statues de Niké, en or massif, que l'on admirait, sur l'Acropole, aux abords du Parthénon [4].

Ces statues mentionnées dans un inventaire des trésoriers d'Athéna antérieur à la guerre du Péloponnèse, étaient vraisemblablement au nombre de dix; on n'en réserva que deux. Huit d'entre elles furent jetées au creuset. Le poids moyen de chacune étant d'environ deux talents, c'est-à-dire 52 k. 320 gr., ce fut par conséquent un poids global de 418 k. 560 qui constitua l'émission des monnaies d'or que nous allons décrire; elles représentent un total de 48.000 statères [5]. Grâce à ces ressources extraordinaires, 150 vaisseaux, composant la dernière flotte d'Athènes, prirent la mer et, au mois de septembre 406, sous l'archontat de Callias, gagnèrent la bataille des Arginuses.

18. — Tête casquée d'Athéna, à droite, l'œil de face, le casque ceint de la couronne d'olivier.

℞. AΘE. Chouette debout à droite, regardant de face; elle est perchée sur une branche à laquelle adhère un rameau de cinq feuilles; dans le champ à

1. Beulé, *Monn. d'Athènes*, p. 64; Lenormant, *La Monn. dans l'Antiq.*, t. I, p. 38-39.

2. On a signalé des bractées funéraires en or analogues, aux types monétaires de Cyzique, de Sicyone, de Panticapée, de Ténédos, de Mélos, d'Alexandre le Grand, et même plus tard à l'effigie des empereurs romains. A. Sorlin-Dorigny, *Rev. num.*, 1888, p. 1; Spratt, *Num. Chron.*, 1887, p. 309; Delbeke, *Rev. belge de numism.*, t. XLVIII, 1892, p. 430; cf. notre Traité, *Théorie et Doctrine*, t. I, p. 632.

3. Voyez en dernier lieu : Arthur M. Woodward, *Num. Chron.*, 1911, p. 351 à 356.

4. Scolies sur Aristophane, *Les Grenouilles*, vers 720 (d'après Hellanicus et Philochore); Demetrius d'Alexandrie, Περὶ Ἑρμηνείας § 281, fait aussi allusion à ce fait, dans un jeu de mots. Cf. Curtius, *Hist. grecq.*, t. III, p. 487; Beulé, *Monn. d'Athènes*, p. 70; Babelon, *Mélanges*, t. I, p. 190.

5. P. Foucart, dans le *Bull. corr. hell.*, t. XII, 1888, p. 291 et s. En 430 av. J.-C., lors de l'invasion de l'Attique par les Péloponnésiens, Périclès avait déjà formé le projet éventuel de fabriquer des monnaies d'or avec les richesses du temple d'Athéna dans ce métal. Thucydide, *Guerre du Pélop.*, II, 13; cf. Babelon, *Mélanges*, loc. cit.

gauche, la pousse d'olivier composée d'une baie entre deux feuilles. Carré creux.

Æ 12; drachme d'or (χρυσῆ δραχμή) ou hemi-statère, 4 gr. 30 (*B*) **Pl. CLXXXIX, fig. 1**; — autre, 4 gr. 31 (*P*) **Pl. CLXXXIX, fig. 2**; — autre, 4 gr. 29 (*Luynes*) **Pl. CLXXXIX, fig. 3** [1].

19. — Même tête casquée d'Athéna.

℞. AΘE. Chouette debout de face, les ailes fermées; au pourtour, une couronne formée de deux branches d'olivier.

Æ 10; quart de statère, 2 gr. 144 (*B*) **Pl. CLXXXIX, fig. 4** [2].

20. — Variété, avec la lég. rétrograde : ƎΘA.

Æ 10; quart de stat., 2 gr. 14 (*L*) **Pl. CLXXXIX, fig. 5.**

21. — Tête casquée d'Athéna à droite, le casque ceint de la couronne d'olivier; les cheveux de la déesse, au lieu d'être arrangés en bandeaux plats sur les tempes, sont tuyautés tout autour du front.

℞. AΘE, à l'exergue. Deux chouettes opposées; leurs têtes rapprochées sont de face; entre les chouettes, un rameau d'olivier. Carré creux.

Æ 8; hecté, 1 gr. 45 (*B*) **Pl. CLXXXIX, fig. 6**; — autre, 1 gr. 45 (*P*) **Pl. CLXXXIX, fig. 7** [3].

22. — Même tête casquée d'Athéna.

℞. AΘE. Chouette à droite, regardant de face; devant, un petit rameau d'olivier.

Æ 7; hémi-hecton, 0 gr. 715 (*B*) **Pl. CLXXXIX, fig. 8** [4].

Que ces pièces d'or appartiennent à la même époque, voire à la même émission, cela est établi par l'addition du rameau d'olivier dans le champ du revers de chacune d'elles. Le statère manque à la tête du groupe, soit qu'il n'ait pas été frappé, soit qu'on ne l'ait pas retrouvé. Le style des pièces est encore archaïque, comme celui des tétradrachmes contemporains; l'œil d'Athéna est de face, ses cheveux sont arrangés comme sur les pièces d'argent du ve siècle; enfin, le type du revers est dans un carré creux.

La date assignée à ce premier monnayage de l'or à Athènes est confirmée par un passage d'Aristophane, dans sa comédie des

1. U. Kœhler, *Zeit. für Num* , t. XXI, p. 6, n° 1.
2. Kœhler, *op. cit.*, n° 2.
3. Kœhler, n° 3; cf. E. Muret, *Bull. corr. hell.*, t. VI, 1882, p. 210.
4. Kœhler, n° 4; cf. J. Friedlænder, *Zeit. für Num.*, t. V, p. 3, pl. I, 4.

Grenouilles, représentée pour la première fois en Février 405 : le poète fait allusion, au vers 720, à *la vieille monnaie d'argent* et à *la récente monnaie d'or*, toutes deux d'un excellent aloi : ἀρχαῖον νόμισμα καὶ τὸ καινὸν χρυσίον. Il les compare à la monnaie de bronze dont nous allons parler. Ainsi les monnaies d'or décrites plus haut ont été frappées dans l'été de l'an 407 avant notre ère, avec l'or des statues des Victoires qui s'alignaient aux abords du Parthénon ; leur émission fut temporaire et occasionnée par la crise politique et financière d'Athènes dans les dernières années de la guerre du Péloponnèse.

L'or attique (monnaies d'Athènes?) est mentionné dans des comptes du trésor du Parthénon, au début du IVe siècle [1].

B. — *La monnaie de bronze, de 406 à 393.*

Dans le passage de la comédie des *Grenouilles* représentée en 405, où Aristophane cite la nouvelle monnaie d'or (καινὸν χρυσίον), le poète fait aussi allusion à la monnaie de cuivre ou de bronze dont on venait également d'inaugurer l'émission; il la compare aux hommes de rien et aux parvenus, tandis que la bonne monnaie d'argent et d'or représente les bons citoyens. « J'ai souvent remarqué, dit le poète, que notre cité se comporte envers les bons et honnêtes citoyens comme envers la vieille monnaie d'argent et la nouvelle monnaie d'or. Ces pièces sont d'un excellent titre et, à coup sûr, les plus belles de toutes les monnaies; bien frappées et bien sonnantes elles ont cours partout, en Grèce et chez les barbares. Cependant nous ne nous en servons plus et nous leur préférons ces méchantes pièces de cuivre (τούτοις τοῖς πονηροῖς χαλκοῖς) récemment émises et si mal frappées. Ainsi agissons-nous à l'égard des citoyens : les savons-nous bien nés, modérés, braves, honnêtes, instruits dans les exercices du gymnase et dans les arts libéraux, ils sont en butte à nos outrages; nous employons au contraire ce ramas d'étrangers, d'esclaves, de gens mal nés et ne valant guère mieux, arrivés d'hier et dont jadis Athènes n'aurait pas même voulu pour en faire des victimes expiatoires. Insensés ! changez de conduite; employez de nouveau les honnêtes gens... » [2].

Les scolies relatives à ce passage de la comédie d'Aristophane nous apprennent que cette monnaie de bronze si bien accueillie du public athénien, quoique si mal frappée et sans valeur intrinsèque, fit son apparition sous l'archontat de Callias [3], c'est-à-dire en 406 avant J.-C., un an après

1. *C. I. Att.* II, 843, ligne 5, στατῆρας Ἀττικούς; ligne 9-10 : κεφάλαιον ...χρυσίου ἀττικοῦ; *C. I. Att.* IV, 2e part. 843 b, ligne 24 : χρυσίου ἀττικοῦ.

2. Aristoph., *Grenouilles*, vers 718 à 733 :

Πολλάκις γ' ἡμῖν ἔδοξεν ἡ πόλις πεπονθέναι
ταυτὸν ἔς τε τῶν πολιτῶν τοὺς καλοὺς τε κἀγαθοὺς
ἔς τε τἀρχαῖον νόμισμα καὶ τὸ καινὸν χρυσίον.
Οὔτε γὰρ τούτοισιν οὖσιν οὐ κεκιβδηλευμένοις;
ἀλλὰ καλλίστοις ἁπάντων, ὡς δοκεῖ, νομισμάτων,
καὶ μόνοις ὀρθῶς κοπεῖσι καὶ κεκωδωνισμένοις
ἔν τε τοῖς Ἕλλησι καὶ τοῖς βαρβάροισι πανταχοῦ,
χρώμεθ' οὐδέν, ἀλλὰ τούτοις τοῖς πονηροῖς χαλκίοις,
χθές τε καὶ πρώην κοπεῖσι τῷ κακίστῳ κόμματι...

Sur les interprétations erronées dont ce passage a été l'objet de la part de Boeckh, Beulé, Barclay Head et d'autres savants, voyez E. Babelon, *Rev. des Etudes grecques*, t. II, 1889, p. 124 à 148 (= *Mélanges num.*, 1re série, p. 192).

3... ἐπὶ γὰρ Καλλίου χαλκοῦν νόμισμα ἐκόπη. *Scol. Aristoph. in Ran.*, vers 725 (p. 296 de l'éd. Didot).

la première émission de la monnaie d'or, et un an avant la représentation de la comédie où Aristophane la fustige si dédaigneusement.

Ainsi ce furent, à quelques mois de distance, les mêmes circonstances critiques qui, à Athènes, donnèrent naissance à la monnaie d'or et à la monnaie de bronze. Seulement, tandis que l'émission de la monnaie d'or ne put se prolonger, le stoc de ce métal dont disposait l'Etat étant épuisé, il en fut tout autrement de la monnaie de bronze qu'on continua à frapper parce que la matière première était commune et à vil prix. Sous l'empire de la nécessité, on fabriqua des pièces de bronze et de plomb qui ont le module et les types des principales divisions de l'ancienne monnaie d'argent; le cours forcé leur en donnait aussi la valeur.

23. — Tête casquée d'Athéna (des tétradr. d'ancien style), à droite.

℞. AΘE. Chouette debout à droite; croissant et pousse d'olivier. Carré creux.

Pièce de plomb, fabriquée avec les coins d'un tétradrachme d'ancien style. — 18 gr. (*P*) **Pl. CXCII, fig. 1.**

On en connait beaucoup d'autres exemplaires, plus ou moins usés et oxydés. Leur séjour prolongé avec des pièces de bronze leur a parfois donné la patine du bronze.

24. — Tête d'Athéna, le casque athénien orné d'un fleuron, à droite.

℞. AΘE. Chouette de face, entre deux branches d'olivier qui pendent de chaque côté et forment couronne.

Æ 23; (*Ath.*) **Pl. CXCII, fig. 2.**

25. — Tête d'Athéna, le casque athénien orné d'un fleuron, à droite.

℞. AΘE. Chouette debout à droite, regardant de face; dans le champ à gauche, la pousse d'olivier. Carré creux.

Æ 15; (*P*) **Pl. CXCII, fig. 3.**

Cette pièce de bronze (n° 25) qui a reçu, dans l'antiquité, un coup de cisaille au revers, est pareille aux drachmes d'argent. Elle a pu être fourrée.

26. — Tête d'Athéna, coiffée du casque athénien orné d'un fleuron, à droite.

℞. AΘ, légende placée entre deux chouettes opposées l'une à l'autre, leurs têtes de face. Couronne de laurier au pourtour.

Æ 15; (*P*) **Pl. CXCII, fig. 4 et 5.**

27. — Tête d'Athéna, coiffée du casque athénien, à gauche.

℞. AΘE. Chouette de face perchée sur un grain d'orge. Couronne de laurier au pourtour, formée de deux branches pendantes.

Æ 12; (*Ath.*) **Pl. CXCII, fig. 6.**

On le voit, les types de ces pièces de plomb et de bronze sont la reproduction de ceux des pièces d'argent de même module : le tétradrachme (n° 23), la drachme (n° 25), le pentobole (n° 24), le tétrobole (n° 26), le diobole (n° 27) [1]. Cette identité des types et cette graduation du module paraît démontrer que ces pièces de bronze ne furent, dans leur principe et leur origine à Athènes, que des monnaies de nécessité, à cours forcé. Elles durent légalement, sans doute, malgré leur vil métal, être acceptées dans le commerce urbain comme l'équivalent des pièces d'argent dont elles reproduisent les types et le module ; leur rôle fut celui du papier-monnaie que les gouvernements modernes sont parfois obligés d'émettre durant des crises analogues.

Cet état de choses dura douze ans, c'est-à-dire jusqu'en 393, lorsque Conon revint à Athènes à la suite de sa brillante campagne en Orient et dans les Cyclades : sa victoire en 394, dans les eaux de Cnide, sur l'amiral lacédémonien Pisandre, sa tournée victorieuse en Chypre, puis dans les îles égéennes et à Cythère. Il rentra au Pirée, chargé des libéralités du satrape Pharnabaze, les coffres de ses navires remplis et ayant imposé des contributions à tous les pays qu'il avait parcourus et reconquis [2]. Il fit restaurer les remparts d'Athènes. Une nouvelle ère de prospérité s'ouvrit pour la capitale de l'Attique ; tout de suite, la monnaie de nécessité, les pièces de bronze qui circulaient dans toutes les mains et excitaient les railleries d'Aristophane, furent retirées de la circulation et démonétisées, ce qui explique qu'il nous en soit parvenu un si petit nombre

Dans un passage de son *Assemblée des femmes*, représentée pour la première fois à Athènes vers la fin de l'an 393 av. J. C., c'est-à-dire quelques mois après le retour de Conon, Aristophane fait allusion à un décret tout récent qui venait d'abolir la monnaie de bronze créée en 406. Le héraut public avait été chargé de proclamer à travers les rues de la ville que désormais on n'accepterait plus la monnaie de bronze dans les caisses de l'État et que les particuliers seraient autorisés à les refuser eux-mêmes, l'argent étant dorénavant, comme il l'avait été jadis, la seule monnaie légale d'Athènes.

Voici le dialogue des femmes, d'Aristophane : « Ne te rappelles-tu pas le décret sur les monnaies de cuivre ? — Oui, certes, et j'y ai assez perdu ; j'avais vendu des raisins et je me retirais la bouche bourrée de pièces de cuivre pour aller acheter de la farine [3]. Déjà, je tenais le sac ouvert pour la recevoir du vendeur, lorsque le héraut

1. B. Head, *Catal. Attica*, Introd., p. XXVIII. Un Inventaire du Parthénon de l'an 398, mentionne de *faux statères dorés* (στατῆρες κίβδηλοι... κατακεχρυσομένοι), mais il n'est point dit que ces faux statères fussent aux types athéniens. Beulé, *Monn. d'Athènes*, p. 71 ; cf. notre Traité, 1er Partie, *Théorie et Doctrine*, t. I, p. 373.

2. Xénophon, *Hellen.*, IV, 8-10.

3. Sur l'habitude qu'avaient les Athéniennes, vendeuses du marché, de mettre dans leur bouche les petites pièces d'argent et aussi les pièces de bronze, voir Aristophane, *Eccles.*, vers 817; *Vesp.*, 791;

se met à crier : « Que personne n'accepte désormais les pièces de cuivre ; l'argent seul aura cours [1] ». Ainsi, la monnaie de bronze, sans valeur intrinsèque, n'avait été émise que provisoirement en 406, pour remplacer l'argent qui faisait défaut ; en 393, elle fut retirée de la circulation comme le seraient aujourd'hui, des billets obsidionaux [2].

C. — *La monnaie d'argent*, de 393 à 338 av. J.-C.

Nous avons constaté plus haut, qu'à partir de la prise de Décélie par les Lacédémoniens, au printemps de l'an 413, l'exploitation des mines d'argent du Laurion s'était arrêtée [3], et qu'elle fut bientôt suivie de la cessation du monnayage de l'argent.

Lorsque Conon eut ramené la prospérité dans Athènes, vers 393, on reprit l'exploitation du Laurion, mais timidement ; esclaves et capitaux manquaient. Xénophon ou l'auteur inconnu des *Revenus*, qui écrivait vers 355, déplore la pauvreté des chantiers comparés à ceux du siècle précédent. « L'exploitation, conclut M. Ardaillon, végétait sans grand profit ni pour les particuliers ni pour l'État ; le Laurion n'était plus pour le Trésor public la source inépuisable de richesses qui l'avait alimenté au ve siècle [4] ».

Un peu plus tard, sous l'administration d'Eubule qui rétablit les finances athéniennes, on constate que l'exploitation des mines reprend avec une nouvelle ardeur. Démosthène et d'autres orateurs sont amenés à prononcer de nombreux discours à ce propos et l'on cite, entre autres, un certain Pantainétès qui, en 345, paie jusqu'à un talent et demi (9000 drachmes) pour le fermage annuel de sa concession [5].

L'émission de la monnaie d'argent subit le contre-coup de ces alternatives dans la fortune publique et privée à Athènes, au IVe siècle. La frappe des tétradrachmes d'argent reprit, après le retour de Conon en 393, dans les circonstances que nous avons relatées. Les monnaies d'argent du IVe siècle ont les mêmes types que celles du Ve, mais dans un style tout différent. L'œil, qui était resté de face sur un visage de profil, finit par être dessiné de profil à son tour, innovation qui ne contribue point à donner à la figure de la déesse plus de noblesse et de majesté ; au contraire, l'œil se portant en avant impressionne moins le spectateur que s'il paraissait le fixer. Cette ancienne convention artistique, les sculpteurs du grand siècle eurent garde de l'abandonner jamais tout à fait, même — les historiens de l'art l'ont remarqué, — dans la grande sculpture du marbre. Les traits du visage de la déesse et son menton deviennent plus naturels peut-être, mais à coup sûr plus mesquins, plus vulgaires.

Aves, 103 ; Alexis, Λεβης, *fragm.* 128, éd. Kock ; Théophraste, *Caract.*, VI, 9 (éd. de Bonn). Cf. Beulé, *Monn. d'Athènes*, p. 74 ; Em. Bessy, *Rev. num.*, 1851, p. 107 ; Th. Reinach, *Revue des Études grecq.*, t. XXIV, 1911, p. 344.

1. ... ἀνεκραγ' ὁ κᾆρυξ · Μὴ δέχεσθαι μηδένα χαλκὸν τὸ λοιπόν · ἀργύρῳ γὰρ χρώμεθα. Aristoph., *Eccl.* 819.

2. Earle Fox, *Num. Chronicle*, 1905, p. 1 ; B. Head, *Hist. Num.* (2e éd.), p. 376.

3. Thucyd., VII, 27 ; Ardaillon, *Les mines du Laurion*, p. 95.

4. Ardaillon, *Les mines du Laurion*, p. 152.

5. Ardaillon, p. 155.

A l'époque de Marathon et de Salamine la chouette se présente avec toute la perfection anatomique et conventionnelle que les artistes graveurs ont voulu lui donner. Ces chouettes sont véritablement charmantes, bien empennées, la tête et le ventre garnis d'un granulé délicat et soyeux ; le regard intentionnellement expressif, fascinateur et terrifiant ; jamais l'art attique n'en gravera de plus belles.

Plus tard, la chouette a moins de souplesse naturelle, moins de grâce, plus de convenu. Et cette décadence, consommée dès le début du IVe siècle, s'accentue graduellement, à mesure que l'on descend le cours des âges, si bien que l'on constate ce phénomène qui ne surprendra pas, à la réflexion, que les chouettes les plus belles sont les plus anciennes et que celles du IVe siècle s'acheminent, à chaque nouvelle émission, vers le convenu, la sécheresse, l'abatardissement et la grossièreté des formes. Comme nous l'avons déjà fait ressortir [1], on constate que désormais la monnaie athénienne est gravée par des ouvriers vulgaires qui exercent un métier industriel, sans le moindre souci du côté artistique. C'est la décadence et l'on sent qu'Athènes, humiliée par Philippe, ne tardera pas à être absorbée par Alexandre.

28. — Tête d'Athéna à droite, l'œil de profil, les cheveux arrangés en un double bandeau sur le front et les tempes et retroussés sur la nuque ; elle a, aux oreilles, de gros pendants ronds, et au cou, un collier ; son casque est orné de la couronne d'olivier dont trois feuilles sont apparentes, et à l'arrière du timbre, d'une branche sinueuse terminée en fleuron.

℞. AΘE. Chouette à droite, regardant de face ; dans le champ à gauche, le croissant et la pousse d'olivier formée d'une baie entre deux feuilles. Traces d'un carré creux.

Æ 25 ; tétradr. att., 17 gr. 36 à 17 gr. 15 (*P*) **Pl. CXC, fig. 1, 2, 3, 4** [2].

29. — Même tête casquée d'Athéna, à droite.

℞. AΘE. Chouette à droite, regardant de face ; dans le champ à gauche, le croissant et la pousse d'olivier. Traces d'un carré creux.

Æ 17 ; drachme attique, 4 gr. 36 à 4 gr. 20 (*P*) **Pl. CXC, fig. 5, 6, 7, 8, 9** [3].

30. — Tête d'Athéna à droite, le casque orné des trois feuilles d'olivier et d'une branche sinueuse terminée en fleuron.

℞. AΘE. Chouette de face ; de chaque côté, une branche d'olivier pendante de haut en bas.

Æ 13 ; triobole att., 2 gr. 15 (*P*) **Pl. CXC, fig. 10 et 11.**

1. *Descr. hist.*, t. I, p. 775.
2. Autres. *Brit. Mus. Attica*, p. 13, nos 132 à 147, pl. V, 3, 4, 5 et 6.
3. Autres. *Brit. Mus.*, p. 14, nos 148 à 154, pl. V, 7.

31. — Variété, avec la légende rétrograde : ƎΘA (la lettre A toujours placée au dessus de la chouette) (*P*) **Pl. CXC, fig. 12 et 13** [1].

32. — Même tête casquée d'Athéna, à droite.

℞. AΘE. Double chouette, les corps opposés, avec une seule tête de face; dans le champ, à g., la pousse d'olivier; à dr., le croissant. Carré creux.

Æ 11; diobole att., 1 gr. 45 à 1 gr. 36 (*P*) **Pl. CXC, fig. 14.**

33. — Variété, de style plus récent; la légende rétrograde : ƎΘA (pas de carré creux) (*P*) **Pl. CXC, fig. 15** [2].

34. — Même tête casquée d'Athéna.

℞. AΘE. Chouette à droite, regardant de face; dans le champ à g., pousse d'olivier composée d'une feuille et d'une baie (pas de croissant). Carré creux.

Æ 10; obole att., 0 gr. 72 à 0 gr. 68 (*P*) **Pl. CXC, fig. 16 et 17.**

35. — Même tête casquée d'Athéna.

℞. AΘE. Quatre croissants adossés deux à deux. Carré creux.

Æ 8; heptachalcon, 0 gr. 63 (*P*) **Pl. CXC, fig. 18, 19, 20** [4].

36. — Même tête casquée d'Athéna.

℞. AΘE. Trois croissants disposés en couronne autour de la légende.

Æ 8; tritartémorion, 0 gr. 54 à 0 gr. 51 (*P*) **Pl. CXC, fig. 21, 22, 23, 24.**

37. — Même tête casquée d'Athéna.

℞. AΘE. Chouette de face; dans le champ à gauche, la pousse d'olivier; à droite, le croissant.

Æ 7; pentachalkon, 0 gr. 45 (*P*) **Pl. CXC, fig. 25 et 26** [5].

38. — Même tête casquée d'Athéna.

℞. AΘE. Chouette à droite, regardant de face. Carré creux.

Æ 6; hémiobole att., 0 gr. 36 à 0 gr. 30 (*P*) **Pl. CXC, fig. 27 et 28** [3].

39. — Même tête casquée d'Athéna.

1. Pièce commune. Autres : *Brit. Mus. Attica*, p. 16, nos 162 à 172 et pl. V, fig. 13 et 14. Cf. notre Traité, 1re partie, *Théorie et Doctrine*, t. I, p. 424.
2. Autre. *Brit. Mus.* p. 17, no 177, pl. V, 16.
3. Autres. *Brit. Mus. Attica*, p. 17, nos 80 à 82, pl. V, 17. Cf. ci-dessus, notre no 10.
4. Cf. ci-dessus, notre no 12.
5. Cf. ci-dessus, notre no 13.

℞. AΘE. Calathos; traces d'un carré creux.
Æ 6; trihémitartémorion, 0 gr. 27 (*P*) **Pl. CXC, fig. 29 et 30** [1].

40. — Même tête casquée d'Athéna, à droite. ℞. AΘE. Croissant.
Æ 5; tétartémorion (1/4 d'obole), 0 gr. 18 (*P*) **Pl. CXC, fig. 31** [2].

41. — Variété, avec ƎΘA [3].

42. — Même tête casquée d'Athéna.
℞. AΘE. Chouette de face, avec la pousse d'olivier dans le champ.
Æ 4; hémitétartémorion (1/8e d'obole), 0 gr. 09 (*P*, *L*) [4].

Un certain nombre des petites divisions que nous venons de décrire peuvent remonter jusqu'au ve siècle et rentrer dans la période précédente (ci-dessus, p. 79-82).

Le *calathos*, type de revers du trihémitartémorion (n° 39), se retrouve en symbole sur les monnaies d'or que nous décrivons ci-après. On le prenait autrefois pour la ciste dans laquelle était enfermé Erichthonios, le serpent d'Athéna. Beulé veut y reconnaître « soit la corbeille dans laquelle Minerve renferma Erichthonios lorsqu'elle le confia aux filles de Cécrops, soit la corbeille mystérieuse que les Errhéphores portaient sur leur tête, la veille des Panathénées, soit enfin la corbeille de Minerve Ergané qui figurait aux mystères d'Eleusis [5] ». Prokesch-Osten a eu l'idée d'y voir, au contraire, le vase cylindrique sans couvercle (κότυλος) qui était la mesure usitée pour l'huile, de sorte que le trihémitartémorion serait le prix ordinaire de cette mesure d'huile en temps normal [6]. Nous pensons qu'il est préférable de reconnaître ici le calathos fait de jonc ou d'osier, qui était comme la corbeille à ouvrage des femmes grecques : il est devenu tout naturellement l'attribut d'Athéna Ergané qui enseigna aux Athéniennes l'art de filer et de tisser. Il était aussi l'attribut de Déméter, et voilà pourquoi un calathos mystique en osier était porté dans les processions éleusiniennes.

D. — *La monnaie d'or*, en 339-338 av. J.-C.

Outre les monnaies d'or de l'an 407 (ci-dessus, nos 18 à 22), il existe un groupe plus considérable de monnaies athéniennes, aussi en or, que leur style ne permet pas d'assigner à la fin du ve siècle. La comparaison avec les monnaies d'argent montre

1. Autres. *Brit. Mus.*, p. 18, nos 173 à 196, pl. V, 20.
2. Autres. *Brit. Mus.*, p. 19, nos 197 à 204, pl. V, 21.
3. *Brit. Mus. Attica*, p. 19, nos 205 et 206. Aristote (*Politique*, IV, 1, 2), mentionne le tétartémorion ou tartémorion comme étant la plus petite des divisions de la monnaie d'Athènes. Cf. *Traité*, 1re partie, *Théorie et Doctrine*, t. I, p. 434.
4. *Brit. Mus. Attica*, p. 19, n° 207, pl. V, 22. L'hémitétartémorion équivalait à un χαλκοῦς. *Traité*, 1re partie, *Théorie et doctrine*, t. I, p. 435.
5. Beulé, *Monn. d'Athènes*, p. 56.
6. Prokesch-Osten, *Inedita*, 1854, p. 27.

qu'il n'est pas possible de les faire remonter même jusqu'au milieu du IVe siècle. Cherchant à travers l'histoire des temps postérieurs, dans quelles circonstances Athènes a pu être de nouveau obligée de recourir accidentellement au monnayage de l'or, U. Kœhler pense que ce fut probablement en 339 av. J.-C., lors des préparatifs de la lutte finale contre Philippe de Macédoine [1]. A cette occasion, Athènes s'imposa les plus lourds sacrifices. Elle leva et équipa un corps de dix mille hoplites. Les finances de l'Etat furent vite épuisées. Au début de l'été de 339, on décida de suspendre les travaux publics et de supprimer le budget des fêtes périodiques pour faire face aux dépenses de la guerre [2]. Athènes se trouva donc dans une crise financière analogue à celle de l'an 407, quoique l'on ne dise point que les richesses et ornements en or du Parthénon, ainsi que le trésor du temple, eussent été, comme en 407, envoyés au creuset. Malgré l'absence de tout témoignage littéraire, on peut souscrire à la proposition de M. Ulrich Kœhler qui pense que les pièces d'or qui suivent ont été émises comme monnaies de nécessité, en 339, dans des circonstances analogues à celles qui avaient provoqué l'émission de l'an 407.

Au printemps suivant, la levée en masse des Athéniens est décrétée ; Phocion prend le commandement de l'armée, Démosthène s'occupe de réparer les remparts de la ville, tandis que Lycurgue avise aux moyens de trouver les ressources pécuniaires qui, de plus en plus, font défaut. Telles sont les circonstances dans lesquelles U. Kœhler croit que les nouvelles monnaies d'or ont été frappées. Elles se placeraient en 339-338, lors des armements d'Athènes qui précédèrent la désastreuse bataille de Chéronée, où succomba la liberté grecque.

43. — Tête d'Athéna à droite, l'œil de profil, les cheveux arrangés en un double bandeau sur le front et les tempes et retroussés sur la nuque ; elle a aux oreilles des pendants ronds et au cou un collier ; son casque est orné de trois feuilles d'olivier et de la branche sinueuse fleuronnée.

℞. AΘE. Chouette à dr., regardant de face ; dans le champ, à g., un croissant et une pousse d'olivier ; à dr., au pied de la chouette, un calahos couché.

Æ 18 ; statère. 8 gr. 61 (*L*) **Pl. CLXXXIX, fig. 9.** — 8 gr. 53 (*B*) **fig. 10.** — 8 gr. 60 (*P*) **fig. 11.** — 8 gr. 60 (*B*) **fig. 12.** — 8 gr. 59 (*L*) **fig. 13.** — 8 gr. 56 (*L*) **fig. 14.** — 8 gr. 52 (*B*) **fig. 15.** — 8 gr. 58 (*B*) **fig. 16.** — 8 gr. 59 (*P*) **fig. 17.** — 8 gr. 60 (*P*) **fig. 18.** — 8 gr. 58 (*Jameson*) [3].

44. — Même tête casquée d'Athéna.

℞. AΘE. Chouette de face, les ailes éployées ; à l'ex., un calathos couché.

1. U. Kœhler, *Zeit. für Num.*, t. XXI, p. 14 ; cf. B. Head, *Hist. num.*, 2e éd., p. 375.

2. Philochore, *Fragm.* 135 ; Philochore remplissait à Athènes les fonctions de ἱεροσκόπος en 306 av. J.-C. Cf. E. Curtius, *Hist. grecq.*, t. V, p. 383.

3. *Catal. Jameson*, n° 1193 ; cf. autres exemplaires décrits par H. von Fritze, *Zeit. für Num.*, t. XXI, p. 8 et 9.

N 11 ; quart de statère, 2 gr. 15 (*P*) **Pl. CLXXXIX, fig. 19.**

45. — Même tête casquée d'Athéna, à droite.

℞. AΘE. Chouette à droite, regardant de face ; dans le champ à gauche, la pousse d'olivier ; à droite, au pied de la chouette, un calathos couché.

N 10 ; sixième de statère, 1 gr. 40 (*P*) **Pl. CLXXXIX, fig. 20** ; — 1 gr. 44 (*B*) **Pl. CLXXXIX, fig. 21** ; — 1 gr. 45 (*Pétersb.*) ; 1 gr. 44 (*Turin*) [1].

46. — Tête casquée d'Athéna, à dr. ℞. AΘ. Chouette à dr. regardant de face.

N 7 ; hémi-hecton, 0 gr. 76 (*P*) **Pl. CLXXXIX, fig. 22** [2].

47. — Gorgonion de face. ℞. AΘE. Chouette à droite, regardant de face.

N 9 ; trois-huitième d'hecté, 0 gr. 54 (*B*) **Pl. CLXXXIX, fig. 23** [3].

Les pièces d'or que nous venons de décrire (nos 43 à 47) ont été attribuées par M. Svoronos, non plus à 339, mais à l'année 255 ou environ, époque où Antigone Gonatas octroya la liberté politique à Athènes [4]. Ce savant s'appuie, pour soutenir cette hypothèse, sur ce fait, que le symbole adjoint du revers de ces pièces d'or, le calathos athénien, se retrouve, comme marque de l'atelier d'Athènes, sur de rares tétradrachmes d'Antigone Gonatas [5].

Mais M. Head fait observer que le symbole athénien du calathos n'est pas confiné seulement dans une période déterminée et qu'il forme, notamment, le type des trihémitartémorions des Ve et IVe siècles [6]. De plus, la fabrique de ces pièces d'or ne permet pas de les placer à une époque postérieure à Alexandre [7].

D'un autre côté, il est aisé de constater que les monnaies d'or dont la description précède (nos 43 à 47), sont, par leur style, chronologiquement éloignées d'au moins un demi-siècle de celles qui constituent le groupe de l'an 407 décrit plus haut (nos 18 à 22). Cette constatation vient donc à l'appui de l'opinion d'Ulrich Kœhler.

Le rameau d'olivier qui, sur les monnaies d'or de 407, est la caractéristique de l'émission, manque sur les monnaies d'or de la

1. U. Kœhler, *loc. cit.*, pl. I, 17 et 18.

2. Beulé, p. 64 ; Kœhler, pl. I, 19.

3. Kœhler, pl. I, 20. — Dans l'*Hermès*, 1901, p. 317, M. Hill commente l'expression τετράδραχμον χρυσοῦν, depuis longtemps signalée dans un Inventaire du Parthénon daté de la 90e Olympiade. Ce *tétradrachme d'or* est donné comme pesant 7 drachmes 2 oboles 1/2 (32 gr. 38). Certains numismates ont considéré cette pièce comme un double statère de poids phocaïque. M. Hill s'élève contre cette interprétation et propose de reconnaître dans cette mention un tétradrachme attique en or, lequel, en vertu du rapport de densité de l'or et de l'argent, donnerait justement à la balance le poids indiqué. Nous avons cru plus simple, pour notre part, d'en faire un lingot d'or pesant 4 statères attiques. Cf. le présent *Traité*, *Théorie et Doctrine*, t. I, p. 437.

4. J. Svoronos, *Journ. int. d'arch. num.*, 1898, p. 107 ; cf. B. Head, *Hist. num.*, 2e éd., p. 375. note.

5. Les Τέτραχμα Ἀντιγόνεια ; voyez notre *Traité*, Première partie, *Théorie et Doctrine*, t. I, p. 485.

6. Ci-dessus, no 39 et notre pl. CXC, fig. 29 et 30.

7. M. Head, *Hist. num.*, p. 375 (note), remarque que la pièce principale sur laquelle M. Svoronos s'efforce d'étayer sa théorie, est une pièce fausse, de fabrication moderne.

série nouvelle. Ici, au contraire, le symbole accessoire est le calathos, que nous retrouverons sur des bronzes contemporains.

Si, dans le groupe des pièces d'or de l'an 407, le statère paraît manquer et n'avoir pas été frappé, il en est tout autrement pour le groupe de 339 : le statère s'y présente comme la pièce courante, tandis que l'hémi-statère ou drachme d'or semble, au contraire, n'avoir pas été monnayé [1].

La plus petite division, le 3/8 d'hecté ou tritémorion d'or, a pour type la tête de Gorgone à la place de la tête d'Athéna. Pour expliquer métrologiquement cette division, il faut observer qu'à Athènes, au IVe siècle, le 3/4 d'obole ou tritémorion fut aussi frappé en argent (voyez ci-dessus, n° 36 et ci-après, n° 62). Le tritémorion d'argent est le 1/12 d'une pièce de 1 drachme et demie ou 9 oboles : c'est ce qu'on appelait ἐννέ' ὀβολοί [2]. Or, le tritémorion d'or équivalait à cette même pièce de 1 drachme et demie d'argent : ce qui démontre que le rapport de l'or à l'argent à Athènes était alors comme 1 à 12.

L'examen des deux groupes de monnaies d'or d'Athènes, celui de 407 et celui de 339, atteste que, dans ces circonstances, l'or fut taillé sur le même pied que l'argent et suivant le même étalon. Seulement, dans l'usage ordinaire, on changeait les dénominations pour éviter des confusions. Ainsi :

Le *statère* (8 gr. 73) est, en fait, un didrachme d'or ;

L'hemi-statère (4 gr. 36) est, en fait, une drachme d'or (δραχμὴ χρυσίου) ;

Le 1/4 de statère (2 gr. 18) est, en fait, une hémi-drachme ou triobole d'or ;

Le 1/6 ou hecté (1 gr. 45) est, en fait, un diobole d'or ;

Le 1/12 ou hémi-hecton (0 gr. 72) est, en fait, une obole d'or ;

Le 3/8 d'hecté ou 3/4 d'obole (0 gr. 54) est, en fait, un tritémorion d'or [1].

Le triomphe de Philippe de Macédoine à Chéronée, le 1er septembre 338 et la ruine politique d'Athènes mirent fin à ce monnayage de l'or.

Aussitôt après l'avènement d'Alexandre en 336, sous la protection macédonienne, les temps redevinrent prospères pour Athènes. Ce fut alors que les Athéniens songèrent à accomplir le vœu que leurs pères avaient formé, au jour lointain où ils avaient envoyé au creuset les Nikés du Parthénon. Ce vœu, c'était de remplacer ces Nikés par de nouvelles statues pareilles aux anciennes, dès que l'état des finances le permettrait. Ils avaient considéré qu'Athéna n'avait fait que prêter ses trésors à son peuple. Par suite, dans les années 334 et suivantes, Lycurgue qui avait pris en main la gérance des finances d'Athènes après la défaite de Chéronée, proposa de prélever une somme considérable sur la réserve métallique de l'Etat, pour refaire les statues de Nikés en or, dont les socles étaient demeurés vides depuis 407. Cette restauration fut consacrée par une grande solennité. Philochore, ainsi qu'une inscription, nous informent de ces détails sur lesquels nous n'avons pas à insister, mais qu'il était intéressant d'indiquer [2].

1. Pollux (*Onom.* IX, 57) cite les statères d'Athènes parmi les principales monnaies d'or du monde grec. Cf. notre *Traité*, Première partie, *Théorie et Doctrine*, t. I, p. 409 et 440.

2. Cf. notre *Traité*, Première partie, *Théorie et Doctrine*, t. I, p. 421.

1. Voyez, pour plus de développements, le présent *Traité*, *Théorie et Doctrine*, t. I, p. 406 et suiv.

2. Voyez P. Foucart, dans le *Bull. corr. hell.*, 1888, p. 283 et s.

E. — *La monnaie d'argent*, de 338 à 229 av. J.-C.

Le désastre des Athéniens à Chéronée, en 338, provoqua une grande diminution dans la production de la monnaie d'argent à Athènes. La capitale de l'Attique cessait d'être l'État principal de la Grèce ; les belles monnaies d'or et d'argent de Philippe, puis d'Alexandre, se substituèrent graduellement à celle d'Athènes sur les marchés de l'Orient et dans tout le commerce international de l'ancien monde. Sans doute, la bonne gestion des finances par l'orateur Lycurgue, de 338 à 326, ramenant la prospérité dans Athènes, permit de reconstituer le trésor public, de reprendre assez activement l'exploitation des mines du Laurion [1], et vraisemblablement, d'émettre une partie du numéraire d'argent que nous allons décrire. Mais ce ne fut, malgré tout, qu'une renaissance passagère. Athènes dut compter désormais avec la concurrence des mines, beaucoup plus riches, de l'Epi-Thrace où Philippe et Alexandre n'eurent, pour ainsi dire, qu'à puiser à pleines mains. Il fallut subir la crise économique qui s'ensuivit, la déchéance commerciale et maritime, les conséquences de la liberté politique perdue. Et à mesure que la conquête de l'Orient ouvre plus largement au monde hellénique les trésors asiatiques, ces causes essentielles de la pauvreté du monnayage athénien, à partir d'Alexandre le Grand, s'imposent avec plus de force. Comment les mines du Laurion, déjà à demi épuisées au milieu du IVe siècle, eussent-elles pu lutter ? Comment les belles monnaies d'or et d'argent aux types et au nom du conquérant macédonien n'eussent-elles pas chassé du marché international les vieilles *chouettes*, désormais découronnées, humiliées et sans prestige ?

Durant plus d'un siècle, de 338 à 229, date de l'apparition des abondantes séries monétaires d'Athènes dites *du nouveau style*, l'histoire de la monnaie athénienne est tout à fait obscure. D'aucuns ont prétendu qu'après Chéronée Athènes cessa de frapper le tétradrachme, ne conservant plus que le droit d'émettre, pour son commerce local, la drachme et ses divisions, ainsi que des espèces de bronze. Je crois cette opinion excessive. Il semble difficile d'admettre que la période durant laquelle Lycurgue administra les finances d'Athènes avec une complète indépendance n'ait point eu de tétradrachmes autonomes ; c'est au contraire dans ce laps de temps que je placerais les moins médiocres des tétradrachmes groupés ci-après, sous le n° 48.

Dans tous les cas, il se trouve une circonstance historique dans laquelle Athènes dût sûrement frapper des monnaies d'argent, le tétradrachme compris, avec une intensité toute particulière : c'est l'époque de la guerre Lamiaque, en 322 av. J.-C.

La mort d'Alexandre (en juin 323) avait été le signal, à Athènes, d'une réaction contre le parti macédonien. L'élément national reprit le pouvoir et expulsa les Macédoniens et leurs partisans : ce fut le signal de la guerre Lamiaque. Les Athéniens entraînèrent dans la révolte une partie du Péloponnèse et de la Grèce centrale. Antipater, gouverneur de la Macédoine, fut

1. Voir à ce sujet, F. Durrbach, *L'orateur Lycurgue*, p. 45 ; Ardaillon, *Les mines du Laurion*, p. 158.

d'abord vaincu ; malheureusement, le chef des Grecs insurgés, Léosthénès, fut tué; la discorde se mit dans les rangs des confédérés ; les Étoliens les abandonnèrent et rentrèrent chez eux. Antipater ayant reçu d'Asie une armée de renfort conduite par Léonnatos, délivra la ville de Lamia en Thessalie devant laquelle les Athéniens avaient mis le siège; enfin, le 7 août 322, il remporta, à Crannon, sur les bords du Pénée, une victoire décisive à la suite de laquelle les Athéniens écrasés implorèrent la clémence du vainqueur. Démosthène et Hypéride furent exilés; le parti macédonien, avec Phocion et Démade, reprit le pouvoir et réinstalla le protectorat de la Macédoine sur Athènes et les autres villes grecques.

Les derniers tétradrachmes athéniens d'ancien style ou plutôt du style dit *de transition*, ont été frappés dans les circonstances critiques que nous venons de rappeler, c'est-à-dire pour les préparatifs et à l'occasion de la guerre Lamiaque. Athènes dut, en effet, faire une abondante émission de monnaies pour solder ses troupes; elle reprit ses types traditionnels de la tête d'Athéna et de la chouette, affirmation publique de son autonomie politique et de sa vieille gloire. En même temps, on comprend que ces pièces, de fabrique hâtive, aux bords si irréguliers, aient, malgré tout, un style rajeuni dénotant qu'elles appartiennent à l'époque qui suit la mort d'Alexandre.

Après avoir replacé Athènes sous le joug macédonien en 322, Antipater fit cesser l'émission de ces tétradrachmes d'argent autonomes. Mais l'année 322 marque-t-elle la suppression définitive de ce monnayage ou seulement une suspension momentanée? C'est ce que nous examinerons bientôt.

48. — Tête d'Athéna à droite, l'œil de profil, le casque ceint de la couronne d'olivier ; gros pendants aux oreilles (type de la période antérieure).

℞. AΘE. Chouette à droite, avec la pousse d'olivier et le croissant.

Æ 21 ; tétradr. att., 17 gr. 36 à 17 gr. (*P*) **Pl. CXCI, fig. 1, 2, 3, 4, 5, 6** [1].

49. — Même tête casquée d'Athéna.

℞. AΘE. Chouette à droite, regardant de face ; dans le champ, à gauche, le croissant et la pousse d'olivier ; au-dessus de la pousse d'olivier, la lettre Y (?)

Æ 17 ; drachme att., 4 gr. 26 (*L*) **Pl. CXCI, fig. 7** [2].

50. — Même tête casquée d'Athéna.

℞. AΘE. Chouette à droite, regardant de face; derrière, le croissant, la pousse d'olivier et une proue de galère.

Æ 17 ; drachme att., 4 gr. 08 (*L*) **Pl. CXCI, fig. 8** [3].

1. Au IVe siècle, le poids des tétradrachmes athéniens descend rarement au dessous de 17 gr. 15, mais il n'atteint plus jamais le poids normal primitif de 17 gr. 46, fréquent antérieurement.

2. *Brit. Mus. Attica*, p. 15, n° 155, pl. V, 8.

3. *Brit. Mus. Attica*, p. 15, n° 157, pl. V, 10.

51. — Même tête casquée d'Athéna, à droite.

℞. AΘE. Chouette à droite, regardant de face, perchée sur un gouvernail.

Æ 18; drachme att., 4 gr. 27 (*P*) **Pl. CXCI, fig. 9.**

52. — Même tête casquée d'Athéna.

℞. AΘE. Chouette à droite, regardant de face; dans le champ à gauche, le croissant, la pousse d'olivier et une tête de Méduse de face.

Æ 18; drachme att., 4 gr. 11 (*P*) **Pl. CXCI, fig. 10.**

53. — Même tête casquée d'Athéna.

℞. AΘE. Chouette à droite, regardant de face; dans le champ à gauche, la pousse d'olivier et le monogr. ΝΕ.

Æ 17; drachme att., 4 gr. 18 (*P*) **Pl. CXCI, fig. 11**; — variétés, 4 gr. 14 (*L*) [1]; 3 gr. 90 (*Earle Fox*) [2].

54. — Même tête casquée d'Athéna.

℞. AΘE. Chouette à droite, regardant de face; dans le champ à droite, ıH.

Æ 16; drachme att., 4 gr. 20 (*P*) **Pl. CXCI, fig. 12.**

55. — Tête d'Athéna à droite, avec le casque corinthien.

℞. AΘE. Chouette de trois quarts à droite, regardant de face, les ailes soulevées; elle est perchée sur une base; dans le champ à droite, un aplustre.

Æ 16; pentobole att., 3 gr. 48 (*P*) **Pl. CXCI, fig. 13.**

56. — Même tête d'Athéna, coiffée du casque corinthien.

℞. AΘE. Même chouette de trois quarts, les ailes soulevées; dans le champ à droite, une amphore.

Æ 16; pentobole, 3 gr. 26 (*L*) **Pl. CXCI, fig. 14** [3]; — autre, 3 gr. 20 (*P*) **Pl. CXCI, fig. 15.**

57. — Tête d'Athéna à droite, le casque attique orné sur les côtés d'une tige sinueuse fleuronnée.

1. *Brit. Mus. Attica*, p. 15, n° 156 et pl. V, 9 (le monogr. ΝΕ rogné, a été pris pour un trident).
2. *Rev. num.*, 1890, p. 56, pl. III, 3.
3. *Brit. Mus. Attica*, p. 15, nos 158, 159 et pl. V, 11. Le pentobole est une division extrêmement rare; elle paraît avoir été frappée à la fin du ve siècle, puisqu'elle est mentionnée en 424 par Aristophane (*Chevaliers*, vers 798) et dans un texte épigraphique de l'an 408 (*C. I. Gr.*, t. I, 170, 173, n° 324 *a*, 45). Mais on n'en a pas encore signalé d'exemplaire antérieur à l'époque d'Alexandre le Grand. *Traité, Théorie et Doctrine*, t. I, p. 422; B. Head, *Hist. numor.*, p. 375, note 4.

℞. AΘE. Deux chouettes opposées l'une à l'autre, leurs têtes rapprochées et regardant de face.

Æ 12; tétrobole att., (*P*) **Pl. CXCI, fig. 16 et 17**; — autre, 2 gr. 61 (*L*) [1].

58. — Tête d'Athéna à droite, le casque orné de trois feuilles d'olivier.

℞. AΘE. Chouette de face; de chaque côté, une branche d'olivier pendante.

Æ 13; triobole att., 1 gr. 92 (*P*) **Pl. CXCI, fig. 18 et 19**; — 1 gr. 91 (*B*, *L*) [2].

59. — Tête d'Athéna à droite, le casque orné de trois feuilles d'olivier.

℞. AΘE. Double chouette avec une seule tête de face; aire creuse.

Æ 12; diobole att., 1 gr. 45 à 1 gr. 36 (*P*) **Pl. CXCI, fig. 20.**

60. — Même tête casquée d'Athéna.

℞. AΘE. Chouette à droite, regardant de face; dans le champ à gauche, le croissant et la pousse d'olivier.

Æ 9; obole attique, 0 gr. 72 (*P*) **Pl. CXCI, fig. 21.**

61. — Même tête casquée d'Athéna.

℞. AΘE. Trois croissants disposés en couronne autour de la légende.

Æ 6; tritartémorion, 0 gr. 54 (*P*) **Pl. CXCI, fig. 22 et 23.**

62. — Chouette de trois quarts à gauche, regardant de face.

℞. AΘE. Trois croissants disposés en couronne autour de la légende.

Æ 6; tritartémorion, 0 gr. 54 (*P*) **Pl. CXCI, fig. 24.**

63. — Tête d'Athéna coiffée du casque corinthien, à droite.

℞. AΘE. Trois croissants disposés en couronne autour de la légende.

Æ 5; tritartémorion, 0 gr. 54 (*P*) **Pl. CXCI, fig. 25.**

64. — Même tête casquée d'Athéna. ℞. AΘE. Calathos.

Æ 5; trihémitartémorion, 0 gr. 27 (*P*) **Pl. CXCI, fig. 26.**

65. — Tête d'Athéna à droite, coiffée du casque attique. ℞. AΘE. Croissant.

Æ 4; tétartémorion (1/4 d'obole), 0 gr. 18 (*P*) **Pl. CXCI, fig. 27.**

1. *Brit. Mus. Attica*, p. 16, nos 160 et 161, pl. V, 12. Le tétrobole ne se rencontre pas antérieurement, bien qu'il soit signalé comme monnaie réelle, à la fin du ve siècle. Voyez les textes cités dans notre *Traité, Théorie et Doctrine*, t. I, p. 422.

2. Cf. *Brit. Mus. Attica*, p. 17, n° 173 et pl. V, 15.

Plusieurs des petites divisions décrites ci-dessus peuvent appartenir à la période antérieure (ci-dessus, p. 102).

L'apparition des séries du *nouveau style* est fixée en 229, lorsqu'après la mort de Démétrius II, Athènes fut délivrée de sa garnison macédonienne. Les Athéniens firent alliance avec Aratus, le fondateur de la Ligue achéenne, qu'ils reçurent pompeusement dans leurs murs. Y a-t-il des monnaies d'argent qu'on doive classer dans cette période de 93 ans qui s'étend de 322 à 229? Longtemps on a cru pouvoir répondre négativement à cette question [1]. Mais en 1896, Ulrich Kœhler a démontré qu'on devait classer dans cette longue période un nombre restreint de tétradrachmes et de drachmes athéniennes qui conservent encore les types de l'ancien style et la légende ΑΘΕ, mais qui donnent à la tête d'Athéna la physionomie de la tête d'Athéna des monnaies d'or d'Alexandre le Grand [2]. En outre, ces monnaies athéniennes sont caractérisées par l'addition d'un symbole variable, dans le champ du revers.

Ce groupe de pièces forme en quelque sorte le trait d'union entre les monnaies d'ancien style et celles du nouveau style. Mais leur petit nombre est si restreint qu'elles ne sauraient constituer un monnayage régulier et continu remplissant la période de 93 ans qui va de 322 à 229. Il faut admettre, durant ce siècle obscur et troublé, un monnayage intermittent et occasionnel. Certaines de ces pièces remontent au temps de la guerre Lamiaque en 322; d'autres sont peut-être seulement du temps de la guerre dite de Chrémonide en 266-263, lorsqu'Athènes, excitée par le roi d'Égypte, entreprit une seconde fois de secouer le joug macédonien. On pourrait citer d'autres circonstances encore, à l'occasion desquelles Athènes a pu reprendre son monnayage autonome, avant la mort de Démétrius II, en 229, qui fut le signal, pour Athènes, de la renaissance de l'autonomie politique et de la monnaie nationale. Les limites chronologiques du présent volume ne nous permettent pas d'insister sur ces problèmes et de dépasser autrement que par ces indications générales l'époque de la guerre Lamiaque.

F. — *La monnaie de bronze,* de 339 à 300 av. J.-C.

Après 393, Athènes demeura sans monnaie de bronze durant une assez longue période : c'est pour ce motif que, durant cet intervalle, elle émit une si grande quantité de menues monnaies d'argent, comme nous venons de le voir. Mais à la longue et dans la pratique, on ne put manquer d'être frappé de l'incommodité de ces minuscules pièces d'argent, si faciles à égarer, et en même temps de la commodité d'emploi, dans les villes voisines, des monnaies de bronze qui y devenaient de plus en plus abondantes. Ce fut là, sans aucun doute, une des causes de la réapparition de la monnaie de bronze à Athènes ; cependant cette raison profonde dut attendre un inci-

1. B. Head, *Brit. Mus. Catal. Attica*, Introd., p. xxxi (Londres, 1888).

2. U. Kœhler dans les *Sitzungsberichte* de l'Acad. de Berlin, 1896, t. XLI, p. 1089 à 1097.

dent occasionnel pour produire ses effets et faire passer les *desiderata* du public dans la réalité administrative. Ce fut seulement en 339 av. J.-C., sous la pression de nécessités nouvelles, devant les menaces de Philippe de Macédoine, que la capitale de l'Attique fut forcée de recourir de nouveau, à la fois à la frappe de monnaies d'or et de monnaies de bronze, comme elle l'avait fait déjà, à la fin de la guerre du Peloponnèse.

L'or et le bronze suppléèrent à la pénurie de l'argent pour les préparatifs d'une guerre qui devait, d'ailleurs, être malheureuse. Les pièces de bronze qu'on recommença à frapper dans ces circonstances sont d'un style qui s'adapte bien à cette époque : c'est encore l'ancien style traditionnel, mais dégénéré et rappelant les dernières pièces d'argent, c'est-à-dire les tétradrachmes que nous avons décrits en dernier lieu, comme représentant la fin des séries dites d'ancien style.

66. — Tête d'Athéna, coiffée du casque attique, orné d'un fleuron, à droite.

℞. AΘE. Deux chouettes opposées, leurs têtes rapprochées regardant de face ; entre elles, un calathos couché. Couronne d'olivier au pourtour.

Æ 15 ; (*P*) **Pl. CXCII, fig. 7 et 8** [1].

Le calathos couché, au revers de ces bronzes, les classe à la même époque que les pièces d'or (ci-dessus, nos 43 à 45) sur lesquelles se trouve le même symbole.

67. — Même droit.

℞. AΘ. Deux chouettes opposées, comme ci-dessus ; au-dessous, une plémochoé. Couronne d'olivier au pourtour.

Æ 15 ; (*P*) **Pl. CXCII, fig. 9 et 10** [2].

La lettre ⊙ sur ces bronzes est très petite et à peine visible.

68. — Même tête d'Athéna (style plus récent).

℞. Même type des deux chouettes opposées ; à l'exergue, AΘE. Couronne d'olivier au pourtour.

Æ 16 ; (*Ath*) **Pl. CXCII, fig. 11**.

69. — Même tête d'Athéna.

℞. AΘE. Deux corps de chouettes opposées, avec une seule tête vue de face ; dessous, le calathos couché.

Æ 13 ; (*P*) **Pl. CXCII, fig. 12 et 13** [3].

1. *Brit. Mus. Attica*, p. 20, n° 216, pl. VI, 3. Parfois, peut-être, à la place du calathos, au revers, la lettre A. Cf. Earle Fox, dans la *Revue numism.*, 1890, p. 57, n° 6, pl. III, 19.

2. *Brit. Mus. Attica*, p. 20, n° 218, pl. VI, 4.

3. *Brit. Mus. Attica*, p. 21, n° 224, pl. VI, 6.

70. — Même tête d'Athéna.

℞. AΘE. Chouette debout sur un foudre, de trois quarts à droite.

Æ 11; (*L*) **Pl. CXCII, fig. 14 et 15** [1].

71. — Tête d'Athéna à droite, le casque orné des trois feuilles d'olivier et de la tige fleuronnée.

℞. AΘE. Chouette de trois quarts à droite, regardant de face, les ailes soulevées; dans le champ, une plémochoé.

Æ 20; (*L*) **Pl. CXCII, fig. 16** [2].

72. — Variété. En symbole au revers, une amphore.

Æ 20; (*P*) **Pl. CXCII, fig. 17**; — autre (*L*) [3].

73. — Tête d'Athéna coiffée d'un casque corinthien, à droite.

℞. AΘE. Chouette, de trois quarts à droite, les ailes éployées; dans le champ à droite, une amphore.

Æ 16; (*L*) **Pl. CXCII, fig. 18** [4].

Cette pièce de bronze est identique à la drachme d'argent décrite plus haut sous le n° 56 et reproduite pl. CXCI, fig. 14 et 15.

74. — Tête d'Athéna à droite, coiffée du casque corinthien orné d'un serpent.

℞. AΘH. Chouette à g., regardant de face; couronne d'olivier au pourtour.

Æ 15; (*P*) **Pl. CXCII, fig. 19, 20 et 21** [5].

Ces bronzes sont postérieurs à Alexandre le Grand, comme l'indiquent le serpent sur le casque et la légende AΘH (Ἀθηναίων).

75. — Tête d'Athéna, coiffée du casque corinthien, à droite.

℞. AΘ. Chouette à dr., regardant de face. Couronne d'épis au pourtour.

Æ 15; (*Ath*) **Pl. CXCII, fig. 22 et 23** [6].

76. — Variété, avec AΘE (*L*) [7].

77. — Variété, avec AΘE et une couronne en symbole.

Æ 15; (*P*) **Pl. CXCII, fig. 24** [8].

1. *Br. Mus. Attica*, p. 21, n° 226 à 228, pl. VI, 7.
2. *Br. Mus. op. cit.*, p. 23, n° 245, pl. VI, 12.
3. *Br. Mus. op. cit.*, p. 23, n°s 246 et 247, pl. VI, 13.
4. *Br. Mus. op. cit.*, p. 20, n° 208 et pl. VI, 1.
5. *Br. Mus. op. cit.*, p. 22, n°s 240 à 244, pl. VI, 11.
6. *Br. Mus. Attica*, p. 22, n°s 229 à 234, pl. VI, 8.
7. *Br. Mus. Attica*, p. 22, n° 235.
8. Autres. *Brit. Mus. Attica*, p. 22, n° 236 à 239, pl. V, 9 et 10.

78. — Variété, avec une corne d'abondance en symbole.
Æ 15; (*P*) **Pl. CXCII, fig. 25 et 26.**

79. — Tête d'Athéna coiffée du casque corinthien, à droite.
℞. A. Chouette de trois quarts à dr. Couronne de deux épis au pourtour.
Æ 17; (*Ath*) **Pl. CXCII, fig. 27.**

80. — Variété, avec AΘ. Æ 15; (*Ath*) **Pl. CXCII, fig. 28.**

Les derniers bronzes qui précèdent (nos 75 et suiv.) ont la tête d'Athéna coiffée du casque corinthien comme les statères d'or d'Alexandre qui sont contemporains; nous avons fait remarquer, en outre, que plusieurs d'entre eux sont semblables, pour leurs types, à des drachmes d'argent. Vers l'an 300 environ, commence à Athènes l'abondante série des bronzes qui ont pour types, au droit, la tête de Zeus ou la tête d'Athéna, et au revers, la légende AΘE, avec Zeus ou Athéna brandissant le foudre.

Imitations orientales des monnaies athéniennes d'ancien style.

Au t. II de notre *Descr. hist.* (p. 670 et suiv. et pl. CXXV et CXXVI), nous avons groupé et décrit les imitations égyptiennes, araméennes et himyarites des monnaies d'Athènes d'ancien style. On a recueilli un grand nombre de ces curieuses pièces à Gaza et dans la région philistine, dans le delta du Nil et sur divers points de la côte de l'Arabie, jusque dans le Yémen. Le musée d'Alexandrie en possède une remarquable série provenant de ces contrées. Mais on en a trouvé aussi dans la région mésopotamienne, en Perse et jusque dans l'Inde. Ces imitations de la monnaie athénienne ont généralement des légendes araméennes, des monogrammes himyarites ou des symboles qui en font, malgré leurs types, des monnaies orientales; elles sont le prolongement extérieur de l'histoire monétaire d'Athènes. Les contrées asiatiques ont continué à les fabriquer longtemps même après Alexandre le Grand. En voici un nouvel échantillon :

81. — Tête d'Athéna, à droite, l'œil allongé, le casque orné de la couronne d'olivier et du fleuron stylisé.

℞. ϟ — Θ. Chouette de face, entre deux pousses d'olivier. Carré creux. Æ 23 ; tétradr., 16 gr. 83 (*B*) [1].

Ce tétradrachme, frappé hors d'Athènes, doit être rangé parmi les imitations orientales, comme les pièces frappées à Gaza et dans la région palestinienne et arabique [2].

Tessères athéniennes.

Dans les ouvrages de numismatique, on a pris l'habitude de donner place aux tessères de bronze (εἰσιτήρια) d'Athènes qui portent, au droit, la tête casquée d'Athéna et, au revers, une grande lettre numérale variable, quelquefois accompagnée d'un petit symbole [3]. La majeure partie de ces monuments monétiformes est postérieure à l'époque d'Alexandre ; il est, dans tous les cas, très délicat de distinguer ceux qui peuvent remonter jusqu'aux Ve et IVe siècles, d'autant plus que leur fabrication n'a pu être, comme celle de la monnaie, influencée par les circonstances politiques et économiques. Il y a intérêt à grouper tous ensemble ces monuments de même nature ; c'est pourquoi il n'en sera point décrit ici ; nous les réservons pour le volume où il sera traité des monnaies athéniennes du *nouveau style* [4].

§ II. — Eleusis et monnaies éleusiniennes d'Athènes.

Le bourg sacré d'Eleusis couronnait par son acropole une colline rocheuse qui domine la vallée du Céphise et le golfe de Salamine, à quatre lieues à l'ouest d'Athènes ; il fut célèbre dans l'antiquité et cher aux Athéniens par les fêtes et les mysteres appelés *Eleusinies* qu'on y célébrait en l'honneur de Déméter, de Perséphone ou Coré et de Triptolème ou Iacchos. Eleusis était rattachée à Athènes par la Voie sacrée (ἱερὰ ὁδός) qui voyait se dérouler, chaque année des processions solennelles. Les principaux édifices religieux d'Eleusis, groupés dans le hiéron, comprenaient l'*Eleusinion*, temple fameux de Déméter, un des chefs d'œuvre de l'architecture grecque dont les ruines sont encore imposantes, le temple de Triptolème, celui de Poseidon et celui d'Artémis Propyléenne.

Dès le temps des Pisistratides, le culte

1. A. von Sallet, *Zeit. für Num.*, t. XXI, p. 207, pl. IV, 7 (coll. Photiadès-Pacha, *Catal.* n° 559).

2. B. Head, *Hist. numor.* (2e éd.), p. 371.

3. Beulé, *Monn. d'Athènes*, p. 78 ; B. Head, *Brit. Mus. Cat. Attica*, pp. xxx et 24, nos 253 à 262 et pl. VI, 17 ; Head, *Hist. num.*, p. 377 (2e éd.) ; J. Svoronos, dans le *Journal intern. d'archéol. numism.*, t. I, 1898, p. 37 à 120 et t. XIV, 1912, p. 123 à 160 (οἱ κολλύβοι). Dans ce dernier mémoire M. Svoronos considère comme des monnaies du IVe siècle les tout petits bronzes, à types extrêmement variés, que Postolacca (Ἀθήναιον, t. IX, 1881) et d'autres ont jusqu'ici rangés parmi les tessères monétiformes.

4. Cf. le présent *Traité*, Première partie : *Théorie et Doctrine*, t. I, p. 698 et suiv.

des Grandes Déesses à Eleusis était en honneur chez les Athéniens; après 480, sa renommée s'accrut avec la puissance d'Athènes et il devint rapidement un culte panhellénique [1].

Triptolème, fils de Déméter, était le héros principal des mystères d'Eleusis; les ruines de son temple mentionné par Pausanias [2], ont été identifiées. Sur les monnaies d'Eleusis, il est figuré passant à travers les champs de l'Attique, sur un char traîné par des dragons, pour enseigner l'agriculture aux aborigènes; des bas-reliefs trouvés à Eleusis représentent la même scène ou s'inspirent de la même légende, qu'on trouve aussi interprétée sur des vases peints, en particulier, une hydrie célèbre de Cumes, au musée de l'Ermitage [3].

Les fouilles pratiquées à Eleusis par la Société archéologique d'Athènes ont rendu à la lumière des inscriptions qui ont fait connaître l'administration financière du temple de Déméter, surtout au ve siècle; les comptes des trésoriers nous ont donné quelque idée de l'importance du trésor sacré, des ex-votos, des offrandes et des revenus du temple, aussi bien que des travaux d'architecture entrepris dans le dernier tiers du ve siècle et des dépenses de toute nature auxquelles les épistates et les hiéropes avaient à faire face [4].

Cette importance religieuse et cette autonomie financière du sanctuaire d'Eleusis ont semblé un argument péremptoire pour expliquer le privilège de battre monnaie dont il paraît avoir joui, puisque nous allons décrire des bronzes qui portent son nom : ΕΛΕΥΣΙ(νίων). Il existe des monnaies aux mêmes types, frappées dans les mêmes circonstances, avec la légende ΑΘΕ. Enfin, quelques bronzes portent à la fois, d'un côté, ΑΘΕ et de l'autre, ΕΛΕ. Commençons par décrire ces différents groupes monétaires avant de chercher à les expliquer.

I. — Monnaies éleusiennes avec le nom d'Athènes.

82. — Triptolème (plutôt que Déméter) assis à gauche dans un char traîné par deux dragons ailés; le dieu est couronné d'épis; il a la poitrine nue et les jambes drapées; de la main droite avancée il tient des épis; les ailes des dragons, recroquevillées s'élèvent à droite et à gauche de Triptolème.

℞. ΑΘΕ. Porc debout à droite, sur le *bacchos* éleusinien (exergue rogné).

Æ 18; 2 gr. 25 (*Ath*) **Pl. CXCIII, fig. 1** [5].

83. — Même descr.; à l'ex., un petit autel (*P*) **Pl. CXCIII, fig. 2, 3, 4 et 5** [6].

1. E. Cavaignac, *Etudes sur l'histoire financière d'Athènes*. II. *Le trésor sacré d'Eleusis*, p. 16.

2. Pausan., I, 38, 6 (Τριπτολέμου ναός).

3. *Revue archéolog.*, 1867, I, p. 161 et pl. IV; J. Svoronos, *Journ. intern. d'archéol. num.*, t. IV, 1901, p. 233; Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 153.

4. E. Cavaignac, *loc. cit.*

5. E. Cavaignac, *Le trésor sacré d'Eleusis*, p. 66, n°s 52 et 53 et pl. I, 19 et 20. Voyez ci-après n° 95, des bronzes d'Eleusis avec le même type de revers.

6. Autres, *Brit. Mus. Cat. Attica*, p. 23, n° 248 à

Sur aucun des nombreux exemplaires de ces petits bronzes, toujours mal frappés ou mal conservés, qui me sont passés par les mains, je n'ai pu bien m'assurer que le type représente Triptolème plutôt que Déméter. Avec M. Cavaignac, je décris *Triptolème;* le catalogue du Musée britannique dit *Demeter* [1].

84. — Tête de Déméter, à droite.

℞. ΑΘΕ· Porc debout à droite, posé sur le *bacchos* éleusinien.

Æ 10; (*P*) **Pl. CXCIII, fig. 6 et 7** [2].

Le *bacchos* était, dit F. Lenormant, une sorte de thyrse très court et très orné que les mystes d'Eleusis tenaient à la main dans les nuits des initiations, aux mystères éleusiniens de Déméter et Coré [3]. Il est généralement entouré de bourgeons et parfois accompagné de pavots. Nous allons le rencontrer sur toutes les monnaies d'Eleusis; on peut le confondre parfois avec une torche.

II. — Monnaies au nom d'Eleusis.

Première série.

85. — Triptolème assis à gauche, dans un char traîné par deux dragons ailés; le dieu est couronné d'épis; il a la poitrine nue et les jambes drapées; de la main droite avancée il tient des épis; les ailes des dragons, recroquevillées, s'élèvent à droite et à gauche de Triptolème.

℞. ΕΛΕΥΣΙ (parfois ΕΛΕΥΣ). Porc debout à dr., sur un *bacchos* (sans symbole).

Æ 18; 3 gr. 90 (*P*) **Pl. CXCIII, fig. 8.**

86. — Mêmes types; à l'exergue du revers, une tête de porc à droite et une feuille de lierre.

Æ 18; 4 gr. 54 (*L*) **Pl. CXCIII, fig. 9** — autre (*B*) **Pl. CXCIII, fig. 10** [4].

87. — Variétés : en symbole, à l'exergue du revers : Bucrane (*L*) **Pl. CXCIII, fig. 11** [5]. — Branche de lierre (*B*) **Pl. CXCIII, fig. 12** [6]. —

250, et pl. VI, 14, 15; Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 151, n° 89, pl. C, 26 (on décrit parfois à l'exergue du revers, une plémochoé au lieu du petit autel).

1. Voyez aussi l'embarras de M. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 154; cf. U. Kœhler, dans les *Mittheilungen* de l'Instit. arch., *Athenische Abtheilung*, t. IV, 1879, p. 250.

2. Autre. Imhoof-Blumer, *Monnaies grecq.*, p. 153, n° 103.

3. F. Lenormant dans le *Dict. des antiquités* de Daremberg et Saglio, v. *Bacchos*.

4. Cavaignac, pl. I, 1 et 14; Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 152, n. 94.

5. Cavaignac, pl. I, 2; Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 152, n. 92 et 93.

6. Cavaignac, p. 152, n° 92 et 93, pl. I, 13; Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 152, n° 91.

Abeille (*L*); — Dauphin (*P*) **Pl. CXCIII, fig. 13.** — Coquillage (*B*) **Pl. CXCIII, fig. 14** [1]. — Osselet (*L*) **Pl. CXCIII, fig. 15** [2]. — Calathos dans une couronne d'épis (*B*) **Pl. CXCIII, fig. 16** [3].

88. — Triptoléme assis dans un char de dragons ailés à gauche.

℞. ΕΛΕΥΣΙ. Même type du porc, mais tourné à gauche; à l'exergue, en symbole, un cep de vigne avec grappe et feuille.

Æ 18; 4 gr. 21 (*L*) **Pl. CXCIII, fig. 17** [4].

89. — Triptolème (plutôt que Déméter), assis à droite dans un char traîné par deux dragons ailés; il a les jambes drapées et il tient un épi de la main gauche avancée.

℞. ΕΛΕΥΣΙ. Porc debout à droite, posé sur un bacchos; dans le champ à droite, la lettre Μ.

Æ 18; 4 gr. 21 (*L*) **Pl. CXCIII, fig. 18** [5].

90. — Variétés, avec la lettre Θ (*L*) [6]; — autre, avec la lettre Ν (*Ath*) [7].

Deuxième série.

91. — Déméter assise à gauche dans un char traîné par deux dragons ailés (on ne voit qu'un dragon); la déesse est couronnée d'épis et voilée; elle est vêtue d'un chiton talaire qui couvre sa poitrine et d'un himation qui enveloppe ses jambes; elle tient deux épis de la main droite; les ailes des dragons, recroquevillées, s'élèvent à droite et à gauche de Déméter.

℞. ΕΛΕΥΣΙ, à l'exergue. Porc debout à droite, sur un petit bacchos réduit parfois à une simple ligne; au pourtour, une couronne formée de deux tiges d'épis qui se croisent au-dessus du porc.

Æ 16; 4 gr. 35 (*L*) **Pl. CXCIII, fig. 19 et 20** [8].

92. — Même droit.

1. Cavaignac, pl. I, 11.
2. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 152, n° 96.
3. Cavaignac, pl. I, 15; Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 152, n° 95.
4. Cavaignac, n° 4, pl. I, 1 a; Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p, 152, n° 97.
5. Cavaignac, n° 55, pl. I, 22.
6. Cavaignac, n° 13 et pl. I, 5.
7. Cavaignac, pl. I, 18.
8. Cavaignac, n°s 60 et s. et pl. II, 1 à 6; Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 152, n° 99, pl. C, n° 28.

℞. ΕΛΕΥ, à l'exergue. Porc debout à droite, sur une ligne; couronne de deux épis au pourtour.

Æ 15; 4 gr. 55 à 2 gr. 08 (*B*) **Pl. CXCIII, fig. 21.**

93. — Variété; la légende ΕΛΕΥ est dans le champ, au-dessus du porc.

Æ 15; 4 gr. 55 à 2 gr. 08 (*Ath*) **Pl. CXCIII, fig. 22 et 23** [1].

94. — ΕΛΕΥ, légende placée au-dessus du porc debout à droite, sur le bacchos. Couronne d'épis au pourtour. ℞. pareil au droit.

Æ 13; (*Earle Fox*) [2].

Troisième série.

95. — Triptolème debout, marchant sur un char traîné par deux dragons ailés, qui se dirigent à gauche; le dieu a le torse nu et il étend le bras droit en avant, tenant des épis.

℞. ΕΛΕΥ, quelquefois ΕΛΕΥΣΙ à l'exergue. Porc debout à droite, sur un bacchos réduit à une simple ligne; au pourtour, une couronne de deux épis.

Æ 15; 3 gr. 56 (*P*) **Pl. CXCIII, fig. 24** [3].

Quatrième série.

96. — Tête de Déméter couronnée d'épis (non voilée), à droite.

℞. ΕΛΕΥ, quelquefois ΕΛΕΥΣ, ou ΕΛΕΥΣΙ, dans le champ. Vase (*plémochoé*) sur une large base. Le tout dans une couronne formée de deux épis de blé.

Æ 15; 3 gr. 24 (*Ath*) **Pl. CXCIII, fig. 25** [4].

III. — Monnaies portant a la fois les noms d'Athènes et d'Éleusis.

97. — ΑΘΕ (en haut). Deux porcs côte à côte, allant à gauche.

℞. Sans lettres (?). Bacchos debout, dans une couronne d'épis.

Æ 13; 3 gr. 25 (*Ath*) **Pl. CXCIII, fig. 26.**

1. Cavaignac, pl. II, 7, 8, 9.

2. Earle Fox, *Rev. num.*, 1890, p. 23, pl. III, 16. La reproduction du même type, au droit et au revers de ce bronze doit être attribuée à une erreur de frappe.

3. Cavaignac, p. 73, nº 86 et s., pl. II, 11; Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 153, nº 101, pl. C, 29. Comparez les bronzes d'Athènes avec le même type de revers (ci-dessus, nºs 83 et 84).

4. Cavaignac, p. 76, nºs 103 à 106; pl. II, 15, 16, 17; cf. *Num. Chron.*, 1881, p. 89 et pl. IV, 5 (de la coll. Bunbury).

97 *bis*. — Même description; mais au revers, les lettres A-E, à droite et à gauche du bacchos. Æ 13; (*P*) **Pl. CXCIII, fig. 27** [1].

98. — ΕΛΕΥ (à l'exergue). Deux porcs côte à côte, allant à droite.
℞. A-E. Bacchos debout dans une couronne d'épis.
Æ 13; (*P*) **Pl. CXCIII, fig. 28.**

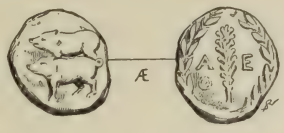

98 *bis*. — Deux porcs, côte à côte, allant à gauche.
℞. ΛΕ. Bacchos debout dans une couronne d'épis.
Æ 13; (*Earle Fox*) [2]; — variété, avec ΑΘΕ? (*B*) [3].

Au revers des pièces qui précèdent, avec les lettres A-E ou ΛΕ placées à droite et à gauche du bacchos, on a proposé de restituer [E]ΛΕ ou Α[Θ]Ε. Je n'ai vu aucun exemplaire d'après lequel l'une ou l'autre de ces restitutions puisse se justifier [4]. J'interprète, au contraire, les lettres Α et Ε comme étant les initiales d'Athènes et d'Éleusis. Toutefois, même si certains exemplaires que je ne connais pas, portent bien ΑΘΕ, rien n'autoriserait à combiner les légendes du droit et du revers de ces pièces, pour interpréter : ΑΘΕ(ναίων) ΕΛΕ(υσῖνος), de la même façon qu'on a Ἀθηναίων Ἰμβρου, Ἀθηναίων Λήμνου, etc., sur les monnaies des clérouques athéniens d'Imbros et de Lemnos. Il faudrait y voir simplement les noms associés d'Athènes et d'Éleusis.

L'explication des monnaies d'Éleusis et leur classement chronologique sont encore bien incertains. D'aucuns ont cru pouvoir conclure, de l'existence des monnaies d'Éleusis, à une convention spéciale en vertu de laquelle Athènes aurait concédé à cette cité religieuse le droit de monnaie, et Éleusis aurait usé de ce droit, d'une façon intermittente, depuis la fin du Ve siècle jusque dans le IIe siècle avant notre ère [5].

Tous ceux qui se sont occupés de la question ont posé en principe que les monnaies d'Éleusis étaient le signe de l'autonomie de ce bourg religieux et de son indépendance accidentelle vis-à-vis d'Athènes. On a donc cherché dans l'histoire les circonstances dans lesquelles a pu se produire cette indépendance.

Sans préciser, Barclay Head, dans le catalogue du Musée britannique, a placé

1. Cavaignac, pl. II, 18 et 19.
2. *Rev. num.*, 1890, p. 64, pl. III, 17.
3. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 151, n° 88; *Choix*, pl. II, n° 46; la lettre Θ paraît douteuse.
4. Voir ce que dit à ce sujet M. Earle Fox, dans la *Revue num.*, 1890, p. 64.
5. Fr. Lenormant, *La monnaie dans l'antiquité*, t. II, p. 83.

conjecturalement toutes les monnaies d'Éleusis entre 350 et 300 environ [1]. Plus récemment, dans son *Historia numorum* (2e édit.) il les groupe dans la période restreinte entre 339 et 322, en s'appuyant sur des considérations de style et sur la comparaison avec les monnaies d'Athènes contemporaines [2].

Pour M. Cavaignac, les monnaies d'Éleusis « sont des émissions différentes et momentanées faites aux époques où Éleusis, séparée d'Athènes, avait besoin de monnaies divisionnaires destinées au commerce local... Aucune de ces monnaies ne remonte à la période antérieure à 404 [3]. »

Partant de là, M. Cavaignac croit pouvoir répartir le monnayage éleusinien en plusieurs périodes chronologiques, la première remontant au temps où Éleusis, fut séparée d'Athènes à la fin du Ve siècle (403-400) c'est-à-dire à la suite de la chute d'Athènes, à la fin de la guerre de Péloponnèse [4].

La seconde série de M. Cavaignac se placerait vers 318, au temps des luttes de Polysperchon contre Cassandre et de Cassandre contre Démétrius Poliorcète ; à la faveur de ces troubles, Éleusis a pu encore se détacher d'Athènes et battre monnaie [5].

La troisième série ne serait pas antérieure au IIIe siècle : « On sait, dit M. Cavaignac, qu'en 295 Démétrius s'empara d'Éleusis ; lorsqu'il perdit Athènes en 287, cette place resta à ses lieutenants et ne leur fut reprise qu'en 285-284. C'est très probablement à cette courte période de séparation entre Athènes et Éleusis, qu'il faut rattacher la troisième série, si manifestement postérieure aux deux autres [1] ».

La quatrième série rappelle certaines pièces de bronze d'Athènes du IIe siècle [2] et la cinquième serait encore postérieure [3].

M. Svoronos m'écrit que, selon lui, les monnaies au nom d'Éleusis appartiennent aux temps de la division des Athéniens en deux États, d'abord à l'époque de Thrasybule, puis, beaucoup plus tard, à l'époque de la guerre de Chrémonide. Une partie des citoyens d'Athènes, remarque ce savant, occupa Éleusis et y fonda un autre centre de dème athénien.

Je ne saurais souscrire à aucune des conjectures que je viens de résumer ; je crois, au contraire, que les monnaies qui portent le nom d'Éleusis ont été frappées à Athènes même, à l'occasion de la célébration par les Athéniens des grandes Éleusinies. Les monnaies d'Athènes, avec AΘE, aux mêmes types que les monnaies d'Éleusis, et avec les mêmes symboles dans le champ du revers, sont un argument qui s'oppose à ce qu'on considère le monnayage éleusinien comme s'étant produit dans les périodes historiques durant lesquelles le dême d'Éleusis aurait fait acte d'autonomie politique et se serait déclaré indépendant d'Athènes. Cette étroite communauté de fabrique, de poids, de types et de symboles prouve, bien au contraire, que le monnayage éleusinien fut émis sous l'autorité athénienne.

D'autre part, l'abondance des monnaies d'Éleusis, la variété des émissions et aussi des différences de style très notables entre

1. *Brit. Mus. Attica*, p. 112.
2. B. Head, *Hist. numor.* (2e éd.) p. 391.
3. E. Cavaignac, *Trésor sacré d'Éleusis*, p. 80.
4. Aristote, *Constitution d'Athènes*, ch. 39-40 ; Cavaignac, p. 78.
5. Cavaignac, p. 79.

1. Cavaignac, p. 80.
2. Par ex. *Brit. Mus. Attica*, pl. XV, 11.
3. Cavaignac, p. 80.

les divers groupes, permettent d'affirmer que ce monnayage dura longtemps, avec des intermittences plus ou moins prolongées. Nous conclurons donc :

L'ensemble des monnaies d'Éleusis constitue un monnayage religieux intermittent, frappé à l'occasion des fêtes périodiques appelées les Grandes Éleusinies. Ce n'était que de pauvres chalques, peut être destinés à être jetés au peuple, à l'occasion des grandes processions qui se déroulaient sur la Voie sacrée.

Les plus anciennes de ces monnaies ne peuvent, d'après leur style, remonter plus haut que le milieu du IVe siècle. Il faut sans doute, avec Barclay Head, les placer à l'époque d'Alexandre. Les plus récentes descendent à une époque avancée du IIIe siècle, ou même plus tard encore.

Il est probable que les bronzes éleusiniens qui portent le nom d'Athènes, ont été frappés à l'occasion de fêtes célébrées dans l'Éleusinion d'Athènes, peut être dans un moment de crise où l'accès d'Éleusis se trouvait fermé aux processions solennelles qui, d'ordinaire, ainsi que nous l'avons rappelé, partaient d'Athènes pour se rendre à Éleusis.

§ III. — Salamine.

L'île de Salamine, qui n'est séparée de la côte de l'Attique et de la Mégaride que par un chenal d'une médiocre largeur, fut de bonne heure l'objet de la convoitise rivale des Athéniens et des Mégariens. Au temps de Solon qui naquit à Salamine vers 640 avant J.-C., un stratagème fit passer l'île aux mains des Athéniens qui la gardèrent jusqu'à la fin du Ve siècle [1]. A cette date, Salamine paraît avoir joui un instant de l'autonomie politique : commentant l'inscription d'un trépied choragique trouvé à Salamine, M. P. Monceaux qui l'attribue à la période qui suivit la guerre du Péloponnèse, pense que l'île dut se rendre indépendante à la faveur des malheurs d'Athènes [2]. Mais le style des monnaies salaminiennes ne permet pas de les faire remonter jusqu'à la fin du Ve siècle, ni même au début du IVe. Lors de la conclusion de la paix négociée par Antalcidas, en 387, Athènes remise en possession de Salamine, y envoya des clérouques qui s'en partagèrent les terres. Tant que l'île demeura dans la dépendance d'Athènes elle ne put avoir d'atelier monétaire.

Mais, en 338 avant J.-C., après la victoire de Philippe à Chéronée, ce dernier ayant fait une expédition dans le Péloponnèse, conclut des traités avec Corinthe, Mégare, Argos, les Messéniens et les Arcadiens. Il semble que dans cette circonstance, il délivra Salamine des clérouques athéniens et qu'il lui rendit l'autonomie politique [3]. Toujours est-il que, par leur style, les monnaies de Salamine conviennent à cette date.

1. Plut., *Solon*, 8, 9, 10. Pausan., I, 40, 5 ; Strabon, IX, 1, 10.

2. Monceaux, *Bull. corr. hell.*, VI, 1882, p. 522.

3. U. Kœhler, dans les *Athen. Mittheil.*, t. IV, p. 250.

99. — Tête de la nymphe Salamis, à droite, diadémée, les cheveux relevés en chignon, avec de petites mèches sur le cou ; elle a pendants d'oreilles et collier.

℞. ΣΑ—ΛΑ. Le bouclier d'Ajax, de forme béotienne, le marli orné de trois cercles concentriques ; au centre, un glaive dans son fourreau.

Æ 18 ; (*P*) **Pl. CXCIV, fig. 1, 2, 3** [1].

100. — Tête de Déméter ou Perséphone, couronné d'épis, à droite.

℞. ΣΑ—ΛΑ. Le bouclier d'Ajax, orné du glaive, comme ci-dessus.

Æ 13 ; (*L*) **Pl. CXCIV, fig. 4** [2].

101. — Variétés : Sur le bouclier d'Ajax, on voit, outre le glaive dans son fourreau : une tête de Gorgone, une triskèle ou un aigle éployé [3].

102. — Tête de femme à dr. (Déméter ou Salamis?), les cheveux en chignon.

℞. ΣΑΛΑΜΙΝΙ. Le bouclier d'Ajax, comme ci-dessus; dans le champ à dr., un glaive nu.

Æ 13 ; (*P*) **Pl. CXCIV, fig. 5.**

La nymphe Salamis qui donna son nom à l'île, était fille du dieu-fleuve Asopos. Épouse de Poseidon, elle devint mère de Cenchreos qui fut roi mythique de Salamine au temps où Erechthée régnait à Athènes [4]. Le bouclier, échancré sur les côtés comme le bouclier béotien, qui paraît au revers des monnaies précédentes, est le bouclier d'Ajax, fils de Télamon, qui fut, avec Achille, le plus impétueux des guerriers grecs au siège de Troie. On lui éleva dans l'île de Salamine, un temple dans lequel Pausanias signale une vieille statue en ébène du héros homérique [5].

Avant la bataille de Salamine, en 480, les Grecs avaient invoqué Ajax, protecteur de l'île, et après leur victoire, ils lui consacrèrent l'un des vaisseaux pris aux Perses. Ainsi s'explique la présence du bouclier et du glaive d'Ajax sur les monnaies. Quelquefois, le glaive qui décore l'épisème du bouclier est remplacé par un autre ornement que la mauvaise conservation de ces petits bronzes ne permet pas toujours de distinguer.

On célébrait dans l'île, en l'honneur du héros, des jeux appelés Αἰάντεια ; c'est peut être à l'occasion de ces fêtes périodiques que les monnaies furent frappées [6].

Après la mort d'Alexandre, Salamine paraît avoir été indépendante d'Athènes. Conquise en 318 par Cassandre, elle fit désor-

1. Autres, dans *Brit. Mus. Attica*, p. 116, nos 1 à 8, pl. XX, 7, 8.
2. *Brit. Mus. Attica*, p. 116, no 9, pl. XX, 9.
3. B. Head, *Hist. num.*, 2e éd., p. 392; Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 155.
4. Diod. Sic., IV, 72; Pausan., I, 35, 2; cf. Head, *Cat. Attica*, p. LXI.
5. Pausan., I, 35, 3, 4 : ναὸς Αἴαντος ἄγαλμα δὲ ἐξ ἐβένου ξύλου.
6. B. Head, *Hist. num.*, (2e éd.), p. 392.

mais partie d'une province militaire dont le commandant résidait au Pirée. Démétrius Poliorcète s'en empara à son tour, en 298, et elle appartint longtemps à Antigone Gonatas fils de Démétrius. Les Achéens s'y installèrent en 243 et Aratus la rendit aux Athéniens en 232 [1]. Le monnayage de Salamine paraît, d'après le style de ses produits, s'arrêter avec la conquête de Cassandre en 318 [2].

§ IV. — **Mégare.**

Sur les monnaies primitives, au type de la roue, qu'on peut attribuer à Mégare, voyez notre Description historique, t. I, p. 778 à 782.

La dorienne Mégare, si admirablement située au point de vue topographique, pourvue de deux acropoles et de deux ports, commandait les routes qui pénétraient dans le Péloponnèse et dominait politiquement à la fois le golfe Saronique et le golfe de Corinthe : par là s'expliquent sa puissance et son importance commerciale, du VIIIe au VIe siècle, et ces circonstances paraissent justifier l'attribution à Mégare des monnaies primitives anépigraphes au type de la roue [3]. Cependant, Mégare périclita rapidement, comme étouffée entre ses deux voisines jalouses, Athènes et Corinthe. Durant les guerres médiques, devant le péril commun, les Mégariens s'unirent pourtant à leurs voisins et se comportèrent avec honneur : ils avaient 20 vaisseaux à la bataille de Salamine et 3,000 hoplites à Platées, ce qui indique la force de leur ville, encore à cette époque [4].

Après l'éloignement des Perses, les Mégariens se trouvèrent, comme auparavant, en conflit tantôt avec les Corinthiens, tantôt avec les Athéniens. Vers 455, alliés d'Athènes, on les voit construire deux longues murailles pour relier Mégare à Nisea et ils fortifient Pagæ contre Corinthe [5]. En 465, Mégare se révolte contre Athènes, à l'instigation des Lacédémoniens [6]. Les Athéniens se vengent [7] ; puis, c'est une suite de luttes intermittentes qui se prolongent durant toute la guerre du Péloponnèse. Les Mégariens, très éprouvés, passent tour à tour sous la domination des Athéniens et des Lacédémoniens [8]. Après la chute de la capitale de l'Attique en 404, Mégare relève la tête ; enfin le traité d'Antalcidas, en 387, lui rend officiellement son autonomie politique ; elle frappe monnaie. Profitant de la rivalité d'Athènes, de Sparte, de Thèbes et de Corinthe, son commerce prend un essor qu'il n'avait pas connu depuis des siècles. Au temps de la suprémа-

1. Monceaux, *Bull. corr. hell.*, VI, 1882, p. 527.
2. On a classé parfois, mais à tort, à l'île de Salamine, des petits bronzes du IVe siècle, à la légende ΣΑΛ, qui sont de Salamine en Chypre. Voyez notre *Descr. hist.*, t. II, p. 730.
3. *Descr. hist.*, t. I, p. 778 à 782.
4. Hérod., VIII, 45 ; IX, 28.
5. Thucyd., I, 103.
6. Thucyd., I, 114, 115.
7. Thucyd., I, 67, 139 ; Aristoph., *Acharn.*, 533.
8. Thucyd., II, 31 ; III, 51 ; IV, 66, 74, 109, 117.

tie thébaine, sous Pélopidas et Épaminondas, le développement de Mégare est attesté par Isocrate [1] et nous pouvons ajouter aussi par le style élégant du groupe de ses monnaies qui se placent dans cette période brillante de son histoire et que nous allons décrire. Ce monnayage prend fin après la bataille de Chéronée en 338, lorsque Mégare dut se courber sous le joug de Philippe de Macédoine [2].

103. — Tête laurée d'Apollon à gauche, les cheveux longs sur le cou.
℞. ΜΕΓΑΡΕ. Lyre à sept cordes.
Æ 20; didrachme, 7 gr. 90 (*L*) **Pl. CXCIV, fig. 6** [3].

104. — Tête laurée d'Apollon à gauche, les cheveux longs sur le cou.
℞. ΜΕΓΑ et la lettre Η. Cinq croissants disposés en roue et séparés les uns des autres par les lettres de la légende.
Æ 14; pentobole, 3 gr. 25 (*L*) **Pl. CXCIV, fig. 7** [4].

105. — Même droit. ℞. ΜΕΓΑΡ. Même type des cinq croissants.
Æ 14; triob. egin., 2 gr. 96 (*P*) **Pl. CXCIV, fig. 8.**

106. — Tête laurée d'Apollon à gauche. ℞. ΜΕΓ. Trois croissants disposés en roue et séparés par les lettres de la légende. Grènetis.
Æ 11; triob. corinthien, 1 gr. 60 (*P*) **Pl. CXCIV, fig. 9**; — autre, 1 gr. 45 (*L*) [5].

107. — Tête laurée d'Apollon, à gauche.
℞. Lyre (sans lég.); traces d'un carré creux.
Æ 10; diobole (?), 1 gr. 17; 1 gr. 18 (*L*) **Pl. CXCIV, fig. 10** [6].

108. — Tête laurée d'Apollon, à gauche. ℞. Lyre.
Æ 8; obole, 0 gr. 65 (*L*) [7].

109. — Tête laurée d'Apollon, à gauche. ℞. ΜΕ. Lyre.
Æ 6; hémi-obole (?), 0 gr. 26 (*L*) [8].

Les types des monnaies de Mégare s'expliquent par les légendes locales qui racontent que le fondateur de la ville, Alcathoos, fils de Pélops et d'Hippodamie, reçut l'aide d'Apollon lorsqu'il entreprit de bâtir les remparts de l'acropole. Alcathoos

1. Isocr., *De Pace*, 117.
2. Aelien, *Var. hist.*, VI, 1.
3. *Brit. Mus. Attica*, p. 118, n° 1. pl. XXI, 1.
4. *Brit. Mus. Attica*, p. 118, n° 2, pl. XXI, 2.
5. *Brit. Mus. Attica*, p. 118, n° 3, pl. XXI, 3.
6. *Brit. Mus. Attica*, p. 118, n°s 4 et 5, pl. XXI, 4.
7. *Brit. Mus. Attica*, p. 118, n° 6.
8. *Brit. Mus. Attica*, p. 118, n° 7.

reconnaissant, éleva un temple à Apollon Ἀγραῖος. On montrait à Mégare la pierre, devenue sacrée, sur laquelle Apollon avait déposé sa lyre pour aider Alcathoos à construire les murs ; cette pierre rendait le même son qu'une lyre lorsqu'on la frappait avec un petit caillou [1]. On peut croire, d'autre part, que les croissants disposés en roue, au revers de plusieurs des monnaies précédentes, rappellent la roue des monnaies primitives que nous avons conjecturalement classées à Mégare [2].

Le système pondéral des monnaies de Mégare est singulier [3]. Il n'est ni éginétique, ni corinthien. Le poids de 7 gr. 90 donné au didrachme, semble se rattacher à un système asiatique, comme si Mégare eut voulu renouer ses anciennes relations commerciales avec ses vieilles colonies d'Astacos, de Cyzique, de Calchédon, de Byzance, de Mésembrie. La pièce aux cinq croissants (3 gr. 25) paraît être un pentobole correspondant à l'obole de 0 gr. 65 (n° 108) ; mais elle n'est pas une division normale de la pièce de 7 gr. 90. D'autre part, le poids de 2 gr. 96 donné à une pièce au même type des cinq croissants (n° 105) en fait un triobole éginétique régulier. Faut-il enfin considérer comme un triobole corinthien la pièce aux trois croissants dont les poids effectifs sont 1 gr. 60 et 1 gr. 45 ? Une étude minutieuse du poids de tous les exemplaires connus de cette série mégarienne donnerait peut-être la solution de ce problème métrologique qui semble le reflet des alliances politiques des Mégariens, tour à tour alliés des Athéniens, des Corinthiens et des Éginètes.

En 338, l'atelier de Mégare fut fermé. Ce fut sans doute la conséquence de la victoire de Philippe à Chéronée, ou plutôt de l'expédition rapide contre le Péloponnèse que le roi de Macédoine dut entreprendre à la suite de sa victoire.

Après la mort d'Alexandre la ville fut possédée successivement par Cassandre et par Démétrius Poliorcète [4] ; ce dernier, en 307, fit proclamer la restauration de la liberté politique de Mégare qui rouvrit, en conséquence, son atelier monétaire. Dans cette nouvelle période qui est hors de notre cadre chronologique, Mégare frappa des monnaies d'argent et de bronze ; les pièces d'argent sont aux mêmes types que celles de la période antérieure à 338 ; mais leur style rajeuni ressemble à celui des monnaies de Démétrius Poliorcète et, comme celles-ci, elles sont taillées suivant le système attique [5] ; enfin, elles se distinguent au premier coup d'œil en ce que la tête d'Apollon est tournée non plus à gauche, mais à droite.

1. Pausanias, I, 42. Sur des pièces de bronze d'une époque très postérieure, on voit l'obélisque ou xoanon d'un autre Apollon, surnommé *Carinos*, que Pausanias signale aussi à Mégare. Cf. *Brit. Mus. Cat. Attica*, p. 121. Sur l'Apollon de Mégare, voyez Svoronos, dans l'*Ephemeris archéol.* d'Athènes, 1912, p. 254-256 (à propos d'un bas-relief trouvé à Egine).

2. Cf. ci-dessus, notre *Descr. hist.*, t. I, p. 780.

3. B. Head, *Hist. num.* (2e éd.). p. 393 ; cf. *Catal. Attica*, Introd., p. LXIII.

4. Diod. Sic., XX, 46 ; Plut., *Demetr.*, 9.

5. B. Head, *Hist. num.* (2e éd.), p. 393.

§ V. — Egine.

Pour les monnaies de la période antérieure à 480, voyez notre Descr. hist., t. I, p. 642 à 663 et pl. XXIX et XXX.

Les *tortues* phidoniennes, si répandues dès la fin du VIIe siècle et connues partout sous l'appellation de *monnaie péloponnésienne* (χελώνη, νόμισμα Πελοποννησιακόν), se rencontrent dans presque toutes les trouvailles de monnaies archaïques, non seulement dans le Péloponnèse et les îles de l'Archipel, mais sur les côtes de la Macédoine, en Egypte, en Italie et en Sicile [1]. Les marchands éginètes dont la réputation de petits colporteurs à travers le monde devint proverbiale [2], les transportent partout, aussi bien dans l'intérieur des continents que dans les ports. Non seulement ils introduisent le statère phidonien sur tous les marchés, mais ils l'imitent, en font des contrefaçons, en altèrent impudemment l'aloi, en diminuent ouvertement le poids. Partout et durant des siècles on a ainsi imité et altéré la monnaie phidonienne au type de la tortue de mer ; de là est venue la réputation de faussaire qui fut faite, dès l'antiquité, à Phidon rendu responsable des opérations frauduleuses des marchands Eginètes, même de ceux qui vécurent bien longtemps après lui [3].

Quoi qu'il en soit, cette habileté commerciale peu scrupuleuse profita aux Eginètes, en dépit des sarcasmes dont on les accablait. Les trente navires qu'ils armèrent pour combattre les Perses à la bataille de Salamine en 480, attestent, aussi bien que l'extrême abondance de leurs monnaies, la prospérité et la richesse de leur île. Mais peu après 480, les choses changèrent et la lutte des Eginètes contre les Athéniens recommença plus âpre qu'avant les invasions perses ; elle devait être fatale à la fois aux émissions des statères à la tortue et à l'indépendance de l'île qui les produisait. D'abord, on assiste à une transformation radicale du type de la tortue qui était demeuré à peu près le même pendant deux siècles et demi. C'était la *tortue de mer* ou *thalassite*, qui, nous l'avons vu, caractérise la monnaie « phidonienne » proprement dite. Dorénavant, nous aurons la *tortue de terre*, appelée par les naturalistes, *testudo graeca*.

Au lieu d'une carapace lisse ornée seulement de la ligne de globules qui souligne la colonne vertébrale [4], à l'avenir et sauf de très rares exceptions inspirées isolément de l'ancienne forme, la tortue est habillée d'une carapace dont le bouclier est partagé en une triple série de plaques écailleuses, juxtaposées les unes aux autres et comme articulées. Ce n'est donc plus la tortue phi-

1. Par ex. : trouvailles d'Egypte, H. Dressel, *Zeit. für Num.*, t. XXII, p. 235 ; — trouvaille de Tarente, Babelon, *Rev. num.*, 1912, p. 4.
2. Apulée, *Métamorph.*, I, 4.
3. Hérodote, VI, 127 ; Alciphron, III, 34; Pausanias, VI, 22, 2; cf. notre *Descr. hist.*, t. I, p. 661.
4. Cf. *Descr. hist.*, t. I, p. 655.

donienne. L'image de cette tortue de terre est gravée par de véritables artistes qui ont su copier la nature dans la perfection, s'étudiant à rendre les détails anatomiques les plus minutieux.

Ce qui distingue aussi ces nouvelles monnaies d'Egine de la monnaie phidonienne, c'est que le flan des pièces est plus large, moins épais, aux contours plus réguliers; la technique est perfectionnée.

Le carré creux du revers, avec ses cinq compartiments, dont nous avons suivi les transformations graduelles, désormais fixé et devenu hiératique, reste ce que nous l'avons vu en dernier lieu [1], mais les cases en sont parfois occupées par des symboles, des noms de magistrats, ou le nom même des Eginètes.

Ces séries monétaires que nous allons décrire sont beaucoup moins abondantes que celle de la période archaïque, et il est à remarquer qu'on ne les rencontre point ou qu'on ne les signale que fort rarement dans les trouvailles monétaires faites dans les pays éloignés d'Egine : les χελώναι nouvelles ont cessé d'être les agents du commerce international : elles sont remplacées dans ce rôle par les *chouettes* d'Athènes et les poulains (πῶλοι) de Corinthe. C'est donc le numéraire de la lutte finale d'Egine contre Athènes que nous allons décrire. La grande étape de cette guerre fratricide fut la perte par les Eginètes de deux batailles navales en 458 et en 456. C'en fut fait dès lors de l'indépendance politique et monétaire d'Egine; devenue tributaire d'Athènes, elle cessa pour longtemps de frapper des statères d'argent.

110. — Tortue dont la carapace est formée de trois rangs d'écailles. En contremarque, une petite tortue.

℞. Carré creux primitif, partagé en huit triangles par des diagonales qui se croisent au centre.

AR 21; stat. égin., 12 gr. 32 (*P*) **Pl. CXCIV, fig. 11.**

L'archaïsme du carré creux de ce rare statère le classe avant 490, ou même peut le reporter jusqu'au VIe siècle : voilà pourquoi nous en avons déjà donné une image dans la période archaïque [2]. Toutefois, nous le décrivons encore ici parce que la tortue de terre, avec carapace à trois rangs d'écailles, ne fait pas, sauf cette exception, son apparition avant 480 sur les monnaies d'Egine. L'arrière-train de cette tortue (n° 110) se termine exceptionnellement en pointe, comme la tortue de mer des monnaies phidoniennes.

111. — Tortue de mer, à carapace lisse, la partie médiane ornée d'une ligne de globules, et en outre, de deux globules latéraux auprès du col.

1. Voyez notre *Descript. hist.*, t. I, p. 655.
2. Voyez un autre exemplaire, du Musée Britannique, dans notre *Descr. hist.*, t. I, p. 651 (fig.); aussi K. Regling, *Catal. Warren*, n° 862 (classée dans la 2e moitié du VIe siècle).

℞. Carré creux éginéen partagé en cinq compartiments irréguliers par de larges bandes plates.

Æ 12 ; triob. égin., 2 gr. 90 et 3 gr. 05 (*P*) **Pl. CXCIV, fig. 12 et 13.**

La forme de la tortue rattache aussi exceptionnellement ce triobole (n° 111) à la période archaïque. On a imité ici le type de la tortue de mer des monnaies phidoniennes de l'époque antérieure à 490 [1].

Monnaies postérieures a 480.

Première série : De 480 à 456 av. J.-C.

112. — Tortue (*testudo graeca*) dont la carapace est formée de trois rangs d'écailles, la partie postérieure de la carapace étant très large.

℞. Carré creux éginéen partagé en cinq compartiments irréguliers par cinq bandes.

Æ 25 sur 17, flan allongé ; stat. égin., 12 gr. 22 (*P*) **Pl. CXCIV, fig. 14.**

113. — Variété; flan à contours irréguliers.

Æ 21 ; stat. égin., 12 gr. 35 (*P*) **Pl. CXCIV, fig. 15.**

114. — Même description.

Æ 15 ; triob. égin., 2 gr. 60 (*P*) **Pl. CXCIV, fig. 16.**

115. — Tortue dont la carapace est formée de trois rangs d'écailles, le pourtour formant un marli orné de rayons.

℞. Carré creux éginéen partagé en cinq compartiments irréguliers par de larges bandes plates.

Æ 19; stat. égin., 12 gr. (*P*) **Pl. CXCIV, fig. 17** ; — autre, 12 gr. 37 (*L*) [2].

116. — Variétés ; le pourtour de la carapace ressemble à un cordonnet.

Æ 22; stat. égin., 12 gr. 15 et 12 gr. 30 (*P*) **Pl. CXCIV, fig. 18 et 19.**

117. — Variétés ; style plus avancé. La tortue est plus large ; la carapace très soignée est entourée d'un cordon de petites écailles.

℞. Les bandes qui partagent le carré creux sont beaucoup plus minces.

Æ 23 ; stat. égin., 12 gr. 10 et 12 gr. 14 (*P*) **Pl. CXCIV, fig. 20 et 21.**

1. Cf. notre *Descr. hist.*, t. I, p. 655 à 659 et pl. XXX, fig. 17 et 18.

2. *Cat. Attica*, etc. p. 137, n° 148. pl. XXIV, 10.

118. — Même description ; à gauche de la tortue, un croissant.
Æ 14; triob. égin., 2 gr. 75 (*P*) **Pl. CXCIV, fig. 22.**

119. — Même description, mais sans le croissant.
Æ 10 ; obole égin., 0 gr. 80 et 0 gr. 71 (*P*) **Pl. CXCIV, fig. 23 et 24.**

120. — Même droit.
℞. Carré creux partagé en cinq compartiments formant étoile.
Æ 6; hémi-obole égin., 0 gr. 45 (*P*) **Pl. CXCIV, fig. 25.**

Les Éginètes aussi bien que les Corinthiens et les Lacédémoniens comprirent, mais trop tard, qu'arrêter l'expansion de la puissance athénienne, était pour eux une question de vie ou de mort, et qu'ils ne trouveraient leur salut que dans l'union contre l'ennemi commun. Après bien des tergiversations, ils prirent les armes en 458 av. J.-C. Le manque d'entente les perdit. L'Athénien Myronide battit d'abord les Corinthiens auprès de Mégare. La même année, la flotte athénienne commandée par Léocratès attaqua Égine : soixante-dix vaisseaux éginètes tombèrent au pouvoir des Athéniens qui commencèrent sans tarder le blocus de l'île. Dans les années suivantes, les Épidauriens, les Corinthiens, les Lacédémoniens voulurent tour à tour secourir Égine. Les Béotiens eux-mêmes ayant pris les armes furent écrasés par les Athéniens, à Œnophyta, en 456 [1].

Athènes résolut alors d'en finir avec Égine que Périclès appelait d'une façon si féroce et si expressive, « une taie dans l'œil du Pirée ». Les Éginètes abandonnés par leurs alliés vaincus, épuisés eux-mêmes, capitulèrent. Ils durent livrer leurs vaisseaux, abattre les murs de leur capitale et s'engager à payer un tribut annuel de 30 talents (180,000 drachmes) [2].

Deuxième série : De 456 à 431 av. J.-C.

Devenue tributaire d'Athènes en 456, Égine dut se conformer à la loi que les Athéniens imposèrent, chaque fois qu'ils le purent, aux villes tributaires de leur empire maritime : elle fut contrainte de ne plus frapper de monnaies d'argent d'un poids supérieur à la drachme, pour ne pas faire concurrence au tétradrachme athénien à la *chouette*, devenu la monnaie officielle de la confédération attico-délienne.

En effet, à partir de 456, Égine n'a plus de statères au type de la tortue, mais seulement des drachmes et des trioboles éginétiques, pour la circulation locale et le commerce intérieur de l'île. Voici ces pièces qui sont émises depuis 456 jusqu'en 431, époque de la révolte en masse des Éginètes et de la ruine de leur île.

1. Cf. Curtius, *Hist. grecq.*, t. II, p. 431 et suiv.
2. Voir le résumé des événements dans Eug. Cavaignac, *Hist. de l'Antiquité*, t. II, *Athènes*, p. 65.

121. — Tortue comme ci-dessus, la carapace entouré de gros globules.
℞. Carré creux éginéeen ; dans l'un des compartiments, deux globules.
Æ 20 ; drachme égin., 5 gr. 45 (*P*) **Pl. CXCV, fig. 1.**

122. — Même description.
Æ 15 ; triobole égin., 2 gr. 90 (*P*) **Pl. CXCV, fig. 2.**

123. — Mêmes types ; au revers, les deux globules sont collés l'un à l'autre et placés dans un compartiment différent.
Æ 17 ; drachme égin., 5 gr. 12 (*P*) **Pl. CXCV, fig. 3** ; — 5 gr. 82 (*L*) [1].

124. — Même description.
Æ 14 ; triob. égin., 2 gr. 60 (*P*) **Pl. CXCV, fig. 4.**

125. — Tortue, comme ci-dessus ; dans le champ à gauche, Λ ; à droite, A.
℞. Carré creux éginéen ; dans l'un des compartiments, un croissant.
Æ 14 ; triob. égin., 3 gr. 18 (*P*) **Pl. CXCV, fig. 5 ;** — 3 gr. 11 (*L*) [2].

126. — Variété ; à droite de la tortue, un croissant.
℞. Pareil au précédent avec le croissant.
Æ 12 ; triob. égin., 2 gr. 90 (*P*) **Pl. CXCV, fig. 6.**

127. — Variété, sans lettre ni symbole au droit.
℞. Carré creux éginéen ; dans un compartiment, le croissant ; dans un autre, une feuille de laurier.
Æ 13 ; triob. égin., 2 gr. 95 (*P*) **Pl. CXCV, fig. 7.**

Dès le début de la guerre du Péloponnèse en 431 av. J.-C., les Eginètes croyant sonnée l'heure de leur affranchissement, s'allièrent aux Mégariens, aux Lacédémoniens et aux autres ennemis d'Athènes. Ils ne tardèrent pas à être chatiés avec la dernière rigueur. Périclès fit décider que tous les habitants d'Egine seraient expulsés de leurs demeures et exilés. En même temps, le territoire de l'île fut partagé et donné gratuitement à des Athéniens qui s'y installèrent [3]. C'est ainsi, par l'établissement de cette clérouchie athénienne, que cessa le monayage d'Egine que nous venons de décrire. L'atelier d'Egine devait pourtant être rouvert, 27 ans plus tard, en 404.

1. *Brit. Mus. Cat.*, p. 138, nº 167.
2. *Brit. Mus. Cat.*, p. 139, nº 172, pl. XXIV, 15.
3. Thucyd, II. 26, 32.

Troisième série : De 404 à 348 environ.

Aussitôt après la chute d'Athènes en 404, à la fin de la guerre du Péloponnèse, toutes les villes que la capitale de l'Attique avait tenues sous le joug relevèrent la tête et reprirent leur indépendance. Le général lacédémonien Lysandre, victorieux, invita les anciens habitants d'Egine, dispersés dans le Péloponnèse, à retourner dans leur île, à reprendre possession de leurs demeures et de leurs terres [1]. Comme par enchantement, Egine se releva, revit des jours prospères et rouvrit son atelier. La flotte lacédémonienne s'installa à Egine pour surveiller le Pirée ; elle y demeura jusqu'au temps de la lutte d'Athènes contre Philippe de Macédoine [2]. Durant cette période, Egine frappa les monnaies suivantes, en tête desquelles figurent de nouveau des statères ; au revers des pièces, on voit souvent un dauphin et les initiales d'un nom de magistrat. Des monnaies de bronze remplacent les petites pièces divisionnaires d'argent.

128. — Tortue comme ci-dessus, la carapace très ornée et entourée d'un cordon de petites écailles.
℞. Carré creux éginéen ; dans trois des compartiments, A – IΓ et dauphin.
Æ 24 ; stat. égin., 12 gr. (*P*) **Pl. CXCV, fig. 8.**

129. — Même description ; variété dans la place des lettres et du dauphin.
Æ 21 ; drachme égin., 5 gr. 65 (*P*) **Pl. CXCV, fig. 9.**

130. — Même description, avec A — IΓI et dauphin.
Æ 23 ; stat. égin., 12 gr. (*P*) **Pl. CXCV, fig. 10.**

131. — Même description.
Æ 20 ; drachme égin., 5 gr. 91 (*P*) **Pl. CXCV, fig. 11.**

132. — Même tortue ; dans le champ, A — I.
℞. A — IΓI et dauphin dans le carré creux, comme ci-dessus.
Æ 25 ; stat. égin., 11 gr. 65 (*P*).

133. — Même description.
Æ 18 ; drachme égin., 5 gr. 55 (*P*) **Pl. CXCV, fig. 12.**

134. — Même tortue ; dans le champ, A — I.

1. Xénophon, *Hellen.*, II, 2, 9.
2. Cavaignac, *Hist. de l'Ant.*, t. II, *Athènes*, p. 263.

℞. N — I et dauphin, dans le carré creux éginéen.
Æ 23 ; stat. égin., 12 gr. 05 (*P*) **Pl. CXCV, fig. 13.**

135. — Même description.
Æ 19 ; drachme égin., 5 gr. 85 (*P*) **Pl. CXCV, fig. 14.**

136. — Tortue à écailles, comme ci-dessus.
℞. A — Φ, dans deux des compartiments du carré creux éginéen.
Æ 13 ; triobole égin., 2 gr. 81 (*P*) **Pl. CXCV, fig. 15.**

137. — Tortue à écailles, comme ci-dessus ; dans le champ à droite, A.
℞. I — Δ, dans deux des compartiments du carré creux éginéen.
Æ 11 ; obole égin., 0 gr. 88 (*P*) **Pl. CXCV, fig. 16.**

138. — Même tortue, avec A — I.
℞. ΔO — P, dans deux des compartiments du carré creux éginéen.
Æ 11 ; obole égin., 0 gr. 85 (*P*) **Pl. CXCV, fig. 17.**

139. — Même tortue ; dans le champ, à droite, A.
℞. E — Y dans deux des compartiments du carré creux éginéen.
Æ 11 ; obole égin., 0 gr. 79 (*P*) **Pl. CXCV, fig. 18.**

140. — Même tortue (sans lettre).
℞. Δ — I — K — A — IO, dans les compartiments du carré creux éginéen.
Æ 12 ; obole égin., 0 gr. 90 (*P*) **Pl. CXCV, fig. 19.**

Le nom de magistrat Δίκαιος (ou Δικαιογένης, Δικαιοκλῆς, etc.) est probablement le même que celui qui est abrégé ΔI, sur les nos 137 et 142.

141. — Deux dauphins opposés ; entre eux, la lettre A.
℞. Carré creux éginéen.
Æ 12 ; (*P*) **Pl. CXCV, fig. 20 et 21.**

142. — Même droit.
℞. Δ — I, dans deux des compartiments du carré creux éginéen.
Æ 16 ; (*P*) **Pl. CXCV, fig. 22.**

143. — Variété, avec N — O.
Æ 12 ; (*P*) **Pl. CXCV, fig. 23.**

144. — Trois dauphins disposés en couronne; au centre, la lettre A.
℞. Carré creux éginéen.
Æ 15; (*P*) **Pl. CXCV, fig. 24.**

Grâce à la protection effective de la flotte lacédémonienne, le monnayage éginéen que nous venons de décrire put continuer sans interruption et sans trouble jusqu'au milieu du IVe siècle. Mais en 348, lorsque Philippe de Macédoine se fut emparé d'Olynthe, menaçant ainsi les possessions athéniennes, un mouvement belliqueux agita soudain toute la population d'Athènes. Ce fut probablement à ce moment que les Athéniens réoccupèrent Égine pour éviter de la voir tomber entre les mains de Philippe, ou plutôt peut être pour prévenir les Éginètes disposés à se placer sous la protection de l'ambitieux roi de Macédoine. Toujours est-il que l'atelier d'Égine fut de nouveau et pour longtemps fermé. Il ne devait se rouvrir que dans le courant du IIIe siècle, pour frapper de rares tétradrachmes alexandrins qui ont en symbole une tortue et un dauphin, et en même temps, des petits bronzes qui ont pour légende le mot ΑΙΓΙΝΑΙΩΝ plus ou moins abrégé [1]. Sur les monnaies de l'époque romaine l'ethnique est ΑΙΓΕΙΝΗΤΩΝ.

1. Lud. Muller, *Numism. d'Alexandre le Grand*, p. 225, n° 899.

CHAPITRE II

L'EUBÉE

§ I. — Aperçu général.

L'Eubée est l'une des contrées du monde hellénique où l'usage de la monnaie métallique se propagea de meilleure heure, grâce à l'activité commerciale de ses habitants; nous avons décrit et commenté les séries numismatiques primitives de Chalcis, Érétrie et Carystos, les trois grandes villes de cette île qui a donné son nom au système de taille appelé euboïque, euboïco-attique, puis attique [1]. Chacune de ces villes eut, dans cette période archaïque de son histoire, un sort politique différent qui influa sur ses émissions monétaires. Chalcis, ruinée une première fois en 507, arrêta à cette date la frappe de ses séries aux types de l'aigle et de la roue [2]. Érétrie, brûlée en 490 par les Perses, suspendit alors son monnayage aux types de la tête de Gorgone, de la tête de taureau, du mufle de lion, de la vache et de la pieuvre [3]. Enfin, Carystos venait à peine d'ouvrir son atelier, quand les Perses débarquaient à Marathon en 490. Occupée, mais ménagée par les envahisseurs, il ne semble pas que Carystos eut eu à interrompre ses émissions; un peu plus tard, elle fit bon accueil à la flotte de Xerxès et poursuivit son monnayage avec régularité jusqu'au jour où elle fut forcée de s'incliner sous la domination d'Athènes, en 470 av. J.-C. C'est jusqu'à cette date que nous avons mené, dans notre série archaïque, la description des pièces aux types de la vache, du palmier et du coq [4].

Au milieu du ve siècle, l'Eubée, privée de toute indépendance, paraissait comme une annexe de l'Attique. Mais un jour vint où ses villes, impatientes de secouer le joug, s'unirent dans la révolte. Athènes se rendit compte du danger que cette insurrection

1. Voyez notre *Descr. hist.*, t. I, p. 663 et suiv.
2. *Descr. hist.*, t. I, p. 671-674.
3. *Descr. hist.*, t. I, p. 674 à 691.
4. *Descr. hist.*, t. I, p. 691 à 694.

faisait courir à sa puissance et à sa prospérité. En 446, Périclès fondit sur les villes eubéennes avec 50 vaisseaux et 5,000 hoplites. Le châtiment fut impitoyable : Carystos, Chalcis, Érétrie, Histiée (Oreos) furent occupées par des colonies de clérouques athéniens qui vinrent prendre la place des habitants expulsés de leurs demeures et exilés [1].

Aussi longtemps que la domination athénienne s'imposa aux villes eubéennes, c'est-à-dire jusque vers la fin du ve siècle, elles ne purent rouvrir leurs ateliers [2]. Mais en 411, les Lacédémoniens profitant des désastres des Athéniens en Sicile, s'emparèrent de l'Eubée dont ils confièrent la protection à deux harmostes avec un corps de 300 hoplites [3]. Les villes de l'île se constituèrent en une confédération dont la capitale fut Érétrie. C'est là et dans ces circonstances que furent frappées les monnaies qui portent la légende fédérale EYBOI(εων) : elles sont de poids éginétique.

L'Eubée ne demeura sous l'hégémonie lacédémonienne que 16 ou 17 ans. Dès 395, lors de la formation de la ligue corinthienne contre Sparte, à l'instigation de Thèbes et d'Athènes, et surtout à la suite de la victoire de Conon à Cnide, en 394, les villes de l'Eubée se détachèrent des Lacédémoniens et s'agrégèrent à la nouvelle ligue athénienne qui, d'ailleurs, fut éphémère et sans influence sur le monnayage eubéen [4].

A partir de 394, les monnaies fédérales de l'Eubée, toujours frappées à Erétrie avec la légende EYBOI (εων) et aux mêmes types, sont désormais taillées dans le système attique. Les villes autres qu'Erétrie n'ont pas d'atelier,

Le traité d'Antalcidas en 387, qui ne laissait aux Athéniens que Lemnos, Imbros et Scyros, confirma aux villes de l'Eubée leur complète autonomie ; elles n'en profitèrent pas pour rouvrir leurs ateliers locaux, sans doute parce que les clérouques y maintenaient l'influence athénienne.

En 377, après que les Lacédémoniens eurent été expulsés d'Oréos (Histiée), toute l'île d'Eubée entra dans l'alliance de Thèbes et d'Athènes [1]. Mais bientôt, Thèbes et Athènes s'étant séparées l'une de l'autre, l'Eubée passa dans le parti thébain. Comme conséquence de la victoire d'Epaminondas à Leuctres, en 371, se réunit le congrès de Delphes dans lequel, en 369, les villes eubéennes virent leur autonomie particulière constituée de telle sorte qu'elles reprirent isolément leur monnayage autonome [2]. Chacune d'elles, en se rangeant sons l'hégémonie thébaine, eut, au point de vue monétaire au moins, une plus grande liberté d'allure par rapport au lien fédéral qui les unissait les unes aux autres. Erétrie continua à émettre des monnaies avec la légende fédérale EYBOI(εων) ; mais en même temps, Chalcis et Carystos recommencèrent à frapper en leur nom personnel ; quant à Histiée, elle ouvrit, pour la

1. E. Curtius, *Hist. grecq.*, t. II, p. 448; Eug. Cavaignac, *Hist. de l'antiquité*, t. II, *Athènes*, p. 81.
2. Voyez ci-dessus, notre *Introduction générale*.
3. Thucydide, VIII, 95 ; cf. Curtius, *Hist. grecq.*, t. IV, p. 8.
4. Voyez ci-dessus, notre *Introduction générale*.

1. E. Curtius, *Hist. grecg.*, t. V, p. 255.
2. Xenophon, *Hellén.*, VI, 5; E. Cavaignac, *Hist. de l'Antiq.*, t. II, *Athènes*, p. 312; E. Curtius, *Hist. grecque*, t. IV, p. 392; Ulrich Kœhler, dans les *Athen. Mittheil. der d. Instit.*, t. I, 1876, p. 19; B. Head, *Catal. Central Greece*, Introd., p. XV et LIX.

première fois son atelier. Au point de vue de l'art, les monnaies eubéennes de cette période sont les plus remarquables.

Après la bataille de Mantinée, en 362, dans laquelle Epaminondas victorieux trouva la mort, la guerre éclata entre Thèbes et Athènes pour la possession de l'Eubée. Finalement, en 358, les Thébains furent expulsés de l'île, par le général athénien Timothée qui replaça l'Eubée toute entière sous le protectorat d'Athènes [1].

Les monnaies eubéennes de cette période qui débute en 369, présentent toutes, au point de vue pondéral, une intéressante particularité. Elles sont taillées suivant un système attique notablement réduit. Ainsi, tandis que les monnaies à la légende EYBOI (εων), frappées entre 394 et 369, dépendent d'un étalon qui donne au tétradrachme le poids normal de 17 gr. 46, et à la drachme celui de 4 gr. 36, comme à Athènes, les monnaies avec la même légende et aux mêmes types, qui sont postérieures à 369, dépendent d'un tétradrachme qui ne dépasse pas 15 gr. 40, et d'une drachme dont le poids est de 3 gr. 85. Voici donc le tableau des poids théoriques de ce système eubéen qui, à partir de 369, est appliquée à la taille des monnaies de toutes les villes de l'île :

Tétradrachme	15 gr. 40
Didrachme	7 gr. 70
Octobole	5 gr. 14
Drachme	3 gr. 85
Tétrobole	2 gr. 57
Triobole (hémi-drachme)	1 gr. 92
Diobole	1 gr. 29
Trihémiobole	0 gr. 96
Obole	0 gr. 64
Tritémorion (3/4 d'obole)	0 gr. 48
Hémi-obole	0 gr. 32
Tartémorion (1/4 d'obole)	0 gr. 16

Quelques années après que l'influence athénienne eut été rétablie en Eubée par la campagne de Timothée, en 358, survint Philippe de Macédoine, qui, lui aussi, chercha à s'emparer de l'île. Il réussit à installer ses créatures à Oréos (Histiée), mit un instant dans son parti Callias, tyran de Chalcis, et sema la discorde à Erétrie où le tyran Clitarchos bénéficia de son appui, tandis qu'un autre tyran, Plutarchos, était soutenu par Athènes (en 351) [1].

Bientôt, Chalcis, plus clairvoyante, conclut, grâce à l'intervention de Démosthène, une alliance offensive et défensive avec Athènes [2]. Demosthène et Callias cherchèrent ensuite des alliés, constituèrent un trésor de guerre et tentèrent de créer une ligue nationale hellénique contre le roi de Macédoine. Une première expédition chassa les Macédoniens d'Oréos, au mois de juin 341 [3]. Clitarchos, le tyran d'Erétrie, fut expulsé par Phocion. L'Eubée toute entière sembla délivrée. Ce fut pour peu de temps. La bataille de Chéronée, le 1er septembre 338, livra l'île entière à Philippe qui installa une forte garnison à Chalcis.

Le monnayage des villes eubéennes subit-il le contre-coup de ces événements politiques? On a l'habitude de suspendre la frappe des monnaies de ces villes, soit en 338, après Chéronée, soit en 335, lorsque Alexandre eut été proclamé généralissime

1. Diod. Sic. XVI, 7; Eschine, *In Ctesiph.*, 85; Demosth., *De rebus Cherson.*, 74. Cf. E. Curtius, *Hist. grecq.*, t. V, p. 102.

1. Curtius, *Hist. grecq.*, t. V, p. 255.
2. Curtius, *op. cit.*, t. V, 348-349 et 366.
3. Curtius, *op. cit.*, t. V, 367.

de la confédération hellénique, à la diète de Corinthe. Les villes de l'Eubée cessèrent, dit-on, leur monnayage à types autonomes, pour émettre, à partir de cette époque, des monnaies au nom de Philippe, puis au nom d'Alexandre le Grand. Je ne trouve point dans les faits la confirmation de cette théorie. D'abord, ce n'est qu'à une époque bien plus tardive que des tétradrachmes à types alexandrins ont été frappés en Eubée. Mais s'il est incontestable que les monnaies de Philippe et d'Alexandre, en or et en argent, devenues le numéraire international, quelque fussent leurs ateliers d'émission, ont porté un coup funeste au monnayage autonome des villes grecques, en général, même à celui d'Athènes, il est néanmoins hors de doute que ces villes continuèrent, même sous le règne d'Alexandre le Grand, à frapper, pour l'usage de leur marché local, de petites divisions de la monnaie autonome d'argent et aussi des pièces de bronze. C'est ce qui arriva pour les villes de l'Eubée : chez chacune d'elles, à Erétrie, Chalcis, Carystos, Histiée, il y a des drachmes et des divisions de la drachme, ainsi que des bronzes qui sont la continuation, sans interruption, des séries plus anciennes; leur style les dénote comme étant des produits monétaires du temps d'Alexandre le Grand, sinon même comme étant postérieures à cette époque et se prolongeant jusqu'au IIIe siècle.

Lorsqu'au lendemain de la mort d'Alexandre en 323, éclata à Athènes le soulèvement contre la domination macédonienne, Carystos adhéra tout de suite à ce mouvement qui gagna rapidement le reste de l'Eubée, comme toute la Grèce centrale [1].

Après des péripéties diverses auxquelles furent mêlés surtout Antigone et Cassandre, nous voyons, en 313, les villes de l'Eubée, comme celles de la Béotie, proclamer leur indépendance et leur autonomie. Seule, Chalcis est maintenue en respect par sa garnison macédonienne. Mais cette tentative, qui fut sans lendemain, ne paraît guère avoir laissé de traces dans la numismatique de l'Eubée. Chalcis n'avait pas interrompu la frappe de ses drachmes au type de l'aigle dévorant un serpent, ni Erétrie son pauvre monnayage à la légende fédérale EYBOI(εων). Carystos reprend l'émission de ses didrachmes aux types de la vache et du coq. Ce n'est qu'en cette année 313 qu'Histiée inaugure l'abondante suite de ses octoboles aux types de la tête de Ménade et de la nymphe assise sur une proue et tenant la stylis. L'Eubée resta longtemps sous le joug macédonien. Ses villes ne devaient reprendre, un instant, le monnayage du tétradrachme autonome, qu'en 197 av. J.-C., lorsque le Romain Flamininus vint aux jeux Isthmiques de Corinthe apporter aux villes grecques la proclamation d'une fallacieuse liberté.

1. Droysen, *Hist. de l'hellénisme*, t. II, p. 50.

§ II. — Carystos.

Pour les monnaies de l'époque antérieure à 480, voyez notre Description historique, t. I, p. 691 à 694 et pl. XXXII, fig. 14 à 19.

Lorsque Thémistocle, au lendemain de Salamine, voulut punir celles des villes grecques qui s'étaient déclarées en faveur de Xerxès, Carystos fut des premières, avec les îles d'Andros et de Paros, à subir le poids de la colère du général athénien. Celui-ci lui imposa une lourde amende pécuniaire qui atteste que Carystos était demeurée riche et commerçante [1].

Elle garda toutefois son indépendance après la démonstration menaçante de Thémistocle et elle put continuer l'émission des monnaies aux types du coq et de la vache et son veau, qu'elle avait commencé à frapper dès avant Marathon en 490, et que nous avons rangées dans la série archaïque [2]. Le style des plus récentes de ces pièces est favorable à cette hypothèse, car il ne permet pas de les placer toutes avant 480. Toutefois ce monnayage ne s'est prolongé que peu d'années après la fuite des Perses, c'est-à-dire seulement jusqu'à ce que les Athéniens eussent réussi à incorporer définitivement Carystos à leur empire. Ceci ne se produisit pas sans des luttes dont les historiens nous ont laissé quelque écho. Thucydide raconte qu'en 470 av. J.-C. la flotte athénienne, commandée par Cimon, après s'être emparé d'Eion en Macédoine, expulsa de l'île de Scyros et de la ville de Carystos, les pirates qui en avaient fait leurs repaires, puis se jeta sur Naxos [3]. Hérodote fait aussi allusion à cette guerre contre Carystos : il y eut un combat à Cyrné, dans lequel fut tué l'Athénien Hermolyce, célèbre pour sa force physique [4]. Les Athéniens l'emportèrent, mais la résistance de Carystos avait été assez sérieuse pour que cette ville obtint de n'entrer sous l'hégémonie d'Athènes qu'avec la garantie d'un traité ; ce fut alors (470) que cessa l'émission des pièces que nous avons décrites dans la période archaïque. Plus tard, Carystos, comme Chalcis et Erétrie, voulut s'insurger contre la domination d'Athènes ; rudement chatiée par Périclès en 446, elle reçut une clérouchie athénienne. Bien que Carystos ait trouvé comme les autres villes eubéennes une nouvelle occasion de révolte contre Athènes, en 411, avec l'appui des Lacédémoniens, elle ne rouvrit point à cette occasion son atelier : ce fut Erétrie qui monnaya pour toute l'île, comme capitale de la confédération eubéenne.

Carystos dut bénéficier, comme toutes les autres villes grecques, du traité d'Antalcidas, en 387 ; cependant nous constatons que les clérouques athéniens y maintinrent, malgré tout, l'ingérance d'Athènes ;

1. Hérodote, VI, 99 ; VIII, 112.
2. Voyez *Descr. hist.*, t. I, p. 694, nos 1085 à 1088, pl. XXXII, fig. 15, 16, 17.
3. Thucyd. I, 98 ; E. Cavaignac, *Hist. de l'Antiquité*, t. II, *Athènes*, p. 49.
4. Hérod., IX, 105.

elle ne put rouvrir son atelier monétaire que dix-huit ans plus tard, lorsqu'elle passa sous le protectorat thébain, à la suite de la victoire d'Epaminondas à Leuctres, en 371 et des décisions du congrès de Delphes en 369. Elle émit alors, sur l'étalon attique réduit (tétradrachme, 15 gr. 40; drachme, 3 gr. 85), les monnaies suivantes.

Groupe A. — *Monnaies frappées de 369 à 338 av. J.-C.* (*Poids attique réduit*).

145. — Tête jeune d'Héraclès, coiffé de la peau de lion, à droite.
℞. KAP. Vache couchée à gauche.
Æ 14; drachme eub., 3 gr. 85 (*L*) **Pl. CXCVI, fig. 1** [1].

146. — Tête barbue d'Héraclès, coiffé de la peau de lion, à droite.
℞. K-A. Palmier.
Æ 11; hémi-drachme eub., 1 gr. 84 (*L*) **Pl. CXCVI, fig. 2** [2].

147. — Tête laurée d'Apollon, à droite.
℞. K-A. Trois palmiers réunis par les racines.
Æ 8; tritémorion eub., 0 gr. 43 (*L*) **Pl. CXCVI, fig. 3** [3].

148. — Vache debout à droite, détournant la tête pour lécher le veau qu'elle allaite. ℞. KAPYΣ. Coq à droite.
Æ 23; didr. eub., 7 gr. 23; 6 gr. 26 (*L*) **Pl. CXCVI, fig. 4 et 5** [4].

149. — Tête barbue d'Héraclès, coiffé de la peau de lion, à droite.
℞. KAPY. Vache couchée à g.; dessous, une massue couchée.
Æ 17; drachme eub., 3 gr. 45 (*P*) **Pl. CXCVI, fig. 6**; — 3 gr. 80 (*L*) [5].

150. — Tête barbue d'Héraclès, coiffé de la peau de lion, à droite.
℞. KA-PY. Palmier; dans le champ à g., une massue.
Æ 12; hémidr. eub., 1 gr. 79 (*L*) **Pl. CXCVI, fig. 7** [6].

151. — Même tête barbue d'Héraclès.
℞. KAP-YΣTI | ΩN. Palmier; dans le champ à g., une massue appuyée contre le tronc d'un palmier.

1. *Brit. Mus. Cat. Central Greece*, p. 100, n° 3, pl. XVIII, 3.
2. *Brit. Mus. Centr. Greece*, p. 101, n° 5, pl. XVIII, 4.
3. *Centr. Greece*, p. 102, n° 12, pl. XVIII, 10.
4. *Centr. Greece*, p. 101, n°s 6 et 7, pl. XVIII, 5, 6.
5. *Central Greece*, p. 101, n° 8, pl. XVIII, 7.
6. *Central Greece*, p. 101, n° 10, pl. XVIII, 8.

Æ 15 ; hémidr. eub., (*P*) **Pl. CXCVI, fig. 8.**

152. — Même tête barbue d'Héraclès. ℞. KA-PY. Palmier.
Æ 9 ; obole eub., 0 gr. 62 ; 0 gr. 52 (*P*) **Pl. CXCVI, fig. 9 et 10.**

153. — Vache debout à droite, détournant la tête pour lécher le veau qu'elle allaite. ℞. KA-PYΣTIΩN. Coq à droite.
Æ 25 ; didrachme eub., 7 gr. 75 (*P*) **Pl. CXCVI, fig. 11.**

154. — Tête barbue d'Héraclès, coiffé de la peau de lion, à droite.
℞. KAPY. Vache couchée à gauche ; dessous, une massue.
Æ 15 ; hémidr. eub., 1 gr. 97 (*Luynes*) **Pl. CXCVI, fig. 12** ; — 1 gr. 72 (*L*) [1].

154 *bis*. — Tête laurée d'Apollon à droite, les cheveux longs sur le cou ; derrière, X ; sous le cou, N.
℞. Coq debout à droite ; derrière, X.
Æ 13 ; trihémiobole, 1 gr. 45 (*P*) **Pl. CXCVI, fig. 13** [2].

155. — Tête casquée d'Athéna (?) à droite. ℞. K-A. Palmier.
Æ 11 ; (*P*) **Pl. CXCVI, fig. 14.**

Les Athéniens s'étaient réinstallés à Carystos comme dans toute l'île d'Eubée, lors de l'expédition de Timothée en 357 ; mais, ainsi qu'on vient de le constater, ils ne paraissent pas avoir, dans cette circonstance, entravé le monnayage carystien qui s'est poursuivi au moins jusqu'à la domination macédonienne introduite après Chéronée par Philippe, en 338.

Groupe B. — *Monnaies frappées de 313 à 265 environ.*

Dès l'année de la mort d'Alexandre en 323, Carystos aida les Athéniens à secouer le joug macédonien. En 313, à la faveur de la guerre entre Cassandre et Antigone, les villes de l'Eubée s'étant, comme nous l'avons dit plus haut, déclarées indépendantes, c'est à cette époque, sinon dès 323, que Carystos reprit l'émission de ses monnaies à types autonomes, taillées suivant l'étalon de 15 gr. 40.

156. — Vache debout à droite, détournant la tête pour lécher le veau qu'elle allaite.

1. *Central Greece*, p. 102, n° 14, pl. XVIII, 12.
2. Attribution douteuse à Carystos ; les lettres du droit et du revers sont inexpliquées.

℞. ΚΑΡΥΣΤΙΩΝ (rectiligne). Coq à droite ; à gauche, le monogr. ⌘.
Æ 25 ; didr. eub., 7 gr. 69 (*L*) **Pl. CXCVI, fig. 15** [1].

157. — Tête de vache, de trois quarts à droite.
℞. Κ-ΑΡ-Υ. Deux palmiers.
Æ 12 ; diobole eub., 1 gr. 21 (*L*) **Pl. CXCVI, fig. 16** [2].

158. — Tête barbue d'Héraclès, coiffée de la peau de lion, à droite.
℞. ΚΑ. Tête de vache, de trois quarts à droite, les cornes ornées de bandelettes noueuses.
Æ 18 ; (*L*) **Pl. CXCVI, fig. 17** [3].

Nous avons expliqué le type de la vache couchée ou allaitant son veau, comme sur les monnaies de Corcyre [4] ; à Carystos ce type se rapporte probablement au mythe de la Héra du mont Oché. Le coq (κᾶρυξ) est un emblème parlant, rapproché du nom de Κάρυστος ; on le retrouve sur des monnaies de Dicæa, de Sélymbrie et d'autres villes des côtes de Thrace et de Troade fondées par des colons Eubéens. A Himère en Sicile, le coq est le symbole du jour naissant. Quant à la tête barbue d'Héraclès, elle est inspirée de celle qui figure sur les monnaies des rois de Macédoine à partir d'Amyntas III (389 à 369) [5]. Le monogramme du nom de magistrat, sur le didrachme n° 156, indique pour l'émission une époque assez basse : il est inexpliqué (Ἐφέσιος ?).

Après 313, Carystos suivit généralement le sort des autres villes de l'Eubée, et d'Athènes elle-même, alternant entre le régime de la liberté et la domination macédonienne jusqu'à ce que celle-ci réussit à s'implanter définitivement. Tout monnayage cesse durant une période de près d'un siècle. Ce fut seulement à la suite de l'arrivée du romain Flamininus à Corinthe, en 197 av. J.-C., que Carystos devait rouvrir son atelier, pour reprendre la frappe des pièces aux anciens types de la tête d'Héraclès et de la vache couchée ; de la vache allaitant son veau et du coq ; de la tête d'Héraclès et de la tête de vache. Il est possible que les dernières pièces décrites plus haut descendent jusqu'à cette tardive période durant laquelle Carystos fit frapper quelques pièces d'or et même des statères d'argent à l'effigie du roi de Syrie Antiochus III le Grand ou d'Alexandre, fils de Cratère, roi de l'Eubée, vers 250 [6].

1. *Central Greece*, p. 102, n° 13 et pl. XVIII, 11.
2. *Central Greece*, p. 102, n° 11, pl. XVIII, 9.
3. *Central Greece*, p. 102, n° 15, pl. XVIII, 13.
4. Voyez *Descr. hist.*, t. I, p. 692.
5. B. Head, *Hist. numor.*, 2e éd., p. 221.
6. B. Head, *Catal. Central Greece*, Introd., p. LXIV ; *Hist. num.*, p. 357 ; J.-P. Six, *Numism. Chronicle*, 1894, p. 299 ; Percy Gardner, *Journ. of hellen. Studies*, t. IV, 1883, p. 243. La drachme d'or de Carystos est mentionnée vers 185 av. J.-C. dans les comptes des hiéropes du temple d'Apollon à Délos. Homolle, *Bull. corr. hell.*, t. VI, 1882, p. 132 ; cf. le présent *Traité. Théorie et Doctrine*, t. I, p. 493.

§ III. — Chalcis.

Pour les monnaies de l'époque primitive (antérieures à la destruction de l'an 507) voyez notre Descr. hist., t. I, p. 663 à 673 et pl. XXXI, fig. 1 à 6.

Après que les Athéniens eurent détruit Chalcis en 507, exterminé ou exilé ses habitants, ils résolurent de créer sur les ruines désertes une nouvelle Chalcis, peuplée de citoyens d'Athènes. Le territoire des habitants dépossédés fut partagé en lots (κλῆροι) et réparti entre quatre milles clérouques. Ce fut la première clérouchie créée par Athènes [1]. Le caractère essentiel de cette colonie, comme de toutes celles qui, dans la suite, furent installées en divers endroits par les Athéniens, fut que les habitants continuèrent à être considérés comme citoyens d'Athènes. La ville demeura toujours, vis-à- vis de la capitale de l'Attique, dans une dépendance étroite, ne jouissant d'aucun droit politique qui lui fut propre. Voilà pourquoi la nouvelle Chalcis n'eut point d'atelier monétaire. Sans doute après les grandes guerres Médiques et la retraite de Xerxès en 479, les anciennes familles des *hippobotes* de Chalcis obtinrent le droit de rentrer dans leurs demeures et de reprendre une partie de leurs biens. Mais Chalcis ne cessa point pour cela d'être dans la dépendance directe d'Athènes et elle dut payer le tribut à la ligue attico-délienne. Les Chalcidiens, en 446, prirent part avec toute l'Eubée, à la révolte contre Athènes; ils ne réussirent qu'à faire resserrer les mailles de la chaîne qui rivait leur sort à celui de la capitale de l'Attique [2].

Dans la dernière période de la guerre du Péloponnèse, en 411, Chalcis reconquit, à la vérité, son indépendance avec l'appui des Lacédémoniens [3], mais dans l'organisation fédérale des villes eubéennes elle resta ville secondaire; seule, Érétrie, comme capitale de l'Eubée, frappa monnaie, pour toute l'île, à partir de cette date, jusqu'en 369 av. J.-C.

Ce furent les Thébains qui rendirent aux villes de l'Eubée leur autonomie complète. La victoire d'Épaminondas à Leuctres, en 371, eut pour sanction, la réunion du congrès de Delphes en 369, dans lequel la situation politique des villes grecques fut fixée : Chalcis comme Carystos, rouvrit immédiatement son atelier monétaire, frappant des drachmes d'un style gracieux, dont le type de nymphe forme le pendant des monnaies d'Érétrie à la même époque : Leur poids attique réduit (3 gr. 85) est celui de toute l'Eubée, à la même époque.

1. *Descr. hist.*, t. I, p. 674.
2. Plutarque, *Périclès*, 23; cf. E. Curtius, *Hist. grecq.*, t. II, p. 448.
3. Thucydide, VIII, 95; Diodore de Sicile, XIII, 47; XV, 30.

Monnaies frappées de 369 à 313 environ
(Poids attique réduit).

159. — Tête de la nymphe Aréthuse, à gauche, diadémée, les cheveux relevés ; elle a des pendants d'oreilles et un collier.

℞. ΧΑΛ. Aigle à gauche, les ailes soulevées, dévorant un serpent qu'il tient dans ses serres ; dans le champ, un symbole variable.

Æ 17 ; drachme eub., 3 gr. 75. — *Variétés de symboles :*

Rose (βαλαύστιον) (*P*) **Pl. CXCVI, fig. 18.** — Insecte (*P*) **Pl. CXCVI, fig. 19.** — Torche (rognée) (*P*) **Pl. CXCVI, fig. 20.**

160. — Même description, avec la tête de la nymphe à gauche, mais l'aigle est tourné à droite, et la légende rétrograde, ΛΑΧ ; dans le champ, une étoile. (*L*) **Pl. CXCVI, fig. 21** [1].

161. — Même tête de la nymphe Aréthuse, à droite.

℞. ΛΑΧ (rétrograde). Aigle dévorant un serpent, à droite ; dans le champ, le plus souvent, un symbole variable.

Æ 17 ; drachme eub., 3 gr. 75. — *Variétés de symboles :*

Caducée (*P*) **Pl. CXCVI, fig. 22.** — Trident (*P*) **Pl. CXCVI, fig. 23.** — Couronne de laurier (*P*) **Pl. CXCVII, fig. 1.** — Couronne d'épis (*P*) **Pl. CXCVII, fig. 2.** — Trophée (*P*) **Pl. CXCVII, fig. 3.** — Symbole incertain (*P*) **Pl. CXCVII, fig. 4.** — Foudre (*P*) **Pl. CXCVII, fig. 5.** — Canthare (*L*). — Etoile (*L*). — Insecte (*P*). — 𐌌 (*P*, *L*) [2]. — 𐌇 ou 𐌈 (*P*) ; au droit, en contremarque, une lyre accostée des trois lettres I+N, initiales de la ville d'Ichnæ, en Macédoine [3]. **Pl. CXCVII, fig. 6.**

162. — Même tête de la nymphe Aréthuse, à droite.

1. *Centr. Greece*, p. 109, n° 38, pl. XX, 9.
2. *Central Greece*, p. 111, n° 61 à 69.
3. Sur cette drachme, le monogramme peut se décomposer en ΙΗ (Ζήνων, Ζηνόδοτος, etc.), ou en ΤΗ (Τηλέμαχος, Τηρεύς, etc.). Au droit, les lettres I+N de la contremarque sont les initiales du nom d'Ichnæ, ville de Macédoine dont les monnaies, de l'époque primitive, portent la légende I+NAIΩN (*Descr. hist.*, t. I, p. 1107). La lyre est le symbole bien connu de la Ligue Olynthienne ou Chalcidienne, comme l'attestent les magnifiques tétradrachmes de Chalcis de Macédoine frappés à partir de 392 avec la légende ΚΑΛΚΙΔΕΩΝ. Après des péripéties diverses, la guerre éclata entre la Ligue Chalcidienne et Philippe de Macédoine en 350. Olynthe succomba à la suite d'un long siège, en 347. Nous avons établi ailleurs que la contremarque de la drachme de Chalcis d'Eubée que nous venons de décrire y a été apposée, à Ichnae, au cours de la lutte de la Ligue Olynthienne contre Philippe, de 350 à 347 av. J.-C. (*Rev. numism.*, 1905, p. 388 et s.; *Mélanges numismatiques*, 4e série, p. 147 à 154).

℞. XA. Aigle à droite, les ailes soulevées, et dévorant un lièvre qu'il tient dans ses serres; dans le champ, un symbole variable.

Æ 14; hémi-drachme eub., 1 gr. 72. — *Variétés de symboles :*

Croissant (*P*) **Pl. CXCVII, fig. 7.** — Symbole incertain (*P*) **Pl. CXCVII, fig. 8** [1].

163. — Même tête de la nymphe Aréthuse, à droite.

℞. XA. Aigle debout à droite; devant, une feuille de laurier.

Æ 9; tritémorion eub., 0 gr. 48 (*L*) **Pl. CXCVII, fig. 9** [2].

164. — Buste de Héra, de face, un peu incliné à droite; ses cheveux relevés autour de la tête sont épars sur la nuque; elle a un diadème surmonté de cinq disques ornés chacun d'une tête humaine de face; de chaque côté de la tête de Héra pendent des bandelettes noueuses.

℞. AAX ou XAA. Aigle à droite, les ailes soulevées, dévorant un serpent qu'il tient dans ses serres. Dans le champ, le plus souvent, un symbole variable.

Æ 14. — *Variétés de symboles :*

Sans symbole (*L*) **Pl. CXCVII, fig. 10** [3]. — Trophée (*P*) **Pl. CXCVII, fig. 11.** — Étoile (*L*). — Rose (*L*). — Canthare (*L*). — Terme (*L*). — Trépied (*L*). — Epi de blé (*L*). — Corne d'abondance (*P*) **Pl. CXCVII, fig. 12.** — Couronne (*P*). — Feuille de lierre (*L*). — Symboles incertains (*P*) **Pl. CXCVII, fig. 13 et 14.**

165. — Buste de Héra de face, comme ci-dessus, placé sur le chapiteau d'une colonne ionique.

℞. XAA. Aigle dévorant un serpent à droite, comme ci-dessus. Æ 14; (*P*, *L*) [4].

166. — Variété, avec l'aigle tourné à gauche. Æ 17; (*P*) **Pl. CXCVII, fig. 15.**

167. — Tête de la nymphe Aréthuse, à droite, les cheveux enroulés autour de la tête recouverte d'un bonnet formé d'un réseau de grosses perles; des tresses de cheveux retombent sur le cou.

℞. XAA. Aigle volant à droite, tenant un serpent dans son bec et ses serres.

Æ 17; (*P*) **Pl. CXCVII, fig. 16** [5].

1. *Brit. Mus. Central Greece*, p. 111, nos 57 à 59.
2. *Central Greece*, no 60 et pl. XX, 13.
3. *Central Greece*, pl. XX, 15.
4. *Central Greece*, p. 113, no 79 et 80.
5. Autres. *Cat. Central. Greece*, p. 113, nos 81 à 84, pl. XX, 16 et 17.

La Héra des monnaies de Chalcis est la déesse célèbre du mont Dirphys (Ἥρα Διρφύα), divinité lunaire dont le temple dominait l'acropole et qui protégeait la plaine où s'étendait la ville, ainsi que le port voisin [1]. Elle n'était sans doute qu'une variété locale d'Artémis Amarynthia qu'on honorait à Érétrie. Nous la voyons parfois sur le chapiteau d'une colonne ionique (n° 165), ce qui permet d'affirmer que le type monétaire est la reproduction de la statue de culte qui était placée dans la *cella* du temple. Les monnaies nous la montrent, en outre (nos 164 et 167), parée d'un diadème orné de plusieurs rangs de perles, avec des chapelets de perles en pendentifs de chaque côté des tempes. Elle est aussi parfois (n° 164) environnée d'un nimbe de têtes humaines qui symbolisent, sans doute, soit les planètes, comme le veut M. Head, soit plutôt les diverses villes de l'Eubée, ou, peut-être, les colonies principales qui furent fondées dès le xe siècle par les Chalcidiens [2]. A l'époque romaine, des monnaies sont au type de la même déesse assise sur le mont Dirphys, le plus haut sommet de l'Eubée ; elle est appelée sur ces pièces tantôt HPA, tantôt XAAKIC [3].

Quant à la nymphe Aréthuse dont la tête paraît sur les drachmes (nos 159 et suiv.), la légende locale lui donnait ce nom, comme à la nymphe de la fontaine d'Ortygie, à Syracuse, identifiée avec elle de la manière suivante. Chalcis d'Eubée possédait une fontaine consacrée à la nymphe Aréthuse, qui était particulièrement abondante et alimentait toute la ville [1]. A l'époque des grandes navigations primitives, les navires de Chalcis abordant sur les côtes les plus diverses et les plus éloignées, renouvelaient leur provision d'eau douce à la fontaine la plus proche et ils ne manquaient pas de donner à cette source le nom d'Aréthuse qui était celui de la fontaine de leur patrie. C'est ainsi qu'on eut des fontaines d'Aréthuse, non seulement dans l'île d'Ortygie, à Syracuse, mais à Ithaque et sur la côte de l'Elide. De cette multiplication du même nom naquit la gracieuse légende qui prétendait que les eaux de l'Aréthuse de Chalcis poursuivaient, sans se séparer, leur cours à travers les flots de la mer pour venir, pures de tout mélange, sourdre de nouveau aux endroits où les navires chalcidiens allaient aborder. La nymphe nationale les suivait et les protégeait partout, leur fournissant sur toutes les côtes l'eau douce dont ils avaient besoin [2]. Ces légendes symbolisaient à la fois les courses hardies des navires chalcidiens et l'établissement des colonies chalcidiennes jusqu'en Sicile.

Chalcis fut occupée par Parmenion, au nom de Philippe de Macédoine, dès 343 [3].

Comme conséquence de la bataille de Chéronée en 338, sa garnison macédonienne, renforcée, étendit son action sur l'île entière. Cet événement fit-il cesser l'émission des monnaies autonomes de la ville ? Rien n'autorise à le supposer ; le

1. B. Head, *Hist. numor.*, p. 359.

2. Comparez les couronnes de têtes humaines sur des monnaies de l'époque impériale romaine, à Tarse en Cilicie et à Aspendos de Pamphylie. Waddington, *Bull. corr. hell.*, t. VII, p. 286 ; B. Head, *Catal. Cilicia*, p. xcvii.

3. B. Head, *Cat. Central Greece*, Introd., p. lx.

1. Strabon, X, 1, 13 ; Pline, *Hist. nat.*, IV, 12 ; Dicéarque, βίος τῆς Ἑλλάδος, p. 146 ed. Fuhr ; Athénée, *Deipnosoph.*, VIII, p. 331, e, f.

2. Pinder et Friedlænder, *Beiträge zur aelt. Münzkunde*, t. I, p. 234 ; E. Curtius, *Hist. grecq.*, t. I, p. 234.

3. Polybe, XXXVIII, 1, c ; Arrien, II, 2, 4 ; cf. Droysen, *Hist. de l'hellén.*, t. I, p. 89, 110 et 163.

style des pièces d'argent et de bronze permet au contraire d'affirmer que ce monnayage se prolongea longtemps, même après que Chalcis fut devenue l'un des principaux boulevards de l'empire macédonien. Sous Cassandre et ses successeurs, rois de Macédoine, on l'appelait, avec la Cadmée et l'Acro-Corinthe, la triple chaîne qui rivait la Grèce à ses fers. Sans doute, Chalcis eut un atelier pour la frappe des tétradrachmes au nom d'Alexandre [1], mais elle dut, en même temps, continuer les abondantes émissions de ses drachmes autonomes et de ses petits bronzes. C'est seulement en 197, qu'affranchie par Flamininus, elle devait émettre de nouveaux tétradrachmes autonomes avec la légende ΧΑΛΚΙΔΕΩΝ.

§ IV. — Érétrie.

Pour les monnaies antérieures à la destruction de 490, voyez notre Descr. hist., t. I, p. 674 à 691 et pl. XXX, XXXI et XXXII.

Nous avons raconté dans quelles circonstances, en 490, les Perses détruisirent Éretrie, réduisant ses habitants en esclavage [2]. L'atelier monétaire d'Érétrie cessa de fonctionner; à la vérité, la ville fut rebâtie par les Athéniens victorieux à Marathon, si bien qu'à Salamine, en 480, sept vaisseaux d'Éretrie se trouvaient en ligne à côté de ceux d'Athènes [3]. Mais Érétrie n'eut point, malgré ce relèvement, le droit de monnaie et elle dut subir la loi imposée à toutes les villes qui se trouvaient sous l'hégémonie athénienne. Comme tributaire et membre de la ligue délienne, Érétrie ne fit guère parler d'elle jusqu'après le milieu du ve siècle. Alors, en 446, lorsque l'Eubée toute entière se souleva contre le joug athénien, Érétrie participa à l'insurrection; aussi eut-elle sa part du châtiment que Périclès infligea aux Eubéens; ses habitants furent exilés et remplacés par des clérouques athéniens [4].

Vers la fin de la guerre du Peloponnèse, en 411, Erétrie, comme Chalcis, excitée par les Lacédémoniens, ressaisit une nouvelle occasion de révolte. Après que Dercyllidas eut remporté sa victoire d'Oropos, en face d'Érétrie, l'Eubée fut perdue pour les Athéniens; Erétrie devint le chef-lieu d'une sorte d'amphictionie eubéenne. Elle possédait le temple national pour tous les Eubéens, consacré à la nymphe éponyme Euboia, qui n'était autre que la vache Io, assimilée à Artémis Amarynthide ou « la Resplendissante » [5]. Érétrie rouvrit ainsi son atelier pour l'émission du numéraire fédéral qui porte la légende ΕΥΒΟΙΕΩΝ plus ou moins abrégé. Mais Érétrie ne frappe

1. Tétradrachme alexandrin frappé à Chalcis, avec le buste de Hera Dirphys en symbole. Head, *Cat. Central Greece*, Introd., p. LXII; *Hist. numor.*, p. 359; *Num. Chron.*, 1898, pl. XIX, 9.

2. *Descr. hist.*, t. I, p. 674 et 692.

3. Hérod., VIII, 46.

4. E. Curtius, *Hist. grecq.*, t. II, p. 541.

5. Strabon, X, 1, 10; Tite-Live, XXXV, 38. Cf. notre *Descr. hist.*, t. I, p. 691; et nos *Mélanges Numism.*, 1re série, p. 71.

plus à son nom ni avec son vieil emblème de la pieuvre (τευθίς, *sepia*), qui se rapportait au culte de Poseidon [1]. C'est sans doute l'ancien monnayage à la pieuvre, de poids euboïque, qui dans les comptes des questeurs du temple d'Athéna est désigné par l'expression : νόμισμα παλαιὸν Ἐρετρικόν [2].

Sous l'influence des Lacédémoniens, les monnaies fédérales frappées à Erétrie, à partir de 411, sont taillées suivant le système éginétique. Au point de vue artistique elles sont d'un style remarquable.

Groupe A. — *De 411 à 394 av. J.-C.*
(*poids éginétique*).

168. — Vache couchée à gauche, levant et détournant la tête pour se lécher ; l'extrémité de la queue est ramenée sur la croupe.
℞. EYB. Tête de la nymphe Euboia, à droite, cheveux relevés. Carré creux.
Æ 23 ; statère éginétique, 11 gr. 94 (*P*) **Pl. CXCVII, fig. 17** [3].

169. — Même description, sans carré creux ; style plus récent.
Æ 24 ; stat., 11 gr. 92 (*P*) **Pl. CXCVII, fig. 18** ; — 11 gr. 87 (*Jameson*) [4].

170. — Tête de la nymphe Euboia, à dr., cheveux relevés ; boucles d'oreilles.
℞. EYB. Vache couchée à dr. dressant la tête ; au-dessus, grappe de raisin.
Æ 24 ; statère égin., 11 gr. 45 (*P*) **Pl. CXCVII, fig. 19** ; — autre ex. 11 gr. 82 (*Herm. Weber*) [5].

Groupe B. — *De 394 à 369 av. J.-C.*
(*poids attique fort*).

A la suite de la victoire de Conon à Cnide, en août 394, l'Eubée abandonnant le parti lacédémonien, revint à l'influence athénienne [6]. Erétrie demeurant la capitale fédérale de l'île, reprit l'étalon euboïco-attique pour la taille de ses espèces à la légende EYBOI(εων). Elle frappa alors les pièces suivantes qui ont un poids attique fort : tétradrachme, 17 gr. 12 ; drachme, 4 gr. 28.

1. Suivant une tradition, Thémistocle disait par moquerie que les Érétriens avaient des glaives mous comme les pieuvres et non du courage : τοὺς δὲ Ἐρετριεῖς ἐπισκώπτων ἔλεγεν ὥσπερ τευθίδας μαχαίραν μὲν ἔχειν, καρδίαν δὲ μὴ ἔχειν (Plutarque, *Apophth. Reg. et Imp.*; *Themist.*, 14 et *Vita Themist.* 11 ; cf. B. Head, *Catal. Central Greece*, Intr., p. LVIII.

2. *C. I. Att.*, t. I, p. 93, n° 208.

3. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 223, n° 70 et *Griech. Münzen*, p. 535.

4. *Catal. Jameson*, n° 1176.

5. *Num. Chron.*, 1892, p. 192 et pl. XV, 12.

6. Ci-dessus, *Introduction générale* et p. 169.

171. — Tête de la nymphe Euboia, à droite, les cheveux relevés.
℞. EYB. Vache debout, à droite.
Æ 25 ; tétradr. eub., 16 gr. 10 (*B*) **Pl. CXCVII, fig. 20** [1].

172. — Variété, avec EY-BOI.
Æ 25 ; tétradr. eub., 16 gr. 45 (*B*) **Pl. CXCVII, fig. 21** [2] ; — autres, 17 gr. 01 (*P*) **Pl. CXCVII, fig. 22** ; — 17 gr. 07 (*Jameson*) [3].

173. — Tête de la nymphe Euboia, à droite, les cheveux relevés.
℞. EY. Tête de vache, de trois quarts à droite ; dans le champ, à droite, un symbole incertain.
Æ 15 ; drachme eub., 4 gr. 21 (*P*) **Pl. CXCVII, fig. 23**.

174. — Variété, de style plus récent (sans symbole).
Æ 15 ; drachme eub., 4 gr. 19 (*P*) **Pl. CXCVII, fig. 24.**

175. — Variété, avec la lég. EYB.
Æ 15 ; drachme eub., 4 gr. 05 ; 3 gr. 97 (*L*) [4].

176. — Variété, avec la lég. EYBOI (style plus récent).
Æ 17 ; drachme eub., 3 gr. 98 (*L*) [5].

177. — Tête de la nymphe Euboia, à droite, les cheveux relevés.
℞. EYB. Tête de vache, de trois quarts à droite.
Æ 13 ; hémidr. eub., 2 gr. (*P*) **Pl. CXCVII, fig. 25** ; — usée, 1 gr. 54 (*L*) [6].

178. — Même description.
Æ 11 ; trihémiob. eub., 1 gr. 10, fruste (*P*) **Pl. CXCVII, fig. 26.**

La tête de nymphe qui figure sur les statères éginétiques et les tétradrachmes euboïques qui précèdent (nos 168 à 173) est un chef-d'œuvre de grand style qui n'a pas manqué d'attirer l'attention des historiens de l'art grec. Aussi a-t-on proposé conjecturalement d'y reconnaître la copie d'une statue exécutée par Polyclète [7]. Peut-être, en effet, ce maître ou quelqu'un de ses élèves avait-il exécuté pour Érétrie une statue de la nymphe nationale Euboia.

1. Imhoof-Blumer, *Griech. Münzen*, p. 536, no 20, pl. I, 20.
2. *Catal. Photiadès Pacha*, no 452, pl. III.
3. *Cat. Jameson*, no 1177.
4. *Central Greece*, p. 94, nos 2 à 5, pl. XVII, 2, 3.
5. *Catal. Central Greece*, p. 94, no 1, pl. XVII, 1.
6. *Central Greece*, p. 94, no 6, pl. XVII, 4.
7. Arthur Mahler, *Journ. internat. d'arch. numism.*, t. III, 1900, p. 194-196.

Groupe C. — *De 369 à 313 environ (poids attique réduit).*

Au temps des victoires d'Epaminondas, Erétrie était gouvernée par le tyran Thémison qui, gagné au parti béotien, contribua, à la suite de la bataille de Leuctres en 371, à introniser l'hégémonie thébaine en Eubée [1].

Lorsque le congrès de Delphes, en 369, eut réglé la situation des villes alliées de Thèbes, on vit en Eubée, Chalcis, Carystos et Histiée frapper des monnaies autonomes; quant à Erétrie, elle continua l'émission des pièces qui portent la légende fédérale EYB(οἰέων). Mais ces pièces élégantes, dont le type de femme rappelle celui des monnaies des Opontiens de Locride, se distinguent des précédentes surtout au point de vue pondéral : en effet, la drachme, au lieu d'être taillée sur le pied attique normal de 4 gr. 28, n'a plus que le poids attique affaibli de 3 gr. 85. A la même époque, ce poids réduit est aussi adopté par les autres villes eubéennes [2].

En 357, l'intervention de Timothée qui chassa les Thébains de l'île d'Eubée, remit Erétrie sous le protectorat d'Athènes [3]. Mais cet événement n'eut aucune répercussion sur les émissions monétaires.

179. — Tête de la nymphe Euboia, à droite, les cheveux relevés; elle a des pendants d'oreilles et un collier.

℞. EY. Tête de vache, de trois quarts à droite, les cornes parées de bandelettes noueuses.

Æ 14; drachme eub., 3 gr. 67 (*L*) **Pl. CXCVIII, fig. 1** [4].

180. — Mêmes types, mais la tête de la nymphe tournée à gauche.

Æ 14; drachme eub., 3 gr. 81 (*P*) **Pl. CXCVIII, fig. 2**; — 3 gr. 60 (*L*) [5].

181. — Variétés, avec symbole au revers :

Grappe de raisin (*P*) **Pl. CXCVIII, fig. 3**. — Canthare (*L*). — Tête de Silène de face (*P*) **Pl. CXCVIII, fig. 4**; autre (*L*) [6].

182. — Tête de la nymphe Euboia, à gauche, les cheveux relevés.

℞. EY. Tête de vache de trois quarts à droite, les cornes parées de bandelettes noueuses.

Æ 14; hémidr. eub., 1 gr. 80 (*L*) **Pl. CXCVIII, fig. 5.**

1. Curtius, *Hist. grecq.*, t. V, p. 255.
2. Voyez ci-dessus, p. 170.
3. E. Curtius, *Hist. grecq.*, t. V, p. 102.
4. *Cat. Central Greece*, p. 95, n° 7, pl. XVII, 5.
5. *Central Greece*, p. 95, n° 8, pl. XVII, 6.
6. *Brit. Mus., Catal. Central Greece*, p. 95, nos 11 à 14, pl. XVII, 7; aussi *Catal. Jameson*, n° 1178.

183. — Même tête de la nymphe Euboia, à droite.
℞. EY. Même tête de vache, de trois quarts à droite.
Æ 12; hémidr. eub., 1 gr. 85 (*L*) **Pl. CXCVIII, fig. 6** [1].

184. — Même tête de la nymphe Euboia à droite.
℞. EYB. Cep de vigne portant deux grappes.
Æ 12; diob. eub., 1 gr. 10 (*L*) **Pl. CXCVIII, fig. 7** [2].

185. — Mêmes types, avec la tête de la nymphe à gauche.
Æ 12; diob. eub., 1 gr. 17 (*L*) **Pl. CXCVIII, fig. 8** [3].

Groupe D. — *De 313 à 229 environ.*

A la faveur des luttes des Diadoques, les villes de l'Eubée ayant recouvré pour un instant leur indépendance politique, en 313, c'est probablement à cette date que commence à Erétrie l'émission des abondantes monnaies suivantes qui sont aux mêmes types, mais d'un style plus récent que les précédentes; elles continuent aussi à porter, comme elles, la légende fédérale Εὐβοέων plus ou moins abrégée.

186. — Tête de la nymphe Euboia, à droite, les cheveux relevés, ayant des pendants d'oreilles et un collier. Grénetis.
℞. Sans lég. Tête de vache, de trois quarts à droite.
Æ 22; octobole eub., 5 gr. 67 (*P*) **Pl. CXCVIII, fig. 9**.

187. — Tête de vache, de face. ℞. Pieuvre (τευθίς, *sepia*).
Æ 14 (*L*) **Pl. CXCVIII, fig. 10** [4].

188. — Tête de vache, de trois quarts à droite. ℞. Pieuvre (*sepia*). Æ 12; (*L*) [5].

189. — Vache debout à droite; au-dessus, un symbole variable.
℞. EYB., EYBO., EYBOI (quelquefois rétrograde). Grappe de raisin; dans le champ, un symbole variable. Æ 13 [6].

Au droit.	Glaive dans son fourreau	—	*Au revers.*	Trophée (*L*)
—	Couronne	—	—	Trophée (*L*)

1. *Central Greece*, p. 96, nos 15 et 16, pl. XVII, 8.
2. *Central Greece*, p. 96, no 17, pl. XVII, 9.
3. *Central Greece*, p. 96, no 18, pl. XVII, 10.
4. *Central Greece*, p. 96, nos 19 et 20, pl. XVII, 11.
5. *Central Greece*, no 21.
6. *Centr. Gr.*, p. 97, nos 22 à 31, pl. XVII, 12, 13.

Au dr. Couronne — *Au* ℞. Corne d'abond. (*P*) **Pl. CXCVIII, fig. 11.**
— Carquois — — Carquois (*P*) **Pl. CXCVIII, fig. 12.**
— Massue — — (?) (*P*)
— Massue — — Etoile (*L*
— Brûle-parfums (thymiatérion) — — Feuille de lierre.

190. — Variété, sans symbole, ni au droit, ni au revers.

191. Tête de la nymphe Euboia, à droite, couronnée de feuilles de vigne. ℞. EYBO. Tête de vache, de trois quarts à droite; au-dessus, deux petites grappes de raisin. Æ 14 (*L*) **Pl. CXCVIII, fig. 13** [1].

Ce monnayage paraît s'être prolongé assez loin dans le courant du IIIe siècle. Après une longue suspension, l'atelier d'Erétrie devait fonctionner de nouveau en 197, à l'époque de Flamininus, pour frapper des monnaies à la légende ΕΡΕΤΡΙΕΩΝ.

§ V. — Histiée.

Ἱστίαια ou Ἐστίαια, la ville la plus septentrionale de l'Eubée, sur une colline appelée Drymos, dominait le chenal étroit qui la séparait d'Antron, sur la côte de Thessalie. En face d'elle, à droite, s'étendait le golfe Pagaséen et, à gauche, le golfe Maliaque. Une petite rivière, le Callas, descendant du mont Telethrion se jetait dans la mer, à Histiée. Le canton dont cette ville était le chef-lieu s'appelait l'Histiæotide. Histiée est déjà mentionnée par Homère qui la qualifie de πολυστάφυλος, *riche en vignobles* [2]. Effectivement ses types monétaires se rapportent pour la plupart à Dionysos, aux Ménades et à la vigne [3]. Mais ses monnaies ne sont pas antérieures au IVe siècle; c'est en vain qu'à cause de l'antiquité d'Histiée on a cherché à lui attribuer des monnaies primitives au type de l'amphore [4].

Les Athéniens eurent, de très bonne heure, à proximité d'Histiée, un comptoir qui s'appela *Athenæ Diades*, et auquel on a voulu, à tort, attribuer des monnaies d'électrum et d'argent au type de la chouette [5].

On ne sait rien de l'histoire d'Histiée jusqu'à la seconde invasion des Perses en 480. Histiée vit les vaisseaux de Xerxès arriver des côtes de la Macédoine et de la Thessalie, et livrer à la flotte grecque, le combat du cap Artémision; à la suite de la bataille, les navires des Grecs s'étant enfui vers le sud, Histiée fut occupée par les Perses qui en firent un instant leur quartier général [6].

Après les victoires de Salamine, Platées

1. *Central Greece*, p. 97, nos 32 et 33. pl. XVII, 14.
2. Homère, *Iliade*, II, 537.
3. Rud. Weil, *Zeit. für Num.*, t. I, p. 183.
4. Voyez notre *Descr. hist.*, t. I, p. 709-710, pl. XXXIII, 8 et 9.
5. Voyez notre *Descr. hist.*, t. I, p. 78, no 89; p. 138, no 208 à 210 et p. 703.
6. Hérodote, VIII, 23.

et Mycale, Histiée devint tributaire d'Athènes, ainsi que toutes les autres villes de de l'Eubée. Comme elles également, elle prit part à la révolte de 446, en suite de laquelle Périclès exila les Histiéens et les remplaça par une clérouchie de 2.000 Athéniens qui se partagèrent les terres des habitants expulsés [1]. A partir de cette époque le nom même d'Histiée fut changé en celui d'Oréos, (Ὠρεός), qui était originairement le nom d'un dème dépendant d'Histiée [2]. Les deux noms paraissent employés simultanément assez longtemps par les auteurs [3], mais il n'y a point de monnaie au nom d'Oréos [4].

Dans la dernière période de la guerre du Péloponnèse, en 411, seule des villes de l'Eubée, Oréos essaya de demeurer fidèle à Athènes [5]; mais les malheurs de la fin de la guerre la firent passer aux mains des Lacédémoniens; les anciens habitants furent réinstallés dans leurs demeures, et Histiée-Oréos devint le principal boulevard des Lacédémoniens dans ces parages. L'Athénien Chabrias essaya en vain de s'en emparer [6]. Toutefois, le joug de Sparte parut aux Histiéens plus dur encore que celui d'Athènes; quelque temps avant la bataille de Leuctres, en 371, Histiée se révolta et rentra dans l'alliance athénienne [7].

Jason, tyran de Phères, désireux de dominer sur le golfe Pagaséen s'allia à Néogénès, tyran d'Histiée et tous deux, soutenus par Épaminondas, contribuèrent à placer le nord de l'Eubée sous la domination thébaine [8]. Ce fut alors qu'Histiée ouvrit pour la première fois, en 369, un atelier monétaire, dont les produits ont le poids attique réduit (drachme de 3 gr. 85), comme les autres monnaies eubéennes contemporaines [9].

Groupe A. — *De 369 à 338 av. J.-C. environ*
(*poids attique réduit*)

192. — Tête de la nymphe Histiæa en Ménade, à droite, couronnée d'un cep de vigne chargé de raisins; elle a des pendants d'oreilles et un collier.

℞. ΙΣΤΙ. Vache debout à droite, dressant la tête de trois quarts; au second plan, un cep de vigne chargé de raisins; dans le champ à droite, un symbole ou un monogr. variables.

Æ 16; drachme attique de poids réduit.

Variétés : ⅍, 3 gr. 36 (*P*) **Pl. CXCVIII, fig. 14 et 15**. — Grappe de raisin, 3 gr. 50 (*P*) **Pl. CXCVIII, fig. 16**. — Torche, 3 gr. 55 (*P*) **Pl. CXCVIII, fig. 17** [10].

1. Thucyd., I, 114; Diod. Sic., XII, 7, 22; Plut., *Périclès*, 23; Strabon, X, 1, 3 et 4.
2. Strabon, *loc. cit.*; Pausanias, VII, 26, 4.
3. Thucydide, VII, 57; VIII, 95.
4. Une trouvaille de monnaies du IIe siècle av. J.-C., faite à Oréos, est décrite dans le *Journ. intern. d'archéol. numism.*, t. V, p. 318.
5. Thucyd., VIII, 95.
6. Diod. Sic., XV, 30.
7. Xénophon, *Hellen.*, V, 4, 56.
8. Xénophon, *loc. cit.*; Diod. Sic., XV, 30. Cf. E. Curtius, *Hist. grecq.*, t. IV, p. 434.
9. Voyez ci-dessus, p. 171.
10. Autres. *Brit. Mus. Central Greece*, p. 125, nos 1 à 6.

193. — Même tête de Ménade, à droite.

℞. ΙΣΤΙ. Vache à droite, comme ci-dessus; au second plan, un cep de vigne; dans le champ à droite, lettre, symbole ou monogr. variable. Æ 19.

Variétés : Couronne (*P*) **Pl. CXCVIII, fig. 18.** — Ε ; en contrem., ΜΒ (*P*) **Pl. CXCVIII, fig. 19.** — Maillet (*P*).

194. — Même tête de Ménade, à droite.

℞. ΙΣΤΙΑΙ. Vache à droite, comme ci-dessus; au second plan, un cep de vigne; dans le champ à droite, une massue en symbole.

Æ 17; (*P*) **Pl. CXCVIII, fig. 20.**

195. — Variétés; en symbole, un trophée ou une grappe de raisin (*L*) [1].

196. — Même tête de Ménade, à droite. ℞. ΙΣΤΙ. Bucrane de face.

Æ 14; (*P*) **Pl. CXCVIII, fig. 21.**

197. — Même tête de Ménade, à droite.

℞. ΙΣΤΙ. Protomé de vache à droite, regardant de face; dans le champ, lettre, symbole ou monogr. variable. Æ 14.

Variétés : Caducée (*P*) **Pl. CXCVIII, fig. 22.** — Maillet (*P*). — Trophée (*P*). — Grappe de raisin (*P*). — Couronne (*P*) **Pl. CXCVIII, fig. 23.** — Ε (*P*).

198. — Même tête de Ménade, à droite.

℞. ΙΣΤΙ. Tête de vache de trois quarts à dr., entourée d'un cep de vigne.

Æ 13; (*L*) **Pl. CXCVIII, fig. 24.**

199. — Même tête de Ménade, à droite.

℞. ΙΣΤΙ. Protomé de vache (sans les pattes) à droite, regardant de face, les cornes ornées de bandelettes; dans le champ à gauche, grappe de raisin.

Æ 17; (*L*) **Pl. CXCVIII, fig. 25.**

200. — Vache marchant à droite, regardant de face ; au-dessus, massue.

℞. ΙΣΤΙ (fruste). Grappe de raisin sur son cep.

Æ 14 ; (*P*) **Pl. CXCVIII, fig. 26.**

1. *Central Greece*, p. 125, nos 7 à 9, pl. XXIV, 3.

La plus grande partie de ces monnaies furent frappées au temps des luttes entre Philippe de Macédoine et les Athéniens. En juin 341, le tyran Philistide, partisan de Philippe, fut chassé par les Athéniens pendant que le roi de Macédoine était occupé en Thrace [1]. Mais Philippe ne tarda pas à revenir, et la bataille de Chéronée en 338 lui permit de compléter et de consolider son œuvre de conquête. Le monnayage d'Histiée en souffrit, sans qu'on puisse affirmer qu'il cessa complètement.

Groupe B. — *Après 313 av. J.-C.*

Les villes de l'Eubée ayant réussi à se déclarer autonomes et indépendantes en 313 av. J.-C , Histiée commença l'émission de monnaies autonomes de poids attique dont la division principale est le tétrobole (2 gr. 72). Ces pièces sont extrêmement abondantes durant tout le IIIe siècle. Elles portent, au revers, de nombreux symboles qui différencient les émissions. Comme elles sont pour la plupart en dehors de notre cadre chronologique, nous en donnerons seulement, à titre d'exemples, quatre spécimens qui, par leur style, se placent en tête de la série :

201. — Tête de la nymphe Histiæa en Ménade, à droite, ceinte d'une couronne de raisins, les cheveux dans une sphendoné; elle a des pendants d'oreilles et un collier.

℞. ΙΣΤΙΑΙΕΩΝ. La nymphe Histiæa assise à droite, sur une proue de navire; elle a les cheveux relevés; elle est vêtue d'une tunique talaire serrée à la taille et d'un manteau qui enveloppe ses jambes; de la main droite elle s'appuie sur la rampe du navire; de la main gauche avancée elle saisit la stylis cruciforme qui soutient l'aplustre; derrière la nymphe, son nom, en lettres très ténues, ΙΣΤΙΑΙΑ.

Æ 20; octobole attique, 5 gr. 75 (*P*) **Pl. CXCVIII, fig. 27.**

202. — Même tête de la nymphe Histiæa.

℞. ΙΣΤΙΑΙΕΩΝ. La nymphe Histiæa assise à droite sur la proue et tenant la stylis, comme ci-dessus Dans le champ à gauche, une grappe de raisin.

Æ 17; tétrobole attique, 2 gr. 66 (*P*) **Pl. CXCVIII, fig. 28.**

203. — Variété aux mêmes types, mais dans le champ du ℞, un trident.

Æ 14; tétrob. att. réduit, 2 gr. 33 (*P*) **Pl. CXCVIII, fig. 29.**

1. E. Curtius, *Hist. grec.*, t. V, p. 348 et 367.

204. — Tête de la nymphe Histiæa couronnée de grappes de raisins, les cheveux relevés autour de la tête.

℞. ΙΣΤΙΑΙΕΩΝ. La nymphe Histiæa assise à droite sur la proue, comme ci-dessus, et tenant la stylis cruciforme qui soutient l'aplustre.

Æ 13; triob. att. (?), 1 gr. 95 (*P*) **Pl. CXCVIII, fig. 30.**

On a longtemps discuté sur le nom qu'il convient de donner à la hampe cruciforme sur laquelle la nymphe pose la main gauche, au revers des monnaies qui précèdent. C'est le même attribut cruciforme que porte la Victoire, au revers des monnaies d'or d'Alexandre le Grand. Dans deux mémoires que j'ai consacrés à cet attribut, en 1891 et 1907, il est démontré : 1° qu'il s'agit bien d'un emblème naval emprunté au gréement d'un navire antique, et nullement comme on l'a dit, d'une hampe de trophée dépouillée de ses armes, d'un trident, d'une espèce de guidon ou de tout autre emblème; 2° que cet emblème est la στυλίς ou στυλίσκος, sorte d'étai, comme l'indique son nom, sur lequel s'appuyait l'aplustre de la proue des navires, et qui servait souvent en même temps à hisser le pavillon (*taenia*) à une certaine hauteur.

Cette sorte de croix longue, donnée sur les monnaies comme attribut de la Victoire, de l'Astarté phénicienne et d'autres divinités, symbolisait une victoire navale, au même titre que le gouvernail, la proue ou tout autre emblème emprunté également au gréement d'un navire. La Victoire de Samothrace, destinée à commémorer la victoire navale remportée par Démétrius Poliorcète sur la côte de Chypre en 306, portait cet emblème sur l'épaule, ainsi que le prouve le revers des tétradrachmes de ce prince. Nombre de représentations figurées de navires antiques nous montrent, comme les monnaies d'Histiée, la stylis soutenant le bouquet de planches légères et mobiles, disposées en queue de coq (aplustre, *aphlasta*, *acrostolium*), qui terminait la proue des navires antiques [1].

L'octobole n° 201, avec le nom de la nymphe Histiæa est unique. Quant au tétrobole, frappé comme nous l'avons dit, en extrême abondance durant le IIIe siècle, son poids devient irrégulier et se confond souvent avec celui du tétrobole du système rhodien (2 gr. 58 à 2 gr. 37). De nombreuses pièces aussi, plus petites, nous présentent un poids bâtard qui les place entre le triobole (2 gr. 15) et le diobole (1 gr. 41) pour concorder sur le marché avec le triobole rhodien (1 gr. 94 à 1 gr. 77).

Ce monnayage constitue les Ἱστιαϊκὰ νομίσματα ou ἀργύριον Ἱστιαϊκόν, fréquemment mentionnés dans les comptes du temple d'Apollon à Délos [2].

1. E. Babelon, *La Victoire sur les monnaies d'or d'Alexandre le Grand*, dans les *Mémoires présentés au Congrès international de numismatique*, tenu à Bruxelles en juillet 1891; reproduit dans mes *Mélanges numismatiques*, Ire série, p. 203 à 217, pl. VII; E. Babelon, *La Stylis, attribut naval sur les monnaies*, dans la *Revue numismatique*, 1907, p. 1 à 38; reproduit dans mes *Mélanges numismatiques*, IVe série, p. 199 à 237, pl. XIII et XIV.

2. Inventaire de Démarès, Homolle, *Bull. corr. hell.*, 1882, p. 35, 133 et 185 et s.; B. Head, *Catal. Centr. Greece*, Introd., p. LXVI-LXVII; le présent Traité, *Théorie et doctrine*, t. I, p. 494.

CHAPITRE III

LA BÉOTIE

§ 1. — Aperçu général.

De toutes les contrées grecques, la Béotie fut celle qui eut le plus à souffrir de l'invasion de Xerxès, tant du fait des Asiatiques que de la part des Grecs. L'ancienne confédération qui avait eu Thèbes ou Tanagre pour capitale, fut dissoute. Thespies, Haliarte et Platées furent détruites par les Perses contre lesquels elles s'étaient déclarées ; les Grecs, à leur tour, après leur victoire de Platées, en septembre 479, où la plupart des Béotiens avaient combattu dans les rangs de l'armée perse, exercèrent leur vengeance sur Thèbes et les autres villes béotiennes que les envahisseurs avaient épargnées. En général, les Béotiens furent considérés comme traîtres à la patrie hellénique et traités en conséquence. Aussi, constatons-nous que toutes les villes béotiennes qui avaient déjà des suites monétaires avant les guerres médiques, — Thèbes, Acræphia, Coronée, Haliarte, Mycalessos, Orchomène, Pharæ, Tanagre, — cessent de battre monnaie en 480 ou 479. Comme conséquence de cette crise, la Béotie tombe entièrement sous l'influence d'Athènes et n'a plus qu'une indépendance politique nominale. Mais les Béotiens devaient chercher toutes les occasions de s'affranchir. Bientôt encouragée par les Lacédémoniens, Thèbes relève ses remparts et des gouvernements oligarchiques réussissent à s'installer dans un grand nombre d'autres villes. En 458, lorsque les Éginètes eux-mêmes, sentant leur liberté menacée par les Athéniens, lèvent l'étendard de la révolte, les Béotiens s'empressent de les soutenir, en même temps que les Corinthiens, les Lacédémoniens et les Mégariens. Ce fut, semble-t-il, à cette occasion que des monnaies recommencèrent à être frappées à Thèbes et à Orchomène. Malheureusement les alliés ne surent pas se concerter pour agir avec ensemble et rapidité. Les Athéniens subirent, à la vérité, un premier échec à Tanagre, en 457, mais quelques mois après, en 456, les Lacédé-

moniens s'étant éloignés, le général athénien Myronide battit successivement les Corinthiens auprès de Mégare et les Thébains à Œnophyta, puis il détruisit Tanagre. Les espérances d'indépendance des Béotiens se trouvèrent ruinées pour longtemps [1].

A la suite de leur victoire d'Œnophyta, les Athéniens installèrent dans toutes les villes de la Béotie des gouvernements démocratiques à leur dévotion [2]. Chaque ville, à l'exception d'Orchomène, débarrassée de tout lien fédéral, put ouvrir un atelier pour battre monnaie, dans la plénitude de son indépendance politique. Nous avons ainsi, à partir de 456, des séries monétaires, plus ou moins abondantes selon l'importance des villes, qui portent les noms de Thèbes, d'Acræphia, de Coronée, de Delion (?), d'Haliarte, de Larymna, de Thespies. Cet état de dissémination politique et monétaire dura tout au plus dix ans.

En 447, le parti aristocratique, grâce à l'appui des Lacédémoniens, entreprit soudain de prendre sa revanche ; tous les exilés rentrèrent et des gouvernements aristocratiques se réinstallèrent à Orchomène, et d'autres villes. En vain les Athéniens firent passer en Béotie une armée sous les ordres de Tolmidès : ce général fut vaincu et tué à Coronée, en 446 [3]. Ce fut le signal d'une révolution dans toute la Béotie.

C'est à partir de cette date que Thèbes, capitale de la Confédération, émet ses splendides statères au type d'Héraclès. Elle fait la loi aux autres villes et monopolise l'exercice du droit de monnaie. Dans toute la Béotie, durant trois quarts de siècle, il n'y a point d'autre monnayage que celui de Thèbes.

Tout le temps de la guerre du Péloponnèse, les Thébains, ennemis héréditaires des Athéniens, soutinrent les Lacédémoniens, qu'ils aidèrent à détruire Platées, en 426. Mais après la ruine d'Athènes, en 404, l'état d'esprit des Thébains se modifia, eu égard aux prétentions des Lacédémoniens qui, n'ayant plus en face d'eux les Athéniens, croyaient pouvoir traiter leurs alliés sans ménagement et en vaincus.

Les Thébains favorisèrent les projets de Thrasybule et des autres Athéniens exilés ; lorsqu'Agésilas, roi de Sparte, parut en Béotie, en 397, ils l'accueillirent de telle sorte que la rupture entre Thèbes et Sparte s'ensuivit. Les Lacédémoniens répondirent au défi des Béotiens en envoyant successivement deux armées commandées par Lysandre et Pausanias qui, en 396-395, vinrent assiéger Haliarte. Lysandre trouva la mort sous les murs d'Haliarte et Pausanias dut battre en retraite [1]. Il s'ensuivit une levée générale de boucliers contre les Lacédémoniens, sous l'impulsion d'Athènes, de Thèbes, de Corinthe et d'Argos. L'année suivante, en 394, le théâtre de la guerre ayant été transporté sur le territoire de Corinthe, les confédérés parurent si menaçants que les Lacédémoniens rappelèrent Agésilas d'Asie. Au mois d'août, le roi de

1. Voyez le résumé des événements : E. Cavaignac, *Hist. de l'antiquité*, t. II, *Athènes*, p. 65.

2. Thucyd., I, 108 ; Diod. Sic., XI, 81 ; cf. B. Head, *Num. Chron.*, 1881, p. 201-202 ; *Brit. Mus. Cat. Central Greece*, Introd., p. xxxix.

3. Thucyd., I, 113 ; B. Head, *Num. Chron.*, 1881, p. 206.

1. Xénophon, *Hellen.*, III, 5, 17 ; Diod. Sic., XIV, 81 ; Plut., *Lysandre*, 28, 29 ; Pausanias, III, 5, 3 ; IX, 32, 5.

Sparte envahissant la Béotie rencontra les confédérés dans la plaine de Coronée où eut lieu une bataille indécise, bien qu'acharnée [1]. Mais les alliés des Thébains furent complètement victorieux sur d'autres points. La flotte athénienne, commandée par Conon et appuyée par la flotte du satrape Pharnabaze, vainquit et détruisit la flotte lacédémonienne dans les eaux de Cnide, en août 394. Nous avons dû, déjà, à diverses reprises, faire allusion à ces événements, parce que la Ligue contre Sparte laissa des témoins dans la numismatique de la plupart des villes confédérées [2].

En ce qui concerne Thèbes en particulier, elle frappa, comme centre de la Ligue, non seulement des monnaies d'argent, mais exceptionnellement des monnaies d'électrum ou d'or bas, métal qui lui fut peut-être fourni par Pharnabaze au nom du Grand Roi, de même que, plus tard, le grand Mithridate devait envoyer aux villes grecques d'Asie-mineure, à Athènes et aux Samnites, de l'or avec lequel ses alliés lointains battirent monnaie.

Ces pièces d'électrum et d'argent sont au type d'Héraclès étranglant les serpents. Un grand nombre des villes grecques qui adhérèrent à la ligue contre Sparte, frappèrent des monnaies à ce même type, emblème de l'alliance.

Mais l'existence de la ligue contre Sparte fut éphémère parce que les alliés ne s'entendirent jamais complètement. Thèbes voyait avec une inquiétude jalouse Athènes, son alliée d'occasion, reprendre l'empire de la mer. D'autre part, les Lacédémoniens, pour conjurer le danger qui les menaçait, négocièrent habilement avec les Perses.

En 387, le traité signé par le Spartiate Antalcidas, « la Paix du Roi », comme on l'appela, en proclamant l'autonomie de toutes les villes grecques, obligea les Thébains à renoncer à l'hégémonie sur toute la Béotie. Les villes de cette contrée dotées d'un gouvernement oligarchique, en profitèrent aussitôt pour rouvrir leurs ateliers particularistes, qui étaient fermés, pour les unes depuis 479, pour les autres depuis 456. Aussi, la période comprise entre 387 et 374 est-elle celle où le monnayage des villes béotiennes est le plus abondant : on a des suites monétaires autonomes de cette époque, à Chéronée, Copæ, Coronée, Haliarte, Lébadée, Mycalessos, Orchomène, Pharæ, Platées, Tanagre, Thèbes, Thespies.

Toutefois, pour ce qui est de l'atelier de Thèbes, fermé en 387, il ne put se rouvrir qu'après le coup d'État de Pélopidas, en décembre 379. Ses produits se développèrent surtout lorsqu'après la destruction de Platées en 374, et la victoire d'Epaminondas à Leuctres en 371, toutes les villes béotiennes, même Orchomène, furent contraintes de reconnaître l'hégémonie thébaine et de fermer leurs ateliers. Thèbes est redevenue la capitale du κοινὸν βοιωτῶν. Orchomène, qui veut encore manifester des velléités d'indépendance, est détruite de fond en comble en 368.

Les monnaies que Thèbes frappe dans cette période sont très abondantes; elles portent la signature d'un magistrat fédéral, c'est-à-dire de l'un des Béotarques élus annuellement par les villes fédérées et dont le conseil se réunissait à la Cadmée.

Après la mort d'Epaminondas enseveli dans son triomphe à Mantinée, en 362,

1. Xénophon, *Hellen.*, IV, 3, 15-21.
2. Voyez notre *Descr. hist.*, t. II, p. 985.

Thèbes, bien que diminuée au dehors, évincée de l'Eubée, et plus ou moins heureuse ou habile au cours des guerres phocidiennes, maintint son hégémonie sur la Béotie jusqu'à l'entrée en scène de Philippe de Macédoine. Alors, Thèbes comprit, mais trop tard, qu'elle devait s'allier avec Athènes pour conjurer le commun péril.

Le 2 septembre 338, la fameuse bataille livrée à Chéronée donna la victoire à Philippe de Macédoine sur les forces combinées des Athéniens et des Béotiens : c'en était fait de la liberté grecque et de la puissance thébaine. Tandis qu'Orchomène était rebâtie, Thèbes fut châtiée durement par le vainqueur, et privée de son droit de monnaie; une garnison macédonienne fut installée à la Cadmée. En même temps, les villes béotiennes qui avaient supporté le joug thébain avec tant d'impatience, Orchomène, Thespies et Platées sont restaurées et sous le protectorat de Philippe, elles renaissent à la vie politique, rouvrent leur atelier monétaire reconstituent même, en dehors de Thèbes, un nouveau κοινὸν βοιωτῶν. Des monnaies d'argent avec la légende fédérale ΒΟΙΩΤΩΝ sont émises, probablement dans l'atelier de Thespies plutôt que dans celui d'Orchomène ; en même temps des bronzes locaux sont frappés, portant les noms de chacune des villes membres de la nouvelle confédération. On a de ces bronzes, tous caractérisés par le bouclier fédéral au droit et le nom de l'atelier inscrit en grandes lettres dans le champ du revers, pour les villes suivantes : ΑΛΙ ou ΑΡΙ (Haliartos), ΛΕΒ (Lebadée), ΟΡΧ (Orchomène), ΠΛΑ (Platées), ΤΑΝ (Tanagre), ΘΕΣ (Thespies) [1]. L'uniformité de ces drachmes de bronze atteste qu'elles étaient interchangeables et qu'elles doivent être considérées comme des divisions des pièces d'argent à la légende ΒΟΙΩΤΩΝ.

Ce monnayage d'argent et de bronze qui débute probablement dès 338, ne se prolonge que quelques années. Thèbes ne pouvait prendre son parti de l'effacement qui lui était infligé. Au lendemain de la mort de Philippe, elle essaya imprudemment de relever la tête ; ce fut sa perte définitive. En 335, elle fut détruite par Alexandre.

Il semble que ce soit la destruction de Thèbes qui marque pour longtemps la suspension de tout monnayage béotien; le groupe fédéral d'argent et de bronze que nous venons de signaler s'arrête là, cédant le pas à la belle monnaie d'Alexandre.

Dans tout le cours des ve et ive siècles, que nous venons de parcourir, les didrachmes ou statères d'argent béotiens, tant ceux du κοινὸν que ceux des villes particulières, sont de poids éginétique un peu réduit (12 gr. 20 à 12 gr.). Dans les Inventaires athéniens du temps de la guerre du Peloponnèse ils sont désignés sous les noms de στατῆρες βοιωτικοί ou στατῆρες βοιωτιοί [1]. Leur caractère fédéral les fait désigner aussi parfois par l'expression ἀργύριον συμμαχικόν [2].

Après la mort d'Alexandre en 323, à la faveur des querelles des Diadoques, les Béotiens comme les autres Grecs, essayèrent de renaître à la vie politique. A la voix des Athéniens ils coururent aux armes. Antipater fut d'abord vaincu à Lamia en Thessalie, mais les Athéniens furent bientôt écrasés à leur tour, à Crannon, le 7 août

1. Fr. Lenormant, *La monnaie dans l'antiquité*, t. II, p. 91-93.

1. Cf. le présent *Traité. Théorie et Doctrine*, t. I, p. 495.
2. *C. I. Gr. Sept.*, nº 1743 et 2426.

322, et Antipater rentra en maître à Athènes, exigeant la mort de Démosthène, et installant à demeure une garnison à Munychie. Qu'advint-il de la Béotie ? Tout ce que nous savons positivement, c'est que Thèbes reconstruite en 316 par Cassandre, frappa des monnaies alexandrines de poids attique; la Cadmée redevint une forte citadelle occupée jusqu'en 288, par une garnison chargée de maintenir toute la Béotie sous le joug macédonien.

§ II. — Thèbes.

Pour les monnaies de l'époque archaïque, voyez notre Description historique, t. I, p. 939 à 947 et pl. XLI, fig. 1 à 15.

Après avoir produit un monnayage florissant avant les Guerres médiques, Thèbes ayant eu, par haine contre Athènes, l'imprudence de favoriser l'invasion de Xerxès en 480, se vit cruellement chatiée au lendemain de la bataille de Platées. Les Athéniens ravagèrent son territoire, l'assiégèrent et la forcèrent à capituler [1]. Thèbes se trouva, par suite, si affaiblie et dans un tel état de sujétion, qu'elle dut, pour un certain temps, cesser de battre monnaie. Les autres villes de Béotie qui avaient eu la même attitude, partagèrent son sort.

Cependant, Thèbes voulut profiter, en 458, ainsi que nous venons de le raconter, des embarras des Athéniens et de la guerre d'Egine pour chercher des alliés et essayer de reconquérir son indépendance. Le désastre d'Œnophyta en 456, la replaça sous la prépondérance d'Athènes. C'est pour cette prise d'armes qui aboutit à la bataille d'Œnophyta, que paraît avoir été frappée, à Thèbes, la petite série suivante.

Groupe A. — *Monnaies frappées vers 458-456 av. J.-C.*

205. — Ǝ-⊙. Amphore à deux anses surélevées (*diota*) ; la panse est ornée de deux cercles parallèles en relief; à l'anse de gauche est suspendue une feuille de lierre.

℞. Carré creux corinthien, c'est-à-dire partagé en quatre compartiments par des croisillons auxquels sont soudées latéralement quatres protubérances rectangulaires [2].

Æ 11 ; diobole éginétique, 2 gr. 11 (*P*) **Pl. CXCIX, fig. 1.**

1. Hérodote, IX, 87.
2. Comparez le carré creux de Corinthe, sur notre pl. XXXVI, fig. 10.

206. — Bouclier béotien (avec les échancrures latérales demi circulaires appelées κεγχρώματα [1]).

℞. La lettre ⊕, au centre d'une rosace étoilée à huit pétales, quatre grandes alternant avec quatre petites. Le tout dans un carré creux.

Æ 18 ; stat. égin., 12 gr. 30 (*B*) **Pl. CXCIX, fig. 2** [2].

207. — Bouclier béotien.

℞. Amphore à anses surélevées (*diota*). Carré creux.

Æ 18 ; statère égin., 11 gr. 78 (*P*) **Pl. CXCIX fig. 3** ; — 11 gr. 80 (*L*) [3].

208. — Même description.

Æ 15 ; drachme égin., 5 gr. 63 (*L*) **Pl. CXCIX, fig. 4** [4] ; — autres, 6 gr. 09 (*L*) ; 5 gr. 10 (*P*) [5].

209. — Même description.

Æ 13 ; triob. égin., 2 gr. 76 (*P*) **Pl. CXCIX, fig. 5** ; — 2 gr. 93 (*L*) [6].

210. — Même description.

Æ 8 ; obole égin., 0 gr. 98 (*P*) **Pl. CXCIX, fig. 6** ; — 1 gr. (*L*) [7].

211. — Même description.

Æ 6 ; tartémorion égin., 0 gr. 20 (*P*) **Pl. CXCIX, fig. 7.**

212. — Demi-bouclier béotien. ℞. Feuille de lierre ; carré creux.

Æ 6 ; trihémitartémorion égin., 0 gr. 35 (*L*) **Pl. CXCIX, fig. 8** [8].

La première de ces pièces, le diobole n° 205, a certainement été frappé à Thèbes, puisqu'elle en porte le nom. Mais son revers, si caractéristique, appartient à Corinthe. C'est le carré creux qui figure sur les monnaies corinthiennes dès la seconde moitié du VIe siècle, et qu'on ne trouve que cette fois-ci, en Béotie. Son rappel, sur une pièce qu'on peut classer vers l'an 458-456, semble faire allusion à l'alliance entre Thèbes et Corinthe qui fut conclue à cette époque au milieu des circonstances que nous avons relatées.

Les pièces suivantes, n°s 206 à 212, sont anépigraphes. Elles semblent donc avoir été frappées pour le κοινὸν βοιωτῶν et l'atelier d'émission fut, sans doute, Thèbes plutôt que Tanagre. Par leur style, elles se placent vers l'an 456 avant J.-C. ; leur type de l'amphore se rapporte au dieu thébain Dionysos [9].

1. Sur ce bouclier, voyez *Descr. hist.*, t. I, p. 936.
2. Imhoof-Blumer, *Num. Zeit.*, t. III, p. 385, n° 84, pl. X, 19.
3. *Brit. Mus. Central Greece*, p. 69, n° 18, pl. XI, 9.
4. *Brit. Mus. Central Greece*, p. 34, n° 17, pl. V, 7.
5. *Brit. Mus. Cent. Gr.*, p. 69, n° 19, pl. XI, 10.
6. Wroth, *Num. Chr.*, 1900, p. 11, n. 12, pl. I, 10.
7. *Brit. Mus., Centr. Gr.*, p. 69, n° 22, pl. XI, 11.
8. *Central Greece*, p. 69, n° 23, pl. XI, 12.
9. Cf. notre *Descr. hist.*, t. I, p. 935.

Groupe B. — *Monnaies frappées de 456 à 446 environ.*

La bataille d'Œnophyta en 456 ayant fait retomber la Béotie sous le protectorat des Athéniens, ceux-ci installèrent dans les villes béotiennes le régime démocratique dont les partisans leur étaient partout dévoués : la conséquence, au point de vue numismatique, fut la décentralisation du monnayage béotien, chaque ville autonome pouvant battre monnaie en son nom.

Cet état de choses dura dix ans, de 456 à 446 [1]. Dans ce court laps de temps furent frappées à Thèbes les monnaies suivantes, qui portent les initiales du nom des Thébains ; des suites autonomes parallèles existent dans d'autres villes, avec les noms respectifs de chacune d'elles.

213. — Bouclier béotien.
℞. Ǝ — ⊕. Amphore (*diota*) à anses surélevées. Carré creux.
Æ 22 ; stat. égin., 12 gr. 15 (*L*) **Pl. CXCIX, fig. 9** [2].

214. — Bouclier béotien. ℞. ⊕ — Ε. Amphore. Carré creux.
Æ 20 ; stat. égin., 12 gr. 09 (*L*) **Pl. CXCIX, fig. 10** [3].

215. — Bouclier béotien. ℞. ⊕ à gauche de l'amphore. Carré creux.
Æ 12 ; triobole égin., 3 gr. 08 (*P*) **Pl. CXCIX, fig. 11** ; — 3 gr. (*P*, *L*) [4].

216. — Demi-bouclier béotien. ℞. ⊕ à g. de l'amphore. Carré creux.
Æ 6 ; trihémitartém. égin., 0 gr. 35 (*L*) **Pl. CXCIX, fig. 12** [5].

217. — Bouclier béotien.
℞. Ǝ — Ⓧ. Amphore à anses surélevées. Carré creux.
Æ 19 ; stat. égin., 11 gr. 70 (*P*) **Pl. CXCIX, fig. 13.**

218. — Même description (avec Ǝ — Ⓧ).
Æ 16 ; drachme égin., 5 gr. 90 (*P*) **Pl. CXCIX, fig. 14.**

Sur les deux pièces précédentes le *thêta* a trois rais intérieurs au lieu de quatre.

219. — Bouclier béotien. ℞. ꓭƎ⊙. Canthare dionysiaque. Carré creux.
Æ 12 ; triob. égin., 3 gr. 11 (*P*) **Pl. CXCIX, fig. 15** ; — 3 gr. 04 (*L*) ; 3 gr. 15 (B) [6].

1. B. Head, *Num. Chron.*, 1881, p. 202.
2. *Brit. Mus. Central Greece*, p. 70, n° 24, pl. XI, 13.
3. *Central Greece*, p. 70, n° 26, pl. XI. 15.
4. *Central Greece*, p. 70, n° 27, pl. XI. 16.
5. *Central Greece*, p. 70, n° 28, pl. XI, 17.
6. *Brit. Mus. Central Greece*, p. 73, n° 43, pl. XII, 11 ; Imhoof-Blumer, *Num. Zeit.*, t. IX, p. 45, n° 138.

220. — Même description. *Æ* 9 ; obole égin., 1 gr. 08 (*L*) **Pl. CXCIX, fig. 16** [1].

221. — Bouclier béotien. ℞. Sans lég. Canthare dionysiaque. Carré creux. *Æ* 6 ; hémitartémorion égin., 0 gr. 16 (*P*) **Pl. CXCIX, fig. 17.**

222. — Bouclier béotien. ℞. La lettre ⊙ dans un carré creux. *Æ* 6 ; obole égin., 0 gr. 98 (*L*) **Pl. CXCIX, fig. 18** [2].

Groupe C. — *Monnaies frappées de 446 à 426 av. J.-C.*

Après dix années du régime démocratique instauré à Thèbes par les Athéniens, le parti oligarchique soutenu par les Lacédémoniens releva la tête, et, dès 447, il réussit à reprendre le pouvoir dans plusieurs des principales villes de Béotie. La défaite et la mort du général athénien Tolmidès à Coronée, en 446, permit à Thèbes de se faire reconnaître comme capitale de la Ligue béotienne. Elle redevint plus que jamais l'ennemie acharnée d'Athènes [3]. Alors, fut inaugurée la frappe des admirables statères d'argent dont la description suit, et qui, bien que portant le nom des Thébains et non celui des Béotiens *in genere*, doivent être considérés comme ayant un caractère fédéral. Effectivement, Thèbes, florissante et puissante, domine les autres villes auxquelles est enlevé jusqu'au droit de monnaie, de sorte que dans cette nouvelle période qui comprend de 446 à 426 av. J.-C., il n'y a point d'autre atelier que celui de Thèbes pour toute la Béotie.

223. — Bouclier béotien.

℞. ⊗EB. Héraclès nu, barbu, debout, s'avançant à droite, tenant de la main gauche avancée son arc et de la droite baissée, sa massue. Carré creux.

Æ 22 ; stat. égin., 12 gr. 25 (*Lugnes*) **Pl. CXCIX, fig. 19** ; — 12 gr. (*L*) [4].

224. — Bouclier béotien.

℞. ΘEBAIOS. Héraclès jeune, imberbe, nu, agenouillé à droite et attachant la corde de son arc ; le bois de l'arc est passé sous sa cuisse gauche. Devant, sa massue. Carré creux.

Æ 23 ; stat. égin., 12 gr. 17 et 12 gr. 08 (*P*) **Pl. CXCIX, fig. 20 et 21** ; — 12 gr. 65 (*L*) **Pl. CXCIX, fig. 22** [5].

1. *Central Greece*, p. 73, nº 44 à 46, pl. XII, 12.
2. *Central Greece*, p. 73, nº 47, pl. XII, 13.
3. Thucyd., I, 113 ; III, 62 ; Diod. Sic., XII, 6.
4. *Brit. Mus. Central Greece*, p. 70, nº 29, pl. XII, 1 ; Imhoof-Blumer, *Num. Zeit.*, t. IX, p. 37, pl. II, 118.
5. *Central Greece*, p. 71, nº 32, pl. XII, 3 ; cf. Imhoof-Blumer, *Num. Zeit.*, t. IX, p. 38, nº 120.

224 *bis*. — Variété, sans la massue.

Æ 23 ; stat. égin., 12 gr. 20 (*L*) **Pl. CXCIX, fig. 23** [1].

225. — Bouclier béotien.

℞. ⊗ЄΒΑΙΟΣ. Héraclès jeune, nu, agenouillé à droite et tirant de l'arc; il a le pied gauche en avant. Carré creux.

Æ 23 ; stat. égin., 12 gr. 23 (*B*) **Pl. CXCIX, fig. 24** ; — 12 gr. 63 (*L*) ; 11 gr. 65 (*H*) ; 12 gr. 40 ; 12 gr. 30 [2].

226. — Bouclier béotien.

℞ ΗΕΒΑ ΘΕΒΑΙΟΣ. Héraclès jeune, imberbe, nu, incliné à droite et faisant effort pour attacher la corde de son arc dont le bois est passé sous sa cuisse gauche ; derrière lui, sa massue. Carré creux.

Æ 27 ; stat. égin., 11 gr. 85 (*B*) **Pl. CXCIX, fig. 25** [3].

227. — Bouclier béotien.

℞. ΘΕΒΑΙΟΝ. Héraclès jeune, nu, debout à droite, très courbé en avant et faisant effort pour attacher la corde de son arc dont le bois est passé sous sa jambe gauche; devant lui, sa massue. Carré creux.

Æ 23 ; stat. égin., 12 gr. 15 (*L*) **Pl. CXCIX, fig. 26** [4].

228. — Bouclier béotien.

℞. ΘΕΒΑΙΟΝ (rétrograde). Héraclès jeune, nu, debout à droite et combattant ; de la main gauche portée en avant il tient un trépied et de la main droite il brandit sa massue. Carré creux.

Æ 23 ; stat. égin., 11 gr. 68 (*P*) **Pl. CXCIX, fig. 27** ; — 11 gr. 98 (*L*) [5].

229. — Bouclier béotien.

℞. ΘΕΒΑΙΟΝ. Héraclès à demi agenouillé à droite, vêtu d'une tunique courte serrée à la taille et d'un manteau jeté sur ses épaules ; il porte la

1. *Central Greece*, p. 71, n° 30, pl. XII, 2.

2. *Brit. Mus. Central Greece*, p. 71, n° 34, pl. XII, 4 ; Imhoof-Blumer, *Num. Zeit.*, t. III, p. 384, n° 81 b (fig.); t. IX, p. 37-38, n° 119; Macdonald, *Hunt. coll.*, t. II, p. 39, n° 1.

3. Sallet, *Zeit. für Num.*, t. XXI, p. 204-206, pl. IV, 6. Sur nos n°s 226 et 227, le type d'Héraclès est presque semblable ; mais le statère n° 227 paraît moins archaïque. Le même type se rencontre aussi sur un statère indéterminé de la Thrace ou de la Chersonèse taurique qui porte le nom ΕΜΙΝΑΚΟ, désignant probablement quelque roi barbare (*Zeit. für Numism.*, t. III, pl. II, 4).

4. *Brit. Mus. Centr. Gr.*, p. 71, n° 35, pl. XII, 5; Imhoof-Blumer, *Num. Zeit.*, t. IX, p. 38, n° 121.

5. *Centr. Greece*, p. 71, n° 36, pl. XII, 6; Imhoof-Blumer, *Num. Zeit.*, t. IX, p. 39, n° 122.

main gauche en avant et brandit de la main droite sa massue au-dessus de sa tête. Carré creux.

Æ 23 ; stat. égin., 11 gr. 85 (*P*) **Pl. CXCIX, fig. 28.**

230. — Bouclier béotien.

℞. ΘΕΒΑΙΟΝ. Héraclès enfant, nu, étranglant les serpents ; il est agenouillé à gauche ; de chaque main levée il tient par le cou un serpent dont les longs replis sont autour de son corps et de son bras gauche. Carré creux.

Æ 23 ; stat. égin., 12 gr. 17 (*Luynes*) **Pl. CXCIX, fig. 29 ;** — 12 gr. 48 (*L*)[1].

231. — Bouclier béotien.

℞. ΘΕΒΑΙΟΝ. Héraclès enfant, nu, étranglant les serpents ; il est agenouillé à gauche et ses bras sont étendus en croix ; à son bras droit est suspendu le corps inerte d'un serpent que sa main vient d'abandonner ; de la main gauche il étouffe le second serpent dont les replis sont enroulés autour de son bras gauche. Carré creux peu accentué.

Æ 23 ; stat. égin., 12 gr. et 11 gr. 75 (*P*) **Pl. CXCIX, fig. 30 et 31 ;** — 12 gr. 47 (*L*)[2].

232. — Bouclier béotien.

℞. ΘΕΒΑ. La nymphe Thébé assise à gauche sur un rocher ; elle est vêtue d'un long chiton ; de la main droite avancée elle tient un objet indistinct et elle s'appuie de la main gauche sur le rocher. Carré creux.

Æ 23 ; stat. egin., 11 gr. 48 (*L*) **Pl. CC, fig. 1** [3].

233. — Bouclier béotien.

℞. ΘΕΒΑ. La nymphe Harmonie assise à droite sur un trône ; elle est vêtue d'un chiton talaire et ses cheveux sont relevés sur la nuque ; elle ramène la main droite sur sa hanche et de la main gauche elle tient un casque corinthien qu'elle paraît contempler.

Æ 23 ; stat. egin., 12 gr. 02 (*L*) **Pl. CC, fig. 2** [4].

1. *Brit. Mus. Central Greece*, p. 72, n° 38, pl. XII, 7 ; Imhoof-Blumer, *Num. Zeit.*, t. IX, p. 39, n° 123.
2. *Central Greece*, p. 72, n° 39, pl. XII, 8.
3. *Central Greece*, p. 72, n° 41, pl. XII, 9.
4. *Central Greece*, p. 72, n° 42, pl. XII, 10 ; Imhoof-Blumer, *Num. Zeit.*, t. IX, p. 35, n° 117, pl. II, 117.

Sur la plupart des pièces de la série qui précède, le *théta* a encore la forme archaïque ⊗ (avec croisillon central) ; on voit sur le statère n° 233, apparaître la forme classique ⊙ (avec point central). De même, la lettre *bêta* continue en général à garder la forme anguleuse ᗷ, mais sur le n° 231 on a la forme arrondie B ; l'*alpha* passe de la forme Ⱥ (avec traverse oblique) à la forme A (avec traverse horizontale). Enfin la dernière lettre, *sigma*, ϟ, de forme archaïque, sur les n°s 224 à 226, nous indique que la légende doit être interprétée Θεβαῖος στατήρ. On a pris quelquefois, à tort, cette lettre pour un *nu*. Mais à partir du n° 227, la légende est bien Θηβαῖον (*nu* final), avec *epsilon* et *omicron* longs, pour Θηβαιῶν.

Au point de vue artistique les types monétaires que nous venons de décrire sont dignes d'être comparés aux plus célèbres sculptures du siècle de Phidias. On les a rapprochées des métopes du Parthénon [1]. Le statère n° 223 est un remarquable témoin de l'archaïsme avancé, dans l'école béotienne. Héraclès y est représenté en athlète vigoureux, solidement musclé, aux épaules carrées : bien que dans une attitude placide, tout son corps respire la force brutale ; il n'a pas la peau de lion. Cet Héraclès dont l'origine est probablement orientale, est à rapprocher de l'Héraclès ou Melqart phénicien qui figure sur les monnaies des rois de Cition, en Chypre, à partir de Baalmelek Ier (479-449 av. J.-C.) [2].

La parenté du Melqart phénicien et de l'Héraclès thébain, fils d'Amphitryon, est signalée par Pausanias [1]. Enumérant les statues votives qu'il remarque à Olympie, le Périégète signale particulièrement une statue d'Héraclès offerte par les habitants de l'île de Thasos. Les Thasiens, dit-il, étaient originaires de Tyr en Phénicie. Ils émigrèrent en Europe sous la conduite de Thasos, fils d'Agénor, comme Cadmos, le fondateur de Thèbes. Plus tard, ils dédièrent dans le temple de Zeus, à Olympie, une statue colossale d'Héraclès en bronze ; le dieu, debout, tient sa massue dans la main droite, et son arc dans la gauche. « A Thasos, ajoute Pausanias, j'ai appris que c'était l'Héraclès tyrien, que les Thasiens vénèrent de toute antiquité. Mais depuis qu'ils sont venus se mêler aux Grecs, ils rendent aussi un culte à Héraclès, fils d'Amphitryon », c'est-à-dire l'Héraclès de Thèbes.

D'après l'inscription gravée sur la base de la statue offerte à Olympie par les Thasiens, celle-ci était l'œuvre du sculpteur éginète Onatas, dont l'apogée se place entre 490 et 460 av. J.-C. [2]. Nous ne connaissons pas assez dans le détail l'œuvre

1. B. Head. *Cat. Central Greece*, Introd., p. xxxix ; *Num. Chron.*, 1881, p. 180.

2. Voyez ci-dessus notre *Descr. hist.*, t. II, pl. CXXX et CXXXI.

1. Pausanias, V, 25, 12.

2. M. Collignon, *Hist. de la Sculpt. grecq.*, t. I, p. 282. On a proposé de reconnaître une réplique de l'œuvre d'Onatas dans une petite statuette de bronze archaïque de la collection Oppermann, au Cabinet des Médailles, qui représente Héraclès combattant, dans une attitude énergique et violente (E. Babelon et Blanchet, *Catal. des Bronzes antiques de la Bibliothèque nationale*, n° 518) ; rappelons aussi, parmi les Héraclès archaïques, l'Héraclès agenouillé et tirant de l'arc, du fronton oriental du temple d'Aphaia, à Egine, aujourd'hui au musée de Munich (Collignon, *op. cit.*, t. I, p. 294). Sur les monnaies de Thasos du ve siècle, figure un Héraclès agenouillé coiffé de la peau de lion et tirant de l'arc, d'un style admirable ; un bas-relief archaïque de Thasos, découvert il y a peu d'années, fournit le même motif (*Bull. corr. hellen.*, 1894, pl. XVI).

d'Onatas pour affirmer que le type monétaire de Thèbes que nous étudions (n° 223) en est une libre réplique; il est seulement permis d'invoquer le récit de Pausanias, pour dire que ce type de l'Héraclès thébain avait les attributs de l'arc et de la massue, comme l'Héraclès tyrien auquel il était, en outre, apparenté par ses origines mythiques.

Les autres types d'Héraclès, sur les statères n°s 224 à 231, si remarquables au point de vue artistique, interprètent diverses phases du mythe du héros thébain. On remarquera la souplesse de ses mouvements, l'aisance de son attitude, sa musculature d'athlète, la juste proportion de ses membres, la vérité naturelle de la contraction de ses muscles lorsqu'il fait un vigoureux effort pour bander la corde de son arc dont le bois, recourbé en arc de cercle, est passé sous sa cuisse, ou bien lorsqu'agenouillé il vise avec sa flèche et décoche le trait. Ces diverses attitudes sont aussi données dans l'art, aux jeunes combattants du cycle héroique, Héraclès, Tydée, Cycnos, notamment dans les peintures de vases et les pierres gravées.

Le type du n° 228 fait allusion à la dispute d'Héraclès et d'Apollon pour la possession du trépied de Delphes, épisode si souvent figuré sur les vases peints et les bas reliefs [1]. Sur notre statère, Apollon n'est pas représenté en face d'Héraclès, le champ de la médaille ayant été jugé insuffisant par le graveur. Les n°s 230 et 231 interprètent à leur tour un épisode célèbre de l'enfance d'Héraclès, type sur lequel nous reviendrons plus loin à cause de la signification politique qu'on lui donnera.

Sur le statère de Berlin, n° 226, la curieuse légende HEBA ⊗EBAIOS, qui accompagne Héraclès, ne peut être interprétée Ἡρα(κλῆς) Θηβαῖος, la lettre B (et non R) dans le mot HEBA étant de lecture certaine. On est donc bien en présence du mot HEBA, qui est sans doute pour Ἥβη « la jeunesse, l'adolescence » ; dans l'Olympe Hébé, fille de Zeus et de Héra, devient l'épouse d'Héraclès ; mais comment cette déesse pourrait-elle être désignée ici sans être figurée ? Il est donc préférable de reconnaître dans Ἡεβα ou Ἡβα, l'abréviation de Ἡεβαῖος ou ἡβαῖος, « le jeune, l'adolescent », épithète désignant l'Héraclès thébain lui-même [1].

Le statère n° 232 a pour type la nymphe éponyme Thébé (Θήβη ou Θήβα) assise sur son rocher. Fille du dieu-fleuve Asopos, elle épousa Zéthos, roi de Thèbes, et donna son nom à la ville qui auparavant s'appelait Cadmée (Καδμεία), du nom de Cadmos. C'est ainsi que ce dernier nom fut réservé à la citadelle (la Cadmée).

Faut-il aussi donner le nom de Thébé à la nymphe de statère n° 233, si élégamment assise sur un trône et tenant un casque dans sa main ? On a proposé de voir plutôt dans cette figure Harmonia, fille d'Arès et d'Aphrodite, et femme de Cadmos, le fondateur de Thèbes. Elle contemple les armes de Cadmos, comme Thétis, les armes d'Achille, interprétation qui s'adapte bien aux légendes béotiennes [2].

Le grand artiste béotien Myron, contemporain de nos admirables statères, est cité par les auteurs anciens comme le

1. La plus célèbre de ces représentations se trouve sur la base d'un candélabre du Musée de Dresde, de l'école dite néo-attique. Voir l'art *Héraclès* dans le *Dict. des antiq. gr. et rom.* de Daremberg et Saglio.

1. A. von Sallet, *Zeit für Num.*, t. XXI, p. 204-206.
2. Imhoof-Blumer, *Num. Zeit.*, t. IX, p. 35.

digne émule de Polyclète et de Phidias. Myron était d'Eleuthères, bourg situé au pied du Cithéron sur les confins de l'Attique et de la Béotie ; on signale dans ses œuvres les caractères de l'école thébaine mélangés d'influences attiques : les principales d'entre elles étaient le groupe représentant Athéna et le satyre Marsyas, une statue de Marsyas, le Discobole et des statues d'animaux. On pourrait rapprocher très utilement nos types monétaires des répliques de ces chefs-d'œuvre de Myron que possèdent nos musées. Les têtes des athlètes de Myron, en particulier celle du Discobole, ont une étroite parenté avec la tête d'Héraclès jeune, sur nos statères.

Groupe D. — *Monnaies frappées de 426 à 395 av. J.-C.*

Dès le début de la guerre du Péloponnèse, les Thébains alliés des Lacédémoniens, s'emparèrent de Platées qu'ils détruisirent en 426 ; puis ils infligèrent aux Athéniens, en 424, une sanglante défaite à Délion, où ces derniers avaient débarqué, comptant envahir facilement la Béotie. Les Thébains persistèrent dans cette politique aussi longtemps que durèrent les hostilités, et à la suite de la bataille d'Aegos Potamos en 405, ils se joignirent aux Corinthiens pour pousser les Lacédémoniens à détruire Athènes [1]. La chute de la capitale de l'Attique consacra l'hégémonie de Thèbes sur toute la Béotie. Le monnayage béotien continua, conséquemment, à être monopolisé par Thèbes. Dans cette période les principaux types sont : la tête d'Héraclès et la tête de Dionysos, les deux grands dieux thébains [2]. Toutes les monnaies portent le nom de Thèbes ; aucune autre ville béotienne ne possède un atelier.

234. — Bouclier béotien.

℞. Ο-Ε. Tête barbue d'Héraclès de face, coiffé de la peau de lion [3]. Carré cr.

Æ 24 ; stat. égin., 11 gr. 70 (*P*) **Pl. CC, fig. 3** ; — autres, 12 gr. 24 (*L*) ; 12 gr (*Naples*) ; 11 gr. 97 (*B*) [4].

235. — Bouclier béotien.

℞. Ο-Ε. Tête barbue d'Héraclès à droite, coiffée de la peau de lion, la crinière hérissée. Carré creux.

Æ 22 ; stat. égin., 12 gr. 30 (*Luynes*) **Pl. CC, fig. 4** ; — autre, 11 gr. 81 (*L*) [5].

1. Xenophon, *Hellenica*, II, 2, 19.

2. B. Head, *Num. Chron.*, 1881, p. 180 ; cf. notre *Descr. hist.*, t. I, p. 936.

3. C'est la tête d'Héraclès et non celle de Dionysos Pogon (Blanchet, *Rev. num.*, 1895, p. 240, n° 11, pl. IV, 11).

4. Wroth, *Num. Chron.*, 1888, p. 7, pl. I. 5 ; Fox, *Engrawings of Unedited*, Suppl. Plate, n° 12 ; *Numism. Zeit.*, t. IX, 1877, p. 42 pl. II, n° 129.

5. *Central Greece*, p. 73, n° 48, pl. XIII, 1.

236. — Bouclier béotien.
℞. Ο-Ε. Tête barbue d'Héraclès à g., coiffée de la peau de lion. Carré creux.
Æ 22; stat. égin. 12 gr. (*P*) **Pl. CC, fig. 5**; — autre, 12 gr. 20 (*L*) [1].

237. — Demi-bouclier béotien.
℞. ΟΕΒΑ. Massue; dans le champ, une feuille de lierre.
Æ 8; hémi-obole égin., 0 gr. 43 (*P*) **Pl. CC, fig. 6**; — 0 gr. 48; 0 gr. 42 (*L*) [2].

238. — Bouclier béotien.
℞. Ο. Massue; dans le champ, une feuille de lierre.
Æ 6; tartémorion égin. 0 gr. 25 (*P*) **Pl. CC, fig. 7**; — autre, 0 gr. 22 (*L*) [3].

239. — Bouclier béotien. ℞. Ο-Ε. Massue.
Æ 6; tartémorion égin., 0 gr. 22 (*B*) [4].

240. — Bouclier béotien.
℞. Ο-Ε. Tête barbue de Dionysos à droite, couronné de lierre, les cheveux longs et bouclés. Traces d'un carré creux.
Æ 25 sur 18; stat. égin., 12 gr. 17 (*Luynes*) **Pl. CC, fig. 8.**

240 *bis*. — Variétés dans l'arrangement des cheveux et la disposition des lettres Ο-Ε, quelquefois Ο-Ǝ.
Æ 23; stat. égin., 12 gr. 30 à 12 gr. (*L*) [5].

241. — Bouclier béotien dont l'épisème est orné d'une massue couchée.
℞. Ο-Ε. Tête barbue de Dionysos couronné de lierre, comme ci-dessus.
Æ 23; stat. égin., 12 gr. 30 (*P*) **Pl. CC, fig. 9 et 10**; — 12 gr. 28 (*L*) [6].

242. — Bouclier (sans massue).
℞. Ο-Ε. Tête barbue de Dionysos, comme ci-dessus; derrière, grappe de raisin sur son cep.
Æ 23; stat. égin., 12 gr. 05 (*Jameson*) **Pl. CC, fig. 11** [7].

1. *Central Greece*, p. 73, n° 73, n° 49, pl. XIII, 2.
2. *Centr. Gr.*, p. 74, n° 52, pl. XIII, 3; Imhoof-Blumer, *Num. Zeit.*, t. IX, p. 46, nos 149 et 150.
3. *Central Greece*, p. 74, n° 53, pl. XIII, 4.
4. Imhoof-Blumer, *Num. Zeit.*, t. III, p. 386, n° 87.
5. *Central Greece*, p. 74, nos 54, 56, 58, pl. XIII, 5, 7, 8; Imhoof-Blumer, *Num. Zeit.*, t. IX, p. 42, n° 130.
6. *Centr. Gr.*, p. 74, nos 55 et 59, pl. XIII, 6 et 9.
7. *Catal. Jameson*, n° 1162.

243. — Bouclier béotien dont l'épisème est orné d'une massue couchée.
℞. Θ-Ε. Amphore à anses surélevées (*diota*). Carré creux.
Æ 20; stat. égin., 12 gr. 01 (*P*) **Pl. CC, fig. 12.**

244. — Variété ; même bouclier orné de la massue ; l'amphore a les anses très ornées et la panse cannelée.
Æ 22; stat. égin., 12 gr. 30 (*P*) **Pl. CC, fig. 13**; — autre, 11 gr. 98 (*L*) [1].

245. — Bouclier béotien (sans la massue).
℞. Θ-Ε. Amphore à anses surélevées et très ornées; dans le champ à gauche, une massue debout.
Æ 22; stat. égin., 12 gr. 45 (*P*) **Pl. CC, fig. 14.**

246. — Bouclier béotien; en contremarque, quatre petits globules.
℞. Θ-Ε. Amphore à anses surélevées, à chacune desquelles est suspendue une feuille de lierre ; traces de carré creux.
Æ 22; stat. égin., 12 gr. 20 (*P*) **Pl. CC, fig. 15**; — autre (*L*) [2].

247. — Variété, avec une seule feuille de lierre.
Æ 22; stat. égin., 12 gr. 15 (*P*) **Pl. CC, fig. 16**; — autre, 12 gr. 18 (*L*) [3].

248. — Variété. ℞. Θ-Ε. Amphore à anses surélevées; dans le champ à gauche, un arc.
Æ 22; stat. égin., 12 gr. 40 (*P*) **Pl. CC, fig. 17.**

249. — Variété. Dans le champ du revers, à droite, une grappe de raisin.
Æ 22; stat. égin., 11 gr. 90 (*P*) **Pl. CC, fig. 18**; — autre, 12 gr. 11 (*Jameson*) **Pl. CC, fig. 19** [4].

250. — Variété. Dans le champ du revers à gauche, la lettre Θ.
Æ 22; stat. égin., 12 gr. 42 (*Luynes*) **Pl. CC, fig. 20.**

251. — Bouclier béotien.
℞. ΘΕ-ΒΗ. Canthare dionysiaque; au-dessus, une massue couchée. Carré cr.
Æ 14; hémidr. égin. faible rapprochée du tétrobole attique, 2 gr. 70; 2 gr. 54 (*Luynes*) **Pl. CC, fig. 21 et 22**; — autres, 2 gr. 61; 2 gr. 59 (*L*) [5].

1. *Central Greece*, p. 76, nº 72, pl. XIII, fig. 12.
2. *Central Greece*, pl. XIII, 14 (fourrée).
3. *Central Greece*, pl. XIII, 13.
4. *Catal. Jameson*, nº 1163.
5. *Central Greece*, p. 76, nº 78, pl. XIII, 16. La lég. ΘΕΒΗ(ον) est pour ΘΕΒΑΙ(ον) ; on trouvera de même plus loin, ΑΚΡΗ(ριον) pour ΑΚΡΑΙ(ριον).

252. — Bouclier béotien.

℞. Ο-ΕΒ. Canthare dionysiaque ; au-dessus, une massue couchée ; dans le champ à gauche, une bipenne. Carré creux.

Æ 14 ; hémidr. (?), 2 gr. 50 (*Luynes*) **Pl. CC, fig. 23** ; — 2 gr. 54 (*B*) [1].

252 *bis*. — Variété, avec Ο-ΕΒ, sans la bipenne.

Æ 14 ; hémidr. (?), 2 gr. 50 (*P*) **Pl. CC, fig. 24** ; — autres (*L*) [2].

253. — Trois demi-boucliers béotiens ; au centre, la lettre Ο.

℞. Pareil au droit.

Æ 9 ; tritémorion égin., 0 gr. 62 (*Luynes*) **Pl. CC, fig. 25** ; — autres, 0 gr. 61 (*P*) ; 0 gr. 74 ; 0 gr. 65 ; 0 gr. 63 [3].

253 *bis*. — Variété ; au revers, chacun des trois demi-boucliers est orné d'une massue.

Æ 9 ; tritémorion égin., 0 gr. 65 (*L*) [4].

254. — Demi-bouclier béotien orné d'une massue.

℞. Ο-Ε-Β. Amphore. Champ concave.

Æ 8 ; hémiobole égin., 0 gr. 49 (*B*) [5].

255. — Demi-bouclier béotien orné d'une massue.

℞. Ο-Ε-Β. Amphore ; dans le champ à gauche, une massue debout.

Æ 9 ; trihémitartém., 0 gr. 35 (*P*) **Pl. CC, fig. 26** ; — 0 gr. 38 (*L*) [6].

256. — Demi-bouclier béotien. ℞. Ο-Ε. Grappe de raisin.

Æ 9 ; trihémitartémorion égin., 0 gr. 35 (*P*) **Pl. CC, fig. 27.**

257. — Même description. Hémi-obole, 0 gr. 51 (*L*) [7].

258. — Bouclier béotien. ℞. Ο-Ε. Grappe de raisin.

Æ 6 ; tartémorion égin., 0 gr. 22 à 8 gr. 18 (*P*) **Pl. CC, fig. 28 et 29** ; — 0 gr. 19 ; 0 gr. 22 (*B*) [8].

1. Imhoof-Blumer, *Num. Zeit.*, t. III, p. 386, n° 90.
2. *Central Greece*, pl. XIII, 10 et 11.
3. Imhoof-Blumer, *Num. Zeit.*, t. III, p. 383-384.
4. *Central Greece*, p. 79, n° 105, pl. XIV, 10.
5. Imhoof-Blumer, *Num. Zeit.*, t. IX, p. 45, n° 140.
6. *Central greece*, p. 80, n° 107, pl. XIV, 10.
7. *Central Greece*, p. 77, n° 81, pl. XIII, 17.
8. Imhoof-Blumer, *Num. Zeit.*, t. III, p. 386, n° 89 ; t. IX, p. 47, n° 152.

258 *bis*. — ⊙-E. Tête barbue de Dionysos couronné de lierre, à droite.
℞. Le monogr. ⊂E, dans un carré creux.
Æ 12 ; hémi-obole égin., 0 gr. 51 (*M*) [1].

Groupe E. — *Monnaies frappées de 395 à 387 av. J.-C.*

Bientôt après la chute d'Athènes en 404, les Thébains eurent à se plaindre de l'intransigeance égoïste des Lacédémoniens qui refusèrent même de les admettre au partage du butin de guerre et déjà ne dissimulaient plus leur ambition de dominer sur toute la Grèce [2]. Alors, Thèbes donna asile aux Athéniens exilés. C'est de Thèbes que partirent Thrasybule et ses compagnons pour reprendre le Pirée par surprise, aidés par le thébain Ismenias [3]. L'appui des Thébains fut si efficace que Thrasybule, après son succès, leur témoigna sa gratitude en dédiant à Thèbes, dans le temple d'Héraclès, des statues colossales d'Héraclès, dieu de Thèbes, et d'Athéna, déesse d'Athènes.

L'hostilité des Thébains vis-à-vis des Lacédémoniens ne fit que grandir par la suite. Lorsque le roi de Sparte, Agésilas, fut envoyé en Asie en 397 pour diriger la guerre générale contre les Perses, non seulement les Thébains refusèrent de prendre part à cette campagne, mais ils arrêtèrent Agésilas lorsque, sur le point de s'embarquer à Aulis, il voulut offrir des sacrifices, en imitation d'Agamemnon, lors de l'expédition contre Troie, injure que le roi de Sparte ressentit vivement [4]. A l'instigation des satrapes du roi de Perse, la guerre éclata entre Thèbes et Sparte; le prétexte en fut une querelle de frontière entre les Locriens d'Oponte et les Phocidiens. Les Thébains se déclarèrent pour les Locriens, les Lacédémoniens pour les Phocidiens [5].

Les Lacédémoniens, commandés par Lysandre et Pausanias, envahirent la Béotie, assiégèrent Haliarte, mirent dans leur parti la vieille Orchomène, toujours jalouse de Thèbes. Les Thébains appelèrent les Athéniens à leur secours [6]. Lysandre fut tué et Pausanias dut se retirer; dès lors, Corinthe, Argos et une partie des États de la Grèce centrale, s'unirent à Thèbes et à Athènes contre Sparte.

Ce fut la guerre dite de Corinthe, qui aboutit en 394, à la bataille indécise de Coronée et à la grande bataille navale de Cnide, dans laquelle la flotte lacédémonienne fut anéantie. Alors Thèbes vit se développer davantage encore, grâce à l'intervention d'Athènes, la Ligue qu'elle avait créée contre Sparte. Comme capitale de cette ligue, Thèbes frappa des monnaies d'électrum et des monnaies d'argent dont suit la description :

1. Imhoof-Blumer, *Num. Zeit.*, t. III, p. 383, n° 81, pl. X, 20.
2. Plutarque, *Lysandre*, 27 ; Justin, VI, 10.
3. Xénoph., *Hellen.*, II, 4, 2.
4. Xénoph., *Hellen.*, III, 5, 5 ; Plut., *Agésilas*, 6 ; Pausanias, III, 9, 3 à 5.
5. Xénophon, *Hellen.*, III, 5, 3 a 5 ; Pausan., III, 9, 9.
6. Xénophon, *Hellen.*, III, 5, 16, 17 ; Plut., *Lysandre*, 28.

259. — Tête barbue de Dionysos à droite, ceinte d'une couronne de lierre, les cheveux longs sur le cou.

℞. ΘΕ à gauche. Héraclès enfant, accroupi de face, regardant à gauche et étranglant un serpent dans chaque main.

Électrum, 12 mill.; triobole égin., 3 gr. 02 (*Luynes*) **Pl. CCI, fig. 1** [1].

260. — Variété, avec ΘΕ à droite.

Electr. 12; triob. égin., 3 gr. 01 (*P*) **Pl. CCI, fig. 2**; — autre (*Jameson*) **Pl. CCI, fig. 3**; — autre, 3 gr. (*B*) [2].

261. — Variété, avec Θ-Ε à l'exergue, de chaque côté d'une massue.

Electr. 12; triob. égin., 3 gr. 01 (*L*) **Pl. CCI, fig. 4** [3].

262. — Tête barbue de Dionysos à droite, couronnée de lierre, les cheveux longs sur le cou.

℞. ΘΕ. Héraclès enfant, agenouillé de face, regardant à droite et étranglant les serpents.

Electr. 10; obole égin., 0 gr. 96 (*Luynes*) **Pl. CCI, fig. 5** (trouée); — autres, 1 gr. (*P*) trouée; — 1 gr. 01 (*L*) [4].

263. — Bouclier béotien. ℞. ΘΕ. Héraclès enfant accroupi de face, regardant à droite et étranglant un serpent dans chaque main.

Æ 24; stat., 12 gr. 24; 12 gr. 08 (*L*) **Pl. CCI, fig. 6** [6]; — autre ex. (*P*).

264. — Variété; dans le champ à gauche, un arc.

Æ 23; stat. égin., 12 gr. (*P*) **Pl. CCI, fig. 7.**

265. — Bouclier béotien.

℞. ΘΕ. Amphore à anses surélevées, très ornées, et à panse cannelée; le tout dans une couronne de lierre.

Æ 23; stat. égin., 12 gr. 12 et 11 gr. 94 (*L*) **Pl. CCI, fig. 7, 8 et 9** [5].

1. Imhoof-Blumer, *Num. Zeit.*, t. IX, p. 41, n° 124.
2. *Brit. Mus. Central Greece*, p. 77, n° 89, pl. XIV, 1; Imhoof-Blumer, *Num. Zeit.*, t. IX, p. 41, n° 125.
3. *Central Greece*, p. 78, n° 90, pl. XIV, 2; Imhoof-Blumer, *Num. Zeit.*, t. IX, p. 41, n° 126.
4. *Central Greece*, p. 79, nos 101 à 103, pl. XIV, 7 et 8.
5. *Central Greece*, p. 79, nos 99 et 100, pl. XIV, 5 et 6; Imhoof-Blumer, *Num. Zeit.*, t. IX, p. 45, nos 143 et 144.

266. — Bouclier béotien.

℞. Θ-Ε. Tête barbue de Dionysos de face, un peu inclinée à droite, ceinte d'une couronne de lierre.

Æ 23; stat. égin., 12 gr. 20 (*L*) **Pl. CCI, fig. 10**; — 11 gr. 95 (*Naples*); 11 gr. 60 (*P*) [1].

La ligue générale de divers États de la Grèce contre Sparte en 395-394, fut l'occasion de l'émission de monnaies qui, dans les villes confédérées, sont au même type d'Héraclès enfant, étranglant les serpents. Dans plusieurs de ces villes, ce type est accompagné de la légende ΣΥΝ (= συνμάχων), « monnaie des alliés » [2]. Mais il est à remarquer, comme nous le faisons ressortir dans notre *Introduction* au présent volume, que l'adoption de ce type commun n'eut point pour corollaire l'unification du système de taille des espèces ni aucune combinaison économique favorable, comme au Ve siècle, à l'hégémonie athénienne. Chaque ville garda son droit monétaire complet, étalonna comme il lui convint et suivant sa propre tradition, ses nouvelles monnaies au type d'Héraclès étouffant les reptiles. Par ce type elle voulut proclamer seulement son adhésion politique à la ligue contre Sparte à titre d'alliée et non point contribuer à la restauration du monopole monétaire d'Athènes.

Ce type d'Héraclès se trouve ainsi, non seulement à Thèbes, mais à Éphèse, à Samos, à Cnide, à Iasos, à Rhodes, à Cyzique, à Lampsaque, à Byzance [3], à Zacynthe et jusqu'à Crotone et Tarente en Italie. Nous savons au surplus qu'en 393, le satrape Pharnabaze parcourut avec sa flotte les côtes du Péloponnèse, ravagea celles de la Laconie et pénétra même jusque dans le golfe de Corinthe. Conon, aidé par Pharnabaze, rétablit partout l'influence et l'autorité d'Athènes.

Mais en dépit de son éclat, la confédération attico-thébaine contre Sparte dura peu et son action fut éphémère. En 387, le Spartiate Antalcidas négocia avec le grand Roi le fameux traité qui porte son nom, et qui désintéressait les Perses en leur livrant l'Asie-mineure; en même temps, toutes les villes grecques étaient proclamées autonomes et libres. Ce fut pour la puissance thébaine un coup fatal; sa ligue fut dissoute.

Le traité d'Antalcidas ou « la Paix du Roi », comme on l'appela, obligea les Thébains à renoncer à l'hégémonie sur les autres villes de Béotie. Le régime oligarchique fut de nouveau rétabli partout, sous le patronage de Sparte. Des garnisons lacédémoniennes furent installées à Orchomène et à Thespies; Platées rebâtie, servit de poste avancé aux Lacédémoniens. Enfin, en 382, la Cadmée elle-même, l'acropole de Thèbes, fut prise par les Spartiates commandés par Phœbidas aidé de Léontiadès et du parti oligarchique [4]. Thèbes ferma son atelier monétaire, à dater de ce moment, jusqu'en 379.

1. *Central Greece*, p. 79, n° 104, pl. XIV, 9; Imhoof-Blumer, *Num. Zeit.*, t. IX, p. 43, n° 133.
2. Voyez notre *Descr. hist.*, t. II, p. 985, 1005, 1018, 1073, 1099, 1365, 1418.
3. K. Regling, dans la *Zeit. für Num.*, t. XXV, p. 207 à 214.
4. Diod. Sic., XV, 20; Plut., *Agésilas*, 24.

Groupe F. — *Monnaies frappées de 379 à 338 av. J.-C.*

Au milieu des événements que nous venons de résumer, un grand nombre de Thébains, partisans de la démocratie, avaient dû prendre le chemin de l'exil. Les plus considérables, Pélopidas à leur tête, s'étaient dirigés vers Athènes où ils furent accueillis à bras ouverts.

En décembre 379, eut lieu le coup de main nocturne de Pélopidas : la garnison lacédémonienne fut exterminée ou expulsée de la Cadmée, les oligarques exilés à leur tour. L'atelier monétaire de Thèbes, fermé depuis huit ans, fut rouvert : c'est à partir de cette date (379) que furent frappées, jusqu'à la bataille de Chéronée en 338, les abondantes séries suivantes qui sont signées des Béotarques ou chefs de la Confédérations béotienne.

On se rappelle la trame générale des événements politiques de cette longue période. Les succès croissants des Thébains et la destruction de Platées en 374, ayant provoqué la colère des Athéniens, ceux-ci, en 371, conclurent avec les Lacédémoniens un traité d'alliance connu dans l'histoire sous le nom de Paix de Callias : la ruine de Thèbes fut résolue. Mais 20 jours seulement après la signature du traité et cette prise d'armes, la Grèce entière fut stupéfaite à la nouvelle que l'armée lacédémonienne venait d'être complètement écrasée à Leuctres, par les Thébains, commandés par Epaminondas. C'était le 6 juillet 371 ; le roi de Sparte, Cléombrote fut tué dans l'action. Cette victoire éclatante donna à Thèbes l'ascendant sur toute la Grèce et l'entraîna à s'immiscer, comme nous le verrons, dans les affaires du Péloponnèse.

267. — Bouclier béotien.

℞. Amphore (*diota*) à anses surélevées, la panse cannelée ; dans le champ, un nom variable de magistrat et des symboles.

Æ 23 ; stat. éginét., 12 gr. 20 environ [1].

Variétés. Le symbole est le plus ordinairement placé au-dessus de l'amphore :

ΑΓΛΑ (*P*) **Pl. CCI, fig. 11.** — ΑΜΦΙ. — ΑΝΔΡ et couronne (*P*) **Pl. CCI, fig. 12.** — ΑΝΤΙ et massue. — ΑΓΟΛ et grappe de raisin. — ΑΡΚΑ, l'amphore ornée de feuilles de lierre (*P*) **Pl. CCI, fig. 13.** — ΑΣΩ et grappe. — ΑΣΩΓ et massue (*P*) **Pl. CCI, fig. 14.** — ΔΑΙΜ. — ΔΑΜΟ et couronne. — ΔΑΜΟ et massue, l'amphore ornée de feuilles de lierre (*P*) **Pl. CCI, fig. 15.** — ΔΑΜΟΚΛ et massue. — ΔΑΜΩ. — ΔΙΟΓ et massue. — ΔΙΟΚ. — ΔΙΩ. — ΕΓΑΜ. — ΕΓΑΜΙ et rose épanouie (*P*) **Pl. CCI, fig. 16.** — ΕΓΓΑ et petit bouclier (*P*) **Pl. CCI, fig. 17.** — ΕΥΓΙ. — ΕΥΓΑΡΑ, massue et grappe de raisin. — ΕΧΕ. — ϜΥΕ et massue, l'amphore ornée de feuilles de lierre. — ΓΑΣΤ et grain d'orge (*P*) **Pl. CCI, fig. 18.** — ΓΑΣΤ et branche de lierre dans l'amphore. — ΓΕΡΓ [2]. — ΗΙΚΕ

1. *Brit. Mus. Central Greece*, p. 80, nos 111 à 168.

2. Un nom comme Ἐργοκλῆς, Ἐργοτέλης, (?) avec le *digamma* remplaçant l'esprit rude.

et massue couchée à gauche, l'anse droite de l'amphore ornée d'une feuille de lierre (*P*) **Pl. CCI, fig. 19.** — HIKE et massue couchée à droite, les deux anses de l'amphore ornées de feuilles de lierre ; dans le champ à gauche, une pousse de laurier (*P*) **Pl. CCI, fig. 20.** — HIKE et couronne. — HIΣME (*P*) **Pl. CCI, fig. 21.** — ΘEOΓ et caducée (*P*) **Pl. CCI, fig. 22.** — ΘEOΓ. — ΘEOT. — KABI. — KAAI. — KAAAI (*P*) **Pl. CCI, fig. 23.** — KAEEΣ et couronne. — KAEEΣ et massue. — KAEΣ et couronne. — KAIΩN. — KPAT. — AYKI. — ΞENO et flèche. — OAVM et rose épanouie. — ONAΣ. — ΓEAI. — ΓOΘ. — ΓOAY. — — ΓTOI. — ΓYΘI. — TI et feuille de lierre. — TIAN. — TIMI et massue, l'amphore ornée d'une feuille de lierre (*P*) **Pl. CCI, fig. 24.** — TIMO (*P*) **Pl. CCI, fig. 25.** — ΦIΔO et grappe de raisin (*P*) **Pl. CCI, fig. 26.** — ΨAPO. — ΨARO et couronne (*P*) **Pl. CCI, fig. 27 et 28.** — ΨARO et couronne de lierre de chaque côté de l'amphore. — XAP.

268. — Bouclier béotien orné d'une massue couchée.

℞. Tête imberbe d'Héraclès, coiffé de la peau de lion, à droite ; devant, les initiales d'un nom de magistrat.

Æ 12 ; obole, 0 gr. 92 environ. — *Variétés*, avec les noms suivants :

EΓ [1]. — ΘE (*P*) **Pl. CCI, fig. 29.** — IΣ. — KAE (*L*). — KA (*P*) **Pl. CCI, fig. 30.**

Ces syllabes initiales correspondent aux noms plus développés inscrits sur les statères [2].

269. — Tête imberbe d'Héraclès à gauche, coiffé de la peau de lion.

℞. Massue ; dans le champ, nom de magistrat et symbole variables. Æ 13.

Variétés : APIΣ et thyrse (*P*) **Pl. CCII, fig. 1.** — APIΣ, arc et flèche (*P*) **Pl. CCII, fig. 2.** — A et ΘIΩN, arc et flèche (*P*, *L*) [3]. — AYKINΩ (*P*) **Pl. CCII, fig. 3** ; autre (*L*). — OAYM et caducée (*P*) **Pl. CCII, fig. 4.** — APIΣ et ΦEIΔO (*L*) [4]. — ΦEIΔO et caducée (*L*) [5]. — EΠI OAYM (*P*) [6].

270. — Même type d'Héraclès, à droite.

℞. Massue ; dans le champ, nom de magistrat et symbole variable. Æ 13.

Variétés : ΘEOTI et flèche (*P*, *L*) **Pl. CCII, fig. 5** [7]. — ONAΣI et grappe de raisin (*P*, *L*) [8]. — H et ΘIΩN, arc et flèche (*P*, *L*) **Pl. CCII, fig. 6** [9]. — AAAN et ΘE et flèche (*P*. *L*) **Pl. CCII, fig 7** [10]. — APIΣ et arc (*L*) [11]. — ΣA et FEPΓ (*L*) [12]. — ΓYP et PI et bouclier béotien (*P*, *L*) **Pl. CCII, fig. 8** [13]. — ΘE et ΘIΩN (*Six*). — IM et ΘIΩN (*M*). —

1. Imhoof-Blumer, *Num. Zeit.*, t. III, p. 386, n° 91.
2. B. Head, *Num. Chron.*, 1881, p. 245.
3. *Brit. Mus. Central Greece*, p. 86, n° 186.
4. *Central Greece*, p. 86, n° 180.
5. *Op. cit.*, p. 87, n° 195.
6. Cf. pour les variétés : B. Head, *Num. Chron.*, 1881, p. 246-247.
7. *Central Greece*, p. 85, n° 174, pl. XV, 12.
8. *Op. cit.*, p. 86, n° 190, pl. XV, 15.
9. *Op. cit.*, p. 86, n° 187.
10. *Op. cit.*, p. 85, n° 176.
11. *Op. cit.*, p. 85, n° 176.
12. *Op. cit.*, p. 86, n° 183, pl. XV, 13.
13. *Op. cit.*, p. 87, n° 200, pl. XV, 17.

ΘΕΙΣ et ΙΑΛΥΟΝ (*P*) **Pl. CCII, fig. 9. — ΙΑΛΥΩ et ΘΕΙΣ** (*P*). — **ΛΛΙΗΔΤΣ** (*sic*) barbare (*P*) **Pl. CCII, fig. 10.**

Les monnaies fédérales que nous venons de décrire constituent le monnayage désigné dans les textes épigraphiques de Béotie sous le nom d'ἀργύριον συμμαχικόν [1]. On remarquera qu'elles ne portent ni le nom de Thèbes, ni celui des Béotiens *in genere*, mais seulement le nom de magistrats fédéraux. Elles sont signées par l'un des Béotarques qui formaient le conseil suprême de la Ligue béotienne. Le nombre des Béotarques a varié avec celui des villes confédérées. Au temps de la guerre du Péloponnèse, la confédération ne comprenait que dix villes, le conseil fédéral se composait conséquemment de onze Béotarques, dont deux pour Thèbes, comme capitale de la ligue [2].

Les Béotarques se partageaient l'administration de la confédération, les uns ayant en main les affaires civiles, les autres les affaires judiciaires ou les dignités religieuses, d'autres enfin commandaient les armées avec le titre de polémarque ; leurs fonctions étaient annuelles, mais ils pouvaient être réélus. La présidence du Conseil était dévolue à un archonte, titre donné, semble-t-il, à l'un des deux Béotarques de Thèbes qui tenait les autres villes dans un véritable état de sujétion. Cet archonte était, dans certains cas au moins, l'un des polémarques thébains : il donnait son nom à l'année et signait les monnaies émises durant ses fonctions.

Il paraît évident que c'est le nom du grand polémarque thébain Épaminondas, le vainqueur de Leuctres en 371, que nous devons reconnaître avec des orthographes variées sur quelques-unes des pièces de cette série ; on sait qu'il fut Béotarque en 371, 370, 369, 367 et 362 avant J.-C. Toutefois, M. Head observe avec raison que le fait qu'on ne retrouve sur aucune de ces monnaies le nom de Pélopidas qui fut continuellement réélu Béotarque depuis 387 jusqu'en 364, est un argument sérieux pour affirmer que les Béotarques éponymes n'étaient pas nécessairement et *ex officio* investis du droit de signer les monnaies émises pendant qu'ils étaient en charge [3].

On peut identifier historiquement et d'une manière à peu près certaine, plusieurs des personnages dont les noms figurent sur les monnaies : Charon (Χάρων), l'un des conjurés de l'an 379 ; Damocleidas et Theopompos, aussi les amis de Pélopidas [4] ; Charopinos, mentionné comme Béotarque dans une inscription [5].

L'orthographe de ce dernier nom sur les monnaies est remarquable par la forme archaïque donnée à la lettre χ ; on a **ΨΑΡΟ**(πος) ou **ΨΑΡΟ**(πῖνος). De même nous relevons **ΕΨΕ** pour **ΕΧΕ** (Ἐχέδημος, Ἐχέδωρος, Ἔχεμος ? etc.). Nous avons déjà signalé cette forme archaïque du *chi* sur des monnaies de Chalcis en Eubée [6].

On a aussi en abrégé sur les monnaies le nom d'Ἀσώπιχος, un ami d'Épaminondas [7], les noms d'Ismenias et d'Androcleidas,

1. *C. I. Gr. Septent.*, nos 1743 et 2426.
2. Thucydide, IV, 91.
3. B. Head, *Hist. numor.*, p. 352.
4. Plut., *Pélopidas*, 7, 8 ; Diod. Sic., XV, 78.
5. Bœckh, *C. I. Gr.*, n° 1575.
6. *Descr. hist.*, t. I, p. 671.
7. Athénée, *Deipnosoph.*, XIII, p. 605.

chefs bien connus du parti athénien à Thèbes, de même, ceux d'Amphithemis ou Amphithéos [1] et d'Antithéos [2]; il faut peut-être identifier celui qui signe EYFAPA avec un certain Euarès, nommé dans un décret de proxénie à Delphes [3]; Astias, avec un partisan du parti lacédémonien [4]; on cite encore dans les textes : Asopodoros, Diogiton, etc., dont il est permis de retrouver les initiales sur les monnaies [5].

Si le béotarque Epaminondas plaça son nom sur les monnaies comme polémarque, il est toutefois vraisemblable que la plupart des autres magistrats fédéraux que nons venons d'énumérer furent Béotarques éponymes et monétaires avec des charges autres que le commandement des armées.

Devenus maîtres absolus de la Béotie après la journée de Leuctres, en 371, les Thébains tirèrent vengeance d'Orchomène et de Thespies, les deux villes béotiennes qui s'étaient déclarées contre eux, en faveur des Lacédémoniens. Les Thespiens furent chassés de la Béotie, et en 368, Orchomène fut brûlée, ses habitants vendus comme esclaves.

La mort d'Epaminondas en 362, rouvrit les hostilités entre Thèbes et Athènes qui se disputèrent la possession de l'Eubée; en 358, les Thébains furent expulsés de l'île. Peu après, survint entre Thèbes et les Phocidiens la seconde guerre sacrée qui amena l'intervention de Philippe de Macédoine dans les affaires de la Grèce. En conséquence de la victoire décisive de Philippe de Macédoine à Chéronée, le 2 septembre 338, sur les Béotiens et les Athénions alliés, une garnison macédonienne fut installée à la Cadmée : cet événement marque une suspension du monnayage thébain pour vingt-deux ans. Les anciennes ennemies de Thèbes, Orchomène, Thespies et Platées furent restaurées et rétablies dans leur droit monétaire. L'année qui suivit la mort de Philippe, en 335, les Thébains exilés crurent sonnée l'heure de la vengeance; ils s'empressèrent de rentrer dans leur patrie et d'inviter les autres États de la Grèce à se déclarer indépendants. Mais la rapidité des mouvements d'Alexandre déconcerta ces plans de révolte. Alexandre apparut brusquement à Onchestos près d'Haliarte, et vint assiéger Thèbes qui fut emportée d'assaut et livrée aux flammes. Le vainqueur ne laissa, dit-on, subsister au milieu des décombres en flammes que la maison de Pindare.

Après la mort d'Alexandre en 323, à la faveur des dissensions qui aboutirent à la guerre Lamiaque, les Béotiens s'efforcèrent de reformer leur confédération sous l'hégémonie de Thèbes qui fut reconstruite en 316 par Cassandre, avec les contributions volontaires des rois et d'un grand nombre de villes du monde hellénique [1]. Thèbes ainsi relevée de ses ruines, après 22 ans d'oubli, rouvrit son atelier monétaire. Mais la Cadmée continua à être occupée par une garnison macédonienne, sous Cassandre, et sous Démétrius Poliorcète jusqu'en 288,

1. Pausanias, III, 9, 8; Plut., *Lysandre*, 27.
2. *Oxyrhynchus Papiri*, V; Théopompe, XII, 34; cf. B. Head, *Hist. numor.*, p. 352.
3. *Bull. corr. hell.*, t. XX, 1896, p. 551; t. XXI, 1897, p. 577. Εὐφαρεο est le génitif béotien régulier de Εὔαρης. F. Lenormant, *La monn. dans l'antiquité*, t. III, p. 73.
4. *Oxyrhynchus Papiri*, V; Théopompe, XII, 13.
5. G. Hill, *Histor. greek Coins*, p. 71.

1. Voyez à ce sujet une inscription commentée par M. Holleaux, *Revue des Etudes grecques*, 1895, p. 7 et suiv.

époque où Démétrius donna à Thèbes la liberté, espérant par là rattacher les Béotiens à sa cause. Durant cette occupation macédonienne, l'atelier de Thèbes frappa des monnaies au nom et aux types d'Alexandre le Grand. Après 288, la Ligue béotienne étant reconstituée, Thèbes sa capitale, devait inaugurer l'émission des monnaies d'argent fédérales, à la légende ΒΟΙΩΤΩΝ, qui sont de poids attique et non plus éginétique comme autrefois, avant Alexandre.

§ III. — Acræphia.

Pour les monnaies de l'époque antérieure à 480, voyez notre Descr. hist., t. I, p. 947 à 950 et pl. XLI, fig. 16.

Après la retraite des Perses en 479, Acræphia (Kerditza) cessa de battre monnaie, la ville ayant eu à subir la vengeance des Athéniens pour s'être déclarée en faveur des Perses. Mais elle se releva dans la suite et put émettre, entre 456 et 446, c'est-à-dire après la bataille d'Œnophyta, dans les circonstances que nous avons indiquées plus haut (p. 213), les rares monnaies suivantes :

271. — Bouclier béotien, échancré sur les côtés.
℞. A—K. Canthare dionysiaque, au-dessus, une feuille de laurier. Carré creux.
Æ 20 ; statère égin., 11 gr. 69 (*L*) **Pl. CCII, fig. 11** [1] ; — autre, 12 gr. 15 [2].

272. — Demi-bouclier échancré. ℞. Le monogr. Ⱥ (= AK.). Carré creux.
Æ 7 ; hémi-obole égin., 0 gr. 49 (*L*) **Pl. CCII, fig. 12** [3].

273. — Demi-bouclier échancré. ℞. A, dans un carré creux.
Æ 7 ; trihémitartémorion égin., 0 gr. 33 (*B*) **Pl. CCII, fig. 13** [4].

274. — Bouclier béotien, échancré sur les côtés.
℞. AK—ꟽH. Canthare dionysiaque ; le tout dans une couronne d'olivier.
Æ 23 ; statère égin., 11 gr. 91 (*Boston*) **Pl. CCII, fig. 14** [5].

La forme AKPH(φιον) pour AKPAI(φιον) a son analogue dans ΘΕΒΗ(ον), sur une monnaie de Thèbes, pour ΘΕΒΑΙ(ον) [6]. Il n'y a pas d'autres monnaies d'Acræphia.

1. *Brit. Mus. Central Greece*, p. 44, n° 4, pl. VII, 3.
2. Imhoof-Blumer, *Num. Zeit.*, de Vienne, t. IX, 1877, p. 13, n° 39.
3. Cf. *Descr. hist.*, t. I, p. 980, n° 1329 (fig.).
4. Imhoof-Blumer, *Num. Zeit.*, de Vienne, t. IV, 1877, p. 13, n° 38.
5. K. Regling, *Die Griech. Münzen der Sammlung Warren*, p. 125, n° 768, pl. XVIII.
6. Voyez ci-dessus, notre n° 251.

§ IV. — Chéronée.

La petite ville de Chéronée (Χαιρώνεια) était située sur une colline, à une courte distance du cours du Céphise, non loin d'Orchomène dont elle dépendit longtemps, et de Daulis en Phocide. Elle passait pour avoir été fondée par le héros Chæron (Χαίρων), fils d'Apollon et la nymphe Théro [1]; mais elle est mentionnée dans l'histoire, pour la première fois, seulement en 447 av. J.-C., comme une des villes que se disputaient les Athéniens et les Thébains [2].

Elle avait été, jusqu'alors, gouvernée par le parti démocratique. Etant passée aux mains des oligarques soutenus par les Lacédémoniens, le général athénien Tolmidès marcha contre elle et réussit à s'en emparer; les Athéniens reprirent l'influence dans toute la contrée [3]. Ce fut pour peu de temps.

En 424, nous voyons une garnison lacédémonienne occuper Chéronée [4], les derniers événements de la guerre du Péloponnèse ne firent que consolider la situation des Lacédémoniens en Béotie.

Le traité négocié par Antalcidas avec les Perses, en 387, donna l'autonomie politique à Chéronée; elle en profita pour frapper les rares monnaies que nous allons décrire et dont l'émission fut de courte durée.

275. — Bouclier béotien échancré.
℞. XA|. Massue. Traces d'un carré creux.
Æ 14; hémi-drachme, 3 gr. 44 (*B*) **Pl. CCII, fig. 15** [5].

276. — Bouclier béotien échancré. ℞. XAIPΩNE· Massue.
Æ 18; (*B*) **Pl. CCII, fig. 16** [6].

Durant la Guerre sacrée, Chéronée fut vainement attaquée en 353 par Onomarque, le chef des Phocidiens; toutefois elle fut prise deux ans plus tard, en 351, par son fils Phalœcos [7].

Chéronée est surtout célèbre par la retentissante victoire de Philippe de Macédoine sur les Athéniens et les Thébains, en 338, et par celle de Sylla sur les généraux de Mithridate en 86 av. J.-C.

§ V. — Copæ.

Copæ (Κῶπαι), qui a donné son nom au lac Copaïs, à l'extrémité nord-est duquel elle était située, est déjà mentionnée dans Homère [8]. Mais à l'époque historique elle

1. Pausanias, IX, 40, 5.
2. Thucyd., I, 113; IV, 75, 89; Diod. Sic., XII, 6.
3. Thucyd., I, 113; Diod. Sic., XII, 6.
4. Thucyd., IV, 75, 89.
5. Prokesch-Osten, *Inedita* de 1854, pl. II, 49.
6. Prokesch-Osten, *Inedita* de 1854, pl. II, 50.
7. Diod. Sic., XVI, 33, 39.
8. Hom., *Iliade*, II, 502.

n'eut jamais une grande importance [1]. Elle frappa monnaie seulement de 387 à 374, en vertu du traité d'Antalcidas qui lui donna l'autonomie politique. Pausanias signale à Copæ les temples de Déméter, de Dionysos et de Sarapis. Sur les monnaies, le type du taureau cornupète symbolise le Céphise béotien dont les eaux alimentaient le lac Copaïs. A une courte distance à l'est de Copæ se trouvait le gouffre ou catavothre par lequel le Céphise se perd dans les entrailles de la terre pour ne déboucher que dans la mer d'Eubée [2].

277. — Bouclier béotien échancré.
℞. ΚΩΓΑΙΩΝ. Protomé de taureau cornupète, à droite. Champ concave.
Æ 11 ; obole égin., 0 gr. 70 (*P*) **Pl. CCII, fig. 17 ;** — autre, 0 gr. 75 (*L*) [3].

278. — Bouclier béotien échancré.
℞. Κ—Ω. Tête de taureau de face. Champ concave.
Æ 12 ; (*B*) **Pl. CCII, fig. 18** [4].

En 374, après la destruction de Platées, Copæ dut reconnaître l'hégémonie de Thèbes et fermer son atelier monétaire : il ne fut jamais rouvert.

§ VI. — Coronée.

Pour les monnaies de la période archaïque, voyez notre Descr. hist., t. I, p. 950 et pl. XLI, fig. 17.

Nous avons vu que les monnaies de cette ville (Κορώνεια), antérieures aux Guerres médiques, se distingue par la lettre ϙ (*koppa*) qui figure au revers. Après la longue interruption imposée au monnayage des villes béotiennes en 479, Coronée rouvrit son atelier en 456, à la suite de la bataille d'Œnophyta qui, replacant la Béotie sous le protectorat athénien, donnait en même temps l'autonomie à chaque ville ; ses monnaies portent désormais la légende Κορο(νέων), pour Κορωνέων ou Κορωναίων.

Groupe A. — *De 456 à 446 av. J.-C.*

279. — Bouclier béotien échancré.
℞. KORO. Tête de Gorgone de face, tirant la langue. Carré creux.
Æ 12 ; obole éginétique, 0 gr. 90 (*L*) **Pl. CCII, fig. 19** [5].

1. Thucydide, IV, 93.
2. Pausan., IX, 24, 1 ; Strabon, IX, 2, 18 et s. ; Pline, *Hist. nat.*, IV, 7, 12.
3. *Brit. Mus., Central Greece*, p. 45, nº 1 et pl. VII, 4.
4. Prokesch-Osten, *Inedita*, 1854, pl. II, 51.
5. *Br. Mus. Centr. Greece*, p. 46, nº 6, pl. VII, 6.

Les événements dont Coronée fut le théâtre en 447, suivis de la défaite et de la mort de l'athénien Tolmidès en 446, amenèrent le rétablissement du régime oligarchique. Coronée fut replacée sous l'hégémonie de Thèbes. Son atelier monétaire fut fermé; il ne devait être rouvert qu'à la suite du traité d'Antalcidas, en 387, qui conférait l'autonomie à toutes les villes grecques.

Groupe B. — *De 387 à 374 av. J.-C.*

280. — Bouclier béotien échancré.
℞. KORO. Tête de Gorgone de face, tirant la langue. Champ concave.
Æ 13; hémi-drachme égin., 2 gr. 95; 2 gr. 85 (*B*) **Pl. CCII, fig. 20** [1].

281. — Même droit.
℞. KOP. Tête de Gorgone, de face, tirant la langue. Champ concave.
Æ 11; obole égin., 1 gr. (*P*); 0 gr. 73 (*P*) **Pl. CCII, fig. 21**.

282. — Variétés, avec KO, et quelquefois sans légende. 0 gr. 80 à 0 gr. 68 (*P*) **Pl. CCII, fig. 22**; — autres (*L*, *B*) [2].

283. — Bouclier béotien échancré.
℞. O—Ϗ. Tête d'Athéna Itonienne, de trois quarts à droite, avec un casque à triple aigrette. Champ concave.
Æ 11; obole égin., 0 gr. 88 (*L*) **Pl. CCII, fig. 23** [3].

284. — Bouclier béotien échancré.
℞. O—K (?). Tête d'Athéna Itonienne, coiffée du casque athénien, à droite. Champ concave.
Æ 12; obole égin., 0 gr. 73 (*L*) **Pl. CCII, fig. 24** [4].

Athéna Itonienne (Ἰτωναία) possédait, à proximité de Coronée, un temple fameux qui joua un rôle fédéral et fut longtemps le lieu de réunion des Béotarques ou délégués du κοινὸν βοιωτῶν. On y célébrait périodiquement des fêtes et des jeux nationaux, les Παμβοιώτια, que mentionne Pausanias [5]. A cause de ce caractère fédéral d'Athéna Itonia, on a pensé que c'était le bouclier de cette déesse que les Béotiens avaient pris pour emblème national, d'où sa présence sur les monnaies de toutes les villes de

1. Imhoof-Blumer, *Num. Zeit.*, de Vienne, t. IX, p. 19, nº 56.
2. Imhoof-Blumer, p. 20, nº 57, pl. I, 57; *Brit. Mus. Central Greece*, p. 46, nº 9, pl. VII, 7, 8, 9.
3. *Br. Mus. Centr. Greece*, p. 47 nº 12, pl. VII, 10.
4. *Centr. Greece*, p. 47, nº 13 et pl. VII, 11.
5. Pausanias, IX, 34 : ἐς τὸν κοινὸν συνίασιν ἐνταῦθα οἱ βοιωτοὶ σύλλογον; cf. Thucydide, V, 38.

Béotie [1]. Quoi qu'il en soit, la tête de Gorgone qui figure au revers de plusieurs des pièces qui précèdent (nos 279 à 282) est bien celle qui ornait l'égide de la déesse. Pausanias nous en fournit la preuve en racontant l'anecdote suivante :

« On rapporte, dit-il, qu'une prêtresse de la déesse, nommée Iodamie, étant entrée, la nuit, dans le téménos sacré, Athéna elle-même lui apparut avec la tête de Gorgone fixée sur son chiton. Iodamie, à cette vue, glacée d'effroi fut changée en une statue de pierre ; de là vient que la femme qui allume chaque jour le feu sur l'autel de Iodamie, dit trois fois, en dialecte béotien, que Iodamie vit toujours et demande du feu » [2].

Après avoir duré seulement treize ans, le monnayage de Coronée fut supprimé en 374, lorsque la ville fut replacée sous l'hégémonie de Thèbes qui émit les monnaies fédérales (ἀργύριον συμμαχικόν) décrites plus haut (ci-dessus, p. 250).

Lors de la Guerre sacrée entre les Delphiens et les Phocidiens (355-346 av. J.-C.) Coronée fut prise par ces derniers. Plus tard, Philippe de Macédoine rendit Coronée aux Thébains. Mais dans toutes ces conjonctures, Coronée ne jouissant pas de l'autonomie politique, ne battit point monnaie. Ce fut seulement après la ruine de Thèbes par Alexandre, en 335, que plusieurs villes béotiennes, au nombre desquelles Coronée, purent émettre de nouvelles espèces. Il y en a en argent, d'un caractère fédéral, à Thespies ; parallèlement, dans chacune des villes de la nouvelle ligue, il y a des drachmes de bronze d'un type uniforme. Les rares bronzes de Coronée émis dans ces circonstances répondent à la description suivante :

Groupe C. — *Après 338 av. J.-C.*

285. — Bouclier béotien. ℞. KOP, dans un champ concave. Æ 22; (*Earle Fox*) **Pl. CCII, fig. 25** [3].

Il n'y a plus de monnaie de Coronée dans la suite des temps.

§ VII. — **Dionysias** ou **Delion** (ΔΙ)

Les monnaies qui suivent font partie du groupe des pièces frappées dans diverses villes de la Béotie, à la suite de la bataille d'Œnophyta en 456 av. J.-C. On trouve dans ce groupe, respectivement, les initiales des ateliers d'émission : Thèbes, Acræphia, Coronée, Haliarte, Tanagre, et deux villes incertaines, l'une désignée seulement par ses initiales Λ-Ω, et l'autre, par les lettres Δ-Ι, placées de chaque côté du type du revers. La comparaison des pièces décrites ci-après avec celles des villes que nous venons d'énumérer, permet d'affirmer qu'il s'agit bien d'un nom de ville et non point

1. Voyez notre *Descr. hist.*, t. I, p. 937.
2. Pausanias, IX, 34.
3. Earle Fox, *Num. Chron.*, 1898, pl. XIX, 5.

d'un nom de magistrat [1]. Mais quelle est cette ville béotienne dont le nom commence par ΔΙ ou même par ΙΔ? On a supposé une localité comme *Dionysias*, que ne mentionne aucun auteur.

Sur la côte de Béotie qui regarde l'Eubée, non loin d'Aulis, il y avait une petite ville célèbre par un sanctuaire d'Apollon Délien et qu'on appelait Délion (Δήλιον). Fondée vraisemblablement par des Ioniens de Délos, elle fut plus tard englobée dans le territoire de Thèbes, puis dans celui de Tanagre. Les Athéniens y furent battus par les Thébains en 424 av. J.-C. [2].

Aujourd'hui, Délion s'appelle *Dilesi*. Peut-on admettre dès l'antiquité une particularité dialectale qui aurait donné la forme Δίλιον pour Δήλιον? [3]. Ce n'est qu'à cette condition qu'il serait possible d'attribuer les pièces suivantes à Délion; elles ont été frappées entre 456 et 446 av. J.-C.

286. — Bouclier béotien.
℞. Δ-Ι. Amphore à anses surélevées (*diota*). Carré creux.
Æ 22; stat. égin., 12 gr. 07 [4].

287. — Bouclier béotien.
℞. Δ—Ι. Amphore à anses surélevées. Carré creux.
Æ 19; dr. égin., 5 gr. 89 (*P*) **Pl. CCII, fig. 26**; — 5 gr. 86 (*L*); 5 gr. 40 [5].

288. — Variété; sur l'épisème du bouclier, un caducée. 5 gr. 87 (*L*) [6].

289. — Bouclier béotien. ℞. Δ—Ι. Même amphore.
Æ 15; triobole éginétique, 2 gr. 78 (*P*) **Pl. CCII, fig. 27**.

290. — Variété; au-dessus de l'amphore, un globule. 2 gr. 87 (*P*) **Pl. CCII, fig. 28**; — 2 gr. 85 (*L*) [7].

291. — Bouclier béotien. ℞. Δ—Ι. Canthare dionysiaque. Carré creux.
Æ 5; tartémorion égin., 0 gr. 24 (*L*) **Pl. CCII, fig. 29** [8].

1. Imhoof-Blumer, *Num. Zeit.*, t. III, p. 327.
2. E. Curtius, *Hist. grecq.*, t. III, p. 162.
3. Voyez les conjectures de Leake, Imhoof et d'autres, dans la *Num. Zeit.*, t. III, p. 327 et suiv. et t. IX, p. 16.
4. Imhoof-Blumer, *Num. Zeit.*, t. III, p. 326, n° 9.
5. *Br. Mus. Central Greece*, p. 34, n° 24, pl. V, 8; Imhoof-Blumer, *Num. Zeit.*, t. III, p. 326, n° 10.
6. *Centr. Greece*, p. 34, n° 23; Imhoof-Blumer, *Num. Zeit.*, t. IX, p. 15, n° 40.
7. *Centr. Greece*, p. 35, n° 25, pl. V, 9.
8. Imhoof-Blumer, *Num. Zeit.*, t. IX, p. 15, n° 41.

§ VIII. — **Haliarte** (*Hariarte*)

Pour les monnaies de la période archaïque, voyez notre Descr. hist., t. I, p. 951 à 955 et Pl. XLI, fig. 18 et 19.

Haliartos ou *Hariartos* ayant été détruite par les Perses en 480, demeura un certain temps déserte. Bien que rebatie après la retraite de Xerxès, son atelier ne fut pas rouvert avant la bataille d'Œnophyta en 456, qui inaugure l'autonomie, sans lien fédéral, de toutes les villes de Béotie. L'intervention des Athéniens et l'établissement du régime démocratique, dans les circonstances que nous avons relatées, permirent à Haliarte, comme aux autres villes, de rouvrir son atelier. Les monnaies qu'elle émit de 456 à 446, n'ont plus la lettre Ⱨ (*hêta*) comme aspirée, initiale du nom de la ville, qui figure sur les monnaies de la période archaïque. Elles se distinguent par la légende ARI, initiales de Ἀρίαρτος, forme nominale qui est constante sur les monnaies, tandis que la littérature donne le plus ordinairement Ἁλίαρτος.

Groupe A. — *Monnaies frappées de 456 à 446 av. J.-C.*

292. — Bouclier béotien échancré, le marli orné de points.
℞. IRA. Amphore, la panse ceinte d'une couronne de lierre. Carré creux.
Æ. 19; stat. égin., 12 gr. 20 (*L*) **Pl. CCII, fig. 30** [1].

293. — Bouclier béotien. ℞. AR. Amphore. Carré creux.
Æ 15; triobole égin., 2 gr. 58 (*B*) **Pl. CCII, fig. 31** [2].

294. — Bouclier béotien. ℞. Ⱨ—A. Canthare. Carré creux.
Æ 10; obole égin., 1 gr. 11 (*B*) **Pl. CCII, fig. 32** [3].

295. — Même bouclier. ℞. A. Canthare. Carré creux.
Æ 5; tétartémorion égin., 0 gr. 22 (*B*) [4].

En 446, le monnayage autonome d'Haliarte cesse par suite de la prépondérance de Thèbes qui s'arroge avec le rang de métropole, le monopole du monnayage. Ce fut seulement soixante ans plus tard, en 387, que le traité d'Antalcidas rendit à Haliarte comme aux autres villes grecques, l'autonomie politique. Haliarte remit en activité son atelier pour frapper les pièces suivantes :

1. *Central Greece*, p. 49, n° 11, pl. VII, 15.
2. Imhoof-Blumer, *Num. Zeit.*, t. III, p. 335, 20.
3. Imhoof-Blumer, *Num. Zeit.*, t. III, p. 335, n° 21; t. IX, p. 18, n° 49 (fig.).
4. Imhoof-Blumer, *op. cit.*, t. III, p. 335, n° 22; t. IX, p. 18, n° 50.

Groupe B. — *Monnaies frappées de 387 à 374 av. J.-C.*

296. — Bouclier béotien échancré, l'épisème orné d'un trident.

℞. ΑRIARTIOS. Poseidon Onchestios nu, s'avançant à droite, la main gauche levée et brandissant son trident de la main droite levée.

Æ 22 ; stat. égin., 11 gr. 94 (*L*) **Pl. CCII, fig. 33**; — autre, 11 gr. 81 (*B*) [1].

297. — Demi-bouclier béotien. ℞. AR. Trident, les pointes en bas.

Æ 9 ; hémi-obole égin., 0 gr. 41 (*P*) **Pl. CCII, fig. 34**; — autre, 0 g,. 48 [2].

La légende Ἀριάρτιος doit s'interpréter Ἀριάρτιος στατήρ, comme on a, à Thèbes, Θηβαῖος (στατήρ).

Poseidon Onchestios, vieille divinité dont le sanctuaire se trouvait au bourg d'Onchestos, sur le territoire d'Haliarte, était le dieu des catavothres et des eaux souterraines ; on le retrouve sur les monnaies de Tanagre et dans différentes villes de Thessalie et d'Arcadie, où on le désigne plutôt sous le nom de Poseidon Hippios, parce que son principal symbole est le cheval qui s'élance impétueusement comme une source qui jaillit violemment et abondamment de la fente d'un rocher [3].

Dans l'Iliade (II, 506), Homère après avoir cité Haliarte qu'il qualifie de verdoyante, parle des forêts d'Onchestos consacrées à Poseidon C'est dans le sanctuaire d'Onchestos que se réunissait, dans les temps les plus anciens, le conseil amphictionique des Béotiens : « Onchestos, dit Strabon [4], où siégea longtemps le conseil amphictionique, occupe dans l'Haliartie, à proximité du lac Copaïs et de la plaine Ténérique, le haut d'un plateau complètement nu ; l'enceinte de son Poseidion elle-même, ne contient pas un arbre ». Mais il y avait, à proximité, un bois sacré, comme au temps d'Homère.

Pausanias nous apprend que le bourg d'Onchestos tirait son nom de Onchestos, fils de Poseidon, et il ajoute : « On y voit encore à présent le temple et la statue de Poseidon Onchestios et le bois dont parle Homère [5] ». Il est probable que le type du statère n° 296, reproduit l'image de cette statue de Poseidon Onchestios, représenté dans l'attitude que prennent encore aujourd'hui les pêcheurs grecs lorsqu'ils pêchent au trident.

Le précédent groupe monétaire d'Haliarte s'arrête en 374, lorsqu'à la suite des exploits de Pélopidas et la destruction de Platées, toutes les villes de Béotie, à l'exception d'Orchomène, durent s'incliner devant la

1. *Central Greece*, p. 49, n° 12, pl. VII, 16 ; Imhoof-Blumer, *Num. Zeit.*, t. III, p. 335, n° 19, pl. IX, 3. Il existe des statères faux très habilement exécutés, à la légende ARIARTION. Voir Imhoof-Blumer, *Num. Zeit.*, t. III, p. 340.

2. Worth, *Num. Chron.*, 1902, p. 321, pl. XV, 9; B. Head, *Hist. num.*, 2e éd., p. 345.

3. Voyez notre *Descr. hist.*, t. I, p. 867 et 1007.

4. Strabon, IX, 2, 33.

5. Pausan., IX, 26, 5.

puissance de Thèbes qui restaura à son profit le κοινὸν τῶν Βοιωτῶν [1].

L'atelier d'Haliarte fut rouvert lorsque Philippe de Macédoine, après sa victoire de Chéronée en 338, anéantissant la puissance thébaine, permit aux villes béotiennes de reconstituer une confédération sur la base de l'autonomie politique de chacune des villes associées. Des monnaies d'argent au nom des Béotiens *in genere* furent frappées à Thespies ; les autres villes, dont Haliarte, émirent des bronzes qui ont, au droit, le bouclier fédéral, et au revers le nom de chacune d'elles.

Groupe C. — *Monnaies frappées après 338 av. J.-C.*

298. Bouclier béotien échancré. ℞. API en grandes lettres dans le champ. Æ 24 ; (*L*) **Pl. CCII, fig. 35** [2].

299. — Variété, avec AAI [3].

Nous avons dit que ce monnayage de 338 ne se prolongea que peu d'années. L'atelier d'Haliarte, comme celui de Coronée, ne fut jamais rouvert dans la suite.

§ IX. — Lébadée.

Lébadée (Λεβάδεια, Λεβαδία ; ethnique, Λεβαδεύς), au nord de l'Hélicon, et à proximité de la frontière de la Phocide, dominant la plaine qui s'étend à l'ouest du lac Copaïs et à travers laquelle serpente l'Hercyna : c'est aujourd'hui Livahdia. Elle était célèbre dès les temps mythiques par son antre et son oracle de Trophonios, qui fut consulté, notamment par Crésus et par Mardonius [4]. Une statue du devin, exécutée par Praxitèle, se voyait dans la grotte, encore au temps de Pausanias [5].

Lébadée ne jouissait pas de l'autonomie politique avant que le traité d'Antalcidas, en 387, vint la lui donner ; aussi est-ce seulement à partir de cette date jusqu'à la destruction de Platées en 374, qu'elle frappe monnaie, et même encore bien timidement, ainsi qu'on va le constater, avec le type du foudre, qui figure aussi à Mycalessos.

Groupe A. — *Monnaies frappées de 387 à 374 av. J.-C.*

300. — Bouclier béotien échancré. ℞. ΛEBA. Foudre. Æ 16 ; diobole éginétique (*B*) **Pl. CCIII, fig. 1** [6].

1. E. Curtius, *Hist. grecq.*, t. IV, p. 367.
2. *Central Greece*, p. 49, n° 13 et pl. VII, 17 ; Imhoof-Blumer, *Num. Zeit.*, t. III, p. 336, n° 23.
3. *Num. Chron.*, 1898, p. 288.
4. Hérodote, I, 46 ; VIII, 134.
5. Pausanias, IX, 39, 4.
6. Prokesch-Osten, dans l'*Archaeol. Zeitung*, 1848, pl. XVIII, 6 ; *Inedita* de 1854, pl. II, 54 ; Imhoof-Blumer, *Num. Zeit.*, t. III, p. 358.

Ce monnayage cessa peu d'années après la révolution qui suivit le coup de main de Pélopidas, en 379, lorsque Thèbes s'imposa à toutes les villes de Béotie comme capitale de la Ligue nationale.

Groupe B. — *Monnaies frappées après 338 av. J.-C.*

301. — Bouclier béotien échancré.

℞. ΛΕΒ, en grandes lettres dans le champ. Æ 20 [1].

Ce bronze rentre dans le groupe des monnaies qui furent frappées dans différentes villes de Béotie, après que Philippe eut vaincu les Thébains et les Athéniens à Chéronée en 338 av. J.-C.

§ X. — Larymna (ΛΩ).

Ce que nous avons dit de la ville incertaine dont le nom commence par Δ-Ι, s'applique également à celle dont les initiales sont Λ-Ω. La pièce qui suit se place à la même époque, c'est-à-dire après la bataille d'Œnophyta en 456. Les lettres ΛΩ, comparées aux initiales qu'on lit sur les monnaies des autres villes béotiennes à l'époque contemporaine, semblent ne pouvoir désigner autre chose qu'un nom de ville [2]. Mais nous ne connaissons aucune localité de la Béotie dans l'antiquité, à laquelle ces initiales puissent convenir. On ne peut songer à Λῶς, îlot de la côte thessalienne. Mais il y a en Béotie une ville de Λάρυμνα, citée par divers auteurs anciens [3]. Larymna était située sur la côte, non loin d'Anthédon, à l'embouchure du Céphise. Il est vraisemblable que le nom de cette ville a eu aussi la forme *Lorymna* (Λώρυμνα). Remarquons qu'il existait en Carie une ville appelée indifféremment par les auteurs de l'antiquité, Λάρυμα ou Λώρυμα : il n'est donc pas déraisonnable d'admettre aussi, par analogie, une double forme Λάρυμνα et Λώρυμνα pour la ville béotienne.

302. — Bouclier béotien.

℞. Λ — Ω. Amphore à anses surélevées (*diota*). Carré creux.

Æ 14 ; triobole, 2 gr. 60 (*P*) **Pl. CCIII, fig. 2** ; — autres, 2 gr. 30 (*L*) [4] ; 2 gr. 54 ; 2 gr. 36 ; 2 gr. 18 [5].

1. *Num. Chron.*, t. I, 1839, p. 248 ; B. Head, *Hist. Num.*, 2e éd., p. 346.
2. Imhoof-Blumer, *Num. Zeit.*, t. IX, p. 20.
3. Entre autres : Plutarque, *Sylla*, 26 ; Strabon, IX, 2, 13 ; Pausanias, IX, 23, 7 ; Pomp. Mela, 2 3.
4. *Central Greece, Bœotia*, p. 35, nº 28.
5. Imhoof-Blumer, *Num. Zeit.*, t. IX, p. 20.

§ XI. — Mycalessos.

Pour les monnaies de l'époque archaïque, voyez notre Description historique, t. I, p. 955 et pl. XLI, fig. 24.

Après avoir frappé monnaie jusqu'à l'invasion des Perses en 480, Mycalessos dut fermer son atelier pour ne le rouvrir qu'en vertu du traité d'Antalcidas, en 387. Dans ce long intervalle de silence, Mycalessos n'est guère mentionnée dans l'histoire qu'à l'occasion du massacre de ses habitants en 413 av. J.-C. Les égorgeurs étaient des mercenaires thraces qu'au début de la guerre du Peloponnèse Athènes avait pris à sa solde [1]. Elle se repeupla, mais ne fut jamais de grande importance, en dépit de son admirable position topographique, qui domine la petite plaine d'Aulis, sur la route de Thèbes à Chalcis, en Eubée. Son vieux temple de Déméter Mycalessia était célèbre et fréquenté même encore au temps de Pausanias.

Monnaies frappées de 387 à 374 av. J.-C.

303. — Bouclier béotien échancré.
℞. M — Y. Foudre. Champ concave.
Æ 11; obole éginétique, 0 gr. 84 (*P*) **Pl. CCIII, fig. 3** ; — autre, 0 gr. 84 (*L*) [2].

304. — Variété, avec Y — M.
Æ 11; obole, 0 gr. 81 (*B*) [3].

305. — Même descr., avec M — Y.
Æ 5; tartémorion égin., 0 gr. 18 (*B*) [4].

306. — Bouclier béotien. ℞. Canthare; au-dessus, M. Carré creux.
Æ 5; tartémorion, 0 gr. 15 (*B*) [5].

307. — Bouclier béotien échancré.
℞. Grappe de raisin; au-dessus, M. Carré creux. Hémiobole ? [6].

Obligée de reconnaître l'hégémonie thébaine comme les autres villes de Béotie, en 374, Mycalessos cessa son monnayage pour toujours.

1. Thucyd., VII, 29; Pausanias, I, 23, 3.
2. *Brit. Mus., Central Greece*, p. 51, nos 1 et 2 et pl. VIII, 1; Imhoof-Blumer, *Num. Zeit.*, t. III, p. 358, no 28.
3. Imhoof-Blumer, *loc. cit.*, p. 358, no 29.
4. Imhoof-Blumer, *loc. cit.*, p. 359, no 30.
5. Imhoof-Blumer, *Num. Zeit.*, t. IX, p. 22, no 64.
6. B. Head, *Hist. Num.*, 2e éd., p. 346.

§ XII. — Orchomène (*Erchomène*).

Pour les monnaies de l'époque archaïque, vogez notre Description historique, t. I, p. 958 à 962 et pl. XLI, fig. 20 à 23.

Nous avons exposé les raisons ethniques qui firent, durant des siècles, de la vieille ville d'Orchomène la Minyenne (Ὀρχομενός ou Ἐρχομενός), la rivale de Thèbes. Dès ses plus anciennes monnaies qui remontent à la première moitié du VIe siècle, Orchomène marque sa séparation d'avec les autres villes de Béotie en ce qu'au lieu d'avoir pour emblème ordinaire le bouclier échancré, symbole de la nationalité béotienne, elle adopte le grain de blé germé; ce type, emblème de la fertilité de la plaine orchoménienne avait, en même temps, un caractère religieux[1]; aussi, nous allons le retrouver persistant sur les monnaies orchoméniennes du Ve siècle. Une autre particularité de la série monétaire d'Orchomène réside dans le revers : un carré creux partagé en cinq compartiments, identique au carré creux des monnaies d'Egine à la tortue. A l'origine, l'adoption de ce revers à Orchomène paraît s'expliquer par ce fait que cette ville de Béotie, en dépit de son éloignement, faisait partie de la fédération éginéenne dont le centre religieux était à Calaurie, au temps de Phidon, le créateur de la monnaie à la tortue[2]. Le carré creux éginéen persiste, comme le grain de blé, sur les monnaies d'Orchomène au Ve siècle.

Orchomène, comme Thèbes, fit bon accueil aux Perses de Xerxès en 480[3]; aussi, après la retraite de ceux-ci, dut-elle subir, avec les autres villes qui avaient favorisé l'invasion asiatique, le poids de la vengeance des Athéniens. Elle cessa de battre monnaie.

Lorsqu'en 458, les Eginètes entreprirent de lutter contre Athènes pour la sauvegarde de leur indépendance menacée, les Orchoméniens firent comme les autres Béotiens et armèrent pour les secourir. Alors, furent frappées à Orchomène les monnaies suivantes qui ont le carré creux éginéen comme les pièces de la série primitive orchoménienne. Ce carré creux témoignait des liens traditionnels qui unissaient les Orchoméniens aux Eginètes. Dans les mêmes circonstances, Thèbes fit frapper des pièces qui attestent son alliance avec Corinthe[4]. Nous savons que cette prise d'armes, mal concertée, aboutit en 456, à la bataille d'Œnophyta, qui mit pour un temps toute la Béotie à la discrétion des Athéniens. L'atelier monétaire d'Orchomène fut, dès lors, fermé pour une longue période.

1. *Descr. hist.*, t. I, p. 961.
2. Voyez notre *Descr. hist.*, t. I, p. 961-962; cf. E. Curtius, dans l'*Hermès*, t. X, p. 385; B. Head, *Hist. numor.*, p. 346.
3. Hérod., VIII, 34.
4. Ci-dessus, p. 219, n° 205.

Groupe A. — *Monnaies frappées vers 458-456 av. J.-C.*

308. — Ε—Ρ. Grain de blé germé.
℞. Carré creux éginéen partagé en cinq compartiments irréguliers par des lignes en relief, ⊟.
Æ 12 ; obole éginétique, 0 gr. 81 (*L*) **Pl. CCIII, fig. 4** [1].

309. — Ε—Ρ. Trois grains de blé germé, côte à côte.
℞. Carré creux éginéen, comme ci-dessus.
Æ 8 ; tritémorion égin., 0 gr. 65 (*L*) **Pl. CCIII, fig. 5** [2].

310. — Ɛ—Ρ (Eρχ.). Grain de blé germé.
℞. Carré creux éginéen, comme ci-dessus.
Æ 6 ; tartémorion égin., 0 gr. 22 (*L*) **Pl. CCIII, fig. 6** [3].

311. — Sans lég. Demi-grain de blé germé.
℞. Carré creux partagé en quatre petits compartiments.
Æ 5 ; trihémitartémorion égin., 0 gr. 35 (*B*) **Pl. CCIII, fig. 7** [4].

312. — Sans lég. Grain de blé germé.
℞. Carré creux partagé en quatre compartiments.
Æ 3 ; tartémorion égin., 0 gr. 26 (*B*) **Pl. CCIII, fig. 8** [5].

Groupe B. — *Monnaies frappées de 387 à 371 av. J.-C.*

Le monnayage d'Orchomène fut suspendu en 456, tandis que celui des autres villes de Béotie s'organisait au contraire sous le contrôle des gouvernements démocratiques institués avec l'appui des Athéniens. Durant la seconde moitié du ve siècle, l'histoire d'Orchomène demeure obscure et effacée. En 395, lorsque la guerre éclate entre Sparte et Thèbes, soutenue, cette fois, par Athènes, et que Lysandre envahit la Béotie, les Orchoméniens prennent parti pour les Lacédémoniens et les aident au siège d'Haliarte [6].

L'année suivante, en 394, au moment où se forme contre Sparte la nouvelle ligue attico-thébaine, nous voyons les Béotiens

1. *Brit. Mus. Central Greece*, p. 53, n°s 16 et 17, pl. VIII, 5.
2. *Central Greece*, p. 53, n° 18, pl. VIII, 6.
3. *Central Greece*, p. 54, n° 19, pl. VIII, 7.
4. Imhoof-Blumer, *Num. Zeit.*, III, p. 362, n° 32.
5. Imhoof-Blumer, *loc. cit.*, n° 33.
6. Plut., *Lysandre*, 28 ; Diod. Sic., XIV, 81 ; Xenoph., *Hellen.*, III, 5, 6 ; Corn. Nepos, *Lys.*, 3.

dans le parti de Thèbes et d'Athènes, sauf les Orchoméniens qui restent attachés aux Lacédémoniens. A la bataille de Coronée, ils figurent dans les rangs de l'armée d'Agésilas qui les oppose directement, sur le champ de bataille, aux Thébains leurs ennemis héréditaires [1].

L'objectif des Lacédémoniens était, effectivement, conforme aux vœux des Orchoméniens, puisqu'il s'agissait avant tout d'enlever à Thèbes l'hégémonie sur les autres villes de la Béotie. Ce but fut atteint et consacré par la Paix d'Antalcidas en 387. Thèbes fut alors obligée de reconnaître l'indépendance d'Orchomène et des autres villes de la Béotie qui recommencèrent à battre monnaie à partir de 387. Cependant, comme Orchomène s'était insurgée contre l'hégémonie de Thèbes dès 395, ainsi que nous venons de le raconter, il se peut qu'elle ait rouvert son atelier propre à partir de cette date qui serait, dans ce cas, le point de départ chronologique des monnaies qui suivent et qui introduisent, pour la première fois à Orchomène, le bouclier national béotien.

313. — Bouclier béotien.

℞. EPXO. Cheval bridé, au galop à droite, sa longe traînante; dessous, le nom de magistrat EYΔΩPO; au dessus, un épi de blé.

Æ 24; stat. égin., 12 gr. 15 (*Jameson*) **Pl. CCIII, fig. 9** [2].

313 *bis*. — Bouclier béotien.

℞. EPX. Cheval bridé, au galop à droite, sa longe traînante; au dessus, un grain de blé et le nom de magistrat EYΔOPO (pour Εὔδωρο, génitif).

Æ 24; stat. eginét., 11 gr. 80 (*L*) **Pl. CCIII, fig. 10** [3].

314. — Bouclier béotien échancré.

℞. EPX dans une couronne formée de deux épis de blé sur leur tige feuillue.

Æ 13; hémi-drachme (*P*) **Pl. CCIII, fig. 11**; autre, 2 gr. 48 (*L*) [4].

315. — Bouclier béotien échancré.

℞. EP—XO. Amphore à deux anses surélevées (*diota*), la panse cannelée dans sa partie supérieure; dans le champ à dr., un épi.

Æ 23; stat. égin., 12 gr. 16 (*L*) **Pl. CCIII, fig. 12** [5].

316. — Variétés, avec le nom Εὔδωρος (génitif béotien Εὔδωρο ou Εὔδορο avec *omicron* long), qui se présente sous les formes suivantes :

1. Xénoph., *Hellen.*, IV, 3, 15; Plut. *Agésil.*, 2, 9.
2. *Catal. Jameson*, n° 1155.
3. *Brit. Mus.*, *Central Greece*, p. 54, n° 20, pl. VIII, 8.
4. *Central Greece*, p. 54, n° 21, pl. VIII, 9.
5. *Central Greece*, p. 54, n° 22, pl. VIII, 10.

EYΔO — 11 gr. 80 (*L*) **Pl. CCIII, fig. 13** [1].
EYΔ — 10 gr. 82 (*B*) [2].
EYÞO ; à gauche de l'amphore, un épi — 11 gr. 65 (*P*) **Pl. CCIII, fig. 14.**
EY ; au droit, sur le bouclier, un épi (*L*) **Pl. CCIII, fig. 15** ; — autres, 11 gr. 82 (*H*) ; 12 gr. 15 (*P*) [3].

317. — EP. Trois grains de blé germé, côte à côte.
℞. Cheval galopant à droite ou à gauche.
Æ 13; triob. égin., 2 gr. 60 (*P*) **Pl. CCIII fig. 16** ; — autre, 2 gr. 27 (*L*) [4].

318. — Variétés, avec ꟻƎ ou ER. Parfois, au droit, ER, et au revers, ER (*L*) **Pl. CCIII, fig. 17 et 18** [5].

319. — Demi-grain de blé germé ; dans le champ à g., feuille de lierre.
℞. E—R. Epi de blé.
Æ 8 ; hémiobole égin., 0 gr. 43 (*L*) **Pl. CCIII, fig. 19** [6].

320. — Variété, avec ꟻ—Ǝ — 0 gr. 38 (*L*) [7].

321. — Variété, avec ꟼ—O — 0 gr. 32 (*L*) [8].

322. — Variété avec E—R, et l'épi de blé la tête en bas. 0 gr. 45 (*B*) **Pl. CCIII, fig. 20** [9].

323. — ꟻ—Ǝ. Grain de blé germé.
℞. E—R. Epi de blé.
Æ 6; tartémorion égin., 0 gr. 25 (*L*) **Pl. CCIII, fig. 21** [10].

324. — Roue à quatre rais.
℞. Trois grains de blé germé ; au dessous, ER.
Æ 9 ; tritémorion égin., 0 gr. 67 (*B*) **Pl. CCIII, fig. 22** [11].

1. *Central Greece*, p. 54, n° 23, pl. VIII, 11.
2. Imhoof-Blumer, *Num. Zeit.*, t. IX, p. 25, n° 83, pl. I, 83.
3. *Central Greece*, *loc. cit.*, n° 24, pl. VIII, 12; Macdonald, *Hunt. Coll.*, t. II, p. 38, n° 1; autres ex. dans Imhoof-Blumer, *Num. Zeit.*, t. III, p. 365.
4. *Central Greece*, n°s 25 et 26, pl. VIII, 13.
5. *Op. cit.*, n°s 27 à 29.
6. *Op. cit.*, p. 55, n°s 30 et 31, pl. VIII, 14.
7. *Op. cit.*, p. 55, n° 32.
8. *Central Greece*, p. 55, n° 33.
9. Imhoof-Blumer, *Num. Zeit.*, de Vienne, t. III, p. 362, n° 34, pl. IX, 6.
10. *Central Greece*, p. 55, n° 35, pl. VIII, 15. — Les monnaies d'Orchomène de Béotie à la légende ER avec ses variétés, ont parfois été classées, mais à tort, à Hermione ou à Orchomène d'Arcadie.
11. Imhoof-Blumer, *Num. Zeit.*, t. III, p. 364, n° 44, pl. IX, 8.

325. — Trois grains de blé germé ; au dessous, ER.
℞. Couronne formée de deux tiges de blé.
Æ 9 ; hémi-obole égin., 0 gr. 58 (*M*) **Pl. CCIII, fig. 23.**

326. — Bouclier béotien échancré, l'épisème orné d'un épi de blé.
℞. EPXO, les lettres placées entre les huit rayons d'une étoile.
Æ 14 ; (*P*) **Pl. CCIII, fig. 24** ; — autres (*L*, *B*) [1].

Le magistrat Εὔδωρος était vraisemblablement un archonte ou un polémarque d'Orchomène, dont l'histoire n'a pas gardé le souvenir.

Ce monnayage local atteste l'indépendance orchoménienne et proclame la dissidence politique de la ville ; inauguré, comme nous l'avons dit, soit dès 395, soit après le traité d'Antalcidas en 387, il dura jusqu'en 371 av. J.-C. Trois ans auparavant, en 374, la destruction de Platées avait donné à Thèbes, comme capitale de la Ligue béotienne, la possibilité de faire fermer les ateliers de toutes les villes, sauf Orchomène qui, soutenue par les Lacédémoniens, résista et maintint son autonomie. La victoire d'Epaminondas à Leuctres, en 371, la contraignit à reconnaître elle-même l'hégémonie de sa rivale. Orchomène se trouva à la merci des Thébains qui voulurent la détruire. Epaminondas, toutefois, fit entendre des paroles de clémence et engagea les Thébains à admettre Orchomène comme membre de la confédération béotienne [2] ; elle cessa de battre monnaie.

Les Thébains avaient ainsi paru acquiescer au conseil de modération d'Epaminondas. Mais quelque temps après, en 368, mettant à profit l'absence d'Epaminondas qui se trouvait en Thessalie, ils résolurent d'assouvir leur vengeance. Le prétexte fut que 300 jeunes gens d'Orchomène trempèrent dans une conspiration avec quelques Thébains exilés, pour renverser la constitution démocratique de Thèbes. Orchomène fut brûlée, ses habitants en partie massacrés, le reste emmené en captivité [3].

Orchomène demeura longtemps un champ de ruines. Pourtant, elle fut rebâtie durant la Guerre sacrée, lorsque les Phocidiens tentèrent de chasser les Thébains du nord de la Béotie. A la fin de la guerre, en 346, Orchomène fut donnée par Philippe de Macédoine, aux Thébains, comme une proie à dépecer de nouveau : ce qui fut fait avec un acharnement inouï. Pourtant, cette fois encore, Orchomène se releva de ses cendres. Après la défaite des Thébains et des Athéniens à la bataille de Cheronée en 338, Orchomène fut rebâtie sur l'ordre de Philippe lui-même [4] ; plus tard, elle jouit aussi de la faveur d'Alexandre [5].

Ce fut dans cette nouvelle période de son histoire tourmentée qu'Orchomène émit quelques bronzes (ci-après, n° 327), comme d'autres villes membres de la nouvelle confédération béotienne [6].

1. *Central Greece*, p. 56, nos 36 et 37 et pl. VIII, 16 ; Imhoof-Blumer, *Num. Zeit.*, t.III, p. 369, n° 54.
2. Diod. Sic., XV, 57.
3. Diod. Sic., XV, 79 ; Pausan., IX, 15, 3.
4. Pausanias, IV, 27, 10 ; IX, 37, 8.
6. Arrien, *Anab.*, I, 9.
5. C'est plutôt, croyons-nous, à Thespies qu'à Orchomène qu'ont été frappées les monnaies d'ar-

Groupe C. — *Monnaies frappées après 338 av. J.-C.*

327. — Bouclier béotien échancré.
℞. OPX, en grandes lettres occupant tout le champ.
Æ 23; (*L*) **Pl. CCIII, fig. 25** [1].

Ce monnayage dura seulement quelques années; il disparut devant la monnaie d'Alexandre le Grand. L'atelier d'Orchomène de Béotie ne devait être rouvert qu'après le milieu du IIe siècle qui précède notre ère.

Les petites pièces orchoméniennes des Ve et IVe siècles, que nous avons décrites plus haut et qui comprennent l'obole et ses divisions, furent frappées en grande abondance et elles étaient très répandues dans l'antiquité. Demeurées longtemps dans la circulation commerciale de la Grèce centrale, elles se trouvent mentionnées encore en 279 av. J.-C. dans les comptes du temple de Délos, sous la dénomination de Ὀρχομένιοι ὀβολοί, ἡμιοβελιοι, ou sous le terme générique de Ὀρχομένιον νομίσμα, *argent orchoménien* [2].

§ III. — Pharæ.

Pour les monnaies de la période archaïque, voyez notre Descr. hist., t. I, p. 962 et pl. XLI, fig. 25 et 26.

Comme plusieurs autres villes de Béotie, Pharæ demeura sans monnayage autonome depuis la bataille de Platées en 479, jusqu'à la paix d'Antalcidas, en 387. A cette date, elle rouvrit son atelier pour émettre les petites pièces dont la description suit :

Monnaies frappées de 387 à 374.

328. — Bouclier béotien. ℞. Φ - A. Amphore; champ concave.
Æ 11; obole égin., 0 gr. 85 (*P*) **Pl. CCIII, fig. 26**; — autre, 0 gr. 79 (*L*) [3].

gent du κοινὸν βοιωτῶν reconstitué à cette époque. B. Head, *Catal. Central Greece*, Introd., p. XLII-XLIII. Cf. ci-après à *Thespiæ*, p. 310.

1. *Brit. Mus.*, *Central Greece*, p. 56, n° 38, pl. VIII, 17.

2. *Bull. Corr. hell.*, t. X, 1886, p. 463; t. XV, 1891, p. 129 : Ὀρχομένιου νομίσματος | ὀβολὸς ἠρίθμηται ἐν τοῖς III ἡμιωβελίοις καὶ ἴχον HHHH (400).

3. *Central Greece*, p. 57, n° 3 à 5, pl. IX, 2; Imhoof-Blumer, dans la *Num. Zeit.*, t. III, p. 373, nos 61 et 62.

329. — Même types ; dans le champ du revers, à gauche, un épi.
Æ 11 ; obole égin., 0 gr. 82 (*P*) **Pl. CCIII fig. 27** ; — autre, 0 gr. 80 (*L*).

La reprise de l'hégémonie béotienne par les Thébains, en 374, fit fermer de nouveau l'atelier de Pharæ : il ne devait jamais être rouvert.

§ XIV. — Platées.

Célèbre par la défaite de Mardonius en septembre 479, qui ruina les dernières espérances des Perses, la petite ville de Platées (Πλαταιαί) était située au pied du Cithéron, au sud de Thèbes, sur la frontière de l'Attique. Elle dominait la haute vallée de l'Asopos. La nymphe Platæa, fille d'Asopos, passait pour la fondatrice mythique de la ville [1]. Après la bataille de 479, Platées qui avait été brûlée fut reconstruite, mais elle ne joua qu'un rôle très effacé jusqu'à la guerre du Péloponnèse, période pendant laquelle elle fut disputée entre les Thébains et les Athéniens [2].

En 426, les Péloponnésiens s'en étant emparé, massacrèrent la garnison, renversèrent les murailles et élevèrent sur les ruines un temple à Héra [3]. D'autre part, Hérodote déjà signale un temple de Héra à Platées [4]. Il est probable qu'en 426, les Lacédémoniens ne firent que relever ou embellir l'ancien sanctuaire de la grande déesse péloponésienne.

Pausanias, qui visita Platées au IIe siècle de notre ère, y signale trois temples : celui de Héra, et ceux d'Athéna Areia et de Déméter Eleusinienne [5].

La tête de Héra sur les monnaies que nous allons décrire, est probablement la tête de la statue de culte qui était dans le temple de cette déesse. Elle est coiffée d'un haut stéphanos comme la Héra d'Argos.

En 387, le traité négocié par Antalcidas rendit aux Platéens exilés leur patrie et donna à celle-ci l'autonomie politique qui lui permit d'ouvrir un atelier monétaire [6].

Platées fut occupée par les Lacédémoniens qui, de là, maintenaient et surveillaient toute l'Attique ; mais la présence de la garnison lacédémonienne n'entrava en rien l'émission de la monnaie autonome.

Il en fut autrement lorsqu'après le coup de force de Pélopidas à Thèbes, en 379, cette dernière s'imposa aux autres villes de la Béotie, se réservant le monopole monétaire. Platées, excitée par Athènes, entreprit de résister aux prétentions des Thébains. Ceux-ci vinrent l'assiéger et la détruisirent de fond en comble, en 374 [7].

1. Pausanias, IX, 1, 1.
2. Thucydide, II, 1 et pass.
3. Thucyd., II, 71 et s. ; III, 20 et s., 52, 63, 68.
4. Hérod., IX, 52 ; Thucyd., III, 68.
5. Pausanias, IX, 1, 8 ; IV, 27, 1.
6. Isocrate, *Plat.*, 13 et s. ; Pausanias, IX, 1. 4.
7. E. Curtius, *Hist. grecq.*, t. IV, p. 367 ; certains auteurs placent la destruction de Platées seulement en 372.

Groupe A. — *Monnaies frappées de 387 à 374 av. J.-C.*

330. — Bouclier béotien échancré.

℞. ΠΛΑ. Tête de Héra, à droite, surmontée d'une haute stéphané [1].

Æ 14; triobole égin., 2 gr. 76 (*P*) **Pl. CCIII, fig. 28 et 29**; — autre, 2 gr. 50 (*L*).

331. — Bouclier béotien échancré.

℞. ΠΛΑ. Tête de Héra, de face, surmontée d'une haute stéphané.

Æ 13; triob égin., 2 gr. 43 (*L*) **Pl. CCIII fig. 30**; — 2 gr. 28, fruste (*P*) [2].

Pausanias signale dans l'Héraion de Platées une statue de Héra exécutée par Praxitèle : « On surnomme, dit-il, cette Héra, *Teleia* ; elle est représentée debout et sa statue est colossale ; elle est en marbre penthélique, ainsi que celle de Rhéa, épouse de Cronos. Ces deux statues sont l'œuvre de Praxitèle » [3].

Ce passage de Pausanias soulève une difficulté. Si c'est la tête de la statue de Héra, exécutée par Praxitèle, que nous voyons sur les monnaies décrites plus haut, comme ces pièces ont été frappées dans la période comprise entre 387 et 374, il s'ensuit que la statue de l'Héraion de Platées, signalée par Pausanias, ne saurait être l'œuvre du grand Praxitèle, contemporain d'Alexandre, qui mourut en 280 av. J.-C. Il faut admettre que cette statue est l'œuvre d'un Praxitèle plus ancien, peut être le grand-père du contemporain d'Alexandre. M. Collignon, sans être très affirmatif à ce sujet, conclut en disant : « Il y a de bonnes raisons pour croire qu'un artiste du nom de Praxitèle, originaire de Paros, a vécu à Athènes dans la seconde moitié du ve siècle [4] ».

Groupe B. — *Monnaies frappées après 338 av. J.-C.*

A la suite de sa victoire de Chéronée, en 338, Philippe de Macédoine ayant rendu l'autonomie aux villes béotiennes, en les arrachant à la tyrannie de Thèbes, plusieurs de ces villes, au nombre desquelles figure Platées, émirent des monnaies de bronze à types uniformes; ces pièces ne se distinguent entre elles que par le nom de la ville qui est inscrit en grandes lettres dans le champ du revers.

332. — Bouclier béotien. ℞. ΠΛΑ, en grandes lettres occupant tout le champ.

Æ 22; (*L*) **Pl. CCIII, fig. 30** [5].

1. *Brit. Mus. Central Greece*, p. 58, n° 1, pl. IX, 3.
2. *Br. Mus. Central Greece*, p. 58, n° 2, pl. IX, 4.
3. Pausanias, IX, 2, 7.
4. M. Collignon, *Hist. de la sculpt. grecque*, t. II, p. 178 ; cf. surtout : Kroker, *Gleichnamige griechischer Kunstler*, p. 44.
5. *Central Greece*, p. 58, n° 3, pl. IX, 5.

Ce monnayage fut de très courte durée; l'atelier de Platées ne fut jamais rouvert dans la suite.

Au temps d'Alexandre le Grand, Platées est visitée par Dicéarque, qui appelle ses habitants Ἀθηναῖοι Βοιωτοί, double qualificatif qui caractérise bien leur histoire et la situation géographique de leur ville.

§ XV. — **Tanagre.**

Pour les monnaies de l'époque archaïque, voyez notre Descr. hist., t. I, p. 964 à 975 et pl. XLI, fig. 27 à 29.

Nous avons vu qu'avant les grandes guerres Médiques, Tanagre, forte de l'appui d'Athènes, réalisa, durant quelque temps, son ambition de se substituer à Thèbes comme capitale de la Confédération béotienne : elle frappa, en conséquence, les monnaies archaïques au revers de la roue, qui portent les légendes Β, ΒΟΙ, et pour certaines, à la fois, ΒΟΙ et ΤΑ [1].

Mais cette prétention des Tanagréens fut de courte durée et Thèbes, malgré les défaites successives qu'Athènes lui avait infligées, reprit bien vite sa place à la tête de la ligue Béotienne. C'est Thèbes qui, par haine contre Athènes, en 480, entraîna les autres villes dans l'alliance avec Xerxès.

En ce qui concerne Tanagre, avant l'invasion de Xerxès elle avait déjà repris l'émission des monnaies locales à la légende ΤΑ(ναγραίων), substituée à la légende fédérale ΒΟΙ(ωτῶν). D'après leur style, c'est vers 490-480 que se placent ses premiers statères au type de la protomé de cheval bondissant, qui fait suite au type de la roue chalcidienne et la remplace. Sur ces pièces, la légende ΤΑΝΑ(γραίων) est encore en caractères archaïques et rétrogrades [2].

Ce monnayage ne dura qu'un instant, car, à la suite de la défaite de Mardonius à Platées, en 479, la vengeance des Athéniens s'apesantit sur Tanagre comme sur les autres villes béotiennes, et pour les raisons générales que nous avons exposées plus haut, l'atelier fut fermé.

Il ne devait recommencer à fonctionner qu'en 456, lorsqu'après la victoire des Athéniens à Œnophyta, le régime démocratique s'installa dans toutes les villes de la Béotie [3]. Tanagre, bien qu'elle eut eu à souffrir de la guerre, ses remparts ayant été rasés, put rouvrir son atelier. Elle

1. *Descr. hist.*, t. I, p. 967 à 970 (nos 1359 à 1365). M. Barclay Head (*Hist. numor.*, p. 348) a placé ces monnaies après l'invasion de Xerxès et l'humiliation de Thèbes par les Athéniens, en 479. Mais Grenfell et Hunt (*Oxyrhynchus Papiri*, t. V, p. 228) ont démontré qu'à cette date l'hégémonie de Tanagre sur toute la Béotie est peu vraisemblable, cette ville ayant subi, comme les autres villes béotiennes, le châtiment infligé par les Athéniens victorieux des Perses, aux Grecs, traîtres à la patrie hellénique. L'hégémonie passagère de Tanagre sur la Béotie se place antérieurement à Marathon, comme l'indiquent le style des monnaies et les événements que nous avons résumés (*Descr. hist.*, t. I, p. 974-975).

2. Voyez *Descr. hist.*, t. I, p. 975, pl. XLI, fig. 28.

3. Thucyd., I, 108 ; Diod. Sic., XI, 81, 82 ; E. Cavaignac, *Hist. de l'Antiquité*, t. II, *Athènes*, p. 66.

remit en honneur son ancien type de la protomé de cheval bondissant, emblème de Poseidon Hippios ou Onchestios, le dieu de l'amphictionie béotienne. Ce type que nous avons rencontré et expliqué à Haliarte, et qu'on voit aussi fréquemment sur des monnaies d'Arcadie et de Thessalie, a pu être, à Tanagre, choisi pour symboliser l'Asopos. Cette adaptation locale se justifie par l'aspect torrentueux de ce petit fleuve qui, précisément, dans le voisinage de Tanagre, s'élance impétueusement du milieu des rochers, formant un ravin rocailleux avant de déboucher dans la plaine.

Groupe A. — *Monnaies frappées de 456 à 446.*

333. — Bouclier béotien échancré.
℞. ΤΑΝ. Protomé de cheval bondissant, à droite, une couronne autour du cou. Carré creux.
Æ 21 ; stat. égin., 12 gr. 24 (*L*) **Pl. CCIII, fig. 32** [1].

334. — Même droit.
℞. ΤΑΝ. Protomé de cheval bondissant, à droite. Carré creux.
Æ 12 ; hémidr. égin., 3 gr. 08 (*L*) **Pl. CCIII, fig. 33** [2].

335. — Même droit.
℞. ΤΑ. Protomé de cheval bridé bondissant, à droite. Carré creux.
Æ 20 ; stat. égin., 12 gr. 23 (*Luynes*) **Pl. CCIII, fig. 34 ;** — 11 gr. 86 (*L*) [3].

336. — Même descr. Æ 13 ; hémidr. égin., 2 gr. 70 (*P*) **Pl. CCIV, fig. 1.**

337. — Bouclier béotien. ℞. ΤΑ. Tête de cheval, à droite. Carré creux.
Æ 8 ; obole égin., 1 gr. (*L*) **Pl. CCIV, fig. 2** [4].

338. — Demi-bouclier béotien. ℞. ΤΑ. Tête de cheval, à dr. Carré creux.
Æ 8 ; trihémitartémon égin., 0 gr. 35 (*L*) **Pl. CCIV, fig. 3** [5].

339. — Bouclier béotien, le marli partagé en douze compartiments.
℞. ΤΑ. Protomé de cheval bridé bondissant, à gauche.
Æ 20 ; stat. égin., 12 gr. (*B*) **Pl. CCIV, fig. 4** ; — autre, 12 gr. 18 (*L*) [6].

340. — Bouclier béotien.

1. *Brit. Mus., Central Greece*, p. 61, n° 22.
2. *Central Greece*, p. 62, n° 25.
3. *Central Greece*, p. 61, n° 23, pl. X, 1.
4. *Central Greece*, p. 62, n° 27, pl. X, 3.
5. *Central Greece*, p. 62, n° 28.
6. *Central Greece*, p. 61, n° 24, pl. X, 2 ; Imhoof-Blumer, *Num. Zeit.*, t. IX, p. 27, n° 93, pl. I, 93.

℞. TA. Protomé de cheval bridé bondissant, à gauche. Carré creux.

Æ 13; triob. égin., 2 gr. 74 (*P*) **Pl. CCIV, fig. 5**; — autres, 3 gr. 04 (*L*); 2 gr. 66 (*B*) [1].

341. — Même description. Æ 10; obole égin., 1 gr. (*B*) [2].

342. — Même description. Æ 7; tartémorion égin., 0 gr. 22 (*B*) [3].

On a vu comment, en 446, le parti oligarchique soutenu par les Lacédémoniens reprit le pouvoir dans toutes les villes de la Béotie, l'échec et la mort de l'athénien Tolmidès à Coronée, quand il entreprit de secourir les gouvernements démocratiques. Redevenue capitale du κοινὸν Βοιωτῶν, Thèbes monopolisa le monnayage béotien et tous les ateliers locaux fermèrent leurs officines [4]. Tanagre subit le sort commun.

Dans la première période de la guerre du Péloponnèse, en 426, nous voyons les Athéniens faire une incursion sur le territoire de Tanagre et y remporter une victoire sur les Béotiens [5]. Ce succès fut sans lendemain, et les Thébains, avec l'alliance lacédémonienne, demeurèrent les maîtres de la monnaie fédérale.

Groupe B. — *Monnaies frappées de 387 à 374 av. J.-C.*

En vertu du traité d'Antalcidas, en 387, Tanagre, comme les autres villes de la Ligue béotienne, reconquit son autonomie, rouvrit son atelier monétaire et frappa les monnaies qui suivent.

343. — Bouclier béotien échancré.

℞. TA. Protomé de cheval bondissant, à droite, une couronne autour du cou; dessous, une grappe de raisin.

Æ 23; stat. égin., 13 gr. 96 (*P*) **Pl. CCIV, fig. 6**; — autre, 12 gr. (*P*).

344. — Variété, sans symbole au revers.

Æ 22; stat. égin., 11 gr. 85 (*P*); 11 gr. 83 (*L*) [6].

Cas statères d'argent (nos 343-344) sont au même type de la protomé de cheval que ceux de la période qui s'arrête à 446 (ci-dessus, n° 333 et suiv.). Mais au point de vue du style la différence est aisée à faire ressortir et l'on voit que trois quarts de siècle séparent les deux groupes.

1. *Central Greece*, p. 62, n° 26; Imhoof-Blumer, *Num. Zeit.*, t. IX, p. 27, n° 94.
2. Imhoof-Blumer, *loc. cit.*, n° 96.
3. Imhoof-Blumer, *loc. cit.*, n° 95.
4. Voyez ci-dessus, à Thèbes, p. 226.
5. Thucyd., III, 91.
6. *Central Greece*, p. 62, n° 29, pl. X, 4.

345. — Bouclier béotien échancré.
℞. TANA. Protomé de cheval bondissant, à droite. Champ concave.
Æ 11 ; obole égin., 0 gr. 81 (*P*) **Pl. CCIV, fig. 7** ; — autre, 0 gr. 80 (*L*) [1].

346. — Bouclier béotien échancré.
℞. TA. Protomé de cheval bondissant, à droite, une couronne autour du cou.
Æ 11 ; obole égin., 0 gr. 97 ; 0 gr. 80 (*L*) **Pl. CCIV, fig. 8** [2].

347. — Même droit.
℞. TA. Protomé de cheval bondissant, à droite (sans la couronne).
Æ 11 ; obole égin., 1 gr. à 0 gr. 80 (*P*) **Pl. CCIV, fig. 9 et 10** ; — autres (*L*) [3].

348. — Variétés ; à l'exergue du revers, un symbole variable :
Feuille de lierre (*P*) **Pl. CCIV, fig. 11** ; autre (*L*). — Grappe de raisin (*P*) **Pl. CCIV, fig. 12** ; autre (*L*) [4].

349. — Variété, sans lég. ni symbole. Æ 10 ; 0 gr. 92 (*P*) **Pl. CCIV, fig. 13.**

350. — Variété, avec TA et le cheval tourné à gauche (*L*) **Pl. CCIV, fig. 14** [5].

351. — Même droit. ℞. TA et Φ. Protomé de cheval, à droite.
Æ 11 ; obole égin., 0 gr. 91 (*P*) **Pl. CCIV, fig. 15.**

352. — Demi-bouclier béotien. ℞. TA. Tête de cheval, à droite.
Æ 8 ; hémiobole égin., 0 gr. 42 (*L*) **Pl. CCIV, fig. 16** [6].

353. — Bouclier béotien. ℞. TA. Tête de cheval, à droite.
Æ 7 ; tartémorion égin., 0 gr. 21 (*L*) **Pl. CCIV, fig. 17** [7].

354. — Bouclier béotien. ℞. TA. Proue de galère, à gauche.
Æ 9 ; obole égin., 0 gr. 87 (*P*) **Pl. CCIV, fig. 18** ; — autre, 0 gr. 87 (*L*) [8].

355. — Variété, avec la proue à droite (*L*) [9].

356. — Demi-bouclier béotien. ℞. TA. Proue de galère, à gauche.
Æ 8 ; trihémitartémorion égin., 0 gr. 38 (*L*) **Pl. CCIV, fig. 19** [10].

1. *Brit. Mus.*, *Central Greece*, p. 62, n° 30.
2. *Central Greece*, p. 62, n°s 31 à 33, pl. X, 5.
3. *Central Greece*, p. 63, n°s 34 à 39.
4. *Central Greece*, p. 63, n°s 44 et 45, pl. X, 7.
5. *Central Greece*, n° 40, pl. X, 6.
6. *Brit. Mus.*, *Central Greece*, p. 63, n° 41.
7. *Central Greece*, p. 63, n° 42.
8. *Central Greece*, p. 64, n° 47, pl. X, 8.
9. *Central Greece*, n° 46.
10. *Central Greece*, p. 64, n° 48, pl. X, 9.

357. — Tête laurée d'Apollon, à droite. ℞. TA, dans une couronne d'épis.
Æ 9; (*P*) **Pl. CCIV, fig. 20.**

358. — Tête laurée d'Apollon, à droite. ℞. TA. Grappe de raisin sur son cep.
Æ 13; (*P*) **Pl. CCIV, fig. 21** [1].

Sur les bronzes (nos 357, 358), la tête d'Apollon est probablement celle de l'Apollon de Délion, le port de Tanagre. Il y avait dans cette localité un temple d'Apollon Délien, bâti sur le modèle de celui de Délos [2].

Lorsque le coup d'État de Pélopidas, en décembre 379, eut replacé la Béotie toute entière sous l'hégémonie de Thèbes, les ateliers locaux cessèrent de fonctionner; Thèbes émit la monnaie fédérale. Mais cette substitution ne se fit pas en un jour, ni partout à la fois. Pour Tanagre, qui frappait depuis 387, ce fut seulement en 374, après la destruction de Platées par les Thébains, qu'elle reconnut la prépondérance de Thèbes et ferma une nouvelle fois son atelier.

Groupe C. — *Monnaies frappées après 338.*

Nous savons déjà que la victoire de Philippe de Macédoine à Chéronée, en 338, et l'humiliation de Thèbes qui en fut la conséquence, entraîna la reconstitution, sous le protectorat du roi de Macédoine, de la confédération béotienne. Des monnaies d'argent furent frappées, à Thespies probablement, au nom du κοινὸν βοιωτῶν, et chacune des villes qui adhérèrent à la nouvelle Ligue put émettre des bronzes locaux à son nom; Tanagre fut du nombre, comme l'atteste la pièce suivante :

359. — Bouclier béotien échancré.
℞. TAN, en grandes lettres occupant tout le champ.
Æ 22; (*L*) **Pl. CCIV, fig. 22** [3].

Ce monnayage, avons-nous dit, dura seulement quelques années; l'atelier de Tanagre ne devait fonctionner de nouveau que sous l'Empire romain.

§ XVI. — Thespies.

Thespies (Θεσπιαί), assise au pied de l'Hélicon, à l'ouest de Thèbes, avait pour port la petite ville de Creusis, au fond du golfe de Corinthe. Ses légendes mythiques la di-

1. Ces petits bronzes (nos 357 et 358) peuvent être confondus avec ceux de Temnos d'Æolide qui ont la même légende TA (*Descr. hist.*, t. II, p. 1178-1179).
2. Voyez ci-dessus, p. 267.
3. *Central Greece*, p. 64, no 49, pl. X, 10.

saient fondée par Thespia, fille d'Asopos, ou par Thespias, fils du roi d'Athènes Erechthée [1]. Elle fut toujours, avec Platées, alliée d'Athènes contre Thèbes ; comme Platées aussi, elle fut brûlée par Xerxès et rebâtie après le départ des Perses [2].

Mais, ainsi que la plupart des autres villes béotiennes elle n'ouvrit pas tout de suite un atelier monétaire. Ses premières séries se placent seulement après la bataille d'Œnophyta en 456, lorsque la plupart des villes béotiennes purent enfin battre monnaie à leurs noms individuels. Thespies fait exception à la règle, en ce sens que ses premières monnaies sont anépigraphes ; mais elles ont, dans le champ du revers, un croissant en symbole, qui suffit à les caractériser.

Ce croissant, emblème d'Aphrodite Melainis, la divinité principale de Thespies, paraît aussi, plus tard, sur la plupart des monnaies qui portent en légende le nom des Thespiens.

Groupe A. — *Monnaies frappées de 456 à 446 av. J-C.*

360. — Bouclier béotien.

℞. Amphore à anses surélevées ; dans le champ à dr., un croissant. Carré creux.

Æ 15 ; hémidrachme égin., 2 gr. 78 (*L*) **Pl. CCIV, fig. 23** [3].

Les événements de l'an 446 paraissent avoir eu une répercussion immédiate sur la situation politique de Thespies dont l'atelier fut fermé pour quelque temps.

Groupe B. — *Monnaies frappées de 431 à 424 av. J-C. environ.*

Dès le début de la guerre du Péloponnèse, les Thespiens comme tous les Béotiens, prirent parti pour les Lacédémoniens contre Athènes. Thespies paraît avoir joué, à cette époque, un rôle assez considérable, en raison du nombre d'hoplites qu'elle put armer. C'est dans cette période qu'il faut classer les monnaies suivantes :

361. — Bouclier béotien.

℞. ΘΕΣΠΙ. Deux croissants adossés. Champ concave.

Æ 11 ; obole égin., 0 gr. 99 (*L*) **Pl. CCIV, fig. 24** [4].

362. — Variété, avec la lég. rétrograde IΠϽƎΘ. Æ 11 ; ob. ég., 0 gr. 65 (*L*) [5].

1. Pausanias, IX, 26, 6 ; Diod. Sic., IV, 29.
2. Hérodote, VIII, 50 et 75.
3. *Brit. Mus. Centr. Greece*, p. 35, n° 29, pl. V, 11 ; cf. p. 91 ; B. Head, *Hist. num.*, 2e ed., p. 354.
4. *Brit. Mus. Central Greece*, p. 90, n° 1, pl. XVI, 5.
5. *Central Greece*, p. 90, n° 3.

363. — Bouclier béotien. ℞. ΘΕϹ. Croissant, les cornes en haut.
Æ 11 ; obole égin., 0 gr. 95 (*L*) **Pl. CCIV, fig. 25** [1].

364. — Même descr. Æ 7 ; tartém. égin., 0 gr. 19 (*L*) **Pl. CCIV, fig. 26** [2].

On remarquera que sur le groupe qui précède, dans la légende ΘΕϹΠΙ(εων), la forme du *sigma* est encore archaïque ; la réforme de l'alphabet, à Athènes, qui pour le *sigma* substitua la forme classique Σ à la forme archaïque Ϲ, est, comme on le sait, de l'archontat d'Euclide, en 403 av. J.-C. Cette observation, jointe à des considérations d'histoire et de style, justifie la place chronologique que nous attribuons au groupe monétaire que nous venons de décrire. Alliés, comme nous l'avons dit, des Thébains et des Lacédémoniens, au début de la guerre du Péloponnèse, les Thespiens se trouvèrent directement opposés aux Athéniens à la bataille de Délion, en 424, et ils succombèrent presque tous à leur poste [3]. L'année suivante, en 423, les Thébains eux-mêmes détruisirent les remparts de Thespies qu'ils craignaient de voir tomber aux mains des Athéniens. Puis, nous voyons Thespies désolée par les querelles intestines des partis aristocratique et démocratique, auxquelles se mêlent les Athéniens [4], si bien que cette ville affaiblie dut attendre que le traité d'Antalcidas, en 387, vint lui rendre, avec l'autonomie politique, ses droits monétaires.

Groupe C. — *Monnaies frappées de 387 à 374.*

365. — Bouclier béotien.
℞. ΘΕϹΠΙΚΟΝ. Tête d'Aphrodite Melainis à droite, les cheveux relevés autour de la tête, ayant des pendants d'oreilles et un collier ; devant son visage, un grand croissant ; sous le cou, un croissant plus petit.
Æ 23 ; stat. égin., 12 gr. 40 (*P*) **Pl. CCIV, fig. 27** ; — variété, la lég. autrement disposée, 12 gr. 40 (*L*) [5].

366. — Bouclier béotien.
℞. ΘΕϹ. Tête d'Aphrodite Melainis, à droite ; devant, un grand croissant.
Æ 15 ; hémidrachme égin., 2 gr. 80 (*P*) **Pl. CCIV, fig. 28** ; — 2 gr. 80 (*L*) [6].

367. — Bouclier béotien.
℞. Θ. Tête d'Aphrodite Melainis, à droite (sans croissant).
Æ 10 ; obole égin., 1 gr. (*L*) **Pl. CCIV, fig. 29** ; — autre, 0 gr. 80 (*B*) [7].

1. *Central Greece*, p. 90, nos 4 à 7, pl. XVI, 7.
2. *Central Greece*, p. 90, no 8 ; Imhoof-Blumer, *Num. Zeit.*, t. IX, p. 48, no 156.
3. Thucyd., IV, 93 et s., et 133.
4. Thucyd., VI, 95.
5. *Central Greece*, p. 91, no 9, pl. XVI, 8.
6. *Central Greece*, p. 91, nos 10 et 11, pl. XVI, 9.
7. *Central Greece*, p. 91, no 12, pl. XVI, 10 ; Imhoof-Blumer, *Num. Zeit.*, t. IX, p. 47, no 154.

368. — Demi-bouclier béotien.

℞. ≤ƎO. Étoile à huit rayons ; dessous, un croissant.

Æ 9 ; hémiobole égin., 0 gr. 42 (*B*) [1].

Ce groupe monétaire (nos 365 à 368) se place entre la paix d'Antalcidas en 387 et la destruction de Platées en 374, quand toutes les villes béotiennes durent reconnaître l'hégémonie thébaine. Dans l'intervalle, en 378, le roi de Sparte Agésilas avait rebâti les murs de Thespies.

Le type d'Aphrodite Μελαινίς ou « la Noire », est expliqué par un passage de Pausanias qui signale à Thespies le sanctuaire de cette déesse [2]. Elle avait aussi un temple à Corinthe et à Mantinée. C'était une déesse lunaire, d'où le symbole du croissant qui figure dans le champ de nombreuses monnaies de Thespies.

La légende ΘΕΣΠΙΚΟΝ au lieu de ΘΕΣΠΙΕΩΝ, est à rapprocher des légendes analogues, Ἀρκαδικόν, Ὀλυμπικόν, Φενικόν, Δαλφικόν et autres, que nous avons expliquées ailleurs en détail [3].

Après la victoire d'Epaminondas à Leuctres, en 371, les Thébains détruisirent Thespies et démolirent ses remparts ; les habitants furent expulsés [4].

Groupe. D. — *Monnaies frappées de 338 à 335 environ.*

Nous avons raconté qu'à la suite de la grande victoire de Philippe de Macédoine sur les Athéniens et les Thébains à Chéronée, en 338, les anciennes ennemies de Thèbes, Orchomène, Platées, Thespies, se relevèrent de leurs ruines ou de leur abaissement et constituèrent, sous le protectorat du roi de Macédoine, une nouvelle confédération béotienne. Thèbes ayant voulu s'y opposer en se révoltant contre le roi de Macédoine, fut détruite par Alexandre en 335. Les villes qui adhérèrent à la nouvelle ligue furent, — outre Orchomène, Platées et Thespies, — Haliarte, Lébadée, Tanagre, et sans doute, d'autres encore. La Ligue eut deux catégories de monnaies : des monnaies d'argent qui portent le nom du κοινὸν Βοιωτῶν et des monnayages de bronze locaux, dont les pièces à types communs, ne se différencient que par le nom de chacune des villes confédérées.

En ce qui concerne ces bronzes, il n'y a pas de difficulté possible pour leur attribution. Mais pour les pièces d'argent qui portent en légende ΒΟΙΩ(τῶν) ou ΒΟΙ(ωτῶν), on hésite à les classer à Orchomène ou à Thespies, et à faire, par conséquent, de l'une ou l'autre de ces deux villes, le siège de la nouvelle ligue [5]. Ce qui nous porte à classer ces monnaies fédérales à Thespies, c'est la présence du croissant comme symbole adjoint, permanent sur un certain

1. Imhoof-Blumer, *Num. Z.*, t. IX, p. 48, n° 155.
2. Pausanias, IX, 27.
3. Voyez notre *Descr. hist.*, t. I, p. 890 et suiv.
4. Pausanias, IX, 13, 8 ; 14, 1, 2 ; cf. Diod. Sic., XV, 46 ; Xénophon, *Hellen.*, VI, 3, 1.
5. Ces pièces sont attribuées dubitativement à Orchomène et à Thespies dans le *Catal.* du *Brit. Mus.*, p. 36-38, nos 42 à 62, pl. V, 14 à 17 ; décrites dans *Hist. numor.*, 2e éd., p. 352.

nombre d'entre elles (nos 370 et 373). Nous avons constaté effectivement, plus haut, que le croissant lunaire, attribut d'Aphrodite Melainis, figure d'une manière presque constante sur les monnaies d'époque antérieure qui portent le nom de Thespies.

369. — Bouclier béotien. ℞. BO—IΩ. Amphore à anses surélevées (*diota*) et à panse ornée; au-dessus, un symbole variable.
Æ 24; statère égin., environ 12 gr.

Variétés : Arc et massue (*P*) **Pl. CCIV, fig. 30.** — Arc (*P*) **Pl. CCIV, fig. 31.** — Dauphin (*P*) **Pl. CCIV, fig. 32.** — Grappe de raisin (*P*) **Pl. CCIV, fig. 33.** — Massue et grappe de raisin (*L*). — Massue (*L*). — Arc et carquois (*L*) [1].

370. Bouclier béotien.
℞. BOI. Canthare dionysiaque; au-dessus, massue couchée; à dr., croissant.
Æ 14; triobole égin., 2 gr. 54 (*P*) **Pl. CCIV, fig. 34**; — 2 gr. 91 (*L*) [2].

371. — Variété, avec la massue couchée; dans le champ à droite, une feuille de lierre (*P*) **Pl. CCIV, fig. 35**; — dans le ch. à dr., une grappe de raisin (*P*).

372. — Variété, avec BO—IΩ et la massue couchée. **Pl. CCIV, fig. 36.**

373. — Bouclier béotien.
℞. BOI. Canthare dionysiaque; au-dessus, massue couchée; à dr., croissant.
Æ 11; obole égin., 0 gr. 82 (*P*) **Pl. CCIV, fig. 37.**

374. — Bouclier béotien; à gauche, B.
℞. Tête d'Athéna coiffée du casque athénien, à droite.
Æ 10; hémiobole égin., 0 gr. 54 (*P*) **Pl. CCIV, fig. 38.**

Outre ces monnaies fédérales au nom des Béotiens *in genere* (nos 369 à 374), Thespies a frappé en son nom et pour son marché local le bronze suivant :

375. — Bouclier béotien. ℞. ΘΕΣ, en grandes lettres sur tout le champ.
Æ 22; (*L*) **Pl. CCIV, fig. 39** [3].

Thespies était célèbre dans l'antiquité pour son culte d'Eros et des Muses et pour les jeux (Ἐρωτικά, Ἐρωτίδια) qu'on y célébrait en l'honneur de ces divinités [4]. La célèbre statue d'Eros en marbre, exécutée par Praxitèle, qu'on admirait dans un temple de Thespies, fut transportée à Rome sur l'ordre de Néron qui en fit dorer les ailes [5].

1. *Central Gr.*, p. 36, nos 42 à 48, pl. V, 14 et 15.
2. *Central Greece*, p. 37, no 50, pl. V, 16.
3. *Central Greece*, p. 91, no 13, pl. XVI, 11.
4. Pausanias, IX, 31, 1. cf. *Bull. corr. hellén.*, t. XV, t. XVIII, t. XIX (fouilles de l'Ecole française d'Athènes).
5. Pausanias, IX, 27, 3; Strabon, IX, 2, 25. Cf. Collignon, *Hist. de la sculpt. gr.*, t. II, p. 266.

CHAPITRE IV

LA PHOCIDE

§ 1. — Aperçu général.

Avant les Guerres médiques, la confédération des Phocidiens qui étendait son territoire depuis les Thermopyles et le golfe Maliaque jusqu'à l'Hélicon et la baie de Crisa sur le golfe de Corinthe, avait employé son activité politique au dehors à lutter contre les Thessaliens au nord et les Béotiens à l'est [1]. Au dedans, elle eut à se débattre contre les prétentions des Delphiens, dont le territoire était englobé dans la Phocide, mais qui, au nom de l'indépendance de leur sanctuaire panhellénique d'Apollon, revendiquaient l'autonomie politique. L'invasion de Xerxès n'imposa à ces luttes qu'une trêve momentanée. A la suite de la défaite de Mardonius à Platée, en 479, les Phocidiens redescendus de leurs montagnes où ils s'étaient cachés, mirent tout en œuvre, la diplomatie et la force, pour garder ou reconquérir l'administration du sanctuaire d'Apollon et la direction des jeux Pythiques. Les monnaies de la ligue Phocidienne et des Amphictions delphiques, durant les ve et ive siècles, sont comme le reflet des vicissitudes de la lutte qui s'engagea entre les Phocidiens et les Delphiens. On verra qu'aussitôt que les Phocidiens réussissent à mettre la main sur le temple, la monnaie delphique cesse immédiatement, pour ne réapparaître qu'aux heures de liberté et d'indépendance.

Il y a donc, en quelque sorte, une alternance chronologique entre les monnaies des Phocidiens et celles des Delphiens ; les premières portent la légende ΦΟΚΙΚΟΝ, le plus souvent abrégée, les autres ΔΑΛΦΙΚΟΝ, qu'on trouve aussi abrégée le plus ordinairement ; elles signifient Φωκικὸν ou Δαλφικὸν νόμισμα.

En ce qui concerne le poids éginétique des monnaies courantes de Delphes et des Phocidiens, il est remarquble, dit M. Head,

1. Voyez notre *Descr. hist.*, t. I, p. 979-980.

qu'elles présentent une alternance qui, lorsqu'on les rapproche, forme un système complet et où toutes les divisions se trouvent représentées, comme le démontre le tableau suivant :

Triobole	3.11	(monnaie phocidienne).
Trihémiobole	1.55	(— delphique).
Obole	1.03	(— phocidienne).
Tritartémorion	0.77	(— delphique).
Hémiobole	0.51	(— phocidienne)
Tétartémorion	0.25	(— delphique) [1].

Dans une inscription athénienne contemporaine de la guerre du Péloponnèse, il est parlé de στατῆρες φωκικοί [2] que nous avons, avec d'autres critiques, considérés comme désignant la monnaie fédérale des Phocidiens. Cependant, ce numéraire abondant ne comporte pas de division plus forte que le triobole (3 gr. 11). Il n'y a point de statère, et en supposant que quelque échantillon du statère phocidien soit découvert un jour, il est peu vraisemblable que les comptes des questeurs du temple d'Athéna, à Athènes, à la fin du ve siècle, mentionnent cette espèce monétaire. Il est plus rationnel de croire qu'il s'agit de statères de compte, constitués avec la monnaie couramment frappée, c'est-à-dire en majorité avec les trioboles. Dans tous les cas, ces statères phocidiens (φωκικοί) ainsi enregistrés dans les comptes des questeurs d'Athènes, ne sauraient être, croyons-nous, confondus avec les *statères phocaïques*, c'est-à-dire les statères d'électrum de Phocée (Ionie), souvent mentionnés aussi dans les mêmes comptes athéniens, mais sous les noms de φωκαΐδες, φωκαϊκοὶ στατῆρες, χρυσίον φωκαϊκόν [3]. Je ne pense pas qu'on doive admettre, de la part du lapicide, une confusion entre φωκαϊκοί et φωκικοί, et croire qu'il a voulu, par cette dernière expression, désigner les statères d'électrum de Phocée.

En 357, les Thébains engagèrent contre les Phocidiens la *Guerre sacrée*, dans laquelle la plupart des États de la Grèce se trouvèrent englobés. Athènes et Sparte, par jalousie contre Thèbes, favorisèrent les Phocidiens. Cette terrible guerre se termina par l'intervention de Philippe de Macédoine et par la destruction des villes de la Phocide. C'était en 346.

Les Thébains furent les alliés de Philippe lorsqu'il s'empara d'Élatée en Phocide, puis en 339, quand il se prépara à marcher à travers la Béotie contre Athènes. Mais l'année suivante, les Thébains s'étant rapprochés des Athéniens contre l'ennemi commun, entraînèrent avec eux les Phocidiens : tous succombèrent à Chéronée le 1er septembre 338 et subirent la colère du vainqueur. La confédération des Phocidiens ne se releva qu'après la mort d'Alexandre. Nous connaissons les noms des vingt-deux villes de la confédération

1. B. Head, *Central Greece*, Introd., p. xxxi-xxxii.
2. *C. I. Attic.*, t. I, n° 207; cf. Fr. Lenormant, *Rev. num.*, 1868, p. 430; notre *Traité, Théorie et Doctrine*, t. I, p. 495, § 12.
3. Cf. notre *Descr. hist.*, t. I, p. 106, et *Théorie et Doctrine*, p. 489.

phocidienne, mais il est inutile de les énumérer, car la plupart d'entre elles n'ont pas frappé monnaie. Les seules qui aient eu un atelier monétaire sont Delphes, Anticyre, Élatée, Lilæa, Ledon, Néon et peut être Cirrha, villes auxquelles il faut ajouter l'atelier, — sans doute Daulis — qui frappa les monnaies fédérales, à la légende ΦΟΚΙ-ΚΟΝ, puis ΦΩΚΕΩΝ.

En ce qui concerne Anticyre, Élatée et Lédon, leurs monnaies ne sont pas antérieures au second siècle avant notre ère et elles ne rentrent pas dans notre cadre chronologique. Quant à Cirrha, le port de Delphes, on a voulu récemment lui faire prendre rang dans la nomenclature numismatique, en lui attribuant des oboles du ve siècle, aux types du bucrane et de la protomé de sanglier, au revers desquelles on a lu les lettres Ι-Κ qui seraient les initiales du nom de cette ville [1]. Cette attribution nous paraît trop incertaine pour nous autoriser à ouvrir un paragraphe *Cirrha*. En dehors des monnaies fédérales et celles des amphictyons delphiques, les seules villes de Phocide qui aient eu sûrement un atelier monétaire aux ve et IVe siècles, sont Lilæa et Néon [2].

§ II. — Les Phocidiens
(*monnaies fédérales*).

Pour les monnaies antérieures à 480, voyez notre Descr. hist., t. I, p. 978 à 987 et pl. XLII, fig. 1 à 15.

On a vu que Daulis, ville où se réunissait l'assemblée fédérale des Phocidiens, fut détruite par Xerxès en 480 [3]. Mais ce désastre fut vite réparé après la victoire des Grecs à Platées en septembre 479, si bien que l'émission des monnaies fédérales des Phocidiens aux types traditionnels de la tête de taureau et de la tête d'Artémis ou de la nymphe Daulis, recommence dès 479 et se perpétue pendant la plus grande partie du ve siècle. Les pièces qui suivent, à la légende ΦΟ(κικόν), sont donc la continuation directe de celles que nous avons classées dans la période archaïque et dont nous avons commenté les types.

Groupe A. — *De 480 à 421 av. J.-C.*

376. — Tête de taureau à droite, le cou strié avec de longs poils; au-dessous, un phoque, à droite.

1. Neville Langton, *Num. Chron.*, 1903, p. 205; voyez ci-après, p. 319, note 9.

2. La drachme d'aspect archaïque, du Cab. de Berlin, classée à Élatée, et publiée par Prokesch Osten, *Inedita meiner Sammlung*, 1854, pl. I, 25, aussi enregistrée par B. Head, *Hist. numorum*, (2e éd.), p. 342, est l'œuvre d'un faussaire, comme le reconnaît M. Regling, dans une lettre privée. En voici le signalement :

Cheval en liberté, au galop à dr.

℞. NOƎTAAƎ. Tête de femme à droite. Le tout dans un carré creux.

3. Hérodote, VIII, 35; cf. notre *Descr. hist.*, t. I, p. 980 et 987.

℞. O—Φ. Tête de la nymphe Daulis à droite, diadémée, les cheveux relevés sur la nuque. Carré creux.

Æ 13; triobole éginétique, 2 gr. 92 (*Jameson*) **Pl. CCV, fig. 1** [1].

Sur cette pièce curieuse, le phoque est l'emblême parlant des Phocidiens, comme il est l'emblême parlant des Phocéens sur les monnaies de Phocée [2].

377. — Φ O. Tête de taureau à droite, le cou strié (l'inscription placée à côté de la section du cou).

℞. Protomé de sanglier à droite, une patte avancée. Carré creux.

Æ 10; obole éginét., 1 gr. 05 (*P*) **Pl. CCV, fig. 2**; — autre ex., 1 gr. (*L*) [3].

378. — Φ O. Tête de taureau à droite (le cou non strié, l'inscription placée en haut, dans le champ).

℞. Protomé de sanglier à droite, une patte avancée. Carré creux.

Æ 9; obole éginét., 0 gr. 99 (*L*) **Pl. CCV, fig. 3** [4].

379. — Variété : derrière le cou du taureau, phoque à dr.; 0 gr. 93 (*L*) [5].

380. — Variété : dans le champ du revers, branche de lierre; 0 gr. 92 (*L*) [6].

381. Variété : la protomé de sanglier tournée à gauche; 0 gr. 88 (*L*) [7].

382. — Φ O. Tête de taureau, avec le cou strié, à droite.

℞. Casque corinthien à droite. Carré creux.

Æ 8; hémiobole égin., 0 gr. 50 (*P*) **Pl. CCV, fig. 4**; — autres ex. (*L*) [8].

$\frac{\text{I—K}}{\Phi\text{—O}}$. 383. Tête de taureau de face, oreilles écartées, cornes droites.

℞. Protomé de sanglier à droite, une patte avancée.

Æ 10; obole égin., 0 gr. 97 [9].

1. *Catal. Jameson*, pl. XCVII, n° 1839.
2. Cf. notre *Descr. hist.*, t. II, p. 1163.
3. *Brit. Mus. Cat. Central Greece*, p. 19, n° 56.
4. *Central Greece*, p. 19, n° 54, pl. III, 15.
5. *Centr. Greece*, p. 19, n° 55.
6. *Centr. Greece*, p. 19, n° 58.
7. *Centr. Greece*, p. 19, n° 59.
8. *Central Greece*, p. 19, nos 61 à 65 et pl. III, 16.
9. *Num. Chron.*, 1903, p. 203, n° 7, pl. V, 7. Cf. sur notre pl. XLII, fig. 11 à 14, les oboles qui ont, au droit, le même bucrane de face accosté des lettres Φ—O, et au revers, la protomé de sanglier. Sur des oboles semblables on a voulu lire seulement les lettres I—K, qu'on a considérées comme étant les initiales de la ville de *Kirrha*, le port de Delphes, sur le golfe de Corinthe (*Num. Chron.*, 1903, p. 205). Des monnaies aux mêmes types portent, à la vérité, les initiales des noms de *Lilæa* et de *Neon* (voyez ci-après, nos 421 et 422). Mais ici, en admettant que la lecture soit certaine, les lettres KI seraient plutôt, suivant nous, une partie du mot ΦΟΚΙ(κον), étant donnée l'obole n° 383.

384. — Tête de taureau de face, oreilles écartées, cornes droites et courtes.
℞. ΦΟΚΙ. Tête de déesse (la nymphe Daulis?) à droite, diadémée, les cheveux en chignon sur la nuque. Carré creux.
Æ 14; triob. éginét., 3 gr. 05 (*P*) **Pl. CCV, fig. 5.**

385. — Variété; la légende est disposée autrement; la déesse a une physionomie de négresse (la nymphe Mélainé?); ses cheveux sont relevés et noués sur la nuque; au cou, un collier.
Æ 14; triob. éginét., 3 gr. 10 (*P*) **Pl. CCV, fig. 6** [1].

386. — Variété; la tête de la nymphe à gauche.
Æ 14; triob. égin., 2 gr. 97 (*Jameson*) **Pl. CCV, fig. 7** [2].

386 *bis*. — Variété; la tête de la nymphe est à gauche, mais elle a les cheveux hérissés.
Æ 14; triob. égin., 2 gr. 79 (*P*) **Pl. CCV, fig. 8.**

Les trioboles qui précèdent (nos 376 à 386), sont des variétés de style un peu moins archaïques que celles qui figurent sur notre pl. XLII, fig. 3 à 10.

387. — Tête de taureau de face, les cornes ornées de bandelettes.
℞. ΦΟΚΙ. Tête de la nymphe Daulis, à droite, les cheveux relevés et enroulés. Carré creux (style avancé).
Æ 16; triob. égin., 2 gr. 90 (*P*) **Pl. CCV, fig. 9**; — autre, 2 gr. 90 (*L*) [3].

388. — [ΦΟ]ΚΙΚΟΝ. Lyre à sept cordes.
℞. Deux dauphins adossés et nageant en sens inverse. Carré creux.
Æ 14; tétrobole égin., 4 gr. 02 (*Jameson*) **Pl. CCV, fig. 10** [4].

La légende ΦΟΚΙΚΟΝ, explicite sur le n° 388, et abrégée sur les pièces précédentes, doit s'interpréter φοκικὸν νόμισμα; elle est à rapprocher des légendes ΑΡΚΑΔΙΚΟΝ, ΔΑΛΦΙΚΟΝ, ΟΛΥΝΠΙΚΟΝ et autres, que nous avons expliquées ailleurs [5].

La série des monnaies phocidiennes qui précède, avec un type qui rappelle le sacrifice du taureau à Daulis, en l'honneur du héros éponyme Phocos [6], semble s'arrêter en 421, c'est-à-dire à la paix de Nicias, si l'on en juge par le style des pièces. Peut-être l'article de ce traité de paix entre Athènes et Sparte, qui stipule l'indépen-

1. Cf. *Descr. hist.*, t. I, p. 986-987.
2. *Catal. Jameson*, n° 1151.
3. *Central Greece*, p. 18, n° 52, pl. III, 14.
4. *Cat. Jameson*, n° 1148 *a*.
5. *Descr. hist.*, t. I, p. 890 à 895.
6. Voyez *Descr. hist.*, t. I, p. 985.

dance inviolable du sanctuaire de Delphes, et le libre passage des pèlerins de tous pays à travers le territoire des Phocidiens, fut-il la cause directe de la cessation du monnayage que nous venons de décrire. Depuis cette date (421) jusqu'au début de la troisième Guerre sacrée (357), les Phocidiens paraissent n'avoir plus eu d'atelier.

Groupe B. — *Monnaies de la Guerre sacrée (357 à 346 av. J.-C.).*

Il existait une certaine imprécision de frontières entre le domaine du sanctuaire de Delphes et le territoire des Phocidiens dans lequel Delphes se trouvait enclavée. Les limites n'avaient pas été bien fixées à l'époque primitive où l'on posa en principe l'autonomie et le caractère sacré de Delphes et de son sanctuaire. De là, des empiètements de la part des Phocidiens sur les terres du temple; de là, des représailles de la part des amphictyons Delphiens, menace d'interdit et de confiscation au profit d'Apollon [1].

Las jalousies de famille aidant, les querelles s'envenimèrent chaque jour davantage. Un parti se forma chez les Phocidiens qui voulut déclarer la guerre aux Delphiens et confisquer le temple d'Apollon. A la tête de ce mouvement, se trouvait la famille d'Euthycratès qui avait été particulièrement l'objet des sévérités et des anathèmes des pontifes de Delphes. Le fils d'Euthycratès, Onymarchos prit, avec Philomélos, fils de Théotimos, la direction des hostilités [2].

Philomélos, élu stratège, marcha contre Delphes, massacra les défenseurs du temple, repoussa les Locriens accourus au secours des Delphiens et força la Pythie elle-même à se déclarer pour lui. Il s'empressa, pour ne pas voir toute la Grèce se soulever contre son attentat, d'adresser un message aux peuples principaux, déclarant « qu'il conserverait intact le sanctuaire commun de l'Hellade et qu'il s'engageait à rendre des comptes en ce qui concernait les trésors du temple » [3].

Mais cette déclaration n'empêcha pas les Thébains et les Thessaliens, jaloux de la puissance subite des Phocidiens, de provoquer une assemblée amphictyonique qui se réunit aux Thermopyles et proclama la guerre sainte contre les Phocidiens, au nom du dieu de Delphes. Philomélos, obligé de lever une armée, engagea sa fortune personnelle pour la solder, força les trésoriers du temple d'Apollon à lui prêter des sommes considérables et rançonna toute la contrée. Tout alla bien au début. Mais après quelques mois, Philomélos attaqué dans la vallée du Céphise par des forces dix fois supérieures dut succomber.

Investi à sa place, du commandement général des Phocidiens, Onymarchos choisit Phayllos, son frère, pour lieutenant. Plus audacieux que son prédécesseur, il fit main basse sur le trésor sacré d'Apollon, distri-

1. E. Curtius, *Hist. grecq.*, t. V, p. 62-63; Eug. Cavaignac, *Hist. de l'antiquité*, t. II, *Athènes*, p. 340.
2. Diodore de Sicile, XVI, 14; cf. E. Curtius, *loc. cit.*; Eug. Cavaignac, *op. cit.*, p. 342.
3. Diod. Sic., XVI, 14; cf. E. Curtius, *Hist. grecq.*, t. V, p. 64.

bua à ses soldats les ex-votos en nature, les bijoux et autres objets de métal précieux. Les lingots d'or et d'argent furent, dit-on, monnayés. Ayant réussi à attirer dans son parti le tyran de Phères, il alla occuper les Thermopyles, s'empara d'Orchomène et de Coronée et menaça les Thébains et leurs alliés, Locriens, Doriens, Thessaliens. Mais Onymarchos avait calculé sans l'intervention du roi de Macédoine, Philippe, qui songea à faire tourner à son profit ces luttes et ces désordres. Sous prétexte de protéger les Thessaliens et de venger le dieu de Delphes, Philippe envahit la Thessalie et battit l'armée de Phayllos; après diverses péripéties, il finit par écraser Onymarchos lui-même, qui périt dans la lutte, au printemps de 352 [1]. Philippe fut proclamé par tous les Grecs, le sauveur des Hellènes, le vengeur d'Apollon.

Cependant, un long temps ne se passa point avant qu'un certain nombre des Grecs les plus avisés s'aperçussent qu'ils avaient, tout compte fait, attiré chez eux un maître étranger. Phayllos était demeuré à la tête d'une armée phocidienne. Les Athéniens le soutinrent et vinrent occuper les Thermopyles. Philippe n'osa pas relever tout de suite le défi ; quelque temps après, en 351, Phayllos put mourir paisiblement, laissant le commandement de l'armée à son neveu Phalæcos, fils d'Onymarchos [2].

Ce sont les monnaies émises par les Phocidiens durant cette période de luttes acharnées, que nous allons décrire, car aussitôt après la prise du temple d'Apollon par Philomélos en 357, la monnaie delphique fut remplacée par celle des Phocidiens victorieux, avec le type d'Apollon, dont ils se disaient les protégés. Les trésors du temple fournirent le métal destiné à la fabrication de ce numéraire. En résumé, durant cette période, les stratèges phocidiens furent :

Philomélos.....	357-354
Onymarchos.....	354-352
Phayllos.....	352-351
Phalæcos	351-346

Il n'y a point de monnaie d'or; les monnaies d'argent frappées sous l'autorité de ces stratèges portent seulement le nom générique des Phocidiens, ΦΩΚΕΩΝ, le plus souvent abrégé. Mais les pièces de bronze ont parfois le nom des stratèges. Il n'en a pas été signalé, jusqu'ici, avec le nom de Philomélos, mais il existe quelques bronzes, fort rares, aux noms de deux de ses successeurs, les stratèges Onymarchos, (354 à 352) et Phalæcos (351 à 346). On n'en a pas encore retrouvé au nom de Phayllos, stratège de 352 à 351.

1. *Monnaies sans nom de stratège* (de 357 à 346 av. J.-C.).

389. — Tête laurée d'Apollon Delphien à droite, cheveux longs sur le cou.
℞. Φ—Ω. Lyre à sept cordes. Couronne de laurier au pourtour.
Æ 20; drachme, 4 gr. 77, trouée (*B*) **Pl. CCV, fig. 11.**

1. E. Curtius, *Hist. grecq.*, t. V, p. 69.
2. Sur Onymarchos (ou Onomarchos) et Phayllos. à Delphes, voyez le *Bull. de corresp. hellén.*, t. XX, 1896, p. 235; t. XXI, 1897, p. 488.

390. — Tête laurée d'Apollon à droite, les cheveux longs sur le cou.
℞. Φ—Ω. Lyre à quatre cordes. Couronne de laurier au pourtour.
Æ 20; drachme, 4 gr. 76 (*B*) **Pl. CCV, fig. 12** [1].

391. — Tête de taureau de face.
℞. ΦΩ. Tête laurée d'Apollon à droite, les cheveux longs sur le cou; derrière, une lyre. Champ concave.
Æ 15; tétrob. att., 2 gr. 80; 2 gr. 78 (*P*) **Pl. CCV, fig. 13 et 14**; — autres (*L*) [2].

392. — Variété : derrière la tête d'Apollon, une branche de laurier.
Æ 16; tétrob. att., 2 gr. 60 (*P*) **Pl. CCV, fig. 15**; — autres (*L*) [3].

393. — Tête de taureau de face.
℞. Sans lég. Tête laurée d'Apollon à droite, les cheveux longs sur le cou; derrière, une lyre. Champ concave.
Æ 11; obole éginét., 0 gr. 90 (*P*) **Pl. CCV, fig. 16**.

394. — ΦΩΚΕΩΝ. Trois têtes de taureaux, de face, les cornes ornées de bandelettes, et disposées comme une étoile à trois branches.
℞. Couronne d'olivier au centre de laquelle est la lettre Τ (= τρίχαλκον).
Æ 21; trichalque, 8 gr. 68 (*P*) **Pl. CCV, fig. 17**; — autre, 10 gr. 04 (*L*) [4].

395. — Buste de Pallas, presque de face, un peu inclinée à gauche, coiffée d'un casque à triple aigrette et ayant un collier au cou.
℞. Φ, dans une couronne d'olivier.
Æ 13; (*L*) **Pl. CCV, fig. 18** [5].

396. — Variété de style. Æ 15; (*P*) **Pl. CCV, fig. 19.**

397. — Variétés; au revers, Φ, ΩΦ ou ΦΩ dans la couronne d'olivier (*L*) [6].

398. — Tête de taureau de face, les cornes ornées de bandelettes.
℞. Φ, dans une couronne d'olivier.
Æ 16; (*P*) **Pl. CCV, fig. 20.**

1. A. Löbbecke, *Zeit. für Num.*, t. XV, p. 41 et pl. III, 7.
2. *Centr. Greece*, p. 21, nos 78 à 86, pl. III, 18, 19.
3. *Central Greece*, nos 87 à 90, pl. III, 20.
4. *Brit. Mus. Central Greece*, p. 22, nos 91 à 93, pl. III, 21; Svoronos, *Bull. corr. hell.*, t. XX, 1896, p. 14.
5. *Central Greece*, p. 20, no 66, pl. III, 17.
6. Svoronos, *loc. cit.*; *Central Greece*, p. 20, nos 75 et 76.

399. — Même description, avec ΦΩ dans la couronne de laurier.
Æ 14; (*P*) **Pl. CCV, fig. 21** (le module va parfois jusqu'à 16 mill.) [1].

400. — Tête de taureau de face. ℞. La lettre Φ occupant tout le champ.
Æ 23; (*Ath.*) **Pl. CCV, fig. 22.**

2. *Onymarchos, stratège.*
(de 354 à 352 av. J.-C.).

401. — Tête de taureau de face, les cornes ornées de bandelettes.
℞. ONY|MAP|XOY, dans une couronne de laurier.
Æ 16; (*L*) **Pl. CCV, fig. 23** [2].

3. *Phalæcos, stratège.*
(de 351 à 346 av. J.-C.).

402. — Tête de taureau de face, les cornes ornées de bandelettes.
℞. ΦA | AAI | KOY, dans une couronne de laurier.
Æ 16; (*P*) **Pl. CCV, fig. 24**; — autre (*L*) [3].

On a vu plus haut les circonstances historiques dans lesquelles fut émis le numéraire phocidien que nous venons de décrire (nos 389 à 402). Le récit de Diodore est intéressant à rapprocher des monnaies [4]. « Le premier des stratèges élus par les Phocidiens, dit Diodore, Philomélos, s'abstint de toucher aux offrandes sacrées; le second, Onymarchos [5], avait fait convertir en monnaie une partie des trésors du dieu, pour subvenir à la solde des soldats étrangers qu'il avait enrolés; le troisième, Phayllos, frère d'Onymarchos, fit frapper monnaie avec les cent briques d'or, du poids de deux talents chacune, que Crésus, roi des Lydiens, avait consacrées à Delphes, et il employa de même 360 vases d'or, du poids de deux mines chacun, un lion d'or, une statue de femme de même métal, pesant en totalité, 30 talents. De telle sorte qu'en estimant en argent, suivant le rapport qui existe entre les deux métaux, la valeur de l'or converti en monnaie, cette valeur s'élève à 4000 talents d'argent, auxquels, si l'on ajoute les offrandes en argent consacrées également par Crésus, et diverses

1. *Central Greece*, p. 22, nos 94 à 102, pl. III, 22 et 23.
2. Svoronos, *Bull. corr. hell.*, t. XX, 1896, p. 14; *Brit. Mus. Centr. Greece*, p. 23, no 103, pl. III, 24; Friedlænder, *Zeit. für Num.*, t. I. p. 296.
3. Svoronos, *Bull. corr. hell.*, t. XX, 1896, p. 15; *Brit. Mus. Centr. Greece*, p. 23, no 104; Friedlænder, *Zeit. für Num.*, t. I, p. 296.
4. Diod. Sic., XVI, 56.
5. Diodore donne par erreur à Philomelos et à Onomarchos (= Onymarchos) le titre de frères. Voyez E. Curtius, *Hist. grecq.*, t. V, p. 62, note. Sur les richesses du sanctuaire delphique, voyez : E. Cavaignac, *Hist. de l'antiq.*, t. II, *Athènes*, p. 343.

autres offrandes de même nature, on trouva que les généraux Phocidiens avaient dépensé plus de 6000 talents ; et même plus de 10.000 si l'on y joint la valeur de plusieurs autres monuments en or qui faisaient partie des offrandes de Crésus : somme énorme qui, suivant ce que rapportent quelques historiens, n'était pas au dessous de la valeur des richesses enlevées par Alexandre dans le trésor des rois de Perse. Sous Phalæcos, on entreprit de fouiller le sol du temple, quelqu'un ayant assuré qu'on y trouverait une grande quantité d'or et d'argent ; par avarice, on creusa le terrain autour du foyer et du trépied sacrés... »

Les calculs de Diodore sont sûrement établis d'après l'étalon attique ; le talent attique étant de 26 k. 160 gr., dix mille talents font conséquemment 261.600 kilogs de métal précieux.

Plutarque confirme le témoignage de Diodore : « Les tyrans de Phocide, dit-il, ayant fondu plusieurs statues d'or et d'argent qui étaient dans le temple, en fabriquèrent de la monnaie qu'ils répandirent dans toute la Grèce » [1].

Il est singulier de constater, après l'indication fournie par Diodore et Plutarque, que l'on ne possède aucune monnaie d'or des Phocidiens, et que les pièces d'argent elles-mêmes soient rares. La démonétisation ne saurait suffire à expliquer ce phénomène, bien qu'elle ait évidemment contribué à raréfier le nombre de ces espèces sacrilèges demeurées dans la circulation. Sans insister sur ce point, bornons-nous à constater que cette démonétisation est indiquée, pour l'argent, par Plutarque lui-même : « Les Opontiens, dit-il, ramassèrent le plus qu'ils purent de l'argent monnayé par les Phocidiens et ils en fabriquèrent une amphore d'argent qu'ils envoyèrent à Delphes et qu'ils consacrèrent à Apollon ».

Le système de taille de la monnaie d'argent phocidienne durant la Guerre sacrée n'est ni l'étalon éginétique, ni l'étalon attique. Il nous fournit une drachme nouvelle du poids normal d'environ 4 gr. 80, un tétrobole attique de 2 gr. 85, et une obole éginétique (0 gr. 90 à 1 gr.). Le tétrobole attique de 2 gr. 85 correspondait à peu près à la drachme corinthienne (2 gr. 90) et l'on sait que les Corinthiens furent les alliés des Phocidiens. Parmi les pièces de bronze, on remarquera le τρίχαλκον (n° 394) avec l'indice de sa valeur, T ; il pèse de 8 à 10 gr. environ, c'est-à-dire à peu près le poids du didrachme attique.

Le monnayage des Phocidiens cessa tout à fait par suite de l'état de ruine et de misère dans lequel la Guerre sacrée avait plongé leur pays.

Phalæcos fut obligé de se rendre à discrétion à Philippe de Macédoine, et celui-ci se posant en vengeur de la race hellénique outragée dans le dieu de Delphes, exigea avant tout la réinstallation de l'ancienne administration autonome du temple qui fut restauré et purifié.

En 346, la guerre terminée, Philippe convoqua le conseil des Amphictyons delphiques, dont furent exclus les Phocidiens, les Lacédémoniens et les Corinthiens. La monnaie des Amphictyons remplaça celle des Phocidiens (ci-après n°s 415 et suiv.).

1. Plut., *Pourquoi la Pythie ne rend plus ses oracles en vers*, ch. XVI.

Groupe C. — *Monnaies des Phocidiens en 339-338 av. J.-C.*

Comprenant trop tard qu'ils devaient s'unir pour s'opposer aux desseins ambitieux de Philippe, les Athéniens et les Thébains s'entendirent pour reconstituer la Confédération phocidienne, en 339. Par reconnaissance, les Phocidiens combattirent dans les rangs des alliés à Chéronée dans l'été de l'année suivante, en 338. Cette attitude leur aliéna le roi de Macédoine victorieux. Aussi après 338, on n'entend plus parler de la Ligue phocidienne jusqu'après Alexandre. C'est donc en 339-338, avant la journée de Chéronée, que furent frappés les bronzes suivants :

403. — Tête de taureau de face, les cornes ornées de bandelettes.
℞. ΦΩΚΕΩΝ. Tête laurée d'Apollon, à droite, les cheveux longs sur le cou.
Æ 16 ; (*P*) **Pl. CCV, fig. 25** [1].

404. — Tête de Héra à gauche, surmontée du calathos, cheveux sur le cou.
℞. Tête de taureau, de face, les cornes ornées de bandelettes. Couronne de laurier au pourtour.
Æ 14 ; (*P*) **Pl. CCV, fig. 26.**

Après la mort d'Alexandre, en 323, le κοινόν des Phocidiens redevint assez puissant pour envoyer un contingent au général athénien Léosthénès qui, à l'instigation de Démosthène, entreprit de secouer le joug macédonien.

Plus tard, vers 316, la Phocide tomba aux mains de Cassandre. Sous la domination macédonienne, les Phocidiens frappèrent des tétradrachmes alexandrins qui ont *une tête de taureau de face*, comme différent monétaire [2] ; ils émettent en même temps, pour la circulation locale de vulgaires bronzes d'un style médiocre, à la légende ΦΩΚΕΩΝ, avec les types de la tête de taureau de face et de la tête d'Apollon.

§ III. — Delphes [3].

Pour les monnaies de la période archaïque, voyez notre Descr. hist., t. I, p. 987 à 1002 et pl. XLII, fig. 16 à 28.

Hérodote (VIII, 35 et suiv.) raconte avec détails l'invasion de la Phocide par les Perses de Xerxès, en 480. Les Asiatiques arrivaient avec l'intention de piller les trésors du temple de Delphes. Les Delphiens se réfugièrent terrorisés dans les défilés du Par-

1. Autre, *Brit. Mus. Central Greece*, pl. III, 25.
2. L. Muller, *Num. d'Alexandre le Grand*, n° 750.
3. J. Svoronos, Νομισματική τῶν Δελφῶν, dans le *Bull. corr. hell.*, t. XX, 1896, p. 5 et suiv., pl. XXV à XXX.

nasse. Mais lorsque les Perses se présentèrent, un tremblement de terre et des prodiges étranges leur inspirèrent une crainte superstitieuse : ils se retirèrent sans rien dérober. Le sanctuaire demeura inviolé, avec toutes ses richesses, si bien qu'après la bataille de Platées, en 479, les offrandes et les ex-votos affluèrent à Delphes plus nombreux et plus somptueux que jamais : le célèbre aurige de bronze de Polyzalos qui se place à cette époque, en est à nos yeux émerveillés la preuve palpable, à côté des témoignages historiques nombreux [1].

Cette opulence devait, comme à Olympie, provoyer des convoitises ; aussi, les Phocidiens songèrent à faire valoir leur vieille prétention d'étendre leur protectorat intéressé sur le sanctuaire delphique. Ayant conclu en 454 un traité d'alliance avec les Athéniens, ils se crurent assez forts pour essayer de porter atteinte à l'autonomie sacerdotale de Delphes. Ils ravivèrent des haines et une lutte dont l'origine remontait à l'époque la plus reculée. L'amphictyonie ou association générale des douze peuples de la Grèce septentrionale, Béotiens, Thessaliens, Phocidiens et autres, tenait, de temps immémorial, ses assemblées deux fois l'an, d'abord au printemps, au bourg d'Anthéla, aux Thermopyles, auprès d'un vieux sanctuaire de Déméter ; puis, à l'automne, à Delphes même, au sanctuaire d'Apollon Pythien [2].

Anthéla ou Anthélé (Ἀνθήλη) était un petit bourg juché sur un rocher du défilé des Thermopyles et dominant le cours de l'Asopos. Là, se trouvait le sanctuaire d'une divinité appelée Déméter Pylæa (Πυλαία), la Déméter des portes, ou des Portes chaudes (Θερμοπύλαι). Après que les Amphictyons eurent pris l'habitude de se réunir dans ce sanctuaire, on appela aussi la déesse, Déméter Amphictyonique ; à côté de ce temple, on voyait, d'ailleurs, une petite chapelle consacrée au héros Amphictyon [1].

A l'origine, les Delphiens n'étaient pas admis à ces réunions autrement que comme faisant partie intégrante du peuple phocidien. Mais la renommée, chaque jour grandissante, du sanctuaire delphique, ses richesses, l'affluence des pèlerins, l'importance du collège sacerdotal et des administrateurs du temple et de ses biens, la population groupée autour du sanctuaire devenue plus considérable : toutes ces causes firent que les Delphiens obtinrent de bonne heure de faire partie de l'amphictyonie d'une manière autonome et indépendante de la confédération phocidienne.

Les jeux Pythiques célébrés à Delphes en l'honneur d'Apollon étaient les seconds des quatre grands jeux panhelléniques, prenant rang après les jeux Olympiques et avant les jeux Néméens et Isthmiques.

C'est à l'occasion de la célébration des jeux Pythiques, tous les quatre ans, que les Amphictyons firent frapper les monnaies à la légende ΔΑΛΦΙΚΟΝ, plus ou moins abrégée [2]. Ce monnayage autonome continue après les défaites de Xerxès en 480-479, sans changement autre que celui du style. Seulement, dans la période qui suit immédiatement 479, on ne frappe que des trihémioboles éginétiques anépigraphes (ci-après, nos 405 et suiv.).

1. Th. Homolle, *Monuments Piot*, t. IV, 1897, p. 169 et s., pl. XV et XVI.
2. P. Foucart, v° *Amphiction* (ou *Amphictyon*) dans le *Dict. des Antiq. gr. et romaines*.

1. Hérodote, VII, 200.
2. *Descr. hist.*, t. I, p. 991.

Groupe A. — *De 479 à 460 (Monnaies anépigraphes).*

405. — Tête de bélier à droite; dessous, un dauphin à droite.
℞. Tête de bouc de face, entre deux dauphins la tête en haut. Carré creux.
Æ 12; trihémiobole égin., 1 gr. 45 (*L*) **Pl. CCV, fig. 27**; — autres ex., de 1 gr. 46 à 1 gr. 37 [1].

406. — Variété, avec les dauphins la tête en bas.
Æ 12; trihémiobole égin., 1 gr. 38 (*P*) **Pl. CCV, fig. 28** [2].

407. — Variété, avec la tête de bélier à gauche, les dauphins la tête en haut. (*M*) **Pl. CCV, fig. 29** [3].

408. — Variété, avec la tête de bélier à gauche, les dauphins la tête en bas, 1 gr. 20 (*P*) **Pl. CCV, fig. 30** [4].

Groupe B. — *De 460 à 448 av. J.-C.*

Tandis que les pièces du groupe précédent sont anépigraphes, les trihémioboles qui vont suivre, frappés en abondance, aux mêmes types, au milieu du ve siècle, portent le nom des Delphiens, en abrégé [5].

409. — Tête de bélier à gauche; dessous, un dauphin à gauche.
℞. ΔΑΛ. Tête de bouc de face, entre deux dauphins, tête en bas. Carré creux.
Æ 12; trihémiobole, 1 gr. 10; 1 gr. 11 (*B*) **Pl. CCV, fig. 31 et 32**; — autres, 1 gr. 35 à 1 gr. 15 [6].

410. — Tête de nègre (Delphos), à droite.
℞. Trois T disposés en étoile. Carré creux.
Æ 9; tritartémorion égin. réduit, 0 gr. 52 (*B*) **Pl. CCV, fig. 33 et 34** [7].

1. *Brit. Mus. Cat. Central Greece*, p. 25, n°s 11 à 16, pl. IV, 10; Svoronos, *Bull. corr. hell.*, t. XX, 1896, p. 25, n°s 22 et pl. XXVI, 1 à 6.
2. Don de M. P. Perdrizet, en 1900; Svoronos, p. 25, n° 24, pl. XXVI, 8 à 13.
3. Svoronos, p. 25, n° 23, pl. XXVI, 7.
4. Svoronos, p. 26, n° 25, pl. XXVI, 14.
5. Svoronos, *Bull. corr. hell.*, t. XX, 1896, p. 26.
6. Svoronos, p. 26, n° 26, pl. XXVI, 15 à 20. Svoronos signale une pièce avec ΔΑΛ, au lieu de ΔΑΛ. Je n'ai vu aucun exemplaire avec cette intéressante particularité paléographique qui rapprocherait ces trihémioboles du tridrachme et autres divisions décrites dans notre *Descr. hist.*, t. I, p. 994, n°s 1392, 1393, 1402 et 1408 (avec la lettre D ou Ɗ).
7. Svoronos, p. 27, n° 27, pl. XXVI, 21. Voyez ci-après, sous notre n° 413, un tritartémorion de style moins ancien.

Groupe C. — *De 421 à 371 av. J.-C.* [1].

De 448 à 421 l'atelier monétaire de Delphes fut fermé. Au début de cette période, Athènes était à l'apogée de sa puissance et les Phocidiens étaient les alliés et les protégés d'Athènes, tandis que les autorités du sanctuaire delphique se réclamaient des Lacédémoniens. Les Phocidiens profitèrent de l'appui des Athéniens pour réaliser leur rêve séculaire et incorporer à leur État Delphes et son territoire sacré. En vain les Lacédémoniens voulurent intervenir. En 448 une expédition athénienne sous les ordres de Périclès remit Delphes aux mains des Phocidiens [2]. Désormais, ce fut la monnaie phocidienne exclusivement qui fut frappée et circula dans la ville d'Apollon. Cet état de choses dura 27 ans. A la paix de Nicias entre Athènes et Sparte en 421, l'autonomie de Delphes fut de nouveau solennellement reconnue et proclamée [3]. Le traité affirme le libre accès au sanctuaire national des pèlerins venant de toutes les parties du monde grec ; Delphes est proclamée libre et inviolable. A partir de ce moment, le sanctuaire demeura sans conteste aux Delphiens, jusqu'à la Guerre sacrée du milieu du IVe siècle. Son atelier fut rouvert et frappa les séries suivantes :

411. — Tête de bélier à gauche ; dessous, un dauphin à gauche.

℞. ΔΑΛ. Tête de bouc de face, entre deux dauphins, la tête en bas ; dans le champ, à gauche, un trépied.

Æ 12 ; trihémiobole égin., 1 gr. 51 (*L*) **Pl. CCV, fig. 35** ; — autre, 1 gr. 50 [4].

412. — Variété, sans le trépied dans le champ du revers.

Æ 12 ; trihémiobole égin., 1 gr. 32 (*Luynes*) **Pl. CCV, fig. 36** ; — autres, 1 gr. 40 à 1 gr. 17 [5].

413. — Tête de nègre (Delphos), à droite.

℞. Trois T disposés en étoile. Carré creux.

Æ 9 ; tritartémorion égin. réduit, 0 gr. 71 (*B*) ; — autres, 0 gr. 64 ; 0 gr. 58 [6].

Les trois T sur la pièce précédente (n° 413) et sur les pièces de style plus ancien, n° 410, indiquent *trois* tartémorions (3/4 d'obole). Le poids effectif a été affaibli intentionnellement pour l'accorder avec celui de l'obole attique (0 gr. 72). Dans

1. Svoronos, *Bull. corr. hell.*, t. XX, 1896, p. 27.
2. E. Curtius, *Hist. grecq.*, t. II, p. 444 ; Lambropoulos, *Zeit. für Num.*, t. XIX, p. 219.
3. Thucyd., V, 18.
4. *Brit. Mus. Cat.*, p. 26, n° 19, pl. IV, 11 : Svoronos, *loc. cit.*, p. 28, n° 29, pl. XXVI, 25.
5. Svoronos, p. 27, n° 28 ; pl. XXVI, 22 à 24.
6. Svoronos, p. 28, n° 30, pl. XXVI, 26 à 28 ; Wroth, *Num. Chron.*, 1888, p. 7.

d'autres villes, telles que Mantinée, Argos, Palé (Céphallénie), le tritartémorion a pour marque TTT (trois T); à Athènes, il a pour type trois croissants, parce que le croissant est la marque du quart d'obole ou tartémorion [1].

Groupe D. — *De 371 à 357 av. J.-C.*

Comme conséquence de la victoire d'Epaminondas à Leuctres en 371, et de la prédominance de Thèbes non seulement sur la Béotie mais aussi sur le Peloponnèse, la Phocide et les contrées voisines, un congrès se réunit à Delphes, en 369, pour réviser le traité d'Antalcidas et fixer à nouveau la situation politique des villes grecques.

Déjà, dans le traité négocié par Antalcidas, les immunités et le caractère sacré de Delphes et de son territoire avaient été respectés et proclamés [2]. Le synode de Delphes, en 369, reconnut de nouveau ces privilèges et cette autonomie, spécifiant que tous les Grecs, de quelque contrée qu'ils vinssent, devaient avoir un libre accès à Delphes sans payer à l'État phocidien aucun droit de passage. Delphes se fait ainsi confirmer son indépendance politique et son affranchissement de toute servitude vis-à-vis des Phocidiens.

C'est à la suite de cette nouvelle garantie et des privilèges de Delphes, reconnus en 371 et 369, qu'il faut placer la série des trihémioboles delphiques assez répandus (n° 414) qui ont, au droit, la tête de bélier et le dauphin, et au revers, la tête de bouc entre deux dauphins et la légende ΔΕΛ, à la place de ΔΑΛ, désormais sans trace de carré creux.

414. — Tête de bélier à gauche ; dessous, un dauphin à gauche.

℞. ΔΕΛ. Tête de bouc de face, entre deux dauphins la tête en haut; de chaque côté de la gueule du bouc, une feuille de lierre.

Æ 12 ; trihémiobole, 1 gr. 20 (*L*, *P*) **Pl. CCV, fig. 37 et 38** ; — autres, 1 gr. 19 à 1 gr. 08 [3].

Le changement de ΔΑΛ en ΔΕΛ a dû se produire peu de temps avant la Guerre sacrée qui commence en 357, à la prise du temple d'Apollon par les Phocidiens, ainsi que nous l'avons raconté plus haut. En conséquence de cet événement le monnayage de Delphes est remplacé par celui des Phocidiens victorieux, qui prend pour type la tête d'Apollon accompagnée de la légende ΦΩ (ci-dessus, nos 389 et suiv.).

Ce n'est qu'après la paix qui suivit la Guerre sacrée, en 346, et la ruine des Phocidiens, que la monnaie delphique put faire sa réapparition (nos 415 et suiv.).

1. Voyez le présent *Traité*, *Théorie et Doctrine*, t. I, p. 434 ; cf. Wroth, *Num. Chron.*, 1888, p. 7.
2. U. Köhler, *Athen. Mittheilungen*, t. I, p. 17.
3. *Brit. Mus. Centr. Greece*, p. 26, nos 20 et 21, pl. IV, 12; Svoronos, *Bull. corr. hell.*, t. XX, p. 28, n. 31, pl. XXVI, 29 à 31.

Groupe E. — *De 346 à 338 av. J.-C.*

415. — Tête de Déméter Anthélienne, voilée et couronnée d'épis, à gauche.

℞. ΑΜΦΙΚΤΙΟΝΩΝ : Apollon assis sur l'omphalos delphique, à gauche ; il est lauré et il a des cheveux longs enroulés sur le cou ; il est vêtu d'un chiton talaire serré à la taille par une ceinture ; de la main gauche il tient une longue branche de laurier appuyée contre son épaule ; il appuie son menton sur le revers de sa main droite, le coude posé sur sa lyre qui est placée devant lui à terre ; l'omphalos est enveloppé de la résille (ἀγρηνόν) ; devant le dieu, le trépied surmonté de la cortine.

Æ 26 ; stat., égin., 11 gr. 92 et 12 gr. 35 (*P*) **Pl. CCVI, fig. 1 et 2** ; — autres, 12 gr. 13 (*L*) ; 11 gr. 99 (*B*) ; 12 gr. 29 (*Jameson*) ; autre (*Pozzi*) **Pl. CCVI, fig. 3** [1].

416. — Variété ; des bandelettes noueuses pendent de chaque côté du trépied, au revers.

Æ 26 ; stat. égin., 12 gr. 26. **Pl. CCVI, fig. 4** [2].

En 1899, on a trouvé au bourg de Myonia, au pied du Parnasse, plusieurs exemplaires variés de ces remarquables tétradrachmes ; quatre d'entre eux sont entrés au Cabinet des Médailles d'Athènes et ont été publiés par M. Svoronos [3]. Le poids maximum de ces statères éginétiques monte à 12 gr. 35.

417. — Même description.

Æ 20 ; hémistatère ou drachme égin., (*P*) **Pl. CCVI, fig. 5** ; — autre ex., 5 gr. 40 (détérioré) [4].

418. — Même tête voilée de Déméter Anthélienne, à gauche.

℞. ΑΜΦΙΚΤΙΟΝΩΝ. L'omphalos delphique autour duquel est enroulé un serpent qui dresse la tête, la gueule béante, à droite.

Æ 14 ; triobole égin. 2 gr. 82 (*B*) **Pl. CCVI, fig. 6** [5].

1. Svoronos, *Bull. corr. hell.*, t. XX, 1896, p. 29, pl. XXVI, 32, 33, 34 ; *Catal. Jameson*, nº 1150.

2. Svoronos, *Journ. int. d'arch. num.*, t. II, p. 2, pl. IΔ, fig. 4, p. 297.

3. *Journ. int. d'arch. num.*, 1899, t. II, p. 297 et pl. IΔ, fig. 1 à 4. Les monnaies donnent toutes au nom des Amphictyons la forme ΑΜΦΙΚΤΙΟΝΩΝ. Les textes littéraires et épigraphiques portent 'Αμφικτύονες et 'Αμφικτίονες, indifféremment.

4. Svoronos, *Bull. corr. hell.*, t. XX, 1896, p. 30, nº 33, pl. XXVI, 36 ; cf. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 149, nº 80.

5. Prokesch-Osten, *Rev. numism.*, N. S. t. V, 1860, p. 270, et pl. XII, 8 (donne le poids erroné de 0 gr. 53) ; Svoronos, *Bull. corr. hell.*, t. XX, 1896, p. 30, nº 34, pl. XXVI, 37.

419. — Cheval au galop, à droite. ℞. Grande phiale avec ombilic central. Æ 14 ; (*B*) **Pl. CCVI, fig. 7** [1].

On a vu plus haut comment cessa la domination des Phocidiens à Delphes et dans quel état de ruine se trouvait le pays lorsqu'ils furent obligés de se rendre à discrétion à Philippe de Macédoine, vengeur intéressé du dieu de Delphes. La réunion du conseil des Amphictyons convoquée et présidée par Philippe, à la suite de ces événements, eut lieu en 346, d'abord aux Thermopyles, dans le vieux sanctuaire de Déméter, à Anthéla, puis à Delphes même, pour la restauration des jeux Pythiques, fête solennelle d'expiation à laquelle accoururent les Grecs de toutes les parties du monde hellénique.

Quant aux Phocidiens, non seulement ils furent exclus du Conseil des Amphictyons, mais il fut décrété qu'ils ne pourraient plus posséder ni armes, ni chevaux avant d'avoir restitué les sommes dérobées à Apollon ; déclarés sacrilèges, chacun eut le droit de les poursuivre partout où ils s'étaient réfugiés ; ce qui restait de leurs villes fut rasé et leurs agglomérations rurales limitées à 50 maisons. En outre, ils furent condamnés à payer au dieu, chaque année, un tribut de 60 talents jusqu'à concurrence des 10.000 talents qui étaient dans le trésor avant sa dilapidation [2].

Les monnaies qui portent le nom des Amphictyons ont été frappées en suite de la réunion du Conseil du mois d'août 346, présidé par Philippe de Macédoine, et de la restauration des jeux Pythiques. M. Emile Bourguet, dans son étude si précise et si détaillée de l'administration financière du sanctuaire delphique, a constaté que dans les textes épigraphiques des comptes des trésoriers du temple d'Apollon, la monnaie amphictyonique se trouve mentionnée pour la première fois seulement en 339, qui serait ainsi la date de la première émission de cette monnaie [3]. On est enclin à présumer effectivement qu'on n'a pas dû battre monnaie dès 346 parce qu'il n'y avait point encore d'argent dans les caisses du temple. Ce n'est, suivant M. Bourguet, qu'après les premières rentrées de la terrible amende infligée aux Phocidiens, qu'on aurait été en mesure de frapper les nouvelles espèces.

Mais, d'autre part, il n'est guère possible d'admettre que les jeux Pythiques de 346 se soient célébrés sans une émission monétaire destinée à en payer les frais et à en commémorer le souvenir. C'était l'usage universel et constant. Ajoutons que l'assemblée amphictyonique est si directement visée dans les types de ces monnaies qu'il est peu vraisemblable que celles-ci n'aient été frappées que sept ans après sa dissolution. Enfin, comme nous le dirons tout à l'heure, c'est sûrement en 338 que cessa ce monnayage, de sorte qu'il aurait duré seulement quelques mois, ce qui est trop peu de temps, eu égard à l'importance que prend dans les comptes delphiques ce numéraire nouveau (καινὸν ἀργύριον, ἀργύριον ἀμφικτυονικόν). On conçoit très bien au con-

1. Svoronos, *Bull. corr. hell.*, t. XV, 1896, p. 30, nº 35 et pl. XXVII, 1.

2. Diod. Sic., XVI, 60 ; cf. Pierre Paris, *Elatée*, p. 12-13; Bourguet, *L'administration financ. du sanctuaire delphique*, p. 37 ; Eug. Cavalgnac, *Hist. de l'antiquité*, t. II, *Athènes*, p. 400.

3. Em. Bourguet, *L'administration financière du sanctuaire pythique*, p. 18-19.

traire que ces comptes ne mentionnent une nouvelle espèce de monnaie que quelques années après qu'elle a été mise en circulation. C'est donc sûrement dès 346 que débute l'émission de ce numéraire.

Il est naturel qu'on ait consacré au dieu Apollon les types nouveaux des monnaies frappées avec l'argent qu'on obligeait les violateurs sacrilèges de son sanctuaire à lui restituer. Apollon est assis sur la pierre en forme d'œuf qui est entourée d'un réseau de mailles appelé ἀγρηνόν [1]. Le dieu est vêtu d'un ample chiton, ce qui le différencie de l'Apollon nu, assis sur l'omphalos, qui figure, plus tard, sur les monnaies des rois de Syrie, de Cyzique, de Calchédon, de Chersonesos en Crète, et ailleurs encore.

L'amende imposée aux Phocidiens par le conseil des Amphictyons servit non seulement à la frappe du numéraire amphictyonique, mais on en réserva aussi une partie pour payer les frais d'une statue colossale d'Apollon en bronze, qui fut décrétée dès l'an 346, et dédiée dans le temple du dieu à titre de statue expiatoire; c'est l'image de cette statue que nous voyons assise, au revers de la monnaie amphictyonique.

Nous ne connaissons pas l'auteur de cette statue qui fut détruite avant l'époque de Pausanias ; mais on cite divers monuments qui paraissent en être inspirés [2].

1. Middleton, *Journal of Hellenic Studies*, t. IX, 1888, p. 295 et s.; E. Babelon, *Les rois de Syrie*, Introd., p. XLIV.

2. Statue trouvée à Alexandrie ; autre statue colossale du Musée de Naples (Clarac, *Mus. de sculpt.*, 926 c) ; vase peint; bas-relief de l'Apothéose d'Homère, etc. Lenormant et J. de Witte, *Élite des monn. ceramogr.*, t. II, pl. 65; Müller, *Denkmäler der alt. Kunst*, t. II, pl. XIV, 149 ; B. Head, *Catal. Centr. Greece*, Introd., p. XXXIV; Allan Wace, dans l'*Annuaire* de l'École archéol. anglaise d'Athènes, 1902-1903.

Le texte, malheureusement mutilé, de la sentence des Amphictyons contre les Phocidiens en 346, a été retrouvé au cours des fouilles de Delphes. On y constate que les Phocidiens versèrent le premier acompte de leur amende dès l'automne de 346; ils payaient tous les six mois. Il leur fallut près de 167 ans pour se libérer entièrement des 10,000 talents : ce fut la ruine absolue de la Phocide, dont Démosthène fait un tableau lamentable [1].

Cependant, M. Bourguet a constaté qu'à partir de l'archontat de Damocharès, en 338-337, il y a une atténuation très sensible de la lourde charge imposée aux Phocidiens; leur amende est réduite annuellement à 10 talents. Or, cette atténuation coïncide avec un accord qui intervint à cette époque, entre Athènes et Thèbes pour restaurer la Ligue phocidienne et rebâtir quelques-unes de ses villes.

L'étude des reçus épigraphiques a permis à M. Bourguet de formuler les conclusions suivantes : « On tint les Phocidiens pour quittes envers le dieu, après 10 versements de 30 talents et 12 versements de 10. Ils avaient apporté 420 talents en tout, sur lesquels 300 en cinq ans » [2].

Les Phocidiens devaient être entièrement libérés sous l'archontat d'Éribas, en 327-326, c'est-à-dire à l'époque où Alexandre le Grand faisait la conquête de l'Asie.

Philippe de Macédoine, maître de Delphes comme de toute la Grèce centrale, ne laissa pas, après sa victoire de Chéronée en 338, les droits monétaires aux Amphictyons delphiques. A partir de cette date, l'atelier de Delphes est fermé.

1. E. Bourguet, *op. cit.*, p. 37.
2. E. Bourguet, *op. cit.*, p. 41.

§ V. — Lilæa [1].

La ville de Lilæa (Λίλαια) était située à la source du Céphise, à une journée de Delphes dont elle était séparée par la chaîne du Parnasse. Elle est déjà mentionnée par Homère [2]. A l'époque historique, elle paraît avoir échappé aux soldats de Xerxès, mais plus tard, vers 348, à la fin de la Guerre sacrée, elle fut détruite. Rebâtie plus tard, elle n'est plus mentionnée dans les guerres des successeurs d'Alexandre [3].

Les monnaies, très rares, qu'elle commença d'émettre avant le milieu du Ve siècle, sont aux types des monnaies de la Confédération phocidienne, avec cette différence que les lettres ΛΙ remplacent les lettres ΦΟ.

420. — Tête de taureau de face.

℞. ΛΙ. Tête de nymphe à droite, les cheveux ceints d'une bandelette ; au cou, un collier. Carré creux ; style archaïque.

Æ 15 ; triobole égin., 2 gr. 88 (*B*) **Pl. CCVI, fig. 9** [4].

421. — Λ—Ι. Tête de taureau de face.

℞. Protomé de sanglier à droite, une patte avancée. Carré creux.

Æ 10 ; obole éginét., 0 gr. 97 ; **Pl. CCVI, fig. 10** [5].

Au second siècle avant notre ère, Lilæa frappera encore des bronzes avec les initiales ΛΙ et le nom des Phocidiens *in genere* : ΦΩΚΕΩΝ [6].

§ VI. — Néon.

La ville de Νέων était située sur le cours du Céphise, en aval de Lilæa, au nord-est du mont Tithorée. Détruite par l'armée de Xerxès, elle se releva de ses ruines après le départ des Perses [7]. On ne connaît de Néon que l'obole suivante qui est aux types phocidiens et se place vers 470 environ.

1. B. Head, *Hist. num.*, p. 343 ; Neville Langton, *Num. Chron.*, 1903, p. 200-201.
2. Hom., *Iliade*, II, 453 et 523.
3. Strabon, IX, 2, 19 ; Pausanias, X, 23.
4. Imhoof-Blumer, *Monn. gr.*, p. 150, n° 81 ; autre ex., publié par Borrell, *Num. Chron.*, t. VI (1844), p. 124 ; cf. *Num. Chron.*, 1903, p. 200 (*b*) (tête d'Apollon ? au lieu de tête de nymphe).
5. Neville Langton, *Num. Chron.*, 1903, p. 200 et pl. V, 5.
6. Prokesch Osten, *Num. Zeit.*, t. II, 1870, p. 268 ; B. Head, *Hist. num.*, p. 343.
7. Hérod., VIII, 33 ; cf. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 150.

422. — Ο—Φ (rétrograde, Φοκικόν). Tête de taureau de face.
Rℓ. Ν—Ε. Protomé de sanglier à droite, la patte avancée. Carré creux.
Æ 10; obole égin., 0 gr. 90 (*B*) **Pl. CCVI, fig. 11** [1].

C'est dans le voisinage de Néon que le général phocidien Philomélos fut défait et périt, en 354 av. J.-C. [2]. Néon fut détruite à la fin de la Guerre sacrée ; la ville de Tithorea (aujourd'hui Velitza), la remplaça, mais elle ne frappa jamais monnaie [3].

§ VI. — Les comptes delphiques.

Les textes épigraphiques mis au jour par les fouilles de Delphes contiennent les comptes des trésoriers et des constructeurs ou naopes ; ceux du conseil des Amphictyons ; les contrats de fermages, les amendes judiciaires, les fondations pieuses, les souscriptions faites au profit du temple d'Apollon, etc. Ces documents, extrêmement précieux sous le rapport économique, ont permis, en particulier, à M. Emile Bourguet d'écrire l'histoire financière du sanctuaire pythique depuis 364 (archontat d'Eschylos) jusqu'à 306 (archontat de Mégaclès), c'est-à-dire pour une période dans laquelle rentrent les monnaies décrites dans le présent volume. Au point de vue numismatique, on remarque que les pèlerins qui affluaient à Delphes des pays les plus éloignés, y apportaient des monnaies de toutes sortes, en or et en argent : dariques d'or, philippes d'or, statères d'or de Lampsaque et d'Abydos, statères d'électrum de Cyzique, hectés de Phocée, statères d'argent d'Egine et de Béotie, tétradrachmes d'Athènes, etc. Quels que soient l'origine, le poids, le métal et l'aloi de ce numéraire panhellénique, les calculs sont toujours établis en argent, c'est-à-dire que l'or et l'electrum sont ramenés à leur équivalent en argent, suivant le cours et d'après le rapport de valeur des métaux monétaires entre eux.

Cela étant, on constate dans ces comptes en argent l'application de trois systèmes : le système *attique* (ἀργύριον ἀττικόν), le système appelé *ancien* (παλαίον ἀργύριον), enfin le système *nouveau* ou *amphictyonique* (καινὸν ἀργύριον ou ἀμφικτυονικὸν ἀργύριον).

Il ne sera peut-être pas tout à fait superflu de rappeler ici que les divisions essentielles du *système attique* sont les suivantes :

Talent = 60 mines	= 6,000 drachmes.....	26 k. 160 gr.
Mine (1/60e du talent)	= 100 drachmes.....	436 gr.
Tétradrachme	= 4 drachmes.....	17 gr. 46
Drachme	= 1 drachme.....	4 gr. 36
Obole	= 1/6 de la drachme.....	0 gr. 72

1. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 150, n° 82.
2. Pausanias, X, 2, 4.
3. Pausanias, X, 32, 8 et suiv.

Dans les caisses du trésor du temple d'Apollon à Delphes on devait trouver surtout, en fait d'ἀργύριον ἀττικόν, des tétradrachmes athéniens à la chouette qui, usés ou non, vieux ou neufs, étaient toujours de si bon aloi et dont la réputation sous ce rapport était universelle.

Les monnaies des deux systèmes appelés *l'ancien* et *le nouveau* sont, les unes et les autres, taillées suivant l'étalon éginétique, ainsi que nous l'avons constaté plus haut. Cependant, les deux systèmes ne devaient pas se confondre l'un avec l'autre. Le soin particulier que mettent les textes à spécifier que tel compte est en παλαίον ἀργύριον et tel autre compte en ἀμφικτυονικόν ou καινὸν ἀργύριον, nous atteste *à priori* qu'on établissait entre les monnaies des deux groupes une différence de valeur. En quoi consistait cette différence? Nous devons, pour répondre nettement à cette question, entrer dans quelque développement.

Le παλαίον ἀργύριον, — son nom l'indique, — consistait dans les monnaies que, durant les premiers siècles de l'usage de la monnaie, les pèlerins apportaient au sanctuaire delphique. C'étaient des pièces des pays les plus divers, Péloponnèse, Béotie, Phocide, qui étaient étalonnées dans le système éginétique; mais il y avait surtout des statères d'Egine au type de la tortue, c'est-à-dire des statères dits *phidoniens*, d'un poids assez flottant et d'un aloi souvent défectueux, frappés en si grande abondance et partout répandus, avant d'être chassés du marché international par les *chouettes* d'Athènes. Nous savons que les anciennes monnaies d'Egine ou statères phidoniens pèsent de 12 gr. 75 à 12 gr. et qu'elles avaient, en fait, un cours non pas seulement local mais international [1]. Dans l'ensemble de ces vieux statères phidoniens, si abondants, on trouve — au contraire de ce qui se produit pour les *chouettes*, — une assez grande quantité de pièces de mauvais aloi; de là, les difficultés que firent, à la longue, les marchands pour accepter les *tortues*, les marques de défiance des banquiers et des trapézites à leur endroit. A cause de cela aussi, ces statères ont été souvent contremarqués par des banquiers qui, par là, ont voulu garantir le bon aloi de certains exemplaires [2]. Cette monnaie *phidonienne* devait affluer à Delphes, dans les caisses du temple, avec nombre d'autres pièces plus ou moins frustes, car les Grecs ne se faisaient pas faute, — nous en avons maintes preuves, — de glisser dans le tronc de leurs sanctuaires les plus vénérés, des pièces usées et des objets de rebut. On comprend que les trésoriers du temple d'Apollon qui avaient à rendre compte de leur gestion et à indiquer la valeur vraie de leur encaisse, aient mis à part et fait un compte spécial de toutes ces vieilles pièces, composées en majeure partie de statères phidoniens décriés [3]. Tel est le παλαίον ἀργύριον.

D'après les comptes delphiques, l'ἀμφικτυονικὸν ἀργύριον et le καινὸν ἀργύριον étaient la même chose. En effet, c'était proprement la monnaie de Delphes, émise de tout temps sous l'autorité des Amphictyons. Nous en avons la preuve par les statères éginétiques frappés en 346 avec la légende

1. *Descr. hist.*, t. I, p. 645.
2. *Descr. hist.*, t. I, p. 661.
3. Voyez notamment le décret des Amphictyons de l'an 380-379, dans lequel les amendes sont tarifiées en στατῆρες αἰγιναῖοι. *C. I. Att.*, t. II, 1re part., nº 545.

ΑΜΦΙΚΤΙΟΝΩΝ (ci-dessus, nos 415 et suiv.). Mais il importe d'insister sur ce point, que dès l'origine du monnayage de Delphes et jusqu'à l'explosion de la Guerre sacrée en 357, la monnaie du sanctuaire delphique fut émise sous l'autorité des Amphictyons. Il n'y a point de différence ni de poids ni d'aloi entre les monnaies de Delphes antérieurement à 357 et celles qui sont frappées de 346 à 338. Le didrachme est du même poids éginétique d'environ 12 gr. 24; la pièce la plus courante et la plus répandue est, dans les deux séries, un trihémiobole de 1 gr. 53. Il n'y eut donc rien de changé dans la monnaie delphique lors de sa réapparition en 346. La monnaie amphictyonique comprend ainsi toutes les monnaies de Delphes depuis les origines; parmi elles, le groupe qui commence en 346, était particulièrement désigné dans les comptes sous le nom de « monnaie nouvelle » (καινὸν ἀργύριον), ce qui se conçoit aisément puisque les comptes les plus anciens où se trouve cette expression sont de l'an 339.

Pour faciliter les comptes et établir la concordance nécessaire entre l'argent attique et l'argent éginétique qui coexistaient dans les caisses du temple, on imagina une mine de 35 statères (au lieu de 50) et de 70 drachmes (au lieu de 100), parce que 35 statères éginétiques correspondaient pondéralement à une mine attique [1]. On eut donc le système théorique suivant :

Talent (60 mines)..	26 k. 166 gr.
Mine (35 statères ou 70 drachmes).....	436 gr. 10
Statère (didrachme).....	12 gr. 46
Drachme	6 gr. 23

On voit, par ce tableau, que la mine de 436 gr. est, en réalité, la mine attique introduite, pour les comptes, dans le système éginétique et servant à compter les monnaies taillées dans les deux systèmes.

Telles sont les bases du comput appliqué dans les comptes delphiques.

Ce ne serait point ici le lieu d'en appliquer la vérification aux très nombreuses inscriptions qui renferment ces comptes. Bornons-nous seulement à quelques-uns des exemples sur lesquels MM. Th. Reinach et E. Bourguet ont établi l'existence de la mine monétaire partagée en 35 statères ou 70 drachmes éginétiques [2].

Voici d'abord un compte en παλαίον ἀργύριον : il est de l'an 340 av. J.-C. L'architecte Euphorbos, qui est payé à raison de 2 statères par jour, reçoit pour 3 ans (= 1080 jours de travail) la somme de 2160 statères. Ce total est ainsi formulé : *1 talent, 60 statères*, d'où un talent = 2100 statères, et

1. La mine attique avait 100 drachmes : Ἡ μνᾶ δ'εἶχεν ἡ Ἀττικὴ δραχμὰς ἑκατον (Pollux, IX, 59). Les autres mines grecques ont aussi 100 drachmes; la mine commerciale éginétique elle-même compte 100 drachmes. Il n'y a d'exception que pour la mine éginétique *monétaire*, mise en rapport avec la mine attique : cette découverte est due à M. Th. Reinach.

2. Sur cette question, voyez : Th. Reinach, *Bull. de corr. hell.*, t. XX, 1896, p. 251 et 385; t. XXVIII, 1904, p. 18; *Rev. des Etudes grecq.*, 1898, p. 437; *Recueil des Inscript. juridiques grecques*, 2e série, p. 194; *L'Histoire par les monnaies*, p. 103; Emile Bourguet, *Bull. corr. hell.*, t. XXIV, 1900, p. 130; t. XXVI, 1902, p. 15; *L'administration du sanctuaire pythique*, p. 17 et suiv.; Bruno Keil, *Rheinisches Museum*, t. XXXVII, 1902, p. 511.

comme il y a toujours 60 mines au talent, en divisant par 60, on a *une mine = 35 statères.*

Autre exemple. Dans les comptes de l'archontat de Dion (en 336-335) on lit : « Fourni aux naopes pour des achats de cyprès : 150 *aurei* de Philippe, à raison de 7 statères (d'argent) l'un. Total, en παλαίον ἀργύριον, 30 mines ». Les 150 statères d'or de Philippe équivalent, d'après cette donnée, à 1050 statères d'argent *ancien*, ou 30 mines; d'où il suit que la mine delphique vaut 1050 : 30, soit 35 statères [1].

Le philippe d'or pèse 8 gr. 60; par conséquent les 150 philippes dont il est parlé nous donnent un poids d'or global de 1290 grammes. Les 7 statères d'argent ancien pèsent ensemble (12 gr. 46 × 7) 87 gr. 22 et 150 philippes d'or équivalent à un poids d'argent de 13 k. 083 gr., d'où résulte un rapport de l'or à l'argent comme 1 à 10,14. On sait que ce rapport était de 13 1/3 dans l'empire des Perses Achéménides et de 14 à Athènes au temps de Phidias et jusqu'à la guerre du Péloponnèse [2]. Le changement du rapport des deux métaux au milieu du IVe siècle, dans la Grèce d'Europe, doit être attribué principalement à la découverte des mines d'or de l'Epi-Thrace et à la diffusion abondante des statères d'or de Philippe de Macédoine, lors de l'exploitation intensive de ces mines.

1. [τοῖς] ναοπ[οι]οῖς εἰς κυπαρ[ισ]σον φιλιππείους χ̣ρ̣[υ]σοῦ[ς] ἐ[κατὸν πε]ντήκον[τα], ἕ[κασ]τον ἐν ἑ[πτ|ὰ στα[τῆ̣ρ[σι] · τούτου ἐγένετο εἰς ἀργυρίου παλαιοῦ [λό]γον μν[α]ῖ̣ τριάκοντα. E. Bourguet, dans le *Bull. de corresp. hell.*, t. XX, 1896, p. 210, et t. XXIV, 1900, p. 136; Pauly-Wissowa, *Real Encycl.*, t. IV, col. 2698; Th. Reinach, *L'histoire par les monnaies*, p. 53.

2. Th. Reinach, *L'histoire par les monnaies*, pp. 46 et 49.

CHAPITRE V

LA LOCRIDE

§ 1. — Aperçu général.

Les Locriens (Λοκροί) était un très ancien peuple de la Grèce, qui se disait issu des Lélèges. Mais dès le temps des poèmes homériques ils sont considérés comme Hellènes. A l'époque historique, on les trouve divisés en deux grands rameaux ethniques, différents de mœurs, de costume, de culture : ce sont les Locriens de l'Est qui habitaient au nord de la Phocide et de la Béotie, le long de la côte qui fait face à la partie septentrionale de l'Eubée, et les Locriens Ozoles appelés aussi Locriens Hespériens ou de l'Ouest, installés auprès des villes phocidiennes de Crisa et d'Anticyre, sur la côte septentrionale du golfe de Corinthe. Ce sont évidemment des invasions, peut-être celle des Phocidiens, qui, à une époque anté-historique, séparèrent ainsi les deux branches de la race locrienne et les rejetèrent, l'une au nord et l'autre au sud.

C'est sans doute aussi à l'occasion de cette poussée de peuples qu'un rameau de la race fut forcé de quitter la Grèce et d'émigrer en Italie, où il fonda la ville de Locres sur la côte du Bruttium. Les Locriens d'Italie sont connus dans l'histoire sous le nom d'Epizéphyriens (Λοκροὶ Ἐπιζεφύριοι), c'est-à-dire Locriens du soleil couchant.

Les Locriens de l'Est (Ὀπόεντες, *Locris Eoea*), installés sur la côte qui s'allonge depuis le passage des Thermopyles jusqu'à l'embouchure du Céphise béotien, se subdivisaient en deux tribus : 1° celle du nord, les Epicnémidiens (Λοκροὶ Ἐπικνημίδιοι) appelés aussi Hypocnémidiens (Λοκροὶ Ὑποκνημίδιοι), à cause de leur position sur le mont et au pied du mont Cnémis. Leurs villes étaient Scarphé, Thronion, Cnémides, Daphnis, Alopé : deux d'entre elles seulement, Scarphé et Thronion, ont eu un atelier monétaire; 2° la Locride du sud ou Locride Opontienne, dont la capitale était Opous ou Oponte.

Quant aux Locriens Ozoles (Ὀζόλαι), voisins des Delphiens et des Ætoliens, Thucydide les mentionne comme une tribu de

demi-barbares [1]. Leur capitale Amphissa, à quelque distance de la mer, dans la vallée de l'Hylæthos, fut détruite par Philippe de Macédoine après Chéronée, en 338 av. J.-C. Mais, rebâtie plus tard, elle eut un atelier au IIe siècle avant notre ère, ainsi que l'autre ville des Ozoles, Oeantheia, située sur la côte occidentale de la baie de Crisa.

Dans le cours des Ve et IVe siècles, les seules villes des Locriens demeurés en Grèce, qui eurent un atelier sont, chez les Locriens de l'Est : Oponte, Scarphé et Thronion. Les villes des Ozoles n'ont des monnaies qu'au second siècle avant notre ère. Oponte, la grande ville des Locriens de l'Est, battit monnaie suivant les circonstances politiques, tantôt à son nom, ΟΠΟΝΤΙΩΝ, tantôt comme capitale fédérale des Locriens de l'Est, avec la légende ΛΟΚΡΩΝ. Les monnaies sont toujours taillées suivant l'étalon éginétique ; mais tandis que le statère pèse le poids normal d'environ 12 gr. 40 à 12 gr., la drachme ne dépasse pas le poids de 3 gr. 80 et le triobole ou hémidrachme, le poids de 2 gr. 76 à 2 gr. 60.

§ II. — Oponte.

Opous (Ὀποῦς) ou Oponte (ethn. Ὀπόντιος, Ὀπούντιος) était la capitale du district des Locriens de l'Est, qui de son nom s'appela Locride Opontienne. La ville, située au fond du golfe Opontien, passait pour avoir été fondée par Opous, fils de Locros et de Protogeneia. Deucalion et Pyrrha se reposèrent dans son voisinage. Opous est la patrie de Patrocle et le catalogue homérique la mentionne dans le royaume d'Ajax, fils d'Oilée [2].

Les Opontiens combattirent aux côtés de Léonidas aux Thermopyles et leur flotte aida les Athéniens à la bataille du cap Artémision, avant Salamine. Oponte était, au Ve siècle, la capitale de tous les Locriens de l'Est et sa position géographique l'amena bientôt à prendre parti pour les Thébains dans leurs luttes contre les Athéniens, lorsque les Béotiens levèrent, pour s'opposer à l'hégémonie d'Athènes, l'armée qui se fit battre à Œnophyta en 456 [3]. C'est à l'occasion de cette guerre que les monnaies suivantes des Opontiens ont été frappées.

Groupe A. — *Vers 458-456 av. J.-C.*

423. — Amphore. ℞. La lettre Ο (Ὀπόντιων) dans l'un des compartiments d'un carré creux de forme éginéenne.

Æ 11 ; trihémiobole égin., 1 gr. 59 (*P*) **Pl. CCVI, fig. 11.**

1. Thucyd., I, 5 ; III, 94.
2. *Iliade*, XVIII, 326 ; II, 531.
3. Oponte a fait partie de la Confédération béotienne au IIIe siècle avant notre ère. M. Holleaux, *Bull. corr. hell.*, t. XVI, 1892, p. 466 ; t. XIX, 1895, p. 347. Cf. ci-dessus, p. 213.

424. — Même description. Æ 10; obole égin., 0 gr. 86; 0 gr. 85 (*B*) [1].

425. — Demi-amphore. ℞. La lettre Λ (Λοκρῶν) au centre; gros grènetis. Æ 8; hémiob. égin., 0 gr. 40 (*L*) **Pl CCVI, fig. 12** [2].

Ces monnaies d'Oponte ont dû être frappées avant la bataille d'Œnophyta en 456, à l'occasion des préparatifs militaires faits par les Opontiens, les Corinthiens et les Thébains pour secourir les Éginètes. Nous avons déjà signalé les carrés creux éginéen et corinthien sur les monnaies béotiennes émises dans les mêmes conjonctures [3].

Après leur victoire d'Œnophyta, les Athéniens emmenèrent comme otages cent des plus riches citoyens d'Oponte [4]. Le triomphe des Athéniens, en ruinant les espérances des Opontiens et des Thébains, nous donne la raison de la chute du monnayage opontien après cette bataille.

La lettre *lambda* de forme archaïque, sur l'hémiobole, n° 425, est l'initiale du nom des Locriens; elle fait de cette petite pièce frappée à Oponte, une monnaie fédérale. Il convient conséquemment de la rapprocher d'une inscription signalée par Strabon sur le monument funéraire érigé aux Thermopyles après la défense héroïque de Léonidas : cette inscription donne précisément à Oponte le titre de « métropole des valeureux Locriens. » La forme particulière du lambda, sur cette hémiobole, Λ, est identique à la même lettre dans un décret relatif à l'établissement de Locriens Hypocnémidiens à Naupacte, avant 455 [6], et aussi dans un traité d'environ 440, conclu entre les villes d'Oeanthée et de Chaleion, chez les Locriens Ozoles [7].

Groupe B. — *De 387 à 338 av. J.-C.*

La paix d'Antalcidas en 387 donna l'autonomie à Oponte comme à toutes les autres villes grecques, et nous avons eu maintes fois l'occasion de constater que cette indépendance politique comportait le droit, pour les villes, d'émettre des monnaies autonomes. De là, à partir de cette date, les monnaies qui portent le nom des Opontiens.

Du moins, il n'y aurait pas lieu de placer les plus anciens des magnifiques statères que nous allons décrire, seulement à la suite de la diète qui se tint à Delphes en 369 pour régler à nouveau l'autonomie des villes grecques, en conséquence de la victoire d'Épaminondas à Leuctres en 371. Tandis que la tête de Perséphone, au droit de ces statères, est la copie de la belle tête

1. Imhoof-Blumer, *Num. Chron.*, 1895, p. 270, n° 3. Sur l'obole M. Imhoof propose de voir dans la lettre O à la fois l'initiale du mot ὀβολός et du nom d' Ὀπούς. C'est plutôt le nom d' Ὀπούς, puisque la même lettre figure au revers du trihémiobole.

2. *Brit. Mus. Central Greece*, p. 1, n° 1, pl. I, 1.

3. Voyez ci-dessus, p. 219, 221 et 282.

4. Thucyd., I, 108; cf. E. Curtius, *Hist. grecq.*, t. II, p. 436.

5. Strabon, IX, 4.

6. Kirchhoff, *Studien zur Alphabet*, 3e édit., p. 136; Vischer, *Rheinisches Museum, Neue Folge*, t. XXVI, p. 39.

7. Hicks, *Manual hist. gr. Inscr.*, n° 31; cf. B. Head, *Catal. Central Greece*, Introd., p. xiii.

de cette déesse gravée par Évainète pour les monnaies de Syracuse, le type d'Ajax combattant, au revers de ces mêmes pièces, est emprunté aux monnaies syracusaines signées d'Eumenos, qui se classent avant l'an 413. A Syracuse, ce prototype porte le nom du héros Leucaspis [1].

Ces monnaies d'Oponte forment trois groupes chronologiques qui se différencient d'après l'emblème qui orne la partie interne du bouclier d'Ajax combattant, type de revers commun à toutes ces pièces. Cet emblème variable est : un *serpent* (nos 426 et 427) ; un *lion* (no 428 et 429) ; un *griffon* (no 430 et 431).

Dans chacune de ces trois classes que caractérisent aussi des différences de style, il y a d'assez nombreuses variétés représentées par des symboles adjoints.

1re Série : *Serpent enroulé.*

426. — Tête de Perséphone à gauche (quelquefois à droite), couronnée de feuilles de blé, les cheveux relevés autour de la tête et sur la nuque ; elle a des pendants d'oreilles et un collier (copie du tétradrachme syracusain signé d'Évainète).

℞. ΟΡΟΝΤΙΩΝ. Ajax le Locrien, fils d'Oïlée, nu, imberbe, s'avançant au combat, à droite ; il est casqué, armé de la main droite baissée du glaive court, et tenant son bouclier au bras gauche ; l'intérieur du bouclier est orné d'un serpent enroulé, la tête dressée. Dans le champ, entre les jambes ou aux pieds du héros, un symbole variable.

Æ 23 ; statère éginétique.

Variétés : Dans le champ du revers, à gauche, une couronne, 12 gr. 41 (*P*) **Pl. CCVI, fig. 13** ; — autre, avec la couronne à droite (*L*)[2]. — Aux pieds ou entre les jambes du héros : Bouclier rond, 12 gr. 18 (*P*) **Pl. CCVI, fig. 14** ; autre ex. (*L*) [3]. — Canthare, 11 gr. 65 (*L*) [4]. — Casque sans cimier, 11 gr. 92 (*L*) [5]. — Casque à haut cimier et javelot, 12 gr. 28 (*P*) **Pl. CCVI, fig. 15** ; — autre ex., 12 gr. 33 (*L*) [6]. — Deux flèches, 12 gr. 20 (*L*) [7]. — Fer de lance, 11 gr. 75 (*P*) **Pl. CCVI, fig. 16**. — Feuille de lierre et deux flèches, 12 gr. 22 (*P*) **Pl. CCVI, fig. 17**.

427. — Tête de Perséphone, comme ci-dessus, à droite.

℞. ΟΡΟΝΤΙΩΝ. Même type d'Ajax, avec le serpent qui orne l'intérieur du bouclier. Aux pieds ou entre les jambes du héros, un symbole variable.

1. B. Head, *Hist. numor.*, p. 175.
2. *Brit. Mus. Cat. Central Greece*, p. 2, no 13.
3. *Id.*, p. 2, no 7, pl. I, 3.
4. *Id.*, p. 2, no 8, pl. I, 4.
5. *Brit. Mus. Central Greece*, p. 3, no 20.
6. *Id.*, p. 3, no 18, pl. I, 6.
7. *Id.*, p. 2, no 14, pl. I, 5.

Æ 18; triobole éginétique réduit.

Variétés : Aux pieds ou entre les jambes du héros : Serpent dressé à droite, 2 gr. 75 (*P*) **Pl. CCVI, fig. 18**. — Canthare, 2 gr. 75 (*P*) **Pl. CCVI, fig. 19**. — Casque à haut cimier, 2 gr. 60 (*P*); — autre, avec la tête de Perséphone à droite (*L*) [1].

2e Série : *Lion bondissant.*

428. — Même tête de Perséphone, à gauche.

℞. ΟΡΟΝΤΙΩΝ. Même type d'Ajax combattant à droite, mais à l'intérieur du bouclier, un lion bondissant. Entre les jambes du héros, un symbole variable.

Æ 23; statère éginétique.

Variétés : Entre les jambes du héros : Casque macédonien et javelot, 12 gr. 10 (*P*) **Pl. CCVI, fig. 20**; — autre ex., 11 gr. 70 (*L*) [2].

429. — Tête de Perséphone, comme ci-dessus, à droite ou à gauche.

℞. ΟΡΟΝΤΙΩΝ. Même type d'Ajax, avec le lion qui orne l'intérieur du bouclier. Aux pieds ou entre les jambes du héros, un symbole variable.

Æ 18; triobole égin. réduit.

Variétés : Aux pieds ou entre les jambes du héros : Cimier de casque, 2 gr. 65 (*P*) **Pl. CCVI, fig. 21**; autre (*L*) [3]. — Flèche (*L*) [4].

Le casque figurait déja en symbole sur les dernières pièces de la série au serpent, si bien que cette particularité confirme ce que nous indique le style, à savoir que la série *au lion* fait suite, directement, à la série *au serpent*.

3e Série : *Griffon bondissant.*

430. — Même tête de Perséphone, à droite.

℞. ΟΡΟΝΤΙΩΝ. Même type d'Ajax combattant à droite; mais à l'intérieur du bouclier, un griffon bondissant à droite. Aux pieds du héros, un symbole variable.

Æ 24; statère éginétique.

1. *Brit. Mus. Central Greece*, p. 3, n° 19.
2. *Id.*, p. 3, n° 22, pl. I, 7.
3. *Brit. Mus. Cat. Central Greece*, p. 3, n° 24, pl. I, 8. Tandis que le statère a pour symbole le casque tout entier, la drachme correspondante n'a en symbole que le cimier.
4. *Brit. Mus. Central Greece*, p. 3, n° 26 (la tête de Perséphone à gauche).

Variétés : Aux pieds du héros : Javelot, 12 gr. 25 (*P*) **Pl. CCVI, fig. 22**; — autre ex. (*L*) [1]

431. — Même tête de Perséphone, à gauche. ℞. Pareil précédent.
Æ 23; statère éginétique.

Variétés : Aux pieds du héros : Fer de lance et branche de laurier, 12 gr. 33 (*Luynes*) **Pl. CCVI, fig. 23**; — autre (*L*) [2]. — La lettre Λ et un javelot, 11 gr. 31 (*P*); 11 gr. 62 (*L*). — Flèche et javelot, 12 gr. 05 (*P*) **Pl. CCVII, fig. 1**. — Deux flèches et grappe de raisin, 12 gr. 33 (*Luynes*) **Pl. CCVII, fig. 2**. — Deux flèches, 11 gr. 68 (*L*) [3]. — Le nom ΑΙΑΣ et un javelot, 12 gr. (*P*). **Pl. CCVII, fig. 3**; — autre ex. (*L*) [4].

432. — Tête de Perséphone, à gauche, comme ci-dessus.
℞. ΟΡΟΝΤΙΩΝ. Ajax le Locrien nu, casqué, la lance en arrêt, combattant à gauche et vu de dos; il a au bras gauche un bouclier orné d'une tête de Méduse et transpercé par une flèche dont le fer y est resté engagé.
Æ 20; dr. égin., 5 gr. 70 (*B*) **Pl. CCVII, fig. 4** [5]; — autre ex., 5 gr. 87 [6].

433. — Même tête de Perséphone, à droite.
℞. ΟΡΟΝΤΙΩΝ. Ajax combattant, à droite, comme ci-dessus; un griffon orne l'intérieur de son bouclier. Aux pieds du héros, un symbole variable.
Æ 16; triobole égin. réduit.

Variétés : Aux pieds du héros : Javelot, 2 gr. 70 (*P*) **Pl. CCVII, fig. 5**. — La lettre Λ et javelot, 2 gr. 47 (P).

434. — Même description, mais la tête de Perséphone à gauche, sans symbole à l'intérieur du bouclier d'Ajax; aux pieds du héros, un javelot.
Æ 16; triob. égin., 2 gr. 81 (*P*) **Pl. CCVII fig. 6**.

435. — ΟΡΟΝ. Amphore. ℞. ΟΛ (Λοκρῶν), entre les huit rayons d'une étoile.
Æ 12; obole égin., 0 gr. 95 (*B*) [7].

436. — ΟΡΟΝ. Amphore, avec deux feuilles de lierre ou deux grappes de raisin qui émergent de l'embouchure et sont étalées de chaque côté des anses.
℞. Etoile à seize rayons disposés autour d'un ombilic central.

1. *Br. M.*, *Central Greece*, p. 4, nº 28 et pl. I, 9.
2. *Loc. cit.*, p. 4, nº 3, pl. I, 10.
3. *Loc. cit.*, p. 4, nº 27 (décrit un javelot brisé).
4. *Loc. cit.*, p. 4, nº 33, pl. I, 11.
5. *Catal. Photiadès Pacha* (1890), nº 344, pl. II.
6. Imhoof-Blumer, *Zeit. für Num.*, t. VII, p. 14, nº 3, pl. I, 9.
7. Imhoof-Blumer, *Num. Chron.*, 1895, p. 270, nº 4.

Æ 12; tritémorion égin., 0 gr. 80 à 0 gr. 65 (*P*) **Pl. CCVII, fig. 7 et 8** (variétés dans la disposition de la légende) [1].

436*bis*. — Variété : l'amphore est ceinte d'une couronne de raisins et deux grappes pendent des anses.

Æ 12; obole égin., 0 gr. 85 (*Jameson*) **Pl. CCVII, fig. 9** [2].

437. — Tête de Pallas, coiffée du casque corinthien, à droite.

℞. ΟΡΟΝΤΙΩΝ. Grappe de raisin. Æ 17 (*L*) **Pl. CCVII, fig. 10** [3].

Le type ordinaire des monnaies d'Oponte est Ajax, fils d'Oïlée, surnommé *le petit*, roi des Locriens au temps de la guerre de Troie, qu'il ne faut pas confondre avec Ajax, fils de Télamon, roi de Salamine, le plus fougueux des Grecs, l'adversaire d'Hector. Ajax, fils d'Oïlée était, de son côté, le plus habile des Grecs à lancer le javelot. Quand les Grecs entrèrent dans Ilion, il fit irruption dans le sanctuaire d'Athéna, le glaive au poing, se saisit de la prêtresse Cassandre et permit ainsi à Ulysse et à Diomède d'enlever le Palladium. C'est cet exploit que célèbrent nos médailles. Pour punir le roi des Locriens de son sacrilège, Athéna obtint de Poseidon qu'il fit faire naufrage au navire qui ramenait Ajax dans sa patrie. Ajax précipité sur un rocher se mit à proférer contre les dieux ses terribles imprécations. Poseidon frappa de son trident le rocher qui en roulant entraîna Ajax dans les flots.

Le caractère national de ce type monétaire, chez les Locriens Opontiens n'est pas un obstacle à ce qu'on y reconnaisse une copie directe d'un type syracusain : le héros Leucaspis. Les deux héros sont représentés, l'un comme l'autre, dans la même attitude et combattant avec les mêmes armes. A l'époque contemporaine, on trouve ce type également imité à Tégée, où il représente l'Argonaute Céphéus; à Tricca et à Thèbes de Phtiotide, où il s'appelle Protésilas ; à Messana en Sicile, où il est le héros Phérémon.

Ce type de guerrier combattant est donné à des œuvres sculpturales nombreuses, parmi lesquelles nous citerons seulement un bronze du Cabinet des Médailles et le gladiateur Borghèse, œuvre d'Agasias d'Éphèse, au musée du Louvre [4].

La tête de Perséphone, au droit des mêmes pièces des Opontiens, est identique à celle que le graveur Evainète a exécutée sur les coins des monnaies si populaires de Syracuse, dans la dernière partie du règne de Denys (405-367 av. J.-C.). Cette ressemblance est même poussée jusqu'à l'identité des feuilles de la tige de blé qui entourent les cheveux de la déesse; elle a les mêmes

1. Autres, *Brit. Mus. Cat. Centr. Greece*, p. 1, nos 2 à 6 et 35-36, pl. I, 2 et 12.

2. *Catal. Jameson*, no 1148.

3. *Brit. Mus. Centr. Greece*, p. 5, no 37.

4. E. Babelon et Blanchet, *Catal. des Bronzes antiques de la Bibl., nationale*, no 815 (appelé *Achille* ou *Thésée*); voir aussi un bronze du musée de Parme, publié dans les *Annali dell' Instit. di Roma*, XII, p. 118, tav. H; aussi, la description d'un tableau de Théon de Samos, dans Ælien, *Hist. var.*, II, 44; cf. W. Froehner, *Annuaire de la Soc. franc. de Numism.*, t. III, p. 73; Baumeister, *Denkmäler*, t. III, p. 2015; O. Rayet, *Monuments de l'art antique*, t. II, pl. LXIV et LXV.

pendants aux oreilles, le même collier de perles.

Il ne faudrait pas, en présence de ces rapprochements si frappants, se borner à penser que les Opontiens ont simplement voulu reproduire un type monétaire syracusain très en vogue. Il convient d'aller plus loin et de se rappeler les relations directes et étroites de Denys l'Ancien avec les Opontiens. Denys prit une part très active aux délibérations du congrès pour la paix, qui se réunit à Delphes en 369, et il exerça une influence prépondérante sur les affaires de la Grèce centrale [1].

Cette attitude était la conséquence de la politique qu'il avait suivie dans les guerres qu'il soutint pour la conquête de l'Italie méridionale où il eut pour alliés les Locriens Epizéphyriens. Au congrès de Delphes, les Locriens de Grèce se trouvèrent tout naturellement ses alliés et, en retour, Denys favorisa les prétentions des Opontiens à l'autonomie. Voilà pourquoi ceux-ci placèrent sur leurs monnaies, en gage d'alliance et de reconnaissance, le type principal des monnaies de Denys, à Syracuse, c'est-à-dire la tête de Perséphone, le chef-d'œuvre d'Evainète. Nous verrons plus loin que l'année 369 av. J.-C., est aussi la date de la restauration de Messène, sous l'influence d'Epaminondas, et que les tétradrachmes de Messène frappés à cette occasion, ont aussi pour type du droit la tête de la Perséphone syracusaine. Denys avait fait aux Messéniens exilés un accueil particulièrement empressé.

L'étoile sur les monnaies d'Oponte est aisée à expliquer. Strabon dit que les Locriens de l'ouest ou Hespériens (Ozoles) avaient adopté pour emblème l'étoile du soir (ἑσπέριος ἀστήρ), et qu'ils l'avaient fait graver sur leur sceau public [2]. Il est tout naturel, par analogie, de croire que les Locriens de l'Est (Ἐοῖοι) ou Opontiens aient choisi pour emblème l'étoile du matin (ἠῶος ἀστήρ) qui, pour eux, était un emblème parlant [3].

La limite chronologique qui doit être assignée au monnayage précédent est la victoire de Philippe de Macédoine à Chéronée, à la fin de l'été de 338.

Groupe C. — *Après 338 av. J.-C.*

Après sa victoire de Chéronée, Philippe traita les Opontiens comme les Béotiens dont ils avaient été les alliés. De même que nous avons vu des monnaies à la légende ΒΟΙΩΤΩΝ se substituer aux monnaies qui, jusque là, portaient le nom des Thébains, ΘΗΒΑΙΩΝ, de même nous constatons que chez les Locriens, on a désormais des monnaies aux mêmes types que les pièces précédentes, mais qui substituent au nom des Opontiens celui du κοινὸν des Locriens, ΛΟΚΡΩΝ Ce monnayage fédéral paraît, par son abondance, s'être prolongé toute la durée du règne d'Alexandre. Les Locriens y sont appelés Locriens Hypocnémidiens (Λοκρῶν Ὑποκνημιδίων).

1. Ul. Kœhler, *Die griech. Politik Dionysios des Aelt.*, dans les *Athen. Mittheilungen d. deutsch. arch. Instituts*, t. I, 1876, p. 19.

2. Strabon, IX, 3 : ἔχουσί τε ἐπὶ τῇ δημοσίᾳ σφραγῖδι τὸν ἕσπερον ἀσκέρα ἐγκεχαραγμένον.

3. E. Curtius, *Archaeol. Zeitung*, 1855, p. 38 ; B. Head, *Central Greece*, Introd., p. XIV.

438. — Tête de Perséphone à gauche, couronnée de feuilles de blé, les cheveux relevés autour de la tête et sur la nuque; elle a des pendants d'oreilles et un collier (même type que ci-dessus).

℞. ΛΟΚΡΩΝ. Ajax le Locrien, nu, imberbe, s'avançant au combat, à droite; il est casqué, la main droite baissée et armée du glaive court et tenant son bouclier au bras gauche. Entre les jambes du héros, le monogr. ⅄ (Ὑποκνημιδίων) et un javelot.

Æ 23; statère égin., 11 gr. 60 (*L*) **Pl. CCVII, fig. 11** [1].

439. — Même tête de Perséphone, à droite.

℞. ΛΟΚΡΩΝ. Même type d'Ajax combattant à droite; entre les jambes du héros, le monogr. ⅄.

Æ 16; triob. égin., 2 gr. 75 (*P*) **Pl. CCVII, fig. 12**; — autre, 2 gr. 65 (*L*) [2].

440. — Variété. Entre les jambes d'Ajax, le monogr. ⅄; devant lui, un trophée.

Æ 16; triob. égin., 2 gr. 62 (*P*) **Pl. CCVII, fig. 13**; — autre, 2 gr. 74 (*L*) [3].

441. — Même tête de Perséphone, à gauche.

℞. ΛΟΚΡΩΝ. Ajax le Locrien, nu, casqué, la lance en arrêt, combattant à gauche et vu de dos; il a au bras gauche un bouclier orné d'une tête de Méduse et transpercé par la pointe d'une flèche dont le fer y est resté engagé; entre les jambes du héros, le monogr. ⅄.

Æ 21; dr. égin., 5 gr. 75 (*Luynes*) **Pl. CCVII, fig. 14**; — autre (*Jameson*).

442. — ΛΟ—ΚΡ. Amphore avec une grappe de raisin et une feuille de lierre qui émergent de l'embouchure et sont étalées de chaque côté des anses.

℞. Etoile à seize rayons disposés autour d'un globule central.

Æ 12; ob. égin., 0 gr. 85; 0 gr. 70 (*P*) **Pl. CCVII, fig. 15 et 16**; autres (*L*) [4].

443. — Grappe de raisin.

℞. ΛΟ. Branche de laurier avec deux feuilles et une baie.

Æ 11; obole égin., 0 gr. 82 (*P*) **Pl. CCVII, fig. 17.**

444. — Tête d'Athéna avec le casque athénien, à droite.

1. *Brit. M. Central Greece*, p. 5, nº 38, pl. II, 1.
2. *Brit. Mus. Cent. Greece*, p. 5, nº 39.
3. *Br. Mus. Centr. Gr.*, p. 5, nº 40, pl. II, 2.
4. *Brit. Mus. Cent. Gr.*, p. 6, nºs 45 à 49.

℞. Grappe de raisin, avec une vrille à droite et une étoile à gauche.
Æ 10 ; tritémorion égin., 0 gr. 70 (*P*) **Pl. CCVII, fig. 18.**

445. — Tête d'Hermès coiffé du pétase, à gauche.
℞. ΥΓΟΚ ΛΟΚΡΩΝ Grappe de raisin.
Æ 14 ; (*L*) **Pl. CCVII, fig. 19** [1].

446. — Tête d'Hermès coiffé du pétase, à droite.
℞. ΛΟΚΡΩΝ. Grappe de raisin. Æ 14 (*P*) **Pl. CCVII, fig. 20.**

447. — Tête laurée d'Apollon, à gauche.
℞. Λ—Ο. Grappe de raisin sur son cep ; à gauche, une feuille de lierre ; à droite, un trident.
Æ 11 ; tritém. égin., 0 gr. 77 (*Jameson*) **Pl. CCVII, fig. 21** [2] ; — 0 gr. 75 (*P*).

448. — Tête laurée d'Apollon, à gauche.
℞. Λ—Ο. Grappe de raisin sur son cep ; à gauche, une feuille de lierre.
Æ 15 ; (*L*) **Pl. CCVII, fig. 22** [3].

449. — Variété. Au revers, dans le champ à droite, une cnémide (*L*).

450. — Tête nue imberbe, à droite.
℞. Λ ; dessous le monogramme, un dauphin.
Æ 10 ; (*P*) **Pl. CCVII, fig. 23.**

Groupe D. — *De 316 à 300 environ.*

Après la mort d'Alexandre en 323, à la faveur des querelles des Diadoques, tandis qu'Athènes appelle les autres villes à la révolte, nous voyons les Locriens et les Béotiens s'agiter également pour l'indépendance jusqu'à ce que, dès 322, les Athéniens et leurs alliés soient écrasés par Antipater, à Crannon en Thessalie. Le monnayage des Locriens cessa peut-être à ce moment. Mais il reprit peu après, sans doute après que Cassandre, en 316, eut rebâti Thèbes. C'est à partir de cette date, semble-t-il, que furent frappées les pièces suivantes qui ont, au droit, une tête casquée de Pallas, copiée sur celle des statères d'or d'Alexandre le Grand. Le poids des pièces d'argent (nos 451 et 452) doit sans doute être étalonné suivant le système attique plutôt que d'après le système éginétique comme antérieurement.

1. *Brit. Mus. Cat.*, p. 6, no 41, pl. II, 3.
2. *Catal. Jameson*, no 1145.
3. *Br. M. Cat. Cent. Gr.*, p. 7, no 54, pl. II, 7.

451. — Tête de Pallas, coiffée du casque corinthien, à droite.

℞. ΛΟΚΡΩΝ. Ajax le Locrien nu, combattant à droite, avec le glaive court, son bouclier au bras, comme ci-dessus ; il a la tête nue et son bouclier est orné d'un capricorne ; devant lui, à ses pieds, un trident.

Æ 15 ; tétrobole attique, 2 gr. 77 (*Luynes*) **Pl. CCVII, fig. 24** ; — autres ex., 2 gr. 50 ; 2 gr. 63 (*L*) [1].

452. — Même tête de Pallas.

℞. ΛΟΚ. Trois grappes de raisin disposées en triangle au centre d'une couronne formée de sarments de vigne.

Æ 10 ; obole attique, 0 gr. 56 (*P*) **Pl. CCVII, fig. 25** ; — autre, 0 gr. 69 (*L*) [2].

453. — Même tête de Pallas. ℞. ΛΟΚΡΩΝ. Grappe de raisin sur son cep.

Æ 14 ; (*P*) **Pl. CCVII, fig. 26 et 27** ; — autres ex. (*L*) [3].

454. — Variétés ; au droit, au dessus de la tête de Pallas, des initiales de noms de magistrats : ΚΑ (*P*) **Pl. CCVII, fig. 28** ; autre (*L*) ; — ΑΝ (*L*) ; — ΑΜ (?) (*L*) ; — ΕΥ (*L*) ; — ΛΕ (*P*, *L*) ; — ΔΑΜ (*L*) ; — ΓΑ (*L*) [4].

455. — Variétés, avec les noms au revers : ΤΙ (*L*) ; — ΦΡΑ (*L*) [5].

456. — Tête de Pallas coiffée d'un casque corinthien, à droite.

℞. ΛΟΚΡ ΕΠΙΚΝΑ. Grappe de raisin sur son cep.

Æ 15 ; (*P*) **Pl. CCVII, fig. 29** ; — autres (*L*) [6].

457. — Tête de Pallas coiffée du casque corinthien, à droite.

℞. Λ—Ο. Grappe de raisin ; dans le champ, quelquefois une feuille de lierre et une cnémide. Æ 15 ; (*L*) [7].

Ce monnayage médiocre se prolonge probablement jusqu'au début du IIIe siècle et cesse sous Démétrius Poliorcète. Plus tard, à la suite de la proclamation de la liberté grecque par le Romain Flamininus en 197, on aura des monnaies au nom d'Oponte, avec la légende ΟΠΟΥΝΤΙΩΝ (et non plus ΟΠΟΝΤΙΩΝ, comme dans les séries que nous venons de décrire).

1. *Brit. Mus. Cat. Central Greece*, p. 6, n° 42 à 44, pl. II, 4.
2. *Brit. Mus. Cat.*, p. 7, n° 50, pl. II, 6.
3. *Brit. Mus. Cat.*, p. 7, nos 57 à 60.
4. *Brit. Mus. Cat.*, p. 8, nos 61 à 68, pl. II, 8.
5. *Brit. Mus. Cat.*, p. 8, nos 69 et 70.
6. *Brit. Mus. Cat.*, p. 8, nos 71 à 76.
7. *Brit. Mus. Cat.*, p. 9, nos 77 à 80.

§ III. — Scarphé.

Scarphé (Σκάρφη) ou Scarpheia (Σκάρφεια), ville très ancienne, sur le golfe Maliaque, à proximité des Thermopyles, est déjà dans le catalogues homérique [1]. A l'époque historique ses annales sont presque totalement inconnues. Elle eut un atelier monétaire vers le temps de la bataille de Chéronée en 338 av. J. C., ce qui tend à prouver que les Scarphéiens, comme les autres Locriens, s'unirent aux Thébains et aux Athéniens pour lutter contre Philippe de Macédoine. C'est pour les préparatifs de cette résistance que Scarphé frappa les petits bronzes suivants, dont les types sont pareils à ceux des monnaies qu'Oponte émit dans les mêmes circonstances.

458. — Tête de Perséphone à droite, les cheveux enroulés sur la nuque.
℞. ΣΚΑΡΦΕΩΝ. Ajax le Locrien, fils d'Oilée, combattant à droite ; il est nu, coiffé du casque corinthien, armé du glaive et du bouclier.
Æ 17 ; (*P*) **Pl. CCVII, fig. 30** ; — autre ex. (*L*) [2].

459. — Tête de femme à droite, les cheveux relevés.
℞. ΣΚΑ... (lég. fruste). Ajax combattant, comme ci-dessus.
Æ 13 ; (*P*) **Pl. CCVII, fig. 31.**

Philippe de Macédoine victorieux à Chéronée fit fermer l'atelier de Scarphé ; il ne devait être rouvert qu'après la proclamation de la liberté des villes grecques par Flamininus, en 197 av. J.-C.

§ IV. — Thronion.

Thronion (Θρόνιον), la capitale des Locriens Epicnémidiens, était une vieille ville homérique, à 25 stades de la mer, en face de la pointe de l'Eubée, et à proximité d'un petit torrent, le Boagrios [3]. On ne sait rien de son histoire à l'époque où la précieuse obole ci-dessous a été frappée, c'est à dire avant le milieu du ve siècle. Nous sommes informés pourtant que plus tard, au début de la guerre du Péloponnèse, en 431, Thronion fut occupée par les Athéniens [4].

460. — Tête barbue d'un Centaure ou de Silène, à droite, les cheveux rejetés en arrière, le front ridé.

1. *Iliade*, II, 532.
2. *Brit. Mus. Cat. Centr. Gr.*, p. 11, n° 1.
3. *Iliade*, II, 533.
4. Thucyd., II, 26 ; Diod. Sic., XII, 44.

℞. ΘRONI. Cnémide. Carré creux.
Æ 10; obole égin., 1 gr. (*L*) **Pl. CCVII, fig. 32** [1].

La tête, à physionomie réaliste, qui forme le droit de cette obole doit être celle de quelque héros local, par exemple le Boagrios personnifié, ou celle de Silène ou d'un Centaure. Quant à la cnémide du revers, elle fait allusion au mont Cnémis, au pied duquel Thronion était bâtie et qui a donné son nom aux Locriens Epicnémidiens ou Hypocnémidiens. On n'a pas d'autre monnaie de Thronion au ve siècle. Cette petite ville ne devait rouvrir son atelier que vers le milieu du IIIe siècle pour frapper des bronzes à la légende ΘΡΟΝΙΕΩΝ.

1. *Brit. Mus. Catal. Central Greece*, p. 12, n° 1, pl. II, 14.

CHAPITRE VI

CORINTHE

§ I. — Aperçu général.

Pour les monnaies antérieures à 480 environ, voyez notre Descr. hist., t. I, p. 783 à 811 et pl. XXXVI.

Nous savons que, dès l'origine du monnayage de Corinthe, le statère corinthien de 8 gr. 72 n'est autre chose qu'un didrachme euboïco-attique. Le système monétaire corinthien a donc la même base que le système attique. Seulement, ces deux systèmes diffèrent essentiellement par le mode de leurs divisions. Tandis qu'à Athènes, la drachme est naturellement la moitié du didrachme, à Corinthe, au contraire, la drachme est le tiers du didrachme ou statère. Ce nouveau mode de divisions, qui semble avoir été emprunté à l'Asie-mineure par les Corinthiens, avait l'avantage de permettre à leurs espèces de s'échanger plus facilement sur le marché, à la fois avec la monnaie athénienne et avec la monnaie éginétique, le système éginétique étant universellement répandu dans le Péloponnèse. Le tableau suivant permettra de saisir au premier coup d'œil les divisions interchangeables sans fraction.

	Corinthien		*Attique*		*Eginétique* (moyen)
Statère (didrachme).....	8. 72	—	8. 72	—	12. 57
Drachme.....	2. 90	—	4. 36	—	6. 28
Hemidrachme.....	1. 45	—	2. 18	—	3. 14
Diobole.....	0. 96	—	1. 45	—	2. 09
Trihémiobole.....	0. 72	—	1. 09	—	1. 57
Obole.....	0. 48	—	0. 72	—	1. 04
Hémiobole.....	0. 24	—	0. 36	—	0. 52
Tétartémorion.....	0. 12	—	0. 18	—	0. 26

On voit d'après ce tableau ; 1° que le statère corinthien est un didrachme attique ; 2° que l'hémidrachme corinthienne (1 gr. 45) pouvait s'échanger sur le marché avec le diobole attique ; 3° que le trihémiobole corinthien (0 gr. 72) était égal à l'obole attique ; 4° que trois hémidrachmes corinthiennes équivalaient à une drachme attique. On peut admettre aussi que, dans les petites transactions quotidiennes, l'obole corinthienne (0 gr. 48) pouvait passer pour une hémiobole éginétique (0 gr. 52), et même, l'hémidrachme corinthienne (1 gr. 45) pour un trihémiobole éginétique (1 gr. 57), les poids de la monnaie d'Egine étant, en fait, beaucoup moins précis que ceux de la monnaie d'Athènes et de Corinthe.

Au IVe siècle, on assimila la drachme corinthienne (2 gr. 90) à l'hémidrachme éginétique réduite à moins de 3 grammes.

Ces rencontres pondérales formaient le trait d'union entre les systèmes, facilitaient les transactions journalières et les opérations du change.

Si, du côté de l'est et du sud, Corinthe ne put répandre son système monétaire, à cause de la concurrence que lui firent les systèmes attique et éginétique, elle se dédommagea largement du côté de l'ouest, grâce à l'activité de son port, le Léchæon, d'où ses *Pégases* s'élancèrent, pour se répandre tout le long du golfe de Corinthe, sur les côtes de l'Acarnanie, de l'Epire, de l'Illyrie, à Corcyre et jusque dans certaines villes de la Grande Grèce et de la Sicile.

Ainsi que l'a fait remarquer M. Barclay Head [1], peu de séries monétaires grecques offrent autant de difficultés de classement chronologique que celles de Corinthe et des colonies corinthiennes, parce que les types du Pégase et de la tête d'Athéna Chalinitis [1] sur les statères, s'y prolongent pendant des siècles, sans autres changements que des modifications de style. Seuls, des symboles accessoires, des initiales ou des noms de magistrats peuvent servir de base au classement de ces πῶλοι si répandus [2]. Ceux de Corinthe, la métropole, se distinguent de ceux de ses colonies par la présence du Ϙ (*koppa*), initiale primitive du nom de Corinthe, qui persiste indéfiniment, comme les lettres ΑΘΕ sur les monnaies d'Athènes.

Les symboles dans le champ ne commencent à faire leur apparition qu'à la fin du Ve siècle, lorsque l'activité de l'atelier de Corinthe devient particulièrement productive.

En dépit de l'uniformité de leurs types, les monnaies de Corinthe peuvent se répartir en différents groupes chronologiques.

1° Les monnaies de la période primitive, depuis l'époque de Périandre, jusqu'en 480 (décrites dans notre t. I, p. 783 et suiv.).

2° Les monnaies que leur style place entre 480 et 431, c'est-à-dire depuis les grandes guerres médiques jusqu'au début de la guerre du Péloponnèse.

3° Les monnaies qui se rangent entre 431 et 400 environ, c'est-à-dire pendant toute la durée de la guerre du Péloponnèse.

4° Les monnaies qui se placent entre le début du IVe siècle et la victoire de Philippe de Macédoine à Chéronée, en 338.

1. *Brit. Mus. Catal. Corinth.*, Introd., p. XVII.

1. Sur le nom de cette déesse, voyez notre *Descr. hist.*, t. I, p. 810.

2. Cf. le présent *Traité. Théorie et doctrine*, t. I, p. 509.

5° Les monnaies frappées de 338 à la fin du IVe siècle, c'est-à-dire sous Alexandre le Grand et au temps des premières querelles des Diadoques.

§ II. — Deuxième Période.

De 480 à 431 av. J.-C. [1].

Lors de l'invasion de Xerxès en Grèce, en 480, Corinthe avait aidé Athènes, mais non sans laisser percer sa malveillante jalousie. Dès le lendemain des défaites des Perses, les Corinthiens, comme les Spartiates et les Eginètes, manifestèrent hautement leur dépit du développement de la puissance athénienne. Leur irritation fut portée à son comble lorsqu'en 459, les Athéniens eurent réussi à faire entrer Mégare dans leur alliance, c'est-à-dire, en fait, à installer leur flotte dans les eaux corinthiennes. Corinthe, Egine, Epidaure protestèrent et déclarèrent la guerre à Athènes; après des péripéties diverses, elles furent battues par l'amiral athénien Myronide [2]; puis, en 456, la flotte athénienne sous les ordres de Tolmidès, faisant le tour du Péloponnèse, parut dans le golfe de Corinthe; deux ans plus tard, en 454, Périclès en personne, à la tête d'une nouvelle flotte, incorporait toutes les villes de la côte d'Achaïe à la Ligue attico-délienne.

Les Corinthiens sentirent dès lors et de plus en plus, la nécessité de grouper autour d'eux leurs anciennes colonies pour en former un faisceau qui fût capable de résister à l'absorption d'Athènes. Seuls, les Corcyréens, jaloux de leur indépendance, refusèrent d'entrer dans la politique dont le but était de rétablir l'hégémonie corinthienne sur les côtes de la mer Ionienne.

Sur ces entrefaites, la ville d'Epidamne, colonie de Corcyre, ayant voulu secouer le joug de sa métropole, les Corinthiens soutinrent les rebelles; ce fut le dernier incident qui alluma la guerre entre Corcyre et Corinthe : elle éclata en 434; les Corcyréens furent soutenus par la flotte athénienne, ce qui les empêcha d'être battus à Sybota, sur la côte d'Épire, en 432.

Furieux de l'intervention athénienne, les Corinthiens donnèrent leur appui à la révolte de Potidée contre Athènes en cette même année, et ils entreprirent de resserrer, par tous les sacrifices et tous les moyens la Ligue des villes du Péloponnèse sous l'hégémonie de Sparte, pour l'opposer à la Ligue attico-délienne. Ce furent ainsi les Corinthiens qui, en 431, provoquèrent l'explosion de la longue et terrible guerre qui porte dans l'histoire le nom de guerre du Péloponnèse et qui se termine par la chute d'Athènes [3]. Tel est le cadre général des événements politiques au milieu desquels furent frappées les monnaies suivantes.

1. Voyez les monnaies de la Première période, *Descr. hist.*, t. I, p. 783 et suiv.

2. E. Curtius, *Hist. grecq*, t. II, p. 431; Cavaignac, *Hist. de l'Antiq.*, t. II, *Athènes*, p. 65.

3. Thucydide, I, 68 et suiv.; cf. E. Curtius, *Hist. grecq.*, t. III, p. 20 et suiv.; Eug. Cavaignac, *Hist. de l'Antiq.*, t. II, *Athènes*, p. 121.

461. — Pégase non bridé, bondissant à gauche, les ailes recroquevillées, les jambes repliées.

℞. Tête d'Athéna Chalinitis, à droite, coiffée du casque corinthien, l'œil de face, les cheveux ramassés sur la nuque et noués du bout ; au cou, un collier. Carré creux limité par une ligne.

Æ 18 ; statère corinthien, 8 gr. 54 (*P*) **Pl. CCVIII, fig. 1.**

462. — Pégase bridé, bondissant à droite, les ailes recroquevillées, les deux jambes de devant avancées et repliées; dessous, le ♀.

℞. Tête d'Athéna Chalinitis, à droite, coiffée du casque corinthien, l'œil de face, les cheveux ramassés sur la nuque et noués du bout; au cou, un collier. Carré creux limité par une ligne.

Æ 18; stat. cor., 8 gr. 42 (*P*) **Pl. CCVIII, fig. 2** ; — 8 gr. 57 ; 8 gr. 55 (*L*) [1].

463. — Même Pégase bondissant à gauche ; dessous, le ♀.

℞. Même tête d'Athéna Chalinitis à dr. Carré creux avec ligne au pourtour.

Æ 20 ; stat. cor., 8 gr. 51 (*P*) **Pl. CCVIII, fig. 3** ; — variété, sans ligne autour du carré creux, 8 gr. 57 (*L*) [2].

464. — Même Pégase bondissant à droite ; dessous, le ♀.

℞. Même tête d'Athéna Chalinitis à dr. Carré cr. avec ligne très ténue.

Æ 19 ; stat. cor., 8 gr. 75 (*Luynes*) **Pl. CCVIII, fig. 4.**

465. — Même Pégase bondissant à gauche ; dessous, le ♀.

℞. Derrière la tête d'Athéna, la lettre X (pas de ligne limitant le carré creux), 8 gr. 60 (*L*) **Pl. CCVIII, fig. 5** [3].

466. — Même Pégase bondissant à droite ; dessous, le ♀.

℞. Même tête d'Athéna (sans pendants d'oreilles) ; derrière, le ♀. Carré cr.

Æ 20; stat. cor., 8 gr. 57 (*P*) **Pl. CCVIII, fig. 6**; — autre, 8 gr. 59 (*L*) [4].

467. — Pégase galopant à droite ou à gauche, jambes repliées (sans lettre).

℞. Même tête d'Athéna Chalinitis, à droite (sans lettre).

1. *Brit. Mus. Cat. Corinth*, p. 6, n° 51, pl. II, 2.
2. *Brit. Mus. Cat. Corinth*, p. 6, n° 59, pl. II, 3.
3. *Brit. Mus. Corinth*, p. 6, n° 61, pl. II, 4.
4. *Brit. Mus. Corinth*, p. 7, n° 75, pl. II, 7.

Æ 20 ; stat. cor., 8 gr. 65 (*P*) **Pl. CCVIII, fig. 7** [1].

468. Variétés, avec le ♀ au droit.
Æ 19 ; stat. cor., 8 gr. 70 et 8 gr. 60 (*P*) **Pl. CCVIII, fig. 8** et **9**.

469. — Même Pégase ; dessous, le ♀.
℞. Même tête d'Athéna à gauche ; derrière, ♀ et croissant. Carré creux.
Æ 20 ; stat. cor., 8 gr. 44 (*Luynes*) **Pl. CCVIII, fig. 10**.

470. — Pégase à droite, les jambes allongées ; dessous, le ♀.
℞. Tête d'Athéna à gauche, avec pendants d'oreilles, les cheveux coupés courts sur la nuque. Carré creux.
Æ 21 ; stat. cor., 8 gr. 45 (*P*) **Pl. CCVIII, fig. 11**.

471. — Pégase à droite, les jambes repliées ; dessous, le ♀.
℞. Tête d'Athéna, à droite, les cheveux coupés courts (sans pendants d'oreilles). Carré creux.
Æ 20 ; stat. cor., 8 gr. 50 (*P*) **Pl. CCVIII, fig. 12**.

472. — Pégase bridé bondissant à dr., ailes recroquevillées ; dessous, ♀.
℞. Tête d'Aphrodite à droite, les cheveux indiqués par des rangées de points, les unes formant bandeau autour du front, les autres entourant la tête ; sur la nuque, les cheveux sont retroussés en catogan. Carré creux.
Æ 22 ; statère corinthien, 8 gr. 53 (*Jameson*) **Pl. CCVIII, fig. 13** [2].

473. — Pégase bridé bondissant à gauche ou à droite, les jambes repliées ; dessous, le ♀.
℞. Tête d'Aphrodite à droite, avec un collier, l'œil allongé, les cheveux retenus par un bandeau et retroussés en boucle sur le cou. Carré creux.
Æ 14 ; drachme cor., 2 gr. 88 à 2 gr. 72 (*P*, *L*) **Pl. CCVIII, fig. 14, 15, 16** [3].

474. — Variété : Pégase à droite et la tête d'Aphrodite à gauche.
Æ 14 ; drachme cor., 2 gr. 88 à 2 gr. 75 (*P*, *L*) **Pl. CCVIII, fig. 17** [4].

475. — Même Pégase tourné à droite ou à gauche ; dessous, le ♀.

1. *Brit. Mus. Corinth*, p. 7, n° 64, pl. II, 5.
2. *Catal. Jameson*, n° 1205.
3. Voyez notre *Descr. hist.*, t. I, p. 806, n° 1176 ; *Brit. Mus. Cat. Corinth*, p. 8, n° 79, pl. II, 8.
4. *Brit. Mus. Cat. Corinth*, p. 8, n° 82, pl. II, 9.

℞. Tête d'Athéna Chalinitis (comme sur le statère), tournée à droite ou à gauche. Carré creux.

Æ 14; drachme cor., 2 gr. 85 à 2 gr. 71 (*P*, *L*) **Pl. CCVIII, fig. 18, 19** [1].

476. — Protomé de Pégase bridé, bondissant à droite ou à gauche, les ailes recroquevillées, les jambes repliées; dessous, le ♀.

℞. Tête d'Aphrodite à droite, comme ci-dessus. Carré creux.

Æ 12; triobole cor., 1 gr. 39 à 1 gr. 34 (*P*, *L*) **Pl. CCVIII, fig. 20, 21** [2].

477. — Même protomé de Pégase, à droite; dessous, le ♀.

℞ Tête d'Athéna Chalinitis, à droite ou à gauche, les cheveux ramassés sur le cou et noués du bout. Carré creux limité par une ligne.

Æ 12; triobole cor., 1 gr. 44; 1 gr. 34 (*P*, *L*) **Pl. CCVIII, fig. 22, 23** [3].

478. — Tête de cheval (Pégase) bridé, à droite ou à gauche; devant le ♀.

℞. Un grand Δ occupant tout le champ du carré creux.

Æ 10; diobole cor., 0 gr. 90 à 0 gr. 84 (*P*, *L*) **Pl. CCVIII, fig. 24, 25, 26** [4].

479. — Pégase bridé bondissant à gauche, les jambes projetées en avant, les ailes recroquevillées; dessous, le ♀; au dessus, un trident.

℞. ΤΡΙΗ. Tête de Gorgone de face, tirant la langue. Carré creux.

Æ 12; trihémiobole cor., 0 gr. 72 à 0 gr. 60 (*P*, *L*) **Pl. CCVIII, fig. 27, 28** [5].

480. — Tête de cheval (Pégase) bridé, à gauche; dessous, ♀.

℞. La lettre Η dans un carré creux.

Æ 6; hémiobole cor., 0 gr. 23 (*L*) **Pl. CCVIII, fig. 29** [6].

On voit par les pièces qui précèdent que les drachmes (n° 473 à 475) et les hémidrachmes ou trioboles (nos 476 et 477) ont pour type de revers quelquefois la tête d'Athéna Chalinitis, comme les statères, mais plus souvent, la tête d'Aphrodite dont le temple fameux dominait l'Acro-Corinthe [7].

1. *Brit. Mus. Cat. Corinth*, p. 8, nos 87 à 90, pl. II, 10 et 11; notre *Descr. hist.*, t. I, p. 807, n° 1178.
2. *Brit. Mus. Cat.*, p. 9, nos 91 à 94, pl. II, 12.
3. *Brit. Mus. Cat.*, p. 9, nos 95 et 96, pl. II, 13, cf. notre *Descr. hist.*, t. I, p. 807, nos 1179.
4. *Brith. Mus. Cat.*, p. 9, nos 97 à 104, pl. II, 14, 15.
5. *Brit. Mus. Cat. Corinth.*, p. 10, nos 105 à 111, pl. II, 16 et 17. C'est M. Imhoof-Blumer qui a proposé d'interpréter la légende ΤΡΙΗ par τριημιοβόλιον. *Num. Chron.*, 1873, p. 1; *Monn. grecq.*, p. 159; cf. notre *Traité. Théorie et Doctrine*, t. I, p. 426.
6. *Brit. Mus. Cat. Corinth*, p. 10, n° 112, pl. II, 18. La lettre Η est l'initiale du mot ἡμιοβόλιον. Cf. B. Head, *Catal. Corinth*, Introd., p. xxi.
7. Voyez notre *Descr. hist.*, t. I, p. 810.

La tête de Gorgone sur le trihémiobole (n° 479) s'explique naturellement à Corinthe, puisque c'est du sang de la Gorgone que naquit Pégase, après que Persée lui eut tranché la tête.

§ III. — Troisième Période.

De 431 à 400 av. J.-C.

Par suite de la ruine d'Egine par les Athéniens en 431, la monnaie de Corinthe se répandit dans tout le Péloponnèse ; les *poulains* se substituèrent aux *tortues* dans cette partie du monde grec. Ainsi, durant la guerre du Péloponnèse, les produits de l'atelier de Corinthe constituèrent la majeure partie du numéraire qui servit à payer les armées de la Ligue lacédémonienne qui opéraient dans le golfe de Corinthe et sur les côtes de la mer Ionienne. Les premières années de la guerre ne furent pas heureuses pour les Corinthiens ; leur action fut contrariée par les discordes civiles de Corcyre et les querelles entre les Ambraciotes et les Acarnaniens, que les Athéniens ne manquèrent pas de mettre à profit [1]. A la suite de la paix de Nicias, conclue en avril 421, qui posait les bases d'une alliance de cinquante ans entre Athènes et Sparte, une ligue séparatiste se forma entre Corinthe, Argos, les Arcadiens et les Eléens, à laquelle adhérèrent aussi les villes de la Chalcidique [2]. Mais ce groupement n'eut qu'une durée éphémère ; dès l'an 420, une querelle éclata entre Argos, soutenue par Athènes, et Epidaure qui s'appuyait sur Sparte et Corinthe. Les Corinthiens secondèrent les Lacédémoniens lorsque la guerre se ralluma contre les Athéniens au printemps de 413. Lors de la prise d'Athènes, en 404, les Corinthiens acharnés dans leur vengeance, réclamèrent la destruction complète de la ville, proposant de convertir son emplacement en pâturage [3].

Les monnaies de Corinthe émises pendant la durée de la guerre du Péloponnèse, nous montrent l'art monétaire atteignant son apogée ; la physionomie d'Athéna Chalinitis prend une expression remarquable de grâce, de noblesse et de gravité sereine [4].

481. — Pégase bridé bondissant à droite, les ailes recroquevillées, les jambes de devant avancées ; dessous, le ♀.

℞. Tête casquée d'Athéna Chalinitis, à droite, les cheveux ramassés sur la nuque et noués du bout ; derrière, un trident. Carré creux.

Æ 21 ; stat. cor., 8 gr. 59 (*L*) **Pl. CCVIII, fig. 30** [5].

1. Eug. Cavaignac, *Hist. de l'Antiq.*, t. II, *Athènes*, p. 126 et suiv.
2. E. Curtius, *Hist. grecq.*, t. III, p. 268 et suiv. ; Cavaignac, *Hist. de l'Antiq.*, t. II, *Athènes*, p. 133.
3. Xenophon, *Hellen.*, II, 2, 19 ; cf. Curtius, *op. cit.*, t. III, p. 521.
4. Sur la chronologie des monnaies de Corinthe, de 450 à 390, voyez C. Oman, dans la *Corolla numismatica* de B. Head (1906), p. 208 à 216 et pl. XI.
5. *Brit. Mus. Cat. Corinth*, p. 11, n° 113, pl. II, 19.

482. — Même droit.

℞. Tête casquée d'Athéna Chalinitis à droite, les cheveux abondants et dénoués sur la nuque ; derrière, un trident. Carré creux.

Æ 20; stat. cor., 8 gr. 28 (*P*) **Pl. CCVIII, fig. 31.**

483. — Même droit. ℞. Tête d'Athéna à gauche, les cheveux enroulés sur la nuque, derrière, un trident; carré creux.

Æ 20; stat. cor., 8 gr. 39 (*L*) **Pl. CCVIII, fig. 32** [1].

484. — Même droit. ℞. Tête d'Athéna à gauche, les cheveux nattés.

Æ 20 ; stat. cor., 8 gr. 46 (*P*) **Pl. CCVIII, fig. 33.**

485. — Droit du même coin. ℞. Tête d'Athéna à gauche, avec un casque muni d'un couvre-nuque, les cheveux dénoués sur la nuque.

Æ 20 ; stat. cor., 8 gr. 39 (*L*) **Pl. CCVIII, fig. 34** [2].

486. — Pégase volant à gauche, les ailes recroquevillées ; dessous, ♀.

℞. Tête d'Athéna à gauche, les cheveux dénoués sur le cou; dans le champ, la lettre Ξ et un coquillage (*murex*).

Æ 22 ; stat. cor., 8 gr. 40 (*L*) [3].

487. — Pégase au galop à droite, les ailes recroquevillées, les jambes avancées; dessous, le ♀.

℞. Tête d'Aphrodite à gauche, les cheveux relevés et retenus par un bandeau. Carré creux.

Æ 18 ; drachme cor., 2 gr. 83 (*L*) **Pl. CCIX, fig. 1** [4].

488. — Pégase au galop à droite, les ailes pointues; dessous, le ♀.

℞. Tête d'Aphrodite à droite, cheveux relevés et retenus par un bandeau.

Æ 14 ; drachme cor., 2 gr. 63 (*L*) **Pl. CCIX, fig. 2** [5].

489. — Pégase bridé bondissant à gauche; dessous, le ♀ ; au-dessus, une gousse sur sa tige. Grenetis.

℞. Δ-Ι-Ο. Pégase de face prenant son vol, ailes recroquevillées. Carré cr.

1. *Brit. Mus. Cat. Corinth*, p. 11, n° 114, pl. II, 20.
2. *Brit. Mus. Cat. Cor.*, p. 11, n° 115, pl. II, 21.
3. *Brit. Mus. Cat.*, p. 45, n° 383, pl. VI, 1. La même pièce à Leucas, avec ΛΕΥ à la place du ♀. Cf. Imhoof-Blumer, *Die Münzen Akarnaniens*, p. 118, n° 6ª et *Brit. Mus. Corinth*, p. xxv.
4. *Brit. Mus. Cat. Cor.*, p. 11, n° 117, pl. II, 23.
5. *Brit. Mus. Cat. Cor.*, p. 11, n° 118, pl. II, 24.

Æ 11 ; diob. cor., 0 gr. 89 (*Luynes*) ; 0 gr. 91 (*P*) **Pl. CCIX, fig. 3 et 4** [1].

490. — Pégase au pas à droite, les ailes recroquevillées ; dessous, le ϙ.

℞. Pégase à gauche, sur une haute base, levant une jambe de devant ; dessous, un globule ; devant le ϙ.

Æ 12 ; diob. cor., 0 gr. 82 (*Luynes*) **Pl. CCIX, fig. 5**.

§ IV. — Quatrième Période.

De 400 à 338 av. J.-C.

Au ve siècle, jusque vers la fin de la guerre du Péloponnèse, Athènes avait été la grande pourvoyeuse de numéraire pour le commerce international des Grecs. Mais la chute d'Athènes en 404, eut pour effet d'enlever à la capitale de l'Attique sa prépondérance monétaire ; Corinthe en profita et, à partir de cette époque nous voyons son atelier témoigner d'une extraordinaire fécondité ; les στατῆρες Κορίνθιοι, populaires sous le nom de πῶλοι, *poulains*, se répandent partout [2].

L'extrême abondance des émissions de la monnaie corinthienne dans cette période s'explique aussi par le développement commercial que prit Corinthe et par le rôle qu'elle eut à jouer dans les événements politiques. Dès le lendemain de la prise d'Athènes, la désunion s'était mise dans les rangs des alliés victorieux. Les Corinthiens se plaignant que les sacrifices qu'ils avaient consentis durant la guerre ne leur eussent que médiocrement profité, protestèrent contre la prépondérance abusive de Sparte et s'allièrent aux Thébains. La guerre dite *de Corinthe* éclata en 395. A diverses reprises, à cause de sa position stratégique, la possession de Corinthe fut l'enjeu principal entre les belligérants. Corinthe perdit un instant son autonomie et fut annexée à l'Argolide [3].

La paix d'Antalcidas en 387 lui rendit sa liberté. Elle eut alors à souffrir des luttes intestines des partis politiques. Au temps de la prépondérance thébaine et des campagnes victorieuses d'Epaminondas dans le Péloponnèse, en 371 et 369, Corinthe soutient les Lacédémoniens pour résister à Epaminondas [4] ; puis fatiguée de la guerre, Corinthe conclut avec Thèbes, en 366, un arrangement qui garantissait sa neutralité [5].

Tandis que d'autres contrées de la Grèce s'épuisaient dans les guerres thébaines, puis dans la Guerre sociale (357-355) et dans la Guerre sacrée, autour du sanctuaire de Delphes (355-346), Corinthe jouissant de la paix, voyait chaque jour son commerce s'accroître, sa puissance économique se développer. Aussi, ses émissions moné-

1. Autres *Brit. Mus. Catal. Corinth*, p. 12, n°s 119 et 121 et pl. II, 25 et 26.
2. B. Head, *Catal. Corinth.*, Introd., p. xxii.
3. Curtius, *Hist. grecq.*, t. IV, p. 252 ; E. Cavaignac, *Hist. de l'Antiquité*, t. II, *Athènes*, p. 261 et suiv.
4. E. Curtius, *Hist. grecq.*, t. IV, p. 425 ; E. Cavaignac, *Athènes*, p. 308.
5. E. Curtius, *op. cit.*, t. IV, p. 455.

taires ne furent jamais aussi nombreuses ; toutes ses colonies les imitent et frappent, comme elle, des statères aux types du Pégase et de la tête d'Athéna Chalinitis : on les imite jusqu'en Italie et à Syracuse.

L'ambition de Philippe de Macédoine vint troubler cette prospérité pacifique. A la fin de la Guerre sacrée, en 346, quand Philippe convoqua à Delphes les Amphictyons, il exclut de la réunion les Phocidiens, les Spartiates et les Corinthiens. Aussi, Corinthe et ses colonies sont des premières à donner leur adhésion à la Ligue panhellénique qui se forme contre Philippe, sous l'impulsion de Démosthène, en 340. Après sa victoire sur les Athéniens, les Thébains et les Corinthiens à Chéronée, en 338, Philippe entreprend une expédition dans le Péloponnèse, dévaste la Laconie, impose la paix à Corinthe. La diète panhellénique qui se réunit à Corinthe à l'automne de 337, nomme Philippe généralissime des forces grecques dans la guerre qu'on décide d'entreprendre en Asie contre les Perses [1].

Le type de Pégase, dans cette brillante période de l'histoire monétaire de Corinthe, présente quelques variétés. Le plus généralement, il est représenté volant à droite ou à gauche, libre ou bridé, les ailes pointues ; mais quelquefois aussi, il a les ailes recroquevillées et se développant en éventail, comme dans la période archaïque. On le trouve arrêté, levant la tête, sa longe traînant à terre ; ou bien, il s'abreuve à la fontaine sacrée de Peirène, au pied de l'Acro-Corinthe ; ou bien, les ailes basses, il est dompté, enchaîné par la bride à un anneau ; ou bien, il gratte le sol et piaffe d'impatience ; ou bien, il marche au pas ; ou encore, il est en train de s'abreuver ; une fois, la queue ramenée entre les jambes, il paraît comme inquiet de quelque bruit : c'est l'approche de Bellérophon qui effectivement va le surprendre. A la même époque, le cavalier des statères d'argent de Tarente offre des variétés analogues, encore plus nombreuses, plus charmantes, plus spirituelles.

Ces *poloi* du IVe siècle jusqu'à la diète de 338, sont difficiles à classer dans un ordre chronologique rigoureux, parce que, en dépit de leurs variétés, on peut dire que les types restent les mêmes et ne sont différenciés que par le style. Cette difficulté fait que les numismates ont pris le parti de grouper ces monnaies par catégories spéciales, en prenant pour base les lettres et les symboles accessoires qui figurent dans le champ du revers, à côté de la tête d'Athéna Chalinitis. On forme ainsi les groupes suivants :

Premier groupe. Monnaies qui ont *un symbole* variable, dans le champ du revers. L'émission de ces pièces débute vers 400 et se perpétue jusqu'en 338, concurremment avec les pièces du deuxième groupe.

Deuxième groupe. Monnaies qui ont, dans le champ du revers, *un symbole accompagné d'une ou plusieurs lettres.* Ce deuxième groupe, qui comprend de l'an 400 environ jusqu'en 338, se subdivise chronologiquement en deux séries : *Série A :* Monnaies qui, par leur style, se placent entre 400 et 350 environ ; — *Série B :* Monnaies qui, par leur style, se placent de 350 à 338.

1. Eug. Cavaignac, *Hist. de l'Antiquité*, t. II, *Athènes*, p. 417.

PREMIER GROUPE : *Avec symbole* (sans lettre).
De 400 à 338 av. J.-C.

491. — Pégase, les ailes pointues, volant à gauche ; dessous, le ♀.

℞. Tête d'Athéna Chalinitis, à gauche, coiffée du casque corinthien muni du couvre-nuque (sans symbole dans le champ).

Æ 23 ; stat. cor., 8 gr. 59 (*L*) **Pl. CCIX, fig. 6** [1].

492. — Même Pégase, à gauche ; dessous HQ.

℞. Même tête d'Athéna, à gauche ; derrière, une protomé de cheval, à droite.

Æ 23 ; stat. cor., 8 gr. 51 (*P*) **Pl. CCIX, fig. 7.**

493. — Variété, avec HQ sous le Pégase.

℞. Tête d'Athéna, à droite ; derrière, un petit o et la protomé de cheval à gauche (*P*) **Pl. CCIX, fig. 8** [2].

494. — Pégase, les ailes pointues, volant à droite ou à gauche, tantôt bridé, tantôt sans bride ; dessous, le ♀.

℞. Tête d'Athéna Chalinitis, à droite ou à gauche, le casque muni du couvre-nuque ; dans le champ, un symbole variable.

Æ 23 ; stat. cor., de 8 gr. 60 à 8 gr. 20 [3].

Variétés de symboles : Bucrane de face (*P*) **Pl. CCIX, fig. 9 et 10.** — Bucrane vu de côté (*P*) **Pl. CCIX, fig. 11.** — Protomé de cheval (*P*, *L*). — Cigogne, à droite (*L*). — Rose sur sa tige (*Luynes*) **Pl. CCIX, fig. 12.** — Trident (*P*) **Pl. CCIX, fig. 13.** — Cigale (*L*). — Bonnet phrygien (*L*). — Serpent enroulé (*P*) **Pl. CCIX, fig. 14.** — Chimère (*L*) **Pl. CCIX, fig. 15.** — Thymiatérion (*P*) **Pl. CCIX, fig. 16 et 17.** — Maintenant une torche, et bucrane (*Luynes*) **Pl. CCIX, fig. 18.** — Fleur liliacée (*L*, *P*). — Poisson, l'épine dorsale hérissée (*L*) **Pl. CCIX, fig. 19.** — Coq picorant (*L*) **Pl. CCIX, fig. 20.** — Chien assis (*P*) **Pl. CCIX, fig. 21.** — Cinq dauphins (*L*). — Dauphin et coq (*L*). — Dauphin et tête de griffon (*L*). — Palmette stylisée et dauphin (*P*) **Pl. CCIX, fig. 22.** — Palmette stylisée (*P*) **Pl. CCIX, fig. 23.** — Feuille de lierre (*P*) **Pl. CCIX, fig. 24.** — Chapiteau ionique (*B*) **Pl. CCIX, fig. 25** [4]. — Foudre (*P*) **Pl. CCIX, fig. 26.** — Tortue (*P*) **Pl. CCIX, fig. 27.** — Hippocampe (*P*) **Pl. CCIX, fig. 28.** — Aplustre (*L*) [5]. —

1. *Brit. Mus.*, *Cat. Corinth*, p. 12, n° 124, pl. III, 1 et suiv.
2. Cette pièce qui est sans symbole fait exception à la règle du Groupe.
2. Cf. *Brit. Mus. Corinth*, p. 13, n° 127, pl. III, 4.
3. *Brit Mus. Cat. Corinth*, p. 12, n° 123 et suiv.
4. Lambropoulos, *Zeit. für Num.*, t. XIX, p. 233, pl. III, 9.
5. *Brit. Mus. Corinth*, n° 179, pl. V, 5.

Œnochoé (*L*) [1]. — Tête barbue et cornue d'Achélous, à droite (*P*) **Pl. CCIX, fig. 29.** — Protomé de taureau cornupète (*L*) **Pl. CCIX, fig. 30.** — Statue de Zeus nu, debout à gauche ou à droite, tenant un foudre et un sceptre transversal (*L*, *P*) [2]. — Même statue de Zeus; devant la tête d'Athéna, un mufle de lion de profil (*Luynes*) **Pl. CCX, fig. 1.** — Statue de Poseidon (?) nu, debout à droite, tenant son trident; devant la tête d'Athéna, un dauphin (*P*) **Pl. CCX, fig. 2** [3]. — Statue d'Héraclès (?) barbu, nu, debout à gauche, s'appuyant sur un long bâton noueux (*P*) **Pl. CCX, fig. 3** [4]. — Statue de style archaïque, à droite, les jambes infléchies (fruste) (*P*). — Statue d'Héraclès (?) à droite (*P*) **Pl. CCX, fig. 4.** — Guerrier debout armé d'un bouclier rond et brandissant sa lance au-dessus de sa tête (*P*) **Pl. CCX, fig. 5.**

495. — Pégase bridé, debout à droite, au repos, les ailes recroquevillées, bridé et attaché par sa longe à un anneau; dessous, le ♀.

℞. Tête d'Athéna Chalinitis à droite, coiffée du casque corinthien muni du couvre-nuque; dans le champ, un aplustre.

Æ 23; stat. cor., 8 gr. 20 (*P*) **Pl. CCX, fig. 6** [5].

496. — Pégase au repos, debout à gauche, bridé, les ailes recroquevillées; dessous, le ♀.

℞. Tête d'Athéna Chalinitis, à gauche, coiffée du casque muni du couvre-nuque; dans le champ, un dauphin et une palmette stylisée.

Æ 23; stat. cor., 8 gr. 55 (*P*) **Pl. CCX, fig. 7.**

497. — Variété : Pégase, tourné à droite, a les ailes pointues (*L*) [6].

498. — Pégase bridé debout, à gauche, les ailes recroquevillées, levant une jambe de devant; dessous, le ♀.

℞. Tête d'Athéna Chalinitis, à droite, coiffée du casque corinthien muni d'un couvre-nuque; dans le champ, un dauphin et une tête d'aigle.

Æ 23; stat. cor., 8 gr. 57 (*L*) [7].

499. — Variété, avec la tête d'Athéna à gauche; en symbole, un dauphin et une grappe de raisin (*L*) [8].

500. — Variété : dans le champ du revers, dauphin, thymiatérion et branche de lierre (*L*) [9].

1. *Brit. Mus. Cat. Corinth*, n° 176, pl. V, 3.
2. *Brit. Mus. Cor.*, n°s 168 à 175, pl. IV, 14 et 15.
3. Cf. *Brit. Mus. Cor.*, n° 172, pl. IV, 17.
4. Cf. *Brit. Mus. Cor.*, n° 171, pl. IV, 16.
5. *Brit. Mus. Cor.*, p. 44, n. 147, pl. III, 21.
6. *Brit. Mus., Corinth*, p. 15, n° 160, pl. IV, 9.
7. *Brit. Mus., Corinth*, p. 16, n° 162, pl. IV, 10.
8. *Brit. Mus.*, n° 163, pl. IV, 11.
9. *Brit. Mus.*, n° 166, pl. IV, 12.

501. — Variété, avec la tête d'Athéna à droite ; dans le champ, une statue de Poseidon nu, debout à droite sur une base, brandissant son trident et tenant un dauphin sur sa main gauche étendue; à droite, un autre dauphin (*P*) **Pl. CCX, fig. 8** [1].

502. — Variété; en symbole, une rose (*P*) **Pl. CCX, fig. 9.**

503. — Variété; en symbole, deux dauphins (*P*).

504. — Variété ; en symbole, quatre dauphins (*P*) **Pl. CCX, fig. 10.**

505. — Pégase au repos, debout à droite, dressant la tête, sa longe traînante ; il a des ailes pointues ; dessous, le ♀.

℞. Tête d'Athéna à gauche; au pourtour, cinq dauphins.

Æ 23 ; stat. cor., 8 gr. 55 (*P*) **Pl. CCX, fig. 11.**

506. — Pégase debout à gauche, levant un pied de devant et piaffant ; il a les ailes pointues ; dessous, le ♀.

℞. Pareil au précédent (*P*) **Pl. CCX, fig. 12.**

507. — Pégase debout à gauche, les ailes pointues, levant la jambe droite de devant, la tête baissée pour s'abreuver, et ramenant la queue entre ses jambes; dessous, le ♀. ℞. Tête d'Athéna Chalinitis, à gauche.

Æ 21 ; stat. cor., 8 gr. 45 (*P*) **Pl. CCX, fig. 13.**

Variétés, avec des symboles variables au revers : Bucrane de face. — Protomé de cheval au galop, à droite ou à gauche (*P*) **Pl. CCX, fig. 14** [2].

508. — Pégase buvant à droite ; il a les deux jambes de devant allongées et les ailes recroquevillées.

℞. Tête d'Athéna à droite ou à gauche ; en symbole, une statuette archaïque nue, debout à dr., tenant un long bâton transversal et un objet incertain.

Æ 23 ; stat. cor., 8 gr. 50 (*P*) **Pl. CCX, fig. 15.**

509. — Variété ; en symbole, une statuette archaïque de Zeus, debout à droite, tenant l'aigle sur la main gauche avancée (*B*) **Pl. CCX, fig. 16** [3].

510. — Variété : en symbole, une rose sur sa tige et un dauphin (*P*).

1. *Brit. Mus. Corinth*, n° 167, pl. IV, 13.
2. Cf. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 158, n. 13; *Choix*, pl. II, n° 48; *Brit. Mus. Cat.*, pl. V, 1 et 2.
3. Lambropoulos, *Zeit. für Num.*, t. XIX, p. 232, pl. IV, 5.

Parmi les très intéressantes statues archaïques que nous trouvons reproduites en symbole sur un grand nombre des statères qui précèdent, il en est, sans nul doute, qui sont les images des nombreuses statues primitives qui décoraient Corinthe. Nous savons qu'elles étaient, les unes en bois, les autres en bronze et qu'on les redorait de temps à autre, d'où la dénomination de ξόανα ἐπίχρυσα que leur donne Pausanias [2].

511. — Pégase, les ailes pointues, volant à gauche ; dessous, le ♀.

℞. Tête d'Aphrodite à droite ou à gauche, avec pendants d'oreilles et collier, les cheveux élégamment arrangés de diverses façons ; tantôt, dans une sphendoné, enroulés autour du front et formant une petite queue terminale au sommet de la tête ; tantôt dans un *saccos* ; tantôt enroulés autour de la tête et retombant sur le cou.

Æ 14 ; drachme cor., 2 gr. 57 à 2 gr. 40 (P) **Pl. CCX, fig. 17** et **18** [3].

512. — Variété ; dans le champ du revers, une palme (*P*) **Pl. CCX, fig. 19** [4].

513. — Protomé de Pégase à gauche, les ailes recroquevillées ; dessous, ♀.

℞. Tête d'Aphrodite à gauche ou à droite, avec pendants d'oreilles et collier, les cheveux arrangés de diverses façons (comme sur la drachme).

Æ 12 ; hémidrachme cor., 1 gr. 23 à 1 gr. 10 (*P*, *L*) **Pl. CCX, fig. 20** et **21** [5].

514. — Même droit.

℞. Tête de la nymphe Peirène, de face, les cheveux dénoués et rayonnants.

Æ 12 ; hémidrachme cor., 1 gr. 23 (*P*, *L*) **Pl. CCX, fig. 22** et **23** [6].

Cette tête de face de la nymphe Peirène paraît inspirée de la tête de face de la nymphe Aréthuse sur les monnaies de Syracuse contemporaines.

515. — Pégase, les ailes pointues, volant à gauche ; dessous, le ♀.

℞. Pégase, les ailes recroquevillées, volant à gauche.

Æ 11 ; diobole cor., 0 gr. 77 (*P*) **Pl. CCX, fig. 24** [7].

516. — Même droit. ℞. Pégase, les ailes recroquevillées, volant à droite.

Æ 11 ; diobole cor., 0 gr. 88 (*P*) **Pl. CCX, fig. 25** [8].

2. Pausanias, II, 26 ; cf. G. Perrot, *Hist. de l'art dans l'antiquité*, t. VIII, p. 144 ; Ad. Blanchet, *Rev. Num.*, 1907, p. 317-323.

3. Autres. *Brit. Mus. Cat. Corinth*, p. 18, nos 181 à 188, pl. V, 7 à 10.

4. *Brit. Mus.*, *Corinth*, nos 189 et 190, pl. V, 11.

5. *Brit. Mus. Cat. Corinth*, p. 19, nos 191 à 195, pl. V, 12, 13, 14.

6. *Brit. Mus.*, no 196, pl. V, 15.

7. Cf. *Brit. Mus.*, no 201 et 202.

8. Autre. *Brit. Mus.*, no 203, pl. V, 18.

517. — Pégase volant à gauche, les ailes recroquevillées; dessous, le ♀.
℞. Pareil au droit; parfois dans le champ, un dauphin.
Æ 11 ; diob. cor., 0 gr. 82 (*L*) [1].

518. — Péguse, les ailes pointues, volant à droite; dessous, le ♀.
℞. Tête de Gorgone de face.
Æ 9 ; trihémiobole cor., 0 gr. 51 (*P*) **Pl. CCX, fig. 26.**

519. — Pégase, les ailes pointues, volant à gauche, dessous, le ♀.
℞. Croix à branches égales munies, chacune, d'une arête latérale à droite.
Æ 9; obole cor., 0 gr. 43 (*L*) **Pl. CCX, fig. 27** [2].

520. — Pégase au repos, debout à droite, ailes recroquevillées; dessous, ♀.
℞. Trident très orné.
Æ 8 ; obole cor., 0 gr. 39 (*P*) **Pl. CCX, fig. 28** [3].

521. — Pégase, les ailes pointues, volant à gauche ; dessous, le ♀.
℞. Trident très orné.
Æ 8; obole cor., 0 gr. 38 (*L*) [4].

522. — Tête de Pégase, à gauche. ℞. Trident très orné.
Æ 7 ; hémiobole cor., 0 gr. 20 (*P*) **Pl. CCX, fig. 29;** — 0 gr. 23 (*L*) [5].

Deuxième groupe. — *Monnaies avec symbole et lettres dans le champ du revers.*

Sur les monnaies de ce second groupe, les symboles ne sont point isolés, comme dans le groupe précédent; ils sont accompagnés d'une ou plusieurs lettres. Symboles et lettres sont des signatures de magistrats monétaires. D'après leur style les pièces ainsi doublement signées peuvent être, avec assez de probabilité, partagées en deux séries : Série A : *de 400 à 350 environ.* Série B : *de 350 à 338 environ.*

M. Barclay Head a dressé, autant que faire se peut, dans l'ordre chronologique, la suite de toutes les variétés [6]. On constate, dans cette liste, que *le symbole change beaucoup plus souvent que les lettres qui l'accompagnent*, en d'autres termes que les lettres (ou la lettre), qui sont les initiales d'un nom de magistrat, se trouvent en com-

1. *Brit. Mus. Cat.*, p. 20, nos 197 à 199, pl. V, 16, 17.
2. *Brit. Mus.*, no 213, pl. V, 21.
3. Cf. *Brit. Mus.*, no 214, pl. V, 22.
4. *Brit. Mus.*, nos 215-216.
5. Wroth, *Num. Chron.*, 1900, p. 286, pl. XIII, 15.
6. *Brit. Mus. Catal. Corinth.*, Introd., p. xxv ; voyez aussi C. Oman, dans la *Corolla numismatica* de B. Head, p. 208 et suiv.

binaison avec une série plus ou moins nombreuse de symboles.

D'après cette observation, on doit admettre que le magistrat qui signe de l'initiale de son nom est un magistrat supérieur, tandis que les symboles représentent la signature de magistrats de second ordre qui étaient fréquemment remplacés, tandis que le magistrat supérieur restait en fonctions beaucoup plus longtemps, plusieurs années peut-être.

Mais rien n'est venu jusqu'ici, nous dire quelle était la situation administrative ou politique de ces magistrats supérieurs.

Parmi les symboles choisis par les magistrats, suivant leur convenance personnelle, il en est qui sont, comme nous l'avons déjà remarqué, la reproduction d'anciennes œuvres sculpturales dont l'étude spéciale conduirait sans doute à d'intéressants résultats pour l'histoire de l'art; d'autres sont empruntés aux types monétaires des villes voisines, tels que la chouette d'Athènes, la Chimère ou la colombe de Sicyone, le taureau cornupète de Cleitor, la tête de Gorgone de Tégée.

Série A (du IIe groupe). — *De 400 à 350 environ.*

523. — Pégase, les ailes pointues, volant à droite; dessous, ♀.

℞. Tête d'Athéna Chalinitis à droite, le casque muni du couvre-nuque; dans le champ les lettres A — Λ et un trident.

Æ 21; stat. cor., 8 gr. 17 (*L*) **Pl. CCXI, fig. 1** [1].

524. — Pégase, les ailes pointues, volant à gauche; dessous, ♀.

℞. Tête d'Athéna à gauche; dans le champ, la lettre Δ et une palmette stylisée. Traces d'un carré creux; style ancien.

Æ 19; stat. cor., 8 gr. 52 (*P*) **Pl. CCXI, fig. 2.**

525. — Pégase, les ailes recroquevillées, au pas à droite; dessous ♀ et E.

℞. Tête d'Athéna Chalinitis, à gauche; dessous, la lettre Ǝ et en symbole une protomé de taureau cornupète, à gauche.

Æ 23; stat. cor., 8 gr. 40 (*L*) **Pl. CCXI, fig. 3** [2].

526. — Pégase, les ailes pointues, volant à gauche ou à droite; dessous, le ♀.

℞. Tête d'Athéna Chalinitis à gauche; dessous, la lettre E et un symbole variable.

Æ 23; stat. cor., 8 gr. 59 [3].

1. *Brit. Mus. Corinth*, p. 25, n° 241, pl. VI, 2.
2. *Brit. Mus. Corinth*, p. 36, n° 325, pl. VI, 3.
3. *Brit. Mus. Cor.*, n° 326 à 330, pl. VI, 4 à 8.

Variétés de symboles : Torche allumée (*P*) **Pl. CCXI, fig. 4.** — Rose (*P*) **Pl. CCXI, fig. 5.** — Amphore (*B*) [1]. — Arc (*P*) **Pl. CCXI, fig. 6.** — Pavot (*L*). — La lettre Ǝ et dauphin (*P*) **Pl. CCXI, fig. 7.**

527. — Protomé de Pégase à gauche, les ailes recroquevillées ; dessous ♀.
℞. Tête d'Aphrodite à droite, avec collier et pendants d'oreilles, les cheveux enroulés ; dans le champ, ♀ et E ou seulement E.
Æ 14 ; hémidrachme cor., 1 gr. 30 (*L*) **Pl. CCXI, fig. 8** [2].

528. — Pégase, les ailes pointues, volant à gauche ; dessous, le ♀.
℞. Tête de Gorgone de face ; dans le champ, la lettre E.
Æ 14 ; trihémiobole cor., 0 gr. 65 (*P*) **Pl. CCXI, fig. 9** [3].

529. — Pégase, les ailes pointues, volant à droite ; dessous, le ♀.
℞. Tête d'Athéna Chalinitis à dr. ; dans le champ EP et symbole variable.
Æ 23 ; stat. cor., 8 gr. 58 [4].

530. — *Variétés de symbole* : Niké à droite ou à gauche, portant un thymiatérion (*P*) **Pl. CCXI, fig. 10.**

531. — Pégase, les ailes pointues, volant à gauche ; dessous, le ♀.
℞. Pégase, ailes recroquevillées, au pas à g., sur une base ; dessous, E — P.
Æ 12 ; diobole cor., 0 gr. 86 (*P*) **Pl. CCXI, fig. 11** ; — autre ex. (*L*) [5].

532. — Pégase, les ailes pointues, volant à droite ou à gauche ; dessous, ♀.
℞. Tête d'Athéna Chalinitis à droite ; dans le champ, les lettres EY ou YƎ et un symbole variable.
Æ 22 ; stat. cor., 8 gr. 55 à 8 gr. 12 [6].

Variétés de symboles : Zeus (?) debout à gauche sur une base, tenant le foudre (?) et un sceptre transversal orné d'une cordelette noueuse (*L*) **Pl. CCXI, fig. 12.** — Trépied (*P*) **Pl. CCXI, fig. 13.**

533. — Pégase bridé, les ailes recroquevillées, debout au repos, à droite, attaché par sa longe à un anneau placé dans le champ, au dessus de lui ; dessous, le ♀.

1. Lambropoulos, *Zeit. für Num.*, t. XIX, p. 234, pl. IV, 7.
2. *Brit. Mus. Cat. Corinth.*, p. 36, nos 331 et 332, pl. VI, 9.
3. Cf. *Brit. Mus. Cat.*, nos 210 à 212, pl. V, 20.
4. *Brit. Mus. Cat. Corinth*, p. 37, nos 333 à 335, pl. VI, 10 et 11.
5. *Brit. Mus.*, nos 336 et 337, pl. VI, 12.
6. *Br. Mus.*, p. 37, no 338 et s., pl. VII, 1, 2 et 5 ; Macdonald, *Hunt. coll.*, t. II, p. 90, no 27.

℞. Tête d'Athéna Chalinitis à droite ; dans le champ, les lettres EY et en symbole, un trépied. Æ 23 ; stat. cor., 8 gr. 44 (*L*) [1].

534. — Pégase bridé, les ailes recroquevillées, au pas à droite ; dessous, ♀.
℞. Tête d'Athéna Chalinitis à gauche ; dans le champ, les lettres EY et en symbole, un trépied.
Æ 23 ; stat. cor., 8 gr. 42 (*L*) **Pl. CCXI, fig. 14** [2].

535. — Pégase bridé, les ailes pointues, volant à droite ; dessous, le ♀.
℞. Pareil au précédent. Æ 23 ; stat. cor., 8 gr. 42 (*L*) [3].

536. — Protomé de Pégase à gauche, les ailes recroquevillées ; dessous, ♀.
℞. Tête d'Aphrodite à gauche, les cheveux enroulés ; dans le champ, EY.
Æ 13 ; hémidrachme cor., 1 gr. 20 (*L*) **Pl. CCXI, fig. 15** [4].

537. — Pégase au pas à droite, les ailes recroquevillées ; dessous, le ♀.
℞. Tête d'Athéna Chalinitis à dr. ; dans le champ, EY et tête de taureau à dr.
Æ 23 ; stat. cor., 8 gr. 55 (*P*) **Pl. CCXI, fig. 16.**

538. — Pégase, les ailes recroquevillées, baissant la tête et buvant, à droite ; dessous, le ♀.
℞. Tête d'Athéna Chalinitis à gauche ; dans le champ, ƎYƎ ; en symbole, un dauphin et une rose sur sa tige.
Æ 22 ; stat. cor., 8 gr. 55 (*L*) **Pl. CCXI, fig. 17** [5].

539. — Pégase, ailes pointues, volant à dr. ou à g., et quelquefois bridé.
℞. Tête d'Athéna Chalinitis, à droite ; dans le champ, ΘYƎ (Εὐθυμένος) et un symbole variable. Æ 22 ; stat. cor., 8 gr. 60 [6].

Variétés de symboles : Double chouette à une seule tête (*P*) **Pl. CCXI, fig. 18** ; autre (*Hunter*). — Chimère à droite (*L*) **Pl. CCXI, fig. 19.** — Aplustre (*P*) **Pl. CCXI, fig. 20.** — Bourse. — **EYΘYMENOΣ** (*Naples*) [7].

540. — Pégase bridé, les ailes recroquevillées, debout à droite, au repos,

1. *Brit. Mus. Cat. Cor.*, p. 38, nº 340, pl. VII, 3.
2. *Brit. Mus. Cat. Cor.*, nº 341, pl. VII, 4.
3. *Brit. Mus.Cat.Cor.*, nº 343, pl. VII, 5.
4. *Brit. Mus. Cat. Cor.*, p. 38, nº 344, pl. VII, 6.
5. *Brit. Mus. Cat. Cor.*, p. 39, nº 345, pl. VII, 7.
6. *Brit. Mus.* p. 39, nºs 346 à 348, pl. VII, 8, 9, 10.
7. *Coll. Santangelo*, nº 10934. Cette monnaie où le nom du magistrat est inscrit en toutes lettres, prouve que les lettres EΥΘ, doivent aussi se compléter en EΥΘ[ΥMENOΣ].

attaché par la longe à un anneau fixé dans le champ, au-dessus de lui ; dessous, le ♀.

℞. Tête d'Athéna Chalinitis à gauche; dans le champ, ΥΤ - ΥΞ (p. ex., Εὐτυχος).
Æ 22 ; stat. cor., 8 gr. 52 (*L*) [1].

541. —Variété, Pégase volant à droite, ailes pointues (*P*). **Pl. CCXI, fig. 21.**

542. — Pégase bridé, les ailes pointues, volant à gauche ; dessous, le ♀.
℞. Tête d'Athéna Chalinitis à gauche ; au pourtour, quatre dauphins ; dans le champ, les lettres Ι — Δ.
Æ 22; stat. cor., 8 gr. 55 (*L*) [2].

543. — Pégase bridé debout à droite, au repos, deux jambes ployées, les ailes recroquevillées ; dessous, le ♀.
℞. Tête d'Athéna Chalinitis à gauche; dans le champ, Ι.
Æ 23 ; stat. cor., 8 gr. 50 (*P*) **Pl. CCXI, fig. 22.**

544. — Pégase au pas à gauche, les ailes recroquevillées ; dessous, ♀ Ε.
℞. Tête d'Athéna Chalinitis à droite ; dans le champ, tête de taureau de trois quarts à droite et la lettre Ι.
Æ 23 ; stat. cor., 8 gr. 55 (*P*) **Pl. CCXI, fig. 23**

545. — Pégase, quelquefois bridé, ailes pointues, volant à dr. ; dessous, ♀.
℞ Tête d'Athéna Chalinitis à droite ; dans le champ, la lettre Κ et un symbole variable. Æ 22 ; stat. cor., 8 gr. 50 [3].
Variétés de symboles : Trident (*L*). — Fleuron épanoui et trident (*L*) **Pl. CCXI, fig. 24.**

546. — Pégase, les ailes pointues, volant à gauche ; dessous, le ♀.
℞ Tête de Gorgone de face, la bouche close ; la lettre Κ.
Æ 11 ; trihémiobole cor., 0 gr. 61 (*L*) [4].

547. — Variété, avec la lettre Κ à gauche (*P*) **Pl. CCXI, fig. 25.**

548. — Pégase, les ailes pointues, volant à droite ; dessous, le ♀.
℞. Tête d'Athéna Chalinitis à dr.; dans le champ, Κ — Α, et un trident.
Æ 22 ; Stat. cor, 8 gr. 52 (*P*) **Pl. CCXI, fig. 26** [5].

1. *Brit. Mus. Cat. Cor.*, p. 49, n° 349, pl. VII, 11.
2. *Brit. Mus. Cat. Cor.*, p. 41, n° 359 pl. VIII, 1.
3. *Brit. Mus. Cat. Corinth.*, p. 42, n°s 360 à 363, pl. VIII, 2 et 3.
4. *Brit. Mus. Cat. Co.*,, n° 364, pl. VIII, 4.
5. Cf. *Brit. Mus. Cat.*, p. 42, n° 365, pl. VIII, 5.

549. — Pégase, quelquefois bridé, ailes pointues, volant à g.; dessous, ♀.
℞ Tête d'Athéna Chalinitis à droite ou à gauche; dans le champ, la lettre Σ et un dauphin.
Æ 23; stat. cor., 8 gr. 60 (*P*) **Pl. CCXI, fig. 27** [1].

550. — Pégase, les ailes pointues, volant à gauche; dessous, le ♀.
℞ Tête d'Aphrodite à gauche, les cheveux relevés et retenus par un bandeau; dans le champ, la lettre Σ et en symbole, un dauphin.
Æ 16; drachme cor., 2 gr. 73 (*L*, *P*) **Pl. CCXI, fig. 28** [2].

551. — Pégase, les ailes pointues, volant à gauche, dessous, le ♀.
℞. Trident; dans le champ, à gauche, le monogr. ⋿.
Æ 9; obole cor., 0 gr. 45 (*L*) **Pl. CCXI, fig. 29.** [3].

552. — Pégase au pas à gauche, les ailes recroquevillées; dessous, le ♀.
℞. Tête d'Athéna Chalinitis, à gauche; dans le champ, les lettres ΤΙ et statuette d'Héraclès debout à droite, tirant de l'arc.
Æ 22; stat. cor., 8 gr. 54 (*P*) **Pl. CCXI, fig. 30**; — autre (*B*) [4].

Série B (du IIe groupe). — *De 350 à 338 av. J.-C.*

553. — Pégase, les ailes pointues, volant à gauche; dessous, le ♀.
℞. Tête d'Athéna Chalinitis à gauche, le casque muni du couvre-nuque. Dans le champ, la lettre Α et un symbole variable.
Æ 22; stat. cor., 8 gr. 60 à 8 gr. 45 [5].

Variétés de symboles: Cigogne (*P*) **Pl. CCXII, fig. 1.** — Bouclier rond orné d'un trident (*P*) **Pl. CCXII, fig. 2.** — Abeille (*P*) **Pl. CCXII, fig. 3.** — Couronne (*P*) **Pl. CCXII, fig. 4.** — Casque thessalien (*P*) **Pl. CCXII, fig. 5.** — Osselet (*P*) **Pl. CCXII, fig. 6.** — Harpè (*P*) **Pl. CCXII, fig. 7.**

554. — Pégase, les ailes pointues, volant à gauche; dessous, le ♀.
℞. Tête d'Aphrodite à gauche ou à droite, avec collier et pendants

1. *Brit. Mus. Cat. Corinth.*, p. 46, nº 386 à 390, pl. VIII, 6, 7.
2. *Brit. Mus. Cat.*, nos 391, 392, pl. VIII, 8 et 9.
3. *Brit. Mus. Cat.*, p. 48, nº 395, pl. VI, 13.
4. Lambropoulos, *Zeit. für Num.*, t. XIX, p. 231, pl. IV, 4. Voyez ci-dessus (p. 407) le même symbole d'Héraclès, sur un statère sans lettres.
5. *Brit. Mus. Cat.*, p. 22, nos 217 à 224, pl. IX, 1 à 6.

d'oreilles, les cheveux élégamment arrangés de diverses façons, parfois dans un saccos ou retenus par des bandelettes ; dans le champ, la lettre A.

Æ 15 ; drachme cor., 2 gr. 70 à 2 gr. 65 (*P*) **Pl. CCXII, fig. 8, 9, 10, 11** [1].

555. — Même droit. ℞. Tête de Perséphone couronnée d'épis, à gauche, les cheveux relevés ; sous le cou, la lettre A.

Æ 15 ; drachme cor., 2 gr. 70 (*P*) **Pl. CCXII, fig. 12** [2].

556. — Protomé de Pégase bondissant à g., ailes recroquevillées, dessous, ♀.

℞. Tête d'Aphrodite à gauche, avec pendants d'oreilles et collier, les cheveux dans un saccos ; sous le menton, la lettre A.

Æ 14 ; hémi-drachme cor., 1 gr. 29 (*L*) [3].

557. — Pégase, les ailes pointues, volant à gauche ; dessous, le ♀.

℞. Pégase, les ailes recroquevillées, marchant à droite ou à gauche ; dans le champ, la lettre A.

Æ 10 ; diobole cor., 0 gr. 92 (*L*) **Pl. CCXII, fig. 13 et 14** [4].

558. — Pégase, les ailes pointues, volant à gauche ; dessous, le ♀.

℞. Trident ; dans le champ, la lettre A et un caducée.

Æ 8 ; obole cor., 0 gr. 43 (*L*) **Pl. CCXII, fig. 15** [5].

559. — Pégase, les ailes pointues, volant à gauche ; dans le champ, A-Λ et un symbole variable. Æ 23 ; stat. cor., 8 gr. 58 [6].

Variétés de symboles : Roue (*P*) **Pl. CCXII, fig. 16.** — Pomme (*P*) **Pl. CCXII, fig. 17.** — Masque de Silène de face (*P*) **Pl. CCXII, fig. 18.** — Cuirasse (*P*) **Pl. CCXII, fig. 19.** — Triskèle de croissants (*P*) **Pl. CCXII, fig. 20.** — Couronne (*P*). — Trophée (*P*) **Pl. CCXII, fig. 21.**

560. — Bellérophon chevauchant Pégase au galop, à droite ; le héros est coiffé du pétase et brandit son javelot ; dessous, le ♀.

℞. La Chimère à gauche ; à l'exergue, les lettres A-Λ séparées par les deux valves d'une gousse ouverte.

Æ 18 ; trihémiobole cor., 3 gr. 86 (*Luynes*) **Pl. CCXII, fig. 22.**

561. — Pégase, les ailes pointues, volant à gauche ; dessous, le ♀.

1. *Brit. Mus. Cat.*, p. 22, nos 225 et suiv., pl. IX, 7, 8, 10, 11, 12.
2. *Brit. Mus.*, nos 228 et 229, pl. IX, 9.
3. *Brit. Mus.*, p. 24, nos 234, 235, pl. IX, 13.
4. *Brit. Mus. Cat.*, nos 236 à 238, pl. IX, 14, 15.
5. *Brit. Mus.*, nos 239, 240, pl. IX, 16.
6. *Brit. Mus.*, p. 25, nos 242 à 246, pl. IX, 17 à 20.

℞. Tête d'Athéna Chalinitis à gauche ; dans le champ A-Y et en symbole, Déméter debout à gauche, tenant une torche et une corne d'abondance.

Æ 20 ; stat. cor., 8 gr. 44 (*P*) **Pl. CCXII, fig. 23** [1].

562. — Même droit.

℞. Tête d'Aphrodite à gauche, les cheveux arrangés de diverses manières ; dans le champ, A—Y.

Æ 16 ; drachme cor., 2 gr. 72 (*L*) [2].

563. — Variété ; la tête d'Athéna est laurée (*L*) **Pl. CCXII, fig. 24** [3].

564. — Pégase, les ailes pointues, volant à gauche ; dessous, le ♀.

℞. Tête d'Athéna Chalinitis à gauche ; dans le champ, Γ et un symbole variable. Æ 23 ; stat. cor., 8 gr. 60 [4].

Variétés de symboles : Thyrse orné de bandelettes (*P*) **Pl. CCXII, fig. 25.** — Colombe volant à gauche, dans une couronne (*P*) **Pl. CCXII, fig. 26.**

565. — Même droit.

℞. Tête d'Aphrodite à gauche, quelquefois laurée, les cheveux dénoués sur le cou ; collier et pendants d'oreilles ; dans le champ, Γ.

Æ 16 ; drachme cor., 2 gr. 74 (*L*) **Pl. CCXII, fig. 27** [5].

566.— Protomé de Pégase bondissant à g., ailes recroquevillées ; dessous, ♀.

℞. Tête d'Aphrodite à gauche, les cheveux relevés, retenus par un bandeau et dénoués sur le cou ; dans le champ, Γ.

Æ 12; hémidr. cor. (*P*) **Pl. CCII, fig. 28.**

567. — Pégase, les ailes pointues, volant à gauche ; dessous, le ♀.

℞. Tête d'Athéna Chalinitis à g.; dans le champ, Δ et symbole variable.

Æ 23 ; stat. cor., 8 gr. 46 [6].

Variétés de symboles : Dionysos barbu debout à droite, vêtu d'un chiton talaire, tenant un canthare et une grappe de raisin (*P*) **Pl. CCXIII, fig. 1.** — Canthare (*P*) **Pl. CCXIII, fig. 2.** — Tête radiée de Hélios, de face (*P*) **Pl. CCXIII, fig. 3.** — Cuirasse (*Naples*). — Couronne de feuilles de lierre (*L*). — Couronne de feuilles de vigne. — Patère, avec ombilic, vue de champ (*P*) **Pl. CCXIII, fig. 4.**

1. Cf. *Brit. Mus. Cat.*, p. 29, n° 273, pl. IX, 21.
2. *Brit. Mus.*, n°s 274 à 277, pl. IX, 23, 24.
3. *Brit. Mus.*, pl. IX, 22.
4. *Brit. Mus. Cat.*, p. 30, n°s 279 à 283, pl. X, 1, 2.
5. *Brit. Mus. Cat.*, n° 284 et 285, pl. X, 3.
6. *Brit. Mus.*, p. 31, n°s 286 à 291, pl. X, 4 à 8.

568. — Même droit. ℞. Tête d'Aphrodite à gauche, les cheveux arrangés de diverses façons ; dans le champ, Δ.
Æ 16 ; drachme cor., 2 gr. 72 (*P*) **Pl. CCXIII, fig. 5** [1].

569. — Variétés : la lettre Δ dans une couronne (*P*) **Pl. CCXIII, fig. 6.**

570. — Autre, avec Δ et canthare (*L*) [2] ; — avec Δ et une patère vue de champ (*P*) **Pl. CCXIII, fig. 7** ; — avec ΔI et une patère vue de champ (*L*) [3].

571. — Protomé de Pégase bondissant à g., ailes recroquevillées ; dessous, ♀.
℞. Tête d'Aphrodite à droite ; dans le champ, Δ.
Æ 12 ; hémidrachme cor. 1 gr. 42, (*P*) **Pl. CCXIII, fig. 8.**

572. — Bellérophon chevauchant Pégase qui vole à droite ; le héros est coiffé du pétase, vêtu de la chlamyde et brandit sa lance ; dessous, le ♀.
℞. Chimère à gauche, rugissant ; dessous, ΔI et un symbole variable.
Æ 19 ; trihémidrachme cor., 3 gr. 83 [4].

Variétés de symboles : Amphore (*Jameson*) **Pl. CCXIII, fig. 9.** — Épi de blé (*P*) **Pl. CCXIII, fig. 10.**

573. — Pégase, les ailes pointues volant à gauche ; dessous., le ♀.
℞. Pégase, ailes recroquevillées, au pas à gauche ; dans le champ, Δ —I.
Æ 11 ; diob. cor., 0 gr. 81 (*L*) [5].

574. — Pégase, les ailes pointues, volant à gauche ; dessous, le ♀.
℞. Tête d'Athéna Chalinitis à gauche ; dans le champ, la lettre Λ, et un symbole variable. Æ 22 ; stat. cor. 8 gr. 72.

Variétés de symboles : Dauphin et Niké volant, tenant une bandelette (*L*) **Pl. CCXIII, fig. 11** [6]. — Osselet (*P*). — Causia (*Naples*). — Trophée (*Naples*). — Trophée et feuille de lierre (*Naples*). — Thyrse et tympanon (*Naples*) [7].

575. — Protomé de Pégase, les ailes recroquevillées, à gauche ; dessous, ♀.
℞. Tête d'Aphrodite à gauche, ceinte d'une bandelette, les cheveux arrangés de diverses façons ; dans le champ, Λ.
Æ 12 ; hémidrachme cor., 1 gr. 20 (*L*) [8].

1. *Brit. Mus. Cat.*, nos 292 à 296, pl. X, 9 à 12.
2. *Brit. Mus. Cat.*, nos 297 à 302, pl. X, 13 à 16.
3. *Brit. Mus.*, nos 303 à 305, pl. X, 17, 18, 19.
4. *Brit. Mus.*, p. 35, nos 319 à 321, pl. XII, 28.
5. *Brit Mus.*, no 208.
6. *Brit. Mus. Cat.*, p. 43, no 367, pl. XI, 1.
7. Naples, *Santangelo*, nos 10965, 10970, 10977, 10980 ; *Coll. nazionale*, 7292 ; cf. B. Head, *Cat. Corinth.*, Introd., p. XXVIII.
8. *Brit. Mus.Cat. Cor.*, no 368, pl. XI, 2 et 3.

576. — Pégase, les ailes pointues, volant à gauche ; dessous, le ♀.

℞. Tête d'Athéna Chalinitis, à droite ou à gauche; dans le champ, la lettre N et un symbole variable.

Æ 22 ; stat. cor., 8 gr. 55 [1].

Variétés de symboles : N dans une couronne d'épis (*P*) **Pl CCXIII, fig. 12.** — Triskèle en croissants (*P*) **Pl. CCXIII, fig. 13.** — Canthare (*P*) **Pl. CCXIII, fig. 14.** — Arès debout à gauche, casqué, armé de la lance et du bouclier (*P*) **Pl. CCXIII, fig. 15** [2]. — Terme priapique de face (*P*) **Pl. CCXIII, fig. 16.** — Œnochoé (*L*) — Proue à droite (*P*) **Pl. CCXIII, fig. 17.** — Tête de coq (*P*) **Pl. CCXIII, fig. 18.** — Bucrane (*L*). — Gousse d'oignon (*P*) **Pl. CCXIII, fig. 19.**

577. — Pégase, les ailes pointues, volant à gauche ; dessous, le ♀.

℞. Tête d'Aphrodite à g., cheveux dans un saccos; dans le champ, N.

Æ 16 ; drachme cor., 2 gr. 63 (*L*) [3].

578. — Pégase bridé, les ailes pointues, volant à droite ; dessous, le ♀.

℞. Tête d'Athéna Chalinitis à droite ; dans le champ, NI et en symbole, un casque surmonté d'un apex très élevé et muni de lanières.

Æ 22 ; stat. cor., 8 gr. 46 (*P*) **Pl. CCXIII, fig. 20** [4].

579. — Pégase, les ailes pointues, volant à gauche; dessous, le ♀.

℞. Tête d'Aphrodite à gauche, avec collier et pendants d'oreilles, les cheveux relevés et retenus par des bandelettes, dans le champ, la lettre O.

Æ 16; drachme cor., 2 gr. 70 (*L*) **Pl. CCXIII, fig. 21** [5].

580. — Protomé de Pégase volant à gauche, les ailes recroquevillées.

℞. Tête d'Aphrodite à droite, les cheveux relevés ; devant, la lettre O.

Æ 12 ; diob. cor., 0 gr. 95 (*P*) **Pl. CCXIII, fig. 22.**

581. — Pégase, les ailes pointues, volant à gauche ; dessous, le ♀.

℞. Tête d'Aphrodite à gauche, avec pendants d'oreilles et collier, les cheveux retenus par un bandeau et retombant en mèches nattées sur le cou ; dans le champ, Γ ou ΓA.

Æ 16 ; drachme cor., 2 gr. 25 (*L*) [6].

1. *Brit. Mus. Cat. Corinth*, p. 44, nos 372 à 380, pl. XI, 4 à 11.
2. Autres : coll. Warren à Boston, K Regling, *Cat.* no 873; Mus. Hunter, Macdonald, t. II, p. 94, no 59.
3. *Brit. Mus. Cat. Cor.*, no 381 pl. XI, 12.
4. *Brit. Mus. Cat. Cor.*, p. 45, no 382, pl. XI, 13.
5. *Brit. Mus. Cat. Cor.*, p. 46, no 384, pl. XI, 14.
6. *Brit. Mus Cat. Cor.*, p. 46, no 385, pl. XI, 15.

Il importe de remarquer qu'un certain nombre de pièces de la *Série B* (350 à 338) pourraient être classées peut-être dans la *Série A* (400 à 350) ou dans la période comprise entre 338 et 300 que nous allons décrire.

§ V. — Cinquième Période.

De 338 à 300 environ.

Après la bataille de Chéronée, en 338, Corinthe fut occupée par une garnison macédonienne et elle fut choisie peu après pour être le siège du congrès qui élut Philippe chef de la confédération panhellénique.

L'état politique de Corinthe ne subit aucun changement et la frappe des statères corinthiens continua aussi abondante qu'antérieurement, aux mêmes types et sous le contrôle des mêmes magistrats. Ces pièces ne se distinguent donc de celles du groupe précédent que par leur style; on y trouve dans le champ des revers, à la fois des symboles et des lettres. Pourtant, sur une série assez nombreuse (nos 582 et 583) le casque d'Athéna Chalinitis est exceptionnellement entouré d'une couronne de laurier, allusion probable à la victoire décisive de Philippe à Chéronée.

582. — Pégase, les ailes pointues, volant à gauche (sans *koppa*).

℞. Tête d'Athéna Chalinitis à droite, le casque ceint d'une couronne d'olivier et muni du couvre-nuque; sur le timbre du casque, la lettre A; dans le champ, à droite, une figure d'homme nu qui paraît placer la couronne sur le casque de la déesse.

Æ 23; stat. cor., 8 gr. 21 (*P*) **Pl. CCXIII, fig. 23.**

583. — Pégase, ailes pointues, volant à g.; dessous, le ♀ (parfois Pégase arrêté à droite, les jambes de devant allongées, baissant la tête et buvant).

℞. Tête d'Athéna Chalinitis, à gauche, le casque ceint d'une couronne d'olivier et muni du couvre-nuque. Dans le champ, les lettres A—P et un symbole variable. Æ 23; stat. cor., 8 gr. 61 [1].

Variétés de symboles : Sanglier à gauche (*P*) **Pl. CCXIII, fig. 24** — Feuille de lierre (*P*, *L*). — Charrue (*P*) **Pl. CCXIII, fig. 25.** — Égide avec la tête de Gorgone (*P*) **Pl. CCXIII fig. 26 et 27.** — Chimère (*P*) **Pl. CCXIII, fig. 28.** — Palladium (*P*) **Pl. CCXIII, fig. 29.** — Corne d'abondance surmontée de deux épis (*P*) **Pl. CCXIII, fig. 30.** — Aigle (*P*) **Pl. CCXIII, fig. 31.** — Casque de profil (*P*) **Pl. CCXIII, fig. 32.**

1. *Brit. Mus. Cat. Cor.*, p. 26, nos 247 à 259, pl. XII, 1 à 8; Macdonald. *Hunt. coll.*, t. II, p. 95.

584. — Pégase, les ailes pointues, volant à gauche, dessous, le ♀.

℞. Tête d'Athéna Chalinitis à gauche, le casque non lauré ; dans le champ, les lettres A—P et un Triton anguipède.

Æ 23 ; stat. cor., 8 gr. 50 (*P*) **Pl. CCXIII, fig. 33.**

585. — Pégase, les ailes pointues, volant à droite ou à gauche ; dessous, ♀.

℞. Tête d'Aphrodite à gauche, les cheveux retenus par des bandelettes ou quelquefois dans une sphendoné ; dans le champ, A—P.

Æ 17 ; drachme cor., 2 gr. 67 (*P*) **Pl. CCXIII, fig. 34** [1].

586. — Protomé de Pégase à gauche, les ailes recroquevillées ; dessous, ♀.

℞. Tête voilée de Déméter couronnée d'épis, à gauche ; dans le champ, A—P.

Æ 13 ; hémi-drachme cor., 1 gr. 30 (*P*) **Pl. CCXIII, fig. 35** [2].

587. — Même droit.

℞. Tête d'Aphrodite à gauche, diadémée, les cheveux arrangés de diverses façons ; dans le champ, les lettres A—P et une feuille de lierre.

Æ 12 ; hémidrachme cor., 1 gr. 25 (*P*) **Pl. CCXIII, fig. 36** [3].

588. — Pégase, les ailes pointues, volant à gauche ; dessous, le ♀.

℞. Pégase, les ailes recroquevillées, allant au pas à droite ou à gauche ; dans le champ, A—P.

Æ 12 ; diobole cor., 0 gr. 88 (*P*) **Pl. CCXIII, fig. 37** [4].

589. — Pégase, les ailes pointues, volant à gauche ; dessous, le ♀.

℞. Trident ; dans le champ, A—P.

Æ 8 ; obole cor., 0 gr. 42 (*L*) **Pl. CCXIII, fig. 38** [5].

590. — Pégase, les ailes pointues, volant à gauche ; dessous, le ♀.

℞. Tête d'Athéna Chalinitis à g. ; dans le champ, ΔI et symbole variable.

Æ 23 ; stat. cor., 8 gr. 55 [6].

Variétés de symboles : Zeus assis à droite, tenant aigle et foudre (*P*) **Pl. CCXIV, fig. 1.** — Athéna debout, tenant sa lance et une petite Niké (*P*) **Pl. CCXIV, fig. 2.** — Athéna debout à gauche, tenant sa lance sur son épaule (*P*) **Pl. CCXIV, fig. 3.** — Artémis chasseresse debout à droite, tirant de l'arc (*P*) **Pl. CCXIV, fig. 4.** — Déesse (?) assise à droite,

1. *Brit. Mus. Corinth*, p. 27, n° 260 à 262, pl. XII, 10.
2. *Brit. Mus. Corinth*, p. 27, n° 265, pl. XII, 11.
3. *Brit. Mus.*, n° 266, pl. XII, 12, 13, 14.
4. *Brit. Mus.*, p. 28, n°s 269, 270, pl. XII, 15.
5. *Brit. Mus.*, p. 28, n°s 271, 272, pl. XII, 16.
6. *Brit. Mus.*, p. 33, n°s 306 à 318, pl. XII, 17 à 27.

tenant une torche (?) de la main droite et une branche de laurier sur l'épaule gauche (*P*) **Pl. CCXIV, fig. 5.** — Artémis s'avançant à gauche, tenant deux torches (*L*). — Artémis s'avançant à gauche, tenant transversalement une longue torche des deux mains (*P*) **Pl. CCXIV, fig. 6.** — Artémis s'avançant à droite, tenant une torche verticalement (*P*) **Pl. CCXIV, fig. 7.** — Hermès en terme barbu de face, drapé, tenant caducée et corne d'abondance (*P*) **Pl. CCXIV, fig. 8.** — Vache allaitant son veau (*L*). — Couronne (*L*). — Pomme de pin sur sa tige (*P*) **Pl. CCXIV, fig. 9** ; autre (*B*) [1].

591. — Pégase, les ailes pointues, volant à gauche ; dessous, le ♀.

℞. Tête d'Aphrodite à gauche, avec pendants d'oreilles et collier, les cheveux dans un saccos ; dans le champ, Δ—I.

Æ 14 ; drachme cor., 2 gr. 70 (*L*) **Pl. CCXIV, fig. 10** [2].

592. — Variété ; dans le champ du revers, Δ—I et pomme de pin ; 2 gr. 42 (*B*) [3].

593. — Même droit. ℞. Pégase au pas à g., ailes recroquevillées ; dessous, Δ—I.

Æ 12 ; diobole cor., 0 gr. 81 (*L*) **Pl. CCXIV, fig. 11** [4].

594. — Même droit. ℞. Trident ; dans le champ, Δ—I.

Æ 8 ; obole cor., 0 gr. 35 (*L*) **Pl. CCXIV, fig. 12** [5].

595. — Pégase, les ailes pointues, volant à gauche ; dessous, le ♀.

℞. Tête d'Athéna Chalinitis à gauche ; dans le champ, la lettre I et un symbole variable.

Æ 22 ; stat. cor., 8 gr. 61 [6].

Variétés de symboles : Niké volant, tenant une bandelette (*P*) **Pl. CCXIV, fig. 13** [7]. — Coq à gauche, sur une massue (*P*) **Pl. CCXIV, fig. 14.** — Etoile à huit rayons (*P*) **Pl. CCXIV, fig. 15.** — Arc et carquois (*P*) **Pl. CCXIV, fig. 16.** — Chouette (*P*) **Pl. CCXIV, fig. 17.**

596. — Pégase, les ailes pointues, volant à gauche ; dessous, le ♀.

℞. Tête d'Aphrodite à gauche, avec collier et pendants d'oreilles, les cheveux dans un saccos ; dans le champ, la lettre I.

Æ 16 ; drachme cor., 2 gr. 73 (*L*) **Pl. CCXIV, fig. 18** [8].

597. — Protomé de Pégase à gauche, les ailes recroquevillées ; dessous, le ♀.

1. Cf. Lambropoulos, *Zeit. für Num.*, t. XIX, p. 232, pl. IV, 6 ; Macdonald, *Hunt. coll.*, p. 96.
2. *Brit. Mus. Corinth*, p. 35, n° 322, pl. XII, 29.
3. Lambropoulos, *Zeit. für Num.*, t. XIX, p. 233, pl. IV, 10.
4. *Brit Mus.*, n° 323, pl. XII, 30.
5. *Brit. Mus.*, n° 324, pl. XII, 31.
6. *Brit. Mus. Cat. Corinth*, p. 40, n° 350 à 354 et pl. X, fig. 20 à 23.
7. Cf. Lambropoulos, *Zeit. für Num.*, t. XIX, p. 233, pl. IV, 8.
8. *Brit. Mus.*, p. 41, n°s 355 et 356, pl. X, 24.

℞. Tête de Perséphone à gauche, avec collier et pendants d'oreilles, ceinte d'une couronne d'épis; dans le champ, la lettre I.

Æ 12; hémidrachme cor., 1 gr. 32 (*L*) **Pl. CCXIV, fig. 19** [1].

598. — Pégase, les ailes pointues, volant à gauche; dessous, le ♀.

℞. Pégase au pas à gauche, les ailes recroquevillées; dessous la lettre I.

Æ 11; diobole cor., 0 gr. 91 (*Luynes*) **Pl. CCXIV, fig. 20**; — 0 gr. 87 (*L*) [2].

Après l'an 300 environ, sous les Diadoques, au milieu des guerres inextricables dont Corinthe et le Péloponnèse furent le théâtre, la frappe des statères corinthiens diminua sensiblement; celle des drachmes, au contraire, paraît s'être plutôt développée [3]. Dans le champ des statères et des drachmes, figurent toujours les signatures de magistrats, mais à la place de lettres isolées ou de syllabes, on trouve plutôt des monogrammes. Ce monnayage se prolonge jusqu'en 243 époque où Corinthe, sous l'influence d'Aratus, entre dans la ligue achéenne.

Monnaies d'or.

Le Cabinet de Paris possède trois oboles d'or de Corinthe dont l'authenticité paraît bien établie. Elles sont de coins différents et leur style peut les placer soit à l'époque de la réunion de la Diète de 338-337 qui nomma Philippe chef des armées panhélléniques, soit dans une circonstance indéterminée du IIIe siècle.

599. — Pégase, les ailes pointues, volant à gauche; dessous, le ♀.

℞. Trident.

N 7; obole d'or, 0 gr. 44 (*P*) **Pl. CCXIV, fig. 21.**

600. — Variété, avec Pégase volant à droite.

N 7; obole d'or, 0 gr. 43 et 0 gr. 60 (avec une gangue d'oxyde) (*P*) **Pl. CCXIV, fig. 22 et 23.**

Bronzes du IVe siècle (de 400 à 300 environ).

Concurremment avec sa monnaie d'argent Corinthe frappa, à partir du début du IVe siècle, des monnaies de bronze dans le champ desquelles on relève, le plus sou-

1. *Brit. Mus.*, nº 357, pl. X, 25.
2. *Brit. Mus.*, nº 358, pl. X, 26.
3. Ce monnayage des drachmes est extrêmement abondant; au Cabinet d'Athènes se trouvent toutes les variétés découvertes à Mycènes et publiées par M. Al. Lambropoulos. Ἀρχαῖα Ἑλληνικα Νομίσματα εὑρεθεντα ἐν Μυκεναις (Athènes, 1896, in-4º).

vent, les mêmes symboles et les mêmes lettres que sur les pièces d'argent contemporaines. Ces pièces faisaient donc partie des mêmes émissions. Pas plus qu'à Athènes, le monnayage du bronze à Corinthe ne paraît avoir eu, dans l'origine, un grand développement ni avoir été traité autrement que comme appoint, pour les petites transactions locales. Les types sont d'une extrême pauvreté; parfois, au lieu du ♀, on y trouve les lettres KO ou K, initiales de KOPINΘIΩN.

601. — Bellérophon chevauchant Pégase au galop à droite; le héros est coiffé du pétase, vêtu de la chlamyde et brandit sa lance.

℞. La Chimère à droite, rugissant; en haut, une amphore ou un autre symbole.

Æ 17; (*P*) **Pl. CCXIV, fig. 24.**

602. — Bellérophon chevauchant Pégase, à gauche.

℞. La Chimère à gauche; à l'exergue, un gouvernail.

Æ 16; (*P*) **Pl. CCXIV, fig. 25.**

603. — Pégase, les ailes pointues, volant à droite; dessous, le ♀.

℞. Trident orné. Æ 13 [1].

604. — *Variétés de la pièce précédente.* Souvent, dans le champ du revers, il y a des symboles ou des lettres. Nous avons relevé les suivants :

A et foudre (*P*) **Pl. CCXIV, fig. 26.** — A-Y et symbole incertain (*P*) **Pl. CCXIV, fig. 27.**— ♀ (*P*).— K-O. — Epi. — K et hameçon.— K et feuille de lierre.— K et grappe de raisin. — K, grappe et canthare. — Athéna nicéphore [2]. — Figure debout tenant une corne d'abondance [3].— Chouette.— Griffon (*P*) **Pl. CCXIV, fig. 28.**— Feuille de lierre [4]. — Pieuvre. — Trépied [5]. — Dauphin. [6] — Torche allumée [7]. — Étoile [8]. — Croissant. — Triskèle en croissants [9]. — Couronne. — A. — A - Λ et masque bachique [10]. — A-Λ et trépied (*H*). — Δ et amphore [11]. — Δ et canthare [12]. — Δ et fleur (*P*) **Pl. CCXIV, fig 29.** — ∇ et tête de Hélios [13]. — Δ - I et fleur. — Δ - I et couronne (*P*) **Pl. CCXIV,**

1., *Brit. Mus. Cat. Corinth*, p. 53, nos 423 à 475, pl. XIV, 1 à 8.

2. Cf. les pièces d'argent avec ΔI et Athéna nicéphore, ci-dessus, no 590.

3. Cf. les pièces d'argent avec ΔI et figure tenant une corne d'abondance, ci-dessus, no 590.

4. Cf. les pièces d'argent avec AP et feuille de lierre, ci-dessus, no 583.

5. Cf. les pièces d'argent avec EY et trépied, ci-dessus, no 533.

6. Argent : Σ et dauphin. Ci-dessus, no 549.

7. Argent : E et torche. Ci-dessus, no 526.

8. Argent : I et étoile. Ci-dessus, no 595.

9. Argent : N et triskèle en croissants. Ci-dessus, no 559.

10. Argent : ci-dessus, no 559.

11. Argent : ΔI et amphore. Ci-dessus, no 572.

12. Argent : ci-dessus, no 567.

13. Argent, ci-dessus, no 567.

fig. 30 — Δ - I et cône de pin (*P*) **Pl. CCXIV, fig. 31.** — Δ - I et patère. — ϘE et couronne. — EY et femme debout à gauche tenant un sceptre. — H. — H et couronne. — K et amphore. — Ⓝ, Niké tenant une couronne (?). — Σ et grappe de raisin. — Σ et O. — Σ, T et lyre (*P*) **Pl. CCXIV, fig. 32.** — Σ (?), Y et guerrier nu à gauche. — Σ et étoile (*H*) [1]. — T. — T - I et étoile (?).

Vers l'an 300 environ, commence l'émission des chalques qui pèsent de 8 à 6 gr. et ont pour type la tête casquée d'Athéna pareille à celle des monnaies d'Alexandre le Grand. Au revers, le trident, entouré de la légende KOPINΘIΩN.

1. Macdonald, *Hunterian collection*, t. II, p. 98, n° 92.

CHAPITRE VII

L'ARGOLIDE

§ I. — Aperçu général.

L'Argolide, la plus orientale des provinces du Péloponnèse et l'une des contrées auxquelles se rattachent les plus anciennes traditions du monde hellenique, avait des côtes très découpées sur la mer Egée, tandis qu'un cirque de montagnes dénudées la séparaient, au nord et à l'ouest, de la Corinthie, de la Phliasie, de l'Arcadie et de la Laconie. Elle fut pendant de longs siècles le centre de l'amphictyonie dorienne dont le sanctuaire se trouvait sur l'acropole d'Argos. Bien que ce fut un roi de l'Argolide, Phidon, qui inventa au VIIe siècle la monnaie d'Égine, au type de la tortue, Argos elle-même n'a pas eu d'atelier monétaire avant 500, non plus que les autres villes de l'Argolide [1].

D'ailleurs, plusieurs des villes les plus fameuses de cette contrée dans la légende ou l'histoire, Mycènes, Tyrinthe, Trézène, Hermione, étaient déjà détruites ou singulièrement déchues de leur ancienne splendeur au temps de l'apparition des premières monnaies à la tortue. Puis, dans tous le cours du VIe siècle, et même beaucoup plus tard encore, la monnaie d'Égine dite « phidonienne », frappée en si grande abondance et si répandue par les fameux καπηλοί ou colporteurs éginètes, joua le rôle de monnaie internationale pour toute la région orientale du Péloponnèse et une partie des Cyclades. Les statères à la tortue s'étant installés, avant les *chouettes*, comme le numéraire courant de tous les marchés, suffirent à alimenter le commerce, à tel point qu'on peut dire que l'Argolide, bien qu'un de ses rois eût inventé la monnaie, est un des pays grecs dont les villes ont eu le plus tardivement des ateliers monétaires.

La diffusion et l'extrême abondance des tortues phidoniennes expliquent la pauvreté du monnayage péloponnésien avant l'invasion des Perses en 480; elles nous rendent compte aussi de la popularité du système

1. Voyez, dans notre *Descr. hist.* t. I, p. 826 et s., les plus anciennes séries monétaires d'Argos.

éginétique (statère de 12 gr. 57 à 12 gr.) dans la taille des monnaies des Cyclades et aussi dans celles du Péloponnèse, dès que les villes de cette contrée s'avisèrent enfin de battre des monnaies à leur type et à leur nom. Par ses origines, le système éginétique pourrait être appelé le système *dorien*, tandis que le système attique est, dans le principe, celui de la race ionienne.

Les villes de l'Argolide, qui naissent à la numismatique au ve siècle, ne sont qu'au nombre de trois : Argos, Cléones, puis Trézènes. C'est seulement vers le milieu du IVe siècle, ou plus tard encore, que nous pouvons aussi enregistrer une petite suite monétaire à Épidaure, Hermione, Méthana et la nouvelle Tirynthe.

Ce monnayage se soutient en général avec un certain éclat jusqu'après la bataille de Chéronée en 338, lorsque Philippe entreprit une courte expédition dans le Péloponnèse, pour forcer Sparte à reconnaître sa puissance : il enleva plusieurs cantons sur lesquels dominaient les Lacédémoniens, pour les donner à ses alliés, les Arcadiens, les Messéniens et les Argiens [1].

Après la mort d'Alexandre, le Péloponnèse devint un véritable champ clos pour Cassandre, Démétrius et même les rois d'Égypte. Aussi, l'Argolide appauvrie a-t-elle peu de monnaies. Il n'y a d'exception que pour Argos qui, au contraire, après la guerre Lamiaque, protégée par les rois de Macédoine auxquels elle sert de point d'appui, frappe en abondance, durant un siècle, de petites pièces d'argent que leur poids fait passer à la fois pour des drachmes rhodiennes, des tétroboles attiques et des trioboles éginétiques. Les autres villes de l'Argolide n'émettent plus, durant cette période, que de misérables petits bronzes pour le service de leur marché local.

§ II. — **Argos.**

Pour les monnaies antérieures de 480, voyez notre Descr. hist., t. I, p. 826 à 835 et pl. XXXVII, fig. 12 à 22 [2].

1. *Monnaies frappées avant 421.*

La plus ancienne série des monnaies d'Argos, décrite dans notre tome Ier, comprend les divisions suivantes qui sont de poids éginétique :

Drachme	6 gr. 28 à 5 gr. 59.
Triobole (hémidr.)	3 gr. 14 à 2 gr. 70.
Obole	1 gr. 05 à 0 gr. 82.
Hémiobole	0 gr. 52 à 0 gr. 45.

1. Eug. Cavaignac, *Hist. de l'antiquité*, t. II, *Athènes*, p. 417.

2. Les fouilles pratiquées, à partir de 1892, dans les ruines de l'Héraion d'Argos ont amené notamment la découverte des fameuses broches de métal (ὀβελός, ὀβελίσκος) que Phidon, roi d'Argos, démonétisa, en quelque sorte, c'est-à-dire retira de la circulation commerciale pour leur substituer sa monnaie

L'émission de cette première série se prolonge pendant la plus grande partie du ve siècle, tant que dura la paix entre Argos et Sparte [1]. On l'arrête en 421, lors de la paix de Nicias, et de la formation de la ligue entre Argos, Corinthe, les Arcadiens et Athènes [2]. Nous en donnons ici quelques nouveaux spécimens qui se rattachent directement à ceux qui sont décrits dans le précédent volume : ils se placent au milieu du ve siècle.

605. — Protomé de loup à gauche, tirant la langue, les deux pattes avancées, les griffes posées sur la clef sacrée du temple de Héra [3] ; la section du corps est soulignée par une ligne de grènetis. Dans le champ, un globule.

℞. Carré creux dans lequel est un grand A ; de chaque côté de l'apex de cette lettre, un petit carré creux très profond ; dans le champ, trois globules, dont un placé dans la lettre.

Æ 15 ; triobole égin., 2 gr. 92 (*P*) **Pl. CCXV, fig. 1** ; — autre, 2 gr. 91 (*L*) [4].

606. — Variété, avec cinq globules.

Æ 15 ; triob. égin., (*Pozzi*) **Pl. CCXV, fig. 2.**

607. — Variété ; au dessus de loup, ≤O.

℞. en partie hors du flan (sans globules?)

Æ 15 ; triob. égin., (*Pozzi*) **Pl. CCXV, fig. 3.**

608. — Même protomé de loup, à gauche, les deux pattes avancées; devant, W.

℞. Carré creux dans lequel est un grand A occupant tout le champ ; de chaque côté de l'apex, un petit carré séparé du champ par une ligne horizontale.

Æ 14; triob. égin., 3 gr. 04 (*P*) **Pl. CCXV, fig. 4** [5].

609. — Tête de loup, la gueule béante, à gauche.

℞. Carré creux dans lequel est un grand A occupant tout le champ ; de

d'Egine au type de la tortue. Telle est, en effet, la seule explication rationelle qu'on puisse donner, avec M. Svoronos, de plusieurs faisceaux de broches ou baguettes métalliques que l'on a découverts dans les ruines du vieil Héraion. (J. Svoronos, *Journ. int. d'arch. numism*, t. IX, 1906, p 192, pl. X. XI, XII ; *Revue belge de numism.*, 1909, p. 116 et suiv. ; cf. Ch. Waldstein, *The Argive Heraeum*, t. I. p. 63, 177).

1. Eug. Cavaignac, *Hist. de l'Antiquité*, t. II, *Athènes*, p. 73.

2. B. Head, *Hist. numor.*, 2e éd., p. 437.

3. L'objet sur lequel le loup pose ses griffes a été considéré jusqu'ici comme incertain ; on l'a décrit tantôt comme une base architecturale, tantôt comme une proie. Cf. ci-après le type de la clef de l'Heraion, n°s 630 et 631.

4. *Brit Mus. Cat. Peloponn.*, p. 137, n° 13, pl. XXVII, 2 ; Jean Lambros, Ἀναγραφὴ τῶν νομισμάτων τῆς Πελοποννήσου, pl. XI, 13; cf. notre pl. XXXVII, fig. 25.

5. Cf. notre pl. XXXVII, fig. 14.

chaque côté de la pointe de cette lettre, un petit carré séparé du champ par une ligne horizontale ; sous la traverse de la lettre, un globule.

Æ 10 ; obole égin., 0 gr. 96 (*Luynes*) **Pl. CCXV, fig. 5.**

610. — Variété, sans globule au revers.

Æ 10 ; obole égin., 0 gr. 89 (*P*) **Pl. CCXV, fig. 6** [1].

611. — Le signe ou la lettre archaïque Η (*hêta*) occupant tout le champ.

℞. La lettre Α occupant tout le champ ; au-dessus, deux petits carrés creux ; sous la traverse de la lettre, un globule.

Æ 8 ; hémiobole égin., 0 gr. 47 (*P*) **Pl. CCXV, fig. 7** [2].

Nous pensons que le signe ou la lettre Η qui forme le type de l'hémiobole est ici l'initiale archaïque du mot ἡμιωβόλιον [3]. Toutefois cette interprétation ne s'applique pas à tous les cas où paraît le signe Η, comme on en jugera ci-après.

612. — Même droit (Η).

℞. La lettre Α occupant tout le champ ; au-dessus, deux petits carrés creux ; dessous, la lettre Μ.

Æ 7 ; hémiobole égin., 0 gr. 45 (*P*) **Pl. CCXV, fig. 8** [4].

612 *a*. — Même droit (Η). ℞. La lettre Α ; dessous, un globule. Carré creux.

Æ 7 ; hémiob. égin., 0 gr. 40 (*B*).

612 *b*. — Même droit (Η). ℞. Le monogr. ΑΡ ; dessous, un globule.

Æ 5 ; tétartémorion, 0 gr. 23 (*Cambridge*) [5].

612 *c*. — La lettre Ε. ℞. Le signe Η dans un carré creux.

Æ 5 ; tétartémorion, 0 gr. 24 (*Copenhague*) [6].

Il n'y a pas lieu d'insister sur l'explication que nous avons donnée du type du loup, emblème d'Apollon Lycien, sur les monnaies d'Argos ; rappelons seulement que Sophocle appelle l'agora d'Argos : τοῦ λυκοκτόνου θεοῦ ἀγορὰ Λύκειος [7], et que le temple d'Apollon Lycien qui s'élevait sur l'agora, avait un caractère national. Le loup devient à Argos un emblème héraldique comme l'ours à Mantinée, la chouette à Athènes, la tortue à

1. Cf. notre pl. XXXVII, fig. 18, 19, 20, 22.
2. Cf. *Descr. hist.*, t. I, p. 831, nos 1209 et 1210.
3. *Descr. hist.*, t. I, p. 831 ; cf. B. Head, *Hist. numor.*, p. 437.
4. Cf. la lettre couchée Μ sur l'*obole* de notre pl. XXXVI, 22 (no 1208).
5. Imhoof-Bl., *Num. Zeit.*, t. IX, 1877, p. 51, n. 5.
6. Imhoof-Blumer, *loc. cit.*, no 6.
7. Sophocle, *Electre*, 6 ; cf. B. Head, *Hist. num.*, p. 437.

Égine, Pégase à Corinthe [1]. Aussi, ce type monétaire ne participe en rien à l'éclat artistique dont Argos rayonna dans la première moitié du ve siècle, grâce à des artistes comme Agélaïdas, le maître de Myron, de Phidias et de Polyclète. Argos, que les historiens de l'art comparent, pour cette époque, à la Florence artistique du xve siècle, n'a que des monnaies d'une étrange pauvreté ; comme les statères phidoniens du vi[e] siècle, ce sont de vulgaires produits industriels, des instruments banaux du commerce quotidien, sur lesquels les graveurs n'ont pas encore l'idée de reproduire les œuvres d'art les plus goûtées de leur temps.

Cette pauvreté du monnayage, conséquence prolongée de la défaite infligée aux Argiens par les Lacédémoniens peu d'années avant les guerres médiques, a, depuis longtemps, étonné les numismates, si bien que d'aucuns ont proposé d'attribuer, en outre, à Argos, les statères d'argent de style archaïque, anépigraphes, qui ont pour type deux dauphins nageant en sens inverse. Mais ces pièces sont, avec plus de raison, classées présentement à Théra [2]. C'est beaucoup plus tard qu'on voit paraître les deux dauphins sur les monnaies d'Argos.

Les événements politiques, non plus que los œuvres d'art, n'exercent à cette époque, la moindre influence sur les types monétaires de la capitale argienne. Par suite de leur honteuse défection lors de l'invasion de Xerxès en 480, les Argiens se trouvaient singulièrement humiliés et déconsidérés aux yeux des autres Grecs Mais bientôt, ils avisèrent aux moyens de rétablir leur influence politique en agrandissant leur ville. Pour cela, en 468, ils détruisirent Mycènes dont ils s'annexèrent les habitants. Puis, ce fut le tour de Tirynthe, Hysiæ, Mideia et plusieurs autres vieilles cités de l'Argolide qui se virent ainsi expropriées et annexées [3]. En même temps, Argos changea son ancienne constitution qui, d'aristocratique, devint démocratique [4]. Ni les types ni le système des monnaies ne se ressentent de ces bouleversements.

2. — *Monnaies frappées de 421 à 343 environ.*

Cependant, une dizaine d'années après le début de la guerre du Peloponnèse, les séries monétaires d'Argos se relèvent en quelque sorte, changent d'aspect, subissent le contrecoup des événements politiques et entrent enfin dans le mouvement artistique général.

Les Argiens, rapporte Thucydide [5], gardèrent d'abord une neutralité prudente durant les dix premières années de la guerre. Mais en 421, après la paix de Nicias, voyant Sparte et Athènes, toutes deux affaiblies, ils crurent le moment favorable pour se liguer avec les Athéniens, les Mantinéens, les Corinthiens et les Eléens, afin d'achever la ruine de Sparte, leur ennemie séculaire [6]. Dans le traité conclu à cette

1. *Descr. hist.*, t. I, p. 834.
2. Voyez notre *Descr. hist.*, t. I, p. 1323, n° 1961 à 1967 et pl. LXII, fig. 15 à 20.
3. Diod. Sic., XI, 65 ; XII, 75 ; Pausanias, VIII, 16, 5; 27, 1.
4. Thucyd., V, 29, 41, 44, 47, etc.
5. Thucyd., V, 14.
6. Thucyd., V, 31 ; cf. Curtius, *Hist. grecq.*, t. III, p. 268 et suiv.

occasion, il est stipulé par les alliés que la solde sera, pour l'archer et pour l'hoplite, de trois oboles éginéennes (τρεῖς ὀβολοὺς Αἰγιναίους) et d'une drachme ou six oboles (δραχμὴν Αἰγιναίαν) pour le cavalier [1].

Or, les monnaies frappées à partir de ce moment pour la solde des troupes, sont en quelque sorte la consécration de cet arrangement et de l'alliance d'Argos avec Athènes, Elis et Corinthe : Argos émet, d'une part, de petites pièces d'argent au type du casque corinthien (nos 613 à 615) ; ces pièces sont rares, et précisément, Thucydide nous informe que l'alliance entre Argos et Corinthe ne dura qu'un an. Elle frappe, d'autre part, des monnaies dont les types, comme nous le verrons (nos 616 et suiv.), rappellent son alliance avec Elis.

613. — Casque corinthien de profil à droite.
℞. A. Casque corinthien de face. Carré creux.
Æ 13 ; diobole égin., 1 gr. 89 (*L*) **Pl. CCXV, fig. 9** [2].

614. — Rosace à cinq pétales autour d'un globule central.
℞. Casque corinthien de profil à droite ; carré creux.
Æ 8 ; hémiobole égin., 0 gr. 49 (*L*) **Pl. CCXV, fig. 10** [3].

615. — Variété. ℞. Le casque de profil à gauche.
Æ 8 ; hémiob. égin., 0 gr. 41 (*L*) [4].

La rosace, au droit de ces hémioboles, est sans doute le symbole de Héra Ἀνθεία [5] ; elle est à rapprocher des fleurons du stéphanos de la déesse, sur les statères que nous décrivons ci-après.

Ces petites pièces d'argent, témoins de l'alliance momentanée d'Argos avec Corinthe, en 421 av. J.-C., sont loin d'avoir l'intérêt de celles qui sanctionnent le pacte des Argiens avec les Eléens. Celles-ci sont d'une importance artistique exceptionnelle.

En effet, la conséquence de l'alliance entre Elis et Argos, en 421, fut la création d'un type monétaire nouveau dans l'une et l'autre de ces villes. Ce type, adopté en commun, est la tête de Héra, qui fait son apparition, à partir de ce moment, à la fois sur les monnaies d'Argos et sur celles d'Elis. Les deux villes avaient chacune un sanctuaire célèbre de Héra ; concluant une alliance politique, il était tout naturel qu'elles plaçassent ce pacte d'amitié sous la protection de la divinité qu'elles honoraient d'un culte commun.

Une autre circonstance explique aussi l'adoption du type de Héra à Argos. Deux ans avant le traité d'alliance de 421, c'est-à-dire en 423, le temple de Héra avait été détruit par un incendie allumé par l'imprudence de la prêtresse Chrysis. Les Argiens construisirent un nouvel Heraion à proximité de l'ancien et ils commandèrent la statue de

1. Thucyd., V, 47.
2. *Brit. Mus. Pelop.*, p. 138, no 29, pl. XXVII, 7.
3. *Brit. Mus. Pelop.*, p. 138, nos 30 et 31, pl. XXVII, 8.
4. *Loc. cit.*, no 32.
5. B. Head, *Hist. numor.*, p. 437.

culte qui devait l'orner, au plus illustre de leurs sculpteurs, Polyclète [1]. Cette statue, le chef-d'œuvre du rival de Phidias, était chryséléphantine comme l'Athéna Parthénos. Polyclète représenta Héra comme épouse du Zeus Olympien, assise, elle aussi sur un trône à haut dossier, et faisant pendant, en quelque sorte, au Zeus Olympien de Phidias. Ce parallélisme cherché et voulu par Polyclète fut, dans les idées du temps, le symbole de l'alliance entre Argos et Elis, et voilà pourquoi on en trouve le reflet sur les monnaies. Le traité de 421 fut signé au moment de la consécration de l'œuvre sculpturale de Polyclète. Telles sont, résumées, les multiples raisons de politique, d'art et de piété qui amenèrent les Argiens à placer sur leur monnaies la tête du chef-d'œuvre de leur grand sculpteur, et voilà aussi comment on explique qu'en 421, Elis abandonna son type traditionnel de la Niké olympienne, en même temps qu'Argos renonçait à son type traditionnel du loup d'Apollon Lycien ; la tête de Héra va former pour un temps assez long le type monétaire essentiel des deux villes [2]. Cette effigie est, par surcroit un des plus beaux types monétaires que l'art grec ait produits, mais au point de vue artistique, les statères d'Argos sont inférieurs à ceux d'Elis.

616. — Tête de Héra à droite, coiffée du haut stéphanos orné de fleurons et d'enroulements stylisés, les cheveux déroulés sur la nuque ; au cou, un collier.

℞. ΑΡΛΕΙΟΝ. Deux dauphins nageant en sens inverse et séparés par un bucrane de face, les cornes ornées de bandelettes noueuses. Champ concave.

Æ 26 ; statère égin., 12 gr. 12 (*P*) **Pl. CCXV, fig. 11**.

617. — *Variété.* Au revers, entre les deux dauphins, un casque à droite séparant les lettres Ε — Μ. 12 gr. 10 (*B*) [3].

618. — Même droit.

℞. ΑΡΓΕΙΩΝ. Deux dauphins nageant en sens inverse et séparés par un loup en arrêt, à gauche.

Æ 26 ; stat. égin., 12 gr. 98 (*Luynes*) **Pl. CCXV, fig. 12** ; — autre, 12 gr. 08 (*P*) ; 11 gr. 92 (*L*) [4].

619. — *Variété,* avec ΑΡΓΕΙΩΝ et le loup tourné à droite.

Æ 25 ; stat. égin., 12 gr. 04 (*P*) **Pl. CCXV, fig. 13** ; — 12 gr. 09 (*L*) [5].

1. Max. Collignon, *Hist. de la sculpt. grecque*, t. I, p. 509 ; t. II, p. 162.

2. Percy Gardner, *Num. Chron.*, 1879, p. 238 ; *Brit. Mus. Cat. Peloponnesus*, p. LIII ; cf. *La Hera de Polyclete sur les monnaies d'Argos*, Waldstein, dans le *Journal of Hellen. Studies*, t. XXI, 1901, p. 30 et suiv.

3. Löbbecke, *Zeit. für Num.*, t. XVII, p. 6, pl. I, 8.

4. *Brit. Mus. Pelop.*, p. 138, n° 33, pl. XXVII, 9.

5. *Brit. Mus. Pelopon.*, p. 138, n° 35.

620. — *Variété* ; au centre du revers, une protomé de lion à droite. 11 gr. 20 (*L*) [1].

621. — Même droit.

℞. ΑRΓΕΙΩΝ. Deux dauphins nageant en sens inverse; au centre, une colonnette ou pilier-fontaine muni d'une pompe à main.

Æ 24; stat. égin., 12 gr. 20 (*P*). **Pl. CCXV, fig. 14**; — 12 gr. 21 (*L*) [2].

Variétés. ℞. ΑΡΓΕΙΩΝ. Entre les deux dauphins :

Feuille de lierre et casque (*L*). — Grappe de raisin (*L*). — Baie de lierre (*L*). — Crabe (*L*) [3]. — Trépied; au-dessus, ΔΙ et une feuille de lierre. **Pl. CCXV, fig. 15.**

623. — Tête de Héra à droite, comme ci-dessus; mais les cheveux relevés forment un épais bandeau ondulé sur le front et tout autour de la tête.

℞. ΑΡΓΕΙΩΝ (fruste). Deux dauphins nageant en sens inverse; au centre, une tête de nègre, à droite.

Æ 24; stat. égin., 11 gr. 25 (*P*) **Pl. CCXV, fig. 16.**

624. — Même tête de Héra tournée à gauche, les cheveux relevés formant un bandeau épais autour du front.

℞. ΑΡΓΕΙΩΝ. Deux dauphins nageant en sens inverse; au centre, un cygne battant des ailes.

Æ 24; stat. égin., 10 gr. 92 (*P*) **Pl. CCXV, fig. 17.**

625. — Tête de Héra à droite, les cheveux relevés formant un épais bandeau autour du front; derrière, W.

℞. ΑΡΓΕΙΩΝ. Diomède enlevant le Palladium; le héros est nu, la chlamyde rejetée sur le dos; il s'avance à droite avec précaution, tenant sur sa main gauche la statue de Pallas et de la main droite baissée, son glaive.

Æ 20; drachme égin., 5 gr. 35 (*L*) **Pl. CCXV, fig. 18** [4].

626. — *Variétés* ; entre les pieds de Diomède, un globe (*Pozzi*) **Pl. CCXV, fig. 19**; — autre : entre les pieds de Diomède, N; 5 gr. 41 (*Jameson*) [5].

1. *Brit. Mus., loc. cit.*, p. 138, n° 36.
2. *Brit. Mus., l. c.*, p. 139, n° 41, pl. XXVII, 11.
3. *Brit. Mus., loc. cit.*, p. 139, n°s 37 à 40.
4. *Brit. Mus Cat. Pelop.*, p. 139, n° 44, pl. XXVII, 12; J. Lambros, *Peloponnesos*, pl. XII, 2.
5. *Cat. Jameson*, n° 1255.

627. — Même tête de Héra, à gauche.

℞. Même lég. et type; derrière Diomède, un cygne battant des ailes.

Æ 19; drachme égin., (*Pozzi*) **Pl. CCXV, fig. 20**; — autres ex., 5 gr. 48 (*L*) [1]; 5 gr. 02 (*P*).

628. — Même tête de Héra, à droite.

℞ A — P. Athéna, sous la forme du Palladium, debout à droite, casquée, vêtue d'un chiton talaire, le péplos passé sur les bras, ayant son bouclier au bras gauche levé, et brandissant sa lance de la main droite.

Æ 14; trihémiobole égin., 1 gr. 50 (*P*) **Pl. CCXV, fig. 21**; — 1 gr. 34 (*L*) [2].

629. — *Variété,* avec A — PI; 1 gr. 43 (*P*) **Pl. CCXV, fig. 22**; — autre ex., 1 gr. 49 (*L*) [3].

630. — Même tête de Héra, à gauche.

℞. La clef sacrée de l'Héraion, à laquelle sont suspendues deux bandelettes noueuses terminées par des glands; dans le champ, T T T (*tritartémorion*).

Æ 10; tritartémorion, 0 gr. 52 (*Luynes*) **Pl. CCXV, fig. 23.**

631. — *Variétés*, avec la tête de Héra, à droite.

Æ 10; tritartém. (*B*) **Pl. CCXV, fig. 24**; — autre (*Pozzi*) **Pl. CCXV, fig. 25** [4].

632. — Tête de Héra, à droite, surmontée du haut stéphanos, les cheveux relevés en bandeau autour du visage; sur le stéphanos on lit : APΓEI.

℞. Athéna sous la forme du Palladium, debout à gauche, se couvrant du bouclier et brandissant sa lance.

Æ 17; (*P*) **Pl. CCXV, fig. 26 et 27**; — autres ex., *L* [5].

La légende des statères précédents offre, au point de vue paléographique, les variétés suivantes : ARFEION, ARFEIΩN, APΓEIΩN. L'épigraphie contemporaine du Péloponnèse présente les mêmes particularités pour les lettres P et Γ [6].

Les deux dauphins du revers, qui accompagnent le symbole variable du magistrat monétaire, sont les emblèmes d'Apollon, comme à Delphes, ce dieu étant honoré, à côté de Héra, d'un culte solennel par les Argiens. Quant à la tête de Héra, on a reconnu en elle la reproduction, interprétée librement, de la tête de la statue célèbre que

1. *Brit. Mus., Pelop.*, nº 46, pl. XXVII, 13.
2. *Brit. Mus., loc. cit.*, p. 140, nº 48, pl. XXVII, 15.
3. *Brit. Mus., loc. cit.*, nº 50.
4. J. Lambros, *Peloponnesos*, p. 96 et pl. XII, 4.
5. *Brit. Mus. Pelop.*, p. 144, nº 106, pl. XXVII, 23.
6. Percy Gardner, *Cat. Peloponnesus*, Introd., p. LIII ; Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 175.

Polyclète exécuta pour l'Héraion d'Argos. Héra est la grande déesse des Argiens dès les temps homériques ; elle l'est encore au second siècle avant notre ère, lorsque le chef de la ligue achéenne, Aristainos, invoque *Juno regina, cujus in tutela Argivi sunt* [1]. Pausanias décrit en détail la fameuse statue de Héra dans le temple d'Argos, dont nous venons de voir la belle effigie sur nos monnaies et que reproduisent en entier de médiocres bronzes d'Argos, de l'époque impériale romaine. Tous les historiens de l'art en parlent et célèbrent à l'envi le chef-d'œuvre de Polyclète. Elle avait, d'après Pausanias, un stephanos orné des figures des Charites et des Heures (Χάριτας ἔχων καὶ Ὥρας) [2] ; une décoration aussi compliquée n'aurait pu être reproduite sur le type des statères d'argent ; le graveur des coins lui a substitué de simples fleurons, des palmettes et des enroulements latéraux [3].

On a généralement décrit comme étant un carquois, l'objet en forme de colonnette qui figure sur certains statères entre les deux dauphins (n° 621) [4]. Mais M. Barclay Head a proposé très ingénieusement d'y reconnaître un pilier-fontaine fournissant l'eau sacrée de la liberté (ἐλευθερίου ὕδωρ) qui servait aux prêtresses de l'Héraion. Un aqueduc creusé dans le roc alimentait le puits sacré appelé Cynadra, qui était dans les dépendances du temple [5]. L'examen du type monétaire permet de reconnaître que ce pilier-fontaine était muni, à mi-hauteur, d'une petite pompe à main et d'une poignée qui, parfois, sur des pièces d'époque postérieure, affectent la forme d'une double protomé de lion [6]. Ce type du pilier-fontaine paraît en effet assez fréquemment sur les bronzes d'Argos des IIIe et IIe siècles.

Les drachmes de la même série (nos 625 à 627) ont pour type le héros argien Diomède qui déroba le Palladium au siège de Troie. Le cygne qui l'accompagne (p. 627) indique que le héros, dans son trait d'audace, fut protégé par Apollon dont le cygne était l'oiseau favori. Diomède enlevant le Palladium a dû être le thème d'une œuvre sculpturale exécutée aussi, sinon par Polyclète, du moins par quelque artiste du même temps ; c'est en tous cas, comme la tête de la Héra de Polyclète, l'un des sujets les plus populaires dans l'art antique et il a été reproduit à satiété, notamment sur les pierres gravées, jusque sous l'empire romain.

C'est à Heydemann qu'on doit l'explication du type du tritartémorion (nos 630 et 631) dans lequel on voulait voir, jadis, une charrue, un fuseau coudé ou toute autre chose encore. C'est la clef sacrée de l'Héraion ornée de cordons à nœuds avec glands terminaux [7]. Une cordelette ana-

1. Tite Live, XXXIV, 24.
2 Paus., II, 17, 4.
3. La tête de la Héra de Polyclète, si populaire dans l'art antique forme aussi le type, sous le nom de Héra Lacinia, d'admirables monnaies de Hyria-Veseris en Campanie, de Pandosia et de Crotone en Lucanie. Cf. Percy Gardner, *Types of greek Coins*, p. 138 ; Overbeck, *Kunstmythol. Héra. Münztaf.* II.
4. B. Head, *Hist. numor.*, p. 439.
5. Eustathe, *ad Odyss.*, 1747, 10. Cf. Ch. Waldstein, *The Haereum*, t. I, p. 18.
6. *Brit. Mus. Cat. Peloponn.*, pl. XXVIII, 8.
7. Heydemann, *Zeit. für Num.*, t. III, p. 113-122. Phidias avait sculpté une statue célèbre d'Athéna qui tenait des clefs, comme saint Pierre, d'où son nom d'Athéna Κλειδοῦχος ; c'étaient les clefs de l'Acropole. Pline, *Hist. nat.*, XXXIV, 19, 5 ; cf. Beulé, *Monnaies d'Athènes*, p. 387.

logue se voit aux mains de la Héra de Samos, aux ouies du thon à Cyzique, aux victimes préparées pour le sacrifice, ce qui atteste leur caractère sacré. Cette clef, il faut la reconnaître également, suivant nous, sous les griffes du loup qui est ainsi constitué le gardien de l'Héraion (nos 605 et suiv.). Nous soupçonnons, dans ces types monétaires, l'interprétation d'une légende dont le souvenir littéraire ne nous est pas parvenu.

Sur la même pièce (nos 630 et 631) les trois lettres T T T sont la marque de valeur du triple tartémorion ou 3/4 d'obole. Cette même marque se rencontre à Cranion (Céphallénie), à Mantinée, à Élis, à Delphes, à Thurion [1].

L'émission des beaux statères à la tête de Héra subit, comme l'introduction même du type, le contre-coup des événements politiques ; elle dut être successivement suspendue, puis reprise plusieurs fois.

En 418, à la bataille de Mantinée, les Argiens et leurs alliés furent écrasés par les Lacédémoniens et Argos subit de nouveau l'alliance tyrannique de Sparte. Plus tard, au gré de la fortune des armes, Argos retourne à l'alliance athénienne, puis à l'alliance lacédémonienne. En 362, les Argiens se jettent dans les bras des Thébains contre Sparte, et vers cette époque une révolution terrible éclate à Argos même entre les partis politiques : 12 ou 15,000 citoyens, dit-on, y trouvèrent la mort [2].

C'est probablement à cette occasion que cessa définitivement l'émission des beaux statères à la tête de Héra. Pendant longtemps à partir de cette époque et jusqu'à la mort d'Alexandre le Grand, Argos paraît n'avoir plus frappé que des monnaies divisionnaires d'argent et des bronzes.

633. — Protomé de loup à droite, les pattes avancées.
℞. La lettre A occupant tout le champ.
Pièce en fer, oxydée, 24 mill. Poids, 8 gr. 81 (*P*) **Pl. CCXV, fig. 28.**

633 *a*. — La lettre A occupant tout le champ.
℞. La lettre R occupant tout le champ.
Pièce en fer, 14 mill. Poids, 2 gr. 99 (*B*) [3].

Ces monnaies de fer, sans valeur intrinsèque, se présentent comme des pièces exceptionnelles, obsidionales. Peut être remontent-elles jusqu'à l'époque de l'expédition d'Epaminondas et des Thébains dans le Péloponnèse en 370. D'après certaines traditions de l'antiquité, plusieurs villes grecques auraient eu l'étrange idée, dans des circonstances critiques de leur histoire, de recourir au monnayage du fer. Nous rappellerons seulement les traditions relatives au πέλανος primitif des Lacédémoniens

1. J. Lambros, *Zeit. für Num.*, t. II, p. 176.
2. Diod. Sic., XV, 58.
3. K. Regling, *Journ. int. d'arch. num.*, t. XV, 1913, p. 77 (fig.).

et aux prétendues monnaies de fer de Byzance et de Clazomène. Dans le Péloponnèse, on a trouvé quelques autres monnaies de fer qui paraissent porter l'initiale Φ de Phlionte ou les noms de Tégée et de Héræa en Arcadie [1].

3. — *Monnaies frappées de 343 à 280 environ.*

Après des troubles sanglants, dans le détail desquels nous n'avons pas à entrer, Philippe de Macédoine, père d'Alexandre, se déclara le protecteur d'Argos, de l'Elide, de la Messénie et de l'Arcadie [2]. C'est vers ce temps que l'on peut faire débuter à Argos l'émission des petites pièces d'argent si abondantes dont les types sont une réminiscence des monnaies primitives à la protomé de loup, et au revers de l'A, initiale du nom d'Argos ; bien plus, et par affectation d'archaïsme, cette grande lettre est inscrite dans un carré creux plat [3]. Ce monnayage qui se développe surtout après la guerre Lamiaque en 322 et durant tout le IIIe siècle se compose de drachmes de poids rhodien, de 2 gr. 80 à 2 gr. 45, qui pouvaient passer aussi sur le marché pour des tétroboles attiques ou des trioboles éginétiques dont le poids normal primitif, est 2 gr. 90. De là leur diffusion et leur popularité.

634. — Protomé de loup à droite, la gueule béante, les deux pattes avancées.

℞. La lettre A occupant tout le champ ; de chaque côté de la pointe de la lettre un petit carré creux et les lettres A — I ; sous la traverse de l'alpha, une couronne. Champ concave.

Æ 15 ; tétrobole att. ou drachme rhod., 2 gr. 76 (*P*) **Pl. CCXVI, fig. 1.**

635. — Même droit. ℞. La lettre A occupant tout le champ ; en haut, Φ — A ; sous la traverse de l'alpha, une massue couchée. Carré creux.

Æ 15 ; tétrob. att., 2 gr. 23 (*Luynes*) **Pl. CCXVI, fig. 2.**

636. — Variétés : sous la traverse de l'alpha, une tête de cheval à droite, 2 gr. 22 (*P*) **Pl. CCXVI, fig. 3** ; — autre, 2 gr. 10 (*L*) [4].

637. — Variétés : en haut, N — I (sans symbole), 2 gr. 56 (*P*).

1. Cf. notre *Traité*. 1re Part. *Théorie et doctrine* t. I, p. 374 ; cf. Percy Gardner, *Cat. Peloponn.*, p. XLVI et LIII ; J.-A. Blanchet, *Journ. int. d'arch. numism.*, t. X, p. 269 ; Svoronos, *Journ. int. d'arch. num.*, t. XIV, 1912, p. 187.

2. E. Curtius, *Hist. grecque*, t. V, p. 318.

3. Il est à remarquer qu'un carré creux plat analogue a été donné plus tard, à partir de 189, aux drachmes de Rhodes et des villes de la confédération lycienne.

4. *Brit. Mus. Cat. Pelop.*, p. 142, nº 83.

638. — Protomé de loup à gauche, la gueule béante, les deux pattes avancées.

℞. La lettre A occupant tout le champ; sous la traverse, une triskèle, les branches en croissants. Carré creux.

Æ 15; tétrobole attique, 2 gr. 65 (*P*) **Pl. CCXVI, fig. 4.**

639. — Même droit. ℞. La lettre A; au-dessus, A — P; au-dessous, massue couchée. Carré creux. 2 gr. 70 (*P*) **Pl. CCXVI, fig. 5.**

640. — *Variétés.* Au revers, A-P et croissant, 2 gr. 65 (*P*) **Pl. CCXVI, fig. 6.** — N-I et croissant, 2 gr. 78 (*P*) **Pl. CCXVI, fig. 7.** — N-I et feuille de lierre, 2 gr. 60 (*P*). — N-I et massue (*L*). — Γ et casque (*L*). — Φ-A et massue (*L*). — Sans lettre, bipenne, 2 gr. 58 (*P*) **Pl. CCXVI, fig. 8**; 2 gr. 70 (*L*) [1]. — A-P et triskèle, les branches en croissants, 2 gr. 72 (*P*) **Pl. CCXVI, fig. 9.** — Γ-P, dauphin et massue, tournés à droite ou à gauche, 2 gr. 52; 2 gr. 60 (*P*) **Pl. CCXVI, fig. 10.** — Γ-P et massue, 2 gr. 38 (*P*). — Γ-Y et oiseau perché sur une harpè, 2 gr. 50 (*P*) **Pl. CCXVI, fig. 11.** — Φ-A et aigle perché sur la clef du temple de Héra, 2 gr. 52 (*P*) **Pl. CCXVI, fig. 12.** — ZEY et aigle perché sur le signe ⊟, 2 gr. 35 (*P*, *L*) **Pl. CCXVI, fig. 13.** — ZEY et massue, 2 gr. 35 (*P*, *L*).

641. — Variété : au-dessus de la protomé de loup, la lettre Ξ.

℞. pareil, avec Γ-P et massue, 2 gr. 44 (*P*).

Au-dessus de la protomé de loup, ⊙ ℞. avec Δ-E et aigle perché sur une harpè, 2 gr. 50 (*P*) **Pl. CCXVI, fig. 14**; — 2 gr. 48 (*L*) [1].

642. — Même droit. ℞. Avec 𐤑 et aigle perché sur la harpè, 2 gr. 50 (*P*, *L*) [2].

643. — Variété : devant la protomé de loup, la lettre Δ.

℞. La lettre A occupant tout le champ; au-dessus de l'apex de cette lettre, deux petits carrés creux, dans lesquels sont les lettres Δ-I; de chaque côté de la lettre, A-I; sous la traverse, un coq à droite. Le tout dans un carré creux.

Æ 15; tétrob. att., 2 gr. 72 (*L*) **Pl. CCXVI, fig. 15** [3].

644. — Tête de loup, la gueule béante, à droite.

℞. La lettre A dans un carré creux; de chaque côté de la pointe de la lettre, Γ — P; dessous, une massue. Carré creux.

Æ 11; obole égin., 0 gr. 76 (*P*) **Pl. CCXVI, fig. 16**; — autre, 0 gr. 82 (*L*) [4].

1. *Brit. Mus. Pelop.*, p. 140, n° 54, pl. XXVII, 17.
1. *Brit. Mus. Cat. Pelop.*, p. 141, n° 61.
2. *Brit. Mus. Pelop.*, p. 142, n° 81, p. XXVII, 19.
3. *Brit. Mus. Pelop.*, p. 141, n° 56, pl. XXVII, 18.
4. *Brit. Mus. Cat. Pelop.*, p. 143, n° 93.

645. — Variété, au droit, ΣΙ. ℞. Ν-Ι; 0 gr. 75 (*L*) **Pl CCXVI, fig. 17** [1].

646. — Variété, avec la tête de loup à gauche; au-dessus, ΣΙ.
℞. La lettre Α avec Γ-Ι et massue.
Æ 11 ; obole égin., 0 gr. 78 (*P*) **Pl. CCXVI, fig. 18.**

647. — *Autres variétés* : ℞. Δ-Ε (*L*, *P*). — ℞. Croissant et Α-Λ (*L*). — Au droit, Θ. ℞. Foudre et Δ-Ε (*L*). — Au droit, Θ. ℞. Foudre et ΓΥ (*L*). — Au droit, Ξ. ℞. Massue et ΓΡ (*L*).

648. — Loup à gauche, en arrêt, la queue ramenée entre les jambes ; au-dessus, le symbole Β.
℞. [Α] — ΡΙ. Casque corinthien à gauche.
Æ 12; obole, 0 gr. 99 (*P*) **Pl. CCXVI, fig. 19**; — 1 gr. 07; 0 gr. 84 (*L*) [2].

649. — Même description, avec Γ—Υ.
Æ 12 ; obole égin., 1 gr. 08 (*P*) **Pl. CCXVI, fig. 20.**

650. — Variété; au-dessus du loup, Θ.
℞. Α—Ρ et ΓΥ. Casque corinthien à g.
Æ 12; obole égin., 0 gr. 97 ; 1 gr. 16 (*L*) [3].

651. — Variété. ℞. pareil, avec Α—Ρ et Δ—Ε (*L*) [4].

652. — Tête de Héra à gauche, surmontée du stéphanos.
℞. La lettre Α occupant tout le champ ; dessous, une massue couchée.
Æ 12; (*L*) **Pl. CCXVI, fig. 21** [5].

653. — Tête de loup, la gueule béante, à gauche.
℞. La lettre Α occupant tout le champ; dessous, le signe Β.
Æ 13; (*P*) **Pl. CCXVI, fig. 22** ; — autre (*L*) [6].

654. — *Variétés de symboles* : Sous la lettre Α : Petit autel (*L*). — Casque (*P*) **Pl. CCXVI, fig. 23.** — Massue (*L*). — Bucrane (*L*). — Bucrane et ΑΙ (*L*). — Casque et ΚΚ (*L*) [7].

655. — Tête laurée d'Apollon, à droite.

1. *Brit. Mus. Pelop.*, p. 143, nº 91, pl. XXVII, 21.
2. *Brit. Mus.*, p. 142, nos 84 et 85, pl. XXVII, 20.
3. *Brit. Mus. Pelop.*, p. 143, nos 86 et 87.
4. *Brit. Mus. Pelop.*, p. 143, nº 88.
5. *Brit. Mus. Pelop.*, p. 140, nº 52, pl. XXVII, 16.
6. *Brit. Mus. Pelop.*, p. 143, nº 97.
7. *Brit. Mus. Pelop.*, p. 144, nos 103 et 105.

℞. La lettre A occupant tout le champ ; dessous, la harpè.
Æ 13 (*P*) **Pl. CCXVI, fig. 24.**

On attribuait autrefois à la ville de Thyrea les pièces qui ont pour type le signe Θ parce qu'on croyait y reconnaître un *théta* ayant gardé sa forme primitive. M. Imhoof-Blumer a démontré que toutes les monnaies qui ont le signe Θ, comme type ou comme symbole accessoire, sont d'Argos [1]. Ces monnaies sont fort éloignées les unes des autres et elles forment, tant au point de vue chronologique qu'au point de vue du poids et du métal, un certain nombre de groupes bien distincts.

1. Tétroboles attiques (triob. égin.), de 2 gr. 80 à 2 gr. 45, qui ont le Θ en symbole (nos 640, variété).

2. Oboles éginétiques, de 1 gr. 10 à 0 gr. 95, avec le Θ en symbole (nos 648).

3. Hémioboles, de 0 gr. 55 à 0 gr. 40, qui ont pour type le signe Θ (nos 611 à 612 *a*).

4. Tétartémorions, de 0 gr. 24 environ, qui ont pour type le signe Θ (nos 612 *b* et 612 *c*).

5. Pièces de bronze de basse époque, à types variés (têtes de loup, de Héra, d'Apollon, de Zeus), qui ont le signe Θ en symbole dans le champ du revers ; ces bronzes sont de poids et de modules très différents (no 653) [2].

De cette seule énumération, il résulte que l'interprétation du signe Θ comme ancienne forme de la lettre *hêta*, signifiant *hémiobole* est impossible dans la plupart des cas. On ne pourrait l'admettre que sur les pièces d'argent qui, au point de vue pondéral, sont bien des hémioboles ; mais alors, il faut croire que ce signe Θ, sur les monnaies d'Argos, a deux sens différents. Peut-être est-il préférable d'y reconnaître un symbole religieux analogue à la clef sacrée que nous trouvons sur d'autres pièces et se rapportant à la même légende ; M. Head propose d'y voir l'initiale du nom de la déesse Héra ou des jeux Ἡραῖα, célébrés en son honneur [3]. Dans ce cas, cette lettre devenue en quelque sorte un emblème héraldique, serait à comparer au Ϙ (*koppa*) des monnaies de Corinthe ; au F (*digamma*) des monnaies d'Elis; au Μ (*sigma*) des monnaies de Sicyone. A l'appui de cette opinion, M. Head cite une inscription dédicatoire, relevée sur un fragment de vase archaïque trouvé sur les ruines mêmes de l'Heraion d'Argos et qui est ainsi connue : ΤΑ Μ ΘΕΡΑΜ ΕΙΝΙ (τᾶς Ἥρας εἰμί) [4].

Si l'émission de ces petites monnaies d'argent et de bronze débute vers 343, elle se prolonge longtemps dans le IIIe siècle ; nous n'avons enregistré ici que les séries les plus anciennes. Dans celles du IIIe siècle le nom de magistrat figure généralement en toutes lettres. Ce monnayage paraît même s'être continué en même temps que celui des monnaies de la Ligue achéenne dont le début, à Argos, se place en 229 av. J.-C.

Dans cette longue période de son histoire, Argos fut directement mêlée aux événements qui troublèrent la Grèce. Pyr-

1. *Numism. Zeitsch.* de Vienne, t. III, 1872, p. 391 ; t. IX, 1877, p. 49.
2. Imhoof-Blumer, *Num. Zeit.*, t. IX, 1877, p. 52.
3. *Hist. numor.*, p. 437 ; cf. Percy Gardner, *Catal. Peloponnesus*, Introd., p. LV.
4. Waldstein, *The Argive Heraeum*, t. I, p. 224.

rhus notamment voulut s'en emparer en 272, grâce à la complicité du tyran Aristéas, et l'on sait que le roi d'Epire fut tué pendant qu'il pénétrait dans les rues de la ville. On a proposé de reconnaître les noms d'Aristéas et de Pyrrhus sur celles des monnaies décrites plus haut qui portent les initiales AP ou API et ΠΥ ou le monogramme composé de ΠΥΡ. Mais ces pièces paraissent, tout bien considéré, d'une époque sensiblement antérieure.

§ III. Tirynthe.

(les Aliéens de l'Hermionide).

L'antique Tirynthe se trouvait à une courte distance au sud-est d'Argos, au fond du golfe d'Argolide, auprès de la moderne Nauplie. Fameuse dans les temps homériques et aussi de nos jours par les étonnants résultats des fouilles que Schliemann pratiqua sur son emplacement à partir de 1884, elle était bien déchue de son ancienne splendeur à l'époque historique. Aussi n'a-t-elle pas de monnaies, bien que l'on constate encore son existence dans le premier tiers du Ve siècle. En 468, les Argiens, comme nous l'avons raconté, se ruèrent sur Tirynthe qu'ils détruisirent ainsi que Mycènes et Mideia, emmenant les habitants de ces villes dans leur cité dont ils accrurent ainsi l'importance politique [1].

Cependant, une partie de la population de l'ancienne Tirynthe ne demeura pas longtemps à Argos. Dès qu'ils le purent, sans doute, les exilés s'enfuirent et allèrent se réfugier à l'entrée du golfe d'Argos, sur le territoire d'Hermione. Là, ils établirent des pêcheries, d'où l'appellation que reçut leur ville nouvelle, Ἁλιεῖς ; on les désignait aussi sous le nom significatif de Ἁλιεῖς, οἱ ἐκ Τίρυνθος [2] ; mais ils s'appelèrent toujours eux-mêmes Tirynthiens.

Cette nouvelle Tirynthe devint assez florissante pour pouvoir ouvrir un atelier monétaire, sinon dès le temps de l'intervention d'Epaminondas en Arcadie en 370, du moins vers le milieu du IVe siècle, en même temps qu'Epidaure et Hermione. Tirynthe - les Pêcheries frappa alors les monnaies suivantes :

656. — Tête de nymphe à droite, ceinte d'un bandeau, les cheveux nattés sur la nuque.

℞. Sans lég. Harpè et massue dans une couronne de persil.

Æ 16 ; triob. égin., 2 gr. 40 (*Ath.*) **Pl. CCXVI, fig. 25** ; — autres 2 gr. 41 (*L*) ; 2 gr. 60 ; 2 gr. 32 (*B*) [3].

1. Pausanias, II, 25,7; VIII, 27, 1; cf. Svoronos, *Journ. int. d'arch. numism.*, t. X, 1907, p. 13.

2. J. Svoronos, *Journ. int. d'arch. numism.*, t. X, 1907, p. 5 et s.; H. Head, *Hist. numor.*, p. 443.

3. Jean Lombros, *Peloponnesos*, pl. IB, 5; *Brit. Mus. Pelop.*, p. 140, nº 47, pl. XXVII, 14 ; Svoronos, *Journ. int. d'arch. num.*, t. X, 1907, p. 5, nº 1, pl. II, 1 à 4. Jusqu'à cette étude de M. Svoronos, les monnaies anépigraphes (nos 656 à 658) étaient classées à Argos. L'obole aux mêmes types (nº 659), avec la légende TIPYNΘIΩN, justifie le nouveau classement.

657. — Tête barbue d'Héraclès coiffé de la peau de lion, à droite.
℞. Massue entre deux étoiles.
Æ 13 ; obole égin., 0 gr. 94 (*Ath.*) **Pl. CCXVI, fig. 26** ; — autres ex., 0 gr. 91 (*B*) ; 0 gr. 90 (*L*) [1].

658. — Même tête barbue d'Héraclès, à gauche. ℞. Massue.
Æ 11 ; obole égin., 0 gr. 95 (*Ath.*) **Pl. CCXVI, fig. 27** ; — 0 gr. 90 (*B*) [2].

659. — Même droit. ℞. TIPYNΘIΩN. Massue.
Æ 11 ; obole égin., 0 gr. 78. **Pl. CCXVI, fig. 28** [3].

660. — Tête barbue d'Héraclès coiffé de la peau de lion, à droite.
℞. T-I. Palmier. Aire creuse de forme elliptique.
Æ 19 ; (*B*) **Pl. CCXVI, fig. 29** ; — autre ex., (*L*) [4].

661. — Tête laurée d'Apollon à gauche, cheveux longs ; devant le cou, Δ.
℞. T—I. Palmier entre une lyre et une grappe de raisin.
Æ 16 ; (*Ath*) **Pl. CCXVI, fig. 30** [2] ; — autres (*L*, *B*) [5].

662. — Tête laurée d'Apollon à droite, les cheveux enroulés.
℞. TI—RV. Palmier.
Æ 14 ; (*P*) **Pl. CCXVI, fig. 31** ; — autre ex., (*L*).

663. — Variété, avec TIRVN (*Ath.*) [6].

664. — Variété, avec TIPVNΘIΩN (*P*) **Pl. CCXVI, fig. 32** ; — autres, (*B*, *L*, *Pozzi*) **Pl. CCXVI, fig. 33** [7].

665. — Variété, avec TI ; parfois dans le champ, lyre, amphore, coquillage.
Æ 14 [8].

666. — Variété, avec la tête d'Apollon à gauche. Æ 11 [9].

1. Svoronos, *loc. cit.*, p. 6, nº 2, pl. II, 5, 6, 7.
2. Svoronos, *loc. cit.*, nº 3, pl. II, 8.
3. Svoronos, *loc. cit.*, p. 6, nº 4, pl. II, 9 (dans le commerce).
4. *Brit. Mus. Cat. Peloponn.*, p. 164, nº 1, pl. XXX, 14 ; cf. Courtois, *Rev. num.*, 1865, p. 153 ; Svoronos, *loc. cit.*, p. 7, nº 5, pl. II, 10 et 11.
5. *Brit. Mus.*, *Pelop.*, p. 164, nº 2, pl. XXX, 15 ; Svoronos, *loc. cit.*, p. 7, nº 6, pl. II, 12 et 13.
6. Sur un exemplaire de ce genre, le duc de Luynes avait cru autrefois lire KYNTI (Kuntinion). *Annali del' Inst. arch. di Roma*, 1841, t. XIII, p. 139 ; Rud. Weil, *Zeit. für Num.*, t. I, 1874, p. 217 et t. II, p. 87 ; Svoronos, *loc. cit.*, p. 9, nº 15, et 16, pl. II, 26 à 31.
7. *Brit. Mus.*, nos 3 à 5, pl. XXX, 16 ; cf. Courtois, *Rev. Num.*, 1864, p. 178 ; Svoronos, p. 11, nº 20, pl. 32 à 37.
8. Svoronos, *op. cit.*, p. 8.
9. Svoronos, *op. cit.*, p. 12, nº 24, pl. II, 38.

En publiant, dès 1864, les premières monnaies qui aient été légitimement attribuées à Tirynthe, M. de Courtois a signalé une trouvaille de ces pièces faite en mai 1863, non loin de Castri, l'antique Hermione [1].

M. Svoronos a confirmé ces indications en citant de nouvelles trouvailles faites dans les mêmes parages. C'est là que se trouvaient les *pêcheries* (Ἁλιεῖς) qui reçurent les exilés de Tirynthe. Hérodote [2], Etienne de Byzance et d'autres lexicographes l'attestent formellement : Τίρυνς... ἐκαλεῖτο δὲ πρότερον Ἁλιεῖς ; et ailleurs : Ἁλιεῖς, πόλις Ἀργολικῆς... Τίρυνθιοι εἰσιν ; — Ἁλιεῖς οἱ ἐκ Τιρύνθος [3].

Mais sur les monnaies qu'ils firent frapper dans leur nouvelle ville, les Tirynthiens gardent toujours leur nom antique de Tirynthe qui leur rappelait tant de souvenirs et ce sont les vieux mythes de Tirynthe qu'ils font graver sur leurs coins.

En effet, la tête d'Héraclès se rapporte aux légendes primitives d'après lesquelles Héraclès, au service du roi de Tirynthe Eurysthée, entreprit ses douze travaux sur les ordres de ce prince. Le mythe d'Héraclès est originaire de Tirynthe. La harpè de Persée se justifie, à côté de la massue d'Héraclès, par le rôle important que joue Persée dans les légendes primitives de l'Argolide; on voyait le cénotaphe de Persée sur le bord de la route qui conduisait d'Argos à Mycènes [4].

Le palmier des monnaies de Tirynthe ainsi que la tête d'Apollon rappellent la légende suivant laquelle Latone mit au monde Apollon et Artémis au pied d'un palmier. Cet arbre croît d'ailleurs, aujourd'hui encore, en abondance sur les bords du golfe de Nauplie.

Ce n'est point pendant que la nouvelle Tirynthe était sous le joug d'Argos qu'elle put battre monnaie; il est évident que ses monnaies attestent son autonomie et son indépendance vis-à-vis des Argiens. Mais si l'on s'en rapporte aux types monétaires, cette autonomie paraît avoir été seulement intermittente et occasionnelle. Je ne pense pas que l'on puisse faire remonter les premières monnaies de la nouvelle Tirynthe jusqu'à la guerre qui éclata en 394 entre Sparte, Argos et Corinthe associées. A cette occasion, les Lacédémoniens envahirent l'Argolide et établirent non loin d'Argos, peut-être à « Tirynthe les Pêcheries », un poste fortifié qui eut mission de maintenir les Argiens en respect [5].

C'est plutôt l'intervention des Béotiens dans le Péloponnèse, après 371, qui détermina l'ouverture de l'atelier de la nouvelle Tirynthe. Cet atelier fut fermé sans retour vers la fin du IVe siècle.

1. *Rev. num.*, 1864, p. 178.
2. Hérodote, VII, 137.
3. Cf. Svoronos, *Journ. int. d'arch. num.*, t. X, 1907, p. 20. Il est à remarquer que Schliemann, dans ses fouilles sur l'emplacement de l'ancienne Tirynthe, n'a pas trouvé une seule monnaie de la nouvelle Tirynthe.
4. Pausanias, II, 16 à 18.
5. E. Curtius, *Hist. grecq.*, t. IV, p. 283.

§ IV. — Cléones.

La ville de Cléones (Κλεωναί) se trouvait située sur la route d'Argos à Corinthe, non loin de Mycènes et des sources de la Langeia qui déverse ses eaux torrentueuses dans le golfe de Corinthe. D'après la légende, elle fut fondée par Cléonée, fille de Pélops ou Cléone, fille du dieu-fleuve Asopos [1]. Dans le partage du Péloponnèse par les Doriens, Cléones fut comprise dans le lot de Téménos et devint ainsi l'une des villes fédérées sous l'hégémonie d'Argos. On célébrait les jeux néméens sur son territoire, dans le bocage de Némée. Héraclès tua Eurytos et Cteatos, les fils d'Actor, fils de Phorbas, auprès de Cléones, et un temple fut érigé au vainqueur en souvenir de cet exploit [2]; de là, la tête d'Héraclès sur les plus anciennes monnaies de Cléones. Ces monnaies débutent après la destruction de Mycènes par les Argiens, en 468.

667. — Tête imberbe d'Héraclès coiffé de la peau de lion, à gauche.
℞. La lettre K dans un carré creux; derrière la lettre, un redan en forme de triangle ou de demi-cercle.
Æ 10; ob. égin., 0 gr. 97; 1 gr. 01 (*P*) **Pl. CCXVII, fig. 1 et 2**; — 1 gr. (*L*) [3].

668. — Variété; style moins ancien, 0 gr. 88 (*P*) **Pl. CCXVII, fig. 3.**

669. — Variété, avec la tête d'Héraclès à droite.
Æ 10; obole égin., 0 gr. 78 (*L*) **Pl. CCXVII, fig. 4** [4].

670. — Tête de lion, à gauche. ℞. La lettre K dans un carré creux.
Æ 9; hémiobole égin., 0 gr. 48 (*L*) **Pl. CCXVII, fig. 5** [5]; — autre ex., (*P*) **Pl. CCXVII, fig. 6.**

Le carré creux des monnaies précédentes est copié sur celui des monnaies d'Argos au type du loup; derrière le K, il y a parfois, de chaque côté du redan, deux petits renfoncements creux pareils à ceux qui, à Argos, sont de chaque côté de l'*apex* de l'A. Enfin, quelquefois les branches latérales du *kappa*, sont un peu incurvées, sous cette forme : ꓘ.

Strabon nous apprend que les Cléoniens, vers 468, aidèrent les Argiens à détruire Tirynthe et Mycènes [6] : leur autonomie politique se manifeste par les monnaies que nous venons de décrire. Mais Cléones

1. Pausanias, II, 15, 1.
2. Pausan., V, 2, 1; Pindare, *Olymp.*, X, 36; Diod. Sic., IV, 33; Head, *Hist. numor.*, p. 440.
3. *Brit. Mus. Cat. Pelop.*, p. 154, nos 1 à 5, pl. XXIX, 1 et 2.
4. *Brit. Mus.*, *Pelop.*, p. 154, no 6, pl. XXIX, 3.
5. *Brit. Mus.*, *Pelop.*, p. 154, no 7, pl. XXIX, 4.
6. Strabon, VIII, 6, 19.

sentit bientôt à son tour s'apesantir sur elle la lourde main des Argiens ; elle tomba sous leur entière dépendance [1] et se vit enlever son droit de monnaie.

Cléones ne devait reprendre son indépendance politique et rouvrir son atelier qu'après Alexandre le Grand, pour frapper les monnaies qui suivent [2].

Monnaies frappées vers la fin du IVe *siècle.*

671. — Tête imberbe d'Héraclès coiffé de la peau de lion, à droite.
℞. KΛ | EΩ, dans une couronne de persil. Æ 14 ; (*Pozzi*) **Pl. CCXVII, fig. 7.**

672. — Tête laurée d'Asclépios (?), à droite.
℞. KΛ et massue, dans une couronne de persil. Æ 19 ; (*L*) **Pl. CCXVII, fig. 8** [3].

673. — Tête de Héra, à droite, les cheveux en chignon.
℞. KΛE. Loup en arrêt, à droite. Æ 16 ; (*P*) **Pl. CCXVII, fig. 9.**

Ce monnayage pauvre fut de courte durée et cessa sous la domination macédonienne, pour reprendre seulement au temps de la Ligue achéenne, en 229, quand Aratus enleva aux Argiens l'honneur de la présidence des Jeux néméens pour la conférer aux Cléoniens. Les monnaies de Cléones portent alors la légende ΚΛΕΩΝΑΙΩΝ, parfois abrégée.

§ V. — Épidaure.

Épidaure, si fameuse par son sanctuaire d'Asclépios, n'a pas de monnaies avant le milieu du IVe siècle. C'était pourtant une ville très ancienne. Bâtie sur un promontoire avancé de la côte d'Argolide, en face d'Égine, elle fut, dans les temps primitifs, l'une des villes les plus florissantes du Péloponnèse, dominant Égine, colonisant Cos et d'autres îles de la côte d'Asie-mineure. Mais elle perdit son importance commerciale à mesure que grandit celle d'Égine favorisée par le roi Phidon. Au cours de leur histoire, les Épidauriens s'allièrent avec les Lacédémoniens, tour à tour contre les Argiens, les Éginètes, les Athéniens, plus tard, contre les Thébains [4]. Mais elle n'avait point encore d'atelier monétaire. Les premières pièces d'Épidaure ne sont pas antérieures au milieu du IVe siècle.

1. Thucyd., V, 67.
2. Percy Gardner, *Peloponn.*, Introd., p. LIII. Les monnaies à la légende KAH, qu'on attribuait autrefois à Cléones, sont de Cleitor, en Arcadie.
3. B. Head, *Hist. num.*, p. 441.
4. Voyez notamment Hérodote, V, 82 et s.

1. — *De 350 environ à 323 av. J.-C.*

674. — Tête laurée et barbue d'Asclépios, à gauche.

℞. Le monogramme E⌐ dans une couronne de laurier.

Æ 16; hémidr. égin., 2 gr. 50 (*P*) **Pl. CCXVII, fig. 10**; — autres ex., 2 gr. 50; 2 gr. 34 (*L*) [1].

675. — Même description.

Æ 13; 2 gr. 37 (*Luynes*) **Pl. CCXVI, fig. 11.**

676. — Tète laurée d'Apollon, à droite.

℞. La lettre E, dans une couronne de laurier.

Æ 11; obole ég., 0 gr. 78 (*P*) **Pl. CCXVII, fig. 12**; — 0 gr. 86; 0 gr. 75 (*L*) [2].

677. — Variété, avec la tête d'Apollon à gauche. (*Pozzi*) **Pl. CCXVII, fig. 13.**

678. — La lettre E occupant tout le champ.

℞. La lettre Γ occupant tout le champ.

Æ 6; tétartémorion égin., 0 gr. 22 (*L*) **Pl. CCXVII, fig. 14** [3].

Les deux lettres E et Γ doivent être associées; elles forment les initiales du nom d'Épidaure; à Phlionte, à Aegion et ailleurs encore, le nom de la ville est de même scindé en deux parties, l'une au droit, l'autre au revers. Quant au monogramme E⌐ placé dans une couronne de laurier ou d'olivier, il rappelle le monogramme ꟼE dans une couronne d'épis, sur les monnaies d'Hermione contemporaines; de même aussi on voit dans une couronne, le monogramme ME à Méthana, les lettres ΣE ou ΣI à Sicyone, la lettre Φ à Phlionte, etc. Cette disposition, qui paraît avoir son origine à Sicyone, commence à être une mode en Argolide et dans les contrées voisines vers le milieu du IVe siècle.

679. — Tête laurée d'Apollon Maleatas, à droite, avec de longs cheveux sur le cou.

℞. La lettre E dans le champ à droite. Asclépios barbu, lauré, assis à gauche sur un trône sans dossier; il a le torse nu, les jambes drapées; de la main gauche il s'appuie sur un long sceptre noueux et il étend la main droite

1. *Brit. Mus. Cat. Pelop.*, p. 156, nos 1 et 2, pl. XXIX, 11.

2. *Brit. M. Pelop.*, p. 156, nos 3 à 5, pl. XXIX, 12.

3. *Brit. Mus., Pelop.*, p. 156, no 6, pl. XXIX, 13.

sur la tête d'un serpent enroulé qui se dresse devant lui ; sous le trône, un chien couché et les lettres ΘΕ.

Æ 20 ; drachme attique, 4 gr. 49 (*P*) **Pl. CCXVII, fig. 15** ; — 3 gr. 95 (*L*) [1].

680. — Variété, sans la lettre Ε au revers (?) (*Pozzi*) **Pl. CCXVII, fig. 16.**

681. — Tête laurée d'Asclépios, à droite.

℞. La lettre Ε dans le champ, à droite. Asclépios assis à gauche, avec son serpent, comme ci-dessus ; sous le trône, un chien couché.

Æ 21 ; drachme éginétique, 5 gr. 52 (*P*) **Pl. CCXVII, fig. 17** ; — autre ex. fourré, 5 gr. 32 (*L*) **Pl. CCXVII, fig. 18** [2].

Le style des drachmes (nos 679 à 681) est des plus remarquables. La tête d'Apollon Maleatas doit être la reproduction de la tête de la statue de culte qui se trouvait dans le temple du mont Cynortion que visita Pausanias [3]. Quant au type d'Asclépios, au revers, il est l'image d'une œuvre sculpturale célèbre : la statue chryséléphantine d'Asclépios qui fut exécutée pour Épidaure par Thrasymédès de Paros, vers le milieu du IVe siècle. Pausanias la décrit : « La statue d'Asclépios, dit-il, est moins grande de moitié que le Zeus Olympien d'Athènes. Elle est tout en or et en ivoire et on voit, par l'inscription qui l'accompagne, qu'elle a été exécutée par Thrasymédès, fils d'Arignotos et natif de Paros. Le dieu est assis sur un trône ; il tient un bâton d'une main et touche de l'autre la tête d'un serpent ; un chien est couché auprès de lui. Sur son trône le sculpteur a représenté les exploits les plus mémorables des héros argiens, tels que le combat de Bellérophon contre la Chimère et Persée coupant la tête de la Méduse ».

Le temple d'Asclépios à Épidaure fut construit entre 380 et 375 ; de là, il résulte que la statue commandée pour l'orner, est un peu postérieure. Le sculpteur Thrasymédès est qualifié par M. Collignon d' « imitateur attardé » de Phidias [4].

Dans ses fouilles d'Épidaure, M. Cawadias a retrouvé une dédicace à Apollon et à Asclépios, les deux divinités associées sur nos monnaies ; cette dédicace porte la signature de Thrasymédès [5]. La statue d'Asclépios, devenue très populaire à cause des guérisons opérées dans le sanctuaire d'Épidaure, fut l'objet de répliques et d'incessantes imitations ; elle figure parmi les types monétaires d'un très grand nombre de villes jusqu'à l'époque romaine.

Le chien et le serpent guérisseurs qui sont les attributs d'Asclépios, rappellent la légende du dieu d'Épidaure. Coronis ayant enfanté Asclépios, l'exposa sur le mont

1. *Brit. Mus. Cat. Peloponnesus*, p. 156, no 7, pl. XXIX, 14 ; autre ex. à Munich.

2. Jean Lambros, Ἀνεγραφὴ τῶν Νομισμάτων τῆς Πελοποννήσου (1891, in-8°), p. 100, et pl. IB, 15 ; Wroth, *Num. Chron.*, 1892, p. 14, no 22 et pl. I, 17.

3. Pausanias, II, 27, 7.

4. M. Collignon, *Hist. de la sculpture grecque*, t. II, p. 185.

5. Collignon, *loc. cit.*

Murgion ou sur le mont Tiltheion, où il fut allaité par une chèvre, tandis que le chien du troupeau veillait pour le protéger [1]. Les chiens du temple d'Épidaure remplissaient, d'autre part, un rôle plus populaire que celui de gardiens vigilants : ils guérissaient en léchant les plaies des malades, ainsi que l'attestent des stèles découvertes à Épidaure par M. Cawadias en 1882 [2]. Ces stèles nous montrent également que le serpent concourait de la même façon aux cures miraculeuses du dieu. D'après Pausanias et Élien, il y avait à Épidaure une espèce particulière de δράκοντες consacrés à Asclépios et dont la morsure n'était pas venimeuse [3].

Nous devons à présent attirer l'attention sur la drachme n° 681, à un autre point de vue. Celle de Paris (pl. CCXVII, fig. 17) m'inspire quelque doute à cause de la forme du flan, de sa fabrique et de son aspect. Celle du Musée britannique qui a meilleur aspect et n'est pas du même coin, est fourrée. Le type du droit, si on regarde ces pièces comme bonnes, donne la reproduction de la tête de la statue de Thrasymédès. Quant au revers, il est pareil à celui des drachmes (nos 679, 680) à la tête d'Apollon Maleatas; seulement, le chien sous le trône d'Asclépios, est informe comme si le graveur n'avait pas su exactement ce qu'il copiait. Enfin, tandis que les drachmes nos 679 et 680 suivent l'étalon attique, celles que nous incriminons (n° 681) sont taillées suivant le système éginétique très affaibli. Voilà des observations qui concourent à en faire suspecter l'authenticité.

L'étalon attique des drachmes nos 679, 680, s'explique par les événements politiques dont Épidaure subit le contre-coup après la mort d'Alexandre le Grand. En 323, Épidaure, à l'instigation de Démosthène, se jeta, avec Argos, Sicyone, Phlionte, Elis et d'autres villes du Péloponnèse, dans l'alliance d'Athènes contre le roi de Macédoine Antipater [4]. Ce fut vraisemblablement à l'occasion de cette alliance et des préparatifs de la guerre Lamiaque que ces drachmes ont été frappées.

2. — *Bronzes frappés de 323 à 300 environ.*

682. — Tête laurée d'Asclépios, à droite.

℞. Ε. Epione, femme d'Asclépios, debout à gauche, vêtue d'un chiton talaire, s'avançant à gauche, tenant de la main gauche une patère dans laquelle elle verse un liquide de la main droite. Dans le champ à droite, une ventouse (σικύα).

1. Pausanias, II, 26, 4; cf. B. Head, *Hist. num.*, p. 441.

2. Sur le rôle des chiens guérisseurs, voir : Cawadias, Ἐφήμερις ἀρχαιολ., 1883, p. 199 et suiv. ; Sal. Reinach et H. Gaidoz, *Rev. archéol.*, 1884, II, p. 77, 130 et 217 ; Clermont-Ganneau, *Revue critique* du 15 décembre 1884, p. 502 et *Mélanges d'archéol. orientale*, t. I, p. 235 ; *Rev. archéol.*, 1885, I, p. 93; Dr Vercoutre, *Rev. archéol.*, 1886, I, p. 108. On a parfois trouvé des statuettes de chiens parmi les ex-votos des Asclepieia grecs. J. Martha, *Catal. des terres cuites de la Soc. arch. d'Athènes*, nos 170 et 171.

3. Pausanias, II, 28 ; Elien, *De nat. animal.*, VIII, 12; M. Besnier, *L'île tibérine à Rome*, p. 168.

4. H. Droysen, *Hist. de l'hellén.*, t. II, p. 51 et 302.

Æ 19; (*Pozzi*) **Pl. CCXVII, fig. 19**; — autres ex. (*L*) **Pl. CCXVII, fig. 20** [1].

683. — *Variétés*, avec des monogr. à la place de la ventouse : Α, Ε, Ν, Μ (*P*, *L*) **Pl. CCXVII, fig. 21 et 22** [2].

684. — Tête laurée d'Apollon Maleatas, à droite.
℞. Ε dans une couronne de laurier.
Æ 15; (*P*) **Pl. CCXVII, fig. 23.**

685. — Tête laurée d'Apollon à gauche. ℞. Ε dans une couronne de laurier.
Æ 13; (*Pozzi*) **Pl. CCXVII, fig. 24.**

686. — Tête laurée et barbue d'Asclépios, à droite.
Æ 14; (*P*) **Pl. CCXVII, fig. 25**; — autre ex., (*L*) [3].

687. — Même droit. ℞. Ε dans une couronne de laurier; sous la couronne, la lettre Γ.
Æ 12; (*Pozzi*) **Pl. CCXVII, fig. 26.**

Épione était, dans les vieilles légendes grecques, l'épouse d'Asclépios et à Épidaure on voyait sa statue à côté de celle du dieu [4]. Hygie, d'origine égyptienne, la parèdre plus ordinaire d'Asclépios, ne fut introduite à Épidaure qu'à l'époque des Antonins [5]. Le geste de la déesse se rapporte sûrement à son rôle d'auxiliaire dans les guérisons opérées par Asclépios. La ventouse (σικύα) qui rappelle le rôle guérisseur du dieu, se rencontre non seulement sur les monnaies d'Épidaure, mais aussi sur celles d'Aegialé dans l'île d'Amorgos [6] et d'Atrax en Thessalie.

§ VI. — **Methana.**

Sur le golfe Saronique, entre Épidaure et Calaurie, la presqu'île d'Argolide forme elle-même une autre presqu'île plus petite qui tend, pour ainsi dire, la main à l'île d'Égine. C'est dans une anse de cette pointe rocheuse et volcanique, sur sa côte occidentale, que se trouvait blottie la petite ville de Methana; elle est appelée τὰ Μέθανα

1. Jean Lambros, *Peloponnesos* (en grec), p. 100 et pl. IB, 16; *Brit. Mus. Cat. Pelop.*, p. 157, nº 12.
2. *Brit. Mus. Cat. Pelop.*, p. 157, nos 8 à 15, pl. XXIX, 15 et 16.
3. *Brit. Mus. Cat. Pelop.*, p. 157, nos 16 à 21, pl. XXIX. 17.
4. Pausanias, II, 27, 6.
5. *Cat. Pelop.*, p. 157; Svoronos, dans le *Journ. int. d'archéol. numism.*, t. IV, 1901, p. 10.
6. Paul Lambros, Νομισμάτα τῆς Νήσου Ἀμοργου, etc. (in-4º, Athènes, 1870). Sur la ventouse de l'antiquité, voyez Paul Lambros, *Bull. corr. hell.*, t. I (1877), p. 216-219. De son côté, le docteur Constantin Lambros a consacré à la ventouse une étude archéologique très complète (*en grec*, Athènes, in-4, 1891).

par Pausanias et Strabon qui emploient ainsi la forme dorienne du nom, tandis que d'autres auteurs la désignent sous la forme attique ou ionienne et disent Μεθώνη, ou même Μεθήνη.

Il faut se garder de confondre *Methana* d'Argolide avec Μεθώνη ou Μοθώνη de Messénie, ou même Μεθώνη de Macédoine, villes qui, toutes, ont des monnaies. La distinction est, d'ailleurs, difficile à établir au moins entre les deux villes d'Argolide et de Messénie dont les types monétaires ont une singulière analogie [1].

A Methana d'Argolide, il y avait des sources thermales, et la région était sujette aux éruptions volcaniques. Par là s'explique le type d'Héphæstos sur les monnaies. Les plus anciennes de ces pièces ne sont guère antérieures à l'époque d'Alexandre le Grand.

688. — Tête barbue d'Héphæstos, coiffé du pilos conique, à droite.
℞. Le monogramme ΜΕ dans une couronne d'épis.
Æ 16; (*L*) **Pl. CCXVII, fig. 27** [2].

689. — Tête barbue d'Hephaestos coiffé du pilos conique, à droite.
℞. ΜΕ ⊙ dans une couronne d'épis. Æ 15; (*P*, *L*) **Pl. CCXVII, fig. 28 et 29** [3].

L'émission de ces bronzes paraît avoir duré peu de temps. Pausanias et Strabon signalent un tremblement de terre et une terrible éruption volcanique qui eurent lieu dans la région de Methana au temps d'Antigone Gonatas (277-239). C'est peut-être ce phénomène, qui en ruinant Methana mit momentanément fin à son monnayage. Il devait reprendre avec la reconstruction de la ville sous l'influence des rois d'Égypte. Les monnaies qu'elle frappe dans ces circonstances nouvelles lui donnent le nom d'*Arsinoé* en l'honneur de la femme de Ptolémée IV [4]. Sous l'empire romain, à l'époque des Sévères, Methana frappe des bronzes à la légende ΜΕΘΑΝΑΙΩΝ.

§ VII. — Trézène.

Trézène (Τροιζήν) était au pied du mont Phorbantion, à la pointe sud-est de l'Argolide, à proximité du cap Scyllaion et de l'île de Calaurie, entre Hermione et Methana. C'est sur son territoire que, d'après la légende, Poseidon et Athéna eurent une querelle à la suite de laquelle, pour éviter des représailles de l'une ou l'autre divinité, les Trézéniens les admirent toutes deux sur leurs autels et leur décernèrent des honneurs égaux. C'est pour cela, ajoute Pausanias, que les monnaies de Trézène ont

1. Voyez ci-après, à *Mothoné* de Messénie.
2. *Brit. Mus. Cat. Peloponnesos*, p. 163, n° 1, pl. XXX, 10.
3. *Brit. Mus. Pelop.*, p. 163, n° 2, pl. XXX, 11.
4. Svoronos, *Journ. int. d'arch. num.*, 1904, p. 397; B. Head, *Hist. num.*, p. 442. Ces monnaies étaient classées autrefois à Arsinoé de Crète.

pour types, d'un côté, un trident, emblème de Poseidon, et de l'autre, l'effigie d'Athéna [1].

Une autre tradition fait de Trézène une ville d'origine ionienne, comme Athènes. Un de ses rois mythiques, Saron, fils d'Althepos, bâtit sur la place du marché un temple à Artémis Saronienne. Les fils de Pélops, Trœzen et Pitheus, vinrent dans le pays et l'aîné donna son nom à la capitale; le héros athénien Thésée descendait de Pitheus par sa mère Aethra; il passa son enfance à Trézène et l'on retrouve des phases de sa légende, de celles de son père Égée et de son fils Hippolyte sur des monnaies de Trézène de l'époque impériale romaine [2].

On voit, par ces légendes, les liens qui unissaient Trézène à Athènes; en vain cette ville, plus tard, reçut des Doriens dans son sein et fut sous la domination d'Argos. Le fond de sa population demeura toujours ionien et se réclama de sa parenté originaire avec Athènes. Voilà pourquoi les Trézéniens, malgré les Argiens, prirent une part active aux Guerres médiques, aux côtés des Athéniens; lors de l'invasion de Xerxès, tandis que les Perses brûlaient le Parthénon, c'est à Trézène que la plus grande partie de la population d'Athènes trouva un asile [3]. Jusqu'à la guerre du Péloponnèse, Trézène demeura fidèle à son amitié avec Athènes, et cette alliance a son reflet non seulement dans les types monétaires de Trézène, mais jusque dans le système de taille adopté pour ses espèces. Seule, de toutes les villes du Péloponnèse avant l'époque macédonienne, Trézène taille ses monnaies, non plus dans le système éginétique, mais dans le système attique réduit [4]. Les plus anciennes se classent un peu avant le milieu du ve siècle.

Groupe A. — *De 460 à 400 environ.*

690. — Tête nue d'Athéna non casquée, de face, les cheveux partagés au milieu du front en deux bandeaux épais qui couvrent les tempes et les oreilles et retombent en nattes sur la nuque; elle a un collier au cou.

℞. ΤΡΟ. Trident. Carré creux.

Æ 17; pentobole attique, 3 gr. 51 (*P*) **Pl. CCXVII, fig. 30**; — autres ex., 3 gr. 97 (*B*) **Pl. CCXVII, fig. 31**; — 3 gr. 50 [5].

691. — Même description. Æ 16; tétrobole att., (*B*) 2 gr. 96 [6].

692. — Même description. Æ 9; tritartémorion attique, 0 gr. 58 (*L*) **Pl. CCXVII, fig. 32**; — 0 gr. 60 (*B*) **Pl. CCXVII, fig. 33** [7].

1. Pausanias, II, 30. ...καὶ δὴ καὶ νόμισμα αὐτοῖς τὸ ἀρχαῖον ἐπίσημα ἔχει τρίαιναν καὶ Ἀθηνᾶς πρόσωπον. Cf. B. Head, *Hist. numor.*, p. 443.
2. Percy Gardner, *Catal. Peloponn.*, p. 167 et s.
3. Hérodote, VIII, 41, 42.
4. B. Head, *Hist. numor.*, p. 443.
5. Imhoof-Blumer, *Monn. gr.*, p. 181, nos 132 et 134.
6. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 181, no 134.
7. *Brit. Mus. Cat. Pelop.*, p. 165, no 1, pl. XXX, 17; Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 181, no 133.

Le poids normal de ces pièces, comme on le voit, est assez incertain. Elles se rattachent au système attique, mais on ne peut guère considérer comme une drachme attique le n° 690 dont le poids effectif dépasse rarement 3 gr. 60; c'est pourquoi nous en avons fait un pentobole attique; la même observation s'applique aux autres divisions de la série [1].

On donnait jadis à la curieuse tête de femme de ces monnaies de Trézène, le nom d'Artémis Saronienne à cause du sanctuaire de cette déesse dont nous avons parlé plus haut [2]. Récemment, M. Imhoof-Blumer, se refusant à y reconnaître une Athéna non casquée, a proposé d'y voir simplement l'effigie d'une nymphe locale. Le texte de Pausanias, dit ce savant, sur lequel on s'est appuyé pour reconnaître ici une Athéna sans casque, vise seulement les monnaies des IVe et IIIe siècles où, effectivement, il y a une Athéna non casquée, et nullement les monnaies trœzéniennes du Ve siècle que nous venons de décrire [3]. Je ne saurais guère sur ce point admettre la théorie de M. Imhoof; il me paraît plus rationel de croire que la déesse des monnaies du Ve siècle est la même, avec des modifications sur lesquelles nous allons insister (p. 502), que celle qui figure sur les monnaies du siècle d'Alexandre.

Dans la guerre du Péloponnèse, les Trœzéniens abandonnèrent les Athéniens et furent les fermes alliés de Sparte; aussi, leur pays fut particulièrement ravagé par les flottes athéniennes [4], jusqu'à ce que la fortune des armes donnât le succès définitif aux Lacédémoniens.

Dans la guerre corinthienne, en 394, Trœzène se rangea encore du côté des Lacédémoniens [5].

Groupe B. — *De 400 à 387 environ.*

693. — Tête d'Apollon Théarios, à gauche, ceinte d'un bandeau, les cheveux longs sur le cou.

℞. TPO. Trident orné de festons. Carré creux.

Æ 17; drachme att., 3 gr. 85 (lég. hors du flan. *Luynes*) **Pl CCXVIII, fig. 1.** — autre, lég. lisible, 4 gr. 37; 3 gr. 73 (*L*); 4 gr. 15; 3 gr. 95 (*B*) [6].

694. — Tête diadémée d'Apollon Théarios, à gauche, un torques au cou.

℞. TPO. Trident orné de festons. Traces d'un carré creux.

Æ 12; triobole att., 2 gr. 05 (*L*) **Pl. CCXVIII, fig. 2** [7].

1. Rappelons que les villes de l'Eubée adoptent, à partir de 369 av. J.-C., un système attique réduit qui donne au tétradrachme le poids de 15 gr. 40 et à la drachme le poids de 3 gr. 85.

2. Imhoof Blumer et Percy Gardner, *Numismatic Commentary on Pausanias*, 47, I, pl. M, 1 et 2.

3. Fr. Imhoof-Blumer, *Journ. intern. d'arch. num.*, t. XI, 1908, p. 91.

4. Thucyd., II, 56; IV, 45.

5. Xénoph., *Hellén.*, IV, 2, 16.

6. *Brit. Mus. Cat. Pelop.*, p. 165, n°s 2 et 3, pl. XXX, 18; J. Lambros, *Peloponnesos* (en grec), p. 106, pl. II, 5; Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 181, n°s 135 et 136.

7. *Brit. Mus. Cat. Pelop.*, p. 165, n° 4, pl. XXX, 19; Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 181, n° 137,

695. — Même droit. ℞. TPO. Trident très orné.
Æ 9 ; obole att., 0 gr. 63 (*L*) **Pl. CCXVIII, fig. 3** ; — 0 gr. 60 (*Ath*) [1].

Apollon Théarios avait son sanctuaire et un oracle célèbre sur l'agora de Trézène [2]. Son type monétaire est des plus remarquables ; les traits nobles et majestueux du dieu et ses longues mèches de cheveux bouclés sur le cou rappellent, dans la sculpture, le type du Tireur d'épine du musée du Capitole [3].

Groupe C. — *De 387 à 338 av. J.-C.*

On peut faire débuter la série suivante, d'un style nettement plus avancé que celle qui précède, soit en 387, lorsque le traité d'Antalcidas eut garanti l'autonomie politique à toutes les villes grecques, soit après la victoire d'Epaminondas à Leuctres, en 371, suivie de son intervention dans le Péloponnèse.

696. — Tête d'Athéna Lemnienne à gauche, diadémée, les cheveux ondulés sur les tempes et retombant sur le cou ; elle a des pendants d'oreilles ; derrière, la lettre Λ.
℞. TPO. Trident orné de festons ; dans le champ à droite, un dauphin.
Æ 17 ; drach. att., 3 gr. 96 (*B*) **Pl. CCXVIII, fig. 4** ; — autre, 4 gr. 16 (*M*) [4].

697. — Même tête d'Athéna Lemnienne.
℞. TPO. Trident orné de festons ; autour, trois dauphins.
Æ 14 ; triob. att., 2 gr. (*L*) **Pl. CCXVIII, fig. 5** ; — 1 gr. 86 fr. (*P*) ; 1 gr. 97 [5].

698. — Même tête d'Athéna Lemnienne.
℞. TPO. Deux tridents adossés ; dans le champ à g., branche de lierre.
Æ 13 ; diobole att., 1 gr. 14 (*L*) **Pl. CCXVIII, fig. 6** [6].

699. — Variété, avec la tête d'Athéna à droite, 1 gr. 12 (*L*) **Pl. CCXVIII, fig. 7** [7] ; — autre ex., 1 gr. 28 [8].

700. — Même droit.

1. *Brit. Mus.*, p. 166, n° 10, pl. XXX, 23 ; Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 182, n° 141.
2. Pausanias, II, 31, 6 ; cf. Imhoof Blumer, *Monn. grecq.*, p. 184.
3. M. Collignon, *Hist. de la sculpt. grecq.*, t. I, p. 417.
4. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 182, n° 142 ; *Choix*, pl. II, 70.
5. *Brit. Mus. Cat. Pelop.*, p. 165, n°s 5 à 7, pl. XXX, 20 ; Imhoof-Blumer, *Monn. gr.*, p. 182, n° 143.
6. *Brit. Mus. Cat. Pelop.*, p. 166, n° 8, pl. XXX, 21 ; Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 181, n° 139.
7. *Brit. Mus.*, n° 9, pl. XXX, 22.
8. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 181, n° 138.

℞. TPO. Deux tridents adossés ; dans le champ à g., grappe de raisin.
Æ 11 ; trihémiob. att., 1 gr. 02 (*B*) [1].

701. — Tête diadémée d'Athéna Lemnienne à droite, les cheveux noués sur la nuque.

℞. TPO. Trident très orné ; à droite, un dauphin. Champ concave.
Æ 11 ; trihémiob. att., 1 gr. 10 (*P*) **Pl. CCXVIII, fig. 8.**

702. — Tête d'Athéna Lemnienne, à droite.

℞. Le monogr. ⊤ occupant tout le champ ; traces d'un carré creux.
Æ 8 ; hémiobole att., 0 gr. 30 (*P*) **Pl. CCXVIII, fig. 9.**

Le monnayage précédent paraît avoir pris fin en 338, lorsqu'après sa victoire de Chéronée, Philippe de Macédoine fit une courte expédition dans le Péloponnèse.

Dans la tête féminine de profil des pièces qui précèdent (nos 696 à 702), il faut reconnaître l'image de l'un des chefs-d'œuvre de Phidias, son Athéna Lemnaia. Pausanias [2] dit même que cette statue était la plus belle des œuvres de Phidias ; elle fut érigée sur l'acropole d'Athènes, à côté d'une statue de Périclès ; son surnom lui venait de ce qu'elle avait été offerte par les habitants de l'île de Lemnos. Elle était nu-tête, tenant son casque sur sa main, la poitrine couverte de l'égide. On a reconnu des répliques de l'Athéna Lemnienne de Phidias dans une sculpture en marbre, du musée de Dresde, aussi sur une plaque en terre cuite du musée de Munich et sur des pierres gravées du Ier siècle de notre ère où elle est reconnaissable grâce à l'égide qui couvre sa poitrine. Ces monuments rappellent de très près le type des monnaies de Trézène, ainsi que l'a reconnu Furtwaengler [3].

La plaque de terre cuite de la Glyptothèque de Munich, remarque ce savant, offre, dans son buste d'Athéna en bas-relief, une analogie frappante avec le type des monnaies de Trézène qui représentent la tête d'Athéna sans casque. Les ondulations de la chevelure autour des tempes, sur tous les monuments sculpturaux comme sur la monnaie, sont des particularités qui caractérisent souvent les têtes féminines du Ve siècle ; Phidias avait adopté cette disposition dans son Athéna Lemnienne. C'est sans doute à cause de leur affinité d'origine avec les Athéniens que les Trézéniens se sont inspiré d'une œuvre sculpturale athénienne dans le type monétaire que nous venons de décrire. On peut aller plus loin et conjecturer que leur ancienne Athéna sans casque, que nous avons vue sur les plus anciennes monnaies (nos 690 à 692), était apparentée dans sa légende avec l'Athéna Lemnienne. De là, les Trézéniens auront, au IVe siècle, fait exécuter, d'après le chef d'œuvre de Phidias, une statue nouvelle de leur Athéna nationale : c'est l'image de cette dernière que nous voyons sur les monnaies du groupe C.

1. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 182, no 140.
2. Pausan., I, 28 ; Lucien, *Dial. sur les portraits*.
3. A. Furtwaengler, *Revue archéol.*, 1896, I, p. 1 à 5 ; II, p. 343 ; cf. *Die Meisterwerke der griech. Plastik*, p. 33.

Bronzes, de 322 à 300 environ (après Alexandre le Grand).

703. — Tête d'Athéna Lemnienne à gauche, les cheveux noués sur la nuque.
℞. TPO. Trident très orné ; à gauche, un dauphin. Champ concave.
Æ 14 ; (*P*, *L*, *B*) **Pl. CCXVII, fig. 10 et 11** [1].

704. — *Variétés* : au droit, dans le champ, des lettres : K ; A ; ΔI.
Æ 14 ; (*P*) **Pl. CCXVII, fig. 12** [2].

Ce monnayage se poursuit assez abondant durant tout le IIIe siècle ; sous l'empire romain l'ethnique monétaire est TPOIZHNIΩN.

§ VIII. — Hermione.

Ἑρμιόνη ou Ἑρμιών (aujourd'hui Castro) se trouvait située dans le pays où s'était réfugiée, au temps des invasions doriennes, la tribu pélasgique des Dryopes, à l'extrémité méridionale de l'Argolide, dans une anse protégée par le promontoire Scyllaion et l'île d'Hydræa. Les Hermionéens figurèrent à côté des Athéniens à Salamine et à Platées [3]. Mais peu après, au temps où les Argiens détruisirent Mycènes et Tirynthe, en 468, nous constatons qu'Hermione était devenue elle-même une colonie d'Argos. Elle conserva néanmoins ses traditions dryopiennes et sa divinité principale resta Déméter Chthonia, la Déméter infernale qui avait été la principale divinité des Dryopes : nous en retrouvons l'effigie sur les monnaies. D'ailleurs, à Argos même, Déméter était adorée sous le surnom de *Pelasgis*, comme l'une des plus anciennes divinités de la race pélasgique [4].

A Hermione, le temple de Déméter Chthonienne couronnait le mont Prôn, voisin de la ville ; chaque année, au temps de la moisson, on célébrait une procession à laquelle prenaient part les fidèles vêtus de blanc, couronnés d'épis et d'hyacinthe. Dans le temple avait lieu l'immolation des vaches par les vieilles matrones, prêtresses de la déesse [5].

Les monnaies d'Hermione, même encore à l'époque romaine, commémorent ces antiques usages. Leur émission a commencé seulement vers le milieu du IVe siècle, comme celles d'Epidaure et de Tirynthe.

1. *Brit. Mus.*, *Cat. Pelop.*, p. 166, n° 14, pl. XXX, 24 ; Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 182, n° 144.
2. Imhoof-Blumer, *M. gr.*, p. 182, nos 145 et 146.
3. Hérodote, VIII, 43 ; IX, 28.
4. Pausanias, II, 22, 2 ; 35, 3 à 7.
5. Ce sacrifice est représenté au revers de bronzes d'Hermione de l'époque romaine.

705. — Tête de Déméter chthonienne couronnée d'épis à g., les cheveux relevés autour du front et retombant sur le cou ; pendants d'oreilles et collier.
℞. Le monogr. ꞒE dans une couronne d'épis.
AR 15 ; triobole égin., 2 gr. 87 (*P*) **Pl. CCXVIII, fig. 13** ; — 2 gr. 84 (*L*)[1].

706. — *Variété* ; au ℞. sous le monogr., les lettres ΔI.
AR 15 ; triob. égin., 2 gr. 45 (*P*) **Pl. CCXVIII, fig. 14**.

707. — Même tête de Déméter.
℞. E — P séparées par une torche allumée ; le tout dans une couronne d'épis.
AR 12 ; obole égin., 0 gr. 94 (*L*) **Pl. CCXVIII, fig. 15** [2].

708. — Même tête de Déméter.
℞. E — P, lettres séparées par une torche allumée ; dessous Δ — Y. Le tout dans une couronne d'épis. Champ concave. Æ 17 ; (*P*) **Pl. CCXVIII, fig. 16**.

709. — Tête de Déméter de face, couronnée d'épis.
℞. ꞒE, dans une couronne d'épis. Æ 17 ; (*P*) **Pl. CCXVIII, fig. 17.**

710. — *Variété*, avec le monogr. ayant la forme ꟼE.
Æ 17 ; (*P*, *L*) **Pl. CCXVIII, fig. 18** [3].

711. — Tête de Déméter couronnée d'épis, à gauche.
℞. EP entre deux torches. Le tout dans une couronne d'épis.
Æ 16 ; (*P*) **Pl. CCXVIII, fig. 19**.

712. — Tête de Déméter couronnée d'épis, à droite ou à gauche.
℞. E — P séparées par une torche. Le tout dans une couronne d'épis.
Æ 13 ; (*P*, *L*, *Pozzi*) **Pl. CCXVIII, fig. 20**.

713. — Tête de Déméter couronnée d'épis, à droite.
℞. E — P séparées par une couronne d'épis ; dans la couronne, TA.
Æ 10 ; (*L*) **Pl. CCXVIII, fig. 21** [4].

1. *Brit. Mus. Pelop.*, p. 160, nos 1 et 2, pl. XXX, 1.
2. *Brit. Mus. Cat. Pelop.*, p. 160, no 3, pl. XXX, 2.
3. *Brith. Mus. Cat. Pelop.*, p. 160, no 4, pl. XXX, 3.
4. *Brit. Mus. Cat. Pelop.*, p. 161, no 16, pl. XXX, 5. Nous devons avertir que les monnaies d'Hermione ont été, autrefois, classées tour à tour, à Erythrée en Béotie ; à Erchomène ou Orchomène en Béotie ; à Erésos de Lesbos ; à Erétrie d'Eubée, et ailleurs encore. Voyez à ce sujet : Imhoof-Blumer, *Num. Zeit.*, t. III, 1871, p. 368 ; *Monnaies grecques*, p. 178 à 181.

CHAPITRE VIII

PHLIONTE ET SICYONE

§ I. — **Phlionte** (*Phlius*).

Pour les monnaies antérieures à 480, voyez notre Descr. hist., t. I, p. 811 à 815 Pl. XXXIII, fig. 12, et pl. XXX, fig. 20.

L'histoire de Phlionte dans la période qui suit les grandes Guerres médiques est fort obscure. Cette ville, d'ailleurs, n'a pas de monnaies, non plus que Mégare. Ce sont les tortues d'Egine surtout qui, au ve siècle, constituent le numéraire courant des Phliontins. Cependant, vers 431, au début de la guerre du Péloponnèse, Phlionte rouvrit son atelier et elle eut à jouer, dans les événements de cette longue guerre, un rôle important qui lui fut plutôt funeste. Alliée de Sparte, les armements auxquels elle dut procéder occasionnèrent la frappe de ses monnaies, mais leurs types ne reflètent en rien les péripéties sanglantes de la guerre.

Ce sont des pièces de poids éginétique, — drachmes, hémi-drachmes, trihémioboles, oboles, — qui ont pour type principal le fleuve Asopos, fils de Poseidon et de la nymphe Céluse, personnifié sous l'aspect d'un taureau furieux [1]. On a proposé toutefois de voir plutôt dans ce taureau, un Dionysos tauromorphe, et cette interprétation s'appuie sur la présence des symboles dionysiaques qui sont souvent au revers des mêmes pièces : grappe de raisin et couronne de lierre. Les deux interprétations se conciliaient peut-être dans les légendes locales, le fleuve Asopos, formé de la réunion de plusieurs torrents, coulant au pied des fertiles vignobles de la Phliontide [2].

Un autre emblème, non moins fréquent sur les monnaies de Phlionte, est le type de la roue; le moyeu central, très caractérisé,

1. Pausanias, II, 12, 2.
2. De ce type des monnaies de Phlionte on peut rapprocher le taureau cornupète qui figure sur l'une des métopes d'Olympie.

représente l'ὀμφαλός ou la pierre sacrée ombilicale qui était l'objet d'un culte de la part des Phliontins, comme l'omphalos de Delphes et les bétyles chez les peuples de l'Orient sémitique [1].

Dans leur ignorance de la géographie, nous dit Pausanias [2], les Phliontins se considéraient comme habitant le point central du Péloponnèse, et ce point était marqué par la pierre sacrée, objet de leur culte. La roue dont cette pierre est le centre rappelle la roue des monnaies de la période primitive ; nous n'avons point à y revenir [3].

1. — *De 431 à 400 environ.*

714. — ΦΛΕΙΑ, à l'exergue. Taureau furieux marchant à gauche, tête baissée et prêt à gratter le sol (l'Asopos).
℞. ΣΙΟΝ (Φλεια-σιον). Roue à quatre rais. Carré creux.
Æ 19; drachme égin., 4 gr. 47 (*L*) **Pl. CCXVIII, fig. 22** [4].

715. — ΦΛΕΙΑ, à l'exergue. Taureau cornupète, à droite.
℞. ΣΙΟΝ (Φλεια-σιον). Roue à quatre rais. Carré creux.
Æ 19 ; drachme égin., 5 gr. 68 (*L*) **Pl. CCXVIII, fig. 23** [5].

716. — Taureau debout à droite.
℞. Un grand Φ dans un carré creux limité par un gros grènetis.
Æ 14; hémidr. égin., 2 gr. 49 (*L*) **Pl. CCXVIII, fig. 24** [6].

717. — Taureau cornupète à droite, les flancs ceints d'une bandelette.
℞ Un grand Φ accosté de quatre globules. Carré creux avec grènetis.
Æ 14; hémidr., 2 gr. 84, trouée (*P*) **Pl. CCXVIII, fig. 25** ; 2 gr. 70 (*L*).

718. — *Variété* ; le taureau est sans la bandelette en ceinture.
Æ 13; hémidr. égin., 2 gr. 50, trouée (*P*) **Pl. CCXVIII, fig. 26.**

719. — Taureau cornupète à gauche, les flancs ceints d'une bandelette.
℞. Un grand Φ accosté de quatre globules. Carré creux avec grènetis.
Æ 14; hémidr. égin., 2 gr. 63, trouée (*L*) **Pl. CCXVIII, fig. 27** [7].

1. Head, *Hist. numor.*, p. 409.
2. Pausanias, II, 13, 3.
3. Voyez notre *Descr. hist.*, t. I, p. 814; cf. p. 711 à 717.
4. *Brit. Mus. Pelopon* , p. 33, n° 1, pl. VI, 19.
5. *Brit. Mus. Pelop.*, p. 33, n° 2, pl. VI, 20.
6. *Brit. Mus. Pelop.*, p. 33, n° 3, pl. VI, 21.
7. *Brit. Mus. Pelop.*, p. 33, n° 5, pl. VI, 22.

2. — *De 400 à 360 environ.*

720. — ΑΙƎΛΦ. Taureau cornupète à gauche.
℞. ИΩIΣ (Φλεια-σιων, rétrograde). Roue à quatre rais fuselés, avec un moyeu central et des contre-fiches. Carré creux.
Æ 18 ; drachme égin., 5 gr. 45 (*Luynes*) **Pl. CCXVIII, fig. 28** ; — autres ex., avec ΦΛΕΙΑ-ΣΙΟΝ (?), 5 gr. 74 (*L*) ; 5 gr. 71 (*Jameson*) [1].

721. — Même droit, avec ΑΙƎΛΦ.
℞. ΝΩIΣ (Φλεια-σιων, rétrogr.). Roue à quatre rais fuselés, avec moyeu central et contre-fiches, les jantes formant deux cercles concentriques. Carré creux.
Æ 19; drachme égin., 6 gr. 12 (*P*) **Pl. CCXVIII, fig. 29.**

722. — Protomé de taureau cornupète, à gauche.
℞. Un grand Φ accosté de deux (?) globules. Carré creux.
Æ 9 ; obole égin., usée, 0 gr. 71 (*P*) **Pl. CCXVIII, fig. 30.**

723. — Protomé de taureau cornupète, à gauche ; au-dessus, la lettre I.
℞. Un grand Φ accosté de quatre globules.
Æ 13 ; obole égin., 0 gr. 82 (*P*) **Pl. CCXVIII, fig. 31 ;** — 0 gr. 81 (*L*).

724. — Même droit (sans la lettre I au droit).
℞. Un grand Φ accosté de deux globules. Æ 13 ; obole, 0 gr. 92 (*L*) [2].

725. — Même droit.
℞. Un grand Φ accosté de quatre globules et des lettres T A.
Æ 13 ; obole égin., 0 gr. 86 (*L*).

726. — Tête de femme (Hébé ?) à droite, les cheveux relevés.
℞. Protomé de taureau cornupète, à droite.
Æ 9 ; hémiob. égin., 0 gr. 55 (*L*) **Pl. CCXVIII, fig. 32** [3].

Pausanias nous apprend que sur l'acropole de Phlionte, s'élevait un temple de Hébé, dans un bois de cyprès qui jouissait du droit d'asile [4]. Le culte de Hébé, fille de Zeus et de Héra, était très répandu dans le Péloponnèse comme en Béotie.

1. *Brit. Mus. Pelop.*, p. 33, nos 6 et 7, pl. VI, 23 ; *Catal. Jameson*, no 1217.
2. *Brit. Mus. Pelop.*, p. 34, no 8, pl. VI, 24.
3. *Brit. Mus. Pelop.*, p. 34, no 12, pl. VI, 25.
4. Pausan., II, 13, 4 ; cf. Strabon, VIII, 6, 24.

727. — Protomé de taureau cornupète, à droite.
℞. Un grand Φ accosté de quatre globules, dans un carré creux.
Æ 12; (*P*) **Pl. CCXIX, fig. 1.**

728. — Taureau cornupète, à gauche.
℞. Un grand Φ accosté de quatre globules.
Æ 12; (*P*) **Pl. CCXIX, fig. 2 et 3.**

729. — Variété, avec deux globules. Æ 14; (*P*) **Pl. CCXIX, fig. 4** [1].

729 *a*. — Bucrane de face (style grossier).
℞. Un grand Φ occupant tout le champ.
Monnaie de fer, 26 mill. (*Ath*) [2].

Dès le début du IVe siècle, Phlionte fut troublée longtemps et à maintes reprises, soit par les guerres extérieures, soit par les discordes des partis à l'intérieur. Demeurés fidèles à l'alliance de Sparte, les Phliontins furent battus par le général athénien Iphicrate en 393 [3], et le parti athénien s'installa en maître dans la ville. En 380, le roi de Sparte Agésilas vint l'assiéger avec l'aide des Phliontins exilés; Phlionte comptait alors 5,000 citoyens. Son territoire fut encore dévasté pendant les guerres thébaines, après 371. Si tous ces événements n'ont point laissé de trace dans le choix des types des monnaies, ils expliquent du moins la pauvreté du monnayage phliontin et aussi, sans doute, l'émission de monnaies de fer, comme à Argos, Tégée et Héræa, vers le même temps [4].

3. — *Monnaies frappées de 360 à 322.*

730. — Taureau cornupète, à gauche.
℞. Un grand Φ dans une couronne de lierre.
Æ 15; triobole éginét., 2 gr. 89 à 2 gr. 60 (*P*) **Pl. CCXIX, fig. 5 et 6** [5].

731. — Taureau cornupète, à gauche; au dessus, la lettre I.
℞. Un grand Φ accosté de quatre grappes de raisin. Carré creux plat.
Æ 13; trihémiob. égin., 1 gr. 31 (*P*) **Pl. CCXIX, fig. 7**; — 1 gr. 09 (*L*) [6].

1. *Brit. Mus. Cat. Pelop.*, pl. VII, 1.
2. Svoronos, *Journ. int. d'archéol. num.*, t. XIV, 1912, p. 187 (attribuée à la Phocide).
3. Xénophon, *Hellen.*, IV, 4, 15 et suiv.; cf. E. Curtius, *Hist. grecq.*, t. IV, p. 293.
4. Voyez ci-dessus, à Argos, p. 466-467.
5. Cf. *Brit. Mus. Pelop.*, pl. VII, 2.
6. *Brit. Mus. Pelop.*, p. 35, n° 23, pl. VII, 3.

732. — Taureau cornupète à gauche, sur une ligne légèrement ondulée (les flots de l'Asopos).

℞. Roue à quatre rais fuselés et munis de contrefiches; le moyeu représente l'omphalos; entre les rais, la lettre Φ et trois grappes de raisin.

Æ 13; trihémiob. égin., 1 gr. 30 (*P*) **Pl. CCXIX, fig. 8**; — 1 gr. 21 (*L*) [1].

733. — Taureau cornupète, à gauche.

℞. Un grand Φ au centre d'une couronne de lierre.

Æ 14; (*L*) **Pl. CCXIX, fig. 9** [2].

734. — Tête d'Athéna de face, un peu inclinée à gauche, coiffée du casque à triple cimier. ℞. Un grand Φ dans une couronne de laurier.

Æ 14; (*P*) **Pl. CCXIX, fig. 10 et 11.**

735. — Tête barbue du fleuve Asopos, à gauche, couronnée de roseaux.

℞. Un grand Φ dans une couronne de lierre.

Æ 18; (*P*) **Pl. CCXIX, fig. 12** [3].

La lettre Φ sur les monnaies de Phlionte est l'initiale du nom de la ville, en même temps qu'une allusion à l'ὀμφαλός. Parfois, cette lettre est accostée, sur l'argent aussi bien que sur les bronzes, de globules analogues à ceux que nous avons signalés sur les monnaies d'Argos. Il ne saurait être question de marques de valeur, puisque les mêmes divisions ont indifféremment deux ou quatre globules.

La légende des monnaies de Phlionte, ΦΛΕΙΑΣΙΟΝ ou ΦΛΕΙΑΣΙΩΝ, se trouve partagée en deux parties, la moitié du mot ΦΛΕΙΑ-, étant au droit, et l'autre moitié, -ΣΙΟΝ ou ΣΙΩΝ, au revers. La même particularité se rencontre aussi dans la légende des monnaies d'Aegæ d'Achaïe, d'Epidaure, et ailleurs encore.

Le monnayage de Phlionte prend fin lors de la conquête macédonienne en 322; il ne devait renaître que lorsque la ville s'enrola dans la Ligue achéenne, en 228.

§ II. — Sicyone.

Pour les monnaies antérieures à 480, voyez notre Descr. hist., t. I, p. 815 à 822 et pl. XXXVII, fig. 1 à 5.

Les annales de Sicyone, après les défaites de Xerxès en 479, se résument dans les invasions et les dévastations qu'y pratiquèrent les Athéniens, soit sous Tolmidès

1. *Brit. Mus. Cat. Pelop.*, p. 35, n° 24, pl. VII, 4.
2. *Brit. Mus. Cat. Pelop.*, p. 35, n° 25, pl. VII, 5.
3. Cf. *Brit. Mus., Cat. Pelop.*, pl. VII, 6.

en 456 [1], soit sous Périclès en 454 [2]. Par là s'explique la pauvreté du monnayage sicyonien avant la guerre du Péloponnèse. Jusqu'à cette époque, en effet, Sicyone se borne à continuer l'émission des petites divisions au type de la colombe, qu'elle avait déjà commencée antérieurement, et que nous avons expliquées.

Sur les monnaies de Sicyone, le nom de la ville est représenté tantôt par les lettres ΣΕ, tantôt par les lettres ΣΙ ou enfin par un simple Σ. La forme ΣΕ est, en général, plus ancienne que la forme ΣΙ, mais il y eut une longue période de flottement, pendant laquelle on disait indifféremment Σεκυών et Σικυών. Apollonius d'Alexandrie signale ces deux formes, en ajoutant qu'on les employait indifféremment [3].

La lettre Σ qui persiste comme emblème national sur les monnaies de Sicyone, est l'initiale du nom de la ville. Un grand nombre d'autres villes du Péloponnèse ont, de même, comme type monétaire l'initiale de leurs noms : Φ à Phlionte; Α à Argos; Κ à Cléones; Μ à Mantinée; Π à Paroreia; ⨯ sur les monnaies des Achéens; Ⱥ sur les monnaies des Arcadiens. Pour Sicyone, il est, en outre, intéressant de rappeler un passage de Xénophon auquel nous avons déjà fait allusion. En 393, au milieu de la guerre dite de Corinthe, qui n'est qu'une reprise de la guerre du Péloponnèse, les Sicyoniens, alliés d'Athènes et des Argiens, furent surpris et vaincus par les Lacédémoniens qui s'emparèrent de leurs boucliers sur lesquels étaient peints de grands Σ. Lorsque les Argiens se présentèrent à leur tour sur le champ de bataille, voyant les Σ à l'épisème des boucliers, ils se crurent en face de leurs alliés et s'avancèrent sans défiance : ils furent massacrés à leur tour par les Lacédémoniens [4].

I. — *Monnaies du milieu du* V^e^ *siècle.*

736. — Colombe, les ailes soulevées pour prendre son essor, à gauche.
Rℒ. Grand Σ dont le centre est orné d'un fleuron ; dans le champ à gauche, la lettre Θ. Carré creux.
Æ 17; drachme égin., (*Pozzi*) **Pl. CCXIX, fig. 13.**

737. — ΣΕ. Colombe, les ailes soulevées pour prendre son essor, à gauche.
Rℒ. Grand Σ dont le centre est orné d'un fleuron stylisé. Carré creux.
Æ 17 ; drachme égin., 5 gr. 87 (*L*) **Pl. CCXIX, fig. 14** [5].

738. — Chimère à gauche, rugissant et levant une patte ; dessous, ΛΛ.
Rℒ. Colombe volant à droite ; devant, Σ et Δ (δραχμή). Carré creux profond.

1. Thucyd., I, 108; Pausan., I, 27, 5.
2. Thucyd., I, 111; Diod. Sic., XI, 88.
3. *Apollon. Alex.*, dans Bekker, *Anecdota graeca*, p. 555. Cf. Percy Gardner, *Peloponn.*, p. 36.
4. Xénophon, *Hellenica*, IV, 4.
5. *Brit. Mus. Cat. Pelop.*, p. 36, n° 2, pl. VII, 9.

Æ 17 ; drachme égin., 5 gr. 78 (*Copenhague*) **Pl. CCXIX, fig. 15** [1].

739. — Chimère, à g. ℞. T (τριώβολον) et Σ. Colombe volant à dr. Carré cr.
Æ 13 ; hémidrachme égin., 3 gr. 04 (*Copenhague*) **Pl. CCXIX, fig. 16** ; — autres, 2 gr. 78 ; 2 gr. 76 (*L*, *B*, *Pozzi*) [2].

740. — Protomé de Chimère rugissant, à gauche.
℞. O (ὀβόλος) et Σ. Colombe volant à droite. Carré creux.
Æ 9 ; obole, 1 gr. 02 (*P*) **Pl. CCXIX, fig. 17** ; — autres, 1 gr. (*L*, *B*) [3].

741. — Colombe à droite, battant des ailes pour prendre son essor.
℞. O et Σ. Colombe volant à droite. Carré creux.
Æ 9 ; obole égin., 0 gr. 96 (*Copenhague*) **Pl. CCXIX, fig. 18** [4].

742. — Protomé de lion (Chimère), à gauche.
℞. Σ et H (ἡμιωβόλιον). Colombe volant à droite. Carré creux.
Æ 8 ; hémiobole égin., 0 gr. 50 (*Turin*) [5].

743. — Colombe, les ailes closes, à gauche.
℞. Grand Σ dans un carré creux.
Æ 9 ; hémiobole (*Pozzi*) **Pl. CCXIX, fig. 19 et 20** ; — 0 gr. 45 (*L*) [6].

744. — Variété ; la colombe à droite, 0 gr. 36 (*L*) [7].

745. — Colombe, les ailes closes, à gauche.
℞. Σ et H. Colombe volant à dr. Carré cr. Æ 9 ; hémiob. égin., 0 gr. 41 (*L*) [8].

746. — Variété, avec Ƨ et H (ἡμιωβόλιον). 0 gr. 38 (*L*).

747. — Variété, avec E et H. 0 gr. 36 (*L*).

748. — Colombe, les ailes closes, à gauche.
℞. Colombe volant à g. Carré creux. Æ 9 ; hémiob. égin., 0 gr. 43 (*L*) [9].

1. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 166, n° 50.
2. *Brit. Mus. Cat. Pelop.*, p. 36, nos 3 et 4, pl. VII, 10 ; Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 167, n° 51.
3. *Brit. Mus.*, *Pelop.*, p. 36, n° 5, pl. VII, 11 ; Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 167, n° 52.
4. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 167, n° 53.
5. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 167, n° 54.
6. *Brit. Mus. Cat. Pelop.*, p. 36, n° 9, pl. VII, 12.
7. *Brit. Mus.*, *Pelop* , nos 6 et 7.
8. *Brit. Mus.*, n° 12, pl. VII, 13 ; Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 167, n° 55.
9. *Brit. Mus.*, *Pelop.*, p. 37, n° 11.

749. — Colombe au repos, à droite, détournant la tête.
℞. E et H (ἡμιωβόλιον). Colombe volant à gauche. Carré creux.
Æ 8 ; hémiobole égin., (*Pozzi*) **Pl CCXIX, fig. 21.**

750. — Colombe à droite, les ailes closes, se grattant une patte avec le bec.
℞. E et H (ἡμιωβόλιον). Colombe volant à gauche. Carré creux.
Æ 9 ; hémiob. égin., 0 gr. 39 (*P*) **Pl. CCXIX, fig. 22** ; — 0 gr. 43 (*L*) [1].

751. — Variété ; au droit, la colombe à droite (*L*).

752. — Tête de colombe à gauche. ℞. Σ dans un carré creux.
Æ 6 ; tétartémorion égin., 0 gr. 19 (*L*) [2].

753. — Tête d'Athéna, coiffée du casque attique, à droite.
℞. Colombe volant à gauche, dans un carré creux.
Æ 9; hémiobole égin., 0 gr. 47 (*P*) **Pl. CCXIX, fig. 23.**

754. — Tête de femme à gauche, les cheveux enroulés.
℞. Le monogr. Ϟ (= Σι), dans un carré creux.
Æ 9 ; hémiobole égin., 0 gr. 51 (*P*) **Pl. CCXIX, fig. 24.**

755. — Tête de lion rugissant, à gauche (la Chimère).
℞. Colombe debout, à gauche.
Æ 6 ; tétartémorion égin., 0 gr. 25 (*P*) **Pl. CCXIX, fig. 25.**

756. — Protomé de Chimère à g. (type en grande partie hors du flan).
℞. Colombe debout à droite, dans un carré creux.
Æ 6 ; tétartémorion égin., 0 gr. 24 (*P*) **Pl. CCXIX, fig. 26.**

757. — Protomé de Chimère, à droite.
℞. Colombe volant à droite. Couronne de laurier au pourtour.
Æ 6 ; tétartémorion égin., (*Pozzi*) **Pl. CCXIX, fig. 27.**

758. — Colombe volant à gauche ; dessous, Σ.
℞. Colombe volant à gauche ; devant, la lettre Τ (τεταρτημόριον).
Æ 6 ; tétartémorion égin., 0 gr. 21 [3].

1. *Brit. Mus., Pelop.*, p. 37, n° 16, pl. VII, 14.
2. Cf. notre *Descript. hist.*, t. I, p. 819, n° 1186 et pl. XXXVII, 4.
3. P. Lambros, *Zeit. für Num.*, t. II, p. 175, n° 2.

Sur un certain nombre des pièces du groupe qui précède, on trouve outre le Σ, des lettres qui sont des marques de valeur :

Δ = δραχμή (n° 738).
Τ = τριώβολον (n° 739).
Ο = ὀβόλος (n° 740, 741).
Η = ἡμιωβόλιον (nos 742, 745 à 747, 749, 750).
Τ = τεταρτημόριον (n° 758) [1].

2. — *Monnaies frappées de 431 à 400 environ (légende,* **ΣΕ** *ou* **Σ**).

759. — Chimère levant une patte de devant, à gauche, sur une base ; dessous, **Σ Ε**.

℞. Colombe volant à gauche. Couronne d'olivier au pourtour.

Æ 27; statère égin., 12 gr. 35 (*Luynes*) **Pl. CCXIX, fig. 28** ; — autre, 12 gr. 11 (*L*) [2].

759 *a*. — *Variété*. Æ 24 ; 12 gr. 02 (*P*) **Pl. CCXIX, fig. 29.**

760. — Variété ; la colombe tient un fruit dans son bec.

Æ 24 ; stat. égin., 12 gr. 11 (*L*) [3].

761. — Chimère à droite, sur une base ; dessous, **ΣΕ**.

℞. Colombe volant à droite. Couronne d'olivier au pourtour.

Æ 25 ; stat. égin., 12 gr. 12 (*P*) **Pl. CCXIX, fig. 30.**

762. — Chimère à gauche ; dessous, **ΣΕ**.

℞. Colombe volant à gauche. Couronne d'olivier au pourtour.

Æ 20 ; drachme égin., 5 gr. 90 (*P*) **Pl. CCXIX, fig. 31.**

763. — Même description. Style plus récent.

Æ 19 ; drachme égin., 5 gr. 67 (*Luynes*) **Pl. CCXIX, fig. 32.**

764. — Colombe à gauche, les ailes soulevées pour prendre son essor ; dessous, **ΣΕ**.

℞. Colombe volant à gauche. Couronne d'olivier au pourtour.

Æ 20; drachme égin., 6 gr. 10 (*P*) **Pl. CCXX, fig. 1** ; — autre, 6 gr. (*L*) [4].

765. — Même description. Style plus récent.

Æ 19 ; drachme égin., 6 gr. 07 (*Luynes*) **Pl. CCXX, fig. 2.**

1. P. Lambros, *Zeit. für Num.*, t. II, p. 169 et 175.
2. *Brit. Mus. Pelop.*, p. 38, n° 22 et pl. VII, 17.
3. *Brit. Mus. Cat. Pelop.*, p. 37, n° 19, pl. VII, 16.
4. *Br. Mus. Pelop.*, p. 38, nos 26 à 29, pl. VII, 18.

766. — Chimère à gauche ; dessous, ΣΕ.
℞. Colombe volant à gauche (pas de couronne).
Æ 16 ; hémidr. égin., 2 gr. 95 (*L*) **Pl. CCXX, fig. 3** ; — autre, 2 gr. 82 (*L*) [1].

767. — Chimère à gauche ; dessous, ΣΕ.
℞. Colombe volant à gauche. Couronne d'olivier au pourtour.
Æ 14 ; diob. égin., 1 gr. 95 ; 1 gr. 88 (*P*) **Pl. CCXX, fig. 4 et 5** ; — 1 gr. 75 (*L*) [2].

768. — Lion passant à gauche ; dessous, Σ. ℞. Colombe volant à dr.
Æ 10 ; hémiobole égin., 0 gr. 46 (*P*) **Pl. CCXX, fig. 6.**

769. — Lion passant à droite.
℞. Colombe volant à droite ; dessous, une palme.
Æ 9 ; hémiob. égin., 0 gr. 51 (*P*) **Pl. CCXX, fig. 7.**

770. — Lion passant à gauche ; au-dessus, Σ ; au-dessous, Η (ἡμιωβόλιον).
℞. Colombe volant à gauche. Couronne d'olivier au pourtour.
Æ 9 ; hémiobole égin., 0 gr. 40 (*Luynes*) **Pl. CCXX, fig. 8** ; — 0 gr. 42 (*L*) [3].

771. — *Variété* (sans la lettre Η) ; 0 gr. 45 (*L*) [4].

772. — Lion passant à dr. ; dessous, Σ. ℞. Colombe volant à droite.
Æ 10 ; trihémitartémorion, 0 gr. 35 (*L*) [5].

773. — Colombe à gauche, les ailes soulevées pour prendre son essor.
℞. Colombe volant à gauche ; traces d'un carré creux.
Æ 6 ; tétartémorion égin., 0 gr. 21 (*P*) **Pl. CCXX, fig. 9.**

774. — Variété ; au revers, Σ.
Æ 6 ; tétartémorion égin., 0 gr. 17 (*P*) **Pl. CCXX, fig. 10.**

Le type de la Chimère sur les monnaies de Sicyone se rapporte au culte des Achéens pour Bellérophon [6]. La tradition la plus répandue en ce qui concerne la Chimère, la fait naître dans le nord du Péloponnèse, comme beaucoup d'autres monstres dont le mythe est aussi interprété dans les types monétaires de l'Arcadie et des contrées avoisinantes. Hésiode donne pour père à la Chimère le lion de Némée en Argolide, et pour mère l'hydre de Lerne, localité également contiguë au territoire de Sicyone.

1. *Br. Mus. Pelop.*, p. 38, nos 30 et 31 et pl. VII, 19.
2. *Br. Mus. Pelop.*, p. 38, nos 32 et 33, pl. VII, 20.
3. *Brit. mus. Cat. Pelop.*, p. 39, no 44, pl. VII, 24.
4. *Brit. Mus. Cat. Pelop.*, pl. VII, 22.
5. *Brit. Mus. Cat. Pelop.*, pl. VII, 23.
6. Percy Gardner, *Cat. Pelop.*, Intr., p. xxxiv.

Notre type monétaire dont l'exécution artistique est très remarquable, est donc inspiré directement des mythes locaux ; il représente la Chimère telle qu'elle est déjà décrite dans l'Iliade, avec une tête de lion, une queue de serpent et en outre, un buste de chèvre sauvage enté sur le milieu de l'épine dorsale. Ce monstre fut tué par Bellérophon, tandis que la plupart des autres monstres des fables péloponnésiennes sont tués par Héraclès. Des monnaies de Corinthe ont pour type Bellérophon chevauchant Pégase et combattant la Chimère. Corinthe était la patrie de Bellérophon. Dans cette lutte du héros corinthien contre le monstre sicyonien, on doit sans doute reconnaître le souvenir d'un antagonisme primitif entre les deux villes voisines, souvenir qui était déjà légendaire au temps où Sicyone et Corinthe deviennent tangibles pour l'historien [1].

3. — *De 400 à 300 environ.*

Pièces avec ΣΕ *et lettres ou symboles dans le champ.*

775. — Chimère, à gauche ou à droite ; dessous, ΣΕ ; quelquefois au-dessus, une couronne.

℞. Colombe volant à gauche ou à droite ; dans le champ, un symbole ou une ou plusieurs lettres. Couronne d'olivier au pourtour.

AR 24 ; stat. égin., 12 gr. 30 à 12 gr.

Variétés :	*Au droit*		*Au revers*	
	Couronne	—	A (*P*)	**Pl. CCXX, fig. 11.**
	Couronne	—	I (*Luynes*)	**Pl. CCXX, fig. 12.**

776. — *Autres variétés* (sans la couronne au droit) ; dans le champ du revers :

Caducée (*Pozzi*) **Pl. CCXX, fig. 13.** — Arc (*Pozzi*) **Pl. CCXX, fig. 14.** — Arc, retourné (*L*) ; graffite au droit, gravé postérieurement. **Pl. CCXX, fig. 15** [2]. — Feuille de lierre (*P*) **Pl. CCXX, fig. 16** ; — A et E (*P*) **Pl. CCXX, fig. 17** ; — A et P (*L*) ; — Σ et O (*P*) **Pl. CCXX, fig. 18** ; — A et P (*L*) ; — Δ (*L*) ; — Ǝ (*L*) ; — N (*P*) ; — Ǝ et Ξ (*L*) ; — Σ (*P*) ; — AV (*P*) ; — F (*P*).

1. Voyez une liste importante de monuments divers sur lesquels se trouve représenté le mythe de Bellérophon. Engelmann, dans les *Annali* de l'Institut archéol. de Rome, 1874, p. 1 et pl. A à F.

2. L'inscription gravée au pointillé dans l'antiquité sur cet exemplaire, en fait un monument votif. Percy Gardner y a lu : ΑΡΤΑΜΙΤΟΣ : ΤΑΣ ΕΛΚΕϜΑΣ ΑΜΟΝΙ, ce qu'il a interprété : Ἀρτέμιδος τῆς ἑλκέτης ἡμῶν, *dédié à Artémis, notre sauvegarde* (Percy Gardner, *Num. Chr.* 1873, p. 183 ; *Catal. Peloponn.*, p. 41, nº 65, pl. VII, 26). Rossbach a proposé, au contraire : ΤΑΣ ΑΡΤΑΜΙΤΟΣ : ΤΑΣ ΕΓ ΚΕΔΜΟΝΙ (τῆς Ἀρτέμιδος τῆς εγ Κεδμωνι ; seulement le nom de lieu Κεδμων est inconnu. M. Hill a enfin proposé : ΑΡΤΑΜΙΤΟΣ ΤΑΣ Ε ΛΑΚΕΔΜΟΝΙ (τῆς Ἀρτέμιδος τῆς ε(λ) Λακεδ(αι)μωνι. Rossbach, *Berl. Philol. Wochenschrift*, 20 août 1898, p. 1053 ; G. Hill, *Journ. of Hell. Studies*, 1898, p. 302, Cf. notre *Traité. Théorie et Doctrine*, t. I, p. 677.

777. — *Variété*, avec les lettres ΣΕ à l'exergue du droit ; dans le champ du revers, Σ (*Pozzi*) **Pl. CCXX, fig. 19.**

778. — Chimère à gauche, levant une patte ; dessous, ΣΕ ; à l'exergue, le monogramme Ⓐ.
℞. Colombe volant à g.; au-dessus, ΣΙΒΥΡ. Couronne d'olivier au pourtour.
Æ 24 ; stat. égin., 11 gr. 97 (*P*) **Pl. CCXX, fig. 20.**

779. — Variété, avec ΣΙΒΥΡΤΙΟ (*B*) [1].

780. — Chimère à gauche ; devant, ΣΕ ; dessous, petite figure d'éphèbe nu, agenouillé à gauche et tirant de l'arc.
℞. Colombe volant à gauche ; au dessus, ΠΑ. Couronne d'olivier au pourtour.
Æ 26 ; stat. égin., 12 gr. 17 (*P*) **Pl. CCXXI, fig. 1.**

781. — Chimère à g.; dessous, une petite tête laurée d'Apollon, à gauche.
℞. Colombe volant à g.; dans le champ, ΑΓ. Couronne d'olivier au pourtour.
Æ 24 ; stat. égin., 12 gr. 15 (*P*) **Pl. CCXXI, fig. 2.**

782. — Chimère à gauche ; dessous, ΣΕ.
℞. Colombe volant à g.; dans le ch.. la let. I. Couronne d'olivier au pourtour.
Æ 19 ; drachme égin., 5 gr. 90 (*P*) **Pl. CCXXI, fig. 3.**

783. — *Variété*, sans lettre dans le champ. Æ 19 ; drachme, 5 gr. 80 (*L*) [2].

784. — Chimère à gauche ; dessous, ΣΕ.
℞. Colombe volant à g.; dans le champ, souvent une lettre variable.
Æ 17 ; hémidrachme égin., 2 gr. 85.

Variétés : Dans le champ du revers : I (*P*) **Pl. CCXXI, fig. 4** ; — ΝΟ (*L*) ; — ΟΝ (*L*) ; — Ξ (*L*) ; — Σ (*L*) [3].

785. — Éphèbe nu, agenouillé à droite, tenant son arc et deux flèches de la main gauche, et s'appuyant sur le sol de la main droite.
℞. Lyre et plectrum. Æ 12 ; hémiob. égin., 0 gr. 56 (*L*) **Pl. CCXXI, fig. 5** [4].

786. — Même type d'éphèbe.
℞. Les lettres ΣΕ dans une couronne d'olivier.
Æ 10 ; hémiobole égin., 0 gr. 59 ; 0 gr. 52 (*P*) **Pl. CCXXI, fig. 6 et 7.**

1. Imhoof Blumer, *Monn. grecq.*, p. 167.
2. *Brit. Mus. Cat. Pelop.*, p. 41, n° 66, pl. VIII, 1.
3. *Brit. Mus.*, p. 42, n°s 69 à 76, pl. VIII, 2.
4. *Brit. Mus. Cat. Pelop.*, p. 43, n° 82, pl. VIII, 4.

787. — Ephèbe nu, assis de trois quarts à droite, sur un rocher; de la main gauche, il tient son arc et de la main droite il s'appuie sur le rocher.
℞. Les lettres ΣΕ dans une couronne d'olivier.
Æ 10; hémiobole égin., 0 gr. 55 (*P*) **Pl. CCXXI, fig. 8.**

788. — Ephèbe nu, assis de trois quarts à droite sur un rocher; de la main gauche il tient sa lyre et de la main droite il s'appuie sur le rocher.
℞. Les lettres ΣΕ dans une couronne d'olivier.
Æ 10; hémiob. égin., 0 gr. 50 (*L*) **Pl. CCXXI, fig. 9** [1].

789. — Tête laurée d'Apollon (?) à gauche, cheveux longs.
℞. Le monogr. ΣΕ, dans un carré creux.
Æ 9; hémiob. égin., 0 gr. 41 (*L*) **Pl. CCXXI, fig. 10**; — 0 gr. 31 (*B*) [2].

790. — Même description.
Æ 7; trihémitartém. égin., 0 gr. 30 (*L*) **Pl. CCXXI, fig. 11** [3].

791. — Colombe, les ailes soulevées, à gauche; derrière, la lettre Σ.
℞. Colombe volant à gauche. Champ concave. Æ 16; (*P*) **Pl. CCXXI, fig. 12.**

792. — Colombe volant à gauche.
℞. Colombe volant à gauche. Couronne d'olivier au pourtour.
Æ 14; (*L*) **Pl. CCXXI, fig. 13** [4].

793. — Colombe volant à droite ou à gauche.
℞. La lettre Σ dans une couronne d'olivier. Æ 16; (*P*) **Pl. CCXXI, fig. 14.**

794. — Même description. Æ 13; (*P*) **Pl. CCXXI, fig. 15** [5].

795. — Colombe volant à droite. ℞. ΣΕ dans une couronne d'olivier.
Æ 14; (*L*) **Pl. CCXXI, fig. 16** [6].

796. — Colombe volant à droite ou à gauche.
℞. La lettre Σ dont la pointe centrale est ornée d'une sorte de fleuron trilobé.
Æ 14; (*P*) **Pl. CCXXI, fig. 17** [7].

1. *Brit. Mus. Cat. Pelop.*, p. 43, n° 83, pl. VIII, 5.
2. *Brit. Mus. Cat. Pelop.*, p. 43, n° 85, pl. VIII, 7; Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 167, n° 56.
3. *Brit. Mus., Cat. Pelop.*, n° 86, pl. VIII, 8.
4. *Brit. Mus. Cat. Pelop.*, p. 43 n° 87, pl. VIII, 9.
5. Cf. *Brit. Mus. Pelop.*, p. 43, n° 90, pl. VIII, 10.
6. *Brit. Mus. Cat. Pelop.*, p. 44, n° 93, pl. VIII, 11.
7. *Brit. Mus.*, n° 94, pl. VIII, 12.

797. — Colombe volant à droite ou à gauche.
℞. La lettre Σ accostée d'une lettre ou d'un symbole. Æ 14.

Variétés : Α (*L*) **Pl. CCXXI, fig. 18**[1]; — Δ (*L*); — ⊣ (*P*) **Pl. CCXXI, fig. 19**; — Couronne (*P*) **Pl. CCXXI, fig. 20**; — Fleuron (*L*).

798. — Lion (et non Chimère) passant à droite, levant une patte de devant; dessous ΣΕ; au dessus, un arc.
℞. Colombe volant à dr.; dans le ch., Σ et Ι. Couronne d'olivier au pourtour.
Æ 25; stat. égin., (*Pozzi*) **Pl. CCXXI, fig. 21.**

4. — De 400 à 300 environ.
Monnaies avec la légende ΣΙ.

799. — Chimère levant une patte, à g.; dessous, ΣΙ; au-dessus, une couronne.
℞. Colombe volant à droite; dans le champ, Α et Θ. Couronne d'olivier.
Æ 24; stat. égin., 12 gr. 30 (*P*) **Pl. CCXXI, fig. 22**; — 12 gr. 31 (*L*)[2].

800. — Chimère levant une patte, à gauche; dessous ΣΙ.
℞. Colombe volant à dr.; au-dessus, ΑΓΙΑ. Couronne d'olivier au pourtour.
Æ 24; stat. égin., 12 gr. 26 (*P*) **Pl. CCXXI, fig. 23.**

801. — Colombe à g., ailes soulevées, prenant son essor; dans le champ, ΣΙ.
℞. Colombe volant à gauche, dans le champ, la lettre Ε. Couronne d'olivier.
Æ 19; drachme égin., 5 gr. 71 (*P*) **Pl. CCXXI, fig. 24**; — 5 gr. 76 (*L*)[3].

802. — Chimère à gauche, levant une patte; dessous, ΣΙ.
℞. Colombe volant à g.; dans le champ, la lettre Ι. Couronne d'olivier.
Æ 20; dr. égin., 5 gr. 58 (*Luynes*) **Pl. CCXXI, fig. 25**; — 5 gr. 80 (*L*)[4].

803. — Chimère à gauche, levant une patte; dessous, ΣΙ (quelquefois ΙΣ).
℞. Colombe volant à gauche; dans le champ, une lettre ou un symbole.
Æ 15; hémidr. égin., 2 gr. 98 à 2 gr. 70[5].

Variétés. Au revers : ΔΙ (*Pozzi*) **Pl. CCXXI, fig. 26**; — Ι (*P*, *L*); — ΝΟ (*L*); — Σ (*L*, *P*); — ∵ ou ∴ ou ⁘ (*P*) **Pl. CCXXI, fig. 27**; — .. ou : (*P*); — . (*P*) **Pl. CCXXI, fig. 28**; — rien dans le champ (*P*) **Pl. CCXXI, fig. 29.**

1. *Brit. Mus.*, *Pelop.*, n° 102, pl. VIII, 13.
2. *Brit. Mus.*, p. 45, n° 106, pl. VIII, 14.
3. *Brit. Mus.*, p. 45, n° 107, pl. VIII, 15.
4. *Brit. Mus.*, *Pelop.*, n° 110, pl. VIII, 16.
5. *Brit. Mus.*, n°s 111 à 124.

Nous venons de constater qu'au lieu de leurs initiales, les magistrats ont mis parfois sur les pièces, des symboles ou même des points, au nombre de un, deux ou trois, comme à Argos et quelques autres villes voisines.

804. — Colombe, les ailes soulevées à dr.; dans le champ, ΣΙ et O (ὀβολός).
℞. Colombe volant à droite.
Æ 13; obole égin., 0 gr. 75 (*P*) **Pl. CCXXII, fig. 1.**

805. — Colombe, les ailes soulevées, à droite; dans le champ, Σ.
℞. Colombe volant à droite; dans le champ, Σ.
Æ 13; obole égin., 0 gr. 83 (*P*) **Pl. CCXXII, fig. 2**; — 0 gr. 92 (*L*) [1].

806. — Colombe, les ailes soulevées, à droite, tenant dans son bec, une bandelette noueuse. ℞. ΣΙ. Colombe volant à droite.
Æ 12; obole égin., 0 gr. 72 (*L*) **Pl. CCXXII, fig. 3** [2].

807. — Colombe, les ailes soulevées, à gauche, tenant dans son bec une bandelette noueuse. ℞. Colombe volant à droite ou à gauche.
Æ 12; obole égin., 0 gr. 75; 0 gr. 90 (*P*) **Pl. CCXXII, fig. 4 et 5** [3].

808. — Tête laurée d'Apollon à droite, cheveux longs.
℞. ΣΙ. Colombe volant à droite ou à gauche.
Æ 12; obole égin., 0 gr. 86 (*P*) **Pl. CCXXII, fig. 6 et 7** [4].

809. — Même tête d'Apollon; derrière, la lettre Ξ.
℞. Lyre dans une couronne d'olivier.
Æ 11; obole égin., 0 gr. 84 (*L*) **Pl. CCXXII, fig. 8** [5].

810. — Tête laurée d'Apollon, à droite.
℞. La lettre Σ et initiales variables; couronne d'olivier. Æ 18 [6].
Variétés; dans le champ du revers, ΜΕ (*P*) **Pl. CCXXII, fig. 9**; — Ǝ (*P*, *L*).

811. — Colombe volant à droite ou à gauche.
℞. Couronne d'olivier. Æ 17; (*P*) **Pl. CCXII, fig. 10** [7].

1. *Brit. Mus.*, nº 129, pl. VIII, 18.
2. *Brit. Mus.*, nº 134, pl. VIII, 19.
3. Ces oboles, avec une colombe sur les deux faces, ont été imitées à Hyrtacina et Lisos, de Crète. J. Svornonos, *Numism. de la Crète ancienne*, p. 198, pl. XVIII, fig. 14 et suiv.
4. Cf. *Brit. Mus. Cat. Pelop.*, p. 49, nºs 163 à 169, pl. IX, 8 et 9.
5. *Brit. Mus.*, p. 49, nº 162, pl. IX, 7.
6. *Br. Mus. Cat. Pelop.*, p. 50, nºs 170 à 175, pl. IX, 10.
7. Cf. *Brit. Mus. Pelop.*, p. 48, nº 148, pl. VIII, 23.

812. — Colombe volant à gauche.

℞. EY dans une couronne d'olivier. Æ 17; (*P*) **Pl. CCXXII, fig. 11** [1].

On a reconnu, avec toute vraisemblance, dans les lettres EY, les initiales d'Euphron, tyran de Sicyone après 368 [2].

813. — Variétés; dans la couronne d'olivier les lettres suivantes :

ME (*L*) **Pl. CCXXII, fig. 12** [3]; — AA (*P*) **Pl. CCXXII, fig. 13**; — Θ (*P*) **Pl. CCXXII, fig. 14**; — ΘEYΦ (*L*) **Pl. CCXXII, fig. 15** [4]; — TE (*L*); — Τ (*L*) [5].

814. — Éphèbe nu, debout à droite, levant les deux bras au-dessus de la tête et tenant des deux mains une bandelette noueuse qui descend sur son dos presque jusqu'à terre.

℞. ΣΙ dans une couronne d'olivier. Æ 14; (*L*) **Pl. CCXXII, fig. 16** [6].

815. — Colombe volant à droite ou à gauche.

℞. ΣΙ dans une couronne d'olivier. Æ 15 (*P*) **Pl. CCXXII, fig. 17 et 18** [7].

Ces dernières monnaies ne sont pas antérieures au IIIe siècle. Après Alexandre, dès le début de la guerre Lamiaque en 322 av. J.-C., Sicyone était tombée aux mains d'Antipater. Elle demeura durant une assez longue période sous la domination des rois de Macédoine, avec des intermittences d'autonomie et des vicissitudes nombreuses, jusqu'au soulèvement de la Ligue achéenne sous Aratus, en 251. Au cours de cette période, Sicyone continua, comme antérieurement, à être gouvernée par des tyrans, vassaux du roi de Macédoine qui les laissait assez indépendants. Ces tyrans paraissent, comme leurs prédécesseurs, avoir signé la monnaie sicyonienne. Effectivement, les lettres, monogrammes ou syllabes relevés sur les monnaies, depuis le début du IVe siècle, doivent représenter soit des tyrans, soit des magistrats municipaux, plutôt que de simples officiers préposés à la frappe des espèces. Au lieu d'initiales énigmatiques, nous avons noté exceptionnellement : Σιβύρτιο(ς) sur des statères (nos 778 et 779; Ἀγίας ou Ἀγιάδας), sur le statère n° 800 et peut-être aussi sur le n° 781; Θευφ(είδης ?) ou Θευφ(άνης ?) sur une variété du bronze n° 813. Sans doute nous ne connaissons point de chefs politiques portant ces noms, mais en revanche, il est quelques tyrans de Sicyone historiquement connus dont il paraît possible de retrouver les initiales sur les monnaies. M. Rudolf Weil [8] a proposé, à la suite de Leake, de

1. *Brit. Mus. Cat. Pelop.*, p. 48, n° 149, pl. IX, 1.
2. Xénophon, *Hellen.*, VII, 1, 45; Rud. Weil, *Zeit. für Num.*, t. VII, p. 372.
3. *Brit. Mus. Cat.*, n° 151, pl. IX, 2.
4. *Brit. Mus.*, n° 157, pl. IX, 4.
5. Paul Lambros a proposé, à tort, de voir dans les lettres T E de ces bronzes les initiales du nom du tétartémorion, *Zeit. für Num.*, t. II, p. 175.
6. *Brit. Mus. Pelop.*, p. 47, n° 135, pl. VIII, 20.
7. *Brit. Mus.*, p. 47, nos 138 à 145, pl. VIII, 21.
8. Rud. Weil, *Zeit. für Num.*, t. VII, p. 372.

reconnaître dans les lettres EY (n° 812), le nom d'*Euphron*, personnage qui, peu après 368 av. J.-C., usurpa la tyrannie à Sicyone, grâce à l'appui du parti populaire encouragé par les Arcadiens et les Argiens [1].

On objectera que les auteurs mentionnent d'autres tyrans de Sicyone, comme Aristratos et Epicharès, du temps de Philippe et d'Alexandre, et qu'on n'a pas retrouvé jusqu'ici leurs initiales sur les monnaies. Mais à cette époque, remarquons-le, l'atelier de Sicyone n'émit que des pièces d'argent divisionnaires et des bronzes. Plus tard, dans le cours du IIIe siècle, période qui est postérieure à notre point d'arrêt chronologique, Sicyone a émis, à la fois, des tétradrachmes alexandrins et des bronzes pareils à ceux que nous venons de décrire [2]; or, parmi ceux-ci, il en est qui portent, dans la couronne d'olivier, les lettres ΔH qu'on regarde soit comme les initiales de Démétrius Poliorcète, soit comme les initiales du nom de *Démétrias* qui fut porté un instant par Sicyone en l'honneur de Démétrius Poliorcète.

Parmi les symboles qui remplacent ou accompagnent ces noms, dans certaines séries, le plus intéressant est, sans contredit, le petit éphèbe qui est figuré dans des attitudes multiples et sur des pièces d'époques très éloignées les unes des autres, si bien qu'on est autorisé à penser qu'il s'agit d'épisodes multiples d'un même mythe local. Les variétés sous lesquelles il nous est apparu dans les séries précédentes, sont les suivantes :

1° (nos 780 et 785) : Éphèbe agenouillé tirant de l'arc, sans doute pour tuer la colombe sicyonienne.

2° (nos 787 et 788) : Le même éphèbe assis au repos sur un rocher, tenant son arc ou une lyre, ce qui lui a fait donner le nom d'Apollon.

3° (n° 814 ; époque très postérieure : IIIe siècle) : Éphèbe debout, levant les bras et tenant des deux mains une longue bandelette noueuse qui descend derrière son dos presque jusqu'à terre ; parfois, en même temps, il observe la colombe qui prend son vol [1].

Sur des pièces plus tardives encore et qui ne sauraient figurer ici, on voit la colombe sicyonienne au vol, emportant dans son bec une bandelette noueuse [2]. Enfin, sur des tétradrachmes alexandrins frappés à Sicyone au IIIe-IIe siècle, le même éphèbe figure en symbole adjoint, dans des attitudes variées. Ces tétradrachmes forment deux groupes essentiels. Tantôt l'éphèbe tient la bandelette au-dessus de sa tête, des deux mains, suivant le geste rituel que nous venons d'analyser, tantôt, il n'a plus la bandelette, mais il porte les bras en avant, les mains ouvertes, le corps incliné comme s'il venait de donner l'essor à la colombe. Ce type est reproduit plus tard, à Sicyone, sur des bronzes de l'époque impériale.

En 1884, on a découvert à Némée une stèle de marbre qui représente le même personnage tenant la bandelette noueuse au-dessus de sa tête [3]. Je me suis efforcé

1. Xénophon, *Hellen.*, VII, 1, 45 ; cf. Percy Gardner, *Cat. Peloponn.*, p. 48, note.

2. L. Muller, *Num. d'Alexandre le Grand*, nos 864 à 898 ; Newton, *Num. Chron.*, 1853, p. 29.

1. E. Babelon, *Revue numism.*, 1904, p. 121, fig. 5 ; *Mélanges numism.*, 4e série, p. 97, fig. 5.

2. E. Babelon, *Revue numism.*, 1904, p. 121, fig. 6 et 7 = *Mélanges*, 4e série, p. 97, fig. 6 et 7.

3. Cette stèle a été publiée sous l'appellation de *Athlète vainqueur en prière*. H. Lechat, *Rev. arch.*,

de démontrer ailleurs que ce personnage, dont l'attitude est si caractéristique, est un devin dans l'exercice de ses fonctions. Sur certaines monnaies, il est figuré avec une colombe dont il semble observer le vol : c'est une scène d'ornithomancie. La colombe était un oiseau fatidique et jouait, à ce titre, un rôle essentiel à l'oracle de Dodone où les prêtresses du manteion portaient même le nom de *Peliades* « les colombes ». Sur des monnaies de basse époque d'Aegion en Achaïe, non loin de Sicyone, on voit la nymphe Phthia qui suit une colombe; or, d'après la légende locale, Zeus avait pris la forme d'une colombe pour séduire la nymphe.

Tous ces monuments de la même région, doivent être rapprochés; ils mettent en action des épisodes variés de la vie d'un devin célèbre Nous le voyons, sur des pierres gravées, au sortir de l'enfance, essayant de saisir la colombe que lui présente une déesse, sans doute sa mère ou sa nourrice [1], et ce type gracieux est reproduit, sans la colombe, sur des monnaies de Sicyone, frappées, les unes au nom d'Alexandre, les autres, beaucoup plus tard, sous l'Empire romain. Sur d'autres monnaies, le devin est en chasseur; il chasse la colombe.

Enfin, d'autres types monétaires et la stèle de Némée nous le montrent dans l'exercice de son art mantique, les mains solennellement parées des bandelettes sacrées, ouvertes au-dessus de sa tête, la paume présentée de face, la tête ceinte d'une couronne, le visage calme et grave, observant le vol de la colombe qui est devant lui [2].

Quel nom donner à ce devin dont la légende, que nous entrevoyons par nos types monétaires, ne nous est point parvenue par les sources littéraires? Nous inclinons à penser qu'il s'agit du devin Mélampos qui joue un rôle si considérable dans les traditions mythiques de l'Argolide, de l'Elide, de la Mégaride; sa légende en fait un chasseur qui comprend le langage des oiseaux. Son culte était en honneur à l'époque historique dans le nord du Péloponnèse; on lui érigea des statues et un grand nombre d'autres monuments [3].

1903, II, p. 205 et pl. XV; cf. E. Babelon, *Revue numism.*, 1904, p. 117 = *Mélanges numism.*, 4e série, p. 93.

1. *Rev. numism.*, 1904, p. 124, fig. 13.

2. Cf. *Rev. numism.*, 1904, p. 121, fig. 5.

3. Voir pour les sources et les développements : E. Babelon, *Revue numism.*, 1904, p. 117 à 133, reproduit dans *Mélanges numism.*, 4e série, p. 93 à 109 et pl. VI, VII et VIII.

CHAPITRE IX

L'ACHAÏE

§ 1. — La Ligue Achéenne

(à Ægion).

Pour l'époque où nous circonscrit le cadre du présent volume, on doit entendre par *Achaïe* la région du Péloponnèse qui longeait le golfe de Corinthe au sud, confinait, à l'est, au territoire de Sicyone, au sud à l'Arcadie, au sud-ouest à l'Élide. Cette province étroite, mais très allongée, à laquelle Pausanias a consacré son VIIe livre, comprenait depuis la ville de Pellène à l'est jusqu'à Dymé à l'ouest. Elle était sillonnée par de nombreux cours d'eau torrentueux qui descendent tous du plateau arcadien pour se précipiter dans le golfe de Corinthe. Les Achéens eurent douze cités dont les territoires respectifs, séparés les uns des autres par ces torrents, formaient douze républiques indépendantes. Ces républiques savaient pourtant se réunir en assemblées fédérales, pour régler les affaires d'un intérêt général, faire face à un ennemi extérieur et commun. Au temps d'Hérodote, les douze cités composant le κοινὸν τῶν Ἀχαιῶν étaient : Pellène, Ægire, Ægæ, Bura, Hélicé, Ægion, Rhypæ, Patræ, Pharæ, Olenos, Dymé, Tritæa [1]. Dans une liste donnée beaucoup plus tard par Polybe, on voit que Rhypæ et Ægæ, tombées en décadence, furent remplacées dans la confédération par Léontion et Ceryneia [2].

Le lieu de réunion de la Ligue fut d'abord Hélicé, dans le temple fameux de Poseidon Heliconios que possédait cette ville. Mais à la suite d'un tremblement de terre, en 373, le siège de la confédération achéenne fut transféré à Ægion, dans le temple de Zeus Homagyrios ou Homarios et de Déméter Panachaia [3] : voilà pourquoi les types de ces divinités sont constants sur les monnaies frappées à l'occasion des réunions panachéennes.

Les villes d'Achaïe dont on a une suite monétaire sont, par ordre alphabétique, Ægæ, Ægire, Ægion, Bura, Ceryneia, Dymé, Hélicé, Patræ, Pellène.

1. Hérodote, I, 145.
2. Polybe, II, 41. Il y eut aussi quelques autres changements dans la suite des temps.
3. Pausanias, VII, 24 ; Polybe, V, 94.

Il semble donc que Rhypæ, Pharæ, Olenos, Tritæa et Leontion n'aient pas eu d'atelier monétaire; on ne leur a, jusqu'ici, attribué aucune monnaie avec certitude. D'ailleurs, sur les dix villes monétaires que nous venons d'énumérer, cinq d'entre elles seulement ont possédé un atelier avant le temps de la reconstitution de la fameuse Ligue achéenne, lorsque les villes de Dymé et de Patræ secouèrent le joug macédonien, en 280. Ce sont : Ægæ, Ægire, Dymé, Hélicé et Pellène [1]; de celles-là exclusivement nous avons à nous occuper dans le présent volume.

Outre les suites particulières de chacune de ces villes, il existe une série de pièces qui ont été frappées par la Ligue achéenne *in genere*, à l'occasion des réunions fédérales dont nous avons parlé, soit pour rappeler ces assemblées et pour payer les frais des jeux publics et des cérémonies qui étaient alors célébrées, soit surtout après la réorganisation de la Confédération en 280, pour la solde des armées qui entrèrent au service des confédérés. Les circonstances mêmes des émissions de ces monnaies suffisent à démontrer qu'elles n'eurent qu'un caractère occasionnel et intermittent. Avant l'année 280, nous ne connaissons qu'une période durant laquelle la Ligue achéenne fit frapper des monnaies fédérales : ce fut après la victoire d'Épaminondas à Leuctres, en 371, lorsque les villes achéennes, comme celles de l'Arcadie, sentirent la nécessité de se grouper pour conjurer le péril commun, leur indépendance se trouvant menacée. Ces monnaies sont caractérisées par le mot Ἀχαιῶν ou le monogramme ⨯. On les a parfois attribuées, par erreur, aux Achéens de la Phthiotide en Thessalie.

Après que la vieille cité d'Hélicé eut été, comme nous l'avons dit, détruite par un tremblement de terre, en 373, Ægion devint la capitale politique et religieuse du κοινὸν Ἀχαιῶν. Les délégués des douze cités confédérées se réunissaient sur le bord de la mer, dans un bosquet sacré appelé Homagyrion ou Homarion (Ὁμαγύριον ou Ὁμάριον) qui entourait un sanctuaire consacré à Zeus. « Il y a, à Ægion, dit Pausanias, à proximité de la mer... le temple de Zeus Homagyrios... Ce Zeus a pris le surnom d'Homagyrios parce que c'est dans cet endroit qu'Agamemnon rassembla les principaux des Grecs, pour tenir conseil avec eux sur la manière dont il fallait s'y prendre pour aller porter la guerre dans les États de Priam... » [2]. Près de ce bois sacré, s'élevait, en outre, un sanctuaire de Déméter Panachaia, déesse nationale de la race achéenne.

816. — Tête d'Artémis Laphria (?), à gauche, avec des pendants d'oreilles et un collier, les cheveux relevés et noués au-dessus de la tête.

℞. ΑΧΑΙΩΝ. Zeus Homagyrios ou Amarios, assis sur son trône, de trois quarts à gauche; sur sa main droite étendue il tient un aigle qui prend son essor, et il s'appuie de la main gauche sur son sceptre; dans le champ, à g. en symbole, un casque à haut cimier.

1. Percy Gardner, *Cat. Peloponnesus*, Introd., p. XXXIII.

2. Pausanias, VII, 24, 1.

Æ 25 ; statère éginétique, 12 gr. (*L*) **Pl. CCXXII, fig. 19** [1].

817. — Même tête d'Artémis Laphria, à gauche.

℞. AXAIΩN. Athéna Panachaia ou Amaria, s'avançant à droite et combattant, un grand bouclier au bras gauche, et tenant horizontalement sa lance de la main droite baissée. Dans le champ à droite, un casque.

Æ 19; drachme égin., 5 gr. 16, trouée et usée (*B*) **Pl. CCXXII, fig. 20** [2].

818. — Même tête d'Artémis Laphria, à gauche.

℞. AXAIΩN. Athéna Panachaia ou Amaria s'avançant à droite, combattant, comme ci-dessus; le même casque en symbole.

Æ 17; hémi-drachme égin., 2 gr. 60 (*P*) **Pl. CCXXII, fig. 21**; — 2 gr. 70 (*Copenhague*); — 2 gr. 55 (*L*) [3].

Le remarquable statère n° 816 est un exemplaire unique qui a été trouvé auprès de Livadia (Lebadeia) en Béotie. Il est venu se ranger à côté des drachmes et des hémidrachmes connues depuis longtemps, qui appartiennent manifestement à la même émission [4]. On a beaucoup varié sur la date de ces pièces et leur attribution. M. Percy Gardner les a successivement classées avant Alexandre, vers 340 av. J.-C., puis entre 302 et 286; il les a rangées d'abord aux Achéens du Péloponnèse, puis aux Achéens de la Phthiotide [5]. M. Imhoof-Blumer, non moins incertain, penche en faveur de ces derniers [6], classement maintenu par M. Rud. Weil [7].

La découverte du statère a apporté un élément nouveau au problème et a permis à M. Wroth d'en préciser les termes [8]. La comparaison avec les monnaies de Stymphale, de Messène et de Phénée l'a autorisé à conclure que tout le groupe de nos monnaies appartient aux Achéens du Péloponnèse et qu'il a été émis entre 370 et 360, au temps des guerres thébaines. M. B. Head a accepté ces données qui paraissent désormais acquises [9].

Le lieu d'émission de ces pièces fut certainement Ægion, devenue le chef-lieu de la confédération achéenne après la destruction d'Hélicé en 373. Nous avons rappelé qu'Ægion avait un sanctuaire de Zeus Ἀμάριος et de Déméter Panachaia, où se réunissaient les députés des villes achéennes.

Il est difficile de dire si les monnaies qui nous occupent ont été frappées dès 373 ou quelques années plus tard. En 366, les Achéens furent, pour quelque temps, les

1. W. Wroth, *Num. Chron.*, 1902, p. 324 et pl. XVI, 4; B. Head, *Hist. numor.*, p. 416.
2. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 156, n° 1.
3. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 156, n° 2; *Brit. Mus. Cat. Thessaly*, p. 48 et pl. X, 17 (classée aux Achéens de la Phthiotide); Leicester Warren, *Greek federal Coinage*, p. 34 (classée aux Achéens du Péloponnèse).
4. Rud. Weil, *Zeit. für Num.*, t. IX (1882), p. 241.
5. *Brit. Mus. Cat. Thessaly*, p. XXIX et 48.
6. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 156.
7. Rud. Weil, *Zeit. für Num.*, t. IX (1882), p. 241.
8. Wroth, *Num. Chron.*, 1902, p. 324.
9. B. Head, *Hist. numor.*, p. 416 (2e édit.).

alliés des Thébains ; mais dès 362, ils s'associèrent avec Athènes, Phlionte, Élis et Mantinée contre leurs amis de la veille : les monnaies pourraient se placer entre 366 et 362.

La tête d'Artémis, au droit du statère, très remarquable par son style et l'élégance originale de sa coiffure, est probablement, comme le pense M. Head, Artémis Laphria dont le culte étrange, originaire de Calydon, en Étolie, fut importé de bonne heure en Achaïe, en Messénie et d'autres contrées du Péloponnèse. A Patræ, Artémis Laphria avait un temple célèbre qui couronnait l'acropole et où l'on admirait, du temps de Pausanias, une statue chryséléphantine de la déesse, représentée en chasseresse. Cette statue archaïque avait été exécutée par Ménechme et Soïdas, de Naupacte, au début du ve siècle [1].

Les Messéniens avaient, de leur côté, une statue d'Artémis Laphria qui fut exécutée par Damophon [2].

Le Zeus assis, au revers du statère, est Zeus Homagyrios ou Amarios, appelé aussi Aphesios ; son attitude et ses attributs rappellent le Zeus des monnaies archaïques de l'Arcadie [3]. Quant à l'Athéna combattant, du revers, c'est Athéna Ἀμαρία, désignée comme protectrice de la Ligue achéenne et recevant à ce titre le surnom de Panachaia, comme Déméter avec laquelle elle devait s'identifier [4].

Les monnaies que nous venons d'expliquer ont été émises à Ægion au nom du κοινὸν Ἀχαιῶν. Quant à Ægion, elle n'émit des monnaies à son nom, ΑΙΓΕΩΝ, qu'après la reconstitution de la Ligue achéenne, lorsqu'elle s'y agrégea en 275 av. J.-C.

Nous avons à peine besoin de rappeler que l'ancienne et primitive confédération des douze cités de l'Achaïe était dissoute depuis près d'un siècle, lorsqu'en 280, à l'instigation probablement du roi d'Égypte, Ptolémée Ceraunos qui était en guerre avec le roi de Macédoine, Antigone Gonatas, elle se reforma, en s'affiliant d'abord les villes de l'Achaïe, les unes après les autres, puis, toutes les villes du Péloponnèse. La nouvelle Ligue achéenne joua un grand rôle politique à partir de 260, époque où elle se donna un chef unique, sous le nom de stratège : les plus célèbres de ces stratèges furent Aratus de Sicyone et Philopœmen qu'on a appelé le dernier des Grecs.

§ II. — **Pellène** (ou *Pellana*).

Pellène (Πελλήνη) était la ville d'Achaïe la plus orientale ; son territoire longeait celui de Sicyone. Eloignée de la mer, de 60 stades, elle se trouvait dans les montagnes où l'avait bâtie le géant Pallas, l'un des Titans. Une autre légende lui donnait

1. Pausanias, VII, 18. 8 et suiv.; 19, 1; Max. Collignon, *Hist. de la sculpt. grecq.*, t. II, p. 656, fig. 345. Artémis Laphria figure fréquemment sur les monnaies de la colonie de Patræ à l'époque romaine; on croit avoir identifié des répliques sculpturales de l'œuvre de Ménechme et Soïdas.

2. Pausanias, IV, 31, 7 ; M. Collignon, *op. cit.* t. II, p. 626.

3. Cf. ci-dessus, *Descr. hist.*, t. I, p. 843 et s.

4. Pausanias, VII, 20, 2.

pour fondateur éponyme l'Argien Pellen, fils de Phorbas et ainsi petit-fils de Triopas [1].

Les monnaies de Pellène débutent seulement après la victoire d'Epaminondas à Leuctres, en 371 av. J.-C. Leurs types se rapportent à Apollon Théoxénios, « Apollon protecteur des étrangers », qui avait un temple célèbre à Pellène et en l'honneur duquel on célébrait les jeux appelés *Théoxénia*. Sa statue de culte, en bronze (ἄγαλμα χαλκοῦ), est mentionnée par Pausanias [2].

819. — Tête laurée d'Apollon Théoxenios, à g.; derrière, le monogr. ΜΜ [3].
℞. ΠΕΛ dans une couronne de laurier.
Æ 15; hémidrachme égin. (*Pozzi*) **Pl. CCXXII, fig. 22**; — 2 gr. 80 (*L*) [4].

820. — Tête laurée d'Apollon, à droite; derrière, le monogr. ΠΕ.
℞. ΠΕΛ dans une couronne de laurier.
Æ 15; hémidr. égin., 2 gr. 75 (*P*) **Pl. CCXXII, fig. 23**; — autre, 2 gr. 82 (*L*) **Pl. CCXXII, fig. 24** [5].

821. — Tête laurée d'Apollon, à droite ou à gauche.
℞. Tête de bélier à droite; dans le champ, ΠΕ. Couronne de laurier.
Æ 16; (*Pozzi*, *P*) **Pl. CCXXII, fig. 25 et 26.**

822. — Tête laurée d'Apollon à gauche.
℞. ΠΕ et croissant; le tout dans une couronne de laurier.
Æ 13; (*P*) **Pl. CCXXII, fig. 27.**

823. — *Variété*, sans le croissant (*L*).

824. — Lyre. ℞. Π–Ε. Trépied.
Æ 13; (*Pozzi*) **Pl. CCXXII, fig. 28**; — autre ex., (*L*) [6].

Après 270, Pellène, comme membre de la Ligue achéenne, devait frapper des monnaies à la légende dorienne ΑΧΑΙΩΝ ΠΕΛΛΑΝΕΩΝ; à l'époque romaine, l'ethnique sur les monnaies est ΠΕΛΛΗΝΕΩΝ.

1. Hérod., I, 145; Strabon, VIII, 7, 4 et 5; Pausanias, VII, 26.
2. Pausanias, VII, 27; Head, *Hist. numor.*, p. 415.
3. Sans doute ΠΕΛ (Πελλήνων).
4. *Brit. Mus. Cat. Pelop.*, p 31, n° 1, pl. VI, 9.
5. *Brit. Mus. Pelop.*, p. 31, n° 3, pl. VI, 10.
6. *Brit. Mus. Pelop.*, n° 5, pl. VI, 11. Les anciens numismates ont classé les monnaies de Pellène, à Pella de Macédoine ou à Pelinna de Thessalie.

§ III. — Ægæ (*d'Achaïe*).

Pour les monnaies antérieures à 480, voyez notre Descr. hist., t. I, p. 822 à 826 et pl. XXXVII, fig. 6 à 11.

Dès avant 480, les monnaies d'Ægæ ont pour type une protomé de bouc, au droit, et la tête de Dionysos Pogon au revers. La légende est ordinairement répartie sur les deux côtés de la pièce : AϚC au droit, et AION au revers (Αἰγαίων) ; en même temps et sur des pièces de même style, la légende AICAION est quelquefois toute entière au revers, ce qui n'empêche pas d'avoir, en même temps, les initiales AIC, au droit.

Cette même description convient aux pièces de l'époque postérieure à 480 : elles ne diffèrent des précédentes que par leur style, ainsi qu'on peuts'en assurer : ce sont des trioboles ou hémidrachmes de poids éginétique ; il y a aussi quelques oboles.

1. — *Milieu du* V^e^ *siècle.*

825. — AIC. Protomé de bouc à gauche, les pattes repliées.
℞. AIΓA—ION. Tête barbue de Dionysos couronné de lierre à dr. Carré cr.
Æ 15 ; hémidrachme égin., 2 gr. 40, usée (*P*) **Pl. CCXXII, fig. 29** ; — variété, 2 gr. 67 (*L*) [1].

2. — *De 431 à 370 av. J.-C.*

826. — AIC. Protomé de bouc à gauche, les pattes repliées.
℞. AICAION (rétrogr.). Tête barbue de Dionysos couronné de lierre, à dr.
Æ 16 ; hémidr. égin., 2 gr. 65 (*P*) **Pl. CCXXII, fig. 30.**

827. — *Variétés* dans la disposition des légendes (*L*) [2].

828. — Tête juvénile, imberbe, de Dionysos couronné de lierre, à droite.
℞. AICAION. Bouc debout à droite.
Æ 10 ; obole égin., 0 gr. 73 (*B*) **Pl. CCXXII, fig. 31** [3].

1. *Brit. Mus. Cat. Pelop.*, p. 16, nos 3, pl. IV, 3.
2. *Br. Mus. Pelop.*, p. 16, nos 4 et 6, pl. IV, 4, 5, 6.
3. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 158, no 11.

En 370, Ægæ, qui déjà auparavant était en décadence et à demi-ruinée, fut définitivement abandonnée par ses habitants qui se transportèrent à Ægire. Il n'y a plus de monnaies d'Ægæ après 370.

Nous avons fait observer ailleurs que les monnaies d'Ægæ d'Achaïe ont souvent été confondues avec celles des autres villes qui portent aussi le nom d'Ægæ ou celles qui ont le bouc comme type principal [1].

§ IV. — Ægire.

Aegire (Αἴγειρα; ethnique Αἰγειράτης) se trouvait sur le golfe de Corinthe, à une courte distance à l'est d'Ægæ. Cette ville s'appelait primitivement Hypérésia; elle prit le non d'Αἴγειρα dans des circonstances relatées dans une fable qui explique le type monétaire.

« Voici, raconte Pausanias [2], à quelle occasion Hypérésia prit le nom d'Ægire. Les habitants s'attendaient à être attaqués par les Sicyoniens, et comme ils ne se sentaient pas assez forts pour se défendre, ils s'avisèrent de rassembler toutes les chèvres qu'ils purent trouver dans le pays; ils leur attachèrent des torches aux cornes et allumèrent ces torches lorsque la nuit fut un peu avancée. Les Sicyoniens croyant qu'il était arrivé du secours aux gens d'Hypérésia et que ces feux étaient ceux qu'allumaient leurs alliés, retournèrent dans leur pays et les Hypérésiens changèrent le nom de leur ville en celui d'Aegire, du nom qui signifie *chèvre*. Dans la persuasion que c'était Artémis qui leur avait inspiré ce stratagème pour se défendre contre les Sicyoniens, ils lui érigèrent un temple sous le nom d'Artémis Agrotéra, à l'endroit où s'était reposée celle de ces chèvres qui était la plus belle et qui avait toujours marché à la tête des autres ».

Ægire ainsi fondée n'a pas de monnaies avant que les habitants d'Ægæ soient venus renforcer sa population. Comme nous l'avons raconté plus haut, les habitants d'Ægæ abandonnèrent leur vieille cité probablement à l'occasion des événements qui suivirent la victoire d'Epaminondas à Leuctres, en 371, et c'est à cette époque que débute la petite suite monétaire d'Ægire.

829. — Tête d'Athéna coiffée du casque athénien, à droite.
℞. AI—ΓI. Tête de bouc, avec le cou, à droite. Couronne de laurier.
Æ 15; (*P*) **Pl. CCXXIII, fig. 1** [3]; — autre ex. (*L*).

830. — Même droit.
℞. AIΓ—I. Protomé de bouc bondissant à droite. Couronne de laurier.
Æ 14; (*L*) **Pl. CCXXIII, fig. 2** [4].

1. Voyez notre *Descr. hist.*, t. I, p. 823.
2. Pausanias, VII, 26.
3. Cf. *Brit. Mus. Cat. Pelop.*, p. 17, n° 2, pl. IV, 8.
4. *Brit. Mus. Cat. Pelop.*, p, 17, n° 1, pl. IV, 7.

Vers 274, Ægire entra dans la nouvelle confédération achéenne et frappa, aux types ordinaires de la Ligue, des pièces d'argent et de bronze ; l'ethnique est alors ΑΙΓΕΡΑΤΩΝ. A l'époque romaine on trouve, sur les monnaies, la forme dorienne, ΑΙΓΙΡΑΤΑΝ ; puis ΑΙΓΕΙΡΑΤΩΝ, accompagnant parfois le type d'Artémis Agrotera [1].

§ V. — Hélicé.

La ville d'Hélicé (Ἑλίκη) sur le golfe de Corinthe, entre Ægæ et Ægion, est déjà citée dans Homère ; elle était la plus ancienne des douze cités achéennes et elle fut la capitale du κοινὸν Ἀχαιῶν jusqu'au jour où elle fut détruite par un tremblement de terre en 373 [2].

La légende attribuait sa fondation à Ion, le chef des Ioniens qui en fit sa résidence et lui donna le nom de sa femme, Ελίκη, fille du dieu-fleuve Sélinos qui se précipite dans la mer au point où la ville fut bâtie. Hélicé possédait un temple fameux de Poseidon, surnommé *Héliconios*, du nom de la ville : il était, dès la plus lointaine antiquité, le centre religieux des Ioniens, et après la conquête du pays par les Achéens il devint le centre religieux de la Ligue achéenne. Au tremblement de terre de l'an 373, la ville fut engloutie pendant la nuit par un ras de marée et tous les habitants périrent. La superstition populaire attribue ce désastre à la vengeance de Poseidon Héliconios voulant punir les habitants de ce qu'ils avaient refusé aux Ioniens d'Asie-mineure l'autorisation de faire une copie de leur antique statue de Poseidon.

Les monnaies d'Hélicé, très rares et naturellement antérieures au désastre de 373, portent le type de Poseidon Héliconios [3].

831. — ΕΛΙΚ (rétrograde). Tête de Poseidon Héliconios, à droite, ceinte d'un bandeau. Le tout dans une couronne de plantes marines.

℞. Trident entre deux dauphins. Le tout dans une couronne de laurier. Æ 18 ; (*B*) **Pl. CCXXIII, fig. 3** [4].

Le Cabinet de Berlin possède deux exemplaires de cette pièce ; ils ont été trouvés en 1861, par Conze et Michaelis, sur les ruines de Bura [5].

1. Head, *Hist. numor.*, p. 412.
2. Strabon, VIII, 7, 4 ; Rud. Weil, *Zeit für Num*, t. VII, p. 361. Cf. ci-dessus, p. 546.
3. B. Head. *Hist. numor.*, p. 414.
4. R. Weil, *Zeit. für Num.*, t. VII, pl. VIII, 6 ; B. Head, *Hist. num.*, p. 414.
5. J. Friedlænder, *Archaeol. Zeitung*, 1861, p. 163.

§ VI. — Dymé.

La ville de Dymé (Δύμη ; ethnique, Δυμαῖος) se trouvait à l'extrémité la plus occidentale de l'Achaïe, non loin de la frontière de l'Elide. Elle n'a pas de monnaie avant l'entrée d'Epaminondas et des Thébains en Béotie, en 371-370 [1]. Les plus anciennes sont anépigraphes ; on peut être exposé à les confondre avec celles de Psophis. Viennent ensuite, celles qui ont la légende ΔΥ, et enfin la légende ΔΥΜΑ (ιων) [2].

832. — Δ-Υ. Tête de la nymphe éponyme Δύμη, à droite, les cheveux relevés et enroulés. ℞. Amphore pointue.
Æ 12 ; obole égin., 0 gr. 80 (*P*) **Pl. CCXXIII, fig. 4.**

833. Tête de la nymphe Dymé, à droite, les cheveux relevés et enroulés.
℞. ΔΥΜΑ. Poisson, à droite. *Æ* 17 ; (*L*) **Pl. CCXXIII, fig. 5** [3].

834. — Tête voilée de Déméter à droite.
℞. ΔΥ dans une couronne de laurier. *Æ* 16 ; (*L*) **Pl. CCXXIII, fig. 6** [4].

835. — Tête d'Athéna coiffée du casque athénien, à droite.
℞. ΔΥ ; dessous, un casque. Le tout dans une couronne de laurier.
Æ 16 ; (*B*) **Pl. CCXXIII, fig. 7** [5].

Dymé eut la gloire, avec Patræ, Pharæ et Tritea, de faire revivre la Ligue achéenne en 280. Vers ce moment, elle reçut un accroissement notable de population venant de la ville d'Olénos qui fut abandonnée par ses habitants [6]. Des monnaies qui sont hors de notre cadre présent, portent, à partir de cette époque, le monogr. ⅄, ou ΑΧΑΙΩΝ ΔΥΜΑΙΩΝ. Plus tard Dymé devint colonie latine.

1. Rud. Weil, *Zeit. für Num.*, t. VII, p. 365 ; Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 162.
2. B. Head, *Hist. numor.*, p. 414.
3. *Brit. Mus. Cat. Pelop.*, p. 21, n° 1, pl. V, 2.
4. *Brit. Mus. Cat. Pelop.*, p. 21, n° 2, pl. V. 3.
5. Imhoof-Blumer, *Monnaies grecques*, p. 163, n° 31 ; B. Head, *Hist. Num* , p. 414.
6. Polybe, II, 41, 7.

CHAPITRE X

L'ARCADIE

§ I. — Aperçu général.

Le haut plateau à surface tourmentée que forme l'Arcadie, au centre du Péloponnèse, est un vaste quadrilatère entouré de montagnes boisées, aux pentes abruptes, qui l'isolent comme une forteresse. Cette ceinture orographique n'est guère coupée que par la large échancrure qui permet à l'Alphée de s'écouler lentement vers la mer de l'ouest. A l'exception de la plaine allongée de Tripolitza, aux extrémités de laquelle se trouvaient les deux plus importantes cités arcadiennes, Mantinée et Tégée, le pays n'est qu'un inextricable labyrinthe de montagnes, de forêts, de croupes chauves, de vallées fertiles mais sans issue, de torrents qui s'engouffrent dans des catavothres. « Qu'on se figure, a écrit Beulé, une série de montagnes accumulées, dont un grand nombre se mesure par cinq ou six mille pieds, des vallées profondes qui sont plutôt des ravins, des torrents qui se précipitent au milieu de roches et de gorges sauvages, des forêts de sapins au pied des neiges, des neiges qui, sous un soleil ardent comme celui de la Grèce, ne fondent qu'au milieu de l'été, des hivers longs et glacés, et l'on aura une idée plus exacte de l'Arcadie qu'en n'y rêvant que vertes prairies et riants vallons » [1].

Chaque canton est isolé de ses voisins par des murailles naturelles et contraint de vivre sur lui-même dans l'isolement. Certaines vallées — telles les pentes giboyeuses du Ménale — sont évoquées par les poètes de l'antiquité comme une sorte de séjour idyllique où Pan, satyres et dryades se livraient, au son de la flûte pastorale, à de perpétuels et joyeux ébats. Des sites voisins couverts de forêts impénétrables montant jusqu'aux cimes neigeuses, étaient, à l'époque historique, encore habités par les derniers clans des Pélasges primitifs, véri-

1. E. Beulé, *Le Péloponnèse*, p. 142.

tables sauvages, hommes des bois et des cavernes, qu'on appelait « les mangeurs de glands », Βαλανηφάγοι [1]. Si donc, dans son ensemble, l'Arcadie paraissait, suivant l'appellation des Anciens eux-mêmes, l'acropole du Péloponnèse, cette acropole environnée de bastions, était à l'intérieur, comme déchiquetée et partagée en une quantité de compartiments isolés, formant entre eux le plus saisissant contraste. « On conçoit à quel point, dit M. Fougères, ce morcellement du sol favorisait le particularisme politique. Dans chacun de ces alvéoles s'installa un État particulier, réduit aux dimensions d'un canton minuscule ; des capitales se fondèrent, entourées d'une banlieue de terre cultivable... Leur importance était proportionnée à l'étendue de leur territoire [2] ».

Cette disposition topographique explique l'isolement des Arcadiens, les seuls des Grecs, disaient les Anciens, qui ne voyaient pas la mer. Nous comprenons par là, comment, à l'abri des invasions, ils ont conservé mieux que d'autres, les légendes primitives et les traditions des âges les plus reculés. « Il est à remarquer, dit encore Beulé, qu'il y a peu de pays aussi riches que l'Arcadie en traditions religieuses et mythologiques, espèce de poésie enfantée et conservée par l'imagination populaire, qui égaye le berceau de tous les peuples, et que ceux-là gardent surtout qui prolongent leur jeunesse et leur simplicité » [3].

Par là aussi s'explique le particularisme étroit de chacun des cantons de l'Arcadie, la rivalité jalouse et irréductible qui les animait les uns contre les autres, les résistances que les Arcadiens les plus censés politiquement, éprouvèrent toujours, de la part de leurs frères de race, pour constituer un τὸ κοινὸν Ἀρκάδων, c'est-à-dire une association fédérative analogue à celle qui existait dans d'autres pays comme la Béotie ou l'Achaïe. Toute l'histoire de l'Arcadie, — nous le verrons par les monnaies, — n'est que le tableau des vaines tentatives faites pour former une Confédération arcadienne, ayant pour but, tout en respectant l'autonomie de chacun des cantons associés, de célébrer des fêtes communes à toute la race et de protéger la nation contre les entreprises des ennemis du dehors. Un pareil lien fédératif comportait nécessairement la reconnaissance d'une capitale religieuse, d'une divinité protectrice dont le sanctuaire servit de centre de ralliement et de siège pour les réunions périodiques des délégués de toutes les villes fédérées et pour la célébration des jeux nationaux. De là, pour la ville et le sanctuaire choisis comme centre de la Confédération, un honneur exceptionnel, une sorte de primauté sur toutes les autres villes, des avantages religieux, commerciaux et politiques.

Les annales de l'Arcadie sont remplies des querelles sanglantes provoquées par l'une ou l'autre des villes de cette contrée, pour être reconnue comme capitale de la confédération et par son refus d'accepter la suprématie honorifique d'une rivale.

Mantinée prétendait à l'hégémonie arcadienne à cause de son vieux sanctuaire de Poseidon Hippios importé de Béotie dès le temps semi-légendaire des invasions minyennes ; à cause aussi, du tombeau d'Ar-

1. Πολλοὶ ἐν Ἀρκαδίᾳ βαλανηφάγοι ἄνδρες ἔασιν. Hérodote, I, 66 ; Eustath., *Comm. ad Hom. Iliad.* B, 603 ; Pausanias, VIII, 1, 6 ; 44, 4 ; cf. J. Svoronos, *Gazette archéologique*, t. XIII, 1888, p. 279.

2. G. Fougères, *Mantinée et l'Arcadie*, p. 11.

3. Beulé, *Le Péloponnèse*, p. 146.

cas, le héros éponyme de la race, dont elle était la gardienne ; elle invoquait enfin ses souvenirs relatifs à Ulysse et une prétendue prophétie du devin Trophonios qui l'aurait désignée pour être la capitale arcadienne.

La minyenne Orchomène avait des ambitions rivales, sous prétexte qu'elle était la plus vieille de l'Arcadie, qu'elle avait dominé primitivement sur tout le pays et qu'elle n'avait rien perdu de ses droits historiques, ayant été d'ailleurs le théâtre principal des épisodes du mythe de la nymphe Callisto, aimée de Zeus, et de son fils Arcas.

Tégée, la ville la plus riche et la plus populeuse de l'Arcadie, affichait aussi, en raison de ces avantages, des prétentions à la primauté ; possédant la tête de la Gorgone et le sanctuaire national d'Athéna Alea, le plus renommé du Péloponnèse après celui de Zeus à Olympie, elle avait l'ambition d'en faire le centre de la Confédération. De telles rivalités furent si âpres et si tenaces que les essais de fédéralisme à travers les siècles, n'eurent jamais un effet universel et durable.

Pourtant, les monnaies nous ont montré les Héræens réussissant, vers la fin du VIe siècle et près d'un siècle durant, à imposer leur hégémonie à une grande partie de l'Arcadie. Après avoir frappé d'abord des monnaies à la légende particulière EPA(ῖων) [1], ils inaugurèrent, vers l'an 510, la frappe des monnaies fédérales à la légende ΑΡΚΑΔΙΚΟΝ [2].

Leur ville religieuse, Lycosura, passait pour être la plus vieille du monde. Elle avait été fondée par Lycaon en l'honneur de Zeus Lycaios, et les 49 fils de Lycaon étaient les fondateurs éponymes des quarante-neuf villes de l'Arcadie [1]. Maîtres du sanctuaire national du mont Lycée et s'étant eux-mêmes investis de la présidence des jeux (Ἀρκαδικοὶ ἀγῶνες) qui se célébraient à Lycosura, les Héræens frappèrent, à l'occasion de la célébration de ces jeux, ces monnaies qui attestent leur prétention à l'hégémonie sur le κοινὸν Ἀρκάδων.

En dehors de ce numéraire, les seuls ateliers qui aient fonctionné en Arcadie avant 480 sont : *Mantinée*, au type de l'ours et du gland, avec la légende MA ou MAN(τινέων) [2] ; *Thaliadæ*, au type d'Hermès accompagné de la légende ΘΑΛΙ(ᾶδων) [3] ; *Psophis*, au type du cerf et du poisson, avec la légende ΨΟ(φιδίων) [4] ; *Cleitor*, avec le type de la tête de cheval [5].

Dans le cours du Ve siècle, le monnayage fédéral à la légende ΑΡΚΑΔΙΚΟΝ se poursuit jusque vers 418, époque où les Héræens sont contraints, comme nous le verrons, de restreindre leur monnayage à la frappe de pièces locales qui portent seulement le nom de Héræa.

L'histoire de l'Arcadie au Ve siècle est fort obscure. Nous savons cependant que vers 470, à la suite de deux batailles, à Tégée et à Dipéa, elle dut accepter l'hégémonie de Sparte [6]. C'est un peu plus tard que Mantinée secoue le joug et devient puissante par le synœcisme des cantons voisins. En même temps, des villes nouvelles naissent à la numismatique, et aux noms

1. *Descript. hist.*, t. I, p. 838.
2. *Descript. hist.*, t. I, p. 843.

1. *Descr. hist.*, t. I, p. 855.
2. *Descr. hist.*, t. I, p. 862.
3. *Descr. hist.*, t. I, p. 870.
4. *Descr. hist.*, t. I, p. 874.
5. *Descr. hist.*, t. I, p. 878.
6. Eug. Cavaignac, *Hist. de l'Antiq.*, t. II, *Athènes*, p. 56.

que nous venons d'énumérer, il faut joindre, pour le ve siècle, ceux de Stymphale, Phénée, Thelpusa, Orchomène, Alea, Tégée, Pallantion, Parrhasia.

Plusieurs, telles que Phénée, Stymphale, Alea, Pallantion, paraissent avoir ouvert un atelier monétaire seulement après que la paix de Nicias, en 421, les eut poussées à s'allier avec Argos, Corinthe et Elis, contre Sparte [1]. Seules, les monnaies de Tégée remontent plutôt à 423, c'est-à-dire au début de sa lutte avec Mantinée.

Quant à Mégalopolis, elle fut bâtie tout d'une pièce, sous l'action d'Epaminondas, dont l'arrivée en Arcadie, après sa victoire de Leuctres, en 371, fut un événement si considérable pour l'histoire du Péloponnèse. L'Arcadie allait être l'enjeu de la lutte engagée entre Thèbes et Sparte.

Tout d'abord, Epaminondas, aidé du mantinéen Lycomède, fit triompher en Arcadie le parti fédéraliste. Pour éviter les jalousies de ville à ville et avoir, croyait-on, l'assentiment de tous, on décida de ne choisir comme capitale de la confédération aucune des villes existantes, mais de créer tout exprès une nouvelle capitale. C'est ainsi que la fondation de Mégalopolis fut résolue. Toutes les villes qui acceptèrent de faire partie du κοινὸν cessèrent de battre monnaie : nous verrons ainsi se fermer en 370, les ateliers de Stymphale, Phénée, Thelpusa, Alea, Pallantion. Les Mantinéens et les Orchoméniens s'inclinèrent contraints et forcés. Quant aux Hérænens, forts de leur passé, ils refusèrent d'adhérer à cet arrangement ; on leur déclara la guerre. La ville de Héræa fut détruite et à partir de ce moment les monnaies à la légende fédérale ΑΡΚΑΔΙΚΩΝ furent frappées dans la nouvelle capitale, Mégalopolis.

Mais de nouvelles dissensions éclatèrent au sein de la Ligue dès 364. Les confédérés avaient résolu de s'opposer à l'occupation de la petite place de Lasion par les Eléens, alliés des Lacédémoniens. L'armée arcadienne, aidée des Athéniens et des Argiens, envahit l'Elide, s'empara d'Olympie et osa piller le trésor du temple de Zeus [1].

Ce fut le prétexte que choisirent les Mantinéens pour se détacher de la Ligue : ils feignirent de ne point oser partager la responsabilité du sacrilège et refusèrent leur part du butin. De là, une nouvelle intervention d'Epaminondas en Arcadie ; à la bataille de Mantinée qui s'ensuivit, le général thébain trouva la mort, enseveli dans sa victoire (en 362).

A partir de ce moment, la Ligue arcadienne se désagrège lentement ; appauvrie, elle cesse de frapper ses beaux statères pour ne plus émettre que le triobole et ses divisions. Orchomène suit Mantinée dans sa défection, et ce funeste exemple se propage rapidement. De là, dans nos suites monétaires, la réapparition des monnayages locaux, qui, dès lors, se produisent simultanément avec la pauvre monnaie fédérale que Mégalopolis continue de frapper. Nous en verrons des exemples, non seulement à Mantinée et à Orchomène, mais à Cleitor, Stymphale, Phénée, Tégée.

Bien plus, sur les monnaies particulières de plusieurs de ces villes dissidentes, comme Orchomène et Tégée, on trouve le monogramme fédéral, Ⱥ, qui atteste la prétention de ces villes à vouloir, elles aussi, frapper au nom du κοινὸν Ἀρκάδων.

1. E. Curtius, *Hist. grecq.*, t. III, p. 268 et suiv.

1. G. Fougères, *Mantinée et l'Arcadie*, p. 452.

Après la mort de Philippe de Macédoine qui, au lendemain de Chéronée, avait fait dans le Péloponnèse une rapide démonstration contre les Lacédémoniens, ceux-ci reprenant leur rêve de domination sur l'Arcadie, résolurent la ruine de Mégalopolis. Tandis qu'Alexandre poursuivait ses victoires en Asie, le roi de Sparte, Agis III, aidé des Éléens et des Mantinéens, vint mettre le siège sous les murs de Mégalopolis : c'était en 331 [1]. Le régent macédonien Antipater réussit à repousser l'aggression ; seulement il s'installa en maître dans la ville qu'il venait de délivrer et ne laissa guère subsister que de nom la Ligue arcadienne. Il donna à Mégalopolis une constitution oligarchique en même temps qu'une garnison. L'Arcadie toute entière subit dès lors le joug macédonien.

Les types monétaires des villes arcadiennes se rapportent le plus ordinairement aux traditions mythiques de chaque ville. Il n'y a point d'unité ni de type national, comme le bouclier béotien, par exemple, pour les villes de Béotie, parce que les Arcadiens ne réussirent pas, en dehors des tentatives que nous avons mentionnées, à constituer, sur les bases d'une entente commune, un κοινὸν Ἀρκάδων. Cependant, à l'époque d'Epaminondas, ou peu après sa mort en 362, on voit plusieurs villes d'Arcadie émettre, chacune avec ses types particuliers, de magnifiques statères aussi remarquables par leur beau style que par l'intérêt des figures. Il y a de belles pièces de ce genre à Stymphale, à Phénée, à Mégalopolis. Dans le même temps, en dehors de l'Arcadie, on frappe de beaux statères analogues à Sicyone, à Argos, à Zacynthe et ailleurs.

En Arcadie, les autres villes ne frappent pas de divisions au dessus de la drachme ou même du triobole. La taille de toutes les monnaies est l'étalon éginétique affaibli. Les plus petites divisions ont parfois des marques de valeur, comme à Corinthe, à Argos, à Elis, à Cranion, à Sicyone. Ainsi la lette **E** est la marque de l'*hémiobole* à Cleitor, Mantinée, Pallantion, Psophis, Tégée. Le *tritartémorion* a la marque **TTT** à Mantinée comme à Argos, à Cranion, à Elis. L'*obole* est représentée par l'initiale de la ville, à Tégée (**T**), Mantinée (**M**), Parrhasia (**Γ**), ou parfois marquée **O** et même **OΔ** (ὀδελός) sur de petites pièces frappées à Héræa (n° 850). Le *trihémiobole* est représenté par **EEE** à Héræa et à Tégée [2].

§ II. — La Ligue arcadienne.

(*à Heræa*).

Pour les monnaies de la période archaïque, voyez notre Description historique, tome I, p. 843 à 850, et pl. XXXVIII, fig. 8 à 18.

En décrivant les plus anciennes émissions monétaires de la Ligue arcadienne, nous avons démontré que l'atelier où furent frappées les pièces à la légende **ΑΡΚΑΔΙΚΟΝ**

1. G. Fougères, *Mantinée et l'Arcadie*, p. 472.

2. Percy Gardner, *Catal. Pelopon.*, Introd., p. xx.

fut Heræa (Ἡραία), la première capitale du κοινὸν Ἀρκάδων [1]. Les hémidrachmes ou trioboles qui portent cette légende fédérale succèdent brusquement, vers l'an 490, à celles qui antérieurement portaient le nom de Heræa, EPA(ων). Elles se prolongent, avec cette même légende fédérale, durant la plus grande partie du ve siècle. Les pièces que nous allons décrire forment conséquemment la suite indiscontinue de celles que nous avons données et expliquées au t. I, p. 843 et suiv., comme étant les monnaies les plus anciennes des Jeux qui se célébraient à Lycosura, sur le mont Lycée (Ἀρκαδικῶν ἀγώνων).

Groupe A. — *Monnaies frappées à Heræa au* v^e^ *siècle, jusqu'en 418.*

836. — Zeus Lycaios barbu, assis à droite sur un trône à dossier, le torse nu, les jambes drapées, les plis de son manteau rejetés sur son bras gauche; au dessus de son bras, un aigle prend son essor; de la main gauche il s'appuie sur son sceptre, et la main droite, ramenée en arrière, s'appuie sur le siège.

℞. ARKAΔIKON. Tête de Despoina diadémée, à droite, les cheveux striés et noués en touffe sur la nuque. Carré creux.

Æ 15; triobole égin., 2 gr. 89 (*P*) **Pl. CCXXIII, fig. 8** [2].

837. — Zeus Lycaios barbu, assis à gauche sur un trône, le torse nu, les jambes drapées, tenant sur sa main droite avancée un aigle qui bat des ailes, et ramenant la main gauche sur son siège.

℞. ARKAΔIKON. Tête de Despoina à droite, diadémée, ses cheveux striés et enroulés en chignon; au cou, un collier. Carré creux.

Æ 15; triobole égin., 2 gr. 91 (*Luynes*) **Pl. CCXXIII, fig. 9** [3].

838. — *Variété.* Zeus s'appuie de la main gauche sur son sceptre. En contremarque, une lyre.

℞. ARKA. Tête de Despoina à droite, les cheveux relevés en chignon, striés et retenus par des bandeaux; au cou, un collier. Carré creux.

Æ 15; triob. égin., 2 gr. 90 (*P*) **Pl. CCXXIII, fig. 10.**

839. — *Variété*, avec ARKAΔIKO (*Jameson*) **Pl. CCXXIII, fig. 11** [4].

1. *Descr. hist.*, t. I, p. 835 et 850.
2. Variété de notre pl. XXXVIII, n°s 8 et 11 (*Descr. hist.*, t. I, n°s 1224 et 1227).
3. Variété de notre pl. XXXVIII, n° 15 (*Descr. hist.*, t. I, n° 1231).
4. *Cat. Jameson*, n° 1272.

840. — Même droit.

℞. ΝΟΚΙΔΑΚΡΑ. Tête de Despoina, à droite, les cheveux arrangés en chignon et retenus par des bandelettes. Carré creux.

Æ 16; triob. égin., 2 gr. 95 (*Boston*) **Pl. CCXXIII, fig. 12** [1].

841. — Même droit.

℞. ΑRΚΑDIϘΟΝ (rétrograde). Tête de Despoina à droite. Carré creux.

Æ 12; obole égin., 0 gr. 93 (*L*) **Pl. CCXXIII, fig. 13** [2].

842. — Zeus Lycaios barbu, assis à gauche sur un trône dont le dossier se termine en tête de cygne; de la main droite étendue il donne l'essor à un aigle et il s'appuie de la main gauche sur son sceptre.

℞. ΑRΚΑΔΙΚΟΝ (rétrograde). Tête de Despoina à gauche, avec un diadème surmonté de trois feuilles d'olivier [3]; ses cheveux en bandeaux sur le front, sont noués sur la nuque et forment sur le cou un long fuseau. Carré creux.

Æ 15; triob., 2 gr. 78 (*Luynes*) **Pl. CCXXIII, fig. 14**; — 2 gr. 80 (*L*) [4].

843. Même description.

Æ 10; obole égin., 0 gr. 80 (*Pozzi*) **Pl. CCXXIII, fig. 15**; — autre (*L*) [5].

844. — Même droit.

℞. ΑRΚΑ... (rétrograde). Tête de Despoina à droite, avec le diadème orné de trois feuilles d'olivier, comme ci-dessus. Carré creux.

Æ 15; triob. égin., 2 gr. 75 (*P*) **Pl. CCXXIII, fig. 16.**

845. — Même droit; les pieds de Zeus sont sur un haut escabeau.

℞. ΑRΚΑ. Tête de Despoina à droite, les cheveux ceints d'un double bandeau et noués sur le cou en touffe allongée; au cou, un collier. Carré creux.

Æ 15; triob. égin., 2 gr. 96 (*P*) **Pl. CCXXIII, fig. 17.**

846. — Zeus Lycaios barbu, assis à gauche sur son trône, le torse nu, les jambes drapées, donnant l'essor à un aigle de la main droite et s'appuyant de la main gauche sur son sceptre.

1. K. Regling, *Sammlung Warren* (à Boston), nº 947.
2. *Brit. Mus. Cat. Pelop.*, p. 172, nº 32, pl. XXXII, 2.
3. Comme le casque d'Athéna sur les monnaies d'Athènes.
4. *Brit. Mus. Pelop.*, p. 171, nº 19, pl. XXXI, 18.
5. *Brit. Mus.*, nº 20, pl. XXXI, 19.

Rℒ. ΑRΚΑΔΙ. Tête de Despoina à droite, les cheveux relevés et noués du bout sur la nuque ; au cou, un collier. Carré creux.

Æ 15 ; triob. égin., 3 gr. 07 (*P*) **Pl. CCXXIII, fig. 18.**

847. — Même droit.

Rℒ. ΑRΚΑ. Tête de Despoina, à gauche, les cheveux ceints d'un bandeau, ondulés sur les tempes et noués sur le cou en une touffe allongée; au cou, un collier. Carré creux.

Æ 15 ; triob., 2 gr. 95 (*Pozzi*) **Pl. CCXXIII, fig. 19 et 20.** — 2 gr. 93 (*L*) [1].

848. — Même droit ; l'aigle vole à droite.

Rℒ. ΑRΚΑ. Tête de Despoina à droite, les cheveux au pointillé et ceints d'un large bandeau. Æ 15; triob. égin., 2 gr. 89 (*L*) [2].

849. — Même droit ; l'aigle vole à gauche.

Rℒ. ΑRϜΑΔϜΟ (*sic*, rétrograde). Tête de Despoina à droite, diadémée, les cheveux enveloppés d'une résille ; au cou, un collier.

Æ 15 ; triob. égin., 2 gr. 82 (*L*) [3].

850. — Zeus Lycaios assis à gauche, tenant sur sa main droite avancée un aigle éployé et s'appuyant de la gauche sur son sceptre.

Rℒ. Δ — Ο (= ὀδελός). Tête de Despoina-Artémis, à gauche, diadémée, ayant un collier. Carré creux.

Æ 11 ; tritartémorion égin., 0 gr. 65 (*B*) **Pl. CCXXIII, fig. 21** [4].

Cette petite pièce (n° 850) se rattache par ses types, à la fois aux monnaies qui ont la légende ΑΡΚΑΔΙΚΟΝ, et à celles qui reprennent le nom de Heræa (ci-après n° 1000 et suiv.). En effet, M. Imhoof-Blumer a observé que si le Zeus Lycaios, du droit, est semblable au type des pièces antérieures, la tête de femme, du revers, est identique à la tête d'Artémis que nous verrons plus loin. Le culte d'Artémis s'est confondu avec celui de Despoina ; voilà pourquoi Artémis succède à Despoina comme type monétaire à Heræa : son attribut de l'arc ne permet pas de la méconnaître [5].

La légende ΟΔ est une marque de valeur comme nous en rencontrerons d'autres sur les monnaies de Heræa (ci-après, n°s 1005 et s.). C'est le commencement du mot ὀδελός pour ὀϐελός ou ὀϐολός. La forme ὀδελός, nous apprennent les grammairiens, appartient

1. *Brit. Mus. Pelop.*, p. 170, n° 17, pl. XXXI, 17.
2. *Brit. Mus.*, p. 171, n° 25, pl. XXXI, 23.
3. *Brit. Mus.*, p. 171, n° 28, pl. XXXI, 24.
4. Imhoof-Blumer, *Griech. Münzen*, p. 534, (10), pl. I, 18 ; *Num. Chron.*, 1895, p. 271, III.
5. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 197; cf. notre *Descr. hist.*, t. I, p. 859.

aux dialectes éolo-dorien, arcadien et crétois [1]. A Tégée, dans une inscription archaïque, on a ὀδελός pour ὀβελός [2]. Cette même forme ὀδελός, ὀδελόν, ἡμιοδέλιον se rencontre aussi à Delphes, à Mégare, en Crète, à Tarente [3].

851. — Même droit.

℞. ARKA. Tête de Despoina à droite, les cheveux ceints d'un bandeau et noués en touffe sur la nuque.

Æ 15 ; triob. égin., 2 gr. 90 (*Jameson*) **Pl. CCXXIII, fig. 22** [4].

852. — *Variété*, avec ARKAΔIKOИ (*Pozzi*) **Pl. CCXXIII, fig. 23.**

853. — Zeus Lycaios barbu, assis de face, torse nu, jambes drapées ; sur sa main dr. un aigle qui bat des ailes ; de la main g. il s'appuie sur son sceptre.

℞. ARKAΔIKON. Tête de Despoina à droite, diadémée, les cheveux noués sur le cou en touffe allongée ; au cou, un collier.

Æ 15 ; triob. égin., 2 gr. 95 (*Pozzi*) **Pl. CCXXIII, fig. 24.** — autre (*L*) [5].

854. — Zeus Lycaios assis à droite, l'aigle posé sur son poignet gauche et s'appuyant de la main droite sur son sceptre.

℞. ARKAΔIK. Tête de Despoina, de trois quarts à droite, les cheveux retenus par des bandeaux et arrangés en chignon.

Æ 15 ; triob. égin., 2 gr. 96 (*Jameson*) **Pl. CCXXIII, fig. 25** [6].

855. — Même droit.

℞. ARKAΔIKOИ (rétrograde). Tête de Despoina, de trois quarts à droite, les cheveux arrangés en chignon et retenus par des bandelettes. Carré creux.

Æ 15 ; triob. égin., 2 gr. 91 (*P*) **Pl. CCXXIII, fig. 26** [7] ; — autre (*Pozzi*) **Pl. CCXXIII, fig. 27.**

856. — *Variété.* Zeus Lycaios est assis à gauche (*P*) **Pl. CCXXIII, fig. 28.**

857. — Zeus Lycaios, debout de face, regardant à g., jambes drapées ; sur sa main dr. levée, il tient un aigle qui bat des ailes ; dans la main g. baissée, une patère ; son sceptre posé à terre est appuyée sur son bras gauche.

1. Imhoof-Blumer, *Num. Chron.*, 1895, p. 271 ; cf. Meyer, *Griech. Grammatik*, 2e éd. 1886, p. 32, § 26 ; Meister, *Die Griech. Dialekte*, t. II, 1889, p. 205.
2. V. Bérard, *Bull. corr. hell.*, 1889, p. 285.
3. Cf. le présent *Traité. Première partie, Théorie et Doctrine*, t. I, p. 428.
4. *Catal. Jameson*, n° 1270.
5. *Brit. Mus. Pelop.*, p. 170, n° 14, pl. XXXI, fig. 16 ; autre, avec Zeus assis de face, pl. XXXII, 4.
6. *Catal. Jameson*, n° 1273.
7. Variété de notre pl. XXXVIII, fig. 17 (*Descr. hist.*, t. I, n° 1234).

℞. ΑRK..... Tête de Despoina de face, les cheveux arrangés en petites mèches autour du front et en chignon sur la nuque.

Æ 15 ; triob. égin., 2 gr. 87 (*Luynes*) **Pl. CCXXIII, fig. 29** [1].

858. — Même droit.

℞. [ΑRΚΑΔΙΚ]ΟΝ. Tête de Despoina à droite, les cheveux enroulés et retenus par des bandeaux ; au cou, un collier.

Æ 15 ; triob. égin., 2 gr. 94 (*Boston*) **Pl. CCXXIII, fig. 30** [2].

859. — Zeus Lycaios assis à g. sur son trône dont le dossier se termine en tête de cygne ; de la main dr. il s'appuie sur un long sceptre et il pose sur son genou la main g. ouverte pour recevoir un aigle qui vole devant lui à sa rencontre.

℞. ΑΡΚΑ.... Tête de Despoina à gauche, les cheveux retenus dans une résille qui enveloppe toute la tête ; au cou, un collier. Carré creux.

Æ 15 ; triob. égin., (*Pozzi*) **Pl. CCXXIII, fig. 31**.

860. — Même droit.

℞. ΑΡΚΑΔΙΚΟ (rétrograde). Tête de Despoina à droite, les cheveux en chignon et retenus par des bandelettes. Carré creux.

Æ 15 ; triob. égin., 2 gr. 95 (*Boston*) **Pl. CCXXIII, fig. 32** [3].

861. — Zeus Lycaios assis à g. sur son trône, s'appuyant de la main g. sur son sceptre et donnant de la main dr. l'essor à un aigle qui s'éloigne de lui.

℞. ΑΡΚΑ. Tête de Despoina à droite, les cheveux relevés en boudin tout autour de la tête. Carré creux.

Æ 15 ; triob. égin. (*Pozzi*) **Pl. CCXXIII, fig. 33.**

862. — Même droit.

℞. ΑΡΚΑ. Tête de Despoina à gauche, les cheveux striés, relevés autour de la tête, et une boucle nouée en apex au-dessus du front. Carré creux.

Æ 15 ; triob. égin., 2 gr. 95 (*Luynes*) **Pl. CCXXIII, fig. 34.**

863. — *Variété* ; la tête de Despoina est tournée à gauche ; différences de coiffure et style plus récent (*P*) **Pl. CCXXIII, fig. 35 et 36** [1].

1. Variété de notre pl. XXXVIII, 18 (*Descr. hist.*, t. I, n° 1235).
2. K. Regling, *Sammlung Warren* (au musée de Boston), n° 941.
3. K. Regling, *Samml. Warren*, n° 947.
4. Nous avons fait remarquer que, parfois, Des-

864. — Même droit.

℞. Sans lég. Tête de Despoina à droite, diadémée, les cheveux relevés tout autour de la tête. Carré creux.

Æ 10 ; obole égin., 0 gr. 97 (*Jameson*) **Pl. CCXXIII, fig. 37** [1].

865. — Tête laurée de Zeus, à droite ; derrière, Ρ—Α (rétrogr. = Ἀρκάδων (?) ; devant, lettres incertaines.

℞. A l'ex. ΑΡΚΑΣ. Le jeune Arcas nu, accroupi à terre, de face, regardant à gauche, s'appuyant de la main gauche sur le sol et paraissant jouer aux osselets de la main droite. Champ concave.

Æ 11 ; obole égin., 1 gr. (*P*) **Pl. CCXXIV, fig. 1** ; — autre ex. (*Lambros*) [2].

Les types de cette obole (n. 865) se rapportent à un épisode de l'enfance d'Arcas, fils de Zeus et de Callisto. Le revers représente Arcas abandonné, après le meurtre de sa mère, et s'amusant avec l'insouciance d'un enfant, lorqu'Hermès le découvrit et l'emporta pour le confier aux soins de Maia. D'autres épisodes de cette légende sont interprétés sur les monnaies de Phénée.

A la suite des troubles qui ensanglantèrent le Péloponnèse en 420 et dans les années suivantes, les Lacédémoniens, sous la conduite de leur roi Agis II, ayant battu en août 418, les Argiens, les Mantinéens et les Athéniens confédérés, se trouvèrent prépondérants en Arcadie [3].

Le monnayage précédent s'arrête à la suite de cette bataille de Mantinée. Les Héræens, devant l'injonction de Sparte, durent renoncer à leur prétention d'hégémonie sur l'Arcadie et cesser de présider les jeux du mont Lycée qui ne furent plus célébrés durant une longue période de temps. Les Héræens frappèrent, dès lors, des monnaies purement locales qui, à la place de la légende fédérale ΑΡΚΑΔΙΚΟΝ, portent le nom de leur ville, ΕΡΑΙ (ων), puis ΗΡΑΙΩΝ (voir à *Heræa*, ci-après, § XIV).

Groupe B. — *Monnaies de la Ligue arcadienne établie par Epaminondas, de 370 à 363 (frappées à Mégalopolis).*

Nous venons de constater que, de 418 environ jusqu'à 371, date de la victoire d'Epaminondas à Leuctres, il n'y eut plus de monnaie frappée pour les jeux du mont

poina prend l'aspect et les attributs d'Artémis Hymnia, la déesse des chansons pastorales. *Descr. hist.*, t. I. p. 856 à 859 ; cf. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 197.

1. *Catal. Jameson*, n. 1274.

2. Lambros, *Peloponnesos* (en grec) p. 110, pl. II, 15 ; cf. Comnos, *Rev. num.*, 1865, p. 161 et pl. VII, 5.

3. E. Curtius, *Histoire grecque*, t. III, p. 288 et suiv ; G. Fougères, *Mantinée et l'Arcadie*, p. 44, 395 et 575.

Lycée, au nom du κοινὸν Ἀρκάδων. Lors de l'intervention des Thébains dans le Péloponnèse, à la suite de la victoire d'Epaminondas à Leuctres, en 371, les Héræens ne furent point admis à faire valoir de nouveau leurs prétentions à l'hégémonie arcadienne. Furieux de voir leurs revendications rejetées, ils s'allièrent aux Lacédémoniens contre leurs frères de race. Ce fut la cause de leur perte. Les Arcadiens, avec l'aide des Thébains, détruisirent Heræa pour la punir de sa défection. En même temps, Mantinée rebâtie devint une grande forteresse ; puis, sur les conseils d'Epaminondas, on décida la création d'une ville nouvelle qui, indépendante des rivalités de clochers, serait la capitale fédérale de toute l'Arcadie : ce fut Mégalopolis, où furent désormais frappées les monnaies fédérales à la légende ΑΡΚΑΔΙΚΩΝ ou au monogramme ⍴.

Pausanias [1] s'étend avec complaisance sur la fondation toute artificielle de cette nouvelle capitale de l'Arcadie, « la grande ville », qu'il appelle la dernière-née des villes grecque, νεωτάτη πολεών. Pour fonder Mégalopolis, dit-il, les Arcadiens nommèrent dix *œkistes* (οἰκισται), c'est-à-dire élirent une commission de dix membres, composée des Mantinéens Lycomède et Hopoléas; des Tégéates Timon et Proxénos ; des Cleitoriens Cleolaos et Acriphios ; des Ménaliens Eucampidas et Hieronymos; des Parrhasiens Pasicratès et Théoxenos [2]. Nous retrouverons peut-être quelques-uns de ces noms sur les monnaies.

Les 40 villes ou bourgades dont les habitants, par zèle pour le bien public et par haine pour les Lacédémoniens, consentirent à abandonner leurs foyers, sont énumérées par Pausanias ; parmi elles, il s'en trouve qui, jusque là, avaient eu un atelier monétaire ; les unes, comme Pallantion, Thelpusa, Alea disparaissent de la numismatique ; d'autres, comme Stymphale et Phénée, suspendent leur monnayage puisque Mégalopolis doit frapper pour tout le κοινὸν ; il en est enfin qui marquent leur protestation contre le nouvel état de choses en continuant leur monnayage particulier : c'est le cas de Mantinée et de Tégée. En effet, le premier enthousiasme refroidi, il y eut des tiraillements, des repentirs, des mauvais vouloirs. On eut recours à la force pour contraindre les récalcitrants. Dès le début, avons-nous dit, Heræa fut détruite; Mantinée, Orchomène durent s'incliner momentanément.

Ce n'est point ici le lieu de montrer, avec les historiens, que la position de Mégalopolis, dans une grande plaine du sud de l'Arcadie, coupée par un torrent, l'Hélisson, affluent de l'Alphée, était mal choisie. Ce ne fut jamais qu'un immense camp retranché, à 45 kilomètres de Sparte, et dans lequel on enferma 70.000 habitants [1].

Capitale de la Ligue arcadienne, Mégalopolis frappa, dès le premier jour, des monnaies au nom de la Ligue, c'est-à-dire ayant un caractère générique. Ces monnaies sont caractérisées par le monogramme ⍴ (Ἀρκάδων), formé de l'assemblage des trois lettres ΑΡΚ, qui figure sur toutes les pièces. Les premières sont des statères d'une remarquable beauté artistique.

1. Pausanias, VIII, 27 et suiv.
2. G. Fougères, *Mantinée et l'Arcadie*, p. 437.

1. Puillon-Boblaye, *Expédition de Morée*, p. 168; G. Fougères, *Mantinée et l'Arcadie*, p. 34 et suiv.; Loring, *Excavations at Megalopolis*, 1892.

866. — Tête laurée de Zeus Lycaios, à gauche.

℞. Jeune Pan cornu, nu, assis à gauche sur un rocher sur lequel il a étendu sa chlamyde ; il regarde de face, inclinant légèrement la tête à droite; du bras gauche il s'appuie sur le rocher et de la main droite il tient debout son bâton (λαγωβόλον) ; à ses pieds est sa syrinx et sur le rocher on lit ΟΛΥΜ. Dans le champ, à gauche, le monogr. ΑΡ (= ΑΡΚ).

Æ 23; stat. égin., 12 gr. 22 (*P*) **Pl. CCXXIV, fig. 2**; — autres ex., 11 gr. 92 (*L*); 11 gr. 95 (*B*) [1].

867. — *Variété*, avec ΟΛΥ; 12 gr. 34 (*L*) [2].

868. — *Variété*; sur le rocher, les lettres ΧΑΡΙ (*La Haye*). **Pl. CCXXIV, fig. 3** [3].

869. — *Variété*, sans lettres sur le rocher; 11 gr. 62 (*P*) **Pl. CCXXIV, fig. 4.**

Les statères qui précèdent nous présentent, au droit, un type magnifique du Zeus du mont Lycée ou de Lycaon, fils de Pélasgos. Lycaon est, dans la légende importée en Arcadie par les invasions minyennes, le père de Nyctimos et de 49 autres fils, les fondateurs éponymes des villes de la nation arcadienne [4]. Quant à Pélasgos, étant le père de Lycaon il personnifie le plus ancien élément ethnique de l'Arcadie, et l'on voit comment, par cette filiation, fut symbolisée la fusion des deux races d'où était issue la race arcadienne. Les Pélasges primitifs avaient Pan pour divinité primordiale [5]; tous les sommets des montagnes de l'Arcadie lui étaient consacrés, avec des sanctuaires, des oracles, des grottes mystérieuses entretenus et fréquentés par les bergers [6]. Dès l'époque pélasgique, résume M. Fougères, le culte de ce dieu pastoral était installé sur le mont Lycée ; il y subsista concurremment avec celui de Zeus Lycaios. Voilà pourquoi sur nos statères, figurent les divinités nationales : au droit, Zeus Lycaios et au revers le Pan pélasgique assis sur le mont Lycée.

Ce type de Pan est la reproduction de la statue signalée par Pausanias comme ornant le temple de Zeus Lycaios à Mégalopolis : « Il y a dans ce temple, dit-il, une statue de Pan en marbre; on le surnomme Sinoïs, épithète qui vient, je crois, de la nymphe Sinoé qui l'éleva de concert avec les autres nymphes [7] ». L'intervention des nymphes dans cette légende donne à penser que la fable de la nymphe Syrinx en est l'origine : la présence de la syrinx aux pieds de Pan confirme cette induction. Les chants rus-

1. *Brit. Mus. Cat. Pelop.*, p. 173, n° 49 ; R. Weil, *Zeit. für Num.*, t. IX, p. 28 et pl. II, 4.
2. *Brit. Mus.*, n° 48, pl. XXXII, 10.
3. *Zeit. für Numism.*, t. III, p. 288, pl. VII, 1.
4. *Descr. hist.*, t. I, p. 853 ; Roscher, *Ausf. Lexicon der Mythol.*, v. *Lykaon*.
5. G. Fougères, *Mantinée et l'Arcadie*, p. 200 ; cf. notre *Descr. hist.*, t. I, p. 854.
6. Beulé, *Le Péloponnèse*, p. 127.
7. Pausanias, VIII, 30.

tiques, les danses, la musique des pâtres arcadiens sont vantés par les poètes : *soli cantare periti Arcades*. Polybe prétend même qu'une loi obligeait tous les Arcadiens à apprendre la musique jusqu'à trente ans [1].

Les lettres ΟΛΥΜ et ΟΛΥ d'une part, et ΧΑΡΙ, d'autre part, représentent-elles les initiales d'un nom d'artiste graveur ou un nom de magistrat monétaire? On a même émis l'opinion que les lettres ΟΛΥΜ étaient le commencement du nom de la montagne au pied de laquelle elles sont gravées; l'Arcadie aussi, comme la Thessalie, la Mysie, l'Élide, avait effectivement son mont Olympe (le Lycée) [2]. Mais la présence des lettres ΧΑΡΙ, à la même place, sur des pièces similaires, ne permet pas de s'arrêter désormais à cette interprétation. Les noms que nous avons en abrégé sont des noms d'hommes : Ὄλυμπος, Ὀλυμπίων, Ὀλύμπιος, Ὀλύμπιχος, Ὀλυμπιόδωρος, etc. ; Χαρίσιος [3], Χαρίδημος, Χαρικλῆς, Χαρῖνος, etc. Le caractère artistique du type monétaire, aussi bien que la place modeste et dissimulée qu'occupe le nom, et la ténuité des caractères, donnent à penser qu'il s'agit ici plutôt de noms d'artistes graveurs. Par une coïncidence au moins singulière et bien suggestive, on connaît un graveur de gemmes du IVe siècle, du nom d'Ὀλύμπιος, auquel on doit un Eros tirant de l'arc, sur une cornaline du musée de Berlin. Furtwaengler croit que le graveur de cette gemme est le même artiste que le graveur du coin monétaire signé ΟΛΥΜ [1]. On peut, à l'appui de cette opinion, faire remarquer qu'il existe un autre graveur de coins monétaires dont on a retrouvé aussi le nom sur des gemmes antiques : c'est Phrygillos qui a signé de magnifiques monnaies syracusaines [2].

Seulement, objectera-t-on, comment expliquer que deux graveurs aient signé deux œuvres identiques et qui, au fond, n'en font qu'une? C'est en s'appuyant sur cette observation et sur la présence de noms de magistrats sur les pièces qui vont suivre, que certains savants sont plutôt d'avis que sur nos magnifiques statères arcadiens, il convient plutôt de reconnaître de simples magistrats politiques.

Cependant, les noms de magistrats ou leurs initiales, que nous allons relever tout à l'heure, sont placés ouvertement dans le champ des pièces et nullement dissimulés au pied du rocher sur lequel Pan est assis. Pourquoi n'aurait-on pas suivi cet usage sur les statères précédents?

D'autres opinions méritent à peine d'être enregistrées. Par exemple, celle qui voudrait reconnaître dans ΧΑΡΙ le nom de Χαρίσιος, l'un des fils de Lycaon; ou bien, celle qui prétend que les mots abrégés ΟΛΥΜ et ΧΑΡΙ auraient pour but de consacrer le souvenir des Jeux arcadiens à l'occasion desquels les statères auraient été frappés : ΟΛΥΜ ferait allusion à la 104e *Olympiade* (364 av. J.-C.) célébrée par les Arcadiens;

1. Polybe, IV, 20.

2. Pausanias (VIII, 38, 2) dit positivement que les Arcadiens donnaient parfois le nom d'Olympe au mont Lycée : τὸ Λύκαιον · καλοῦσι δὲ αὐτὸ καὶ Ὄλυμπον, καὶ ἱερόν τε ἕτεροι τῶν Ἀρκάδων κορυφήν.

3. Un *Charisios*, fils de Lycaon, est donné par Pausanias (VIII, 3, 4) comme le fondateur éponyme de la ville arcadienne de *Charisiæ*.

1. Ad. Furtwaengler, dans le *Jahrbuch* de l'Inst. arch., t. III, 1888, p. 121 et pl. III, fig. 7; *Beschr. der Geschnittenen Steine im Antiquarium zu Berlin*, nº 351; *Die antiken Gemmen*, t. II, p. 67, 8, pl. XIV, 8.

2. Ad. Furtwaengler, dans le *Jahrbuch*, t. III, 1888, p 197 et pl. VIII, 4; Fr. Lenormant, *La monnaie dans l'Antiquité*, t. II, p. 258.

ΧΑΡΙ rappellerait les *Charisia* ou *Charitesia*, jeux agonistiques célébrés en l'honneur des Charites. Il faut rejeter des conjectures aussi subtiles [1].

Somme toute, l'hypothèse de deux artistes graveurs, exécutant des coins monétaires analogues, est encore celle que je préfère. A Syracuse, Cimon, Evainète et d'autres s'exercèrent aussi sur le même thème artistique.

870. — Tête laurée de Zeus Lycaios, à gauche ; derrière, la lettre Ι.

℞. Pan imberbe, cornu, assis à gauche sur un rocher ; il lève et tend la main droite, la paume en dessus ; de la main gauche baissée il tient son *lagobolon* appuyé contre son épaule ; au pied du rocher, la syrinx ; dans le champ à gauche, Ⱥ ; à droite, Ι.

Ⱥ 17 ; triob. égin., 2 gr. 89 (*P*) **Pl. CCXXIV, fig. 5** ; — 2 gr. 80 (*L*) [2].

871. — *Variétés* ; au revers, les lettres : Δ (*Pozzi*), Μ, Ι, Χ (*P*) **Pl. CCXXIV, fig. 6 et 7.**

872. — Tête de jeune Pan, imberbe, à gauche, avec de petites cornes de bouc sur le front ; dans le champ, à droite, une lettre variable.

℞. Le monogr. Ⱥ ; au-dessous, la syrinx ; dans le champ, une lettre variable.

Ⱥ 12 ; obole éginétique, 1 gr. à 0 gr. 85.

Variétés.	*Au droit.*		*au revers.*
	Ι	—	Π (*P*) **Pl. CCXXIV, fig. 8.**
	rien	—	Μ (*P*)
	rien	—	Ω (*Luynes*) **Pl. CCXXIV, fig. 9.**

873. — Tête de jeune Pan imberbe, à droite, les cheveux courts et relevés, et ayant de petites cornes au dessus du front.

℞. Le monogr. Ⱥ occupant tout le champ ; dessous, ΓΟ.

Æ 19 ; (*B*) **Pl. CCXXIV, fig. 10** [3].

874. — Même tête de jeune Pan cornu.

℞. Le monogr. Ⱥ ; dessous, syrinx ; dans le ch., lettre variable. Æ 19 ; (*P*).

1. Sur la question, voyez notamment : Fr. Lenormant, *La monnaie dans l'Antiquité*, t. II, p. 84, note 9 ; A. von Sallet, *Zeit. für Num.*, t. II, p. 6, p. 138 et 246 ; Imhoof-Blumer, *Zeit. für Num.*, t. III, p. 289 ; J. Friedlænder, *Zeit. für Num.*, t. VI, p. 11 ; Percy Gardner, *Catal. Peloponnesus*, p. LX ; G. Hill, *Historical Greek Coins*, p. 195 ; Rud. Weil, *Zeit. für Num.*, t. IX, p. 28 ; B. Head, *Hist. numor.*, p. 475 ; Pauly-Wissowa, *Real Encyclop.*, v. *Charites* ; V. Bérard, *Origines des cultes arcadiens*, p. 54-55.

2. *Brit. Mus. Pelop.*, nos 51 et 52, pl. XXXII, 11 ; Rud. Weil, *Zeit. für Num.*, t. IX, p. 291, pl. II, 11.

3. Rud. Weil, *Zeit. für Num.*, t. IX, p. 29 et pl. I, 6.

Variétés de lettres au revers : A (*L*) ; — N (*P*) **Pl. CCXXIV, fig. 11** ; — Π (*P*) **Pl. CCXXIV, fig. 12** ; — (*Pozzi*), **Pl. CCXXIV, fig. 13** ; — ϰΟΔ (*L*).

875. — Tête de jeune Pan cornu, imberbe, à gauche ou à droite.

℞. Le mon. AR ; dessous, la syrinx ; dans le ch., lettres variables. Æ 16.

Variétés de lettres au revers : Θ E (*P*) **Pl. CCXXIV, fig. 14** ; — (*Pozzi*) **Pl. CCXXIV, fig. 15** ; — (*B*) [1].

876. — Tête laurée de Zeus, à gauche.

℞. Le monogr. AR et syrinx. Le tout dans une couronne de laurier.

Æ 20 ; (*P*, *L*) **Pl. CCXXIV, fig. 16** [2].

D'après une ingénieuse conjecture de M. Rud. Weil, les lettres ΓΟ et ΘΕ qui représentent les magistrats signataires des bronzes n°s 873 et 875, sont peut-être les initiales des noms de Ποσσικράτης et de Θεόξενος, qui sont donnés par Pausanias comme les deux fondateurs de la ville des Parrhasiens et qui figurent au nombre des dix commissaires nommés pour la fondation de Mégalopolis [3]. Il serait donc possible que Possicratès et Theoxénos eussent été chargés de l'organisation de l'atelier monétaire de la nouvelle ville et de la surveillance officielle de ses premiers produits. Tout en considérant cette conjecture comme plausible, nous devons observer qu'on n'a pas, jusqu'ici, trouvé une explication analogue pour les autres initiales qui sont peut être celles des successeurs de Possicratès et Théoxénos dans la direction et l'administration de l'atelier monétaire de Mégalopolis.

Le monnayage fédéral de Mégalopolis paraît avoir été assez intermittent au milieu des guerres et des révolutions qui, dès 365, remplissent l'histoire de la Ligue arcadienne [4]. Les beaux statères signés ΟΛΥΜ et ΧΑΡΙ sont du début de ce monnayage, c'est-à-dire de 370 ou 369 ; c'est aussi à peu près l'époque des beaux statères d'Argos, de Stymphale, de Phénée, de Messène. Ultérieurement, l'atelier de la Ligue fédérale n'émet plus que des trioboles, des oboles et des bronzes. Après la mort d'Epaminondas en 362, la Ligue se désagrège en partie. Ses monnaies s'en ressentent par leur style négligé et leur poids affaibli. Enfin, au IIIe siècle, Mégalopolis cesse d'émettre des monnaies fédérales, c'est-à-dire qui portent le monogramme AR. Elle remplace modestement ce monogramme par les initiales de son nom, ΜΕΓ ; les types restent la tête de Zeus Lycaios et Pan assis sur le rocher.

1. Rud. Weil, *Zeit. für Num.*, t. IX, p. 29.
2. *Brit. Mus. Pelop.*, p. 175, n° 75, pl. XXXII, 19.
3. Pausanias, VIII, 27, 2 ; Rud. Weil, *Zeit. für Num.*, t. IX, p, 29 ; B. Head, *Hist. num.*, p. 445 ; Percy Gardner, *Catal. Peloponnesus*, Introd., p. LX,
4. Voyez ci-dessus, p. 567.

§ III. — Stymphale.

La ville de Στύμφαλος (ethnique Στυμφάλιος) était, de toute l'Arcadie, géographiquement la plus rapprochée de Phlionte, de Sicyone et de Pellène. Le mont Cyllène la dominait au nord et la séparait de l'Achaïe. Bien que le territoire de Stymphale fut séparé de l'Argolide par la Phliasie (ou Phliontide), Pausanias dit : « Les Stymphaliens ne sont plus rangés parmi les Arcadiens et ils font partie des peuples de l'Argolide parmi lesquels ils se sont placés eux-mêmes volontairement. Néanmoins ils sont Arcadiens d'origine, comme en témoigne Homère ; Stymphalos, leur fondateur, était petit-fils d'Arcas, fils de Callisto [1] ».

Stymphale est célèbre dans la mythologie comme ayant été le théâtre de l'un des grands travaux d'Héraclès : la destruction des oiseaux du lac de Symphale, exploit qui rappelle les combats des Pygmées contre les grues et qui est décrit par Pausanias [2]. Ces oiseaux ressemblaient à la cigogne, à la grue ou à l'ibis. Sur les monnaies, Héraclès est censé frapper à coups de massue sur des oiseaux qui ne sont pas figurés ; mais sur d'autres monuments le héros tire sur eux à coups de flèches.

Les plus anciennes monnaies de Stymphale ne sont pas antérieures à la paix de Nicias, en 421 av. J.-C.

Groupe A. — *De 420 à 370 av. J.-C.*

877. — Tête imberbe d'Héraclès coiffé de la peau de lion, à droite.

℞. ΣΤΥΜΦΑΛΙΟΝ. Tête d'oiseau aquatique surmontée d'une aigrette, émergeant d'une corbeille de plantes et de fleurs marines, à droite.

Æ 14 ; triobole égin., 2 gr. 50 (*P*) **Pl. CCXXIV, fig. 17** ; — 2 gr. 46 (*L*) [3].

878. — Même tête d'Héraclès.

℞. ΣΤΥΜΦΑΛΙΟΝ (rétrograde). Tête d'oiseau aquatique, à droite.

Æ 12; obole égin., 0 gr. 96 (*P*) **Pl. CCXXIV, fig. 18.**

879. — *Variété*, avec ΣΤΥΜ [4].

880. — *Variété*, avec la légende ΣΤΥΜΦΑΛΙΟΝ non rétrograde; 0 gr. 75 (*Luynes*) **Pl. CCXXIV, fig. 19.**

1. Pausanias, VIII, 22, 1.

2. Pausanias, VIII, 22, 4 : « Il y avait autrefois, dit Pausanias, sur le lac de Stymphale des oiseaux qui vivaient de chair humaine et qu'Héraclès tua à coups de flèches. Toutefois, Pisandre de Camiros prétend qu'il ne les tua pas, mais qu'il les chassa par le bruit qu'il fit avec des crotales. »

3. *Brit. Mus. Cat. Pelop.*, p. 199, n° 1, pl. XXXVII, 1 ; Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 206, n° 263.

4. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 207, n° 264.

881. — *Variété*; dans le champ du revers, T—Y.
Æ 12; obole, 0 gr. 86 (*Luynes*) **Pl. CCXXIV, fig. 20**; — 0 gr. 80 (*L*) [1].

882. — *Variété*, avec la tête d'Héraclès, à g. Æ 12; obole égin., 0 gr. 78 (*L*).

883. — Mêmes types, avec la légende ΣΤ. Æ 14; (*B*) **Pl. CCXXIV, fig. 21** [2].

Ce monnayage cesse lors de la fondation de Mégalopolis, en 370. A partir de cette date, cette dernière ville frappe monnaie pour tout le κοινὸν Ἀρκάδων. Mais le monnayage local reprend dès le moment de la désagrégation de la Ligue arcadienne, après la mort d'Epaminondas en 362 [3].

Groupe B. — *De 362 à 350 av. J.-C.*

Il y avait à Stymphale un ancien sanctuaire d'Artémis Stymphalia sur le toit duquel, suivant Pausanias, on voyait représentés les oiseaux tués par Héraclès [4]. Dans la *cella*, était un *xoanon* en bois doré de la déesse; le long des parois de l'édifice, s'alignaient des statues de marbre blanc, représentant des jeunes filles avec des jambes d'oiseaux (des Sirènes?). Le vieux *xoanon* d'Artémis Stymphalia demeura vénéré comme statue de culte; mais on fit sculpter, vers 362, une autre statue de la déesse dont nous avons la magnifique effigie sur les statères qui suivent et qui font pendant à ceux qu'on émit, un peu auparavant ou à la même époque, à Mégalopolis au nom des Arcadiens, à Tégée, à Phénée et quelques autres villes.

M. Barclay Head pense que ces statères ont été frappés à l'occasion des jeux qui étaient célébrés en l'honneur d'Artémis Stymphalia [5].

884. — Tête d'Artémis Stymphalia, laurée, à dr., cheveux relevés et noués au-dessus de la tête, mèches sur le cou; pendants d'oreilles et collier.

℞. ΣΤΥΜΦΑΛΙΩΝ. Héraclès imberbe, nu, s'avançant à gauche, et brandissant sa massue au-dessus de sa tête; de la main gauche, il tient son arc et sa peau de lion enroulée autour du bras; à ses pieds, les lettres ΣΟ (initiales d'un nom de magistrat).

Æ 25; stat. égin., 11 gr. 45 (*P*) **Pl. CCXXIV, fig. 22**; — autre, 12 gr. (*L*) [6].

1. *Brit. Mus. Cat. Pelop.*, p. 199, nos 2 et 3, pl. XXXVII, 2.
2. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 207, no 265.
3. Voyez ci-dessus, p. 567.
4. Pausanias, VIII, 22, 7.
5. Pausanias, VIII, 22, 8; B. Head, *Hist. numor.*, p. 453.
6. *Brit. Mus., Pelop.*, p. 199, no 6, pl. XXXVII, 4; B. Head, *Hist. numor.*, p. 454; *Catal. Jameson*, no 1267.

885. — Tête d'Artémis à droite, les cheveux en corymbe.
℞. ΣΤΥΜΦΑ. Arc et carquois.
Æ 20 ; (*L*) **Pl. CCXXIV, fig. 23** [1].

Les magnifiques statères de Stymphale ont été, peu après leur émission, c'est à dire vers le milieu du IVe siècle, servilement copiés, sauf la légende, à Chersonèse de Crète [2]. A Stymphale leur frappe dura peu de temps ; l'atelier de cette ville cessa, d'ailleurs, de fonctionner vers le milieu du IVe siècle, pour une cause inconnue. Il devait être rouvert, momentanément, au temps de la Ligue achéenne, vers 235 av. J.-C.

§ IV. — Phénée.

Phénée (Φενεός) paraît avoir succédé à la ville de *Thaliadæ* dont nous avons donné les monnaies, toutes de la période archaïque (*Descr. hist.*, t. I, p. 870, nos 1243 et 1244 ; pl. XXXVIII, 21 et 22).

Phénée était au nord-ouest de Stymphale, dans la haute vallée de l'Aroanios, entourée de forêts de sapins qui couvrent les contreforts du mont Cyllène et à proximité d'un lac aux crues dévastatrices. On montrait dans le flanc de la montagne l'emplacement d'un autre lac qu'Héraclès était venu dessécher [3]. Les inondations de ces lacs, fortifiant la plaine, y favorisaient l'élevage du cheval ; de là, la légende des cavales d'Ulysse auxquelles font allusion les types monétaires, à côté d'Hermès, de sa mère Maia, et d'Artémis Εὑρίππα, la déesse « qui retrouve les chevaux ».

Il ne semble pas que l'atelier monétaire de Phénée ait été ouvert avant l'époque de la paix de Nicias, en 421 av. J.-C., début d'une ère nouvelle pour la plupart des villes du Péloponnèse qui se détachèrent alors de Sparte [4].

Groupe A. — *De 421 à 370 av. J.-C.*

886. — Hermès nu, assis à gauche, sur une base à deux degrés.
℞. ΦΕ. Bélier debout à gauche.
Æ 11 ; obole égin., 0 gr. 95 (*L*) **Pl. CCXXIV, fig. 24** [5].

1. *Brit. Mus. Pelop.*, no 7, pl. XXXVII, 5 ; Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 217 ; no 266.

2. Svoronos, *Num. de la Crète anc.*, pl. III, fig. 20 à 23 ; A. von Sallet, *Zeit. für Num.*, t. II, p. 125.

3. G. Fougères, *Mantinée et l'Arcadie*, p. 36. Puillon-Boblaye, *Recherches géogr. sur les ruines de la Morée*, p. 153, raconte qu'en 1828, les eaux du lac de Phénée s'élevèrent à plus de 300 mètres au dessus de leur niveau normal, par suite de l'obstruction d'un *catavotre* ou dégorgeoir souterrain, comme on en rencontre assez fréquemment en Arcadie. Voir aussi : J. W. Backer-Penoyre, *Journal of hellen. Studies*, t. XXII, 1902, p. 228 à 240.

4. B. Head, *Hist. numor.*, p. 452 ; E. Curtius, *Hist. grecq.*, t. III, p. 268 ; cf. ci-dessus, p. 567 et 582.

5. W. Wroth, *Num. chron.*, 1896, p. 90, no 7, pl. VII, 5 ; *Journ. of Hellen. Studies*, t. XVII, p. 88 ; B. Head, *Hist. numor.*, p. 452.

887. — Tête imberbe d'Hermès à gauche, les cheveux courts, le pétase rejeté sur la nuque.
℞. ΦΕΝΙΚΟΝ. Taureau paissant, à dr., un caducée en relief sur l'épaule.
Æ 15 ; triobole égin., 3 gr. (*L*) **Pl. CCXXIV, fig. 25** ; — 2 gr. 99 (*B*) [1].

888. — Même droit. ℞. ΦΕ. Bélier debout, à gauche.
Æ 12 ; obole égin., 0 gr 89 (*L*) **Pl. CCXXIV, fig. 26** [2].

889. — Buste imberbe d'Hermès à droite, le pétase rejeté sur la nuque, la chlamyde nouée sur la poitrine.
℞. ΦΕ (au-dessus). Bélier debout, à droite.
Æ 13 ; obole égin., 0 gr. 70 (*P*) **Pl. CCXXIV, fig. 27.**

890. — *Variété*, avec ΦΕ devant le bélier (*Pozzi*).

891. — *Variété*; au-dessus du bélier, un caducée.
Æ 13 ; obole égin., 0 gr. 89 (*P*) **Pl. CCXXV, fig. 1** ; — 0 gr. 80 (*B*) [3].

892. — *Variété*; sous le bélier, ΑΡ. Æ 13; obole, 0 gr. 80 et 0 gr. 69 (*L*) [4].

893. — Tête imberbe d'Hermès à droite, le pétase rejeté sur la nuque.
℞. ΦΕΝΕΩΝ. Bélier debout à droite; dessous, ΣΙ.
Æ 18; (*P*, *L*) **Pl. CCXXV, fig. 2** [5].

894. — Même tête d'Hermès. ℞. ΦΕ. Bélier debout à droite; dessous, ΣΙ.
Æ 15; (*P*) **Pl. CCXXV, fig. 3.**

895. — Variété, sans lettres sous le bélier (*P*) **Pl. CCXXV, fig. 4.**

896. — Protomé de bélier, à dr. ℞. Φ—Ε, de chaque côté d'un caducée.
Æ 13; (*L*) **Pl. CCXXV, fig. 5** ; — autre ex., (*B*) [6].

L'atelier de Phénée fut fermé en 370, lors de la fondation de Mégalopolis, capitale nouvelle du κοινὸν Ἀρκάδων. Après la mort d'Epaminondas en 362, les villes arcadiennes étant retournées à leur particularisme local, Phénée rouvrit son atelier et commença l'émission des pièces suivantes, dont la série se prolonge jusqu'au IIIe siècle.

1. *Brit. Mus. Pelop.*, p. 193, n° 1, pl. XXXVI, 1 ; Imhoof-Blumer, *Monn. gr.*, p. 205, n° 254, pl. E, 13.
2. *Brit. Mus.*, n° 2, pl. XXXVI, 2.
3. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 205, n° 255.
4. *Brit. Mus. Cat.*, nos 3 et 4, pl. XXXVI, 3.
5. *Brit. Mus. Cat.*, n° 8, pl. XXXVI, 6.
6. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 206, n° 258 ; *Brit. Mus. Cat. Pelop.*, p. 193, n° 6, pl. XXXVI, 4.

Groupe B. — *De 362 à 300 av. J-C.*

897. — Tête de la nymphe Maia, couronnée d'épis, à droite, les cheveux relevés ; elle a un collier et des pendants d'oreilles.

℞. ΦΕΝΕΩΝ. Hermès marchant à gauche, à pas précipités et détournant la tête ; il est imberbe et nu, coiffé du pétase, sa chlamyde posée sur son bras gauche sur lequel est assis le jeune Arcas qui tend le bras, comme pour montrer le chemin ; de la main droite, Hermès tient le caducée ; dans le champ à droite, derrière Arcas, son nom, ΑΡΚΑΣ (en petites lettres).

Æ 24 ; stat. égin., 12 gr. (*P*) **Pl. CCXXV, fig. 6** ; — 11 gr. 16 (*L*) [1].

898. — *Variété*, sans le nom ΑΡΚΑΣ ; la lég. ΦΕΝΕΩΝ autrement disposée.

Æ 24 ; stat. égin. (*Pozzi*) **Pl. CCXXV, fig. 7.**

899. — *Variétés*, avec des lettres variables entre les jambes d'Hermès :

Γ — 12 gr. 25 (*B*) [2].

Θ — (*Bruxelles*) [3].

900. — Même tête de la nymphe Maia, mais à gauche.

℞. Hermès portant le jeune Arcas ; entre les jambes, la lettre Θ.

Æ 24 ; stat. égin. (*L*) [4].

901. — Tête de la nymphe Maia, à gauche, les cheveux relevés et couronnés d'épis ; elle a des pendants d'oreilles.

℞. ΦΕΝΕΩΝ. Hermès assis à gauche sur un rocher qui représente le mont Cyllène ; il est nu, avec le pétase sur la nuque et la chlamyde sur les épaules ; de la main droite il tient son caducée, et de la gauche il s'appuie sur le rocher. Devant lui, en petites lettres, ΘΗΡΙ.

Æ 21 ; drachme égin., 5 gr. 63 (*Jameson*) **Pl. CCXXV, fig. 8** ; — autre (*Pozzi*) **Pl. CCXXV, fig. 9** ; — autre, 5 gr. 29 (*L*) [5].

1. *Brit. Mus. Pelop.*, p. 194, n° 13, pl. XXXVI, 7 ; *Zeit. für Num.*, t. IX, p. 35 et pl. II, 8 ; P. Lambros, *Peloponn.* (en grec), pl. XVI, 8.

2. Löbbecke, *Zeit. für Num.*, t. XXI, p. 261 et pl. VIII, 11.

3. De la coll. du comte Albéric du Chastel. Imhoof-Blumer, *Journ. int. d'arch. num.*, t. XI, 1908, p. 94, n° 279, pl. VI, 39.

4. W. Wroth, *Num. Chron.*, 1894, p. 8, n° 8, pl. I, 7 ; Imhoof-Blumer, *Journ. int. d'arch. num.*, t. XI, 1908, p. 94, n° 280, pl. VI, 40.

5. *Catal. Jameson*, n° 1266 ; *Brit. Mus. Cat.*, n° 14, pl. XXXVI, 8 ; Imhoof-Blumer, *Journ. int. d'arch. num.*, t. XI, 1908, p. 93, n° 275, pl. VI, 36 ; *Catal. of well known archaologist and traveller* (Arthur J. Evans), n° 125 ; *Vente Benson*, n° 587.

Il faut peut être reconnaître sur ces drachmes la signature de l'artiste graveur ΘΗΡΙ(κλῆς). On connait Thériclès de Corinthe, qui exécuta des vases peints, des ouvrages en bois, des vases de bronze et peut avoir gravé des coins monétaires [1].

902. — Même tête de la nymphe Maia.

℞. ΦΕΝΙΚΟΝ. Taureau debout à droite; sur son épaule est gravé un caducée en relief; sous le taureau, la lettre Γ.

Æ 14; triob. égin., (*Pozzi*) **Pl. CCXXV, fig. 10**; — autres, 2 gr. 80 (*L*); 2 gr. 81 (*Luynes*) [2].

903. — Même tête de Maia, à droite ou à gauche.

℞. Φ—Ε, à droite et à gauche d'un caducée.

Æ 18; (*P*) **Pl. CCXXV, fig. 11** [3].

904. — Tête de Maia (?), à droite. ℞. Φ—Ε. Chien assis à droite.

Æ 8; hémiobole égin , 0 gr. 42 (*B*) **Pl. CCXXV, fig. 12** [4].

905. — Tête d'Artémis Heurippa, à droite, les cheveux noués sur le sommet, le carquois sur le dos.

℞. ΦΕ. Chien courant à droite; au-dessous, la syrinx.

Æ 15; (*B*) **Pl. CCXXV, fig. 13** [5].

906. — Buste d'Artémis Heurippa, à dr., avec arc et carquois sur l'épaule.

℞. ΦΕΝΕΩΝ. Cheval paissant à dr.; dessous, le mon. Æ; à l'ex. ΗΡ.

Æ 17; (*B*) **Pl. CCXXV, fig. 14** [6].

907. — Même droit. ℞. ΦΕ. Caducée dans une couronne. Æ 13 [7].

La légende des monnaies de Phénée est tantôt ΦΕΝΙΚΟΝ et tantôt ΦΕΝΕΩΝ, sans qu'on puisse arguer de ces deux formes pour étayer un système chronologique. Plus tard, à l'époque romaine, l'ethnique monétaire est ΦΕΝΕΑΤΩΝ. Avec Φενικὸν pour Φενικῶν, il faut sous-entendre φενικῶν ἀγώνων νόμισμα, par assimilation avec les monnaies qui portent Ἀρκαδικὸν, Ὀλυμπικὸν, etc. [8]. Il y avait à Phénée des jeux célèbres

1. F. G. Welcker, *Kleine Schriften*, t. III, p. 449, et s.; Heinrich Brunn, *Geschichte der griech. Künstler*, t. II, p. 412.

2. *Brit. Mus. Cat.*, n° 15, pl. XXXVI, 9; Imhoof-Blumer, *Journ. int. d'arch. num.*, t. XI, 1908, p. 93, n° 276, pl. VI, 37.

3. *Brit. Mus. Cat.*, n°s 17 à 20, pl. XXXVI, 10.

4. Imhoof Blumer, *Monn. grecq.* p. 205, n° 256; *Journ. int. d'arch. num.*, t. XI, 1908, p. 93, n° 277, pl. VI, 38.

5. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 205, n° 257.

6. R. Weil, *Zeit. für Num.*, t. IX, p. 37, pl. II, 10.

7. B. Head, *Hist. numor.*, p. 452.

8. Voyez ce que nous avons dit de la terminaison -ΙΚΟΝ. *Descr. hist.*, t. I, p. 890 et suiv.

en l'honneur d'Hermès, qu'on appelait Ἑρμαῖα [1] : c'est à leur occasion que les beaux statères qui précèdent ont été frappés. Hermès était le dieu national des Phénéates. On cite une tête de sanglier qui porte l'inscription votive ΕΡΜΑΝΟΣ ΦΕΝΕΟΙ ; le premier mot est sans doute le génitif de Ἑρμῆς ; c'est donc une dédicace à Hermès par les Phénéates [2]. La nymphe Maia mit au monde Hermès sur le mont Cyllène et voilà pourquoi Hermès est essentiellement un dieu arcadien [3].

Le Cyllène (aujourd'hui mont Ziria) l'un des plus hauts sommets de l'Arcadie, qui dominait les deux plaines de Stymphale et de Phénée, était couronné par le temple d'Hermès Cyllénien (Ἑρμῆς Κυλλήνιος) où l'on vénérait un vieux xoanon du dieu : La statue d'Ἑρμῆς Κυλλήνιος, dit Pausanias, est en bois de citronnier et elle m'a semblé avoir environ huit pieds de haut [4]. » Mais il y avait, dans la ville de Phénée, une autre statue d'Hermès beaucoup moins ancienne et qui nous intéresse au point de vue numismatique : « Hermès, dit encore Pausanias, est celui de tous les dieux pour lequel les Phénéens ont le plus de dévotion ; ils célèbrent en son honneur des jeux qu'ils nomment Herméens (Ἑρμαια), et ils lui ont bâti un temple où il a une statue en marbre ; cette statue est l'œuvre de l'Athénien Euchéir, fils d'Euboulidès » [5].

Il semble qu'on retrouve une influence praxitélienne dans le type magnifique d'Hermès portant sur son bras le jeune Arcas (statères nos 897 à 900). C'est là, sans doute, une reproduction de la statue exécutée par Euchéir. Seulement, comme la frappe de la monnaie se place vers 362, il s'ensuit que la statue de Phénée n'était pas l'œuvre de ceux des sculpteurs du nom d'Euchéir qui sont connus historiquement. Il y avait, à Athènes, une famille de sculpteurs où se sont longtemps perpétués, par alternance, les noms d'Euboulidès et d'Euchéir [1]. Le premier Euboulidès connu, travaillait dans la seconde moitié du IIIe siècle ; son père qui s'appelait certainement Euchéir n'est pas assez ancien pour avoir pu exécuter une statue dont la copie se trouve sur une médaille de l'an 362. Si donc notre beau type monétaire reproduit une statue exécutée par un Euchéir, il faut admettre l'existence d'un Euchéir, fils d'un Euboulidès, plus d'un siècle avant les premiers membres de cette famille qui sont cités par les auteurs.

Mais quand on sait que Praxitèle lui-même vint travailler pour plusieurs villes de l'Arcadie, on se prend à soupçonner que le sculpteur qui exécuta la statue, de mouvement et de style praxitéliens, figurée sur nos monnaies, pourrait bien être Praxitèle lui-même. Cette statue qui n'aurait rien à voir avec celle dont parle Pausanias, était digne d'être mise en parallèle avec un autre Hermès de Praxitèle : celui d'Olympie qui représente Hermès portant sur son bras Dionysos enfant [2]. Remarquons en outre, que dans le non moins célèbre bas-relief de Mantinée,

1. Pausanias, VIII, 14, 10.
2. Ce monument est au musée de Winterthur. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 205, note. Cf. pour la particularité dialectale : Ph. Lebas, *Voyage arch., Explic. des Inscript.*, t. II, p. 186.
3. V. Bérard, *De l'orig. des cultes arcadiens*, p. 277.
4. Pausanias, VIII, 17, 2.
5. Pausanias, VIII, 14, 10.

1. M. Collignon, *Hist. de la sculpt. gr.*, t. II, p. 620.
2. Max. Collignon, *Hist. de la sculpt. grecq.*, t. II, pl. V (hors texte, p. 292-293).

œuvre aussi de Praxitèle, qui représente Apollon, l'esclave scythe et Marsyas jouant de la double flûte en se retournant, l'attitude de ce dernier personnage est étroitement apparentée à celle d'Hermès sur nos statères [1].

Nous savons déjà que le type d'Hermès portant le jeune Arcas se rapporte au mythe de Callisto. C'est sur le mont Cyllène que Callisto, tuée par Artémis, laissa orphelin l'enfant qu'elle avait eu de Zeus et qui se trouva exposé à mourir d'abandon. Zeus envoya Hermès à sa recherche. Hermès ayant retrouvé le jeune Arcas, l'emporta dans ses bras pour le remettre à sa propre mère, Maia, qui se chargea de l'élever [2].

Sur les monnaies de Phénée, le bélier, qui est l'animal spécialement consacré à Hermès, et le caducée qui est l'attribut ordinaire de ce dieu, s'expliquent d'eux-mêmes.

L'admirable tête de femme, sur les statères et petites divisions, n° 897 à 904, est la copie adéquate de la fameuse tête d'Aréthuse, signée d'Evainète, sur les médaillons de Syracuse. Le même type monétaire a été aussi copié par les Messéniens, les Locriens Opontiens et à Larisse de Thessalie à la même époque. Quel nom lui donnait-on à Phénée? On l'a appelée longtemps Déméter Eleusinienne. Nous savons déjà que Déméter Despoina était la principale divinité féminine de l'Arcadie [3]. Pausanias nous dit en outre : « Les Phénéates ont un temple de Déméter Eleusinienne ; ils célèbrent les mystères de la déesse, de la même manière, à ce qu'ils prétendent, qu'on les célèbre à Eleusis » [1]. Les Phénéates croyaient que Déméter était venue d'Eleusis pour leur enseigner l'agriculture. Mais la Déméter des mystères éleusiniens est voilée, et son type ordinaire ne concorde pas avec l'image monétaire que nous avons sous les yeux. C'est une nymphe, — la nymphe Aréthuse, — qu'Evainète a gravée pour Syracuse ; il est conséquemment plus logique de penser qu'à Phénée on a voulu aussi faire une nymphe de cette même figure. C'est pourquoi, étant données les légendes locales que nous avons rapportées, nous adopterons l'opinion de M. Imhoof-Blumer qui a proposé de reconnaître, sur nos monnaies, au lieu de Déméter Eleusinienne, la nymphe Maia, mère d'Hermès [2].

Pausanias mentionne à Phénée une Artémis Heurippa (Εὐρίππα) [3], ainsi surnommée parce qu'elle avait aidé Ulysse à retrouver ses juments. En reconnaissance, Ulysse fonda à Phénée le culte de la déesse [4]. On doit donc sans hésiter donner le surnom d'Heurippa à l'Artémis des monnaies phénéennes n°s 905 à 907.

Le cheval paissant est sans nul doute, à la fois, l'une des cavales d'Ulysse et l'attribut du dieu-cheval, Poseidon Hippios, auquel Ulysse consacra une statue dans cette ville parce que c'est dans les prairies des Phénéates que le roi d'Ithaque retrouva ses juments [5].

1. Comparez : J. Svoronos, *Journ. int. d'archéol. numism.*, t. V, pl. XII, fig. B et Γ ; Max. Collignon, *Hist. de la sculpt. grecq.*, t. II, p. 259.

2. Apollodore, III, 8, 2. Voyez ci-dessus une obole au nom de la Confédération arcadienne, p. 582, n° 865 et pl. CCXXIV, fig. 1.

3. V. Bérard, *De l'origine des cultes arcadiens*, p. 126 ; cf. notre *Descr. hist.*, t. I, p. 858.

1. Pausanias, VIII, 14.

2. Imhoof-Blumer, *Journ. int. d'arch. num.*, t. XI, 1908, p. 93.

3. Pausanias, VIII, 14, 4, 5 ; Percy Gardner, *Brit. Mus., Catal. Peloponn.*, p. 195.

4. G. Fougères, *Mantinée et l'Arcadie*, p. 60.

5. Pausanias, VIII, 14, 6. Cf. B. Head, *Hist. nu-*

Les dernières monnaies enregistrées ci-dessus nous conduisent à une date avancée du IIIe siècle. Plus tard, on trouve à Phénée des bronzes qui ont encore le buste d'Hermès et le cheval paissant; une fois, ce type est accompagné du nom d'un pontife du temple d'Hermès : ΕΠΙ ΙΕΡΕΟΣ (*sic*) ΕΡΜΑΞΟΟΥ [1]. Ces bronzes doivent dater de l'époque de la Ligue achéenne.

§ V. — Cleitor.

Pour les monnaies de la période archaïque, voyez notre Descr. hist., t. I, p. 877 à 879.

Les plus anciennes monnaies de Cleitor dont nous avons décrit un spécimen dans notre série archaïque (t. I, p. 879, n° 1253), se classent, par leur style, dans la première moitié du Ve siècle. Elles ne portent aucun nom d'atelier; mais sur les indications de Prokesch-Osten qui en a recueilli un certain nombre d'exemplaires sur les ruines mêmes de Cleitor, on admet leur attribution à cette ville [2]. Le type du cheval, de la protomé ou de la tête de cheval, conviennent également bien à plusieurs autres ateliers, même hors du Péloponnèse [3]; néanmoins, l'attribution de ces pièces ne paraît pas douteuse. Il en est de même des pièces anépigraphes que nous décrivons ci-après (nos 908 à 910), qui datent du commencement du Ve siècle. Ce monnayage se poursuit jusqué vers 440.

Groupe A. — *De 480 à 440 environ.*

908. — Protomé de cheval bridé galopant, à droite.
℞. Quatre triangles creux disposés en ailes de moulin à vent.
Æ 13; triobole égin., 2 gr. 80 *(B)* **Pl. CCXXV, fig. 15** [4].

909. — Même description, mais la protomé de cheval à gauche.
Æ 10; obole égin., 0 gr. 93 *(B)* **Pl. CCXXV, fig. 16** [5].

910. — *Variété*, la protomé de cheval à droite.
Æ 10; obole égin., 0 gr. 91 (*P*); — autre *(Pozzi)* **Pl. CCXXV, fig. 17 et 18.**

911. — ΚΛΕΤΟ. Cavalier nu, imberbe, au galop à gauche, tenant les rênes des deux mains (l'un des Dioscures).

mor., p. 452; G. Fougères, *Mantinée et l'Arcadie*, p. 229 et 240. — Sur Poseidon Hippios, voyez notre *Descr. hist.*, t. I, p. 867.

1. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 206.
2. Prokesch-Osten, *Archaeol. Zeitung*, 1849, p. 95; cf. notre *Descr. hist.*, t. I, p. 879.
3. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 187.
4. Imhoof Blumer, *Monn. grecq.*, p. 187, n° 166.
5. Imhoof Blumer, *Monn. grecq.*, p. 187, n° 168.

℞. Champ concave partagé en huit triangles par des lignes en relief qui se coupent au centre et forment étoile.

Æ 16; triob. égin., 2 gr. 93 (*L*) **Pl. CCXXV, fig. 19** [1].

912. — Cheval en liberté, galopant à droite.

℞. La lettre Ε dans un carré de lignes au pointillé. Carré creux.

Æ 9; hémiobole égin., 0 gr. 45 (*B*) **Pl. CCXXV, fig. 20** [2].

L'attribution du triobole n° 911 est sûre, à cause de la légende. On l'a lue autrefois ΚΛΗΤΟ ou ΚΛΕΙΤΟ; la vraie lecture ΚΛΕΤΟ a été donnée par M. Imhoof-Blumer qui a fait observer que cette forme ΚΛΕΤΟ est correcte, avec Ε long; elle atteste que la monnaie date de l'époque antérieure à l'introduction de la forme Η, *hêta*, dans l'alphabet grec. Le type du revers de ce triobole représente l'un des Dioscures, Castor ou Pollux : Pausanias signale, à proximité de Cleitor, un temple des Dioscures où l'on remarquait leurs statues en bronze [3].

Groupe B. — *De 362 à 300 av. J.-C.*

Cleitor paraît avoir été au nombre des villes arcadiennes qui reprirent leur liberté d'action et leur autonomie après la mort d'Épaminondas, en 362. C'est effectivement, si l'on en juge par le style, à partir de cette date, que débute le monnayage suivant.

913. — Tête d'Athéna coiffée du casque attique, à droite.

℞. ΗΛΙ. Cheval au galop à droite, la longe flottant au-dessus de lui.

Æ 13; obole égin., 0 gr. 77 (*P*) **Pl. CCXXV, fig. 21** [4].

914. — *Variété*, avec Α derrière la tête d'Athéna.

Æ 13; obole égin., 0 gr. 72 (*Luynes*) **Pl. CCXXV, fig. 22.**

915. — Tête d'Athéna, à gauche.

℞. ΚΛΗ (rétrograde). Cheval au galop, à droite.

Æ 12; obole égin., 0 gr. 90 (*Pozzi*) **Pl. CCXXV, fig. 23**; — autre ex. (*L*) [5].

916. — Tête d'Athéna coiffée du casque athénien, à gauche ou à droite.

℞. ΚΛΗ ou ΗΛΙ. Cheval bridé, au galop à droite; au fond, une *meta* et une chouette volant. Æ 19; (*B*) **Pl. CCXXV, fig. 24** [6].

1. *Brit. Mus. Cat. Pelop.*, p. 179, n° 2, pl. XXXIII, 9; Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 187, n° 169.
2. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 187, n° 171.
3. Pausanias, VIII, 21, 4.
4. Imhoof Blumer, *Monn. grecq.*, p. 187, n° 172.
5. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 188, n° 175; *Brit. Mus. Pelop.*, p. 179, n° 7 à 9, pl. XXXIII, 12.
6. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 188, n°s 177 et 178.

917. — Tête d'Athéna, à gauche.
℞. ΚΛΗ. Cheval bridé au galop, à droite; devant, la *meta;* derrière, un symbole de forme conique. Æ 15; (*B*) **Pl. CCXXV, fig. 25** [1].

918. — Tête d'Athéna, à gauche.
℞. ΚΛΗ. Cheval bridé au galop, à droite; au fond, la *meta;* dessous, la lettre Α. Æ 19; (*L*) [2].

919. — Même droit. ℞. ΚΛΗ. Cheval bridé au galop, à droite.
Æ 19; (*Pozzi*) **Pl. CCXXV, fig. 26.**

920. — Tête de Hélios de face, entourée de rayons, longs et courts.
℞. ΚΛΗ. Taureau cornupète à droite, sur une base; en haut, dans le champ, un symbole variable.
Æ 17; triobole éginétique.

Variétés de symboles : Centaure brandissant une branche, au galop à droite, 2 gr. 52 (*Luynes*) **Pl. CCXXV, fig. 27** [3]. — Feuille de lierre, 2 gr. 70 (*P*) **Pl. CCXXV, fig. 28.**

921. — *Variété*; à l'ex. du revers, ΔΑΜΙΠ. Æ 17; triob. égin., 2 gr. 54 (*L*) [4].

922. — Tête radiée de Hélios, de face. ℞. Le monogr. ΚΗ ou ΚΚ.
Æ 13; (*P*, *L*, *Pozzi*) **Pl. CCXXV, fig. 29 et 30.**

923. — *Variété*, avec le monogr. ΚΚ. Æ 13; (*P*) **Pl. CCXXV, fig. 31.**

924. — *Variété*, avec le monogr. ΚΗ. Æ 13 [5].

925. — Tête radiée de Hélios de face.
℞. ΚΛΗ dans une couronne de laurier. Æ 10; (*B*) **Pl. CCXXV, fig. 32** [6].

926. — Tête de Hélios de profil, à droite.
℞. ΚΛΗ dans une couronne de laurier. Æ 10 [7].

Les monnaies qui portent la légende ΚΛΗ ou le monogramme composé de ces trois lettres, ont été souvent classées à Cléones d'Argolide [8]. Leur attribution à

1. Imhoof-Blumer, *op. cit.*, n° 179.
2. *Brit. Mus. Cat. Pelop.*, n° 11, pl. XXXIII, 14.
3. Autre *Brit. Mus. Cat.*, p. 179, n° 4, pl. XXXIII, 11; Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 188, n° 183.
4. Δάμιππος. *Brit. Mus.*, n° 6. Sur un autre ex., Imhoof-Blumer a cru lire ΝΟΜΙΠ. *Monn. grecq.*, p. 188, n° 181.
5. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 189, n°s 184 et 185.
6. Imhoof-Blumer, n° 189.
7. B. Head, *Hist. numor.*, p. 447. Nous verrons des bronzes de Thelpusa semblables à celui-ci, sauf pour la légende; ci-après, n° 939.
8. Voyez ci-dessus, p. 483, note 2.

Cleitor est rendue certaine par ce fait qu'un taureau cornupète, pareil à celui des monnaies, se trouve gravé en tête d'un décret de proxénie trouvé à Delphes et rendu en faveur de Charidamos, citoyen de Cleitor [1]. Ce décret qui date de l'an 300 environ, prouve que le taureau cornupète était, à cette époque, le παράσημον (les armes) de Cleitor, et voilà pourquoi il forme le type de revers des monnaies de cette ville.

Quant au type du cheval, accompagné souvent d'une colonnette ou *meta* qui paraît parfois cannelée, c'est une allusion aux courses de chevaux qui avaient lieu périodiquement dans la petite plaine de Cleitor, en l'honneur du dieu-Cheval, Poseidon Hippios.

Dans les légendes mythiques de l'Arcadie, le dieu Pan, le plus ancien et le plus populaire des dieux arcadiens, s'identifiait avec Hélios. Il avait un caractère à la fois solaire et pastoral [2]. Or, dans certaines villes, comme Mégalopolis, c'est le caractère pastoral qui domine ; dans d'autres, comme Cleitor et Thelpusa, c'est le caractère solaire ; de là le type monétaire qui représente le dieu arcadien entouré de rayons.

§ VI. — **Psophis**

Pour les monnaies de la période archaïque, voyez notre Descr. hist., t. I, p. 874 à 877 et pl. XXXVIII, fig. 23 à 29.

Groupe B. — *De 470 à 431 environ.*

927. — Protomé de cerf bondissant, à droite.
℞. Χ-Ο (= ψο). Poisson, en diagonale dans un carré creux.
Æ 9 ; obole éginét. (*Pozzi*) **Pl. CCXXVI, fig. 1** [3].

928. — Cerf bondissant, à droite.
℞. Sans lég. Poisson, en diagonale dans un carré creux avec grènetis.
Æ 11 ; ob. égin., (*Pozzi*) **Pl. CCXXVI, fig. 2** [4].

929. — Protomé de cerf bondissant, à droite.
℞. ϽϹ—Ο (= ψο). Poisson nageant, à droite. Champ concave.
Æ 11 ; obole, 0 gr. 76 (*P*) ; 0 gr. 74 (*Luynes*) **Pl. CCXXVI, fig. 3 et 4** [5].

1. Perdrizet, *Bull. corr. hell.*, t. XX, pp. 557-558.
2. G. Fougères, *Mantinée*, p. 193 et 317.
3. Cf. notre *Descr. hist.*, t. I, p. 875, n° 1249, pl. XXXVIII, fig. 25.
4. Cf. notre *Descr. hist.*, t. I, p. 814, n° 1245, pl. XXXVIII, fig. 29.
5. Variétés de notre pl. XXXVIII, fig. 27; style moins ancien.

930. — Ο—Φ / Χ—Ι (= ψοφι). Tête de cerf, à gauche.
℞. Χ—Ο (= ψο). Poisson nageant, à gauche. Champ concave.
Æ 9 ; hémiobole égin., 0 gr. 42 (*Luynes*) **Pl. CCXXV, fig. 5.**

931. — Cerf bondissant, à droite.
℞. La lettre Ε dans un carré creux bordé d'un carré de grènetis.
Æ 10 ; hémiobole (*L*) **Pl. CCXXVI, fig. 6** [1].

932. — Tête d'Athéna coiffée du casque attique, à droite.
℞. ΨΟΦΙΔΙΟΝ. Massue.
Æ 10 ; hémiobole, 0 gr. 35 (*B*) **Pl. CCXXVI, fig. 7** [2].

Le groupe monétaire que nous venons de décrire (nos 927 à 932), suite de celui que nous avons donné dans la période archaïque (t. I, nos 1245 à 1252), paraît nous conduire chronologiquement jusque vers le début de la guerre du Péloponnèse, en 431 avant J.-C. Nous avons expliqué le type de la biche cornue Cerynite, sur les monnaies de Psophis, ainsi que le type des poissons chantants de l'Aroanios (*Descr. hist.*, t. I, p. 877-878). Les formes particulières de la lettre *psi* ont aussi été signalées; elles doivent prendre place dans la liste des lettres de l'alphabet éolo-dorien [3]. Nous ferons remarquer ici particulièrement la légende ΧΟΦΙ (Ψοφι) du n° 930, qu'il faut se garder de lire Φοχι. Sur le n° 932, le *psi* a la forme classique Ψ de tous les alphabets grecs de l'âge secondaire.

Le monnayage de Psophis, suspendu vers le début de la guerre du Péloponnèse, ne reprit qu'après la mort d'Alexandre, vers la fin du IVe siècle, avec les pièces suivantes :

Groupe C. — *Monnaies frappées après 323 av. J.-C.*

933. — Tête d'Athéna, coiffée du casque corinthien, à droite.
℞. ΨΩΦ ou ΨΩΦΙ, ou ΨΩΦΙΔ. Cerf à droite.
Æ 15 ; (*B*) **Pl. CCXXVI, fig. 8** [4].

934. — Tête virile, imberbe, du dieu fleuve Érymanthe, à droite, ceinte d'une couronne de plantes marines.

1. *Brit. Mus. Cat. Peloponnesus*, p. 198, n° 5, pl. XXXVI, 21.
2. Imhoof-Blumer, *Zeit. für Num.*, t. I, p. 122, n° 13, pl. IV, 5.
3. Imhoof-Blumer, *Zeit. für Num.*, t. I, p. 121.
4. Imhoof-Blumer, *Zeit. für Num.*, t. I, p. 123, nos 15 et 16.

℞. ΨΩΦΙ. Poisson nageant, à droite.
Æ 14 ; (*P*) **Pl. CCXXVI, fig. 9** ; — autres ex. [1].

D'après Pausanias le dieu-torrent Érymanthos avait un temple à Psophis ; on y voyait sa statue en marbre [2]. L'Érymanthe avait son cours parallèle à celui de l'Aroanios, tous deux affluents du Ladon.

Plus tard, au IIIe-IIe siècles, Psophis frappe quelques bronzes aux types de la tête d'Héraclès et du sanglier de l'Erymanthe [3].

§ VII. — Thelpusa.

Θέλπουσα était sur le cours du Ladon, affluent de l'Alphée, à égale distance de Psophis au nord et de Heræa au sud. L'Érymanthe passait aussi à proximité de cette ville dont les ruines sont encore considérables [4]. La nymphe Thelpusa, fille du Ladon, avait donné son nom à la ville ; sur son territoire se trouvaient deux temples de Déméter : l'un consacré à Déméter Éleusinienne dans lequel Pausanias signale les statues colossales de Déméter, de Perséphone et de Dionysos [5] ; l'autre était celui de Déméter Érinnys ; cette dernière déesse figure sur les monnaies de Thelpusa. « De Thelpusa, dit Pausanias, le Ladon va à Onkeion, vers le temple de Déméter que les Thelpusiens surnomment Érinnys... Voici d'où vient ce surnom. Déméter errait de tous côtés à la recherche de sa fille Perséphone, et elle était poursuivie par Poseidon qui désirait obtenir ses faveurs. Elle se métamorphosa en jument et alla paître au milieu des cavales d'Onkeion. Poseidon dès lors se métamorphosa lui-même en cheval... Lorsque Déméter s'aperçut de la ruse, il était trop tard ; elle entra alors dans une grande colère, et c'est de là que les Thelpusiens lui donnèrent le surnom d'Érinys [6]. »

Déméter eut de Poseidon Hippios une fille, Despoina, et aussi le cheval Arion. Dans la légende arcadienne interprétée par les monnaies nous avons vu la déesse Despoina, souvent même identifiée avec sa mère sous le nom de Déméter Despoina ou Lusia [7]. Les Thelpusiens honoraient d'un culte particulier le cheval Arion ou Érion (Ἐρίων), fils de la Déméter chevaline, et voilà pourquoi le cheval Érion figure, avec son nom, sur leurs monnaies [8].

Pausanias s'étend complaisamment sur les prouesses du cheval Arion ou Érion ; nous n'avons point à entrer dans ces détails qui sont étrangers à la numismatique de Thelpusa.

1. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 206, n° 261 ; *Antike griechische Münzen* (in-8°, 1913, extr. de la *Revue Suisse*), p. 12, n° 19, pl. I, 4.
2. Pausanias, XXIV, 12.
3. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 206, n° 262 ; *Zeit. für Num.*, t. I, p. 122-123.
4. Puillon-Boblaye, *Recherches géogr. sur les ruines de la Morée*, p. 152.
5. Pausanias, VIII, 25.
6. Pausanias, VIII, 25.
7. Voyez *Descr. hist.*, t. I, p. 856 et suiv. ; cf. G. Fougères, *Mantinée et l'Arcadie*, p. 60, 229 et 240.
8. Cf. *Zeit. für Num.*, t. I, p. 125 ; B. Head, *Hist. numor.*, p. 456.

Groupe A. — *Monnaies frappées de 400 à 370 av. J.-C.*

935. — Tête de Déméter Erinys, à droite, les cheveux dénoués et en désordre ; sous le menton, la lettre Θ (Θελπουσίων).

℞. Cheval au galop à droite ; au-dessus, son nom, ΕΡΙΩΝ ; dessous, Ο (= ὀβολός). Æ 13 ; obole égin., (*Pozzi*) **Pl. CCXXVI, fig. 10.**

936. — Même tête de Déméter Érinys ; sous le cou, Θ (Θελπουσίων).

℞. ΕΡΙΩΝ. Le cheval Érion au galop, à droite.

Æ 13 ; obole égin., 0 gr. 85 (*P*) **Pl. CCXVI, fig. 11.**

937. — ΘΕΛ. Tête de Déméter Érinys à droite, avec des pendants d'oreilles et un collier fermé par une tête de cheval.

℞. Le cheval Érion galopant à droite ; au-dessus, ΕΡΙΩΝ ; dessous, Θ.

Æ 19 ; (*Université de Göttingue*) **Pl. CCXXVI, fig. 12** [1].

Groupe B. — *Monnaies de la fin du* IVe *siècle.*

Les bronzes suivants ont été frappés sous la domination macédonienne, après la mort d'Alexandre le Grand en 323.

938. — Tête radiée d'Apollon Onkeiatès, à droite, les cheveux enroulés sur la nuque.

℞. ΘΕΛ, dans une couronne de laurier ; champ concave.

Æ 17 ; (*Pozzi*) **Pl. CCXXVI, fig. 13** ; — autres ex., (*P*, *L*) [2].

939. — Même description ; style plus tardif (IIIe siècle).

Æ 19 ; (*P*) **Pl. CCXXVI, fig. 14.**

Pausanias signale le temple d'Apollon Onkeiatès (Ογκαιάτης), à proximité de celui d'Asclépios enfant. Cet Apollon était grand éleveur de chevaux, comme Ulysse, et il avait des écuries immenses à Thelpusa [3]. Dans la réalité, le district de Thelpusa était une contrée où l'on se livrait particulièrement à l'élevage et au dressage du cheval.

1. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 209, n° 282.
2. *Brit. Mus. Cat. Pelop.*, pl. XXXVII, 22. Comparez ci-dessus, à Cleitor, n° 925.
3. Pausan., VIII, 25 ; Fougères, *Mantinée*, p. 228.

§ VIII. — **Orchomène** (*Erchomène*).

La très vieille ville d'Orchomène ou Erchomène (Ὀρχομενός, Ἐρχομενός) se trouvait entre Phénée au nord et Mantinée au sud. Elle dominait le district du Ménale, compris entre le mont Phalanthon et le cours du Ladon. Elle fut même, à l'origine, la capitale de la dynastie semi-légendaire qui régna sur la plus grande partie de l'Arcadie. Pausanias attribue la fondation de la ville, au chef de cette dynastie, Orchoménos, l'un des fils de Lycaon [1]. La vérité historique, c'est qu'Orchomène d'Arcadie fut fondée par des Minyens, émigrés de Béotie, qui transplantèrent avec eux jusqu'au nom de la ville béotienne dont ils étaient originaires [2].

En numismatique, il faut éviter de confondre les monnaies des deux villes d'Orchomène. A l'époque où Orchomène d'Arcadie ouvrit son atelier, elle était, depuis bien des siècles, déchue de son ancienne puissance.

Après la venue d'Epaminondas en Arcadie, en 371-370, Orchomène refusa d'abord de se joindre à la confédération des Arcadiens pour fonder Mégalopolis. Cette attitude séparatiste eut pour prétexte la prétention d'Orchomène à devenir la capitale de la nouvelle ligue, parce qu'elle était l'une des plus vieilles villes de l'Arcadie : elle rêvait la restauration de son ancienne primauté [3]. Les Mantinéens s'y opposèrent et firent fonder Mégalopolis ; les Orchoméniens furent contraints de s'incliner [4].

Les monnaies d'Orchomène ont commencé à être émises seulement après la dissolution de la Ligue arcadienne et la mort d'Epaminondas en 362.

940. — Artémis à demi agenouillée, à droite, les cheveux noués au sommet de la tête, sa tunique serrée à la taille par une ceinture ; elle a un pétase rejeté sur son épaule ; de la main gauche avancée elle tient son arc, la main droite baissée est ramenée en arrière.

℞. ΕΡΧΟΜΕΝΙΩΝ. Callisto nue, assise à gauche, sur une draperie posée sur un rocher ; elle dresse la tête, se renversant en arrière dans l'attitude de la douleur, le sein percé d'une flèche, les deux bras baissés et étendus ; à terre, à côté d'elle, son enfant nouveau-né, Arcas, couché et étendant les bras.

Æ 18 ; (*P*) **Pl. CCXXVI, fig. 15** ; — autre ex., (*B*) [5].

1. Pausanias, VIII, 3, 3.
2. G. Fougères, *Mantinée*, p. 210 et 360.
3. Xénophon, *Hellen.*, VI, 5, 11.
4. M. Imhoof-Blumer a publié la pièce suivante qui semblerait venir à l'appui des prétentions des Orchoméniens : Tête imberbe du héros Orchoménos, à droite, coiffée d'un casque à cimier. ℞. Grand monogr. ΑR au milieu du champ ; dessous, les lettres ΕΡ (= Ερχομενίων). Æ 14 ; triobole éginét., 2 gr. 54 (Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 202, n° 245). En rapprochant le grand monogramme fédéral ΑR, des deux lettres initiales ΕΡ, on a interprété : « Monnaie fédérale arcadienne, émise à Orchomène ». Mais il est, à présent, démontré que cette pièce, du Cabinet de Berlin, est l'œuvre d'un faussaire (lettre de M. K. Regling).
5. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 203, n° 246, pl. E, 10 ; *Journ. int. d'archéol. numism.*, t. XI, 1908, p. 92, n° 274.

941. — *Variété* : derrière Artémis, son chien assis (*L*) **Pl. CCXXVI, fig. 16** [1].

942. — Artémis à demi agenouillée à droite et tirant de l'arc.

℞. E—P. Même groupe de Callisto et Arcas, à droite.

Æ 14 ; (*B*) **Pl. CCXXVI, fig. 17** [2].

943. — Tête barbue d'un héros, coiffé du casque corinthien, à droite.

℞. E—P. Artémis vêtue du double chiton, debout à droite, le carquois sur l'épaule et tirant de l'arc.

Æ 16 ; (*B*) **Pl. CCXXVI, fig. 18** ; — autre ex., (*L*) [3].

944. — Tête d'Athéna coiffée du casque corinthien, à droite.

℞. A gauche, EP ; — à droite Γ. Artémis vêtue du double chiton debout à droite, le carquois sur l'épaule et tirant de l'arc.

Æ 16 ; (*B*) **Pl. CCXXVI, fig. 19** — autre ex., (*Hunter*) [4] ; — autre ex., (*Pozzi*) **Pl. CCXXVI, fig. 20.**

945. — Tête d'Artémis (ou de Callisto), à droite, les cheveux dans une sphendoné.

℞. E—P. Héros (Orchoménos ?) nu et casqué, debout à droite, un bouclier rond au bras gauche, et tenant obliquement une haste de la main droite.

Æ 18 ; (*L*, *B*) **Pl. CCXXVI, fig. 21** [5].

On a autrefois attribué les monnaies précédentes à Orchomène de Béotie, en proposant d'y reconnaître des épisodes du mythe thébain de Niobé [6]. La découverte par M. Imhoof-Blumer d'une monnaie de Methydrion d'Arcadie, aux mêmes types que le n° 940, a tranché la question ; Methydrion était une vieille colonie d'Orchomène [7]. Le style et la provenance constante des pièces faisaient déjà, d'ailleurs, pencher la balance en faveur d'Orchomène d'Arcadie [8]. On rencontre aussi le même type d'Artémis tirant de l'arc, sur des monnaies de Héræa.

L'attribution géographique fixée, comment interpréter les types monétaires ? On

1. Imhoof-Blumer, *op. cit.*, n° 247 ; *Brit. Mus. Cat. Pelop.*, p. 190, n° 1 et pl. XXXV, 15 ; B. Head, *Hist. numorum*, p. 451.

2. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 203, n° 248.

3. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 203, n° 249 ; *Brit. Mus. Pelop.*, p. 190, n° 3, pl. XXXV, 16.

4. Macdonald, *Hunt. coll.*, t. II, p. 161, 1, pl. XXXIX, 22. La lettre qui est à droite du type, dans le champ du revers, peut être Γ, Γ ou Ι.

5. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 203, n° 250 ; *Brit. Mus. Pelop.*, p. 190, n° 5, pl. XXXV, 17.

6. J. Friedlænder, *Archaeol. Zeitung.*, 1864, p. 133 ; 1871, p. 79 ; *Num. Chron.*, 1873, p. 110, 309 et 331.

7. Pausanias, VIII, 3, 3 ; 36, 1 ; cf. Fougères, *Mantinée*, p. 383.

8. P. Lambros, *Peloponnesos* (en grec), pl. XV, 3 ; Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 201-202 ; *Journ. int. d'archéol. numism.*, t. XI, 1908, p. 92, n° 273, pl. VI, 35.

a d'abord songé à la légende d'Actéon dont Pausanias a recueilli le souvenir à Orchomène même.

Un spectre debout sur un rocher ayant terrorisé les habitants, ils consultèrent un oracle qui leur enjoignit de s'enquérir des restes d'Actéon (qui avait été dévoré par ses chiens), de les ensevelir, de faire exécuter en bronze une statue de ce héros et de l'enchaîner au rocher. Pausanias vit, en effet, cette statue et il ajoute que les Orchoméniens offraient chaque année au héros des sacrifices funèbres [1]. C'est cette légende que viseraient nos monnaies en montrant, d'un côté, Actéon assis, enchaîné sur un rocher, et de l'autre, Artémis s'agenouillant pour lancer ses flèches.

Mais les détails du type monétaire ne concordent pas bien avec cette interprétation ; on ne s'expliquerait pas l'enfant à côté d'Actéon qui, d'ailleurs, n'est pas enchaîné. D'autre part, le même mythe se trouve interprété sur des monnaies de Heræa, de Methydrion et de Phénée où la légende d'Actéon n'a rien à voir. Il faut donc chercher un mythe ayant un caractère général pour la race arcadienne. M. Imhoof-Blumer l'a trouvé : c'est le mythe de Callisto.

Callisto, fille de Lycaon, assimilée à Despoina, fut aimée de Zeus; Héra jalouse envoya Artémis qui tua Callisto à la chasse [2]. Ce fut alors, comme nous l'avons rappelé plus haut, que Zeus envoya Hermès pour sauver l'enfant Arcas dont il se reconnaissait le père [3]. Quant à Callisto, tuée par Artémis, Zeus la plaça au firmament où elle devint la grande Ourse.

Ce sont des épisodes variés de cette légende que nous retrouvons sur les monnaies d'Orchomène, de Methydrion, de Phénée et de Heræa [4]. A Orchomène, Artémis est une divinité poliade qui reçoit parfois l'épithète de Mesopolitis [5].

§ IX. — **Alea.**

Aléa d'Arcadie (Ἀλέα, ethnique Ἀλεάτης) était une petite ville située entre Orchomène et Stymphale : les ruines en sont encore imposantes, dans la vallée de Scotini, à un kilom. au nord-est du village de Bougiati. « Après Stymphale, dit Pausanias, on rencontre Aléa qui, tout en étant arcadienne d'origine, s'est, comme Stymphale, rattachée elle-même à l'Argolide. Les habitants d'Aléa disent que leur ville fut fondée par Aleus, fils d'Aphidas; les temples qu'on y remarque sont ceux d'Artémis éphésienne, d'Athéna Aléa et de Dionysos » [6].

La déesse éponyme Aléa, plus tard Athéna Aléa, était, avec Poseidon Hippios, l'une des divinités les plus anciennes et les plus vénérées de l'Arcadie [7] ; son sanctuaire le

1. Pausanias, IX, 38, 5; cf. au mot *Actéon*, dans le *Dict. des Antiq.* de Daremberg et Saglio.
2. Pausanias, VIII, 3, 6.
3. Voyez ci-dessus p. 58 et *Descr. hist.*, t. I, p. 859.
4. Voyez l'art. *Kallisto* dans l'*Ausfurl. Lexicon der Mythologie*, de Roscher.
5. D'après une inscription trouvée en 1913, par MM. Blum et Plassart. Voir G. Fougères, dans les *Comptes-rendus des séances de l'Acad. des Inscr. et B. Lettres*, 26 novembre 1913.
6. Pausanias, VIII, 23, 1.
7. G. Fougères, *Mantinée*, p. 287.

plus important était celui de Tégée ; il est possible que la ville d'Aléa en ait été le centre primitif. Toutefois, s'il en est ainsi, on ne s'expliquerait guère que les types des monnaies les plus anciennes ne rappellent pas le culte d'Athéna Aléa, qu'on ne rencontre, au contraire, que sur les pièces d'époque postérieure. C'est donc plutôt de Tégée que le culte de cette déesse aura été importé à Aléa, à une époque assez éloignée des temps primitifs [1].

Pausanias signale à Aléa un temple d'Artémis éphésienne. On peut se demander s'il n'y a pas là une erreur de la part du Périégète, car ce n'est pas Artémis éphésienne qui forme le type ordinaire des premières monnaies d'Aléa, c'est au contraire l'Artémis chasseresse. Ces monnaies se placent environ entre la paix de Nicias en 421 et 370, c'est-à-dire depuis la première période de la guerre du Péloponnèse jusqu'à la nouvelle constitution de l'Arcadie par Épaminondas.

946. — Tête d'Artémis chasseresse, à droite, les cheveux relevés et enroulés en corymbe; la déesse a des pendants d'oreilles.

℞. AA. Arc; champ concave.

Æ 12; obole éginétique, 0 gr. 90 (*P*) **Pl. CCXXVI, fig. 22** ; — autres ex., 0 gr. 80 (*L*); 0 gr. 85 (*B*) [2].

947. — Tête d'Artémis chasseresse, à droite.

℞. Trois T disposés en étoile, et entre eux, les lettres ΑΛΕ (Ἀλεατῶν).

Æ 10; tritartémorion, 0 gr. 56 [3].

948. — Tête d'Artémis à droite, les cheveux noués au sommet de la tête.

℞. AA. Arc.

Æ 15; (*P*) **Pl. CCXXVI, fig. 23.**

949. — Tête d'Artémis à droite, les cheveux relevés et enroulés.

℞. AA. Arc, dont la corde est détachée dans un bout.

Æ 13; (*B*, *L*) **Pl. CCXXVI, fig. 24** [4].

950. — Tête d'Athéna Aléa, à droite.

℞. ΑΛΕΑ (Ἀλεατῶν) dans une couronne.

Æ 13; (*P*) **Pl. CCXXVI, fig. 25** ; — autre ex. (*Klagenfurt*) [5].

1. Voyez ci-après, à *Tégée*.

2. *Brit. Mus. Cat. Peloponnesus*, p. 177, n° 1, pl. XXXIII, 3 ; Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 186, n° 164 ; *Choix*, pl. III, 82 ; R. Weil, *Zeit. für Num.*, t. VII, p. 369, note 1.

3. Anc. coll. Rhousopoulos. Jacob Hirsch, *Auctions-Catal.*, XIII (1905), n° 2791 ; B. Head, *Hist. numor.*, p. 446. Les trois T sont la marque du *tritartémorion* ; cf. ci-dessus, p. 570.

4. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 186, n° 165 ; Soutzo, *Rev num.*, 1869, pl. VI, 10; Wroth, *Num. Chron.*, 1888, p. 11.

5. Imhoof-Blumer, *Numism. Zeit.* de Vienne, 1884, p. 264, n° 81.

951. — Tête imberbe d'Héraclès coiffé de la peau de lion, à droite.
℞. ΑΛΕΑ(τῶν). Pégase volant à droite.
Æ 14 ; triobole égin., 2 gr. 67 (*P*) **Pl. CCXXVI, fig. 26.**

Le style des plus anciennes monnaies d'argent d'Aléa est remarquable et nous reporte à la dernière partie du ve siècle. Ces pièces étaient autrefois classées à Alyzia d'Acarnanie ; M. Imhoof-Blumer les a restituées à leur véritable patrie ; les exemplaires dont on connaît la provenance ont effectivement été trouvés en Arcadie [1].

Le triobole aux types corinthiens (n° 951) est d'époque postérieure.

L'ethnique d'Aléa nous est donné, sous sa forme dorienne, par les monnaies que cette ville fit frapper comme membre de la Ligue achéenne vers l'an 235 : ΑΧΑΙΩΝ ΑΛΕΑΤΑΝ.

§ X. — **Mantinée.**

Pour les monnaies de la période archaïque, voyez notre Descr. hist., t. I, p. 861 à 869 et pl. XXXVIII, fig. 19 et 20.

C'est vers le début du ve siècle, avons-nous dit, que le monnayage de Mantinée, au type de l'ours, fut inauguré. Les premières pièces que nous décrivons ci-après ne sont que des variétés ou la suite de celles qui ont été déjà données et elles s'y rattachent étroitement. Elles appartiennent au ve siècle ou au début du IVe. On trouvera l'explication de leurs types essentiels, l'ours et le gland, dans le commentaire mythologique que nous avons développé à propos des pièces du style le plus ancien [2].

Groupe A. — *Monnaies des* v^e^ *et* IVe *siècles jusqu'à 385 av. J.-C.*

952. — Ours marchant à gauche.
℞. Carré creux, partagé en triangles irréguliers.
Æ 13; triobole éginétique ; (*Pozzi*) **Pl. CCXXVI, fig. 27.**

953. — Ours marchant à gauche.
℞. Sans lég. Trident ; de chaque côté du manche deux petits carrés très profonds. Le tout dans un carré creux.
Æ 14 ; triob. égin., 2 gr. 88 (*B*) **Pl. CCXXVI, fig. 28** .

1. Imhoof-Blumer, *Die Münzen Akarnaniens*, p. 50 ; *Monn. grecq.*, p. 186. On a aussi parfois confondu les monnaies d'Alea d'Arcadie avec celles de Halos en Thessalie ; cependant la légende de ces dernières est ΑΛΕΩΝ.
2. Voyez notre *Descr. hist.*, t. I. p. 866.
3. Cf. notre *Descr. hist.*, t. I, p. 863, n° 1237.

954. — Ours marchant à gauche.

℞. MA. Trois glands disposés en étoile, accostés de deux branches de chêne. Triangle creux.

Æ 14 ; triob. égin., 2 gr. 37 (*L*) **Pl. CCXXVI, fig. 29** [1].

955. — Ours courant à gauche ; dessous, un globule.

℞. Sans lég. Trois glands disposés en étoile et alternant avec trois branches de chêne.

Æ 14 ; triob. égin., 2 gr. 90 (*B*) **Pl. CCXXVI, fig. 30** [2].

956. — Tête d'ours à gauche. ℞. M—A. Gland. Carré creux.

Æ 10 ; obole égin., 0 gr. 88 (*Copenhague*) **Pl. CCXXVI, fig. 31** [3].

Les événements politiques les plus importants des annales de Mantinée au ve siècle, sont les suivants. Vers 464, les Mantinéens, pour imiter leurs voisins et alliés, les Argiens, forment le projet d'une fédération arcadienne, et forcent les habitants de leurs cinq dèmes à émigrer pour se concentrer dans une capitale unique, Mantinée [4]. Mais cette tentative de synœcisme que les Mantinéens devaient renouveler plus tard, au temps d'Épaminondas, fut impuissante à leur éviter de tomber sous le joug de Sparte, comme à peu près tout le Péloponnèse. « On ne sait, dit M. G. Fougères, dans quelle mesure les Mantinéens participèrent aux campagnes des Péloponnésiens entre 479 et 431. S'ils suivirent leurs maîtres (les Lacédémoniens), ce fut sans doute à contre-cœur, avec le secret désir de s'émanciper pour ne plus suivre que leur propre inspiration et leurs sympathies » [5].

Vers 425, eut lieu à Mantinée, sous l'influence d'Athènes, la réforme démocratique qui fut l'œuvre de l'ancien athlète Nicodoros ; les auteurs anciens en vantent la sagesse [6]. Les Mantinéens se croyant assez forts pour secouer le joug de Sparte, conclurent, en 420, une alliance avec Athènes, Argos et Élis [7]. La guerre s'ensuivit ; elle se termina par la bataille de Mantinée en 418, dans laquelle les Lacédémoniens et les Tégéates furent victorieux. Argos et Mantinée durent de nouveau s'incliner sous le joug et signer, au printemps de 417, un traité humiliant, conclu pour 30 ans. Il devait expirer en 387 [8].

C'est au cours des événements que nous venons de résumer et pour faire face aux dépenses de la guerre, que les plus récentes des monnaies du groupe qui précède ont été frappées.

1. Déjà décrite mais non figurée dans notre *Descr. hist.*, t. I, p. 866, n° 1240.
2. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 198, n° 232 et pl. E, 8.
3. Cf. notre *Descr. hist.*, t. I, p. 866, n° 1242.
4. G. Fougères, *Mantinée*, p. 335.
5. G. Fougères, *Mantinée*, p. 372.
6. G. Fougères, *Mantinée*, p. 336.
7. Thucyd., V, 47 ; un fragment de ce traité nous est parvenu dans une inscription de l'acropole d'Athènes. G. Fougères, *Mantinée*, p. 338.
8. Fougères, *Mantinée*, p. 403 et 413.

Les plus anciens trioboles de Mantinée ont, au revers, deux petits carrés creux très profonds, comme les monnaies d'Argos et de Héræa : cette parité de fabrique entre les monnaies de ces trois villes est à rapprocher de leur alliance politique. Nous savons aussi pour quelles raisons ces villes, comme toutes les autres du Péloponnèse, n'ont frappé que des pièces divisionnaires dont la plus lourde est le triobole qui n'atteint pas 3 grammes. Comme grosse pièce, le statère d'Égine, monnaie internationale, suffisait et était universellement répandu. A Mantinée, tandis que le triobole a trois glands, l'obole n'en a qu'un.

Le joug lacédémonien fut supporté par les Mantinéens avec une impatience trop peu dissimulée. Aussi, deux ans après l'expiration du traité, en 385, les Lacédémoniens, sous les ordres de leur roi Agésipolis et avec l'appui des Thébains, entreprirent une nouvelle expédition contre Mantinée qui fut prise et rasée. Les habitants expulsés furent répartis dans les dêmes ruraux, comme avant le synœcisme [1]. Par là, les Lacédémoniens voulurent éviter de voir se reconstituer contre eux une ligue dont la capitale fût une forteresse redoutable. L'année 385 marque donc, avec la ruine de la première Mantinée, la fin du monnayage que nous venons de décrire.

Groupe B. — *De 370 à 362 av. J.-C.*

La victoire de Leuctres en 371, remportée par Epaminondas sur les Lacédémoniens, fut le signal de l'émancipation pour toutes les villes du Péloponnèse qui subissaient le joug spartiate. Mantinée fut immédiatement rebâtie, comme allaient être rebâtie Messène et fondée Mégalopolis. Ces villes devaient être, dans le plan d'Epaminondas, de véritables camps retranchés, pouvant se tendre la main, destinés à surveiller Sparte et à s'opposer dans l'avenir à toute tentative de domination de la part des Lacédémoniens [2].

L'homme d'action qui dirigea la restauration de Mantinée fut Lycomède qu'on a appelé l'Alcibiade mantinéen. Lycomède rêva la confédération de tous les Arcadiens sous l'hégémonie de Mantinée, et ce fut à son instigation que les Mantinéens firent transporter à Mantinée les restes prétendus d'Arcas, le héros éponyme de l'Arcadie [3].

On ne manqua pas de faire intervenir l'oracle de Delphes ; il prononça : « Il y a une ville, Mainalos, froide en hiver, où sont les restes d'Arcas, éponyme du peuple tout entier. Je t'ordonne d'y aller, d'en enlever pieusement les cendres d'Arcas et de les rapporter dans l'aimable ville coupée par trois, quatre, cinq routes, de lui consacrer une enceinte et des sacrifices » [4].

La capitale du κοινὸν Ἀρκάδων, dans le plan de Lycomède, posséda donc le tombeau d'Arcas qu'on érigea solennellement sur l'agora : on l'y voyait encore du temps de Pausanias. Mais ces prétentions des Mantinéens ne furent pas du goût des Phénéates [5], ni des Tégéens, ni des Héræens,

1. Fougères, *Mantinée*, p. 421.
2. G. Fougères, *Mantinée*, p. 134 et 433.
3. Voyez notre *Descr. hist.*, t. I, p. 866.
4. Pausanias, VIII, 9, 4 à 36, 8 ; Fougères, *Mantinée*, p. 435.
5. Voyez ci-dessus, p. 568.

qui firent valoir des ambitions analogues ; pour faire taire ces rivalités, Epaminondas décida la fondation d'une ville nouvelle et neutre, Mégalopolis. En même temps, on décida l'érection, à Delphes, d'un magnifique monument qui consacrerait à la fois l'existence de la Ligue arcadienne et des succès d'Epaminondas en Laconie. Les soubassements de ce monument sur lequel on voyait les statues d'Apollon, de Niké, d'Arcas, de Callisto et de 37 héros tégéates, ont été reconnus de nos jours [1].

Mais après avoir profité des victoires thébaines et s'être constituée sous l'égide d'Epaminondas, la Ligue arcadienne entendait bien n'avoir pas seulement changé de maître, s'être affranchie de la domination de Sparte pour retomber sous celle de Thèbes. Lycomède, l'âme de la Ligue arcadienne, se mit à la tête du parti national et résolut de rompre avec Epaminondas, caressant de nouveau son rêve de la prédominance de Mantinée. Il alla solliciter l'alliance d'Athènes : il l'avait obtenue lorsqu'en rentrant à Mantinée en 366, il fut assassiné [2].

Cet événement coupa court momentanément aux projets ambitieux des Mantinéens. Sur ces entrefaites, la Ligue se brouilla, en 365, avec les Eléens, sous prétexte que ceux-ci avaient occupé la petite ville de Lasion, que les Arcadiens revendiquaient pour eux. Victorieux, les Arcadiens se livrèrent à toutes sortes d'excès, et allèrent jusqu'à piller le trésor sacré d'Olympie, sacrilège qui leur aliéna tous les Grecs. Les Mantinéens en prirent prétexte pour faire scission et se séparer de la Ligue qui reconnaissait Mégalopolis pour capitale : ils affectèrent de refuser leur part du butin, fruit du pillage d'Olympie. Au fond, les Mantinéens, possesseurs du tombeau d'Arcas voulaient être les chefs de la Ligue arcadienne [3].

Les partisans de Mégalopolis, au premier rang desquels se trouvaient les Tégéates, appelèrent les Thébains à leur aide. De leur côté, les Mantinéens se réconcilièrent avec les Éléens et appelèrent les Athéniens. Epaminondas accourut, et livra la bataille de Mantinée, en 362, la seconde de ses grandes victoires. Le héros thébain trouva la mort au sein de son triomphe ; c'en fut fait toutefois du projet, si longtemps caressé, du synœcisme arcadien autour du tombeau d'Arcas, à Mantinée.

C'est pendant cette période de huit ans (370 à 362) dont nous venons de résumer l'histoire, que Mantinée, au faîte de sa prospérité, presque reine de l'Arcadie, fit venir Praxitèle pour embellir ses places publiques et ses temples [4], et inaugura les monnaies nouvelles que nous allons décrire et dont les types sont si curieux.

957. — MANTI. Ulysse barbu, debout à droite, coiffé du pilos conique, vêtu en pêcheur, c'est-à-dire d'une tunique courte (ἐξωμίς) serrée à la taille par une ceinture, les deux jambes ployées, et ayant aux pieds des chaussures

1. Pausanias, X, 9, 3 ; Homolle, *Bull. corr. hell.*, t. XXI, 1897, p. 276 et s. ; Fougères, *op. c.* p. 444.
2. Fougères, *Mantinée*, p. 450.
3. Fougères, *Mantinée*, p. 454.
4. Percy Gardner, *Journ. of Hellen. Studies*, 1896, p. 281-282 ; Fougères, *Mantinée*, p. 310.

rostriformes ; de la main droite, il tient un javelot appuyé sur son épaule ; de la main gauche, il enfonce dans le sol une grande rame dont la palette est, tantôt tournée en haut, tantôt tournée en bas.

℞. Le tombeau d'Arcas sous la forme d'un grand sarcophage avec entablement et soubassement, les côtés sont décorés de pilastres cannelés ; l'entablement, sert lui-même de piédestal à deux bustes placés côte à côte, levant la main droite et tenant leur lance appuyée sur l'épaule gauche. Dans le champ, à droite, le monogramme M.

Æ 20 sur 15 ; drachme égin., 5 gr. 49 (*P*) **Pl. CCXXVI, fig. 34** ; — 5 gr. 30 (*L*) [1].

958. — Gland. ℞. MANTI. Tête de cheval, à droite.
Æ 11 ; obole égin., (*Pozzi*) **Pl. CCXXVI, fig. 35.**

959. — Gland. ℞. Grand M, et au-dessous, MAN.
Æ 11 ; obole égin., 0 gr. 90 (*Luynes*), **Pl. CCXXVI, fig. 36** ; — autre ex., (*Pozzi*) **Pl. CCXXVI, fig. 37** ; — autres (*L*) [2].

960. — *Variété*, avec deux feuilles de lierre au droit. 0 gr. 90 (*B*) [3].

961. — Trois glands disposés en étoile et séparés par les lettres M—A—N.
℞. Trois T disposés en étoile.
Æ 9 ; tritartémorion égin., 0 gr. 70 (*L*) **Pl. CCXXVI, fig. 38** [4].

962. — Gland. ℞. Grand E ; à gauche, MAN ; à droite, A.
Æ 8 ; hémiob. ég., 0 gr. 36 (*Jameson*) **Pl. CCXXVII, fig. 1 ;** — 0 gr. 36 (*L*) [5].

963. — Gland. ℞. Grand E (sans lég).
Æ 8 ; hémiob. égin., 0 gr. 49 (*L*) **Pl. CCXXVII, fig. 2** [6].

964. — Gland. ℞. ⋀⋁ ; champ concave.
Æ 8 ; hémiobole égin., 0 gr. 43 (*Dresde*) [7].

1. *Brit. Mus. Pelop.*, p. 184, n° 6, pl. XXXIV, 23.
2. *Brit. Mus. Cat. Pelop.*, p. 185, n°s 7 à 11, pl. XXXIV, 24 et 25 ; Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 199, n° 235.
3. Imhoof-Blumer, *loc. cit.*, p. 199, n° 236.
4. *Brit. Mus. Cat.*, p. 185, n° 12, pl. XXXIV, 26.
5. *Brit. Mus. Cat.*, p. 185, n° 14, pl. XXXIV, 28.
6. *Brit. Mus. Cat.*, p. 185, n° 13, pl. XXXIV, 27. Sur les marques de valeur, voyez ci-dessus, p. 570.
7. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 199, n° 237.

Les types de la drachme n° 957 ont été jusqu'à ces dernières années une véritable *crux interpretum* pour les numismates. Nous n'énumérerons pas les opinions diverses qui ont été avancées, en particulier, pour le type du droit, qu'on a voulu rattacher aux mythes de Dionysos Meliastès, de Podarès, ou d'autres souvenirs locaux [1]. Il faut à présent souscrire à l'explication définitive fournie par M. Svoronos [2]. Ce type se rapporte à la légende d'Ulysse et à la partie de l'Odyssée appelée Νέκυια (évocation des morts).

« L'ombre de Tirésias prédit à Ulysse combien son retour à Ithaque sera difficile et pénible, à cause de la colère de Poseidon dont il avait maltraité le fils ; elle lui prédit comment il parviendra à tuer les prétendants de sa femme. Après quoi, le devin ajoute les conseils suivants : « Tu partiras encore une fois (d'Ithaque), tu parcourras les terres en portant une rame facile à manier (λαοῶν εὐήρες ἐρετμόν), jusqu'à ce que tu parviennes chez un peuple ignorant des choses de la mer (οἳ οὐκ ἴσασι θάλασσαν ἄνδρες), ne mêlant point de sel à ses aliments, ne sachant ce que c'est qu'un vaisseau aux flancs coloriés, ni une rame, aile d'un navire. Voici à quels signes tu reconnaîtras ce peuple, ne l'oublie pas : tu rencontreras un autre voyageur qui croira que tu portes sur ton épaule un fléau à battre le blé (ἀθηρηλοιγόν) ; à ce moment précis, tu planteras ta rame dans le sol (τότε δὴ γαίῃ πήξας εὐήρες ἐρετμόν), et tu sacrifieras solennellement à Poseidon ἄναξ, un bélier, un taureau et un sanglier ; puis, tu retourneras en ta demeure et tu immoleras aux dieux immortels de saintes hécatombes » [1].

D'après ce passage de l'Odyssée, M. Svoronos a proposé de reconnaître dans le type des monnaies de Mantinée, « Ulysse caractérisé par son pilos, armé de son javelot pour se défendre pendant son voyage, au moment où, ayant trouvé l'homme qu'il cherchait, il enfonce aussitôt l'aviron dans la terre. Il le plante soudainement de la main gauche avec laquelle il le portait sur l'épaule (ἀνὰ φαιδίμῳ ὤμῳ) » [2].

M. Svoronos suit Ulysse dans ses pérégrinations, à l'aide des fragments qui nous sont parvenus de la *Télégonie* d'Eugammon qui continuait l'Odyssée. Ulysse, avant d'entreprendre son nouveau voyage, va consulter le devin Trophonios, auprès de Lébadée, puis il se rend dans le pays d'Agamède, fils de Stymphalos et petit-fils d'Arcas. Le costume que, suivant les rites, Ulysse dut revêtir pour descendre dans l'adyton de Trophonios, est celui-là même qui lui est donné sur nos monnaies. On pénètre dans l'antre de Trophonios, dit Pausanias, revêtu d'une tunique de lin, ceinte de bandelettes, et chaussé de crépides, espèce de chaussure particulière au pays » [3].

Nous voyons, en effet, dans le type monétaire, Ulysse, chaussé d'espèces de patins à haute pointe recourbée : ces crépides rap-

1. Voyez : Eckhel, *Doctr. num. vet.*, t. II, p. 295 ; Cadalvène, *Recueil de Médailles grecques*, p. 206 ; Leake, *Numismata hellenica, Europ. Gr.*, p. 68 ; Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 199 ; Rud. Weil, *Zeit. fur Num.*, t. IX, 1882, p. 34 ; G. Fougères, *Mantinée*, p. 242 ; Imhoof-Blumer et Percy Gardner, *Numism. Commentary on Pausanias*, p. 94, S. XIX.

2. Svoronos, dans la *Gazette archéol.*, t. XIII, 1888, p. 257 à 280 et pl. XXXV.

1. *Odyssée*, XI, vers 121 et suiv.

2. Svoronos, *Gazette archéol.*, t. XIII, 1888, p. 260.

3. Pausanias, IX, 39, 8 ; cf. Aristophane, *Acharn.*, vers 300.

pellent certains souliers *à la poulaine*, du moyen âge. L'*exomis* ou tunique courte dont Ulysse est revêtu a, elle aussi, une forme bizarre, entourée de bandelettes qui font le tour de la taille.

C'est bien l'Arcadie qui est énigmatiquement désignée par l'oracle de Tirésias. En effet, elle était habitée par des montagnards qui, de toute antiquité, étaient réputés comme ignorants des choses de la mer et de la navigation. La plaine de Mantinée était, en outre, renommée pour sa fertilité en céréales. Voilà pourquoi le laboureur que rencontre Ulysse prend son aviron pour un fléau à battre le blé.

A cette méprise, Ulysse reconnaît immédiatement son homme, plante sa rame dans le sol et sacrifie à Poseidon Hippios dont un sanctuaire fameux, fondé par Agamède et Trophonios, se trouvait dans le voisinage, à sept stades (1300 mètres) de l'une des portes de Mantinée [1].

Pourquoi les Mantinéens, après la victoire d'Epaminondas à Leuctres, en 371, ont-ils placé sur leurs monnaies le type d'Ulysse que nous venons d'expliquer ? La réponse à cette question nous est donnée par les Anciens eux-mêmes. Avant de livrer bataille, Epaminondas, voyant faiblir le moral de ses troupes, imagina pour les rassurer, de faire comparaître devant le front de son armée un homme portant le costume de ceux qui allaient consulter l'oracle de Trophonios à Lébadée : ce personnage eut pour mission de dire qu'il venait de consulter l'oracle et que Trophonios avait promis à l'armée thébaine une victoire certaine [2].

1. G. Fougères, *Mantinée*, p. 104.
2. Diod. Sic., XV, 53 ; Polyen, *Stratag.*, II, 3, 8 ; Pausanias, IV, 32, 5.

L'oracle s'étant réalisé, on conçoit que le type monétaire qui fut créé à la suite de la victoire et dont la première conséquence fut la reconstruction de Mantinée, rappelât la légende locale d'Ulysse, qui avait dû la fin de ses pénibles aventures à son voyage en Arcadie après avoir consulté l'oracle de Trophonios.

Passons au type de revers des drachmes que nous expliquons (n° 957). Les uns y ont vu un autel des Dioscures, rappelant, à l'appui de cette opinion, qu'un sanctuaire des Dioscures est signalé à Mantinée par Pausanias [1]. D'autres l'ont dénommé *autel de Poseidon* ἄναξ, ou *Poseidon* ἵππιος [2].

Il faut, croyons-nous, y reconnaître le fameux *tombeau d'Arcas* dont nous avons rappelé plus haut le transfert de Ménale à Mantinée. N'oublions pas que ces monnaies ont été émises au moment où les Mantinéens faisaient valoir leurs droits à l'hégémonie sur l'Arcadie toute entière, droits qu'ils appuyaient principalement sur la possession du tombeau d'Arcas, le héros éponyme de la race. Il est tout naturel qu'ils aient fait placer ce tombeau sur leurs monnaies et qu'ils se soient servi de ces monnaies pour affirmer leurs prétentions. D'après ce que raconte Pausanias, ce tombeau était, en réalité, un autel double de Pan et du Soleil ; on l'appelait *les Autels du Soleil* (ὁ τάφος ἐστὶ τοῦ Ἀρκάδος, καλοῦσιν Ἡλίου βωμούς) [3]. Pourquoi ce pluriel? ne fait-il pas allusion aux deux bustes qui surmontent le sarcophage? Les ruines de l'édicule dans lequel ce monument était placé ont été reconnues de nos jours : il

1. Pausanias, VIII, 9, 2.
2. Cf. Barclay V. Head, *Hist. numor.*, p. 449.
3. Pausanias, VIII, 9, 4.

avait 8 m. de long. sur 3 m. 47 de large. « L'aspect des ruines, dit M. Fougères, justifie ce pluriel en nous montrant deux soubassements différents accolés l'un contre l'autre... Le transfert des restes d'Arcas en cet endroit n'était qu'une légende patriotique qui explique le caractère solaire du héros arcadien, hypostase de Pan » [1].

Du moment que, sur les monnaies, nous avons un monument surmonté de deux bustes conjugués et que, dans le texte, si peu clair, de Pausanias, il est parlé d'un autel double qu'on disait être le tombeau d'Arcas, tandis que, d'après le Périégète, c'était en réalité un autel double de Pan et du Soleil, il semble bien que nous soyons autorisés à reconnaître ce monument lui-même. Que les bustes qui le surmontent soient ceux de Pan et de Hélios, c'est peu probable et Pausanias a pu se tromper dans son interprétation. Encore moins peut-on y voir les bustes des Dioscures qui n'auraient, ici, aucun des attributs qui les caractérisent toujours. Enfin, je ne vois point comment on pourrait justifier le nom d'autel de Poseidon Hippios donné à ce monument.

Le nom de la ville de Mantinée passait pour formé de μάντις, *devin*, et signifiait « la ville du devin » ou indiquée par le devin. Ce devin était Trophonios qui, parent d'Asclépios, avait pour interprète un serpent; or, la ville de Mantinée fut bâtie sur l'ordre du devin (κατὰ μάντευμα), dans un endroit indiqué par un serpent. Le fleuve *Ophis* qui arrose la plaine de Mantinée rappelait, lui aussi, ces légendes par son nom et les capricieuses sinuosités de son cours.

Pausanias fait allusion au passage d'Ulysse en Arcadie quand il dit que celui-ci y érigea un temple à Athéna Soteira et à Poseidon [2]. Voilà pourquoi c'est peut être la tête d'Athéna Soteira que nous devons reconnaître sur certaines monnaies de Mantinée. Enfin, c'est à Mantinée même que la légende place le tombeau de Pénélope, la femme d'Ulysse. Dans la tradition locale, Pénélope a été identifiée avec Déméter-Despoina : de même, Ulysse a été identifié avec Poseidon-Hippios. M. Fougères a démontré que nous devons « reconnaître un doublet du couple Poseidon-Hippios-Déméter dans le couple Ulysse-Pénélope » [3]. C'est Ulysse qui colporte et fonde partout, dans tous les cantons de l'Arcadie, le culte de Poseidon-Hippios ; il est le grand prêtre de ce dieu, puis, il finit par s'identifier avec lui, comme Lycaon s'est identifié avec son dieu Zeus Lycaios.

Groupe C. — *Dernier tiers du* IVe *siècle.*

Nous avons dit, plus haut, l'état désastreux dans lequel fut laissée Mantinée après sa défaite de l'an 362, malgré la mort du vainqueur, Epaminondas. Elle se releva lentement de ses ruines. Ce n'est qu'en 342 qu'on voit les Mantinéens, émus par les conquêtes et les ambitions de Philippe de Macédoine, entrer dans l'alliance d'Athènes

1. Fougères, *Mantinée*, p. 193; cf. p. 316-318.
2. Pausanias, VIII, 44, 4.
3. G. Fougères, *Mantinée*, p. 240 et suiv.

avec les autres villes de l'Arcadie, et encore, dans ces circonstances se tiennent-ils sur une prudente réserve [1].

A quelle date Mantinée rouvrit-elle son atelier monétaire? Les monnaies qui vont suivre ne paraissent pas antérieures, par leur style, à l'époque d'Alexandre le Grand. Elles débutent peut-être en 342 av. J.-C.

965. — Tête barbue de Lycaon ou de Podarès, coiffée du casque corinthien, à droite.

℞. MANTI. Tête de la nymphe Callisto, à dr., cheveux dénoués sur le cou.

Æ 20; drachme égin., 5 gr. 68 (*L*) **Pl. CCXXVII, fig. 3** [2].

966. — MANT. Tête imberbe d'Arcas (ou d'Athéna Aléa), coiffée du casque corinthien, à droite.

℞. Tête de Callisto à droite, comme ci-dessus.

Æ 16; triob. égin. (*Pozzi*) **Pl. CCXXVII, fig. 4**; — 2 gr. 68 (*L*); 2 gr. 85 (*P*) [3].

967. — Même droit. ℞. MANTIN. Trident. Aire creuse circulaire.

Æ 13; trihémiobole égin., 1 gr. 31 [4].

968. — Même droit. ℞. Grand M occupant tout le champ.

Æ 12; obole égin., 0 gr. 62 (*Pozzi*) **Pl. CCXXVII, fig. 5**; — 0 gr. 61 (*L*) [5].

969. — Tête barbue de Lycaon ou de Podarès, coiffée du casque corinthien, à droite.

℞. MANT. Ulysse barbu, debout à droite, coiffé du pilos conique, vêtu d'une tunique courte serrée à la taille par une ceinture, les genoux un peu ployés et ayant des chaussures rostriformes; de la main gauche il tient un javelot sur son épaule, et de la droite il enfonce une rame dans le sol.

Æ 17; (*P*) **Pl. CCXXVII, fig. 6** [6].

970. — Tête imberbe d'Arcas (ou d'Athéna) coiffée du casque corinthien, à droite. ℞. MANTI. Ulysse debout à droite, comme ci-dessus.

Æ 17; (*B*) **Pl. CCXXVII, fig. 7** [7].

1. G. Fougères, *Mantinée*, p. 470.
2. *Brit. Mus. Cat.*, p. 185, n° 15, pl. XXXIV, 29; Lambros, *Peloponnesos*, p. 123 et pl. XIV, 15.
3. *Brit. Mus. Cat.*, p. 186, n° 16, pl. XXXV, 1.
4. Anc. coll. Rhousopoulos. *Catal. J. Hirsch*, XIII (1905), n° 2824; B. Head, *Hist. num.*, p. 449.
5. *Brit. Mus. Pelop.*, p. 17, pl. XXXV, 2.
6. J. Svoronos, *Gazette archéol.*, t. XIII, 1888, p. 257, n° 2 et pl. XXXV, fig. 7.
7. Imhoof-Blumer, *Monn. gr.*, p. 209, n° 239.

971. — Ulysse debout à droite, comme ci-dessus.

℞. MAN. Autel sur lequel est posé un casque corinthien de profil à droite. Æ 14; (*L*) **Pl. CCXXVII, fig. 8** [1].

La tête barbue coiffée du casque corinthien, qui forme le type de la drachme n° 965 et du bronze n° 969, a été appelée Lycaon ou même Arcas. Peut-être serait-il préférable d'y reconnaître la tête du héros historique Podarès, le polémarque mantinéen qui se distingua si courageusement dans la bataille de 362, et auquel les Mantinéens reconnaissants élevèrent un sanctuaire comme à un dieu. « Sur l'agora de Mantinée, dit Pausanias, on voit le *hérôon* de Podarès qui fut tué en combattant les Thébains commandés par Epaminondas. »

Plus tard, les descendants du héros Podarès occupèrent, à leur tour, une place considérable dans les fastes de Mantinée; l'un d'eux, au temps de la Ligue achéenne, signa des monnaies; un troisième obtint le titre de citoyen romain. Pausanias qui signale le Podareion de Mantinée nous donne ce curieux détail : « L'inscription du tombeau de Podarès a été changée et attribuée, trois générations avant moi, à un autre Podarès, descendant du premier et qui a vécu à une époque assez basse pour pouvoir obtenir le titre de citoyen romain. De mon temps, les Mantinéens honoraient la mémoire de Podarès l'Ancien... »

M. Fougères a identifié les ruines du monument élevé au héros Podarès : c'était, dit-il, à la fois une chapelle et un mausolée [2]. C'est sans doute l'inscription gravée sur l'architrave qui, vers 70 de l'ère chrétienne, fut changée par les Mantinéens de façon à attribuer le monument à un descendant du héros, le citoyen romain qui avait mérité leur reconnaissance. Le Podareion fut, d'ailleurs, destiné comme tombeau de famille, à renfermer les restes des descendants du héros pendant plusieurs générations; il devint une petite chapelle à l'époque byzantine [3].

La tête imberbe coiffée du casque corinthien (n°s 966 à 968) pourrait être celle d'Arcas; il est préférable pourtant, semble-t-il, d'y reconnaître celle d'Athéna Aléa, l'une des divinités les plus importantes de la race arcadienne, et dont le culte était surtout en honneur à Aléa et à Tégée. On l'honorait aussi à Mantinée où elle avait un temple. « Il est plausible, dit M. Fougères, que la fusion d'Aléa et d'Athéna s'est faite dans la nouvelle Mantinée, après 371 » [4].

§ XI. — Tégée.

Tégée (Τεγέα, ethn. Τεγεάτης), au centre de la grande plaine de Tripolitza, était la capitale de l'Arcadie méridionale, la rivale de Mantinée et en même temps le boulevard

1. *Brit. Mus. Cat.*, p. 186, n° 18, pl. XXXV, 3.
2. G. Fougères, *Mantinée*, p. 190 et suiv.
3. G. Fougères, *Mantinée*, p. 318; cf. *Bull. corr. hellén.*, t. XX, 1896, p. 151, n° 17.
4. G. Fougères, *Mantinée*, p. 294.

avancé de la nation arcadienne contre les entreprises des Lacédémoniens [1].

D'après la légende locale la plus accréditée, Tégée fut bâtie par Tégéatès, fils de Lycaon; on montrait sur l'agora le tombeau de Tégéatès et celui de sa femme Maira, fille d'Atlas. Un autre récit légendaire attribuait la fondation de Tégée à Aléos, père de Céphéus (Κηφεύς), à cause du vieux temple et du culte d'Athéna Aléa dont s'honorait la ville.

Aléos fut aussi le père d'une fille, Augé qui devint, par Héraclès, la mère de Téléphos, lequel ayant été abandonné sur le mont Parthénion, fut allaité par une biche, jusqu'à ce qu'il eut été retrouvé par Héraclès : c'est le pendant de la légende d'Arcas, fils de Callisto, allaité aussi par une biche, légende exploitée sur les monnaies de Phénée [2]. Augé fut la première prêtresse d'Athéna Aléa à Tégée; quand à Téléphos il passa en Asie-mineure où il prit une place considérable dans les souvenirs légendaires et l'histoire de l'art à Pergame [3].

Les monnaies de Tégée interprètent la plupart des épisodes de ces légendes locales, ainsi que nous l'allons constater.

A l'origine, Tégée dominait sur la Mantinique d'où elle avait évincé les Orchoméniens. Mais aux VIIe et VIe siècles, les Tégéates ayant eu à soutenir de longues guerres contre Sparte, les Mantinéens profitèrent de ces circonstances pour reconquérir leur indépendance; Tégée même dut subir le joug des Lacédémoniens, vers 550, au temps des rois Ariston et Anaxandridas [4].

Lors des grandes guerres médiques, en 490 et 480, les Tégéates se rangèrent avec ardeur du côté des Athéniens, tandis que les Spartiates et les Mantinéens tergiversaient et que les Argiens n'hésitaient pas à appeler les Perses. En 473, Argos ayant provoqué un mouvement contre Sparte, Tégée la seconda; elle fut la première à éprouver les effets de la vengeance des Lacédémoniens [5].

Dans le cours du Ve siècle, Tégée, jalousée par Mantinée, s'allie tantôt avec Argos, tantôt avec Sparte. C'est probablement à l'occasion de la guerre qui éclata entre les Tégéates et les Mantinéens en 423, que les premières monnaies de Tégée ont été émises.

Groupe A. — *De 423 à 400 av. J.-C. environ,*

972. — Tête de Gorgone de face, tirant la langue, avec des serpents dans les cheveux et sous le cou ; au-dessus, la lettre Τ.

℞. Trois grands epsilons ainsi disposés ∃∃. Champ concave.

Æ 11 ; trihémiobole égin., 1 gr. 54 (*L*) **Pl. CCXXVII, fig. 9** [6].

1. G. Fougères, *Mantinée et l'Arcadie*, p. 7 et 41; V. Bérard, *Tégée et la Tégéatide*, dans le *Bull. corr. hell.*, 1892, p. 529.
2. Voyez ci-dessus, p. 607.
3. M. Collignon, *Hist. de la sculpt. gr.*, t. II, p. 529.
4. Hérodote, IX, 35; Fougères, *Mantinée*, p. 362.
5. Hérodote, IX, 35; cf. Fougères, p. 377.
6. *Brit. Mus. Cat. Pelop.*, p. 200, n°s 1 et 2, pl. XXXVII, 6 et 7; Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 207, n°s 267 à 269.

973. — *Variété*; au droit, la lettre T en partie hors du flan. (*Pozzi*) **Pl. CCXXVII, fig. 10**; — autre, 1 gr. 21 (*P*).

974. — Tête laurée d'Athéna Aléa, à droite ou à gauche, les cheveux ramassés en touffe sur la nuque.
℞. La lettre T occupant tout le champ.
Æ 10; obole égin., 1 gr. 05 (*Pozzi*, *P*) **Pl. CCXXVII, fig. 11 et 12**; — 0 gr. 90 (*L*) [1].

975. — Casque corinthien à droite.
℞. La lettre T dans un carré creux.
Æ 8; hémiobole égin., 0 gr. 68 (*L*) **Pl. CCXXVII, fig. 13** [2].

976. — Tête casquée d'Athéna à gauche. ℞. T dans un carré creux.
Æ 6; tétartémorion égin., 0 gr. 27 (*P*) **Pl. CCXXVII, fig. 14**.

977. — Chouette à droite, regardant de face. ℞. E. Champ concave.
Æ 8; hémiobole égin., 0 gr. 49 (*L*) **Pl. CCXXVII, fig. 15** [3].

978. — Chouette à gauche, regardant de face. ℞. E. Champ concave.
Æ 8; hémiobole égin., 0 gr. 42 (*P*, *Pozzi*) **Pl. CCXXVII, fig. 16 et 17**.

979. — Chouette debout à droite, regardant de face.
℞. La lettre E et une feuille d'olivier. Carré creux.
Æ 8; hémiobole égin., 0 gr. 43 (*P*) **Pl. CCXXVII, fig. 18** [4].

980. — Tête de Gorgone de face, tirant la langue.
℞. TE—ΓE. Chouette debout à gauche, regardant de face; champ concave.
Æ 15; (*P*) **Pl. CCXXVII, fig. 19**.

Comme nous l'avons dit plus haut, la série des monnaies de Tégée débute chronologiquement dans les premiers temps de la guerre du Péloponnèse. Le trihémiobole porte une marque de valeur représentée par trois E; l'obole, l'hémiobole, le tétartémorion ont parfois la lettre T, qui ne peut être que l'initiale du nom de Tégée. D'autres hémioboles (nos 977 à 979) ont la marque de valeur E, initiale archaïque du nom de l'hémiobole [5].

1. *Brit. Mus. Pelop.*, p. 200, no 4, pl. XXXVII, 9; Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 207, nos 270 à 272.
2. *Brit. Mus. Cat.*, p. 200, no 3, pl. XXXVII, 8.
3. *Brit. Mus. Cat.*, p. 200, no 5, pl. XXXVII, 10.
4. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 207, no 273.
5. Cf. le présent *Traité*, *Théorie et doctrine*, t. I, p. 435 et ci-dessus, p. 570. On a parfois classé à Tégée de petites pièces d'argent qui portent au

Monnaie de fer.

981. — Tête de Gorgone de face. ℞. ΤΕΓΕ. Chouette.
Fer; 21 mill. **Pl. CCXXVII, fig. 20** [1].

La tête de Gorgone, sur les pièces d'argent, de bronze et de fer qui précèdent, rappelle le don fait à Céphéus par Athéna, d'un cheveu de la Gorgone, présent qui devait rendre Tégée imprenable. « Il y a, à Tégée, dit Pausanias, un temple d'Athéna Poliade où le prêtre n'entre qu'une fois l'an; on le nomme le temple de l'*Eryma* ou du rempart (τοῦ ἐρύματος ἱερὸν), et l'on dit qu'Athéna fit à Céphéus, fils d'Aléos, un présent dont la possession devait rendre Tégée à jamais imprenable. Ce présent était un cheveu qu'elle avait coupé à la tête de Gorgone et qui devait être la sauvegarde de la ville » [2].

Dans la suite des temps cette Athéna Poliade s'étant identifiée avec la déesse Aléa dont l'origine est toute différente, il n'y eut plus qu'une seule divinité, appelée Athéna Aléa.

La querelle séculaire des Mantinéens et des Tégéates prit, avons-nous dit, en 423, un caractère d'acuité tout particulier. La tête de Gorgone introduite sur les monnaies de Tégée à cette époque, permet de croire que les Tégéates attribuèrent à leur talisman le succès relatif qu'ils obtinrent; ils élevèrent un trophée sur le champ de bataille, bien que la lutte fut demeurée assez indécise [3]. D'ailleurs, Sparte entra bientôt dans la lice en faveur de Tégée. En août 418, fut livrée la fameuse bataille de Mantinée, dans laquelle le roi de Sparte Agis et les Tégéates écrasèrent les Mantinéens soutenus par les Athéniens [4].

La tête laurée de femme, le chignon allongé sur le cou (n° 974) a été nommée Athéna Aléa par M. Percy Gardner [5]. Au contraire, M. Imhoof-Blumer l'a appelée Artémis Hégémoné (Ἡγεμόνη), *la maîtresse*, qui avait un temple à Tégée [6]. Ce temple fut érigé par un certain Chronios, le meurtrier du roi d'Orchomène, Aristomelidas, coupable d'avoir enlevé une jeune fille de Tégée.

Par son style, la pièce de bronze n° 980 n'est pas antérieure aux dernières années du ve siècle; c'est aussi l'époque de l'apparition du monnayage de bronze à Athènes et dans beaucoup d'autres villes. L'analogie du style nous autorise à classer vers la même date la monnaie de fer n° 981, qui porte le nom de Tégée. Ce monnayage de fer, exceptionnel et momentané, est à rapprocher de celui d'Argos, de Phlionte et de

revers le monogramme Ε; M. Imhoof-Blumer a démontré que ces pièces sont des tétartémorions de Colophon. *Num. Chron.*, 1895, p. 280, n°s 6 et 7, pl. X, 13 et 14. Cf. notre *Descr. hist.*, t. II, p. 1114-1115.

1. Ulrich Köhler, dans les *Athen. Mittheilungen*, t. VII, 1882, p. 377; B. Head, *Hist. numor.*, p. 454; Arthur Engel, *Rev. num.*, 1885, p. 13, n° 23. Cf. ci-dessus, les monnaies de fer d'Argos et de Phlionte et ci-après une monnaie de fer de Heræa, n° 1024.

2. Pausanias, VIII, 47, 5; Apollod., II, 7, 3; cf. G. Fougères, *Mantinée*, p. 292.

3. Fougères, *Mantinée*, p. 386-387.

4. Fougères, *op. cit.*, p. 400. Cf. ci-dessus, p. 567 et 634.

5. *Brit. Mus., Catal. Pelop.*, p. 201.

6. Pausanias, VIII, 47, 6; 53, 11; Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 208.

Heræa; nous avons dit ce qu'il fallait penser de ces étranges pièces qui remettent en mémoire les fables relatives au fameux πέλανος de Lacédémone [1].

Groupe B. — *De 400 à 370 av. J.-C.*

982. — Tête d'Athéna Aléa à droite, coiffée du casque attique, dont les paragnathides sont relevées.
℞. ΤΕΓΕΑ. Chouette debout à droite, sur une branche d'olivier.
Æ 15; triob. égin., 2 gr. 75; trouée (*Luynes*) **Pl. CCXXVII, fig. 21.**

983. — *Variété*, avec ΤΕΓΕ, et la chouette à gauche.
Æ 15; triob. égin., 2 gr. 70 (*L*) [2].

984. — *Variété*, avec la tête d'Athéna à gauche.
Æ 15; triob. égin., 2 gr. 62 (*P*) **Pl. CCXXVII, fig. 22.**

985. — Tête laurée d'Athéna Aléa, à gauche, les cheveux noués sur le cou.
℞. La lettre Τ occupant tout le champ.
Æ 11; obole égin., 0 gr. 73 (*L*) **Pl. CCXXVII, fig. 23** [3].

986. — Tête d'Athéna Aléa à droite, coiffée d'un casque attique dont le timbre est orné d'un Triton.
℞. ΤΕΓΕ. Chouette debout à gauche, regardant de face; devant elle, une branche d'olivier.
Æ 17; (*Pozzi*) **Pl. CCXXVII, fig. 24.**

987. — *Variété*, la chouette à droite. Æ 17; (*P*) **Pl. CCXXVII, fig. 25.**

988. — Tête d'Athéna Aléa, coiffée du casque attique, à droite.
℞. ΤΕ—ΓΕ. Chouette debout à gauche, regardant de face. Champ concave.
Æ 15; (*Pozzi*) **Pl. CCXXVII, fig. 26.**

989. — Même droit. ℞. ΤΕ. Chouette à gauche, regardant de face.
Æ 14; (*P*) **Pl. CCXXVII, fig. 27.**

1. Cf. le présent *Traité, Théorie et Doctrine*, t. I, p. 374 et 876; ci-dessus, à *Argos*, p. 466, à *Phlionte*, p. 514, et ci-après à *Heræa*. — Le πέλανος lacédémonien primitif, s'il a existé, était un gâteau de fer pesant une mine éginétique (628 gr. environ).

2. *Brit. Mus. Pelop.*, p. 200, n° 6, pl. XXXVII, 11; Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 208, nos 274 à 277.

3. *Brit. Mus. Cat. Pelop.*, p. 201, n° 7, pl. XXXVII, 12.

Par leur style, les monnaies qui précèdent (nos 982 à 989) ne sont pas antérieures au début du IVe siècle. Peut-être ont-elles été frappées après 394, lorsque le prestige d'Athènes eut été relevé par la victoire de Conon à Cnide. Les types de ces pièces rappellent à la fois ceux des monnaies d'Athènes et les vieilles légendes de Tégée; les Tégéates étaient empressés à rattacher leur Athéna à celle de la capitale de l'Attique, afin d'avoir la protection d'Athènes contre les entreprises des Lacédémoniens.

Groupe C. — *De 370 à 300 av. J.-C.*

Après la grande victoire d'Epaminondas à Leuctres, en 371, ce fut à Tégée que se réunirent les délégués des villes arcadiennes pour essayer de constituer enfin, d'une manière effective, le fédéralisme de leur nation, par la création d'une capitale commune [1]. Tégée et Mantinée se réconcilièrent un instant; l'âme de ces réunions patriotiques fut Lycomède. Malgré l'opposition de Stasippos, vers le milieu de l'an 370, le synœcisme de l'Arcadie fut voté et la fondation de Mégalopolis, comme capitale fédérale, fut décidée. Mais le nouvel état de choses impliquait, pour chaque ville, l'abandon de son autonomie, la soumission sans réserve aux décisions du Conseil fédéral siégeant dans la nouvelle capitale, l'exode d'une partie des habitants pour peupler Mégalopolis [2].

A Tégée, ces obligations provoquèrent des troubles graves; ceux qui avaient voté la création de Mégalopolis furent massacrés ou chassés. Les exilés se réfugièrent à Sparte qui ne demandait pas mieux que d'intervenir en leur faveur. Mantinée qui avait aidé les Tégéates opposés au synœcisme, fut accusée d'avoir violé la paix de 370; le roi de Sparte Agésilas se mit en campagne [3]. L'intervention d'Epaminondas fit reculer encore une fois les Lacédémoniens et sauva la Ligue arcadienne. Le parti tégéate fédéraliste victorieux fit, par reconnaissance, une magnifique offrande au dieu de Delphes [4]. C'est dans les conjonctures que nous venons de relater, que débute le monnayage suivant.

990. — Tête d'Athéna Aléa à droite, coiffée du casque attique, les paragnathides relevées; pendants d'oreilles et collier.

℞. ΤΕΓΕΑΤΑΝ. Cepheus combattant à droite; le héros est nu, coiffé du casque corinthien; il s'avance, la jambe gauche en avant, brandissant son glaive de la main droite baissée et ayant au bras gauche un grand bouclier ovale, l'intérieur orné d'un griffon.

Æ 15; triob. égin., (*Pozzi*) **Pl. CCXXVII, fig. 28**; — 2 gr. 32, usée (*P*).

1. Fougères, *Mantinée*, p. 435.
2. Fougères, *op. cit.*, p. 436.
3. G. Fougères, *Mantinée*, p. 439.
4. Pausanias, X, 5, 6; cf. Homolle, *Bull. corr. hell.*, 1897, p. 276; G. Mendel, *Bull. corr. hell.*, 1901, p. 274. Cf. ci-dessus, p. 637.

991. — *Variété*; aux pieds du guerrier, sa lance couchée et la lettre Κ.
Æ 15; triob. égin., 2 gr. 56 (*L*) [1].

992. — Même tête d'Athéna Aléa.
℞. ΤΕΓΕΑ. Cepheus combattant, comme ci-dessus; entre ses jambes, le monogramme Ⱥ (= ΑΡΚάδων).
Æ 19; (*P*) **Pl. CCXXVII, fig. 29** [2].

993. — Même tête d'Athéna Aléa. ℞. ΤΕΓΕ. Coq debout à droite.
Æ 14; (*B*) **Pl. CCXXVII, fig. 30** [3].

Hérodote [4] relatant les querelles sanglantes entre Sparte et Tégée, au VIe siècle, raconte que les Spartiates, ayant consulté l'oracle de Delphes pour savoir s'ils pouvaient conquérir l'Arcadie, crurent comprendre que la Pythie leur conseillait de prendre tout d'abord Tégée. Ils se mirent en campagne en emportant jusqu'aux chaînes avec lesquelles ils se proposaient d'entraver les Tégéates. Mais ils furent vaincus et faits prisonniers; les Tégéates les enchaînèrent avec les liens que les Lacédémoniens leur avaient destinés. « Ces entraves, ajoute Hérodote, étaient, de mon temps encore, suspendues dans le temple d'Athéna Aléa. » En l'honneur de cette victoire, les Tégéates instituèrent les jeux appelés Ἀλώτια, qu'on célébrait dans le stade voisin du temple de la déesse [5]; c'est à ces jeux que fait allusion le type du coq, sur le bronze n° 993, le coq étant essentiellement un emblème agonistique.

La présence du monogramme ΑΡΚ(άδων) ou ΑΡΚ(αδικόν), sur le n° 992, indique que ces monnaies ont été frappées au nom de la nouvelle Ligue arcadienne constituée à Tégée dans les circonstances que nous avons résumées.

Le guerrier au combat dont le nom paraît indiqué par la lettre Κ (Κηφεύς), fait allusion à la victoire remportée par la jeune Ligue sur les Lacédémoniens. Cepheus, fils d'Aléos était, pour les confédérés de Tégée, un héros national. Mais il est curieux de constater que ce type n'est que la copie du type d'Ajax, fils d'Oïlée, sur les monnaies des Locriens d'Oponte [6].

La tête d'Ἀθηνᾶ Ἀλέα est aisée à justifier

1. *Brit. Mus. Cat. Pélop.*, p. 201, n° 1; Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 208, n° 278.
2. Autres. *Brit. Mus.*, n°s 12 et 13, pl. XXXVII, 15.
3. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 209, n° 279; *Choix*, pl. III, 85.
4. Hérodote, I, 66.
5. Pausanias, VIII, 47, 4.
6. Au lieu de Cepheus, on a voulu reconnaître dans notre type monétaire de Tégée, soit Arcas, à cause de la présence du monogr. Ⱥ sur certaines pièces; soit Aleos, fils d'Aphidas, qui bâtit le premier temple d'Athéna Aléa, à Tégée; soit Echemos, fils d'Æropos, roi mythique de l'Arcadie et petit-fils de Cepheus, qui, dans un combat singulier, tua Hyllos, fils d'Héraclès (Pausanias, VIII, 53, 10); soit enfin Téléphos, fils d'Augé et d'Héraclès, qu'on trouve, plus tard, allaité par une biche, comme type monétaire à Tégée après le IIIe siècle : Téléphos combattit contre Achille dans la plaine du Caïque (Pausanias, VIII, 45, 7). La lettre K, sur certaines pièces, paraît justifier le nom, que nous préférons, de Cepheus, fils d'Aleos, le fondateur mythique de Tégée. La tête de Cepheus paraît, comme héros éponyme, sur les monnaies de Caphyæ du IIIe siècle.

sur les monnaies de Tégée. Des pièces de bronze des III-IIe siècles portent son nom en toutes lettres, ΑΘΑΝΑΣ ΑΛΕΑΣ [1]. La même déesse se trouve aussi sur des monnaies d'Aléa, de Mantinée, de Caphyæ. Elle avait, en Arcadie, un caractère national comme Despoina, Poseidon Hippios, Pan et Zeus Lycaios. Son surnom dérive du nom d'Aléos, fils d'Aphidas, l'un des fondateurs mythiques de Tégée, qui y aurait apporté d'Argos le culte de la déesse [2]. « Aléa ressemble beaucoup, résume M. G. Fougères, à l'Alalcomenia de Tilphousion. C'est une protectrice. Son nom signifie à la fois abri, refuge, asile et éloignement, secours. Elle accueille les fugitifs et tient les ennemis à distance. A Tégée, son temple est un asile célèbre ; on on y accourt d'Argos et de Sparte. Elle est aussi le rempart de la cité. Elle accapare le rôle de divinité poliade et reçoit en ex-voto les entraves des captifs ou les dépouiles des ennemis. Son nom ayant un double sens, elle devait forcément bénéficier de l'équivoque » [3].

L'Athéna du vieux sanctuaire de l'Eryma se confondit avec Aléa qui avait le même rôle : « Les deux personnalités de la Protectrice et de la Poliatis se combinèrent en une intime union. La déesse issue de ce mélange gardait de l'antique Aléa le droit d'asile et y ajoutait les attributions guerrières de l'Athéna Polias d'Athènes, qui devint le modèle de la plupart des déesses Poliades » [4].

Une inscription archaïque découverte par M. V Bérard, à proximité du temple d'Athéna Aléa, a permis d'établir que, dès avant 371, il y avait à Tégée une amphictionie arcadienne dont le culte d'Aléa était le lien religieux [1]. Tégée se substitua dans ce rôle à la ville d'Aléa, de même que Delphes supplanta le bourg d'Anthéla dans l'amphictionie delphique. « Cette amphictionie de Tégée réunissait les anciens asiles placés sous la sauvegarde de la Protectrice (*Alea*), c'est-à-dire les sanctuaires d'Aléa, de Mantinée et de Tégée, peut-être aussi celui de Caphyæ, lié par Kepheus (Céphée) à la légende d'Aléos. Le culte d'Athéna à Caphyæ est attesté par les monnaies. Le point de départ de cette association aurait été, suivant R. Meister, dans les temps primitifs, la ville d'Aléa. Tégée, à l'époque de son épanouissement, la supplante. Mais Aléa conserva, pour son enclos sacré des privilèges dont le détail est spécifié dans l'inscription. » Les villes amphictioniques étaient représentées par des hiéromnémons aux assemblées, aux sacrifices, aux fêtes et aux jeux Ἀλεαῖα, célébrés à Tégée [2].

Le temple d'Athéna Aléa fut brûlé en 395 av. J.-C. et reconstruit sur de grandioses proportions qui en firent le plus beau temple du Péloponnèse après celui d'Olympie [3]. Scopas fut chargé de la construction et de la décoration architecturale.

On réinstalla dans ce temple nouveau la

1. B. Head, *Hist. numor.*, p. 455.
2. V. Bérard, *Origines des cultes arcadiens*, p. 348.
3. G. Fougères, *Mantinée et l'Arcadie*, p. 289.
4. G. Fougères, *Mantinée*, p. 292; cf. V. Bérard, *Bull. corr. hell.*, 1889, p. 281; 1893, p. 2.

1. R. Meister, dans les *Berichte* de la *Société des Sciences de Saxe*, 1889, p. 84; cf. Fougères, *Mantinée*, p. 292; V. Bérard, *Bull. corr. hell.*, 1889, p. 281. Sur l'emplacement exact du temple d'Athéna Aléa et les fouilles qui y ont été exécutées, voir aussi : Dörpfeld et Milchhœfer, dans les *Athenische Miltheilungen*, t. V et VI; G. Mendel, *Bull. corr. hell.*, t. XXV, 1901, p. 241-281.
2. Fougères, *Mantinée et l'Arcadie*, p. 292-293.
3. Pausanias, VII, 41, 5.

vieille statue d'Athéna Aléa qui avait été préservée de l'incendie et était considérée comme le Palladium de la ville. Cette statue chryséléphantine avait été exécutée par Endoios, dans le dernier tiers du VIe siècle. Endoios travailla surtout à Athènes, et l'on voit, par là encore, le lien qui existait, dès cette époque, entre Athéna Aléa et l'Athéna d'Athènes : c'est à Athènes que les Tégéates sont allés chercher le prototype de leur Athéna Aléa [1]. La statue d'Athéna Aléa par Endoios conservée jusqu'à l'époque romaine, fut transportée à Rome au temps d'Auguste [2].

Le monnayage de Tégée se continue au IIIe siècle, sous la domination macédonienne, par des bronzes à la légende ΤΕ-ΓΕΑΤΑΝ, le plus souvent abrégée [3].

§ XII. — Pallantion.

Παλλάντιον était une vieille et importante ville du district montagneux du Ménale, fondée par le héros Pallas, l'un des fils de Lycaon ; ses ruines se voient à l'angle sud-ouest de la plaine de Tripolitza [4]. Evandre qui joua un si grand rôle dans les origines légendaires de Rome, venait de Pallantion et était le petit-fils du héros Pallas.

Comme beaucoup d'autres villes arcadiennes Pallantion émit de rares monnaies après la paix de Nicias, en 421 av. J.-C. Ce monnayage s'arrête à l'arrivée d'Epaminondas et des Thébains en Arcadie, en 371. L'année suivante, la ville de Pallantion fut dépeuplée et ses habitants transportés dans la nouvelle capitale de l'Arcadie, Mégalopolis.

994. — Tête laurée d'Apollon (?) ou du héros Pallas (?), à droite, les cheveux courts.

℞. ΑΑΠ et un grand Ε. Traces d'un carré creux.

Æ 8 ; hémiobole égin., 0 gr. 48 (*P*) **Pl. CCXXVII, fig. 31** ; — 0 gr. 47 (*L*) [5].

995. — Même tête (ou tête barbue ?), à droite ; devant, une feuille de laurier.

℞. Sans lég. Un grand Ε et une pousse de laurier. Carré creux.

Æ 9 ; hémiob. égin., (*Pozzi*) **Pl. CCXXVII, fig. 32** (attribution douteuse).

996. — Le héros éponyme Pallas, imberbe, nu, debout de face, regardant à

1. M. Collignon, *Hist. de la sculpt. grecque*, t. I, p. 111, 167 et 337 ; G. Perrot et Ch. Chipiez, *Hist. de l'art dans l'antiquité*, t. VIII, p. 552 et 185 ; H. Lechat, *Revue des études grecques*, t. V, 1892, p. 393, n° 1 ; le même, *La sculpture attique avant Phidias*, p. 145, 154, 466.

2. Pausanias, VIII, 46, 1 ; cf. Collignon, *op. cit.*, t. II, p. 655.

3. B. Head, *Hist. numor.*, p. 455.

4. Loring, *Journal of hellen. Studies*, 1895, pl. II.

5. *Brit. Mus. Cat. Pelop.*, p. 192, n° 1, pl. XXXV, 21 ; Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 204, n° 251 ; Lambros, *Zeit. für Num.*, t. II, p. 169.

droite ; il porte la main gauche à son visage et tend la main droite baissée ; à son côté, son chien debout à droite, la tête dressée.

℞. ΓΑΛΛΑΝ· Tête jeune imberbe, à droite. Carré creux.

Æ 11 ; obole égin., (*Pozzi*) **Pl. CCXXVII, fig. 33.**

Sur les nos 994 et 995 la lettre Ε est l'initiale archaïque du nom de l'hémiobole [1] ; on remarquera que la disposition de la légende est la même que sur les monnaies de Paroreia ou Parrhasia qui sont contemporaines (ci-après nos 997 à 999).

§ XIII. — **Parrhasia ou Paroreia.**

On hésite à classer les oboles qui suivent et dont la patrie est simplemant désignée par les lettres ΓΑΡ, à la petite ville de Paroreia, ou au district de la Parrhasie dont la vieille cité de Lycosura était la capitale.

Paroreia était une petite place du canton des Eutresiens, sur la route de Mégalopolis à Gortys. Dans la légende, elle fut fondée par Παρωρεύς, fils de Tricolonos, et ce dernier était lui-même l'un des nombreux fils de Lycaon que l'on retrouve toujours à l'origine de toutes les villes arcadiennes. Cependant, à cause de la médiocre importance de cette petite ville, M. Imhoof-Blumer doute qu'elle ait battu monnaie. Il préfère attribuer les pièces à la légende ΓΑΡ, au district montagneux des Parrhasiens. Ces monnaies, dans cette hypothèse, auraient été frappées à Lycosura, vers la fin du ve siècle [2]. Il faut admettre, dans ce cas, que ces pièces à la légende ΓΑΡ succèdent à la série de celles qui portent ΑΡΚΑΔΙΚΟΝ et qui ont été émises par les Héræens jusqu'en 418 [3].

997. — Tête de Zeus Lycaios à droite, barbe en pointe, cheveux longs.

℞. ЯΑ⅂, et un grand Γ occupant tout le champ.

Æ 12 ; obole égin., 1 gr. (*L*) **Pl. CCXXVII, fig. 34** [4].

998. — Jeune Pan nu, debout à droite, la jambe gauche ployée, le pied sur un rocher, s'appuyant de la main droite sur un bâton ; accoudé du bras gauche sur son genou, il porte la main à son visage [5].

℞. ЯΑ⅂ et un grand Γ occupant tout le champ.

Æ 11 ; obole égin., 0 gr. 91 (*Pozzi*) **Pl. CCXXVII, fig. 35** ; — autres (*P*, *B*, *V*) [6].

1. Cf. ci-dessus, p. 570.
2. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 205.
3. Voyez ci-dessus, p. 571 et 582.
4. *Brit. Mus. Cat. Pelop.*, p. 192, no 1, pl. XXXV, 22 ; Imhoof-Blumer, *Monnaies grecques*, p. 204, no 252, pl. E, 11.
5. Le même type à Heræa ; cf. ci-après no 1012.
6. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 204, no 253, pl. E, 12.

999. — Tête laurée d'Apollon, à dr., cheveux longs et striés sur la nuque.
℞. Un grand Γ occupant tout le champ.
Æ 10; obole égin., (*L*) **Pl. CCXXVII, fig. 36.**

Sur quelques bronzes de la Ligue arcadienne décrits plus haut (nos 873 et 875) on lit les lettres ΓΟ et ΘΕ. M. Rud. Weil a conjecturé que ΓΟ pourrait être les initiales de Possicratès, et ΘΕ les initiales de Theoxenos. Ces deux personnages furent les délégués des Parrhasiens pour la fondation de Mégalopolis [1].

§ XIV. — **Heræa.**

Pour les monnaies de l'époque archaïque, voyez notre Descr. hist., t. I, p. 835 à 861 et pl. XXXVIII, fig. 1 à 18.

Nous savons que les monnaies qui ont la légende ΑΡΚΑΔΙΚΟΝ et les types de Zeus Lycaios et de Despoina ont été émises par les Héræens (Ἡραῖοι), comme présidents des jeux Arcadiques du mont Lycée. Ils frappèrent ce numéraire jusqu'en 418, c'est-à-dire, aussi longtemps qu'ils gardèrent l'intendance et l'administration de ces jeux [2]. Mais en même temps et parallèlement ils ont émis, au cours du ve siècle, pour la circulation de leur marché local, de petites divisions qui portent le seul nom de leur ville. Ce sont les hémioboles que nous décrivons ci-après (nos 1000 à 1004) et qui ont pour légende ΕΡ(αιον) ou ΗΡ(αιον). Le style de ces menues espèces les fait remonter au moins jusqu'au milieu du ve siècle. Elles ont, pour la plupart, comme les trioboles à la légende ΑΡΚΑΔΙΚΟΝ émis parallèlement, les types de Zeus Lycaios et de Despoina-Artémis.

Groupe A. — *Milieu du* ve *siècle.*

1000. — Tête laurée de Zeus Lycaios avec barbe en pointe, à droite.
℞. ЯΞ. Tête de Despoina-Artémis, à gauche, les cheveux sur le cou. Carré creux.
Æ 9; hémiobole égin., 0 gr. 40 (*B*) **Pl. CCXXVIII, fig. 1** [3].

1001. — Même tête de Zeus Lycaios, à gauche.

1. Pausanias, VIII, 27, 2; cf. ci-dessus, p. 567 et 583.
2. Voyez notre *Descr. hist.*, t. I, p. 860-862, et le présent volume, ci-dessus, p. 571, nos 836 à 865.
3. Imhoof-Blumer, *Num. Chron.*, 1895, p. 272, pl. X, 5.

℞. Sans lég. Tête barbue d'Ulysse (?) coiffée du pilos, à dr. Carré creux.
Æ 8; hémiob. égin., 0 gr. 36 (*B*) **Pl. CCXXVIII, fig. 2** [1].

1002. — Même tête de Zeus Lycaios, à droite.
℞. Sans lég. Tête imberbe coiffée du pilos, à droite. Carré creux.
Æ 7; hémiob. égin., 0 gr. 50 (*B*) **Pl. CCXXVIII, fig. 3** [2].

1003. — Tête de Zeus Lycaios, à gauche.
Æ 8; hémiob. égin., 0 gr. 50 (*B*) **Pl. CCXXVIII, fig. 4** [3].

1004. — Même tête de Zeus Lycaios, à droite.
℞. H—R. Tête d'Hermès à g., le pétase rejeté sur la nuque. Carré creux.
Æ 8; hémiob. égin., (*Pozzi*) **Pl. CCXXVIII, fig. 5**; — autre, 0 gr. 47 (*B*) [4].

1005. — Même droit. ℞. Я—Э. Tête de Despoina, à gauche. Carré creux.
Æ 8; hémiobole égin. (*B*) **Pl. CCXXVIII, fig. 6.**

1006. — Tête de Zeus Lycaios à droite, barbe en pointe (comme au n° 1000).
℞. H—R. Tête d'Hermès à g. avec le pétase sur la nuque.
Æ 8; hémiobole égin. (*B*) **Pl. CCXXVIII, fig. 7.**

Les hémioboles qui précèdent, les unes avec le nom de Héræa, les autres, anépigraphes, sont à rapprocher de celles que nous avons données aux mêmes types avec la légende AR (Ἀρκαδικόν) [5].

La tête de Despoina-Artémis du n° 1000 qui porte le nom de Heræa, est pareille à celle de la petite pièce décrite ci-dessus, sous le n° 850.

Groupe B. — *De 418 à 370 av. J.-C.*

En 418, les Argiens, les Mantinéens et les Athéniens furent battus par le roi de Sparte, Agis, à Mantinée, événement qui donnant aux Lacédémoniens la faculté d'intervenir en maîtres dans les affaires des villes arcadiennes, bouleversa tout le Péloponnèse [6].

Il paraît avoir été la cause déterminante de l'abandon sans retour des jeux du mont Lycée, déjà en décadence depuis quelque temps. Sparte victorieuse ne permit pas aux Héræens de prolonger leur rôle religieux et de continuer la frappe de monnaies dont

1. Cette pièce et les suivantes ont été, autrefois, classées à Stratos d'Acarnanie. Imhoof-Blumer, *Die Münzen Akarnaniens*, p. 160, n° 5, pl. I, 24; *Num. Chron.*, 1895, p. 272, n° 2.
2. Imhoof-Blumer, *Die Münzen Akarn.*, p. 159, n° 4, pl. I, 23; *Num. Chron.*, 1895, p. 272, n° 3.
3. Imhoof-Blumer, *Num. Chron.*, 1895, p. 272, n° 4, pl. X, 6.
4. Imhoof-Blumer, *op. cit.*, p. 272, n° 5, pl. X, 7.
5. *Descr. hist.*, t. I, p. 843, n° 1226, pl. XXXVIII, fig. 10.
6. Cf. ci-dessus, p. 582, 634, 655.

la légende tendait à faire de Héræa, la capitale politique d'une confédération arcadienne.

Voilà pourquoi, vers l'an 418, les Héræens furent obligés de cesser l'émission des triobolcs à la légende ΑΡΚΑΔΙΚΟΝ, qu'ils émettaient à l'occasion de la célébration des jeux arcadiques [1]. Ils durent se contenter désormais de frapper exclusivement des monnaies avec la légende plus modeste, ΕΡΑ(ων) ou ΗΡ(αων). Zeus Lycaios cesse aussi, à partir de 418, de figurer sur leurs monnaies.

1007. — Tête d'Athéna coiffée du casque corinthien, à gauche.
℞. ΑϘƎ. Trois grands Ε adossés et occupant tout le champ.
Æ 13; trihémiob. égin., 1 gr. 53 (*L*) **Pl. CCXXVIII, fig. 8** [2].

Les trois Ε adossés sont la marque du trihémiobole à Héræa et à Tégée où nous les trouvons disposés de la même manière [3].

1008. — Dauphin à droite. ℞. Un grand Ε occupant tout le champ.
Æ 11; obole égin., 0 gr. 98 (*P*) **Pl. CCXXVIII, fig. 9**; — 0 gr. 76 (*L*) [4].

1009. — Tête d'Artémis à gauche, les cheveux retroussés et retenus par une bandelette; devant elle, son arc.
℞. Un grand Ε occupant tout le champ; à gauche, la lettre ⋊ et une feuille de lierre; à droite, ΑΡ; en haut, ΙΥ (= Ἡραία). Champ concave.
Æ 11; obole égin., 0 gr. 73 (*P*) **Pl. CCXXVIII, fig. 10**; — 0 gr. 85 (*L*) [5].

1010. — *Variété*; au revers, en légende autour du grand Ε, on lit ΕΡΑ.
Æ 11; obole égin., 0 gr. 82 (*L*) **Pl. CCXXVIII, fig. 11** [6].

1011. — *Variété*, avec ΗΡΑ en légende, au revers; — autre variété sans légende, (*Pozzi*) **Pl. CCXXVIII, fig. 12.**

1011. — Jeune Pan debout à droite, avec de petites cornes au front, la nébride sur les épaules; il est penché en avant, la jambe gauche ployée, le pied posé sur un rocher; il ramène la main droite sur ses reins; il s'accoude du bras gauche sur son genou, la main s'appuyant sur son épieu de chasse.

1. Voyez ci-dessus, p. 582.
2. *Brit. Mus. Cat. Pelop.*, p. 182, nº 11, pl. XXXIV, 8.
3. Voyez ci-dessus, p. 651, nº 972; cf. p. 570.
4. *Brit. Mus. Cat. Pelop.*, nº 12, pl. XXXIV, 9.
5. *Brit. Mus. Cat. Pelop.*, p. 182, nº 14, pl. XXXIV, 11.
6. *Br. M. Cat.*, p. 182, nº 13, pl. XXXIV, 10.

℞. HP. Tête d'Artémis, à gauche, les cheveux enroulés. Carré creux.
Æ 11 ; obole égin., 0 gr. 84 (*L*) **Pl. CCXXVIII, fig. 13** [1].

La tête d'Artémis rappelle la tête de Despoina sur les monnaies à la légende ΑΡΚΑΔΙΚΟΝ [2].

Pan avait un temple à Héræa [3] ; il était l'une des principales divinités nationales de la race arcadienne, et voilà pourquoi, plus tard, il figure aussi sur les monnaies frappées à Mégalopolis au nom du κοινὸν des Arcadiens. Le type de Pan des oboles de Héræa et de Parrhasia est une copie du Pan des magnifiques tétradrachmes de Ségeste en Sicile, à la légende ΕΓΕΣΤΑΙΩΝ [4].

1013. — Aigle éployé à droite, tenant un serpent dans ses serres.
℞. IAΨƎ. Le héros éponyme Héraios nu, imberbe, assis à droite sur un rocher et tenant son arc ; son épaule gauche est couverte de la chlamyde et il s'appuie de la main droite sur sa lance.
Æ 11 ; obole égin., (*B*) **Pl. CCXXVIII, fig. 14** [5].

Le type du droit de cette obole est copié sur les monnaies d'Elis. Quant au revers, il représente vraisemblablement Héraios, fils de Lycaon, le fondateur mythique de Héræa [6]. Sur les monnaies de Palé, dans l'île de Céphallénie, nous verrons le chasseur Céphale représenté assis dans la même attitude.

1014. — Tête d'Artémis à gauche, les cheveux retroussés et noués avec une bandelette au sommet de la tête ; pendants d'oreilles et collier.
℞. La lettre H et arc.
Æ 12 ; obole égin., 0 gr. 75 (*P*) **Pl. CCXXVIII, fig. 15.**

1015. — Tête d'Athéna, coiffée d'un casque corinthien, à droite.
℞. HPAEΩN. La lettre H occupant tout le champ, croisée avec un arc ; dessous, un fer de flèche à gauche ; dans le champ à gauche, OL (?).
Æ 14 ; diob. égin., 2 gr. 61 (*B*) **Pl. CCXXVIII, fig. 16** [7].

1016. — Tête d'Athéna coiffée du casque corinthien à gauche, les cheveux longs sur le cou. ℞. La lettre H et arc (comme ci-dessus).

1. *Bril. Mus. Cat. Pelop.*, p. 182, n° 16, pl. XXXIV, 12 ; Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 191, n° 203. Comparez ci-dessus, le même type, à Parrhasia, n° 998.
2. Comparez ci-dessus, n°s 850 et 864.
3. Pausanias, VIII, 26, 2.
4. B. Head, *Hist. numor.*, p. 165 (fig. 87).
5. R. Weil, *Zeit. für Num.*, t. VII, p. 215 et 317, pl. IV, 13 ; Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 191, n° 204.
6. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 197.
7. R. Weil, *Zeit. f. Num.*, t. VII, p. 370, pl. VIII, 7.

Æ 11 ; obole égin., 0 gr. 76 (*P*) **Pl. CCXXVIII, fig. 17** ; — 0 gr. 73 (*B*) [1].

1017. — Tête d'Athéna coiffée du casque corinthien à droite, quelquefois à gauche.

℞. Artémis agenouillée à droite et tirant de l'arc ; elle est vêtue d'un chiton court serré à la taille ; ses cheveux sont noués par une tresse au sommet de la tête ; de la main gauche elle tient son arc et une flèche, et elle ramène la main droite en arrière ; devant, la lettre H.

Æ 18 (*P*) **Pl. CCXXVIII, fig. 18** ; — autres (*L*) [2].

1018. — Tête d'Athéna coiffée du casque corinthien, à droite.

℞. La lettre H occupant tout le champ.

Æ 19 ; (*Pozzi*) **Pl. CCXXVIII, fig. 19** ; — autre (*P*).

1019. — Même tête d'Athéna à dr. ou à g., coiffée du casque corinthien.

℞. La lettre ⋈ ou H, entourée de quatre globules.

Æ 15 ; (*Pozzi*) **Pl. CCXXVIII, fig. 20** ; — autre ex., (*B*) [3].

1020. — Tête d'Athéna coiffée du casque attique, à droite.

℞. La lettre ⋈ ou H occupant tout le champ.

Æ 14 ; (*P*) **Pl. CCXXVIII, fig. 21** ; — autres (*L*) [4].

1020 *bis*. — *Variété* ; dans le champ du revers, un globule.

Æ 14 ; (*P*) **Pl. CCXXVIII, fig. 22.**

1021. — Même droit. ℞. La lettre ⋈ entourée de quatre globules.

Æ 14 ; (*P*) **Pl. CCXXVIII, fig. 23** [5].

1022. — Même droit. ℞. La lettre H accostée, à droite, d'un arc et à gauche, d'un chien assis et détournant la tête.

Æ 14 ; (*Pozzi*) **Pl. CCXXVIII, fig. 24.**

1023. — Même droit. ℞. Le monogr. HP occupant tout le champ. Æ 12 ; (*B*) [6].

1. R. Weil, *loc. cit.*, t. VII, p. 370, pl. VIII, 8.
2. *Brit. Mus. Cat.*, nº 17 et 18, pl. XXXIV, 13.
3. *Brit. Mus. Cat.*, nº 19 à 23, pl. XXXIV, 14.
4. *Brit. Mus. Cat.*, nº 24 à 27, pl. XXXIV, 15 et 16.
5. Cf. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 193 ; Rud. Weil, *Zeit. für Num.*, t. VII, p. 367. Un grand nombre de ces bronzes à la lettre H, avec ou sans points, ont été recueillis à Olympie ou dans le voisinage.
6. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 193, nº 222.

Monnaie de fer.

1024. — Tête d'Athéna coiffée du casque attique, à gauche.
℞. ΗΡΑΘΑΙ (Ἡραοαῖον), légende occupant tout le champ.
Monnaie de fer. (*B*) **Pl. CCXXVIII, fig. 25.**

Barclay Head dit, à tort, qu'il doute de la lecture de cette pièce et qu'il se demande même s'il s'agit bien d'une monnaie [1]. Elle a été publiée pour la première fois par le savant épigraphiste Ulrich Köhler [2]. De plus, on a aussi, pour la fin du ve siècle ou le début du IVe, quelques exemplaires de monnaies de fer qui portent les noms d'Argos, de Phlionte et de Tégée [3].

Comme Tégée et Mantinée, Héræa avait, nous l'avons vu, des prétentions à l'hégémonie sur toute l'Arcadie. Après la victoire d'Epaminondas à Leuctres en 371 et la délivrance du Péloponnèse du joug lacédémonien, Héræa voulut, comme ses rivales, faire valoir ses prétendus droits et elle refusa, en conséquence, son adhésion à la Ligue arcadienne qui décida la fondation d'une capitale neutre, Mégalopolis. Les Héræens allèrent jusqu'à contracter une alliance avec les Lacédémoniens, dirigée contre la Ligue nouvelle. Les Lacédémoniens firent de Héræa une capitale rivale de Mégalopolis [4]. Ce fut la cause de la perte de Heræa. A la fin de décembre 370, les Arcadiens résolurent de la détruire : ils pénétrèrent dans le pays montagneux des Héræens, y coupèrent tous les arbres, y incendièrent toutes les maisons [5]. Tout fut anéanti; nous ne savons ce qu'il advint de la forteresse elle-même. Toujours est-il qu'elle cessa de frapper monnaie à cette époque. Pour une longue période de temps le silence se fait sur Héræa, tant la vengeance des Arcadiens fut terrible et sans merci. Ce fut seulement 130 ans plus tard, vers 240, qu'au temps de la Ligue achéenne, s'ouvre un nouveau chapitre de l'histoire numismatique de Héræa.

1. B. Head, *Hist. numor.*, p. 448, note.
2. Dans les *Mittheil.* de l'Instit. archéol. allemand, *Athenische Abtheilung*, t. VII, 1882, p. 377; P. Cauer, *Delect. inscript. graec.*, p. 354, n° 410 a; J. Adr. Blanchet, dans le *Journ. int. d'archéol. num.*, t. X, 1907, p. 269; Percy Gardner, *Catal. Peloponnesus*, Introd., p. XLVI; cf. le présent *Traité, Théorie et Doctrine*, t. I, p. 374.
3. Ci-dessus, à Argos, n°s 633 et 633 *a* ; à Phlionte, n° 929 *a* et à Tégée, n° 981.
4. Strabon, VIII, 3, 2.
5. Fougères, *Mantinée et l'Arcadie*, p. 443.

CHAPITRE XI

LA MESSÉNIE

§ I. — Aperçu général.

Des trois presqu'îles par lesquelles se termine le Péloponnèse au sud, la Messénie est la plus occidentale et la plus rapprochée de la Sicile et de l'Italie méridionale. A l'est, elle confinait à la Laconie dont elle était séparée par le mont Taygète ; au nord, elle côtoyait les territoires arcadiens de Phigalie, de Lycosura, de Mégalopolis ; elle touchait aussi à la Triphylie, contrée englobée politiquement dans l'Elide. Tout le reste de ses frontières, très échancrées, était baigné par la mer où venaient se déverser le Pamisos et le Cyparissos, torrents descendus l'un et l'autre, dans des directions opposées, des flans du fameux mont Ithome, au pied duquel Messène était bâtie.

Lors de la conquête du Péloponnèse par les Doriens Héraclides, la Messénie échut en lot à Cresphonte qui bâtit sa capitale Stényclaros dans la fertile plaine arrosée par le Pamisos [1].

1. Pausanias, IV, 3, 7; Strabon, VIII, 4, 7.

Les longues et terribles guerre des Messéniens contre Sparte, aux VIIIe et VIIe siècles, qui se terminèrent par l'écrasement et l'exil des Messéniens sont racontées par tous les historiens. A la fin de la première guerre, vers 724, les Messéniens se retranchèrent dans une forteresse qui couronnait le mont Ithôme, célèbre par le sanctuaire national de Zeus Ithomatas dont l'image forme le type principal des monnaies messéniennes. A la fin de la seconde guerre, vers 668, les Messéniens se retranchèrent de même sur le mont Ira. C'est là qu'Aristomène se défendit pendant dix ans contre les assauts furieux et répétés des Lacédémoniens.

Alors, la plupart des Messéniens qui ne furent pas exterminés prirent le chemin de l'exil; ceux qui restèrent furent réduits à la condition d'*hilotes*. D'aucuns s'embarquèrent sous la conduite de deux fils d'Aristomène, pour aller à Rhegion en Italie, puis en Sicile où ils fondèrent une ville à laquelle ils donnèrent le nom de *Messana*

(Messine), en souvenir de leur patrie d'origine [1].

Depuis cette date (668) jusqu'à la victoire d'Epaminondas à Leuctres, en 371, c'est-à-dire durant 300 ans, le nom de la Messénie fut, pour ainsi dire, rayé de l'histoire ; une seule fois seulement, en 464, à l'occasion d'un tremblement de terre qui faillit détruire Sparte, les Messéniens opprimés crurent pouvoir profiter du désastre pour essayer de secouer le joug. Après une résistance de plusieurs années sur le mont Ithome, ils furent obligés de se rendre au roi de Sparte Archidamos [2]. Fuyant la colère de leurs maîtres, ils implorèrent la pitié des Athéniens qui leur permirent de s'installer à Naupacte, chez les Locriens Ozoles, sur la côte septentrionale du golfe corinthien.

Enfin, après sa victoire de Leuctres, Epaminondas rappela les ilotes et les arrière-petit-fils des bannis et il les invita à se réinstaller dans leur ancienne patrie. La plupart des exilés répondirent à son appel, et en 369, ils bâtirent leur nouvelle capitale, Messène, au centre de leur pays, dans le nœud de montagnes qui domine les sources du Pamisos ; l'acropole de la nouvelle ville fut installée sur le mont Ithôme, qui rappelait pour eux les luttes héroïques des anciens temps ; des jeux annuels, appelés Ἰθώμαια y furent institués en l'honneur du Zeus national [3]. Les monnaies commencent à être frappées à cette époque ; elles sont au type de Zeus Ithomatas et de Déméter Eleusinienne.

Après la bataille de Chéronée en 338, les Messéniens favorisés par Philippe [4] et enrichis par lui du canton de la Denthéliatide, substituent dans la taille de leurs espèces l'étalon des monnaies du roi de Macédoine à l'étalon éginétique. Mais ce fut pour peu de temps.

Après la mort d'Alexandre, sous la domination macédonienne, l'étalon attique est appliqué à la taille de toutes les monnaies du Péloponnèse, en particulier à celles de Messène. D'ailleurs, en dehors de cette ville, il n'y a que Mothoné qui ait battu monnaie en Messénie, avant Alexandre. Les autres villes monétaires de cette contrée, Asiné, Coloné, Coroné, Cyparissia, Pylos, Thuria n'ont un atelier qu'à partir du IIe siècle ou même plus tard encore.

§ II. — Messène.

Nous venons de rappeler dans quelles circonstances et dans quel but politique, Epaminondas, aidé du parti démocratique arcadien, décida, en 370, la reconstruction de Messène et de Mantinée, ainsi que la fondation de Mégalopolis.

Les détails de la réédification de Messène sont consignés dans Pausanias d'une manière particulièrement émouvante [5]. La nouvelle capitale messénienne manifesta

1. Cf. notre *Descr. hist.*, t. I, p. 1484 et 1490.
2. Eug. Cavaignac, *Hist. de l'Antiquité*, t. II, *Athènes*, p. 58.
3. Pausanias, IV, 33.
4. *C. I. Laconiæ, Messeniæ, Arcadiæ*, I, p. VII.
5. Pausanias, IV, 27, 6.

tout de suite son indépendance et son autonomie politique en ouvrant un atelier monétaire ; elle émit de magnifiques pièces d'argent aux types de Déméter et de Zeus, divinités dont les temples étaient voisins, sur le sommet du mont Ithôme.

Groupe A. — *De 369 à 338 environ.*

1025. — Tête de Déméter ceinte d'une couronne d'épis, à gauche, les cheveux relevés ; elle a des pendants d'oreilles et un collier.

℞. ΜΕΣΣΑΝΙΩΝ. Zeus Ithomatas nu, debout à gauche, la jambe gauche avancée ; de la main droite levée il brandit le foudre ; il a le bras gauche tendu en avant et un aigle est perché sur son poignet.

Æ 23 ; stat. égin., 12 gr. 18 (*L*) **Pl. CCXXVIII, fig. 23** [1].

1026. — Même tête de Déméter.

℞. ΜΕΣΣ — ΑΝΙΩΝ. Zeus Ithomatas, comme ci-dessus.

Æ 17 ; triob. égin., 3 gr. (*Luynes*) **Pl. CCXXVIII, fig. 24.**

1027. — Même tête de Déméter. ℞. Μ Ε — Σ. Trépied.

Æ 12 ; obole égin., 0 gr. 98 (*P*) **Pl. CCXXVIII, fig. 25.** — autre, 0 gr. 95 (*L*) [2].

1028. — Même description. Hémiobole, 0 gr. 38 (*L*) [3].

1029. — Même tête de Déméter. ℞. Μ — Ε. Trépied. Champ concave.

Æ 15 ; (*P*) **Pl. CCXXVIII, fig. 26** ; — autre (*L*) [4].

1029. — Même tête de Déméter. ℞. ΜΕ occupant tout le champ.

Æ 17 ; (*Pozzi*) **Pl. CCXXVIII, fig. 27** ; — autre (*B*) [5].

1031. — Variétés ; la tête de Déméter est tournée à gauche ou à droite. Au revers, on a ΜΕ ou ΕΜ [6].

1032. — Tête de Déméter à gauche, couronnée d'épis, les cheveux relevés et retombant en mèches abondantes sur le cou.

1. *Brit. Mus. Peloponnesus*, p. 109, n° 1, pl. XXII, 1 ; B. Head, *Hist. num.*, p. 431.
2. *Brit. Mus. Cat. Pelop.*, p. 109, n° 2 ; Wroth, *Num. Chron.*, 1889, p. 255, n° 18, pl. XII, 9.
3. *Brit. Mus. Cat. Pélop.*, n° 3.
4. *Brit. Mus., Cat.*, p. 109, n° 4, pl. XXII, 3.
5. *Brit. Mus., Cat.* n° 6, pl. XXII, 4.
6. *Brit. Mus. Cat. Pélop.*, n°s 7 à 9.

℞. M — E. Zeus Ithomatas, comme ci-dessus ; devant lui, le trépied. En contremarque, une étoile.

Æ 19 ; (*L*) **Pl. CCXXVIII, fig. 28** [1].

Les beaux statères de Messène qui précèdent sont d'un style analogue à ceux qui furent frappés à la même époque à Sicyone, à Argos, à Elis, à Stymphale, à Phénée, à Mégalopolis, à Zacynthe, et l'on peut dire que l'ensemble de ces pièces fait époque dans l'histoire de l'art et du monnayage péloponnésien [2]. Par elles, on constate que l'époque d'Epaminondas (371-362), fut véritablement la période de splendeur de l'histoire du Péloponnèse ; mais aussi nous voyons que cette renaissance fut éphémère et qu'elle ne dura guère plus d'une dizaine d'années, ce que confirment les historiens. Le style monétaire, après ce brillant éclat, retombe dans la médiocrité.

La tête de Déméter éleusinienne, au droit du statère n° 1025, est la copie du type de Déméter créé à Syracuse par le graveur Evainète [3]. Cette belle effigie, devenue rapidement populaire, a été reproduite aussi sur les monnaies de Phénée et des Locriens Opontiens [4]. D'ailleurs, en ce qui concerne Messène, le type de Déméter éleusinienne s'explique par le temple très vénéré que cette déesse, parèdre de Zeus Ithomatas, avait sur le mont Ithome [5]. Le Zeus du revers de nos pièces est l'image d'une statue exécutée par le sculpteur Agélaïdas pour les Messéniens refugiés à Naupacte en 464, ainsi que nous l'avons rappelé. Dans cette révolte de l'an 464, les ilotes messéniens, poursuivis, traqués par les Lacédémoniens s'étaient finalement réfugiés sur leur vieille et sainte montagne d'Ithôme. Ne pouvant venir à bout de les réduire, les Lacédémoniens leur offrirent la vie sauve, à la condition qu'ils s'engageassent à quitter le Péloponnèse. Les Messéniens partirent ; sous la protection des Athéniens, ils s'installèrent à Naupacte. Là, en souvenir de leur patrie, ils firent exécuter par Agelaïdas une statue de leur dieu national, Zeus Ithomatas [6] ; c'était en la 2e année de la 81e Olympiade (455 av. J.-C.) : le sculpteur Agélaïdas, le maître de Myron, de Polyclète et de Phidias, était alors très avancé en âge.

Cette statue est ainsi désignée par Pausanias : « La statue du dieu est l'œuvre d'Agelaïdas qui l'exécuta pour les Messéniens établis à Naupacte. On lui choisit, tous les ans, un prêtre qui la garde dans sa maison. Les Messéniens célèbrent aussi tous les ans des fêtes appelées Ἰθωμαῖα ; on y décernait jadis un prix de musique... » [7].

Quand les Messéniens revinrent dans leur ancienne patrie, en 370, rappelés par Epaminondas, ils rapportèrent avec eux la statue de Zeus et l'installèrent dans leur sanctuaire du mont Ithome. Ainsi transportée depuis Naupacte, à travers le golfe de Corinthe, tout le Péloponnèse et les

1. *Brit. Mus. Cat.*, n° 10, pl. XXII, 5.
2. Percy Gardner, *Brit. Mus. Cat. Peloponnesos*, Introd., p. XLIII.
3. B. Head, *Hist. numor.*, p. 176, fig. 99.
4. B. Head, *Hist. numor.*, p. 431. Cf. ci-dessus, p. 365.
5. Pausanias, IV, 31 : Λήμητρος ἱερὸν Μεσσηνίοις ἐστὶν ἄγιον. Pausanias ajoute que ce temple était décoré des statues des Dioscures enlevant les filles de Leucippos.
6. Pausanias, IV, 32, 2.
7. Pausanias, IV, 33, 2.

montagnes de l'Arcadie, la statue sacrosainte fut installée au sommet de l'Ithome, au centre d'un *temenos*, dans un sanctuaire ou tabernacle que mentionne Pausanias : « Les Messéniens, dit-il, puisent tous les jours de l'eau à la fontaine Clepsydre, pour la porter dans le ἱερόν de Zeus Ithomatas » [1]. Le Zeus Lycaios de Lycosura en Arcadie était de même dans un tabernacle entouré d'un téménos, au sommet du Lycée.

Le Zeus de l'Ithome et le Zeus du Lycée paraissent, l'un et l'autre, donner l'essor à un aigle qui bat des ailes, posé sur leur poignet tendu [2] ; seulement, le Zeus Lycaios est assis, tandis que le Zeus Ithomatas est debout. Le type du Zeus Ithomatas, debout, comme sur les statères messéniens, figure au contraire sur les monnaies archaïques d'Elis-Olympie, à la légende ΟΛΥΝΠΙΚΟΝ [3], monnaies qui paraissent antérieures à l'époque où fleurit Agélaïdas ; d'où la conclusion que nous avons fait ressortir, que le grand sculpteur argien, en exécutant son Zeus Ithomatas n'a point créé un type nouveau dans l'art grec, mais qu'il s'est inspiré d'une œuvre plus ancienne qu'on voyait à Olympie [4]. On cite au moins deux statuettes de bronze qui remontent jusqu'à la fin du VIIe siècle, et dont l'attitude est déjà très voisine du type du Zeus Ithomatas [5].

Le caractère semi-archaïque donné intentionnellement au type monétaire messénien, reconnaissable à la raideur des membres et à la saillie des muscles, convient bien aux œuvres d'Agélaïdas. « Sans ces monnaies, remarque justement M. Collignon, nous n'aurions pas une idée de l'œuvre du maître argien, nous ne pourrions apprécier son originalité, les progrès qu'il fit faire à l'art, et enfin nous n'aurions pu donner un nom au Zeus brandissant le foudre qu'on a trouvé à Olympie et qui reproduit le même type » [1].

Dans ces répliques d'Olympie comme sur les statères messéniens, Zeus est toujours barbu, particularité qui a paru à divers savants comme H. Brunn [2] et Overbeck [3], un argument pour soutenir que la statue du mont Ithome, exécutée par Agelaïdas, n'était nullement conforme au type des monnaies ni à celui des répliques de bronze trouvées à Olympie. Suivant eux, la statue exécutée par Agélaïdas devait représenter Zeus imberbe, jeune, encore enfant, pour deux raisons principales :

1° Les légendes messéniennes placent l'enfance de Zeus en Messénie. « Les Messéniens, dit Pausanias, prétendent que les nymphes Ithomé et Néda furent ses nourrices et qu'elles donnèrent leurs noms, l'une à la montagne, l'autre au fleuve. Les Curètes ayant soustrait l'enfant Zeus à la barbarie de son père, les deux nymphes le lavèrent dans la fontaine Clepsydre qui prit son nom de ce larcin » [4]. On conclut de là

1. Pausanias, IV, 33, 1 ; cf. Hitzig et Hugo Bluemner, *Pausaniæ Graeciæ descriptio*, t. II, p. 175.
2. Voyez notre *Descr. hist.*, t. I, p. 843 et pl. XXVIII, fig. 8 et suiv.
3. *Descr. hist.*, t. I, p. 886-887, nos 1254 et 1255 et pl. XXXIX, fig. 1 et 2.
4. *Descr. hist.*, t. I, p. 889.
5. E. de Chanot, *Gazette archéol.*, t. VI, 1880, p. 79 et pl. XI ; G. Perrot, *Hist. de l'art dans l'antiq.*, t. VIII, p. 468.

1. M. Collignon, *Hist. de la sculpt. grecq.*, t. I, p. 318.
2. Heinrich Brunn, *Geschichte der griech. Kunstler*, t. I, p. 73.
3. Overbeck, *Griech. Mythol. Zeus*, t. II, p. 11 ; *Rhein. Museum, Neue Folge*, t. XXII, 122 ; A. S. Murray, *A history of greek Sculpture*, 2e éd., t. I, p. 187.
4. Pausanias, IV, 33, 1.

que le Zeus Ithomatas devait être un Zeus enfant, tout au plus adolescent.

2° Nous savons, d'autre part, que le sculpteur Agélaïdas avait exécuté pour la ville d'Ægion, en Achaïe, une statue de Zeus debout, foudroyant, analogue à celle de Zeus Ithomatas [1]. Les monnaies d'Ægion, à l'époque impériale romaine, reproduisent l'image de cette statue ; elle est même accompagnée parfois de l'inscription : ΖΕΥϹ ΜΕΓΑϹ ou ΖΕΥϹ ΠΑΙϹ [2].

Or, sur ces monnaies, Zeus est toujours imberbe, adolescent, au sortir de l'enfance. D'où la conclusion évidente que la statue de Zeus, exécutée par Agélaïdas pour la ville d'Ægion, représentait Zeus jeune, adolescent. Pausanias, au surplus, nous dit : « Il y a dans la ville d'Ægion une statue en bronze de Zeus encore enfant (Ζεύς τε ἡλικίαν παῖς) et un Héraclès imberbe ; elles sont toutes les deux des œuvres d'Agélaïdas d'Argos... Pour honorer l'enfance de Zeus, on choisissait pour prêtre du dieu celui des jeunes garçons de la ville qui avait remporté le prix de beauté. Lorsque la barbe commençait à lui pousser, cette charge passait à un autre » [3].

Ainsi, à Ægion, la statue exécutée par Agélaïdas, représentait Zeus imberbe, debout, foudroyant, et avec un aigle sur le poignet gauche. Cette attitude est celle-là même qui est donnée au Zeus Ithomatas de Messénie. Agélaïdas avait exécuté deux Zeus dans une posture et avec des attributs identiques. Et comme en Messénie, tout autant qu'à Ægion, on tenait à honorer l'enfance de Zeus, né sur le mont Ithome, nourri par les nymphes Ithomé et Néda, les savants dont j'ai cité les noms pensent que le Zeus Ithomatas d'Agélaïdas, devait être un Zeus jeune, sinon enfant, et non un Zeus âgé et barbu.

Mais cette conclusion est trop rigoureuse ; elle ne tient pas compte des variantes nombreuses que comportent les légendes mythiques des Grecs, sans même que nous ayons la prétention de les connaître toutes. On ne saurait nier que nous ayons, sur les monnaies de Messène, l'image du Zeus d'Ithome, le dieu national qui symbolisait la patrie pour les malheureux Messéniens : ils lui devaient le bonheur de reconstruire Messène et de restaurer leurs foyers. Voilà pourquoi ils le placent sur les monnaies qu'ils frappent à partir de cette reconstruction. La persistance de ce type monétaire durant plusieurs siècles est un argument irréfutable en faveur de notre thèse, aussi bien que les formes archaïsantes qui caractérisent bien une œuvre d'Agélaïdas. Au surplus, le nom ΙΘΩΜ, inscrit à côté de la divinité, sur certaines pièces dont nous parlerons tout à l'heure, la désigne par son nom. Si Zeus est né, a été nourri, est devenu adolescent en Messénie, il a dû aussi y devenir adulte, y prendre cet aspect d'homme parvenu à la maturité, que lui donnent la longue suite des monnaies messéniennes. Concluons que le sculpteur Agélaïdas a exécuté pour Ægion un Zeus imberbe, adolescent, et pour les Messéniens, un Zeus âgé et barbu, tout en donnant à ses deux statues le même mouvement et les mêmes attributs. De plus, dans ses deux œuvres, Agélaïdas n'a fait lui-même, nous le répétons, que s'inspirer d'un Zeus plus ancien, qu'on voyait à Olympie.

1. Pausanias, VII, 24, 4.

2. W. Wroth, *Num. Chron.*, 1902, p. 323, n° 13, pl. XV, 13 ; Svoronos, *Journ. intern. d'archéol. numism.*, 1899, t. II, p. 302, pl. XIV, fig. 11.

3. Pausanias, VII, 24, 4.

Sur le petit groupe de monnaies décrites ci-dessus, la légende se présente sous une forme dorienne, **ΜΕΣΣΑΝΙΩΝ** ; à Zancle-Messana de Sicile, on trouve les deux formes **ΜΕΣΣΑΝΙΟΝ** et **ΜΕΣΣΗΝΙΩΝ**. Or, les historiens grecs insistent précisément sur ce point que, durant 300 ans d'exil, les Messéniens, fidèles à leurs souvenirs, quoique vivant au milieu d'étrangers, n'abandonnèrent rien de leurs traditions, de leurs usages, de leur langage qui était le dialecte dorien (τὴν διάλεκτον τὴν Δωρίδα), et Pausanias ajoute même que, de son temps, les Messéniens étaient le peuple du Péloponnèse qui parlait le dialecte dorien le plus pur [1].

Groupe B. — *De 338 à 336 environ.*
(*Etalon milésiaque*).

Après la chute de la suprématie thébaine, les Messéniens se jetèrent dans l'alliance avec Philippe de Macédoine contre Athènes. A la suite de sa victoire de Chéronée, en 338, Philippe récompensa les Messéniens en forçant les Lacédémoniens à leur céder quelques cantons du Taygète, contestés depuis cinq ou six siècles [2].

Ces rapports de Philippe avec les Messéniens sont attestés par les monnaies. En effet, les pièces que nous avons décrites précédemment, dans le groupe A, sont taillées suivant le système éginétique dont l'étalon est un statère d'environ 12 grammes. Or, cet étalon ne se prolonge pas en Messénie après la bataille de Chéronée ; à partir de cette date, les Messéniens adoptent momentanément l'étalon des pièces d'argent de Philippe (poids normal 14 gr. 56) et frappent les statères suivants :

1033. — Tête de Déméter couronnée d'épis, à droite, les cheveux nattés. ℞. **ΜΕΣΣΑΝΙΩΝ**. Zeus Ithomatas debout à droite, comme ci-dessus, brandissant le foudre et tenant sur son poignet, à bras tendu, un aigle qui bat des ailes ; devant lui, un trépied. Champ concave.

Æ 28 ; statère milésiaque, 14 gr. 73 (*P*) **Pl. CCXXVIII, fig. 29.**

Ce poids de 14 gr. 73 est le poids (milésiaque) des statères d'argent de Philippe de Macédoine [3] ; le style même des statères messéniens se rapproche de celui des statères de Philippe. Nous avons ainsi dans ces pièces des témoins irrécusables de l'alliance des Messéniens avec le roi de Macédoine.

Groupe C. — *Après 323 av. J.-C.*
(*Etalon attique*).

Sous la domination macédonienne, l'étalon attique est introduit dans la taille des monnaies messéniennes. C'est, en effet, au temps de la guerre lamiaque, sous le règne d'Antipater, que débute l'émission des pièces suivantes :

1. Pausanias, IV, 27, 11.
2. Strabon, VIII, 4, 6 ; Pausanias, III, 26, 3.
3. B. Head, *Hist. numor.*, p. 223.

1034. — Tête de Déméter couronnée d'épis, à droite, les cheveux nattés. ℞. ΜΕΣΣΑΝΙΩΝ. Zeus Ithomatas, nu, lauré, debout à droite, la jambe gauche avancée, brandissant le foudre de la main droite levée et tenant sur son poignet, à bras tendu, un aigle qui bat des ailes; devant lui, un trépied; derrière lui, son nom, ΙΘΩΜ-Α. Dans le champ, Δ-Ι; sous le trépied, ΦΙ...
Æ 28; tétradr. attique, 16 gr. 51 (*P*) **Pl. CCXXVIII, fig. 30.**

Des variétés de ce tétradrachme de poids attique, portent ΙΘΩΜ ou ΙΘΩ, et des noms de magistrats, par exemple, ΣΩΣΙΚΡΑΤΗΣ, ΑΛΕΞΙΑΣ, ΔΕΞΙΑΣ, etc. [1]. Nous n'avons donné qu'un échantillon de ces tétradrachmes dont la frappe se prolonge longtemps dans le IIIe siècle [2].

§ III. — Mothoné.

Mothoné se trouvait à l'extrémité sud-ouest de la presqu'île messénienne, en face des îles Œnusses et à une courte distance de la fameuse île de Sphactérie. Son nom était Μοθώνη, mais on l'appelle aussi, chez les auteurs anciens, Μεθώνη, de sorte qu'on paraît l'avoir, dès l'antiquité, confondue avec la ville argienne de Μεθώνη dont nous avons donné plus haut les monnaies. Les numismates modernes ont souvent aussi confondu les monnaies des deux villes [3].

Mothoné de Messénie était une ville extrêmement ancienne, fondée par Mothoné ou Méthoné, fille d'Œneus, l'inventeur du vin [4]. Mais elle ne commence à paraître dans l'histoire qu'à l'époque des guerres de Messénie. A la fin de la seconde de ces guerres, les Lacédémoniens donnèrent Mothoné aux habitants de Nauplie, lorsque ceux-ci furent chassés de leurs propres foyers par les Argiens. Bien longtemps après, en 431, au moment de l'incident de Sphactérie, au début de la guerre du Péloponnèse, les Athéniens essayèrent de s'emparer de Mothoné, mais ils en furent empêchés par Brasidas [5].

Les monnaies qui suivent sont loin de remonter à cette époque; elles se placent à l'époque de Philippe de Macédoine, c'est-à-dire vers 338 av. J.-C.

1. *Brit. Mus., Catal. Peloponnesus*, p. 110 et pl. XXII, 6 et 7.

2. On a voulu, sur le tétradrachme que nous donnons comme spécimen de cette série qui ne commence guère avant 300, reconnaître dans ΙΘΩΜ, le nom de Zeus, et interpréter ΜΕΣΣΑΝΙΩΝ ΙΘΩΜ(αίων). Mais les Messéniens ne sont nulle part désignés sous cette appellation; la place même du mot ΙΘΩΜ ne permet pas de s'arrêter à cette interprétation d'ailleurs peu conforme aux habitudes monétaires.

3. Il existe bien encore une troisième Μεθώνη qui a fait frapper des monnaies : c'est Methoné de Macédoine, dans la Piérie, sur le golfe Thermaïque; mais les monnaies de cette dernière, qui ont la légende ΜΕΘΩ et le type du lion broyant un fer de lance, ne sauraient être confondues avec celles des deux villes péloponnésiennes.

4. Pausanias, IV, 35.

5. Thucydide, II, 25.

1035. — Héphæstos debout à droite, marchant d'un pas précipité; il est barbu, coiffé du pilos conique, vêtu d'une tunique courte, serrée à la taille; des deux mains, la droite ramenée en arrière, la gauche levée, il tient une longue hampe terminée par une torche allumée.

℞. Les lettres MO occupant tout le champ.

Æ 18; (*Luynes*) **Pl. CCXXVIII, fig. 31** [1].

La légende MO rappelle les monnaies de Messène, de la même époque, avec les lettres ME qui occupent tout le champ (ci-dessus, nos 1030 et 1031); les bronzes de Méthana ont de même Μ Ε ou ΜΕΘ dans une couronne d'épis. A Epidaure et à Hermione les initiales de ces villes occupent aussi tout le champ du revers de certaines pièces.

Sur les monnaies de Méthana d'Argolide, le type d'Hephæstos s'explique par la position de cette ville assise dans une contrée particulièrement exposée aux tremblements de terre. Nous n'avons pas les mêmes raisons à donner pour Mothoné, ville où, d'après la légende mythique, on s'attendrait plutôt à trouver des emblèmes dionysiaques. Le type d'Héphæstos λαμπαδηφόρος fait supposer qu'on célébrait des *lampadéphories* ou courses aux flambeaux en l'honneur de ce dieu à Mothoné, comme il y en avait dans d'autres villes [2].

1. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 170, no 79, pl. E, 2.

2. Cf. Hérodote, VIII, 98; B. Head, *Hist. numor.*, p. 433.

CHAPITRE XII

L'ÉLIDE

§ I. — Elis et Olympie.

Pour les monnaies de la période antérieure à 480, voyez notre Descr. hist., t, I, p. 879 à 902 et pl. XXXIX, fig. 1 à 8.

Groupe A. — *Monnaies frappées avant 472.*

Ainsi que nous l'avons exposé, les monnaies qui portent le nom des Eléens, ont été frappées tous les quatre ans, à l'occasion de la célébration des jeux olympiques, à Olympie, cité religieuse qui dépendait d'Elis [1]. Ce monnayage à la légende FA, FAΛEI, FAΛEION nous a paru commencer vers l'an 500, succédant aux rares statères qui portent OΛYNΠIKON. Les premières pièces que nous allons décrire (nos 1035 et suiv.) se rattachent plutôt au groupe déjà enregistré, qu'à celui qui débute après la réforme politique de 472.

1035. — Aigle volant à droite, les ailes éployées horizontalement, tenant dans son bec un serpent dont les replis sont enroulés autour de son corps.

℞. F—A. Foudre muni de quatre ailes, deux d'entre elles enroulées en volute, les deux autres développées en éventail. Aire creuse circulaire.

1. Voyez notre *Descr. hist.*, t. I, p. 879 et suiv.; cf. G. Hill, *Historical Greek Coins*, p. 77; Ch. T. Seltman, dans *Nomisma*, fasc. VIII, 1913, p. 23 et fasc. IX, 1914, p. 1 et s. Ce dernier et important travail donne toutes les variétés connues des monnaies d'Elis; mais le classement systématique et très compliqué adopté par l'auteur ne nous paraît pas toujours bien en conformité avec le style et la fabrique des pièces.

Æ 21 ; stat. égin., 11 gr. 92 (*Jameson*) **Pl. CCXXIX, fig. 1** [1].

1036. — *Variétés* du statère. L'aigle vole tantôt à droite, tantôt à gauche; la légende du revers est F—A, ou A—Ǝ ou F—A.

1037. — Même description, l'aigle volant à gauche.
Æ 24 ; drachme égin., 5 gr. 58 [2].

1038. — Même description (aigle à gauche).
Æ 14 ; hémidrachme (*Pozzi*) **Pl. CCXXIX, fig. 2** ; — autre, 2 gr. 72 (*L*) [3].

1039. — Même description (aigle à gauche).
Æ 10 ; obole égin. (*Pozzi*) **Pl. CCXXIX, fig. 3** [4].

1040. — Variété, avec l'aigle volant à droite, 0 gr. 76 (*L*).

1041. — Aigle volant à gauche, les ailes éployées horizontalement, emportant dans ses serres un lièvre renversé.
℞. A—Ǝ. Foudre ailé.
Æ 20 ; stat. égin., 11 gr. 92 (*H*) **Pl. CCXXIX, fig. 4** [5].

1042. — Aigle volant à g., emportant dans ses serres un lièvre renversé [6].
℞. A—Ǝ. Niké marchant à grandes enjambées à droite; elle est vêtue d'un chiton talaire et ses ailes sont éployées ; de la main gauche tendue en avant, elle tient une couronne et de la main droite baissée elle relève le bord de sa robe. Aire creuse circulaire.
Æ 24 ; stat. égin., 12 gr. 05 (*Boston*) **Pl. CCXXIX, fig. 5** ; — 11 gr. 05 (*L*) [7].

1043. — Aigle volant à droite, tenant dans son bec un serpent dont les replis sont enroulés autour de son corps. Aire creuse circulaire.
℞. F—A. Niké marchant à grandes enjambées à gauche, tenant de la main

1. Variétés du statère décrit dans notre *Descr. hist.*, t. I, p. 895, n° 1256 et pl. XXXIX. 3 ; cf. *Brit. Mus. Cat. Pelop.*, pl. X, 3 ; *Catal. Jameson*, n° 1223 ; Ch. Seltman, *Nomisma*, fasc. VIII, 1913, p. 28 et pl. I.
2. Anc. coll. Montagu, *Num. Chron.*, 1892, p. 28, pl. II, 12; cf. notre *Descr. hist.*, t. I, p. 895, n° 1257, pl. XXXIX, 4.
3. *Brit. Mus. Cat. Pelop.*, p. 58, n° 2, pl. X, 2.
4. *Brit. Mus. Cat. Pelop.*, p 58, n° 4, pl. X, 5.
5. Macdonald, *Hunt. coll.*, p. 134, n° 1, pl. XXXVIII, 5; Seltman, *loc. cit.*, p. 31, n° 22, pl. I, P.
6. Dans le champ, souvent de petits poinçons en contremarque ; roue, oiseau volant ; fleuron, etc. Cf. Seltman, *Nomisma*, fasc. VIII, 1913, p. 27, où ces poinçons sont relevés avec soin.
7. K. Regling, *Samml. Warren*, à Boston, n° 912; *Brit. Mus. Cat. Pelop.*, p. 58, n° 6, pl. X, 6. Les types de l'*aigle* et de *Niké*, sur les monnaies d'Élis, sont expliqués dans notre *Descr. hist.*, t. I, p. 898.

droite tendue en avant, une couronne, et relevant le bord de sa robe de la main gauche baissée. Aire creuse circulaire.

Æ 24; stat. égin., 12 gr. 11 (*L*) [1].

1044. — Aigle volant à droite, tenant dans ses serres un lièvre renversé qu'il dépèce à coups de bec.

℞. F—A. Niké marchant à gauche, tenant une couronne dans la main droite tendue en avant, la main gauche baissée et ramenée en arrière. Aire creuse circulaire.

Æ 24; stat. égin., 11 gr. 89 (*L*) **Pl. CCXXIX, fig. 6** [2].

1045. — A—Ǝ. Même description.

Æ 18; drachme égin., 5 gr. 87 (*L*) **Pl. CCXXIX, fig. 7** [3].

1046. — Aigle volant à gauche, tenant dans son bec un serpent dans les replis sont enroulés autour de son corps.

℞. Sans lég. Niké marchant à grandes enjambées à gauche, tenant de la main droite levée une couronne et de la gauche baissée une bandelette. Aire creuse circulaire.

Æ 24; stat. égin., (*Jameson*) **Pl. CCXXIX, fig. 8.**

1047. — Aigle à droite, les ailes soulevées, tenant par le dos dans ses serres, un lièvre qu'il tue à coups de bec.

℞. F—A. Niké courant à gauche, comme ci-dessus, avec une couronne dans la main droite, la gauche baissée. Aire creuse circulaire.

Æ 24; stat. égin., (*Pozzi*) **Pl. CCXXIX, fig. 9.**

Le classement chronologique des monnaies olympiques des Éléens est extrêmement difficile parce qu'il ne peut reposer que sur l'appréciation du style. Or, on constate qu'au milieu de la grande variété des pièces, les mêmes types se répètent, se copient, se modifient, se croisent et s'enchevêtrent d'une inextricable façon. Dans certains cas, on remet en service d'anciens coins ou on les copie en les accouplant à d'autres qui sont d'invention plus récente. M. Ch. Seltman s'est donné une peine infinie pour aboutir à un groupement rationel de toutes ces variétés. Il place assez loin après

1. *Brit. Mus. Cat. Pelop.*, p. 59, n° 8, pl. X, 8. Cf. des variétés de ce statère, avec l'aigle volant à gauche, dans notre *Descr. hist.*, t. I, p. 895, n°s 1259 et 1260, et pl. XXXIX, 6 et 7.

2. *Brit. Mus. Cat. Pelop.*, p. 59, n° 10, pl. X, 9; autre exemplaire, *Catal. Jameson*, n° 1224.

3. *Brit. Mus. Cat. Pelop.*, n° 11, pl. X, 10.

472 les pièces à la légende ΟΛΥΝΠΙΚΟΝ et quelques autres que nous croyons au contraire antérieures à cette date [1]. Le classement proposé par M. Seltman qui paraît déjà avoir contre lui le style des pièces et la paléographie des légendes, ne pourrait être accepté pour ces pièces, que s'il était démontré qu'après 472, sans sortir de la première moitié du ve siècle, la présidence des jeux Olympiques fut momentanément enlevée aux Éléens, car on ne comprendrait pas qu'ils eussent, occasionnellement, substitué eux-mêmes la légende archaïque ΟΛΥΝΠΙΚΟΝ à leur nom traditionnel, FA ou FAΛEIΟN. En dehors des considérations de style, une telle substitution ne se justifie pas historiquement : à partir de 472 les monnaies olympiques avec la légende FAΛEIΟN forment une série ininterrompue jusqu'à une époque avancée du IVe siècle [2]. Tout au plus pourrait-on essayer de soutenir, mais sans preuve historique, que les pièces à la légende ΟΛΥΝΠΙΚΟΝ ont pu être frappées à la faveur de la révolution de 472 dont nous allons parler.

Groupe B. — *De 472 à 431 environ.*

En 472 (1re année de la 77e Olympiade) la constitution de l'Élide subit un changement essentiel ; d'aristocratique qu'elle était, elle fut désormais démocratique [3]. Une nouvelle Élis fut fondée au pied de la vieille acropole, sur les bords du Pénée par le synœcisme des habitants des dêmes ruraux de la région, et cette capitale rajeunie devint tout de suite l'un des centres religieux, artistiques et économiques les plus importants de toute la Grèce [4]. Les séries monétaires d'Élis sont, dès lors, très abondantes, variées, indiscontinues pendant deux siècles et elles offrent par surcroît un intérêt de premier ordre, tant au point de vue de l'histoire de l'art qu'au point de vue agonistique et religieux.

Ce synœcisme de l'Élide, qui devait avoir une influence directe sur Olympie et ses jeux, précéda de peu d'années le synœcisme d'Argos et de Mantinée, et l'on soupçonne que tout ce mouvement fut provoqué par Thémistocle qui, banni d'Athènes, s'était réfugié à Argos. Thémistocle eut l'idée d'une coalition de ces trois États contre Sparte ; le projet ne fut pas mené jusqu'à complète exécution [5].

En dépit de la tentative de Thémistocle, les Éléens demeurèrent fidèles à leur alliance avec Sparte ; ils la maintinrent sans interruption la plus grande partie du ve siècle. Durant toute cette période, l'administration des Jeux olympiques est entre les mains des Éléens. Les Hellanodices, appelés à l'honneur si envié de la présidence des jeux, sont régulièrement choisis parmi les

1. Comparez notre *Descr. hist.*, t. I, p. 886, pl. XXXIX, 1 et 2 ; C. Seltman, dans *Nomisma*, t. VIII, 1913, pl. II, AB et pl. III, AQ.
2. B. Head, *Hist. numor.*, p. 420 (2e éd.).
3. Voyez notre *Descr. hist.*, t. I, p. 885.
4. Percy Gardner, *Num. Chron.*, 1879, p. 226 ; B. Head, *Hist. numor.*, 2e édit., p. 419 ; C. Seltman, *Nomisma*, fasc. VIII, 1913, p. 23.
5. G. Fougères, *Mantinée et l'Arcadie*, p. 376-377.

descendants des vieilles familles aristocratiques de la race éléenne ; ce sont eux qui décernent les récompenses aux vainqueurs; ce sont eux aussi, sans nul doute, qui font frapper les admirables médailles-monnaies que nous allons passer en revue.

1048. — Zeus assis à gauche, sur un rocher, le torse nu, son manteau enroulé autour des jambes et du bras gauche ; sur sa main droite il tient un aigle qui s'apprête à prendre son essor ; de la main gauche il s'appuie sur le rocher ; son sceptre est posé à côté de son bras droit.

℞. ΛΑϜ. Aigle volant à gauche, tenant un serpent dans son bec et ses serres. Carré creux.

Æ 26 ; stat. égin., 12 gr. (*L*) **Pl. CCXXIX, fig. 10** [1].

1049. — Zeus assis à gauche sur son trône, le torse nu, les jambes drapées ; de la main droite baissée il tient le foudre et de la main gauche il s'appuie sur son sceptre ; devant lui, un aigle volant à gauche.

℞. [FAΛ]EIO[N]. Aigle, les ailes soulevées, à gauche. Carré creux.

Æ 21 ; stat. égin., 11 gr. 30 (*L*) **Pl. CCXXIX, fig. 11** [2].

1050. — Même type de Zeus assis.

℞. F—A. Niké assise à gauche, les ailes soulevées, levant la main droite, la paume en avant (tenant une couronne ou écrivant?) et s'appuyant de la main gauche sur son siège. Carré creux.

Æ 24 ; stat. égin., usé (*Pozzi*) **Pl. CCXXIX, fig. 12.**

Sur les rares pièces qui précèdent (nos 1048 à 1050), nous avons un très remarquable type de Zeus assis qui présente des variétés. Le dieu est assis sur un rocher (n° 1048) ou sur un trône (nos 1049, 1050) ; il tient l'aigle ou le foudre. Quand il tient l'aigle (n° 1048), il a la main ouverte pour lui donner l'essor; quand il tient le foudre, de la main baissée (nos 1049 et 1050), un aigle vole devant lui.

Zeus assis, donnant à l'aigle son essor est pareil au Zeus du mont Lycée que nous avons vu comme revers ordinaire des monnaies du κοινὸν d'Arcadie, dès l'époque archaïque. Était-ce également le type d'une des grandes statues de Zeus qu'on admirait à Olympie avant Phidias ?

Nous savons qu'antérieurement à Phidias on voyait dans l'enceinte de l'Altis plusieurs statues du dieu. L'une, ex-voto des Métapontins, exécutée par l'Éginète Aristonoos, représentait Zeus tenant l'aigle et le foudre ; nous en avons rapproché le type de Zeus debout, sur les statères à la lé-

1. *Brit. Mus. Cat. Pelop.*, p. 59, n° 13, pl. X, 12.
2. *Brit. Mus. Cat. Pelop.*, p. 59, n° 12, pl. X, 11. Sur la légende Fαλείον voyez notre *Descr. hist.*, t. I, p. 893 et s.

gende ΟΛΥΝΠΙΚΟΝ (notre Pl. XXXIX, fig. 1 et 2) [1].

Un autre Zeus colossal en bronze, œuvre d'Anaxagoras d'Égine, fut dédié à la mémoire des Grecs morts à Platées en 479 [2]. Il y avait au moins encore un troisième Zeus colossal, qui avait été offert par Cypsélos de Corinthe dès l'époque primitive [3].

Pausanias rapporte que Cypsélos mourut avant d'avoir inscrit son nom sur son ex-voto ; les Corinthiens réclamèrent le droit d'y mettre le leur; les Éléens refusèrent. Pour se venger, les Corinthiens exclurent les Éléens des jeux Isthmiques. Mais aucun texte ne nous dit si ces statues étaient assises ou debout, de sorte que nos rapprochements numismatiques aussi bien que ceux de l'archéologie figurée manquent d'une base bien assurée.

Sommes-nous mieux en situation de rapprocher nos types monétaires (nos 1048 à 1050) du Zeus Olympien de Phidias?

D'ordinaire, les historiens de l'art admettent, d'après le témoignage de Philochore, que ce fut après l'exécution de son Athéna Parthénos pour Athènes, c'est-à-dire vers 451, que Phidias fut appelé à Olympie par les Éléens, pour y sculpter sa fameuse statue chryséléphantine de Zeus : on en place la dédicace dans le temple d'Olympie vers l'an 448 [4].

Les critiques modernes disent que la statue assise devait avoir, avec sa base, environ 14 mètres [1]. « De la main droite, dit Pausanias, Zeus porte une Niké faite, elle aussi, d'ivoire et d'or ; elle tient une bandelette, et une couronne est posée sur sa tête. Dans la main gauche du dieu, est un sceptre incrusté de toutes sortes de métaux ; sur le sceptre est posé un aigle. Les chaussures du dieu sont également en or, ainsi que son manteau sur lequel sont représentées des figures et des fleurs de lis. »

Nous reviendrons plus loin (n° 1078) sur cette statue que des monnaies de bronze d'Hadrien représentent le plus fidèlement [2], mais qui fut interprétée à satiété, avec toutes sortes de modifications de détail, sur les monnaies grecques de tous les siècles, en particulier sur les tétradrachmes d'Alexandre le Grand. La question qui se présente à nous, pour l'instant, se réduit à celle-ci : le statère d'Élis décrit plus haut (nos 1049), où Zeus est assis sur un trône, est-il inspiré du chef-d'œuvre de Phidias? Dans l'affirmative, il faut admettre que déjà à l'époque contemporaine de la statue, la monnaie substitue arbitrairement le foudre à la Victoire, dans la main de Zeus. Ce qui est au moins certain, d'après l'ensemble des types monétaires, c'est que Phidias s'inspira, dans la conception de son œuvre sculpturale, d'un type

1. *Description histor.*, t. I, p. 887 à 890.

2. Hérodote, IX, 81 ; Pausanias, V, 23, 1 ; Cf. Max. Collignon, *Hist. de la sculpt. grecque*, t. I, p. 282.

3. Pausanias, V, 2, 3 ; Strabon, VIII, 3, 30 ; 6, 20.

4. Ce n'est pourtant pas l'avis de M. Wernicke qui croit, au contraire, que le Zeus Olympien est une œuvre des premiers temps de la carrière artistique de Phidias, alors que l'art attique n'avait pas encore dépouillé toute trace d'archaïsme : Phidias serait venu à Elis dès 465 environ ; plus tard seulement il aurait exécuté les grands travaux d'Athènes et son Athéna Parthénos (Wernicke, dans l'*Archeologische Anzeiger* de 1898, p. 177 et suiv.). La chronologie des œuvres de Phidias est encore assez incertaine et ce n'est point, ici, le lieu de rappeler les discussions auxquelles elle a donné lieu. Cf. ci-après le commentaire du n° 1078.

1. Max. Collignon, *op. cit.*, t. I, p. 527.

2. Rud. Weil, *Zeit. für Num.*, t. VII, 1880, p. 110 ; Collignon, *Hist. de la sculpt. grecq.*, t. I, p. 528. Voyez ci-après, p. 723, note 6.

de Zeus préexistant, comme l'avait fait avant lui, Agélaïdas, pour son Zeus Ithomatas debout. Par respect pour la tradition religieuse, Phidias ne modifia que les accessoires et les attributs du dieu d'Olympie, tout en donnant à son œuvre l'originalité de son génie. Nous le constatons par les monnaies : le type du Zeus Olympien était, avant Phidias, celui du Zeus Lycaios d'Arcadie. Celui-ci était barbu comme le Zeus de Phidias; comme lui, assis sur un trône, le torse nu, une draperie recouvrant les reins et les jambes ; comme lui, il s'appuyait de la main gauche sur un sceptre, le bout de la hampe posé sur le sol, et avançant le bras droit. Seul, l'attribut de la main droite est modifié. Au lieu de l'aigle qui s'envole, Phidias a imaginé de placer dans la main du dieu une petite Victoire, la Niké des Jeux Olympiques : en cela seulement a consisté l'originalité de l'œuvre de Phidias, sans parler bien entendu de la perfection de l'exécution et de la richesse de la matière.

1051. — Aigle à gauche, les ailes soulevées, dépeçant à coups de bec un agneau qu'il tient dans ses serres ; dans le champ, un murex [1].

℞. [F]AAE. Niké debout, presque de face, la tête à gauche, les ailes soulevées, vêtue du chiton talaire et d'un manteau rejeté sur son bras gauche; de la main droite étendue elle tient un bandeau dénoué, et de la main gauche elle s'appuie sur un long sceptre terminé à sa partie supérieure par une touffe de petits rameaux. Carré creux.

Æ 25 ; stat. égin., 12 gr. 21 (*P*) **Pl. CCXXIX, fig. 13.**

1052. — Aigle à gauche, debout sur une base, les ailes soulevées, ayant devant lui le cadavre d'un autre oiseau. ℞. Pareil au précédent.

Æ 24; stat. égin., 11 gr. 84 (*L*) [2].

1053. — Même droit [3].

℞. [F]AAEION. Niké, les ailes soulevées, assise de trois quarts à droite, sur une base carrée ; elle est drapée et elle incline sa tête d'un air pensif en l'appuyant sur le revers de sa main gauche ; de la main droite baissée, elle tient une couronne. Carré creux.

Æ 24; stat. égin., 12 gr. 22 (*Luynes*) **Pl. CCXXIX, fig. 14.**

1054. — Même droit [4].

℞. F—A. Niké courant à gauche à grandes enjambées, les ailes soulevées,

1. Sur le bord, à droite, deux petites contremarques. Sur ces contremarques variées et nombreuses des statères éléens, voir : C. Seltman, *Nomisma*, t. VIII, 1913, p. 27.

2. *Brit. Mus. Cat. Pelop.*, p. 60, nº 18, pl. X, 16.

3. Petite contremarque incertaine.

4. En contremarque, une petite roue.

vêtue d'un chiton talaire, tenant une couronne de la main droite tendue en avant et retenant de la main gauche au-dessous des seins, les plis de son manteau. Carré creux.

Æ 25 ; stat. égin., 11 gr. 64, usé (*P*) **Pl. CCXXIX, fig. 15.**

1055. — Aigle volant à droite, emportant un serpent qu'il tient dans son bec et dont les replis sont enroulés autour de son corps.

℞. ....ΛΑ∃. Niké courant, comme ci-dessus.

Æ 24 ; stat. égin., 11 gr. 95 (*L*) **Pl. CCXXIX, fig. 16** [1].

1056. — Aigle à droite, les ailes soulevées, dépeçant à coups de bec un lièvre qu'il tient dans ses serres.

℞. [F]ΛΛΕ. Niké courant ci-dessus; devant sa poitrine, sous son aile, la signature d'artiste ⊙Y∃. Carré creux.

Æ 25 ; stat. égin., 11 gr. 64 (*Boston*) **Pl. CCXXIX, fig. 17** [2] ; — 11 gr. 64 (*L*).

1057. — *Variété* avec le même nom, ⊙Y∃ (*Jameson*) **Pl. CCXXIX, fig. 18.**

Les lettres EY⊙ sont les initiales du graveur du coin monétaire. Il s'agit vraisemblablement d'Euthymos dont la signature figure aussi sur de belles médailles syracusaines [3]. Les monnaies d'Élis signées du graveur Euthymos doivent se placer vers l'an 432 av. J.-C., si l'on en juge par leur style; celles de Syracuse signées du même artiste, sont sûrement postérieures; or, on les date de 425. M. G. Hill a observé, pour préciser la date, que sur ces monnaies syracusaines le monstre Scylla y figure par allusion à la victoire remportée par les Syracusains sur les Athéniens dans le détroit de Messine, en 425.

1058. — F—A. Aigle, les ailes soulevées, à gauche, dépeçant un serpent qu'il tient dans ses serres [4].

℞. F—A. Niké assise à droite sur une base à deux degrés, drapée, les ailes soulevées, s'appuyant de la main gauche sur son sceptre (longue branche) et posant la main droite sur son siège, contre lequel est appuyée une couronne. Carré creux.

1. *Brit. Mus., Cat. Pelop.*, p. 59, n° 14, pl. X, 13.

2. K. Regling, *Samml. Warren*, à Boston, n° 914 ; *Brit. Mus. Cat.*, p. 60, n° 16, pl, X, 14 ; Seltman, *op. cit.*, p. 46, n° 83.

3. Comte Alb. du Chastel, *Syracuse*, pl. VI, fig. 70 à 72; R. Weil, *Kunstlerinschriften* (Winckelmannsfest), p. 8; Arthur Evans, *Syracusan Médallions*, p. 63 et s. ; L. Forrer, *Biographical Dictionary of Medallists*, v° *Euthymos*; G. Hill, *Coins of ancient Sicily*, p. 63. Le même artiste Euthymos paraît avoir gravé également les coins de belles monnaies, non signées, de Sélinonte, d'Agrigente et peut-être de Cyrène.

4. Dans le champ, plusieurs contremarques.

Æ 25 ; stat. égin., 11 gr. 65 (*P*) **Pl. CCXXIX, fig. 19.**

1059. — Aigle, les ailes soulevées, à droite, dépeçant un lièvre qu'il tient par le dos dans ses serres [1].

℞. [FA]Λ. Niké assise à gauche, sur une base carrée, drapée, les ailes soulevées, tenant une couronne de la main droite étendue, et s'appuyant de la main gauche sur son siège.

Æ 25 ; stat. égin., 11 gr. 66 (*L*) **Pl. CCXXIX, fig. 20** [2].

1060. — Même droit.

℞. F—A. Niké assise à gauche sur un cippe carré placé sur un socle rectangulaire ; de la main droite, elle tient une longue palme et de la gauche elle s'appuie sur le cippe ; à l'exergue, une branche de laurier.

Æ 28 ; stat. égin., 12 gr. 17 (*Jameson*) **Pl. CCXXX, fig. 1** ; — autres, 11 gr. 87 (*L*) ; 11 gr. 90 (*P*) [3].

1061. — Sans lég. Aigle volant à droite, les deux ailes verticales, l'une en haut, l'autre au dessous du corps, tenant dans son bec un serpent dont les replis sont enroulés autour de la queue de l'oiseau.

℞ F—A. Niké assise à gauche sur un socle carré muni d'une large base ; de la main droite avancée, la paume en avant, elle tient une couronne (?), et de la droite baissée elle s'appuie sur son siège. Carré creux.

Æ 25 ; stat. égin., (*Pozzi*) **Pl. CCXXX, fig. 2.**

1062. — FAΛEIO. Aigle volant à gauche, les deux ailes verticales, l'une en haut, l'autre au dessous du corps. Deux petites contremarques.

℞. F—A. Niké marchant à gauche, en détournant la tête, les ailes étendues ; elle est vêtue d'un chiton talaire et tient des deux mains, les bras écartés, une bandelette. Champ concave.

Æ 26 ; stat. égin., 12 gr. 09 (*Boston*) **Pl. CCXXX, fig. 3** [4].

1063. — Sans lég. Aigle volant à droite, les deux ailes verticales comme ci-dessus, dépeçant un lièvre qu'il tient renversé dans ses serres.

℞. F—A. Foudre ailé, ayant deux vrilles symétriques. Champ concave.

Æ 25 ; stat. égin., (*Pozzi*) **Pl. CCXXX, fig. 4.**

1. Plusieurs contremarques : roue, tête de Gorgone, etc.
2. *Brit. Mus. Cat. Pelop.*, p. 60, n° 17, pl. X, 15.
3. *Catal Jameson*, n° 1227 ; *Brit. Mus. Cat. Pelop.*, p. 64 n° 52, pl. XII, 9.
4. K. Regling, *Sammlung Warren*, n° 913.

1064. — F—A. Aigle à gauche, les ailes soulevées, dépeçant un serpent qu'il tient dans ses serres.

℞. F — A. Foudre, avec de grandes ailes à longues pennes éployées et dressées, la base munie de vrilles symétriques. Carré creux et grènetis.

Æ 27 ; stat. égin., 11 gr. 85 (*P*) **Pl. CCXXX, fig. 5** ; — autre, 11 gr. 82 [1].

1065. — Aigle, les ailes soulevées, à droite, dépeçant un lièvre qu'il tient renversé dans ses serres.

℞. F — A. Foudre, les ailes recroquevillées, et orné de deux vrilles symétriques ; dans le champ à droite, une feuille d'olivier ; carré creux.

Æ 24 ; stat. égin., 12 gr. 15 (*L*) **Pl. CCXXX, fig. 6** [2].

1066. — Même description, mais la feuille d'olivier à gauche du foudre.

Æ 14 ; hémidr. égin., 2 gr. 75 (*L*) [3].

1067. — Aigle, les ailes soulevées, à gauche dépeçant un lièvre qu'il tient renversé dans ses serres. ℞. A—Ǝ. Foudre ailé.

Æ 15 ; hémidrachme égin., 3 gr. 05 (*P*) **Pl. CCXXX, fig. 7.**

1068. — Aigle, les ailes soulevées, à droite, tuant à coups de bec un agneau qu'il tient par le dos, dans ses serres.

℞. F—A. Foudre ailé. Champ concave.

Æ 25 ; stat. égin., (*Jameson*) **Pl. CCXXX, fig. 8.**

1069. — Aigle, les ailes soulevées, à droite, tuant à coups de bec un lièvre qu'il tient par le dos, dans ses serres.

℞. F — A. Foudre ailé. Carré creux.

Æ 18 ; drachme égin., 6 gr. (*P*) **Pl. CCXXX, fig. 9.**

1070. — Même droit. ℞. F—A. Foudre ailé. Carré creux.

Æ 12 ; obole, 0 gr. 90 (*Luynes*) **Pl. CCXXX, fig. 10** ; — 0 gr. 69 (*L*) [4].

1071. — Aigle à droite, les ailes soulevées et tuant à coups de bec un lièvre qu'il tient par le dos, dans ses serres.

℞. [F]ΑΛΕΟΝ. Foudre ailé.

Æ 25 ; stat. égin., 11 gr. 70 (*Boston*) **Pl. CCXXX, fig. 11** ; — 11 gr. 89 (*L*) [5].

1. *Brit. Mus. Cat. Pelop.*, p. 61, n° 25, pl. XI, 6.
2. *Brit. Mus. Cat. Pelop.*, p. 60, n° 19, pl. XI, 1.
3. *Brit. Mus. Cat. Pelop.*, p. 60, n° 20, pl. XI, 2.
4. *Brit. Mus.*, n° 21, pl. XI, 3.
5. K. Regling, *Sammlung Warren* (à Boston), n° 919 ; *Brit. Mus. Cat.*, p. 61, n° 26, pl. XI, 7.

1072. — Même droit. ℞. Sans lég. Foudre avec de grandes ailes éployées et deux vrilles symétriques. Traces d'un carré creux.
Æ 27 ; stat. égin., (*Jameson*) **Pl. CCXXX, fig. 12.**

Nous avons expliqué, dans la période archaïque, comment l'Élide étant le pays consacré au Zeus d'Olympie, les Hellanodices placèrent, en conséquence, sur les monnaies olympiques, des types relatifs à Zeus, soit l'image du dieu, soit ses symboles. Les figures de Niké, sur les statères qui précèdent, aux contours parfois si irréguliers, sont d'une noblesse de style incomparable. Tantôt, la Victoire court à grandes enjambées, comme sur des monnaies de Camarine, pour offrir la couronne au vainqueur ou le bandeau dont il doit se ceindre le front; tantôt, assise sur une pierre équarrie, les jambes croisées, elle a la tête inclinée sur le revers de sa main gauche, tandis qu'elle tient une couronne de la main droite baissée. Cet air pensif qui rappelle les figures désignées dans l'histoire de l'art antique, sous le nom de Pénélope, paraît indiquer l'incertitude du sort avant la course ; Niké songeuse se demande à qui, de tous les athlètes, elle offrira tout à l'heure la couronne qu'elle tient à la main. On ne se lasse pas de contempler ce type monétaire, l'aisance et l'ampleur, la grâce et la majesté de l'attitude, la souple élégance des draperies. La couronne que Niké tient à la main est tressée de feuilles cueillies par un enfant, avec un couteau d'or, sur l'olivier sacré (ἐλαία καλλιστέφανος) qui était dans l'enceinte de l'Altis auprès de l'autel d'Aphrodite et des Heures [1].

Cette couronne fut offerte, pour la première fois, dans la sixième Olympiade, sur l'ordre d'un oracle; elle devint traditionnellement la récompense des vainqueurs. Sur un autre type, Niké assise n'a plus l'air méditatif de tout à l'heure; elle dresse la tête et regarde droit devant elle la course commencée, s'apprêtant à se lever pour s'élancer au-devant de l'athlète victorieux.

Ailleurs, Niké assise, la main droite portée en avant, paraît inscrire sur un monument le nom de l'athlète, comme on la voit sur un statère de Cyzique [2].

Le foudre, attribut de Zeus, qui forme le type de revers d'un si grand nombre de statères, s'y présente sous des variétés capricieuses, amusantes, indéfinissables, avec des particularités dont le sens symbolique immédiat nous échappe. Toutefois, d'une manière générale, on remarque que les ailes du foudre, quand elles ne sont pas stylisées, et qu'elles imitent la nature, ressemblent tantôt aux ailes de l'aigle, l'oiseau de Zeus, tantôt aux ailes de la mouche. Ces ailes de mouche rappellent Zeus Μυίαγρος, Μυιώδης, Ἀπόμυιος, le Zeus qui chasse les mouches pestilentielles [3]. Les Éléens d'Olympie immolaient chaque année un taureau à Zeus Apomyios. Les Arcadiens, de leur côté, avaient originairement un dieu-mouche, le héros Myiagros. Ce Zeus Μυίαγρος ou Ἀπόμυιος était peut-être une divinité d'origine orientale dérivée du

1. Pausanias, V, 13, 3.
2. *Descr. hist.*, t. II, pl. CLXXIV, fig. 39.
3. Pausanias, V, 14, 1 ; Pline, *Hist. nat.*, XXIX, 106.

Baalzeboub « Baal-mouche » sémitique, adoré particulièrement à Accaron en Palestine [1].

L'aigle de Zeus triomphant du serpent, est une évidente allusion à l'épisode homérique où l'aigle luttant avec un serpent dans les airs, apparaît aux Grecs et aux Troyens au milieu du combat [2]. Le serpent est tantôt en état de défense, cherchant à mordre son adversaire ou à l'étouffer dans ses replis; tantôt il est vaincu, expirant dans les serres puissantes de l'oiseau, ou à l'état de cadavre inerte. L'aigle est dans des attitudes encore plus variées, au vol, ou planant ou au repos, battant des ailes, dressant la tête, victorieux et jetant fièrement un regard de triomphe tout autour de lui. Il dépèce sa proie avec acharnement, ou il l'emporte vigoureusement dans l'espace, que ce soit le serpent ou la tortue, le lièvre, le faon, l'agneau. C'étaient là autant de gages symboliques de victoire aux Jeux olympiques, envoyés par Zeus [1]. Nous n'avons pas reproduit toutes ces variétés de coins : on les trouvera rassemblées et classées dans l'étude de M. Seltman. Les monnaies d'Élis sont, en somme, des médailles religieuses émises par les soins des Hellanodices, présidents des Jeux olympiques, pour payer les frais des fêtes, récompenser les athlètes victorieux et commémorer la célébration de ces grandes solennités panhelléniques; ce double caractère de pièces religieuses et agonistiques explique à la fois leurs légendes et leurs types.

Groupe C. — *De 431 à 421 av. J.-C.*

On peut faire débuter vers le commencement de la guerre du Péloponnèse une nouvelle période du monnayage de l'Élide. L'an 431 av. J.-C. correspond à la 2e année de la 87e Olympiade. Les Lacédémoniens ayant pour eux le dieu d'Olympie, les fêtes panhelléniques prirent, à ce moment, un caractère surtout péloponnésien, mais les types monétaires demeurèrent ce qu'ils étaient auparavant.

Les Éléens furent les alliés fidèles de Sparte durant les premières années de la guerre du Péloponnèse, jusqu'à la paix de Nicias en 421. Ce traité, conclu entre Athènes et Sparte, mécontenta une partie des alliés des Lacédémoniens que se trouvèrent sacrifiés dans les arrangements pris entre les deux principaux belligérants [2]. Il s'ensuivit une guerre entre les Éléens et les Lacédémoniens : le contre-coup s'en fit directement sentir dans la numismatique de l'Élide, ainsi qu'on le verra plus loin.

1073. — Aigle, les ailes closes, à droite, dépeçant un lièvre qu'il tient renversé dans ses serres.

℞. F—A. Foudre ailé; le tout dans une couronne d'olivier.

1. Marshall, dans les *Proceedings of the Society of biblical Archeology*, t. VIII (1886), p. 76; Ch. Seltman, dans *Nomisma*, fasc. IX, p. 10.
2. *Iliade*, XII, 209 et suiv.; cf. notre *Description historique*, t. I, p. 898.

1. Cf. notre *Descr. hist.*, t. I, p. 898.
2. Voyez ci-dessus, p. 567.

Æ 23 ; stat. égin., 12 gr. 30 (*Luynes*) **Pl. CCXXX, fig. 13** ; — autre, 12 gr. 09 (*L*) ; 12 gr. 01 (*Jameson*) **Pl. CCXXX, fig. 14** [1].

1074. — Même droit. ℞. F—A. Foudre ailé ; le tout dans un cercle.
Æ 18 ; triob. égin., 2 gr. 91 (*L*) **Pl. CCXXX, fig. 15** [2].

1075. — Aigle de trois quarts à droite, battant des ailes, dressant la tête et tenant dans ses serres le cadavre d'un serpent.
℞. A—Ⅎ. Foudre ailé.
Æ 27 ; stat. égin., (*Pozzi*) **Pl. CCXXX, fig. 16.**

1076. — Aigle de trois quarts à droite, battant des ailes, le corps dressé et détournant la tête, debout sur une carcasse d'animal.
℞. F—A. Foudre ailé.
Æ 17 ; hémidr. (*Pozzi*) **Pl. CCXXX, fig. 17** ; — 2 gr. 79 (*P*) ; 2 gr. 98 (*L*) [3].

1077. — Aigle, de trois quarts à droite, battant des ailes, le corps dressé et tenant un serpent dans son bec et ses serres ; au bas, les lettres Δ—A.
℞. F—A. Foudre ailé. Grènetis.
Æ 26 ; stat. égin., 12 gr. 10 (*Luynes*) **Pl. CCXXX, fig. 18** ; — autres, 11 gr. 70 (*L*) ; 12 gr. 04 (*Jameson*) [4].

1078. — Tête laurée de Zeus, à droite.
℞. F—A. Foudre ailé. Le tout dans une couronne d'olivier sous laquelle on lit les lettres Δ—A.
Æ 23 ; stat. égin., 11 gr. 99 (*Pozzi*) **Pl. CCXXX, fig. 19** ; — autre, 11 gr. 96 (*L*) **Pl. CCXXX, fig. 20** [5] ; — autre, 12 gr. 14 (*B*).

La magnifique tête de Zeus du statère précédent (n° 1078) a une physionomie identique à celle qui est donnée au Zeus de Phidias, sur le célèbre bronze d'Hadrien [6]

1. *Brit. Mus. Cat. Pelop.*, p. 61, n° 29, pl. XI, 9 ; *Catal. Jameson*, n° 1230.
2. *Brit. Mus.*, n° 30, pl. XI, 10.
3. *Brit. Mus., Cat. Pelop.*, p. 61, n°s 23 et 24, pl. XI, 5.
4. *Brit. Mus. Cat. Pelop.*, p. 61, n° 27, pl. XI, 8 ; *Catal. Jameson*, n° 1228.
5. *Brit. Mus. Cat. Pelop.*, p. 64, n° 54, pl. XII, 10 ; Seltman, *Nomisma*, fasc. IX, p. 2, n°s 145 à 147.
6. Voyez cette pièce de bronze à l'effigie d'Hadrien, reproduite dans Overbeck, *Kunstmythol. Zeus, Münstaf.* I, 34 ; Imhoof-Blumer et Percy Gardner, *Numism. Commentary on Pausanias*, pl. P, 22 ; Fraser, *Pausanias*, t. III, p. 532 ; Max. Collignon, *Hist. de la sculpt. grecq.*, t. I, p. 532, fig. 270 ; Wernicke, *Archaeol. Anzeiger*, 1898, p. 178 (dans le *Jahrbuch* de l'Institut arch. allemand, t. XIII). D'autres monnaies d'Elis, frappées aussi à l'époque impériale, ont pour type de revers la statue complète de Zeus olympien assis sur son trône (Cf. Collignon, *op. cit.*, t. I, p. 528).

que l'on considère comme l'image la plus fidèle de la statue.

Ce sont les mêmes traits, le même profil, la même barbe épaisse ; de sorte qu'on doit en conclure que nous avons, sur le statère d'argent n° 1078, une image de la tête du Zeus Olympien de Phidias, gravée à une époque très voisine de la dédicace de la statue [1]. Ces effigies de Zeus, sur le bronze d'Hadrien et sur le statère n° 1078, sont si bien des images de l'œuvre de Phidias, qu'elles en reproduisent l'aspect encore empreint d'archaïsme.

Par elles, nous pouvons, déclare M. Wernicke [2], affirmer que l'œuvre sculpturale de Phidias était plus ancienne, plus archaïque que ses deux Athéna, la Promachos et la Parthénos d'Athènes. D'après ce savant, Phidias aurait mis son génie au service des Éléens, dès environ 465, c'est-à-dire avant de travailler pour l'acropole d'Athènes. L'année 465 doit être à peu près celle où fut achevé le temple d'Olympie commencé en 472 : c'est lors de sa dédicace, et non point seulement une dizaine d'années après, que les Eléens songèrent à y installer une statue colossale et firent appel à Phidias. En 465, Phidias était déjà en grand renom, puisqu'il avait exécuté auparavant le groupe votif en bronze dédié à Delphes par les Athéniens, en souvenir de leur victoire de Marathon.

Mais cette thèse ingénieuse de M. Wernicke peut être contestée par divers arguments. D'abord, ce recul d'une dizaine d'années à peine, dans la chronologie du Zeus Olympien de Phidias, serait-il suffisant pour expliquer le caractère encore sensiblement archaïque de l'œuvre qui nous est révélée par le bronze d'Hadrien et le statère n° 1078 ? On peut hésiter à l'admettre. D'autre part, nous avons constaté plus haut que Phidias n'a rien innové dans sa statue de Zeus assis, en dehors de la Niké que le dieu tient sur sa main. Phidias s'est conformé au type plus ancien, vénéré à Olympie, et peut-être a-t-il dû se plier aux exigences d'un respect traditionnel et superstitieux. Pour la même raison, il a voulu conserver à Zeus un aspect ancien ; il a intentionnellement laissé à son œuvre un caractère rappelant l'archaïsme de la statue antérieure. Par là, la chronologie imaginée par M. Wernicke se trouve bien ébranlée. En effet, si Phidias a voulu exécuter une œuvre archaïsante, il a pu le faire tout aussi bien *après* le Parthénon qu'*avant*. L'argument de M. Wernicke tiré de l'aspect plus ancien du type monétaire n'aurait plus de valeur, et notre hypothèse a, sur la sienne, l'avantage de ne pas heurter la tradition littéraire représentée par Philochore (voyez ci-dessus le commentaire des statères n°s 1048 à 1050).

1079. — Tête d'aigle à gauche ; dessous, une feuille de chêne sur laquelle on lit les lettres Δ—A.

℞. F—A ou Ϟ—A. Foudre ailé ; le tout, dans une couronne d'olivier, quelquefois non fermée.

1. Cette même tête, accompagnée de l'inscription ΖΕΥΣ, figure sur un didrachme de Locres du Bruttium. B. Head, *Hist. num.*, p. 102.

2. *Archaeologische Anzeiger*, 1898, p. 177 et suiv.

Æ 22; stat. égin., 11 gr. 72 (*Luynes*) **Pl. CCXXXI, fig. 1**; — autre, 12 gr. 16 (*L*); — autre, 12 gr. 11 (*Jameson*) **Pl. CCXXXI, fig. 2** [1].

1080. — *Variété*; au droit, sous le bec de l'aigle, les lettres ΑΛ (ou ΔΑ) (*B*) [2].

1081. — *Variété*; sur la feuille de chêne, on lit nettement ΑΛ (*Pozzi*) **Pl. CCXXXI, fig. 3.**

1082. — Même description; sous le bec de l'aigle, les lettres ΓΟ.
Æ 17; hémidr. égin., (*Pozzi*) **Pl. CCXXXI, fig. 4**; — autres, 2 gr. 70 (*L*) [3]; 2 gr. 83 (*Luynes*).

1083. — Tête d'aigle à gauche. ℞. F—A. Foudre ailé.
Æ 10; obole égin., (*Pozzi*) **Pl. CCXXXI, fig. 5**; — autre, 0 gr. 69 (*L*) [4].

1084. — Tête d'aigle à droite; dessous, un lézard.
℞. F—A. Foudre (sans ailes); le tout dans une couronne d'olivier.
Æ 19; drachme égin., 5 gr. 37 (*L*) **Pl. CCXXXI, fig. 6** [5]; — autre, usée, 4 gr. 62 (*P*).

Le lézard (σαῦρος), sur la drachme qui précède, se rapporte au mythe de Zeus Olympien, soit qu'on le considère comme la personnification du monstre Typhon, ennemi de Zeus [6], soit plutôt qu'on l'explique par le nom de Σαῦρος donné à l'un des sommets voisins d'Olympie et de l'Arcadie, sur lequel se tenait l'aigle de Zeus et où, d'après Pausanias, il bâtit son nid [7].

1085. — Tête d'aigle à droite; dessous, F.
℞. F—A. Foudre ailé. Champ concave.
Æ 18; triob. égin., (*Pozzi*) **Pl. CCXXXI, fig. 7.**

1086. — Tête d'aigle à droite.
℞. F—A. Foudre ailé. Le tout dans une couronne d'olivier.
Æ 16; triob. égin., 2 gr. 82 (*L*) **Pl. CCXXXI, fig. 8** [8].

1. *Brit. Mus.*, nº 38 à 40, pl. XII, 1. *Catal. Jameson*, nº 1231; Macdonald, *Hunt. coll.*, t. II, p. 135, pl. XXXVIII, 6.
2. Percy Gardner, *Coins of Elis*, p. 22; *Brit. Mus. Cat. Pelop.*, p. 63, note.
3. *Brit. Mus.*, nº 41, pl. XII, 2.
4. *Brit. Mus. Cat. Pelop.*, nº 43, pl. XII, 3.
5. *Brit. Mus. Cat. Pelop.*, p. 63, nº 43, pl. XII, 4.
6. Duchalais, *Rev. numism.*, 1852, p. 5 et suiv.
7. Pausanias, VI, 21, 3.
8. *Brit. Mus. Cat.*, p. 63, nº 44, pl. XII, 5.

1087. — Tête d'aigle à droite ; dessous ΓO.
℞. F—A. Foudre ailé. Le tout dans une couronne d'olivier.
Æ 16 ; triobole égin., (*Pozzi*) **Pl. CCXXXI, fig. 9.**

1088. — Tête d'aigle, à droite. ℞. F—A. Foudre ailé.
Æ 11 ; obole égin., 0 gr. 92 (*P*) **Pl. CCXXXI, fig. 10** ; — autres, 0 gr. 80 (*L*, *Pozzi*) **Pl. CCXXXI, fig. 11** [1].

1089. — Tête d'aigle, à droite. ℞. F—A. Foudre ailé.
Æ 10 ; obole égin., (*Pozzi*) **Pl. CCXXXI, fig. 12.**

1090. — F—A. Tête d'aigle à gauche. ℞. F et pousse d'olivier.
Æ 8 ; tartémorion égin., 0 gr. 26 (*L*) **Pl. CCXXXI, fig. 13** [2].

Sur un certain nombre des monnaies du groupe qui précède, on rencontre des initiales de noms propres qui paraissent être des signatures d'artistes graveurs des coins monétaires. Ces initiales sont les suivantes :

ΔA (nos 1077, 1078, 1079, 1080 (?)

ΑΛ (nos 1080, 1081)

ΓO (nos 1082, 1087, et ci-après, nos 1091 et 1092).

Ces syllabes ne sauraient être considérées comme les initiales de noms de magistrats, parce qu'à cette époque les monnaies d'Élis sont anonymes. Les Hellanodices ou les trésoriers du temple de Zeus ne paraissent pas avoir jamais signé les monnaies olympiques. Comme il y a un nom d'artiste graveur de coins, Euthymos, sur le statère no 1056 (ΘΥΞ), il est naturel de chercher à reconnaître, de même, en premier lieu, dans les lettres ΓO, les initiales du nom d'un artiste graveur : on a proposé le nom de Polyclète, désignant soit Polyclète l'Ancien, l'auteur de la statue de la Héra d'Argos, soit Polyclète le Jeune, élève de Naucydès, qui fleurit dès avant le milieu du IVe siècle et travailla comme architecte et sculpteur, à Olympie, à Argos, à Epidaure [3].

Quant aux lettres ΔA, M. Percy Gardner y voit les initiales du nom du sculpteur Dædalos, frère de Naucydès, qui, en 399, fut chargé par les Lacédémoniens d'élever un trophée à Olympie [4].

Il est à peine besoin de faire ressortir la grande part de conjecture que renferment ces interprétations. Ajoutons que la lecture ΔA n'est pas toujours la bonne et qu'on doit, dans certains cas, lire ΑΛ, notamment sur le statère Pozzi, no 1081. Il paraît bien qu'on déchiffre aussi ΑΛ sur le no 1080 de Berlin ; mais on lit non moins nettement ΔA sur d'autres pièces [5]. La lecture ΑΛ a déjà été proposée par M. Lam-

1. *Brit. Mus.*, p. 64, no 49, pl. XII, 7.
2. *Brit. Mus. Cat.*, p. 64, no 51, pl. XII, 8.
3. Percy Gardner, *Num. Chron.*, 1879, p. 244 ; Lambropoulos, *Zeit. für Num.*, t. XIX, p. 229.
4. Percy Gardner, *Num. Chron.*, 1879, p. 242 ; cf. M. Collignon, *Hist. de la sculpt. grecq.*, t. II, p. 165.
5. Percy Gardner, *Num. Chr.*, t. XIX, p. 244, 2, pl. XIII, 2 (lit ΔA) ; Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 168 (lit ΑΛ) ; Lambropoulos, *Zeit. für Num.*, t. XIX, p. 225, dit que sur l'exemplaire de Berlin

bropoulos, qui a voulu y reconnaître le nom d'Alcamène, l'un des plus brillants élèves de Phidias, l'auteur de la célèbre Aphrodite des Jardins, qui travailla longtemps à Olympie. Ainsi, Dædale, Alcamène et Polyclète auraient gravé ces beaux statères

Groupe D. — *De 421 à 402 av. J.-C.*

A la suite de la Paix de Nicias, conclue entre Athènes et Sparte en 421, un désaccord surgit entre les Éléens et les Lacédémoniens, au sujet de la Triphylie. Ce district avait été, dès la VIIIe Olympiade (747 av. J.-C.), annexé à l'Elide, mais les Triphyliens se disaient de race arcadienne et issus de Triphylos, fils d'Arcas [1]. S'appuyant sur ces traditions mythiques, ils aspiraient à l'indépendance politique.

En 421, la ville triphylienne de Lépréon crut le moment venu de s'insurger contre les Eléens, et en cela, elle fut encouragée et soutenue par les Lacédémoniens. Les Éléens, irrités, se détachèrent de Sparte et formèrent une nouvelle ligue avec Argos, Corinthe et Mantinée [2].

La conséquence monétaire de l'alliance entre Elis et Argos fut l'adoption d'un type nouveau sur les espèces des deux villes. Ce type est la tête de Héra qui figure, à partir de 421, à la fois sur les monnaies d'Argos et sur celles d'Elis. Tandis qu'Argos abandonne son emblème traditionnel du loup, Elis renonce au type de Niké. Seuls, les types traditionnels de Zeus, de l'aigle et du foudre ou de la nymphe Olympia, alterneront désormais sur les monnaies d'Élis avec la tête de Héra.

Sur les monnaies d'Elis, la tête de Héra est d'une remarquable ampleur de style. Nous savons qu'elle est la reproduction de la statue que Polyclète sculpta pour l'Héraion d'Argos, œuvre qui passait pour la digne rivale du Zeus Olympien de Phidias [3].

Les Eléens avaient, eux aussi, leur temple de Héra dans l'enceinte de l'Altis, à Olympie. A chaque olympiade nouvelle, les prêtresses de Héra, au nombre de seize, choisies dans les seize tribus des Eléens, tissaient un péplos pour la déesse et l'on célébrait des fêtes, les Ἡραία, en son honneur [4]. Ainsi, les Argiens et les Eléens ont mis leur alliance sous la protection de Héra, leur divinité commune. Sur les monnaies d'Elis comme sur celles d'Argos, Héra est coiffée d'un haut stéphanos orné de fleurons ou de palmettes sur son pourtour, d'où son surnom de Ἥρα ἄνθεια. Qui peut dire si ce n'est point Polyclète lui-même,

les lettres ΑΛ sont très nettes. B. Head, *Hist. numor.* (2e éd.), p. 421, lit ΑΛ. Je viens de dire que, suivant moi, il faut lire ΔΑ, dans la plupart des cas; ΑΛ sur quelques autres pièces; enfin, le plus souvent, il est impossible de choisir avec assurance entre ces deux lectures. Dans le mémoire de M. Seltman dont la seconde partie (*Nomisma*, fasc. IX, 1914) vient de paraître, ce savant n'admet (p. 11) partout que la lecture ΔΑ.

1. E. Beulé, *Le Péloponnèse*, p. 215; Boutan, *Mémoire sur la Triphylie*, 1864, in-8°.

2. Thucydide, V, 31; cf. Percy Gardner, *Num. Chron.*, 1879, p. 238; Eug. Cavaignac, *Hist. de l'antiquité*, t. II, *Athènes*, p. 133; cf. ci-dessus, p. 454, 567, 634.

3. Voyez ci-dessus, à Argos, p. 456.

4. Percy Gardner, *Num. Chron.*, 1879, p. 238; voyez une belle tête de Héra, de style archaïque, trouvée à Olympie : Perrot et Chipiez, *Hist. de l'art dans l'antiquité*, t. VIII, p. 437.

qui a gravé ces premiers coins monétaires (nos 1091 et 1092), car le grand artiste passait pour aussi habile dans la toreutique que dans la sculpture; ces deux statères portent effectivement ses initiales ΓΟ, que nous avons expliquées plus haut.

1091. — F—A. Tête de Héra à droite, le stéphanos orné de palmettes.

℞. Γ—Ο. Aigle debout à droite, les ailes soulevées et détournant la tête. Le tout dans une couronne d'olivier.

Æ 25; stat. égin., 12 gr. 07 (*Luynes*) **Pl. CCXXXI, fig. 14**; — autre ex., 11 gr. 08 (*B*) [1].

1092. — FAAEION (rétrograde). Tête de Héra à droite, le stéphanos orné de palmettes.

℞. Aigle debout de trois quarts à droite les ailes soulevées et détournant la tête; devant lui, les lettres ΓΟ. Le tout dans une couronne d'olivier.

Æ 25; stat. égin., 11 gr. 08 (*B*) **Pl. CCXXXI, fig. 15** [2].

1093. — Bouclier bombé, décoré d'un aigle, les ailes closes, de profil à gauche, perché sur un bélier abattu, dont il transperce la gorge à coups de bec.

℞. F—A (la lettre A incuse). Foudre ailé; l'une des ailes du foudre est rabattue sur la pointe de l'instrument, de manière à la voiler. Grènetis.

Æ 24; stat. égin., 11 gr. 66 (*Luynes*) **Pl. CCXXXI, fig. 16** [3].

1093 *a*. — *Variété*, les deux lettres F—A sont incuses.

Æ 24; stat. égin., 11 gr. 66 (*P*) **Pl. CCXXXI, fig. 17** [4].

1094. — Bouclier bombé, décoré d'un aigle, les ailes closes, debout à gauche, tenant un serpent dans son bec et ses serres.

℞. F—A (la lettre F en relief et la lettre A incuse). Foudre ailé; l'une des ailes du foudre est rabattue sur la pointe de l'instrument, de manière à la voiler.

Æ 24; stat. égin., 12 gr. (*Luynes*) **Pl. CCXXXI, fig. 18**; — autre (*L*) [5].

1095. — Même droit.

℞. F—A. Foudre ailé; le tout dans une couronne d'olivier. Champ concave.

Æ 24; stat. égin., 12 gr. 22 (*P*) **Pl. CCXXXI, fig. 19.**

1. Lambropoulos, *Zeit. für Num.*, t. XIX, p. 223, pl. IV, 3.
2. Lambropoulos, *Zeit. für Num.*, t. XIX, p. 223, pl. IV, 2.
3. Autre. *Brit. Mus.*, n° 36, pl. XI, 12.
4. Autre. *Brit. Mus. Pelop.*, n° 37.
5. *Brit. Mus. Catal. Pelop.*, n° 34.

1096. — Même droit.

℞. Bouclier béotien vu de l'intérieur; sa surface concave est ornée du foudre ailé accosté des lettres F—A; il a latéralement les deux petites échancrures semi-circulaires qui le caractérisent comme béotien.

Æ 24; stat. égin., 12 gr. 05 (*L*) **Pl. CCXXXI, fig. 20** [1].

1097. — Grande tête d'aigle à droite. En contremarque, la lettre F.

℞. pareil au précédent (n° 1096).

Æ 23; stat. égin., 12 gr. 02 (*Giesecke*); 11 gr. 95 (*H. Weber*) [2].

Les monnaies qui précèdent (nos 1093 à 1097) sont de l'an 420 av. J.-C., pour les raisons suivantes.

Cette année (la 1re de la 90e Olympiade) étant celle de la célébration des jeux olympiques, les Éléens, sous prétexte que les Lacédémoniens avaient envoyé des troupes de secours aux Lépréates, après la proclamation de la trêve sacrée, condamnèrent Sparte à payer une amende de 2.000 mines. Les Spartiates ayant refusé de s'acquitter, furent exclus des Jeux [3].

Sur les statères nos 1093 à 1094, l'une des ailes du foudre est rabattue sur la pointe du terrible instrument, pour souligner, en quelque sorte, l'offense faite à Zeus par les Lacédémoniens qui n'avaient pas voulu respecter la trêve sacrée de rigueur, imposée aux belligérants pendant la célébration des jeux. Nous dirions aujourd'hui que le foudre est en berne, comme un pavillon.

Le revers des derniers statères (nos 1096 et 1097) achèvera de justifier cette interprétation qui, de prime abord, pourrait sembler un peu subtile. Nous venons de rappeler qu'en 420, les Lacédémoniens furent exclus des Jeux olympiques. Or, le lacédémonien Lichas se fit inscrire, par fraude, parmi les concurrents, en dissimulant son origine et en se déclarant de nationalité béotienne. Il remporta la victoire à la course en chars. Aussitôt après la proclamation de son triomphe, il eut l'insolence de révéler sa véritable nationalité. Pour punir ce nouvel outrage à Zeus, les Éléens le firent battre de verges. Toutefois, les Hellanodices admirent la validité et la régularité de la course et de la victoire; seulement, ce succès demeura inscrit, non comme lacédémonien, mais comme béotien et Lichas figura en qualité de Thébain sur les fastes olympiques [4].

Le bouclier béotien du revers du statère n° 1097, fait allusion à cet épisode; c'est en raison de la supercherie que nous venons de rapporter, que ce bouclier est présenté *retourné*, l'athlète victorieux étant un faux Béotien [5]. Ces incidents de l'an 420 furent assez sensationnels et passionnants pour mériter d'être commémorés sur les médailles et ainsi flétris publiquement.

1. *Brit. Mus. Cat. Pelop.*, p. 62, n° 33, pl. XI, 11.
2. Ch. T. Seltman, *Nomisma*, fasc. IX, 1914, p. 7, n° 161.
3. Thucydide, V, 49, 50; cf. G. Fougères, *Mantinée*, p. 393-394.
4. Thucyd., V, 50, 4; Xénophon, *Hellen.*, III, 2, 21; Pausanias, VI, 2, 2.
5. C'est d'après la même conception qu'aujour-

1098. — F — A. Tête de Héra, à droite, le stéphanos orné de palmettes.

℞. Aigle, les ailes closes, debout à droite, détournant la tête. Couronne d'olivier au pourtour.

Æ 25; stat. égin., 12 gr. 31 (*Luynes*) **Pl. CCXXXI, fig. 21** ; — autre, 12 gr. 40 (*L*) [1].

1099. — F — A. Tête de Héra, à droite, le stéphanos orné sur son pourtour d'une couronne d'olivier; elle a des pendants d'oreilles et un collier.

℞. Pareil au précédent.

Æ 26; stat. égin.; 12 gr. 22 (*Boston*) **Pl. CCXXXI, fig. 22** ; — variété, 12 gr. 22 (*L*) [2].

1100. — F — A. Tête de Héra, à droite, le stéphanos orné de palmettes entre lesquelles on lit le mot HPA.

℞. Aigle, les ailes soulevées, debout de trois quarts à gauche et détournant la tête. Couronne d'olivier au pourtour.

Æ 26; stat. égin., 12 gr. 27 (*Luynes*) **Pl. CCXXXII, fig. 1** ; — autres, 12 gr. 26 (*L*) ; 12 gr. 22 (*Jameson*) **Pl. CCXXXII, fig. 2** [3].

1101. — Même description, sans la couronne d'olivier au revers.

Æ 20; drachme égin., (*Pozzi*) **Pl. CCXXXII, fig. 3** ; — autres, 5 gr. 70 (*L*); 5 gr. 71 (*P*) [4].

1102. — Même description.

Æ 15 ; hémidr. égin., 3 gr. (*L*) **Pl. CCXXXII, fig. 4** [5].

1103. — F — A. Tête de Héra, à droite, le stéphanos orné de palmettes.

℞. Aigle debout de trois quarts, à gauche, sur une tête de cerf, les ailes soulevées et détournant la tête. Le tout dans une couronne d'olivier.

Æ 25; stat. égin., (*Pozzi*) **Pl. CCXXXII, fig. 5** ; — autre, 12 gr. 15 (*L*) [6].

1104. — *Variété*; l'aigle est debout sur le cadavre d'un lièvre renversé.

Æ 25 ; stat. égin., 12 gr. 15 (*L*) **Pl. CCXXXII, fig. 6** [7].

d'hui encore, on retourne *à l'envers* la tunique d'un soldat condamné comme coupable d'un acte de déshonneur ou de trahison.

1. *Brit. Mus. Cat.*, nº 94, pl. XIV, 1.

2. K. Regling, *Sammlung Warren* (à Boston), nº 930; *Brit. Mus. Cat.*, nº 88, pl. XIII, 12.

3. *Brit. Mus. Cat.*, nº 90, pl. XIII, 13; *Catalogue Jameson*, nº 1239.

4. *Brit. Mus. Cat.*, nº 91, pl. XIII, 14.

5. *Brit. Mus.*, nº 92, pl. XIII, 15. Le Musée britannique possède un autre exemplaire surfrappé sur une pièce archaïque de l'Arcadie.

6. *Brit. Mus. Cat.*, nº 97, pl. XIV, 2.

7. *Brit. Mus. Cat.*, nº 98, pl. XIV, 3.

1105. — Tête de Héra, à droite, ceinte d'un stéphanos orné de fleurons.
℞. F — A. Foudre sans ailes ; le tout dans une couronne d'olivier, aux feuilles recoquillées.
Æ 24 ; stat. égin., 12 gr. 02 ; 12 gr. 07 (*P*) **Pl. CCXXXII, fig. 7** [1].

1106. — *Variété* ; au revers, les lettres F — A sont remplacées par des feuilles d'olivier recoquillées.
Æ 24 ; stat. égin., 12 gr. 12 (*Luynes*) **Pl. CCXXXII, fig. 8.**

1107. — *Variété* ; dans le champ, au-dessus de la tête de Héra, son nom HPA ; sous le menton, A.
℞. F — A. Foudre sans ailes ; le tout dans une couronne d'olivier.
Æ 24 ; stat. égin., 12 gr. 03 ; 12 gr. (*P*) **Pl. CCXXXII, fig. 9 et 10** [2].

1108. — *Variété* ; sur le stéphanos, entre les fleurons, H—PA.
Æ 24 ; stat. égin., 12 gr. (*Luynes*) **Pl. CCXXXII, fig. 11** ; — variété, avec H—P—A entre les fleurons (*P*, *L*) [3].

1109. — *Variété* ; avec H—P—A sur le diadème bordé de deux cordonnets, les cheveux de la déesse en petites mèches sur le cou et les oreilles.
Æ 28 ; stat. égin., (*Pozzi*) **Pl. CCXXXII, fig. 12** (style remarquable).

1110. — Tête de Héra, à droite, ceinte d'un stéphanos orné de fleurons.
℞. F — A. Foudre sans ailes ; le tout dans une couronne d'olivier.
Æ 18 ; drachme égin., 5 gr. 28 (*L*) **Pl. CCXXXII, fig. 13** [4].

1111. — Même droit.
℞. F — A. Foudre sans ailes (pas de couronne). Grènetis.
Æ 18 ; triobole égin., 2 gr. 70 (*L*) **Pl. CCXXXII, fig. 14** [5].

1112. — Tête de Héra à droite, ceinte d'un stéphanos orné de fleurons et sur lequel on lit HPA. ℞. F—A. Foudre sans ailes. Grènetis.
Æ 18 ; triobole égin., 2 gr. 88 (*L*) **Pl. CCXXXII, fig. 15** [6].

1. Autres. *Brit. Mus. Cat. Pelop.*, p. 64, nos 55 à 59, pl. XII, 11 et 12.
2. Cf. *Brit. Mus.*, p. 65, no 60, pl. XII, 13.
3. Cf. *Brit. Mus.*, no 62 à 64, pl. XII, 14.
4. *Brit. Mus. Cat. Pelop.*, no 65, pl. XII, 15.
5. *Brit. Mus. Cat. Pelop.*, no 67, pl. XII, p. 16.
6. *Brit. Mus.*, no 69, pl. XII, 17.

1113. — Tête de Héra à droite, ceinte d'un stéphanos orné de fleurons et sur lequel on lit HPA. ℞. F—A. Foudre ailé.
Æ 11 ; obole égin., 1 gr. 10 (*Luynes*) **Pl. CCXXXII, fig. 16 et 17.**

1114. — Tête de Héra à droite ; sur son stéphanos, FAAEION.
℞. F—A. Foudre ailé.
Æ 12 ; obole égin., 0 gr. 89 (*P*) **Pl. CCXXXII, fig. 18.**

1115. — Tête d'Olympia, à droite, cheveux relevés. ℞. F—A. Foudre ailé.
Æ 11 ; hémiob. égin., 0 gr. 49 (*P*) **Pl. CCXXXII, fig. 19.**

1116. — *Variété*, avec F—A au droit et au revers.
Æ 11 ; hémiob. égin., 0 gr. 37 (*L*) [1].

1117. — *Variété* ; Olympia a les cheveux dans une sphendoné (*L*) [2].

Groupe E. — *De 402 à 365 av. J.-C.*

Lorsque la chute d'Athènes, en 404, eut assuré aux Lacédémoniens une suprématie indiscutée sur toute la Grèce, ils résolurent de tirer vengeance des Eléens. Ils réveillèrent contre ceux-ci les vieilles haines mal étouffées des Pisates et des Triphyliens. Le roi de Sparte, Agis, envahit l'Elide vers 402 ; la guerre dura trois ans avec des alternatives diverses et, dans une certaine mesure au moins, les Éléens purent se considérer comme victorieux puisqu'ils demeurèrent maîtres de Pisa [3]. A la conclusion de la paix, en 398, les Éléens, à la vérité, durent livrer leur flotte aux Lacédémoniens et donner l'autonomie aux villes de la Triphylie, mais ils gardèrent ce à quoi ils tenaient le plus, la présidence des jeux Olympiques [4]. Pausanias signale même un trophée érigé par les Éléens en souvenir de leur victoire sur les Spartiates et exécuté par Dædale de Sicyone.

C'est, semble-t-il, à l'époque de ces troubles sanglants ou à la suite de ces guerres, que les Eléens frappèrent les statères suivants qui comptent, à juste titre, parmi les plus admirables monnaies grecques.

1118. — FAAEION [5]. Tête laurée de Zeus Olympien, à gauche.
℞. OAYMΠIA. Tête d'Olympia, à droite, les cheveux dans une sphendoné et ayant des pendants d'oreilles.

1. *Brit. Mus. Cat.*, p. 67, n° 80, pl. XIII, 6.
2 *Brit. Mus.*, n° 79.
3. Percy Gardner, *Num. Chron.*, 1879, p. 241. La chronologie de cette guerre est très incertaine ; cf. Pauly-Wissowa, *Real Encycl.* v°. *Elis*, col. 2401.
4. Xénophon, *Hellen.*, III, 2, 21 et s.; Diod. Sic., XIV, 17; 34 ; Pausanias, III, 8, 4 ; V, 4, 8; VI, 2, 8 ; cf. Percy Gardner, *Num. Chron.*, 1879, p. 242 ; G. Fougères, *Mantinée*, p. 409.
5. L'*omicron* est ouvert.

Æ 26; stat. égin., 11 gr. 98 (*Pozzi*) **Pl. CCXXXII, fig. 20**; — autre ex., 12 gr. 07 (*Jameson*) **Pl. CCXXXII, fig. 21**; — autres ex., 12 gr. 37 (*L*); 10 gr. 33 (*L*); 12 gr. 14 (*B*) [1].

1119. — FAAEION. Tête laurée de Zeus Olympien, à gauche.

℞. Aigle, les ailes closes, debout à dr., sur un chapiteau ionique (la *meta*).

Æ 25; stat. égin., 12 gr. 31 et 12 gr. 15 (*L*) **Pl. CCXXXII, fig. 22**; — autre ex., 12 gr. 41 (*B*) [2].

1119 *a*. — Sans légende. Même type de Zeus Olympien.

℞. F—A. Aigle perché sur la *meta*, et tourné à droite ou à gauche.

Æ 25; stat. égin., 11 gr. 84 (*Cambridge*); 11 gr. 97 (*B*); 11 gr. 99 (*L*) [3].

Les admirables statères (nos 1118 et 1119) que nous venons de décrire s'inspirent, pour le type du droit, de la tête du Zeus Olympien de Phidias, mais ils l'interprètent très librement. Ils s'en écartent bien plus que l'effigie du statère décrit plus haut sous le n° 1078. On s'aperçoit sans peine que les graveurs de ces deux nouveaux coins (nos 1118 et 1119) ont donné libre carrière à leur génie personnel. Ils répondent eux-mêmes, d'ailleurs, à deux conceptions, et l'on remarque que, s'il s'agit bien du même Zeus, l'interprétation est toute différente et dénote deux artistes rivaux et concurrents, comme Cimon et Evainète pour les grands médaillons de Syracuse. Mais, sur nos deux statères, on retrouve les données générales du thème unique : même barbe ramenée sous le cou en mèches ondulées, mêmes cheveux aux boucles courtes et aussi ondulées, même œil, même bouche dégagée de la barbe, même profil, même couronne. Ainsi, ces chefs-d'œuvre de gravure monétaire, tout en se rattachant au Zeus de Phidias, l'interprètent librement et l'adaptent, pour ainsi dire, au goût de l'époque où elles ont été frappées; elles n'ont pas plus de prétention à l'exactitude que la tête de Zeus Olympien sur les statères d'argent de Philippe de Macédoine. Au surplus, la frappe de ces pièces est loin de remonter jusqu'à l'époque de Phidias.

La colonne d'ordre ionique sur laquelle l'aigle est debout, au repos (n° 1119), est la *meta* de l'hippodrome d'Olympie; nous la retrouverons souvent dans la suite. Par là, le sens agonistique du type monétaire devient très clair; il rappelle que le départ de l'aigle, s'envolant de l'autel, au-dessus de l'hippodrome, était le signal du départ pour les chars qui prenaient part à la course [4].

La tête de la nymphe Olympia désignée par son nom, au revers du statère n° 1118 est une œuvre d'art non moins admirable

1. *Catal. Photiadès-Pacha*, 1890, n° 1031; *Brit. Mus. Cat.*, p. 66, nos 71 et 72, pl. XIII, 1; *Catal. Jameson*, n° 1235. Cette pièce n'est connue qu'en cinq exemplaires qui sont du même coin. Cf. C. T. Seltman, dans *Nomisma*, fasc. IX, 1914, p. 16, n. 175. M. Seltman place ces magnifiques statères après 363.

2. *Brit. Mus. Cat.*, p. 66, nos 73 et 74, pl. XIII, 2; Seltman, n° 176.

3. Seltman, n° 177, pl. VI, CB, nos 178, 179, 180.

4. Percy Gardner, *Num. Chron.*, 1879, p. 230-231.

que la tête de Zeus. On la retrouve, mais inférieurement traitée, sur d'autres statères où son nom ne figure pas. La nymphe Olympia qui personnifiait le bourg sacré auquel son nom fut donné, était fille d'Arcas, le héros éponyme de l'Arcadie. Elle épousa Peisos, le héros éponyme de Pisa. Une peinture de vase du Musée britannique la représente en jeune femme ailée tenant une couronne ; elle paraît s'identifier avec la Niké olympique et même avec Héra [1]. Peut-être doit-on reconnaître son image dans la figure de nymphe qui décorait le fronton occidental du temple de Zeus Olympien [2].

1120. — F — A. Tête d'Olympia, à dr., les cheveux dans une sphendoné.
℞. Aigle, les ailes closes, debout à gauche et détournant la tête ; couronne d'olivier au pourtour.
Æ 25 ; stat. égin., 12 gr. 15 et 12 gr. 18 (*L*) **Pl. CCXXXIII, fig. 1 et 2** [3].

1121. — Même description.
Æ 15 ; triobole égin., 2 gr. 78 (*L*) **Pl. CCXXXIII, fig. 3** [4].

1122. — Tête de la nymphe Olympia, à droite, les cheveux relevés.
℞. F—A. Aigle debout de trois quarts à droite, sur une éminence, les ailes closes, détournant la tête ; dans le champ à g., une feuille de figuier.
Æ 18 ; triobole égin., (*Pozzi*) **Pl. CCXXXIII, fig. 4.**

1123. — Même droit.
℞. F—A. Aigle debout à droite, les ailes closes et détournant la tête.
Æ 18 ; triob. égin., 2 gr. 70 (*P*) **Pl. CCXXXIII, fig. 5.**

1124. — Tête diadémée d'Olympia, à droite.
℞. F — A. Aigle, les ailes closes, debout à gauche et détournant la tête.
Æ 13 ; obole égin., 0 gr. 81 (*P*) **Pl. CCXXXIII, fig. 6.**

1125. — Même droit.
℞. F — A. Aigle, les ailes closes, debout à gauche et détournant la tête ; dans le champ à gauche, une feuille de figuier.
Æ 11 ; obole égin., 2 gr. (*P*) **Pl. CCXXXIII, fig. 7.**

1. Le duc de Luynes l'a identifiée aussi avec Héra-Ilithye. Luynes, *Le culte d'Hécate*, p. 32.
2. Max. Collignon, *Hist. de la sculpt. grecque*, t. I, pl. IX-X (hors texte).
3. *Brit. Mus. Cat. Peloponn.*, p. 66, nos 75 et 76, pl. XIII, 3 et 4.
4. *Brit. Mus.*, no 77, pl. XIII, 5.

1126. — Même droit.

℞. F. Aigle, les ailes closes, debout à droite et détournant la tête.

Æ 12; obole égin., 0 gr. 70 (*P*) **Pl. CCXXXIII, fig. 8.**

1127. — F — A. Tête de Héra, à droite, les cheveux relevés, ceinte d'un stéphanos orné de palmettes.

℞. Aigle, les ailes closes, debout à droite. Couronne d'olivier au pourtour.

Æ 25; stat. égin., 12 gr. 09 (*P*) **Pl. CCXXXIII, fig. 9.**

1128. — Tête de Héra à gauche, les cheveux relevés, ceinte d'un stéphanos orné d'une palmette qui sépare les lettres F — A.

℞. Aigle, les ailes closes, debout à gauche; derrière, un foudre. Couronne d'olivier au pourtour.

Æ 25; stat. égin., 12 gr. 10 (*Luynes*) **Pl. CCXXXIII, fig. 10.**

1129. — F — A. Tête de Héra, à gauche, les cheveux relevés, le stéphanos orné de fleurons reliés par des volutes.

℞. Aigle, les ailes closes, debout à gauche. Couronne d'olivier au pourtour.

Æ 25; stat. égin., 12 gr. 03 (*Jameson*) **Pl. CCXXXIII, fig. 11**; — autre, 12 gr. 08 (*L*) **Pl. CCXXXIII, fig. 12** [1].

1130. — *Variété*; au revers, dans le champ à droite, un foudre (*Pozzi*).

1131. — Tête d'Olympia de face, un peu inclinée à gauche, les cheveux retenus par un diadème et rayonnant en mèches ondulées [2].

℞. FA. Aigle, les ailes closes, debout à droite sur un chapiteau ionique; derrière, un caducée. Le tout dans une couronne d'olivier.

Æ 20; drachme égin., 5 gr. 58 (*P*) **Pl. CCXXXIII, fig. 13**; — autre ex. [3].

1132. — F — A. Tête de Héra à droite, ceinte d'un stéphanos bas; pendants d'oreilles très ornés.

℞. F A. Aigle debout à gauche, les ailes closes; derrière lui, une grappe de raisin sur son cep.

Æ 17; drachme égin., (*Pozzi*) **Pl. CCXXXIII, fig. 14.**

1. *Catal. Jameson*, n° 1243; *Brit. Mus.*, n° 113, pl. XIV, 13.

2. Type copié sur la tête d'Aréthuse des monnaies de Syracuse, et qu'on trouve aussi imité sur les monnaies de Larisse en Thessalie.

3. P. Lambros, *Peloponnesos*, p. 53, pl. Z, fig. 7.

1133. — Tête de la nymphe Olympia, à gauche, les cheveux enroulés; elle a des pendants d'oreilles.

℞. F A. Aigle debout à gauche, les ailes closes; dans le champ, une grappe de raisin et une feuille de figuier.

Æ 15; hémidr. égin., 2 gr. 79 (*L*) **Pl. CCXXXIII, fig. 15** [1].

1134. Tête diadémée de Héra ou d'Olympia (?), à droite.

℞. F — A. Aigle debout, à droite.

Æ 12; obole égin., (*Pozzi*) **Pl. CCXXXIII, fig. 16.**

1135. — *Variété*; l'aigle est de trois quarts à droite (*L*) [2].

1136. — Tête de Héra, à droite, coiffée du stéphanos sur lequel on lit F A.

℞. F. Aigle, les ailes closes, debout à droite.

Æ 11; obole égin., 0 gr. 88 (*L*) **Pl. CCXXXIII, fig. 17** [3].

1137. — F — A. Tête de Héra à droite, ceinte d'un bandeau.

℞. Tête d'aigle à droite, dans une couronne d'olivier.

Æ 11; obole égin., 0 gr. 88 (*L*) **Pl. CCXXXIII, fig. 18** [4].

Groupe F. — *De 365 à 323 av. J.-C.*

Lorsque, par la bataille de Leuctres en 371, la puissance de Sparte eut été ruinée par Epaminondas, les Éléens voulurent profiter des circonstances pour reconquérir leur suprématie sur la Triphylie. Pour conjurer le danger, la ville de Lépréon, arguant de son origine arcadienne, se fit admettre, en 369, dans la Confédération arcadienne réorganisée par Epaminondas, ce qui fit des Éléens les ennemis jurés des Arcadiens. Alors, les Eléens renouèrent leur antique alliance avec Sparte, et en 366, la guerre commença; les Arcadiens envahirent l'Élide.

En 364, première année de la 104e Olympiade, les Arcadiens qui tenaient garnison à Olympie d'où ils avaient chassé les Éléens, résolurent de restaurer en faveur des Pisates la présidence des Jeux : c'est dans ces circonstances que furent frappées, au nom de Pisa, de rares pièces d'or et d'argent que nous verrons plus loin (ci-après, § *Pisa*).

Cet état de choses ne se prolongea point. Les Éléens furent rétablis dans la présidence des jeux Olympiques dès 362, et la paix fut conclue sur les ruines fumantes de Pisa [5].

1. *Brit. Mus. Cat. Pelop.*, n° 107, pl. XIV, 8.
2. *Brit. Mus. Cat.*, n°s 108 et 109, pl. XIV, 9 et 10.
3. *Brit. Mus. Cat.*, n° 111, pl. XIV, 11.
4. *Brit. Mus. Cat.*, n° 100, pl. XIV, 4.
5. Xénophon, *Hellenica*, VII, 4, 33-34. Cf. ci-après, p. 763.

A partir de ce moment, les Éléens, désormais paisibles maîtres d'Olympie, frappèrent les séries abondantes des monnaies qui sont aux types de Héra et de l'aigle, que nous allons décrire. Leur émission se prolonge sans interruption jusqu'après la mort d'Alexandre en 323.

Parmi les événements politiques de cette période, nous devons signaler l'alliance que Philippe de Macédoine, le père d'Alexandre, contracta avec les Éléens en 356, sous prétexte de protéger ses alliés du Péloponnèse. Philippe présida les jeux Olympiques en cette année-là ; il se mêla aux querelles locales et aux luttes des partis en 343 ; on sait qu'il remporta le prix à la course en chars, le jour même où naquit Alexandre. Plus tard, en mémoire de sa victoire à Chéronée, en 338, Philippe fit bâtir à Olympie le Philippeion.

Lors de l'avènement d'Alexandre, les Éléens manifestèrent quelque velléité de révolte contre la domination macédonienne [1], mais ils furent vite terrifiés par le sort malheureux de Thèbes qui s'était imprudemment insurgée.

Ces événements ne paraissent pas avoir eu le moindre contre-coup sur les types des monnaies des Éléens. Sous le rapport artistique on jugera combien ces pièces sont inférieures, quel qu'en soit encore le mérite, à celles de la période précédente.

1138. — F—A. Tête de Héra à droite, cheveux relevés, ceinte d'un stéphanos sur lequel on lit FAΛEIΩN ; collier et pendants d'oreilles.

℞. Aigle debout de trois quarts à gauche sur un bouclier et détournant la tête, les ailes soulevées ; le tout dans une couronne d'olivier.

Æ 25 ; stat. égin., 12 gr. 13 (*Luynes*) **Pl. CCXXXIII, fig. 19** ; — autre, 12 gr. 20 (*L*) [2].

1139. — F—A. Tête de Héra à dr., cheveux relevés, stéphanos avec palmettes.

℞. Aigle, debout de trois quarts à droite, les ailes soulevées et détournant la tête. Couronne d'olivier au pourtour.

Æ 25 ; stat. égin., 11 gr. 55 (*P*) **Pl. CCXXXIII, fig. 20.**

1140. — Variété ; l'aigle, de trois quarts à droite, comme ci-dessus, ne détourne pas la tête ; (*Pozzi*) **Pl. CCXXXIII, fig. 21.**

1141. — *Variété* : l'aigle est debout sur une tête de cerf.

Æ 25 ; stat. égin., 12 gr. 37 (*L*) **Pl. CCXXXIII, fig. 22** [3].

1142. — Tête de Héra à droite ; sur son stéphanos, le mot FAΛEION.

℞. Aigle, de trois quarts à droite, détournant la tête, les ailes soulevées.

Æ 16 ; hémidr. égin., 2 gr. 85 (*Luynes*) **Pl. CCXXXIII, fig. 23.**

1. Diod. Sic., XVII, 3.
2. *Brit. Mus. Cat.*, nº 101, pl. XIV, 5.
3. *Brit. Mus. Cat.*, nº 103, pl. XIV

1143. — F--A. Tête de Héra, à droite, coiffée d'un stéphanos bas.
℞. Aigle, les ailes soulevées, de trois quarts à gauche, détournant la tête, debout sur un bouclier.
Æ 15 ; hémidr. égin., 2 gr. 56 (*L*) **Pl. CCXXXIII, fig. 24** [1].

1144. — Tête de la nymphe Olympia, à dr., cheveux dans une sphendoné.
℞. F. Aigle de trois quarts à g., les ailes soulevées et détournant la tête.
Æ 16 ; hémidrachme égin., 2 gr. 75 (*L*) [2].

1145. — Tête de la nymphe Olympia à droite, les cheveux enroulés.
℞. F—A. Aigle debout de trois quarts à gauche, sur un bouclier, les ailes soulevées et détournant la tête.
Æ 15 ; hémidr. égin., 2 gr. 63, usée (*P*) **Pl. CCXXXIII, fig. 25.**

1146. — Tête laurée de Zeus Olympien, à droite.
℞. FA. Aigle de trois quarts à dr., les ailes soulevées, détournant la tête.
Æ 25 ; stat. égin., 11 gr. 79 (*L*) **Pl. CCXXXIV, fig. 1** [3].

1147. — Tête laurée de Zeus Olympien, à droite.
℞. FAΛEIΩN. Aigle, les ailes closes, debout à droite, sur un chapiteau ionique (la *meta*).
Æ 24; stat., 11 gr. 72 (*Luynes*) **Pl. CCXXXIV, fig. 2**; — 12 gr. 18 (*L*) [4].

1148. — Même description.
Æ 16; triob. égin., 2 gr. 66 (*P*) **Pl. CCXXXIV, fig. 3** ; — 2 gr. 63 (*L*) [5].

1149. — *Variété* ; au revers, devant l'aigle, une feuille d'olivier (*Pozzi*) **Pl. CCXXXIV, fig. 4.**

1150. — Tête laurée de Zeus Olympien à droite.
℞. F—A. Aigle, les ailes closes, debout à droite, détournant la tête.
Æ 12 ; obole égin., 0 gr. 85 (*L*) **Pl. CCXXXIV, fig. 5** [6].

1151. — *Variété*, avec l'aigle à gauche.
Æ 12; obole égin., 0 gr. 82 (*L*) **Pl. CCXXXIV, fig. 6** [7].

1. *Brit. Mus. Cat. Pelop.*, n° 104, pl. XIV, 7.
2. *Brit. Mus.*, n° 114, pl. XIV, 14.
3. *Brit. Mus.*, n° 112, pl. XIV, 12.
4. *Brit. Mus.*, n° 82, pl. XIII, 8; Seltman, dans *Nomisma*, fasc. IX, n° 183 et suiv.
5. *Brit. Mus.*, n° 83, pl. XIII, 9.
6. *Brit. Mus.* n° 85, pl. XIII, 10.
7. *Brit. Mus.*, n° 87, pl. XIII, 11.

1152. — *Variété.* Au revers, aigle à droite, détournant la tête ; dans le champ, une grappe de raisin.

Æ 12 ; obole égin., 0 gr. 82 (*P*) **Pl. CCXXXIV, fig. 7.**

1153. — Tête laurée de Zeus, à droite.

℞. FAA, lettres placées entre trois T disposés en étoile.

Æ 11 ; tritartémorion égin., 0 gr. 56 (*Jameson*) **Pl. CCXXXIV, fig. 8** ; — autre, 0 gr. 62 (*L*) [1].

On remarquera, au point de vue du synchronisme, la parenté de Zeus sur les statères précédents (nº 1146 et suiv.), avec la tête de Zeus Olympien sur les statères d'argent de Philippe de Macédoine.

Groupe G. — *De 323 à 300 environ.*

1154. — Tête laurée de Zeus, à droite.

℞. F—A. Aigle, les ailes closes, debout à droite ; dans le champ, A—PI, foudre et couronne.

Æ 25 ; stat. égin., 12 gr. 06 (*P*) **Pl. CCXXXIV, fig. 9** ; — 12 gr. 04 (*L*) [2].

1155. — Même droit.

℞. F—A et A—P. Aigle, les ailes closes debout à droite, sur un chapiteau ionique (la *meta*).

Æ 25 ; stat. égin., 11 gr. 88 (*Luynes*) **Pl. CCXXXIV, fig. 10** ; — autre, 12 gr. 21 (*L*) [3].

1156. — Même droit.

℞. F—A et A—P. Aigle, les ailes closes, debout à droite ; devant lui, un serpent enroulé dressant la tête à droite.

Æ 25 ; stat. égin., 12 gr. (*L*) **Pl. CCXXXIV, fig. 11** [4].

1157. — Tête laurée de Zeus, à gauche.

℞. F—A et A—PI. Aigle, les ailes closes, debout à droite sur le cadavre d'un lièvre ; dans le champ, foudre et couronne.

Æ 25 ; stat. égin., 12 gr. 17 (*Luynes*) **Pl. CCXXXIV, fig. 12.**

1. *Catal. Jameson*, nº 1237 ; *Brit. Mus. Cat. Pelop.*, nº 81, pl. XIII, 7.
2. *Brit. Museum*, nºs 120 et 121, pl. XV, 1.
3. *Brit. Mus.*, nº 122, pl. XV. 2. Autres, dans Seltman, *Nomisma*, fasc. IX, p. 25, nºs 214 et suiv.
4. *Brit. Mus.*, nº 124, pl. XV, 3.

1158. — Tête laurée de Zeus, à droite.

℞. F—A et A—PI. Foudre sans ailes. Le tout dans une couronne d'olivier.

Æ 15; hémidr., 2 gr. 65 (*P*) **Pl. CCXXXIV, fig. 13**; — 2 gr. 63 (*L*) [1].

1159. — *Variété*, avec F—A et A—P.

Æ 15; hémidrachme égin., 2 gr. 62 (*P*) **Pl. CCXXXV, fig. 14.**

1160. — *Variété*, avec A—P et FA, 2 gr. 70 (*Luynes*) **Pl. CCXXXIV, fig. 15** [2].

1161. — Tête laurée de Zeus, à droite.

℞. A—P et F—A. Cheval à droite, levant une jambe de devant.

Æ 19; (*L*) **Pl. CCXXXIV, fig. 16** [3].

1162. — Tête laurée de Zeus, à droite.

℞. F—A et ΔI. Aigle, les ailes closes, debout à droite; devant lui, un serpent enroulé et dressé.

Æ 25; stat. égin., 11 gr. 95 (*L*) **Pl. CCXXXIV, fig. 17** [4].

1163. — Même droit.

℞. F—A et H. Aigle, les ailes closes, debout à droite; devant lui, un serpent enroulé et dressé; derrière lui, un foudre.

Æ 25; stat. égin., 12 gr. 12 (*P*) **Pl. CCXXXIV, fig. 18**; — autre, 12 gr. 03 (*L*) [5].

1164. — Tête laurée de Zeus, à droite.

℞. F—A. Aigle, les ailes closes, debout à droite sur la *meta*; devant, un foudre horizontal.

Æ 25; stat. égin., 12 gr. 02 (*P*) **Pl. CCXXXIV, fig. 19**; — autre (*Pozzi*) **Pl. CCXXXIV, fig. 20.**

1165. Tête laurée de Zeus, à droite; dessous, A.

℞. F—A. Aigle, debout à droite, ailes closes; devant, un foudre vertical.

Æ 24; stat. égin., 11 gr. 93 (*Luynes*) **Pl. CCXXXV, fig. 1.**

1166. — Tête laurée de Zeus, à droite.

℞. F—A. Aigle, les ailes closes, debout à droite; dans le champ, à droite, une feuille d'olivier.

Æ 15; drachme égin., 2 gr. 79 (*P*) **Pl. CCXXXV, fig. 2.**

1. *Brit. Mus. Cat.*, nº 125, pl. XV, 4.
2. Cf. *Brit. Mus.*, nº 127, pl. XV, 5.
3. *Brit. Mus.*, nº 129, pl. XV, 6.
4. *Brit. Mus.*, nº 131, pl. XV, 7.
5. *Brit. Mus.*, nº 132, pl. XV, 8.

1167. Tête de Zeus, à droite.
℞. F—A. Aigle, les ailes closes, debout à droite sur la *meta*; à droite, A.
Æ 15 ; drachme égin., 2 gr. 35, usée (*P*) **Pl. CCXXXV, fig. 3.**

1168. — Aigle, les ailes soulevées, debout à droite, dépeçant à coups de bec un lièvre qu'il tient dans ses serres. ℞. F—Λ. Foudre ailé.
Æ 18 ; drachme attique (*Pozzi*) **Pl. CCXXXV, fig. 4** ; — autre, 4 gr. 68 (*P*).

1169. — *Variété* dans la forme du foudre, 4 gr. 50 (*Pozzi*) **Pl. CCXXXV, fig. 5**; — autre ex. (*L*) [1].

1170. — Même type ; dans le champ, Σ.
℞. F—A et Σ—Ω. Foudre ailé ; dans le champ, à droite, une couronne.
Æ 20; drachme attique, 4 gr. 34 (*L*) **Pl. CCXXXV, fig. 6** [2].

1171. — Tête laurée de Zeus, à droite.
℞. F—A. Aigle, les ailes closes, debout à droite, sur la *meta* ; dans le champ, ΣΩ.
Æ 15 ; hémidrachme attique, 2 gr. 24 (*L*) **Pl. CCXXXV, fig. 7** [3].

1172. — *Variété* ; au revers, dans le champ, à droite, la lettre A.
Æ 15 ; hémidr. attique, 2 gr. 20 (*L*) [4].

1173. — Tête laurée de Zeus, à droite.
℞. F—A. Foudre ailé. Le tout dans une couronne de laurier.
Æ 15 ; hémidr. attique, 2 gr. 35 (*P*) **Pl. CCXXXV, fig. 8** [5].

1174. — Tête laurée de Zeus Olympien, à droite.
℞. F—A. Serpent dressé à gauche, sur le chapiteau d'une colonne (la *meta*).
Æ 23 ; (*B*) **Pl. CCXXXV, fig. 9** [6].

1175. — Tête laurée de Zeus, à gauche.
℞. FA. Cheval à droite, levant une jambe de devant.
Æ 21 ; (*Pozzi*) **Pl. CCXXXV, fig. 10.**

1176. — *Variété*, avec la tête de Zeus à droite et le cheval à gauche [7].

1. *Brit. Mus. Cat. Pelop.*, nº 134, pl. XV, 9.
2. *Brit. Mus.*, nº 136, pl. XV, 10.
3. *Brit. Mus.*, nº 137, pl. XV, 11.
4. *Brit. Mus.*, nº 138.
5. Autres, *Brit. Mus.*, nºs 139 et 140.
6. Lambros, Πελοποννησος, pl. Z, fig. 9.
7. *Brit. Mus.*, nº 144, pl. XV, 15.

1177. — Tête laurée de Zeus, à dr. ℞. FA et ΓΥΡ. Cheval au galop, à dr. Æ 20; (*P*) **Pl. CCXXXV, fig. 11.**

1178. — *Variété*; au revers, FA et EI (*P*) **Pl. CCXXXV, fig. 12.**

1179. — Tête laurée de Zeus, à droite; derrière, ΔI.
℞. FAA et Δ. Cheval au galop, à droite. Æ 21; (*L*) [1].

Après la mort d'Alexandre, lorsque toute la Grèce se souleva contre ses faibles successeurs, l'Elide ne resta pas en arrière. Elle envoya des troupes contre Antipater [2]; elle prit ainsi part à la guerre Lamiaque et subit l'humiliation qui, à la suite de cette guerre fut infligée à la Grèce entière.

Sous la domination macédonienne il est probable que des statères Alexandrins furent frappés à Olympie ou à Elis. Il faut chercher à les démêler parmi les tétradrachmes d'Alexandre qui ont un foudre en symbole, comme marque d'atelier [3]. On sait que le type de revers des monnaies d'argent d'Alexandre le Grand, est le Zeus olympien assis sur un trône à dossier élevé, tenant dans une main un aigle ou Niké, et dans l'autre, un long sceptre. Son manteau laissant la poitrine nue, est enveloppé autour des jambes; les plis en sont rejetés sur son épaule gauche. Généralement il a un escabeau sous les pieds. Bien que cette image soit purement conventionnelle, il est hors de doute que le prototype en remonte au Zeus de Phidias.

Vers l'an 312, il se produisit un événement qui eut une influence considérable sur le sort de l'Elide et d'Olympie [4]. Télesphore, général d'Antigone, roi d'Asie, qui commandait quelques troupes dans le Péloponnèse, jaloux d'un autre général du nom Ptolémée, auquel Antigone l'avait subordonné, se révolta et s'installa à Elis avec l'intention de se proclamer indépendant. En même temps, pour payer ses mercenaires, il mit la main sur le trésor du temple qui montait à 50 talents d'argent. Mais Ptolémée marcha contre Télesphore, le chassa d'Elis, rendit aux habitants leur liberté et à Zeus ses trésors. Les Eléens érigèrent un monument en l'honneur de Démétrius Poliorcète, fils d'Antigone, qu'ils proclamèrent leur libérateur. On ne connaît pas jusqu'ici de monnaie d'Elide au nom de Télesphore; mais il a pu en exister, étant données les émissions qu'il fit avec les richesses du temple. Peut-être s'est-il contenté de faire fabriquer des tétradrachmes alexandrins, comme beaucoup de généraux de son temps.

En revanche, on possède des monnaies d'Elide qui portent le nom d'un autre tyran, Aristotimos, qui se proclama indépendant à Elis et régna cinq mois, en 273 ou 272 Pausanias, Plutarque et Justin racontent son histoire tragique: il fut poignardé dans le temple de Zeus où il s'était réfugié. M. Percy Gardner a proposé d'attribuer à

1. *Brit. Mus. Cat.*, n° 146, pl. XV, 16.
2. Pausanias, V, 4, 9.
3. Ludwig Muller, *Numismatique d'Alexandre le Grand*, nos 894-895.
4. Percy Gardner, *Num. Chron.*, 1879, p. 255.

ce personnage les monnaies qui portent, dans le champ, les lettres API ou AP (ci-dessus, nos 1154 à 1161) [1]. Mais cette attribution a été contestée par M. Löbbecke [2] et par M. Lambropoulos [3] qui pense, d'après la composition d'une trouvaille faite à Mycènes, que les monnaies en question sont d'une époque sensiblement plus ancienne que celle où vécut le tyran Aristotimos. D'autre part, les lettres API ou AP se présentent sur les monnaies dans les mêmes conditions que ΔΙ, Η, Α, Σ, ΣΩ, ΠΥΡ, ΕΙ, Δ, qui ne sauraient désigner des tyrans comme Aristotimos, et sont, très probablement, les initiales de magistrats municipaux au IIIe siècle.

§ II. — Pisa.

La ville de Pisa (Πεῖσα ou Πῖσα), capitale de la Pisatide, se trouvait à six stades seulement d'Olympie. Elle était célèbre dans la mythologie comme résidence d'Œnomaos et de Pélops. A l'origine de l'histoire, elle fut la capitale d'une confédération de huit petits cantons et ses magistrats municipaux eurent la présidence des jeux Olympiques jusqu'au jour où les Eléens leur ravirent ce privilège, en 572 av. J.-C.; après une guerre acharnée à laquelle nous avons fait allusion plus haut, Pisa fut rasée et réduite au rang de simple bourgade d'esclaves [4].

Au centre de l'Altis, à proximité du grand autel de Zeus, on voyait encore, au temps de Pausanias, les restes de l'ancien édicule ou *loggia* du roi des Pisates, lorsqu'il présidait les Jeux. Ce n'était plus alors qu'une colonne de bois vermoulu, mais on la préservait avec un soin pieux; elle avait supporté jadis un trône et un dais entouré d'une tente [5].

La vieille race d'Œnomaos avait donc son histoire étroitement liée à celle du culte et de la légende de Zeus Olympien et des jeux Olympiques. A l'époque où les Pisates avaient la présidence, les fêtes n'avaient qu'un caractère local et elles ne constituaient une manifestation nationale que pour la confédération Pisate, de même que les jeux du mont Lycée n'étaient nationaux que pour les Arcadiens. Le caractère panhellénique des jeux Olympiques ne se manifesta qu'après que les Eléens se furent emparés de la présidence avec l'appui de Sparte.

Dans les luttes sanglantes qui eurent lieu à cette occasion, les Pisates réussirent, à plusieurs reprises, à reprendre cette présidence si enviée. Mais les Eléens, à la fin définitivement victorieux, refusèrent de reconnaître comme Olympiques et panhelléniques trois des fêtes qu'ils n'avaient pas présidées eux-mêmes et qui avaient été célébrées par les Pisates [6]. Ces fêtes notées comme ἀνολυμπιάς par les Eléens, et qui

1. Percy Gardner, *Num. Chron.*, 1879, p. 257 et suiv.; cf. Seltman, *Nomisma*, fasc. IX, p. 31.
2. *Zeit. für Num.*, t. XVII, p. 6.
3. Lambropoulos, *Coins found at Mycenæ*, p. 22 (extr. de l'*Ephemeris archeol*, t. III, 1896); B. Head, *Hist. numor.*, p. 424-425.
4. Voyez notre *Descr. hist.*, t. I, p. 883 et suiv.
5. Pausanias, V, 14, 7; V, 20, 6.
6. Pausanias, VI. 22, 2.

marquent les succès momentanés des Pisates, sont les suivantes :

La VIIIe Olympiade (748), dans laquelle le roi Phidon d'Argos, présida les Jeux;

La XXXIVe Olympiade (684), dans laquelle la présidence fut dévolue à Pantaléon, roi des Pisates;

La CIV[e] Olympiade (en 364) dans laquelle les Arcadiens s'attribuèrent la présidence [1].

Les Pisates demeurèrent sous le joug, réduits en esclavage ou exilés, si bien que lorsque le roi de Lacédémone, Agis, vers 402, fit irruption dans l'Elide, appelant les Pisates à la révolte, il ne réussit qu'à provoquer une agitation que les Eléens réprimèrent sans peine [2].

Après la paix qui suivit cette guerre entre les Eléens et les Lacédémoniens, vers 398, il subsista entre les deux peuples une hostilité sourde qui n'attendait qu'une occasion pour éclater de nouveau. Elle se produisit à l'occasion des guerres thébaines [3]. Alliés d'Epaminondas, les Eléens favorisèrent sa marche à travers le Péloponnèse jusqu'aux portes de Sparte. Mais les Arcadiens dont Epaminondas, après sa victoire de Leuctres en 371, avait reconstitué la confédération, et qui venaient de relever Mantinée et de fonder Mégalopolis, songèrent à restaurer aussi la vieille cité de Pisa. Nous avons raconté plus haut comment les Arcadiens réussirent dans leur projet, rebatirent Pisa et réinstallèrent les Pisates dans leur antique privilège de la présidence des jeux olympiques [4]. Victorieux des Eléens, Arcadiens et Pisates occupèrent le Cronion, colline qui domine l'Altis et célébrèrent les jeux de la 104e Olympiade (364 av. J.-C.). Malheureusement, les nécessités de la guerre, amenèrent les vainqueurs à faire main basse sur une partie du trésor sacré du temple de Zeus, pour en fabriquer des monnaies et solder leurs mercenaires. Cette audace sacrilège amena une réaction contre les Pisates. Plusieurs villes même chez les Arcadiens, leurs alliés, Mantinée à leur tête, prirent à cœur de rétablir le trésor sacré, et résolurent de rendre aux Eléens la présidence des jeux [5].

Les monnaies frappées, en 364, par les Pisates dans les circonstances que nous venons de rappeler, sont les suivantes.

1180. — Tête laurée de Zeus, à gauche.
℞. ΠΙΣΑ. Trois demi foudres disposés en étoile.
Æ 8; trihémiobole d'or, 1 gr. 55 (*B*) **Pl. CCXXXV, fig. 13** [6].

1181. — Tête laurée de Zeus, à gauche.
℞. ΠΙΣΑ. Foudre (non ailé).
Æ 8; obole d'or, 1 gr. 04 (*L*) **Pl. CCXXXV, fig. 14** [7].

1. Rud. Weil, *Zeit. für Num.*, t. XXII, p. 1 à 19.
2. Voyez ci-dessus, p. 741.
3. Percy Gardner, *Num. Chron.*, 1879, p. 246.
4. Voyez ci-dessus, p. 568 et 638.
5. G. Fougères, *Mantinée*, p. 452; cf. ci-dessus, p. 638 et 749.
6. Percy Gardner, *Num. Chron.*, 1879 p. 250, n° 7 et pl. XIV, 7; Seltman, *Nomisma*, fasc. IX, p. 14, n° 173.
7. Percy Gardner, *Num. Chron.*, 1879, p. 250, n° 8 et pl. XIV, 8; *Brit. Mus. Cat. Pelop.*, p. 76 et pl. XVI, 8. Seltman, *loc. cit.*, n° 174.

1182. — Tête laurée de Zeus, à droite. Gros grènetis.

℞. ΠΙ—ΣΑ. Foudre.

Æ 11 ; trihémiobole égin., 1 gr. 47 (*P*) **Pl. CCXXXV, fig. 15** [3] (authenticité douteuse).

Ces pièces connues jusqu'ici, chacune en un seul exemplaire, sont rares surtout parce que les monnaies des Pisates ont dû être retirées de la circulation par les Eléens victorieux, en raison du sacrilège qui en avait provoqué l'émission. Ce pillage du trésor sacré de Zeus souleva l'indignation générale et les Pisates furent abandonnés par les Arcadiens eux-mêmes. Comme nous l'avons raconté plus haut, la présidence des jeux fut rendue aux Eléens dès 362 et Pisa retomba sous le joug [4]. Ce fut alors que les Eléens triomphants proclamèrent leur victoire en refusant de reconnaître l'existence légale de l'Olympiade de laquelle ils avaient été exclus. En outre, pour éviter le retour de toute tentative nouvelle de restauration, Pisa fut détruite de fond en comble. La colère des Eléens s'exerça contre elle à tel degré qu'ils n'en laissèrent pas subsister le moindre vestige. Des vignobles furent plantés sur son emplacement, si bien qu'à l'époque romaine on doutait que cette ville eut existé [5].

3. Don de M. le lieutenant de vaisseau Jean Vivielle, en 1913. —Voir surtout sur ce monnayage de Pisa, l'étude de M. Rudolf Weil, *Zeit. für Num.* t. XXII, p. 1 et suiv., et Percy Gardner, *Catal. Peloponn.*, Introd., p. XXXVII. Il est curieux de constater que des petits bronzes frappés au sanctuaire de Zeus à Dodone, en Epire, sont aux mêmes types, au droit et au revers, que la pièce d'or de Pisa n° 1181 ; ils n'en diffèrent que par la légende, qui est ΔΙΑ au droit, et ΝΑΟΝ au revers. Le Zeus de Dodone est qualifié Ζεύς Ναῖος dans plusieurs auteurs (Th. Reinach, dans la *Revue archéologique*, 1905, p. 97). Le rapprochement que nous venons d'indiquer nous porte à soulever la question d'authenticité des petites pièces d'or et d'argent que nous venons de décrire. Je n'ai aucune raison de soupçonner l'authenticité des deux petites pièces d'or uniques, décrites sous les nos 1180 et 1181 ; mais il m'est passé entre les mains plusieurs pièces d'or de Pisa, différentes de poids et de coins, dont la fausseté est certaine et que je n'ai point enregistrées ici. Quant à la pièce d'argent n° 1182, donnée récemment au Cabinet de Paris, son aspect me la rend quelque peu suspecte ainsi que la forme des lettres de la légende. J'ai cru devoir l'enregistrer en raison de sa provenance qui plaide en sa faveur. Je l'ai remarquée dans un lot de pièces, toutes authentiques, que M. Jean Vivielle s'était procuré dans les environs de Gallipoli.

4. G. Fougères, *Mantinée*, p. 452.

5. Strabon, VIII, 3, 31 ; Pausanias, VI, 22, 1.

CHAPITRE XIII

LES ILES DE L'ÉLIDE

ZACYNTHE, CÉPHALLÉNIE, ITHAQUE

---

§ I. — Aperçu général.

En ce qui concerne les îles qui, par leur position géographique, se rattachent à la côte de l'Elide et de l'Achaïe, nous n'avons pu, dans la période archaïque du monnayage grec, faire figurer que Zacynthe et la ville de Cranion de Céphallénie [1]. Mais au cours des ve et ive siècles, de nouveaux ateliers monétaires sont ouverts dans ces îles qui sont commercialement comme le trait d'union entre la Grèce, l'Italie et la Sicile. Nous reprenons ci-après la suite des monnaies de Zacynthe, la plus méridionale et la plus rapprochée de l'Elide. Puis, dans la grande Céphallénie qui commande le golfe de Corinthe, nous trouverons quatre ateliers en activité : Cranion, Palé, Samé et Pronni. Enfin, la petite île d'Ithaque, entre la côte d'Acarnanie et Céphallénie, commence avant la fin du ive siècle, à frapper de petits bronzes que nous enregistrerons. Le domaine géographique du présent volume ne s'étend pas plus loin dans la direction du nord ; nous réservons pour le tome suivant l'île de Leucade (Sainte-Maure), Corcyre, l'Acarnanie, ces clientes de Corinthe.

Si nous envisageons dans leur ensemble l'histoire et la numismatique des deux grandes îles de Zacynthe (*Zante*) et de Céphallénie (*Céphalonie*), nous constatons d'abord qu'elles subirent les mêmes vicissitudes politiques [2]. Durant tout le ve siècle, même à travers les péripéties de la guerre du Péloponnèse, Zacynthe et Céphallénie demeurent attachées aux Athéniens, en dépit des agissements des Lacédémoniens et des Corinthiens [3]. Mais Zacynthe ne cesse point de battre monnaie pendant qu'elle

1. Cf. notre *Descr. hist.*, t. I, p. 902 et suiv.
2. Percy Gardner, *Brit. Mus. Cat. Peloponnesus*, Introd., p. XXXIX.
3. Thucyd., II, 25, 30.

est dans l'alliance d'Athènes; elle est considérée comme une alliée indépendante et maîtresse de son autonomie. Il en est autrement de Céphallénie ; ses quatre villes, Cranion, Palé, Samé, Pronni ferment leur atelier durant la plus grande partie du ve siècle, aussi longtemps que dure la thalassocratie athénienne. C'est d'ailleurs à Céphallénie que les Athéniens, au IVe siècle, devaient établir leur station navale destinée à surveiller le golfe de Corinthe et les parages voisins : il en fut, sans doute de même dès le ve siècle, au moins jusqu'à l'époque de l'expédition de Sicile.

Après la chute d'Athènes en 404, Zacynthe et Céphallénie subissent l'influence de Lacédémone : les villes de Céphallénie rouvrent leurs ateliers ; quant à Zacynthe elle continue son monnayage comme auparavant. Zacynthe et Céphallénie rentrent dans l'alliance athénienne après la victoire de Conon à Cnide, en 394. Le général athénien Timothée, en 375, raffermit la constance ébranlée de Céphallénie ; Zacynthe était demeurée fidèle [1]. C'est au IVe siècle que le monnayage de ces îles est le plus abondant.

Les types monétaires de Zacynthe se rattachent à Apollon et au héros éponyme Zacynthos. Comme allusion aux événements historiques contemporains, nous citerons le statère (n° 1203) qui rappelle la Ligue athénienne si éphémère qui suivit la victoire de Conon à Cnide en 394 ; il convient de signaler aussi les monnaies qui portent le nom de Dion de Syracuse, frappées en 357 (n°s 1212 à 1215).

Dans les quatre villes de Céphallénie, les types monétaires exploitent à l'envi la légende de Céphale, de Procris et du chien Lælaps.

Le nom primitif de Céphallénie, le seul que connaisse Homère, était *Samé* ou *Samos*, terme dont on ignore l'origine mais qui paraît signifier *la Haute*. Les montagnes de l'île, en particulier le mont Néro qui a 1596 mètres d'altitude, dominent en effet au loin l'horizon maritime, si bien que les marins finirent par l'appeler la *Tête*, la *Têtiere*, Κεφαλή, Κεφαλληνία. Le nom de Samé resta pour désigner la capitale de l'île [1]. Céphallénie eut naturellement pour héros éponyme Képhalos ou Céphale ; celui-ci eut deux fils Samos et Cranios dont les noms se retrouvent dans ceux des villes de Cranion et de Samé.

Les systèmes monétaires adoptés pour la taille des monnaies ne sont pas les mêmes à Zacynthe et à Céphallénie, quoiqu'ils dérivent l'un et l'autre d'un statère éginétique affaibli qui est à peu près identique. Le statère zacynthien, qui a été frappé, fournit un étalon normal d'environ 11 gr. 64. Pour former la drachme, on l'a divisé par tiers, comme à Corinthe, de sorte que la drachme zacynthienne est de 3 gr. 88 ; le triobole ou hémidrachme est de 1 gr. 94 ; l'obole, de 0 gr. 65. Au contraire, dans la tétrapole céphallénienne, on n'a point frappé le statère ; la division la plus forte qu'on y rencontre est le tétrobole dont le poids normal est de 3 gr. 92, ce qui donne théoriquement un statère de 11 gr. 76. Les dénominations inscrites sur certaines divisions, comme on va le constater dans la liste qui suit, donnent une base sûre à notre reconstitution du système :

1. Diod. Sic., XV, 36, 5 ; E. Curtius, *Hist. grecq.*, t. IV, p. 360.

1. Victor Bérard, *Les Phéniciens et l'Odyssée*, t. II, p. 412.

Tétrobole	3 gr. 92
Triobole	2 gr. 94
Diobole	1 gr. 96
Trihémiobole	1 gr. 47 [1].
Obole	0 gr. 98
Tritartémorion	0 gr. 72 [2].
Hémiobole	0 gr. 49 [3].
Tartémorion	0 gr. 245

Ce système des villes de Céphallénie a été rattaché à celui de Corcyre [4]. On constatera que certaines divisions restent, la plupart du temps, assez éloignées du poids normal; le triobole de 2 gr. 94 théoriquement, dépasse rerement dans la pratique le poids de 2 gr. 60 qui est celui du tétrobole zacynthien et rhodien. Le tétrobole de Philippe de Macédoine est de 2 gr. 46.

§ II. — Zacynthe.

Pour les monnaies de la période archaïque, voyez notre Descr. hist., t. I, p. 902 à 906 et pl. XXXIX, fig. 9 à 17.

Les monnaies de Zacynthe (*Zante*) décrites dans notre premier volume nous ont conduit jusqu'en 456 avant J.-C., date de la ruine d'Egine. L'amiral athénien vint en cette année même, désormais sans obstacle, à Zacynthe imposer aux habitants l'alliance athénienne [5] : ceux-ci devaient y rester fidèles. Les monnaies de l'île ne paraissent pas avoir subi le contre-coup de ce changement politique. Nous continuerons à y trouver principalement les emblèmes et le type d'Apollon assimilé au héros éponyme Zacynthos, d'où l'épithète de Κύνθιος (Ζα-κύνθιος) donnée parfois au dieu solaire [6]. Cependant, nous n'y rencontrerons plus le croissant que nous ont présenté quelques monnaies de l'époque archaïque (t. I, nos 1264 à 1266); l'Artémis lunaire ou Séléné dont le croissant est l'emblème, était honorée sous le vocable d'Artémis Κύνθια, dans un temple qui couronnait le mont Elatos, le plus haut sommet de l'île [7].

Nous avons fait ressortir les particularités du système de taille adopté par les Zacynthiens pour la taille de leurs espèces [8]. Il nous suffira ici d'en dresser le tableau :

1. Trihémiobole avec marque de valeur et poids effectifs : 1 gr. 23; 1 gr. 12. (*Descr. hist.*, t. I, p. 910, n° 1275).

2. Tritartémorion avec marque de valeur et poids effectif, 0 gr. 68 (ci-dessous, n° 1231).

3. Hémiobole avec marque de valeur et poids effectif, 0 gr. 51 (ci-après n° 1232).

4. Percy Gardner, *Catal. Peloponnesus*, Introd., p. XL; cf. B. Head, *Hist. numor.*, p. 426-427 (le poids normal du statère est fixé par ces savants à 11 gr. 14).

5. Diod. Sic., XI, 84; cf. Percy Gardner, *Numism. Chronicle*, 1885, p. 86.

6. Notre *Descr. hist.*, t. I, p. 903.

7. *Elatus mons* (Pline, *Hist. nat.*, XXXV, 15); cf. B. Head, *Hist. numor.*, p. 429. Le croissant fait sa réapparition sur les monnaies de Zacynthe, des IIIe et IIe siècles av. J.-C.

8. *Descr. hist.*, t. I, p. 903; cf. Percy Gardner, *Catal. Peloponnesus*, Introd., p. XXXIX.

Statère (éginétique affaibli).	11 gr. 64
Drachme (tiers du statère)..	3 gr. 88
Tétrobole.....	2 gr. 60
Triobole.....	1 gr. 94
Diobole.....	1 gr. 30
Trihémiobole.....	0 gr. 975
Obole.....	0 gr. 65 [1]
Tritartémorion.....	0 gr. 48
Hémiobole.....	0 gr. 325 [2]
Tartémorion.....	0 gr. 16

Ce système particulier qui paraît avoir son origine dans les rapports commerciaux de Zacynthe avec l'Italie ou avec Corcyre, ne fut pas toujours appliqué rigoureusement dans la taille des petites divisions. On a affaibli certains poids pour créer des pièces plus facilement interchangeables avec les pièces étrangères.

A l'exception de la première (n° 1183) qui rentre dans la série décrite antérieurement, les pièces qui vont suivre se classent depuis l'an 456 av. J.-C. jusque vers la fin de la guerre du Péloponnèse durant laquelle les Zacynthiens demeurèrent fidèles à l'alliance athénienne.

1183. — I—A. Canthare dionysiaque à deux anses surélevées.
℞. — Trépied apollinaire surmonté de deux anneaux. Carré creux.
Æ 15; drachme zacynthienne (*Pozzi*) **Pl. CCXXXV, fig. 16** [3].

2. — *Monnaies frappées de 456 à 405 av. J.-C.*

1184. — Tête laurée d'Apollon, à droite, les cheveux longs sur le cou.
℞. I—A. Trépied surmonté de la cortine; dans le champ à droite, une tête de coq à gauche.
Æ 24; stat. égin., 11 gr. 31 (*L*) **Pl. CCXXXV, fig. 17** [4].

1185. — Même description.
Æ 18; drachme zacynth., 3 gr. 84 (*L*) **Pl. CCXXXV, fig. 18** [5].

1186. — Même tête d'Apollon, à droite.
℞. — Sans lég. Trépied. Champ creux.
Æ 17; tétrobole zacynth., 2 gr. 46 (*P*) **Pl. CCXXXV, fig. 19.**

1. Cf. l'obole n° 1194 qui porte sa marque de valeur : poids effectif, 0 gr. 55.

2. Cf. l'hémiobole n° 1195, qui porte sa marque de valeur : poids effectif, 0 gr. 26.

3. Cette pièce est une variété de celles qui sont décrites dans notre *Descr. hist.*, t. I, p. 906, n° 1267 et 1268, pl. XXXIX, 13 et 17.

4. Percy Gardner, *Num. Chron.*, 1885, p. 91, n° 1, pl. I, 8; *Brit. Mus. Cat. Peloponnesus*, p. 94, n° 11, pl. XIX, 7.

5. *Num. Chron.* 1885, p. 91, n° 2, pl. I, 9; *Brit. Mus. Cat. Pelop.*, p. 94, n° 12, pl. XIX, 8.

1187. — Tête laurée d'Apollon à droite, les cheveux longs sur le cou.
℞. IA. Trépied.
Æ 26; stat. égin., 11 gr. 33 (*Ath*) **Pl. CCXXXV, fig. 20.**

1188. — Tête laurée d'Apollon à g., les cheveux relevés (style plus récent).
℞. I—A. Trépied.
Æ 27; stat. égin., 11 gr. 35 (*P*) **Pl. CCXXXV, fig. 21.**

1189. — Même description.
Æ 14; triobole zacynth., 1 gr. 87 (*L*) **Pl. CCXXXV, fig. 22** [1].

1190. — Tête d'Apollon à droite, les cheveux longs sur le cou.
℞. I—A. Trépied.
Æ 13; trihémiobole zacynth., 0 gr. 91 (*Luynes*) **Pl. CCXXXV, fig. 23.**

1191. — Même description.
Æ 9; obole zac., 0 gr. 56 (*P*) **Pl. CCXXXV, fig. 24.** — Variété, sans légende, 0 gr. 55 (*L*) [2] — autre, 0 gr. 54 (*H*) [3].

1192. — Tête laurée d'Apollon, à droite. ℞. I—A. Trépied.
Æ 7; hémiobole zacynth., 0 gr. 29 (*P*) **Pl. CCXXXV, fig. 25.**

1193. — Tête laurée d'Apollon, à droite.
℞. IA. Deux feuilles d'olivier.
Æ 10; obole zacynth., 0 gr. 57 (*L*) **Pl. CCXXXV, fig. 26** [4].

1194. — Variété; au revers, I et O (= ὀβολός).
Æ 10; obole zacynth., 0 gr. 55 (*L*) **Pl. CCXXXV, fig. 27** [5].

1195. — Tête laurée d'Apollon, à droite.
℞. IA et H (ἡμιωβόλιον). Une feuille d'olivier.
Æ 6; hémiobole zacynth., 0 gr. 26 (*L*) **Pl. CCXXXV, fig. 28** [6].

1. *Num. Chron.*, 1885, p. 91, n° 4, pl. I, 10; *Brit. Mus. Cat. Pelop.*, p. 95, n° 13, pl. XIX, 9.
2. *Num. Chron.*, 1885, p. 91, n° 5, pl. I, 11; *Brit. Mus. Cat. Pelop.*, p. 95, n° 15, pl. XIX, 10.
3. Macdonald, *Hunt. coll.*, t. II, p. 141, n° 4.
4. *Num. Chron.*, 1885, p. 91, n° 6, pl. I, 12.
5. *Num. Chron.*, 1885, p. 91, n° 7; *Brit. Mus. Cat. Pelop.*, p. 95, n° 17, pl. XIX, 11. Cette obole de poids faible correspond exactement à l'hémiobole éginétique.
6. *Num. Chron.*, 1885, p. 91, n° 8, pl. I, 13; *Brit. Mus. Cat. Pelop.*, p. 95, n° 18, pl. XIX, 12. Cette hémiobole qui porte sa marque de valeur est d'un poids faible qui la fait correspondre exactement au tartémorion éginétique.

1196. — Tête laurée d'Apollon, à gauche.

℞. ΙΑΚΥΝΘΙΟΝ. Trépied.

Æ 22; stat. égin., 11 gr. 57 (*B*) **Pl. CCXXXVI, fig. 1**; — autre ex. (*Hirsch*, cab. de Bruxelles) [1].

3. — *Monnaies frappées de 405 à 394 av. J.-C.*

En 431 [2], la première année de la guerre du Péloponnèse, une flotte athénienne de cent navires sous les ordres de Carcinos, vint recevoir la soumission des villes de l'île de Céphallénie. Quant à Zacynthe, demeurée fidèle à Athènes, elle n'eut pas à être rappelée à l'observation des traités; en revanche, l'année suivante, elle fut molestée par la flotte lacédémonienne [3]. Plus tard, les Zacynthiens aidèrent les Athéniens dans leur expédition de Sicile [4].

Au lendemain de la défaite des Athéniens à Aegospotamos, en 405, les Lacédémoniens envoyèrent à Zacynthe des oligarques pour gouverner l'île sous leur protection. Le nouveau régime dura jusqu'à la bataille de Cnide, en 394. C'est dans cette courte période du gouvernement aristocratique que furent frappées les monnaies suivantes, qui sont remarquables par leur style :

1197. — Tête laurée d'Apollon, à droite.

℞. ΙΑΚΥΝΘΟΣ et la lettre Ξ. Le héros Zacynthos assis, à droite, sur un cippe recouvert d'une draperie; il est entièrement nu et il tient sur ses genoux, de la main gauche, sa lyre dont il touche les cordes de la main droite.

Æ 24; stat. égin., 11 gr. 31 (*L*) **Pl. CCXXXVI, fig. 2** [5].

1198. — Même droit.

℞. ΙΑΚΥΝΘΟΣ et Ξ. Le héros Zacynthos assis, à droite, sur un cippe recouvert d'une draperie; il est entièrement nu et tient sa lyre de la main gauche sur ses genoux, la main droite ramenée derrière lui sur son siège.

Æ 16; drachme zacynthienne, 3 gr. 80 (*L*) **Pl. CCXXXVI, fig. 3** [6].

1199. — Même description.

Æ 11; triobole zacynth., 1 gr. 92 (*P*) **Pl. CCXXXVI, fig. 4** [7].

1. Imhoof-Blümer, *Monn. grecq.*, p. 170, n° 71; Percy Gardner, *Num. Chron.*, 1885, p. 91, n° 3.
2. Percy Gardner, *Num. Chron.*, 1885, p. 89; cf. Thucyd., II, 30.
3. Thucyd., II, 66.
4. Thucyd., VII, 57.
5. Percy Gardner, *Num. Chron.*, 1885, p. 91, n° 9; pl. I, 14; *Brit. Mus. Cat. Pelop.*, p. 95, n° 19, pl. XIX, 13.
6. Percy Gardner, *Num. Chron.*, 1885, p. 91, n° 10, pl. I, 15; *Brit. Mus. Cat.*, p. 95, n° 20, pl. XIX, 14.
7. Percy Gardner, *Num. Chron.*, 1885, p. 92, n° 11, pl. I, 16.

1200. — Même tête d'Apollon, à droite.

℞. ΙΑΚΥ. Trépied ; dans le champ, à droite, un thymiaterion.

Æ 11 ; triobole zacynth., 1 gr. 82 (*L*) **Pl. CCXXXVI, fig. 5** [1].

1201. — Même tête d'Apollon. ℞. ΙΑ. Amphore.

Æ 10 ; tritartémorion zac., 0 gr. 47 (*H*) [2].

Au revers des monnaies qui précèdent, M. Percy Gardner a proposé de reconnaître Apollon assis sur l'omphalos delphique et jouant de la lyre [3]. Mais une observation attentive permet de reconnaître que le personnage n'est pas assis sur l'omphalos; il est sur un cippe ou sur un rocher. De plus, il est évidemment désigné dans la légende par son nom, ΙΑΚΥΝΘΟΣ : c'est le héros éponyme Zacynthos, jouant de la lyre comme Apollon ou comme Achille; il fut assimilé à Apollon Zacynthien dans les légendes locales. D'ailleurs, les monnaies que nous venons de décrire se placent, par leur style, à la fin du ve siècle ; or, la statue d'Apollon assis sur l'omphalos ne fut exécutée qu'en 346, à Delphes, en même temps que furent frappées les beaux statères au nom des Amphictyons [4].

1202. — Tête laurée d'Apollon à gauche, les cheveux longs sur le cou.

℞. ΙΑΚΥΝΘΟΣ. Zacynthos assis à gauche sur un rocher, le torse nu, les jambes drapées ; de la main gauche il s'appuie sur le rocher et il pose la droite sur la tête d'un serpent enroulé qui se dresse devant lui ; à l'exergue, ΞΕ [5].

Æ 24 ; stat. égin., 11 gr. 42 (*Bibl. S. Marc, Venise*) **Pl. CCXXXVI, fig. 6** [6] ; — autre ex., 11 gr. 30 (*P*) **Pl. CCXXXVI, fig. 7.**

Tandis que sur le statère n° 1197 le héros éponyme Zacynthos est figuré jouant de la lyre comme Apollon, ici au contraire, sur le statère n° 1202, Zacynthos, toujours accompagné de son nom, est rapproché d'Asclépios, fils d'Apollon. Il est dans la même attitude et avec le même attribut du serpent, qu'Asclépios sur les monnaies d'Epidaure; la statue d'Asclépios par Thrasymédès de Paros représente identiquement le dieu d'Epidaure posant la main sur la tête d'un serpent qui se dresse sur ses enroulements [7]. La seule différence, c'est qu'Asclépios, à Epidaure, est barbu, tandis qu'ici, Zacynthos est imberbe comme l'Asclépios jeune des monnaies de Ciérion, en Thessalie [8]; voyez aussi la nymphe des statères de Priansos, en Crète.

1. *Num. Chron.*, 1885, p. 92, n° 12, pl. I, 17; *Brit. Mus. Cat.*, p. 95, n° 21, pl. XIX, 15.

2. Macdonald, *Hunt. coll.*, t. II, p. 141, n° 5, pl. XXXVIII, 16.

3. *Brit. Mus. Cat. Peloponn.*, p. 95, n° 19.

4. Voyez ci-dessus, p. 343 et suiv.

5. Les lettres ΞΕ sur ce statère sont les initiales d'un nom de magistrat; sur les statères n°s 1197 et 1198, on a seulement la lettre Ξ qui ne saurait être l'initiale du même magistrat. Les pièces sont de style différent et non contemporaines.

6. *Numism. Zeit.*, 1884, p. 263; Percy Gardner, *Num. Chron.*, 1885, p. 92, n° 13, pl. I, 18.

7. Voyez ci-dessus, à Epidaure, p. 487.

8. Comparez le type du didrachme de Ciérion (auj. au Cab. de Paris) de l'anc. coll. Photiadès Pacha,

4. — Monnaies frappées de 394 à 357 av. J.-C.

L'année 394 est celle de la bataille de Cnide gagnée par Conon et Pharnabaze sur les Lacédémoniens. Nous savons qu'à la suite de cette grande victoire, les Athéniens essayèrent de reconstituer leur empire que les désastres de la fin de la guerre du Péloponnèse avaient dissous. Ils se mirent à la tête d'une Ligue nouvelle à laquelle adhérèrent un grand nombre de villes maritimes d'Asie-mineure ainsi que des villes de l'occident, au nombre desquelles, si l'on s'en rapporte aux types monétaires, figuraient Zacynthe, et même en Italie, Crotone et Locres du Bruttium [1]. Toutes ces villes frappèrent des monnaies au type d'Héraclès enfant étranglant les serpents : ce fut le symbole politique de l'alliance. Or, comme à cette époque nous rencontrons ce type à Zacynthe et que nous connaissons la fidélité dont les Zacynthiens firent toujours preuve à l'égard d'Athènes, il est permis de croire, même en l'absence de tout témoignage littéraire, qu'en 394 Zacynthe s'empressa d'adhérer à la nouvelle ligue : tel est le sens du statère ci-après.

1203. — Tête laurée d'Apollon à droite, cheveux longs sur le cou.

℞. ΙΑΚΥΝΘΙΩΝ. Héraclès enfant nu, agenouillé à droite, tenant par le cou un serpent enroulé devant lui, tandis qu'un autre serpent placé à gauche, dressé sur ses replis, s'apprête à l'attaquer.

Æ 24; stat. égin., 11 gr. 61 (*L*) **Pl. CCXXXVI, fig. 8** [2].

La ligue athénienne à laquelle ce statère se rattache ne dura pas deux ans; aussi, les monnaies au type d'Héraclès enfant étranglant les serpents, sont-elles rares dans tous les ateliers qui les frappèrent. Zacynthe demeura néanmoins, par la suite, l'alliée d'Athènes. En 374, le général athénien Timothée vint à Zacynthe où il établit une station navale [3].

1204. — Tête laurée d'Apollon, à droite. En contremarque, un bucrane.

℞. ΙΑΚΥΝΘΙΩΝ. Trépied; dans le champ à gauche, ΑΓΕ (initiales d'un nom de magistrat).

Æ 24; stat. égin., 11 gr. 30 (*L*) **Pl. CCXXXVI, fig. 9** [4].

Catal. de vente, pl. n° 51. Sur les représentations d'Asclépios jeune, voir : W. Wroth, dans *Journ. of Hellen. Studies*, t. IV, 1883, p. 46; Etienne Michon, dans les *Monuments Piot*, 2e fasc. de 1896, p. 59.

1. Nous avons raconté l'histoire monétaire de cette ligue, dans notre *Descr. hist.*, t. II, p. 985, 1005, 1018, 1073, 1099, 1365, 1418 et ci-dessus, dans le présent volume, p. 247.

2. Waddington, *Rev. num.*, 1863, p. 223 à 235, pl. XI, 1; Percy Gardner, *Numism. Chron.*, 1885, p. 91 p. 1, pl. 1, 19; *Brit. Mus. Cat.*, p. 96, n° 22, pl. XIX, 16.

3. Xénophon, *Hellen.*, VI, 2, 2; Diod. Sic., XV, 45.

4. Percy Gardner, *Num. Chr.*, 1885, p. 94, n° 2, pl. I, 20; *Brit. Mus. Cat.*, p. 96, n° 23, pl. XIX, 17.

1205. — Tête laurée d'Apollon, à droite.
℞. IA. Trépied ; dans le champ à gauche, AΓE.
Æ 16 ; drachme zacynth., 3 gr. 36 (*Ath*) **Pl. CCXXXVI, fig. 10** [1].

1206. — Tête d'Apollon ceinte d'un bandeau, à droite; sous le cou, Δ.
℞. IA. Trépied.
Æ 14; triobole zac., 1 gr. 72 (*Ath*) **Pl. CCXXXVI, fig. 11.**

1207. — Tête laurée d'Apollon à droite ; devant, une torche (?).
℞. I—A. Trépied. Le tout dans une couronne de laurier.
Æ 24 ; stat. égin., 11 gr. 20 (*Milan*) **Pl. CCXXXVI, fig. 12** [2].

1208. — Tête d'Apollon, ceinte d'un bandeau, à droite.
℞. pareil au précédent.
Æ 19 ; drachme zac., 3 gr. 85 (*L*) **Pl. CCXXXVI, fig. 13** [3]; — autres, 3 gr. 69; 3 gr. 45 (*Ath*).

1208 *a*. — *Variété*, avec la tête d'Apollon laurée (*L*) **Pl. CCXXXVI, fig. 14** [4].

Le style de la tête d'Apollon, sur les pièces précédentes, est d'une remarquable finesse et rappelle les monnaies d'Elis contemporaines. La même tête figure aussi sur les monnaies de Palé de Céphallénie.

1209. — Tête laurée d'Apollon, à droite.
℞. IAK. Autel surmonté d'un réchaud triangulaire. Couronne de laurier.
Æ 12; obole zac., 0 gr. 57 (*L*) **Pl. CCXXXVI, fig. 15** [5].

1210. — Lyre. ℞. IA ou IA-KY. Trépied. Æ 17; (*P*) **Pl. CCXXXVI, fig. 16** [6].

1211.— Même description (avec IA). Æ 15; (*L*) **Pl. CCXXXVI, fig. 17.**

1. Percy Gardner, *Num. Chron.*, 1885, p. 94, n° 3.
2. Percy Gardner, *Num. Chron.*, 1885, p. 95, n° 5, pl. I, 21.
3. Percy Gardner, *Num. Chron. 1885*, p. 95, n° 6, pl. II, 1; *Brit. Mus. Cat*, p. 96, n° 24, pl. XIX, 18.
4. *Num. Chron.*, 1885, p. 95, nos 7 et 8, pl. II, 2 et 3; *Brit. Mus. Cat.*, nos 26 et 27, pl. XIX, 19.
5. Percy Gardner, *Num. Chron.*, 1885, p. 95, n° 9, pl. II, 4; *Brit. Mus. Cat. Pelop.*, p. 96, n° 28, pl. XIX, 20.
6. Percy Gardner, *Num. Chron.*, 1885, p. 95, n° 10; *Brit. Mus. Cat. Pelop.*, p. 97, nos 29 à 32, pl. XIX, 21 et 22.

5. — *Monnaies frappées en 357 av. J.-C.* (*Dion de Syracuse*).

L'année 357 est une date importante dans l'histoire de Zacynthe. Un exilé turbulent, le fameux Dion de Syracuse fit de l'île, à cette époque, le quartier général de l'expédition qu'il projeta en Sicile contre son parent, le tyran Denys le Jeune [1]. Dion voulut mettre son armée sous la protection du dieu de l'île, Apollon : le 9 août 357, avant de prendre la mer, il célébra des sacrifices et des jeux en l'honneur de ce dieu [2]. Les monnaies destinées à la solde de ses troupes sont aux types d'Apollon Zacynthien ; elles portent à la fois le nom de Zacynthe et celui de Dion qui, ainsi, paraît avoir exercé la magistrature suprême dans l'île pendant son séjour.

1212. — Tête laurée d'Apollon à droite, les cheveux longs sur le cou.
℞. ΙΑ et ΔΙΩΝΟΣ. Trépied.
Æ 24 ; stat. égin., 11 gr. 25 (*Luynes*) **Pl. CCXXXVI, fig. 18** ; — autres ex., 11 gr. 23 (*L*) ; 10 gr. 95 (*H*) [3].

1213. — Tête laurée d'Apollon, à gauche.
℞. Ι occupant tout le champ ; en légende ΙΑ et ΔΙ.
Æ 14 ; (*L*) **Pl. CCXXXVII, fig. 19** [4].

1214. — Tête laurée d'Apollon, à droite.
℞. ΙΑ et ΔΙ. Trépied. Le tout dans une couronne de laurier.
Æ 14 ; (*L*) **Pl. CCXXXVI, fig. 20** [5].

1215. — Lyre. ℞. ΙΑ et ΔΙ. Trépied. Æ 17 ; (*P*) **Pl. CCXXXVI, fig. 21** [6].

6. — *Monnaies frappées de 356 à 300 environ.*

Après le départ de Dion, l'île de Zacynthe continua à frapper ses monnaies aux types apolliniens, avec les noms des magistrats politiques qui étaient à la tête du gouvernement de la ville.

1. Percy Gardner, *Num. Chron.*, 1885, p. 95-96 ; cf. Eug. Cavaignac, *Hist. de l'Antiq.*, t. II, *Athènes*, p. 354.
2. Plutarque, *Dion*, XXII.
3. Percy Gardner, *Num. Chron.*, 1885, p. 96, n° 1, pl. II, 7 ; *Brit. Mus. Cat.*, p. 97, n° 33, pl. XIX, 23 ; Macdonald, *Hunt. coll.*, t. II, p. 141, n° 6.
4. Percy Gardner, *Num. Chron.*, 1885, p. 96, n° 3, pl. II, 8 ; *Brit. M. Cat.*, p. 97, n°s 34 et 35, pl. XIX, 24.
5. Percy Gardner, *Num. Chron.*, 1885, p. 96, n° 2, pl. II, 9 ; *Brit. Mus. Cat.*, p. 97, n° 36, pl. XIX, 25.
6. Percy Gardner, *Num. Chron.*, 1885, p. 97, n° 4.

1216. — Tête laurée d'Apollon à droite, les cheveux longs sur le cou.
℞. IA. Trépied et un nom variable de magistrat.
Æ 24; stat. égin., 11 gr. environ.

Variétés, avec les noms suivants : ΑΝΑΞΙΠ., 11 gr. 22 (*Ath*); — autre ex., 9 gr. 70 (*L*) **Pl. CCXXXVI, fig. 22** [1]. — ΔΙΟΝΥΣΟΔΩΡΟΥ (*B*) **Pl. CCXXXVI, fig. 23** [2].

1217. — Même tête laurée d'Apollon, à droite.
℞. IA. Trépied et un nom de magistrat.
Æ 14; drachme zacynth., 3 gr. 65.

Variétés, avec les noms suivants : ΣΤΡΑ et croissant (*P*) **Pl. CCXXXVII, fig. 1**; — autres, 3 gr. 22 (*Ath*); 3 gr. 68 (*H*) [3].

1218. — Même tête laurée d'Apollon, à droite. ℞. IA. Trépied.
Æ 12; trihémiob. zac., 0 gr. 78 (*L*) **Pl. CCXXXVII, fig. 2** [4].

1219. — Tête laurée d'Apollon, à gauche. ℞. IA. Trépied et Ξ.
Æ 12; trihémiob. zac., 0 gr. 77 (*L*) **Pl. CCXXXVII, fig. 3** [5]; — 0 gr. 82 (*Ath*).

1220. — Tête laurée d'Apollon, à droite. ℞. IA. Trépied.
Æ 9; hémiobole zac., 0 gr. 30 (*Ath*) [6].

1221. — Amphore, les anses ornées de branches de laurier.
℞. IA. Trépied.
Æ 15; triobole zac., 1 gr. 72 (*Munich*) [7].

1222. — Amphore, les anses ornées de branches de laurier.
℞. IA. Trépied. Le tout dans une couronne.
Æ 18; drachme zac., 3 gr. 74 (*Ath*) **Pl. CCXXXVII, fig. 4** [8].

1223. — ΠA. Amphore, les anses ornées de branches de laurier.
℞. AI (rétrogr.). Trépied. Le tout dans une couronne.
Æ 18; drachme zac., 3 gr. 72 (*V*) [9].

1. Percy Gardner, *Num. Chron.*, 1885, p. 97, n° 5; *Brit. Mus. Cat.*, p. 97, n° 37, pl. XX, 1.
2. Percy Gardner, *Num. Chron.*, 1885, p. 97, n° 6.
3. Percy Gardner, *Num. Chron.*, 1885, p. 97, n° 7, pl. II, 11; *Brit. Mus. Cat.*, p. 97, n° 38, pl. XX, 2; Macdonald, *Hunt. coll.*, t. II, p. 141, n° 7.
4. Percy Gardner, *Num. Chron.*, 1885, p. 97, n° 8, pl. II, 12; *Brit. Mus. Cat.*, p. 98, n° 39.
5. Percy Gardner, *Num. Chron.*, 1885, p. 97, n° 10, pl. II, 13; *Brit. Mus. Cat.*, p. 98, n° 40, pl. XX, 3.
6. Percy Gardner, *Num. Chron.*, 1885, p. 97, n° 9.
7. Gardner, *N. Chr.*, 1885, p. 97, n° 11, pl. II, 14.
8. Percy Gardner, *Num. Chron.*, 1885, p. 97, n° 12.
9. Percy Gardner, *Num. Chron.*, 1885, p. 98, n° 14. Cette pièce a été considérée comme une monnaie d'alliance entre Zacynthe et Palé de Céphallénie; mais les lettres ΠA sont plutôt les initiales d'un magistrat : Παιώνιος, Παλαίμων, Παλαμήδης, etc.

1224. — Tête laurée d'Apollon, à droite.
℞. IA ou AI. Trépied. Le tout dans une couronne de laurier.
Æ 17 à 20; (*P*) **Pl. CCXXXVII, fig. 5 et 6** [1].

1225. — *Variétés*, avec des initiales de magistrats au revers : KY; ΘE; ΦA.
Æ 18; (*L*) **Pl. CCXXXVI, fig. 7** [2].

1226. — *Variété*, sans légende (*P*) **Pl. CCXXXVII, fig. 8.**

1227. — Tête laurée d'Apollon, à gauche. ℞. I et IA.
Æ 13; (*L*) **Pl. CCXXXVII, fig. 9** [3].

Ce monnayage se prolonge durant la plus grande partie du IIIe siècle, période où paraissent aussi des pièces d'argent et de bronze au type de la protomé de Pégase, imitée des types corinthiens.

§ III. — **Cranion** ou **Crané** (*de Céphallénie*).

Pour les monnaies de l'époque archaïque, voyez notre Descr. hist., t. I, p. 907 à 910 et pl. XXXIX, fig. 18 à 25.

Les monnaies de l'époque archaïque décrites dans notre tome Ier, débutent vers l'an 500 et leur monnayage se prolonge jusqu'à une époque assez avancée du Ve siècle. Ces pièces sont aux types de la tête de la nymphe Procris et du bélier.

A cette série, se rattache l'obole suivante qui est anépigraphe :

1228. — Pied de bélier, à droite. ℞. Carré creux quadripartit.
Æ 12; obole, (*Pozzi*) **Pl. CCXXXVII, fig. 13.**

Monnaies frappées au IVe siècle av. J.-C.

Les monnaies de la première série sont séparées par un long intervalle de celles dont la description va suivre. Cranion fut, comme tant d'autres villes, privée du droit de battre monnaie tout le temps qu'elle demeura sous l'hégémonie athénienne. Après la chute d'Athènes en 404, peut-être même seulement au IVe siècle, elle rouvrit son atelier et émit les séries suivantes taillées dans le système céphallénien (ci-dessus, p. 773).

1. Percy Gardner, *Num. Chron.*, 1885, p. 98, no 15, pl. II, 16; *Brit. Mus. Cat.*, p. 98, nos 42 à 46, pl. XX, 4.
2. Percy Gardner, *Num. Chron.*, 1885, p. 98, nos 16 et 17, pl. II, 17; *Brit. Mus. Cat.*, p. 98, nos 47 et 48, pl. XX, 5.
3. Percy Gardner, *Num. Chron.*, 1885, p. 98, no 18; *Brit. Mus. Cat.*, p. 98, no 49, pl. XX, 6.

1229. — ΚΡΑΝΙΩΝ. Tête de la nymphe Procris, à gauche, les cheveux relevés et retenus par des bandelettes; derrière, une cigogne à droite.
℞. ΚΕΦΑ. Tête de Céphale en jeune chasseur, à droite, coiffé du pilos conique; devant, un fer de lance; derrière, la tête du chien Lælaps.
Æ 14; diobole, 1 gr. 91 (*L*) **Pl. CCXXXVII, fig. 14**; — 2 gr. 05 (*B*) [1].

1230. — Κ. Tête de bélier, à droite.
℞. ΚΡΑ. Pied de bélier, à droite. Champ concave.
Æ 10; obole, 0 gr. 79 (*P*) **Pl. CCXXXVII, fig. 15**; — autres ex. (*Pozzi*) **Pl. CCXXXVII, fig. 16**; — 0 gr. 86 (*L*); 1 gr. 05 (*H*) [2].

1231. — Tête de Gorgone, de face. ℞. ΚΡΑ. Trois Τ arrangés en étoile.
Æ 10; tritartémorion, 0 gr. 66 (*L*) **Pl. CCXXXVII, fig. 17** [3].

1232. — Κ. Tête de bélier, à droite.
℞. ΚΡΑ autour de la lettre Η (ἡμιωβόλιον); à gauche, feuille de lierre.
Æ 10; hémiobole, 0 gr. 51 (*L*) **Pl. CCXXXVII, fig. 18** [4].

1233. — Bélier debout à gauche. ℞. Arc dans un carré creux.
Æ 17; (*P*) **Pl. CCXXXVII, fig. 19** [5].

1234. — Bélier debout à droite. ℞. Arc.
Æ 15; (*P*) **Pl. CCXXXVII, fig. 20** [6].

1235. — Même description. Æ 12; (*L*) [7].

1236. — Casque attique avec paragnathides, à droite.
℞. Κ, dans un carré de lignes.
Æ 13; (*P*) **Pl. CCXXXVII, fig. 21** [8]; — (*Pozzi*) **Pl. CCXXXVII, fig. 22.**

1237. — Même casque, à gauche. ℞. Κ, dans un grènetis.
Æ 15; (*L*) **Pl. CCXXXVII, fig. 23** [9].

1. *Brit. Mus. Cat.*, p. 85, nº 7, pl. XVII, 13; Imhoof-Blumer, *Nymphen und Chariten*, dans le *Journ. int. d'arch. numism.*, t. XI, 1908, p. 90, nº 270, pl. VI, 32. M. Imhoof, en assurant la lecture ΚΡΑΝΙΩΝ au droit de cette pièce, en a déterminé la véritable patrie; on la classait auparavant à Palé.
2. *Brit. Mus. Cat. Peloponn.*, p. 78, nº 15, pl. XVI, 16; Macdonald, *Hunt. coll.*, t. II, p. 137, nº 5.
3. *Brit. Mus. Pelop.*, p. 78, nº 16, pl. XVI, 17.
4. *Brit. Mus.*, p. 78, nº 17, pl. XVI, 18.
5. *Brit. Mus.*, p. 78, nº 18, pl. XVI, 19.
6. *Brit. Mus.*, p. 79, nºs 19 à 21, pl. XVI, 20.
7. *Brit. Mus.*, p. 79, nºs 22 et 23, pl. XVI, 21.
8. *Brit. Mus.*, nºs 24, pl. XVI, 22.
9. *Brit. Mus.*, nº 28, pl. XVI, 23.

1238. — Tête de bélier, à gauche. ℞. KPA. Pied de bélier, à droite.
Æ 12; (*L*) **Pl. CCXXXVII, fig. 24** [1].

1239. — Bélier debout, à g. ℞. K au-dessus de la traverse d'un H.
Æ 18; (*P*) **Pl. CCXXXVII, fig. 25.**

1240. — Bucrane de face. ℞. La lettre K occupant tout le champ.
Æ 17; (*Pozzi*) **Pl. CCXXXVII, fig. 26**; — autre (*L*, *H*) [2].

1241. — Bucrane de face. ℞. La lettre H occupant tout le champ.
Æ 14; (*Pozzi*) **Pl. CCXXXVII, fig. 27**; — autre (*L*) [3].

1242. — Bucrane de face. ℞. Grand K, et au-dessus, la lettre H.
Æ 17; (*H*) **Pl. CCXXXVII, fig. 28** [4].

Les types des monnaies de Cranion s'expliquent par la légende que nous avons rappelée [5] Céphale, le héros éponyme de l'île de Céphallénie, était fils d'Hermès; le bélier lui était consacré, comme à son père. Céphale, le plus habile des chasseurs, avait épousé Procris, fille du roi d'Athènes Erechthée, qui lui fit cadeau du chien Lælaps. Ce mythe qui créait un lien de parenté entre Athènes et Céphallénie fut exploité pour resserrer l'alliance politique des Athéniens avec les habitants de l'île; la tête de Gorgone (n° 1231) se rapporte sans doute à Athéna. Quant au *bucrâne*, il est évidemment, pour Cranion, un type parlant.

§ IV. — **Palé** (*de Céphallénie*).

La ville de Palé (Πάλη) était située, comme Cranion et en face de celle-ci, au fond d'une échancrure profonde de la côte occidentale de l'île de Céphallénie. Elle paraît avoir battu monnaie dès avant le milieu du ve siècle, si la pièce suivante est bien attribuée.

1. — *Monnaie frappée vers 470 av. J.-C.*

1243. — Γ. Bélier debout, à gauche.
℞. Pomme de pin entre deux branches, en diagonale dans un carré creux.
Æ 13; triobole, 2 gr. 50 (*L*) **Pl. CCXXXVII, fig. 29** [6].

1. *Brit. Mus. Cat. Pelop.*, pl. XVI, 25.
2. *Brit. Mus.*, pl. XVII, 4, Macdonald, *Hunt. coll.*, t. II, p. 138, n° 8.
3. *Brit. Mus.*, pl. XVII, 5.
4. Macdonald, t. II, p. 138, n° 7, pl. XXXVIII, 10.
5. *Descr. hist.*, t. I, p. 907.
6. *Brit. Mus. Cat. Pelop.*, p. 84, n° 1, pl. XVII, 9.

Cette pièce qui porte l'initiale Γ (rétrograde) a des types qui conviennent à Céphallénie : le bélier que nous trouvons à Cranion et à Samé, et la pomme de pin que nous verrons sur des monnaies de Pronni et qui rappelle les immenses forêts de pins qui couvraient une partie de Céphallénie. Cependant, son style et sa fabrique, apparentés à ceux des monnaies de Psophis en Arcadie [1], pourraient la faire attribuer à une ville d'Arcadie comme Pallantion ou Parrhasia. Cette pièce est isolée à Palé et éloignée de près d'un siècle des séries qui suivent.

2. — *Monnaies frappées de 400 à 375 av. J.-C.*

Après la dissolution de l'empire maritime d'Athènes, conséquence de la guerre du Péloponnèse, Palé reprit son autonomie sous la protection lacédémonienne et frappa les monnaies que nous allons décrire (voyez le système céphallénien, p. 773).

1244. — Γ—A. Tête juvénile de Céphale, à droite.

℞. ΚΕΦΑΛΟΣ. Céphale en jeune chasseur, assis à droite sur un rocher recouvert d'une draperie ; de la main gauche il tient son épieu de chasse appuyé contre son épaule et de la main droite il s'appuie sur le rocher.

Æ 17 ; tétrobole, 3 gr. 71 (*Luynes*) **Pl. CCXXXVII, fig. 30** ; — autres, 3 gr. 69 ; 3 gr. 71 (*L*) [2].

1245. — Tête juvénile de Céphale, à gauche.

℞. ΚΕΦΑΛΟΣ. Céphale assis à droite, sur un rocher, les deux mains sur ses genoux, tenant son épieu de chasse horizontalement de la main gauche.

Æ 15 ; tétrobole, 3 gr. 72 (*L*) **Pl. CCXXXVII, fig. 31** [3].

1246. — Tête juvénile de Céphale, à droite, les cheveux frisés.

℞. ΚΕΦΑΛΟΣ. Céphale assis à droite sur un rocher, s'appuyant de la main gauche sur son épieu qu'il tient droit, et de la main droite sur le rocher.

Æ 12 ; diobole, 1 gr. 80 (*Luynes*) **Pl. CCXXXVII, fig. 32** ; — autre, 2 gr. 02 (*L*) [4].

3. — *Monnaies frappées de 375 à 300 environ.*

Lorsqu'au printemps de 375, le général athénien Timothée se présenta, avec une flotte de 50 navires, pour faire rentrer dans l'alliance athénienne celles des villes mari-

1. Comparez notre pl. XXXVIII, fig. 29 (*Descr. hist.*, t. I, p. 874, n° 1245).
2. *Brit. Mus. Cat. Pelop.*, p. 84, nos 2 et 3, pl. XVII, 10.
3. *Brit. Mus.*, *Cat.*, p. 84, n° 4, pl. XVII, 11.
4. *Brit. Mus.*, *Cat.*, p. 84, nos 5 et 6, pl. XVII, 12.

times que l'influence lacédémonienne en avait éloignées, Palé fut la première à acclamer les Athéniens; son exemple entraîna toute l'île de Céphallenie et jusqu'aux Corcyréens [1]. Sa monnaie ne subit point le contrecoup de ce changement politique, comme on le constate par les séries ci-après. Les deux exemplaires du n° 1257 qui sont surfrappés sur des tétroboles de Philippe de Macédoine, constituent un précieux synchronisme.

1247. — Γ—Α. Tête de la nymphe Procris, avec une couronne de roseaux, à gauche; pendants d'oreilles et collier [2].

℞. ΚΕΦΑΛΟΣ. Céphale assis à gauche sur un rocher, tenant de la main droite son épieu de chasse appuyé sur son épaule et s'appuyant de la gauche sur le rocher.

Æ 17; tétrobole, 3 gr. 50 (*Luynes*) **Pl. CCXXXVII, fig. 33**; — autres ex., 3 gr. 56 à 3 gr. 24 (*L*) [3].

1248. — *Variété*, avec Céphale assis à droite; 3 gr. 60 (*Pozzi*) **Pl. CCXXXVII, fig. 34**; — autre (*L*) [4].

1249. — *Variété*, la tête de Procris à droite et Céphale aussi tourné à droite.
Æ 17; tétrob., 3 gr. 60 (*P*) **Pl. CCXXXVII, fig. 35.**

1250. — Γ—Α. Tête de Procris couronnée de roseaux, à droite.
℞. ΚΕΦΑ. Céphale assis à droite sur le rocher, s'appuyant de la main gauche sur son épieu vertical, et de la gauche sur le rocher.
Æ 12; trihémiobole, 1 gr. 39 (*L*) **Pl. CCXXXVIII, fig. 1** [5].

1251. — Même droit. ℞. ΚΕΦΑΛΟΣ. Céphale assis, à gauche.
Æ 14; diobole, 1 gr. 59 (*L*) **Pl. CCXXXVIII, fig. 2** [6].

1252. — Γ—Α. Même tête de Procris, à gauche.
℞. Céphale assis à gauche, comme ci-dessus.
Æ 15; diobole, 1 gr. 74 (*P*) **Pl. CCXXXVIII, fig. 3.**

1253. — Même droit. ℞. ΚΕ. Céphale assis à gauche.
Æ 11; (*Pozzi*) **Pl. CCXXXVIII, fig. 4.**

1. E. Curtius, *Hist. grecq.*, t. IV, p. 360.
2. B. Head (*Hist. numor.*, p. 428) fait remarquer que ce type est inspiré des monnaies plus anciennes de Syracuse.
3. *Brit. Mus. Cat. Pelop.*, p. 84, nos 8 à 10, pl. XVII, 14; cf. Imhoof-Blumer. *Journ. int. d'arch. num.*, t. XI, 1908, p, 90-91, pl. VI, 33.
4. *Brit. Mus. Cat.*, n° 11, pl. XVII, 15.
5. *Brit. Mus. Cat.*, p. 85, n° 13, pl. XVII, 16.
6. *Brit. Mus. Cat.*, p. 86, nos 15 à 17, pl. XVII, 17.

1254. — Tête de Procris, les cheveux dans une sphendoné, à droite.
℞. ΓA. Dauphin, à droite.
Æ 18; tétrobole, 3 gr. 30 (*L*) **Pl. CCXXXVIII, fig. 5** [1].

1255. — Même droit.
℞. Trois grains de blé en étoile et séparés par les lettres T T T.
Æ 9; tritartémorion, 0 gr. 50 (*B*) **Pl. CCXXXVIII, fig. 6** [2].

1256. — Tête casquée d'Athéna, à gauche.
℞. La lettre Γ, dans lequel est un grain d'orge.
Æ 8; tartémorion, 0 gr. 22 (*H*) **Pl. CCXXXVIII, fig. 7** [3].

1257. — Gouvernail avec sa poignée, entre un dauphin et un fer de javelot.
℞. Γ—A. Épi de blé barbelé.
Æ 16; triobole, 2 gr. 25 (*Luynes*) **Pl. CCXXXVIII, fig. 8**; — autres, 2 gr. 54; 2 gr. 36 (*L*) [4].

1258. — Γ—A. Tête de Procris, les cheveux relevés, à droite.
℞. Céphale assis sur le rocher, à droite ou à gauche, comme ci-dessus.
Æ 16; (*P*, *L*) **Pl. CCXXXVIII, fig. 9** [5].

1259. — Tête de Procris, à droite, les cheveux dans une sphendoné.
℞. La lettre Γ, dans laquelle est un grain d'orge.
Æ 13; (*P*) **Pl. CCXXXVIII, fig. 10.**

1260. — Même droit. ℞. Le monogr. Ⓐ occupant tout le champ.
Æ 12; (*L*) **Pl. CCXXXVIII, fig. 11** [6].

1261. — Tête d'Athéna coiffée du casque à triple aigrette (τρίλοφος) de face.
℞. ΓA dans une couronne de laurier.
Æ 20; (*Pozzi*) **Pl. CCXXXVIII, fig. 12.**

1262. — Dauphin à g. ℞. Γ dans lequel est un grain d'orge. Æ 18; (*H*) [7].

Le monnayage de bronze de Palé se poursuit au IIIe siècle.

1. *Brit. Mus. Cat.*, nº 18, pl. XVII, 18.
2. Imhoof-Bl., *Num. Chr.*, 1895, p. 270 et pl. X, 4.
3. Macdonald, *Hunt. coll.*, t. II, p. 139, nº 3. pl. XXXVIII, 12.
4. *Brit. Mus.*, nos 19 et 20, pl. XVII, 19. Ces deux exemplaires de Londres sont surfrappés sur des tétroboles de Philippe II, roi de Macédoine. — L'épi de blé, au revers, est copié sur les monnaies de Métaponte.
5. Autres, *Brit. Mus.*, nos 21 à 23, pl. CCLXI, fig. 20.
6. *Brit. Mus. Cat. Pelop.*, nº 26, pl. XVII, 22.
7. Macdonald, *Hunt. coll.*, t. II, p. 139, nº 5.

§ V. — Samé (*de Céphallénie*).

La ville de Samé (Σάμη ; ethnique Σαμαῖος) se trouvait sur la côte orientale de Céphallénie, abritée derrière un promontoire qui regarde Ithaque et l'entrée du golfe de Corinthe. Samé était la ville la plus ancienne de l'île qui même, primitivement, s'appelait Samé, comme sa capitale. Homère ne connaît l'île de Céphallénie que sous le nom de Samé [1]. Mais à l'époque historique et numismatique, Samé n'est que l'une des quatre villes céphalléniennes qui ont un atelier monétaire. Elle n'a commencé à battre monnaie qu'après la chute d'Athènes qui clot la guerre du Péloponnèse.

Ses traditions locales, comme ancienne capitale de l'île, devaient avoir une influence directe sur le choix de ses types monétaires. C'est pourquoi nous la voyons adopter, tout de suite, le type du héros éponyme, le chasseur Céphale, Procris son épouse et le chien Lælaps dont celle-ci, pour son malheur, lui fit présent. Plus tard, sous l'influence athénienne, Samé adoptera aussi des types qui font allusion à son alliance avec Athènes.

1. — *Monnaies frappées de 400 à 375 av. J.-C.*

1263. — Tête de Céphale, à gauche, les cheveux retenus par un bandeau.
℞. ΣΑΜΑΙΩΝ. Le chien Lælaps, à droite.
Æ 15 ; tétrobole, 3 gr. 64 (*Luynes*) **Pl. CCXXXVIII, fig. 13** ; — 4 gr. (*L*) [2].

1264. — Même droit.
℞. ΣΑΜΑΙ. Le chien Lælaps, à droite, baissant la tête.
Æ 12 ; diob., 1 gr. 88 (*L*) **Pl. CCXXXVIII, fig. 14** [3] ; — 1 gr. 72 (*H*) [4].

1265. — Obole, aux mêmes types [5].

2. — *Monnaies frappées de 375 à 300 av. J.-C.*

Nous avons raconté plus haut que Timothée vint, au printemps de 376, s'installer avec la flotte athénienne à Céphallénie dont il fit la base de ses opérations navales dans la mer Ionienne, sur les côtes d'Acarnanie et celles du Péloponnèse. C'est de ce moment que paraissent dater les monnaies qui suivent et qui, pour le plus grand nombre, ont pour type la tête d'Athéna.

1. Victor Bérard, *Les Phéniciens et l'Odyssée*, t. II, p. 411 et suiv.
2. *Brit. Mus. Cat. Pelop.*, p. 90, n° 1, pl. XVIII, 9.
3. *Brit. Mus.*, n° 2, pl. XVIII, 10.
4. Macdonald, *Hunt. coll.*, t. II, p. 139, n° 1, pl. XXXVIII, 14.
5. Citée par B. Head, *Hist. numor.*, p. 428 (2e éd.).

1266. — Buste d'Athéna presque de face, légèrement inclinée à droite, coiffée d'un casque à triple aigrette (τρίλοφος).

℞. ΣΑΜΑΙ. Bélier debout, à gauche.

Æ 14; triobole, 2 gr. 65; 2 gr. 42 (*Jameson*, *P*) **Pl. CCXXXVIII, fig. 15 et 16**; — autre, 2 gr. 52 (*L*) [1].

1267. — Buste d'Athéna de face, coiffée du casque à triple aigrette.

℞. ΣΑΜΑΙΩΝ. Bélier debout, à droite.

Æ 16; triobole, 2 gr. 59 (*P*) **Pl. CCXXXVIII, fig. 17**; — 2 gr. 50 (*L*) [2].

1268. — Tête de Procris, couronnée de feuilles, à droite.

℞. ΣΑ. Le chien Lælaps, à gauche.

Æ 12; tritartémorion, 0 gr. 65 (*L*) **Pl. CCXXXVIII, fig. 18** [3].

1269. — Tête d'Athéna de face, coiffée du casque à triple aigrette.

℞. ΣΑΜΑΙΩΝ. Bélier debout, à droite.

Æ 16; (*P*) **Pl. CCXXXVIII, fig. 19** [4].

1270. — Tête d'Athéna coiffée du casque attique, à droite ou à gauche.

℞. ΣΑΜΑΙΩΝ. Bélier debout, à droite.

Æ 17 (*P*) **Pl. CCXXXVIII, fig. 20** [5].

1271. — Tête nue de Céphale, à droite.

℞. ΣΑΜΑ... Le chien Lælaps en arrêt, à droite.

Æ 17; (*Pozzi*) **Pl. CCXXXVIII, fig. 21**; — autre (*L*) [6].

1272. — Tête de Céphale à droite, les cheveux retenus par un léger bandeau.

℞. ΣΑΜΑΙΩΝ. Le chien Lælaps assis à droite, levant une patte de devant contre un fer de flèche.

Æ 17; (*Pozzi*) **Pl. CCXXXVIII, fig. 22**; — autres (*L*, *H*) [7].

Le monnayage de Samé prend fin, sans retour, dans la première partie du IIIe siècle. Il ne peut y avoir chance de confusion entre les monnaies de Samé (ΣΑΜΑΙΩΝ) et celles de l'île ionienne de Samos (ΣΑ-ΜΙΩΝ).

1. *Brit. Mus. Cat. Pelop.*, n° 7, pl. XVIII, 12.
2. *Brit. Mus.*, n° 3, pl. XVIII, 11.
3. *Brit. Mus.*, n° 8, pl. XVIII, 13.
4. Autres. *Brit. Mus.*, pl. XVIII, 14 et 15.
5. Autres. *Brit. Mus.*, pl. XVIII, 17.
6. *Brit. Mus. Cat.*, pl. XVIII, 18.
7. *Brit. Mus. Cat.*, pl. XVIII, 19; *Hunt. coll.*, t. II, p. 139, n° 2; J. Lambros, Ἀναγρ. Πελοπόννησος, p. 66. pl. H, 19.

§ VI. — **Pronni** (*de Céphallénie*).

Pronni (Πρωννοί), sur la côte orientale de Cephallénie, au sud de Samé, se trouvait à l'embouchure d'un torrent qui descend du mont Ainos. Cette montagne qui dominait la ville, était couronnée par le sanctuaire de Zeus Αἰνήσιος, d'où le type de cette divinité sur les monnaies. Les pentes du mont Ainos étaient couvertes d'une forêt de pins consacrée au dieu, et la plaine qui s'étendait aux alentours de Pronni, était particulièrement renommée pour sa fertilité en céréales : c'est là ce que rappellent les types de la pomme de pin et du grain d'orge. En outre, comme dans les trois autres villes de Céphallenie, la légende de Céphale et de Procris, qui était en particulier honneur chez les Pronniens, leur a fourni les autres types de leurs monnaies. Pronni n'a commencé à ouvrir son atelier que vers 370 av. J.-C.

1273. — Tête juvénile de Céphale, à gauche.
℞. ΓΡΩΝΝΩΝ. Massue.
Æ 15; triobole, 2 gr. 55 (*P*) **Pl. CCXXXVIII, fig. 23**; — 2 gr. 36 (*L*) [1].

1274. — Tête de Procris, à gauche, les cheveux enroulés.
℞. Le monogr. ΓΡ, dans lequel est un grain d'orge.
Æ 12; trihémiobole, 1 gr. 17 (*L*) **Pl. CCXXXVIII, fig. 24** [2].

1275. — Le monogramme ΓΡο occupant tout le champ.
℞. ΓΡΩΝ—ΝΩΝ. Massue.
Æ 19; (*L*) **Pl. CCXXXVIII, fig. 25** [3].

1276. — Tête laurée et barbue de Zeus Ainesios, à droite.
℞. Le monogramme ΓΡ dans lequel est une pomme de pin.
Æ 20; (*L*) **Pl. CCXXXVIII, fig. 26** [4].

1277. — Même tête de Zeus Ainesios, à gauche.
℞. Γ—Ρ; entre les lettres, une pomme de pin sur sa tige.
Æ 17; (*L*) **Pl. CCXXXVIII, fig. 27** [5].

Il n'y a pas d'autres monnaies de Pronni. Cette ville paraît avoir, comme Samé, fermé son atelier vers le début du IIIe siècle.

1. *Brit. Mus. Cat. Pelop.*, p. 89, nº 1, pl. XVIII, 4.
2. *Brit. Mus.*, nº 3, pl. XVIII, 5.
3. *Brit. Mus.*, nº 4, pl. XVIII, 6.
4. *Brit. Mus.*, nº 5, pl. XVIII, 7.
5. *Brit. Mus.*, nº 7, pl. XVIII, 8.

§ VII. — Ithaque.

La petite île d'Ithaque (aujourd'hui Theaki) qui longe la côte de Céphallénie au nord-est, a 13 milles de longueur, du nord au sud, et une largeur maxima de 4 milles. Elle est divisée en deux presqu'îles montagneuses à peu près égales, par le golfe de Molo, sur sa côte orientale [1]. C'est au fond de ce golfe que se trouve la capitale de l'île, Port Vathi; dans l'antiquité ce port a dû être fréquenté comme de nos jours. C'est là que furent frappés, vers la fin du IVe siècle, les bronzes dont nous allons décrire seulement les premiers échantillons. Ce monnayage pauvre et médiocre qui, par ses types, rappelle le souvenir d'Ulysse, se prolonge durant la plus grande partie du IIIe siècle [2].

1278. — Tête barbue d'Ulysse, coiffé du pilos, à droite.
℞. Foudre dans une couronne d'olivier.
Æ 16; (*Pozzi*) **Pl. CCXXXVIII, fig. 28.**

1279. — Tête d'Athéna coiffée du casque corinthien, à gauche ou à droite.
℞. IΘA. Tête barbue d'Ulysse coiffée du pilos, à gauche ou à droite.
Æ 20; (*P*) **Pl. CCXXXVIII, fig. 29 et 30.**

1. Victor Bérard, *Les Phéniciens et l'Odyssée*, t. II, p. 454 et suiv.

2. Nous n'avons point à examiner ici le problème, si controversé de nos jours, qui consiste à rechercher si l'Ithaque qui frappe monnaie aux IVe-IIIe siècles, en rappelant le souvenir d'Ulysse, est bien l'Ithaque homérique. Voir sur ce point, outre l'ouvrage de M. Victor Bérard, le mémoire de Dörpfeld, dans les *Mélanges Perrot* (1902) et A. E. H. Goekoop, *Ithaque la Grande* (Athènes, 1908, petit in-4°).

CHAPITRE XIV

LES CYCLADES

§ I. — Aperçu général.

Les Iles égéennes (Cyclades et Sporades) qui ont battu monnaie dans la période antérieure aux invasions des Perses, sont Andros, Céos (dans les villes de Carthéa, Julis et Corésia), Ténos, Délos, Mélos, Paros, Naxos, Siphnos, Sériphos et Théra. Dans cette période primitive, ces îles eurent parfois un monnayage abondant, de grandes pièces d'un beau style archaïque, notamment Naxos; ce numéraire est en rapport avec la prospérité économique des îles et la floraison artistique qui s'y développa [1].

Mais les événements de 490 et de 480 ruinèrent cette prospérité. Pour quelques-unes de ces îles, comme Naxos, ce furent les Perses qui les réduisirent à la nécessité de fermer leur atelier monétaire; pour la plupart d'entre elles, ce furent les Athéniens, lorsqu'ils les englobèrent, de gré ou de force, dans la Ligue attico-délienne. Devenues membres de cette Ligue, presque toutes les Cyclades furent astreintes à payer aux Athéniens un tribut annuel; comme numéraire pour leur commerce avec l'extérieur et pour payer cette contribution fédérale, elles durent faire exclusivement usage des *chouettes* athéniennes devenues la monnaie internationale de la Confédération [2]. Leur monnayage autonome traditionnel fut supprimé ou restreint à l'émission des petites divisions de la drachme ou des pièces de bronze indispensables aux besoins quotidiens des habitants. Il n'y a d'exception que pour les îles d'origine dorienne, Anaphé, Théra, surtout Mélos qui, soutenues par Lacédémone, refusèrent d'entrer dans la Ligue attico-délienne.

Ainsi, durant la plus grande partie du ve siècle, Athènes imposa ses tétradrachmes à la chouette à toutes les îles; en même temps, elle n'eut rien de plus à cœur que de maintenir son hégémonie sur les

1. *Descr. hist.*, t. I, p. 1314.
2. Voyez ci-dessus l'*Introduction générale* du présent volume; cf. E. Babelon, *Rev. numism.*, 1913, p. 457 et suiv.

Cyclades et de les forcer à payer le tribut fédéral.

Nous nous contenterons de rappeler ici que c'est à Siphnos qu'on a trouvé l'un des textes du décret athénien par lequel, dans la dernière partie de la guerre du Péloponnèse, fut renouvelée aux villes maritimes et aux îles qui étaient sous la domination d'Athènes, l'interdiction de frapper de la monnaie d'argent. Cette prescription prohibitive imposait en même temps, comme corollaire, le numéraire athénien partout où la thalassocratie athénienne avait réussi à se faire reconnaître et à se maintenir [1]. Telles sont les raisons pour lesquelles les séries numismatiques des Iles égéennes, au ve siècle, sont extrêmement pauvres et font contraste, sous ce rapport, avec celles de la période antérieure à 490 ou 480.

La situation des Cyclades ne se modifia qu'après l'humiliation et la chute d'Athènes, à la fin de la guerre du Péloponnèse. La plupart d'entre elles, encouragées par les Lacédémoniens victorieux, reprirent avec leur autonomie politique, la frappe de leurs espèces traditionnelles. Pour les unes, ce fut immédiatement après la chute d'Athènes; pour d'autres, ce fut à la faveur des événements politiques qui se succédèrent dans le cours du IVe siècle.

Les trois villes de l'île de Céos, Carthéa, Julis et Corésia qui avaient frappé monnaie avant l'invasion de Xerxès en 480, n'ont plus rouvert leur atelier après le départ des Perses [2]. Athènes les tint toujours dans sa main. Ce fut seulement sous les Diadoques, successeurs d'Alexandre, que chacune de ces villes recommença à émettre des monnaies autonomes.

Il en est de même de Sériphos dont nous avons donné les émissions archaïques au type de la grenouille [1].

Andros reste sans monnaie depuis 480 jusqu'au début du IVe siècle.

De même, Délos, Naxos, Siphnos, Théra ne rouvrent leur atelier qu'après la chute d'Athènes, en 404, sinon plus tard encore. Ténos et Paros ne reprennent même leurs émissions qu'au milieu du IVe siècle. Seule, Mélos, avons-nous dit, dut à sa résistance à l'hégémonie athénienne d'avoir une situation monétaire toute particulière jusqu'à sa ruine en 416.

C'est donc, d'après ce que nous venons d'exposer, presque exclusivement au IVe siècle que se concentrent les monnaies que nous allons décrire. Les Cyclades, émancipées par les Lacédémoniens lors de la chute d'Athènes, virent plus tard leur autonomie respectée même par les Athéniens, lorsque ceux-ci, victorieux dans les eaux de Cnide en 394, essayèrent de reprendre l'empire de la mer. On sait que cette première tentative n'eut qu'un succès éphémère [2]. C'est à cette époque, semble-t-il, ou à la suite du traité d'Antalcidas, en 387, que Myconos qui, jusque-là, n'avait point encore eu d'atelier, commence à battre monnaie.

Une seconde fois, à la suite du coup de main du Spartiate Sphodridas contre Athènes, en 378, les Athéniens comprirent la nécessité de faire les plus grands efforts

1. Voyez pour le développement, l'*Introduction générale* du présent volume.

2. Voyez les monnaies des villes de Céos antérieures à 480, dans notre *Descr. hist.*, t. I, p. 1278 à 1295, pl. LX, fig. 5 à 29; pl. LXI, fig. 1 à 12.

1. *Descr. hist.*, t. I, p. 1303, n°s 1937 à 1938 *ter*, Pl. LXI, fig. 21 à 24.

2. Voyez notre *Descr. hist.*, t. II, p. 986.

pour restaurer leur hégémonie maritime. Il leur fallut de grands sacrifices d'argent et d'amour propre : on n'était plus au temps de Périclès. Iphicrate, Chabrias, Timothée, s'appuyant sur l'alliance thébaine, invitèrent les Iles égéennes et les Etats maritimes à secouer le joug odieux de Lacédémone et à retourner à l'alliance avec Athènes. Partout, l'on n'accéda à cette proposition qu'en raison des garanties qu'offrirent spontanément les Athéniens, de respecter l'autonomie de chaque Etat, les droits monétaires des villes, la liberté des contributions pour l'entretien d'une flotte fédérale.

La nouvelle Ligue fut ainsi constituée dès 378; l'année suivante, y adhérèrent presque toutes les Cyclades, et nombre de villes maritimes depuis Byzance et Thèbes, jusqu'à Chios, Lesbos, Clazomène, Céphallénie, l'Acarnanie, Corcyre [1]. Elle fut consacrée en quelque sorte, par la grande victoire navale remportée, le 9 septembre 376, dans les eaux de Naxos, par Chabrias sur la flotte lacédémonienne [2].

La paix entre Athènes et Sparte fut conclue en 374. Les événements avaient donc été favorables aux Cyclades. Toutefois, on peut douter qu'Athènes ait été longtemps fidèle à ses engagements, car des mécontentements significatifs éclatent bientôt contre elle.

Lorsqu'en 363, la flotte thébaine, qui venait de prendre la mer pour la première fois, se présenta dans les Cyclades malgré l'opposition d'Athènes, tous les adversaires du parti athénien, crurent à la délivrance et accueillirent Epaminondas avec enthousiasme [1]. Rhodes, Chios, Byzance se détachèrent d'Athènes et les Cyclades suivirent le mouvement en se ralliant aux Thébains [2].

A Céos, l'effervescence anti-athénienne fut énergiquement réprimée par Chabrias qui maintint l'île dans la dépendance étroite d'Athènes [3]. Les autres îles prirent peur et l'hégémonie athénienne s'affirma plus rigoureuse qu'auparavant jusqu'en 357; à cette date, qui est celle de l'explosion de la Guerre sociale et du début de la lutte entre Athènes et Philippe, plusieurs des Cyclades, notamment Paros, se détachèrent d'Athènes pour se rallier au roi de Macédoine [4]. La suite numismatique de Paros reprend à cette date.

D'autres îles toutefois demeurèrent aux mains des Athéniens qui tenaient garnison à Andros et de là surveillaient tous les mouvements. Victorieux à Chéronée en 338, Philippe se fit l'héritier de la politique d'Athènes vis-à-vis des Cyclades.

Après Alexandre, lors de la coalition de Séleucus, de Ptolémée et de Cassandre contre Antigone, en 315 av. J.-C., l'amiral athénien Timocharès occupa les Cyclades, au nom des alliés, en faisant de l'île de Cythnos son quartier général [5].

Sept ans plus tard, au printemps de 308, Ptolémée Ier Soter débarrassa définitivement les Cyclades du joug des Macédoniens et des Athéniens. Aussitôt, sous sa protection, se constitua la confédération insulaire

1. Curtius, *Hist. grecq.*, t. IV, p. 356; cf. Eug. Cavaignac, *Hist. de l'antiquité*, t. II, *Athènes*, p. 302.
2. Curtius, *loc. cit.*, p. 358.

1. E. Curtius, *Hist. grecq.*, t. IV, p. 463 et suiv.
2. Diod. de Sicile, XV, 79.
3. Ul. Köhler, dans les *Mittheilungen* de l'Instit. arch., *Athen. Abtheil.*, t. II, p. 112 et 150.
4. E. Curtius, *Hist. grecq.*, t. V, p. 106 et suiv.
5. A. Bouché-Leclercq, *Hist. des Lagides*, t. I, p. 352.

(κοινὸν τῶν Νησιωτων) qui devait donner un regain de prospérité et d'éclat à toutes les îles de la mer Egée. La capitale religieuse de la nouvelle Confédération fut Délos; Ptolémée fit à cette occasion don d'un superbe vase, au sanctuaire d'Artémis [1]. Ce fut pour les Cyclades une nouvelle ère monétaire; non seulement toutes les îles qui avaient frappé antérieurement rouvrirent leurs ateliers et émirent en abondance des monnaies d'argent et de bronze, mais un grand nombre des Cyclades qui, jusque là, n'avaient jamais eu d'atelier, bénéficièrent du droit de monnaie et des autres libertés qui leur furent concédées par les rois d'Egypte. De ce nombre, sont : Amorgos (avec ses trois villes d'Ægialé, Arcésiné et Minoa), Anaphé, Cimolos, Cythnos, Gyaros, Ios, Pholégandros, Sicinos, Syros. Ce monnayage renaissant ou nouveau est hors du cadre du présent volume.

§ II. — Andros.

Pour les monnaies de la période antérieure à 480, voyez notre Descr. hist., t. I, p. 1275 à 1278 et pl. LX, fig. 1 à 4.

Nous avons raconté comment finit le monnayage d'Andros, lorsqu'après Salamine, en 480, les Athéniens mirent la main sur l'île qui, d'ailleurs, s'était rendue odieuse pour avoir favorisé les projets de Xerxès. Thémistocle voulut infliger une forte amende aux Andriens. Ceux-ci ayant essayé de résister, l'île fut bloquée, la capitale assiégée et emportée d'assaut [2]. Le sort d'Andros demeura dès lors attaché à celui d'Athènes; elle fut gouvernée par des archontes nommés par les Athéniens; des clérouques athéniens y furent installés comme propriétaires terriens.

Dans la taxation par Aristide des contributions annuelles imposées aux tributaires de la ligue attico-délienne, Andros fut tarifée à 12, puis à 15 talents. L'hégémonie d'Athènes sur Andros dura jusqu'en 408; l'île accueillit alors les Lacédémoniens. Ce fut en vain qu'Alcibiade vint avec la flotte athénienne bloquer le port d'Andros : il ne put s'en emparer [3]. Après que la victoire de Conon à Cnide, en 394, eut enfin restauré la fortune d'Athènes, Andros rentra sous l'hégémonie de la capitale de l'Attique [4]. Conon et Pharnabaze ayant proclamé l'émancipation des îles Égéennes, Andros rouvrit son atelier monétaire [5] et frappa, à son ancien type de Dionysos, les monnaies qui suivent [6]. Nous savons que la liberté des Cyclades fut de nouveau reconnue et confirmée d'une façon durable par le traité négocié par Antalcidas en 387.

1. Th. Homolle, *Bull. corr. hell.*, t. VI, 1882, p. 29; *Archives de l'Intendance sacrée*, p. 40; A. Bouché-Leclercq, *Hist. des Lagides*, t. I, p. 63-64.
2. Hérodote, VIII, 111, 121; cf. E. Curtius, *Hist. grecq.*, t. II, p. 347.
3. E. Curtius, *Hist. grecq.*, t. III, p. 481.
4. *C. I. Att.*, II, 62; cf. Xenoph., *Hellen.*, IV, 3, 11; Diod. Sic., XIV, 83, 84.
5. *Journal intern. d'archéol. numism.*, t. I, 1898, p. 347.
6. Sur le type de Dionysos Pogon à Andros, voyez notre *Descr. hist.*, t. I, p. 1278.

DEUXIÈME PÉRIODE. — *De 393 à 376 av. J.-C.*

1280. — Tête de Dionysos Pogon couronné de lierre, à gauche.
℞. A—И—Δ. Canthare dionysiaque, aux anses duquel sont suspendues des feuilles de lierre.
Æ 10; obole égin., 1 gr. 10 (*B*) **Pl. CCXXXIX, fig. 1** [1].

1281. — Tête de Dionysos Pogon couronné de lierre, à droite.
℞. A—N—Δ—P—I. Canthare dionysiaque; au dessus, une grappe de raisin.
Æ 18; (*Cambanis*) **Pl. CCXXXIX, fig. 2** [2].

1282. — *Variété*, sans symbole (*P*) **Pl. CCXXXIX, fig. 3**; — autres (*L*, *B*, *Ath.*).

1283. — Même tête de Dionysos Pogon.
℞. A—N—Δ—P—I. Canthare muni d'un long pied et de deux larges anses.
Æ 18; (*L*, *B*) **Pl. CCXXXIX, fig. 4** [3].

1284. — *Variété*; au droit, la lettre Φ derrière la tête de Dionysos Pogon.
Æ 18; (*H*, *Ath*) **Pl. CCXXXIX, fig. 5 et 6** [4].

1285. — Même tête de Dionysos Pogon; quelquefois derrière, la lettre H.
℞. A—N. Canthare avec pied très élevé.
Æ 16; (*B*, *Cambanis*) **Pl. CCXXXIX, fig. 7** [5].

1286. — Même tête de Dionysos Pogon.
℞. A—N. Amphore à deux petites anses.
Æ 12; (*L*, *B*) **Pl. CCXXXIX, fig. 8** [6].

1287. — Même description.
Æ 9; (*B*) **Pl. CCXXXIX, fig. 9** [7].

1288. — Même tête de Dionysos Pogon.
℞. ANΔP Trépied.
Æ 12; (*P*, *B*, *L*) **Pl. CCXXXIX, fig. 10** [8].

1. Paschalis, *Journ. int. d'arch. numism.*, 1878, t. I, p. 310, n° 7, pl. IΓ, 1.
2. Paschalis, n° 8, pl. IΓ, 2.
3. Paschalis, n° 11, pl. IΓ, 12 et 13.
4. Paschalis, n° 12, pl. IΓ, 10; Macdonald, *Hunt. coll.*, t. II, p. 295, n° 2.
5. Paschalis, n°s 13 et 14, pl. IΓ, 14, 15, 18, 19.
6. Paschalis, n° 15, pl. IΓ, 7, 8, 11, 16.
7. Paschalis, n° 16, pl. IΓ, 17.
8. Paschalis, n° 17, pl. IΓ, 21, 27, 28.

1289. — Même description.
Æ 10 à 8 ; (*B*, *L*) **Pl. CCXXXIX, fig. 11** [1].

1290. — Même tête de Dionysos Pogon.
℞. ΑΝΔΡ. Grappe de raisin.
Æ 8 ; (*B*, *Cop*) **Pl. CCXXXIX, fig. 12** [2].

Troisième période. — *De 376 à 363 av. J.-C.*

On a vu plus haut comment les Athéniens, de 378 à 376, restaurèrent leur hégémonie sur les Cyclades. En dépit de leur victoire dans les eaux de Naxos, ils n'obtinrent l'adhésion des Insulaires à leur ligue nouvelle qu'en leur garantissant leur autonomie politique et leurs droits monétaires. C'est en vertu de cet état de choses et pour célébrer la victoire de Chabrias à Naxos, que l'île d'Andros inaugura l'émission des séries qui suivent. Elles ont à leur tête un rare tétradrachme dont le grand style rappelle les plus belles monnaies de Rhodes, de Cnide, de Milet, à l'époque contemporaine.

1291. — Tête laurée d'Apollon à droite, les cheveux longs sur le cou.
℞. Α—Ν. Dionysos jeune, en chiton talaire, debout de face, regardant à gauche, tenant de la main droite avancée un canthare et s'appuyant de la gauche sur un thyrse.
Æ 26 ; tétradr. rhodien, 14 gr. 08 — **Pl. CCXXXIX, fig. 13** [3].

1292. — Tête de Dionysos, imberbe et couronné de lierre, à droite ; derrière, la lettre Φ.
℞. ΑΝΔΡΙΩΝ. Panthère debout à droite, dressant la tête. Champ concave.
Æ 22 ; tridrachme rhodien (?), 8 gr. 92 (poids faible) **Pl. CCXXXIX, fig. 14** [4].

1293. — Même tête de Dionysos imberbe ; derrière, la lettre Φ.
℞. ΑΝΔΡΙΩΝ. Panthère à droite, comme ci-dessus.
Æ 17 ; drachme rhodienne, 3 gr. 60 (*P*) **Pl. CCXXXIX, fig. 15** ; — autres ex., 3 gr. 38 (*B*) ; 3 gr. 37 (*L*) [5].

1294. — Tête de Dionysos imberbe et couronné de lierre, à droite.

1. Paschalis, n° 18, pl. IΓ, 23 à 26.
2. Paschalis, n° 19, pl. IΓ, 20 et 22.
3. Anc. coll. du Prince Pierre de Saxe-Cobourg ; cf. Paschalis, n° 20, pl. IΔ, 1 ; J. A. Blanchet, *Rev. numism.*, 1893, p. 453, pl. X, 1.
4. Coll. Mousouros. Paschalis, n° 21, pl. IΔ, 2.
5. Paschalis, n° 22, pl. IΔ, 3, 4, 5.

℞. A—N. Amphore à deux anses.
Æ 12 ; diobole, 1 gr. 35 (*P*) **Pl. CCXXXIX, fig. 16** [1].

1295. — Même droit.
℞. A—N. Amphore dont les deux anses sont ornées d'une feuille de lierre.
Æ 11 ; obole (*Ath*) **Pl. CCXXXIX, fig. 17** [2].

1296. — Tête de Dionysos imberbe et couronné de lierre, à droite, les cheveux longs sur le cou. ℞. ANΔPI. Amphore à deux anses.
Æ 17 ; (*B*, *L*) **Pl. CCXXXIX, fig. 18** [3].

1297. — Même tête de Dionysos. ℞. ANΔP. Canthare.
Æ 12 ; (*P*) **Pl. CCXXXIX, fig. 19.**

1298. — Même tête de Dionysos.
℞. ANΔP. Panthère debout à droite, s'avançant en détournant la tête et portant un thyrse sur l'épaule.
Æ 12 ; (*P*) **Pl. CCXXXIX, fig. 20** ; — autres (*B*, *M*) [4].

Sur quelques-unes des pièces qui précèdent (nos 1285, 1293, 1294) on voit, dans le champ du droit, la lettre Φ que M. Paschalis propose de considérer comme l'initiale du nom de l'artiste graveur des coins monétaires. Cet artiste, d'après ce savant, ne serait autre que Philistion, dont la signature se rencontre en toutes lettres, ΦΙΛΙΣΤΙΩΝ, soit en abrégé ΦΙΛΙΣ. ou simplement Φ, sur des monnaies, remarquables par leur style, de Térina, Vélia, Thurion, Pandosia, Neapolis. Mais bien des objections peuvent être présentées à cette interprétation ; Philistion paraît avoir vécu à une époque antérieure à l'émission de nos monnaies ; on ne voit point qu'il ait gravé des coins monétaires en dehors de l'Italie méridionale. La lettre Φ peut être l'initiale de tout autre nom. De plus, à Andros même, sur d'autres pièces de la même série on trouve (n° 1285) la lettre H au lieu de Φ. Faut-il donc considérer aussi cette lettre comme l'initiale d'Héracleidas, le graveur des admirables monnaies de Catane, à la fin du ve siècle? Bref, même en admettant que dans les lettres Φ et H il s'agisse de noms de graveurs, il n'y a nulle apparence que ces lettres puissent être les initiales des célèbres artistes siculo-italiotes *Philistion* et *Héracleidas*.

En 363, le passage d'Epaminondas conduisant la flotte thébaine à travers les Cyclades, eut des conséquences néfastes pour l'indépendance de ces dernières. Elles crurent, pour la plupart, et sans doute Andros fut du nombre, qu'il était de leur

1. Paschalis, n° 23, pl. IΔ, 6.
2. Communiquée par M. Svoronos.
3. Paschalis, nos 24 et 25, pl. IΔ, 7, 8, 9, 10.
4. Paschalis, n° 26, pl. IΔ, 11.

intérêt de se déclarer pour les Béotiens contre Athènes. Mais bientôt, Epaminondas, obligé d'intervenir de nouveau en Arcadie, abandonna les Iles à la vengeance des Athéniens.

Ceux-ci, dès 363, redevenus maîtres d'Andros, en font une dépendance absolue de leur empire. C'est ainsi qu'en 357, on trouve à Andros une φρουρά ou garnison attique ; en 355, un νησίαρχος athénien y a sa résidence [1]. L'hégémonie d'Athènes sur Andros lui enleva pour un demi-siècle l'exercice du droit de monnaie.

Après avoir subi le joug des rois de Macédoine, au cours de la guerre Lamiaque, Andros fut délivrée, puis Délos et les autres Cyclades, en 308, par Ptolémée Soter [2]. Sous le patronage du roi d'Égypte, Andros, comme la plupart des Cyclades, rouvrit son atelier. Elle frappa des chalques qui ont, au droit, la tête imberbe de Dionysos couronné de lierre, et au revers, le thyrse orné de bandelettes, avec la légende AN-ΔPI(ων) [3].

§ III. — Ténos.

Pour les monnaies de l'époque archaïque, voyez notre Descr. hist., t. I, p. 1295 à 1298 et pl. LXI, fig. 13 à 15.

A partir de l'invasion de Xerxès, en 480, et de l'établissement de l'hégémonie athénienne sur les Cyclades, Ténos ferma son atelier monétaire pour longtemps. A quelle époque précise le rouvrit-elle ? D'après le style et le poids des pièces que nous allons décrire, il semble que ce fut seulement après la mort d'Alexandre-le-Grand, en 323 av. J.-C., au début de la guerre Lamiaque. Ces monnaies sont de poids attique et leur type de Poseidon assis, au revers, rappelle par son attitude le Zeus olympien des tétradrachmes alexandrins.

1299. — Tête barbue et laurée de Zeus Ammon, à droite, avec des cornes de bélier énormes et très développées.

℞. T—H. Poseidon assis à gauche, sur un trône à dossier, le buste nu, les jambes enveloppées dans une draperie ; sur sa main droite étendue il tient un dauphin et de la main gauche il s'appuie sur son trident.

Æ 26 ; tétr. att., 16 gr. 80 (*P*) **Pl. CCXXXIX, fig. 21** ; — 16 gr. 43 (*L*) [4].

1300. — Même tête de Zeus Ammon barbu, à droite.

1. Rangabé, *Antiquités helléniques*, t. II, p. 68-69, n° 393.
2. Diodore de Sicile, XX, 37, 1.
3. Paschalis, *Journ. int. d'arch. num.*, t. I, 1898, pl. IA, fig. 12 et suiv.
4. Brit. Mus., *Cat. Crete and Aegean islands*, p. 127, n° 1, pl. XXVIII, 10.

℞. T—H. Grappe de raisin à trois pendants, sur un cep ayant deux feuilles.
Æ 15 ; dr. att., 3 gr. 46, usée (*P*) **Pl. CCXXXIX, fig. 22** ; — 4 gr. 12 (*L*) [1].

1301. — Même tête de Zeus Ammon barbu, à droite.
℞. T—H. Grappe de raisin à trois pendants ; de la queue pend une feuille de vigne à droite ; dans le champ à gauche, un thyrse à manche tortu.
Æ 16 ; drachme, 3 gr. 15, usée (*P*) **Pl. CCXXXIX, fig. 23** ; — 3 gr. 35 (*B*) [2].

1302. — Même tête de Zeus Ammon barbu et lauré, à gauche.
℞. T—H. Palmier.
Æ 13 ; triobole, 1 gr. 90 (*P*) **Pl. CCXXXIX, fig. 24.**

1303. — Même tête de Zeus Ammon barbu et lauré, à droite.
℞. T—H. Grappe de raisin à trois pendants.
Æ 16 ; (*P, Pozzi*) **Pl. CCXXXIX, fig. 25** ; — autre (*L*) [3].

1304. — Même description. Æ 14 ; (*P*) **Pl. CCXXXIX, fig. 26.**

1305. — Même tête de Zeus Ammon barbu, à droite. Cercle au pourtour.
℞. T—H. Grappe de raisin avec deux vrilles et deux feuilles.
Æ 12 ; (*P*) **Pl. CCXXXIX, fig. 27 et 28.**

1306. — Même tête de Zeus Ammon barbu, à droite.
℞. T—H. Trident.
Æ 16 ; (*L*) **Pl. CCXXXIX, fig. 29** [4].

La tête de Zeus Ammon paraît inspirée de celle des monnaies de Cyrène. Quant au type de Poseidon, à Ténos, il est expliqué par un passage de Strabon : « L'île de Ténos, dit Strabon, possède, dans la ville du même nom, qui n'est pas grande, un temple de Poseidon qui est situé dans un bois, en dehors de la ville. Ce temple est très vaste et mérite à tous égards d'être visité. On y a ménagé notamment de vastes réfectoires ou cénacles (ἐστιατόρια), ce qui est la preuve évidente que les populations des îles voisines viennent se joindre aux Téniens pour célébrer en commun les fêtes des Posidonies » [5].

Ces fêtes de Poseidon à Ténos furent extrêmement populaires chez les Grecs insulaires de l'époque alexandrine et romaine. On y accourait même des villes d'Asie-mineure et de la Grèce d'Europe, comme antérieurement on était allé à Délos. Ce temple de Poseidon est devenu aujourd'hui une

1. *Brit. Mus. Cat.*, p. 127, n° 2, pl. XXVIII, 11.
2. Imhoof-Blumer, *Num. Chron.*, 1895, p. 275, et pl. X, 10.
3. *Brit. Mus., Cat.*, p. 127, n° 6, pl. XXVIII, 15.
4. *Brit. Mus., Cat.*, n° 5, pl. XXVIII, 14.
5. Strabon, X, 1, 11.

église célèbre, sous le vocable de la *Panagia Evangelistria*. Comme dans l'antiquité, Tinos est aujourd'hui le grand centre religieux des Cyclades pour les Grecs orthodoxes, et l'on y célèbre de grandes panégyries, deux fois l'an, en mars et en août; des pèlerins y accourent de toutes les îles et de tous les rivages de la mer Égée. Ce concours populaire, dans l'ancien temple de Poseidon, christianisé, nous donne l'idée de ce qui s'y passait dans l'antiquité.

La grappe de raisin des monnaies de Ténos, en même temps qu'elle rappelle le culte de Dionysos et la fertilité de l'île en vignobles, nous fait souvenir qu'aujourd'hui encore, c'est à Tinos que l'on produit et c'est de là qu'on exporte le vin célèbre appelé *vin de Malvoisie*.

Après la constitution de la Confédération des Cyclades, sous le protectorat de Ptolémée I Soter, en 308, les monnaies de Ténos continuent à être frappées aux types de Zeus Ammon et de Poseidon; mais elles ont la légende ΤΗΝΙΩΝ et sont taillées dans le système rhodien avec un tétradrachme initial de 13 gr. 54 environ.

§ IV. — **Myconos.**

L'île rocheuse et peu fertile de Myconos dont la rade est bien abritée des vents et qui se trouve, comme ses voisines Délos et Syra, presque au centre des Cyclades, était le grand port commerçant de la mer Égée aux XVIIe et XVIIIe siècles [1]. Elle n'eut pas la même vogue dans l'antiquité. Colonisée de bonne heure par les Athéniens, la légende y plaçait la retraite des Géants vaincus par Héraclès et le tombeau d'Ajax le Locrien, fils d'Oïlée [2]. Elle ne joua qu'un rôle très effacé; Hérodote et Thucydide ne la mentionnent qu'accidentellement [3] et Ovide lui inflige l'épithète d'*humilis* [4]; ses habitants avaient une réputation d'avarice [5]; on disait aussi qu'ils devenaient chauves de très bonne heure [6].

M. Svoronos a consacré une étude complète aux séries monétaires de Myconos qui débutent au IVe siècle et se prolongent, avec des interruptions jusque sous Auguste [7]. Le savant conservateur du cabinet d'Athènes a voulu revendiquer pour Myconos une série de pièces d'argent anépigraphes, au type de la grappe de raisin, que M. Imhoof-Blumer avait antérieurement classées à Ténos [8]. Mais ce dernier, reprenant l'examen de la question, a maintenu son attribution à Ténos et nous nous y sommes rallié [9].

1. P. Tournefort, *Relation d'un Voyage du Levant* (Paris, 1717), p. 278; V. Bérard, *Les Phéniciens et l'Odyssée*, t. I, p. 320.
2. Strabon, X, 5, 9; Tzetzès, sur *Lycophron*, 401.
3. Hérod., VI, 118; Thucyd., III, 29.
4. Ovide, *Metam.*, VII, 463.
5. Athénée, I, p. 7; Suidas, s. v°.
6. Strabon, X, 5, 9; Pline, *Hist. nat.*, XI, 37, 47.
7. J. Svoronos, *Bull. corr. hell.*, t. XVII, 1893, p. 435 et suiv.
8. Imhoof-Blumer, *Griech. Münzen*, 1890, p. 12, 16 et 24, pl. II, 9 à 13; Svoronos, *Bull. corr. hell.*, t. XVII, 1893, p. 476.
9. Imhoof-Blumer, *Num. Chron.*, 1895, p. 273; cf. ci-dessus, *Descr. hist.*, t. I, p. 1296.

1. — *Monnaies frappées de 387 à 363.*

Les plus anciennes monnaies de Myconos, nous paraissent débuter seulement après 387, lorsque le traité d'Antalcidas eut décrété l'autonomie politique pour toutes les villes grecques. Il n'y a que des bronzes : leurs types rappellent qu'au pied des rochers de l'île il y avait des vignobles et des champs d'orge.

1307. — Tête barbue de Dionysos couronné de lierre, à droite.
℞. M—Y. Grappe de raisin placée au-dessus d'un grain d'orge couché.
Æ 12; (*P*) **Pl. CCXL, fig. 1** [1].

1308. — Tête barbue de Dionysos couronné de lierre, à droite.
℞. M—Y—K—O. Grappe de raisin; à gauche, un grain d'orge.
Æ 18; (*P*) **Pl. CCXL, fig. 2** [2].

1309. — Même description. Æ 10; (*P*) **Pl. CCXL fig. 3 et 4** [3].

1310. — Tête barbue de Dionysos couronné de lierre, à droite.
℞. M—Y—K—O. Grappe de raisin; à gauche, un grain d'orge.
Æ 18; (*L*) **Pl. CCXL, fig. 5 et 6** [4].

1311. — Même description. Æ 15; (*H*) **Pl. CCXL, fig. 7** [5].

1312. — Même description. Æ 12; (*Ath*) **Pl. CCXL, fig. 8** [6].

1313. — Même description. Æ 8; (*P*) **Pl. CCXL, fig. 9** [7].

1314. — Tête de Poseidon (?), à droite. ℞. M—Y. Dauphin à droite.
Æ 10; (*P*) **Pl. CCXL, fig. 10** [8].

2°. — *Monnaies frappées de 363 à 311 av. J.-C.*

1315. — Tête de Dionysos imberbe, presque de face, un peu inclinée à droite, les cheveux abondants et partagés au sommet du front (comme Hélios), et ceinte d'une couronne de lierre.

1. Svoronos, n° 1, pl. X, 1 et 2.
2. Svoronos, n° 2, pl. X, 4 et 5.
3. Svoronos, n° 4, pl. X, 6 et 7.
4. Svoronos, n°s 7 et 12; pl. 10 et 11 et 14 à 17.
5. Svoronos, n°s 8, pl. X, 12.
6. Svoronos, n° 9, pl. X, 8.
7. Svoronos, n°s 6 et 10; pl. X, 9 et 13.
8. Svoronos, n° 10, pl. X, 3.

℞. M—Y—K—O. Grappe de raisin ; à gauche, un grain d'orge.
Æ 18 ; (*P*) **Pl. CCXL, fig. 11** [1].

1316. — Tête de Déméter voilée et couronnée d'épis, à droite.
℞. MY|KO, dans une couronne de lierre.
Æ 12 ; (*P*) **Pl. CCXL, fig. 12** [2].

1317. — Tête de Dionysos imberbe, couronné de lierre, à droite.
℞. M—Y—K—O. Grappe de raisin ; à gauche, un grain d'orge.
Æ 10 ; (*P*) **Pl. CCXL, fig. 13** [3].

Après la constitution de la Confédération des Cyclades, en 308, Myconos continua la frappe de ses chalques aux types de la tête de Dionysos et de la grappe de raisin accostée d'un grain d'orge. La légende est MYKO, plus tard MYKONΩN et plus souvent MYKONIΩN [4].

§ V. — Délos.

Pour les monnaies antérieures aux invasions des Perses, voyez notre Descr. hist., t. I, p. 1298 à 1305, et pl. LXI, fig. 16 à 20.

Délos avait un atelier monétaire avant les invasions perses. Lorsque la flotte de Darius, sous le commandement des satrapes Datis et Artapherne se présenta devant l'île sacrée d'Apollon, en 490 [5], les Perses, au témoignage d'Hérodote, respectèrent le temple, rappelèrent les habitants qui s'étaient enfuis, et même cherchèrent par des sacrifices à s'attirer la bienveillance du dieu. Il est donc possible que le monnayage archaïque au type de la lyre, que nous avons décrit, se soit prolongé après Marathon en 490, et même jusqu'après la défaite de Xerxès, à Salamine, en 480. Mais Délos, à tout le moins, cessa de battre monnaie dès le jour où, après le départ de Xerxès, les Athéniens s'en emparèrent sous le prétexte de la protéger. Délos n'eut plus d'atelier aussi longtemps qu'elle eût l'honneur d'être le centre religieux de la Ligue attico-délienne. Les fêtes éclatantes célébrées, chaque printemps en l'honneur d'Apollon étaient alimentées par l'argent attique au type de la chouette. Le trésor fédéral, bien que déposé, dans les premiers temps, à Délos, était administré par des Hellénotames exclusivement athéniens. Ce trésor même, à partir de 454 avant J.-C., fut transféré à Athènes.

Après avoir réorganisé, en 425, les fêtes

1. Svoronos, nos 14 à 17 ; pl. XI, 19 à 22.
2. Svoronos, no 18, pl. XI, 23.
3. Svoronos, no 19, pl. XI, 24 à 27.
4. Svoronos, *Bull. corr. hell.*, t. XVII, 1893, p. 462 et suiv.
5. *Descr. hist.*, t. I, p. 1298, lire 490 (au lieu de 480).

d'Apollon et leur avoir donné une ampleur particulière, en consacrant l'île entière au dieu et en la purifiant par le transport de toutes les sépultures qui s'y trouvaient, dans l'île de Rhénée, les Athéniens, sous quelque vain prétexte, résolurent d'expulser les habitants eux-mêmes. En 423, il les exilèrent ; les Déliens furent obligés de gagner la côte d'Asie-mineure et de se réfugier à Adramytion [1].

Des clérouques athéniens les remplacèrent dans l'île sainte, et nous savons que partout les clérouchies attiques, même quand elles monnayaient le bronze, se servaient de la monnaie d'argent d'Athènes. Cependant, dès l'année suivante, un oracle de Delphes fit rapatrier les Déliens exilés ; mais les Athéniens demeurèrent les maîtres absolus de l'île.

Après la chute et la ruine d'Athènes, en 404, Délos recouvra sa liberté, sous la protection de Sparte. Des inscriptions nous apprennent que les Lacédémoniens lui rendirent son autonomie politique, avec l'administration de ses temples. C'est à cette date qu'on doit faire remonter les premières monnaies qui suivent. Tandis que les séries de la période archaïque sont de poids euboïco-attique, celles-ci sont taillées d'après l'étalon rhodien qui commençait, au début du IVe siècle, à se répandre sur les côtes de la Carie et de l'Ionie [2].

Monnaies frappées au IVe *siècle av. J.-C.*

1318. — Tête laurée d'Apollon, à gauche, les cheveux ondulés sur le cou.
℞. Δ—Η. Lyre à quatre cordes. Carré creux.
Æ 15 ; drachme rhodienne, 3 gr. 30 (*P*) **Pl. CCXL, fig. 14.**

1319. — Même droit. ℞. Δ—Η. Lyre à cinq cordes.
Æ 12 ; hémidrachme rhodienne, 1 gr. 60 (*P*) **Pl. CCXL, fig. 15.**

1320. — Même description. ℞. ΔΗΛΙΩΝ. Lyre.
Æ 11 ; trihémiobole rhod., 0 gr. 85 (*P*) **Pl. CCXL, fig. 16.**

1321. — Tête laurée d'Apollon à gauche. ℞. Δ—Η. Lyre.
Æ 15 ; (*P*) **Pl. CCXL, fig. 17.**

1322. — Même description. Æ 10 ; (*P*) **Pl. CCXL, fig. 18.**

1323. — Tête laurée d'Apollon, à droite.
℞. Δ—Η. Lyre ; dans le champ, à droite, un cygne.
Æ 10 ; (*P*) **Pl. CCXL, fig. 19.**

1. On doit supposer que les Déliens réclamaient leur autonomie vis-à-vis d'Athènes, à cause de leur rôle religieux, comme les Delphiens par rapport aux Phocidiens. Thucyd., V, 1 ; cf. E. Curtius, *Hist. grecq.*, t. III, p. 186.

2. Voyez *Descr. hist.*, t. II, p. 1014.

1324. — Tête laurée d'Apollon, à gauche. ℞. Δ—Η. Lyre.
Æ 10 ; (*P*) **Pl. CCXL, fig. 20 et 21.**

1325. — Tête d'Artémis, à gauche. ℞. Δ—Η. Palmier.
Æ 13 ; (*P*) **Pl. CCXL, fig. 22.**

Ce pauvre monnayage n'a dû être fabriqué que par intermittence, durant le IVe siècle, et pour répondre, en quelque sorte, aux besoins du marché local : on voit qu'il se compose exclusivement de ce que nous appelons aujourd'hui la menue monnaie. Il se peut aussi qu'il n'ait été fabriqué que pendant les événements qui dépossédèrent momentanément les Athéniens, au cours du IVe siècle.

M. Homolle a établi, par l'étude des Inventaires déliens, que la domination des Athéniens sur l'île sacrée d'Apollon a pris fin en l'année 315-314 av. J.-C. [1].

Sous le protectorat des rois d'Égypte, à partir de 308, Délos fut la capitale religieuse de la Confédération des Cyclades [2]. Elle commença alors l'émission d'une nouvelle série d'argent et de bronze, de poids rhodien ou ptolémaïque, aux types d'Apollon et de la lyre, puis aussi d'Artémis et du palmier sacré sous lequel Léto donna naissance à ses deux enfants divins. La légende est ΔΗ ou ΔΗΛΙΩΝ. Le style et le poids un peu affaibli de ces pièces les distinguent des monnaies antérieures à Alexandre le Grand.

§ VI. — **Naxos.**

Pour les monnaies de l'époque archaïque, voyez notre Descr. hist., t. I, p. 1311 à 1318 et pl. LXII, fig. 4 à 7.

Contrainte et forcée d'adhérer à l'alliance athénienne en 479, l'île de Naxos se révolta, dès 471, contre le joug chaque jour plus étroit qui lui était imposé : elle fut vaincue et cruellement châtiée. Les Athéniens résolurent de donner un exemple de répression pour prévenir toute velléité de révolte de la part d'autres membres de la Ligue. Les Naxiens furent, en conséquence, déclarés sujets d'Athènes, et comme tels, privés de leur droit de monnaie et soumis à une contribution plus forte, à une surveillance plus rigoureuse [3].

Dans le tarif remanié de 454, le tribut des Naxiens à la Ligue attico-délienne est fixé à 6 talents 4.000 drachmes [4], chiffre relati-

1. Th. Homolle, *Conférence sur l'île de Délos*, Nancy, 1881 ; *Bulletin de la Soc. des Antiquaires de France*, Séance du 19 février 1890 ; *Revue critique*, 10 mars 1890, p. 200.
2. Homolle, *Bull. corr. hell.*, t. VI, 1882, p. 29 ; Bouché-Leclercq, *Hist. des Lagides*, t. I, p. 63-64.
3. Hérodote, IX, 105 ; Thucyd., I, 98 ; cf. E. Curtius, *Hist. grecq.*, t. II, p. 380.
4. E. Curtius, *Hist. grecq.*, t. II, p. 531.

vement faible qui indique bien que l'île était ruinée, la plupart des habitants autochtones exilés, leurs biens confisqués ; les clérouques athéniens étaient exonérés de toute participation au tribut fédéral.

Ce fut seulement après la chute d'Athènes en 404 que les Naxiens, à l'instigation des Lacédémoniens, rouvrirent leur atelier qui était resté fermé pendant trois quarts de siècle. Naxos commença alors l'émission de monnaies d'argent et de bronze qui portent, au droit, la tête de Dionysos imberbe et au revers, le canthare dionysiaque avec la légende ΝΑΞΙΩΝ.

Le système de taille adopté alors à Naxos est le système rhodien pour la drachme (3 gr. 73), le système éginétique pour l'obole.

1326. — Tête barbue de Dionysos couronné de lierre, à droite.
℞. ΝΑΞΙΩΝ. Canthare; au-dessus, une feuille de lierre.
Æ 17; drachme rhod., 3 gr. 65 (*P*) **Pl. CCXL, fig. 23** ; — 3 gr. 72 (*L*) [1].

1327. — Tête de Dionysos imberbe couronné de lierre, à droite.
℞. ΝΑΞ. Trois feuilles de lierre étalées autour d'un bouton central.
Æ 11 ; obole égin., 0 gr. 91 (*P*) **Pl. CCXL, fig. 24.**

1328. — *Variété* ; la tête de Dionysos à g., 1 gr. 02 (*P*) **Pl. CCXL, fig. 25.**

1329. — *Variété,* avec ΝΑΞΙΩΝ [2].

1330. — Tête barbue de Dionysos couronné de lierre, à gauche.
℞. Ν—Α. Canthare aux anses duquel sont attachées deux feuilles de lierre; au dessus, une grappe de raisin.
Æ 12; (*P*, *L*, *Pozzi*) **Pl. CCXL, fig. 26** [3].

1331. — Grappe de raisin. ℞. Ν—Α—Ξ—Ι. Thyrse (?). — Æ 11; (*P*) **Pl. CCXL, fig. 27.**

En 378, lorsqu'Athènes voulut avec l'appui des Béotiens, rétablir son hégémonie maritime sur les Cyclades, elle força Naxos à lui donner son adhésion. Le nouvel état de choses fut sanctionné le 9 septembre 376, par la grande victoire remportée par Chabrias sur la flotte lacédémonienne commandée par Pollis, dans le chenal qui sépare Paros de Naxos [4]. Retombée ainsi sous la domination athénienne, Naxos vit son atelier monétaire encore une fois fermé pour longtemps.

Elle ne put le rouvrir qu'à partir de 308, lors de la création de la Confédération des

1. *Brit. Mus. Cat. Crete*, etc., p. 110, n° 7, pl. XXV, 10.
2. *Cat. de vente. Consul E.-F. Weber*, pl. XXX, n° 2231 (Munich, 1908, 4°).
3. *Brit. Mus. Cat.*, p. 111, n°s 8 à 12, pl. XXV, 11.
4. Voyez ci-dessus, p. 815; cf. Diod. Sic., XV, 35.

Cyclades sous le protectorat de Ptolémée; elle commença alors l'émission de ses beaux didrachmes de poids rhodien, aux types de la tête de Dionysos barbu et du canthare, avec un nom de magistrat local, probablement le nom du pontife de Dionysos.

§ VII. — **Paros.**

Pour les monnaies de l'époque archaïque, voyez notre Descr. hist., t. I, p. 1310 à 1311 et pl. LXII, fig. 1 à 3.

Comme la plupart de ses voisines, Paros fit partie de la Ligue attico-délienne et cessa de battre monnaie durant le ve siècle. Riche par l'exploitation de ses admirables carrières de marbre, nous constatons que dans le tarif des tributs de l'an 454, Paros est inscrite pour une contribution annuelle de 96.000 drachmes [1].

Elle ne paraît pas avoir profité de la chute d'Athènes en 404, non plus que des événements du début du IVe siècle, pour rouvrir son atelier. La reconstitution de la Ligue fédérale sous l'hégémonie d'Athènes en 378-376 ne fut pas davantage favorable à la résurrection du monnayage autonome de Paros. Mais plus tard, en 357, lors de l'explosion de la Guerre sociale et de la lutte entre Athènes et Philippe de Macédoine, Paros fut au nombre des États qui se séparèrent des Athéniens : dans cette défection, elle suivit Chios avec laquelle elle contracta une étroite alliance, Byzance, Cos, Rhodes et le roi de Carie Mausole [2].

Ce fut alors que Paros rouvrit son atelier et frappa les monnaies suivantes qui, en raison de la direction politique que nous venons d'indiquer, sont de poids rhodien.

1332. — Bouc couché à gauche et détournant la tête ; à l'exergue, ΓA.

℞. Deux têtes de boucs affrontées ; au-dessous, ME (initiales d'un nom de magistrat).

Æ 11 ; diobole rhodien, 1 gr. 23 (*P*) **Pl. CCXL, fig. 28** ; — 1 gr. 17 (*L*) [3].

1333. — Bouc debout, à droite. ℞. Γ—A. Épi de blé avec deux folioles.

Æ 15 ; hémidr. rhod., 2 gr. 05 (*P*) **Pl. CCXL, fig. 29** ; — 1 gr. 92 (*L*) [4].

1334. — Bouc debout à droite ; devant, MNH.

℞. Γ–A. Épi de blé avec deux folioles.

Æ 15 ; hémidr. rhod., 1 gr. 90 (*P*) **Pl. CCXL, fig. 30.**

1. Eug. Cavaignac, *Hist. de l'Antiquité*, t. II, *Athènes*, p. 19.
2. E. Curtius, *Hist. grecq.*, t. V, p. 106 et suiv.
3. *Num. Chron.*, 1899, p. 95, n° 13 et pl. VIII, 1.
4. *Brit. Mus. Cat. Crete*, etc., p. 113, n°s 3 et 4, pl. XXVI, 2.

1335. — ΓA. Bouc debout à droite.
℞. Épi de blé avec deux folioles ; dans le champ à droite, P (?).
Æ 11 ; hémidr. rhod., (*Ath*) **Pl. CCXL, fig. 31.**

1336. — ΓAP. Bouc debout, à droite.
℞. Couronne formée de deux épis de blé sur leur tige.
Æ 15 ; hémidr. rhod., 1 gr. 85 (*L*) **Pl. CCXL, fig. 32** [1].

1337. — Bouc debout, à droite. ℞. ΓAPI. Épi.
Æ 11 ; (*Ath*) **Pl. CCXL, fig. 33.**

1338. — Tête de Déméter à droite, diadémée, les cheveux relevés.
℞. ΓA. Bouc debout, à droite. Æ 11 ; (*P*) **Pl. CCXL, fig. 34.**

1339. — *Variété*, le bouc tourné à gauche (*P*) **Pl. CCXLI, fig. 1.**

1340. — Bouc debout, à droite. ℞. Γ—A. Épi de blé.
Æ 10; (*L*) **Pl. CCXLI, fig. 2** [2].

1341. — Tête de Déméter à droite, diadémée, les cheveux relevés.
℞. Γ—A—P—I. Épi de blé. Æ 13; (*P*) **Pl. CCXLI, fig. 3 et 4.**

Déméter à Paros recevait l'épithète de *législatrice* (θεσμοφόρος), d'où la réputation de sagesse et d'expérience dans l'agriculture dont jouissaient les Pariens dans l'antiquité [3].

Le monnayage précédent qui est très pauvre, a pu se prolonger jusqu'à l'époque d'Alexandre; il faut éviter de le confondre avec celui de la ville de Parion en Mysie, où l'on trouve aussi la tête de Déméter et l'abréviation ΓAP ou ΓAPI [4].

A la fin du IVe siècle, après la constitution de la Confédération des Cyclades, sous le protectorat des Lagides, Paros se relève et frappe, à partir de 308, de belles monnaies d'argent aux types de Déméter, de Dionysos couronné de lierre, d'Artémis ou Coré ou une nymphe (?), les cheveux ceints de bandelettes [5]; au revers, le bouc, avec la légende ΓAPI et des noms variables de magistrats.

1. *Brit. Mus. Cat. Crete*, etc., p. 113, no 5, pl. XXVI, 3.
2. *Brit. Mus. Cat. Crete*, etc., p. 113, no 6, pl. XXVI, 4.
3. E. Curtius, *Hist. grecq.*, t. I, p. 510 ; cf. Roscher, *Ausf. Lexicon der Mythologie*, vo *Demeter*, t. IV, p. 2722.
4. Voyez notre *Descr. hist.*, t. II, p. 1386 nos 2582 et suiv. Parion de Mysie, ainsi que Pharos, île de la côte d'Illyrie, étaient des colonies de Paros. Strabon, VII, 5, 5; X, 5, 7; XIII, 1, 14.
5. Imhoof-Blumer, *Journ. int. d'arch. numism.*, t. XI, 1908, p. 103.

§ VIII. — Siphnos.

Pour les monnaies de l'époque archaïque, voyez notre Descr. hist., t. I, p. 1306 à 1310 et pl. LXI, fig. 25 à 30.

Siphnos (aujourd'hui Siphanto ou Siphano), dont nous avons vu les monnaies de la période antérieure aux guerres Médiques, ferma son atelier lors de son entrée dans la Ligue attico-délienne. Elle était, d'ailleurs, déchue de son ancienne prospérité, tant par suite de l'invasion perse que parce que ses mines d'or envahies par la mer, avaient dû être abandonnées [1]. Aussi, on voit que dans le tarif des tributs de l'an 454, la contribution des Siphniens est fixée seulement à 18.000 drachmes [2]. Nous savons que c'est à Siphnos qu'on a découvert l'un des deux textes du décret, — l'autre texte a été trouvé à Smyrne, — par lequel les Athéniens, vers 416 environ, renouvellent les prescriptions qui interdisaient aux villes, membres de la Ligue attico-délienne, de frapper des monnaies autonomes, pour ne pas faire concurrence aux tétradrachmes athéniens à la chouette, sur le marché international [3].

Les désastres de la fin de la guerre du Péloponnèse ayant mis fin à la thalassocratie athénienne, Siphnos, comme la plupart des autres membres de la Ligue, reprit son autonomie politique, mais elle ne paraît pas avoir rouvert tout de suite son atelier. C'est au IVe siècle seulement que se classent, par leur style, les pièces suivantes :

1342. — Tête d'Apollon à dr., ceinte d'une bandelette, cheveux relevés.

℞. ΣΙΦ. Aigle volant à droite, tenant un serpent dans son bec; dans le champ, à droite, une feuille de laurier.

Æ 12; tétrobole éginétique, 3 gr. 72 (*L*) **Pl. CCXLI, fig. 5** [4].

1343. — Tête d'Artémis, à droite, les cheveux relevés.

℞. ΣΙΦ. Aigle volant à gauche, tenant un serpent dans son bec.

Æ 16; (*P*) **Pl. CCXLI, fig. 6**; — autre (*L*) [5].

1344. — Tête d'Artémis, à droite.

℞. ΣΙΦ. Aigle debout à gauche sur une éminence, luttant contre un serpent qui se dresse devant lui.

Æ 11 ; (*P*) **Pl. CCXLI, fig. 7.**

1. Hérodote, III, 57 ; cf. Ardaillon, *Les mines du Laurion*, p. 128, 133, 143 ; V. Bérard, *Les Phéniciens et l'Odyssée*, t. I, p. 357.

2. Eug. Cavaignac, *Hist. de l'Antiquité*, t. II, *Athènes*, p. 19.

3. Voyez ci-dessus, notre *Introduction générale*; cf. *Revue numism.*, 1913, p. 466 et suiv.

4. Wroth, *Num. Chron.*, 1888, p. 14, pl. I, 4.

5. *Brit. Mus. Cat. Crete*, etc. p. 121, nos 8, 9, 10, pl. XXVII, 14 et 15.

L'aigle du revers de ces pièces rappelle celui des monnaies de Chalcis d'Eubée. Les têtes d'Apollon Ἔναργος et d'Artémis Ἐκβατηρία sont celles que nous avons déjà rencontrées sur les monnaies du Ve siècle [1].

Le monnayage de Siphnos au IVe siècle, est, comme on le voit, extrêmement pauvre. Aussi, ai-je peine à croire à l'authenticité d'une petite pièce d'or de 4 gr. 28, du Cabinet de Berlin, qui correspond à la description suivante :

Tête d'Apollon à droite, cheveux courts.

℞. ΣΙΦ. Aigle volant à droite, tenant un serpent dans son bec [2].

L'apparition sporadique de cette pièce d'or dans le monnayage de Siphnos ne s'expliquerait guère, étant donnée la pauvreté de l'île et la misère même de son monnayage d'argent qui, au IVe siècle, ne dépasse pas de très rares drachmes. Les mines d'or de Siphnos étaient depuis longtemps abandonnées : elles avaient été submergées par la mer [3]. On en voit encore des traces sur la côte nord-est de l'île,

La victoire de l'Athénien Chabrias sur les Lacédemoniens, dans les eaux de l'île de Naxos, le 9 septembre 376, en restaurant la prépondérance d'Athènes sur les Cyclades, eut un contre-coup immédiat sur la situation politique de la plupart de ces dernières [4]. Ce fut probablement à partir de cette date que l'atelier monétaire de Siphnos fut fermé, l'île passant sous la domination directe d'Athènes. Cet atelier devait être rouvert seulement beaucoup plus tard, lors de la constitution de la Confédération des Iles, sous le protectorat du roi d'Egypte, Ptolémée Soter, en 308. Les monnaies que Siphnos frappe, à partir de cette époque, portent la légende ΣΙΦΝ., et plus tard, ΣΙΦΝΙΩΝ.

§ IX. — Mélos.

Pour les monnaies de l'époque archaïque, voyez notre Descr. hist., t. I, p. 1318 à 1323 et pl. LXII, fig. 8 à 14.

On a constaté que les plus anciennes monnaies de Mélos remontent jusque vers l'an 520 et que les séries antérieures aux invasions perses se partagent en deux groupes : 1° les pièces au type de l'œnochoé ; 2° les pièces à la grenade, μῆλον, l'emblème parlant qui, en cette qualité, formera toujours, à travers les siècles, le type monétaire principal de Mélos. La grenade figure, en particulier, comme nous l'allons constater, sur toutes les monnaies des Ve et IVe siècles.

Les Méliens concoururent courageusement avec les Athéniens à repousser les invasions perses. De tous les Insulaires, ils

1. *Descr. hist.*, t. I, p. 1306 à 1310.

2. H. Dressel, *Zeit. für Num.*, t. XXI, p. 216. Cette pièce d'or a fait partie de la collection Photiadès-Pacha (*Catal.*, n° 1411).

3. Ardaillon, *Les mines du Laurion*, p. 143; Eug. Cavaignac, *Hist. de l'Antiquité*, t. II, *Athènes*, p. 19; Victor Bérard, *Les Phéniciens et l'Odyssée*, t. I, p. 357.

4. E. Curtius, *Hist. grecq.*, t. IV, p. 358.

furent avec les Siphniens et les Sériphiens, les seuls qui osèrent refuser aux barbares la terre et l'eau [1], et à Salamine en 480, ils eurent deux vaisseaux à cinquante rames [2].

Mais après la victoire, lorsque les Athéniens voulurent constituer, sous leur propre hégémonie la Ligue attico-délienne, les Méliens se souvinrent qu'ils étaient d'origine dorienne comme Théra et Anaphé ; ils restèrent fidèles aux Lacédémoniens et refusèrent obstinément d'entrer dans la Ligue. Voilà pourquoi la suite monétaire de Mélos ne cesse point avec les guerres Médiques ou peu après, comme celles de la plupart des villes ou des îles qui se rangèrent sous la domination d'Athènes. Même au temps de la plus grande expansion de l'empire athénien, sous Périclès, les Méliens résistèrent à l'ingérance des Athéniens dans leurs affaires et ils continuèrent à battre monnaie jusqu'en l'an 416 av. J.-C. A cette date, c'est-à-dire dans la dernière période de la guerre du Péloponnèse, Mélos, soutenue par les Lacédémoniens, était encore l'un des principaux établissements doriens de la mer Egée. Sa capitale (aujourd'hui Palæo Castro) était pourvue d'un excellent port, au fond d'une baie naturelle très profonde ouverte sur la côte septentrionale de l'île [3].

Néanmoins, la suite monétaire de Mélos pour le ve siècle était demeurée assez pauvre jusqu'à la découverte qui fut faite en 1907 et que M. Robert Jameson a racontée en détail, après avoir enrichi son admirable collection de la plus grande partie des pièces de la trouvaille [4]. Il s'agissait de 79 statères d'argent, tous de Mélos, constituant 31 types variés, que deux enfants d'un paysan de l'île, avaient en jouant, accidentellement déterrés avec les débris du vase d'argile qui les contenait. Quelques-uns seulement des types de ces statères étaient déjà connus avant la trouvaille, par d'autres exemplaires, mais la plupart étaient inédits avant la publication de M. Jameson.

Durant toute cette période, la dorienne Mélos demeura fidèle à l'étalon milésiaque (statère de 14 gr. 30) qu'elle avait adopté dès le début de son monnayage, comme les autres colonies doriennes de la côte méridionale de l'Ionie et de la Carie [5].

1345. — Grenade avec deux folioles à la queue.

℞. Cercle ou roue à quatre rais ; les jantes sont en partie rognées ou hors du flan ; les rais ont la forme de larges bandes plates qui se croisent au centre ; entre les rais, un gros grènetis.

Æ 23 ; statère milésiaque, 13 gr. 85 (*Jameson*, de la trouvaille de 1907) **Pl. CCXLI, fig. 8** [6].

1. Hérodote, VIII, 46.
2. Hérodote, VIII, 48.
3. Tout le monde sait que c'est dans les ruines de l'amphithéâtre de cette ville qu'on a découvert, en avril 1820, la Vénus de Milo.
4. Robert Jameson, dans la *Revue numismatique*, 1908, p. 301 à 310, pl. IX, et 1909, p. 188 à 208, pl. V et VI. Cf. B. Head, *Hist. numor.*, p. 892. Comme on le constatera, M. le docteur Samuel Pozzi a également fait l'acquisition d'une belle suite de ces statères qu'il a bien voulu nous laisser reproduire. Je saisis l'occasion qui m'est offerte d'adresser à MM. Jameson et Pozzi l'expression de ma cordiale gratitude.
5. Imhoof Blumer, *Griechische Münzen*, p. 20.
6. Cf. les trois statères aux mêmes types, avec la

1346. — *Variété*, 14 gr. 02 (*Jameson*, trouv. de 1907) **Pl. CCXLI, fig. 9** [1].

1347. — Grenade avec deux folioles à la queue. Grènetis très fin.

℞. MA-A-AI-CM. Champ creux partagé par quatre croisillons en forme de bandes plates.

Æ 23 ; stat. milés., 14 gr. 08 (*Jameson*, trouv. de 1907) **Pl. CCXLI, fig. 10** [2].

1348. — Même droit.

℞. MA-A-AI-C-M. Cercle ou roue à six rayons autour d'un axe central.

Æ 23 ; stat. milés., 14 gr. 14 (*Jameson*, trouv. de 1907) **Pl. CCXLI, fig. 11** [3].

1349. — Même droit. ℞. MAAICN. Même roue ou cercle à six rais.

Æ 23 ; stat. milés., 14 gr. 22 (*Jameson*, trouv. de 1907) **Pl. CCXLI, fig. 12** [4].

1350. — Même droit.

℞. Roue archaïque avec une traverse renflée, horizontale, à laquelle sont fixées deux traverses parallèles ; la jante est ornée d'un cercle intérieur sur le pourtour duquel on voit, de distance en distance, des têtes de clous.

Æ 22 ; stat. milés., 14 gr. 21 (*Jameson*, trouv. de 1907) **Pl. CCXLI, fig. 13** [5].

1351. — *Variété*. La jante de la roue forme deux cercles concentriques.

Æ 22 ; stat. milés., 13 gr. 20 (*P.* de la trouv. de 1907) **Pl. CCXLI, fig. 14.**

1352. — Même droit.

℞. MAAI. Roue à quatre rais, avec moyeu central.

Æ 23 ; stat. milés., 13 gr. 49 (*P*, de la trouv. de 1907) **Pl. CCXLI, fig. 15** ; — autre ex. 13 gr. 60 (*Jameson*, trouv. de 1907) [6].

1353. — Même droit.

℞. Carré en relief partagé en huit triangles alternativement en creux et en relief; sur les triangles en relief, M-A-A-I. Grènetis.

Æ 22 ; stat. milés., 13 gr. 97 (*Pozzi*, trouv. de 1907) **Pl. CCXLI, fig. 16** [7].

légende **MA** ou **MAAI**. *Descr. hist.*, t. I, nos 1957, 1958, 1759 ; pl. LXII, fig. 11, 12, 13 ; *Catal. Jameson*, no 1280.

1. *Catal. Jameson*, no 1279.
2. *Catal. Jameson*, no 1291.
3. *Catal. Jameson*, no 1282.
4. *Catal. Jameson*, no 1281.
5. *Catal. Jameson*, no 1283.
6. *Catal. Jameson*, no 1286.
7. Jameson, *Rev. numism.*, 1909, p. 193, no 22, pl. VI.

1354. — *Variété.* Au revers, les lettres M-A-A-I sont inscrites dans les triangles en creux.

Æ 23; stat. milés., 14 gr. 14 et 13 gr. 94 (*Jameson*, de la trouv. de 1907) **Pl. CCXLI, fig. 17 et 18** [1].

1355. — Même droit. ℞. MAAI. Croissant.

Æ 22; stat. milés., 13 gr. 99 (*P*, trouv. de 1907) **Pl. CCXLI, fig. 19**; — autre ex., 14 gr. 27 (*Jameson*, de la trouv. de 1907) [2].

1356. — Même droit. ℞. Etoile à huit rayons.

Æ 22; stat. milés., 13 gr. 52 (*Jameson*, trouv. de 1907) **Pl. CCXLI, fig. 20** [3].

1357. — Même droit.

℞. MAAICИ. Pentalpha; entre les pointes et au centre, les lettres de la légende.

Æ 22; stat. milés., 13 gr. 93 (*Jameson*, trouv. de 1907) **Pl. CCXLI, fig. 21** [4].

1358. — Même droit.

℞. MAAICN. Rosace épanouie, à huit feuilles arrondies. Gros grènetis interrompu par les lettres de la légende.

Æ 22; stat. milés., 14 gr. 04 (*Jameson*, trouv. de 1907) **Pl. CCXLII, fig. 1** [5].

1359. — Même droit.

℞. Rosace à quatorze pétales alternativement arrondies et lancéolées.

Æ 23; stat. milés., 13 gr. 40 (*Jameson*, trouv. de 1907) **Pl. CCXLII, fig. 2** [6].

1360. — Même droit. ℞. MAAI. Rosace milésienne stylisée.

Æ 22; stat. milés., 14 gr. 17 (*Pozzi*, trouv. de 1907) **Pl. CCXLII, fig. 3** [7].

1361. — Même grenade. Cercle guilloché au pourtour.

℞. MAAICN. Triskèle à jambes humaines tournant à gauche autour d'un globule central. Grènetis.

Æ 23; stat. milés., 14 gr. 25 (*Jameson*, trouv. de 1907) **Pl. CCXLII, fig. 4** [8].

1. *Catal. Jameson*, nº 1297 et 1298.
2. *Catal. Jameson*, nº 1293.
3. *Catal. Jameson*, nº 1285.
4. *Catal. Jameson*, nº 1289.
5. *Catal. Jameson*, nº 1302.
6. *Catal. Jameson*, nº 1284.
7. Jameson, *Rev. numism.*, 1909, p. 191, nº 8, pl. V.
8. *Catal. Jameson*, nº 1287.

1362. — Grenade avec deux folioles au talon. Même revers.
Æ 23 ; stat. milés., 14 gr. 05 (*P*, de la trouv. de 1907) **Pl. CCXLII, fig. 5.**

1363. — Même droit. Grènetis.
℞. MAAI. Triskèle à jambes humaines (le sexe mâle indiqué) tournant à gauche autour d'un globule central. Grènetis.
Æ 24; stat. milés., 14 gr. 05 (*Jameson*, trouv. de 1907) **Pl. CCXLII, fig. 6** [1].

1364. — Même droit. ℞. MAA... Murex à six pointes.
Æ 22 ; stat. milés., 12 gr. 97, pièce usée à la lime (*Jameson*, de la trouv. de 1907) **Pl. CCXLII, fig. 7** [2].

1365. — Même droit. ℞. Feuille de figuier. Grènetis.
Æ 22 ; stat. milés., 14 gr. 33 (*Jameson*, de la trouv. de 1907) **Pl. CCXLII, fig. 8** [3] ; — autre ex., 14 gr. 15 (*Pozzi*).

1366. — Même droit.
℞. MAAION. Quatre grains d'orge disposés en croix autour d'un point central et séparés par quatre feuilles de lierre. Grènetis.
Æ 24; stat. milés., 13 gr. et 14 gr. 07 (*P*, de la trouv. de 1907) **Pl. CCXLII, fig. 9 et 10** ; — autre ex., 14 gr. 29 (*Jameson*) [4].

1367. — Même droit.
℞. MAAICN. Trois dauphins nageant en tournant à gauche autour d'un globule central. Grènetis.
Æ 23; stat. milés., 13 gr. 93 (*Jameson*, de la trouvaille de 1907) **Pl. CCXLII, fig. 11** [5].

1368. — MAAICN. Œnochoé, à gauche.
℞. Trois dauphins nageant en tournant à droite autour d'un globule central. Grènetis.
Æ 23; stat. milés., 14 gr. 21 (*Jameson*, de la trouvaille de 1907) **Pl. CCXLII, fig. 12** [6].

1369. — Grenade avec deux folioles à la tige.

1. *Catal. Jameson*, n° 1299.
2. *Catal. Jameson*, n° 1290.
3. *Catal. Jameson*, n° 1294.
4. *Catal. Jameson*, n° 1301.
5. *Catal. Jameson*, n° 1288.
6. *Catal. Jameson*, n° 1300.

℞. Amphore à deux anses surélevées et très ornées, une guirlande de lierre sur l'épaule. Grènetis.

Æ 23; stat. milés., 14 gr. 38 (*Pozzi*, trouv. de 1907) **Pl. CCXLII, fig. 13** [1].

1370. — Grenade avec deux folioles à la tige.

℞. Hydrie dans un carré creux.

Æ 23; stat. milés., 13 gr. 59 (*Jameson*, de la trouvaille de 1907) **Pl. CCXLII, fig. 14** [2].

1371. — Même grenade. Au pourtour, cercle guilloché.

℞. ΜΥΑΛ.... Grappe de raisin avec une feuille, sur laquelle est posée une guêpe, de profil à droite. Grènetis.

Æ 23; stat. milés., 13 gr. 82 (*Pozzi*), de la trouvaille de 1907) **Pl. CCXLII, fig. 15** [3].

1372. — Grenade avec deux folioles à la tige.

℞. ΜΥΑΛΙCΝ. Gorgoneion de face, tirant la langue, la tête entourée de serpents. Grènetis.

Æ 23; stat. milés., 13 gr. 88 (*P.*, de la trouv. de 1907) **Pl. CCXLII, fig. 16**; — autre ex., 14 gr. 07 (*Jameson*) [4].

1373. — Même droit.

℞. ΜΑΛΙΟΝ. Tête de l'un des Cabires, imberbe, coiffé du pilos conique, à droite. Grènetis.

Æ 23; stat. milés., 13 gr. 67 (*Jameson* et *P.*, de la trouv. de 1907), **Pl. CCXLII, fig. 17 et 18** [5].

1374. — Même droit.

℞. ΜΥΑ... Pilos conique dont le bord inférieur resserré est orné d'un bandeau plat; sur le côté, un caducée.

Æ 22; stat. milés., 14 gr. 27 (*Pozzi*, trouv. de 1907) **Pl. CCXLII, fig. 19** [6].

1375. — Même droit. Grènetis.

℞. Fourche à quatre dents barbelées (harpon de pêche). Grènetis.

1. Jameson, *Rev. numism.*, 1909, p. 194, n° 29, pl. VI.
2. *Catal. Jameson*, n° 1291 A.
3. Jameson, *Rev. numism.*, 1909, p. 192, n° 10, pl. V.
4. *Catal. Jameson*, n° 1295.
5. *Catal. Jameson*, n° 1304. Autre ex., coll. Fenerly-Bey, *Catal. de vente*, 1912 (Egger), n° 504.
6. Jameson, *Rev. numism.*, 1909, p. 193, n° 19 pl. VI.

Æ 23; stat. milés., 14 gr. 15 (*Jameson*, de la trouvaille de 1907) **Pl. CCXLIII, fig. 1** [1].

1376. — Grenade, avec deux folioles à la tige. Gros grènetis.
℞ Μ-Α-Λ-Ι. Harpon à quatre dents barbelées.
Æ 20; didrachme milés., 7 gr. 37 (*B*) **Pl. CCXLIII, fig. 2** [2].

1377. — Même grenade. ℞. ΜΑ. Harpon à quatre dents barbelées.
Æ 15; drachme milés., (*P*) **Pl. CCXLIII, fig. 3.**

1378. — Même grenade.
℞. ΜΥΑΛΙΟΝ. Tête de bélier, à droite. Grènetis.
Æ 23; stat. milés., 13 gr. 92 (*Jameson*, trouv. de 1907) **Pl. CCXLIII, fig. 4 et 5** [3] — autre ex., 14 gr. 12 (*Pozzi*).

1379. — Même grenade. ℞. ΜΑ. Tête de bélier, à gauche.
Æ 20; didr. milés., 7 gr. 40 (*B*) **Pl. CCXLIII, fig. 6** [4].

L'ensemble des pièces qui précèdent donne lieu aux observations suivantes :

Plusieurs des types de revers étaient déjà connus par d'autres spécimens avant la trouvaille de 1907 [5]. Mais la plupart d'entre eux étaient demeurés inconnus jusqu'à cette découverte.

A quelle époque eut lieu l'enfouissement du trésor? Peut-on préciser la chronologie de ces statères méliens du ve siècle?

La résistance obstinée de Mélos à l'hégémonie athénienne finit par attirer sur l'île l'explosion de la colère des Athéniens. Dès les premiers temps de la guerre du Péloponnèse, en 426 av. J.-C., Nicias conduisit contre Mélos une flotte de 60 navires, qui fut contrainte de se retirer sans avoir pu débarquer un soldat [6]. A la vérité, en 424, les Athéniens inscrivirent Mélos parmi les villes tributaires pour une somme de 15 talents [7] : seulement cette taxation n'était que sur le papier, et il fallait contraindre les Méliens à la payer. Une grande expédition contre Mélos fut décidée : Thucydide nous en fait le récit détaillé [8]. Le siège fut mis, en 416, sous les murs de la capitale de l'île, par les généraux athéniens Cléomède et Tisias. Les assiégés réduits à la

1. *Catal. Jameson*, n° 1292; voyez ci-après (n° 1377) le didrachme au même type de la fourche à quatre dents; il paraît que les pêcheurs des Cyclades se servent encore de nos jours d'un harpon semblable à quatre dents.
2. Imhoof-Blümer, *Griech. Münzen*, p. 546, n° 62, pl. II, 5.
3. *Catal. Jameson*, n°s 1303 et 1296. Cf. ci-après le didrachme au même type, n° 1380.
4. Imhoof-Blümer, *op. cit.*, n° 65, pl. II, 7.
5. Comparez notamment notre pl. LXII, fig. 9 à 13; Imhoof-Blümer, *Griechische Münzen*, pl. II, fig. 5 et 7.
6. E. Curtius, *Hist. grecq.*, t. III, p. 134.
7. E. Curtius, *op. cit.*, t. III, p. 303-304; Eug. Cavaignac, *Hist. de l'antiq.*, t. II, *Athènes*, p. 139.
8. Thucyd., V, 84 à 116.

plus horrible famine durent capituler. La vengeance des Athéniens fut implacable. Ils égorgèrent tous les adultes, réduisirent les femmes et les enfants en esclavage ; le reste de la population fut expulsé. Une clérouchie de 500 citoyens d'Athènes fut ensuite envoyée à Mélos pour repeupler l'île et s'en partager les terres.

La trouvaille monétaire de 1907 se rapporte aux événements que nous venons de résumer. Son enfouissement ne saurait être postérieur au siège de l'an 416 : le style des pièces l'indique et, en outre, après ce grand désastre, Mélos n'eut plus d'atelier monétaire durant un quart de siècle au moins. Nous sommes donc, vraisemblablement, en présence des monnaies du siège de 416. Je présume que, pour se préparer à résister aux forces athéniennes, les Méliens firent frapper ces monnaies destinées à recruter des troupes et à payer leur solde, à restaurer les remparts de leur ville. Mais une particularité bien singulière s'offre à nos regards dès qu'on examine dans leur ensemble et comparativement les pièces de la trouvaille. Toutes sont à fleur de coin et paraissent n'avoir jamais circulé, comme si l'enfouissement avait eu lieu précipitamment, peu après la frappe des pièces. Et cependant, ces pièces sont d'un style très varié. Si les unes peuvent bien représenter l'art monétaire de l'an 416, il en est d'autres dont le style et la fabrique indiquent le milieu du ve siècle ; d'autres enfin, que l'on placerait dans la période archaïque si l'on s'en rapportait à leur aspect, par exemple, les statères n°s 1345 à 1352, au type de la bande cruciforme ou de la roue, ou ceux qui ont un revers creux très accentué. Il n'y a qu'une façon d'expliquer cette anomalie déconcertante au premier abord ; il faut en conclure qu'en 416, les Méliens obligés de fabriquer des monnaies en toute hâte, se sont, d'une part, servis de leurs anciens coins ou les ont copiés servilement ; d'autre part, concurremment avec ces anciens coins, ils ont gravé un certain nombre de types nouveaux. Voilà pourquoi les pièces à types archaïques sont à fleur de coin aussi bien que les pièces de style plus récent : les unes et les autres ont été frappées en même temps, lors du siège de 416.

Cette conclusion se trouve confirmée par l'étude paléographique de la légende de ces pièces : on constate que les ouvriers graveurs ont, les uns, copié les caractères de l'ancien alphabet, tandis que d'autres ont adopté les formes plus modernes. Le mot Μηλίων se trouve, en effet, gravé avec les variantes suivantes :

ΜVΑΛΙCИ (n°s 1347, 1348)
ΜVΑΛΙCN (n° 1349)
ΜVΑΛΙ (n°s 1355, 1364)
ΜVΑΛΙCИ (n° 1357)
ΜVΑΛΙCN (n°s 1361, 1372).
ΜVΑΛΙ (n°s 1352, 1360, 1371, 1374).
ΜVΑΛΙON (n° 1378).
ΜΑΛΙCN (n°s 1358, 1367, 1368).
ΜΑΛΙUN (n° 1366).
ΜΑΛΙON, ΜΑΛΙ (n°s 1373, 1353, 1354, 1363, 1376, 1380).

L'*alpha* a donc les trois formes A, A, A. Le *nu* a deux formes, И et N L'*omicron* a trois formes, C, ∪, O ; la forme en croissant se rencontre aussi dans les inscriptions de Mélos ; nous l'avons trouvée également sur les monnaies archaïques de Cnide [1]. Le *mu* a trois formes, ΜV, ΜΛ, M.

1. *Descr. hist.*, t. I, p. 433.

Ce mélange de formes archaïques et de formes plus modernes s'explique par les circonstances d'émission que nous venons de signaler.

Parmi les types nouvellement créés en 416, il se trouve des figures géométriques, des fleurons stylisés, imités de ceux des revers des statères de Milet ou de Corcyre, des roues pareilles à celles du monnayage primitif, des dauphins, un harpon de pêche à quatre dents, le murex, la feuille de figuier; des triskèles d'une remarquable précision anatomique; une guêpe dévorant une grappe de raisin; des grains d'orge; le gorgoneion; des vases de formes variées; la tête de bélier; le pilos cabirique orné du caducée (n° 1374); enfin, la tête même du plus jeune des Cabires. L'énumération de ces types variés suffit à indiquer que leur choix a été, comme dans tant d'autres villes, laissé à la fantaisie des magistrats chargés des émissions monétaires, l'autre côté de la pièce portant toujours l'emblème national, la grenade. Seul, le type du Cabire (n° 1373) nous paraît susceptible d'une explication d'un caractère général. On sait que les mythes grecs qui ont leur origine dans les cultes pélasgiques de l'île de Samothrace, et qui se répandirent surtout et de très bonne heure dans les Cyclades, attribuent le rôle essentiel aux Cabires, fils d'Héphæstos. Les Cabires sont au nombre de trois, Castor, Pollux et Cadmilos. Le troisième, Cadmilos, s'identifia, dans le développement du mythe, avec Hermès : de là, son symbole du caducée. Il est probable qu'à cause de son nom, rapproché, par un jeu de mots, de celui de *Melos*, il fut honoré d'un culte particulier dans cette île, peut-être même considéré par les Méliens, comme un héros éponyme et fondateur, le κτίστης. On conçoit que sa protection ait été particulièrement invoquée au moment où Mélos se trouvait attaquée et son existence nationale mise en péril; ainsi nous nous expliquons son effigie sur des statères de 416, ainsi que la présence de ses attributs, le pilos conique, le caducée et la tête de bélier.

Monnaies du IVe *siècle.*

A la fin de la guerre du Péloponnèse, après la bataille d'Ægos Potamos et le triomphe des Lacédémoniens, en 405, Lysandre invita les exilés de Mélos, comme ceux d'Egine, à rentrer dans leur patrie [1]. Les clérouques athéniens furent chassés des possessions et des propriétés où ils s'étaient installés à la suite du siège de 416.

Ce fut alors que Mélos paraît avoir rouvert son atelier monétaire. Mais elle était bien déchue de son ancienne prospérité : elle ne put émettre que de petites divisions d'argent et des pièces de bronze dont la pauvreté et la médiocrité de style contrastent avec les beaux statères que nous avons décrits plus haut.

1380. — Grenade avec deux folioles à la tige.
℞. M—A—Λ—I. Canthare avec pied élevé et grandes anses.

1. Xénophon, *Hellen.*, II, 2, 9; Plutarque, *Lysandre*, 14.

Æ 20; didr. milés., 7 gr. 70 (*P*) **Pl. CCXLIII, fig. 7**; — autre ex., 7 gr. 97 (*L*) [1].

1381. — Variété, avec M—A. Æ 20; didr. milés., 7 gr. 44 (*B*) [2].

1382. — Grenade avec deux folioles à la tige. En contrem., une grenade.
℞. Fer de lance.
Æ 15; drachme rhod., 3 gr. 85 (*P*) **Pl. CCXLIII, fig. 8.**

1383. — Même droit, avec la contremarque.
℞. MA. Aigle debout à droite, sur un rocher; derrière, un croissant.
Æ 15; drachme rhod., 3 gr. 48 (*P*) **Pl. CCXLIII, fig. 9.**

1384. — Grenade. ℞. Héraclès (?) jeune, nu, accroupi à dr. et tirant de l'arc.
Æ 13; hémidrachme rhod., 2 gr. 10 (*L*) **Pl. CCXLIII, fig. 10** [3].

1385. — Grenade. ℞. Casque corinthien, à droite.
Æ 14; hémidrachme rhod., 1 gr. 81 (*P*) **Pl. CCXLIII, fig. 11.**

1386. — Grenade avec deux folioles à la tige.
℞. M—A. Canthare avec grappes de raisin suspendues aux anses. Carré creux.
Æ 16; (*L*) **Pl. CCXLIII, fig. 12** [4].

1387. — Grenade avec deux folioles à la tige.
℞. M—A. Héraclès (?) jeune, nu, accroupi à droite et tirant de l'arc.
Æ 16; (*P*) **Pl. CCXLIII, fig. 13**; — autre (*L*) [5].

1388. — Grenade. ℞. Arc dans son étui (?) Æ 16; (*L*) **Pl. CCXLIII, fig. 14** [6].

1388 *bis*. — *Variété*; le type du revers oblitéré par une grande contremarque représentant un canthare.
Æ 18; (*P*) **Pl. CCXLIII, fig. 15.**

1389. — Grenade. ℞. Arc dans son étui (?). Æ 12; (*L*) **Pl. CCXLIII, fig. 16** [7].

1390. — *Variété*; dans le champ du revers, M—A—Λ—I.
Æ 12; (*Ath*) **Pl. CCXLIII, fig. 17.**

1. *Brit. Mus. Catal. Crete*, etc., p. 103, n. 1, pl. XXIII, 16.
2. Imhoof-Blumer, *Griech. Münzen*, p. 547, n° 64, pl. II, 6.
3. *Brit. Mus. Cat. Crete*, etc., p. 103, n° 3, pl. XXIII, 17.
4. *Brit. Mus. Cat. Crete*, p. 104, n° 11, pl. XXIII, 18.
5. *Brit. Mus. Cat.*, p. 103, n° 3, pl. XXIII, 19.
6. *Brit. Mus. Cat.*, n°s 4 et 5, pl. XXIII, 20.
7. *Brit. Mus. Cat.*, n° 6, pl. XXIII, 21.

1391.— Grenade. ℞. Casque corinthien, à dr. Æ 10; (*L*) **Pl. CCXLIII, fig. 18** [1].

1392. — Grenade. ℞. Coquillage (pecten).
Æ 14; (*P*) **Pl. CCXLIII, fig. 19**; — autre [2].

1393. — Grenade. ℞. M—A. Canthare sur un pied très élevé, les anses ornées de grappes de raisin.
Æ 16; (*P*) **Pl. CCXLIII, fig. 20**; — autres (*L*, *Pozzi*) [3].

1394. — Grenade.
℞. Canthare sur pied élevé; parfois dans le champ, M.
Æ 11 et 8; (*P*) **Pl. CCXLIII, fig. 21**; — autres (*L*, *Pozzi*) [4].

1395. — Grenade. ℞. Deux grains d'orge côte à côte.
Æ 12; (*P*) **Pl. CCXLIII, fig. 22.**

1396. — Grenade. ℞. Grappe de raisin dans une couronne de laurier.
Æ 14; (*P*) **Pl. CCLIII, fig. 23**; — variété, sans la couronne (*Pozzi*).

Les monnaies de Mélos qui précèdent nous conduisent jusqu'après Alexandre le Grand. Elles nous permettent de constater que Mélos resta l'une des Cyclades les moins importantes jusque vers la fin du IVe siècle. Après la constitution de la Confédération des Cyclades sous le protectorat du roi d'Égypte, en 308, Mélos reprenant soudain son activité commerciale, commença la frappe de beaux tétradrachmes rhodiens, de 14 gr. 65, qui ont, au droit, la tête d'Athéna coiffée du casque corinthien, et au revers, Apollon debout en chiton talaire et jouant de la lyre. La légende conserve la forme dorienne, MAΛΙΩΝ, avec un nom de magistrat. Il y a aussi des didrachmes, des drachmes et des pièces de bronze; plus tard, la légende est MHΛΙΩΝ, qui persiste jusque sous l'empire romain [5].

§ X. — Théra.

Pour les monnaies de l'époque archaïque, voyez notre Descr. hist., t. I, p. 1323 à 1329 et pl. LXII, fig. 15 a 20.

Tandis que la série des monnaies primitives, au type des deux dauphins, que nous avons classées à Théra s'arrête au VIe siècle, les pièces que nous allons décrire ne dé-

1. *Brit. Mus. Cat.*, no 7, pl. XXIII, 22.
2. *Brit. Mus. Cat.*, no 10, pl. XXIII, 23.
3. *Brit. Mus. Cat.*, no 13, pl. XXIV, 1.
4. *Brit. Mus. Cat.*, nos 16 à 19, pl. XXIV, et 3.
5. B. Head, *Hist. numor.*, p. 487.

butent pas avant le milieu du IVe siècle. Théra fut donc près de 200 ans sans battre monnaie. Ce silence persistant peut avoir eu pour cause les désastres occasionnés par les éruptions volcaniques, plutôt peut-être que les événements politiques.

D'origine dorienne comme Mélos et Anaphé, Théra résista au milieu du Ve siècle, à l'hégémonie athénienne et durant la guerre du Péloponnèse, elle se rangea dans le parti de Lacédémone [1]. Mais à la fin, lors de l'expédition des Athéniens contre Mélos, en 416, les Thérænens furent contraints de s'incliner devant les injonctions de la flotte athénienne.

L'atelier de Théra, fermé depuis deux siècles, fut rouvert seulement vers le milieu du IVe siècle.

1397. — Tête d'Apollon Æglétès, presque de face, un peu inclinée à gauche, laurée, une longue bandelette noueuse descendant de chaque côté du visage.
℞. IAΨHΘ, à l'exergue. Taureau cornupète, à droite ; au-dessus, un dauphin.
Æ 20 (argent bas) ; statère rhodien, 6 gr. 15, usée (*P*) **Pl. CCXLIII, fig. 24.**

1398. — Même droit.
℞. ΘH. Taureau cornupète à droite ; à l'exergue, deux dauphins.
Æ 20 ; (*B*, *L*) **Pl. CCXLIII, fig. 25** [2].

1399. — Tête laurée d'Apollon, à droite.
℞. ΘH. Dauphin à droite ; dessous, un trident.
Æ 11 ; obole, 0 gr. 90 (*P*) **Pl. CCXLIII, fig. 26.**

1400. — Tête d'Apollon Æglétès, de face.
℞. ΘH. Trois dauphins nageant les uns au-dessus des autres, à gauche.
Æ 15 ; (*P*) **Pl. CCXLIII, fig. 27** ; — autre ex. (*L*) [3].

1401. — *Variété.* Les trois dauphins à droite. Æ 14 ; (*B*) **Pl. CCXLIII, fig. 28.**

1402. — Même droit. ℞. ΘH. Protomé de taureau cornupète, à gauche.
Æ 10 ; (*P*) **Pl. CCXLIII, fig. 29.**

1403. — Tête laurée d'Apollon, à droite.
℞. ΘH. Taureau cornupète, à droite.
Æ 15 ; (*P*) **Pl. CCXLIII, fig. 30** ; — autre (*L*) [4].

1. Thucydide, II, 9 ; cf. E. Curtius, *Hist. grecq.*, t. II, p. 519.
2. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 225, n° 80 ; *Brit. Mus. Cat. Crete*, etc., p. 132, n° 1, pl. XXIX, 13.
3. Wroth, *Num. Chron.*, 1890, p. 323, n° 23, pl. XIX, 13.
4. *Brit. Mus. Cat.*, p. 132, n° 2, pl. XXIX, 14.

1404. — Tête laurée d'Apollon, à gauche. Rℒ. ΘHPAI. Dauphin, à droite. Æ 12; (*P*) **Pl. CCXLIII, fig. 31.**

Apollon Αἰγλήτης, « le Resplendissant », était honoré d'un culte spécial dans les Cyclades méridionales. Son temple à Anaphé, la proche voisine de Théra, était célèbre [1]. Les monnaies qui précèdent le représentent comme Hélios sur les monnaies de Rhodes. A Théra, Apollon Ægletès paraît avoir été identifié avec le héros éponyme Théras.

A l'époque où se constitua la Confédération des Cyclades, en 308, les rois d'Égypte installèrent à Théra une garnison et une station navale. Théra redevint prospère et fut même vraisemblablement la résidence officielle du gouverneur égyptien des Cyclades, tandis que la capitale religieuse de la confédération était Délos [2]. Cependant, le monnayage précédent paraît avoir commencé dès avant cette époque; la pièce d'argent (n° 1397) avec la légende rétrograde ΙΑϘΗΘ (Θηραίων) remonte, par son style, au moins jusqu'au milieu du IVe siècle.

Le monnayage de Théra se poursuit durant tout le IIIe siècle, avec des bronzes qui ont les mêmes types qu'antérieurement ou les têtes de Zeus, d'Hermès, d'Artémis [3]. La petite île d'Anaphé frappa aussi, à la fin du IVe siècle ou au début du IIIe, des bronzes avec la tête de face d'Apollon Ægletès.

1. Strabon, X, 5, 1.
2. A. Bouché-Leclercq, *Hist. des Lagides*, t. I, p. 263 et 324.
3. B. Head, *Hist. numor.*, p. 493; *Brit. Mus. Catal. Crete and ægean Islands*, p. 132, n°s 3 et 4, pl. XXIX, 15, 16.

CHAPITRE XV

LA CRÈTE

§ I. — Aperçu général

La Crète, avons-nous dit, fut une des contrées du monde hellénique où la monnaie fit le plus tardivement son apparition [1]. Les plus anciennes monnaies de cette grande île, — celles de Cnosse, — ne sauraient remonter au delà de l'an 500 qui précède notre ère. La civilisation crétoise des temps minoens et homériques, fondée par Rhadamanthe et Minos [2], si brillante et si perfectionnée dans les arts et d'un luxe si raffiné, sut se passer de l'usage de la monnaie, comme les civilisations pharaonique, chaldéo-assyrienne, mycénienne. Attachés à leurs vieilles coutumes, les Crétois se montrèrent longtemps rebelles à l'invention de la monnaie métallique de Phidon à Egine ou des villes grecques de la côte d'Ionie.

Chez eux, comme chez les Égyptiens et les Asiatiques, le rôle monétaire était attribué aux lingots d'or et d'argent, aux bijoux, aux armes, aux ornements corporels tels que bagues, fibules, bracelets et anneaux ; aux ustensiles nécessaires à la vie de famille comme les trépieds et les marmites de cuisine ou chaudrons. On sait que l'Iliade et l'Odyssée font souvent mention des trépieds-monnaie et des chaudrons-monnaie (τριπόδες, λέβητες) [3]. Les fameuses lois de Minos, ou plus exactement les lois crétoises de l'époque préhomérique admettaient aussi le trépied et le chaudron comme principaux *mediums* des échanges. Ceci nous est attesté par des fragments de ces lois, cités à titre de rappel et invoqués comme référence et autorité ancienne, dans des textes juridiques et législatifs qui leur sont postérieurs de plus de mille années.

Nous aurons à revenir sur certains points de ces lois crétoises dans la *Première partie*

1. Voyez notre *Descr. hist.*, t. I, p. 1330 à 1334 ; cf. B. Head, *Hist. numor.* (2e edit.), p. 457.
2. Strabon, X, 4, 8.
3. E. Babelon, *Les origines de la monnaie*, p. 72 et suiv.

(*Théorie et doctrine*, t. II) du présent ouvrage. Qu'il nous suffise ici, de consigner ce fait que plusieurs textes juridiques des ve et ive siècles, exhumés dans les fouilles récentes, copient et rappellent des lois crétoises primitives où les paiements étaient spécifiés en chaudrons (λέβητες) et en trépieds (τριπόδες) [1]. A côté de ce rappel de vieilles évaluations en chaudrons et en trépieds, on trouve naturellement, dans ces textes, des évaluations en monnaies contemporaines de leur rédaction, statères, drachmes, trioboles, oboles, des ve et ive siècles. Ce sont ces monnaies, de poids éginétique, que nous allons décrire ci-après. Mais il est très curieux de constater qu'un certain nombre d'entre ces pièces, dans neuf villes différentes, au moins, portent des contremarques dans lesquelles M. Svoronos a ingénieusement reconnu l'image d'un chaudron et quelquefois d'un trépied, comme si certaines espèces de monnaie avaient reçu, par tradition populaire et comme héritières du rôle monétaire des chaudrons et des trépieds, l'appellation de ces ustensiles de cuisine.

Monnaie de Gortyne contremarquée du *lébès* (agrandissement).

Les villes dont les monnaies portent la contremarque du chaudron sont : Aptéra, Cnosse, Cydonie, Gortyne, Éleutherne, Lyttos, Moda, Priansos et Phalasarne. Toutes les pièces ainsi contremarquées sont des statères éginétiques du poids d'environ 12 grammes. Un statère de Cnosse, du Cabinet de Berlin, est contremarqué d'un trépied accompagné des lettres NOM (= νόμισμα) [1]. Pour expliquer la présence de ces contremarques semblables sur les monnaies d'un aussi grand nombre de villes, — on en signalera sans doute encore d'autres, — il faut admettre l'opinion de M. Svoro-

1. Ces textes ont été découverts en 1884 et dans les années suivantes, par M. Halbherr à Gortyne et M. Arthur Evans, à Cnosse. De nombreux savants se sont occupés de ces textes crétois si intéressants au point de vue juridique et au point de vue de la survivance de ces vieilles coutumes. Voyez surtout : Comparetti, *Museo italiano*, t. II, p. 118 ; R. Dareste, *Nouvelle revue historique de Droit français et étranger*, t. X, 1886, p. 241-275 ; le même, *Bull. corr. hell.*, t. XI, 1887, p. 242 ; J. Svoronos, *Bull. corr. hell.*, 1888, t. XII, p. 405 et s. ; R. Dareste, Haussoullier et Th. Reinach, *Inscriptions juridiques grecques*, t. I, 3e fasc. (1894), p. 398 et 489 ; Fabricius dans les *Mittheilungen d. Instit.*, Athènes, t. IX, 1884, p. 363 ; Th. Reinach, *L'histoire par les monnaies*, p. 27 ; Rossbach, *Rheinisches Museum*, t. XLIV, 3e fasc., p. 431 ; Salomon Reinach, *Rev. archeol.*, 3e série, t. IX, 1887, p. 75 ; R. Meister, *Der Münzwerth der kretischen* λέβητες, dans *Berliner Philolog. Wochenschrift*, t. IX, 40, p. 1259-1260. La bibliographie de ces lois crétoises et les points essentiels qu'elles renferment au point de vue social et juridique sont condensés par M. E. Caillemer dans l'article *Gortyniorum leges* du *Dict. des antiq. gr. et rom.* de Saglio.

1. Ci-après, n° 1531 ; cf. Svoronos, *Bull. corr. hell.*, t XII, 1888, p. 414 ; *Numism. de la Crète ancienne*, p. 68, n° 23.

nos [1], d'après laquelle les Crétois ont dû constituer, pour régler leurs différends de ville à ville, qui étaient si fréquents, un tribunal suprême et commun, d'un caractère fédéral, κοινοδίκαιον, qui prononçait des sentences devant lesquelles s'inclinaient les parties, à quelque ville qu'elles appartinssent; ce tribunal condamnait à des amendes ou à des indemnités payables exclusivement en monnaies portant la contremarque du chaudron. Installée vraisemblablement à Cnosse ou à Gortyne, cette Cour de justice, composée de représentants de toutes les villes, avait dû faire revêtir d'une contremarque les monnaies qu'elle admettait en paiement, afin d'éviter que les indemnités ou amendes fussent soldées dans quelque autre des monnaies à types variés, souvent d'imitation barbare, qui pullulaient dans l'île et qui étaient loin d'avoir entre elles le même aloi, la même valeur. Les traditions que nous avons rapportées plus haut expliquent pourquoi le κοινοδίκαιον crétois choisit comme emblème de sa contremarque, le chaudron et dans des cas plus rares, le trépied, de préférence à tout autre symbole fédéral. Ce choix a été évidemment inspiré par le souvenir des usages des temps primitifs où le chaudron et le trépied de cuisine étaient un des moyens d'échange les plus ordinaires et admis officiellement dans le texte des lois.

Reine de la Méditerranée orientale aux temps minoens, peuplée au point d'être qualifiée par Homère du nom d'Hécatonpolis « l'île aux cent villes » [2], la Crète était devenue, à l'époque classique, l'un des pays les plus riches du monde hellénique en souvenirs mythologiques : *Creta multis famigerata fabulis*, dit Pomponius Mela. Dans ces légendes ou plutôt dans les débris qui nous en sont parvenus, on remarque un amalgame singulier de traditions autochtones et d'emprunts exotiques faits à l'Egypte pharaonique, à l'Orient phénicien, aux Lyciens et aux Cariens, aux Ioniens d'Athènes, aux Doriens du Péloponnèse. Ces vieilles légendes mettent en action non seulement les dieux, les héros, les monstres et les nymphes de toutes les fontaines, rivières et forêts, mais aussi des personnages, comme Minos, dont on ne peut plus nier aujourd'hui la réalité historique. Elles attestent que la Crète fut en possession d'une civilisation puissante et qui brilla d'un vif éclat, comme l'Egypte et la Phénicie, bien avant la guerre de Troie, alors que le reste des pays helléniques était encore plongé dans la barbarie préhistorique.

Grâce aux découvertes faites depuis trente ans, sur divers points de l'île, notamment par M. Arthur Evans à Cnosse, par M. Halbherr à Phæstos et à Haghia Triada dans la vaste plaine de Messara, sur l'emplacement de Gortyne, on peut presque dire que la Crète préhellénique dont l'épanouissement peut remonter au deuxième millénaire avant notre ère, est mieux connue on nous a laissé plus de vestiges archéologiques que la Crète historique des siècles qui précèdent Alexandre le Grand [1].

Les monnaies crétoises ne présentent aucun point de contact entre l'art de la gravure des coins et la gravure des gemmes de

1. *Bull. corr. hell.*, t. XII, 1888, p. 415.
2. Iliade, II, 649; cf. Strabon, X, 4, 15.

1. Voyez la bibliographie et le résumé des fouilles de Crète dans René Dussaud, *Les civilisations préhelléniques dans le bassin de la mer Egée* (1910, in-8°); la 2e éd. augmentée, de cet ouvrage, est sous presse.

l'époque dite minoenne. Aucune tradition d'art, de technique ou d'école ne nous est révélée sous ce rapport. Mais on constate dans les types monétaires crétois la mise en action de mythes dont la tradition ininterrompue remonte sûrement jusqu'aux siècles minoens : tels, par exemple, que les légendes du roi Minos et de Pasiphaé, du Minotaure et du Labyrinthe ou « palais de la Hache (labrys) », qui paraissent d'origine égyptienne ; celles d'Europe et du monstre marin d'Itanos qui sont d'origine asiatique ; celles de Thésée, de Dædale, d'Ariadne, d'Héraclès, de Rhéa et des Curètes, d'autres encore, qui semblent, au moins en partie, émigrées d'Asie-mineure et de Rhodes, d'Athènes, de l'Eubée, de l'Arcadie, de Lacédémone ; enfin, les légendes extraites du fond primitif des Etéocrétois, les Pélasges autochtones de l'île, telles que celles du Zeus du mont Dicté, du Zeus du mont Ida, de Velchanos, de Britomartis, de Dictynna.

Aux temps de Minos, les Crétois dominaient sur une grande partie du bassin oriental de la Méditerranée ; ils étaient en rapports suivis ou en conflit avec les Rhodiens, les Cariens, les Lyciens, les Phéniciens, l'Egypte. Athènes elle-même payait tribut au roi opulent dont le palais a été retrouvé dans les ruines de Cnosse. Par ces relations amicales ou hostiles, la Crète était ouverte au monde extérieur ; d'autre part, la population de l'île se composait de multiples éléments ethniques. Homère signale côte à côte, en Crète, des Achéens, des Etéocrétois, des Cydones, des Doriens, des Pélasges [1]. Faut-il s'étonner après cela, des contrastes, de la multiplicité, de l'enchevêtrement inextricable et souvent contradictoire des mythes crétois ? de là, l'obscurité de bon nombre des types monétaires qui les mettent sous nos yeux.

A l'époque historique, la Crète, déchue de son ancienne splendeur, est sous l'influence dorienne et les géographes anciens en font comme une annexe du Péloponnèse [1]. On fait voyager en Crète le législateur mythique de Sparte, Lycurgue, pour étudier les lois de Rhadamanthe et de Minos [2]. Des Doriens venus de Lacédémone colonisent la pélasgique Lyttos, tandis que des Zacynthiens s'installent à Cydonie à côté des Samiens. Cnosse reçut probablement des colons d'Argos, puisque le mariage mystique de Zeus et de Héra est un mythe commun aux deux villes. Phæstos est fondée par un Sicyonien petit-fils d'Héraclès et Gortyne reçoit son nom d'émigrés de la ville arcadienne homonyme.

Tous ces faits et bien d'autres expliquent l'emprunt de nombreux types monétaires faits par les Crétois au Péloponnèse. Ils rendent compte du gouvernement aristocratique et du caractère dorien de la classe dominante dans la plupart des villes. La langue crétoise est un dialecte dorien, l'alphabet des légendes monétaires est dorien, le système de taille des monnaies est éginétique comme dans le Péloponnèse. Mais les antiques légendes minoennes sont demeurées et la Crète toute entière garde avec ses vieilles traditions son indépendance politique. Minos qui trône, comme un Zeus, au revers des monnaies de Cnosse, rappelle par la sagesse devenue proverbiale de ses lois, toujours invoquées, les Pharaons de l'Egypte. Pasiphaé, fille du Soleil, est un

1. *Odyssée*, XIX, 175 ; cf. Strabon, X, 4, 6.

1. Strabon, X, 4, 1.
2. Strabon, X, 4, 19.

personnage qui semble être passé des bords du Nil en Crète. Devenue l'épouse de Minos, elle s'introduit dans une vache de bois fabriquée par Dædale, pour avoir commerce avec le taureau de Zeus. Dædale construit encore le labyrinthe, peut-être sur des données égyptiennes.

Nous avons dit que le mythe de l'enlèvement d'Europe par Zeus, interprété dans toutes ses phases sur les monnaies crétoises, soit sous le nom d'Europe, soit sous celui de Britomartis, est d'origine phénicienne. Europe, fille de Phœnix ou d'Agénor, roi de Sidon, jouait avec ses compagnes sur le bord de la mer, en gardant le troupeau de son père, lorsqu'elle fut remarquée par Zeus, guidé par Hermès. Le dieu se métamorphosant en taureau s'approcha des nymphes et se prêta à leurs timides caresses; la fille du roi, plus hardie que les autres, s'assit sur le dos du taureau. Aussitôt, celui-ci se relevant, bondit dans les flots, emportant la nymphe jusqu'en Crète où Zeus la rendit mère de Minos, de Rhadamanthe et de Sarpédon, l'ancêtre des Lyciens. C'est là une des fables les plus populaires de l'antiquité.

Les mythologues y ont reconnu un mythe solaire. Europe est Séléné ou la Lune, enlevée en Orient, c'est-à-dire le matin, par Hélios ou le taureau solaire; elle reparaît le soir en Occident, c'est-à-dire en Crète, au delà des flots [1]. Pour nous et historiquement, ce mythe est le rappel, devenu légendaire, des navigations phéniciennes et de l'établissement des marchands orientaux sur les côtes de la Crète. La même signification symbolique doit être reconnue au monstre ichthyomorphe, sorte de dragon phénicien, que la numismatique d'Itanos a emprunté à celle d'Arados.

Nous savons enfin par la tradition littéraire, qu'on identifiait le Zeus Κρηταγένης avec le dieu Marnas, de Gaza [1]. Voilà pour l'Egypte et la Phénicie.

Plus d'un trait des légendes crétoises les mettent, dans leur phase originaire, en rapport avec celles des Pélasges qui peuplèrent les îles de la mer Egée, et avec celles de l'Afrique. Chersonesos est primitivement colonisée par des Pélasges d'Imbros et de Lemnos. Le type si curieux de Velchanos, sur les monnaies de Phæstos paraît d'origine pélasgique et cabirique. Il a le coq pour attribut comme l'Hermès cabirique d'Imbros et de Samothrace; son nom semble en faire le prototype du Vulcain de la mythologie étrusco-latine [2]; le nom grec de Vulcain étant Héphæstos, faut-il croire qu'on a rapproché ce nom de celui de Phæstos puisque ce sont les monnaies de cette ville qui nous montrent Zeus Velchanos trônant?

Héphæstos fabrique un géant de bronze, Talos, espèce d'automate ailé, animé par une veine de feu; il en fait don à Minos qui charge le monstre de veiller à la sécurité de la Crète. Nous voyons, sur les monnaies de Phæstos, le géant Talos qui, chaque jour, fait le tour de l'île, pour empêcher les étrangers d'y aborder : c'est ainsi qu'il

1. Voyez l'art. *Europa*, dans le *Dict. des Antiq. gr. et rom.* de Saglio.

1. Etienne de Byzance, v° Γάζα. Voyez sur ce point : Charles Lenormant, *Nouvelle galerie mythologique*, p. 62.

2. Sans entrer dans de plus amples considérations, nous ferons remarquer que Vulcain avait un temple fameux, à Ostie, à l'embouchure du Tibre, où débarquaient tous les marchands venus des pays helléniques, — de Crète sans nul doute, — et où abordèrent aussi les Troyens.

chasse les Argonautes en lançant sur leur navire des quartiers de rochers. Les monnaies nous le montrent tenant une grosse pierre à la main. Il est intéressant, à ce propos, de constater par les monnaies, que les monstres de la mythologie crétoise sont, comme Talos, souvent armés d'une pierre. Le Minotaure se défend contre Thésée avec une grosse pierre. Héraclès combat avec une pierre. Apollon lui-même tient une pierre, sur les monnaies de Rithymna et d'Eleutherne ; les héros chasseurs de chèvres sauvages ont souvent une pierre à la main, un arc de l'autre. Les Centaures dans les mythes thessaliens combattent, eux aussi, avec des quartiers de rochers.

Si la légende de Velchanos et de Talos appartient aux Pélasges Eteocrétois, celle de Dædale, de Thésée et d'Ariadne, dont certains épisodes sont interprétés sur les monnaies de Cnosse, est commune à la Crète et à l'Attique qui n'eurent pas que des rapports hostiles, même au temps ou Thésée partit avec les otages athéniens pour aller combattre le Minotaure.

La triskèle et la protomé de sanglier des monnaies de Hiérapytna rappellent l'origine rhodienne et lycienne des premiers colons de cette ville qui porta même le nom rhodien de Camiros. C'est aussi en Asie-mineure qu'on signale la formation du mythe de Rhéa identifiée à la Cybèle phrygienne, avec son cortège de Curètes appelés Corybantes en Phrygie. Ce sont des migrations ethniques qui transportèrent ce mythe en Crète, aux temps minoens. D'après la tradition déjà consignée dans la *Théogonie* d'Hésiode, Rhéa, épouse de Cronos, empêcha ce dernier de dévorer leur enfant, Zeus, en lui substituant une pierre emmaillottée et en cachant le nouveau-né dans une grotte du mont *Aigaion* « le mont aux chèvres », voisin de la ville sainte de Lyttos. Les recherches pratiqués, en 1899, dans une caverne voisine du village de Psychro, qui domine les ruines de Lyttos, ont permis de localiser cette légende. Le mont Aigaion ou Ægæon fait partie de la chaîne du Dicté, les monts Lassithi actuels, et la caverne de Psychro paraît bien être l'antre fameux signalé par les anciens au mont Dicté [1]. Strabon place ce sommet à proximité de Præsos, qui, effectivement, se glorifiait de son temple de Zeus Dictaios [2].

Le Zeus du mont Dicté figure sur les monnaies de Lyttos, de Præsos, de Hiérapytna, de Chersonesos, d'Itanos, de Cnosse, c'est-à-dire des villes de la partie orientale de l'île.

Mais, il y avait, en Crète même, une autre tradition, rivale de celle que nous venons de rapporter, et à laquelle se rattachait un autre rameau ethnique : c'est le mythe de Zeus Idaios, populaire chez les Etéocrétois du centre et de l'ouest de l'île, à Gortyne, à Phæstos, à Cydonie. Au mont Ida, auprès du village de Camarès, on a découvert deux grottes où se pratiquaient déjà des cérémonies cultuelles dès l'époque minoenne [3]. L'une des cavernes de l'Ida, à l'ouest de Rhaucos et de Cnosse, passait tout aussi bien que celle du Dicté, pour être celle de la naissance de Zeus. Les deux traditions étaient contradictoires et sur cette rivalité, signalée par Strabon [4], se greffèrent, dans les temps historiques, les querelles séculaires de ville à ville qui désolèrent toujours la Crète et la firent deve-

1. R. Dussaud, *Les civilisations préhell.*, p. 194.
2. Strabon, X, 4, 12.
3. R. Dussaud, *Les civilisations préhell.*, p. 196.
4. Strabon, X, 4, 12.

nir, en dépit de son isolement au milieu des flots, une proie facile pour l'étranger.

On connaît les fables populaires qui donnent pour nourrice à l'enfant Zeus, la chèvre Amalthée, des abeilles, des colombes, un aigle.

Nous trouvons l'abeille nourricière de Zeus, emblème des nymphes *Melissai*, sur les monnaies de Præsos, d'Elyros, d'Hyrtacina, de Tarrha. L'aigle de Zeus paraît en rapport avec la nymphe Europe sur les monnaies de Gortyne, de Præsos, de Lyttos, de Hiérapytna. La colombe est sur les monnaies de Præsos.

Dans la légende, les Curètes forment le cortège armé et bruyant de Rhéa-Amalthée et de Zeus Κρηταγένης; l'un d'eux donna son nom à la ville d'Eleutherne. Les Crétois les honoraient comme les ancêtres éponymes de leur race, nés des arbres des forêts (δενδροφυεῖς), inventeurs du tir à l'arc, exercice prescrit à tous les Crétois par les lois de Minos [1].

Aussi, les Crétois passaient-ils pour les plus habiles chasseurs à l'arc de l'antiquité. Dès leur enfance ils étaient habitués à courir les monts boisés et les prairies, à la poursuite des chèvres ou bouquetins sauvages (*l'ibex*) dont les cornes souples et longues leur servaient à fabriquer des arcs. De là, sur leurs monnaies, les types des divinités chasseresses, Apollon et Artémis, que Xénophon qualifie ainsi : Ἀπόλλωνος γὰρ καὶ Ἀρτέμιδος ἄγραι καὶ κύνες, « d'Apollon et d'Artémis viennent la chasse et les chiens » [2]. Les Crétois se sont souvenus de cette donnée populaire dans leurs types monétaires.

On trouve Apollon chasseur de chèvres sauvages à Eleutherne, à Rithymne, à Tylisos; des héros chasseurs, comme Héraclès et sans doute les Curètes eux-mêmes, à Præsos, à Cydonie et ailleurs; à Cydonie même, les monnaies nous mettent en présence du héros éponyme Cydon allaité par une chienne chasseresse; à Præsos, Priansos, Elyros, Hyrtacina, Tarrha, c'est la chèvre sauvage qui tombe transpercée par une flèche; parfois, peut-être, faut-il y reconnaître la chèvre Amalthée dans quelque épisode de sa légende qui ne nous est point parvenu par la voie littéraire, non plus que la légende de Cydon.

Les Curètes avaient aussi enseigné aux Crétois la *pyrrhique*, danse armée qui leur donnait, sous leur pesante armure, une extraordinaire agilité et fit leur réputation à Lacédémone et dans toute les armées où ils allaient servir comme mercenaires [1]. C'est à cette danse que nous rattacherons le type monétaire d'Aptéra, le héros mystérieux Ptolioicos, qui n'est sans doute que l'un des Curètes.

Outre la nymphe Amalthée métamorphosée en chèvre et la nymphe Europe qui ont, comme Zeus et Minos, un caractère générique et commun à toute la Crète, les monnaies crétoises nous montrent une foule de nymphes locales qui ne sont, au fond, que la même nymphe dont le mythe a pris une tournure particulière ou s'est enrichi d'un épisode spécial dans chaque ville. A Chersonesos et à Lappa, la nymphe est invoquée sous le vocable de Britomartis; à Gortyne, c'est Europe; à Cnosse, on propose de reconnaître Europe, Ariadne, Amalthée ou même Pasiphaé; à Cydonie et à

1. Strabon, X, 4, 16.
2. Xénophon, *De la chasse*, I, 1.

1. Strabon, X, 4, 17. Les Curètes dansent la pyrrhique autour du Rhéa-Amalthée allaitant Zeus enfant, sur de très nombreux monuments.

Polyrhenion qui se disputaient le Dictynnaion du mont Tityros, c'est Dictynna, appelée aussi Artémis Dictynna; on peut proposer le nom de la nymphe Acacallis à Cydonie; à Phalasarne, c'est la nymphe éponyme Phalasarné; à Priansos, c'est une nymphe qui a pour attribut un serpent comme Hygie ou comme Asclépios à Epidaure.

Chacune de ces nymphes locales avait dans sa légende populaire un trait distinctif et son vieux sanctuaire, emblème vénéré de la petite patrie. Mais en même temps elles avaient en commun les traits généraux d'un même mythe : toutes sont aimées de Zeus ou de Minos, sous des métamorphoses diverses. Elles rentrent par là, d'ailleurs, dans le caractère général de la mythologie grecque.

« Le grand nombre des amours terrestres de Zeus, le dieu céleste, dit M. P. Decharme, ne doit point étonner si l'on songe que le système mythologique des Grecs se compose de fables empruntées à plusieurs cycles légendaires, distincts à leur origine, mais qui se sont plus tard confondus. Les légendes locales qui racontaient les amours de Zeus n'étaient souvent que les variantes d'un thème unique et l'expression diversisifiée des mêmes phénomènes naturels. La fertilité du sol étant due en partie à l'humidité fécondante du ciel, dans beaucoup de cantons de la Grèce on représentait Zeus comme s'étant uni primitivement à la nymphe ou à l'héroïne qui portait le nom du pays lui-même, qui en était la personnification vivante, et qui passait pour avoir été la première mère de la race que son sol avait nourrie. » [1].

1. P. Decharme, *Mythologie de la Grèce ant.*, p. 40.

C'est, en effet, la même nymphe, sous des hypostases multiples, qu'il faut reconnaître sous les noms d'Europe, Égine, Ariadne, Britomartis, Asteria, Acacallis, Dictynna, Amalthée.

Arrivée en Crète, Europe épouse Astérion, roi de cette île; Zeus, changé en aigle enlève Europe-Astéria. Cette dernière est la même qu'Astéria-Égine enlevée tantôt par le taureau, tantôt par l'aigle. « La nymphe Égine, enlevée par l'aigle, nous transporte sur un nouveau terrain, celui du culte de Héra, auquel le symbole du taureau était plus particulièrement attribué. Égine devient l'Aphaia, honorée dans l'île d'Eaque (Égine), la Dictynna et la Britomartis de la Crète [1]. » Cette parenté de la légende crétoise et de la légende éginète s'est sans doute greffée sur les relations ethniques et commerciales des Crétois avec les Éginètes.

L'une des nymphes crétoises les plus populaires, Britomartis, part de Phénicie, comme Europe. Elle se rend à Argos, puis à Céphallénie où les habitants l'honorent sous le nom de Laphria ou Artémis Laphria ; elle arrive en Crète ; à Chersonesos on lui élève un temple [2].

Dans le développement de sa légende, Britomartis qui a, on vient de le constater, plus d'un point de contact avec Europe, s'identifie en outre avec Artémis Dictynna. « Dans l'île de Crète, remarque M. Decharme, Artémis s'est confondue avec une divinité locale qui lui ressemblait par quelques-unes de ses attributions. C'était Bri-

1. Charles Lenormant, *Nouv. galerie mythologique*, p. 67.

2. Strabon, X, 4, 14; cf. Charles Lenormant, *Nouv. galerie mythol.*, p. 67, note 9.

tomartis, « la douce vierge » [1], la protectrice des marins et des pêcheurs qui la saluaient encore du nom de *Dictynna* (déesse des filets) [2]. » Comme Artémis, Britomartis parcourt les forêts et les monts, perçant de ses flèches les chèvres sauvages; comme Europe, elle est aimée de Minos; elle aussi devient Séléné, la lune voyageuse, protectrice des marins et des chasseurs à l'affût. Son culte passe dans l'île d'Égine comme celui d'Europe, à la faveur, sans doute, des liens d'amitié qui unissaient les Éginètes et les Cydoniates [3].

A Cnosse, la nymphe Ariadne qui aide le héros athénien Thésée à retrouver son chemin dans les dédales du labyrinthe, n'est qu'une nouvelle hypostase locale d'Europe-Britomartis. A Cydonie, à Polyrhenion, la même nymphe s'appelle Artémis Dictynna et elle a, sous ce dernier vocable, un sanctuaire des plus populaires, le *Dictynnaion* au sommet du mont Tityros qui dominait ces deux villes [4]. C'est la même nymphe qui, à Cydonie, est mère de Cydon allaité par une chienne et de Miletos allaité par un loup, fables topiques qui forment le pendant de celle de Zeus allaité par la chèvre Amalthée.

A Tarrha et à Élyros, la nymphe Acacallis est mère, par Apollon Tarrhaios, de Phylakis et de Phylandros qui sont nourris par une chèvre sauvage.

S'il arrive que ces aspects multiples et ces variétés locales d'un même mythe aient abouti à donner aux nymphes protectrices de chaque ville des attributs caractéristiques et originaux reproduits dans les types monétaires, il nous est aisé de donner à ces types féminins les noms précis qui leur conviennent. Malheureusement il n'en est pas toujours ainsi. Le plus souvent même, ces représentations monétaires se ressemblent; ces têtes féminines sont copiées, sans originalité, les unes sur les autres et de ville à ville.

De là, les difficultés que nous éprouvons, dans bien des cas, à appeler ces têtes féminines du nom d'Europe, de Britomartis, de Dictynna ou de tout autre. La recherche de la précision rigoureuse paraît même vaine et scientifiquement sans objet.

Les graveurs des coins monétaires crétois sont allés plus loin dans l'imitation; c'est parfois à l'étranger qu'ils ont emprunté le type destiné à représenter la nymphe locale. C'est ainsi que la Déméter, la Perséphone, l'Aréthuse des monnaies syracusaines, se retrouvent, en copies serviles, sur les monnaies de Præsos, de Cydonie, de Priansos où on les affuble d'un autre nom; l'Artémis des statères de Stymphale passe sans changement sur ceux de Chersonesos où elle s'appelle Britomartis.

Les types monétaires de Gortyne, de Præsos et d'autres villes, relatifs au mythe d'Héraclès et du taureau crétois, donnent lieu à des observations analogues. On verra plus loin (à Cnosse) le résumé de cette fable spéciale à la Crète : c'est le septième des travaux imposés à Héraclès par le roi de Tirynthe Eurysthée.

Ainsi, les mythes crétois interprétés sur les monnaies, nous présentent nettement, à l'origine, deux taureaux, l'un pacifique et doux, qui emporte Europe, l'autre furieux et dévastateur, qu'Héraclès seul parvient à

1. Hésychius, Βριτύ, γλυκύ Κρῆτες. Cf. Solin, XI : *Cretenses Dianam religiosissime venerantur, Britomartem generaliter nominantes, quod sermone nostro sonat « Virginem dulcem ».*
2. P. Decharme, *Mythol. de la Grèce antique*, p. 136.
3. Cf. Panofka, *Zeus and Aegina*, p. 16.
4. Strabon, X, 4, 12 et 13.

maîtriser. Mais les deux taureaux finirent par être confondus dans la tradition et leurs légendes amalgamées, de la même façon que furent confondues les légendes du Zeus du mont Dicté et du Zeus du mont Ida, les légendes d'Europe et de Britomartis.

Quant à Héraclès, la renommée de ses exploits dans les autres parties du monde hellénique, le suivit en Crète. De là, le type d'Héraclès combattant, sur les monnaies de Chersonesos, copié sur les statères de Stymphale; de là aussi, le mufle du lion néméen à Gortyne et à Phæstos, et le sanglier des monnaies de Lyttos et de Hiérapytna. A Phæstos encore, nous verrons Héraclès au jardin des Hespérides ou combattant l'Hydre de Lerne. La tradition locale prétendait que le culte d'Héraclès avait été introduit en Crète par le héros éponyme Phæstos, roi de Sicyone et petit-fils d'Héraclès.

De même, le type du Poseidon Hippios arcadien, sur les monnaies de Rhaucos et de Priansos; celui de la Héra d'Argos, à Cnosse et à Tylisos; l'Apollon et le trépied de Zacynthos que nous retrouvons identiques à Axos : voilà des constatations numismatiques qui attestent que les Crétois, attachés à leurs origines doriennes, ne cessèrent jamais d'entretenir des relations avec les Péloponnésiens.

Ce n'est point à dire pour cela que les Crétois s'interdirent d'aller chercher ailleurs que dans le Péloponnèse des prototypes pour leurs monnaies des ve et IVe siècles. Nous avons cité tout à l'heure, à propos des nymphes, des types syracusains introduits dans la numismatique crétoise, mais il en est bien d'autres. Les types des monnaies crétoises sont souvent la copie directe de types monétaires de villes très éloignées, et l'on peut se demander si ces copies sont purement des fantaisies d'ateliers ou si, comme cela est plus probable dans certains cas, on doit les considérer comme des adaptations aux légendes locales. C'est ainsi qu'Érétrie d'Eubée, à cause de sa légende de la vache Io, nourrice de l'enfant Épaphos, voit ses types monétaires copiés à Præsos et à Gortyne, à tel point que l'attribution de certaines pièces anépigraphes, à l'Eubée ou à la Crète, en devient incertaine. La tête de Zeus Olympien des monnaies d'Élis est copiée à Chersonesos. L'Apollon nu, assis sur l'omphalos d'autres statères de Chersonesos, paraît inspiré des statères de Nicoclès roi de Paphos.

Les villes crétoises s'empruntent même leurs coins monétaires et se copient réciproquement. C'est ainsi qu'un statère de Hiérapytna a un droit qui est du même coin qu'un statère d'Éleutherne, et qu'on trouve associés des types de Priansos et de Præsos (n° 1513).

Si les plus anciennes monnaies de Cnosse peuvent remonter jusque vers l'an 500, celles des autres villes sont moins anciennes. Celles de Gortyne et de Phæstos commencent tout au plus vers 480; celles d'Itanos et d'Eleutherne, vers 460; un peu plus tard encore, celles de Præsos et de Lyttos. Ce n'est que dans la dernière partie du ve siècle que le monnayage des villes de Crète devient très abondant. Il est toujours dans le système éginétique.

Au point de vue du style il y a des pièces admirables. Quelques-unes ont des signatures d'artistes. On lit les noms de l'artiste Neuantos, à Cydonie (n° 1743), et celui de Pythodoros à Aptera (n° 1740), à Polyrhenion (n°s 1775, 1777) et peut être, en abrégé, à

Cydonie (n° 1746). C'est évidemment l'un de ces deux artistes ou quelqu'un de leurs dignes émules, qui a gravé les admirables monnaies de Sybritia aux types de Dionysos Pogon et d'Hermès. Mais n'est-il pas singulier, comme nous le faisons ressortir plus loin, que Neuantos et Pythodoros aient gravé des coins semblables et voisins jusque dans les plus petits détails techniques? Manifestement, l'un des deux artistes a copié l'œuvre de l'autre? Ce fait étonnera moins si l'on se rappelle la parenté toute aussi étroite des coins monétaires d'Arcadie signés *Olym.* et *Chari.* [1], celle des coins monétaires d'Olympie qui portent les signatures énigmatiques ΓΟ, ΑΛ et ΔΑ [2]; enfin, la parenté de belles siciliennes gravées par des artistes émules ou rivaux.

Dans les suites monétaires crétoises les plus abondantes, à côté des pièces d'excellent style, on rencontre des exemplaires de travail barbare, négligé, comme si la frappe, prolongée longtemps, avait été abandonnée aux plus vulgaires ouvriers, ou bien comme si elle s'était perpétuée par tradition, en dehors de tout contrôle officiel. Le classement chronologique de ces pièces barbares reste très incertain.

Suivant le principe adopté dans cet ouvrage, les villes de Crète sont rangées ici dans l'ordre géographique en allant d'Orient en Occident. Ce système a l'avantage, entre autres, de rapprocher les monnaies des villes d'une même région, de montrer que des ateliers voisins comme, par exemple, Gortyne et Phæstos, ont les mêmes types au début de leur monnayage; que Zeus Δικταῖος règne dans la Crète orientale, tandis que Zeus Ἰδαῖος est le dieu de la Crète occidentale; par là encore, nous voyons plus clairement que des villes du même canton comme Elyros, Hyrtacina, Tarrha ont des types monétaires semblables et rattachent leurs origines aux mêmes légendes mythiques. On constate aussi, avec une évidence qui ressort du classement lui-même, que la vie politique et commerciale de la Crète était plus active et plus intense sur les côtes orientale et septentrionale de l'île que sur celles qui regardent l'occident ou la Cyrénaïque.

Presque toutes les villes monétaires de la Crète ouvrent leur atelier durant les deux siècles qui rentrent dans le cadre du présent volume. Les seules villes de Crète dont nous n'avons point à parler parce qu'elles n'ont pas monnayé avant la fin du IVe siècle, sont : Allaria, Anopolis, Apollonie, Arcadia, Arsinoé, Bianos, Ceræa, Latos, Olous et Malla.

§ II. — Itanos.

Itanos, la ville la plus orientale de la Crète, la plus rapprochée de Carpathos, de Rhodes, de Chypre, de la Phénicie, se trouvait aux environs du cap Samonion (aujourd'hui Sidaro); son emplacement est représenté par les ruines d'Erimopolis [3].

1. Cf. ci-dessus, p. 587.
2. Cf. ci-dessus, p. 730.
3. Svoronos, *Numism. de la Crète ancienne*, p. 200; Fr. Halbherr dans le *Museo italiano*, 1890, p. 563.

Les émigrants de Théra allant fonder Cyrène, vers 630 av. J.-C., s'arrêtèrent à Itanos, où un certain Corobios leur indiqua le chemin de la Libye [1]. Itanos était déjà une ville importante à cette époque; elle avait été fondée par le Phénicien Itanos : Ἴτανος, πόλις, ἐν Κρήτῃ, ἀπὸ Ἰτάνου Φοίνικος, dit Etienne de Byzance. Cette origine phénicienne explique le monstre anguipède oriental des monnaies d'Itanos, bien que le début du monnayage ne soit guère antérieur au milieu du ve siècle.

PREMIER GROUPE. — *De 460 à 400 environ.*

1405. — Dieu marin (Itanos, Glaucos ou Triton) tourné à droite, barbu, tête nue, son corps d'homme terminé en queue de poisson fourchue; de la main gauche levée il tient un poisson par la queue et de la main droite il brandit transversalement son trident.

℞. Rosace étoilée formée d'un bouton central autour duquel rayonnent quatre fleurons alternant avec quatre folioles. Carré creux limité par un trait.

Æ 24; statère égin., 11 gr. 55 et 11 gr. 57 (*P*) **Pl. CCXLIV, fig. 1 et 2** [2].

1406. — *Variété*, avec un carré de grènetis autour de la rosace du revers; (*B*) **Pl. CCXLIV, fig. 3** [3].

1407. — Même droit. ℞. Rosace étoilée à huit rayons séparés les uns des autres par huit globules. Carré de lignes au pourtour.

Æ 26; stat. égin., 11 gr. 29 (*Jameson*) **Pl. CCXLIV, fig. 4**; — autre, 11 gr. 27 (*L*) [4].

1408. — Même droit. ℞. Rosace étoilée à huit pétales accostées de folioles (rosace de Milet); carré de lignes au pourtour.

Æ 23; stat. égin., 11 gr. 69 (*L*) **Pl. CCXLIV, fig. 5** [5].

1409. — Même descr. Æ 18; drachme égin. (*Gotha*) **Pl. CCXLIV, fig. 6.**

1410. — Même droit.

℞. Rosace étoilée à huit rayons, dans un carré de lignes. Style barbare.

Æ 24; stat. égin., 11 gr. 69 (*B*) [6].

1. Hérodote, IV, 151.
2. Svoronos, *Num. de la Crète anc.*, p. 202, n° 3, pl. XVIII, 23.
3. Svoronos, p. 202, n° 2, pl. XVIII, 22.
4. Svoronos, p. 202, n° 5, pl. XVIII, 25; *Catal. Jameson*, n° 1331.
5. Svoronos, p. 201, n° 1, pl. XVIII, 21. Comparez pour la rosace milésienne du revers, nos Pl. XI, fig. 1 à 12; Pl. XIX, fig. 14; Pl. CXLIX, fig. 1 à 5.
6. Svoronos, p. 202, n° 7, pl. XVIII, 27.

1411. — Même droit. ℞. Rosace étoilée à huit rayons.
Æ 26; stat. égin., 11 gr. 70 (*P*) **Pl. CCXLIV, fig. 7** [1].

1411 *bis*. — *Variété*; rosace à huit pétales séparées par des folioles.
Æ 24; stat., 7 gr. 68 (poids anormal) [2].

1412. — Le même monstre marin.
℞. Rosace étoilée à huit pétales autour d'un globule central.
Æ 12; ob. égin., 0 gr. 88 à 0 gr. 72 (*P*) **Pl. CCXLIV, fig. 8**; — autres [3].

1413. — *Variétés* nombreuses : les pétales sont séparées par des points; elles sont accostées de folioles; parfois leur nombre est réduit à quatre [4].

1414. — Tête du dieu marin, à droite.
℞. Rosace étoilée, à huit pétales séparées par des points.
Æ 12; obole égin., 0 gr. 85 (*Pozzi*) [5].

Si l'on en juge par le style, les dégénérescences de la rosace et la disparition de toute trace de carré creux, le groupe précédent traîne à sa remorque des imitations barbares d'une époque postérieure.

Deuxième groupe. — *Début du* IVe *siècle.*

1415. — ITANION. Le même dieu marin, barbu, tête nue, son corps d'homme terminé en queue de poisson fourchue; il lève la main gauche crispée devant son front, et de la main droite il brandit transversalement son trident.
℞. Deux monstres marins serpentiformes affrontés; ils ont une tête et des oreilles de cheval, une crête hérissée et des nageoires; leur queue recourbée se termine en fourche, comme celle du dieu.
Æ 26; stat. égin., 11 gr. 25 (*Luynes*) **Pl. CCXLIV, fig. 9** [6].

1416. — Sans lég. Le dieu marin anguipède, comme ci-dessus.
℞. Les deux monstres serpentiformes; entre eux, la légende ITA.
Æ 25; stat. égin., 10 gr. 50 (*Gotha*) **Pl. CCXLIV, fig. 10**; — 11 gr. 25 (*L*) [7].

1. Svoronos, n° 10, pl. XVIII, 28.
2. Cameron et Hill, *Num. Chron.*, 1913, pl. XV, 10.
3. Svoronos, n°s 8, 9, 11, 12, pl. XVIII, 29 à 35.
4. Svoronos, n°s 6 et 9, pl. XVIII, 26 et 36.
5. Svoronos, n° 17, pl. XIX, 5.
6. Svoronos, n° 20, pl. XIX, 6.
7. Svoronos, n° 21, pl. XIX, 7.

1417. — *Variété*, sans lég. (ni au droit ni au revers).
Æ 25; stat. égin., 10 gr. 46, trouée (*Saint-Florian*) [1].

1418. — *Variété*, de style barbare, avec la légende rétrograde ΛTI; le type du revers dans un carré bordé d'un grènetis.
Æ 25; stat. égin., 11 gr. 80 (*P*) **Pl. CCXLIV, fig. 11** [2].

1419. — *Variété*. Le dieu marin anguipède tient une conque de la main gauche levée, tandis que son trident transperce un poisson (style barbare).
℞. ITA. Les deux monstres serpentiformes; carré de grènetis.
Æ 25; stat. égin., 10 gr. 98 (*P*) **Pl. CCXLIV, fig. 12** [3].

1420. — Le dieu marin anguipède, comme ci-dessus.
℞. Sans lég. Les deux monstres serpentiformes dans un carré de lignes.
Æ 15; triobole égin., 2 gr. 66 (*L*) **Pl. CCXLIV, fig. 13** [4].

1421. — *Variété*, avec ITA au revers.
Æ 15; triob. égin., 2 gr. 62 (*L*) **Pl. CCXLIV, fig. 14** [5].

1422. — Dieu marin anguipède, comme ci-dessus, paraissant tenir une conque de la main gauche, et transperçant un poisson de son trident.
℞. ITANION, entre les deux monstres serpentiformes.
Æ 25; stat. égin., 11 gr. 38 (*L*) **Pl. CCXLIV, fig. 15** [6].

1423. — *Variété*, avec ΕΥΦΑΜΟ (au lieu du nom d'Itanos).
Æ 25; stat. égin., 11 gr. 50 (*P*) **Pl. CCXLIV, fig. 16**; — 11 gr. 36 (*B*) [7].

Le monstre marin des monnaies d'Itanos (nos 1405 à 1423) est pareil à celui qui figure sur les monnaies d'Arados, en Phénicie, et que nous avons appelé Dagon ichthyomorphe ou Baal Arvad [8]. On doit sans doute conclure de ce rapprochement que le héros Itanos, fondateur phénicien de la ville crétoise, était un navigateur originaire d'Arados. Sous l'influence indigène, le dieu phénicien a été assimilé aux monstres serpentiformes, anguipèdes ou ichthyomorphes de la mythologie hellénique, Triton, Typhon, surtout Glaucos, fils de Minos [9].

Les plus anciennes monnaies sont anépi-

1. Svoronos, n° 13, pl. XVIII, 37.
2. Svoronos, n° 14, pl. XIX, 1.
3. Svoronos, n° 15, pl. XIX, 2.
4. Svoronos, n° 16, pl. XIX, 3.
5. Svoronos, n° 17, pl. XIX, 4.
6. Svoronos, n° 22, pl. XIX, 8.
7. Svoronos, n° 23, pl. XIX, 9; cf. *Journ. int. d'arch. num.*, t. I, 1898, p. 157.
8. Voyez notre *Descript. historique*, t. II, p. 150.
9. Comparez notamment le Typhon du fronton du temple primitif de l'Acropole d'Athènes. Max. Collignon, *Hist. de la sculpt. grecq.*, t. I, p. 209.

graphes; ce n'est qu'au IVe siècle (notre 2e groupe), que sur des pièces au même type du monstre marin, on voit paraître la légende ITANION, le plus souvent abrégée. Une curieuse variété (n° 1423) porte, à la place de l'ethnique, le nom ΕΥΦΑΜΟ, génitif de Εὔφαμος ou Εὔφημος. Ce nom ne peut être que celui d'un tyran ou d'un magistrat d'Itanos. D'après une conjecture très plausible de M. Svoronos, Euphémos fut un tyran d'Itanos soutenu par les Lacédémoniens. Avec l'aide des Athéniens, les Itaniens chassèrent leur tyran et établirent la démocratie. De là, la disparition du type tritonomorphe auquel fut substitué, comme nous l'allons constater, la tête d'Athéna, inspirée des monnaies d'Athènes, et l'aigle de Zeus Dictaios [1]. On doit placer cette révolution dans la première moitié du IVe siècle avant notre ère, peut-être dès le temps de la grande défaite des Lacédémoniens dans les eaux de Naxos, en 376 [2].

Troisième groupe. — *De 376 à 360 environ.*

1424. — Tête d'Athéna à gauche, avec casque athénien orné de palmettes.
℞. ITANION ou ITANIΩN. Aigle debout à g., détournant la tête; carré cr.
Æ 22; stat. égin., 11 gr. 74 (*B*) **Pl. CCXLIV, fig. 17**; — 11 gr. 70 (*H*) [3].

1425. — Même description (avec ITANIΩN).
Æ 19; drachme égin., 5 gr. 50 (*B*) **Pl. CCXLIV, fig. 18**; — 5 gr. 20 (*M*); 4 gr. 90 (*P*) [4].

1426. — Même description.
Æ 14; triobole égin., 2 gr. 70 (*V*) **Pl. CCXLIV, fig. 19** [5].

1427. — Même tête d'Athéna. ℞. Rosace étoilée, à huit pétales.
Æ 10; obole égin., 0 gr. 90 (*P*) **Pl. CCXLIV, fig. 20** [6].

1428. — Tête d'Athéna à dr., casque orné de palmettes (fabrique barbare).
℞. Sans lég. Aigle debout à gauche, détournant la tête.
Æ 24; stat. égin., 10 gr. 82 (*L*) **Pl. CCXLV, fig. 1** [7]; — 10 gr. 68 (*H*) [8].

1429. — Même descr. Style barbare. Æ 16; triobole égin., 2 gr. 05 (*V*) [9].

1. J. Svoronos, *Journ. int. d'arch. numism.*, t. I, 1898, p. 157.
2. Voyez ci-dessus, p. 815.
3. Svoronos, nos 24 et 25, pl. XIX, 10; Macdonald, *Hunt. coll.*, t. II, p. 189, n° 2, pl. XLII, 8.
4. Svoronos, n° 26, pl. XIX, 11 et 12.
5. Svoronos, n° 27, pl. XIX, 13.
6. Svoronos, n° 28, pl. XIX, 19.
7. Svoronos, n° 29, pl. XIX, 14.
8. Svoronos, n° 30; Macdonald, *Hunt. coll.*, t. II, p. 189, n° 3.
9. Svoronos, n° 31. Ces monnaies de style barbare (nos 1428, 1429) sont peut-être des imitations postérieures.

1430. — Tête d'Athéna à droite, coiffé du casque attique.
℞. ITANIΩN. Aigle debout à gauche, détournant la tête.
Æ 15; triob. égin., 2 gr. 51 (*P*) **Pl. CCXLV, fig. 2**; — 2 gr. 68 (*L*) [1].

1431. — Même droit. ℞. Rosace formée d'un globule central entouré de sept autres (remplaçant les feuilles).
Æ 12; obole égin., 0 gr. 77 (*B*) **Pl. CCXLV, fig. 3** [2]; — 0 gr. 85 (*V*).

1432. — Même droit. ℞. Rosace à quatre pétales séparés par des points.
Æ 7; tétartémorion égin., 0 gr. 24 (*Ath*).

Quatrième groupe. — *Milieu du* IVe *siècle.*

1433. — Tête d'Athéna à gauche, le casque orné d'une palmette.
℞. ITANIΩN. Aigle debout à gauche, détournant la tête; derrière lui, le dieu marin anguipède (Triton), brandissant le trident et levant la main droite.
Æ 23; stat. ég., 11 gr. 20 (*Luynes*) **Pl. CCXLV, fig. 4**; — 11 gr. 10 (*P*) [3].

1434. — Même description.
Æ 19; drachme égin., 5 gr. 40 (*P*) **Pl. CCXLV, fig. 5**; — 5 gr. 44 (*B*) [4].

1435. Même description.
Æ 14; triob. ég., 2 gr. 52 (*Luynes*) **Pl. CCXLV, fig. 6**; — 2 gr. 62 (*V*) [5].

1436. — Même tête d'Athéna. ℞. Etoile à huit rayons.
Æ 12; obole égin., 0 gr. 88 (*B*); 0 gr. 75 (*P*) **Pl. CCXLV, fig. 7 et 8** [6].

1437. — Même descr. Æ 9; hémiob. ég., 0 gr. 50 (*P*) **Pl. CCXLV, fig. 9.**

1438. — Même tête d'Athéna.
℞. Etoile à 8 ou à 12 rayons; parfois, un cercle au pourtour.
Æ 17 à 14; (*P*, *B*) **Pl. CCXLV, fig. 10** [7].

1439. — Même tête d'Athéna. ℞. IT. Aigle debout à dr. détournant la tête [8].
Æ 14.

1. Svoronos, no 32, pl. XIX, 16.
2. Svoronos, no 33, pl. XIX, 16.
3. Svoronos, no 35, pl. XIX, 17; variété, dans l'*Ephemeris archeol.* d'Athènes, 1889, pl. XII, 13.
4. Svoronos, nos 36 et 41, pl. XIX, 18 et 24 (pièce commune, souvent de fabrique barbare).
5. Svoronos, no 38, pl. XIX, 21.
6. Svoronos, nos 39 et 40, pl. XIX, 22 et 23, pièce commune, souvent de fabrique barbare et d'époqne postérieure.
7. Svoronos, nos 42 à 44, pl. XIX, 25, 26 et 27.
8. Cameron et Hill, *Num. Chron.*, 1913, pl. XV, 13.

1440. — Tête radiée d'Apollon (?) à droite. ℞. Etoile à huit rayons. Æ 13; (*P*) **Pl. CCXLV, fig. 11.**

Comme nous l'avons indiqué plus haut, l'introduction du type de la tête d'Athéna sur les monnaies d'Itanos, paraît s'être produite lorsque le tyran Euphemos fut renversé, grâce à l'intervention des Athéniens. Quant à l'aigle qui fait son apparition en même temps, il se rapporte sûrement à Zeus Dictaios que les Itaniens honoraient d'un culte particulier [1].

On remarquera que les monnaies aux types de la tête d'Athéna et de l'aigle forment deux groupes à peu près contemporains par leur style, et sur l'un et l'autre desquels on retrouve un carré creux assez prononcé, bien qu'on ne puisse placer ces pièces plus haut que le IVe siècle. Sur l'un de ces groupes (nos 1424 à 1432), où l'on rencontre encore quelquefois la légende ITANION, alternant avec ITANIΩN, il n'y a aucun symbole dans le champ du revers. Sur l'autre groupe (nos 1433 à 1440) où la légende est toujours ITANIΩN, quand elle existe, on voit réapparaître en symbole, à côté de l'aigle, le monstre anguipède des premières monnais d'Itanos. L'étoile figure au revers des petites divisions, aussi bien sur le groupe au dieu ichthyomorphe que sur le groupe à la tête d'Athéna.

Le monnayage d'Itanos paraît cesser dans la dernière partie du IVe siècle ; mais ses diverses séries monétaires comprennent des pièces barbares et d'imitation postérieure dont le classement chronologique demeure incertain.

§ III. — Præsos [2].

Au centre du massif montagneux qui domine la presqu'île orientale de la Crète, se trouvait Præsos (Πραισός), capitale des Etéocrétois de l'Est, le peuple le plus ancien de l'île. Strabon signale à Præsos « le fameux temple de Zeus Dictaios » et la proximité du mont Dicté [3]. Le petit fleuve Didymos avait sa source non loin de là, et Eteia, petite ville sise à son embouchure, servait de port à toute la contrée [4].

On a trouvé à Præsos des inscriptions et des restes de l'époque minoenne [5]. La mention de Præsos chez Hérodote atteste que cette ville avait conservé son ancienne importance à l'époque historique [6]. D'ailleurs, ses monnaies qui sont abondantes, débutent vers le milieu du Ve siècle et prouvent la richesse commerciale de la ville.

1. Inscriptions en l'honneur de Zeus Dictaios (Διὶ Δικταίου), Héra et d'autres divinités, trouvée à Erimopolis, dans Cbarles Michel, *Recueil d'Inscriptions grecques*, fasc. IV, n° 1317; B. Head, *Hist. num.*, p. 470.

2. Voyez sur cette ville, *Annual of Brit. School at Athens*, t. VIII, 1901-1902, p. 231 et s. ; B. Head, *Hist. num.* (2e éd.), p. 475.

3. Strabon, X, 4, 12.

4. Svoronos, *Numism. de la Crète ancienne*, p. 285.

5. Conway, *Annual of the Brit. School at Athens*, t. VIII, p. 125-156 ; t. X, p. 115-127 ; René Dussaud, *Les civilisations préhelléniques*, p. 287-288.

6. Hérodote, VII, 170, 171.

PREMIER GROUPE. — *De 450 à 400 av. J.-C.*

1441. — Tête de Gorgone de face, tirant la langue, les cheveux partagés au milieu du front et bouclés.

℞. Héros (Héraclès?) imberbe, nu, agenouillé à droite et tirant de l'arc ; sa chlamyde flotte sur ses épaules ; au pourtour, un carré de lignes. Carré creux.

Æ 24 ; stat. égin., 11 gr. 82 (*L*) **Pl. CCXLV, fig. 12** [1].

1442. — Vache debout à gauche, détournant la tête pour regarder l'enfant qu'elle allaite.

℞. ꓘIAꓘꓶ (Πραισίον). Héros (Héraclès?) nu (sans la chlamyde), imberbe, agenouillé à droite et tirant de l'arc. Carré creux.

Æ 25; stat. égin., 11 gr. 60 (*P*) **Pl. CCXLV, fig. 13** [2].

1443. — Buste de géant (Triton ?) imberbe, nu, à mi-corps, regardant à g., le torse de face, le bras droit étendu, la main g. ramenée vers le visage.

℞. ꓘIAꓘꓶ. Héros tirant de l'arc, comme ci-dessus.

Æ 20 ; drachme égin., 5 gr. 65 (*B*) **Pl. CCXLV, fig. 14** [3].

1444. — Héros (Héraclès?) nu, imberbe, agenouillé à droite et tirant de l'arc, sa chlamyde sur les épaules.

℞. ΓPAIꓘ. Colombe volant à droite. Carré creux limité par une ligne.

Æ 25; stat. égin., 12 gr. 06 (*L*) **Pl. CCXLV, fig. 15** [4].

1445. — *Variétés* ; la colombe vole à dr. ou à g.; parfois, sans légende.

Æ 25; stat. égin., 11 gr. 23 (*Luynes*) **Pl. CCXLV, fig. 16** ; — autres, 10 gr. 68 (*P*) ; (*L*, *B*, *M*) [5].

1446. — Même description, avec ou sans légende, les jambes du héros parfois hors du flan.

Æ 16; triobole égin., 2 gr. 68 (*B*) **Pl. CCXLV, fig. 17** ; — 2 gr. 68 (*B*) — variété, 2 gr. 96 (*V*) **Pl. CCXLV, fig. 18** [6].

1. Svoronos, *Numism. de la Crète ancienne*, p. 286, nº 1, pl. XXVII, 1.
2. Svoronos, nº 2, pl. XXVII, 2 ; cf. Herm. Weber, *Num. Chron.*, 1896, p. 18, pl. II, 10.
3. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 218, nº 40; Svoronos, nº 3, pl. XXVII, 3.
4. Svoronos, p. 287, nº 5, pl. XXVII, 4.
5. Svoronos, nºs 10, 11, 12, pl. XXVII, 8, 9, 10.
6. Svoronos, nºs 7, 8, 9, pl. XXVII, 5, 6, 7.

Il existe vraisemblablement un rapport direct entre le héros qui tire de l'arc, au droit des pièces précédentes, et la colombe qui vole, au revers des mêmes pièces. Comme à Sicyone, le héros est censé tirer sur la colombe. Mais quel nom lui donner et quel est le mythe local illustré par ces types monétaires? Il s'agit probablement d'Héraclès, puisque ce héros figure plus tard avec ses attributs non équivoques sur les monnaies de Præsos (nos 1457, 1461, etc.). Doit-on conclure de là à l'existence d'un mythe crétois qui n'aurait été qu'une variante de celui d'Héraclès combattant les oiseaux de Stymphale ou analogue au mythe de la colombe sicyonienne [1]? La colombe rappelle-t-elle celles qui apportaient l'ambroisie à Zeus enfant dans l'antre du mont Dicté, voisin de Præsos?

Sur le n° 1442, un enfant nouveau-né est allaité par une vache. Ce ne saurait être Zeus, puisque la légende crétoise lui donne pour mère nourricière la chèvre Amalthée que nous verrons plus loin. Cet enfant est sans doute Epaphos, fils de Zeus et de la nymphe Io. La légende de l'île d'Eubée rapportait que Io, aimée de Zeus, donna le jour à Épaphos dans une grotte de cette île; Io fut changée en vache par Héra jalouse [2]. Sur les monnaies d'Éretrie en Eubée, figure la vache Io. Il y a ainsi une suggestive parenté de types entre les monnaies de Præsos et celles d'Érétrie, puisque dans les deux villes nous trouvons la tête de Gorgone et la vache Io, mère d'Epaphos [3].

Deuxième groupe. — *Première moitié du* IVe *siècle.*

1447. — Tête de nymphe à droite, les cheveux relevés et retenus par une couronne de roseaux (?).

℞. ΓΡΑΙΣΙΟΝ. Taureau cornupète, à gauche.

Æ 25; stat. égin., 11 gr. 01 (*Weber*) [4].

1448. — Même tête de nymphe; pendants d'oreilles et collier.

℞. ΓΡΑΙΣΙΟΣ. Taureau à droite, une patte de devant grattant le sol.

Æ 24; stat. égin., 11 gr. 16 (*V*) **Pl. CCXLV, fig. 19** [5].

1449. — Même droit. ℞. Tête de taureau de face. Aire creuse.

Æ 15; drachme égin., 5 gr. (*P*) **Pl. CCXLV, fig. 20**; — 4 gr. 55 (*M*) [6].

1450. — Même description.

Æ 14; triob. égin., 2 gr. 81 (*B*) **Pl. CCXLV, fig. 21**; — 2 gr. 71 (*Ath*) [7].

1. Voyez ci-dessus, à Sicyone, p. 539 à 542.
2. Strabon, X, 3; cf. *Descr. hist.*, t. I, p. 681.
3. Voyez les monnaies d'Érétrie. *Descr. hist.*, t. I, p. 675 et pl. XXX et XXXI.
4. Svoronos, n° 14, pl. XXVII, 11; Imhoof-Blumer, *Journ. int. d'archéol. numism.*, t. XI, 1908, p. 101; *Ephemeris archéol. d'Athènes*, 1889, pl. XIII, 4.
5. Svoronos, n° 13, pl. XXVII, 12.
6. Svoronos, n° 15, pl. XXVII, 13.
7. Svoronos, n° 16, pl. XXVII, 14.

1451. — Tête de nymphe, à dr. ou à g.; parfois, au revers, ΓΡΑΙ.
Æ 12; obole égin., 0 gr. 97 à 0 gr. 76 (*L*, *B*) **Pl. CCXLV, fig. 22 et 23** [1].

La tête de nymphe, sur les monnaies qui précèdent, est probablement la personnification de l'une des nymphes auxquelles Rhéa confia l'éducation de Zeus, après sa naissance dans la caverne du mont Dicté. Quant au taureau crétois dompté par Héraclès, il est, sous différents aspects de son mythe, l'un des types les plus répandus dans la numismatique d'un grand nombre des villes de Crète : il n'est point surprenant de le rencontrer à Præsos.

Troisième groupe. — *Deuxième moitié du* IVe *siècle.*

1452. — Zeus Dictaios assis à g. sur un trône, regardant de face, torse nu, jambes drapées, tenant sur sa main dr. un aigle et de la gauche, son sceptre.
℞. ΓΡΑΙ. Taureau cornupète, à droite, sur une ligne.
Æ 28; stat. égin., 10 gr. 92 (*P*) **Pl. CCXLV, fig. 24**; — 10 gr. 89 (*L*) [2].

1453. — Même droit, avec ΓΡΑΙΜ, à droite de Zeus.
℞. ΜΟΙΜΙΑΓΓ (Πραισιον, rétrogr.). Taureau marchant à dr. regardant de face.
Æ 25; stat. ég., 11 gr. 10 (*P*) **Pl. CCXLV, fig. 25**; — 11 gr. 26 (*B*) [3].

1454. — Sans lég. Zeus Dictaios trônant à gauche et regardant de face.
℞. ΓΡΑΙ. Héraklès (?) nu, debout à droite, tirant de l'arc.
Æ 24; stat. égin., 11 gr. 10 (*anc. coll. Imhoof*) **Pl. CCXLV, fig. 26** [4].

1455. — Sans lég. Zeus Dictaios trônant à gauche, regardant tantôt de face, tantôt à gauche.
℞. Protomé de chèvre s'abattant à gauche et détournant la tête; parfois dans le champ, à droite, un fer de flèche; derrière, son carquois debout.
Æ 25; stat. égin., 11 gr. 02 (*P*); 10 gr. 52 (*P*) **Pl. CCXLVI, fig. 1, 2 et 3**; — autres (*L*, *B*, *M*) [5].

1456. — Même description. Æ 19; drachme égin., 4 gr. 97 (*P*) **Pl. CCXLVI, fig. 4**; — 5 gr. 38 (*M*); 4 gr. 32 (*L*) [6].

1. Svoronos, nos 17 à 20, pl. XXVII, 15 à 20.
2. Svoronos, no 24, pl. XXVII, 24; *Ephemeris archeol.* d'Athènes, 1889, pl. XIII, 5.
3. Svoronos, no 22, pl. XXVII, 22.
4. Svoronos, no 21, pl. XXVII, 21.
5. Svoronos, nos 25 et 26, pl. XXVII, 25, 26 et 27; *Ephemeris archeol.* d'Athènes, 1889, pl. XIII, 6.
6. Svoronos, no 27, pl. XXVII, 28.

1457. — Même type de Zeus Dictaios trônant.

℞. ΓΡΑΙΣΙΩΝ. Héraclès nu debout, à droite, brandissant de la main droite sa massue au-dessus de sa tête et tenant son arc de la main gauche avancée.

Æ 19; drachme égin., 5 gr. 14 (*P*) **Pl. CCXLVI, fig. 5** [1].

Quatrième groupe. — *Fin du* IVe *et* IIIe *siècle.*

1458. — Tête laurée d'Apollon à gauche, les cheveux longs sur le cou.

℞. ΓΡΑΙΣΙ (*sic*). Protomé de chèvre s'abattant à gauche, et détournant la tête ; dans le champ à droite, un fer de flèche.

Æ 25 ; stat. ég., 11 gr. 06 (*L*) **Pl. CCXLVI, fig. 6** ; — 10 gr. 02 (*Ath*) [2].

1459. — *Variété*; au revers, le monogr. ΓΡ (= Πρα., au lieu de la légende).

Æ 25 (*anc. coll. Bunbury*) [3].

1460. — Même droit. ℞. Protomé de chèvre s'abattant à gauche.

Æ 15; triob. égin., 2 gr. 39 (*B*) **Pl. CCXLVI, fig. 7** [4].

1461. — Même tête d'Apollon, à droite ou à gauche.

℞. ΓΡΑΙΣΙΩΝ. Héraclès nu, debout à droite, brandissant sa massue de la main droite et tenant son arc de la gauche.

Æ 21 ; dr. ég., 4 gr. 97 (*V*) **Pl. CCXLVI, fig. 8**; — 5 gr. 12 (*Naples*) [5].

1462. — Même tête d'Apollon, à gauche.

℞. Tête de chèvre à droite, dans une couronne.

Æ 16; triob. égin., 2 gr. 31 (*P*) **Pl. CCXLVI, fig. 9**; — 2 gr. 31 (*L*) ; 2 gr. 45 (*B*) [6].

1463. — Même tête d'Apollon, à droite. ℞. Tête de taureau à droite.

Æ 16; triob. égin., 2 gr. 35 (*L*) **Pl. CCXLVI, fig. 10** [7].

1464. — Même droit. ℞. Abeille. Grènetis.

Æ 16; triob. égin., 2 gr. 52 (*V*) **Pl. CCXLVI, fig. 11** ; — 2 gr. 23 (*B*) ; 2 gr. 71 (*Lambros*) [8].

1. Svoronos, n° 28, pl. XXVIII, 1.
2. Svoronos, n° 30, pl. XXVIII, 3 et 4 ; *Ephemeris archeol.* d'Athènes, 1889, pl. XIII, 7.
3. Svoronos, n° 31.
4. Svoronos, n° 29, pl. XXVIII, 2.
5. Svoronos, n°s 32 et 34, pl. XXVIII, 5 et 7.
6. Svoronos, n° 33, pl. XXVIII, 6.
7. Svoronos, n° 35, pl. XXVIII, 8.
8. Svoronos, n° 36, pl. XXVIII, 9 et 10.

1465. — Même tête d'Apollon, à gauche. ℞. Abeille.
Æ 12; obole égin., 0 gr. 75 (*B*) **Pl. CCXLVI, fig 12** [1].

1466. — Tête de Perséphone couronnée d'épis, à dr.; pendants d'oreilles [2].
℞. ΓΡΑΙΣΙΩΝ ou ΓΡΑΙΣΙ. Taureau cornupète, à droite; au-dessus, une rose sur sa tige.
Æ 24; stat. ég., 11 gr. 52 (*P*) **Pl. CCXLVI, fig. 13**; — 10 gr. 51 (*Florence*); 10 gr. 49 (*B*); 11 gr. 30 (*V*); 10 gr. 09 (*Jameson*) [3].

1467. — Même tête de Perséphone; devant le cou de la déesse, une rose.
℞. Tête de taureau de face. Æ 20; drachme égin., 5 gr. 35 (*B*) [4].

1468. — Même tête de Perséphone.
℞. ΓΡΑΙΣΙ ou ΓΡΑΙΣΙΟΝ. Tête de taureau de face; dans le champ, à gauche, une rose sur sa tige.
Æ 19; dr. égin., 5 gr. 20 (*P*) **Pl. CCXLVI, fig. 14**; — 5 gr. 25 (*B*) [5].

1469. — Même tête de Perséphone, à droite ou à gauche.
℞. Tête de taureau de face.
Æ 19; drachme égin., 5 gr. 86 (*B*); — 4 gr. 89 (*L*) [6].

1470. — Même description. Æ 15; triob. égin., 2 gr. 83 (*B*) [7].

1471. — Même tête de Perséphone, à droite ou à gauche.
℞. ΓΡΑΙΣΙ. Abeille; dans le champ à g., quelquefois une rose sur sa tige.
Æ 20; drachme égin., 5 gr. 91 (*P*) **Pl. CCXLVI, fig. 15**.

1472. — Même description. Æ 15; triobole éginétique, 2 gr. 60 (*Pozzi*) **Pl. CCXLVI, fig. 16**; — autres, 2 gr. 57 (*P*); 2 gr. 77 (*V*) [8].

La belle tête de nymphe sur le statère n° 1466, est une copie directe du type célèbre sous le nom de Perséphone ou d'Aréthuse sur les médaillons de Syracuse, signés d'Evainète, qui datent de la fin du ve ou du commencement du ive siècle [9]. Cette

1. Svoronos, n° 37, pl. XXVIII, 11.
2. Type copié sur les médailles de Syracuse. A Præsos, ce type de Perséphone représente probablement la nymphe locale.
3. Svoronos, n°s 38 et 39, pl. XXVIII, 12; *Catal. Jameson*, n° 1342.
4. Svoronos, n°s 40, pl. XXVIII, 13.
5. Svoronos, n°s 41 et 42, pl. XXVIII, 14.
6. Svoronos, n°s 46 et 48, pl. XXVIII, 17 et 18.
7. Svoronos, n° 47, pl. XXVIII, 19.
8. Svoronos, n°s 43 à 45, pl. XXVIII, 15 et 16.
9. B. Head, *History of the Coinage of Syracuse* (1874), p. 21, pl. IV, 3; Arthur Evans, *Syracusan Medallions*, pl. IV et V; B. Head, *Hist. numor.*, p. 176, fig. 99.

tête a été copiée aussi à Phénée, à Oponte et dans plusieurs autres villes grecques.

L'abeille (sur les nos 1464 à 1472) fait allusion à la fable suivant laquelle Zeus enfant fut nourri de miel par des abeilles, c'est-à-dire les nymphes Melissæ ou la nymphe Melissa [1].

La rose de Rhodes, en symbole sur les nos 1466, 1467, 1468, 1471, est très importante à signaler parce qu'elle figure de la même manière sur des monnaies d'autres villes crétoises, comme Elyros et Hyrtacina. Elle se rapporte, sans doute, à la prédominance des Rhodiens dans la mer Égée; au IIIe siècle, la rose de Rhodes figure aussi en symbole sur les monnaies de la Cyrénaïque et de plusieurs des Cyclades.

Il est possible qu'un assez grand nombre des pièces qui composent notre 4e groupe (nos 1458 à 1472) aient été frappées seulement au IIIe siècle. Le monnayage de Præsos se poursuit jusque vers 150 avant J.-C. environ [2]. Cette ville est mentionnée dans divers textes épigraphiques de l'époque hellénistique découverts dans ces dernières années.

§ IV. — Hierapytna.

Ἱεράπυτνα, aujourd'hui *Giérapetra*, se trouvait sur la côte méridionale de la Crète, en face de l'île de Chrysea, assez loin au sud-ouest de Præsos. Ville très ancienne, elle porta primitivement le nom de Camiros, comme la ville rhodienne de ce nom. Son fondateur Cyrbas vint, d'ailleurs, de Rhodes, avec Rhéa [3]. Les monnaies de Hiérapytna débutent par un rare statère qui se place au commencement du IVe siècle et paraît, jusqu'ici, chronologiquement isolé. Ce n'est qu'à l'époque hellénistique, puis sous la domination romaine, que Hiérapytna joue un rôle considérable, comme l'attestent à la fois sa riche série monétaire inaugurée dans la dernière portion du IVe siècle, les ruines de ses édifices, les textes épigraphiques qu'on y a recueillis et le témoignage des auteurs anciens.

1. — *Début du* IVe *siècle, environ.*

1473. — ΙΡΑΠΥ. Triskèle à jambes humaines tournant à droite. Couronne de laurier au pourtour.

℞. Protomé de sanglier bondissant à dr. Couronne de laurier au pourtour.

Æ 25; stat. égin., 11 gr. 31 (*B*) **Pl. CCXLVI, fig. 17** [4].

1. R. Dussaud, *Les civilisations préhelléniques*, p. 247.
2. B. Head, *Hist. numor.*, p. 476.
3. Svoronos, *Numism. de la Crète anc.*, p. 183.
4. Svoronos, *Num. de la Crète anc.*, p. 188, no 1, pl. XVII, 6; Imhoof-Blumer, *Zeit. für Num.*, t. XIII, p. 133, no 14; *Zeit. für Num.*, t. XXI, p. 215.

Les types de ce statère du début du IVe siècle, en rappelant ceux des dynastes de Lycie visent l'origine rhodienne et lycienne des fondateurs d'Hiérapytna [1]. Par son style cette pièce semble chronologiquement très éloignée des belles pièces qui suivent (n° 1474 et s.) et qui ne sont pas antérieures au dernier tiers du IVe siècle.

2. — *Monnaies frappées après 330 environ.*

1474. — Tête laurée de Zeus, à droite.

℞. IEPA. Palmier; au pied de l'arbre, un aigle à droite détournant la tête.

Æ 27; stat. égin., 10 gr. 86 (*L*) **Pl. CCXLVI, fig. 18** [2].

Il est curieux de constater que le droit de ce statère est du même coin que le droit d'un statère d'Eleutherne (voyez ci-après).

1475. — Même description.

Æ 12; obole égin., 0 gr. 80 (*Modène*) **Pl. CCXLVI, fig. 19** [3].

1476. — Tête laurée de Zeus, à droite ou à gauche.

℞. Palmier; dans le champ, le monogr. d'Hiérapytna, ΑΡ Υ et quelquefois un aplustre.

Æ 16; (*P*) **Pl. CCXLVI, fig. 20** (pièce commune) [4].

1477. — Même description. Æ 12; (*P*) **Pl. CCXLVI, fig. 21.**

Les monnaies précédentes nous conduisent jusque vers l'an 300 av. J.-C. Hiérapytna devait émettre plus tard d'abondantes séries de tétradrachmes à la légende IEPAΠΥΤΝΙΩΝ, avec noms variables de magistrats. Ces pièces ont pour types, au droit, une tête de Tyché tourelée et, au revers, l'aigle et le palmier [5].

L'aigle, au pied du palmier, type traditionnel de Hiérapytna, rappelle la légende suivant laquelle Zeus se métamorphosa en aigle pour enlever la nymphe Egine qui n'est que l'hypostase de la nymphe Europe, la vierge phénicienne. L'aigle-Zeus attend la nymphe auprès du palmier; à Gortyne, la nymphe Europe assise sur le tronc d'un platane reçoit les embrassements de l'aigle divin.

1. Comparez les monnaies des dynastes lyciens aux types de la triskèle et de la protomé de sanglier, sur nos pl. XXI, XXII, XCII à XCVIII.
2. Svoronos, n° 2, pl. XVII, 7.
3. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 217, n° 29; Svoronos, n° 3, pl. XVII, 8.
4. Svoronos, n° 4 à 6, pl. XVII, 9 et 10.
5. Svoronos, pl. XVII, fig. 11 et suiv.; B. Head, *Hist. numor.*, p. 468.

§ V. — Chersonesos.

Parmi les nombreuses contrées ou localités du monde hellénique qui devaient à leur situation topographique le nom de Χερσόνησος ou Χερρόνησος, on en compte deux en Crète. L'une est le promontoire le plus occidental de l'île : il n'y eut jamais là de ville en état de battre monnaie. L'autre est au contraire sur la côte septentrionale, sous la latitude de Théra, à peu près à égale distance entre le cap Zéphyrion à l'est et la ville moderne de Candie (Héracleion) à l'ouest. Le village bâti avec ses ruines s'appelle encore Χερσόνησο. Comme Lyttos, sa voisine dans l'intérieur des terres et à laquelle elle servait de port [1], Chersonesos prétendait avoir été fondée par d'anciens Pélasges d'Imbros et de Lemnos qui seraient venus s'y établir avec des femmes athéniennes enlevées au cours de leurs pirateries [2]. Les aventures et les courses sur mer de la nymphe Britomartis, avant qu'elle vint se fixer définitivement à Chersonesos, se rattachant sans doute à ces pirateries et à ces origines des premiers habitants [3]. Certains types monétaires donnent aussi à penser que Chersonesos reçut, plus tard, une colonie de Stymphaliens qui y introduisirent le culte d'Héraclès, à côté de ceux de Britomartis et de Zeus Dictaios ou Zeus Crétagénès.

L'atelier de Chersonesos paraît avoir été ouvert dès le début du IVe siècle, si l'on en juge par le grand style des premiers statères (nos 1478, 1479) qui portent le nom des Chersonésiens.

1. — *Début du* IVe *siècle.*

1478. — Tête laurée de Zeus, à droite, les cheveux longs.

℞. Lég. fruste. La nymphe Britomartis assise à gauche sur un trône à dossier élevé; elle est vêtue d'un chiton talaire serré à la taille; sur la main droite avancée elle tient une biche qui bondit à gauche, et de la main gauche ramenée en arrière, elle s'appuie sur son siège.

Æ 27; stat. égin., (*L*) **Pl. CCXLVI, fig. 22.**

1479. — *Variété*; on lit au revers, ΧΕΡΣΟΝΑΣΙ[ΟΝ].

Æ 28; stat. égin., 11 gr. 67 (*L*) **Pl. CCXLVI, fig. 23** [4].

1. Strabon, X, 4, 14.
2. Svoronos, *Num. de la Crète ancienne*, p. 48.
3. Voyez ci-dessus, p. 888.
4. Ce statère a été, à tort, attribué conjecturalement à Priansos et placé à l'époque de Philippe de Macédoine. Wroth, *Num. Chron.*, 1895, p. 96, n° 13, pl. V, 11.

La belle tête de Zeus Κρηταγενής sur les statères qui précèdent est inspirée de celle du Zeus d'Olympie sur les statères d'Elis décrits plus haut (comparez n° 1118).

La nymphe Britomartis assise, au revers des mêmes statères, rappelle par son aspect général la déesse ou la nymphe des monnaies de Priansos de la fin du ve siècle [1]. Nous avons ici, sans doute, l'image de la statue de culte qui était dans le sanctuaire d'Artémis-Britomartis; la célébrité de ce temple est signalée par Strabon [2].

2. — *Monnaies frappées de 370 à 320 environ.*

1480. — Tête laurée de Britomartis, à gauche, avec pendants d'oreilles, les cheveux relevés autour du front, noués en chignon au sommet de la tête, des mèches retombant sur le cou.

℞. ΧΕΡΣΟΝΑΣΙΩΝ. Héraclès nu, s'avançant à gauche en brandissant sa massue au-dessus de sa tête, tenant de la main gauche baissée son arc et ayant la peau de lion enroulée autour du bras.

Æ 25; stat. égin., 10 gr. 52 (*B*); 10 gr. 75 (*L*) **Pl. CCXLVII, fig. 1** [3].

1481. — *Variété*, avec la tête de Britomartis à droite.

Æ 25; stat. égin., 11 gr. 14 (*Jameson*) **Pl. CCXLVII, fig. 2** [4].

1482. — *Variétés*, de style barbare, la tête de Britomartis généralement à gauche. La légende présente de nombreuses variantes et est généralement abrégée, ΨΕΛΣΟ, ΟΨΣΧ, ΟΣΨΕΧ, etc. (*B*, *L*, *V*, *Ath*) **Pl. CCXLVII, fig. 3** [5].

Les statères précédents, au type d'Héraclès combattant avec sa massue (n° 1480 à 1482), sont pour le droit comme pour le revers, la copie assez médiocre des statères de Stymphale qui ont les mêmes types et représentent Artémis Stymphalia et Héraclès combattant les oiseaux du lac de Stymphale [6] : les prototypes ayant été frappés en 370, les copies sont sûrement postérieures à cette date.

3. — *Monnaies frappées de 320 à 300 environ.*

1483. — Tête laurée de Britomartis, à gauche, avec pendants d'oreilles, les cheveux relevés autour du front, noués en chignon au sommet de la tête, des mèches retombant sur le cou.

1. Voyez ci-après, p. 935, n°s 1510 et suiv.
2. Strabon, X, 4, 14.
3. Svoronos, p. 50, n° 6, pl. III, fig. 21 et 22.
4. *Catal. Jameson*, n° 1316.
5. Svoronos, p. 49, n°s 2 à 5, pl. III, 18, 19, 20.
6. Cf. ci-dessus, p. 595, n° 884 et pl. CCXXIV, fig. 22.

℞. XEPONAΣION, ou plus souvent, XEPΣONAΣION. Apollon nu, assis à droite sur l'omphalos delphique, les cheveux noués au sommet de la tête ; de la main gauche il tient sa lyre appuyée sur son genou et de la main droite baissée, le plectron ; devant lui, quelquefois un thymiatérion.

Æ 25 ; stat., 11 gr. 65 à 11 gr. 01 (*P*) **Pl. CCXLVII, fig. 4** (avec XEPONAΣION) ; — autres (*P*) **Pl. CCXLVII, fig. 5, 6, 7** (avec XEPΣONAΣION [1].

1484. — Tête de Britomartis, à gauche, les cheveux relevés.

℞. Légende simulée. Apollon nu, assis à droite sur un tronc d'arbre, tenant sa lyre de la main droite et un disque de la g. baissée (style barbare).

Æ 25 ; stat. égin., 11 gr. 55 (*B*) **Pl. CCXLVII, fig. 8** [2].

Nous avons déjà observé que la tête féminine des statères de Chersonesos est copiée sur celle d'Artémis Stymphalia ; mais à Chersonesos on l'appelait Artémis Britomartis, déesse à laquelle était consacré le plus ancien sanctuaire de la ville [3].

Le type d'Apollon assis sur l'omphalos fut créée à Delphes pour la monnaie des Amphictyons, en 346 av. J.-C. [4]. Mais l'Apollon delphique est entièrement drapé et tout différent de celui-ci (n° 1483) qui paraît, au contraire, directement inspiré de l'Apollon nu, assis sur l'omphalos, des monnaies de Nicoclès, roi de Paphos (320 à 310 av. J.-C.) ; ce type nu devient ordinaire sur les monnaies des rois de Syrie à partir d'Antiochus Ier Soter [5].

Les statères qui précèdent ont été frappés jusqu'à la fin du IVe siècle. Nous avons fait remarquer que, dans le nombre, à côté des pièces d'excellent style, il en est qui, bien que conservant les mêmes types, sont d'un travail rude et barbare : la frappe de ces imitations a dû se prolonger assez longtemps. Au IIIe siècle, Chersonesos émet de petites pièces d'argent et de bronze, aux types d'Athéna et de l'aigle, avec la légende XEPΣONAΣIΩN.

§ VI. — Lyttos.

Lyttos (Λύττος, Λύτος, Λύκτος), ville de l'intérieur des terres, sur le versant septentrional de la chaîne du Dicté, au sud de Chersonesos qui lui servait de port [6]. Elle s'appelle aujourd'hui Xyda. C'était l'une des plus anciennes villes de la Crète, colo-

1. Svoronos, *Num. de la Crète anc.*, p. 50, n°s 8 à 16, pl. III, 24, 25, 26 ; *Catal. Jameson*, n° 1316.
2. Svoronos, *Num. de la Crète anc.*, p. 49, n° 1, pl. III, 17.
3. Strabon, X, 4, 14.
4. Voyez ci-dessus, p. 343.
5. E. Babelon, *Les Rois de Syrie*, Introd., p. XLVII ; *Les Perses Achéménides*, Introd., p. CXLV ; le présent *Traité. Descr. hist.*, t. II, p. 802, pl. CXXIX, fig. 17.
6. Strabon, X, 4, 7 ; cf. Svoronos, *Numism. de la Crète ancienne*, p. 225.

nie de Pélasges venus d'Imbros et de Lemnos, puis de Doriens émigrés de Lacédémone [1]. Ses légendes lui font jouer un rôle important dans le mythe de la naissance de Zeus [2]. Lyttos est signalée comme étant demeurée longtemps particulièrement attachée aux vieilles traditions et aux cultes primitifs des Crétois [3].

En 668, dans les guerres de Messénie, nous voyons des archers de Lyttos au service des Lacédémoniens [4]. Puis, il faut descendre jusqu'au IVe siècle pour trouver mention de Lyttos dans l'histoire. En 343, à la suite de la guerre sacrée de Phocide, Phalæcos, fils d'Onomarchos, s'étant retiré avec son armée dans le Péloponnèse, s'engagea comme mercenaire au service des Cnossiens; il s'empara de Lyttos pour le compte de ces derniers. Mais les Lyttiens implorèrent le secours du roi de Sparte Archidamos, en invoquant leur parenté d'origine. Une armée de Lacédémoniens passa en Crète, vint délivrer Lyttos et lui rendre son indépendance [5]. Après cet épisode, c'est seulement au IIIe siècle que Lyttos est mentionnée dans l'histoire : elle continue à être, tour à tour, en guerre avec ses voisines, Cnosse et Gortyne.

Les plus anciennes monnaies de Lyttos remontent à la seconde moitié du Ve siècle. Elles donnent à l'ethnique les formes variées : Λύτιον, Λύκτιον et Λύττιον. Les lettres ont des formes particulières et archaïques qui sont caractéristiques de l'alphabet dorien. Les légendes sont souvent rétrogrades. Le monnayage de Lyttos est très abondant et souvent de frappe barbare ; l'aloi est d'argent assez bas.

1485. — Aigle debout à droite, les ailes soulevées.
℞. ИOSTVΛ (Λύτιον, rétrograde). Tête de sanglier à droite. Carré creux.
Æ 24; stat. égin., 11 gr. 30 (*B*) **Pl. CCXLVII, fig. 9** [6].

1486. — Même description, avec la légende ΓVKTSOИ (Λύκτιον).
Æ 16; drachme égin., 5 gr. 79 (*L*) **Pl. CCXLVII, fig. 10** [7].

1487. — Aigle battant des ailes, à droite, perché sur une proie.
℞. ИOITTVΛ. Tête de sanglier, à droite. Carré de grènetis.
Æ 25; stat. égin., 11 gr. (*B*) **Pl. CCXLVII, fig. 11** [8].

1488. — Même droit. ℞. ΛVT ou ΓV. Tête de sanglier à droite ou à gauche; carré de lignes.
Æ 25; stat. égin., 10 gr. 95 et 10 gr. 91 (*P*) **Pl. CCXLVII, fig. 12 et 13** (en contrem. un caducée); — autres (*L*, *B*, *V*) [9].

1. Hom., *Iliade*, II, 647; XVII. 610.
2. Hésiode, *Theogonie.*, 477.
3. Strabon, X, 4, 17.
4. Pausanias, IV, 19, 4.
5. Diod. Sic., XVI, 62.
6. Svoronos, *Numism., de la Crète anc.*, p. 230, nº 1 et 2, pl. XXI, 1 et 2.
7. Svoronos, nº 5, pl. XXI, 3.
8. Svoronos, nº 55, pl. XXII, 1.
9. Svoronos, nºs 56 à 60, pl. XXII, 2 et 7.

1489. — Même droit. ℞. ΓVKTƧ. Tête de sanglier à dr. Carré creux.
Æ 17 ; drachme égin., 4 gr. 57 (*Ath*) **Pl. CCXLVII, fig. 14.**

1490. — Même droit. ℞. Sans lég. Tête de sanglier à g. Carré creux.
Æ 15 ; triobole égin., 2 gr. 50 (*P*) **Pl. CCXLVII, fig. 15.**

1491. — Aigle volant à gauche.
℞. ΓVKTSON. Tête de sanglier à dr. ou à g. Carré creux et grènetis.
Æ 25 ; stat. égin. (*L*) **Pl. CCXLVII, fig. 16** [1].

1492. — *Variétés* du statère précédent ; l'aigle vole le plus souvent à gauche, quelquefois à droite. Au revers, la tête de sanglier est tournée à g. ou à droite ; la légende, différemment disposée, présente les variétés suivantes : ΛVTTIOИ (*P*) **Pl. CCXLVII, fig. 17 et 18** ; — ИOƧTVΛ [2] ; — ИOƧTTVΛ [3] ; ΛVTTSON (*P*) **Pl. CCXLVII, fig. 19** [4] ; — ΛYT | TION (*Jameson*) **Pl. CCXLVIII, fig. 1** ; — ΛVTTSOИ (*Pozzi*) **Pl. CCXLVIII, fig. 2** ; — ИOƧTTVΛ (*Pozzi*) **Pl. CCXLVIII, fig. 3.**

1493. — *Variété*, avec ΛYT | TION. Deux contremarques, un *lébès* entouré de points et un caducée (*P*) **Pl. CCXLVIII, fig. 4.**

1494. — *Variété*, sans légende (*P*) **Pl. CCXLVIII, fig. 5.**

1495. — *Variétés*, avec la légende plus ou moins déformée ; la tête de sanglier est tournée à droite ou à gauche et dessous, on voit une patte de l'animal (*au frontispice* du volume) [5].

1496. — Aigle volant à gauche.
℞. ΛVTTƧON. Tête de sanglier, à droite. Carré creux limité par un grènetis.
Æ 20 ; dr. égin., 5 gr. 76 (*L*) **Pl. CCXLVIII, fig. 6** ; — 5 gr. 78 (*B*) [6].

1497. — *Variétés* de la drachme : l'aigle vole le plus souvent à gauche, quelquefois à droite. Au revers, la tête de sanglier est tournée à gauche ou à droite ; la légende est quelquefois absente ; elle présente les variétés suivantes, différemment disposées : ИOƧTVΛ (*Ath*) **Pl. CCXLVIII, fig. 7** ; — ΛVTTSON ;

1. B. Head, *Hist. numor.*, p. 471.
2. Svoronos, n° 12, pl. XXI, 7.
3. Svoronos, n° 16, pl. XXI, 11.
4. Svoronos, n°s 17, 21, 23, etc. Pl. XXI, 12, 14, 15, etc.
5. Svoronos, *Ephemeris archéol.* d'Athènes, 1889, p. 205, n°s 41 et 42, pl. XII, fig. 15 et 16.
6. Svoronos, n° 19, pl. XXI, 13.

— ΛVTTSOS (*B*) [1]; — ΛVTTSON (*P*) **Pl. CCXLVIII, fig. 8**; — ΛVTTION; — VΛ (*P*) **Pl. CCXLVIII, fig. 9.**

1498. — Aigle volant à gauche.
℞. Sans lég. Protomé de sanglier à g., une patte avancée. Carré creux.
Æ 17; drachme égin., 5 gr. 10 (*L*) **Pl. CCXLVIII, fig. 10**; — 5 gr. (*B*) [2].

1499. — Même descr. Æ 14; triob., 2 gr. 85 (*Weber*) **Pl. CCXLVIII, fig. 11** [3].

1500. — Aigle volant à gauche.
℞. ИOSTVΛ (Λυτιον, rétrogr.). Tête de sanglier, à droite. Carré creux.
Æ 14; triob. égin., 2 gr. 90 (*B*) **Pl. CCXLVIII, fig. 12** [4].

1501. — *Variété*; l'aigle vole à droite. ℞. STVΛ (Λυτι, rétrogr.). Même type.
Æ 14; triob. égin., 2 gr. 86 (*B*) [5].

1502. — *Variétés* du triobole; l'aigle vole à droite ou à gauche; la tête de sanglier est tournée à droite ou à gauche. La légende présente les variantes suivantes : STVΛ; — ΛVKTS (*Ath*) [6]; — ΛVTIOИ; — ΛVTTSOS; — ΛVTTS.

1503. — *Variété*, sans légende (*P*).

1504. — Aigle volant à dr. ℞. Sans lég. Tête de sanglier à g. Carré creux.
Æ 10; obole égin., 0 gr. 86 (*B*) **Pl. CCXLVIII, fig. 13** [7].

1505. — Aigle volant à gauche.
℞. Sans lég. Protomé de sanglier à gauche, une patte avancée. Carré creux.
Æ 11; obole égin., 0 gr. 95 (*B*) [8].

1506. — Aigle volant à dr. ℞. Sans lég. Tête de sanglier à dr.; carré de grènetis.
Æ 11; obole égin., 1 gr. 01 (*M*) **Pl. CCXLVIII, fig. 14** [9].

1507. — Aigle, les ailes soulevées, à gauche.
℞. ΛVT. Tête de sanglier à droite, dans un carré de grènetis.
Æ 10; obole égin., 0 gr. 91 (*Fox*) [10].

1. Svoronos, nº 25, pl. XXI, 17.
2. Svoronos, nº 8, pl. XXI, 4.
3. Svoronos, nº 9, pl. XXI, 5.
4. Svoronos, nº 2.
5. Svoronos, nº 3.
6. Svoronos, nº 6.
7. Svoronos, nº 11, pl. XXI, 6.
8. Svoronos, nº 10.
9. Svoronos, nº 30, pl. XXI, 21.
10. Svoronos, nº 64.

1508. — Aigle volant à droite ou à gauche.

℞. Sans lég. Tête de sanglier à droite ou à gauche. Æ 18 à 12 [1].

1509. — *Variétés*, avec les légendes : ΛΥ ; — ΛΥΤΙ ; — ΛΥΤΤΙΩΝ (*P*) **Pl. CCXLVIII, fig. 15, 16, 17.**

L'aigle des monnaies de Lyttos se rapporte à Zeus qui était adoré dans une caverne du mont Aegion ou Mont aux chèvres (Αἰγαῖον), le piton de la chaîne du Dicté le plus rapproché de Lyttos. C'est là que Rhéa, d'après la tradition locale, cacha l'enfant Zeus pour le dérober à la voracité de Saturne, et qu'elle lui donna l'aigle pour le nourrir et le protéger [2]. Au-dessus des ruines de Lyttos, à proximité du village de Psychro, on a retrouvé la grotte sacrée et des ruines non équivoques des temps primitifs [3]. Quant à la tête de sanglier dont l'aspect rappelle le type des statères des dynastes de Lycie, elle porte à croire que Lyttos, comme Hiérapytna, reçut, à un moment donné, une colonie de Lyciens ou de Rhodiens, ou simplement qu'elle était en relations commerciales avec la côte d'Asie-mineure.

A partir de l'an 300 environ, les monnaies de Lyttos portent la légende ΛΥΤΤΙΩΝ.

§ VII. — Priansos.

La position exacte de cette ville est encore indéterminée. C'est conjecturalement, qu'on la place sur la côte méridionale de l'île, assez loin de l'ouest de Hiérapytna, dans la baie de Sudsuro. Quelques géographes, avec Bursian, ont voulu l'identifier avec Inatos qui est un peu plus au nord, au bas des derniers contreforts du Dicté, dans l'intérieur des terres, sur le petit fleuve Καταρράκτης. Toutefois, comme remarque M. Svoronos, le type monétaire de Poseidon paraît bien faire de Priansos une ville maritime [4]. Par leur style, les plus anciennes des monnaies de Priansos ne remontent pas au-delà du dernier tiers du ve siècle (vers 430) [5].

1510. — Perséphone (ou nymphe locale) assise, à gauche, sur un trône, vêtue du double chiton, posant la main droite sur la tête d'un serpent qui se dresse à ses pieds et ramenant la main gauche sur son giron ; derrière elle, un palmier.

℞. ΠΡΙΑΝΣΙΕΩΝ. Poseidon debout à gauche, la poitrine nue, les jambes drapées, son manteau posé sur le bras gauche et s'appuyant de la main droite sur son trident.

1. Svoronos, n° 51 et suiv.
2. Hésiode, *Theog.*, 477 ; cf. *Num. Chron.*, 1884, p. 42 ; B. Head, *Hist. num.*, p. 471 ; R. Dussaud, *Les civilisations préhelléniques*, p. 194.
3. F. Halbherr et P. Orsi, dans le *Museo italiano di antichita classica*, t. II (1888), p. 905 et suiv.
4. Svoronos, *Num. de la Crète anc.*, p. 293.
5. B. Head, *Hist. numor.*, p. 476.

Æ 26 ; stat. égin., 11 gr. 23 (*P*) **Pl. CCXLVIII, fig. 18** [1] ; — autres, 10 gr. 48 (*L*) ; 11 gr. 16 (*B*) ; 11 gr. 15 (*V*) [2].

1511. — Perséphone (ou nymphe locale) assise, de trois quarts à gauche, sur un trône, regardant de face, la tête couronnée de laurier, vêtue du double chiton, posant la main droite sua la tête d'un serpent qui se dresse à ses pieds et s'appuyant de la main gauche sur son siège ; derrière elle, un palmier.

℞. ΓΡΙΑΝΣΙΕΩΝ. Poseidon debout à gauche, la poitrine nue, les jambes drapées, tenant sur la main droite avancée un dauphin, et de la main gauche son trident appuyé transversalement contre son épaule.

Æ 27 ; stat. égin., 11 gr. 30 (*Luynes*) **Pl. CCXLVIII, fig. 19** ; — autres, 10 gr. 84 (*B*) ; 10 gr. 74 (*L*) [3].

1512. — *Variété* ; dans le champ du revers Π, et quelquefois, en contremarque, un chaudron (*lébès*) [4].

1513. — Même droit. ℞. Protomé de chèvre s'abattant à gauche en détournant la tête ; dans le champ, un fer de flèche.

Æ 25 ; stat. égin., 10 gr. 86 (*B*) **Pl. CCXLVIII, fig. 20** [5].

Le droit de ce statère anépigraphe appartient à Priansos, tandis que le revers est de Præsos (voyez ci-dessus, p. 912).

1514. — Tête de Perséphone (ou d'une nymphe locale), à droite, les cheveux relevés autour de la tête et retombant sur le cou.

℞. ΓΡΙΑΝΣΙΕΩΝ, ou ΓΡΙΑ., ou ΓΡΙ. Palmier entre un gouvernail et un dauphin.

Æ 18 ; dr. égin., 5 gr. 15 (*P*) **Pl. CCXLVIII, fig. 21 et 22** ; — autres (*B*) [6].

1515. — Même descr. Æ 15 ; triob., 2 gr. 78 (*V*) **Pl. CCXLVIII, fig. 23** [7].

Les pièces de bronze qui font suite au monnayage d'argent qui précède ne sont pas antérieures au IIIe siècle.

La déesse qui figure au droit des statères nos 1510 à 1513, a été appelée Hygie par M. Svoronos, à cause du serpent qu'elle caresse de la main. On pourrait plutôt songer à Perséphone qui eut commerce avec Zeus, celui-ci ayant pris la forme d'un serpent pour la séduire, ainsi que nous le

1. Svoronos, *Num. de la Crète anc.*, p. 295, no 1, pl. XXVIII, 21.
2. Svoronos, no 2.
3. Svoronos, no 3, pl. XXVIII, 22.
4. Svoronos, no 4.
5. Svoronos, no 6, pl. XXVIII, 23.
6. Svoronos, no 9 à 13, pl. XXVIII, 24 à 26; Imhoof-Blumer, *Journ. int. d'archeol. numism.* t. XI, 1908, p. 102.
7. Svoronos, no 10, pl. XXVIII, 28.

montrent des monnaies de Ségeste et de Sélinonte [1]. M. Imhoof-Blumer admet de préférence une nymphe locale dotée d'un épisode analogue à celui de Perséphone [2]. Cette nymphe, le palmier et le serpent rappellent, comme pendant, la nymphe Europe, le platane et l'aigle des monnaies de Gortyne : ce parallélisme fait, effectivement, penser à une légende rivale dont la donnée littéraire est perdue.

§ VIII. — Cnosse.

Pour les premières émissions de Cnosse, voyez notre Descr. hist., t. I, p. 1330 à 1334, nos 1968 à 1972, pl. LXII, 21, 22, 23.

Cnosse (Κνωσσός ou Κνωσός), la plus importante et l'une des plus vieilles villes de la Crète [3], était située dans une plaine déclive, vallonnée, et bien arrosée, à 25 stades de la mer, à 4 kilomètres à l'est de Candie (Héracleion). Nous avons rappelé que cette antique capitale de Minos aux âges anté-homériques, est redevenue célèbre, en ce dernier quart de siècle, par les fouilles qu'y a pratiquées M. Arthur Evans [4]. Elle paraît avoir été colonisée par des Argiens, si l'on s'en rapporte au mythe du mariage de Zeus et de Héra, commun à Cnosse et à Argos [5].

A l'époque historique, Cnosse fut constamment jalousée par ses voisines, Lyttos et Gortyne, et toujours en guerre avec l'une ou avec l'autre.

L'apparition de la monnaie à Cnosse semble avoir coïncidé avec la révolution de 490 qui chassa le tyran Ergotélès, fils de Philanor [6].

Ce sont des épisodes variés de la légende locale de Minos, du Minotaure et du labyrinthe que nous allons trouver, d'une manière constante, interprétés dans les types monétaires. Aux premières pièces que nous avons décrites, ont succédé les suivantes dont la frappe se poursuit abondante jusqu'à la fin du Ve siècle.

Premier groupe. — *Monnaies du Ve siècle.*

1516. — ΜΟΙΝ (= Κνοσ.). Le Minotaure courant à dr., détournant la tête ; dans chaque main, l'une levée, l'autre baissée, il tient une grosse pierre.

℞. Le Labyrinthe, sous l'aspect d'une croix formée de méandres carrés ; au

1. Eckhel, *Doctr. num. vet.*, t. II, p. 240 ; B. Head, *Hist. numor.*, p. 166 (Ségeste), 169 (Sélinonte) et 476 (Priansos) ; Percy Gardner, *Types of greek Coins*, p. 162, pl. IX, 5.
2. *Journal int. d'arch. num.*, t. XI, 1908, p. 102.
3. Strabon, X, 4, 6 et suiv.
4. Cf. *Descr. hist.*, t. I, p. 1331 et ci-dessus, p. 878.
5. Diod. Sic., V, 72 ; cf. ci-après, nos 1547 et suiv.
6. *Descr. hist.*, t. I, p. 1332.

centre, une étoile ; dans les cantons de la croix, de petits carrés creux. Le tout, dans un grand carré creux.

Æ 28 ; statère éginét., 11 gr. 37 (*L*) **Pl. CCXLIX, fig. 1** [1].

1517. — *Variété* ; même légende, le Minotaure courant à gauche.

Æ 25 ; stat. ég., 12 gr. 07 (*Jameson*) **Pl. CCXLIX, fig. 2** ; — 11 gr. 71 (*Weber*) [2].

1518. — Le Minotaure à demi agenouillé à droite, regardant de face, les deux bras soulevés et baissés.

℞. Étoile ou fleuron dans trois carrés inscrits les uns dans les autres.

Æ 18 ; drachme égin., 5 gr. 80 (*B*) **Pl. CCXLIX, fig. 3** [3].

1519. — Même type du Minotaure.

℞. Étoile ou fleuron dans un carré de lignes inscrit dans un autre carré ; entre les deux carrés, une suite de denticules.

Æ 14 ; triob. égin., 2 gr. 35 (*B*) **Pl. CCXLIX, fig. 4** [4].

1520. — Le Minotaure à demi agenouillé, à gauche ou à droite.

℞. Étoile avec quatre rayons. Carré creux.

Æ 10 ; obole égin., 0 gr. 77 (*B*) **Pl. CCXLIX, fig. 5 et 6** — 0 gr. 86 (*Ath*) [5].

1521. — KNOMSON (Κνοσιον). Le Minotaure courant, à demi agenouillé, à gauche, la tête de face, s'appuyant de la main droite sur un bâton, la main gauche baissée tenant une pierre.

℞. Labyrinthe à méandres carrés, comme ci-dessus, avec quatre petits carrés creux très profonds, aux angles.

Æ 26 ; stat. égin., 11 gr. 13 (*Ath*) [6].

1522. — Le Minotaure courant à droite, à demi agenouillé, tenant une pierre dans chaque main, la droite levée, la gauche baissée.

℞. Tête imberbe de Thésée, à droite, ceinte d'une couronne de laurier ; au pourtour, un cadre de méandres qui représentent le labyrinthe. Carré creux.

Æ 30 sur 22 ; stat. égin., 11 gr. 31 (*L*) **Pl. CCXLIX, fig. 7** [7].

1. Wroth, *Num. Chron.*, 1896, p. 90. Cf. notre *Descr. hist.*, t. I, p. 1331, n° 1968, pl. LXII, 21.
2. Svoronos, *Num. de la Crète anc.*, p. 65, n° 4, pl. IV, 25 ; *Catal. Jameson*, n° 1317.
3. Svoronos, p. 66, n° 6, pl. IV, 26.
4. Svoronos, p. 66, n° 7, pl. IV, 27.
5. Svoronos, n°s 9 et 10, pl. IV, 28, 29 et 30.
6. *Ephem. archéol.* d'Athènes, 1889, p. 199, n° 13, pl. XI, 13.
7. Svoronos, n° 11, pl. IV, 31.

1523. — Le Minotaure courant à droite, regardant de côté, ayant le bras droit levé, le bras gauche baissé.

℞. Labyrinthe carré formé de méandres; au centre, chambre carrée.

Æ 23; stat. égin., 11 gr. 62 (*P*) **Pl. CCXLIX, fig. 8**; — 12 gr. 09 (*L*) [1].

Deuxième groupe. — *De 400 à 350 environ.*

1524. — Tête d'Ariadne (?) à droite, diadémée, les cheveux relevés et noués au sommet de la tête; elle a des pendants d'oreilles et un collier. Au pourtour, le labyrinthe sous la forme d'un cercle de méandres.

℞. KNΩΣION. Zeus assis à gauche sur un trône, la poitrine nue, les jambes drapées, s'appuyant de la main gauche sur son sceptre et tenant une patère de la main droite.

Æ 25; stat. égin., 11 gr. 52 (*P*) **Pl. CCXLIX, fig. 9**; — 11 gr. 12 (*B*) [2].

1525. — KNΩΣION. Tête de nymphe (Ariadne?) couronnée de roseaux à droite, les cheveux relevés; elle a un collier et des pendants d'oreilles. Au pourtour, le labyrinthe sous la forme d'un carré de méandres.

℞. MINΩΣ. Minos assis à gauche sur son trône, barbu, la poitrine nue, les jambes drapées; de la main droite il s'appuie sur un long sceptre et il s'accoude du bras gauche sur le dossier de son trône.

Æ 24; stat. égin., 11 gr. 51 (*B*) **Pl. CCXLIX, fig. 10** [3].

1526. — Tête de nymphe (Ariadne?) à gauche, couronnée d'épis, ayant des pendants d'oreilles et un collier [4].

℞. KNΩΣION. Zeus assis à gauche sur son trône, les jambes drapées, tenant sceptre et patère. Au pourtour, labyrinthe formé d'un carré de méandres.

Æ 24; stat. égin. (*Cassel*) **Pl. CCXLIX, fig. 11** [5].

1527. — Même tête de nymphe.

℞. KNΩΣION (la lég. est souvent altérée et barbare). Tête de taureau (le Minotaure) de face, dans un labyrinthe formé d'un carré de méandres.

1. Svoronos, n° 12, pl. IV, 32.
2. Svoronos, n° 13, pl. IV, 33.
3. Svoronos, n° 14, pl. IV, 34; Imhoof-Blumer, *Journ. int. d'arch. num.*, t. XI, 1908, p. 97, n° 281, pl. VI, 41.
4. Ce type est copié sur des monnaies de Syracuse à la tête d'Aréthuse ou Perséphone.
5. Svoronos, n° 15, pl. IV, 35.

Æ 25; stat. égin., 11 gr. 32 (*P*) **Pl. CCXLIX, fig. 12**; — 11 gr. 68 (*L*); 10 gr. 55 (*B*) [1].

1528. — Tête de nymphe (Ariadne?), couronnée d'épis, à droite, les cheveux relevés; pendants d'oreilles et collier.

℞. Labyrinthe cruciforme, formé de méandres carrés tournant à gauche; au centre, cinq globules.

Æ 24; stat. égin., 11 gr. 35 (*Luynes*) **Pl. CCXLIX, fig. 13.**

1529. — *Variété.* Au revers, en contremarque, un *lébès* entouré de points.

Æ 24; stat. égin., 10 gr. 80 (*P*) **Pl. CCXLIX, fig. 14.**

1530. — *Variétés.* La tête de nymphe est tournée à droite, quelquefois à gauche. Au centre du labyrinthe, qui tourne à droite ou à gauche, une étoile ou un croissant. Parfois, en contremarque, un *lébès* ou une tête de taureau de face (*P*, *L*) **Pl. CCXLIX, fig. 15.**

1531. — *Variétés.* Parfois, au ℞. ΚΝΩΣ (*H. Weber* [2]); — autres : dans chaque canton du labyrinthe cruciforme, croissant (*L*) **Pl. CCXLIX, fig. 16** [3].

1532. — *Var.*; au centre du labyrinthe, un globule (*P*) **Pl. CCXLIX, fig. 17.**

1533. — *Variété.* La tête de Perséphone ou Ariadne à gauche; au centre du labyrinthe, cinq globules, 11 gr. 20 (*Naples*) **Pl. CCXLIX, fig. 18** [4].

1534. — *Variété.* La tête de nymphe à gauche.

℞. Labyrinthe cruciforme tournant à droite; au centre, cinq globules; dans les cantons quatre petits carrés creux. Statère (*P*) **Pl. CCL, fig. 1.**

1535. — Tête de nymphe à droite; dessous, ΚΝ.

℞. Labyrinthe cruciforme tournant à gauche; dans les cantons, quatre petits ronds creux. Statère (*Jameson*) **Pl. CCL, fig. 2**; — autre (*P*).

1536. — *Variété*; au centre du labyrinthe, une étoile; dans le champ, un croissant. Au droit, en contremarque, un trépied et ΝΟΜ (νόμισμα) (*B*) [5].

1. Svoronos, nos 16 à 18, pl. V, 1.
2. Herm. Weber, *Num. Chron.*, 1896, p. 18, n. 33, pl. II, 9.
3. Pour toutes ces variétés, voyez Svoronos, nos 23 à 32, pl. V, fig. 2 à 14.
4. Svoronos, p. 70, no 37, pl. V, fig. 14.
5. Sans doute νόμισμα ou νόμῳ κοινῳ νόμισμα. J. Svoronos, *Bull. corr. hell.*, t. XII, 1888, p. 414; *Num. de la Crète ancienne*, p. 68, no 23.

1537. — *Variété* de style barbare. Tête de nymphe à gauche; les cheveux en lignes granulées.

℞. ΙƎΩИЖ. Labyrinthe cruciforme, les méandres tournant à gauche. Dans chaque canton, une étoile à quatre rayons.

Æ 24; stat. égin., 10 gr. 73 (*P*) **Pl. CCL, fig. 4** [1].

1538. — Tête de nymphe, couronnée d'épis, à droite ou à gauche.

℞. Labyrinthe cruciforme, tournant à droite ou à gauche; parfois au centre, une étoile.

Æ 20; drachme égin., 5 gr. 67 à 5 gr. environ (*B*, *M*, *P*) **Pl. CCL, fig. 5** [2].

1539. — Tête laurée d'Apollon, à gauche ou à droite.

℞. KNΩΣ. Même labyrinthe tournant à gauche ou à droite.

Æ 22; (*B*, *L*, *M*, *Gotha*) **Pl. CCL, fig. 6 et 7** [3].

1540. — *Variétés*, sans légende. Æ 18 (*L*, *V*).

1541. — Tête laurée d'Apollon, à droite. ℞. Étoile dans un carré de lignes.

Æ 11; (*L*, *Ath*) **Pl. CCL, fig. 8** [4].

1542. — KN. Tête de nymphe à droite, couronnée de roseaux, les cheveux relevés et retombant sur la nuque. ℞. Labyrinthe carré.

Æ 24; stat. égin., 11 gr. 08 (*P*) **Pl. CCL, fig. 9**.

1543. — Même droit (avec KN).

℞. Labyrinthe carré; au centre, K; dans le champ, à gauche, un fer de flèche; à droite, un glaive dans son fourreau.

Æ 25; stat. égin., 11 gr. 10 (*P*) **Pl. CCL, fig. 10** [5].

1544. — Tête de nymphe à droite, les cheveux relevés.

℞. Labyrinthe carré, dessous, ϥIϐ.

Æ 23; stat. égin., 11 gr. 10 (*L*) **Pl. CCL, fig. 11**; — 10 gr. 80 (*P*) [6].

1545. — *Variété*, avec KNΩ sous la tête de nymphe (*V*) [7].

1. Svoronos, n° 29, pl. V, 13.
2. Svoronos, n°s 24, 36, 50, pl. V, 7, 8, 9.
3. Svoronos, n°s 51, 52, 53, 54; pl. V, n°s 23, 24, 25.
4. Svoronos, n°s 56 et 57, pl. V, 26.
5. Svoronos, n° 48, pl. V, 22.
6. Svoronos, n° 61, pl. VI, 1; Imhoof-Blumer, *Journ. int. d'arch. num.*, t. XI, 1908, p. 97, n° 283, pl. VI, 43.
7. Svoronos, n° 49.

1546. — *Variétés*, avec BPI, BPIΩ, BPIΩN, ΛIϘB, au revers. Style barbare (*P*) **Pl. CCL, fig. 12** [1].

Les pièces qui précèdent, généralement anépigraphes, sauf les dernières qui portent les initiales de noms de magistrats, présentent de très nombreuses variétés. La tête de nymphe est, sur certaines pièces (nos 1526 et suiv.), la copie directe de la tête de Perséphone ou d'Aréthuse sur les médailles de Syracuse signées d'Évainète [2]. A Cnosse, elle recevait le nom d'Ariadne, de Pasiphaé, d'Artémis Britomartis. Le style en dégénère rapidement. Tournée à droite ou à gauche, la nymphe est couronnée d'épis ou de feuilles de roseaux, avec ou sans diadème, avec ou sans pendants d'oreilles, les cheveux arrangés de diverses manières, parfois simplement figurés par des lignes parallèles de gros grénetis qui descendent du sommet de la tête. Le labyrinthe du revers passant de dégénérescence en dégénérescence, en arrive à n'avoir plus que la forme d'un tétraskèle de méandres qui tourne tantôt à droite, tantôt à gauche. L'étoile du centre n'est plus figurée que par cinq globules. Ce monnayage barbare et d'imitation a du se prolonger longtemps.

Troisième groupe. — *De 350 à 300 environ.*

1547. — Tête de Héra argienne, à gauche, coiffée d'un haut stéphanos orné de palmettes, les cheveux dénoués; collier et pendants d'oreilles.

℞. KNΩΣIΩN. Labyrinthe carré, formé de carrés inscrits les uns dans les autres avec une brisure sur l'un des côtés. Dans le champ, à gauche, A et fer de flèche; à droite, P et foudre.

Æ 26; stat. égin., 11 gr. 47 (*Luynes*) **Pl. CCL, fig. 13**; autres (*L*, *B*, *V*) [3].

1548. — Même tête de Héra argienne.

℞. KNΩΣI. Même labyrinthe; à gauche, A; à droite, P.

Æ 18; dr. ég., 5 gr. 54 à 5 gr. (*P*) **Pl. CCL, fig. 14**; — autres (*L*, *B*, *V*) [4].

1549. — Même droit. ℞. KNΩ. Même labyrinthe, avec A—P.

Æ 19; dr., 4 gr. 02 (*P*) **Pl. CCL, fig. 15** [5].

Les noces de Zeus et de Héra étaient commémorées chaque année, à Cnosse, par de grandes fêtes appelées le ἱερὸς γάμος. D'après la légende locale c'est dans le voi-

1. Svoronos, nos 63 à 66, pl. VI, 2, 3, 4, 5.
2. Comparez notamment : B. Head, *Hist. numor.*, p. 176, fig. 99.
3. Svoronos, no 67, pl. VI, 6.
4. Svoronos, no 70, pl. VI, 7.
5. Svoronos, no 72.

sinage de Cnosse que s'accomplit cette union mystique de Zeus et de Héra [1]. Ce mythe servit de prétexte aux Cnossiens pour rechercher l'alliance des Argiens et pour copier sur leurs monnaies le type de Héra créé par Polyclète à Argos, en 421 [2].

1550. — Tête laurée d'Apollon, à gauche.
℞. KNΩ. Labyrinthe carré, comme ci-dessus, avec A—P.
Æ 17; triob. égin., 2 gr. 41 (*B*) **Pl. CCL, fig. 16** [3].

1551. — Même descr. Æ 11; ob., 0 gr. 69; 0 gr. 65 (*Ath*, *B*) **Pl. CCL, fig. 17** [4].

1552. — KNΩ. Tête laurée d'Apollon, à droite.
℞. KNΩ. Tête diadémée d'Artémis, à droite.
Æ 14; (*V*, *Ath*, *L*) **Pl. CCL, fig. 18** [5].

1553. — Tête laurée d'Apollon à dr. (sans lég.). ℞. Tête de nymphe à dr.
Æ 14; (*P*) **Pl. CCL, fig. 19**; — autre (*H. Weber*) [6].

1554. — *Variété*, avec KNΩ au revers [7].

1555. — KNΩ. Tête de Zeus, à droite. ℞. Tête de nymphe à droite.
Æ 14; (*P*) **Pl. CCL, fig. 20** [8].

1556. — Tête de Zeus, à droite. ℞. Tête de nymphe à dr.; parfois avec KNΩ.
Æ 12 à 8; **Pl. CCL, fig. 21** [9].

On ne sait à peu près rien de l'histoire de Cnosse durant les deux siècles pendant lesquels furent frappées les suites monétaires si nombreuses que nous venons de décrire. On entrevoit seulement des rivalités sanglantes entre Cnosse et les villes de Crète qui lui disputaient la prééminence politique ou économique.

En 346, les Cnossiens, grâce à l'appui du Phocidien Phalæcos et de ses mercenaires, s'emparent de Lyttos; mais celle-ci est délivrée peu après, par un parti de Lacédémoniens. Enfin, en 305 av. J.-C., tandis que Démétrius Poliorcète assiégeait Rhodes, on constate qu'il avait les Cnossiens pour auxiliaires [10]. Tels sont les misérables lambeaux historiques que nous pouvons recueillir sur Cnosse pour le IVe siècle.

Aussi, peut-on dire que les légendes

1. Diod. Sic., V, 72.
2. Comparez ci-dessus, à Argos, p. 457.
3. Svoronos, n° 73, pl. VI, 8.
4. Svoronos, n° 74, pl. VI, 9.
5. Svoronos, n° 75, pl. VI, 10.
6. Svoronos, n° 77, pl. VI, 11: Imhoof-Blumer, *Journ. intern. d'arch. num.*, t. XI, 1908, p. 97, n° 284, pl. VI, 44.
7. Svoronos, n° 78, pl. VI, 12.
8. Svoronos, n° 80, pl. VI, 14.
9. Svoronos, n°s 78 et 82, pl. VI, 12 et 13.
10. Diod. Sic., XX, 88.

mises en images dans nos types monétaires sont mieux connues que l'histoire. La sagesse des lois de Minos, fils de Zeus et de la nymphe Europe, le fit choisir comme juge souverain des Enfers, avec Eaque et Rhadamanthe. Homère le représente assis sur son trône, un sceptre à la main, comme il est figuré, avec son nom, sur notre statère n° 1525.

Dans sa vie terrestre, Minos s'était engagé à sacrifier, chaque année, à Poseidon un taureau blanc choisi dans ses troupeaux. Une fois, il voulut, au détriment du dieu, épargner le plus beau de ces animaux pour lui en substituer un de moindre prix. Poseidon, pour se venger, inspira à Pasiphaé, femme de Minos, une infâme passion pour ce superbe taureau. De cette liaison naquit le Minotaure, moitié homme, moitié taureau. Minos résolut d'enfermer ce monstre dans le labyrinthe qu'il fit construire à cet effet par Dædale. Mais il fallait nourrir le Minotaure de chair humaine. Les Athéniens, alors tributaires de Minos, furent contraints d'envoyer en Crète, tous les sept ans, sept jeunes garçons et sept jeunes filles qui étaient livrés au monstre en pâture. Ce tribut humain fut payé trois fois. La quatrième, Thésée, inspiré par un oracle delphique, se fit mettre au nombre des victimes choisies ; le héros athénien réussit à tuer le monstre dans une lutte que l'art antique a interprétée à satiété.

La fable bien connue que nous venons de résumer, présente chez les auteurs anciens des détails multiples, des variantes et des données parfois contradictoires. La fille de Minos, Ariadne, devenue amoureuse de Thésée, lui donna une pelote de fil dont il se servit pour se diriger dans les détours du labyrinthe et parvenir jusqu'au Minotaure, puis pour sortir de ces inextricables arcanes. Thésée emmena Ariadne, puis il l'abandonna dans l'île de Naxos où Dionysos la recueillit. Dædale qui avait construit le labyrinthe y fut lui-même enfermé par Minos ; cherchant à en sortir, il n'en put trouver l'issue ; alors, il fabriqua des ailes pour lui et son fils Icare et put ainsi s'échapper dans les airs. Pasiphaé, femme de Minos, qui s'était fait construire par Dædale la vache en bronze dans laquelle elle s'enferma pour se donner au taureau, était une nymphe, fille du Soleil et de la nymphe Perséis ; à sa mort, elle retourna prendre sa place dans le ciel parmi les étoiles.

Quant au taureau, Poseidon l'avait rendu furieux et indomptable. Il ravageait toute l'île, mettait en fuite les habitants, faisant le désespoir de Minos. Héraclès ayant abordé en Crète s'offrit pour le combattre. Il parvint à l'enchaîner vivant, et il l'emporta sur ses épaules jusqu'en Argolide. Remis en liberté par le roi Eurysthée, le taureau crétois fit la terreur de l'Attique jusqu'à ce qu'il eut été de nouveau dompté par Thésée dans la plaine de Marathon.

La plupart des personnages mythiques dont nous venons de prononcer les noms ont inspiré les types des monnaies de Cnosse, et d'autres villes crétoises ; plusieurs d'entre eux, comme Minos, le Minotaure et Thésée (n° 1522) y sont facilement reconnaissables, de même que le labyrinthe avec ses formes multiples et stylisées. Les pierres que le Minotaure tient dans ses mains (n°s 1516 et suiv.) sont celles dont il se servit dans sa lutte contre Thésée. Quant aux types féminins, il est plus délicat de préciser leurs noms, et l'on

peut hésiter souvent entre Ariadne, Europe, Pasiphaé, Britomartis, aimée de Minos. Il est possible que toutes ces nymphes locales soient représentées sur les monnaies, mais si l'on peut songer à Ariadne lorsque la nymphe a l'aspect d'une Ménade, et à Pasiphaé lorsque, sur la pièce, figure une étoile ou le croissant lunaire, il est, en général, très hasardeux de préciser.

La tête féminine, sur les monnaies de Cnosse, se présente sous des aspects variés ainsi que, d'ailleurs, les nymphes locales dans les autres villes crétoises. Comme dans la période précédente, sa physionomie rappelle celle des figures qu'on dénomme ailleurs Déméter, Coré, Perséphone et dont les prototypes sont sur les monnaies de Syracuse des Ve et IVe siècles [1].

Au IIIe siècle, les monnaies de Cnosse portent la légende ΚΝΩΣΙΩΝ, accompagnée souvent du monogramme d'un nom de magistrat.

§ IX. — Tylisos.

Τύλισος ou Τύλισσος, à quelque distance de la mer, auprès de Candie (Héracleion), voisine de Rhaucos et de Cnosse, a placé, comme cette dernière, la tête de la Héra argienne sur ses monnaies. Deux villages modernes qui portent encore son nom sont bâtis sur ses ruines [2]. Ses monnaies qui sont abondantes, ne débutent guère avant le milieu du IVe siècle. Elles ont pour revers comme celles d'Eleutherne, un chasseur nu, tenant son arc, sans doute Apollon, ou peut-être un héros local. La lyre qui paraît sur les bronzes (n° 1565) nous donne à penser qu'il s'agit plutôt d'Apollon.

1557. — Tête de Héra argienne, à droite, les cheveux longs, et surmontée d'un large stéphanos orné de palmettes; elle a des pendants d'oreilles.

℞. ΥΟΙΚΙΑΥΤ. Apollon (ou héros local?) nu, debout à gauche, tenant sur la main droite avancée une tête de chèvre à droite, et de la main gauche baissée, son arc. Devant lui, un arbuste (le δίκταμνον).

Æ 25; stat. égin., 11 gr. 05 (*P*) **Pl. CCLI, fig. 1**; — 10 gr. 71 (*B*) [3].

1558. — *Variété*; la tête de chèvre que tient Apollon est tournée à gauche, et il n'y a pas d'arbuste dans le champ.

Æ 25; stat. égin., 11 gr. 05 (*M*) **Pl. CCLI, fig. 2** [4].

1559. — *Variété*, avec A au droit. ℞. la lég. est ΤΥΛΙΣΙΟΝ.

Æ 25; stat. égin., 10 gr. 45 (*Cop*, *B*) [5].

1. Imhoof-Blumer, dans le *Journal intern. d'archeol. numism.*, t. XI, 1908, p. 96.
2. Svoronos, *Numism. de la Crète ancienne*, p. 328.
3. Svoronos, nos 1 et 2, pl. XXX, 29.
4. Svoronos, n° 3, pl. XXX, 30.
5. Svoronos, n° 4, pl. XXX, 31 et 32.

1560. — Même tête de Héra argienne.

℞. ΤΥΛΙΣΙΟ. Apollon nu, debout à g., tenant sur sa main droite avancée une tête de chèvre tournée à droite, et de la gauche baissée, son arc; devant lui, un arbuste (le δίκταμνον).

Æ 23; stat. égin. 10 gr. 95 (*P*) **Pl. CCLI, fig. 3.**

1561. — *Variété*, de style barbare; lég. hors du flan; la tête de chèvre tournée à gauche (*Pozzi*) **Pl. CCLI, fig. 4.**

1562. — Même tête de Héra argienne.

℞. ΜΟΙΣΙΑΥΤ. Apollon debout, comme ci-dessus; la tête de chèvre qu'il tient est tournée tantôt à dr., tantôt à g. Dans le champ, fer de flèche.

Æ 25; stat. égin., 10 gr. 95 (*P*) **Pl. CCLI, fig. 5**; — 11 gr. 92 (*Jameson*) **Pl. CCLI, fig. 6**; — 11 gr. 92 (*L*) [1].

1563. — *Variété*, avec ΤΥΛΙΣΙΩΝ. 10 gr. 19 (*B*) **Pl. CCLI, fig. 7** [2].

1564. — *Variétés*, de style barbare. ΤΥΛΙΣΙΟΣ. Apollon tient une patère, et est accosté de deux branches de laurier; 11 gr. 50 (*V*, *Naples*) **Pl. CCLI, fig. 8 et 9** [3].

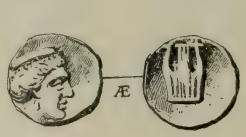

1565. — Même tête de Héra argienne. ℞. Lyre. Æ 12 (*B*) [4].

L'atelier de Tylisos, qui semble n'avoir fonctionné que jusqu'à la fin du IVe siècle, a emprunté ses types monétaires à ses deux plus proches voisins. En effet, tandis que nous trouvons, au droit des statères de Tylisos, la tête de Héra argienne des monnaies de Cnosse, nous voyons, au revers des mêmes pièces, l'Apollon chasseur des monnaies d'Eleutherne. Seulement l'Apollon chasseur de Tylisos tient dans sa main non plus une pierre, mais la tête de la chèvre sauvage qu'il a abattue à coups de flèches. De plus, il est debout devant un arbuste qui est probablement, suivant une ingénieuse conjecture de M. Svoronos, le δίκταμνον, la fameuse plante médicinale, espèce de fenouil, qui tirait son nom du mont Dicté [5] et se rapprochait du silphium cyrénéen.

Les monnaies de Tylisos sont souvent mal frappées et de style barbare.

1. Svoronos, p. 330, nos 5, 6, 7, pl. XXXI, 1, 2, 3.
2. Svoronos, no 8, pl. XXXI, 4.
3. Svoronos, nos 10 et 12, pl. XXXI, 6 et 7.
4. Svoronos, no 9, pl. XXXI, 5.
5. Aristote, *Hist. animal.*, 9, 6, 2; cf. Svoronos, Ἐφημέρις ἀρχαιολ. d'Athènes, 1893, p. 154.

X. — Rhaucos.

Rhaucos, au pied du mont Ida, entre Cnosse et Gortyne, se trouvait presque au centre de l'île de Crète. Eloignée des côtes, comme l'Arcadie au centre du Péloponnèse, Rhaucos, à l'instar des villes arcadiennes, et comme aussi les villes de la Thessalie et de la Béotie, avait un culte spécial pour Poseidon Hippios, le dieu des sources fertilisantes et des prairies humides. On peut en induire que Rhaucos se rattachait, par ses origines ethniques, à ces régions de la Grèce continentale, probablement à l'Arcadie, comme plusieurs autres villes crétoises.

Les plus anciennes monnaies de Rhaucos sont du dernier tiers du ve siècle.

Monnaies frappées de 430 à 300 environ.

1566. — Poseidon Hippios, barbu, nu, debout de face, regardant à droite, à côté de son cheval qu'il tient par la bride de la main gauche, tandis que de la main droite il s'appuie sur son trident.

℞. VAϘ—KIOИ ou PAY—ИOIK ou PAYKION (rétrograde). Trident, le manche orné de deux volutes. Carré creux.

Æ 25 ; stat. égin., 11 gr. 90 (*Luynes*) **Pl. CCLI, fig. 10** ; — autres (*L*, *B*) [1].

1567. — *Variété* ; au revers, devant le cheval, un rocher.

Æ 25 ; stat. égin., 11 gr. 70 (*V*) ; 11 gr. 19 (*B*) **Pl. CCLI, fig. 11** [2].

1568. — Tête jeune imberbe, de trois quarts à droite.

℞. Deux dauphins nageant en sens inverse et placés en diagonale dans un carré creux. A deux des angles du carré creux, un fleuron.

Æ 10 ; drachme ég., 5 gr. 70 ; 5 gr. 60 (*B*) ; 5 gr. 44 (*L*) **Pl. CCLI, fig. 12** [3].

1569. — Même droit. ℞. Trident, le manche orné de deux volutes.

Æ 15 ; triob. égin., 2 gr. 55 (*Ath*) ; 2 gr. 54 (*B*) **Pl. CCLI, fig. 13** [4].

1. Svoronos, *Num. de la Crète anc.*, p. 304, n° 1, pl. XXIX, 6.

2. Svoronos, n° 2, pl. XXIX, 7.

3. Svoronos, p. 305, n° 3, pl. XXIX, 9. L'attribution de cette drachme à la Crète ne nous semble pas bien certaine.

4. Svoronos, n° 4, pl. XXIX, 8, Le trident du revers de ce triobole est semblable à celui des autres monnaies de Rhaucos : c'est là ce qui justifie l'attribution de cette pièce anépigraphe et paraît entraîner le classement à la même ville de la drachme n° 1568.

1570. — Tête de cheval, à gauche. ℞. Sans lég. Trident à pointes barbelées.
Æ 16; (*Ath*) **Pl. CCLI, fig. 14** [1].

1571. — Poseidon Hippios nu, debout à côté de son cheval, comme ci-dessus, avec un rocher devant le cheval (style moins ancien).
℞. PAYKION (parfois rétrogr.). Trident comme ci-dessus. (Sans carré creux).
Æ 25; stat. égin., 11 gr. 27 à 10 gr. (*L*, *B*, *P*) **Pl. CCLI, fig. 15** [2].

1572. — *Variété.* Au droit, en contremarque, une tête de taureau de face (*P*) **Pl. CCLI, fig. 16.**

1573. — *Variété* : le cheval pose son pied de devant sur le rocher.
Æ 25; stat. égin., 11 gr. 04 (*L*, *B*, *P*) **Pl. CCLI, fig. 17** [3].

1574. — *Variétés* des statères précédents (*P*) **Pl. CCLII, fig. 1 et 2.**

1575. — Tête de Poseidon Hippios, à droite.
℞. PAYKIΩN. Trident; au-dessous, deux dauphins.
Æ 20; drachme égin., 5 gr. 64 (*P*) **Pl. CCLII, fig. 3** [4].

1576. — Même droit. ℞. PAYKIΩN. Trident, avec deux dauphins entre les dents.
Æ 20; drachme égin., 5 gr. 44 (*B*) [5].

1577. — Tête laurée et barbue de Poseidon Hippios, à gauche.
℞. PAYKION. Trident entre deux dauphins.
Æ 23; drachme égin., 5 gr. 03 (*Carlsruhe*); 4 gr. 55 (*P*) **Pl. CCLII, fig. 4** [6].

1578. — Même droit.
℞. PAYKION, entre deux dauphins.
Æ 15; triob. égin., 2 gr. 47 (*B*); 2 gr. 41 (*P*) **Pl. CCLII, fig. 5** [7].

1579. — Tête de nymphe couronnée de roseaux, à g. ℞. PAYKION. Trident.
Æ 12; obole égin., 0 gr. 90 (*B*) **Pl. CCLII, fig. 6** [8].

1. Svoronos, nº 5, pl. XXIX, 10.
2. Svoronos, nos 6 et 7, pl. XXIX, 11, 12.
3. Svoronos, nos 8 à 12, pl. XXIX, nos 13, 14, 15. Le rocher qui est devant le cheval et qui caractérise bien Poseidon Hippios, a été pris parfois pour une proue.
4. Svoronos, nº 16, pl. XXIX, 19.
5. Svoronos, nº 14, pl. XXIX, 17.
6. Svoronos, nº 23, pl. XXIX, 26.
7. Svoronos, nº 24, pl. XXIX, 25.
8. Svoronos, nº 25, pl. XXIX, 27; Imhoof-Blumer, *Journ. int. d'arch. numism.*, t. XI, 1908, p. 103.

Nous avons expliqué ailleurs le mythe de Poseidon Hippios, son culte et son rôle dans les légendes arcadiennes; c'était le dieu des sources jaillissantes au flanc des rochers des montagnes et allant fertiliser les prairies où paissaient des troupeaux de cavales [1]. Poseidon Hippios était le dieu des immenses prairies de la Thessalie et de la plaine de Mantinée. Au pied du mont Ida, les plaines basses et herbues de Rhaucos, d'Arcadia, de Lycastos étaient sillonnées par de nombreux cours d'eau dont les plus importants étaient le Pothereus et le Theren. La situation topographique de ces prairies était analogue à celle de la Thessalie et de l'Arcadie orientale; la même divinité aquatique y présidait à l'élevage du cheval.

§ XI. — Gortyne [2].

Gortyne (Γόρτυνα, Γόρτυς), représentée aujourd'hui par le village de Ἅγιοι δέκα, dans la partie centrale de l'île, se trouvait entourée d'une grande et fertile plaine arrosée par le Léthée [3], dont les eaux se déversaient dans la mer Libyque. La route qui allait de Cnosse à Gortyne coupait la Crète en deux parties à peu près égales. Les ruines imposantes de Gortyne ont été explorées et fouillées en ces derniers temps, surtout par M. Halbherr qui y a découvert, notamment, des textes législatifs et juridiques de la plus haute importance [4].

D'après la légende, Gortyne aurait reçu son nom de Gortys, fils de Rhadamanthe, frère de Minos; une autre tradition donne pour père au héros éponyme Gortys, l'arcadien Tégéatès, ce qui concorde avec le témoignage de Platon, suivant lequel Gortyne de Crète serait une colonie de Gortyne d'Arcadie et aussi d'Argos d'Argolide [5]. La similitude du nom des deux Gortyne donne une valeur historique à cette tradition.

Dans la première moitié du ve siècle, époque à laquelle appartient la grande inscription qui contient les lois de Gortyne, et où débute la série monétaire, Gortyne le disputait en importance politique et commerciale à Cnosse et à Cydonie. Elle était alors l'alliée de sa voisine Phæstos, si l'on s'en rapporte aux types monétaires des deux villes.

Groupe A. — *De 480 à 430 av. J.-C. environ.*

1580. — Europe assise de face sur un taureau qui l'emporte en bondissant à droite; elle est vêtue du double chiton, étend le bras droit, et s'appuie de

1. Notre *Descr. hist.*, t. I, p. 867 et 1007.
2. Svoronos, *Num. de la Crète ancienne*, p. 153.
3. Strabon, X, 4, 11.
4. Fr. Halbherr, dans les *Monum. antichi* de l'Acad. des Lincei, t. I (1889-1892), p. 49 et suiv. Pour la bibliographie sur Gortyne, voir l'art. *Gortyn*, dans la *Real. Encyclopaedie* de Pauly-Wissowa-Kroll.
5. Pausanias, VIII, 53, 4; Platon, *De leg.*, 4, 708; Svoronos, *op. cit.*, p. 154; le même, dans la *Rev. belge de numism.*, t. L, 1894, p. 140.

la main gauche sur la croupe de l'animal; au-dessous, un dauphin à droite.

℞. ΑΜΙΣΑϽ ΟΤ ΜΟΝΥΤ⊣ΟΛ (Γόρτυνος τὸ παῖμα), autour d'un carré de lignes au centre duquel est une tête de lion, de face. Le tout dans un carré creux.

Æ 19; stat. égin., 11 gr. 23 (*B*) **Pl. CCLII, fig. 7** [1]; — autre ex. (*P*) **Pl. CCLII, fig. 8**; — autre ex., troué (*H*) **Pl. CCLII, fig. 9** [2].

1581. — Même droit.

℞. Sans lég. Deux carrés inscrits séparés par des denticules; au centre, un mufle de lion, de face. Le tout dans un carré creux.

Æ 20; stat. égin., 11 gr. 30 (*P*) **Pl. CCLII, fig. 10**; — autre ex., 11 gr. 30 (*B*) **Pl. CCLII, fig. 11** [3].

1582. — *Variétés*. Le type d'Europe sur le taureau tourné toujours à droite; le dauphin manque. Le carré de lignes, au revers, est simple et formé d'une seule ligne (*P*) **Pl. CCLII, fig. 12 et 13** [4].

1583. — *Variété*. Pièce surfrappée; on distingue, au revers, les restes d'une ancienne légende (*Ath*) **Pl. CCLII, fig. 14.**

1584. — Taureau couché à gauche et détournant la tête.

℞. Mufle de lion, de face, dans un carré creux limité par un gros grènetis.

Æ 21; stat. égin. (*Ath*) **Pl. CCLII, fig. 15.**

1585.—Taureau couché à dr., détournant la tête; au-dessus, ϽΝΥΤ⊣ΟΛ (Γορτυνι).

℞. ΑΜΙΑϽ ΟΤ ϽΝΥΤ⊣ΟΛ (Γορτυνίον τὸ παῖμα), autour d'un carré de lignes; au centre, un mufle de lion de face. Carré creux.

Æ 15; drachme égin., 5 gr. 61 (*L*) **Pl. CCLII, fig. 16** [5].

1586. — *Variété;* au droit, ΥΤ⊣ΟΛ (Γορτυ).

℞. Sans légende. Mufle de lion, de face, au centre de deux carrés inscrits séparés par un grènetis. Le tout dans un carré creux.

Æ 15; drachme égin., 5 gr. 61 (*B*) **Pl. CCLII, fig. 17** [6].

1587. — *Variété*, sans légende, 5 gr. 47 (*Jameson*) **Pl. CCLII, fig. 18** [7].

1. Svoronos, p. 158, nº 1, pl. XII, 21.
2. Macdonald, *Hunt. coll.*, t. II, p. 184, nº 1, pl. XLI, 18.
3. Svoronos, nº 3, pl. XII, 22. Des pièces aussi anépigraphes, avec les mêmes types, sont classées à Phæstos (nºs 1621 à 1623).
4. Svoronos, p. 158, nºs 4 à 10, pl. XII, 23 à 26.
5. Svoronos, *op. cit.*, p. 159, nº 12, pl. XII, 28.
6. Svoronos, *op. cit.*, p. 159, nº 14.
7. *Catal. Jameson*, nº 1325.

1588. — Taureau couché, à droite ou à gauche et détournant la tête.

℞. Mufle de lion, de face, au centre d'un carré creux ou de deux carrés inscrits séparés par un grènetis. Le tout dans un carré creux.

Æ 15 ; drachme égin., 5 gr. 67 (*P*) **Pl. CCLII, fig. 19 et 20** [1].

1589. — Même descr. Æ 13 ; triob. égin., 3 gr. 03 (*B*) **Pl. CCLII, fig. 21** [2].

1590. — Même descr. Æ 10; ob. égin., 0 gr. 97 (*M*) **Pl. CCLII, fig. 22** [3].

1591. — Europe assise sur le taureau marchant à droite ou à gauche.

℞. Mufle de lion, de face, les deux griffes avancées de chaque côté de la mâchoire. Dessous, ΓΟΡΤΥΝΙΟΝ. Carré creux.

Æ 25 ; stat. égin., 11 gr. 66 (*P*) **Pl. CCLII, fig. 23** ; — 12 gr. 95 (*B*) ; — autre, surfrappé sur un statère d'Égine, 12 gr. 25 [4].

1592. — Taureau couché à gauche et détournant la tête.

℞. Mufle de lion, de face, les deux griffes avancées comme ci-dessus. Carré de lignes ; le tout dans un carré creux.

Æ 18 ; drachme égin., 5 gr. 47 (*Hunter*) [5].

Le mufle de lion, au revers des pièces précédentes, est imité des tétradrachmes primitifs d'Érétrie en Eubée [6].

1593. — Europe assise sur le taureau marchant au pas, à droite.

℞. ...ΥΤΡΟΛ. Tête d'Hermès à droite, coiffé du pétase orné d'ailerons ; devant le visage, le caducée.

Æ 23; stat. égin., 11 gr. 83 (*Cameron*) **Pl. CCLII, fig. 24** [7].

Le groupe monétaire qui précède a une analogie caractéristique avec les monnaies de Phæstos contemporaines (ci-après nos 1620 et suiv.). C'est à ce point que les pièces ne diffèrent que par le nom de la ville inscrit dans la légende; les pièces qui sont anépigraphes peuvent être classées aussi bien à l'une qu'à l'autre de ces deux villes voisines et momentanément associées.

Les légendes Γόρτυνος το παῖμα ou Γορτυνίον τὸ παῖμα ou Φαιστίον τὸ παῖμα (no 1620) signifie : voici l'empreinte, le cachet, le type monétaire de Gortyne ou de Phæstos. Le

1. Svoronos, *op. cit.*, p. 160, nos 16 et 17, pl. XII, 30 et 31.
2. Svoronos, no 18, pl. XII, 32.
3. Svoronos, no 21, pl. XII, 33.
4. Svoronos, no 24 et 25, pl. XII, 34 et 35.
5. Svoronos, no 23 ; Macdonald, *Hunt. coll.*, t. II, p. 184, no 2.
6. Comparez notre pl. XXXI, fig. 14 à 17.
7. J.-S. Cameron et G.-F. Hill, *Numism. Chron.*, 1913, p. 382, no 7, pl. XV, 11.

vieux terme de παῖμα est synonyme de σῆμα, κόμμα, χαρακτήρ, ἐπίσημον, et d'autres encore, qu'on retrouve parfois sur des monnaies ou dans les textes littéraires [1]. A Gortyne même, des monnaies de l'époque postérieure au début du IIIe siècle, ont la légende ΓΟΡΤΥΝΙΩΝ ΘΙΒΟΣ, qu'on explique par Γορτυνίων τύπος [2].

Groupe B. — *De 430 à 300 environ.*

1594. — Europe assise sur le tronc énorme d'un platane en partie ébranché; la nymphe, vêtue du double chiton, est dans une attitude pensive, la tête inclinée en avant, le menton reposant sur sa main droite ; de la main gauche elle s'appuie sur le tronc de l'arbre. Elle est vue de trois quarts et tournée tantôt à droite, tantôt à gauche.

℞. Taureau couché à droite ou à gauche et détournant la tête.

Æ 29 ; stat. égin., 11 gr. 02 (*B*) **Pl. CCLIII, fig. 1** [3] ; — 11 gr. 68 (*V*).

1595. — *Variété;* au ℞, ƧΟϘVΛΛƧΤ (= Τίσυροι, rétr.) (*B*) **Pl. CCLIII, fig. 2** [4].

1596. — Même droit.

℞. Taureau debout, à dr. ou à g.; parfois sans lég., parfois avec la lég. ƧΟϘVΛΛƧΤ (= Τίσυροι, rétrogr.) (*P*) **Pl. CCLIII, fig. 3** ; — autres (*B*, *L*, *M*) [5].

L'inscription Τίσυροι est difficile à interpréter. M. Svoronos a voulu y voir l'ethnique d'une ville de Tisyros qui aurait eu les mêmes types monétaires que Gortyne [6]. Cette ville de Tisyros n'est mentionnée par aucun auteur; M. Svoronos rapproche ce nom de celui du cap *Tityros* (aujourd'hui *Cavos Spatha*) et suppose que la ville dont le nom est presque semblable était dans le voisinage du mont Dicté, où se trouvait le fameux Δικτυνναῖον ou temple d'Artémis Dictynna. Par là, s'expliquerait la parité des types monétaires de Gortyne et de cette prétendue ville de Tisyros ou Tityros.

1597. — *Variétés*, avec ИΟƧИVΤϘΟΛ ou ΛΟΡΤVΝSΟΝ (Γορτυνίον) (*P*) **Pl. CCLIII, fig. 4** [7] ; — autres ex. (*Jameson*) **Pl. CCLIII, fig. 5 et 6.**

Ce statère comporte de très nombreuses variétés et des imitations barbares. Au droit, la nymphe assise sur le tronc du fameux platane de Gortyne, est tournée tantôt à droite, tantôt à gauche et dans différentes attitudes, p. ex., levant une main et

1. Voyez le présent *Traité. Théorie et doctrine*, t. I, p. 381.
2. Svoronos, *Numism. de la Crète ancienne*, p. 177; B. Head, *Hist. numor.*, 2e éd., p. 467.
3. Svoronos, no 26, pl. XIII, 1.
4. Svoronos, no 27, pl. XIII, 2.
5. Svoronos, no 29 et suiv.; pl. XIII, 4 et suiv.
6. Svoronos, *Rev. belge de numism.*, t. L, 1894, p. 125 et 132.
7. Svoronos, pl. XIII, 4.

s'appuyant de l'autre sur le tronc d'arbre, ou bien, la tête inclinée et appuyée sur le revers de la main gauche. Au revers, quelquefois, la légende est absente ou représentée seulement par quelques lettres : ΛΟΡΤVN, ΛΟΡΤV, ΛΟΡ. Le taureau debout, généralement tourné à droite ou à gauche, est quelquefois vu de trois quarts; parfois enfin, au lieu de détourner la tête, il la dresse, bondissant ou levant une patte de devant; on le voit aussi se grattant le museau avec un pied de derrière, comme sur les monnaies d'Érétrie.

Pl. CCLIII, fig. 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 (contremarques sur le n° 10 [1]).

1598. — *Variété*; au revers, ΓΟΡΤΥΝΙΟΝ. Le taureau se lèche une patte de derrière. (*P*) **Pl. CCLIV, fig. 1.**

1599. — La nymphe Europe, le buste nu, les jambes drapées, assise à droite sur le tronc du platane; elle appuie sa tête inclinée sur le revers de sa main gauche, et la main droite baissée repose sur le tronc de l'arbre; auprès de cette main, on voit un aigle posé sur une branche.

℞. ΚΟΙΝΟΝ ΤΩΝ ΚΡΗΤΩΝ. Taureau debout à droite, dressant et détournant la tête.

Æ 26; stat. égin., 11 gr. 25 (*P*) **Pl. CCLIV, fig. 2.**

1600. — La nymphe Europe, buste nu, jambes drapées, assise à droite sur le tronc du platane; de la main g. elle tient un sceptre surmonté d'un aigle; de la main dr. baissée elle caresse un aigle posé sur le tronc d'arbre à côté d'elle.

℞. Taureau debout à droite, dressant et détournant la tête; quelquefois, une mouche, sous son ventre, paraissant l'aiguillonner.

Æ 26; stat. égin., 11 gr. 30 (*P*) **Pl. CCLIV, fig. 3 et 4**; — autres (*B*, *V*) [2].

1601. — La nymphe Europe, assise comme ci-dessus sur le tronc du platane; sur ses genoux, un aigle, les ailes éployées; sous la nymphe, la tête du taureau, de trois quarts à gauche.

℞. Taureau debout à droite, dressant et détournant la tête.

Æ 26; stat. égin., 10 gr. 60 (*Luynes*) **Pl. CCLIV, fig. 5**; — autres (*L*, *N*) [3].

1602. — *Variétés*; au droit, sans la tête de taureau; au revers, le taureau tourné à dr. ou à g., détourne la tête pour se lécher une patte de derrière.

Æ 26; stat. égin., 11 gr. 57 (*L*) [4].

1. Cf. Svoronos, pl. XIII, XIV et XV, où l'on verra d'autres variétés.
2. Svoronos, nos 70 et 71, pl. XIV, 17 et 18.
3. Svoronos, nos 72 et 73, pl. XIV, 19.
4. Svoronos, nos 73 et 74, pl. XIV, 20.

1603. — Même droit.

℞. ИOIИVTꟼOꓶ. Taureau debout à droite et se retournant pour se gratter le museau avec une patte de derrière ; au-dessous, mouche et fer de flèche.

Æ 27 ; stat. égin., 11 gr. 22 (*P*) **Pl. CCLIV, fig. 6** [1].

1604. — La nymphe Europe, assise comme ci-dessus, sur le tronc du platane ; de la main gauche levée elle écarte son voile.

℞. Taureau debout à droite, en arrêt, dressant et détournant la tête ; dessous, un dauphin à droite.

Æ 27 ; stat. égin., 11 gr. 62 (*P*) **Pl. CCLIV, fig. 7** [2].

1605. — La nymphe Europe, comme ci-dessus, assise à droite sur le tronc du platane, regardant de face, écartant son voile de la main gauche et s'appuyant de la main droite sur le tronc ; à son côté, aigle sur une branche.

℞. ΓΟΡΤ· Taureau debout à gauche, dressant et détournant la tête.

Æ 21 ; drachme égin., 6 gr. 65 (*P*) **Pl. CCLIV, fig. 8** [3].

1606. — *Variété,* avec ΓΟΡΤΥ (*L*, *B*) [4].

1607. — La nymphe Europe, le buste nu, les jambes drapées, assise sur le tronc du platane, à droite, entourée de feuillage.

℞. Apollon assis de trois quarts à droite, torse nu, jambes drapées, tenant de la main g. sa lyre sur ses genoux. Couronne de laurier au pourtour.

Æ 23 ; stat. égin. [5].

1608. — Tête de taureau à droite ou à gauche.

℞. Tête d'Europe, à dr. ou à g., les cheveux retenus par des bandelettes.

Æ 18 ; drachme égin., 5 gr. 80 (*Jameson*) **Pl. CCLIV, fig. 9** ; — 5 gr. 53 ; 5 gr. 82 (*B*) [6].

1609. — Même descr. Æ 15 ; triob. ég., 2 gr. 90 (*P*) **Pl. CCLIV, fig. 10** [7].

1610. — Tête de taureau, à droite ou à gauche.

℞. ꟼOꓶ ou ΓΟΡ ou ΛΟΡΤV (Γορτυ). Tête d'Europe, à droite ou à gauche.

1. Svoronos, nº 76, pl. XV, 1.
2. Svoronos, nº 98, pl. XV, 16.
3. Svoronos, nº 105, pl. XV, 18.
4. Svoronos, nº 106.
5. Svoronos, *Rev. belge de numism.*, t. L, 1894, p. 127 et pl. IV, 16. Le revers de ce statère paraît emprunté à ceux de Chersonesos, ci-dessus, p. 926.
6. Svoronos, nºs 32, 37, 38, pl. XIII, 6, 11, 12, 19.
7. Svoronos, nºs 33, 39, 40, 41, pl. XIII, 7, 13, 14, 15, 16.

Æ 21; drachme égin., 5 gr. 70 (*P*) **Pl. CCLIV, fig. 11**; — 5 gr. 63 (*V*) [1].

1611. — Même description (avec ϘΟΛ). Æ 15; triob. égin., 2 gr. 63 (*B*) [2].

1612. — Tête de la nymphe Europe, à droite, les cheveux relevés, et ceinte d'une couronne de plantes marines; pendants d'oreilles. Gros grènetis.
℞. Taureau cornupète, à droite.
Æ 22; drachme égin., 5 gr. 70 (*M*) **Pl. CCLIV, fig. 12** [3].

1613. — Même droit.
℞. Taureau à dr., détournant la tête pour se lécher une patte de derrière.
Æ 22; drachme égin., (*P*) **Pl. CCLIV, fig. 13**; — autre, 5 gr. 55 [4].

1614. — Même droit. ℞. Tête de taureau à droite.
Æ 22; drachme égin., 5 gr. 68 (*P*) **Pl. CCLIV, fig. 14** [5].

1615. — Même droit. ℞. Tête de taureau à droite.
Æ 14; triob. égin., 2 gr. 60 (*B*) **Pl. CCLIV, fig. 15** [6].

Des pièces d'Érétrie en Eubée sont tout à fait semblables à celles que nous venons de décrire (nos 1612 à 1615); seulement elles portent la légende ΕΥΒ(οιεων) et sont taillées suivant le système attique, tandis que les pièces de Gortyne sont anépigraphes et taillées dans le système éginétique [7].

1616. — Même droit. ℞. ΓΟΡ. Tête de taureau, à droite.
Æ 11; obole égin., 0 gr. 74 (*B*) **Pl. CCLIV, fig. 16** [8].

1616 *bis*. — Même description. Sans légende. **Pl. CCLIV, fig. 17** [9].

1617. — Tête de la nymphe Europe, de trois quarts à gauche.
℞. Tête de taureau de trois quarts, à droite.
Æ 17; drachme égin., 5 gr. 39.

1618. — Tête d'Europe, à droite. ℞. Tête de taureau de face.
Æ 17; drachme égin., 4 gr. 90 (*Herm. Weber*) **Pl. CCLIV, fig. 18** [10].

1. Svoronos, nos 43 et 44, pl. XIII, 17 et 18.
2. Svoronos, p. 163, no 45.
3. Svoronos, pl. XV, 9.
4. Svoronos, p. 169, no 90, pl. XV, 10.
5. Svoronos, no 92, pl. XV, 11 et 12.
6. Svoronos, no 95, pl. XV, 13.
7. Cf. *Brit. Mus. Central Greece*, pl. XVII, fig. 1 à 8 et ci-dessus, p. 195 et suiv.
8. Svoronos, p. 170, no 96, pl. XV, 14.
9. Svoronos, *Ephemeris archéol.* d'Athènes, 1889, p. 202, no 31 et pl. XII, 5; Macdonald, *Hunt. coll.*, t. II, p. 185, no 12.
10. Svoronos, *Numism. de la Crète anc.*, no 79, pl. XV, 3.

1619. — Tête d'Europe, de face, les tempes ornées de bandelettes.
℞. ΓΟΡ. Tête de taureau de face, ornée de bandelettes.
Æ 12; (*P*) **Pl. CCLIV, fig. 19** [1].

Le type de la nymphe assise sur le platane se présente sous de nombreuses variétés que l'on peut développer en épisodes gradués ou tableaux successifs de la même légende [2].

A. — La nymphe assise sur le tronc et au milieu des branches du platane, appuie sa tête sur une main dans l'attitude de la méditation; elle pose l'autre main sur l'arbre ou sur ses genoux; ou encore, elle tient des deux mains écartées les branches de l'arbre.

B. — Sur une branche de l'arbre on voit un aigle; il semble n'avoir pas été aperçu par la nymphe qui continue à demeurer dans la même attitude expectante et pensive.

C. — L'aigle, les ailes éployées, couvre la poitrine de la déesse et forme avec elle un groupe analogue à celui de Léda avec le cygne.

D. — L'aigle est de nouveau perché sur une branche du platane, mais tournant le dos à la nymphe et jetant un regard triomphant dans l'espace, il s'apprête à prendre son vol pour s'éloigner.

E. — Enfin, la nymphe, devenue l'épouse de l'aigle divin, trône sur le tronc du platane, ayant comme Héra, le sceptre dans la main gauche; elle caresse de la main droite l'aigle de Zeus perché à côté d'elle, et devenu son époux.

Cette succession d'épisodes, mis en images au revers des statères précédents et rapprochés du taureau qui figure au droit, s'adapte si bien au mythe de Zeus et de la nymphe Europe, que l'interprétation s'en impose à l'esprit. Le fameux platane de Gortyne sur le vieux tronc duquel s'accomplit le mariage symbolique de Zeus et d'Europe (ἱερος γάμος) est signalé par les auteurs anciens [3].

Une source abondante vivifiait les racines du platane sacré et l'on disait qu'il ne perdait jamais ses feuilles, même en hiver. Les monnaies de Gortyne, comme celles de Phæstos que nous verrons plus loin, sont d'accord avec les textes littéraires.

Après s'être métamorphosé en taureau pour emporter la nymphe Europe sur les flots, et après l'avoir déposée sur la rive crétoise, Zeus dut se métamorphoser en aigle pour la retrouver dans les branches du vieux platane de Gortyne où elle s'était réfugiée.

Malgré la clarté et le naturel développement de cette interprétation, des savants ont cru pouvoir la contester, prétendant que sur les monnaies de Gortyne, l'arbre n'est point un platane, mais un chêne.

Loin d'être un arbre toujours couvert de son abondante frondaison, les monnaies, dit M. Svoronos, nous le présentent au contraire complètement dépourvu de feuilles; enfin, aucune légende ne dit que Zeus, arrivé en Crète avec Europe, dut se

1. Svoronos, nº 80, pl. XV, 4.
2. Cf. J. Svoronos, dans la *Revue belge de numism.*, t. L, 1894, p. 117.
3. Théophraste, *Hist. Plant.*, I, 15, 9; Plin., *Hist. nat.*, XII, 11; Varron, *de Re rustica*, I, 7, 6; cf. Svoronos, *Revue belge de num.*, t. L, 1894, p. 120.

transformer en aigle pour séduire la nymphe [1]. De là, ce savant préfère reconnaître dans notre type monétaire la nymphe Britomartis cherchant à se dérober aux amours de Minos.

Britomartis dont le culte remonte à la Crète minoenne, reçut plus tard le surnom de Dictynna (Δίκτυννα), à cause de son sanctuaire appelé *Dictynnaion* [2]. La légende recueillie par Callimaque [3], en fait une nymphe gortynienne, suivante d'Artémis. Minos en devint amoureux; ce fut alors que pour échapper aux entreprises du roi de Cnosse, Dictynna s'en fut se cacher au fond des forêts de chênes au feuillage touffu. Puis, se voyant découverte par Minos, elle alla se jeter dans la mer, d'où elle fut retirée par des pêcheurs dans leurs filets (δίκτυα) [4].

Mais cette légende est en contradiction formelle avec nos types monétaires puisqu'elle a pour but de montrer que Britomartis, loin de se laisser séduire par Minos, comme Europe par Zeus, préféra se jeter à la mer. Il n'est dit nulle part que Minos se métamorphosa en oiseau pour poursuivre Britomartis. En un mot, s'il y a quelques analogies dans certains épisodes des mythes de Britomartis et d'Europe, la présence de l'aigle de Zeus à côté de la nymphe et celle du taureau qui figure sur nombre de statères de Gortyne [1], nous empêchent de nous écarter de l'interprétation traditionnelle.

Sans doute, certains détails du type monétaire ne concordent pas tout à fait avec la donnée littéraire, mais il est à présumer que la légende comportait des variantes qui ne nous sont pas parvenues. On peut reconnaître, par exemple, avec M. Svoronos, que les feuilles de l'arbre sur lequel la nymphe est assise ne ressemblent guère aux feuilles de platane. Mais elles ne ressemblent pas davantage aux feuilles du chêne : dans le cas où on les distingue nettement, ce sont plutôt des feuilles d'olivier. Je ne considère point qu'il y ait lieu de s'appuyer sur cette anomalie pour se refuser à reconnaître dans nos types monétaires la traduction de la légende populaire qui avait pris à Gortyne et à Phæstos un caractère national.

En 1894, M. Halbherr a découvert à Gortyne une inscription curieuse qui démonétise les oboles d'argent pour leur substituer la monnaie de bronze. Ce décret dont la date est incertaine, mais qu'on peut placer dans la première moitié du IIIe siècle, semble viser les oboles d'argent, devenues aujourd'hui très rares, dont nous donnons un spécimen sous notre n° 1616, et les pièces de bronze décrites sous nos nos 1618 et 1619 qui font suite aux oboles d'argent et les remplacèrent [2].

1. W. Frœhner, *Annuaire de la Soc. franc. de numism.*, t. III, 1868, p. 31, n° 6 ; Percy Gardner, *Types of greek Coins*, p. 166 ; Imhoof-Blumer, *Thier und Pflanzenbilder*, p. 63 ; Svoronos, dans la *Revue belge*, t L, 1894, p. 125.
2. Pausanias, II, 30, 3 ; Diod. Sic., V, 78, 3.
3. Callim., *Hymne à Artémis*, vers 189 et suiv.
4. Cf. J. Svoronos, *Revue belge de numism.*, t. L, 1894, p. 133 et 142.

1. Imhoof-Blumer, *Journ. int. d'arch. num.*, t. XI, 1908, p. 98.
2. Sur ce décret de Gortyne, voir : G. Blass, dans Herm. Collitz, *Sammlung der Griechischen Dialekt-Inschriften*, t. III, 2e part., n° 5011 ; surtout le commentaire de M. Théod. Reinach, dans la *Revue numism.*, 1904, p. 12 et suiv.

§ XII. — Phæstos.

La ville homérique de Φαιστός se trouvait à l'ouest de Gortyne, dans la vallée du petit fleuve Electre, mais assez loin en amont de son embouchure sur la mer Libyque [1]. « Selon Diodore et Strabon [2], elle était une des trois villes crétoises fondées par Minos [3], tradition à laquelle paraît se rapporter le type monétaire du géant Talos (nos 1626 et suiv.), monstre ailé dont Héphæstos fit présent à Minos.

D'après Etienne de Byzance, au contraire, elle fut fondée par Phæstos, fils de Rhopalos, fils d'Héraclès. Ses monnaies, dont les types se rapportent très souvent à Héraclès, s'accordent mieux avec cette dernière légende. Pausanias [4] dit que Phæstos était un des fils (et non le petit-fils d'Héraclès). Il était roi de Sicyone où il avait établi le culte de son grand-père, lorsque sur l'avis d'un oracle, il émigra pour fonder en Crète la ville qui porta son nom et où il transplanta le mythe d'Héraclès.

L'abondance des monnaies de Phæstos atteste l'importance de cette ville dès le début du ve siècle; la parenté des types monétaires les plus anciens avec ceux de Gortyne s'explique par le voisinage des deux villes, et sans doute, par une alliance politique qui cessa aussitôt que le danger commun fut écarté. Dès lors, les deux villes en vinrent à se jalouser comme des sœurs ennemies et elles furent constamment en guerre. Ces luttes opiniâtres finirent par le triomphe de Gortyne et la destruction de Phæstos au IIe siècle avant notre ère.

Groupe A. — *De 480 à 430 av. J.-C. environ.*

1620. — Europe, vêtue du double chiton, assise de face sur un taureau qui marche au pas à gauche; elle s'appuie de la main droite sur la tête de l'animal, et de la main gauche sur son dos.

℞. ΑΜΙΣΑΟ ΟΤ ΝΟΣΤΜΣΑΟ (Φαιστίον τὸ παῖμα), autour d'un carré de lignes au centre duquel est un mufle de lion de face. Le tout dans un carré creux.

Æ 22; stat. égin., 11 gr. 87 (*L*) **Pl. CCLV, fig. 1** [5].

1621. — Même droit.

℞. Sans lég. Mufle de lion de face. Carré creux bordé d'une ligne.

Æ 22; stat. égin., 11 gr. 20 (*B*) **Pl. CCLV, fig. 2** [6].

1. Strabon, X, 4, 8 et 14.
2. Diod. Sic., V, 78; Strabon, X, 4, 14.
3. Svoronos, *Num. de la Crète ancienne*, p. 253.
4. Pausanias, II, 6, 6.
5. Svoronos, *op. cit.*, p. 254, no 1; pl. XXII, 34.
6. Surfrappé sur un statère d'Egine. Classé à Gortyne dans Svoronos, *op. cit.*, p. 159, no 8, pl. XII, 24.

1622. — Même droit.

℞. Sans lég. Mufle de lion de face, dans un carré creux bordé d'un grènetis entre deux lignes.

Æ 22; stat. égin., troué (*L*) **Pl. CCLV, fig. 3.**

1623. — Europe sur le taureau debout à droite; la nymphe étend les deux bras, tenant d'une main une corne de l'animal et s'appuyant de l'autre sur sa croupe.

℞. Sans lég. Mufle de lion de face, dans un carré creux bordé d'un grènetis entre deux lignes.

Æ 25; stat. égin., 11 gr. 33 (*Luynes*) **Pl. CCLV, fig. 4** [1].

Les plus anciennes monnaies de Phæstos représentent, comme à Gortyne, le taureau de Zeus emportant la nymphe Europe sur les flots; la mer est parfois indiquée par un dauphin placé sous le ventre du taureau. Parmi ces statères, ceux qui sont anépigraphes sont généralement classés à Gortyne plutôt qu'à Phæstos, les types étant les mêmes dans les deux villes. Toutefois, il nous a semblé que les statères où le taureau est au pas ou immobile convenaient mieux à Phæstos, à cause du statère n° 1620 qui répond à ce signalement et porte le nom de cette dernière ville.

Groupe B. — *De 430 à 400 environ.*

1624. — ΦΑΙΣΤΙΟΝ (= Φαιστίον). Europe, vêtue du double chiton, assise à gauche sur un rocher, tendant la main droite vers un taureau qui s'avance vers elle et dont on ne voit que la protomé; l'une des cornes du taureau est droite, l'autre est contournée en dessous.

℞. Hermès nu, assis à gauche sur un rocher, le pétase rejeté sur la nuque, tenant de la main droite un caducée et s'appuyant de la gauche sur le rocher.

Æ 28; stat. égin., 11 gr. 25 (*P*) **Pl. CCLV, fig. 5**; — autre, 11 gr. 91 (*B*) [2]; — autre (*Pozzi*) **Pl. CCLV, fig. 6.**

Sur le statère précédent, on voit la nymphe Europe assise sur un rocher et caressant doucement la tête du taureau qui s'approche d'elle. Cette scène est exactement décrite par le poète Moschos et par Lucien [3]. C'est la première phase du mythe de l'enlèvement d'Europe, lorsque Zeus se métamorphose en taureau pour la séduire.

1. Svoronos, p. 159, n° 10, pl. XII, 26 (à Gortyne).
2. Svoronos, n° 2, pl. XXII, 35, 36, 37.
3. Moschos, *Europe*, vers 89 et suiv.; Lucien, *Dial. de Zephyros et Notos.*

D'après la tradition conservée par Ovide [1], ce fut Hermès qui, interprète fidèle des désirs de Zeus, conduisit vers le rivage de la mer le troupeau royal que gardait la nymphe Europe et ses compagnes, troupeau auquel Zeus tauromorphe vint se mêler.

1625. — Protomé de taureau, à droite, une patte avancée et ayant une corne contournée en dessous.

℞. Tête de la nymphe Europe, à droite.

Æ 22; drachme égin., 5 gr. 29 (*L*) **Pl. CCLV, fig. 7** [2].

1626. — Le géant Talos nu, debout de face, les ailes éployées, les jambes écartées, regardant à droite et lançant une pierre de la main droite levée; entre ses jambes, son chien flairant le sol.

℞. Tête de la nymphe Europe à droite, coiffée d'un cécryphale. Cercle.

Æ 31 × 24; stat. égin., 11 gr. 88 (*B*) **Pl. CCLV, fig. 8** [3].

1627. — Même droit.

℞. Protomé de taureau à dr., les pattes avancées (les deux cornes droites).

Æ 25; stat. égin., 11 gr. 73 (*B*) **Pl. CCLV, fig. 9**; — 11 gr. 53 (*L*) [4].

1628. — Tête de la nymphe Europe, à droite, dans une sphendoné.

℞. Pareil au précédent et du même coin.

Æ 29; stat. égin., 11 gr. 37 (*H*) [5].

1629. — Tête imberbe d'Héraclès à droite, ceinte d'un bandeau, la peau de lion nouée sous le cou.

℞. ΦΑΙ‹ΤΤΙΟ (*sic*). Deux taureaux côte à côte, debout à droite.

Æ 25; stat. égin., 11 gr. 12 (*Ath*) **Pl. CCLV, fig. 10** [6].

Le monstre ailé Talos (Τάλως) ou Talôn que nous verrons plus loin accompagné de son nom (nos 1661 à 1663), était un géant de bronze qu'Héphæstos qui l'avait fabriqué, envoya à Minos, pour garder la nymphe Europe. Telle est la donnée la plus généralement admise. Minos le chargea de faire chaque jour le tour de l'île de Crète, pour empêcher les étrangers d'y aborder : il les chassait à coups de pierres ou les faisait périr dans les flammes [7]. Lors de l'expédition des Argonautes, Médée réussit, grâce à

1. Ovid. *Metamorph.*, II, 837 et suiv.; cf. Charles Lenormant, *Nouv. galerie mythol.*, p. 66-67.
2. Svoronos, no 3, pl. XXIII, 1.
3. Svoronos, p. 255, no 4, pl. XXIII, 2.
4. Svoronos, no 6, pl. XXIII, 3; Wroth, *Num. Chron.*, 1895, p. 96, no 12, pl. V, 10.
5. Macdonald, *Hunt. Coll.*, t. II, p. 192, no 1, pl. XLII, 12; Svoronos, no 7, pl. XXIII, 4.
6. Svoronos, no 8, pl. XXIII, 5.
7. Apollodore, I, 9, 26; cf. Charles Lenormant, *Nouvelle galerie mythologique*, p. 64-65.

son pouvoir magique, à le faire périr. Le géant Talos n'a extérieurement aucun rapport ni avec Héraclès ni avec le Minotaure : il est remarquable toutefois qu'il combat, une pierre à la main, comme le Minotaure luttant contre Thésée ; l'Héraclès crétois a parfois aussi une pierre à la place de sa massue.

Groupe C. — *De 400 à 360 environ.*

1630. — Héraclès jeune, imberbe, nu, debout de face, regardant à droite ; de la main gauche baissée il tient son arc ; de la main droite il s'appuie sur sa massue. Dans le champ à gauche, l'arbre du jardin des Hespérides auquel est suspendue la peau de lion ; à droite, quelquefois un grain d'orge.

℞. ΦΑΙΣΤΙΚΟΝ (= Φαιστικόν). Taureau debout à gauche, tête baissée et broutant, un pied de devant levé et attaché à une longue corde.

Æ 25 ; stat. égin., 12 gr. (*P*) **Pl. CCLV, fig. 11** ; — 11 gr. 97 (*L*) ; 12 gr. 04 (*B*) [1].

1631. — Héraclès jeune, imberbe, nu, debout de face, s'appuyant de la main droite sur sa massue et tenant de la main gauche sa peau de lion. Dans le champ à gauche, un énorme serpent enroulé qui se dresse, la tête vers celle d'Héraclès ; à droite, l'arbre du jardin des Hespérides.

℞. Taureau marchant à gauche ou à droite, une longue corde fixée à un pied de devant. Couronne de laurier au pourtour.

Æ 25 ; stat. égin., 11 gr. 62 (*P*) **Pl. CCLV, fig. 12** ; — autres, 11 gr. 82 (*B*) 11 gr. 72 (*L*) [2].

1632. — Héraclès jeune, nu, imberbe, debout de face, s'appuyant de la main droite sur sa massue, et tenant de la main gauche l'arc et la peau de lion. A droite, une longue branche d'olivier et au dessus, un serpent.

℞. Pareil au précédent.

Æ 25 ; stat. égin., 11 gr. 88 (*P*) **Pl. CCLV, fig. 13** ; — autres (*L*, *B*) [3].

1633. — Héraclès jeune, nu, imberbe, debout de face, s'appuyant de la main droite sur sa massue et tenant son arc de la gauche. Dans le champ à gauche, la peau de lion suspendue à l'arbre du Jardin des Hespérides ; à

1. Svoronos, nº 9 à 12, pl. XXIII, 6 et 7.
2. Svoronos, nº 13 à 15, pl. XXIII, 8, 9, 10, 11.
3. Svoronos, nº 16, pl. XXIII, 12.

droite, une longue branche d'olivier au dessus de laquelle se dresse un serpent fixant le visage du héros. ℞. Pareil aux précédents.

Æ 25; stat. égin., 12 gr. (*P*) **Pl. CCLV, fig. 14**; — autre (*B*) [2].

1634. — Héraclès jeune, nu, debout de face, regardant à droite; de la main droite il s'appuie sur sa massue et de la gauche il tient son arc. Dans le champ, à gauche, la peau de lion suspendue à l'arbre du Jardin des Hespérides; à droite, un grain d'orge; dans le champ, quatre globules.

℞. Taureau debout à gauche. Couronne de laurier au pourtour.

Æ 25; stat. égin., 11 gr. 82 (*Luynes*) **Pl. CCLV, fig. 15**; — 12 gr. 10 (*B*) [3].

1635. — Même droit. ℞. Tête de taureau de face. Champ concave.

Æ 25; stat. égin., (*Pozzi*) **Pl. CCLV, fig. 16**; — 11 gr. 66 (*L*); 11 gr. 76 (*Luynes*) [4].

1636. — Tête imberbe d'Héraclès, à dr. ou à g. ℞. Tête de taureau de face.

Æ 19; dr. égin., 6 gr. 05 (*Luynes*) **Pl. CCLV, fig. 17**; — 5 gr. 75 (*L*) [5].

1637. — Même description.

Æ 14; triob., 2 gr. 90 (*P*) **Pl. CCLV, fig. 18**; — 2 gr. 82 (*L*); 3 gr. (*B*) [6].

Le mythe de l'enlèvement d'Europe est remplacé, vers le début du IVe siècle, sur les monnaies de Phæstos, par celui d'Héraclès qui rappelait plus directement les origines ethniques de la ville. Nous y voyons, sous des aspects multiples, le fameux taureau crétois qui fut combattu par Héraclès et par Thésée. C'est le taureau que Minos avait voulu épargner et que Poseidon, pour se venger, rendit furieux en le faisant piquer par une mouche. Les statères qui précèdent montrent aussi Héraclès au Jardin des Hespérides et combattant le dragon qui gardait l'arbre aux fameuses pommes d'or. Nous verrons tout à l'heure d'autres phases du même mythe, ou bien Héraclès combattant l'hydre de Lerne, fable importée de Sicyone à Phæstos dès les temps primitifs.

Groupe D. — *De 360 à 300 environ.*

1638. — ƧOИAXΛƎƆ. Zeus Velchanos, nu, imberbe, assis à gauche sur un

1. Svoronos, nº 17 à 20, pl. XXIII, 13, 14, 15, 16.
2. Svoronos, nº 21, pl. XXIII, 17 (droit).
3. Svoronos, nº 22 à 24, pl. XXIII, 17 (revers), et 18 (revers). Voyez ci-après, le type du même bucrane à Moda.
4. Svoronos, nºs 25 et 27, pl. XXIII, 19 et 20.
5. Svoronos, nºs 26 et 28, pl. XXIII, 21, 22, 23.

tronc d'arbre dont les branches sont effeuillées ; de la main droite il caresse un coq posé sur ses genoux ; de la gauche, il s'appuie sur l'arbre.

℞. ΙΤϽΙΑΦ ou ΦΑΙΣΤΙΟΝ. Taureau cornupète, à droite ; sur son dos, une mouche ; quelquefois, une couronne au pourtour.

Æ 27 ; stat. égin., 11 gr. 45 (*P*) **Pl. CCLVI, fig. 1** ; — 10 gr. 78 (*Jameson*) **Pl. CCLVI, fig. 2** ; — 11 gr. 64 (*B*) [1].

1639. — *Variété* : le taureau tourné à gauche est immobile.

Æ 27 ; stat. égin., 11 gr. 85 (*B*) **Pl. CCLVI, fig. 3** ; — 11 gr. 86 (*V*) [2].

Sur les statères précédents, Zeus Velchanos est assis sur un tronc d'arbre pareil à celui sur lequel Europe est assise, sur les monnaies de Gortyne [3]. Le parallélisme est évident et l'opposition voulue, étant donné l'état d'hostilité et de jalousie dans lequel vivaient ces deux villes voisines. Zeus Velchanos était un dieu des Etéocrétois, sans doute d'origine pélasgique, qui avait le coq pour attribut ; Hésychius le définit : Γελχάνος· ὁ Ζεὺς παρὰ Κρήσιν. Ce Zeus Velchanos a le coq comme attribut, ce qui semble le rapprocher d'Hermès ; il paraît être, d'après son nom, le prototype du Vulcain (Héphæstos) étrusco-latin [4].

1640. — ΦΑΙΣΤΙΟΝ. Héraclès jeune, nu, au repos, assis à gauche sur un rocher sur lequel est posée sa peau de lion, et regardant de face ; il croise les mains sur ses genoux, tenant sa massue de la main droite. Dans le champ à gauche, l'arc et le carquois attachés à un arbre ; à droite, une grande amphore inclinée. ℞. Taureau marchant à droite.

Æ 26 ; stat. égin., 11 gr. 61 (*P*) **Pl. CCLVI, fig. 4** ; — 11 gr. 70 (*B*) [5].

1641. — Même droit.

℞. ΦΑΙΣ. Taureau marchant à gauche. Couronne de laurier au pourtour.

Æ 25 ; stat. égin., 11 gr. 57 (*P*) **Pl. CCLVI, fig. 5** [6].

1642. — Même droit, avec ΦΑΙΣΤΙΩΝ.

℞. Taureau cornupète à droite. Couronne de laurier au pourtour.

Æ 25 ; stat. égin., 11 gr. 85 (*P*) **Pl. CCLVI, fig. 6** ; — 11 gr. 42 (*B*) [7].

1. Svoronos, nº 29 à 30, pl. XXIII, 24, 25 ; *Catal. Jameson*, nº 1338.
2. Svoronos, nº 31, pl. XXIII, 26.
3. J. Svoronos, *Rev. belge de numism.*, t. L, 1894, p. 127, pl. IV, 20.
4. O. Rossbach, *Rheinisches Museum*, Neue Folge, t. XLIV, p. 437 et suiv.
5. Svoronos, nº 32, pl. XXIV, 1.
6. Svoronos, nº 33, pl. XXIV, 2.
7. Svoronos, nº 34, pl. XXIV, 3.

1643. — ΦΑΙΣΣΤΙΟΝ (*sic*). Héraclès au repos, assis à gauche, sur un rocher, comme ci-dessus ; sa peau de lion est sur le rocher et il croise les mains sur ses genoux, la main droite tenant la massue. Dans le champ, à gauche, l'arc et le carquois attachés à une colonne.

℞. Taureau cornupète à droite, dans une couronne de laurier.

Æ 26 ; stat. égin., 11 gr. 99 (*Jameson*) **Pl. CCLVI, fig. 7** ; — 11 gr. 95 (*B*) ; 11 gr. 90 (*L*) [1].

1644. — *Variété*, avec ΦΟΙΤΙΑΦ (= Φαιστιον), au droit (*V*, *Milan*) [2].

1645. — Même droit. ℞. ΙΤΙΑΦ. Taureau marchant à gauche.

Æ 26 ; stat. égin., 11 gr. 50 (*P*) **Pl. CCLVI, fig. 8** ; — 11 gr. 70 (*B*) [3].

1646. — ΟΙΤΙΑΦ. Tête imberbe d'Héraclès à droite.

℞. ΦΑΙ. Tête de taureau de face.

Æ 22 ; drachme égin., 5 gr. 60 (*P*) **Pl. CCLVI, fig. 9** [4].

1647. — ΦΑΙΣ. Tête imberbe d'Héraclès, à g. ℞. Tête de taureau de face.

Æ 21 ; drachme égin., 5 gr. 57 (*L*) [5].

1648. — Tête imberbe d'Héraclès, à droite ou à gauche.

℞. Tête de taureau de face.

Æ 15 ; triob. égin., (*P*) **Pl. CCLVI, fig. 10 et 11** ; — autre (*B*) [6].

1649. — ΦΑΙΣ. Tête imberbe d'Héraclès, à gauche.

℞. Tête de taureau de face, dans une couronne de laurier.

Æ 19 ; drachme égin., **Pl. CCLVI, fig. 12.**

1650. — Même description, avec ΙΑΦ, ou sans légende.

Æ 15 ; triob. égin., 3 gr. 11 (*L*) ; — 2 gr. 70 (*V*) [7] ; — 3 gr. (*Pozzi*) **Pl. CCLVI, fig. 13.**

1651. — ΟΙΤΙΑΦ (= Φαιστιο). Héraclès jeune, nu, debout de face, les jambes écartées, brandissant sa massue pour frapper un grand serpent qui se dresse contre lui, à droite ; de la main gauche ramenée devant la poitrine, le héros tient son arc.

1. Svoronos, nº 39, pl. XXIV, 6 ; *Catal. Jameson*, nº 1337.
2. Svoronos, nº 40, pl. XXIV, 7.
3. Svoronos, nº 35.
4. Svoronos, nº 36.
5. Svoronos, nº 41, pl. XXIV, 8.
6. Svoronos, nº 38, pl. XXIV, 5.
7. Svoronos, nºs 42 et 44, pl. XXIV, 9, 10.

℞. Taureau marchant à droite ou à gauche, tantôt baissant la tête, tantôt levant ou détournant la tête.

Æ 26 ; stat. égin., 11 gr. 60 (*P*) **Pl. CCLVI, fig. 14** ; — 11 gr. 82 (*B*) [1].

1652. — *Variété*, avec ΦΑΙΣΤΙΟΣ, au droit.

℞. Taureau. Couronne de laurier au pourtour.

Æ 26 ; stat. égin., 11 gr. 35 (*P*, *Jameson*) **Pl. CCLVI, fig. 15 et 16** [2].

1653. — *Variété*, avec une mouche volant sous le taureau. 11 gr. 04 (*B*) [3].

1654. — ΦΑΙΣΤΙΟΝ. Héraclès jeune, nu, debout à g., vu de dos, les jambes écartées, brandissant de la main droite sa massue pour combattre l'Hydre de Lerne qui se dresse devant lui ; de la main gauche couverte de la peau de lion le héros saisit l'une des nombreuses têtes de serpent du monstre.

℞. Taureau marchant à gauche.

Æ 26 ; stat. égin., 11 gr. 73 (*P*) **Pl. CCLVI, fig. 17** [4].

1655. — Héraclès combattant l'Hydre, comme ci-dessus, mais à droite.

℞. ΦΑΙΣΤΙΘΝ. Taureau marchant à droite.

Æ 25 ; stat. égin., 11 gr. 57 (Venise, *Bibl. de S. Marc*) [5].

1656. — *Variété*, avec ΟΙΤΞΙΑΦ (*Luynes*) **Pl. CCLVI, fig. 18** [6].

1657. — Héraclès à gauche, combattant l'Hydre, comme ci-dessus ; entre les jambes du héros, un crabe qui le pince au mollet.

℞. ΦΑΙΣΤΙΟΝ. Taureau debout à droite.

Æ 26 ; stat. égin., 11 gr. 60 (*P*) **Pl. CCLVII, fig. 1** [7].

1658. — *Variété*, avec ΦΑΙΣΤΙΩΝ. (*P*) **Pl. CCLVII, fig. 2** [8].

1659. — *Variétés*, avec un taureau cornupète, tourné à droite ou à gauche (*B*, *V*, *P*) **Pl. CCLVII, fig. 3** [9].

1660. — *Variété* ; derrière Héraclès, l'arc et le carquois (*S. Florian*).

1. Svoronos, nº 46 à 49, pl. XXIV, 12, 13 et 15.
2. Svoronos, nº 50, pl. XXIV, 14 ; *Catal. Jameson*, nº 1335.
3. Svoronos, nº 52.
4. Svoronos, nº 53, pl. XXIV, 16.
5. Svoronos, nº 54, pl. XXIV, 17.
6. Svoronos, nº 55.
7. Svoronos, nº 58, pl. XXIV, 19 (*L*).
8. Svoronos, nº 59, pl. XXIV, 18.
9. Svoronos, nºs 60 à 65, pl. XXIV, 20, 21, 22.

Lorsqu'Héraclès vint, avec l'aide de Iolaos, attaquer l'Hydre de Lerne, un crabe gigantesque se glissa derrière Héraclès et le pinça au mollet [1]. Nous avons déjà eu l'occasion de signaler, à propos des tétradrachmes de Cos, le rôle du crabe dans la légende d'Héraclès. Le crabe est l'allié de l'Hydre et pendant que le monstre se défend contre les coups de massue du héros, le crabe pince ce dernier au talon ou au mollet. Cette scène mythique est représentée sur un certain nombre de monuments [2].

Les monnaies qui vont suivre sont au type du géant ailé Talos, dont nous avons résumé plus haut la légende.

1661. — Le géant Talos nu, debout de face, les ailes éployées, les jambes écartées, lançant une pierre de la main dr. ; dans le champ, son nom, ΤΑΛΩΝ.

℞. ΦΑΙΣΤΙΩΝ. Taureau cornupète, à droite.

Æ 26 ; stat. égin., 11 gr. 42 (*Luynes*) **Pl. CCLVII, fig. 4** ; — autres, 11 gr. 54 (*L*) ; 11 gr. 25 (*B*) [3].

1662. — Même dr. ℞. ϽΙΑΦ (ou sans lég.). Taureau à dr., détournant la tête.

Æ 26 ; stat. égin., 11 gr. 34 ; 10 gr. 51 (*B*) [4].

1663. — Même dr., avec ΝΩΛΑΤ. ℞. ΝΩΙΤϽΙΑΦ. Taureau bondissant à dr.

Æ 25 ; stat. égin., 11 gr. 32 (*Hunter*) [5].

1664. — Tête imberbe d'un héros (Héraclès ou Phæstos), à dr., cheveux courts.

℞. Le géant Talos nu, debout de face, comme ci-dessus, les ailes éployées, les jambes écartées, s'avançant à gauche en détournant la tête, les bras levés et étendus ; entre ses jambes, un chien.

Æ 22 sur 27 ; stat. égin., 11 gr. 75 (*B*) **Pl. CCLVII, fig. 5** [6].

1665. — Même tête imberbe, à droite.

℞. ΦΑΙ. Tête de taureau, de trois quarts à droite.

Æ 18 ; drachme égin., 5 gr. 98 (*Herm. Weber*) **Pl. CCLVII, fig. 6** [7].

Des monnaies anépigraphes qui répondent à la même description que le n° 1665, peuvent être classés aussi bien à Gortyne qu'à Phæstos.

Le monnayage de Phæstos se continue au IIIe siècle, jusqu'à la destruction de la ville par les Gortyniens [8].

1. Apollodore, II, 5, 2 ; cf. B. Head, *Hist. numor.*, p. 473.
2. Voyez notre *Descr. hist.*, t. I, p. 442 et t. II, p. 1032.
3. Svoronos, n° 67, pl. XXIV, 24.
4. Svoronos, n°s 68 et 69.
5. Macdonald, t. II, p. 194, pl. XLII, 15.
6. Löbbecke, *Zeit. für Num.*, t. XVII, p. 7, n° 2, pl. I, 10.
7. Hermann Weber, *Num. Chron.*, 1892 p. 200, n° 29, pl. XVI, 9.
8. Svoronos, *Numism. de la Crète anc.*, p. 254.

§ XIII. — **Axos** ou **Oaxos.**

Axos (aujourd'hui *Axo*) est appelée Oaxos (Ὄαξος) par Etienne de Byzance et quelques légendes monétaires; des auteurs anciens lui donnent aussi le nom de Naxos et Vaxos. Cette ville importante de la région du mont Ida, se trouvait dans l'intérieur des terres, bâtie en terrasse, vers les sources du fleuve appelé Oaxos, assez loin à l'ouest de Cnosse et de Tylisos. Les légendes locales disent qu'Axos tirait son nom d'Axos, fils d'Acacallis, fille de Minos. Au VIIe siècle avant notre ère, elle avait une dynastie royale; l'un de ses rois, Etéarchos, fut le père de Phronimé, mère de Battos, le thérèen fondateur de Cyrène [1].

On a cru longtemps, sur la foi de certains auteurs anciens, comme Suidas, qui mentionnent en Crète une ville de Naxos (Νάξος, πόλις Κρήτης), qu'il existait dans cette île une ville de Naxos, différente de la ville d'Axos ou Oaxos. Cette manière de voir paraissait même s'appuyer sur l'interprétation de certaines légendes monétaires [2]. Mais il est établi, à présent, qu'il n'y a qu'une seule ville, dont le nom a été écrit de diverses façons par les Anciens : Ἄξος, Ὄαξος, Νάξος, Ϝάξος, Ⅎάξος, Πάξος [3]. Sur les monnaies, d'ailleurs, on ne trouve pas NAKΣION, comme on l'avait cru, mais ϺAKΣION; la lettre Ϻ n'est pas un N, mais un digamma d'une forme particulière, équivalent du F ou Ⅎ, qu'on trouve sur d'autres pièces (FAΞIΩN, ⅎAΞIΩN), surtout à partir du IIIe siècle.

Bien que la ville d'Axos soit fort ancienne, elle n'eut pas d'atelier monétaire avant le milieu du IVe siècle. Ses monnaies, aux types de la tête d'Apollon et du trépied, imitent celles de Zacynthos, si bien qu'on peut hésiter à classer les pièces qui sont anépigraphes, à l'un ou à l'autre de ces deux ateliers.

1666. — Tête laurée d'Apollon, à droite.
℞. Sans lég. Trépied dans un carré creux bordé de méandres.
Æ 29; stat. égin. (*Ath*) **Pl. CCLVII, fig. 7.**

1667. — Tête laurée d'Apollon, à droite.
℞. NOϽƎKAϺ (= Ϝακσίον). Trépied. Le tout dans une aire creuse.
Æ 25; stat. égin., 11 gr. 72 (*B*) **Pl. CCLVII, fig. 8**; — autre, 11 gr. 22 (*L*) [4].

1668. — Même description, avec ϺAKϺSON (= Ϝακσίον); style différent.
Æ 27; stat. égin., 11 gr. 67 (*P*) **Pl. CCLVII, fig. 9** [5].

1. Hérodote, IV, 154; Svoronos, *Numism. de la Crète ancienne*, p. 33.

2. P. Lambros, *Unedirte Münzen von der Kretischen Stadt Naxos*, dans la *Zeit. für Num.*, 1883, p. 126 et s.; cf. Svoronos, *op. cit.*, p. 35.

3. Une inscription donne à la fois les deux formes Ⅎάξος et Ϝαυξος. Le Bas et Waddington, *Voyage archéol. en Grèce. Inscriptions*, t. III, p. 31, n° 65.

4. Svoronos, *Num. de la Crète anc.*, p. 36, n° 1, pl. II, 30.

5. Svoronos, n° 2, pl. II, 31.

1669. — *Variété*, avec OAKMSON (= Οαχσίον). **Pl. CCLVII, fig. 10** [1].

1670. — Tête laurée d'Apollon, à dr. ℞. Sans lég. Trépied; champ concave.
Æ 24; stat. égin., 12 gr. 11 (*B*) [2].

1671. — Même description.
Æ 20; drachme égin., 5 gr. 78; 5 gr. 67 (*Ath*, *B*) **Pl. CCLVII, fig. 11** [3].

1672. — *Variété*. Au revers, en lég. ...ΞΙΩ. (*P*) **Pl. CCLVII, fig. 12.**

1673. — Même description (sans lég.).
Æ 16; triob. égin., 2 gr. 67 (*Ath*) **Pl. CCLVII, fig. 13** [4].

1674. — Même description.
Æ 11; obole égin. (*Ath*) **Pl. CCLVII, fig. 14.**

1675. — Tête d'Artémis, à droite. ℞. Trépied.
Æ 10; obole égin., 0 gr. 88 (*B*, *Ath*) **Pl. CCLVII, fig. 15** [5].

1676. — Même descr. Æ 9; hémiob. égin., 0 gr. 48; 0 gr. 39 (*Ath*, *B*) [6].

1677. — Tête laurée d'Apollon, à droite.
℞. ΑΞΙΩΝ. Trépied; dans le champ à gauche, un foudre.
Æ 22; stat. égin., 11 gr. 90 (*Naples*) **Pl. CCLVII, fig. 16** [7].

1678. — Même tête d'Apollon. ℞. FAΞΙΩΝ. Trépied.
Æ 19; drachme égin., 5 gr. 36 (*P*) **Pl. CCLVII, fig. 17**; — autres [8].

1679. — Même descr. Æ 12; obole égin., 0 gr. 82 (*P*) **Pl. CCLVII, fig. 18** [9].

1680. — Tête laurée d'Apollon, à droite. ℞. FAΞΙΩΝ. Trépied.
Æ 15; (*B*) **Pl. CCLVII, fig. 19** [10].

1681. — Tête laurée d'Apollon, à gauche. ℞. ΓΑΞΙΟΝ. Trépied. Æ 14 [11].

1682. — Tête d'Artémis à dr. ℞. Trépied. Æ 14; (*B*) **Pl. CCLVII, fig. 20** [12].

Après l'an 300, la légende des monnaies d'Axos est : ΓΑΞΙΩΝ, ΓΑΞΩΝ, FA et enfin ΑΞ, ΑΞΙΩΝ.

1. *Ephemeris archéol.*, 1898, p. 265; B. Head., *Hist. Num.*, p. 459.
2. Svoronos, nos 3 et 4.
3. Svoronos, no 5.
4. Svoronos, no 6.
5. Svoronos, no 7 et pl. II, 35.
6. Svoronos, même no 7.
7. Svoronos, no 11, pl. III, 1.
8. Svoronos, no 12, pl. III, 2.
9. Svoronos, no 13, pl. III, 3.
10. Svoronos, no 14.
11. Svoronos, no 8, pl. II, 36.
12. Svoronos, no 9, pl. II, 37.

§ XIV. — Eleutherne.

Eleutherne, l'une des villes les plus importantes de l'intérieur de la Crète, se trouvait au nord-ouest du massif de l'Ida, entre Axos, Sybritia et Rithymna. Ses ruines, auprès du village de Prinias, sont imposantes, et la contrée qui les environne est encore, comme jadis, remarquable par sa fertilité en céréales, en vignobles et en oliviers [1]; les forêts de sapins qui couvrent les flancs escarpés de l'Ida, dans son voisinage, étaient très giboyeuses et peuplées de troupeaux de bouquetins; les types monétaires le rappellent, en nous montrant des sujets de chasse et les dieux Apollon et Artémis sous la protection desquels les habiles archers crétois aimaient à se placer [2]. Artémis était identifiée, dans les légendes crétoises, avec Britomartis - Dictynna; quant à Apollon, il est caractérisé sur nos monnaies par le caillou qu'il tient à la main comme les autres dieux crétois, lutteurs ou chasseurs.

Après s'être appelée, dans les temps historiques, Ἄωρος, puis Σάτρα, Eleutherne changea son nom pour prendre celui qu'elle a dans l'histoire, en l'honneur d'Eleuther, l'un des Curètes qui frappaient sur leurs boucliers pour couvrir les vagissements de Zeus, à sa naissance, dans l'antre du mont Ida.

Groupe A. — *Monnaie frappée entre 460 et 400 environ.*

1683. — Apollon Styracitès en archer, vu de dos, marchant à gauche et paraissant monter sur une hauteur sur laquelle on voit un sapin (*styrax*); il est nu, sauf une courte jaquette serrée autour des reins; de la main gauche il tient son arc; de la main droite avancée, une pierre; devant lui, son chien courant à gauche; derrière lui, un autre sapin. Gros grènetis.

℞. ϜƎΦVƎΛƎ (= Ελευθερ.). Artémis chasseresse debout à droite et tirant de l'arc; elle est vêtue d'un chiton talaire; devant elle, son chien courant à droite. Carré creux limité par un gros grènetis.

Æ 25; stat. égin., 12 gr. 02 (*P*) **Pl. CCLVIII, fig. 1** [3].

L'Apollon chasseur sur les monnaies crétoises, tient souvent non seulement son arc mais un caillou, comme le géant Talos et le Minotaure. Sur le statère n° 1683, Apollon Styracitès chasse dans une forêt de sapins (στύρακες) dont il coupait les branches pour en fabriquer des flèches [4]. Fr. Lenormant a ingénieusement rapproché le costume du

1. Svoronos, *Numism. de la Crète ancienne*, p. 128.
2. Xénophon, *De Venat.*, I, 1.
3. Svoronos, *Num. de la Crète anc.*, p. 130, n° 1, pl. XI, 4; cf. F. Lenormant, *Rev. num.*, 1883, p. 129.
4. Svoronos, dans l'Ἐφημέρις ἀρχαιολ., 1893, p. 154.

dieu, prototype des chasseurs crétois, de celui qui est donné à deux de ces chasseurs, sur une plaque de bronze archaïque trouvée en Crète; ils ont la même jaquette courte qui laisse les bras et les jambes nus; l'un d'eux porte l'arc et son compagnon, le bouquetin qu'ils viennent de tuer [1]. Nous savons par les Anciens que les archers crétois utilisaient les cornes des bouquetins sauvages dans la fabrication de leurs arcs.

1684. — Tête laurée d'Apollon à dr.; au pourtour, couronne de laurier.
℞. VƎΛƎ. Apollon nu, debout de face, regardant à droite, tenant de la main gauche baissée son arc, et de la main droite levée, une pierre. Carré creux limité par un gros grènetis.
Æ 27; stat. égin. (*Saint-Florian*) [2].

1685. — Même droit. ℞. Pareil au précédent, sans carré de grènetis.
Æ 26; stat. égin., 11 gr. 22 (*P*) **Pl. CCLVIII, fig. 2** [3].

1686. — Même droit (la couronne de laurier au pourtour est peu visible).
℞. ΕΛΕ. Apollon nu, debout de face, regardant à gauche, tenant de la main gauche baissée son arc, et de la main droite levée, une pierre. Carré creux limité pour un gros grènetis.
Æ 24; stat égin., 10 gr. 97 (*B*) **Pl. CCLVIII, fig. 3** [4].

1687. — Même description.
Æ 19; drachme égin., 5 gr. 30 (*P*) **Pl. CCLVIII, fig. 4**; — autres, 5 gr. 60; 4 gr. 95 (*L*) [5].

1688. — Même descr. Æ 17; triob. égin., 2 gr. 92; 2 gr. 52 (*V*, *H*) **Pl. CCLVIII, fig. 5** [6].

1689. — Tête laurée d'Apollon, à droite.
℞. Ⅎ (= Ελευ), monogramme occupant tout le champ.
Æ 12; trihémiob. égin., 1 gr. 65 à 1 gr. 15 (*B*, *L*, *Ath*) **Pl. CCLVIII, fig. 6** [7].

1690. — Même droit. ℞. Ɛ, occupant tout le champ.
Æ 9; hémiobole égin., 0 gr. 57 (*B*) **Pl. CCLVIII, fig. 7** [8].

1. Fr. Lenormant, *Rev. Numism.*, 1883, p. 129; cf. W. Wroth, *Num. Chron.*, 1884, p. 28.
2. Svoronos, nº 2, pl. XI, 5.
3. Svoronos, nº 3, pl. XI, 6.
4. Svoronos, nº 4, pl. XI, 9.
5. Svoronos, nº 5, pl. XI, 10.
6. Svoronos, nº 6, pl. XI, 18.
7. Svoronos, nº 7, pl. XI, 12.
8. Svoronos, nº 8, pl. XI, 13.

1691. — Roue à quatre rayons.

℞. Apollon nu, debout de face, regardant à gauche, tenant de la main droite levée une pierre, et de la gauche baissée, un arc. Carré creux et gros grènetis.

Æ 19 ; (*Turin*) **Pl. CCLVIII, fig. 8** [1].

1692. — Roue à quatre rayons. ℞. Étoile à huit rayons.

Æ 11 ; (*Ath*) **Pl. CCLVIII, fig. 9** [2].

Groupe B. — *Monnaies du* IVe *siècle.*

1693. — Tête d'Apollon à droite, ceinte d'une couronne en gros grènetis.

℞. ΝΟΙΑΝΝΕΘΟΥΕΛΕ (= Ἐλευθερναίων, *sic*). Apollon nu, debout de face, regardant à gauche, tenant de la main gauche baissée son arc et de la droite levée une pierre. Carré creux limité par un grènetis.

Æ 27 ; stat. ég., 11 gr. 27 (*L*) **Pl. CCLVIII, fig. 10** ; — 10 gr. 76 (*Florence*) [3].

1694. — Même droit.

℞. ΕΘΟΥΕΛΕ (= Ἐλευθε). Apollon nu, debout de face, regardant à dr. ou à g., tenant de la main dr. levée une pierre ronde et de la gauche baissée, son arc.

Æ 27 ; stat. égin., 10 gr. 30 (*Gotha*) **Pl. CCLVIII, fig. 11** [4].

1695. — *Variété*, sans lég. ; 10 gr. 55 (*P*) **Pl. CCLVIII, fig. 12.**

1696. — Tête laurée d'Apollon à droite ou à gauche (sa couronne de laurier souvent grossièrement figurée).

℞. ΝΟΙΑΝΡΘΕΟΥΕΛΕ (= Ἐλευθερναίων). Apollon debout, comme ci-dessus, tenant de la main droite baissée une pierre et de la gauche son arc.

Æ 25 ; stat. égin., 11 gr. 16 (*V*) **Pl. CCLVIII, fig. 13** [5].

1697. — *Variété* ; (*P*) **Pl. CCLVIII, fig. 14.**

1698. — Tête laurée d'Apollon, à droite.

℞. Sans lég. Apollon debout, tenant son arc et une pierre.

Æ 11 ; obole égin., 0 gr. 87 à 0 gr. 70 (*B*, *V*) **Pl. CCLVIII, fig. 15** [6].

1. Svoronos, n° 9, pl. XI, 8.
2. Svoronos, n° 10, pl. XI, 7.
3. Svoronos, p. 132, n° 11, pl. XI, 14.
4. Svoronos, n° 12, pl. XI, 15. Sur ces statères, parfois une contremarque : caducée, grappe de raisin.
5. Svoronos, n°s 14 à 17, pl. XI, 16, 17.
6. Svoronos, n°s 18, 19, 20, pl. XI, 18, 19, 20.

1699. — Tête laurée d'Apollon, à droite. ℞. ΕΛΕ—ΥΘΕΡ. Arc.
Æ 14; (*V*) **Pl. CCLVIII, fig. 16** [1].

1700. — Tête de nymphe, à gauche, les cheveux relevés et retombant sur le cou. En contremarque, un *lébès* entouré d'un grènetis.
℞. Sans lég. Apollon debout, comme ci-dessus, tenant son arc et une pierre.
Æ 28; stat. égin., 11 gr. 24 (*P*) **Pl. CCLVIII, fig. 17**; — 11 gr. 31 [2].

1701. — Même description. Æ 12; obole égin., 0 gr. 75 (*H. Weber*) [3].

1702. — Même description. Æ 16; (*P*, *B*) [4].

1703. — Tête laurée d'Apollon, à droite ou à gauche.
℞. ΕΛΕΥ. Apollon nu, debout à gauche, tenant de la main droite avancée une pierre et de la gauche baissée son arc.
Æ 26; stat. égin., 11 gr. 06 (*Jameson*) **Pl. CCLVIII, fig. 18**; — autres (*L*, *B*, *V*) [5].

1704. — Même droit. ℞. ΕΛΕΥΘΕΡΝΑΙΩΝ. Même type d'Apollon.
Æ 19; drachme égin., 5 gr. 40 (*Luynes*) **Pl. CCLVIII, fig. 19** [6].

1705. — Tête laurée d'Apollon, à gauche.
℞. Sans lég. Apollon debout, tenant son arc et une pierre.
Æ 17; (*P*) **Pl. CCLVIII, fig. 20** [7].

1706. — Tête laurée de Zeus Idæen, à droite.
℞. ΕΛΕΥΘΕ. Apollon nu, debout à gauche, tenant de la main droite avancée une pierre et de la gauche son arc.
Æ 26; stat. égin., 11 gr. 25 (*P*) **Pl. CCLIX, fig. 1**; — 11 gr. 13 (*L*) [8].

1707. — *Variété*, sans légende (*Naples*) [9].

1708. — *Variété*, avec ΕΛΕΥΘΕΡΝΑΙΟΝ (*Jameson*) **Pl. CCLIX, fig. 2**; — autres (*P*, *M*, *V*) [10].

1. Svoronos, pl. XI, 21.
2. Svoronos, nos 22, 23, 25, pl. XI, 22 et 24.
3. Svoronos, no 26, pl. XI, 25.
4. Svoronos, no 24, pl. XI, 23.
5. Svoronos, no 32, pl. XII, 1. *Catal. Jameson*, no 1323.
6. Svoronos, no 33, pl. XII, 2.
7. Svoronos, pl. XI, 29.
8. Svoronos, no 29, pl. XI, 27, cf. *Ephemeris arch.*, 1889, p. 202.
9. Svoronos, no 28, pl. XI, 26.
10. Svoronos, *Num. de la Crète*, no 30, pl. XI, 28. Le droit de ce statère est du même coin que le statère d'Hiérapytna, no 1474.

1709. Tête laurée de Zeus Idæen, à droite.

℞. Sans lég. Apollon debout, tenant son arc et une pierre.

Æ 17 ; (*Ath*) **Pl. CCLIX, fig. 3** [1].

Viennent ensuite, au IIIe siècle, les monnaies qui ont, au droit, la tête d'Apollon et au revers, un Apollon assis sur l'omphalos, avec la légende ΕΛΕΥΘΕΡΝΑΙΩΝ.

§ XV. — Sybritia [2].

A l'ouest du mont Ida, et à peu près à égale distance des deux mers, se trouvait la ville de Συβρίτα ou Συβρίτια, au sud d'Éleutherne. Au IVe siècle, époque où débute sa belle série monétaire, elle paraît avoir été une ville florissante, mais on ne sait presque rien de son histoire et il est difficile d'expliquer les types de Dionysos Pogon ou parfois imberbe, et d'Hermès, sur ses monnaies. On en est réduit à admirer leur admirable beauté artistique.

Monnaies frappées de 400 à 300 environ.

1710. — Dionysos barbu, torse nu, jambes drapées, assis à gauche sur un trône sans dossier ; il est couronné de lierre ; de la main dr. avancée il tient le canthare, et de la gauche baissée, le thyrse appuyé contre son bras.

℞. ΣΥΒΡΙΤΙΟΝ. Hermès imberbe, debout à gauche, le pétase rejeté sur la nuque, et la chlamyde sur le bras gauche ; de la main droite il tient une patère, et de la gauche, le caducée.

Æ 26 ; stat. égin., 11 gr. 45 (*P*) **Pl. CCLIX, fig. 4** ; — 11 gr. 44 (*Naples*) [3].

1711. — Même description, avec ΣΥ—ΒΡΙ au revers.

Æ 20 ; drachme égin., 5 gr. 75 (*B*) **Pl. CCLIX, fig. 5** [4].

1712. — Tête barbue de Dionysos, ceinte de lierre, à droite ; devant, une grappe de raisin.

℞. ΣΥΒΡΙΤΙΩΝ. Tête d'Hermès imberbe, à droite, coiffée du pétase, le cou drapé ; devant, le caducée.

1. Svoronos, nº 31, pl. XI, 30.
2. Svoronos, *Numism. de la Crète ancienne*, p. 313.
3. Svoronos, p. 314, nº 1, pl. XXX, 12.
4. Svoronos, nº 2, pl. XXX, 13. M. Svoronos (*Num. de la Crète anc.*, p. 314, nº 3, pl. XXX, 14) donne dubitativement à Sybritia une obole anépigraphe qui a, au droit, une figure assise et au revers, une tête d'Hermès. Nous avons classé ces petites pièces au satrape Mazaios. Voyez notre *Descr. hist.*, t. II, p. 475, nº 750, pl. CXIV, fig. 20.

Æ 25 ; stat. égin. (*Pozzi*) **Pl. CCLIX, fig. 6 et 7** ; — 10 gr. 73 (*Hirsch*, Bruxelles) ; 11 gr. 36 (*Hunter*), 11 gr. 29 (*L*) [1].

1713. — Même descr. Æ 18 ; drachme, 5 gr. 46 (*L*) **Pl. CCLIX, fig. 8** [2].

1714. — Tête de Dionysos imberbe, couronné de lierre, à droite ; derrière, une grappe de raisin.

℞. ΣΥΒΡΙΤΙΟΝ. Hermès imberbe nu, debout à gauche, le pétase rejeté sur la nuque ; de la main droite il tient un caducée à longue hampe et sa chlamyde sur le bras gauche.

Æ 24 ; stat. égin., 11 gr. 23 (*H*) **Pl. CCLIX, fig. 9** [3].

1715. — Dionysos jeune, le torse nu, les jambes drapées, assis de face sur une panthère qui bondit à gauche ; de la main gauche le dieu saisit le cou de l'animal, et de la main droite, il tient le thyrse appuyé sur son bras.

℞. ΣΥΒΡΙΤΙΩΝ. Hermès nu, à gauche, sa chlamyde sur le dos ; penché en avant, la jambe droite levée, le pied posé sur un rocher, il attache ses talonnières ; devant lui, un caducée.

Æ 25 ; st. ég., (*Pozzi*) **Pl. CCLIX, fig. 10** ; — 10 gr. 69 (*L*) ; 11 gr. 14 (*B*) [4].

1716. — ΣΥΒΡΙ. Tête imberbe d'Hermès, à gauche, le pétase rejeté sur la nuque.

℞. Apollon assis à gauche sur un rocher et ajustant son arc.

Æ 20 ; drachme égin., 4 gr. 85 (*B*) **Pl. CCLIX, fig. 11** [5].

1717. — Tête imberbe de Dionysos, à droite.

℞. ΣΥΒΡΙΤΙΩΝ. Tête de bouquetin, à droite ; devant, un fer de lance.

Æ 20 ; drachme égin [6].

1718. — Tête de bouquetin à droite. ℞. ΣΥ. Grappe de raisin.

Æ 12 ; obole égin., 0 gr. 77 (*L*) [7].

1719. — Caducée. ℞. Carré creux. Æ 9 ; hémiobole égin. [8].

1. Svoronos, n° 4, pl. XXX, 15, 16 ; Macdonald, *Hunt. coll.*, t. II, p. 199, n° 1, pl. XLIII, 4 ; Wroth, *Num. Chron.*, 1890, p. 321, pl. XIX, 11.
2. Wroth, *Num. Chr.*, 1895, p. 97, n° 14, pl. V, 12.
3. Svoronos, n° 5, pl. XXX, 17 ; Macdonald, *Hunt. coll.*, t. II, p. 199, n° 3, pl. XLIII, 5.
4. Svoronos, n° 6, pl. XXX, 18.
5. Svoronos, n° 7, pl. XXX, 19.
6. Svoronos, *Ephemeris arch.* d'Athènes, 1889, p. 210, n° 60, et pl. XII, 11 ; B. Head, *Hist. numor.*, p. 478.
7. Svoronos, *Ephemeris arch.*, 1889, p. 210, n° 61 et pl. XIII, 10.
8. B. Head, *Hist. numor.*, p. 478.

1720. — Tête imberbe, d'Hermès à droite, coiffé du pétase.
℞. ΣΥΒΡΙ. Caducée. Æ 18; (*P*) **Pl. CCLIX, fig. 12** [1].

1721. — Tête laurée de Zeus, à droite. ℞. ΣΥΒΡΙΤΙΩΝ. Mâchoire de sanglier. Æ 21; (*P*) **Pl. CCLIX, fig. 13** [2].

1722. — Tête d'Hermès coiffé du pétase, à droite, le caducée sur l'épaule. ℞. ΣΥΒΡΙΤΙΩΝ. Mâchoire de sanglier. Æ 13; (*P*) **Pl. CCLIX, fig. 14** [3].

1723. — Tête de bouquetin, à droite. ℞. ΣΥ. Grappe de raisin. Æ 13; (*B*) **Pl. CCLIX, fig. 15** [4].

1724. — Trident, dans une couronne. ℞. ΣΥ. Dauphin. Æ 15 [5].

1725. — Tête laurée de Zeus, à droite.
℞. Σ—Υ. Fer de lance. Couronne au pourtour.
Æ 9; (*B*) **Pl. CCLIX, fig. 16** [6].

On est émerveillé de trouver, au début du IVe siècle, dans une petite ville de Crète comme Sybritia, des monnaies qui peuvent prendre rang parmi les plus belles que l'antiquité ait frappées. La tête de Dionysos Pogon rappelle celle des bronzes de Myconos [7]; elle est d'un style plus fin, plus délicat que la tête de Dionysos Pogon des tétradrachmes de Thasos.

La tête d'Hermès coiffée du pétase est supérieure également à celle des statères de Lampsaque et de Cyzique [8]. Enfin, l'Hermès chaussant ses endromides, au revers du n° 1715, peut soutenir la comparaison avec les plus belles gemmes gravées qui ont des sujets analogues : le graveur anonyme de nos coins monétaires — peut être Neuantos ou Pythodoros [9] — était sûrement un des plus habiles graveurs de gemmes de la première moitié du IVe siècle. Le musée du Louvre possède une réplique en marbre d'une œuvre de Lysippe qui représente un éphèbe au repos, nouant sa sandale et penché dans une attitude identique à celle de notre type monétaire. Cette statue, célèbre sous le nom de Jason, est plutôt un Hermès, comme l'indiquent nos monnaies. C'est probablement Lysippe qui, au temps d'Alexandre le Grand, introduisit dans la statuaire cette attitude donnée à des figures de bas-reliefs dès le temps de Phidias [10].

1. Svoronos, n° 8, pl. XXX, 20.
2. Svoronos, n° 9, pl. XXX, 21.
3. Svoronos, n° 10, pl. XXX, 22.
4. Svoronos, n° 13 (ce bronze a été attribué parfois à l'île de Symé) (Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 323, n° 131). Les pièces anépigraphes aux mêmes types sont plutôt d'Elyros que de Sybritia.
5. Svoronos, n° 14.
6. Svoronos, n° 15; cf. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 342, n° 132 (à Symé).
7. Voyez ci-dessus, p. 831.
8. Comparez ci-dessus, pl. CLXXI, fig. 13; pl. CLXXIII, fig. 6.
9. Voyez ci-après, à Aptéra et à Cydonie.
10. Max. Collignon, *Hist. de la Sculpture grecque*, t. II, p. 420 et suiv.

§ XVI. — Rithymna [1].

La ville de Ῥίθυμνα (ou Ῥιθυμνία, quelquefois Ῥείθυμνα) était sur la côte septentrionale de l'île, au nord-ouest d'Éleutherne ; c'est aujourd'hui Ῥέθυμνος. On ne sait rien de son histoire ancienne; sa petite série monétaire ne débute pas avant le milieu du IVe siècle.

Monnaies frappées de 350 à 300 environ.

1726. — Tête laurée d'Apollon, à droite.
℞. PI. Apollon nu, debout de face, tenant une pierre de la main droite levée, et son arc de la gauche baissée.
Æ 24; stat. égin., 10 gr. 67 (*P*) **Pl. CCLIX, fig. 17**; — 11 gr. 10 (*L*) [2].

1727. — Tête casquée d'Athéna, à dr. ℞. P — I. Trident entre deux dauphins.
Æ 17; drachme égin., 6 gr. 29 (*Hunter*) **Pl. CCLIX, fig. 18** [3].

1728. — Même droit. ℞. PI. Trident.
Æ 15; triob. égin., 2 gr. 58 (*L*) **Pl. CCLIX, fig. 19** [4].

1729. — Même description. Æ 12; (*L*, *V*) [5].

1730. — Tête casquée d'Athéna, à droite.
℞. P — I — ⊙. Deux dauphins. Contremarque.
Æ 18; (*P*) **Pl. CCLIX, fig. 20** [6].

1731. — *Variétés*, avec ΥΘΙϘ ou ΡΙΘΥ. Æ 15; (*P*, *B*, *V*) [7].

1732. — Tête d'Athéna à gauche ou à droite. ℞. P entre deux dauphins.
Æ 16; (*P*) **Pl. CCLIX, fig. 21 et 22** [8].

Il n'y a pas d'autres monnaies de Rithymna.

1. Svoronos, *Numism. de la Crète ancienne*, p. 309.
2. Svoronos, p. 309, nº 1, pl. XXX, 1 (le nº 2 de Svoronos est un bronze d'Elyros).
3. Svoronos, nº 4; Macdonald, *Hunt. Coll.*, t. II, p. 198, nº 1, pl. XLIII, 3.
4. Svoronos, nº 7, pl. XXX, 3.
5. Svoronos, nº 9, 10, pl. XXX, 11
6. Svoronos, nº 11, pl. XXX, 6, 7.
7. Svoronos, nos 12, 13, pl. XXX, 4, 5.
8. Svoronos, nos 15 et 16, pl. XXX, 8 et 9.

§ XVII. — **Lappa** [1].

Lappa (aujourd'hui Argyropolis), ville de l'intérieur des terres, au sud-ouest de Rithymna, se trouvait dans le bassin supérieur d'un petit fleuve appelé le Mésapios. Elle prétendait avoir été fondée par Agamemnon et devoir son nom à un certain Lampès, originaire de Tarrha. Ses ruines ont été identifiées par l'abbé Thenon [2]. On ne connaît bien son histoire qu'à partir du milieu du IIIe siècle. Sa série monétaire débute dans le siècle précédent.

1733. — Tête de nymphe à droite, les cheveux relevés en couronne.
℞. Tête de taureau de face, une corne droite, l'autre contournée en dessous.
Æ 22; dr. ég., 5 gr. 80 (*P*) **Pl. CCLX, fig. 1**; — 5 gr. 68 (*Ath*); 5 gr. 60 (*L*) [3].

1734. — Tête imberbe, à gauche.
℞. Même tête de taureau, avec une corne contournée en dessous.
Æ 11; obole égin., 0 gr. 85 (*B*) **Pl. CCLX, fig. 2** [4].

1735. — Tête de taureau, de face, une corne contournée en dessous.
℞. Tête de nymphe, à droite. Æ 19; — variété. Æ 13, **Pl. CCX, fig. 3** [5].

Les pièces précédentes sont anépigraphes; au IIIe siècle seulement commence l'émission de pièces d'argent et de bronze, aux mêmes types, qui ont, en légende Λ ou ΛΑ (Λαππαίων) : ces pièces sont hors de notre cadre chronologique.

La nymphe dont la tête figure sur la drachme n° 1733, doit être Britomartis ou une nymphe locale dont nous ignorons le nom. Sur l'obole n° 1734, on reconnaît plutôt une tête d'homme. A propos de la tête de taureau dont l'une des cornes est contournée en dessous (κυλλὸν κέρας), nous rappellerons que nous avons constaté la même bizarrerie à Phæstos (n° 1625). Le sens symbolique de cette particularité, bien qu'évident, nous échappe.

§ XVIII. — **Aptera**.

Ἄπτερα ou Ἄπταρα, aujourd'hui Palæocastro, au pied du mont Bérécynthe, sur la côte septentrionale de l'île (la baie de la Sude), se trouvait à une certaine distance

1. Svoronos, *Numism. de la Crète anc.*, p. 208.
2. *Revue archéol.*, N. S. t. XV, p. 265 et suiv.
3. Svoronos, n° 1, pl. XIX, 30; Wroth, *Num. Chron.*, 1894, p. 10, n° 10.
4. Svoronos, nos 2 et 3, pl. XIX, 28, 29.
5. Svoronos, n° 4, pl. XIX, 31 et 32.

de la mer et Cisamos lui servait de port. On comptait 80 stades de Cydonie à Aptéra [1]. Suivant la légende, son nom lui venait de ce qu'elle marquait l'emplacement du combat dans lequel les Muses arrachèrent aux Sirènes les plumes de leurs ailes ; on le faisait aussi dériver d'un héros venu de Delphes, Apteros, « sans ailes », dont la légende était sans doute opposée à celle de Talos [2]. Ce nom d'*Apteros* est peut-être un qualificatif donné primitivement à une sorte d'Arès que les monnaies appellent Πτολίοικος (= πόλεως οἰκιστής). Sur les types monétaires ce héros éponyme se présente en guerrier, comme Arès. Or, Pausanias raconte que, si les Athéniens avaient leur fameuse Niké aptère, dont les ailes avaient été enlevées pour que la victoire ne pût jamais s'éloigner de leur ville, les Lacédémoniens possédaient, de leur côté, une statue d'Arès aux pieds de laquelle ils avaient mis des entraves de fer, pour que le dieu de la guerre ne put jamais s'éloigner d'eux [3]. Nous ne connaissons rien de la légende de Ptolioicos-Aptéros, le prototype des guerriers crétois qui ont figuré comme mercenaires sur tous les champs de bataille de l'antiquité. Les ruines considérables d'Aptéra attestent son importance depuis les temps préhistoriques jusqu'à l'époque byzantine [4]. Les plus anciennes monnaies d'Aptéra ne sont pas antérieures au début du IVe siècle ; la légende revêt les deux formes : Ἀπτεραιω et Ἀπταραίων, mais la forme dorienne est plus ordinaire.

1736. — ΑΠΤΕΡΑΙΩΝ. Tête diadémée de nymphe, à droite.

℞. ΠΤΟΛΙΟΙΚΟΣ. Héros en hoplite, nu, barbu, debout à gauche, casqué, son bouclier orné d'une étoile au bras gauche ; il lève la main droite, la paume en avant vers un olivier planté devant lui.

Æ 25 ; statère éginét., 11 gr. 52 (*P*) **Pl. CCLX, fig. 4** ; — 11 gr. 53 (*L*) [5].

1737. — Même droit.

℞. ΠΤΟΛΙΟΙΚΟΣ. Héros en hoplite barbu, debout à gauche, casqué, couvert de la cuirasse et de la tunique courte, son baudrier traversant la poitrine, ayant des cnémides aux jambes et chaussé ; de la main gauche il tient sa lance et son bouclier passé au bras ; il lève la main droite vers l'olivier ; dans le champ, le monogr. Α (= Ἀπταραίων).

Æ 25 ; stat. égin., 11 gr. 08 (*L*) **Pl. CCLX, fig. 5** [6] ; — variété, la légende du droit hors du flan. 10 gr. 73 (*Jameson*) **Pl. CCLX, fig. 6** [7].

1. Strabon, X, 4, 13.
2. Pausanias, X, 5, 10 ; Et. de Byzance, s. v° Ἄπτερα.
3. Pausanias, III, 15, 5.
4. Carl Wescher, *Rev. archéol.*, nouv. sér. t. X, p. 75 et s. ; *Archives des missions scientif.*, série II, t. I, p. 439 ; Svoronos, *Numism. de la Crète ancienne*, p. 11.
5. Svoronos, *Num. de la Crète anc.*, p. 14, n° 1, pl. I, 7.
6. Svoronos, n° 2, pl. I, 9.
7. *Catal. Jameson*, n° 1314.

1738. — *Variété*, avec ΓΤΟΛΙΟΙΤΟΣ (*sic*) et sans monogr.; 11 gr. 37 (*Luynes*) **Pl. CCLX, fig. 7**; — autres (*B*, *H*, *Naples*) [1].

1739. — ИΩΙΑϘΑΤΠΑ. Même tête diadémée de nymphe, à gauche, les cheveux enroulés.

℞. ƷΟЖΙΟΙΛΟΤΠ. Le héros Apteros ou Pteras, en hoplite, comme ci-dessus, debout devant un olivier.

Æ 25; stat. égin., 11 gr. 08 (*L*) **Pl. CCLX, fig. 8** [2].

1740. — ΑΓΤΑΡΑΙΩΝ. Tête diadémée de nymphe, à droite, avec cheveux frisés et grandes boucles d'oreilles; devant, en caractères ténus, ΓΥΘΟΔΩΡΟΥ.

℞. ΓΤΟΛΙΟΙΚΟΣ. Même type du héros Apteros.

Æ 27; stat. égin., 11 gr. 35 (*P*) **Pl. CCLX, fig. 9**; — autres, 11 gr. 30 (*L*), 10 gr. 85 (*B*) [3].

On a remarqué le style particulièrement distingué et élégant de ce statère qui porte, d'ailleurs, un nom de graveur. C'est Pythodoros, qui a signé aussi des monnaies de Polyrhenion (ci-après, nos 1775 et 1776).

Est-ce à Pythodoros qu'on doit aussi les admirables monnaies de Sybritia? Ce qui, en tout cas, est singulier, c'est que la tête de nymphe, signée de son nom, est comme la réplique de celle qui est signée *Neuantos* à Cydonie (no 1743), ou réciproquement : l'un des deux artistes a copié l'autre.

La signature de Pythodoros figure aussi sur des monnaies de Polyrhenion (ci-après, nos 1775 et 1776) et on doit probablement la reconnaître également dans l'initiale Γ sur des statères de Cydonie (ci-après, no 1746).

1741. — Tête diadémée d'Artémis, à droite. ℞. ΑΓΤ—ΑΡΑ. Arc.

Æ 18; triobole égin., 2 gr. 80 à 2 gr. 50 (*P*) **Pl. CCLX, fig. 10** [4].

1741 *bis*. — Même description.

Æ 13; diobole égin., 2 gr. 10 à 1 gr. 75 (*P*) **Pl. CCLX, fig. 11** [5].

1742. — Même tête d'Artémis. ℞. ΑΓΤΑΡΑΙΩΝ. Arc. Æ 10; (*Ath*) [6].

Comme dans les autres villes de Crète, la nymphe locale n'était qu'une hypostase d'Artémis Dictynna ou Britomartis. Une inscription d'Aptera mentionne τὸ ἱερὸν τὸ

1. Svoronos, no 3, pl. I, 8; G. Macdonald, *Hunterion Collection*, t. II, p. 168, no 1, pl. XL, 15.
2. W. Wroth, *Num. Chron.*, 1900, p. 15, no 17, pl. I, 8.
3. Svoronos, no 5, pl. I, 10.
4. Svoronos, nos 6 et 7, pl. I, 11, 12.
5. Svoronos, no 8, pl. I, 13.
6. Svoronos, nos 9 et 10.

τᾶς Ἀρτέμιδος τᾶς Ἀπτέρας [1]; voilà pourquoi nous lui avons donné le nom d'Artémis, sur les monnaies précédentes.

L'atelier d'Aptera paraît avoir suspendu ses émissions vers la fin du IVe siècle; il ne devait les reprendre que vers 250 av. J.-C.

§ XIX. — Cydonie.

Située, comme le remarque Strabon, juste en face de la Laconie, Cydonie (Κυδωνία) était, avec Cnosse et Gortyne, l'une des trois plus importantes villes de Crète. Elle était au pied d'une montagne appelée le Tityros, couronnée par un temple célèbre, le Dictynnaion, consacré à Britomartis [2]. La ville moderne de la Canée (*Chania*) s'est élevée sur son emplacement. Primitivement, elle fut la capitale des Cydones, peuplade autochtone de la Crète occidentale. La légende attribuait sa fondation à Minos lui-même [3], ou plus généralement à Cydon, fils d'Acacallis, fille de Minos, qui avait épousé Hermès, suivant les uns, Apollon suivant les autres [4]. Cydon, abandonné dans une forêt après sa naissance et allaité par une chienne de chasse, devint le chasseur typique qui figure sur les monnaies de Cydonie. Les archers Cydoniates dont l'habileté était si réputée fabriquaient leurs arcs avec les grandes et souples cornes du bouquetin sauvage (*ibex*) dont les troupeaux pullulaient dans la chaîne de l'Ida; la race y est encore signalée par les voyageurs [5].

Historiquement, Cydonie fut colonisée par des Zacynthiens, puis, en 524, par des Samiens qui fuyaient la tyrannie de Polycrate; les nouveaux venus construisirent sur le mont Tityros, le Dictynnaion consacré à Artémis Dictynna, hypostase de la nymphe Britomartis [6]. Plus tard, des Eginètes vinrent aussi se fixer à Cydonie [7].

Au commencement de la guerre du Péloponnèse, les Cydoniens étaient du côté de Sparte contre Athènes. Aussi, dès 429, les Athéniens vinrent faire une démonstration, d'ailleurs inefficace, contre leur port [8]. Il faut ensuite franchir un intervalle de plus d'un siècle pour voir reparaître Cydonie dans l'histoire. En 344, après la Guerre sacrée de Phocide, Phalæcos, le chef des Phocidiens, passa, avec ses mercenaires, en Laconie, d'où il s'embarqua pour la Crète [9]. Il s'empara de Lyttos, puis il vint mettre le siège devant Cydonie. Mais les Cydoniens résistèrent victorieusement à cette agression et Phalæcos périt dans cette audacieuse tentative [10].

Après cette époque, l'histoire très obscure de Cydonie paraît remplie surtout par les

1. Lebas et Waddington, *Voyage archéol. en Grèce. Inscriptions*, t. III. p. 37, nº 75.
2. Strabon, X, 4, 12. Strabon dit que la tradition conservée par Callimaque a confondu le mont Dicté avec le Tityros.
3. Strabon, X, 4, 7.
4. Pausanias, VIII, 53, 5; Apollonius de Rhodes, V, 1492; cf. Svoronos, *Numism. de la Crète ancienne*, p. 96.
5. *Num. Chron.*, 1884, p. 31.
6. Hérodote, III, 59.
7. Strabon, VIII, 6, 16.
8. Thucydide, II, 85; Svoronos, *op. cit.*, p. 97.
9. Voyez ci-dessus, p. 326.
10. Diod. Sic., XVI, 63; Pausanias, X, 2, 7; Svoronos, *loc. cit.*

querelles de cette ville avec ses voisines, Cnosse et Gortyne.

Les premières monnaies de Cydonie ne sont pas antérieures au début du IVe siècle.

PREMIER GROUPE. — *De 400 à 360 environ.*

1743. — Tête de la nymphe Dictynna, à droite, les cheveux relevés en bourrelets, couronnée de feuilles de vigne et de raisin ; elle a un collier et des pendants d'oreilles; derrière, ΝΕΥΑΝΤΟΣ ΕΠΟΕΙ (en caractères très ténus).

℞. ΚΥΔΩΝ. Archer (Cydon) nu, debout de trois quarts à gauche, penché en avant et attachant la corde d'un arc dont l'extrémité est passée entre ses cuisses.

AR 25 ; stat. égin., 11 gr. 20 (*P*) **Pl. CCLX, fig. 12** ; — 11 gr. 28 (*B*) ; 11 gr. 31 (*V*) ; 11 gr. 54 (*L*) ; 11 gr. 12 (*Jameson*) **Pl. CCLX, fig. 13** [1].

Il importe de remarquer que la tête de nymphe, sur ce statère signé de Neuantos (n° 1743), est pareille à la tête de nymphe des statères d'Aptéra, signés de Pythodoros (n° 1740). D'ailleurs Pythodoros paraît avoir aussi signé des coins à Cydonie même (ci-après, n° 1746).

Une semblable identité de coins monétaires portant deux noms d'artistes différents se rencontre aussi sur les monnaies arcadiennes qui ont les signatures ΟΛΥΜ et ΧΑΡΙ [2], et sur les monnaies d'Élis-Olympie signées ΓΟ, ΑΛ et ΔΑ [3].

De pareilles constatations nous obligent à être très circonspects lorsqu'il s'agit d'attribuer à un artiste déterminé des pièces non signées, en se fondant uniquement sur l'appréciation du style.

Cydon, représenté en archer qui bande son arc, est dans une attitude voisine de celle d'Héraclès qui bande son arc de la même façon, sur des statères de Thèbes en Béotie, frappés après le milieu du Ve siècle [4]. Enfin, au point de vue de la conception esthétique, la pose n'est pas sans quelque parenté avec Hermès attachant ses endromides, sur les statères de Sibrytia [5].

1744. — Même tête de nymphe, à droite ; derrière, le monogr. ⋈.

℞. ΚΥΔΩΝ. Cydon attachant la corde de son arc, comme ci-dessus; devant lui, son chien le regarde, bondissant d'impatience.

AR 25; stat. égin., 11 gr. 02 (*P*) **Pl. CCLX, fig. 14**; — 11 gr. 17 (*L*) ; 10 gr. 80 (*V*) [6].

1. Svoronos, *Num. de la Crète ancienne*, p. 100, n° 3, pl. IX, 3; *Catal. Jameson*, n° 1320; W. Wroth, *Num. Chron.*, 1894, p. 9, pl. I, 8.
2. Voyez ci-dessus, p. 587.
3. Voyez ci-dessus, p. 730.
4. Comparez ci-dessus, p. 227, nos 226 et suiv.
5. Voyez ci-dessus, p. 1011, n° 1715 et pl. CCLIX, fig. 10.
6. Svoronos, nos 4, 5, 6, pl. IX, 4. On pourrait chercher à reconnaître un nom d'artiste graveur

1745. — Même tête de nymphe (Dictynna), à droite.

℞. KYΔΩN. Cydon attachant la corde de son arc, comme ci-dessus; devant lui, son chien le regarde, levant une patte; dans le champ, un fer de flèche.

Æ 25; stat. égin., 9 gr. 25 (*Lambros*) **Pl. CCLX, fig. 15** [1].

1746. — Même tête de nymphe, à droite ou à gauche.

℞. KYΔΩN. Cydon attachant la corde de son arc, comme ci-dessus (sans le lévrier); parfois, dans le champ, la lettre Γ (*Pythodoros*?).

Æ 25; stat. égin., 12 gr. 11 à 10 gr. 50 (*B*, *V*, *L*) **Pl. CCLX, fig. 16** [2].

Ces statères portent souvent une contremarque variable : chaudron (*lébès*), bucrane, feuille de vigne, torche. De plus, la plupart d'entre eux sont de travail négligé et barbare (voyez surtout nos 1747 et suiv.); ils ne sont pas rares et l'on peut croire que la fabrique s'en est prolongée longtemps.

1747. — Même tête de nymphe, à gauche (fabrique barbare).

℞. KYΔΩN (légende parfois altérée). Cydon attachant la corde de son arc, comme ci-dessus, avec ou sans lévrier; dans le champ, parfois la lettre Ϟ, ou une flèche.

Æ 25; stat. égin., de 11 gr. 32 à 9 gr. **Pl. CCLX, fig. 17 et 18** [3].

1748. — Même tête de nymphe à gauche (fabrique barbare); en contremarque, deux croissants adossés.

℞. KYΔΩN. Cydon attachant la corde de son arc, comme ci-dessus; dans le champ, une grappe de raisin.

Æ 25; stat. égin., 10 gr. 80 [4]. (Il y a de nombreuses variétés).

1749. — Même tête de nymphe (bon style).

℞. KYΔΩN. Cydon comme ci-dessus, avec son chien; dans le champ, à gauche, une torche allumée.

Æ 25; stat. égin., (*P*) **Pl. CCLXI, fig. 1**.

1750. — Même tête de nymphe (Dictynna), à gauche, comme ci-dessus.

℞. KYΔΩN. Cydon attachant la corde de son arc, comme ci-dessus.

dans le monogramme qui figure au droit de cette pièce; mais ce ne saurait être ni Neuantos ni Pythodoros.

1. Svoronos, n° 2, pl. IX, 2.

2. Svoronos, nos 7 à 13, pl. IX, 5. La lettre Γ peut représenter le nom du graveur Pythodoros. Voyez ci-dessus, p. 1022 et ci-après, à Polyrhenion, nos 1775 et 1776.

3. Svoronos, nos 15, 16, 23, 24, pl. IX, 7, 8, 15.

4. Svoronos, n° 27, pl. IX, 18.

Æ 18 ; drachme égin., 5 gr. 92 à 5 gr. (*P*, *L*, *B*) **Pl. CCLXI, fig. 2** [1].

1751. — Tête de nymphe, à droite, couronnée de feuilles marines.
℞. KY—ΔΩ. Amphore dont les anses sont ornées de grappes de raisin.
Æ 12 ; obole égin., 0 gr. 73 à 0 gr. 60 (*P*, *L*) **Pl. CCLXI, fig. 3** [2].

1752. — Tête de nymphe, à gauche ou à droite, comme ci-dessus.
℞. Trois croissants adossés ; au centre, la lettre K ou un bucrane, ou un globule.
Æ 13 ; obole égin., 1 gr. 08 à 0 gr. 78 (*B*, *L*) **Pl. CCLXI, fig. 4** [3].

Groupe B. — *De 360 à 300 environ.*

1753. — Tête de la nymphe Dictynna couronnée de pampres et de feuilles de vigne, à gauche.
℞. KYΔΩN. Levrette debout à gauche, détournant la tête pour regarder l'enfant Cydon qu'elle allaite.
Æ 25 ; stat. égin., 11 gr. 33 (*Luynes*) **Pl. CCLXI, fig. 5** ; — 10 gr. 91 (*Hunter*) ; 9 gr. 26 (*B*) [4].

1754. — Même description ; dans le champ du revers, une grappe de raisin.
Æ 25 ; stat. égin., 9 gr. 43 (*M*) [5].

1755. — *Variété ;* la tête de la nymphe Dictynna copiée sur le type syracusain d'Aréthuse. Æ 25 ; stat. égin. (*Jameson*) **Pl. CCLXI, fig. 6.**

1756. — Même description (sans symbole).
Æ 17 ; drachme égin., 4 gr. 62 (*P*) **Pl. CCLXI, fig. 7** [6].

1757. — Tête d'Athéna à dr., avec casque corinthien orné d'un serpent.
℞. KYΔΩN. Levrette allaitant l'enfant Cydon, à gauche ou à droite.
Æ 20 ; drachme égin., 4 gr. 58 ; 4 gr. 08 (*P*, *B*) **Pl. CCLXI, fig. 8** [7].

1758. — Tête de jeune Satyre, avec de petites cornes de bouc, à gauche.

1. Svoronos, n° 25, pl. IX, 16.
2. Svoronos, n° 14, pl. IX, 6.
3. Svoronos, n°s 26, 29, 30, pl. IX, 13, 14, 17 ; n°s 43 à 48, pl. IX, 27 à 30.
4. Svoronos, n° 37, pl. IX, 23.
5. Svoronos, n° 36, pl. IX, 22.
6. Svoronos, n° 38.
7. Svoronos ; n°s 39 à 42, pl. IX, 25 et 26.

℞. KY. Lévrier assis à droite.
Æ 13; trihémiobole égin., 1 gr. 40; 1 gr. 35 (*B*, *V*, *P*) **Pl. CCLXI, fig. 9** [1].

1759. — Tête jeune imberbe de Cydon, à droite ou à gauche.
℞. KYΔΩ ou KY. Chien lévrier assis à droite ou à gauche.
Æ 13; (*P*, *L*, *B*) **Pl. CCLXI, fig. 10** [2].

1760. — Tête de jeune Satyre avec de petites cornes de bouc, à droite.
℞. KYΔΩ ou KY. Lévrier assis ou quelquefois, marchant à droite.
Æ 11; (*P*) **Pl. CCLXI, fig. 11** [3].

1761. — Tête de Dictynna, à droite ou à gauche. ℞. KYΔΩ. Grappe de raisin.
Æ 13; (*P*, *B*) **Pl. CCLXI, fig. 12** [4].

1762. — *Variété*, avec ΕΥΠΟΛ (nom de magistrat), au droit [5].

On reconnaît aisément un chien de chasse dans le type des monnaies que nous venons de décrire; il est hors de doute que sur les pièces nos 1753 et suiv., on doive reconnaître l'enfant Cydon, fils d'Hermès ou d'Apollon et de la nymphe Acacallis, allaité par une levrette. Mais la légende littéraire que ce type pourrait illustrer ne nous est point parvenue. En revanche, nous savons que Miletos, frère de Cydon, le fondateur mythique de Milet sur la côte d'Asie-mineure, fut allaité après sa naissance, par une louve dans la forêt voisine de Cydonie [6]. Il devait exister une légende parallèle sur Cydon nourri par une chienne de chasse.

A Cydonie, la nymphe Britomartis était désignée seulement par son surnom *Dictynna*, parce que son sanctuaire, le Dictynnaion, se trouvait sur le Tityros, dans le voisinage de la ville [7]. La popularité de son culte nous donne à penser que c'est Dictynna plutôt qu'Acacallis qui figure au droit des monnaies de Cydonie. Elle est représentée couronnée de vigne comme une Ménade ou une nymphe du thiase de Dionysos.

Le monnayage de Cydonie se poursuit au IIIe siècle avec le type d'Artémis Dictynna et la légende KYΔΩNIATAN.

§ XX. — **Elyros.**

Dans la partie occidentale de la Crète, sur la côte méridionale de l'île, baignée par la mer Libyque, se trouvaient plusieurs villes qui ont frappé monnaie : Tarrha,

1. Svoronos, no 18, pl. IX, 9.
2. Svoronos, nos 49 à 56, pl. IX, nos 31 à 40.
3. Svoronos, no 19 à 22, pl. IX, 10, 11, 12.
4. Svoronos, nos 31, 32 et 35; pl. IX, 19, 20, 21.
5. Svoronos, nos 33 et 34.
6. Nicandre, *Heteroium*, 2, dans Antonius Liberalis, 30. Cf. Roscher, *Ausf. Lexicon der Mythol.*, v° *Miletos*, p. 2971.
7. Strabon, X, 4, 12; cf. Svoronos, dans la *Rev. belge de numism.*, t. L, 1894, p. 141.

Hyrtacina, Lissos, Elyros. Cette dernière, à six kilomètres de la côte en arrière du port de Syia (Συία) et au pied des monts Leuca, est représentée par le village moderne de Rodobani bâti sur ses ruines [1]. Les Élyriens, Doriens d'origine, offrirent, à un moment donné de leur histoire, au temple de Delphes, un ex-voto en bronze qui représentait une chèvre allaitant Phylakis et Phylandros, les enfants d'Apollon et de la nymphe Acacallis [2]. C'est sans doute à cette tradition locale que fait allusion la chèvre sauvage de la Crète, aux longues cornes droites, qui est le type constant des monnaies qu'Elyros a émises à partir du milieu du IVe siècle. L'abeille se rattache plutôt au mythe de l'enfance de Zeus, comme dans les autres villes crétoises.

1763. — ΕΛΥ—ΡΙΟΝ. Tête de chèvre crétoise (*iber*), avec des cornes très élevées, à droite; dessous, un fer de flèche.

℞. Abeille vue de dos.

Æ 19; drachme égin., 5 gr. 15 (*P*) **Pl. CCLXI, fig. 13**; — 5 gr. 63 (*L*) [3].

1764. — *Variété;* dans le champ du revers, un rose.

Æ 19; drachme égin., 5 gr. 20 (*P*) **Pl. CCLXI, fig. 14**; — autres, 5 gr. 31 (*L*); 5 gr. 28 (*B*) [4].

1765. — Même droit (quelquefois sans le fer de flèche).

℞. Μ—Ι. Abeille.

Æ 19; drachme égin., 5 gr. 28 (*P*) **Pl. CCLXI, fig. 15**; — 5 gr. 22 (*B*) [5].

1766. — ΕΛΥΡΙΟΝ. Chèvre debout à droite, levant un pied sur le tronc d'un arbuste dont elle broute les feuilles. ℞. Μ—Ι. Abeille.

Æ 19; drachme égin., 4 gr. 80 (*P*) **Pl. CCLXI, fig. 16**; — 5 gr. 15 (*B*) [6].

1767. — Tête laurée d'Apollon, à gauche. ℞. ΕΛΥΡΙ. Chèvre marchant à g.

Æ 18; (*P*) **Pl. CCLXI, fig. 17**; — autres (*B*, *V*, *Ath*) [7].

Attribution douteuse :

1768. — ΗΛ (pour ΕΛ). Protomé de chèvre blessée par une flèche, agenouillée à droite, détournant la tête. ℞. ΗΛ. Abeille.

1. Svoronos, *Numism. de la Crète ancienne*, p. 140.
2. Pausanias, X, 16. Cf. W. Wroth, *Num. Chron.*, 1884, p. 31; B. Head, *Hist. numor.*, p. 465.
3. Svoronos, *Num. de la Crète anc.*, p. 141, n° 1, pl. XII, 9.
4. Svoronos, n° 2, pl. XII, 10.
5. Svoronos, n° 3, pl. XII, 11.
6. Svoronos, n° 6, pl. XII, 13.
7. Svoronos, *Num. de la Crète ancienne*, p. 310, n° 2, pl. XXX, 2. Ces bronzes ont été, à tort, souvent classés à Rithymna, à Éphèse ou à l'île de Syros. Cf. Myres, *Num. Chron.*, 1894, p. 92.

Æ 12; (*B*, *Ath*) **Pl. CCLXI, fig. 18 et 19** [1].

§ XXI. — Hyrtacina [2].

Ὕρτακος, ἡ καὶ Ὑρτακῖνος, πόλις Κρήτης, dit Etienne de Byzance; la forme la plus ordinaire est Ὑρτακίνη. Cette ville était voisine d'Elyros, mais plus rapprochée de la mer, non loin de l'extrémité occidentale de la Crète, sur la mer Libyque. Ses monnaies ne débutent pas avant le milieu du IVe siècle et la parenté de leurs types avec ceux d'Elyros et de Tarrha s'explique par le voisinage des trois villes.

1769. — ΥϘΤΑ· (*sic*). Tête de chèvre (*ibex*) à dr.; sous le cou, fer de flèche. R℞. Abeille. Æ 18; drachme égin., 5 gr. 30 (*P*) **Pl. CCLXI, fig. 20** [3].

1770. — ΙΝΙΚΑΤΡΥ (= Ὑρτακινι). Tête de chèvre à dr.; derrière, fer de flèche. R℞. Abeille. Æ 18; drachme égin., 5 gr. 76 (*L*) **Pl. CCLXI, fig. 21** [4].

1771. — *Variétés*, avec ΙΩΙΝΙΚΑΤϘΥ ou ΥΡΤΑΚΙΝΙΩΝ.

1772. — Tête de chèvre à droite. R℞. Y — P. Abeille et monogr. Æ 15; (*J. Myres*) [5].

Ces dernières pièces ne sont peut-être pas antérieures au IIIe siècle. C'est également au IIIe siècle, c'est-à-dire hors de notre cadre que se placent les oboles d'argent et d'or, aux types du dauphin et de la colombe (ou de l'aigle?) qui portent à la fois les noms abrégés d'Hyrtacina et de Lisos et paraissent avoir été frappées en vertu d'une alliance entre ces deux villes [6].

§ XXII. — Tarrha [7].

Τάρρα, sur la côte de la mer Libyque, à l'est d'Elyros et d'Hyrtacina, a des monnaies de la seconde moitié du IVe siècle, qui sont aux mêmes types que celles de ses

1. Svoronos, *Num. de la Crète anc.*, p. 146, pl. XII, 14 à 17. Plusieurs exemplaires de ces bronzes ont été recueillis sur les ruines d'Elyros.
2. Svoronos, *Num. de la Crète anc* , p. 196.
3. Svoronos, nº 1, pl. XVIII, 7.
4. Svoronos, nº 2, pl. XVIII, 8.
5. *Num. Chron.*, 1894, p. 96.
6. Svoronos, *op. cit.*, p. 198. Les pièces d'or ont été parfois classées à Sicyone; c'est à tort, semble-t-il, qu'on en a contesté l'authenticité. Cf. B. Head, *Hist. numor.* (2e éd.), p. 469.
7. Svoronos, *Num. de la Crète anc.*, p. 320.

deux voisines, à la même époque. Elle honorait d'un culte spécial Apollon Ταρραῖος [1]. Pausanias rapporte qu'Apollon rencontra la nymphe Acacallis à Tarrha où naquirent leurs enfants Phylakis et Phylandros qui furent allaités par une chèvre sauvage [2]. Cette légende est commune à Tarrha, à Elyros et à Hyrtacina.

1773. — TAP. Tête de chèvre crétoise, à droite; derrière, une pierre ronde; sous le cou, un fer de flèche. ℞. Abeille.

Æ 20; drachme égin., 5 gr. 06 (*Weber*) **Pl. CCLXI, fig. 22** [3].

1774. — Tête de chèvre, à droite. ℞. Ā — P. Abeille.

Æ 12; (*Gotha*) **Pl. CCLXI, fig. 23**; — autre ex. (*V*) [4].

§ XXIII. — Polyrhenion [5].

Πολυρήνιον était la ville la plus importante de la côte occidentale de la Crète, bien qu'elle fut située à plus d'une heure de marche de la mer; ses ruines sont auprès du village moderne de Palæocastro. Strabon signale son Dictynnaion ou temple d'Artémis Dictynna (Britomartis), situé au sommet du Tityros, et qui, bien que considéré comme appartenant aux Cydoniates, se trouvait en réalité, dit Strabon, sur le territoire de Polyrhenion [6]. C'est la tête de cette nymphe qui figure sur les monnaies du IVe siècle que nous allons décrire.

Groupe A. — *De 400 à 330 av. J.-C.*

1775. — Tête de Dictynna à droite, les cheveux enroulés; dans le champ, [ΓΥΘΟΔ]ΩΡΟΥ (signature d'artiste).

℞. Tête de taureau de face, les cornes ornées de bandelettes noueuses.

Æ 18; hémi-drachme égin., 2 gr. 13. Surfrappée sur une pièce d'Argos. (*L*) **Pl CCLXI, fig. 24** [7].

1776. — Tête de Dictynna à g., cheveux relevés; devant, ΓΥΘΟΔΩΡΟΥ.

℞. ΓΟΛ. Tête de taureau de face, les cornes ornées de bandelettes.

1. Et. de Byzance, v° Τάρρα. Cf. Wroth, *Num. Chron.*, 1884, p. 31.
2. Pausanias, X, 16.
3. Svoronos, n° 1, pl. XXX, 27; Herm. Weber, *Num. Chron.*, 1896, p. 19, n° 35, pl. II, 11.
4. Svoronos, n° 2, pl. XXX, 28.
5. Svoronos, *Numism. de la Crète ancienne*, p. 274.
6. Strabon, X, 4, 13.
7. W. Wroth, *Numism. Chronicle*, 1900, p. 15, n° 18, pl. I, 11.

Æ 17; triob. égin., 2 gr. 77 (*Stuttgart*) **Pl. CCLXI, fig. 25** [1].

1777. — Même droit (lég. fruste ou hors du flan).

℞. Même revers, sans légende.

Æ 17; triob. égin., 2 gr. 65 (*P*) **Pl. CCLXI, fig. 26**; — autres ex., 2 gr. 71 (*L*); 2 gr. 62 (*H*); 2 gr. 61 (*B*) [2].

1778. — Tête de Dictynna, à droite, les cheveux enroulés et ceints d'une double bandelette; derrière, un croissant.

℞. ΛΟΓ (rétrograde). Bucrane de face, les cornes ornées de bandelettes.

Æ 14; (*P*) **Pl. CCLXII, fig. 1.**

Le graveur Pythodoros dont nous trouvons le nom sur les hémidrachmes nos 1775 et 1776, a signé aussi des statères d'Aptera (ci-dessus, n° 1740) et probablement de Cydonie (ci-dessus, n° 1746).

Groupe B. — *De 330 à 300 environ.*

1779. — Tête laurée de Zeus, à droite.

℞. ΓΟΛΥΡΗΝΙΟΝ. Tête de taureau de face, les cornes ornées de bandelettes.

Æ 25; stat. égin., 11 gr. 28 (*B*) **Pl. CCLXII, fig. 2**; — 11 gr. 11 (*L*) [3].

1780. — Même droit.

℞. ΓΟΛΥΡΗΝΙΟΝ ΧΑΡΙΣΘΕΝ. Tête de taureau, comme ci-dessus.

Æ 27 à 25; stat. égin., 11 gr. 65 (*B*) **Pl. CCLXII, fig. 3** [4].

1781. — *Variété*, avec ΧΑΡΙΣΘΕΝΗΣ; dans le champ du revers, à gauche, parfois un caducée; à l'exergue, un fer de lance.

Æ 25; stat. égin. (*Jameson*) **Pl. CCLXII, fig. 4** [5]; — autre, 11 gr. 27 (*P*).

1782. — Même droit.

℞. ΓΟΛΥΡΗΝΙΟΝ. Tête de taureau de face, les cornes ornées de bandelettes noueuses; dans le champ à droite, un caducée.

Æ 25; stat. égin., (*Pozzi*) **Pl. CCLXII, fig. 5.**

1. Svoronos, n° 15, pl. XXVI, 4.
2. Svoronos, n° 16, pl. XXVI, 5.
3. Svoronos, p. 276, n° 1, pl. XXV, 21.
4. Svoronos, nos 2 à 4, pl. XXV, 22, 23, 24.
5. Svoronos, nos 5 à 7, pl. XXV, 25 à 28.

1783. — ΠΟ|ΛΥΡΗΝΙ | ΟΝ. Tête de taureau de face, les cornes ornées de bandelettes noueuses. ℞. ΠΟΛΥ | ΡΗΝΙ. Fer de lance.
Æ 21 ; drachme égin., 5 gr. 70 (*P*) **Pl. CCLXII, fig. 6** ; — autres (*L*, *B*) [1].

1784. — *Variétés*, d'époque postérieure, avec ΠΟΛΥΡΗΝΙΩΝ au droit (*P*, *Pozzi*) **Pl. CCLXII, fig. 7** [2].

1785. — Tête de Héra coiffée d'un haut stéphanos, à gauche.
℞. Sans lég. Tête de taureau de face, cornes ornées de bandelettes. Æ 14 [3].

1786. Bouclier béotien.
℞. ΠΟΛΥΡΗ. Tête de chèvre crétoise, à droite ; derrière, un fer de lance.
Æ 16; (*B*) **Pl. CCLXII, fig. 8** [4].

1787. — *Variété*, sans légende (*B*) **Pl. CCLXII, fig. 9** [5].

1788. Tête casquée d'Athéna, à droite.
℞. ΠΟΛΥΡΗΝΙ. Tête de taureau de face, les cornes ornées de bandelettes.
Æ 20; (*P*) **Pl. CCLXII, fig. 10** [6].

1789. — Bouclier rond, l'épisème orné d'un bucrane de face ; grènetis.
℞. ΠΟΛΥ. Fer de lance. Æ 11; (*Pozzi*) **Pl. CCLXII, fig. 11 et 12.**

Il est probable que quelques unes des pièces que nous venons de décrire appartiennent seulement au début du IIIe siècle, époque où les noms de magistrats deviennent nombreux sur les monnaies crétoises. Le monnayage de Polyrhenion se poursuit jusque sous l'empire romain, avec l'ethnique ΠΟΛΥΡΗΝΙΩΝ.

§ XXIV. — Moda

A côté de Polyrhenion, on signale un bourg de pêcheurs, qui porte le nom de Μώδη et qui paraît marquer l'emplacement d'une ancienne ville appelée Μώδα. Mais cette ville n'est connue que par les monnaies suivantes qui remontent au IVe siècle.

1790. — Tête barbue de Zeus Κρηταγενής, à droite.

1. Svoronos, nº 11 et 12, pl. XXVI, 1.
2. Svoronos, nº 13 et 14, pl. XXVI, 2, 3.
3. Svoronos, nº 8, pl. XXV, 31 (non à Munich, d'après lettre de M. G. Habich.)
4. Svoronos, nº 9, pl. XXV, 33.
5. Svoronos, nº 10, pl. XXV, 34.
6. B. Head, *Hist. numor.*, p. 475; Svoronos, p. 283, nº 48, pl. XXV, 32.

℞. ΜΩΔΑΙΩΝ. Tête de taureau de face.

Æ 26; stat. égin., 10 gr. 11 (*P, Ath*) **Pl. CCLXII, fig. 13 et 14**; — *variété*, contremarquée d'un chaudron (λέβης), au droit (*H, Florence*) [1].

§ XXV. — **Myrina** [2].

La ville crétoise de Myrina n'est mentionnée que par Pline qui la cite immédiatement après Polyrhenion [3]. Elle ne devait donc pas être bien éloignée de cette dernière. C'est, d'ailleurs, dans la Crète occidentale qu'on a trouvé les rares pièces d'argent du IVe siècle que M. Svoronos attribue à Myrina et qui portent seulement MY ou M. Le classement à une ville de Mycènes, citée en Crète par Velleius Paterculus, comme ayant été bâtie par Agamemnon [4], serait moins vraisemblable.

1791. — Tête de taureau, de trois quarts à gauche.
℞. MY. Tête de taureau, de trois quarts à droite. Champ concave.
Æ 22; drachme égin., 5 gr. 65 (*P*) **Pl. CCLXII, fig. 15** [5].

1792. — Même droit. ℞. M dans un champ concave.
Æ 10; obole égin., 1 gr. (*Ath*) [6].

1793. — Tête de nymphe à gauche, les cheveux enroulés.
℞. MY. Tête de taureau, de trois quarts à droite.
Æ 18; hémidrachme égin., 2 gr. 52 (*L*) **Pl. CCLXII, fig. 16** [7].

§ XXVI. — **Phalasarne** [8].

La ville de Phalasarne (τὰ Φαλάσαρνα; ethnique Φαλασάρνιος) était près du cap Corycos ou Cimaros, la plus occidentale de l'île et la plus rapprochée du Péloponnèse. Elle aurait, suivant la légende, reçu son nom de la nymphe Phalasarné, à laquelle les Phalasarniens élevèrent un temple; mais cette nymphe n'était, suivant l'usage, qu'une

1. Svoronos, *Numism. de la Crète ancienne*, p. 244, pl. XXII, 20 et 21; cf. sur *Moda*, A. von Sallet, *Zeit. für Num.*, t. XV, p. 258-261.
2. Svoronos, *Numism. de la Crète ancienne*, p. 245.
3. Pline, *Hist. Nat.*, IV, 12, 59.
4. Vell. Paterc., I, 1.
5. Svoronos, p. 247, nº 1, pl. XXII, 22.
6. Svoronos, nº 2.
7. *Num. Chron.*, 1895, p. 9, nº 11.
8. Svoronos, *Numism. de la Crète ancienne*, p. 268.

adaptation à une fable locale du mythe de Britomartis-Dictynna-Artémis. En effet, Dicéarque nous dit qu'il y avait à Phalasarne un temple d'Artémis surnommée Dictynna [1]. C'est donc la nymphe Φαλασάρνη assimilée à la nymphe Britomartis (Dictynna) qui figure sur les monnaies que nous allons décrire [2].

1794. — Tête de la nymphe Phalasarné, les cheveux relevés et retenus par un bandeau ; elle a des pendants d'oreilles.
℞. ΦΑ. Trident, les pointes en bas, le manche orné de volutes symétriques.
Æ 23 ; stat. égin., 11 gr. 50 (*P*) **Pl. CCLXII, fig. 17** [3].

1795. — Tête de Phalasarné à droite, les cheveux retenus par un cordon qui fait deux fois le tour de la tête ; elle a des pendants d'oreilles.
℞. ΦΑ. Trident, les pointes en haut, le manche orné de volutes.
Æ 25 ; stat. égin., 11 gr. 30 (*Luynes*) **Pl. CCLXII, fig. 18** ; — autres (*L*, *B* [4]) ; — *variété* avec, au droit, un *lébès* en contremarque (*L*) [5].

1796. — Tête de Phalasarné à droite. ℞. ΦΑ. Trident.
Æ 20 ; drachme égin., 5 gr. 52 (*P*) **Pl. CCLXII, fig. 19** [6].

1797. — Même description.
Æ 16 ; hémidr. égin., 2 gr. 35 (*P*) **Pl. CCLXII, fig. 20** ; — 2 gr. 65 (*L*) [7].

1798. — Même description. Æ 14 ; (*B*) [8].

1799. — Un grand Φ et dans ses anneaux, les lettres, Α-Λ (= Φαλ.).
℞. ΦΑ. Trident, les pointes en haut. Æ 23 ; (*P*) **Pl. CCLXII, fig. 21** [9].

1800. — Même description. Æ 12 ; (*B*) [10].

1801. — Dauphin à dr. ℞. Un grand Φ occupant tout le champ.
Æ 12 ; (*P*) **Pl. CCLXII, fig. 22** [11].

1. Dicæarch., *Descr. Graec.*, ch. 119 ; Ét. de Byzance, s. v° ; Pline, *Hist. nat.*, IV, 12, 20.
2. Imhoof-Blumer, dans le *Journal intern. d'archéol. numism.*, t. XI, 1908, p. 101.
3. Svoronos, *op. cit.*, p. 269, n° 1, pl. XXV, 4.
4. Svoronos, n° 2, pl. XXV, 5 et 6.
5. Svoronos, n° 3.
6. Svoronos, n° 5, pl. XXV, 7.
7. Svoronos, n°s 7 et 8, pl. XXV, 10, 11.
8. Svoronos, n° 9, pl. XXV, 12.
9. Svoronos, n° 11, pl. XXV, 13.
10. Svoronos, n° 13, pl. XXV, 14.
11. Svoronos, n°s 14, 15, pl. XXV, 15, 16, 17.

CHAPITRE XVI

LA CYRÉNAÏQUE

§ I. — Aperçu général

(Cf. notre *Description historique*, t. I, p. 1336).

Nous avons constaté que les Cyrénéens commencèrent à frapper monnaie dès la fin du VIIe siècle avant notre ère. Ces premières séries se composent exclusivement de pièces d'argent de forme globuleuse, aux types de la graine du silphium ou du plant en tige de la même plante; puis viennent, au VIe siècle, des types moins primitifs, parmi lesquels nous distinguons la nymphe Cyrène, Héraclès au jardin des Hespérides, Zeus Ammon, etc., [1]. Quoi qu'en aient dit certains savants, il n'y a point, à l'époque archaïque, de monnaies d'or ni d'électrum; les pièces dans ces deux métaux, qu'à la suite de Ludwig Muller on continue parfois encore à classer à la Cyrénaïque [2], sont des monnaies qui appartiennent, en réalité, à la côte d'Asie-mineure où on les a trouvées et où nous les avons décrites [3].

Sous Darius I, fils d'Hystaspe, vers l'an 513 av. J.-C. le satrape d'Égypte Aryandès, fit une expédition en Cyrénaïque qui ne réussit pas à asseoir la domination perse dans ce pays [4]. Ce fut en vain également

1. *Descr. hist.*, t. I, p. 1342 et suiv.
2. B. Head, *Hist. numor.*, 2e édition, p. 865.

3. *Descr. hist.*, t. I, p. 211, n°s 371 à 373; pl. IX, fig. 14, 15 et 16. Ces pièces forment un premier groupe qui est étalonné suivant le système euboïque comme les monnaies d'électrum de Samos dont nous les avons rapprochées. Un second groupe est composé des pièces d'or pâle ou d'électrum très jaune, décrites dans notre t. I, p. 74, n°s 79 à 82, et pl. III, fig. 4 5, 6 et 7; celles-ci suivent l'étalon milésiaque. — Ces deux séries sont très distinctes l'une de l'autre, non seulement par le titre du métal et par leur poids, mais aussi par leurs types. A la vérité, dans les deux groupes, toutes ces monnaies d'or et d'électrum de la côte d'Ionie, ont des types dont le principal motif est un fleuron; mais ce fleuron n'a rien de commun avec le silphium et sa tige. A aucun point de vue ce monnayage ne saurait être rapproché des monnaies d'argent que Cyrène émit à l'époque contemporaine de ces pièces d'électrum.

4. Notre *Descr. hist.*, t. I, p. 1340.

qu'au temps de Xerxès les Perses, maîtres de l'Égypte, renouvelèrent cette tentative. La Cyrénaïque demeura indépendante sous les rois de la dynastie de Battos. Les villes principales de cette contrée étaient, avant la mort d'Alexandre, Cyrène, Barcé, Teucheira, Evesperis et Apollonie. De ces cinq villes, les quatre premières seules ont un monnayage autonome antérieurement à la domination des Lagides; la ville d'Apollonie, voisine de Cyrène et qui lui servait de port, ne paraît pas avoir jamais eu un atelier.

On sait que les colonies grecques de la Cyrénaïque furent de bonne heure très florissantes. Elles entretenaient les relations commerciales les plus actives avec la Sicile, l'Italie méridionale, l'Étrurie, Corcyre, Corinthe, Athènes, Samos, les côtes d'Asie-mineure, Chypre, la Crète, l'Égypte. Les trouvailles de monnaies primitives faites dans ces différentes régions comprennent presque toujours des monnaies de Cyrène, attestant par là, que cette colonie africaine était constamment visitée par les vaisseaux marchands qui faisaient le cabotage sur les côtes de la Méditerranée, aux vi^e^ et ve siècles [1].

Dans les villes cyrénéennes on vit se développer merveilleusement des industries diverses telles que la céramique. Le pays nourrissait de nombreux troupeaux et était extrêmement fertile en céréales; mais il produisait surtout la plante ombellifère appelée *silphium Cyrenaicum*, à l'embarquement de laquelle préside le roi Arcésilas, sur une coupe cyrénéenne célèbre, conservée au Cabinet des Médailles. Cette plante que les monnaies nous présentent en tige ou en plant à deux ou trois couronnes étagées, en fleur, en grains cordiformes, en racine, était considérée comme une panacée universelle [1]. Les Cyrénéens qui l'exportaient dans toutes les parties du monde ancien, la vendaient un prix élevé; ils l'avaient consacrée à leur dieu Aristée qui était aussi le protecteur de leurs troupeaux et de leurs abeilles au miel parfumé. De luxuriants vergers entouraient la banlieue des villes, si bien que la légende plaça en Cyrénaïque le fameux Jardin aux pommes d'or des Hespérides. Les villes étaient peuplées non seulement de Grecs qui formaient la classe dominante, mais de Libyens par l'entremise desquels les Grecs trafiquaient avec les tribus du voisinage. Des caravanes convoyaient jusque dans leurs entrepôts toutes les productions du continent africain.

Si nous sommes ainsi renseignés sur cette prospérité commerciale, en revanche, l'histoire intérieure des villes cyrénéennes nous est à peu près inconnue dès qu'Hérodote, qui les visita, cesse de nous en instruire. On sait seulement que ces villes, d'origine dorienne, eurent des rois jusque vers la fin du ve siècle.

A Cyrène, la dynastie des Battiades qui compta, nous dit-on, alternativement quatre Battos et quatre Arcésilas, prend fin, après le milieu du ve siècle, avec Arcésilas IV qui fut détrôné par le parti démo-

1. Voyez notamment : la trouvaille de Tarente (E. Babelon, *Rev. num.*, 1912, p. 20) et les trouvailles d'Égypte et de Théra (Santorin) citées par nous, *loc. cit.*, p. 34-35.

1. Cf. notre *Descr. hist.*, t. I, p. 1362-1363. Sur le *Silphium cyrenaïcum*, voyez l'art. récent du *Dict. des Antiq. gr. et rom.* de Saglio; l'auteur, M. A. Rainaud, conclut que le *silphium* n'a pas encore été retrouvé par les naturalistes et que cette plante a peut-être disparu.

cratique. Vers 450, il se retira à Évespéris qu'il avait embellie et colonisée.

Comme Evespéris, Barcé et Teucheira étaient des colonies de Cyrène. Aussi, l'histoire de ces villes, bien qu'autonomes et indépendantes les unes des autres, est-elle solidaire, de même que leurs monnaies ont des types semblables et ne diffèrent souvent que par leurs légendes.

C'est, d'ordinaire, vers 431, que les historiens font cesser la domination des Battiades et qu'on lui substitua dans ces villes le régime démocratique. Mais les troubles sanglants s'y prolongèrent longtemps. Le parti aristocratique exilé tenta à maintes reprises de rentrer et sut intéresser l'étranger à son sort. C'est ainsi, par exemple, que vers 401, des Messéniens vinrent à Evespéris soutenir le parti aristocratique ; de là ils essayèrent de réinstaller les exilés à Cyrène elle-même. Il s'ensuivit une lutte sanglante qui paraît avoir eu un contre-coup direct sur l'émission des espèces dans toutes les villes cyrénéennes [1].

Evespéris (*Benghazi*) était loin à l'ouest des autres villes : cet éloignement lui valut d'être choisie comme quartier général du parti aristocratique et comme point de débarquement de leurs alliés Messéniens. Par là aussi nous expliquerons l'originalité des types des plus anciennes monnaies d'Evespéris. Mais dès le milieu du ve siècle, les quatre villes monétaires de la Cyrénaïque, Cyrène, Barcé, Teucheira et Evespéris elle-même, adoptent sur leurs espèces, outre le type déjà traditionnel du silphium, celui de la tête de Zeus Ammon, et plus tard, la tête du dieu Aristée. Il en est ainsi durant tout le IVe siècle ; dans toutes les villes, l'étalon est concurremment attique et milésiaque ou rhodien, ainsi que nous l'expliquons plus loin en détail. Il n'y a point de monnaie d'or, même à Cyrène, avant la mort d'Alexandre le Grand.

Si nos séries sont bien classées chronologiquement, les noms de magistrats apparaissent sporadiquement sur les monnaies vers le commencement du IVe siècle. Ces noms qui se rencontrent à Cyrène et à Barcé, y deviennent nombreux surtout après Alexandre. Il s'en trouve également à Evespéris. Tantôt inscrits en toutes lettres au génitif, quelquefois au nominatif, tantôt en abrégé ou en monogrammes, ces noms sont probablement ceux des chefs (archontes) de l'administration ou les pontifes du culte de Zeus Ammon, mais aucun indice ne nous permet de préciser ce point.

Après qu'Alexandre eut conquis l'Égypte, en 331, les Cyrénéens tremblants s'empressèrent de lui envoyer une députation chargée des plus riches présents. Alexandre la reçut à l'oracle d'Ammon qu'il était allé visiter. C'était le sanctuaire le plus vénéré des Cyrénéens, celui où ils faisaient des pèlerinages officiels et périodiques ; voilà pourquoi l'effigie de Zeus Ammon figure d'une manière presque constante sur les monnaies cyrénéennes. Le conquérant fit le meilleur accueil à la députation et accorda son amitié à leurs villes, mais il ne pénétra point, ni lui, ni ses lieutenants, sur le territoire de Cyrène.

Après la mort d'Alexandre en 323, la Cyrénaïque se ressentit aussitôt des secousses qui agitèrent l'empire. Des factions rivales se disputèrent le pouvoir ; l'une d'elles appela Thibron, cet aventurier fa-

1. Diod. Sic., XIV, 34; Pausanias, IV, 26.

meux qui tenait alors la Crète avec une armée de 6.000 mercenaires. Il les avait enrôlés après s'être emparé des trésors d'Harpale, le grand trésorier d'Alexandre, qu'il assassina [1].

Thibron s'empressa de passer en Afrique, débarqua à Apollonie, marcha contre les habitants de Cyrène qu'il battit. Les villes de Barcé et d'Evespéris se déclarèrent en sa faveur. Mais bientôt, le crétois Mnasiclès, lieutenant de Thibron, le trahit et passant dans le camp des Cyrénéens, il y ramena la confiance et la victoire. En même temps, les Cyrénéens implorèrent le secours du satrape d'Égypte qui ne demandait pas mieux que d'intervenir, quoiqu'il fut alors occupé dans d'autres luttes. Ptolémée envoya son lieutenant Ophellas avec une armée. Thibron fut vaincu et tué. L'année suivante (322), Ptolémée plaça définitivement toute la Cyrénaïque sous la domination égyptienne. Neuf ans plus tard, en 313, les Cyrénéens se révoltèrent à l'instigation d'Ophellas lui-même qui prit le titre de roi. Mais Magas, gendre de Ptolémée, reconquit la Cyrénaïque en 308 et en fut nommé gouverneur; il devait prendre lui-même le titre de roi, à la mort de Ptolémée Ier Soter, en 285.

Au début de ces troubles on voit se développer particulièrement le monnayage de Cyrène qui comprend des pièces d'or, d'argent et de bronze frappées, les unes, au nom de Ptolémée, satrape d'Égypte, par Ophellas et Magas; les autres, beaucoup plus abondantes, par les autorités urbaines, avec des types autonomes. Barcé et Evespéris ont aussi des monnaies d'argent et de bronze autonomes durant cette période. Teucheira ne frappait plus depuis la fin du Ve siècle. Quant aux monnaies qui portent les noms de Ptolémaïs (la nouvelle Barcé) et d'autres villes cyrénéennes, elles sont d'une époque postérieure au cadre du présent volume.

§ II. — Cyrène.

Pour les monnaies de la période archaïque, voyez notre Description historique, t. I, p. 1336 à 1363 et pl. LXIII et LXIV.

Période archaïque. — Avant 480 (Supplément).

Les trois pièces suivantes (nos 1802 à 1804) rentrent dans le groupe antérieur à 480 et doivent être considérées comme un supplément à la série archaïque que nous avons décrite (t. I, p. 1342, nos 1973 à 2023). Ce monnayage dont les produits sont d'aspect globuleux, aux flans irréguliers, paraît avoir cessé à l'occasion des tentatives des Perses contre la Cyrénaïque, sous le règne de Xerxès [2].

1. L'histoire de Thibron est résumée dans Droysen, *Hist. de l'hellénisme*, t. II, p. 97 et suiv.; cf. A. Bouché-Leclercq, *Hist. des Lagides*, t. I, p. 16

2. Polyen, *Stratag.*, VII, 28.

1802. — Tige de silphium; à gauche, deux graines de silphium tournées en sens inverse, séparées par un globule et une gerboise, la tête en bas.

℞. Tête de lion, la gueule béante, à gauche. Carré creux et grènetis.

Æ 25; tétradr., 15 gr. (*Pozzi*) **Pl. CCLXIII, fig. 1** [1].

1803. — La nymphe Cyrène assise à gauche sur un trône et cueillant le fruit du silphium à une tige à trois étages de feuilles, qui se dresse devant elle, à gauche. Dans le champ, à gauche, une graine de silphium. Grènetis.

℞. Tête de Zeus Ammon, barbu, l'œil de face, diadémée et munie de cornes de bélier, à droite. Carré creux.

Æ 25 sur 20; tétradr. eub., 17 gr. 20 (*Jameson*) **Pl. CCLXIII, fig. 2** [2].

1804. — Silphium; dans le champ à gauche, une graine. ℞. Taureau debout à droite; au second plan, un palmier. Carré creux.

Æ 23; tétradr. eub., 16 gr. 86 (*Jameson*) **Pl. CCLXIII, fig. 3** [3].

Deuxième période. — Monnaies frappées de 480 a 401 av. J.-C.

La dynastie des Battiades à Cyrène eut pour huitième et dernier représentant le roi Arcésilas IV, fils de Battos IV, dont Pindare a immortalisé les victoires aux Jeux Pythiques en 462 et aux Jeux Olympiques en 460 [4]. Ce prince régnait heureux lorsque, vers 450, éclata une révolte de ses sujets qui entreprirent d'abolir la royauté pour se constituer en gouvernement démocratique [5]. La révolte fut étouffée une première fois, mais elle se renouvela dans la suite et Arcésilas dut se réfugier à Evespéris où il paraît avoir fini ses jours. L'ère des troubles, sur laquelle nous sommes fort mal renseignés, s'est prolongée au moins jusque vers 431.

Les monnaies qui ont été frappées à Cyrène, dans la période comprise entre 480 et la fin du ve siècle, diffèrent tout à fait du groupe antérieur. Tandis que les pièces archaïques sont globuleuses et frappées sur flan épais, à bords irréguliers, en dépit de

1. Rapprocher les types de ce tétradrachme de ceux du tétradrachme qui figure sur notre pl. LXIV, 4; *Descr. hist.*, t. I, p. 1354, n° 2005. Le poids de 15 gr. rattache ce statère au système des villes de l'île de Rhodes?

2. *Catal. Jameson*, n° 1346, variété de notre *Descr. hist.*, t. I, p. 1359, n° 2017, pl. LXIV, fig. 17.

3. *Catal. Jameson*, n° 1347. Nous avons fait observer qu'il fallait enlever à la Cyrénaïque un groupe de statères d'argent que Lud. Muller a donnés à cette province et qui sont, en réalité, de la côte macédonienne (*Descr. hist.*, t. I, p. 1254 et suiv., n°s 1839 à 1856; voyez aussi, t. I, p. 1263 et 1364). On a également proposé de classer à la Cyrénaïque des tétradrachmes euboïques que nous avons décrits aux *Incertaines* de la Thrace et de la Macédoine (*Descr. hist.*, t. I, p. 1266, n°s 1860 à 1865); il paraît démontré aujourd'hui que ces pièces sont de l'île thessalienne de Péparethos (Wroth, *Journ. of Hellen. Studies*, 1907, p. 90 et suiv.; B. Head, *Hist. num.*, p. 312 et 867).

4. Pindare, *Pyth.*, 4 et 5.

5. Notre *Descr. hist.*, t. I, p. 1340.

la variété, de l'intérêt et de la finesse de leurs types, celles que nous allons décrire sont, au contraire, à types constants, sur flan régulier et à contours arrondis, rappelant les monnaies d'Argos ou de l'Arcadie contemporaines. De plus, antérieurement à 480, toutes les monnaies de Cyrène sont étalonnées suivant le système euboïco-attique (tétradrachme normal, 17 gr. 44; drachme, 4 gr. 36). Après 480, au contraire, Cyrène frappe simultanément dans deux tailles différentes : le système attique et le système milésiaque, ainsi que nous l'avons expliqué plus haut. Le tétradrachme est le plus ordinairement de poids attique, mais on en rencontre cependant quelques-uns (n° 1806) qui se rattachent à l'étalon milésiaque d'une manière bien caractérisée; d'autres (n° 1805) ont un poids intermédiaire et flottant entre les deux systèmes. Le tableau suivant fera saisir au premier coup d'œil le double système de taille des monnaies cyrénéennes, après 480.

Tétradrachme attique....	17 gr. 44
Didrachme attique.....	8 — 70
Obole attique.....	0 — 72
Tétradrachme milésiaque	14 — 32
Drachme milésiaque.....	3 — 58
Triobole milés. (hémidr.).	1 — 79

Dans le tétradrachme attique on comptait cinq drachmes ou 10 hémidrachmes milésiaques. Cinq oboles attiques faisaient à peu près une drachme milésiaque.

1805. — Silphium (en tige ou plant).

℞. K-V | P-A. Tête laurée de Zeus Ammon, à droite, la barbe striée, l'œil de face en amande, un triple rang de cheveux frisés sur le front (beau style archaïque). Grènetis.

Æ 24; tétradr. attique réduit, 15 gr. 84 (*Jameson*) **Pl. CCLXIII, fig. 4** [1].

1806. — Silphium. ℞. KVPA. Tête laurée de Zeus Ammon, à droite, la barbe striée, les cheveux formant une houpe nattée sur le front. Grènetis strié. Style archaïque de transition.

Æ 24; tétradr. milésiaque, 14 gr. 42 (*Jameson*) **Pl. CCLXIII, fig. 5** [2].

1807. — Même description, avec des variétés; parfois K-Y de chaque côté du plant de silphium. Style de transition.

Æ 24; tétradr. attique, 17 gr. 34; 17 gr. 27; 17 gr. 17; 16 gr. 10 (*P*, *L*, *B*) [3].

1808. — Silphium. ℞. KVPA. Tête barbue de Zeus Ammon, à droite.

Æ 18; didrachme attique, 8 gr. 08 [4].

1. *Catal. Jameson*, n° 1349.
2. *Catal. Jameson*, n° 1350.
3. Muller, *Numism. de l'anc. Afrique*, t. I, p. 43, n°s 119, 120, 121; B. Head, *Hist. numor.*, p. 868.
4. B. Head, *Hist. numor.*, p. 868.

1809. — Silphium. ℞. KYP. Tête de Zeus Ammon, à droite.
Æ 14; drachme milésiaque, 3 gr. 36 (*P*) **Pl. CCLXIII, fig. 6** [1].

1810. — V | ϗ. Silphium.
℞. Tête barbue de Zeus Ammon, à droite. Carré creux limité par un grènetis.
Æ 15; drachme milés., 3 gr. (*Copenhague*) **Pl. CCLXIII, fig. 7** [2].

1811. — Silphium.
℞. K-Y-P-A. Tête barbue de Zeus Ammon, à dr. Carré creux et grènetis.
Æ 15; drachme milés., 3 gr. 50 (*Luynes*) **Pl. CCLXIII, fig. 8** [3].

1812. — *Variété*, avec A-ϥ-V-ϗ. La tête de Zeus Ammon à droite, dans un cercle de grènetis. Le tout dans un carré creux. 3 gr. 33 (*H*) [4]; — autre ex. (*Pozzi*) **Pl. CCLXIII, fig. 9**.

1812 *bis*. — *Variété*, sans légende (*Florence*) [5].

1813. — Même droit. ℞. KYPA. Tête de Zeus Ammon à droite, dans un cercle de grènetis. Carré creux.
Æ 12; triobole milés., 1 gr. 65 (*V*) [6].

1814. — *Variété*, sans lég.; la tête de Zeus Ammon est tantôt dans un cercle, tantôt dans un carré de grènetis.
Æ 12; triob. milés., 1 gr. 60 (*P*, *M*, *H*) **Pl. CCLXIII, fig. 10 et 11** [7].

1815. — Même droit. ℞. KY. Tête barbue de Zeus Ammon, à droite. Carré creux.
Æ 9; obole attique, 0 gr. 68 (*P*) **Pl. CCLXIII, fig. 12** [8].

1816. — Silphium.
℞. K-Y-P-A. Tête archaïque de la nymphe Cyrène à droite, diadémée, les cheveux relevés en catogan sur la nuque; grènetis circulaire autour de la tête. Le tout dans un carré creux.
Æ 14; drachme milés., 3 gr. 37 (*L*) **Pl. CCLXIII, fig. 13** [9].

1. Muller, nº 122.
2. Muller, nº 126.
3. Muller, nº 124.
4. Macdonald, *Hunt. coll.*, t. III, p. 567, nº 1 et II, pl. XCII, 1.
5. Muller, nº 33.
6. Muller, nº 123.
7. Muller, nº 34; Macdonald, *Hunt. coll.*, t. III, p. 567, nº 3.
8. Muller, nº 125.
9. Muller, nº 115.

1817. — *Variété*, sans le grènetis circulaire autour de la tête de la nymphe. 3 gr. 28 (*Pozzi*) **Pl. CCLXIII, fig. 14.**

1818. — Silphium; dans le champ à gauche, une graine de silphium.
℞. KYPANA. Tête de la nymphe Cyrène à gauche, diadémée, les cheveux relevés en catogan sur la nuque. Grènetis.
Æ 14; drachme milés., 3 gr. 29 (*Cop*) **Pl. CCLXIII, fig. 15** [1].

1819. — Silphium.
℞. K-Y-P-A. Tête barbue de Zeus Ammon, à droite; grènetis circulaire autour de la tête. Le tout dans un carré creux.
Æ 15; drachme milés., 3 gr. 4[illegible] (*P*) **Pl. CCLXIII, fig. 16** [2]; — autre ex. varié, 3 gr. 35 (*Pozzi*) **Pl. CCLXIII, fig. 17.**

1820. — *Variété*, avec A-ϥ-Y-ϗ et la tête de Zeus Ammon à gauche.
Æ 15; drachme milés., 3 gr. 40 (*P*) **Pl. CCLXIII, fig. 18** [3].

1821. — Silphium.
℞. K-Y-P-A. Tête de Zeus Ammon à droite, dans un grènetis. Carré creux.
Æ 11; triob. milés., 1 gr. 64 (*P*) **Pl. CCLXIII, fig. 19.**

1822. — *Variété*, sans légende.
Æ 12; triob. milés., 1 gr. 60 (*P*) **Pl. CCLXIII, fig. 20.**

1823. — Silphium. ℞. Tête de Zeus Ammon à dr.; grènetis. Aire creuse.
Æ 8; obole attique, 0 gr. 65 (*P*) **Pl. CCLXIII, fig. 21.**

1824. — Tête de la nymphe Cyrène, à droite.
℞. K-Y-P-A. Tête de Zeus Ammon, à droite. Carré creux.
Æ 9; obole att., 0 gr. 72 [4].

1825. — *Variété*. Au droit, la tête de Cyrène est dans une couronne.
Æ 9; obole att., 0 gr. 74 (*L*) **Pl. CCLXIII, fig. 22** [5].

1826. — Tête de la nymphe Cyrène, à droite.
℞. Sans lég. Tête de Zeus Ammon à droite. Carré de grènetis.

1. Muller, n° 116.
2. Muller, n° 117.
3. Muller, n° 118.
4. B. Head, *Hist. numor.*, p. 868.
5. B. Head, *Hist. num.*, p. 868.

Æ 9; obole att., 0 gr. 77 (*Cop*) **Pl. CCLXIII, fig. 23** [1]; — autre ex., 0 gr. 90 (*Pozzi*) **Pl. CCLXIII, fig. 24** [2].

Vers l'an 431 av. J.-C., à la suite d'une longue période de troubles, la royauté fut abolie à Cyrène et remplacée par le régime démocratique. On pourrait être tenté de clore à cette date la deuxième période de l'histoire monétaire de Cyrène [3]. Mais le style de diverses pièces de cette série paraît autoriser à admettre qu'elles descendent jusqu'à la fin du Ve siècle; de plus, il est manifeste que le changement de régime politique et les troubles qui, d'ailleurs, se prolongèrent longtemps encore après 431, n'eurent aucune influence sur le choix des types monétaires à Cyrène.

Vers l'an 401, on signale un certain Ariston, à la tête du parti démocratique, tandis que les oligarques exilés tentent de rentrer avec le secours des Messéniens qui, eux-mêmes, étaient chassés de leur patrie par les Lacédémoniens [4]. C'est là tout ce qu'on sait de positif sur l'histoire intérieure de Cyrène depuis la chute d'Arcésilas jusqu'à Alexandre le Grand, c'est-à-dire durant l'espace de plus d'un siècle.

Mais ce rôle d'Ariston et l'intervention des Messéniens en Cyrénaïque, attestent que le pays subit alors une véritable guerre civile qui entraîna de grands désastres [5]. C'est à cette époque et dans ces conjonctures que, d'accord avec le style des pièces, nous placerons la fin de la deuxième période du monnayage de Cyrène.

Troisième période. — Monnaies frappées environ de 401 a 323.

D'après leur aspect, les monnaies qui suivent doivent se placer dans la première moitié du IVe siècle. Elles sont d'un style plus avancé que celles de la période précédente; toute trace de carré creux ou de dépression circulaire a disparu. On remarquera le magnifique tétradrachme (n° 1827) du Musée britannique, avec la tête de Zeus Ammon de trois quarts, presque de face, comme les belles monnaies syracusaines frappées au début du IVe siècle.

Toutes les monnaies de Cyrène de cette période que nous arrêtons à la mort d'Alexandre le Grand, sont étalonnées suivant le système rhodien qui n'est, comme nous le savons, qu'un dérivé du système milésiaque et son héritier principal. Il n'y a que des monnaies d'argent; nous verrons plus loin que le monnayage de l'or ne fait son apparition à Cyrène qu'après Alexandre. Enfin, c'est dans notre troisième période que les noms de magistrats commencent à faire leur apparition sur les monnaies cyrénéennes. Ils sont inscrits quelquefois au nominatif : Διόδωρατος; le plus souvent au génitif : Ἀρίστιος, Ἀριστομήδεος. Ce sont, sans doute, des noms d'archontes ou les noms des pontifes de Zeus Ammon.

1. L. Muller, p. 23, n° 43.
2. Ce poids est exceptionnel; la pièce est peut-être un trihémiobole milésiaque.
3. B. Head, *Hist. num.*, p. 868.
4. Diod. Sic., XIV, 34; Pausanias, IV, 26, 2.
5. Voyez ci-après, à *Evespéris*.

1827. — Tête barbue de Zeus Ammon, de face, un peu inclinée à gauche. Couronne de laurier au pourtour.

℞. K-Y-P-A-N-A. Silphium.

Æ 26 ; tétradr. rhodien (*L*) **Pl. CCLXIV, fig. 1** [1].

1828. — KYPANA. Tête barbue et diadémée de Zeus Ammon, de face.

℞. ΑΡΙΣΤΟΜΗΔΕΟΣ. Silphium, avec une gazelle à droite, dressée sur ses pattes de derrière et broutant une feuille de silphium.

Æ 26; tétradr. rhod., 13 gr. 39 (*Carlsruhe*) **Pl. CCLXIV, fig. 2** [2].

1829. — Tête barbue de Zeus Ammon, presque de face, un peu à droite.

℞. Sans lég. Silphium.

Æ 17 ; drachme rhod., 3 gr. 35 (*P*) **Pl. CCLXIV, fig. 3**.

1830. — Tête barbue et laurée de Zeus Ammon, à gauche ; derrière, une pousse de laurier, avec deux feuilles.

℞. ΛΙΒΥΣΤΡΑΤΟΣ (rétrograde) Silphium.

Æ 27 ; tétradr. rhod., 13 gr. 60 (*Luynes*) **Pl. CCLXIV, fig. 4** [3].

1831. — Tête nue de Zeus Ammon barbu, à gauche ou à droite.

℞. K-Y-P-A-N -AI. Silphium.

Æ 27; tétr. rhod., 13 gr. 47 (*P*) **Pl. CCLXIV, fig. 5** [4] ; — 13 gr. 10 (*Pozzi*).

1832. — *Variétés*, avec KYPANA ou KYPA ou sans lég. (*P*) **Pl. CCLXIV, fig. 6** [5].

1833. — *Variétés* des tétradrachmes précédents ; au droit, un nom de magistrat : ΑΡΙΣΤΙΟΣ (*L*, *H*, *P*) **Pl. CCLXIV, fig. 7** [6] ; — ΑΡΙΣΤΟΜΗΔΕΟΣ (*Luynes*) **Pl. CCLXIV, fig. 8 et 9** [7].

1834. — Tête imberbe d'Aristée, à droite, ceinte d'une torsade et munie de cornes de bélier.

℞. Sans lég. Silphium.

Æ 19; didrachme rhod., 5 gr. 60 (*Pozzi*) **Pl. CCLXIV, fig. 10** ; — autre (*P*).

1. B. Head, *Hist. numor.*, p. 869 (fig. 387).

2. Imhoof-Blumer, *Zeit. für Num.*, t. VII, p. 29 et pl. I, 17; B. Head, *Hist. num.*, p. 869; cf. ci-après le n° 1833. Le nom Ἀριστομήδεος est le génitif d'Ἀριστομήδης.

3. Muller, n° 41.

4. Muller, p. 43, n° 127.

5. Muller, nos 128 à 131, et aussi nos 37 à 41.

6. Wroth, *Num. Chron.*, 1898, p. 119, n° 37; Macdonald, *Hunt. coll.*, t. III, p. 570, n° 23. Ἀρίστιος est le génitif de Ἄριστις.

7. Muller, nos 132 à 134, 140 et nos 37, 38. Le signataire de ce tétradrachme est sans doute le même Ἀριστομήδης dont le nom figure sur le n° 1828.

Le dieu Aristée que nous avons reconnu sur le didrachme (n° 1834) qui précède, se rencontre fréquemment, comme nous l'allons constater, sur les pièces d'or et d'argent frappées à Cyrène après Alexandre. On ne saurait confondre sa tête juvénile avec la tête barbue de Zeus Ammon. C'est bien le nom d'Aristée qu'il convient de donner à ce dieu imberbe et cornu, fils d'Apollon et de la nymphe Cyrène, protecteur des céréales, de la vigne, des troupeaux et des abeilles. Son culte était très répandu dans les Cyclades [1] et en Cyrénaïque où il était associé à celui de Zeus Ammon, de la nymphe Cyrène et d'Apollon. Le *silphium* lui était consacré : Ἀρισταῖος, ὁ Ἀπόλλωνος καὶ Κυρήνης, πρῶτος τὴν ἐργασίαν τοῦ σιλφίου ἐξεῦρεν, ὥσπερ καὶ τοῦ μέλιτος. « Aristée, fils d'Apollon et de Cyrène, trouva, le premier, la préparation du silphium et aussi celle du miel [2] ».

Quatrième période. — MONNAIES FRAPPÉES DE 323 A 305 AV. J.-C.

Cette nouvelle période comprend depuis la mort d'Alexandre le Grand, en 323, jusqu'au moment où Ptolémée Ier Soter prend le titre de roi d'Égypte, en 305. C'est donc tout le temps durant lequel Ptolémée fut seulement satrape, la Cyrénaïque étant rattachée à son gouvernement d'Égypte.

Alexandre le Grand n'eut pas le loisir d'incorporer la Cyrénaïque à son empire. Tandis qu'après avoir jeté les fondements de la ville d'Alexandrie, en 331, il visitait l'oasis et l'oracle de Zeus Ammon, il accorda son amitié aux Cyrénéens et les prit sous sa protection, mais les choses en restèrent là.

Aussitôt après la mort du conquérant, l'aventurier Thibron passa en Libye, appelé par un parti de Cyrénéens, dans les circonstances que nous avons rappelées plus haut [3]. La guerre civile amena l'intervention du satrape d'Égypte.

Vers le milieu de 322, Ptolémée envoya en Cyrénaïque son lieutenant Ophellas, avec une flotte et une armée. Thibron battu, fut fait prisonnier à Teucheira et mis en croix. Ophellas entra dans Cyrène où Ptolémée ne tarda pas lui-même à faire son apparition. Il annexa la Cyrénaïque à sa satrapie d'Égypte (fin de 322) et Ophellas en fut nommé gouverneur [4].

1. Voyez *Descr. hist.*, t. I, p. 1279.

2. Scol. sur Aristoph., *Les Chevaliers*, vers 894 ; cf. B. Head, *Hist. num.*, p. 865.

3. Voyez ci-dessus, p. 1053.

4. Bouché-Leclercq, *op. cit.*, p. 17. On a voulu attribuer à ce Thibron, le révolté en Cyrénaïque, les monnaies qui sont désignées par les lexicographes byzantins sous l'appellation de Θιβρώνειον νόμισμα. Mais à l'époque de l'insurrection de Thibron, ce personnage, s'il a sans doute monnayé les trésors d'Harpale, n'a dû frapper que des monnaies à types alexandrins, et même avec le nom d'Alexandre, comme le firent les autres généraux, Ptolémée lui-même, après la mort d'Alexandre le Grand. Nous avons démontré amplement ailleurs que le Θιβρώνειον νόμισμα désigne au contraire les monnaies d'or que fit frapper un autre personnage du nom de Thibron, l'harmoste lacédémonien qui, au temps de Xénophon, en 401, émit des monnaies d'or dans l'atelier d'Éphèse, pour la solde de l'armée qu'il conduisait contre le satrape Tissapherne. Voyez le présent *Traité*, *Théorie et Doctrine*, t. I, p. 474 à 479 et *Descr. hist.*, t. II, p. 1095 ; pour les développements, voir nos *Mélanges numismatiques*, 2e série, p. 313 à 322.

C'est à l'occasion de ces guerres que Cyrène commença l'émission de séries monétaires très abondantes, notamment de statères d'or de très beau style qui ont le poids des statères d'Alexandre le Grand. Il faut alors distinguer dans les produits de l'atelier de Cyrène, deux séries parallèles : 1° Les monnaies autonomes de Cyrène; 2° Les monnaies des gouverneurs égyptiens, Ophellas et Magas : celles-ci sont d'abord au nom d'Alexandre, c'est-à-dire Alexandre IV Aegus, reconnu comme roi par les généraux; ensuite elles portent le nom de Ptolémée comme satrape d'Égypte.

Le parallélisme de ces deux séries est rendu certain, comme on va le constater, par la présence des mêmes noms de magistrats, comme signataires des espèces, dans l'un et l'autre groupe.

Groupe A. — *Monnaies autonomes de Cyrène frappées durant la satrapie de Ptolémée* (de 323 à 305 av. J.-C.).

Ces monnaies autonomes portent souvent des noms de magistrats en toutes lettres (au génitif, quelquefois au nominatif) ou en abrégé, ou représentés par des monogrammes. Plusieurs de ces noms ou de ces monogrammes sont, comme nous venons de le faire observer, les mêmes que ceux qui figurent sur les monnaies du satrape Ptolémée, qui constituent notre groupe B (ci-après nos 1931 à 1942). Par là, nous sommes certains que ces monnaies autonomes ont été frappées dans le même temps que les monnaies satrapales et qu'ainsi elles ne sauraient, quoiqu'on en ait écrit, être antérieures à 323.

Ici, pour plus de clarté, nous avons séparé les monnaies des trois métaux; mais, bien entendu, les trois espèces sont liées et le même nom de magistrat se retrouve sur l'or, l'argent et le bronze, ou sur deux des métaux seulement, suivant les émissions ou notre information.

Monnaies d'or.

Le monnayage de l'or, à Cyrène, comprend simultanément des pièces taillées suivant l'étalon attique et des pièces taillées suivant l'étalon rhodien.

1. — *Monnaies d'or de poids attique.*

On frappe dans le système attique, les quatre divisions suivantes :

Statère attique (didrachme), 8 gr. 73.
Hémi-statère (drachme), 4 gr. 36.
Tiers de statère (tétrobole), 2 gr. 91.
Quart de statère (hémidrachme ou triobole), 2 gr. 18.

Les poids effectifs sont presque toujours sensiblement inférieurs aux poids normaux. Le statère n° 1862 pèse exceptionnellement 7 gr. 16, poids qui en fait un statère rhodien.

1835. — Sans lég. Zeus assis à droite sur son trône, le torse nu, les jambes drapées, s'appuyant de la main gauche sur son sceptre, et accoudé du bras droit sur le dossier de son trône.

℞. KYPANAION à l'ex. La nymphe Cyrène dans un quadrige au galop à gauche, tenant les rênes des deux mains.

Æ 19; stat. attique, 8 gr. 62 (*P*) **Pl. CCLXIV, fig. 11.**

1836. — ΘΕΥΦΕΙ (rétrograde). Zeus assis à gauche sur son trône, le torse nu, les jambes drapées, s'appuyant du bras gauche sur le dossier du trône et tenant son sceptre de la main droite; devant, un aigle volant vers le dieu.

℞. KYPANAION, à l'ex. La nymphe Cyrène dans un quadrige au galop à g.

Æ 19; stat. attique, 8 gr. 61 (*P*) **Pl. CCLXIV, fig. 12**; — autre, 8 gr. 49 [1].

1837. — ΘΕΥΦΕΙΔΕΥΣ. Zeus trônant à gauche, comme ci-dessus; derrière lui, un aigle perché sur un cep de vigne et tourné à gauche.

℞. KYPANAION. La nymphe Cyrène dans un quadrige au trot à droite; au dessus, une étoile.

Æ 21; stat. att., 8 gr. 55 (*P*) **Pl. CCLXIV, fig. 13**; — autre (*Cop*) [2].

Θευφείδευς est le génitif de Θευφείδης. Le nom de ce magistrat se rencontre sur des statères d'or au nom de Ptolémée satrape (ci-après, n° 1933, voyez aussi les n°s 1853, 1877, 1889, 1893, 1909, 1910).

1838. — ΙΑΣΟΝΟΣ. Zeus trônant à gauche, comme ci-dessus; derrière lui, l'aigle sur un cep, tourné à droite. ℞. pareil au précédent.

Æ 21; stat. att., 8 gr. 58 (*Luynes*) **Pl. CCLXIV, fig. 14**; — autre (*Hunter*) [3].

1839. — ΙΑΣΩΝ. Zeus trônant à droite.

℞. KYPANAION. La nymphe Cyrène dans un quadrige au galop, à gauche.

Æ 19; stat. att., 8 gr. 61 (*L*) **Pl. CCLXIV, fig. 15** [4].

1840. — ΙΑΣΟΝΟΣ. Zeus trônant à gauche; derrière lui, l'aigle sur un cep, tourné à droite.

℞. KYPANAIΩN. Niké dans un quadrige, de face.

1. Muller, n° 184.
2. Muller, n° 185.
3. Muller, n°s 186 et 188. Ἰάσονος, génitif de Ἰάσων.
4. Muller, n° 189.

Æ 21; stat. att., 8 gr. 60 (*P*) **Pl. CCLXIV, fig. 16**; — autre, 8 gr. 61 (*H*) [1].

Les statères nos 1838, 1839, 1840, portent évidemment le même nom de magistrat, au nominatif (n° 1839) et au génitif (nos 1838 et 1840); le nom du même personnage est abrégé ΙΑ sur les nos 1878 et 1891.

1841. — ΚΥ ΧΑΙΡΙΟΣ (rétrograde). Zeus assis à gauche, tenant l'aigle sur sa main droite, le bras gauche appuyé sur le dossier du trône; devant lui, un *thymiatérion*.

℞. ΚΥΡΑΝΑΙΟΝ. La nymphe Cyrène dans un quadrige au trot, à droite; au dessus, le soleil rayonnant.

Æ 19; stat. att., 8 gr. 60 (*P*) **Pl. CCLXIV, fig. 17**; — autre, 8 gr. 61 (*Pozzi*) **Pl. CCLXIV, fig. 18** [2].

1842. — *Variété*, avec ΧΑΙΡΙΟΣ (rétrograde), au droit.

Æ 19; stat. att., 8 gr. 73 (*P*) **Pl. CCLXIV, fig. 19**; — autre, 8 gr. 63 (*Jameson*) [3].

1843. — ΠΟΛΙΑΝΘΕΥΣ. Zeus debout à gauche, tenant une patère de la main droite, la gauche appuyée sur le sceptre; devant lui, le *thymiatérion*.

℞. Pareil au précédent.

Æ 21; stat. att., 8 gr. 64 (*Jameson*) **Pl. CCLXV, fig. 1**; — 8 gr. 58 (*V*) [4].

1844. — Même droit (avec ΠΟΛΙΑΝΘΕΥΣ).

℞. ΚΥΡΑΝΑΙΟΝ. Niké dans un quadrige au trot, à droite.

Æ 21; stat. att., 8 gr. 65 (*Valton*) **Pl. CCLXV, fig. 2**; — 8 gr. 62 (*Luynes*) [5].

1845. — Mêmes types. Au droit le monogr. ΚΕ et un crabe.

1. Muller, n° 187; Macdonald, *Hunt. coll.*, t. III, p. 568, n° 4, pl. XCII, 2.

2. Muller, n° 190.

3. *Catal. Jameson*, n° 1352. Le nom Χαίριος, génitif de Χαίριος, se retrouve sur le n° 1855, et abrégé Χαίρι, sur le n° 1860. Sur les nos 1866 et 1860, où l'on a Χαι, et Χαίρ., on peut compléter Χαίριος ou Χαιρεφῶν (n° 1848).

4. *Catal. Jameson*, n° 1353; Muller, n° 191.

5. Muller, n° 192; cf. J. de Foville, *Les monnaies grecques et romaines de la Coll. P. Valton, au Cab. des Médailles*, p. 121, n° 582. Le nom Πολίανθεως, génitif de Πολίανθης, se retrouve sur les nos 1897 et 1898, et en abrégé sur les nos 1855, 1860, 1869, 1871, 1872, 1878. C'est peut-être le même nom qui est désigné par son initiale Π sur un bronze au nom de Ptolémée (n° 1941).

Statère de poids rhodien décrit également ci-après, n° 1862.

1846. — ΔΑΜΩΝΑΚΤΟΣ. Zeus Ammon avec les cornes de bélier, debout de face, le torse nu, les jambes drapées; de la main droite il tient une petite Niké; de la main gauche il tient les plis de sa chlamyde et son sceptre appuyé transversalement sur son bras; à sa gauche, un bélier.

℞. KYPANAION. Niké ou Cyrène (?) dans un quadrige au trot, à droite.

Æ 21; stat. att., 8 gr. 62 (*P*) **Pl. CCLXV, fig. 4**; — autre (*Munich*) [1].

1847. — KYPANAION. Zeus debout à droite, le buste nu, les jambes et l'épaule drapées, s'appuyant de la main droite sur son sceptre; à sa gauche, le bélier, à droite.

℞. ΑΡΙΣΤΑΓΟΡΑ, à l'ex. Cyrène dans un quadrige au pas, à gauche.

Æ 21; stat. att., 8 gr. 60 (*P*) **Pl. CCLXV, fig. 5** [2].

1848. — ΧΑΙΡΕΦΩΝ. Zeus debout de face, le torse nu, les jambes drapées, s'appuyant de la main droite sur son sceptre, la main gauche ramenée sur la hanche; à gauche, un aigle; à droite, le silphium.

℞. KYPANAION. La nymphe Cyrène dans un quadrige au galop, à droite.

Æ 20; stat. att., 8 gr. 65 (*P*) **Pl. CCLXV, fig. 6** [3].

1849. — Sans lég. Zeus debout, de face, le torse nu, les jambes drapées, s'appuyant de la main droite sur son sceptre, la main gauche ramenée sur la hanche; à gauche, un aigle. ℞. Pareil au précédent.

Æ 19; stat. att., 8 gr. 60 (*Luynes*) **Pl. CCLXV, fig. 7** [4].

1850. — KYPAIAION. Cavalier, la chlamyde sur les épaules, au pas à droite.

℞. Silphium; dans le champ à gauche, une gerboise.

Æ 14; hémi-stat. att., 4 gr. 31 (*P*) **Pl. CCLXV, fig. 8** [5].

1851. — Sans lég. Cavalier au pas, à droite.

℞. KYPA. Silphium; dans le champ à droite, une gerboise.

1. Muller, n° 194. Il est difficile de dire si la femme qui conduit le quadrige a des ailes (Niké) ou si, à la place des ailes, on voit la draperie soulevée (Cyrène). Δαμώνακτος est le génitif de Δαμῶναξ; cf. G. Habich, dans le *Münchner Iahrb. d. Bildendenkunst.* 1909, Ier fascicule, pl. I, 20.

2. Ἀρισταγόρα est le génitif d'Ἀρισταγόρας.

3. Χαιρεφῶν est un nominatif, à moins de supposer le génitif a régé Χαιρεφῶν(τος).

4. Muller, n° 193.

5. Muller, n° 196.

N 14; hémi-stat. att., 4 gr. 27 (*Stockholm*) **Pl. CCLXV, fig. 9** [1].

1852. — Cavalier, la chlamyde sur les épaules, le pétase rejeté sur la nuque, allant au pas à gauche. ℞. KYPA. Silphium.
N 14; hémi-stat. att., 4 gr. 30 (*P*) **Pl. CCLXV, fig. 10** [2].

1853. — KYPAN. Même cavalier. ℞. Θ — E. Silphium.
N 14; hémi-stat. att., 4 gr. 29 (*P*) **Pl. CCLXV, fig. 11**; — 4 gr. 30 (*H*) [3].

1854. — KYPA. Cavalier allant au pas, à droite.
℞. K—Y—P—A—N—A. Silphium.
N 14; hémi-stat. att., 4 gr. 27 (*P*) **Pl. CCLXV, fig. 12** [4].

1855. — *Variétés* des hémi-statères d'or précédents, avec noms de magistrats placés tantôt au droit, tantôt au revers. Ces noms sont les suivants :
KYΔIOΣ (*P*) **Pl. CCLXV, fig. 13 et 14** [5].
ΠOΛI, et au revers à droite, une gerboise (*Pozzi*) **Pl. CCLXV, fig. 15.**
ΠOΛ, et au revers à gauche, une gerboise (*P*) **Pl. CCLXV, fig. 16.**
XAIPIOΣ (*Pozzi*) **Pl. CCLXV, fig. 17**; — autre (*H*) [6].

1856. — Cavalier allant à gauche, le pétase rejeté sur la nuque; au-dessus, un astre. ℞. KYPA. Silphium.
N 12; tiers de stat. att., 2 gr. 84 (*P*) **Pl. CCLXV, fig. 18** [7].

1857. — *Variétés*; au revers, monogr. ; — autre, (*P*) **Pl. CCLXV, fig. 19 et 20** [8].

Le monogramme figure sur un didrachme d'argent (ci-après, n° 1892) et sur des pièces d'or frappées durant la satrapie de Ptolémée (n°s 1931 et 1932).

Le monogr. se retrouve sur les n°s 1880, 1892, 1908.

1858. — KYP. Tête d'Athéna coiffée du casque corinthien, à gauche.

1. Muller, n° 195.
2. Muller, n° 197.
3. Muller, n° 198; Macdonald, *Hunt. coll.*, t. III, p. 569, n° 7, pl. XCII, 4. Le nom du magistrat est sans doute Θευφείδης. Voyez ci-dessus le n° 1837.
4. Muller, n° 199.
5. Autre, *coll. Jameson*, n° 1354; Macdonald, *Hunt. coll.*, t. III, p. 569, n° 8.
6. Muller, n°s 200 à 204; Macdonald, *Hunt. coll.*, t. III, p. 569, n° 9. Le nom Κύδιος, génitif de Κῦδις, se retrouve sur les n°s 1873, 1878, 1882, 1890. Sur le nom Πολίανθεος, voyez la note du n° 1844; sur Χαίριος, la note du n° 1842.
7. Muller, n° 205, 206.
8. Muller, n°s 207, 208.

℞. Trois tiges de silphium disposées en étoile autour d'un globe central.
Æ 10; quart de stat. ou triobole attique, 2 gr. 16 (*P*) **Pl. CCLXV, fig. 21** [1].

1859. — Tête d'Athéna, à droite. ℞. KYP. Même type.
Æ 10; quart de stat. attique, 2 gr. 15 (*Cop*) **Pl. CCLXV, fig. 22** [2].

1860. — *Variétés*; la tête d'Athéna à dr. ou à g. et noms de magistrats, au droit : ΠΟΛΙΑΝ (*Cop*); — XAIPI (*P*) **Pl. CCLVII, fig. 1** [3]; — XAIP (*H*) [4].

1861. — Sans lég. Même tête d'Athéna, à gauche.
℞. Sans lég. Trois tiges de silphium en étoile, comme ci-dessus.
Æ 10; quart de stat. attique, 2 gr. 15 (*Pozzi*) **Pl. CCLXV, fig. 24**; — 2 gr. 20 (*L*) [5].

2. — *Monnaies d'or de poids rhodien.*

Les pièces d'or qui suivent sont sûrement contemporaines des précédentes puisqu'elles portent les mêmes noms de magistrats, mais elles sont taillées suivant l'étalon rhodien adopté en Égypte. Elles présentent les divisions théoriques suivantes :

Statère rhodien (didrachme), 7 gr. 16.
Hémi-statère (drachme), 3 gr. 58.
Quart de statère (hémi-drachme ou triobole), 1 gr. 79.
Huitième de statère (quart de drachme ou trihémiobole), 0 gr. 88.

1862. — Zeus debout à gauche, tenant une patère de la main droite, la gauche appuyée sur le sceptre; devant lui, le *thymiatérion*. Dans le champ à droite, le monogr. ⋈ et un crabe.
℞. Niké dans un quadrige (pareil au n° 1844).
Æ 21; statère rhodien, 7 gr. 16 (*P*) **Pl. CCLXV, fig. 3.**

Par ses types, ce statère devrait prendre place après le n° 1844, où nous l'avons déjà signalé (n° 1845); mais son poids de 7 gr. 16 en fait une pièce d'or du système rhodien; c'est le seul statère d'or cyrénéen qui soit taillé dans ce système.

Le monogramme ⋈ se retrouve sur des pièces d'argent autonomes décrites ci-après et aussi sur des monnaies de Ptolémée satrape (n°s 1940 et 1941).

1. Muller, n° 209.
2. Muller, n° 210.
3. Muller, n°s 211, 212.
4. Macdonald, *Hunt. coll.*, t. III, p. 569, n° 12; les noms de ces magistrats se retrouvent sur des pièces décrites plus haut.
5. Muller, n° 54. Sur la pièce de la coll. Pozzi on voit A ∠ (?) derrière la tête d'Athéna.

1862 *bis*. — Tête barbue de Zeus Ammon à droite.
℞. (sans lég.). Silphium.
Æ 12; hémi-statère rhodien, 3 gr. 43 (*P*) **Pl. CCLXV, fig. 25** [1].

1863. — Même description.
Æ 10; quart de statère rhodien, 1 gr. 68 (*L*) **Pl. CCLXV, fig. 26** [2].

1864. — Tête de Zeus Ammon, à gauche.
℞. Tête imberbe d'Aristée, à droite.
Æ 8; huitième de statère ou trihémiobole rhod., 0 gr. 88 (*Luynes*) **Pl. CCLXV, fig. 27.**

1865. — API. Tête de Zeus Ammon, à droite.
℞. Tête de la nymphe Cyrène, de face.
Æ 8; huitième de statère ou trihémiobole rhodienne, 0 gr. 84 (*P*) **Pl. CCLXV, fig. 28** [3].

1866. — XAI. Tête de Zeus Ammon, à gauche.
℞. Tête de la nymphe Cyrène, de face.
Æ 8; huitième de stat. ou trihémiob. rhod., 0 gr. 82 (*P*) **Pl. CCLXV, fig. 29** [4].

1867. — Tête barbue de Zeus Ammon, à droite.
℞. Tête d'Aristée imberbe, de face, avec les cornes de bélier.
Æ 8; huitième de stat. rhod., 0 gr. 84 (*L*) **Pl. CCLXV, fig. 30** [5].

1868. — Même droit.
℞. Tête d'Artémis à droite, avec le carquois.
Æ 8; huitième de stat. rhod., 0 gr. 78 (*P*) **Pl. CCLXV, fig. 31** [6].

1869. — Même tête de Zeus Ammon; derrière, ΠΟ.
℞. Tête de la Libye, à droite, les cheveux calamistrés.
Æ 8; huitième de stat. rhod., 0 gr. 87; 0 gr. 80 (*P*) **Pl. CCLXVI, fig. 1** [7].

1870. — Même tête de Zeus Ammon, à dr. ou à g.

1. Muller, nº 52.
2. Muller, nº 53.
3. Muller, nº 62. Le nom du magistrat est Ἀριστις (cf. nº 1833) ou Ἀρισταγόρας (cf. nº 1847) ou Ἀριστομήδης (cf. nº 1828 et 1833).
4. Muller, nºs 63 et 64. Le nom du magistrat est Χαιρεφῶν (cf. nº 1848) ou Χαῖρις (cf. nº 1842).
5. Muller, nº 55.
6. Muller, nº 56.
7. Muller, nº 57. Le nom du magistrat est Πολιάνθης (cf. le nº 1844).

℞. Tête de Cyrène, à droite ou à gauche.
Æ 8 ; huitième de stat. rhod., 0 gr. 86 (*L*) **Pl. CCLXVI, fig. 2 et 3** [1].

1871. — KY. Tête barbue de Zeus Ammon, à gauche.
℞. Tête de la nymphe Cyrène à droite, les cheveux retroussés ; à droite et à gauche, les lettres Γ—Ο.
Æ 8 ; huitième de stat. rhod., 0 gr. 89 (*P*) **Pl. CCLXVI, fig. 4** [2].

1872. — *Variété* ; au droit, ΓΟ et au revers KY (*P*) **Pl. CCLXVI, fig. 5.**

1873. — KY. Tête imberbe d'Aristée, avec petites cornes de bélier, à g.
℞. KY ou KYΔ (= Κύδιος). Tête de la nymphe Cyrène, à droite.
Æ 8 ; huitième de stat. rhod., 0 gr. 89 à 0 gr. 80 (*P*) **Pl. CCLXVI, fig. 6** ; — autres ex. (*Cop*, *H*) [3].

1874. — ΔAM. Tête imberbe d'Aristée, avec petites cornes de bélier, à dr.
℞. KY. Tête de la nymphe Cyrène, à gauche.
Æ 8 ; huitième de stat. rhod., 0 gr. 87 (*P*) **Pl. CCLXVI, fig. 7** [4].

1875. — *Variété* ; au droit, une étoile (*P*) **Pl. CCLXVI, fig. 8.**

1876. — KY. Tête imberbe d'Aristée, à gauche, avec les cornes de bélier.
℞. Tête de la nymphe Cyrène, à gauche.
Æ 8 ; huitième de stat. rhod., 0 gr. 78 (*P*) **Pl. CCLXVI, fig. 9** [5].

1877. — ΘEY. (Θευφείδευς). Même tête d'Aristée.
℞. ΘEY, — ou ΘE, — ou rien. Même tête de Cyrène.
Æ 8 ; huitième de stat., 0 gr. 89 à 0 gr. 78 (*P*, *H*) **Pl. CCLXVI, fig. 10** [6].

Le nom du magistrat Θευφείδευς (génitif de Θευφείδης) se rencontre sur les statères de Ptolémée satrape (ci-après, n° 1939) [7].

1878. — *Variétés*, avec les noms suivants, au droit : KYΔ (= Κύδιος) ; — ΠΟ

1. Muller, n° 58 à 60.
2. Muller, n°s 213 à 215.
3. Muller, n°s 216 à 219 ; Macdonald, *Hunt. coll.*, t. III, p. 570, n° 16, pl. XCII, 6. Voyez ci-dessus, le n° 1855, note.
4. Muller, n° 220. Cf. le nom génitif Δαμόναχτος, sur le n° 1846.
5. Muller, n° 65.
6. Muller, n°s 66 et 67 ; Macdonald, *Hunt. coll.*, t. III, p. 569, n° 13.
7. Voyez ci dessus, l'annotation du n° 1837.

(Πολιάνθευς) ; — APΙ (= Αρισταγόρα) ; — ΔΑ Δαμόναχτος) ; — ΙΑ (= Ἰάσονος) (*P*) **Pl. CCLXVI, fig. 11** [1].

1879. — Tête barbue de Zeus Ammon, à dr. ℞. Foudre entre deux étoiles.
Æ 8; huitième de stat. rhod., 0 gr. 78 (*P*) **Pl. CCLXVI, fig. 12** [2].

1880. — *Variétés*. Au revers, à côté du foudre :
ΜΕ et deux étoiles (*P*) **Pl. CCLXVI, fig. 13** ; — ⚲ et étoile ; — étoile et charrue (*P*) **Pl. CCLXVI, fig. 14** [3].

1881. — Type incertain. ℞. Silphium.
Æ 6 ; tritémorion (?) 0 gr. 45 (*P*) **Pl. CCLXVI, fig. 15.**

On ne saurait douter que les pièces d'or de poids attique (nos 1835 à 1861) et de poids rhodien (nos 1862 à 1881) soient contemporaines. Elles sont du même style, portent les mêmes types et les mêmes noms de magistrats.

On fait, d'ordinaire, débuter ce monnayage de l'or à Cyrène, dès avant Alexandre, sinon même dès le dernier quart du ve siècle [4]. Mais, nous insistons sur ce point : un tel système chronologique est inadmissible, et il faut poser en principe que Cyrène n'a pas monnayé l'or avant la mort d'Alexandre en 323. Le poids des pièces est attique et rhodien comme celui des monnaies de l'Égypte sous Ptolémée I Soter. Le type de Zeus assis, que nous trouvons sur un certain nombre de ces pièces, est la copie du type de revers des tétradrachmes d'argent d'Alexandre. Un certain nombre des noms de magistrats relevés sur ces pièces se retrouvent, comme nous l'avons constaté, sur des monnaies frappées au nom ou sous l'autorité de Ptolémée satrape. Enfin, des considérations de style et de fabrique viennent confirmer notre classement et placer, sans exception, tout ce monnayage après 323.

Monnaies d'argent.

Tandis que les monnaies d'or qui précèdent sont taillées avec une parfaite régularité pondérale dont le système mixte (attique et rhodien) est aisé à définir, les monnaies d'argent qui leur sont contemporaines, se présentent, au contraire avec une irrégularité pondérale déconcertante.

Sans nul doute, il est possible de rattacher aussi le plus grand nombre de ces pièces d'argent, les unes au système atti-

1. Muller, nos 68 à 75. Tous ces noms abrégés de magistrats se retrouvent sur des pièces décrites plus haut ou ci-après.
2. Muller, no 76.
3. Muller, nos 76 à 79. Pour le monogr. ⚲, voyez ci-dessus, no 1857.
4. B. Head, *Hist. numor.*, p. 868.

que, les autres au système rhodien, comme les monnaies de Ptolémée I Soter en Égypte. Mais à côté de ces pièces de poids normal, il en est d'autres de poids irrégulier, qu'il est impossible, sans forcer arbitrairement les pesées, de classer dans l'un ou dans l'autre des deux étalons concurrents.

En présence de cette irrégularité et de ce flottement pondéral, qui imposait l'usage de la balance dans la vie quotidienne, nous avons dû dresser le tableau suivant des divisions, en prenant pour base le poids effectif des exemplaires, sans nous préoccuper de faire concorder normalement ces divisions entre elles :

Tétradrachme (rhodien), de 14 gr. 40 à 12 gr. 90.
Didrachme (attique et rhodien), de 8 gr. 52 à 6 gr. 45.
Drachme (rhodien affaibli), de 3 gr. 35 à 3 gr. 05.
Tétrobole (attique), 2 gr. 75.
Trihémiobole (rhodien), de 1 gr. à 0 gr. 78.
Obole (rhodien), 0 gr. 60.
Tritémorion, 0 gr. 49.

1882. — Tête barbue et laurée de Zeus Ammon, à gauche.
℞. ΚΥΡΑΝΑ. Silphium; dans le champ, le nom du magistrat, ΚΥΔΙΟΣ.
Æ 27 ; tétradr. rhod., 12 gr. 73 (*Cop*) **Pl. CCLXVI, fig. 16** [1].

1883. — ΝΙΚΙΟΣ. Tête barbue et laurée de Zeus Ammon, à droite.
℞. ΚΥΡΑ. Silphium.
Æ 27 ; tétradr. rhod., 13 gr. 23 (*P*) **Pl. CCLXVI, fig. 17**.

1884. — ΝΙΚΙΟΣ. Tête nue de Zeus Ammon, à gauche.
℞. Α-Ϙ-Υ-Ꭻ. Silphium.
Æ 27; tétradr. rhod., 12 gr. 87 (*P*) **Pl. CCLXVI, fig. 18** [2].

1885. — Tête barbue de Zeus Ammon à droite (très beau style).
℞. ΚΥ ΡΗ. Silphium ; à g., le monogr. ΙΚΡ ; à dr., le monogr. ΚΕ et crabe.
Æ 26; tétradr., 15 gr. 45 (*Pozzi*) **Pl. CCLXVI, fig. 19** ; — autre ex., 14 gr. 39 (*Jameson*) [3].

Le monogr. ΙΚΡ se rencontre sur des bronzes au nom de Ptolémée satrape (ci-après, n° 1940 et 1941); nous le retrouverons aussi tout à l'heure sur des didrachmes (n° 1892). Le monogr. ΚΕ se rencontre également sur des pièces de Ptolémée (ci-après n° 1940 et 1941) et sur des didrachmes autonomes (n°s 1892) ; nous l'avons vu plus haut sur des statères d'or (n° 1862).

1. Muller, n° 135. Pour le nom, au génitif. Κύδιος, voyez ci-dessus, le n° 1855.
2. Muller, n°s 136 à 139. Νίκιος génitif de Νῖκις.
3. *Catal. Jameson*, n° 1351.

1886. — Tête imberbe d'Aristée, avec de petites cornes de bélier, à droite ou à gauche. ℞. KYPA. Silphium ; à droite, une corne d'abondance.
Æ 19 ; didr. rhod., 7 gr. 61 (*L*) ; 7 gr. 93 à 7 gr. 60 (*P*) **Pl. CCLXVI, fig. 20 et 21** [1].

1887. — *Variétés* ; dans le champ du revers, deux étoiles, ou une étoile (*P*) **Pl. CCLXVI, fig. 22** [2].

1888. — Même description, avec KY ; KYPA ; ou KYPANA ; ou sans légende.
Æ 15 ; drachme rhod., 3 gr. 28 ; 3 gr. 12 (*P*) **Pl. CCLXVI, fig. 23** [3].

1889. — ΘEY (= Θευφείδευς). Tête imberbe d'Aristée, avec de petites cornes de bélier à gauche. ℞. KYPANA ou KYPA. Silphium.
Æ 16 ; drachme rhod., 3 gr. 18 (*P*) ; — 3 gr. 28 (*L*) [4].

1890. — *Variété*, avec KYΔIOΣ, 3 gr. 30 (*P*) **Pl. CCLXVI, fig. 24** [5].

1891. — *Variété*, avec IA (= Ἰάσονος), 3 gr. 29 (*P*) **Pl. CCLXVI, fig. 25** [6].

1892. — Tête imberbe d'Aristée, avec de petites cornes de bélier, à droite ou à gauche.
℞. KYPA. Silphium ; dans le champ, lettres, monogrammes ou symboles.
Æ 21 ; didr. de 8 gr. 50 à 6 gr. 50 [7].
Variétés. Au ℞. : ; — et étoile (*P*) **Pl. CCLXVI, fig. 26** ; — Crabe ; — et crabe ; — et crabe ; — et crabe (*P*) **Pl. CCLXVI, fig. 27** ; — et crabe (*P*) **Pl. CCLXVI, fig. 28** ; — Trépied ; — et trépied (*P*) **Pl. CCLXVI, fig. 29** ; — et carquois (*P*) **Pl. CCLXVI, fig. 30** ; — ; — et serpent (*P*) **Pl. CCLXVI, fig. 31** ; — Serpent et (*P*) **Pl. CCLXVI, fig. 32** ; — ; — et (*La Haye*) **Pl. CCLXVII, fig. 1**. — Sans monogr. ni symbole (*P*) **Pl. CCLXVII, fig. 2**.
Sur ces pièces, la légende KYPA manque quelquefois [8].

1893. — ΘEYΦEIΔEYΣ. Tête imberbe de Dionysos couronné de lierre, à droite ; derrière, un thyrse. ℞. KYPA. Silphium.

1. Muller, nos 148 à 152.
2. Muller, nos 153 à 155.
3. Muller, nos 146, 147 ; nos 49 et 50.
4. Muller, no 143 et 144.
5. Muller, no 145.
6. Cf. ci-dessus, les nos 1838, 1839, 1840, 1878.
7. Muller, p. 46, nos 156 à 175.
8. Muller, nos 47, 48 ; Macdonald, *Hunt. coll.*, t. III, p. 572-573. La plupart des monogrammes du no 1892 se retrouvent sur d'autres pièces.

Æ 19; didrachme attique, 8 gr. 42 (*P*) **Pl. CCLXVII, fig. 3** [1].

1894. — ΦΕΙΔΩΝΟΣ (rétrogr.). Tête d'Apollon à dr.; derrière, carquois.
℞. KYPANA (rétrogr.). Silphium et palmier.
Æ 20; didr. att., 8 gr. 03 (*L*) **Pl. CCLXVII, fig. 4** [2].

1895. — Même droit (avec ΦΕΙΔΩΝΟΣ rétrogr.).
℞. ΔΑΜΩ. Éros marchant, à droite, en jouant de la lyre.
Æ 20; didr. att., 8 gr. 46 (*P*) **Pl. CCLXVII, fig. 5** [3].

1896. — Même droit (lég. fruste). ℞. KYPANA. Silphium et palmier.
Æ 21; didr., 7 gr. 26 (*P*) **Pl. CCLXVII, fig. 6.**

1897. — ΠΟΛΙΑΝΘΕΥΣ. Tête imberbe d'Aristée avec de petites cornes de bélier, à droite ou à gauche. ℞. KYPANA ou KYPA. Silphium.
Æ 22; didrachme att., 8 gr. 52 (*Pétersb.*) **Pl. CCLXVII, fig. 7** [4].

1898. — Même droit (avec ΠΟΛΙΑΝΘΕΥΣ).
℞. ΔΑΜΩ· KYPAZA (*sic*). Hermès debout à gauche, tenant un caducée auquel une bandelette est attachée.
Æ 21; didr. att., 8 gr. 43 (*Weber*) **Pl. CCLXVII, fig. 8** [5].

Le bronze n° 1914 porte la même légende ΔΑΜΩ. KYPANA. Il importe d'observer que ΔΑΜΩ se trouve associé au nom ΦΕΙΔΩΝΟΣ sur le didrachme n° 1895 et au nom ΠΟΛΙΑΝΘΕΥΣ, sur le n° 1898 [6]. Comme il n'est guère probable que la même pièce porte deux noms de magistrats, dont l'un serait Pheidon ou Polianthès et l'autre Damonax ou tout autre commençant par *Damo*... J.-P. Six en a conclu avec raison que Δάμω est un génitif dorien pour Δήμου, et qu'il faut interpréter la légende de nos pièces : Δάμω Κυρανα(ίων) pour Δήμου Κυρηναίων. Ces monnaies ont donc été frappées au nom du peuple de Cyrène [7].

1. Muller, n° 176. — Pour le nom du magistrat Θευφείδης, voyez la note du n° 1837.

2. W. Wroth, *Num. Chron.*, 1898, p. 120, n° 38, pl. IX, 13.

3. Svoronos, *Rev. numism.*, 1892, p. 506; *Num. Chron.*, 1897, p. 220. Pour le mot Δαμω, voyez les n°s 1898 et 1914.

4. Muller, n° 142.

5. Six, dans le *Num. Chron.*, 1897, p. 221, n°s 2 et 3; B. Head, *Hist. numor.*, p. 870.

6. On trouve bien encore les noms abrégés ΔΑ et ΔΑΜ sur les pièces d'or n°s 1874, 1875 et 1878, mais il s'agit de l'abréviation de ΔΑΜΩΝΑΚΤΟΣ, qu'on rencontre en toutes lettres sur le statère d'or n° 1846.

7. J.-P. Six, *Numism. Chron.*, 1897, p. 220 et suiv.; cf. Lud. Müller, *Numism. de l'anc. Afrique, Supplément*, n° 175 *a*; cf. t. I, p. 73. On ne peut guère songer à voir dans Δάμω une abréviation de Δαμώνακτος, en toutes lettres sur le statère n° 1846. Tout en admettant l'interprétation de Six, nous ne saurions suivre ce savant lorsqu'il croit lire le nom de *Magas* en caractères extrêmement ténus, sur la bandelette attachée au caducée d'Hermès, au revers

1899. — Tête de Zeus Ammon, à gauche ou à droite.
℞. Trois tiges de silphium disposées en étoile autour d'un globule.
Æ 10; trihémiobole rhod., 0 gr. 87 (*P*) **Pl. CCLXVII, fig. 9** [1].

1900. — Tête imberbe d'Aristée, avec la corne de bélier, à gauche.
℞. KYPA. Silphium.
Æ 10; trihémiobole rhod., 1 gr. (*P*) **Pl. CCLXVII, fig. 10.**

1901. — Tête imberbe d'Aristée, avec la corne de bélier, à droite.
℞. (sans lég.). Silphium.
Æ 9; obole rhod., 0 gr. 60 (*P*) **Pl. CCLXVII, fig. 11** [2].

1902. — Tête de Zeus Ammon, à droite.
℞. Bélier à droite, au pied d'un palmier.
Æ 9; tritémorion rhod , 0 gr. 49 (*P*) **Pl. CCLXVII, fig. 12.**

1903. — Tête laurée d'Apollon, à gauche. ℞. KYPA. Silphium.
Æ 19; didr. rhod., 6 gr. 78 [3].

1904. — Même droit.
℞. KYPA. Silphium; dans le champ, ΣΩ (liés) et une gerboise.
Æ 20; didr. rhod., 6 gr. 65 (*P*) **Pl. CCLXVII, fig. 13** [4].

1905. — Tête laurée d'Apollon, à droite.
℞. KYPA. Silphium; dans le champ, un crabe.
Æ 22; didr. rhod., 7 gr. 42 (*La Haye*) [5].

1906. — *Variété*. Au revers, dans le champ, un crabe et KE; 6 gr. 87 (*L*) **Pl. CCLXVII, fig. 14** [6].

1907. — *Variété*, avec ⋉. 6 gr. 38 (*P*).

1908. — Tête d'Apollon ceinte d'un bandeau, à gauche.
℞. KYPA. Silphium; dans le champ, un astre et le monogr. .

du didrachme nº 1898 et sur la bandelette que tient Niké sur le bronze nº 1914. Ces pièces, selon ce savant, ne seraient ainsi pas antérieures au règne de Magas (284-258 av. J.-C).

1. Muller, p. 24, nºs 45, 46.
2. Muller, nº 51.
3. Muller, nº 177.
4. Muller, nº 178.
5. Muller, nº 179.
6. Muller, nº 180.

Æ 15 ; tétrobole attique, 2 gr. 73 (*La Haye*) **Pl. CCLXVII, fig. 15** [1].

Monnaies de bronze.

1909. — Tête barbue de Zeus Ammon, à droite, avec les cornes de bélier.
℞. KYPANAION ΘΕΥΦΕΙΔΕΥΣ. Sorte de colonnette surmontée d'une urne et ayant pour base un cippe conique très évasé (tombeau de Battos?)
Æ 23 ; (*Luynes*) **Pl. CCLXVII, fig. 16** [2].

1910. — Même description. Æ 20 ; (*P*) **Pl. CCLXVII, fig. 17.**

Le nom de Θευφείδης se rencontre sur des monnaies de Ptolémée satrape, et sur des autonomes d'argent (voyez ci-dessus, la note du n° 1837).

1911. — Tête barbue de Zeus Ammon, avec les cornes de bélier, à droite.
℞. K. Silphium.
Æ 16 ; (*Cop*) **Pl. CCLXVII, fig. 18** [3] ; — autres, sans lettre (*L*, *M*) [4].

1912. — Tête imberbe d'Aristée, avec les cornes de bélier, à droite.
℞. KY. Silphium.
Æ 24 ; (*P*) **Pl. CCLXVII, fig. 19** [5].

1913. — Même description. Æ 16 ; (*P*) **Pl. CCLXVII, fig. 20** [6].

1914. — ΔΑΜΩ. KYPANA. Tête d'Artémis à droite, le carquois sur l'épaule.
℞. Niké volant à droite, tenant de la main droite une bandelette et de la gauche une couronne.
Æ 21 ; (*Turin*) **Pl. CCLXVII, fig. 21** [7].

1915. — KYPANA. Tête de la nymphe Cyrène, à droite ; parfois, un symbole (?). ℞. Trois tiges de silphium groupées en étoile.
Æ 25 et Æ 21 ; (*P*) **Pl. CCLXVII, fig. 22 et 23** [8].

1. Muller, n° 182. Le monogr. du n° 1908 se retrouve sur les pièces d'or n°s 1857 et 1880 et sur le didrachme d'argent n° 1892.
2. Muller, p. 54, n°s 234 et 235.
3. Muller, n° 223.
4. Muller, n° 81.
5. Muller, n° 224.
6. Muller, n°s 82 à 85.
7. Muller, n° 236 ; Svoronos, *Rev. num.*, 1892, p. 215 et J.-P. Six, *Num. Chron.*, 1897, p. 221, n° 3. Sur l'interprétation de ΔΑΜΩ ΚΥΡΑΝΑ pour Δήμου Κυρηναίων, voyez ci-dessus la note du n° 1898.
8. Muller, n°s 231, 232.

1916. — Tête imberbe d'Aristée à droite, avec les cornes de bélier; parfois, une ou plusieurs lettres (?)
℞. KYP. Trois tiges de silphium groupées en étoile.
Æ 15; (*P*) **Pl. CCLXVII, fig. 24** [1].

1917. — Gazelle à droite; devant elle, une gerboise. ℞. KYPA. Silphium.
Æ 19; (*P*, *M*) **Pl. CCLXVIII, fig. 1 et 2** [2].

1918. — Tête de la Libye à droite, ceinte d'un bandeau, les cheveux arrangés en mèches calamistrées. ℞. KYPA. Silphium.
Æ 15; (*P*) **Pl. CCLXVIII, fig. 3**; — *variétés*, sans légende [3].

1919. — Même droit. ℞. KY. Gazelle debout à droite; devant, la lettre A.
Æ 12; (*P*) **Pl. CCLXVIII, fig. 4** [4].

1920. — Tête laurée d'Apollon, à droite.
℞. KY. Cheval en liberté au galop, à droite; au dessus, un astre; au dessous, un crabe.
Æ 16; (*P*) **Pl. CCLXVIII, fig. 5 et 6.**

1921. — Même tête d'Apollon.
℞. KY ou Ⱪ (= KY en monogr.). Cheval en liberté au galop, à droite; au dessus, un astre; au dessous, une corne d'abondance.
Æ 16; (*P*) **Pl. CCLXVIII, fig. 7 et 8.**

1922. — Tête laurée d'Apollon, à g. ℞. Cheval au galop, à droite.
Æ 15; (*P*) **Pl. CCLXVIII, fig. 9.**

1923. — Tête de la Libye, à droite, les cheveux calamistrés.
℞. KYPA. Biche debout à droite; devant, un monogramme.
Æ 11; (*P*) **Pl. CCLXVIII, fig. 10.**

1924. — Cavalier au galop, à gauche.
℞. KY. Silphium; dans le champ, un crabe.
Æ 15; (*Cop*) **Pl. CCLXVIII, fig. 11** [5].

1. Muller, nos 228 à 230.
2. Muller, no 237 et nos 88 à 90.
3. Muller, nos 238 à 241 et no 86.
4. Muller, nos 242 à 246.
5. Muller, no 247.

1925. — KY. Cavalier au galop, à droite.
℞. Roue à quatre rais vue obliquement; entre les rais, tige de silphium.
Æ 21; (*P*) **Pl. CCLXVIII, fig. 12**; — *variété*, sans légende [1].

1926. — *Variétés*; avec, au droit, les initiales de noms de magistrats : ΣA; — autre, avec AM (*P*) **Pl. CCLXVIII, fig. 13** [2].

1927. — Cheval à droite. ℞. KYPA. Roue vue obliquement.
Æ 12; (*P*) **Pl. CCLXVIII, fig. 14** [3].

1928. — Cheval courant à droite; au dessus, une étoile.
℞. NIKΩNOΣ. Roue vue obliquement.
Æ 20; (*P*) **Pl. CCLXVIII, fig. 15** [4].

1929. — Cheval à droite, levant une jambe de devant.
℞. KYPA. Roue vue obliquement.
Æ 13; (*P*) **Pl. CCLXVIII, fig. 16.**

1930. — Tête barbue de Zeus Ammon, à droite.
℞. Roue à six rais, vue obliquement.
Æ 25 et Æ 19; (*Pozzi*) **Pl. CCLXVIII, fig. 17 et 18** [5].

Il importe d'observer qu'un certain nombre des bronzes qui précèdent ne sont vraisemblablement pas antérieurs au IIIe siècle.

Groupe B. — Monnaies de Ptolémée, satrape d'Égypte, frappées a Cyrène.

Ces monnaies se partagent chronologiquement en deux sections : 1° celles qui furent frappées de 323 à 312, pendant qu'Ophellas fut gouverneur de la Cyrénaïque au nom de Ptolémée; 2° celles qui furent frappées de 308 à 305, pendant que Magas fut gouverneur de la Cyrénaïque, aussi au nom de Ptolémée, satrape d'Égypte.

1. — *Monnaies frappées par Ophellas, de 323 à 312 av. J.-C.*

1931. — Tête d'Athéna coiffée du casque corinthien, à droite.

1. Muller, nos 248, 249, et no 96.
2. Muller, nos 97 et 98.
3. Muller, no 250.
4. Muller, no 95.
5. Muller, nos 91 à 94.

℞. ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ. Niké debout à gauche, tenant une couronne de la main droite, et de la gauche la stylis appuyée sur son épaule. Dans le champ, le silphium et le monogr. Ε.

Æ 19; stat. attique, 8 gr. 60 (*B*) **Pl. CCLXVIII, fig. 19** [1].

1932. — Même description.

Æ 14; hémi-stat. att., 4 gr. 30 (*P*) **Pl. CCLXVIII, fig. 20** [2].

Le monogramme Ε se retrouve sur les monnaies autonomes d'or et d'argent de Cyrène (ci-dessus, nos 1857 et 1892).

Ophellas se révolta contre Ptolémée en 312 et essaya de se proclamer indépendant en flattant les tendances autonomistes des Cyrénéens [3]. Avec l'appui du roi de Sicile, Agathocle, il réussit à se maintenir, peut être avec le titre de roi, quatre ans durant, jusqu'au jour où Ptolémée, débarrassé d'autres soucis, put enfin charger une armée de faire rentrer la Cyrénaïque dans l'obéissance. Le satrape d'Égypte plaça cette armée sous le commandement de son beau-fils Magas, fils de Bérénice [4]. C'était en 308; Ophellas venait de périr dans une expédition qu'il avait entreprise, avec Agathocle, contre Carthage. Magas rétablit sans coup férir l'autorité de Ptolémée à Cyrène dont il resta gouverneur. Ce fut sous son pouvoir, de 308 à 305 que les monnaies suivantes ont été frappées.

2. — *Monnaies frappées par Magas, de 308 à 305 av. J.-C.*

1933. — ΚΥΡΑΝΑΙΟΝ. Tête d'Athéna coiffée du casque corinthien, à dr.

℞. ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ. Niké debout à gauche, tenant la couronne et la stylis. Dans le champ, le silphium et les lettres ΘΕΥ.

Æ 19; stat. att., 8 gr. 48 (*Ath*) **Pl. CCLXVIII, fig. 21** [5].

Le nom du magistrat doit être Θευφείδης que nous avons relevé, au génitif, sur des monnaies autonomes (voyez ci-dessus, la note du n° 1837).

1934. — Sans lég. Tête d'Athéna coiffée du casque corinthien, à droite.

℞. ΚΥΡΑΝΑΙΟ[Ν] ΠΤΟΛΕΜΑΙΩ. Niké debout à gauche, tenant la couronne et la stylis; dans le champ, les lettres ΕΥ.

1. J. Svoronos, *Les monnaies de l'empire des Ptolémées*, t. II, p. 11, n° 59, pl. III, 1.
2. Svoronos, n° 60.
3. A. Bouché-Leclercq, *Hist. des Lagides*, t. I, p. 53.
4. A. Bouché-Leclercq, *op. cit.*, t. I, p. 66-67.
5. Svoronos, *Les monnaies de l'empire des Ptolémées*, t. II, p. 11, n° 61, pl. III, 2.

N 19; stat. att., 8 gr. 55 (*P*) **Pl. CCLXVIII, fig. 22**; — autre (*L*) [1].

1935. — Même droit. ℞. Même lég.; dans le champ, EY.
N 14; hémi-stat. att., 4 gr. 25; **Pl. CCLXVIII, fig. 23** [2].

1936. — Même droit.
℞. ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ. Même type; dans le champ, ΕΥΦΡΙ.
N 14; hémi-stat. att., 4 gr. 30 (*La Haye*) **Pl. CCLXVIII, fig. 24** [3].

1937. — Tête laurée d'Apollon, à droite ou à gauche.
℞. ΡΤΟΛΕΜΑΙΟΥ. Aigle, les ailes soulevées, debout à droite ou à gauche, sur un foudre. Dans le champ, le silphium et le monogr. I⍰ ou ⍰I.
Æ 17; (*P*, *L*, *Ath*, *B*) **Pl. CCLXVIII, fig. 25** [4].

1938. — *Variété*; au revers ⍰I et ℞. *Æ* 17; (*L*) **Pl. CCLXVIII, fig. 26** [5].

1939. — Tête d'Alexandre le Grand, avec les cornes d'Ammon, à droite.
℞. ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ. Aigle sur foudre, comme ci-dessus; dans le champ, ⍰I.
Æ 15; (*P*) **Pl. CCLXVIII, fig. 27** [6].

Le monogramme I⍰ ou ⍰I se retrouve sur des monnaies autonomes de Cyrène décrites ci-dessus, n° 1892.

1940. — Tête de Ptolémée Soter, diadémée, à droite.
℞. ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ. Aigle sur foudre, à droite; dans le champ, le silphium, un crabe et les monogr. ⋀E et I⋀P.
Æ 18; (*P*) **Pl. CCLXVIII, fig. 28**; — autres (*B*, *V*, *M*) [7].

Le crabe et le monogr. ⋀E et I⋀P se retrouvent sur les monnaies autonomes de Cyrène décrites ci-dessus, n°s 1862, 1885 et 1892.

1941. — Même droit. ℞. Pareil, mais avec ⊓ et ⋀P.
Æ 17; (*M*) **Pl. CCLXVIII, fig. 29** [8].

1. Svoronos, t. II, p. 12, n° 62, pl. III, 3; *Num. Chron.*, 1894, pl. VIII, 5. Le mot Πτολεμαιω est un génitif dorien, pour Πτολεμαιου.
2. Svoronos, n° 62.
3. Svoronos, n° 63. Le nom du magistrat est peut-être Εὐφριλλος. Ce nom ne s'est pas retrouvé jusqu'ici sur les monnaies autonomes de Cyrène.
4. Svoronos, n°s 65, 66 et 67, pl. III, 6, 7, 8.
5. Svoronos, n° 68.
6. Svoronos, n° 69.
7. Svoronos, n° 70, pl. III, 10 et 11.
8. Svoronos, n° 71. Le monogr. peut se déchiffrer Ἱππαρχος; cf. le n° 1940.

1942. — Tête d'Alexandre le Grand, avec les cornes d'Ammon, à droite.
℞. ΓΤΟ· Aigle à gauche.
Æ 8; (*Ath*) **Pl. CCLXVIII, fig. 30** [1].

Cette description des monnaies d'or, d'argent et de bronze frappées à Cyrène au IVe siècle (du n° 1827 au n° 1942) appelle des observations importantes. Il convient d'abord de présenter en un tableau d'ensemble les noms que nous avons relevés sur toutes ces pièces. Dans la liste qui suit, les pièces qui ont été frappées au nom de Ptolémée, satrape d'Égypte, ont des numéros entre crochets :

RÉCAPITULATION

NOMS	MÉTAL			NUMÉROS D'ORDRE [2]
	Or	Argent	Bronze	
A	—	—	Æ	1919.
AM	—	—	Æ	1926.
API	Ⱥ	—	—	1865, 1878.
APIΣTAΓOPA	Ⱥ	—	—	1847.
APIΣTIOΣ	—	Ⱥ	—	1833 (avant Alexandre).
APIΣTOMHΔEOΣ	—	Ⱥ	—	1828, 1833 (avant Alexandre).
ΔA	Ⱥ	—	—	1878.
ΔAM	Ⱥ	—	—	1874, 1875.
ΔAMΩNAKTOΣ	Ⱥ	—	—	1846.
ΔAMΩ	—	Ⱥ	Æ	1895, 1898, 1914.
Ε	Ⱥ	Ⱥ	—	1857, 1892, [1931], 1932].
EY	Ⱥ	—	—	[1934], [1935].
EYΦPI	Ⱥ	—	—	[1936].
Κ	—	Ⱥ	—	1892.
Σ	—	Ⱥ	—	1892.
ΘE	Ⱥ	—	—	1853, 1877.
ΘEY	Ⱥ	Ⱥ	—	1877, 1889, [1933].
ΘEYΦEI	Ⱥ	—	—	1836.
ΘEYΦEIΔEYΣ	Ⱥ	Ⱥ	Æ	1837, 1893, 1909, 1910.

1. Svoronos, n° 72.
2. Les numéros entre crochets sont ceux des pièces qui ont été frappées au nom du satrape d'Égypte, Ptolémée.

RÉCAPITULATION (*suite*)

NOMS	MÉTAL			NUMÉROS D'ORDRE
	Or	Argent	Bronze	
IA	AV	AR	—	1878, 1891.
IAΣONOΣ	AV	—	—	1838, 1840.
IAΣΩN	AV	—	—	1839.
IKP et KE	—	AR	—	1885, 1892, [1940], [1941].
I ⊓ ou ⊓ I	—	AR	—	1892, [1937], [1938], [1939].
KE	AV	AR	—	1862, 1885, 1892, [1940].
KE	—	AR	—	1906.
K	—	AR	—	1907.
KYΔ ou KY	AV	—	—	1873, 1878.
KYΔIOΣ	AV	AR	—	1855, 1882, 1890.
ΛIBYΣTPATOΣ	—	AR	—	1830 (avant Alexandre).
ME	AV	—	—	1880.
NIKIOΣ	—	AR	—	1883, 1884.
NIKΩNOΣ	—	—	Æ	1928.
Γ	—	—	Æ	[1941].
ΓO	AV	—	—	1869, 1871, 1872, 1878.
ΓOΛ	AV	—	—	1855.
ΓOΛI	AV	—	—	1855.
ΓOΛIAN	AV	—	—	1860.
ΓOΛIANΘEYΣ	AV	—	—	1843, 1844, 1897, 1898.
	—	AR	—	1892.
	—	AR	—	1892.
⊓ I	—	—	—	1892, [1937], [1938], [1939].
P	—	—	Æ	[1938].
ΣA	—	—	Æ	1926.
	AV	AR	—	1857, 1880, 1892, 1908.
ΣΩ	—	AR	—	1904.
ΦEIΔΩNOΣ	—	AR	—	1894, 1895.
XAI	AV	—	—	1866.
XAIP	AV	—	—	1860.
XAIPEΦΩN	AV	—	—	1848.
XAIPI	AV	—	—	1860.
XAIPIOΣ	AV	—	—	1841, 1842, 1855.

Le tableau ci-dessus récapitulant les noms relevés sur les monnaies d'or, d'argent et de bronze, montre au premier coup d'œil : 1° qu'un grand nombre de ces noms paraissent sur les monnaies des trois métaux ou au moins sur deux des métaux, ce qui permet d'affirmer la contemporanéité de la frappe; — 2° que plusieurs de ces noms, initiales ou monogrammes figurent à la fois sur les monnaies émises au nom de Ptolémée satrape, et sur les monnaies autonomes.

De cette dernière observation découle la conclusion que ces monnaies autonomes, que la plupart des numismates placent dans la période comprise entre 431 et 323, ne sauraient, bien au contraire, être antérieures à 323. C'est déjà ce qu'avait entrevu J. P. Six, avec son ordinaire perspicacité [1]. Ce savant a même proposé de descendre toute cette série de monnaies autonomes d'or, d'argent et de bronze jusqu'au temps du règne de Magas (284-258 av. J.-C.). Nous ne saurions aller aussi loin pour les raisons que nous avons indiquées [2]. Mais s'il devient certain que tout ce groupe de pièces est postérieur à 323, il en résulte, comme nous l'avons déjà dit, que Cyrène n'a frappé que l'argent dans la période comprise entre 401 et 323, et que ce monnayage d'argent, entièrement de poids rhodien, a été peu abondant.

Les monnaies frappées au nom de Ptolémée, satrape d'Égypte (numéros entre crochets), donnent une base solide au classement chronologique que nous avons adopté. Seules, les monnaies autonomes d'argent signées : ΑΡΙΣΤΙΟΣ, ΑΡΙΣΤΟΜΗΔΕΟΣ, ΑΙΒΥΣΤΡΑΤΟΣ, peuvent être, sans objection, placées dans la période antérieure à Alexandre le Grand, et cette période ne comprend aucune pièce d'or.

On ne peut s'arrêter à supposer que celles-là seules, parmi ces monnaies d'or, d'argent et de bronze, sont postérieures à 323, dont les noms ou monogrammes sont les mêmes que sur les monnaies de Ptolémée, satrape; et que toutes les autres sont antérieures à 323. Une pareille hypothèse, inspirée par le désir de donner à Cyrène un monnayage abondant dans la première moitié du IVe siècle, ne résiste pas à un examen approfondi du style des pièces, de leur poids et de leurs types.

Vers la fin de 305, le satrape d'Égypte, Ptolémée Soter prit le titre de βασιλεύς comme les autres Diadoques avec lesquels il rivalisait, les armes à la main, depuis si longtemps [1]. A partir de ce moment, ses monnaies égyptiennes portent la légende ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ; cette légende se trouve aussi inscrite sur les monnaies que Ptolémée, devenu roi, fit frapper à Cyrène. Or, le monogramme ΙΚΡ (Ἵππαρχος) que nous avons sur les bronzes 1940 et 1941, se rencontre sur des statères d'or royaux qui répondent à la description suivante : Tête diadémée de Ptolémée I Soter, ℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ. Quadrige d'éléphants. — Ces statères, avec le titre de βασιλεύς, sont donc de l'an 305, puisqu'ils sont signés du même nom de magistrat que nos bronzes avec ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ, lesquels ne portent pas encore le titre royal. D'autre part, ces bronzes ont, en outre, le monogr. ΚΕ qui se retrouve sur les mon-

1. *Num. Chron.*, 1897, p. 223.
2. Voy. ci-dessus, p. 1067 et suiv.

1. A. Bouché-Leclercq, *Hist. des Lagides*, t. I, p. 71.

naies de Cyrène autonomes, nos 1862, 1885, 1892. Ces monnaies autonomes sont donc, elles aussi, de l'an 305; elles sont les dernières de la série satrapale.

§ III. — Barcé.

La ville de Barcé (Βάρκη; ethn., Βαρκαῖοι, Βαρκεῖται) fut fondée par des émigrés de Cyrène vers le milieu du VIe siècle. Elle était située assez loin à l'ouest de Cyrène, sur un torrent, au pied des montagnes, à 100 stades de la mer; le fond de sa population était libyen [1]. De bonne heure très florissante, il est possible qu'elle puisse revendiquer quelques-unes des monnaies anépigraphes des VIe-Ve siècles que nous avons classées à Cyrène [2]. Ce n'est pas avant 460 que débutent les monnaies qui portent les initiales des Barcéens.

Elles paraissent effectivement, par leur style, un peu moins anciennes que celles que Cyrène a frappées dès l'époque voisine de 480; d'autre part, les drachmes de Cyrène qu'on peut classer vers 460 sont pareilles aux plus anciennes de Barcé. Les deux séries ne diffèrent que par la légende; à Cyrène, les pièces portent KY ou KYPA; à Barcé on a BA ou BAPK. Les types sont les mêmes. Comme à Cyrène encore, le tétradrachme barcéen, est, avec les mêmes types, tantôt de poids attique, tantôt de poids milésiaque; la drachme et ses divisions paraissent être exclusivement de poids milésiaque.

Groupe A. — *De 460 à 401 av. J.-C.*

1943. — Silphium.

℞. B—A. Tête barbue de Zeus Ammon, avec cornes de bélier, à droite. Carré creux limité par un gros grènetis.

Æ 15; drachme milésiaque, 3 gr. 30 (*P*) **Pl. CCLXIX, fig. 1.**

1944. — Silphium.

℞. B—A—Þ—K. Tête barbue de Zeus Ammon, avec cornes de bélier, à droite, entourée d'un grènetis circulaire. Le tout dans un carré creux.

Æ 16; drach. milés., 3 gr. 38 (*Jameson*) **Pl. CCLXIX, fig. 2**; — 3 gr. 35 (*P*) [3].

1945. — *Variétés*, avec une lettre devant la tête de Zeus Ammon : A, T ou ⊢ (*P*) **Pl. CCLXIX, fig. 3 et 4** [4].

1. Ludwig Muller, *Numism. de l'anc. Afrique*, t. I, p. 82.
2. Voyez notre *Descr. hist.*, t. I, p, 1339; cf. Lud. Muller, *op. cit.*, p. 83.
3. *Catal. Jameson*, no 1345; L. Muller, *Numism. de l'anc. Afrique*, t. I, p. 78, no 287.
4. Muller, nos 288 et 289.

1946. — Même description, avec BAPK (sans lettre dans le champ).
Æ 12; hémidrachme milés., 1 gr. 62 à 1 gr. 59 (*L*) **Pl. CCLXIX, fig. 5** [1].

1947. — A—I. (= Βαρκ—αι) Silphium.
℞. BAPK. Tête barbue de Zeus Ammon, ceinte d'un double bandeau, et munie des cornes de bélier, à droite. Carré creux.
Æ 26; tétradr. attique, 17 gr. 08 (*P*) **Pl. CCLXIX, fig. 6** [2].

1948. — [I] — AK (rétrograde). Silphium.
℞. BAP. Tête barbue de Zeus Ammon, ceinte d'un double bandeau, à droite. Cercle dentelé au pourtour.
Æ 26; tétradr. att. (*Jameson*) **Pl. CCLXIX, fig. 7**.

1949. — Sans lég. Silphium. ℞. BAP. Même type.
Æ 26; tétradr. att., 16 gr. 75 (*P*) **Pl. CCLXIX, fig. 8**.

1950. — BAP. Tête barbue de Zeus Ammon, à droite.
℞. Silphium. Carré creux.
Æ 24; tétradr. att., 17 gr. 13; 16 gr. 77 (*P*) **Pl. CCLXIX, fig. 9** [3].

1951. — AKΡΑΒ. Tête barbue et diadémée de Zeus Ammon à droite, avec les cornes de bélier. ℞. Silphium.
Æ 24; tétradr. milésiaque, 13 gr. 39 (*P*) **Pl. CCLXIX, fig. 10** [4].

1952. — BAPKAION, inscrit sur un bandeau qui forme cercle, à la place du grènetis. Tête barbue et laurée de Zeus Ammon à gauche. ℞. Silphium.
Æ 27; tétradr. milésiaque, 12 gr. 90 (*Pozzi*) **Pl. CCLXIX, fig. 11**; — 13 gr. 28 (*P*).

1953. — Même description, avec BAPK. au revers.
Æ 16; drachme milés., 3 gr. 42 à 3 gr. 13 (*P*) **Pl. CCLXIX, fig. 12** [5].

1954. — *Variétés*, avec BA, BAP, BAPKAION, au droit ou au revers.
Drachmes milés., de 3 gr. 37 à 3 gr. 21 (*P*) **Pl. CCLXIX, fig. 13** [6].

1955. — Mêmes description et variétés.

1. Muller, n° 290.
2. Muller, n° 291. Il faut lire la légende BAP-KAI(ον) en rapprochant les lettres du revers et du droit de la pièce; de même sur le n° 1948.
3. Muller, n°s 292 et 293.
4. Muller, n° 305.
5. Muller, n°s 294, 295.
6. Muller, n°s 296 à 299 et 302.

Æ 12; hémidrachme milés., 1 gr. 68 à 1 gr. 60 (*P*) **Pl. CCLXIX, fig. 14** [1].

Ce monnayage paraît avoir cessé, comme celui de Cyrène, vers la fin du ve siècle, au temps des troubles réprimés par Ariston (voyez ci-dessus, p. 1063).

Groupe B. — *Monnaies frappées de 401 à 333 av. J.-C.*

1956. — Tête de Zeus Ammon à droite, ceinte d'un double bandeau; devant, ΦΑΙΝ (nom de magistrat). ℞. ΒΑΡΚ. Silphium.
Æ 24; tétradr. rhod., 13 gr. 12 (*P*) **Pl. CCLXIX, fig. 15** [2].

1957. — ΒΑΡΚΑΙ. Tête diadémée et barbue de Zeus Ammon, à droite.
℞. Silphium.
Æ 25; tétradr. rhod., 13 gr. 40 (*P*) **Pl. CCLXIX, fig. 16** [3].

1958. — *Variété*, avec ΙΑΚΡΑΒ et la tête laurée.
Æ 25; tétradr. rhod., 13 gr. 27 (*P*) **Pl. CCLXIX, fig. 17**; — autres variétés, avec ΒΑΡΚΑ ou ΒΑΡΚΑΙΟΝ [4].

1959. — *Variété*, avec la tête de Zeus nue; la légende est sur l'autre face, autour du silphium, 13 gr. 20 à 13 gr. (*P*) **Pl. CCLXIX, fig. 18, 19, 20** [5].

1960. — *Variété*, la lég. rétrogr., 12 gr. 73 (*Jameson*) **Pl. CCLXIX, fig. 21** [6].

1961. — *Variété*, avec la tête de Zeus Ammon, à gauche, sans lég., ni au droit, ni au revers, 13 gr. 18 (*Luynes*) **Pl. CCLXIX, fig. 22.**

1962. — ΚΑΙΝΙΩ. Tête de Zeus Ammon à droite, laurée et munie de cornes de bélier.
℞. ΒΑΡΚΑΙΟΝ. Silphium au pied duquel est couchée une gazelle, à gauche.
Æ 25; tétradr. rhod., 13 gr. 68 (*P*) **Pl. CCLXIX, fig. 23**; — autre ex., 12 gr. 92 (*Parme*) [7].

1963. — Même droit (avec ΚΑΙΝΙΩ).

1. Muller, n°s 300 et 301.
2. Muller, n° 317. Le nom du magistrat peut être Φαινέας, Φαινίλας, Φαίνιος, Φαινοκλῆς, Φαίνιππος, etc.
3. Muller, n° 307.
4. Muller, n°s 305 à 311.
5. Muller, n°s 312 à 316.
6. *Catal. Jameson*, n° 1344.
7. Muller, n° 322; cf. Imhoof-Blumer, *Zeit. für Num.*, t. VII, 1880, p. 30, n° 2, pl. I, 18 (propose à tort de lire ΙΑΚΡΑΒ au lieu de ΚΑΙΝΙΩ, nom de magistrat au génitif.

℞. BAPKAION. Silphium (sans la gazelle).
Æ 25 ; tétradr. rhod., 13 gr. 30 (*P*) **Pl. CCLXX, fig. 1** [1].

Groupe C. — *Monnaies frappées de 323 à 305 avant J.-C.*

Les monnaies qui suivent sont classées chronologiquement par celles de Cyrène qui sont contemporaines et qui, nous l'avons vu, ne sauraient être antérieures à 323. Dès le ve siècle, le parallélisme du monnayage de Cyrène et de Barcé nous a frappés, non seulement dans les types, mais dans le système de taille. Ce parallélisme se poursuit après que la Cyrénaïque est devenue une province de la satrapie de Ptolémée ; seulement Barcé n'a point de monnaie d'or.

1964. — BAPKAI. Tête de Zeus Ammon à gauche, laurée et munie des cornes de bélier ; derrière, un épi.
℞. ΚΥΨΕΛΩ ΤΩ ΦΙΛΩΝ., rétrogr. (= Κυψέλου τοῦ Φίλωνος). Silphium, sur une feuille duquel, à droite, est perchée une chouette.
Æ 25 ; tétradr. rhod., 13 gr. 15 (*V*) **Pl. CCLXX, fig. 2** [2].

1965. — Même tête de Zeus Ammon ; devant, ΑΚΕΣΙΟΣ.
℞. Β—Α. Silphium accosté de deux gerboises.
Æ 24 ; tétradr. rhod., 13 gr. 18 à 12 gr. 65 (*Luynes*) **Pl. CCLXX, fig. 3** [3].

1966. — Tête de Zeus Ammon, vu de face, barbu, diadémé, muni des cornes de bélier ; en légende parfois rétrograde, ΑΚΕΣΙΟΣ.
℞. BAPKAI. Silphium.
Æ 24 ; tétradr. rhod., 13 gr. 40 (*P*) **Pl. CCLXX, fig. 4 et 5** [4].

1967. — Tête de Zeus Ammon, de face comme ci-dessus ; lég. ΑΚΕΣΙΟΣ (non rétrogr.). Large cadre de grènetis.
℞. BAPKAION. Trois tiges de silphium disposées en étoile, et séparées les unes des autres par une chouette, un caméléon et une gerboise. Large cadre de grènetis au pourtour.
Æ 24 ; tétrad. rhod., 13 gr. 19 et 12 gr. 90 (*Luynes*) **Pl. CCLXX, fig. 6** [5].

1. Muller, n° 323.
2. Muller, n° 324.
3. Muller, n° 318.
4. Muller, n° 319 et 320.
5. Muller, n° 321.

1968. — BAP. Tête imberbe d'Aristée à gauche, avec les cornes de bélier.
℞. Silphium.
Æ 16; drachme rhod., 3 gr. 24 (*L*) **Pl. CCLXX, fig. 7** [1].

1969. — BAP. Même tête d'Aristée, à droite. ℞. Silphium.
Æ 12; hémidrachme rhod., 1 gr. 63; 1 gr. 61 (*P*) **Pl. CCLXX, fig. 8** [2].

1970. — Même description (tête d'Aristée à gauche).
Æ 10; obole rhod., 0 gr. 64 (*P*) **Pl. CCLXX, fig. 9** [3].

1971. — BAP. Tête imberbe d'Aristée, à gauche.
℞. Trois pousses de silphium en étoile autour d'un globule central.
Æ 11; trihémiobole rhod., 1 gr. (*Stockholm*) **Pl. CCLXX, fig. 10** [4].

1972. — Tête imberbe d'Aristée, à gauche. ℞. B — A. Silphium.
Æ 16; diobole rhod., 1 gr. 26 (*P*) **Pl. CCLXX, fig. 11**.

1973. — BA. Cavalier au galop, à droite.
℞. Roue à quatre rais, vue de trois quarts; entre les rais, le silphium.
Æ 19; (*B*) **Pl. CCLXX, fig. 12** [5].

1974. — BA. Cheval au galop, à droite. ℞. BA. Bélier, à droite.
Æ 18; (*P*) **Pl. CCLXX, fig. 13** [6].

Sous la royauté de Ptolémée et de Magas, Barcé subit dans l'histoire une véritable éclipse; il semble même qu'elle ait cessé de battre monnaie à partir de cette époque ou, du moins, elle n'émit plus que du bronze. Son port, assez éloigné, bénéficia de son abaissement et se développa sous le nom de Ptolémaïs.

§ IV. — Teucheira.

Τεύχειρα ou Ταύχειρα, quelquefois Τεύχειρ, aujourd'hui *Tochira*, non loin de Barcé, sur le bord de la mer, est comptée au nombre des cinq villes de la Pentapole cyrénéenne [7]. Sous la domination des Lagides, elle reçut le nom d'Arsinoé, en l'honneur

1. Muller, n° 325.
2. Muller, n° 326.
3. Muller, n° 327.
4. Muller, n° 328.
5. Muller, n° 329.
6. Muller, n° 330.
7. Wattier de Bourville a pratiqué quelques fouilles sur l'emplacement de Teucheira. *Revue archéolog.*, V^e^ année, 1848, 1re partie, p. 150 et suiv.

de la fille de Ptolémée I Soter. La seule monnaie qu'on ait attribuée jusqu'ici à Teucheira est une drachme milésiaque de la seconde moitié du ve siècle·

1975. — Ǝ—T· Silphium.
℞. Tête de Zeus Ammon à droite ; devant, ꟼ et ∩ ⊂ (?)
Æ 15 ; drachme milés., 3 gr. 29 (*P*) **Pl. CCLXX, fig. 14** [1].

F. Bompois qui, le premier, a publié cette pièce, a vu, au revers, un monogramme composé des lettres ΔAP et au-dessus, « les deux lobes du fruit du silphium ». Il a considéré cette drachme comme une monnaie d'alliance entre les villes de Teucheira et de Darnis. On ne saurait adopter la lecture et l'interprétation de Bompois, mais les deux demi-cercles qu'on remarque au revers de l'exemplaire unique de cette drachme demeurent inexpliqués.

§ V. — **Evespéris.**

Evespéris ou Evespérides (αἱ Εὐεσπερίδες), appelée aussi, plus tard, Ἑσπερίδες, *Hesperides*, *Hespéris* (ses habitants, Εὐεσπερῖται, Ἑσπερῖται), était la ville la plus occidentale de la Cyrénaïque, à l'embouchure d'un petit fleuve torrentueux, le Lethon ou Lathon. Elle commandait la grande Syrte, en face de Leptis (Tripoli). Evespéris s'est ensuite appelée Bérénice, sous la domination des Lagides, en l'honneur de la femme de Ptolémée III. La ville moderne de Benghasi est sur son emplacement.

Evespéris existait peut être déjà avant 460, époque où elle fut colonisée par Arcésilas IV qui y installa des émigrés Péloponnésiens, sous les ordres de son beau-frère Κάρχωτος [2]. Hérodote vante la beauté et l'extraordinaire fertilité de sa banlieue [3] ; la plupart des Anciens placent dans son voisinage le fameux Jardin des Hespérides.

C'est à partir de sa colonisation en 460 qu'Evespéris émit les monnaies suivantes :

1. — *Monnaies frappées de 460 à 450 av. J.-C. (étalon milésiaque).*

1976. — Silphium.
℞. VƎ. Dauphin à droite ; dessous, un pied de biche. Carré creux.
Æ 16 ; drachme milésiaque, 3 gr. 21 (*P*) **Pl. CCLXX, fig. 15.**

1. Ferd. Bompois, *Médailles grecques autonomes de la Cyrénaïque*, p. 53, pl. I, 10 (1869, in-8°).
2. Κάρχωτος plutôt que Κάρρωτος. Scol. sur Pindare, *Pyth.*, V, 33 ; cf. Lud. Muller, *Numism. de l'anc. Afrique*, t. I, p. 90 ; Ed. Meyer, art. *Arkesilaos* (IV) dans la *Realencyclop.* de Pauly-Wissowa, t. II, col. 1163.
3. Hérodote, IV, 198.

1977. — Silphium. ℞. ΥΞ. Dauphin et pied de biche. Carré creux.
Æ 13 ; hémi-drachme milés. **Pl. CCLXX, fig. 16** [1].

1978. — ΕΣ. Silphium. ℞. ΕΥ. (= Ευ-εσ.) Dauphin. Carré creux.
Æ 16 ; drachme milés., 3 gr. 13. **Pl. CCLXX, fig. 17** [2].

1979. — Silphium.
℞. ΕΥ (?). Dauphin et patte de crabe. Cercle au pourtour.
Æ 12 ; hémi-drachme milés. **Pl. CCLXX, fig. 18** [3].

2. — *Monnaies frappées de 450 à 401 environ.*

Vers l'an 450, le roi Arcésilas IV vint se réfugier à Evespéris, fuyant la révolution démocratique de Cyrène [4]. A partir de cette date, suivant toutes les apparences, Evespéris frappa les monnaies suivantes qui sont en tout semblables aux monnaies de Cyrène et de Barcé à la même époque ; elles n'en diffèrent que par la légende.

1980. — Silphium.
℞. Ε—Υ—Ε—Σ. Tête barbue de Zeus Ammon, avec cornes de bélier, à droite, entourée d'un grènetis circulaire. Le tout dans un carré creux.
Æ 16 ; drachme milés., 3 gr. 28 (*Jameson*) **Pl. CCLXX, fig. 19** ; — autres, 3 gr. 30 à 3 gr. 11 (*P*) [5].

1981. — *Variété* ; devant la tête de Zeus Ammon, la lettre Α.
Æ 16 ; drachme milés., 3 gr. 15 (*P*) **Pl. CCLXX, fig. 20.**

1982. — Même description.
Æ 12 ; hémi-drachme milés., 1 gr. 70 (*P*) **Pl. CCLXX, fig. 21** [6].

1983. — Silphium.
℞. ΕΥΕΣ. Tête de Zeus Ammon à droite, dans un cercle de grènetis. Le tout dans un carré creux.
Æ 16 ; drachme milés., 3 gr. 36. **Pl. CCLXX, fig. 22** [7].

1. B. Head, *Hist. numor.*, p. 873.
2. B. Head, *Hist. numor.*, p. 873 (lire la légende ΕΥΕΣ (περιδων) en rapprochant les lettres du revers et du droit).
3. B. Head, *Hist. numor.*, p. 874.
4. Voyez ci-dessus, p. 1050 et 1055.
5. Muller, *Numism. de l'ancienne Afrique*, t. I, p. 88, n° 332 ; *Catal. Jameson*, n° 1357.
6. Muller, n° 333.
7. B. Head, *Hist. numor.*, p. 874.

1984. — Même description.

Æ 12; hémi-drachme milés., 1 gr. 74. **Pl. CCLXX, fig. 23** [1].

Après la chute définitive des Battiades (vers 431), Evespéris paraît avoir été mêlée aux discordes civiles qui troublèrent Cyrène. Elle eut aussi à lutter longtemps contre les tribus libyennes de son voisinage qui vinrent même l'assiéger en 413. Evespéris ne dut son salut qu'à des Grecs qui se rendaient du Péloponnèse à Syracuse et qu'une tempête força de relacher sur la côte africaine [2]. Plus tard, vers l'an 401, des Messéniens, chassés de leur patrie par les Lacédémoniens, vinrent renforcer la colonie dorienne d'Evespéris [3]. Ils étaient conduits par Comon qui avait aidé, en 425, les Athéniens dans leur expédition contre Sphactérie. D'après Diodore, les Messéniens d'Evespéris eurent l'imprudence de soutenir le parti aristocratique de Cyrène contre Ariston. Ce dernier, victorieux, en 401, les fit presque tous massacrer [4]. Evespéris paraît, comme Cyrène et Barcé, avoir subi le contre coup de ce désastre, car c'est vers cette époque qu'elle ferma, pour longtemps, son atelier monétaire.

3. — *Monnaies frappées de 323 à 305 av. J.-C.*

Après Alexandre, Evespéris comme toute la Cyrénaïque, fut quelque temps aux mains du général révolté Thibron, puis, les Lagides en demeurèrent les maîtres, sauf durant les intervalles de révolte. Dans la période qui comprend la satrapie de Ptolémée (323 à 305 av. J.-C.), la Cyrénaïque s'étant révoltée, d'abord avec Thibron (323-322), puis avec Ophellas, de 312 à 308, on peut croire que les monnaies autonomes qui suivent ont été frappées plutôt durant les périodes insurrectionnelles que sous les gouvernements réguliers d'Ophellas et de Magas.

1985. — Tête de Zeus Ammon, à droite; triple cercle au pourtour.

℞. ΕΥΕΣΠΕΡΙΤΑΝ. Silphium.

Æ 27; stat. rhodien, 12 gr. 47 (*Turin*) **Pl. CCLXX, fig. 24** [5].

1986. — ΕΣΠΕΡΙ(τῶν). Tête imberbe du fleuve Lathon, à droite, ceinte d'un bandeau, et ayant de petites cornes aux tempes.

℞. ΤΙΜΑΓΟΡΑ. Cerf debout à droite; devant, le silphium; dessous, une pousse de silphium.

Æ 21; didrachme attique, 8 gr. 40 (*Luynes*) **Pl. CCLXX, fig. 25** [6].

1. B. Head, *Hist. numor.*, p. 874.
2. Thucydide, VII, 50; L. Muller, *loc. cit.*
3. Pausanias, IV, 26; Diod. Sic., XIV, 34.
4. Voyez ci-dessus, p. 1051.
5. Bibliothèque de Turin. Imhoof-Blumer, *Zeit. für Num.*, t. VII, p. 30; B. Head, *Hist. numor.*, p. 874.
6. Muller, nº 334.

1987. — ΛΗΤΩΝ. Tête imberbe du fleuve Lathon ou Lethon, à droite.
℞. Ε—Υ. Silphium.
Æ 17; (*P*) **Pl. CCLXX, fig. 25**; — autre, (*Pétersb.*) **Pl. CCLXX, fig. 26** [1].

1988. — *Variété*, avec le nom du fleuve orthographié : ΛΗΘΩΝ (*L*) **Pl. CCLXX, fig. 27** [2].

Le nom du torrent que les auteurs appellent Λήθων ou Λάθων [3], est orthographié sur les monnaies Λήτων et Λήθων. Le monnayage d'Évespéris paraît avoir cessé lorsqu'en 308 Magas fait rentrer sous le joug égyptien la Cyrénaïque révoltée. Cette ville avait en effet cessé, depuis quelque temps déjà, de battre monnaie lorsqu'elle prit le nom de Bérénice ou Berenitis, sous le règne de Ptolémée III Évergète.

1. Muller, nº 335.
2. Muller, nº 336.
3. Ptolémée, IV, 4, 8; Athen., II, 71; Strabon, XVII, 3, 20.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE VOLUME

AVANT-PROPOS V

INTRODUCTION GÉNÉRALE ..... 1 à 64

I. La Ligue attico-délienne. — II. Le tétradrachme athénien, monnaie internationale de la Ligue; la monnaie d'or et de bronze. — III. Mesures de coercition prises par les Athéniens pour imposer à leurs alliés le tétradrachme à la chouette. — IV. Pays qui gardent l'étalon éginétique au IVe siècle. L'étalon rhodien, sa diffusion, son alliance avec l'étalon attique. — V. Caractères généraux des types monétaires. — VI. La place des types monétaires dans l'histoire de l'art.

CHAPITRE PREMIER

ATHÈNES, ÉLEUSIS, SALAMINE, MÉGARE, ÉGINE

§ I. — **Athènes** ..... 65 à 127

L'exploitation des mines du Laurion, p. 66. — Les types de la monnaie d'Athènes, p. 69. — Chronologie de la monnaie athénienne, p. 71. — Divisions de la monnaie athénienne, p. 74.

Première période (de 480 à 407), p. 74.

Deuxième période (de 407 à 300), p. 86 : Monnaie d'or d'Athènes en 407, p. 86. — Monnaie de bronze, de 406 à 393, p. 91. — Monnaie d'argent, de 393 à 338, p. 98. — Monnaie d'or d'Athènes en 339, p. 103. — Monnaie d'argent de 338 à 229, p. 111. — Monnaie de bronze, de 339 à 300, p. 119. — Imitations des monnaies athéniennes d'ancien style, p. 126. — Tessères athéniennes, p. 127.

§ II. — **Éleusis et monnaies éleusiniennes d'Athènes** ..... 127 à 142

1. Monnaies éleusiniennes avec le nom d'Athènes, p. 130.
2. Monnaies au nom d'Éleusis, p. 131.
3. Monnaies portant à la fois les noms d'Athènes et d'Éleusis, p. 135.

§ III. — **Salamine** ..... 142 à 146
§ IV. — **Mégare** ..... 146 à 150
§ V. — **Égine** ..... 151 à 166
Le type de la tortue, p. 151. — Égine tributaire d'Athènes, p. 158. — Monnaies d'Égine de 404 à 348, p. 162.

CHAPITRE II

L'EUBÉE

§ I. — **Aperçu général** ..... 168 à 174
Le système eubéen après 369, p. 171.
§ II. — **Carystos** ..... 175 à 182
§ III. — **Chalcis** ..... 183 à 191
La Héra des monnaies de Chalcis, p. 191.
§ IV. — **Érétrie** ..... 191 à 202
§ V. — **Histiée** ..... 202 à 210
La hampe cruciforme ou *stylis*, p. 210.

CHAPITRE III

LA BÉOTIE

§ I. — **Aperçu général** ..... 211 à 219
§ II. — **Thèbes** ..... 219 à 258
L'Héraclès thébain, p. 231. — La nymphe Thébé, p. 234. — Monnaies d'électrum, p. 244. — Le type d'Héraclès enfant, étouffant les serpents, p. 247. — Monnaies de la Confédération béotienne signées des Béotarques, p. 250.
§ III. — **Acraæphia** ..... 257 à 258
§ IV. — **Chéronée** 259
§ V. — **Copæ** ..... 259 à 261
§ VI. — **Coronée** ..... 262 à 266
§ VII. — **Dionysias** ou **Délion** ..... 266 à 268
§ VIII. — **Haliarte** ou **Hariarte** ..... 270 à 274
Poseidon Onchestios, p. 271.
§ IX. — **Lébadée** ..... 274 à 275
§ X. — **Larymna** ou **Lorymna** (?) 275

§ XI. — **Mycalessos** 278
§ XII. — **Orchomène** ou **Erchomène** ..... 279 à 290
§ XIII. — **Pharæ** ..... 290 à 291
§ XIV. — **Platées** ..... 291 à 295
§ XV. — **Tanagre** ..... 295 à 303
§ XVI. — **Thespies** ..... 303 à 311

CHAPITRE IV

LA PHOCIDE

§ I. — **Aperçu général** ..... 313 à 318
§ II. — **Les Phocidiens** ..... 318 à 334
Monnaies fédérales, p. 318. — Monnaies de la Guerre sacrée, de 357 à 346, p. 323. — Monnaies aux noms d'Onymarchos et de Phalæcos, p. 330.
§ III. — **Delphes** ..... 334 à 347
La Déméter amphictyonique, p. 335. — Les monnaies des Amphictyons et Apollon sur l'omphalos, p. 343.
§ IV. — **Lilæa** ..... 349 à 350
§ V. — **Neon** ..... 350 à 351
§ VI. — **Les comptes delphiques** ..... 351 à 358

CHAPITRE V

LA LOCRIDE

§ I. — **Aperçu général** ..... 359 à 362
§ II. — **Oponte** ..... 362 à 380
Ajax le Locrien, fils d'Oïlée, p. 371. — Monnaies fédérales des Locriens, p. 374 à 379.
§ III. — **Scarphé** ..... 381 à 382
§ IV. — **Thronion** ..... 382 à 383

CHAPITRE VI

CORINTHE

§ I. — **Aperçu général** ..... 385 à 389

§ II. — **Deuxième période du monnayage corinthien** (480 à 431)..... 390 à 397
§ III. — **Troisième période** (431 à 400)..... 398 à 401
§ IV. — **Quatrième période** (400 à 338)..... 402 à 433
§ V. — **Cinquième période** (338 à 300)..... 434 à 443

CHAPITRE VII

L'ARGOLIDE

§ I. — **Aperçu général**..... 445 à 447
§ II. — **Argos**..... 447 à 475
Monnaies frappées avant 421, p. 447. — Le loup d'Argos, p. 451. — Monnaies frappées de 421 à 343, p. 454. — La Héra de Polyclète, p. 456. — Diomède avec le Palladium, p. 464. — Monnaies de fer, p. 466. — Monnaies frappées de 343 à 280, p. 467.
§ III. — **Tirynthe**..... 475 à 479
§ IV. — **Cléones**..... 481 à 483
§ V. — **Epidaure**..... 483 à 491
L'Asclépios de Thrasymédès, p. 487 ; — Epione ; la ventouse, p. 490.
§ VI. — **Methana**..... 491 à 494
§ VII. — **Trézène**..... 494 à 503
Apollon Thearios, p. 498. — Athena Lemnaia, de Phidias, p. 502.
§ VIII. — **Hermione**..... 503 à 506

CHAPITRE VIII

PHLIONTE ET SICYONE

§ I. — **Phlionte** (*Phlius*)..... 507 à 515
Monnaie de fer, p. 514.
§ II. — **Sicyone**..... 515 à 542
La Chimère, p. 526. — Le devin de Sicyone, p. 539.

CHAPITRE IX

L'ACHAIE

§ I. — **La Ligue Achéenne** (*à Ægion*)..... 543 à 550
Zeus Homagyrios, p. 546. — Athena Panachaia, p. 549.

§ II. — **Pellène** (*Pellana*) ..... 550 à 551
§ III. — **Aegæ** (*d'Achaie*) ..... 554 à 555
§ IV. — **Aegire** ..... 555 à 557
§ V. — **Hélicé** 558
§ VI. — **Dymé** ..... 559 à 560

CHAPITRE X

L'ARCADIE

§ I. — **Aperçu général** ..... 561 à 570
§ II. — **La Ligue arcadienne** ..... 570 à 592
Monnaies frappées par les Heræens à la légende Ἀρκαδικόν, jusqu'en 418, p. 571. — Monnaies de la Ligue arcadienne établie par Epaminondas, et frappées à Megalopolis, de 370 à 363, p. 582. — Pan arcadien, p. 586. — Les légendes Ὀλυμ. et Χαρ., noms d'artistes, p. 587.
§ III. — **Stymphale** ..... 593 à 597
§ IV. — **Phénée** ..... 598 à 609
Hermès, Arcas et Maia au mont Cyllène, p. 605.
§ V. — **Cleitor** (*Clitor*) ..... 610 à 615
§ VI. — **Psophis** ..... 615 à 619
§ VII. — **Thelpusa** ..... 619 à 622
Déméter Erinys ; le cheval Erion, p. 619.
§ VIII. — **Orchomène** ou **Erchomène** ..... 623 à 627
§ IX. — **Alea** ..... 627 à 631
§ X. — **Mantinée** ..... 631 à 650
Epaminondas et Lycomède, p. 635. — Fondation de Megalopolis, p. 637. — Ulysse et l'oracle de Trophonios, p. 641. — Le tombeau d'Arcas et le culte de Poseidon Hippios, p. 644. — Lycaon et Podarès, p. 649.
§ XI. — **Tégée** ..... 650 à 665
Monnaie de fer, p. 655. — La Gorgone, p. 655. — La fondation de Megalopolis et les Tégéates, p. 659. — Athena Alea et Cepheus, p. 662.
§ XII. — **Pallantion** ..... 666 à 667
§ XIII. — **Parrhasia** ou **Paroreia** ..... 667 à 669
§ XIV. — **Heræa** ..... 670 à 679

CHAPITRE XI

LA MESSÉNIE

§ I. — **Aperçu général** ..... 681 à 683

§ II. — **Messène**..... 683 à 695
Le Zeus Ithomatas d'Agelaïdas, p. 687.
§ III. — **Mothoné**..... 695 à 698

CHAPITRE XII

L'ÉLIDE

§ I. — **Elis et Olympie**..... 699 à 763
Monnaies frappées avant 472, p. 699. — Monnaies de 472 à 431, p. 706. — Le Zeus Olympien avant Phidias, p. 709. — Le type de Niké, p. 719. — Zeus Muiagros, p. 720. — Monnaies de 431 à 421, p. 722. — Le Zeus Olympien de Phidias, p. 725. — Noms d'artistes sur des monnaies d'Elis, p. 730. — Monnaies de 421 à 402, p. 731. — Le lacédémonien Lichas, p. 735. — Monnaies de 402 à 365, p. 742. — Le Zeus Olympien et la nymphe Olympia, p. 743. — Monnaies de 365 à 323, p. 750. — Monnaies de 323 à 300, p. 755. — Télesphore à Elis, p. 762.
§ II. — **Pisa**..... 763 à 767

CHAPITRE XIII

LES ILES DE L'ÉLIDE

ZACYNTHE. — CÉPHALLÉNIE. — ITHAQUE.

§ I. — **Aperçu général**..... 769 à 774
§ II. — **Zacynthe**..... 774 à 791
Héraclès enfant et les serpents, p. 783. — Dion de Syracuse, p. 787.
§ III. — **Cranion** ou **Crané** (*de Céphallénie*)..... 791 à 795
§ IV. — **Palé** (*de Céphallénie*)..... 795 à 802
§ V. — **Samé** (*de Céphallénie*)..... 803 à 806
§ VI. — **Pronni** (*de Céphallénie*)..... 807
§ VII. — **Ithaque**..... 810

CHAPITRE XIV

LES CYCLADES

§ I. — **Aperçu général**..... 811 à 817

§ II. — **Andros** ..... 818 à 826
§ III. — **Ténos** ..... 826 à 830
§ IV. — **Myconos** ..... 830 à 834
§ V. — **Délos** ..... 834 à 838
§ VI. — **Naxos** ..... 838 à 841
§ VII. — **Paros** ..... 842 à 843
§ VIII. — **Siphnos** ..... 846 à 847
§ IX. — **Mélos** ..... 847 à 867
§ X. — **Théra** ..... 867 à 874

CHAPITRE XV

LA CRÈTE

§ I. — **Aperçu général** ..... 873 à 894
Monnaies contremarquées d'un *lébès*, p. 875. — Les mythes crétois, p. 879. — Minos, p. 880. — L'enlèvement d'Europe, p. 881. — Zeus Velchanos, p. 882. — Talos, p. 882. — Le Minotaure, p. 883. — Zeus Dictaios, p. 883. — Zeus Idaios, p. 884. — Les Curètes, p. 886. — Amalthée, Ariadne, Britomartis, p. 886. — Héraclès et le taureau crétois, p. 890. — Artistes graveurs, p. 892.
§ II. — **Itanos** ..... 894 à 906
Le géant anguipède d'Arados, p. 899. — Le tyran Euphemos, p. 901.
§ III. — **Præsos** ..... 906 à 918
§ IV. — **Hierapytna** ..... 918 à 920
§ V. — **Chersonesos** ..... 921 à 926
La nymphe Britomartis, p. 922.
§ VI. — **Lyttos** ..... 926 à 934
§ VII. — **Priansos** ..... 934 à 938
§ VIII. — **Cnosse** ..... 938 à 954
La légende de Minos, p. 951. — Ariadne, Thésée, Pasiphaé, le taureau crétois, p. 951.
§ IX. — **Tylisos** ..... 954 à 956
§ X. — **Rhaucos** ..... 957 à 962
Poseidon Hippios, p. 961.
§ XI. — **Gortyne** ..... 962 à 978
Légende Τίτυροι, p. 967. — Mythe de la nymphe Europe-Britomartis-Dictynna, p. 975.
§ XII. — **Phæstos** ..... 979 à 995
Le géant Talos, p. 983. — Héraclès et le taureau crétois, p. 987. — Héraclès au Jardin des Hespérides, p. 987. — Zeus Velchanos, p. 990. — Héraclès et l'Hydre, p. 995.

§ XIII. — **Axos** ou **Oaxos** ..... 998 à 999
§ XIV. — **Eleutherne** ..... 1002 à 1010
Apollon Styracitès ; Artémis Dictynna, p. 1002.
§ XV. — **Sybritia** ..... 1010 à 1014
Dionysos Pogon, p. 1013. — L'Hermès de Lysippe, p. 1014.
§ XVI. — **Rhithymna** ..... 1015 à 1016
§ XVII. — **Lappa** ..... 1017 à 1018
§ XVIII. — **Aptera** ..... 1018 à 1023
L'hoplite crétois (Πτολίοικος), p. 1019. — L'artiste Pythodoros, p. 1022.
§ XIX. — **Cydonie** ..... 1023 à 1031
L'artiste Neuantos, p. 1026. — La légende de Cydon, p. 1023 et 1031
§ XX. — **Elyros** ..... 1031 à 1035
§ XXI. — **Hyrtacina** ..... 1035 à 1036
§ XXII. — **Tarrha** ..... 1036 à 1038
§ XXIII. — **Polyrhenion** ..... 1038 à 1042
§ XXIV. — **Moda** ..... 1042 à 1043
§ XXV. — **Myrina** ..... 1043 à 1044
§ XXVI. — **Phalasarne** ..... 1044 à 1046

CHAPITRE XVI

LA CYRÉNAIQUE

§ I. — **Apercu général** ..... 1047 à 1054
§ II. — **Cyrène** ..... 1054 à 1111
Monnaies frappées avant 480. Supplément, p. 1054. — Monnaies de 480 à 401, p. 1055. — De 401 à 323, p. 1063. — Le Dieu Aristée, p. 1067. — De 323 à 305, p. 1067. — La révolte de Thibron, p. 1068. — La domination égyptienne, p. 1068. — Monnaies d'or de poids attique, p. 1070. — Monnaies d'or de poids rhodien, p. 1079. — Monnaies d'argent, p. 1086. — Monnaies de bronze, p. 1095. — Monnaies frappées par Ophellas au nom de Ptolémée, de 323 à 312, p. 1099. — Monnaies frappées par Magas, de 308 à 305, p. 1102. — Tableau récapitulatif, p. 1106.
§ III. — **Barcé** ..... 1111 à 1119
§ V. — **Teucheira** ..... 1119 à 1122
§ VI. — **Evespéris** ..... 1122 à 1128

TABLE DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE VOLUME ..... 1129 à 1144

FIN DE LA TABLE.

LE PUY-EN-VELAY. — IMPRIMERIE PEYRILLER, ROUCHON ET GAMON

83-b6856
A2616

GETTY RESEARCH INSTITUTE
3 3125 01410 6658